

# Les oiseaux de Picardie

Historique,  
statuts et  
tendances



Les oiseaux de Picardie / Historique, statuts et tendances



Le réseau Oiseaux  
de Picardie Nature

Réalisation :

Xavier COMMECY (coordonateur), Didier BAVEREL,  
William MATHOT, Thierry RIGAUX et Cédric ROUSSEAU



# Les oiseaux de Picardie

Historique, statuts et tendances

## 2 • Les oiseaux de Picardie

Cet ouvrage publié en 2013 correspond au fascicule 1 du volume 37 de la revue naturaliste de Picardie Nature *L'Avocette*.

Il est recommandé de le citer comme suit :

COMMECY X (Coord.), BAVEREL D, MATHOT W, RIGAUX T & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1), 352 p.

La monographie consacrée à une espèce en particulier sera citée de la manière suivante :

[AUTEUR], [*Espèce*] in COMMECY X (Coord.), BAVEREL D, MATHOT W, RIGAUX T & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1) : [page(s)].

**Couverture** : Stéphane ALARÇON-GARCIA (Conseil régional de Picardie) / photo : Jean-Michel LECAT.

**Cartes de Picardie** : régions naturelles (p. 13, Conservatoire botanique national de Bailleul), occupation des sols (p. 14, Conseil régional de Picardie), sites ornithologiques (p. 31, Nicolas DAMIENS, Picardie Nature).

**Prémaquettage, conception et réalisation des pictogrammes, des graphiques et des cartes de répartition** : Cédric ROUSSEAU.

**Collecte et préparation des photographies** : Yves DUBOIS, Cédric ROUSSEAU.

**Préparation de copie** : Cédric ROUSSEAU.

**Relecture et corrections** : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, William MATHOT, Cédric ROUSSEAU, Thierry RIGAUX, Jean-Marie THIÉRY.

**Coordination générale** : Xavier COMMECY.

# Les oiseaux de Picardie

Historique,  
statuts et  
tendances



Le réseau Oiseaux  
de Picardie Nature

Réalisation :

Xavier COMMECY (coordonateur), Didier BAVEREL,  
William MATHOT, Thierry RIGAUX et Cédric ROUSSEAU

Ouvrage réalisé avec le soutien de l'Union européenne (fonds FEDER), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie, du Conseil régional de Picardie, du Conseil général de l'Aisne et du Conseil général de la Somme.



Cet ouvrage est une réalisation collective. Impulsée initialement par l'un d'entre nous – Xavier COMMECY – dans le cadre du réseau Oiseaux de Picardie nature, la dynamique de sa rédaction n'aurait pas abouti à ce livre, dans sa forme et son contenu, sans la réunion des énergies et des savoir-faire complémentaires d'un ensemble de contributeurs.

Nous saluons bien sûr les apports de l'ensemble des rédacteurs de monographies, tous bénévoles, qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à traduire sur le papier leur connaissance du statut et de l'écologie de telle ou telle espèce et à rechercher dans la bibliographie les compléments d'information requis. Sont ainsi venus nous épauler dans la rédaction des monographies : Vincent BAWEDIN, Sylvain BOURG, Aurore BOUSSEMARY, Pierre CAMBERLEIN, Philippe CARRUETTE, Patrick DECORY, Adrien DORIE, Yves DUBOIS, Hugues DUPUICH, Rémi FRANÇOIS, Guénael HALLART, Damien IBANEZ, Richard KASPRZYK, Laurent LARZILLIÈRE, Yannick LE SCOUARNEC, Henry DE LESTANVILLE, Pascal MALIGNAT, Jérôme MOUTON, Thierry NANSOT, Olivier PICHARD, Pierre ROYER, Gérard TOMBAL, Florent VIOLET.

Nous remercions par ailleurs les personnes suivantes qui, de diverses manières, nous ont apporté leur concours : Paul BROSSAULT, Philippe CARRUETTE, Joël MORÉLIAUX pour les informations données sur certaines espèces, Madeline QUEMIN et Christophe GOURAUD pour les informations inédites et originales sur l'inventaire en cours des spécimens naturalisés issus de la collection Baillon déposés au musée George-Sand de La Châtre, Indre – d'autres de ces oiseaux étant conservés au musée d'Abbeville –, Rémi FRANÇOIS et Jean-Christophe HAUGUEL pour nous avoir fait profiter de leur regard expert sur les milieux naturels composant la Picardie, ainsi que Nicolas DAMIENS (Picardie Nature) et les équipes du Conseil régional de Picardie et du Conservatoire botanique national de Bailleul pour la réalisation ou la mise à disposition des cartes présentées dans les parties introductives de l'ouvrage.

Nous tenons également à remercier Yves DUBOIS pour son implication dans la collecte de photographies qui accompagneront agréablement, nous l'espérons, la lecture des différents textes. Les photographes ayant aimablement mis leurs clichés à notre disposition ne sont évidemment pas oubliés, y compris ceux dont les photos n'auraient pas été retenues, en espérant que ces derniers comprendront qu'il nous était difficile de faire de la place à tout le monde – et nous remercions au passage Thomas HERMANT (Picardie Nature) pour son aide dans la dernière phase de contact avec les photographes.

Nos remerciements vont aussi à Jean-Marie THIÉRY pour sa participation à la relecture des monographies. Son travail aura sans doute permis d'éliminer quantité de fautes de frappe et d'erreurs en tous genres et nous espérons, pour le confort du lecteur, que celles qui auraient pu échapper à notre vigilance resteront peu nombreuses.

Merci enfin aux dizaines – aux centaines peut-être – de naturalistes qui, depuis plusieurs années et même plusieurs décennies pour certains d'entre eux, se sont engagés dans la mutualisation de leurs données afin que les connaissances individuelles soient mises au service de la collectivité. Et nous avons un plaisir particulier à saluer ici Noël RANSON qui, au delà d'avoir été l'un des pionniers de l'ornithologie régionale contemporaine, a présidé pendant de nombreuses années le Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux de Picardie (le GEPOP) sur les bases duquel s'est construite l'association Picardie Nature. Sans le réseau d'observateurs bénévoles que le mouvement associatif a encouragés et fédérés, la connaissance du patrimoine ornithologique de notre région et, plus largement, de son patrimoine naturel, serait loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

Une nouvelle étape dans la consolidation et le partage de cette connaissance se joue avec la mise en place récente par Picardie Nature de Clicnat, outil informatique de saisie et de restitution de l'information naturaliste régionale. Il nous est agréable de saluer à cette occasion le travail des bénévoles et des salariés de l'association à l'origine de cet outil et en charge de sa perpétuelle amélioration, ainsi que le soutien des institutions qui ont aidé à sa création et contribuent à son développement : l'Union Européenne, l'État (DREAL), la Région Picardie et les Conseils généraux de la Somme et de l'Aisne.

L'équipe de rédaction : Xavier COMMECY (coordonnateur), Didier BAVRELL, William MATHOT, Thierry RIGAUX et Cédric ROUSSEAU.



REMERCIEMENTS

**L**a Picardie est riche de paysages très divers. Si les plaines agricoles s'étendent sur de vastes espaces, de nombreux autres milieux naturels remarquables caractérisent également la région, qu'il s'agisse de zones humides ou de forêts notamment. Les oiseaux sont de bons descripteurs de cette diversité des paysages, ruraux ou urbains, de leur richesse comme de leur état et d'excellents témoins de leur évolution.

Secteurs bocagers, zones humides et forêts concentrent la plus grande partie des populations d'espèces d'oiseaux rares et menacés en Picardie.

Zones humides salées, avec les baies de Somme et d'Authie, ou zones humides d'eau douce, avec les marais tourbeux de la vallée de la Somme, plus vaste tourbière alcaline de France et probablement d'Europe du nord-ouest, marais de la Souche ou de Sacy-le-Grand, prairies de la plaine maritime picarde ou prairies inondables de l'Oise amont... la Picardie est connue pour abriter des zones humides d'enjeu européen. Elles accueillent en conséquence d'importantes populations d'oiseaux liés aux vasières, aux roselières inondées, aux milieux aquatiques, aux prairies de fauche tardive...

Les grandes forêts, notamment les grands massifs domaniaux de Compiègne-Laigue-Ourscamps, Chantilly-Halatte-Ermenonville, Villers-Cotterêts, Saint-Gobain, Saint-Michel et Crécy-en-Ponthieu constituent aussi des réservoirs de biodiversité de première importance pour les oiseaux. La plupart de ces forêts sont identifiées comme enjeu ornithologique européen.

Viennent ensuite les bocages (Thiérache, Pays de Bray, Oise normande et Vimeu...) : les mosaïques de prairies, fauchées ou pâturées, de haies, de mares, de bosquets, d'arbres têtards, sont particulièrement favorables à une grande diversité ornithologique. Toutefois, ces paysages de prairies et de bocage, nature autrefois ordinaire dont la Chouette chevêche est un bel emblème, se raréfient depuis des décennies.

Ce bel ouvrage, « Les oiseaux de Picardie », regroupe l'ensemble des espèces d'oiseaux de la région : migrateurs, hivernants ou nicheurs. Toutes les espèces y sont référencées, même celles d'occurrences occasionnelles. Rédigé par de nombreux spécialistes des oiseaux de Picardie à partir de solides connaissances de terrain et de la bibliographie, largement illustré, cet ouvrage apportera beaucoup aux sciences naturelles picardes.

Outre des éléments sur les habitats ou le régime alimentaire des espèces, leur répartition régionale est décrite ainsi que leur évolution récente, les degrés de menace et de rareté, les liens avec l'évolution des paysages, etc.

Avec ses fiches détaillées par espèces, cet ouvrage devient une référence aussi bien pour les naturalistes, les décideurs et les bureaux d'étude que pour le grand public.

Il saura aussi être un très bon outil pour les scolaires. Nul doute qu'il trouvera une bonne place dans toutes les bibliothèques des amoureux de la nature de Picardie.

Jean-François CORDET  
Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme

**Q**ue vous soyez ornithologue averti, amateur ou simple amoureux de la nature, cet ouvrage est fait pour vous ! Le Conseil régional est heureux de soutenir cette édition qui nous permet à tous de découvrir (ou de re-découvrir) la richesse et la diversité de l'avifaune picarde, tout en définissant une image précise de la situation actuelle sur notre territoire. Grâce à son contenu scientifique dense et argumenté, il constitue désormais un ouvrage de référence.

L'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et surtout leur diffusion et leur valorisation constituent le premier pas vers sa protection. Cette connaissance, effectivement partagée, est un préalable essentiel et nécessaire pour qu'aménageurs et collectivités puissent intégrer en amont les enjeux liés au patrimoine naturel, et notamment à la faune sauvage, dans leurs projets. Ce qui permet ainsi un développement harmonieux du territoire, et respectueux du bien commun que constitue la nature qui nous entoure.

Né de la volonté et de l'engagement des ornithologues régionaux, « Les oiseaux de Picardie » est l'aboutissement et la traduction d'un travail collectif, issu de milliers d'heures d'observations accomplies par des centaines d'observateurs majoritairement bénévoles. Fruit d'un travail conséquent de rédaction, de conception et de mise en page, il rassemble, sous forme de monographies, les connaissances disponibles pour plus de 400 espèces.

Picardie Nature s'emploie au quotidien à faire en sorte que la collecte d'informations sur la faune devienne l'affaire de tous. Ainsi, avec la création de l'outil interactif et accessible à tous « Clic Nat », chaque citoyen peut contribuer à la collecte de données sur la faune sauvage.

Un livre à mettre entre toutes les mains pour donner à chacun d'entre nous l'envie d'apporter sa pierre à l'édifice de la connaissance.

Claude GEWERC  
Président du Conseil régional de Picardie

Les oiseaux fascinent depuis longtemps l'Être humain, leur présence au quotidien rythme notre vie et inspire notre imagination. Cette proximité a considérablement modifié leurs existences, qui se sont adaptées au cours du temps, en lien avec nos comportements.

Cette cohabitation n'est pas neutre pour les oiseaux et reflète l'état de notre territoire, du point de vue de l'environnement. Les modifications environnementales, qu'engendrent nos activités, ont bouleversé les habitats de nombreuses espèces et généré des incidences graves sur leur état de santé. De nombreuses populations sont aujourd'hui menacées ou disparues, du simple fait de la disparition de milieux naturels...

C'est conscient de cet état de fait que le Conseil général de l'Aisne s'est engagé dans une politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles depuis plus de dix ans au travers des actions qu'il soutient. Cela se traduit de multiples façons mais l'on peut citer comme exemple les opérations menées, depuis presque deux décennies au sein de la vallée de l'Oise, pour maintenir les populations de Râles des genêts.

Ce considérable travail fourni par les ornithologues picards s'inscrit dans cette dynamique afin que la situation des oiseaux sur notre territoire au XXI<sup>e</sup> siècle soit mieux connue et suivie, mais continue également à alimenter notre imaginaire et notre besoin d'évasion.



Yves DAUDIGNY  
Président du Conseil général de l'Aisne

Il y a toutes sortes de connaissances mais, quelles qu'elles soient, elles contribuent à comprendre, à progresser et, espérons-le, à devenir sage. Face à la nature, ce « devenir sage » est d'ailleurs urgent et vital. Nous le savons, nous sommes allés aux limites du supportable; il était donc grand temps que nous réfléchissions et repensions nos habitudes, nos pratiques et nos politiques.

Nous nous y employons, chacun sur ses champs de compétence et cet ouvrage, « Les oiseaux de Picardie », vient nourrir notre réflexion à ce sujet.

Il vient également abonder dans le sens de la démarche du Conseil général de la Somme qui termine, actuellement, la révision de son schéma départemental de protection et de gestion des milieux. Il s'appuiera sur la synthèse des connaissances et sur une approche concertée; il sera force de proposition quant à une stratégie et un plan d'actions pour la préservation de la biodiversité; et il inscrira, en filigrane, notre volonté constante de mettre en valeur les territoires.

Notre approche se veut résolument intégrée et partagée avec les différents acteurs concernés. Aussi, notre futur Schéma prendra en compte les milieux les plus remarquables, mais également les cours d'eau, les milieux façonnés par l'homme, jusqu'aux espaces publics.

C'est en effet dans tous ces espaces que les espèces animales – comme végétales – tentent de s'adapter à l'évolution des milieux.

J'en reviens à l'ouvrage élaboré par Picardie nature, ses professionnels et ses bénévoles; en nous faisant part de leurs connaissances, il nous engage pédagogiquement vers plus d'attention à notre environnement.

Il est donc un outil précieux pour la protection et la sauvegarde des oiseaux et s'adresse donc, tout autant aux promeneurs, aux touristes ou habitants, aux amoureux de la nature, aux passionnés de nature, de faune et de flore.

On y lit, entre les lignes, la formidable survie d'espèces, malgré les aléas et malgré l'âpreté de certaines conditions de vie. Au final, cet ouvrage parle de nous, humains, de l'évolution de nos vies, de nos habitudes et des changements qu'ils induisent sur la nature.

Mieux connaître, c'est mieux protéger et, ainsi, pouvoir léguer aux générations futures une nature préservée.

« Les oiseaux de Picardie » y contribueront, sans aucun doute.



Christian MANABLE  
Président du Conseil général de la Somme







# Sommaire

<b>Avant-propos</b> : pourquoi ce livre sur les oiseaux de Picardie ?	10
<b>Introduction générale</b>	
Aperçu de la géographie, des paysages et des milieux naturels de Picardie	11
Les oiseaux en Picardie : tour d'horizon rapide des milieux de vie fréquentés par les oiseaux et de leurs originalités.	15
Espèces menacées en Picardie et pressions s'exerçant sur l'ensemble de l'avifaune régionale.	19
Le contenu de l'ouvrage : description des monographies consacrées aux différentes espèces et clés de lecture.	25
<b>Monographies spécifiques</b>	
<b>Ansériformes</b>	
Anatidés	33
<b>Galliformes</b>	
Tétraonidés	69
Phasianidés	70
<b>Gaviiformes</b>	
Gaviidés	73
<b>Podicipédiformes</b>	
Podicipédidés	75
<b>Procellariformes</b>	
Procellaridés	81
Hydrobatidés	85
<b>Pélécaniformes</b>	
Sulidés	86
Phalacrocoracidés	87
Pélécanidés	89
<b>Ciconiiformes</b>	
Ardéidés	89
Ciconiidés	99
Threskiornithidés	102
<b>Phœnicoptéridés</b>	
Phœnicoptéridés	104
<b>Accipitriformes</b>	
Accipitridés	105
Pandionidés	120
<b>Falconiformes</b>	
Falconidés	121
<b>Gruiformes</b>	
Rallidés	127
Gruidés	133
Otididés	134
<b>Charadriiformes</b>	
Hæmatopodidés	135
Récurvirostridés	136
Burhinidés	139
Glaréolidés	140
Charadriidés	141
Scolopacidés	151
Stercorariidés	181
Laridés	184
Sternidés	197
Alcidés	204
<b>Ptéroclidiformes</b>	
Ptéroclididés	207
<b>Columbiformes</b>	
Columbidés	208
<b>Psittaciformes</b>	
Psittacidés	210
<b>Cuculiformes</b>	
Cuculidés	211
<b>Strigiformes</b>	
Tytonidés	212
Strigidés	212
<b>Caprimulgiformes</b>	
Caprimulgidés	217
<b>Apodiformes</b>	
Apodidés	217
<b>Coraciiformes</b>	
Alcédinidés	218
Méropidés	219
Coraciidés	220
Upupidés	221
<b>Piciformes</b>	
Picidés	222
<b>Passériformes</b>	
Alaudidés	225
Hirundinidés	230
Motacillidés	232
Bombycillidés	240
Cinclidés	241
Troglodytidés	242
Prunellidés	242
Turdidés	243
Sylviidés	254
Muscicapidés	270
Timaliidés	272
Ægithalidés	273
Paridés	274
Sittidés	277
Tichodromadidés	278
Certhiidés	278
Rémizidés	280
Oriolidés	280
Laniidés	281
Corvidés	286
Sturnidés	291
Passéridés	292
Fringillidés	294
Emberizidés	304
<b>Annexe</b> : espèces de catégories D et E	311
<b>Bibliographie générale</b>	328
<b>Index</b>	333
<b>Crédits photographiques</b>	342

## Pourquoi ce livre sur les oiseaux de Picardie ?

Le besoin de réalisation d'un ouvrage global sur les oiseaux de Picardie n'est pas difficile à justifier. Si la Picardie a été une terre d'exploration pour des pionniers de l'ornithologie tels que Louis-Antoine-François BAILLON et Félix MARCOTTE, qui décrivaient déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et avec une assez grande précision les richesses faunistiques de l'arrondissement d'Abbeville – division administrative comprenant la baie de Somme –, si le tir d'oiseaux près de nos côtes est venue alimenter de multiples collections de renommée nationale – dont la collection Marmottan, constituée au cours des années 1810 à 1850 –, la production d'écrits de référence s'intéressant aux oiseaux sur l'ensemble du territoire régional a beaucoup plus tardé. En effet, les ouvrages ornithologiques de la fin du XX<sup>e</sup> et du tout début du XXI<sup>e</sup> siècle ont, dans leur grande majorité, été consacrés à la présentation des richesses de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Parmi les rares productions dérogeant à cet état de fait figurent essentiellement trois références (précisées dans la bibliographie générale située en fin du présent ouvrage) :

- l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987)* publié par Picardie Nature en 1995 ;
- le livret *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie*, également réalisé par Picardie Nature en 1995 ;
- et, plus récemment, l'ouvrage *Oiseaux de Picardie*, diffusé en 2007 par le Groupe Ornithologique Picard.

Les deux premières publications, comme leurs noms l'indiquent, ne s'intéressaient qu'à certaines catégories d'espèces et datent d'il y a plus de quinze ans déjà. La troisième, avec les apports et la valorisation des connaissances bibliographiques alors disponibles et d'un ensemble de données principalement acquises sur le littoral picard, présente un intérêt certain, mais aussi de nombreuses lacunes qui étaient difficilement évitables en raison du caractère essentiellement individuel de la collecte d'informations. L'ouvrage que nous vous proposons a bénéficié pour sa part non seulement des informations apportées par ces références régionales mais aussi des données les plus récentes recueillies par l'association Picardie Nature qui, au travers des différents réseaux naturalistes qu'elle coordonne – en particulier le réseau Oiseaux – est la plus active des associations de la région en termes d'inventaires faunistiques. Par ailleurs, si la parution régulière d'articles dans la revue naturaliste régionale *L'Avocette* avait certes déjà permis de valoriser une partie des données collectées, nombreuses étaient celles qui n'avaient pas encore été analysées ou publiées.

Sur ce constat et au vu des évolutions de statut connues dernièrement pour plusieurs espèces d'oiseaux dans la région, un ensemble d'ornithologues a souhaité mettre en commun enthousiasme, expertise et énergie pour produire un ouvrage de référence actualisé sur la situation de l'ensemble des oiseaux de Picardie en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. L'entreprise, animée et conduite par des bénévoles, s'est avérée plus longue et plus faramineuse que prévue : en effet, il ne s'agissait pas simplement d'actualiser un écrit plus ou moins récent, mais bien de réaliser une avifaune régionale sur la base de matériaux aussi neufs que possible, mais par nature très dispersés. Dans le même temps, ont été menées des recherches approfondies au cœur des traités les plus anciens comportant des informations sur ce qu'était le paysage ornithologique de la Picardie au XIX<sup>e</sup> siècle – en remontant plus loin encore en ce qui concerne certaines espèces – et sur les changements qui l'ont amené à ce qu'il est aujourd'hui. Peut-être ce travail nous permettra-t-il de mieux entrevoir ce qu'il en adviendra demain, alors que les pressions extérieures qui s'exercent sur lui – essentiellement du fait des activités humaines – se font de plus en plus prégnantes à nos yeux de naturalistes de terrain. Gageons que ce livre saura en faire connaître la valeur et encouragera à la sauvegarde de ce bien commun. Si tel est le cas, notre objectif sera atteint.

## Aperçu de la géographie, des paysages et des milieux naturels de Picardie

La Picardie se situe dans le nord de la France, environnée de l'Île-de-France au sud, de la Haute-Normandie au sud-est, du Nord-Pas-de-Calais au nord et de la Champagne-Ardenne à l'est.

La région couvre une superficie de 19400 km<sup>2</sup> dont 7370 km<sup>2</sup> pour l'Aisne, 5860 km<sup>2</sup> pour l'Oise et 6170 km<sup>2</sup> pour la Somme. Pour l'essentiel, la Picardie s'inscrit dans la partie septentrionale du Bassin parisien. Aussi son sous-sol est-il en grande partie composé des couches crétacées et tertiaires qui occupent plus de 90% de sa superficie, la craie en formant à elle seule environ la moitié. Sur ce sous-sol, souvent recouvert d'une épaisse couche de limons, prédominent les plateaux dédiés à une agriculture généralement intensive, orientée principalement vers les grandes cultures : blé, colza, betteraves, pommes de terre... Ces plateaux constituent des surfaces horizontales ou légèrement inclinées qui contribuent sans doute à donner une image pour partie erronée de la région au voyageur qui ne fait que la traverser rapidement. En effet, en périphérie de la région, et même en son cœur, existent des paysages sensiblement différents de ces campagnes ouvertes (openfields) et relativement planes.



Champ de blé

©Rémi FRANÇOIS

À l'ouest, la Picardie possède une façade maritime restreinte en terme de linéaire de côtes, mais extrêmement variée avec, du sud au nord, des falaises de craie, un cordon de galets, la baie de Somme et ses grandes étendues de sables et de vases, des dunes et plages de sable, et enfin la baie d'Authie, frontalière avec le Pas-de-Calais. Les terrains sableux ou tourbeux de la plaine maritime picarde (Marquenterre, bas-champs de Cayeux-sur-Mer, marais arrière-littoraux...) confèrent au territoire une originalité marquée et un intérêt ornithologique remarquable.

Au sud-ouest, entre le Vimeu et le Vexin français, s'étend le pays de Bray à la faveur d'un anticlinal évidé : la « boutonnière » du pays de Bray. Les argiles et les craies marneuses qui y affleurent, conjuguées au caractère océanique du climat et à des reliefs assez marqués (collines, cuestas...), y ont favorisé un élevage bovin à l'herbe. L'abondance des prairies – en recul toutefois – et des prés-vergers (prés plantés de pommiers haute tige) rappellent certains traits typiques de la Normandie.



Plages du Hourdel (80)

©Yves DUBOIS

## 12 • Les oiseaux de Picardie

Au nord-est, dans l'Aisne, en marge du massif primaire des Ardennes, des terrains plus anciens d'âge jurassique sont présents. C'est la Thiérache, si particulière par son bocage (encore bien présent dans le nord mais en recul), ses forêts, ses ruisseaux d'eau vive. L'altitude reste très modérée puisque le «sommet» picard culmine à Wattigny à 295 mètres! Mais ce relief modéré conjugué à l'éloignement relatif de la mer se traduit par une tendance continentale à montagnarde assez marquée pour la région.

Dans une large part méridionale de la Picardie (sud de l'Aisne et est de l'Oise), les affleurements des sédiments tertiaires (principalement les calcaires, les sables et argiles de l'Éocène) créent des conditions topographiques et édaphiques singulières qui ont parfois limité le développement des cultures et concouru au maintien de grands massifs forestiers, dont l'existence n'est pas étrangère non plus à leur histoire royale et impériale : il existe un quasi continuum forestier entre les forêts des Ardennes et les forêts franciliennes grâce au chapelet de forêts picardes aussi réputées que celles de Chantilly, d'Halatte, d'Ermenonville, de Compiègne, de Laigue ou encore de Saint-Gobain.



Le bocage de Thiérache vu depuis Chigny (02)

©Cédric ROUSSEAU



Forêt de Retz (02)

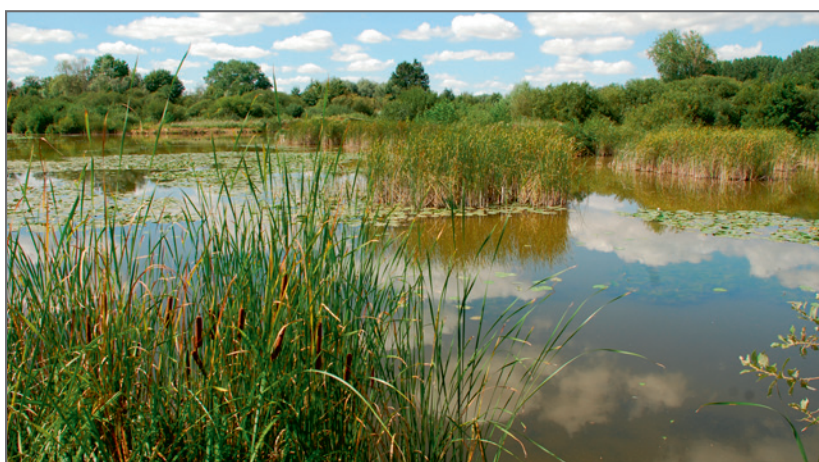
©Jean-Christophe HAUGUEL

Les secteurs centraux de Picardie constitués essentiellement de grands plateaux crayeux présentent également leurs « oasis écologiques », avec les vallées qui les entaillent et qui abritent des zones humides pour le moins remarquables. Ainsi, l'ensemble des zones tourbeuses de la vallée de la Somme représentent sans conteste une des tourbières alcalines les plus étendues d'Europe occidentale. L'exploitation manuelle de la tourbe et le pâturage y ont créé ou maintenu, au cours des siècles passés, de vastes étangs, des roselières et des prairies humides. Tous ces éléments tendent à se boiser sous l'effet de la disparition des usages traditionnels, la chasse aux oiseaux d'eau n'ayant pas permis, sauf exceptions localisées, de contenir cette évolution préoccupante pour certaines communautés d'oiseaux. Les vallées de l'Aisne et de l'Oise présentent aussi un intérêt certain, avec leurs zones inondables, particulièrement étendues en vallée de l'Oise à l'amont de Compiègne, et dont l'intérêt réside principalement dans le maintien de pratiques de fauche extensive. Sur les flancs de ces grandes vallées, ou des vallées secondaires, des terrains pentus que l'on trouve aussi sur les cuestas du pays de Bray, au sol trop maigre et à la culture trop difficile, ont servi pendant des siècles de parcours à moutons. Ils sont appelés « larris » en picard ou « savarts » aux confins de la Champagne-Ardenne.

La diversité des paysages et des milieux picards dépasse donc largement celle qu'une rapide traversée de la région laisse percevoir.

À ces paysages étonnamment variés qui diversifient les espèces d'oiseaux présentes, s'ajoute une diversité de l'ambiance climatique, brièvement évoquée ci-dessus. Au cours de l'année, des masses d'air humides et fraîches venues de l'Atlantique Nord, réchauffées cependant par les eaux plus tièdes de la dérive nord atlantique, sont largement présentes et donnent un climat aux variations annuelles peu marquées. Il existe toutefois des nuances : l'ouest de la région, bordé par la Manche orientale, présente un climat océanique tandis que l'est de la Picardie est soumis à des influences plus continentales.

Ces particularités font que la Picardie – dont le caractère dominant du climat est la modération – est en hiver généralement plus humide que froide. Comme notre région se situe en limite ouest des avancées d'air polaire continental froid et sec, elle accueille, grâce à cela, lors de la mauvaise saison, de nombreux oiseaux venus de pays septen-



Marais de Camon (80)

©Rémi FRANÇOIS



Pelouse de Yonval (80)

©Jean-Christophe HAUGUEL

trionaux et orientaux où les conditions de vie sont alors défavorables, en particulier lorsque la neige recouvre leurs sols.

À ceci s'ajoutent de nombreux microclimats dus au relief. Par exemple, les coteaux fortement pentus de certaines vallées, exposés au sud, peuvent être chauds et secs, enrichissant de fait l'éventail des conditions de vie pour la flore et la faune.

La diversité des sols, des reliefs et des climats, combinée aux modes d'exploitation par l'homme, permettent de définir une mosaïque de régions naturelles ou « petits pays picards » (cf. carte des régions naturelles ci-contre), parmi lesquelles on pourra notamment retenir :

- dans l'Aisne : le Cambrésis-Vermandois, la Thiérache, le Marlois, le Laonnois, le Soissonnais (débordant sur l'Oise), la Champagne picarde, le Tardenois et la Brie picarde;
- dans l'Oise : le plateau picard isarien, le pays de Bray, le pays de Thelle, le Vexin, le Clermontois, le Noyonnais et le Valois;
- dans la Somme : le domaine maritime, le Vimeu, le Ponthieu, le Sud amiénois, le Nord-Est amiénois, le Santerre et le Vermandois.

L'identité de ces différents « pays » est inégalement marquée et leurs paysages plus ou moins homogènes, les grandes vallées (Somme, Oise, Aisne, Marne...) constituant des entités fortement individualisées, le plus souvent à l'interface de ces régions naturelles.

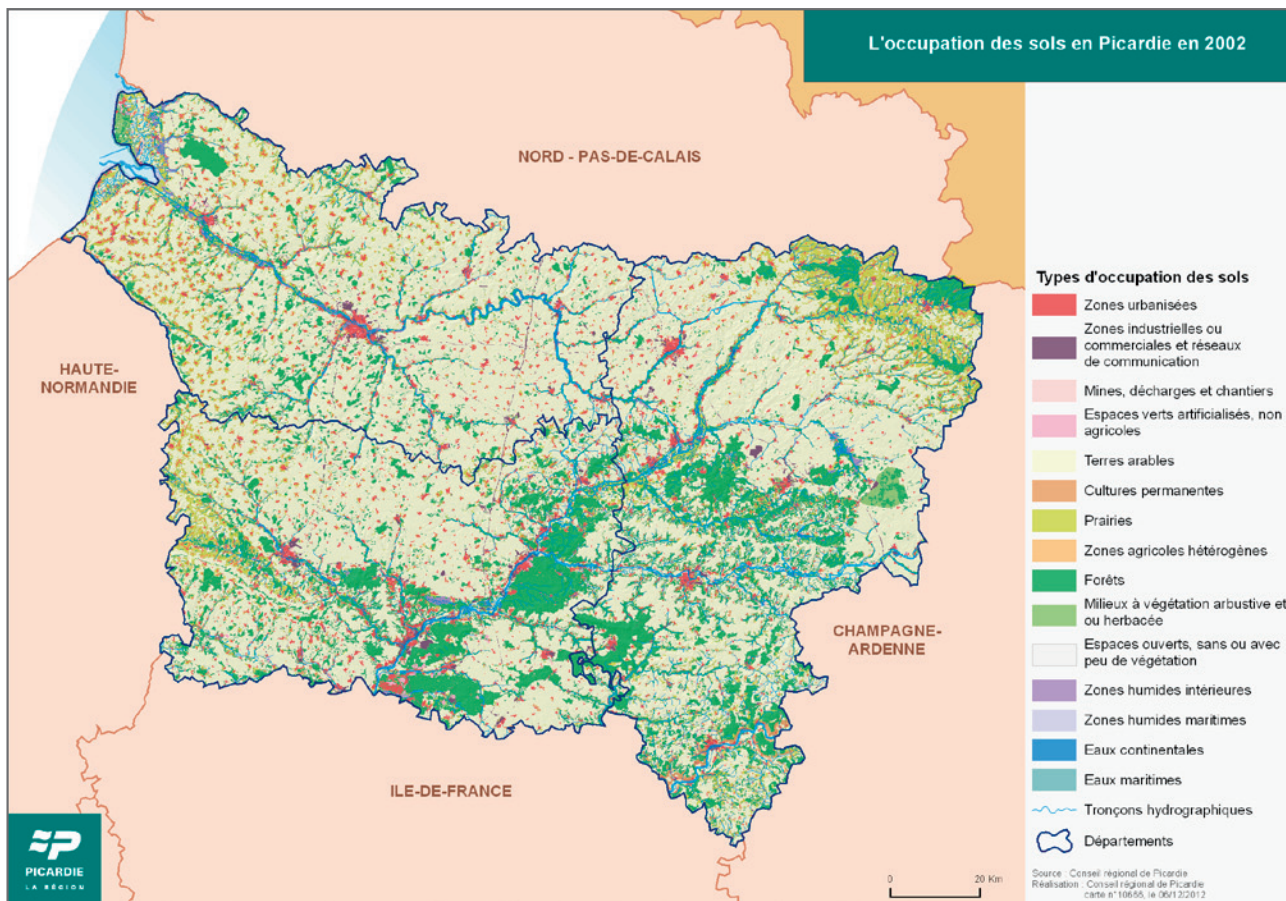
La carte de l'occupation des sols de la Picardie en 2002 établie selon la typologie de Corine Land Cover met clairement en évidence la dominance des terres agricoles (près de 74% du territoire) et, a contrario, la modestie des surfaces boisées et des milieux semi-naturels (18%). Selon cette typologie, les surfaces en eau et les zones humides, pourtant bien représentées dans la région, ne couvrent qu'environ 1% du territoire régional, territoire dans lequel on comptabilise un peu plus de 7% de surfaces artificialisées : zones urbaines, infrastructures de communication...



Lande à Callune à Fère-en Tardenois (02)

©Rémi FRANÇOIS





Un travail d'étude sur l'évolution de l'occupation des sols en Picardie entre 1992 et 2001-2002 révèle comme évolutions principales une augmentation sensible des surfaces artificialisées (d'environ 6 000 ha, pour partie due à un essor considérable de l'emprise des réseaux de communication ayant augmenté de plus de 2 500 ha, soit 40%, en 10 ans), et une perte importante de surface en prairies (près de 5 000 ha). Si, en valeur relative (moins de 2,5%), ce déclin des prairies n'est pas comparable à la croissance des zones artificialisées, l'étendue initiale des

surfaces concernées fait de cette régression la principale mutation des sols observée en Picardie au cours de la période d'étude. De surcroît, il convient de préciser que ce recul s'est effectué principalement au bénéfice des labours et, plus marginalement, des surfaces artificialisées. Ces mutations peuvent ne pas paraître, en première approche, particulièrement importantes. Il faut en revanche avoir à l'esprit qu'elles portent sur la période particulièrement courte d'une seule décennie. Elles se sont poursuivies depuis dans des proportions comparables et qui pourront prochainement être quantifiées précisément.



Conversion de prairies en cultures en Thiérache (02)

©Cédric ROUSSEAU

La biodiversité régionale doit donc faire face à une multitude de changements : en plus des changements climatiques – dont les incidences vont aller en augmentant –, elle doit s'accommoder non seulement d'évolutions dans les pratiques de gestion des espaces (par exemple en matière de sylviculture), mais aussi de changements encore plus radicaux dans l'affectation des sols. Si la biodiversité et les écosystèmes ont pour caractéristique majeure d'être en perpétuelle évolution et donc d'être capables d'adaptation, ces capacités restent limitées alors qu'il s'agit de répondre à une accélération particulièrement préoccupante de ces mutations.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUD

## Les oiseaux en Picardie : tour d'horizon rapide des milieux de vie fréquentés par les oiseaux et de leurs originalités

### Les openfields

La Picardie, comme nous l'avons vu dans la présentation précédente, offre d'importantes étendues de grandes cultures. Dans ces paysages ouverts (openfields), où les refuges, les ressources alimentaires et les sites de nidification se font trop rares pour de nombreuses espèces d'oiseaux, la diversité spécifique est faible. Quelques espèces parviennent néanmoins à s'y maintenir avec des densités variables.

C'est bien entendu le cas de l'Alouette des champs, dont la Picardie abrite encore d'importantes populations même si celles-ci sont en diminution, de la Bergeronnette printanière ou encore de la Perdrix grise, si convoitée par les chasseurs. À leurs côtés peuvent se trouver, mais en moindres quantités, des espèces telles que le Bruant proyer ou, plus localement, l'Édicnème criard, dont des regroupements postnuptiaux traditionnels en certaines localités ont été découverts récemment. Parfois aussi, certaines espèces préférant habituellement d'autres milieux parviennent à s'adapter à ces espaces cultivés, aux champs de colza notamment, où il n'est plus exceptionnel que se reproduisent ou tentent de s'installer Fauvettes grisettes, Bruants des roseaux et Gorgebleues à miroir.



*Le Busard Saint-Martin, rapace emblématique des plaines cultivées de Picardie*

©Jean-Loup RIBOU

Les grandes plaines sont également survolées par les rapaces en quête de proies : la Buse variable et le Faucon crécerelle peuvent y être communs s'il existe quelque bosquet à proximité. Plus rares, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin se reproduisent au cœur de ces cultures. À l'occasion, le Busard des roseaux peut en faire de même, mais celui-ci n'y est observé le plus souvent que lors de la dispersion postnuptiale ou du passage de fin d'été.



*Pluvier guignard en halte migratoire dans les cultures*

©Edouard DANSETTE

En automne et en hiver, si la douceur du temps le permet, des dizaines voire des centaines de milliers de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés peuvent stationner dans les chaumes, les labours ou les semis. Exceptionnellement, le Vanneau sociable peut se joindre à ces groupes d'oiseaux tandis que des Pluviers guignards font parfois halte ici ou là lors de leurs migrations. Les résidus de récolte (grains de maïs en particulier) peuvent favoriser l'apparition de grosses concentrations d'oiseaux se déplaçant au gré de la découverte d'importantes sources de nourriture, tels que les Pigeons ramiers et les Corbeaux freux. Mais en général, le labour précoce ou l'implantation de couverts d'intercultures (qui limitent les pertes de nitrates vers les nappes) diminuent la capacité d'accueil de ces espaces vis à vis des petits passereaux (Linottes mélodieuses et Verdiers d'Europe, par exemple) : ces derniers se concentrent alors souvent de manière ponctuelle, à la faveur de friches ou de jachères devenues rares. Même dans ces espaces monotones, ils ne sont pas à l'abri de la prédation du Faucon émerillon, qui hiverne en petit nombre ou s'attarde quelque temps lors de ses déplacements migratoires.





La Cigogne blanche, nicheuse en Thiérache en 2006

©Cédric ROUSSEAU

### Le bocage

Dès que les haies apparaissent ou se multiplient, la diversité du peuplement aviaire augmente, notamment en période de reproduction. Suivant la composition, la structure et la densité de ces haies, une multitude d'espèces peuvent trouver les conditions suffisantes à leur installation et à leur reproduction : fauvettes (grisette, babillarde, des jardins et, bien sûr, à tête noire), mésanges... mais aussi des espèces plus exigeantes telles que le Rougequeue à front blanc ou la Chevêche d'Athéna, laquelle apprécie les arbres têtards mais peut également s'accommoder de sites de reproduction artificiels (bâtiments ou nichoirs...). La plus grande abondance permanente de petits oiseaux favorise la présence de l'Épervier d'Europe, même en l'absence d'importants boisements à proximité.

événement témoignant de la relative richesse biologique de ces secteurs bocagers. Autre symbole des richesses de ce biotope, la Pie-grièche écorcheur est encore assez présente par endroits... en revanche, sa cousine la Pie-grièche grise a quasiment disparu, fait révélateur des altérations subies par ce milieu devenu fragile dans notre région.

Ces dernières années, le pays de Bray et la Thiérache ont vu l'installation suivie de la Cigogne blanche,

### Les villages et les villes

Capables de grandes adaptations pour certains d'entre eux, les oiseaux fréquentent aussi les espaces habités par l'homme, que ce soit les maisons dispersées, les villages ou les villes. Il existe peu d'espèces qui leur soient inféodées, mais certaines d'entre elles y établissent l'essentiel (pour l'Hirondelle de fenêtre, le Moineau domestique ou le Rougequeue noir) voire la totalité (pour le Martinet noir ou l'Hirondelle rustique) de leurs populations reproductrices. L'Effraie des clochers dépend aussi beaucoup des constructions humaines (églises, granges...) dans la mesure où les cavités naturelles susceptibles d'accueillir son nid sont devenues rares.

Jardins et parcs urbains arborés permettent la présence du Merle noir, de la Grive musicienne, du Rougegorge familier, de l'Accenteur mouchet, parfois même de la Chouette Hulotte ou encore du Roitelet huppé quand y sont plantés quelques résineux. En hiver, de nombreux oiseaux, notamment les mésanges – charbonnières et bleues en majorité –, profitent de la nourriture mise à leur disposition dans les mangeoires.

La Pie bavarde, harcelée dans les campagnes par la pratique du piégeage, semble avoir trouvé une certaine tranquillité dans les secteurs plus ou moins densément habités : des oiseaux – parfois en groupes importants – sont fréquemment notés au sein des villes ou aux abords des réseaux routiers périurbains, à l'interface avec les zones cultivées. Fréquentant en journée ces mêmes espaces cultivés, les Étourneaux sansonnets sont bien connus pour leurs spectaculaires vols coordonnés au dessus des grandes villes, en prélude à la formation d'immenses dortoirs qui sont rarement appréciés des riverains. Par ailleurs, des espèces rupestres comme le Choucas des tours – ou le Goéland argenté près des côtes et dans l'agglomération amiénoise – trouvent des substituts aux parois naturelles dans de nombreuses villes et l'on attend avec impatience l'implantation du Faucon pèlerin comme nicheur au cœur de nos plus grandes agglomérations, où il fait déjà des apparitions occasionnelles.

C'est enfin sur les murs de grands bâtiments qu'on a le plus de chance de repérer l'incursion hivernale exceptionnelle du Tichodrome échelette!

### Les bois et les forêts

Si la Picardie n'est pas une grande région forestière, certains de ses massifs n'en demeurent pas moins prestigieux. Anciennes chasses royales, les forêts domaniales de l'Oise et de l'Aisne existent de longue date et présentent de surcroît –



L'Hirondelle rustique installe son nid jusque dans les habitations

©Jean-Luc HERCENT



Nidification du Goéland argenté sur les toits des villes littorales

©Cédric ROUSSEAU

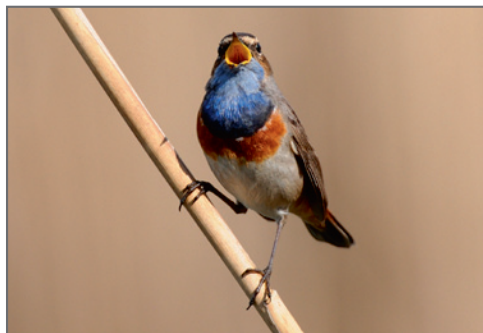
en quelques secteurs tout au moins – de vieux peuplements de chênes ou de hêtres qui en font des lieux extrêmement appréciés du Pic mar, du Pic noir, du Gobemouche noir ou encore du rare Grimpereau des bois.

S'il est relativement bien présent dans les forêts de l'Aisne, l'Autour des palombes n'est pas aussi régulièrement rencontré dans l'Oise, et moins encore dans la Somme. Les clairières de quelques massifs forestiers (comme celui d'Ermenonville ou des dunes du Marquenterre) accueillent des Engoulevents d'Europe, mais ceux-ci ne sont jamais très abondants.

Au cours du printemps, quelques Pouillots de Bonelli sont notés ici ou là dans la région, parfois même jusque dans les forêts plus fraîches du nord-est du département de l'Aisne où, au contact avec le bocage de Thiérache et ses cours d'eau, quelques couples de Cigognes noires se reproduisent désormais de façon régulière. En revanche, la Gêlinotte des bois, espèce très particulière de ce secteur, pourrait avoir récemment disparu des forêts d'Hirson et de Saint-Michel.



Le Pic noir, habitant des grandes forêts picardes ©Jean-Luc HERCENT



La Gorgebleue à miroir, oiseau chanteur des zones humides ©Jean-Loup RIDOU

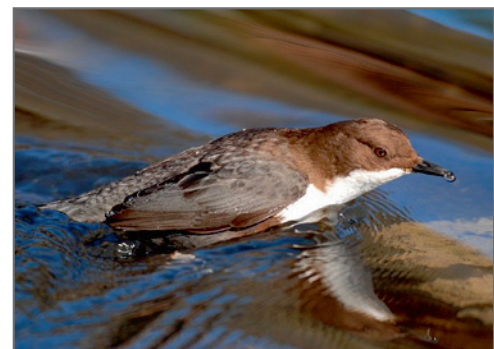
### Les fonds de vallées

Les vallées – dont les trois plus grandes ont donné leurs noms aux départements constituant la Picardie – présentent une grande diversité d'habitats. Ce sont souvent des mosaïques de différents types de milieux avec parfois, sur leurs versants, des pelouses calcicoles (présentes à l'état de reliques en vallée de la Marne, tant le vignoble de Champagne les a détruites). Mais leur intérêt majeur, tout comme celui des quelques autres grandes dépressions continentales que compte la Picardie (marais de Sacy et marais de la Souche, notamment), réside dans l'abondance et la nature des zones humides qu'elles abritent.

Les marais tourbeux, avec leurs étangs issus de l'exploitation ancienne de la tourbe et leurs roselières ou leurs bas-marais plus ou moins colonisés de ligneux (aulnes, saules...), ainsi que les prairies humides, avec leur mégaphorbiaies éventuelles, recèlent une avifaune tout à fait originale : Butor étoilé et Blongios nain, pour ce qui est des ardéidés les plus typiques, mais aussi une multitude de petits

passereaux paludicoles, parmi lesquels locustelles et rousserolles, Bouscarles de Cetti ou autres Gorgebleues à miroir... En été, ces secteurs de marais sont souvent survolés par des Faucons hobereaux attirés par l'abondance des libellules.

Lorsque, comme en vallée de l'Oise, les fonds de vallées sont occupés par des prairies inondables et qu'une part suffisante de ces prairies est gérée par la fauche et non le pâturage, les conditions sont réunies pour l'accueil du Râle des genêts. Devenu très rare dans toute la France, celui-ci subsiste encore chez nous aux côtés de quelques couples de Courlis cendrés et de Tariers des prés.



Le Cincle plongeur, hôte exclusif des rivières de Thiérache ©Jean-Loup RIDOU

### Les rivières

Il semble qu'une seule espèce d'oiseau soit, en Picardie, complètement inféodée aux eaux courantes. En effet, si le Martin-pêcheur d'Europe et la Bergeronnette des ruisseaux les fréquentent régulièrement et de façon privilégiée, ils peuvent tout aussi bien se satisfaire de plans d'eau. Tel n'est pas le cas du Cincle plongeur, que l'on ne trouve que le long de la haute vallée de l'Oise, en Thiérache, et de quelques-uns de ses affluents.

Leurs cours suffisamment vifs et la pureté relative de leurs eaux permettent à une petite population de cette espèce d'affinité montagnarde de se perpétuer.



Le Labbe parasite peut être observé le long des côtes ©Ludovic SCALABRE

Lors des vagues de froid, rivières et fleuves, fossés et canaux constituent des zones refuges stratégiques aussi bien pour des canards venus du nord (Harles piettes et bièvres, Garrots à œil d'or) que pour les échassiers ne parvenant plus à s'alimenter en dehors de ces rares couloirs épargnés par le gel (Butors étoilés, Bécassines sourdes et des marais, Bécasses des bois, Râles d'eau...).

### Les milieux littoraux et la plaine maritime picarde

Fulmars boréaux, Grands Cormorans et Faucons pèlerins se partagent les falaises littorales avec les Goélands argentés pour y mener à bien leur reproduction. Les dizaines ou centaines de milliers de migrants qui défilent le long des falaises pendant l'élevage des jeunes faucons permettent sans doute à leurs parents de diversifier leur régime alimentaire.

Parmi ces cohortes transitant par nos côtes, quantités d'oiseaux – des limicoles en particulier – font halte dans les baies de Somme et d'Authie lors des deux passages migratoires. De la fin de l'été au début du printemps, des milliers d'Huîtriers pie, de Courlis cendrés et de Bécasseaux variables vivent ainsi au rythme des marées dans ces grands estuaires.

Les Tadornes de Belon, très nombreux également, trouvent dans la vase ou la végétation halophile les animalcules dont ils se nourrissent. Au printemps, ils déposent leurs pontes dans des terriers de lapins puis élèvent leurs jeunes en constituant des crèches.

Bien d'autres espèces fréquentent ces estuaires qui concentrent à eux seuls une part importante des observations d'oiseaux inhabituels en provenance d'autres continents, tels que ce Bécassin à bec court observé tout récemment. Moins rares et de façon bien plus régulière, des passereaux nordiques tout aussi intéressants y hivernent ou stationnent quelque temps : Bruants des neiges et lapons, Alouettes haussecols et – mais plus rarement désormais – Linottes à bec jaune.

Les dunes arbustives ou boisées, où retentissent les chants de Rossignols philomèles au cours de concerts endiablés, comptent des densités remarquables de passereaux nicheurs. Sur les plages de galets ou de sable, Grands Gravelots et Gravelots à collier interrompu parviennent à se reproduire malgré une fréquentation humaine conduisant à de nombreux échecs. Quelques roselières des marais arrière-littoraux accueillent de petites populations reproductrices de Panures à moustaches. Quant aux grands échassiers (Hérons cendrés et Aigrettes garzettes, mais aussi Hérons Garde-boeufs, Grandes Aigrettes et Spatules blanches), ils nichent désormais en nombre mais de façon localisée sur quelques sites boisés présentant une quiétude suffisante. Ils recherchent leur alimentation sur les grandes superficies de vasières, de chenaux, de mares ou de prairies qu'offre la plaine maritime.

En mer, les oiseaux franchement pélagiques sont rarement visibles, mais les Fous de Bassan, les sternes, les labbes ou les alcidés sont d'observation régulière, de même que les macreuses (noires surtout) ou les plongeurs (principalement catmarins).



Colonie de Grands Cormorans sur les falaises du littoral

©Thierry RIGAUD

Thierry RIGAUD



Rassemblement d'Huîtriers pie en baie de Somme

©Olivier HERNANDEZ

## Espèces menacées en Picardie et pressions s'exerçant sur l'ensemble de l'avifaune régionale

Suivant les lignes directrices<sup>1</sup> pour l'application au niveau régional des critères définis par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), une évaluation validée par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) a été faite dans le cadre du référentiel de la faune de Picardie élaboré en 2009 par Picardie Nature, document consultable sur le site Internet de la DREAL Picardie<sup>2</sup> et également disponible au téléchargement sur le site internet de l'association<sup>3</sup>. Ainsi, sur les 406 espèces présentées dans cet ouvrage dont l'origine sauvage est au moins considérée comme possible en France, 166 ont été évaluées en tant qu'espèces nicheuses dans notre région. Parmi celles-ci, 8 espèces y sont considérées comme éteintes : le Crabier chevelu, l'Outarde canepetière, le Chevalier gambette, la Sterne naine, la Guifette noire, la Corneille mantelée, le Grand Corbeau et la Pie-grièche à tête rousse.

Pour rappel, les différents échelons de menace reconnus sont les suivants (les noms abrégés universellement utilisés pour désigner ces échelons correspondant à leurs dénominations en langue anglaise) :



**Préoccupation mineure** (Least Concern), si l'espèce présente un faible risque de disparition de la région considérée;



**En danger** (Endangered) si l'espèce est confrontée à un risque élevé de disparition;



**Quasi menacée** (Near Threatened), si l'espèce est proche de remplir les seuils quantitatifs propres aux espèces menacées (catégories VU, EN et CR) et qui pourrait le devenir si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises;



**En danger critique** (Critically Endangered), si l'espèce est confrontée à un risque très élevé de disparition;



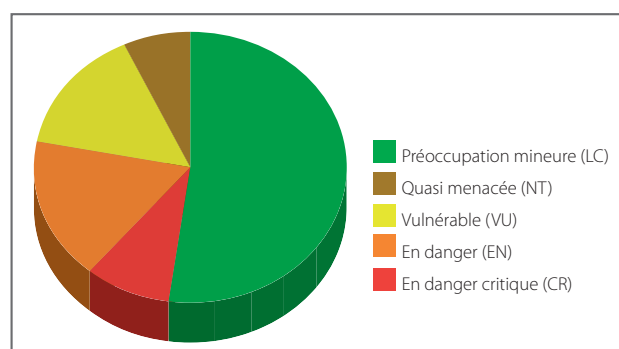
**Vulnérable** (Vulnerable), si l'espèce est confrontée à un risque relativement élevé de disparition;



**Disparue au niveau régional** (Regionally Extinct), si l'espèce a disparu de la région considérée mais subsiste ailleurs;

Dans certains cas, les meilleures données disponibles concernant l'espèce examinée sont insuffisantes pour en déterminer le risque de disparition, ou bien cette espèce échappe aux critères permettant son évaluation (les espèces introduites, par exemple, ou celles qui ne sont pas présentes de manière significative dans la région) ou alors celle-ci n'a tout simplement pas encore pu être évaluée selon les critères fixés (ce qui peut arriver lorsque une sous-espèce a récemment été élevée au rang d'espèce). Existence donc aussi, pour ces différentes raisons, les catégories **DD** (Data Deficient), **NA** (Not Applicable) et **NE** (Not Evaluated).

Les degrés de menace auxquels sont exposées les 158 espèces nicheuses encore présentes en Picardie se répartissent de la manière suivante :



Répartition des statuts de conservation des 158 espèces évaluées en tant qu'espèces nicheuses en Picardie

Sur ces 158 espèces, 61 – soit près de 39% – sont considérées comme menacées (catégories VU, EN et CR) et 69 – soit près de 44% – ont un statut de conservation plus préoccupant en Picardie que sur le territoire français dans son ensemble. Il est en effet intéressant de comparer la situation régionale de ces espèces à celle qui est indiquée dans la Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011), document téléchargeable depuis le site Internet du comité français de l'UICN<sup>4</sup>.

1. <http://www.uicn.fr/Listes-rouges-regionales.html>

2. <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/patnat/listerouge/tabref.php>

3. <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article773>

4. <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html>



Butor étoilé

©Edouard DANSETTE

tout au plus une vingtaine de couples par an (cette population semblant avoir encore décliné au cours des dernières années, avec sa disparition complète des dunes du Marquenterre).

Pour le reste, les autres espèces fortement menacées d'extinction suivent plus ou moins un état de vulnérabilité (VU) constaté au niveau national, état qui peut être accentué chez nous par la rareté naturelle de milieux favorables à ces espèces (pour la Gélinothe des bois et le Grand Gravelot) ou par la dégradation de ces milieux au fil du temps (pour le Butor étoilé, la Rousserolle turdoïde, le Courlis cendré et le Milan royal, ce dernier étant toutefois plus fortement affecté par les destructions, directes ou indirectes, dont il est victime en France).

Les deux espèces gravement menacées suivant de plus près les tendances nationales sont la Cigogne noire et la Pie-grièche grise, toutes deux considérées comme en danger d'extinction (EN) en France, mais qui semblent prendre des trajectoires bien différentes : la première, bien que plus rare, est en phase d'expansion, alors que la seconde est celle qui, parmi toutes les espèces nicheuses de France, a connu la plus forte régression géographique au cours des vingt dernières années. Ce déclin de la Pie-grièche grise est particulièrement marquant en Picardie : alors que celle-ci était encore assez fréquente jusque dans les années 1990, seuls 2 à 4 couples reproducteurs étaient encore recensés en 2011. Ainsi sera-t-elle très vraisemblablement la prochaine espèce nicheuse à disparaître de notre région, tout comme elle a récemment disparu de la région voisine du Nord – Pas-de-Calais.



Pie-grièche grise

©Jean-Loup RIDOU

Les 23 espèces considérées – à un niveau inférieur – comme en danger (EN) en Picardie suivent plus ou moins le même schéma : les différences les plus importantes notées avec le statut national tiennent soit à ce que les espèces concernées se trouvent dans notre région en limite de leur aire de répartition naturelle, généralement définie par les conditions climatiques ou géographiques (cas du Petit-duc scops, du Pipit rousseline ou du Cincle plongeur, par exemple), soit à ce que les sites susceptibles de les accueillir sont relativement réduits en nombre ou en superficie. Le Faucon pèlerin, qui n'est en mesure de fixer son nid que sur les quelques kilomètres de falaises littorales ou sur de rares bâtiments élevés çà et là dans la région, en est un bon exemple. Plus d'un tiers de ces espèces en danger (dont la Marouette



Fuligule milouin

©Pascale BÉCUE

ponctuée, le Blongios nain ou le Fuligule milouin, par exemple) sont très étroitement liées aux zones humides, milieux qui n'ont cessé de régresser ou de se dégrader durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement à l'intérieur des terres et peut-être plus en Picardie que dans certaines autres régions de France – bien que ce phénomène soit malheureusement généralisé au pays tout entier.

Deux espèces sont exposées à ce même niveau de menace à l'échelle régionale et à l'échelle nationale, à savoir : la Bécassine des marais et le Râle des genêts, toutes deux fortement liées au systèmes prairiaux humides (pâtures et prairies de fauche inondables en secteurs de vallées) qui, eux aussi, ont régressé en qualité et en superficie avec l'intensification de l'agriculture et des pratiques d'élevage.

Les différences entre degrés de menace régionaux et nationaux s'amenuisent à mesure que diminue cette menace. Les mêmes mécanismes sont – peut-être de façon un peu moins détermi-

Ainsi, parmi les 11 espèces évaluées comme en danger critique d'extinction (CR) dans notre région, les écarts de statuts les plus importants sont notés pour le Pouillot de Bonelli et le Milan noir, espèces plutôt « méridionales », toutes deux évaluées comme de préoccupation mineure (LC) en France, et dont la mauvaise situation en Picardie s'explique surtout par le fait qu'elles n'y trouvent pas les conditions climatiques naturelles permettant l'essor – ou même le maintien à un niveau significatif – de leurs populations : les effectifs régionaux de chacune de ces deux espèces se limitent finalement à moins d'une dizaine de couples reproducteurs mais, avec ce recul, on peut relativiser les préoccupations autour de celles-ci dans notre région.

Le Traquet motteux, quasi menacé (NT) en France et a priori moins sensible à notre climat, connaît une situation assez comparable : alors qu'il affectionne dans notre pays les étages alpins et subalpins des massifs montagneux, les quelques secteurs encore propices à son installation en Picardie, localisés sur la frange littorale, abritent

nante – toujours en jeu : rareté naturelle des milieux exploitables du fait des conditions climatiques (pour l'Alouette lulu, le Bruant zizi et l'Engoulevent d'Europe, par exemple) ou géographiques (cas du Fulmar boréal et du Goéland brun, notamment), ou dégradation de ces milieux par les activités humaines (pour les espèces de bocage que sont la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet par exemple, ou pour les oiseaux se reproduisant en zone humide, comme le Canard chipeau ou la Cisticole des joncs). Les effets néfastes de ces activités humaines sont parfois contrebalancés par la création de sites utilisables – au moins pour un temps – par certaines espèces : ainsi, la Sterne pierregarin et le Petit Gravelot profitent des gravières creusées en vallée de l'Oise pour l'extraction de granulats ; le Grèbe à cou noir et l'Échasse blanche investissent essentiellement des bassins de décantation des industries agroalimentaires et l'Œdicnème criard s'accommode très bien – là où la nature du sol le permet – des grandes superficies consacrées en Picardie à la culture de la betterave. Ces quelques exemples « positifs » ne doivent toutefois pas faire oublier que ces activités, en causant la disparition ou l'altération de biotopes favorables à quantités d'autres espèces, qu'il s'agisse d'espèces végétales ou d'autres espèces animales, sont globalement dommageables au maintien de la biodiversité, dans notre région comme ailleurs en France.



Fulmar boréal

©Aurélien AUDEVARD

Pour finir, seules 9 espèces se portent apparemment mieux en Picardie que sur la moyenne du territoire français : certaines d'entre elles fréquentent largement les milieux cultivés (Linotte mélodieuse, Bruant proyer, Bruant jaune et Fauvette grisette), d'autres les zones forestières ou périforestières (Mésange noire, Gobemouche gris et Bouvreuil pivoine) et une seule semble encore exploiter de façon optimale les derniers secteurs de prairies humides de la région, à savoir le Pipit farlouse. Cependant, plusieurs de ces espèces « en bonne santé » présentent tout de même sur la période récente une nette tendance à la baisse de leurs populations régionales.



Pipit farlouse

©Cédric ROUSSEAU

Tout comme les espèces plus ou moins menacées évoquées précédemment, de multiples autres espèces encore communes et dont l'évolution récente des effectifs n'est pas immédiatement préoccupante sont en effet d'ores et déjà fortement affectées par les mutations environnementales attribuables aux activités humaines. À contrario, comme cela a déjà été mentionné, un certain nombre d'espèces de l'avifaune picarde ont également su en tirer parti. Dans une région aussi anciennement occupée et transformée par l'homme que la Picardie, les milieux complètement naturels sont exceptionnels, pour ne pas dire quasiment inexistantes, et la diversité biologique actuelle de ce territoire est héritée d'une interaction permanente entre *Homo sapiens* et la nature.

Sans chercher à approfondir ici cette question, mais dans le simple but de l'illustrer, il est intéressant d'avoir à l'esprit que des oiseaux tels que Martinets noirs, Hirondelles rustiques et de fenêtre devaient disposer de bien peu de sites où installer leurs nids avant que ne s'offrent à eux les constructions humaines. Globalement, avec le développement de la civilisation, les espèces de milieux ouverts ont vu leurs territoires étendus par la déforestation, alors que celles qui étaient inféodées aux forêts ont vu le leur fondre

comme neige au soleil. Certaines de ces évolutions sont à peu près stabilisées désormais mais, dans le détail, l'espace est en perpétuel changement et le maintien d'un état boisé, ou au contraire ouvert, ne signifie pas pour autant que les habitats disponibles pour les oiseaux – et pour la faune en général – ne sont pas en cours de modification.

Aujourd'hui, les pressions qui pèsent sur l'avifaune régionale sont multiples, mais on pourra essentiellement citer :

- **La destruction et l'artificialisation des milieux naturels et ruraux** : l'étalement de l'urbanisation et la multiplication des axes routiers continuent à faire disparaître sous l'asphalte des espaces initialement riches en oiseaux. Corollaire plus ou moins immédiat de cette expansion urbaine, la modernisation du réseau routier permettant l'intensification du trafic et l'augmentation des vitesses de circulation génère une mortalité considérable pour certaines espèces vulnérables (rapaces nocturnes notamment). De même, et bien que les effets en soient encore globalement peu étudiés, la création de nouvelles lignes de transports de l'électricité constitue une source de mortalité supplémentaire pour certaines espèces de grande envergure (collisions de grands échassiers et de rapaces avec les lignes électriques).



Effraie des clochers victime de la circulation routière

©Cédric ROUSSEAU



Uniformisation du paysage rural

©Thierry RIGALUX

• **La banalisation continue des agro-écosystèmes**, déjà bien malmenés par l'emploi généralisé de pesticides dont les conséquences, si elles sont peut-être un peu moins manifestes aujourd'hui, ont pu être dramatiques par le passé. La pratique du remembrement, particulièrement intense entre les années 1960 et 1980, n'a en effet jamais véritablement cessé; elle a même connu dernièrement une phase de recrudescence en réponse aux difficultés rencontrées par les filières agricoles extensives – l'élevage laitier en particulier – et à la disparition des exploitations de taille modeste. La perte de surfaces de prairies au profit de l'agriculture intensive et la régression constante du linéaire de haies et de talus sont particulièrement perceptibles dans les secteurs de tradition bocagère de la plaine maritime picarde, du pays de Bray et de Thiérache. Les quelques opérations de replantation de haies ici ou là ne doivent pas faire illusion quant à cette tendance qui s'est propagée à toute

la région et à laquelle Rougequeue à front blanc et Chouettes chevêches, pour ne citer que ces deux espèces, risquent de payer un lourd tribut. Plus généralement, c'est une part non négligeable des oiseaux fréquentant les milieux ouverts qui a fortement pâti de la simplification des paysages agricoles. Le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) mis en place sur l'initiative du Muséum National d'Histoire Naturelle a permis de révéler ou de confirmer le déclin de nombreuses populations d'oiseaux, telles celles de l'Alouette des champs dont la Picardie reste cependant l'un des relatifs bastions en France.

• **La dégradation des zones humides**, du fait d'une multitude de facteurs : la pollution chimique des eaux, l'abandon de pratiques d'entretien traditionnelles qui avaient maintenu des milieux ouverts (fauche des roselières, pâturage bas-marais...), l'augmentation des prélèvements d'eau à des fins diverses, en particulier pour l'irrigation agricole (pourtour des marais de Sacy, des marais de la Souche, abords des marais arrière-littoraux) ou encore l'extraction de granulats alluvionnaires. Les gravières résultant de cette exploitation, lorsqu'elles sont apparues en lieu et place de milieux déjà dégradés et dans la mesure où elles sont convenablement réaménagées à des fins de favorisation de la biodiversité, sont parfois très intéressantes pour les oiseaux d'eau. Quelques espèces en ont manifestement profité, comme la Sterne pierregarin, déjà citée, dont le développement en Picardie est sans doute assez largement lié à la multiplication de ces carrières. Toutefois, ceci ne compense pas la disparition d'espèces originales bien adaptées aux milieux disparus. Les espèces des prairies de fauche ou des roselières sont ainsi menacées par la restriction permanente de leurs habitats : Râle des genêts, Locustelle luscinoïde, Rousserolle turdoïde, Butor étoilé... ont désormais atteint des niveaux de rareté préoccupants dans notre région.



Effets du rejet d'eaux domestiques dans le marais de Sailly-Bray (80)

©Rémi FRANÇOIS



Coupe rase en forêt de Laigue (60)

©Thierry RIGALUX

• **L'intensification des pratiques sylvicoles** : le rajeunissement dynamique des peuplements forestiers prônés par les instances professionnelles en réponse au changement climatique et au renchérissement des énergies fossiles – qui a donné une impulsion forte à l'utilisation du bois comme source énergétique – menace les vieux peuplements forestiers, aux arbres matures ou sénescents. Cette évolution risque de priver de multiples espèces cavernicoles de leurs sites de reproduction. Quel avenir, dans ces forêts de l'Oise et de l'Aisne ?

• **Le développement intensif des parcs éoliens** est une autre source de préoccupations, plus en général pour les pertes d'habitat qu'il pourrait provoquer qu'à cause de la mortalité directe produite par collisions qui, elle, semble rester infiniment plus

faible que celle imputable à la circulation routière (mais d'autres groupes de faune, notamment les chiroptères, peuvent être plus fortement impactés). Pour autant, il ne faut pas négliger le risque qu'un développement éolien insuffisamment maîtrisé pourrait faire courir par endroits à quelques espèces. En particulier, le rôle important de halte migratoire joué à l'égard de certaines espèces (vanneaux et pluviers principalement) par quelques secteurs d'agriculture intensive – dans le Santerre par exemple, par ailleurs très pauvre sur le plan de la diversité biologique – pourrait s'en trouver fortement altéré. En cela, le respect scrupuleux des préconisations formulées dans le plan régional de développement éolien sera primordial.

• **L'essor d'activités de loisir ou de sports dits « de nature »** dont les pratiquants n'ont pas toujours conscience des impacts potentiels sur l'avifaune. Particulièrement perceptibles là où la pression touristique est la plus forte (en baie de Somme, notamment), ces dérangements peuvent affecter les oiseaux à différents moments de leur cycle de vie : envols provoqués dans les repaires de limicoles et de laridés par le survol en paramoteur ou le passage de cavaliers,



Parc éolien

©Yves DUBOIS



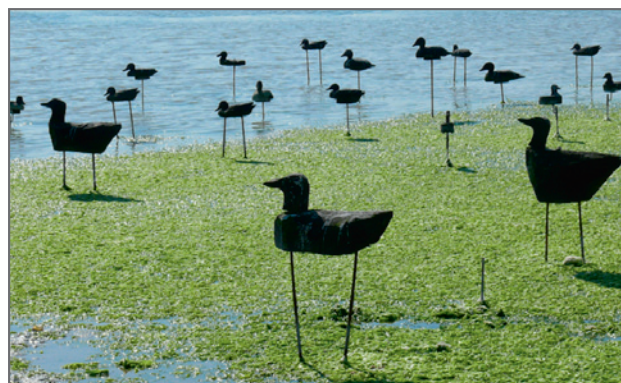
Dérangement de l'avifaune en baie de Somme

©Thierry RIGAUX

occupation de zones de nourrissage par la présence sur les plages de baigneurs ou de promeneurs, et en mer par la pratique de la navigation de plaisance ou du jet-ski, perturbations de la nidification de certaines espèces dans des milieux où leur présence n'est pas évidente pour les personnes non averties (risque de piétinement des couvées d'oiseaux nichant au sol, pratique intempestive du moto-cross ou du quad sur les chemins agricoles ou forestiers). La pêche en eau douce également peut présenter certains aspects préjudiciables : le non respect – le plus souvent involontaire – de la quiétude des oiseaux, tant en période d'hivernage que de nidification, une gestion de niveaux d'eau et un entretien des berges ne tenant que rarement compte de la faune présente et des conditions permettant son maintien et, il faut aussi le dire, un regard négatif porté sur quelques espèces perçues comme concurrentes (hérons, grèbes et cormorans), parfois

suivi d'actes répréhensibles. Comme au sujet de l'étalement urbain, cette question qui touche au partage de l'espace entre l'homme et la nature est assez délicate. Il n'est évidemment pas envisageable de créer des sanctuaires dans lesquels toute activité humaine pouvant perturber l'avifaune serait interdite. L'étendue cumulée de tels lieux – où il serait d'ailleurs bien difficile de contrôler le strict respect de la réglementation, comme on peut déjà le constater au sein des quelques réserves de notre région – serait de toute façon bien insuffisante pour assurer durablement un avenir aux populations d'espèces malmenées sur tout le reste du territoire. La réponse à ce problème réside donc plutôt dans l'acceptation par le plus grand nombre d'une juste cohabitation avec la faune qui nous entoure, qui passe de fait par des actions d'information et de sensibilisation.

• **La chasse**, en particulier celle aux oiseaux d'eau, peut avoir des effets contrastés en matière de conservation. Cette activité de loisir se traduit par des prélèvements souvent impressionnants – notamment lors d'événements climatiques particuliers amenant en Picardie d'importantes quantités d'oiseaux provenant de pays dans lesquels leur tranquillité est bien mieux respectée – mais qui ne sont pas nécessairement incompatibles avec le renouvellement des populations lorsque celles-ci sont suffisamment dynamiques. Elle devient plus problématique quand ces prélèvements portent sur des espèces en mauvais état de conservation et quand, pratiquée trop largement sur l'ensemble des zones favorables, elle interdit ou réduit les stationnements. Cependant, malgré des pratiques très contestables (comme l'importance des opérations d'introduction ou de consolidation d'espèces allochtones telles que la Perdrix rouge et le Faisan vénéré), cette activité qui participe parfois au maintien en bon état de certains milieux naturels est loin d'être aussi préoccupante et pénalisante pour l'avifaune que quelques-unes des pressions énoncées ci-dessus. Pour autant, il faut encourager les instances cynégétiques à développer des actions d'information et de sensibilisation auprès des chasseurs en faveur de l'évolution de certaines de leurs pratiques, comme l'entretien des marais et des abords de huttes, encore trop souvent réalisé en pleine période de reproduction des oiseaux. Des efforts doivent également encore être fournis pour que soit observé le strict respect des espèces protégées.



Chasse au gibier d'eau

©Thierry RIGAUX

Dans l'ensemble, à l'heure où est portée une attention particulière à la fragmentation des espaces naturels – ayant conduit à la notion aujourd'hui popularisée de « trame verte et bleue » à consolider ou à reconstruire –, on pourrait penser que les oiseaux sont, par rapport à d'autres catégories d'animaux, globalement assez peu sensibles au morcellement de leurs milieux de vie : leur capacité à se déplacer rapidement, sur des distances parfois longues, leur permet de traverser sans trop de difficultés des ruptures dans leurs habitats de prédilection. Mais nous avons vu plus avant que c'est parfois au prix d'une mortalité non négligeable, lorsqu'il s'agit notamment de traverser des routes très empruntées. De plus, accepter une accentuation de la fragmentation des territoires, c'est rendre plus incertaine leur exploitabilité par les oiseaux en termes d'accès à la nourriture et aux sites potentiels de nidification, le tout dans un périmètre rendant les dépenses énergétiques acceptables.

En définitive, le devenir des oiseaux dans notre région – et, plus largement, celui des autres pans de la diversité biologique présente sur notre planète – dépendra fortement de la conservation des habitats dont ils ont besoin. À l'occasion de la présentation de chacune des espèces concernées par cet ouvrage, nous évoquerons chaque fois que nécessaire les pressions dont elles font l'objet et les pistes d'actions qui pourraient être suivies en leur faveur. Bien souvent, l'avenir des zones humides et l'évolution de l'agriculture seront présentés comme déterminants pour le maintien de ces espèces. Comme bon nombre des oiseaux rencontrés en Picardie partagent leur vie entre des contrées tantôt nordiques, tantôt très méridionales (et même subsahariennes), c'est à l'échelle internationale qu'il conviendrait de mettre en œuvre des plans de conservation. Et cette exigence d'une action globale s'impose évidemment pour limiter au maximum l'ampleur des changements climatiques à venir qui ne seront pas sans provoquer d'importantes perturbations dans le fonctionnement des écosystèmes. Exerçons à minima la responsabilité qui est la nôtre en faisant en sorte que la Picardie apporte sa contribution à ce défi international et qu'elle reste la plus accueillante possible pour les millions d'oiseaux qui s'y reproduisent, y hivernent ou la traversent.





©Sylvain CORDELIER

*Le Guêpier d'Europe, une espèce aux allures «exotiques»  
qui se reproduit pourtant bel et bien chaque année en Picardie*

## Le contenu de l'ouvrage : description des monographies consacrées aux différentes espèces et clés de lecture

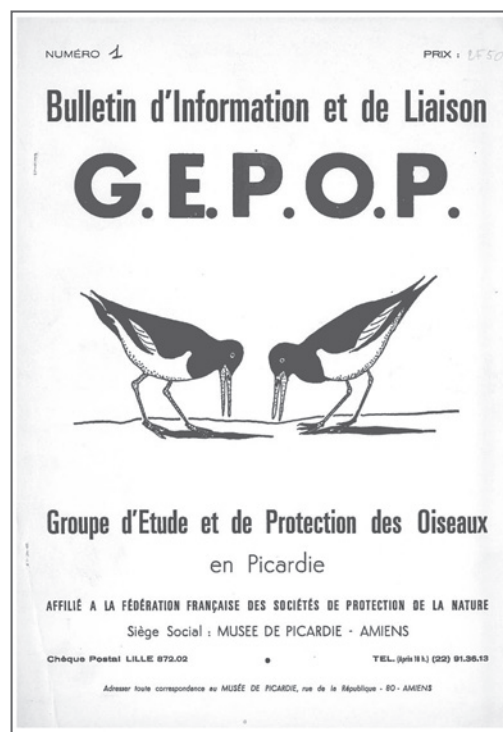
### Choix des espèces traitées

Sont présentées dans cet ouvrage, au travers de monographies distinctes, l'ensemble des espèces d'oiseaux, des plus communes aux plus exceptionnelles, dont il apparaît qu'elles ont fait l'objet d'au moins une observation en Picardie depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, voire exceptionnellement plus tôt. Le choix de cette période initiale se justifie par le fait que les premiers véritables écrits ornithologiques traitant de l'avifaune régionale, ou faisant mention d'observations émanant de la région, datent du milieu de ce siècle, en particulier le catalogue faunistique de l'arrondissement d'Abbeville dressé par BAILLON en 1833, puis commenté par MARCOTTE près de trente ans plus tard. Si, pour cette époque ancienne, seule la littérature scientifique (incluant la description de collections d'oiseaux naturalisés, telles la collection Marmottan inventoriée par MÉNÉGAUX en 1912) est en mesure de faire foi, la démocratisation et l'essor de l'ornithologie de terrain à partir de la fin des années 1960, en générant un afflux grandissant de données, a rendu nécessaire la centralisation locale de celles-ci, en particulier par des structures associatives telles que le GEPOP en 1970, (Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Picardie), la Centrale Ornithologique Picarde en 1983 ou encore le GEOR 60 (Groupe d'Études Ornithologiques de l'Oise) en 1986. Dans le même temps, la création d'instances en mesure de valider les observations d'oiseaux sortant de l'ordinaire devenait indispensable. C'est ainsi que naquit le CHN (Comité d'homologation national) en 1983, chargé de rendre un avis sur les observations d'oiseaux rares réalisées sur l'ensemble du territoire national. Dans la foulée, à plus ou moins long terme, des déclinaisons régionales de cette structure ont vu le jour, notamment en Picardie où, du fait d'un contexte quelque peu tourmenté au sein de la communauté ornithologique, le CHR (Comité d'homologation régional) n'a malheureusement pas connu de fonctionnement normal et régulier avant le début de l'année 2011. À ce jour, seules les données originales examinées et authentifiées par l'une

ou l'autre (en fonction du statut de l'espèce) de ces instances peuvent être considérées comme valides, et à priori justifier l'inscription d'une nouvelle espèce à la liste des oiseaux de Picardie. C'est ainsi, par exemple, qu'en l'absence de toute demande d'homologation nationale, l'hypothétique observation d'un Bruant nain *Emberiza pusilla* dans l'Aisne en 2004 signalée dans les pages de *L'Oiseau Magazine*, revue nationale « grand public » de la LPO, n'a pu être prise en considération. Officiellement, cette espèce ne fait donc toujours pas partie de l'avifaune de Picardie. Néanmoins, un certain nombre de « premières régionales » ont pu être réalisées avant la mise en place de ces comités d'homologation (en particulier celui très tardif du CHR Picardie) mais ont généralement été relatées au sein des revues spécialisées de portée nationale ou régionale, en particulier dans *L'Avocette*, revue naturaliste régionale née en 1977 et encore actuellement éditée par Picardie Nature. Par ailleurs, certaines observations un peu plus récentes, généralement circonstanciées mais publiées sans avoir été soumises à homologation, ont parfois été reprises ; il est alors bien précisé dans le texte que ces données n'ont pas été homologuées. Ces observations – notamment les plus anciennes –, sans autre forme de validation que leur acceptation tacite par la communauté ornithologique, peuvent toujours être sujettes à caution et doivent, dans certains cas, être considérées avec précaution ; elles ont néanmoins été reprises ici car elles restent la seule base à partir de laquelle il est possible de dresser une liste officielle des oiseaux de Picardie.



Le Bécasseau falcinelle, espèce de catégorie A relativement rare en France dont les apparitions sont à priori toutes d'origine naturelle. ©Grégory LÉPOUTRE



Premier numéro du bulletin d'information du GEPOP, 1971

Se posait également la question de traiter ou non des oiseaux visiblement ou éventuellement échappés de captivité, ou même des espèces exotiques, introduites il y a plus ou moins longtemps en Europe, en France et en Picardie et qui y vivent aujourd'hui avec un comportement sauvage. Il a en définitive été décidé de suivre la position des rédacteurs du *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (NIOF) paru en 2008, qui ont appliqué à l'échelon national le classement en différentes catégories (catégories A à E) établi par la Commission de l'avifaune française (CAF). Le corps principal de l'ouvrage est ainsi constitué des monographies consacrées aux espèces observées en Picardie (dans les conditions précisées ci-avant) inscrites sur la liste officielle des oiseaux de France comme appartenant à au moins l'une des catégories suivantes :

- la **catégorie A**, regroupant les espèces présentes à l'état sauvage depuis 1950 en France métropolitaine, y compris la frange maritime, et dont l'origine naturelle d'au moins un individu ne fait pas de doute ;
- la **catégorie B**, où sont répertoriées les espèces notées à l'état sauvage sur la même aire géographique, mais qui n'ont plus été observées depuis 1949 ;

## 26 • Les oiseaux de Picardie

- la **catégorie C**, rassemblant les espèces introduites en France ou échappées de captivité qui s'y reproduisent sans apport supplémentaire d'origine humaine ou qui, parfois présentes dans les mêmes conditions dans les pays voisins, ont pu être vues en France à l'occasion du déplacement spontané de certains individus.

En dépit de l'origine parfois « douteuse » d'oiseaux observés dans la région (individus manifestement échappés de captivité mais appartenant à une espèce dont une ou plusieurs apparitions en France sont reconnues comme spontanées), c'est donc au titre de leur statut national que certaines espèces sont présentées dans ce corpus principal.

Les deux dernières catégories concernent les espèces observées à l'état libre mais dont, en l'absence de toute preuve formelle, la présence naturelle dans le pays paraît peu probable (**catégorie D** : espèces dont l'origine naturelle est théoriquement possible, mais dont l'arrivée en France, compte tenu des mentions disponibles, a pu être aidée par l'homme), voire impossible (**catégorie E** : espèces dont



L'Ochette d'Égypte, espèce classée en catégories B et C

©Jean-Michel LECAT

les observations en France sont attribuables à des lâchers volontaires ou à des individus échappés de captivité, parmi lesquelles certaines ont pu se reproduire ponctuellement mais ne sont pas parvenues à constituer des populations stables en l'absence d'apports d'origine humaine). Il a été choisi ici de présenter au sein d'une même annexe, placée en fin d'ouvrage, les espèces appartenant à l'une ou l'autre de ces deux catégories. Des précisions supplémentaires quant à ces deux catégories et au choix des espèces citées seront données en introduction à cette annexe.

Signalons qu'une même espèce peut parfois être classée dans deux catégories distinctes. L'Ochette d'Égypte, par exemple, est considérée comme appartenant aux catégories B et C : en effet, si les mentions les plus anciennes de l'espèce en France peuvent être attribuées à des oiseaux d'origine sauvage, il est pour ainsi dire devenu impossible (en dehors de preuves formelles obtenues par marquage des oiseaux) de préciser l'origine des individus observés à l'époque contemporaine tant ses populations se sont acclimatées et développées en Europe.

### Taxonomie, ordre des monographies spécifiques et en-têtes de présentation

Les monographies traitant des espèces de catégories A, B et C rassemblées dans le présent ouvrage se succèdent suivant l'ordre taxonomique établi par la CAF dans la liste 2011 des oiseaux du Paléarctique occidental<sup>1</sup>.

Comme le montre l'exemple suivant, chaque article est précédé d'un cartouche donnant le nom vernaculaire et le nom scientifique actuellement en vigueur de l'espèce présentée (l'existence de synonymes usuels ou de dénominations plus anciennes est généralement mentionnée dans le texte) :

Cet en-tête comporte également les informations énoncées ci-après.

#### Classification

Sont indiqués l'ordre systématique et la famille d'appartenance de l'espèce présentée.

#### Catégorie d'inscription sur la liste des oiseaux de France

Il nous a semblé intéressant de faire apparaître la ou les catégories dans lesquelles l'espèce est inscrite sur la liste des oiseaux de France métropolitaine, dans la mesure où cette information renseigne parfois sur le contexte donnant lieu à l'observation de certaines espèces en Picardie (cas des populations férales, notamment).

#### Protection réglementaire

Il est fait mention, le cas échéant, du statut d'espèce protégée en France (conformément à l'article L. 411-1 du code de l'environnement et à la directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages). La situation réglementaire renseignée est celle ayant cours en décembre 2012.

**Grèbe à cou noir** A  

*Podiceps nigricollis* **Espèce protégée**

**Podicipédiformes/Podicipédidés**   



©Édouard DANSETTE

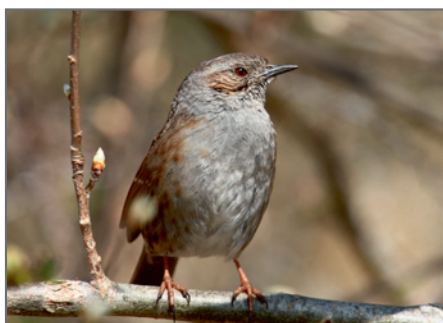
1 *Ornithos* 18-3 (2011) : I-XXVIII

À noter que, en dehors de quelques rares espèces nouvelles en France au statut de protection encore indéfini, une espèce non protégée est par défaut considérée comme chassable et que, parmi les espèces protégées, certaines peuvent parfois faire l'objet d'actions de régulation strictement encadrées.

### Statut régional

Une première série de pictogrammes résume le statut régional de chaque espèce en Picardie (sédentaire, visiteuse, nicheuse) avec indication sommaire de son abondance et de sa répartition sur le territoire picard. Ainsi considérera-t-on :

Les **espèces sédentaires** dont une partie significative des populations présentes en Picardie le sont de façon permanente au cours de l'année et y mènent leur cycle entier de reproduction (en dépit d'éventuels mouvements postnuptiaux d'ampleur limitée concernant certaines espèces). On distinguera parmi celles-ci les espèces :



L'Accenteur mouchet, oiseau commun essentiellement connu comme sédentaire en Picardie ©Pascale BÉCUE

- 🏠 **Communes à assez communes**, réparties de façon relativement homogène sur le territoire régional et souvent aptes à occuper des milieux variés;
- 🏠 **Peu communes ou localisées** en raison d'exigences écologiques fortes ne leur permettant d'exploiter qu'une partie réduite du territoire régional. En général, ces espèces sont de répartition plutôt inhomogène, mais certaines d'entre elles peuvent être abondantes localement (par exemple, les espèces inféodées aux zones humides);
- 🏠 **Assez rares à rares** qui, parmi les espèces précédentes, ne présentent que des populations reproductrices particulièrement réduites (estimées à moins de 100 couples);
- 🏠 **Exceptionnelles**, connues pour être sédentaires ailleurs en France, mais dont la présence continue en Picardie est très irrégulière ou ne repose que sur de rares observations, parfois sans preuve réelle de reproduction.

Les **espèces visiteuses** pour lesquelles une grande partie des individus rencontrés en Picardie n'y sont présents que pour une période limitée, allant du simple survol de la région lors de leurs migrations au séjour prolongé de plusieurs mois pour y passer l'hiver ou s'y reproduire. Parmi celles-ci, on distinguera les espèces :

- 🦋 **Communes à assez communes**, vues annuellement en Picardie, avec des effectifs plus ou moins importants et sur une grande partie du territoire;
- 🦋 **Peu communes ou localisées**, observées annuellement en Picardie mais qui, bien que parfois abondantes localement, ne sont aptes à exploiter durant leur séjour que certains types de milieux dont la surface totale est relativement réduite;
- 🦋 **Rares**, pour lesquelles les observations en Picardie ne sont pas régulières ou, si elles le sont, ne concernent toujours qu'un nombre très réduit d'individus;
- 🦋 **Exceptionnelles**, dont la présence en Picardie est accidentelle ou n'a été que très rarement détectée.



La Grande Aigrette, espèce visiteuse localisée et nicheuse rare en Picardie ©Julien BOULANGER



La Huppe fasciée, espèce visiteuse rare, nicheuse exceptionnelle et considérée comme en danger d'extinction en Picardie ©Édouard DANSETTE

Les **espèces nicheuses** qui, parmi les espèces sédentaires ou visiteuses, séjournent ou viennent en Picardie pour s'y reproduire. On distinguera parmi celles-ci les espèces :

- ● **Communes à assez communes**, nichant chaque année sur une grande partie du territoire régional avec des effectifs plus ou moins importants;
- ● **Peu communes ou localisées**, nichant annuellement en Picardie et parfois abondantes localement, mais ne pouvant exploiter qu'une partie réduite du territoire régional lors de leur cycle de reproduction;
- ● **Assez rares à rares**, qui, parmi les espèces précédentes, nichent irrégulièrement en Picardie ou ne présentent que des populations reproductrices particulièrement réduites (estimées à moins de 100 couples);
- ● **Exceptionnelles**, n'ayant niché que de façon très ponctuelle au cours des trente dernières années en Picardie.

On remarquera que toutes les espèces déclarées sédentaires sont également signalées en tant que nicheuses dans la région, quand bien même une partie seulement des populations présentes s'y reproduirait. Le classement de certaines espèces dans l'une ou l'autre de ces catégories s'est en revanche parfois avéré délicat et pourra paraître schématique aux yeux du lecteur averti. En particulier, en l'absence de marquage individuel (par le baguage notamment), le statut sédentaire de tout ou partie des populations d'une espèce donnée est, en toute rigueur, difficile à établir compte tenu d'une possible rotation parmi ses individus : la possibilité d'observer une espèce toute l'année ne permet pas d'affirmer l'absence d'une éventuelle redistribution spatiale saisonnière de ses populations. Nous avons toutefois considéré comme sédentaires tout un ensemble d'espèces présentes tout au long de l'année quand la sédentarité d'une partie des individus nous est apparue comme hautement vraisemblable. Dans tous les cas, nous invitons le lecteur à se référer aux textes pour obtenir des informations plus

## 28 • Les oiseaux de Picardie

précises sur le statut de chacune des espèces en Picardie et sur l'évolution de ce statut dans le temps (périodes de présence, estimation des effectifs reproducteurs, effectifs remarquables notés en migration ou en hivernage...).

### Degrés de menace

Pour finir, une seconde série de pictogrammes sur fond coloré indique le degré de menace auquel est exposée l'espèce en tant que nicheuse en Picardie, en France et dans le Monde, selon les critères fixés par l'UICN (voir la section de l'ouvrage intitulée *Espèces menacées en Picardie et pressions s'exerçant sur l'ensemble de l'avifaune régionale*, en précisant ici pour complément que le degré de menace indiqué pour l'échelon mondial est celui qui était accessible en décembre 2012 par recherche sur le site Internet de l'UICN<sup>2</sup>).

On reconnaîtra ainsi (pour le cas illustré ici pour exemple de l'échelon régional) les niveaux :



**Préoccupation mineure (LC)**



**En danger critique (CR)**



**Quasi menacée (NT)**



**Disparue au niveau régional (RE)**



**Vulnérable (VU)**



**Données insuffisantes (DD), Non applicables (NA) ou Non évaluée (NE)**



**En danger (EN)**

### Photographie illustrative

À l'exception de quelques espèces particulièrement rares en Picardie ou même en France, une photographie représente l'oiseau dont il est question. Chez de nombreuses espèces, la variabilité du plumage pouvant être importante en fonction du sexe et de l'âge des individus, ainsi que du moment de leur cycle de vie auquel ils sont photographiés (plumage nuptial ou internuptial, périodes de mue), ces clichés – qui ne mettent d'ailleurs pas nécessairement en avant les critères distinctifs – ne doivent pas être considérés comme des éléments suffisant à l'identification. Sur ce point, nous renvoyons le lecteur vers les meilleurs guides spécialisés disponibles dans le commerce.

### Contenu des monographies spécifiques

Le texte de chacune des monographies aborde, de manière informelle, les aspects suivants :

- la distribution mondiale et éventuellement nationale de l'espèce (en s'inspirant très largement, en règle générale, des informations proposées par le *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (NIOF), encore récent);
- le statut régional et les types de milieux fréquentés;
- autant que possible, l'importance des effectifs nicheurs, hivernants ou en transit;
- la répartition régionale des populations ou des observations et le cycle annuel;
- l'historique de l'espèce dans la région et les tendances perceptibles.

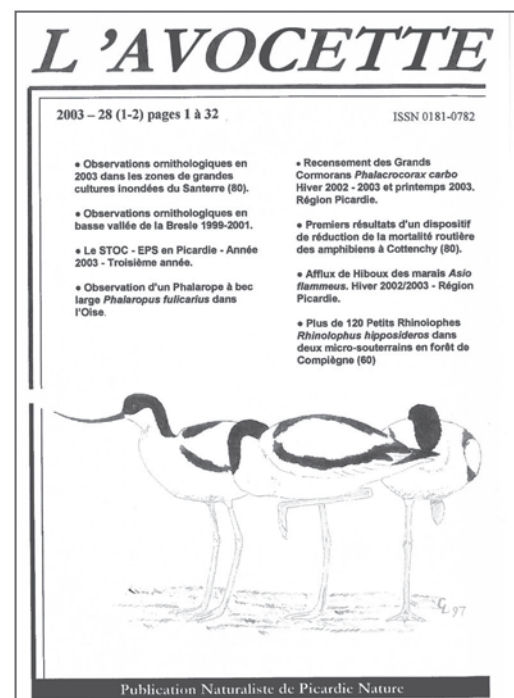
Sont parfois donnés aussi quelques informations concernant la biologie ou l'identification de l'espèce et, en fin d'article, des éléments de bibliographie spécifique donnés en complément de la bibliographie générale utilisée pour l'ensemble de l'ouvrage (en particulier lorsque des articles consacrés à l'espèce sont parus dans la revue naturaliste régionale *L'Avocette* ou dans la revue *Avifaune picarde*, élaborée et diffusée de 1996 à 2007 par le Groupe Ornithologique Picard).

### Origine des informations utilisées

#### Principaux ouvrages consultés

Parmi les productions de portée nationale, le *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (2008) a été une référence majeure pour structurer l'ouvrage et de laquelle de nombreuses informations ont été reprises (distribution mondiale des espèces et répartition sur le territoire national, effectifs nationaux, etc.). Quelques autres documents généraux ou relatifs à des régions voisines, ont été souvent consultés, en particulier :

- le rapport de l'enquête *Limicoles nicheurs de France* paru en 1986;
- *Oiseaux menacés et à surveiller en France* (1999);
- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds : their distribution and abundance* (1997);



*L'Avocette*, revue naturaliste de Picardie Nature

<sup>2</sup> <http://www.uicnredlist.org>

- le rapport de l'Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 1998-1999, produit par l'ONCFS en 2001 ;
- l'Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes (1989).
- Les Oiseaux de la région Nord-Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995, ouvrage paru en 1996 ;

Concernant l'avifaune de Picardie proprement dite, des informations ont fréquemment été tirées de :

- Avifaune de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde (1983) ;
- l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) publié en 1995 ;
- Oiseaux nicheurs menacés de Picardie, (1995) ;
- Les Oiseaux de la Baie de Somme ; inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde (1999) ;
- Oiseaux et Phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde (2003).
- Oiseaux de Picardie, publié par le Groupe Ornithologique Picard en 2007.
- Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant à la mi-janvier en Picardie. Bilan de 15 comptages : 1991 à 2005, réalisé en 2009.

Et, pour la recherche d'informations anciennes :

- le Catalogue des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et mollusques testacés marins, observés dans l'arrondissement d'Abbeville, dressé par BAILLON en 1856 ;
- Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville, version commentée par MARCOTTE en 1860 du catalogue de BAILLON ;
- le Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Muséum d'histoire naturelle de Paris, réalisé par MENÉGAUX en 1937.

Ces différents documents ne sont généralement pas mentionnés dans la bibliographie spécifique pouvant figurer en fin de monographie ; leurs auteurs et références précises sont rappelés en fin d'ouvrage, avec ceux d'autres sources écrites qui ont aussi – mais moins largement – servi à l'élaboration de certains textes.

Enfin, comme signalé plus haut, les articles et notes parus dans *L'Avocette* ou *Avifaune picarde* ont également été compulsés ; ils sont signalés en fin de monographie lorsqu'ils renseignent sur le statut régional de l'espèce traitée. Les synthèses annuelles ou sitologiques parues dans ces revues (la bibliographie complète de *L'Avocette* est disponible sur le site Internet de Picardie Nature<sup>3</sup>) ont bien entendu elles aussi été utilisées, mais ne sont en général pas citées. La liste de ces synthèses figure dans la bibliographie générale située en fin d'ouvrage.

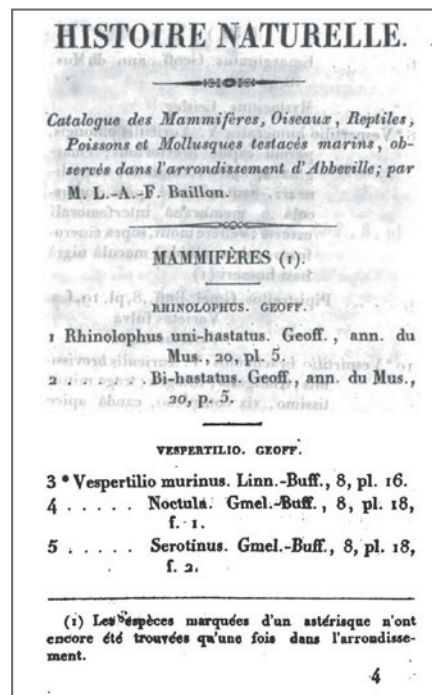
### Exploitation de la base de données de Picardie Nature

La grande majorité des données utilisées pour établir le statut actuel des espèces décrites dans l'ouvrage se rapportent à la période 1995-2010. Toutefois, l'étalement dans le temps de la rédaction de l'ensemble des monographies spécifiques a conduit à une certaine hétérogénéité dans les jeux de données exploités. En effet, la base de données de Picardie Nature a continué de s'enrichir tout au long de la rédaction de l'ouvrage, qui s'est étalée sur plus de deux ans (essentiellement 2010 et 2011). Quelques données complémentaires collectées au cours des années 2011 et 2012 ont parfois été intégrées lorsqu'elles apportaient des informations nouvelles ou des précisions importantes sur le statut des espèces concernées. Au cas où, ponctuellement, d'autres périodes de référence auraient été utilisées pour décrire la situation ou les tendances évolutives relatives à une espèce donnée, cela est précisé dans le texte concerné.



La falaise Bloucard, site d'observation de la migration en Picardie

©Cédric ROUSSEAU



Le « catalogue » de BAILLON

### Valorisation de deux sources d'informations précieuses : suivis localisés de la migration active et enquête STOC-EPS

Deux programmes spécifiques de suivis ont apporté d'importantes informations pour décrire la fréquentation de notre région par un grand nombre d'espèces : d'une part le suivi de la migration active sur certains sites de la région, et de l'autre le programme STOC de suivi temporel des oiseaux communs piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

S'agissant du suivi de la migration active, celui-ci se rapporte le plus souvent à la période postnuptiale et, en tout état de cause, est effectué à partir de points fixes sur des périodes plus ou moins longues à partir du début de matinée. Selon les sites, les comptages peuvent être répétés sur un nombre de jours parfois importants chaque année. C'est surtout au nord de la baie de Somme (où un suivi standardisé a été établi en 2010 et 2011 au banc de l'lette) que cette activité a été développée, mais elle est égale-

3 <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article42>

ment menée en quelques points de l'intérieur de la région, notamment : à Mont-d'Origny dans le département de l'Aisne au lieu-dit « la falaise Bloucard », à Morienvil dans l'Oise au lieu-dit « Brassoir », à Boves dans la Somme au lieu-dit « le Château ». Le bilan quotidien des observations réalisées sur certains de ces sites est accessible sur le site Internet Migraction<sup>4</sup> dédié au suivi de la migration des oiseaux en France ; les données qui y sont consignées se sont avérées extrêmement précieuses pour mieux apprécier la phénologie, l'importance et, dans certains cas, la variabilité des flux migratoires diurnes traversant notre région.

Lenquête STOC-EPS (dont le protocole complet peut être consulté sur le site Internet de science participative Vigie-Nature<sup>5</sup> mis en place par le Muséum) renseigne quant à elle sur l'abondance des oiseaux nicheurs communs. Pour chacun de ses participants, ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnages Ponctuels Simples consiste à noter au printemps de chaque année, à des dates les plus voisines possibles et en des emplacements fixes préalablement tirés au sort, la totalité des oiseaux vus ou entendus en l'espace d'exactly cinq minutes. La répétition de ces relevés, dans des conditions normalisées, permet ainsi d'avoir des informations sur l'évolution dans le temps des populations des espèces contactées. Les résultats nationaux de cette enquête sont régulièrement publiés dans la revue *Ornithos*, éditée par la LPO, et les résultats régionaux font l'objet d'une publication annuelle dans *L'Avocette*.

### Autres sources d'informations

Dans certains cas, la consultation d'observateurs locaux ou de spécialistes régionaux de l'espèce traitée – lorsqu'il ne s'agit pas de l'auteur de la monographie lui-même –, a permis l'apport d'informations intéressantes et inédites qui n'étaient pas connues de la base de données informatisée de Picardie Nature. Lorsque ces informations concernent des espèces rares et n'ont pas fait l'objet d'une validation par le comité d'homologation *ad hoc*, un avertissement est fait au lecteur dans le texte, de même que pour les données non homologuées publiées avant le fonctionnement de ces comités d'homologation ou ayant circulé sur divers sites internet (liste de discussion naturaliste régionale Obspicardie<sup>6</sup>, site ornithomedia.com...).

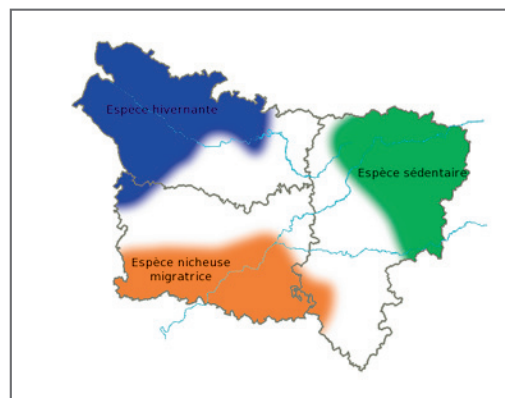
Plusieurs observations d'oiseaux rares sur le territoire picard (et même en France) sont directement extraites des rapports annuels du CHN parus dans la revue nationale *Ornithos* ou de la base de données récemment mise en ligne par le CHN<sup>7</sup> : les ornithologues de passage dans la région n'ont pas toujours, en effet, le réflexe de communiquer leurs observations aux structures locales.

D'autres rapports régulièrement publiés dans *Ornithos* ont également été utiles lorsqu'il s'agissait d'obtenir des informations récentes sur la distribution et les effectifs nationaux de certaines espèces : rapports sur les oiseaux nicheurs rares et menacés en France, rapports du Comité de suivi des migrateurs rares, enquêtes sur les oiseaux allochtones en France... Enfin, les toutes dernières estimations disponibles concernant les effectifs mondiaux d'espèces particulièrement menacées ont pu être reprises sur le site Internet de l'organisation BirdLife International<sup>8</sup> (où sont cités, espèce par espèce, les auteurs de ces estimations).

### Tableaux numériques, graphiques et cartes de répartition

Pour certaines espèces, quand les données disponibles s'y prêtaient, celles-ci ont été retranscrites sous la forme de tableaux ou de graphiques pouvant mettre en évidence un fait intéressant comme une phénologie de présence ou de passage, une tendance forte suivie par les effectifs régionaux, une relation particulière entre les effectifs présents à différents moments de l'année... La signification de ces figures est toujours précisée en légende, de même que la période de référence des données utilisées pour les élaborer.

Enfin, pour une trentaine d'espèces, une carte donne un aperçu de la répartition régionale. Celle-ci, sauf mention contraire précisée en légende, doit être comprise comme montrant les secteurs principaux de la région dans lesquels l'espèce est actuellement présente. Le code couleur utilisé est généralement le suivant : vert pour la répartition d'une espèce sédentaire, orange pour celle d'une espèce nicheuse migratrice et bleu pour les zones de présence d'une espèce hivernante.



En l'absence, à ce jour, de tout outil informatique permettant la production automatisée de cartes de répartition régionale parfaitement représentatives de ce qui est perçu sur le terrain (des questions complexes se posent, telles que la sélection des données espèce par espèce en fonction de la date d'observation et du comportement observé, ou encore celle de la représentation des variations spatiales de densités), ces cartes ont été réalisées « à la main » : au départ calquées sur les distributions spatiales de données affichées dans Clicnat<sup>9</sup>, outil de partage de la connaissance naturaliste régionale mis en place par Picardie Nature, celles-ci ont dans un deuxième temps été affinées par consultation ouverte (via un forum de discussion) auprès des ornithologues membres du réseau géré par l'association. Il a ainsi pu être tenu compte de situations locales qui n'apparaissent pas toujours au seul examen des données informatisées disponibles.

4 <http://www.migraction.net>

5 <http://vigienature.mnhn.fr/page/le-suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>

6 <http://fr.groups.yahoo.com/group/obs-picardie/>

7 <http://www.chn-france.org>

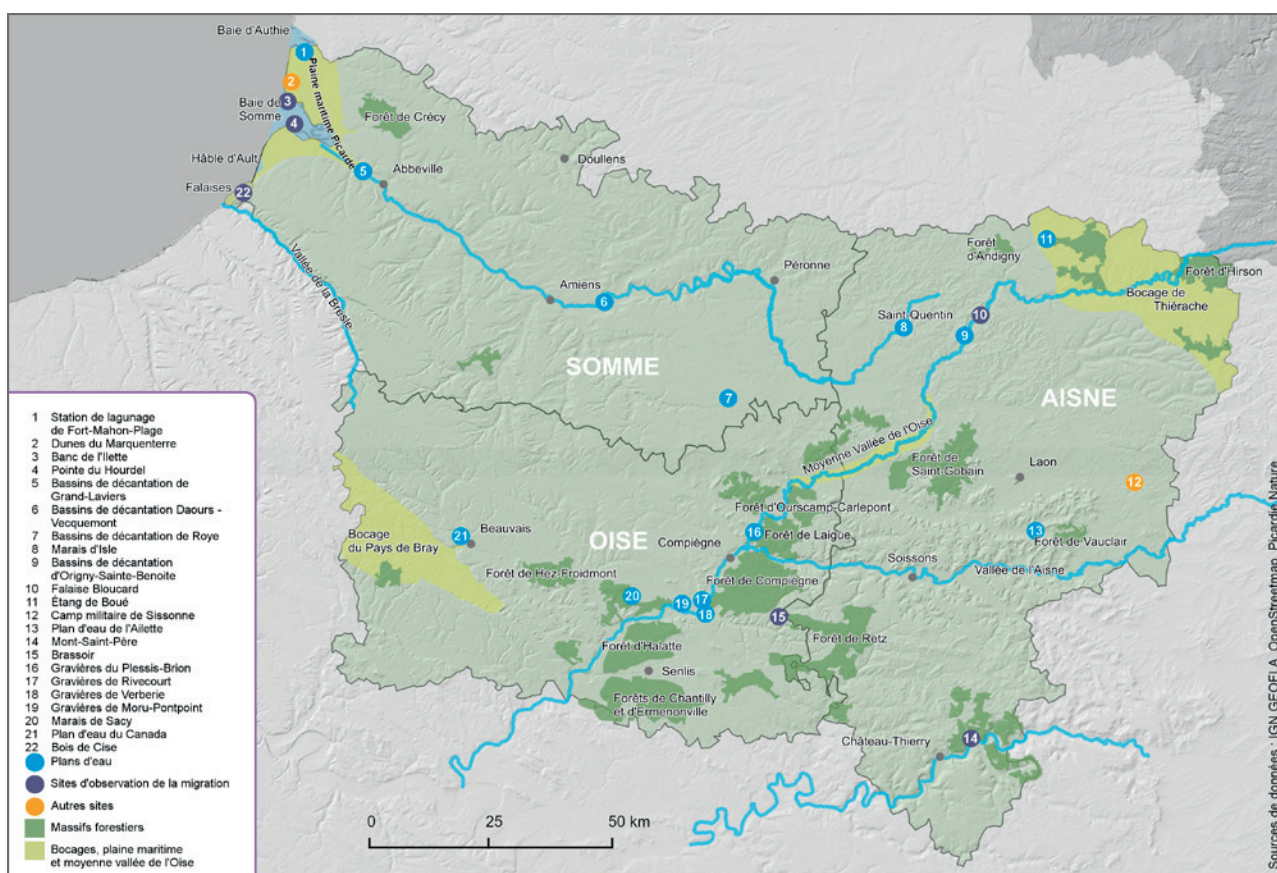
8 <http://www.birdlife.org>

9 <http://obs.picardie-nature.org>

### Principaux sigles utilisés

- CAF** Commission de l'avifaune française
- CENP** Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
- CHN** Comité d'homologation national
- CHR** Comité d'homologation régional
- CMR** Comité de suivi des migrateurs rares
- LPO** Ligue pour la protection des oiseaux
- NIOF** Nouvel inventaire des oiseaux de France
- ONCFS** Office national de la chasse et de la faune sauvage
- ONF** Office national des forêts
- PNR** Parc naturel régional
- STOC-EPS** Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples
- UICN** Union internationale pour la conservation de la nature
- ZICO** Zone importante pour la conservation des oiseaux
- ZNIEFF** Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

### Carte des principaux sites d'observation de l'avifaune en Picardie







## Cygne tuberculé

*Cygnus olor*

AC   

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Yves DUBOIS

Si chacun connaît le Cygne tuberculé pour l'avoir vu nager paresseusement sur les eaux calmes des lacs et étangs de Picardie, beaucoup seraient étonnés de savoir que la relative abondance de cette espèce est assez récente, dans notre région comme dans toute l'Europe tempérée. De distribution plus sporadique en direction du nord et de l'est, et ce jusqu'en Chine, avec des populations généralement migratrices dans les contrées au climat plus nettement continental, elle a par ailleurs été introduite en divers endroits du globe (en Amérique du Nord principalement) où ses effectifs restent néanmoins modestes.

Grand oiseau blanc (souvent de forme albinos, variante appelée «Cygne polonais», avec dans ce cas les pattes et le bec roses et non respectivement noires et rouge vif), il fut longtemps considéré dans les régions où il se reproduisait comme un des oiseaux symboliques de la royauté et, par extension, du pouvoir local, souvent religieux. Propriétés de ce pouvoir, les jeunes cygnes de l'année étaient marqués au fer sur le bec – car il ne fallait pas abîmer l'immaculé plumage – lors de grandes fêtes populaires. La toponymie locale garde d'ailleurs parfois les traces de ces manifestations : on trouve par exemple l'Île aux Cygnes entre Amiens et Corbie, où étaient rassemblées en vue de leur marquage les familles de cygnes nés sur cette partie du fleuve, ainsi que le Mont des Cygnes, près de Péronne. Remarquons au passage que le nom de cette sous-préfecture de l'est de la Somme provient du celtique «pyr-rhonne», «pyr» signifiant «cygne» ou «oie» dans cette langue. Protégée par ces marques dont on trouve des témoignages écrits dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, la population de Cygnes tuberculés était d'autant plus prospère que les contrevenants étaient alors très sévèrement punis. Les grands volatiles servaient même de cadeaux pour les hôtes de marque de la ville d'Amiens. Ainsi, en 1786, Marie-Antoinette, reine de France en visite dans la région, se vit offrir quatre cygnes vifs, deux mâles et deux femelles. Tout change avec la Révolution française en 1789 : ces oiseaux symboles du pouvoir déchu furent exterminés. En moins de trois ans, plus aucun couple reproducteur n'est connu dans la Somme (COMMECY 1989a).

Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Cygne tuberculé est ainsi devenu le plus rare des trois cygnes connus sous nos latitudes. MARCOTTE (1860) le qualifie d'hôte rare lors des hivers très vifs et d'HANGEST (1876) précise que des milliers de cygnes «sauvages» (c'est-à-dire des Cygnes tuberculés venant des pays d'Europe du Nord) furent tués entre

Saint-Valery-sur-Somme et Péronne au cours de certains hivers du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les choses évoluent probablement après l'hiver particulièrement rigoureux de 1963 durant lequel des centaines de Cygnes tuberculés originaires de pays plus septentrionaux (Belgique et Pays-Bas) viennent se réfugier temporairement en Picardie, laissant sur place quelques individus. En quelques années, les descendants de ces oiseaux se dispersent et s'installent en de nombreuses localités de la région : dès 1964 en vallée de la Bresle et en 1968 dans l'Aisne, département dans lequel le Cygne tuberculé restera un nicheur exceptionnel jusqu'à la fin des années 1980. Un autre recrutement d'individus reproducteurs se fait à partir des jeunes nés d'oiseaux captifs introduits sur certains plans d'eau ; il a notamment pu être montré (COMMECY 1989b) que la colonisation du département de l'Oise s'est faite à partir des oiseaux nés dans les fossés du château de Chantilly. Ce n'est finalement qu'au milieu des années 1970 que le Cygne tuberculé redevient en Picardie l'espèce de cygnes la plus fréquemment rencontrée en hiver.

À la fin des années 1980, une quarantaine de couples reproducteurs sont recensés (contre moins d'une dizaine entre 1975 et 1980). La plaine maritime picarde n'est devenue que tardivement terre de reproduction pour cette espèce : pas avant 1975 alors qu'une quarantaine de couples y sont actuellement cantonnés chaque année. Dans le reste de la région, malgré l'absence de recensement coordonné récent, une compilation des données collectées annuellement laisse penser que l'on trouve 10 à 15 couples nicheurs dans l'Aisne, un peu plus de 10 couples dans l'Oise et une petite vingtaine de couples dans les vallées de la Somme, soit un total régional d'un peu plus de 80 couples reproducteurs. Dans les régions voisines, l'histoire de cette espèce semble peu ou prou la même et l'effectif reproducteur est comparable, de l'ordre de 50 à 150 couples. La productivité de cette espèce est en moyenne et selon les années comprise entre 4 et 6 jeunes par an, la mortalité des jeunes étant assez faible en dehors des cas de destructions volontaires qui sont parfois signalés.

En hiver, les effectifs comptabilisés sont bien plus conséquents, autour d'un millier d'oiseaux, souvent regroupés en bandes de plusieurs dizaines d'individus, parfois plus d'une centaine (aux bas champs de Cayeux-sur-Mer (80) notamment, ou encore à Pommiers (02) où le nombre de 295 oiseaux fut relevé le 16 janvier 2009 pour cette seule localité). L'importance de cet effectif hivernant, qui a même atteint près de 1400 individus en janvier 2006 (dont environ 400 dans l'Aisne et autant dans l'Oise), prouve l'arrivée d'oiseaux d'autres régions, voire d'autres pays. Bien que l'espèce soit considérée chez nous comme sédentaire, sauf lors de conditions climatiques exceptionnelles, des études ont toutefois démontré tant en Grande-Bretagne qu'en France, qu'une petite fraction de la population peut entreprendre des mouvements de plusieurs centaines de kilomètres ; quelques rares cas d'oiseaux bagués repérés dans la région le montrent (SUEUR & COMMECY 1990). Cette arrivée se fait souvent au cours de l'été et il n'est pas rare de rencontrer alors des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux en plumage d'adultes non reproducteurs dans les trois départements picards, et parfois plusieurs centaines en quelques sites littoraux (Hâble d'Ault, station de lagunage de Fort-Mahon-Plage). La taille des seules populations picardes ne peut expliquer de tels rassemblements. Cette idée est d'ailleurs confortée par l'existence d'importants regroupements estivaux sur le littoral picard (158 le 22 août 1990 par exemple) à une époque où l'espèce était encore peu abondante en tant que reproductrice. Les oiseaux effectuent alors leurs mues, en des sites qui peuvent être fréquentés en hiver ou non. Ainsi la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage est-elle une zone de mue importante qui se trouve désertée en hiver. Un épuisement des ressources alimentaires pourrait expliquer l'utilisation variable de ces sites de regroupements. Après les concen-

trations estivales, les oiseaux se dispersent et les effectifs comptés diminuent progressivement. Selon les années et en fonction de la rigueur du froid, ils augmenteront à nouveau au cours de l'hiver. En mars, les couples sont sur les sites de nidification – certains y sont restés tout l'hiver – et en «bons propriétaires territoriaux» chassent les congénères dans un rayon restreint autour de leurs nids sans pour autant empêcher l'installation de couples d'autres espèces, pour peu qu'elles ne convoient pas exactement le même site (TRIPLET & ROBERT 1984). Au printemps, les effectifs dénombrés en Picardie sont au plus bas mais sont toutefois bien supérieurs au seul nombre des individus reproducteurs (sont comptés par exemple 37 individus adultes ou subadultes pour une seule nichée de 7 pulli le 30 mai 2009 à Origny-Sainte-Benoite (02)). Cette disproportion peut s'expliquer en grande partie par le fait que les jeunes adultes ne sont aptes à se reproduire que vers l'âge de 3 ou 4 ans. Les nids, énormes plates-formes de végétaux accrochées à quelque végétation aquatique, établis le plus souvent en cœur ou en bordure de phragmitaie, sont facilement visibles. Parfois installés à proximité de routes ou de pistes cyclables, ils sont alors une attraction pour des milliers de promeneurs.

La situation actuelle du Cygne tuberculé en Picardie montre bien l'influence que peut avoir la perception d'une espèce par l'homme sur sa population. De nos jours, celle-ci est presque intégralement respectée et l'on peut penser que, si ce rapport de l'homme à l'oiseau se maintient, d'autres Cygnes tuberculés vont pouvoir occuper les sites favorables de la région où l'espèce n'est pas encore installée.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1989a). Le Cygne tuberculé en Picardie : statut historique et actuel. *Terre Picarde* 27 : 51-54.
- COMMECY X. (1989b). Le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) nicheur dans le nord de la France (Nord - Pas-de-Calais, Picardie). Colloque interrégional de Lille. *Le Héron* 23 : 213-217.
- D'HANGEST G. (1873). Le cygne sauvage. Bulletin de la Société Linnéenne du nord de la France 3 (51) : 129-133.
- SUEUR F. & COMMECY X. (1990). Déplacement inhabituel d'un Cygne tuberculé (*Cygnus olor*). *L'Avocette* 14 (2) : 79-80.
- TRIPLET P., MAURY F. & LECOMTE J.-P. (1996). Bilan de cinq années de marquage de Cygnes muets *Cygnus olor* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 1 : 89-94.
- TRIPLET P. & ROBERT J.-C. (1984). Étude biologique du Cygne muet *Cygnus olor* sur le littoral picard. *Picardie Écologie - Série II* (2) : 35-44.

## Cygne de Bewick

*Cygnus columbianus*

Ansériformes/Anatidés



©Aurélien AUDEVARD

Cette espèce sibérienne hiverne parfois en France. Autrefois sporadiques dans le pays, ses apparitions sont devenues un peu plus habituelles après l'hiver particulièrement froid de 1963 – en moyenne, entre les années 2002 et 2008, environ 190 oiseaux chaque hiver (PAUL 2012) – avec comme sites privilégiés les grands lacs de Champagne et la Camargue. Ailleurs en France, et donc en particulier en Picardie, le Cygne de Bewick reste un visiteur irrégulier. Il était déjà signalé comme tel au XIX<sup>e</sup> siècle, avec notamment un cas d'hivernage vers 1840 à Chantilly (60) (BERNARD & al. 1842).

Actuellement, sur le littoral, c'est traditionnellement lors des hivers très rigoureux que l'espèce est contactée, et souvent aussi les hivers suivants, signe d'une certaine rémanence migratoire commune à de nombreux anatidés. En général, les groupes rencontrés comptent moins de 5 individus. Y font exception les groupes suivants : 15 les 15 et 16 mars 1985 en baie de Somme, 11 le 24 novembre 1993 au Hâble d'Ault, 6 le 29 décembre 1996 à Favières. Les arrivées se font principalement en janvier, mais il existe quelques données plus précoces : le 3 octobre 2003, puis le 15 de ce mois en 1975 et en 1994. Dès le mois de mars, l'espèce se fait encore plus rare et l'observation la plus tardive sur le littoral (13 avril 1997) se rapporte à la fin du stationnement dans le secteur de Cayeux-sur-Mer d'un oiseau porteur d'une marque colorée attestant de son origine russe, en l'occurrence le delta de la Petchora. Une autre observation tardive est effectuée en plaine maritime le 6 avril 1996.

En dehors du littoral, quelques observations occasionnelles ont été relevées :

- dans l'Aisne : 4 du 7 décembre 1985 au 26 mars 1986 à Beautor, 4 le 15 janvier 1996 au plan d'eau de l'Ailette, 3 les 11 et 13 novembre 2001 à Travecy, 1 le 26 novembre 2002 au plan d'eau de l'Ailette, 4 du 11 janvier au 9 mars 2003 (et, plus récemment, 2 le 21 décembre 2010) à Villers-en-Prayères, 1 du 31 janvier au 18 février 2010 à La Fère, qui est probablement l'oiseau vu du 7 au 28 mars de la même année à Origny-Sainte-Benoite et, sur ce dernier site, 1 adulte particulièrement tardif le 2 mai 2011.
- dans l'Oise : 1 le 22 février 1987 à Verneuil-en-Halatte, et 1 oiseau de première année à une période elle aussi étonnante, du 8 avril au 4 mai 2007 à Varesnes.
- dans la Somme : 5 le 19 janvier 1985 à Daours, 6 le 24 mars 1985 à Long-le-Câtelet.

On peut remarquer que ces observations ont surtout lieu lors des périodes de migrations (deux cas en novembre) ou en période de froid intense et que le départ des rares oiseaux séjournant quelque temps chez nous se fait principalement en mars.

Xavier COMMECY

- BERNARD P., COUAILHAC L., GERVAIS P. & LE MAOUT E. (1842). *Le jardin des plantes : Description complète et pittoresque du Muséum d'histoire naturelle, de la ménagerie, des serres, des galeries de minéraux et d'anatomie, et de la vallée suisse*. Curmer, Paris, 664 p.
- PAUL J.-P. (2012). Cygne de Bewick *Cygnus columbianus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 83.

## Cygne chanteur

*Cygnus cygnus*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Henry DE LESTANVILLE

Reproducteur de l'Islande, de la Scandinavie et jusqu'en Sibérie et en Mongolie, le Cygne chanteur, également appelé «Cygne sauvage», hiverne en de nombreux sites européens au sud de ses lieux de reproduction. Régulièrement observé dans le quart nord-est de la France (plus ou moins une centaine d'oiseaux par an, exceptionnellement plus de 300), il n'est toutefois pas d'observation annuelle en Picardie.

Près des côtes, c'est surtout au cours des mois de janvier et de février qu'on peut avoir quelques chances de le voir, mais toujours en petit nombre. Les arrivées les plus précoces ont été constatées un 3 novembre en 2003, un 10 novembre en 1983 et un 12 novembre en 1972... Les observations de mars sont rares, avec comme donnée la plus tardive deux retardataires le 22 en 1987. Les maxima enregistrés ont été, par ordre décroissant d'importance, de 24 entre le 3 et le 9 février 1985 à Vercourt, puis de 15 le 4 mars 1979 (avec déjà 13 oiseaux vus à Cayeux-sur-Mer le 16 janvier de la même année) et de 13 le 29 janvier 1987 en baie de Somme. L'apparition de ces groupes de plus de dix individus est toujours liée à des coups de froid sur l'Europe du Nord, la durée de stationnement de ces oiseaux variant de quelques jours à quelques semaines.

En dehors du littoral, les observations sont tout aussi irrégulières. Le secteur de Beautor et de La Fère (02), en moyenne vallée de l'Oise, semble être un site d'arrêt privilégié : 3 à 4 individus du 6 au 19 janvier 1997, 4 le 25 février et 1 du 6 au 11 mars en 1995, enfin 1 du 13 janvier au 16 février 2011. Ailleurs, la présence de l'espèce est plus occasionnelle. Notons par exemple :

- dans l'Aisne : 6 ou 7 le 14 janvier 1979 à Autreppes, présents jusqu'au 10 février, 1 à la mi-janvier 1982 et, plus récemment, le 26 janvier 2011 (retrouvé mort quelques jours plus tard) à Saint-Quentin, 2 le 2 février 1985 à Boué, 1 le 5 janvier 1986 au plan d'eau de l'Ailette, 1 le 24 mars 2006 à Montescourt, 3 autour de Bucy-le-Long entre le 31 janvier et le 26 février 2010;
- dans l'Oise : 7 le 17 février 1987 à Verberie (qui, selon toute vraisemblance, sont ceux présents le 22 février de la même année à Chevrrières et dont font partie les 5 oiseaux revus à Verberie le 15 mars), 1 le 25 novembre 1993 à Pontpoint, 7 à 9 du 11 au 26 janvier 1997 autour de Vineuil-Saint-Firmin, 1 le 20 décembre 1997 à Pontoise-lès-Noyon;

- dans la Somme : 1 le 26 janvier 1979 à Authuille, 7 le 12 janvier 1985 à Daours, 1 le 15 février 1985 à Cléry-sur-Somme, 1 le 16 février 1986 à Belloy-sur-Somme, 1 du 12 au 19 avril 1987 (date extrême de présence) à Fouencamps (80), 7 le 12 novembre 2008 à Boves.

On peut penser que la situation ancienne devait être sensiblement la même, avec peut-être une plus grande régularité de l'espèce et des effectifs beaucoup plus importants lors de vagues de froid. En effet, GÉRARDIN (1806) signale que beaucoup de ces oiseaux, arrivés avec le froid, furent tués lors de l'hiver 1788-1789.

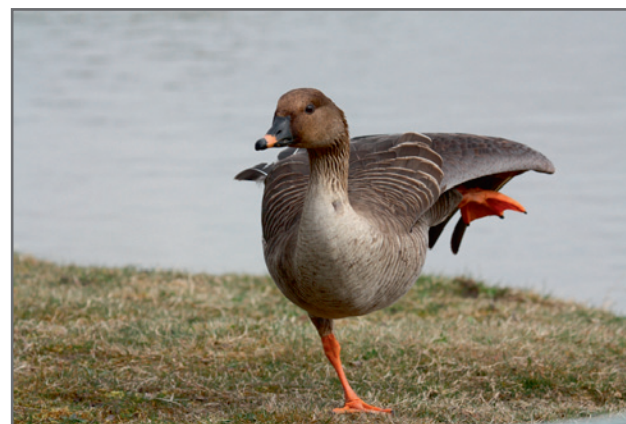
Xavier COMMECY

## Oie des moissons

*Anser fabalis*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Pascale BECUE

Deux sous-espèces sont observables en Picardie, *A. f. fabalis* appelée aussi «Oie de la taïga» et *A. f. rossicus* (ou *A. serratris* pour certains auteurs qui en font une espèce à part entière) portant le nom d'«Oie de la toundra» (DRONNEAU 2006). La première niche au nord de la Fenno-Scandinavie, la seconde en Sibérie. Les deux sous-espèces (ou espèces pour certains) hivernent dans les Balkans, en Espagne, en Italie et en France.

Au cours des cinquante dernières années, le statut de l'Oie des moissons en Picardie s'est complètement modifié. D'après les auteurs anciens, c'était une hivernante assez abondante dans la plupart des grandes plaines agricoles, et ces oiseaux avaient pour habitude de se rassembler en dortoirs sur de grands plans d'eau. Cette situation perdurait encore dans les années 1950 et 1960, bien que les effectifs aient nettement diminué suite à la modernisation des pratiques agricoles, au développement du réseau routier et à l'augmentation de la pression cynégétique. Au tout début des années 1970, une population hivernante d'une bonne centaine d'individus subsistait ainsi en haute vallée de la Somme; elle disparut peu après. Mais c'est surtout en plaine maritime picarde, autour de la baie de Somme, que se trouvait un important noyau d'hivernage. Au début des années 1970, l'effectif pouvait encore atteindre lors de certains hivers le millier d'individus, après des valeurs historiques de 3000 à 3500 oiseaux dans les années 1950. Non seulement il s'agissait d'un des trois principaux noyaux d'hivernage en France, mais il était à l'époque exclusivement constitué de la sous-espèce nominale *fabalis*, dite «de la taïga», nettement plus rare en Europe que

la sous-espèce *rossicus*, dite «de la toundra». Les oiseaux arrivaient en novembre (parfois au cours du mois d'octobre) et n'en repartaient qu'en février; leur régime alimentaire était en partie constitué de restes de pommes de terre et de betteraves sucrières trouvés dans les champs.

Au cours des années 1970 et 1980, cet hivernage déclina rapidement, surtout en raison de dérangements croissants, de l'augmentation de la pression de chasse et du braconnage sur le site du dortoir, pourtant situé au cœur d'une réserve de chasse (l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme). En témoigne le changement de comportement des oies : dans les années 1970, les déplacements entre lieux de gagnage et dortoir se faisaient en plein jour et à une altitude assez basse, alors que dans les années 1980, ces déplacements se faisaient presque toujours de nuit et à une altitude plus élevée. De plus, le site de gagnage traditionnel fut abandonné au profit d'un autre secteur situé dans le Pas-de-Calais, plus tranquille mais aussi nettement plus éloigné du dortoir. Alors que la découverte en 1979 d'un cadavre d'un individu de la forme *rossicus* était signalée comme une exception dans notre région (COMMECY 1979), cette sous-espèce vint peu à peu y remplacer la sous-espèce *fabalis* (MOUTON 1984).

Au début des années 1990, le noyau hivernant ne comptait plus que 30 à 40 individus, et la sous-espèce *fabalis* avait alors complètement disparu. Aucun hivernage n'est plus observé depuis 1994 et seuls quelques petits groupes erratiques sont remarqués à l'occasion de vagues de froid, comme en février 2005 ou entre novembre 2008 et janvier 2009. De nos jours, le stationnement prolongé en baie de Somme de ce farouche et bel oiseau semble d'ailleurs inimaginable, tant la pression de chasse y est devenue intense, souvent même exagérée.

Hors littoral, l'espèce est rarement observée. De 1997 à 2010, seulement 27 données sont connues, dont 9 de l'Aisne et 13 de l'Oise, départements qui se trouvent assez proches d'un des secteurs d'hivernage encore régulier de l'espèce en France : la Champagne humide. L'essentiel de ces données est centré sur la mi-janvier (15 données), 4 en février et la plus tardive concerne un passage nocturne le 20 mars 1999 à Famechon (80). Deux données dans l'Oise pour les mois de juillet et août doivent se rapporter à des oiseaux dont l'origine sauvage est exclue et le retour est marqué par l'observation d'un oiseau le 3 octobre 1998 à Viry-Nouveau (02). Puis on note deux données pour chacun des mois de novembre et décembre. La plupart du temps un à deux oiseaux sont vus, avec seulement 6 observations de plus de 10 oiseaux.

Jérôme MOUTON

- COMMECY X. (1979). Fin 1978-début 1979 : une vague de froid sur l'Europe. Observations ornithologiques dans la Somme pendant cette période. *L'Avocette* 3 (1-2) : 27-36.
- DRONNEAU C. (2006). L'Oie des moissons *Anser fabalis*, taxonomie, identification et statut actuel en France. *Ornithos* 13 (1) : 33-47.
- MOUTON J. (1984). Hivernage relique de l'Oie des moissons *Anser fabalis* en baie de Somme et précisions sur le statut des formes *fabalis* et *rossicus* dans le nord de la France. *Picardie Écologie - Série II* (2) : 45-55.

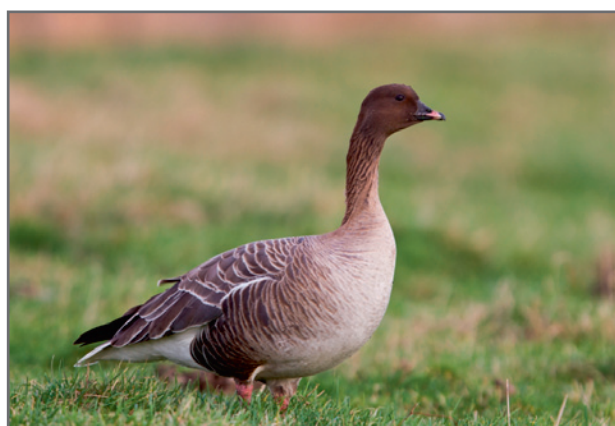
## Oie à bec court

*Anser brachyrhynchus*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Cette oie est une espèce occasionnelle en France, originaire du Groenland et du Spitzberg et dont l'essentiel des hivernants se retrouvent au Danemark, aux Pays-Bas et en Belgique, avec des stationnements réguliers en Islande et en Grande-Bretagne.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sa présence en Picardie, notée essentiellement dans les secteurs littoraux, est associée aux hivers rigoureux. Cette affirmation reste valable aujourd'hui, avec un phénomène de rémanence occasionnant parfois quelques observations l'année suivant un coup de froid, même si une poignée de données sont acquises en dehors de ces conditions.

C'est ainsi que la première mention précisément datée de cette espèce dans notre région, à savoir celle d'un individu à Saint-Valery-sur-Somme le 8 février 1929, intervient au cours de l'un des dix hivers les plus froids qu'ait connu notre pays depuis 1900. De même l'hiver 1962-1963, plus glacial encore, a permis l'observation en janvier de 100 oiseaux au nord de la baie de Somme. Les observations furent d'ailleurs relativement nombreuses cette année-là dans la moitié nord de la France (jusque bien plus au sud avec, fait exceptionnel, l'apparition de 6 oiseaux à Arles, Bouches-du-Rhône), tout comme l'année 1979, au début de laquelle fut notée au parc ornithologique du Marquenterre la présence d'un oiseau durant tout le mois de janvier, suivie de celle de trois autres individus, de la mi-février à début mars. À l'occasion de cette vague de froid, les cas d'au moins quatre oiseaux tués à la chasse sont rapportés; parmi ceux-ci, un adulte abattu le 20 février à Saint-Quentin-en-Tourmont qui avait été bagué un mois et demi plus tôt dans l'un des secteurs traditionnels d'hivernage de l'espèce : la Frise-Occidentale, aux Pays-Bas. Un oiseau sera revu le 2 février 1980. Ensuite, après un oiseau le 20 décembre 1981 et un le 1<sup>er</sup> janvier 1982, une donnée de 12 individus le 23 janvier 1982, non soumise au CHN, doit être considérée avec une certaine réserve. On peut relever quelques années plus tard 1 oiseau le 31 janvier 1987; 1 du 3 janvier au 8 février 1996 et 2 le 11 février; 1 du 18 au 23 janvier 1997; 1 du 25 décembre 2003 au 22 février 2004; 1 adulte du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010 et 1 oiseau vu en vol le 22 novembre 2011. À ces observations littorales réalisées en réserve naturelle de la baie de Somme et bien groupées au cœur de l'hiver, viennent s'ajouter deux données tardives qui peuvent être encore raisonnablement attribuées à des oiseaux d'origine sauvage : la pre-

mière, relativement ancienne, concerne un oiseau observé à Ault le 29 mars 1956 et l'autre, bien plus récente, se rapporte à un adulte présent du 20 au 30 avril 2007 au parc du Marquenterre.

À l'intérieur des terres, une observation originale a été réalisée à Gouvieux (60), avec deux oiseaux le 9 février 2006, posés sur l'étang communal en compagnie de deux Bernaches nonnettes, d'une Oie des moissons et de 15 Oies rieuses. Une autre donnée « continentale » mais qui, à ce jour, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par le CHN, se rapporte à un individu observé le 15 janvier 2009 à Limé (02), accompagné de 32 Oies rieuses et de 8 Bernaches nonnettes. Cherchant manifestement à fuir le froid (tous les plans d'eau du secteur sont alors pris par la glace), ces oiseaux n'ont pas été revus les jours suivants. Quelques autres signalements se rapportent à des individus échappés de captivité ou issus de populations férales, comme cet oiseau présent du 16 mai au 27 juin 1998 au parc du Marquenterre, ou celui qui fut tué le 24 décembre 2004 à Ribemont (02) et qui avait été bagué poussin en juin 2002 en Allemagne.

En définitive, la Picardie – avec la région voisine du Nord - Pas-de-Calais, proche des aires d'hivernage habituelles de l'espèce – apparaît comme l'une des rares régions de France où l'observation de l'Oie à bec court est relativement régulière.

Xavier COMMECY

## Oie rieuse

*Anser albifrons*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Les Oies rieuses visitant notre pays en hiver proviennent dans leur grande majorité du nord de la Russie (sous-espèce nominale *albifrons*) et, bien plus occasionnellement, du sud-ouest du Groenland (sous-espèce *flavirostris*, plus grande et au bec jaune-orange). L'essentiel des populations sibériennes hiverne dans les steppes et les terres cultivées autour de la Baltique et de la mer du Nord, ainsi qu'en divers endroits du Moyen-Orient et du sud-est de l'Europe.

En France, si ce n'est à la faveur de vagues de froid, l'espèce est habituellement peu abondante (en moyenne, sur la période 1997-2006, environ 250 oiseaux présents en janvier), tout particulièrement depuis les années 1960 et l'abandon de plusieurs noyaux d'hivernage de l'ouest du pays, du fait d'une régression générali-

sée des prairies humides et d'une pression de chasse grandissante. À l'heure actuelle, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne humide concentrent 90% des effectifs hivernants (le lac du Der étant le seul site comptant régulièrement plus de cent oiseaux).

Jusqu'à l'année 2010, dans notre région, ont été relevées en dehors du littoral 8 données dans l'Aisne, 22 dans l'Oise et 4 dans la Somme. Parmi ces 34 observations, 12 ont été réalisées en janvier (dont 32 oiseaux le 15 janvier 2009 à Limé (02), 17 le 3 janvier 2009 au nord de Beauvais (60) et 17 le 15 janvier 2009 à Pontpoint (60)) ; 8 en février (dont 15 individus le 9 février 2006 à Gouvieux (60) et 6 le 7 février 2010 à Marly-Gomont (02)) ; 3 en mars (25 oiseaux le 23 mars 2004 entre Hauteville et Noyales (02) et 23 le 21 mars 2002 à Pontpoint) ; 1 en avril (avec un individu immature les 14 et 17 avril 2010 à Beautor (02)) ; 2 en octobre (36 individus le 18 octobre 2000 à Morienvall (60) et 11 le 23 octobre 1999 à Verneuil-en-Halatte (60)) ; 5 en novembre et 3 en décembre. Brefs dans la plupart des cas et ne concernant souvent qu'un nombre réduit d'individus (les groupes de plus de 10 oiseaux viennent tous d'être cités), les stationnements de cette espèce particulièrement prisée en tant que gibier sont donc relativement rares en Picardie intérieure.

Sur le littoral, l'Oie rieuse est plus régulière et parfois, suite à d'importantes vagues de froid sur le nord de l'Europe, d'impressionnantes troupes de ces oies peuvent arriver et même stationner dans les rares endroits où elles ne sont pas pourchassées, comme la réserve naturelle de la baie de Somme. C'est ainsi que lors de l'hiver 1962-1963, plus de 11 000 Oies rieuses fréquentèrent l'estuaire, et que pour l'hiver 1978-1979, 2 000 oiseaux furent comptés en janvier, 1 500 en février, 1 700 en mars. Un événement comparable s'est produit lors du récent hiver 2010-2011, au cours duquel 500 oiseaux sont vus passant devant Fort-Mahon-Plage le 21 décembre. Mais, cette année-là, les stationnements seront très restreints : bien que ce mois de décembre ait été le plus froid connu par la France au cours des quarante dernières années, la chasse de cette espèce n'a pas été suspendue. À l'exception de ces épisodes remarquables, l'Oie rieuse s'installe plus régulièrement dans les seuls endroits où elle peut encore pâturer sans danger et où quelques dizaines – voire exceptionnellement quelques centaines d'oiseaux – parviennent à passer l'hiver (ce qui a été le cas en 1990, 1993, 1994, 1996 et 2001 pour les dernières années). Mais après plus de dix années successives sans stationnement notable, l'importance de la Picardie dans l'hivernage régulier de l'espèce en France s'est considérablement réduite.

En février, les passages peuvent concerner des oiseaux regagnant, à partir de zones refuges « méridionales », leurs territoires habituels d'hivernage plus septentrionaux. Les derniers hivernants ou migrateurs sont souvent vus, en petit nombre, au cours du mois de mars et parfois un peu plus tard (un oiseau les 3 et 8 avril 2002 au Hâble d'Ault). Les rares observations estivales sont probablement dues à des oiseaux échappés de captivité, l'espèce étant régulièrement présente dans les parcs d'oiseaux captifs des huttes de chasse.

Quelques oiseaux de passage sont parfois vus dès le mois d'octobre (27 le 18 en 1999) ou en novembre, mais le retour des hivernants ne se fait habituellement pas avant le mois de décembre.

On voit, en définitive, que la Picardie maritime pourrait avoir un rôle important en tant que zone refuge pour cette espèce lors des hivers très rigoureux en Europe du Nord, mais qu'elle ne joue pas pleinement ce rôle, faute d'espaces de tranquillité suffisants.

Xavier COMMECY

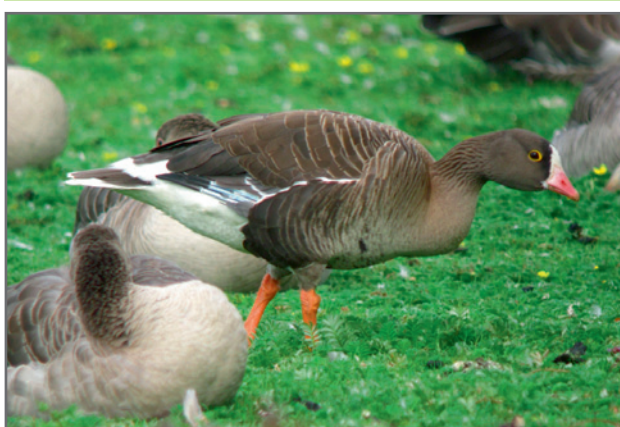
## Oie naine

*Anser erythropus*

Ansériformes/Anatidés

A 

Espèce protégée



©Adrien LEPRETRE

Les Oies naines nichent dans l'extrême nord de l'Europe et de l'Asie (Fenno-Scandinavie et Sibérie); ses effectifs mondiaux, estimés aux alentours de 30 000 individus (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012), connaissent un fort déclin depuis plusieurs années, principalement en raison de perturbations d'origine humaine grandissantes sur les lieux de nidification (tourisme et pêche à la ligne) et de tirs illégaux. Les populations les plus occidentales hivernent dans les Balkans, ainsi que sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne; lors des migrations, des oiseaux s'égarèrent parfois en Europe de l'Ouest.

Il existe près d'une vingtaine de données renseignées en France, dont quelques-unes en Picardie, mais uniquement sur le littoral : un individu tué en février 1979 et 4 oiseaux à la même époque à Boismont, ainsi que 6 oiseaux le 21 octobre 2001 au parc ornithologique du Marquenterre (cette dernière donnée n'ayant pas été soumise au CHN).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Oie naine était considérée comme visible lors des migrations d'automne sur nos côtes; elle semblait alors bien plus abondante dans le monde qu'actuellement. Mais l'espèce était sans doute mal décrite, certains auteurs d'alors la considérant comme la forme juvénile de l'Oie rieuse.

Xavier COMMECY

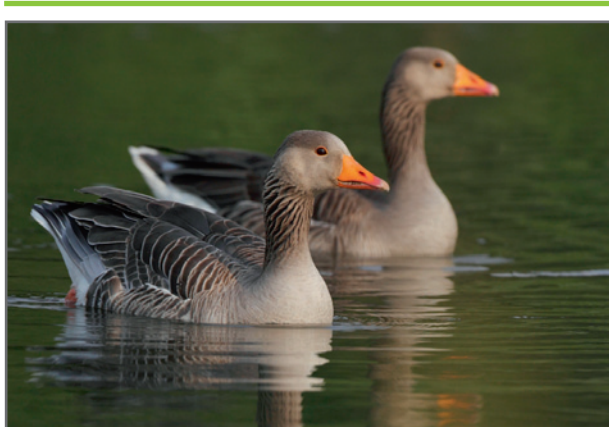
- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Anser erythropus* (<http://www.birdlife.org>).

## Oie cendrée

*Anser anser*

Ansériformes/Anatidés

AC   



©Benoît HENRON

Deux formes de cette oie peuvent se rencontrer en Europe : la sous-espèce *A. a. anser*, qui se reproduit de l'Islande et la Scandinavie à l'Europe centrale – c'est celle que l'on peut rencontrer normalement en Picardie – et la sous-espèce *A. a. rubirostris*, nicheuse dans le sud-est de l'Europe et en Asie, qui est parfois relâchée dans nos régions. À celles-ci s'ajoutent des «Oies cendrées» domestiques qui peuvent reprendre leur liberté.

Plus d'une centaine de couples nichent en France – entre 154 et 176 en 2010 (TINÉ 2011) – et près d'un tiers d'entre eux le font en Picardie. C'est en réserve naturelle de la baie de Somme que l'on peut voir des familles de cette espèce dans sa forme la plus naturelle. Après une tentative infructueuse, en 1974 puis en 1975, d'introductions d'oiseaux de la forme *rubirostris*, sept couples de la forme *anser*, nés d'œufs incubés artificiellement, sont libérés dans le parc du Marquenterre. Ils produisent 19 jeunes en 1979. Depuis, très régulièrement, quelques dizaines de couples se forment au printemps dans ce secteur et quelques-uns arrivent à mener à bien leur reproduction. La chasse intense qui se pratique alentour empêche toute installation en dehors de ce site protégé et le nombre de couples ne peut augmenter. Ailleurs, en particulier en moyenne vallée de la Somme depuis le milieu des années 2000, des couples issus d'oiseaux domestiques se reproduisent librement et les jeunes, laissés volants, étendent année après année le secteur de vallée où l'on retrouve ces nids (5 communes sont ainsi concernées en 2010). Des familles ont aussi été vues en 2001 à Verberie (60) et à Pimprez (60) en 2004. Les jeunes naissent généralement en avril. Lors des mois de mai, juin, juillet et août, quelques observations sont faites dans les trois départements, en dehors des cas de reproduction signalés, mais les observateurs les considèrent comme des individus semi-domestiques ou indiquent qu'il s'agit d'oiseaux blessés.

La migration de l'Oie cendrée commence en septembre, mais c'est surtout en octobre et novembre, qu'en tout point de la région, il est possible d'être survolé par une bande de quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux gagnant leurs sites d'hivernage méridionaux. Les effectifs de migrateurs comptés en une journée peuvent dépasser le millier d'individus : 1 870 le 21 novembre 2002, 1 354 le 26 novembre 1992... (5 cas figurent dans la base de données de l'association pour la période s'étendant de 1995 à 2010). La chasse, telle qu'elle est pratiquée localement, interdit

tout stationnement prolongé de ces oiseaux qui ne peuvent en effet trouver la sécurité nécessaire à leur alimentation. Le passage peut se prolonger jusqu'au début du mois de décembre et ensuite, selon les conditions météorologiques, il est possible de voir d'autres individus passer, chassés par le froid de leurs sites de stationnement plus nordiques. En dehors du site protégé de la réserve de la baie de Somme, il n'y a donc pas d'hivernage d'Oies cendrées dans la région.

Très régulièrement, dans les dix derniers jours de janvier, les premiers vols de migrateurs cherchant à retourner vers leurs sites de nidification sont vus. Parfois, le froid et la neige plus au nord peuvent amener ces migrateurs à rebrousser chemin et il est alors possible de voir, le même jour, des Oies cendrées remontant vers le nord selon leur calendrier habituel en croiser d'autres, en vol vers le sud.

En février, après la fermeture de la chasse, les stationnements deviennent réguliers, souvent prolongés et peuvent occasionner des attroupements importants, en particulier en plaine maritime picarde et surtout au Hâble d'Ault. La taille de ces groupes diminue progressivement au cours des semaines qui suivent, alors que s'achève la migration prénuptiale – habituellement au cours de la première moitié du mois d'avril, rarement après – avec le passage de groupes aux effectifs généralement bien plus réduits.

Xavier COMMECY

- TINE R. (2011). Oie cendrée *Anser anser* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 147.

## Oie des neiges

*Anser caerulescens*

Ansériformes/Anatidés

BD 

Espèce protégée



©Michel CARRE

Cette oie niche du nord-ouest du Groenland au nord-est de la Sibérie, en passant par l'Arctique américain. Elle peut être considérée comme un visiteur hivernal occasionnel, mais au vu du nombre important d'oiseaux détenus en captivité, un doute subsiste sur l'origine de la majorité des oiseaux observés en France (au moins une cinquantaine de données au cours du XX<sup>e</sup> siècle), bien que quelques cas d'arrivées d'oiseaux canadiens soient avérés grâce au baguage.

En Picardie, la plupart des observations ont eu lieu sur le littoral de la Somme (avec deux cas d'hivernage). Ainsi, en baie de Somme,

un groupe de 23 oiseaux est observé fin décembre 1977 (SUEUR 1978), un autre de 11 individus est vu le 24 janvier 1997. Au parc ornithologique du Marquenterre : 7 oiseaux en janvier 1979; 1 du 1<sup>er</sup> décembre 1980 au 10 avril 1981; 1 du 1<sup>er</sup> décembre 1981 au 19 avril 1982; 3 du 6 au 18 mai 1996; 1 le 15 juin 2000 et, sous réserve d'homologation, 1 de forme bleue du 31 mai au 8 juillet 2009. Enfin, au Hâble d'Ault, la seule donnée soumise à homologation et validée concerne un individu présent du 18 au 27 mars 2004.

L'espèce a toutefois aussi été vue à l'intérieur des terres, avec un oiseau observé en 2003 dans l'Oise, sur les communes de Plessis-Brion (le 12 avril) et de Longueil-Sainte-Marie (du 17 avril au 16 mai). C'est peut-être le même oiseau qui était présent à Tergnier, dans l'Aisne, le 13 juin de la même année.

Patrick DECORY

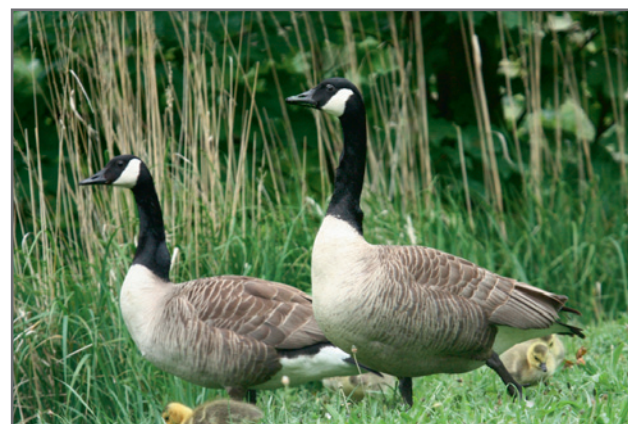
- SUEUR F. (1978). Des Oies des neiges *Anser caerulescens* dans le parc ornithologique du Marquenterre. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 76-77.

## Bernache du Canada

*Branta canadensis*



Ansériformes/Anatidés



©Pascale BÉCUE

Espèce originaire du continent nord-américain, où elle niche et hiverne, cette grosse bernache a été introduite dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans plusieurs pays d'Europe à des fins ornementales (principalement dans les années 1970 et 1980 pour la France). Depuis, des oiseaux issus de ces individus captifs se reproduisent et vagabondent dans ces différents pays.

En Picardie, les premières mentions datent de l'hiver extrêmement froid 1962-1963, avec une vingtaine d'oiseaux en baie de Somme; parmi ceux-ci, deux oiseaux tués à la chasse avaient été bagués en Angleterre où l'espèce avait été introduite. Ensuite, quelques oiseaux isolés ou en très petit nombre sont parfois repérés, et ce en toute saison. C'est en 1985 qu'est constatée la première reproduction en Picardie, à Long (80), où un couple accompagné de 3 pulli est observé le 19 mai : les adultes du couple sont volants, mais des Bernaches du Canada sont aussi maintenues captives, bien que non enfermées, dans le parc du château de cette commune (MEZ 1987). Au cours des années 1980, la reproduction est notée sur une grande gravière à Pommiers (02) et en 2001, c'est de l'Oise que vient la première preuve de reproduction libre de l'espèce dans le troisième département picard



avec 3 pulli vus le 9 juillet à Verberie (BOUCHINET 2002). Depuis lors, les preuves de nidification de cette espèce s'accumulent, mais le nombre de couples trouvés chaque année reste très restreint. Une enquête nationale réalisée en 2006 (DUBOIS 2007) donne pour la région : 11 couples dans l'Oise, 2 couples dans l'Aisne et 1 couple dans la Somme. Une deuxième enquête menée en 2011 montre une relative stabilité de ce nombre de couples reproducteurs dans notre région : 16 couples (11 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne et 2 dans la Somme), pour un effectif régional estimé à 320 individus (DUBOIS 2012). En revanche, les effectifs nicheurs recensés sur l'ensemble du territoire national ont pratiquement doublé en l'espace de 5 ans (de 400 à 460 couples en 2011, pour 204 à 246 couples en 2006) et sont vraisemblablement encore en dessous du nombre réel de couples se reproduisant dans le pays (1 100 couples selon une enquête menée par l'ONCFS en 2010 (FOUQUE & al. 2010)). Ce nombre reste bien inférieur à ceux relevés dans d'autres pays d'Europe (environ 20 000 couples en Grande-Bretagne, 5 000 couples en Suède, 3 000 couples aux Pays-Bas), mais une telle augmentation a motivé l'inscription temporaire (jusqu'en février 2015) de la Bernache du Canada sur la liste des espèces chassables en France.

Force est de constater qu'au fil des années le nombre de données renseignées dans les synthèses annuelles publiées dans la revue naturaliste de Picardie Nature a régulièrement augmenté : 4 en 1996, 17 en 1998, 28 en 2001, 52 en 2008... de même que la taille des groupes : maximum de 8 en 1998, 47 en 2003, 55 en 2004... et 124 le 17 janvier 2010 dans le parc du château de Chantilly (60), et même 150 le 3 novembre 2010 à Boran-sur-Oise (60), pour une population nationale hivernale estimée à 5 000 oiseaux en 2008. Ces grands groupes vus en Picardie sont constitués d'oiseaux locaux rejoints par d'autres venus des régions et pays voisins.

Contrairement à ce qui a pu être noté dans d'autres régions, il n'a pas été signalé chez nous de dégâts aux productions agricoles attribués à cette espèce; mais dans le sud de l'Oise, des plaintes de particuliers ont été enregistrées : des Bernaches du Canada affluaient sur les pelouses de certains propriétaires qui se plaignaient des immondices (fèces) laissées par les oiseaux. Suite à ces plaintes, l'ONCFS a procédé à une «régulation des populations» dans le secteur incriminé.

Xavier COMMECY

- BOUCHINET F. (2002). Première nidification libre de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en milieu naturel dans l'Oise. *L'Avocette* 26 (2-3) : 53-54.
- DUBOIS P.J. (2007). Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14 (6) : 329-364.
- DUBOIS P.J. (2012). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2<sup>e</sup> enquête nationale). *Ornithos* 19 (4) : 225-250.
- FOUQUE C., DAVID Y. & SERRE D. (2011). La Bernache du Canada : une espèce exotique devenue envahissante. Diagnostic – Plan de lutte – Régulation. *Faune Sauvage, cahiers techniques* 290 : 18-26
- VIEZ C. (1987) Nidification de la Bernache du Canada *Branta canadensis* à Long (80). *L'Avocette* 11 (3) : 99.

## Bernache nonnette

*Branta leucopsis*

AC

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

De distribution circumpolaire, la Bernache nonnette niche en seulement quatre régions : l'est du Groenland, l'archipel du Svalbard, les côtes arctiques de la Russie et quelques îles de la mer Baltique. En hiver, on retrouve cette espèce principalement en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne... et parfois un peu plus au sud selon les conditions climatiques. Environ 200 oiseaux sont ainsi vus chaque année en France – moyenne établie sur la période 2003-2008, en excluant l'important effectif de 593 individus atteint en 2006 (REEBER 2012). Cependant, il existe aussi des populations férales reproductrices çà et là en Europe tempérée, si bien qu'il est souvent difficile de faire la part entre les oiseaux nordiques réellement sauvages et seulement de passage, et ceux d'origine domestique, mais volants.

L'espèce n'est qu'occasionnelle dans l'Aisne et, depuis l'année 2000, n'y a été vue qu'au cours de cinq hivers (nous avons éliminé ici les observations d'oiseaux arrivés en juin, juillet ou mai correspondant visiblement à des individus dont l'origine sauvage est très douteuse). Les arrivées se font en novembre (3 cas), janvier (3 cas), mars (4 cas) et concernent le plus souvent un seul individu. On ne manquera toutefois pas de signaler le groupe de 8 oiseaux stationnant à Deuillet du 7 février au 10 mars 2006, et ces deux autres groupes de même taille, notés respectivement le 15 janvier 2003 à Nouvion-et-Catillon et le 15 janvier 2009 à Limé (voir le texte consacré à l'Oie à bec court).

Pour le département de l'Oise, le statut de l'espèce est assez comparable avec, sur les 23 dernières années, 15 années comportant des observations, concernant le plus souvent un seul individu mais avec, là aussi, des groupes occasionnels : notamment 14 le 19 janvier 2010 à Verberie, 11 du 6 février au 8 mars 2006 à Saint-Omer-en-Chaussée... Ces différents oiseaux sont arrivés en septembre (1 le 23 septembre 1994 à l'Épine), octobre (1 migrant actif le 26 octobre 2002 à Brassoir, 1 à Bazicourt et 2 à Moru-Pontpoint à la même date du 29 octobre 1988), novembre (1 cas), décembre (3 cas), janvier (7 cas), février (3 cas) et mars (2 cas). Il existe aussi des données d'arrivées d'oiseaux en mai et juin.

Dans la Somme, loin du littoral, une fois mis de côté les oiseaux d'origine douteuse, restent des observations de janvier (2 cas) et de décembre (1 cas), avec un oiseau à chaque fois.

Le statut de l'espèce en Picardie maritime est bien différent, puisqu'elle y est vue chaque hiver (on y note aussi très régulièrement des oiseaux volants en période estivale, même s'il n'y a plus de reproduction depuis les années 1981, 1982 et 1985, lors desquelles des poussins sont nés d'un couple constitué d'une femelle volante et d'un mâle captif du parc du Marquenterre). Le fait essentiel concernant la présence de la Bernache nonnette sur le littoral se rapporte à sa fréquentation parfois importante à l'occasion d'épisodes de froid rigoureux : chassés de leurs aires d'hivernage nordiques habituelles (Pays-Bas, notamment), elles arrivent alors en nombre dans le nord de la France. Alors que le nombre moyen de Bernaches nonnettes hivernant en France est normalement d'une quarantaine d'individus pour la période 1997 à 2006, ce sont souvent plusieurs milliers d'individus qui sont comptés dans le pays à l'occasion de ces vagues de froid. C'est ainsi qu'environ 5 000 oiseaux sont comptés en baie de Somme en janvier 1963, 500 en février et mars 1979, 400 de passage et une cinquantaine en stationnement en décembre 1996. L'afflux de 2008 est de plus faible ampleur, avec un maximum de 39 oiseaux de la mi-février au début du mois de mars. En revanche, celui de l'hiver 2010-2011 a été remarquable. Un premier oiseau en fuite dans une troupe d'Oies rieuses est vu le 22 décembre, puis 360 sont présents le 23, 702 le 24 et 880 s'installent à partir du 26 en mettant à profit la zone de quiétude que constitue le parc ornithologique du Marquenterre et en exploitant, autant que possible, les secteurs de prairies contigus situés en amont des mollières de la Maye. La plupart de ces oiseaux resteront quelques semaines. Il est regrettable de constater que plusieurs tirs sur cette espèce protégée aient été relevés pendant cette période.

Xavier COMMÉCY

- CARRUETTE P. (2011). Évolution de l'hivernage de la Bernache nonnette *Branta leucopsis* sur le parc du Marquenterre. *L'Avocette* 35 (2) : 36-37.
- REEBER S. (2012). Bernache nonnette *Branta leucopsis* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 84.

## Bernache cravant

*Branta bernicla*

Ansériformes/Anatidés

A 

Espèce protégée



©Jean-Philippe PARIS

Petite oie bénéficiant d'un statut de protection réglementaire depuis plusieurs décennies, la Bernache cravant est une grande voyageuse. Cette espèce présente plusieurs populations ou sous-espèces (parfois considérées comme des espèces à part entière) :

- *B. b. bernicla* (dite «à ventre sombre»), nichant dans l'ouest de la Sibérie et hivernant dans le nord-ouest de l'Europe;
- *B. b. hrota* (dite «à ventre clair»), qui niche depuis l'est du Canada arctique jusqu'à la terre François-Joseph (au nord de la Russie), en passant par le Groenland et le Spitzberg;
- *B. b. nigricans* (ou Bernache du Pacifique), nichant de l'est de la Sibérie à l'ouest du Canada.

Parmi ces trois sous-espèces, une seule est d'occurrence régulière sur les côtes picardes, à savoir la Bernache à ventre sombre, qui est la sous-espèce nominale. Mais des individus de la sous-espèce *hrota* sont vus de temps à autre, en tout petit nombre : il existe 6 mentions de cette sous-espèce entre 1976 et 1998. Plus récemment, un oiseau a été vu en baie de Somme le 11 décembre 2010, un autre le 3 décembre 2012 en baie d'Authie. La Bernache du Pacifique est bien plus exceptionnelle : elle a été observée du 14 au 22 octobre 2011 en réserve naturelle de la baie de Somme. Quatre adultes volants ont également été en baie de Somme en août 1977, mais il reste difficile d'affirmer qu'ils étaient bien d'origine sauvage.

En hiver, et lors de ses haltes migratoires, la Bernache cravant fréquente avant tout les estrans sablo-vaseux à zostères (ou secondairement à algues vertes) et les prés salés. Pourtant, alors que des effectifs considérables transitent au large de nos côtes pour hiverner de la Normandie au bassin d'Arcachon (à raison d'environ 100 000 individus depuis le début des années 1990), elle ne se montre généralement qu'en petit nombre dans nos deux estuaires, baie de Somme et baie d'Authie. Alors que l'hivernage y est quasiment nul, les haltes migratoires sont notées principalement de la fin février à la fin avril, puis de la fin septembre au mois de novembre. Les effectifs en halte sont généralement limités à quelques oiseaux, parfois quelques dizaines.

Les maxima mensuels obtenus au cours de la période allant de 1993 à début 2011 donnent un aperçu de la phénologie des stationnements de cette espèce sur notre littoral (voir figure 1).

Ces différents chiffres se rapportent soit à des stationnements (comme ce groupe exceptionnel de 105 individus le 12 novembre 2005 dans les polders de la baie d'Authie sud) soit à des oiseaux en migration active (comme ces 150 oiseaux en vol sud vus à Cayeux-sur-Mer le 6 décembre 2000). Le maximum d'abondance connu sur notre littoral semble être de 450 individus, record atteint au cours de la seconde décennie d'un mois de mars de la période 1975-1998.

La quasi-inexistence de l'hivernage (la moyenne de l'effectif de la mi-janvier pour la période 1991-2005 n'est que de 1,6 oiseau) pourrait être mise en rapport avec la faible étendue du seul secteur de schorre (appelé localement « mollières ») non chassé : l'estuaire de la Maye. On peut être tenté d'attribuer la faiblesse des haltes postnuptiales à cette même cause éventuelle qu'est l'importance de la pression de chasse. Mais force est de constater que les stationnements en février, mars ou avril ne sont guère plus importants alors que la chasse ne s'exerce plus. Sans qu'on puisse exclure l'incidence négative de la chasse sur la capacité d'accueil des zones humides littorales picardes, il semble donc que nos estuaires constituent des haltes migratoires tout à fait facultatives, en règle générale, pour la Bernache cravant.

Quelques données ont été recueillies en dehors de la période de présence habituelle (qui s'étend de fin août à début mai); celles-ci peuvent concerner des oiseaux blessés ou affaiblis. Regrettons

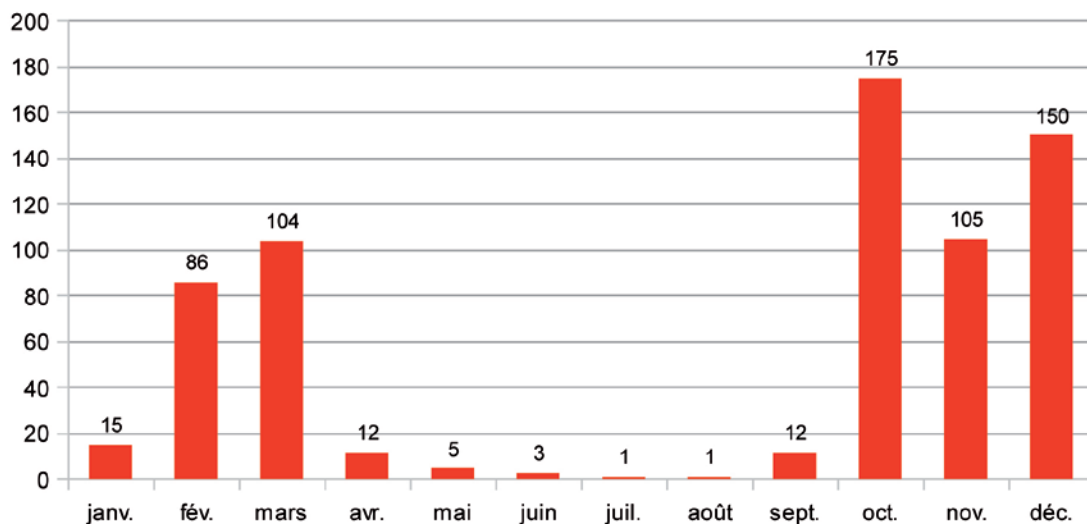


Figure 1 : effectifs mensuels maximaux de Bernaches cravant relevés sur le littoral entre 1993 et début 2011

au passage que cet oiseau, pourtant facilement reconnaissable, fasse encore l'objet de tirs occasionnels malgré son statut d'espèce protégée.

Dans l'intérieur des terres, l'espèce est particulièrement rare :

- dans le département de l'Aisne, seules deux mentions sont disponibles pour la période 1992-2010 : un oiseau le 25 novembre 2001 à Bucy-le-Long, et un autre le 25 mai 2006 à Malzy;
- dans l'Oise, les mentions sont un peu plus nombreuses : pour la période 1992-2010, l'espèce a été notée à Longueil-Sainte-Marie (1 le 7 décembre 1992), à Beauvais à trois reprises, toujours au mois de février (7 le 11 février 2002, 1 le 12 février 2003, 1 le 28 février 2006), à Chevières en avril (1 le 19 avril 2008) et au Plessis-Brion en mai (1 le 12 mai 2008);
- dans la Somme intérieure : 10 à Saint-Vaast-en-Chaussée le 28 avril 2005.

Alors que la Bernache cravant semble en mesure d'exploiter d'importantes ressources alimentaires sur notre littoral, il n'est pas facile de prévoir quelle pourra y être l'évolution de ses stationnements, en particulier hivernaux. Notamment, la conjonction de différentes sources de dérangements, en lien avec la diversification ou l'intensification d'activités de loisirs au sein même des estuaires (sports de nature tels que le kite-surf ou le kayak de mer, tourisme de nature avec traversées de la baie en nombres croissants...), pourrait limiter fortement la valorisation de ces richesses par cette espèce. L'évolution du climat en cours risque par ailleurs de perturber de façon significative les écosystèmes nordiques dans lesquels celle-ci se reproduit.

Thierry RIGAUX

## Bernache à cou roux

*Branta ruficollis*

A 

Espèce protégée

Ansériformes / Anatidés



©Édouard DANSETTE

Cette petite oie qui niche en Sibérie, en particulier dans la péninsule de Taïmir, et hiverne principalement sur les côtes de la mer Noire, est un hivernant et un migrateur occasionnel en France (l'analyse des données françaises montre une présence accidentelle de l'espèce en hiver, avec 40 individus repérés jusqu'en 2005, sans relation avec les vagues de froid). Ses apparitions dans notre pays sont d'autant moins fréquentes que ses effectifs mondiaux, atteignant un peu plus de 55 000 individus à l'automne 2010 (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012), sont relativement réduits et semblent avoir subi une forte diminution en l'espace de quelques années (évaluée à plus de 50% par rapport à la fin des années 1990, si l'on se réfère aux effectifs relevés sur les sites d'hivernage).

Pour la Picardie, la seule donnée ancienne homologuée provient du littoral : un oiseau a été observé du 29 avril au 6 mai 2001 à la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage. Malheureusement, cette date printanière d'observation amène un doute sur l'origine sauvage de cet individu. Par ailleurs, il existe quatre autres

données non homologuées réparties sur les trois départements picards et rapportées ici pour mémoire :

- trois en janvier : une sur le littoral de la Somme en 1988 et deux à Senlis (60) en 2006 et 2007 (il y a à Senlis un parc « ornithologique » dans lequel sont lâchés de temps en temps des oiseaux exotiques ; ces deux oiseaux en sont très probablement originaires) ;
- une le 1<sup>er</sup> octobre 2008 à Remaucourt dans l'Aisne.

Les auteurs de ces données ayant probablement considéré ces oiseaux comme des échappés de captivité ont dû juger inutile de les faire valider. Parmi celles-ci, l'observation réalisée en janvier sur le littoral pourrait pourtant être raisonnablement rattachée à un oiseau sauvage, détourné de ses voies normales de migration.

Plus récemment, un oiseau repéré à Saint-Valery-sur-Somme le 12 décembre 2010, parfaitement volant, est resté associé plusieurs semaines à un groupe de Bernaches cravants arrivées lors du coup de froid de l'hiver, exploitant les herbues de l'estuaire de la Somme. Mais si les Bernaches cravants sont reparties à la fin de la période froide, la Bernache à cou roux est restée sur le littoral picard pendant quelque temps, un individu ayant été observé ponctuellement en baie d'Authie tandis que de nombreuses autres observations concernent un oiseau (le même?) séjournant au Hâble d'Ault (commune de Cayeux-sur-Mer). Cet oiseau s'est apparié avec un Tadorne de Belon et sa dernière observation semble dater du 3 juillet 2011. La présence printanière de cet individu a conduit le CHN à le considérer comme probablement échappé de captivité.

Xavier COMMECY & Patrick DECORY

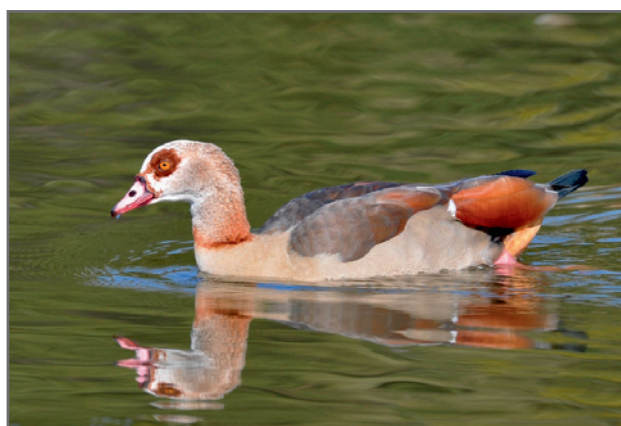
- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Branta ruficollis* (<http://www.birdlife.org>).

## Ouette d'Égypte

*Alopochen aegyptiaca*

Ansériformes/Anatidés

BC     
Espèce protégée



©Jean-Loup RIDOU

Nicheuse de l'Afrique, au sud du Sahara et dans la haute vallée du Nil, secteurs où elle hiverne, cette oie a été introduite et se reproduit dans différents pays d'Europe de l'Ouest. La première nidification signalée en France ne date que de 1985 à Caen, Calvados. En 2006, la population reproductrice française était estimée à 23 couples (DUBOIS 2007), avec mention de deux couples dans l'Aisne et d'un (probable) couple dans la Somme. Celle-ci a fortement augmenté ces dernières années, puisqu'elle atteignait en

2011 entre 116 et 152 couples nicheurs (DUBOIS 2012), alors que la reproduction de l'espèce dans notre région n'a pratiquement pas évolué (1 à 3 couples dans l'Aisne et de 0 à 1 couple dans la Somme, sans preuve réelle de reproduction).

Probablement issus des populations belges ou hollandaises (pays où l'on dénombre à l'heure actuelle respectivement 1 400 et 200 couples reproducteurs), les premiers oiseaux de cette espèce sont repérés, d'abord en petit nombre, à la fin des années 1980 sur le littoral picard et au cours des années 1990 en différents secteurs de la région. Au cours des années 2000 à 2010, le nombre de rapports renseignés dans les synthèses ornithologiques régionales augmente : de 1 à 5 données annuelles pour les années 1990, on passe à 33 en 2001, 40 en 2008...

Actuellement, l'espèce se rencontre en toutes saisons dans les trois départements picards, mais moins souvent en hiver qu'aux périodes de migration, preuve du passage dans la région d'oiseaux venus des régions ou pays voisins. Seulement quelques dizaines d'oiseaux sont présents en hiver en Picardie, pour une population hivernante estimée à environ 250 oiseaux en France. À l'image de ce qui se passe ailleurs, les premières nidifications en Picardie ont été constatées depuis peu : en 2001, 4 jeunes de quelques jours sont observés le 19 mai à Deuillet (02) et 3 poussins pour un autre couple le 4 juin à Manicamp (02) (ROUGE & al. 2005). Puis en 2007, dans la Somme, 3 pulli sont vus le 7 septembre à Rue (80). Depuis, quelques autres cas sont connus, mais ceux-ci restent bien marginaux : à La Fère (02) avec 7 poussins le 20 juin 2007, puis 4 juvéniles en 2008 à Hirson (02), à nouveau un couple avec 7 poussins le 4 juin 2009 à Deuillet, un autre couple ayant produit 2 jeunes à l'envol à Rue en 2010...

On peut penser que, comme cela a été le cas dans d'autres régions de France, le nombre de cas de reproduction et l'importance quantitative des hivernants vont augmenter dans notre région dans les années à venir, en particulier avec les individus issus des florissantes populations férales des pays voisins qui nous visitent lors des migrations.

Xavier COMMECY & Sylvain BOURG

- DUBOIS P.J. (2007). Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14-6 : 329-364.
- DUBOIS P.J. (2012). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2<sup>e</sup> enquête nationale). *Ornithos* 19-4 : 225-250.
- ROUGE A., SEIGNEZ B. & GAVORY L. (2005). Nidification de l'Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca* dans l'Aisne et en Picardie en 2001. *L'Avocette* 29 (3) : 50.

## Tadorne casarca

*Tadorna ferruginea*

Ansériformes/Anatidés

BC     
Espèce protégée



©Régine LE COURTOIS-NIVART

De taille analogue à son cousin le Tadorne de Belon, quoique d'allure sensiblement plus élancée, ce tadorne doit son nom scientifique à son manteau de couleur rouille foncée. Il est l'autre représentant de la famille à se reproduire naturellement dans le Paléarctique occidental : son aire principale de distribution s'étend du nord-est de la Méditerranée à l'Asie centrale, jusqu'au lac Baïkal en Sibérie. Un autre noyau de population est présent dans l'est du Maghreb, mais celui-ci décline du fait de la détérioration des zones humides. Cet anatidé est largement, et de longue date, détenu comme canard d'ornement, si bien qu'on ne peut plus attester de l'origine sauvage des oiseaux observés en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (en 1892, un mouvement invasionnel occasionna des observations jusqu'au Groenland). La distinction entre oiseaux sauvages et introduits est rendue d'autant plus difficile que des populations d'origine captive se sont acclimatées et se reproduisent en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et surtout en Suisse, où des mesures ont été prises pour tenter de mettre un frein à la forte expansion constatée ces dix dernières années, cette espèce pouvant se montrer agressive envers les espèces autochtones. Le Tadorne casarca a également commencé à se reproduire en France : une douzaine de cas sont connus au cours des années 2000, souvent à proximité de parcs urbains, mais parfois aussi en milieu naturel.

Les premières observations récentes du Tadorne casarca en Picardie datent de 1976 (un individu tué à la chasse près de Noyelles-sur-Mer (80)) et du 22 décembre 1979 en baie de Somme, cependant un oiseau juvénile avait été signalé tué en 1905 au Crotoy (80) (SUEUR & al. 1993). Depuis, c'est en plaine maritime picarde qu'il est le plus fréquemment noté et que les effectifs les plus importants sont signalés : un groupe de 13 oiseaux a ainsi été observé le 26 juillet 2004 à Fort-Mahon. Mais d'autres groupes sont aussi notés loin du littoral : à Chevières (60) le 6 août 1998 (7 individus), à Marle (02) le 19 mai 2001 (5 individus), au marais de Sacy-le-Grand (60) en septembre 2005 (8 individus) et à Cinqueux (60) le 20 août 2006 (8 individus). Les dates de ces observations suggèrent des mouvements erratiques coordonnés des populations européennes acclimatées. Ainsi, en 2004 et 2005, ont été signalés en Alsace des groupes comptant plusieurs dizaines d'individus, en provenance très probable de Suisse. Par ailleurs, les observations d'oiseaux isolés ou de couples sont devenues relativement courantes sur les plans d'eau des trois départements

picards à tout moment de l'année, mais les indices évidents de détention en captivité (bagues, éjointement) sont assez rarement remarqués. Plus régulièrement présente encore dans l'extrême sud du département de l'Oise, notamment au parc du château de Chantilly depuis 2004, on pouvait naturellement s'attendre à ce que le premier cas de nidification libre de cette espèce en Picardie provienne de ce secteur, et ce fut effectivement le cas avec ce couple accompagné de 6 jeunes non volants vu le 22 mai 2011 à Gouvieux, six kilomètres à peine à l'est du château.

Cédric ROUSSEAU

- SUEUR F & le CHN (1993). Le Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* en France. *Alauda* 61 : 219-222.

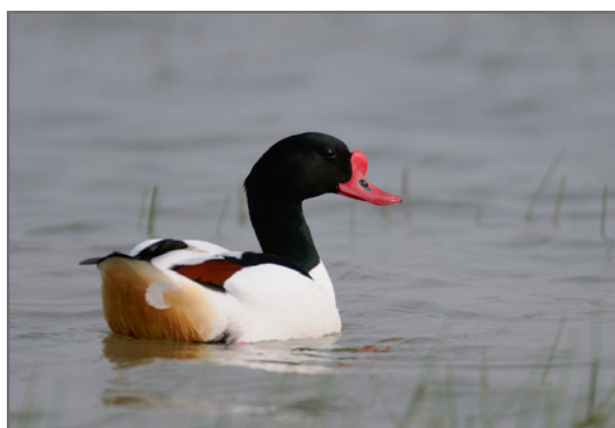
## Tadorne de Belon

*Tadorna tadorna*

Ansériformes/Anatidés

A   

Espèce protégée



©Jean-Luc HERCENT

Les Tadorne de Belon qui se reproduisent en France appartiennent à deux populations distinctes géographiquement : l'une occidentale, du nord-ouest de l'Europe, à laquelle se rattache la population reproductrice de la façade atlantique, de la Manche et de la mer du Nord (et donc notre population littorale picarde), l'autre s'étendant de la Méditerranée à la mer Noire, et dans laquelle s'inscrit la population reproductrice littorale du Languedoc-Roussillon et de Provence - Alpes - Côte-d'Azur.

En France, et dans notre région en particulier, le Tadorne de Belon se reproduit essentiellement sur le littoral. S'installant souvent dans des terriers de lapins pour pondre ses œufs, le Tadorne de Belon élève ses jeunes soit sur des mares et bassins d'eau douce ou saumâtre autour des baies de Somme et d'Aulthie ou au Hâble d'Ault, soit sur l'estran dans le cœur de la baie de Somme. La population nicheuse y a été estimée récemment par RIGAUD (2003) sur la base d'un suivi des crèches et rassemblements de Tadorne de Belon conduit en baie de Somme et en baie d'Aulthie de 1982 à 2002. En se fondant sur les décomptes réalisés et des hypothèses et calculs simples, on peut estimer la taille de la population effectivement reproductrice à au moins 170 couples en 1984 et à au moins 120 couples en 1982 et 1987, les estimations fournies jusqu'à alors pour la population reproductrice ayant varié de 90-100 couples pour 1975 à 250 couples pour 1984. Pour cette date, l'estimation est assortie de la précision suivante importante : « une fraction seulement se reproduit vraiment ». Le nombre de jeunes produits semble avoir décliné dans les années 1990 pour des causes mal

connues, sans que nous sachions si cette évolution résulte d'une réduction de la population nicheuse ou d'une baisse du succès de la reproduction, les deux facteurs ayant d'ailleurs pu coexister. En baie d'Authie, il est intéressant d'observer que l'élevage des poussins au cœur de l'estuaire a disparu concomitamment à la création de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon-Plage. Ce site artificiel offre des conditions d'alimentation et de sécurité qui semblent préférables à celles offertes par l'estuaire, que la pression de fréquentation actuelle et l'évolution sédimentologique ont probablement rendu moins accueillant : la station de lagunage constitue donc un heureux substitut pour l'espèce au site traditionnel d'élevage des poussins.

D'autre part, la baie de Somme accueille de gros effectifs de juvéniles en juillet et en août (600 juvéniles en août 1999 et 2001), qui peuvent avoir été élevés par la population locale, mais aussi venir de sites périphériques. Enfin, des quantités importantes de Tadornes âgés de plus d'un an peuvent aussi être rencontrés de la fin juin à la mi-juillet (surtout lors de la première décade de ce mois) comme en témoignent les chiffres suivants, qui se rapportent à des groupes d'oiseaux pouvant parfois comporter une faible proportion de juvéniles (inférieure systématiquement à 20%) sans que nous ayons pu la mesurer précisément :

- pour le mois de juin : par exemple 2025 le 24 juin 2006, 2160 le 21 juin 2008, 2300 le 27 juin 2009;
- pour le mois de juillet : des effectifs supérieurs à 2000 individus lors de la première décade en 2002, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009, frisant même les 3000 individus pendant quatre de ces années (avec un maximum de 2950 le 7 juillet 2002).

Ainsi, la baie de Somme joue un important rôle d'escale pour les Tadornes en route vers les zones de mue de la mer des Wadden (nord de l'Allemagne). Cette migration donne lieu à des départs vers le nord en fin de soirée qui sont repérables de la fin du mois de juin (voire mi-juin) à la fin juillet (voire au début du mois d'août) avec une intensité maximale qui semble se situer vers la mi-juillet : par exemple, le 14 juillet 2005, 951 oiseaux sont comptés en vol vers le nord à la pointe de Routhiauville (Fort-Mahon-Plage - baie d'Authie) de 20 h 45 (heure locale) à la tombée de la nuit. En août, l'effectif de cette classe d'âge s'effondre pour croître à nouveau dans les derniers jours du mois. Avec le retour des oiseaux ayant achevé leur mue, les effectifs peuvent à nouveau avoisiner ou dépasser les 3000 individus à la fin du mois (par exemple, 3470 le 30 août 2008).

Enfin, alors que le littoral picard constituait sans conteste le site principal d'hivernage de l'espèce en France, les effectifs de Tadorne présents en baie de Somme en plein hiver ont fortement baissé depuis 1997, date à laquelle l'effectif record de 16500 individus avait été enregistré (voir figure 1). RIGAUX (2007) considère que cette baisse pourrait résulter de stationnements importants beaucoup plus précoces dès la fin de l'été, l'effectif d'environ 3000 individus à la fin août étant régulièrement atteint, voire dépassé, à la fin des années 2000 (avec des maxima relevés de 5000 individus le 28 septembre 2008 et de près de 7000 individus le 18 septembre 2009).

Loin des côtes à l'intérieur des terres, le Tadorne de Belon présente aussi une population reproductrice particulièrement intéressante (car témoignant des capacités d'adaptation de l'espèce) et sur laquelle l'enquête conduite en 2004-2005 à l'occasion d'un bilan sur la reproduction continentale du Tadorne de Belon en France (RIGAUX 2006) a permis de faire le point. La Picardie avait déjà fourni en 1977 le premier cas national de reproduction de l'espèce en dehors du littoral (BOUTINOT 1980); par la suite, COMMECY et DUPUICH (1985) ont décrit son implantation à l'intérieur des trois départements picards, fait original en France à l'époque. Dix sites étaient ainsi concernés entre 1978 et 1984, certains d'entre eux accueillant des couples reproducteurs chaque année. L'espèce est maintenant solidement installée à l'intérieur des terres, mais il convient toutefois d'établir une distinction entre la Somme et l'Aisne d'une part, et l'Oise d'autre part. En effet, les deux premiers départements présentent une importance bien plus forte que le troisième pour la reproduction continentale du Tadorne de Belon, celle-ci y étant maintenant notée chaque année avec, en 2004, un total d'au moins 296 pulli produits par une population reproductrice estimée à un minimum de 40 couples reproducteurs effectifs. Dans l'Oise, en revanche, malgré sa présence déjà ancienne (première reproduction notée en 1989), la nidification régulière du Tadorne restait à prouver : au cours de la période d'enquête, la reproduction n'y est notée qu'à trois reprises. En 2005 toutefois, 3 couples reproducteurs sont trouvés accompagnés d'un total de 29 pulli sur des bassins de décantation. Au total, pour la période d'enquête (et en fait pour 2004-2005), la population reproductrice régionale hors habitats traditionnels est de 43 couples avec 325 pulli (sans le lagunage de Fort-Mahon-Plage, site continental très proche du littoral, et de 55 couples avec 409 pulli si on y intègre ce site). Pour les années 2004 et 2005 compilées, 36 des 43 couples notés à l'intérieur des terres (soit 84%) se sont reproduits dans des bassins de décan-

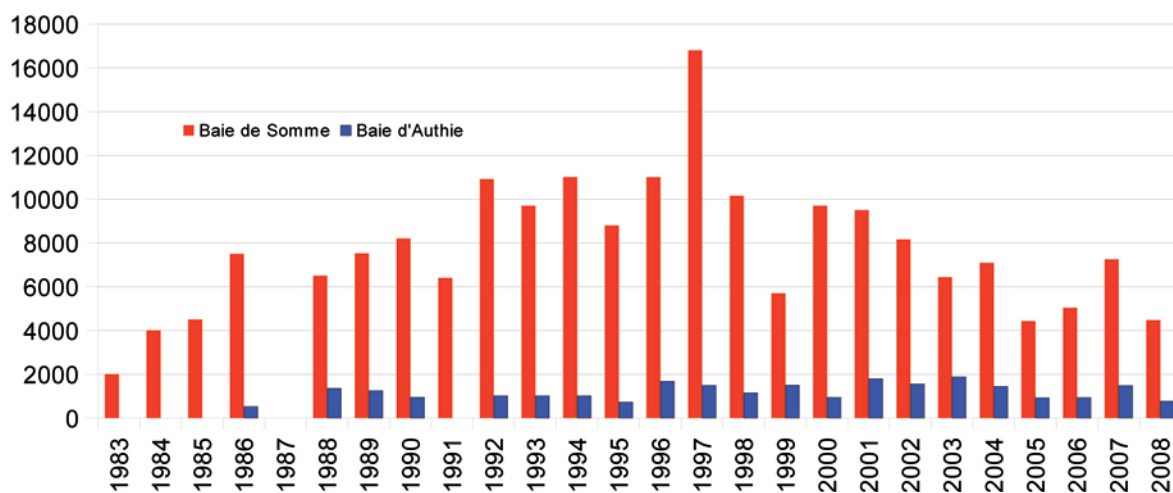


Figure 1 : effectifs de Tadornes de Belon présents à la mi-janvier en baies de Somme et d'Authie de 1983 à 2008

tation d'industries agro-alimentaires. L'enquête confirme donc le rôle déterminant de ces bassins de décantation, et en particulier ceux d'Origny-Sainte-Benoite (02) et de Grand-Laviers (80). Elle met aussi en lumière que des Tadornes peuvent réussir à se reproduire avec succès dans des milieux plus atypiques : cultures inondées (phénomène observé dans la Somme et plus encore dans l'Aisne, surtout en 2001 avec une quinzaine de couples ayant produit des jeunes), lagunage des eaux usées de collectivités (à Villers-Bocage (80) et en particulier à Fort-Mahon-Plage, dont la station de lagunage est très utilisée pour l'élevage des poussins éclos sur le littoral), mais aussi anciennes gravières (deux cas) et zones humides dulçaquicoles « naturelles » (étang de Fesmy-le-Sart (02)). Jusqu'à présent, ces sites restent marginaux puisqu'en 2004, ils ne représentaient que 16% des couples reproducteurs et des poussins produits à l'intérieur des terres. Des cas de reproduction dans de nouveaux sites continentaux ont encore été trouvés récemment dans l'Aisne avec, en particulier, la reproduction d'un couple à Boué et de deux à Beaufeuve en 2011, tandis que la reproduction est désormais régulière dans l'Oise à Houdancourt (gravière) et qu'elle a été constatée également à Chevières (jusqu'à 5 nichées signalées en 2006, et reproduction avérée également en 2009). À l'échelle de la région, la seule information assez bien consolidée relative à la réussite de la reproduction porte sur le nombre de pulli produits par couple reproducteur effectif, encore que toutes les observations réalisées ne concernent pas des pulli fraîchement éclos (des pertes peuvent être intervenues entre la naissance et les observations). En moyenne, on a enregistré 7,6 pulli par couple ayant produit des jeunes à l'intérieur des terres. La moyenne est très légèrement inférieure en intégrant le site de Fort-Mahon, pour lequel la connaissance du nombre de familles amenées sur le site reste incertaine compte tenu de la formation de crèches et de la fréquence insuffisante de suivi du site.



Figure 2 : localisation des couples de Tadornes de Belon nicheurs sur la période 2005-2011

En dehors de la période de reproduction et de ses prémices (phase d'installation), la présence dans l'intérieur des terres est anecdotique sur le plan quantitatif. En plein hiver, elle concerne en général des groupes de moins de 5 individus, les effectifs devenant plus importants sur certains sites à l'approche de la période de reproduction. Plus précisément, nous pouvons fournir, sur la base du jeu de données dont nous disposons pour la période 1991-2010, les effectifs maximaux mensuels obtenus sur un site donné :

- dans l'Aisne, les effectifs mensuels maximaux de ces dernières années sont notés sur les bassins de décantation de la sucrierie d'Origny (communes d'Origny-Sainte-Benoite et de Thenelles) pour 6 des 12 mois de l'année, notamment en période de reproduction (voir figure 3). Pour les 6 autres mois, les effectifs restent proches des effectifs maximaux relevés ailleurs dans le département, à savoir 35 le 15 janvier 2001 à Nouvion-et-Catillon; 5 le 10 août 2002 à Marle; 2 le 12 septembre 2004 à Neuville-sur-Ailette); 3 le 14 octobre 2004 à Soupir; 39 le 2 décembre 2010 à Chamouille.
- dans l'Oise : 16 le 15 janvier 1999 à Creil; 15 le 25 février 2010 à Rivecourt; 30 le 22 mars 2006 à Houdancourt; 31 le 7 avril 2007 à Chevières; 63 le 27 mai 2010 à Houdancourt; 30 le 28 juin 2006 à Houdancourt; 18 le 23 juillet 2006 à Houdancourt; 7 à Vez le 17 août 2006; 6 à Chevières le 12 septembre 1995; 3 le 29 octobre 1997 et 6 le 29 novembre 2003 à Pontpoint; 17 le 2 décembre 2010 à Villers-Saint-Sépulcre.
- dans la Somme continentale : le comptage des oiseaux d'eau de la mi-janvier montre la présence d'une population hivernante régulière en haute vallée de la Somme (autour de Péronne). Repérée en 1975 (COMMECY & DUPUICH 1985), celle-ci s'élevait à une quarantaine d'individus jusqu'en 1985. Elle est toujours suivie depuis, et après une certaine diminution des effectifs au début des années 1990 (une vingtaine d'individus comptés en moyenne), elle est à nouveau forte de 40 à 50 oiseaux (maximum de 74 en 2005). Ailleurs dans ce département, les stationnements sont ponctuels, limités et non pérennes. Pour les autres mois de l'année, les maxima enregistrés sont de 64 le 18 février 2008 à Péronne; 66 le 18 mars en 2003 et le 17 mars 2008 à Estrées-Mons; 124 le 11 avril 2004 en trois sites voisins de la haute vallée de la Somme; 103 le 13 mai 2004 en haute vallée de la Somme (en deux sites voisins). En juin, juillet et août, les couples reproducteurs et leurs jeunes sont présents; ils sont partis en septembre et seuls un ou deux oiseaux sont parfois vus et il en est de même en octobre. En fin d'année, 7 individus sont observés le 1<sup>er</sup> novembre 2001 à Verpillières et 21 le 27 décembre 1997 à Péronne.

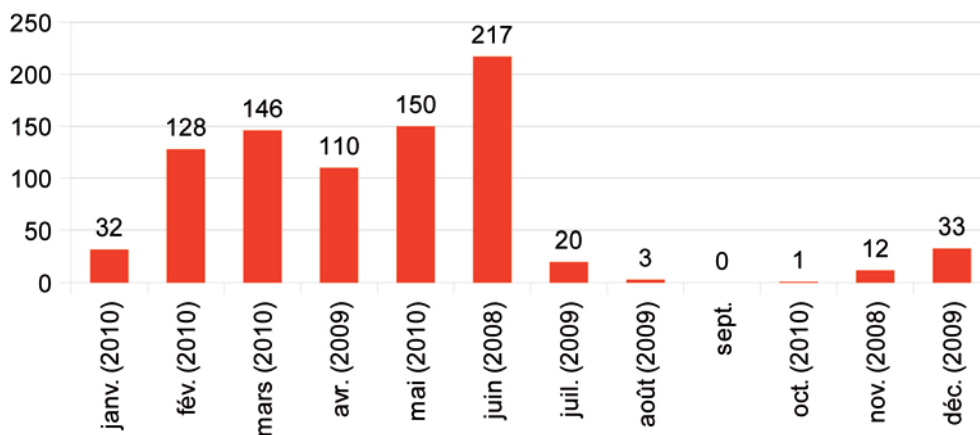


Figure 3 : effectifs maximaux mensuels de Tadornes de Belon relevés sur les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite (02) entre 2008 et 2011 (entre parenthèses, l'année à laquelle ces effectifs ont été atteints)

Ces maxima rendent assez bien compte de la phénologie des stationnements dans ces trois départements intérieurs, au sein desquels la présence du Tadorne est maximale de la fin de l'hiver à la fin du printemps ainsi qu'en début d'été, l'abondance de ce canard étant très réduite d'ordinaire de la fin juillet à la fin décembre.

En conclusion, le Tadorne de Belon est une espèce fortement implantée en Picardie, jusque dans l'intérieur des terres. L'oiseau a fait preuve d'un réel dynamisme démographique mais il se pourrait que son abondance, aussi bien en tant que nicheur que comme hivernant, soit passée par un maximum. À l'intérieur des terres, la restructuration des industries agro-alimentaires conduit à la fermeture de sites et à la disparition de bassins de décantation. C'est ce qui s'est produit récemment à Grand-Laviers (80) avec la fermeture de la sucrerie d'Abbeville. Sur le littoral, le renforcement de la fréquentation humaine au sein des estuaires et la diversification permanente des usages et pratiques diminuent sans cesse les zones de tranquillité. Dans ce contexte, le maintien (ou la restauration) de zones de quiétude apparaît essentiel, de même qu'il conviendrait d'œuvrer à ce que les dispositifs d'assainissement des eaux domestiques par lagunage intègrent la question de leurs potentialités d'accueil à l'égard des oiseaux d'eau, notamment pour leur reproduction. Bien d'autres espèces que le Tadorne de Belon pourraient en profiter, comme le Grèbe à cou noir et l'Avocette élégante.

Thierry RIGAUX

- COMMECY X. & DUPUICH H. (1985). Statut du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 55 : 115-121.
- RIGAUX T. (2003). La reproduction du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* sur le littoral picard : mise au point sur l'effectif reproducteur des baies de Somme et d'Authie et les stationnements post-nuptiaux. *Le Cormoran* 13 (57) : 66-74.
- RIGAUX T. (2006). La nidification du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* en France en dehors de ses habitats littoraux. *Ornithos* 13 (5) : 300-309.
- RIGAUX T. (2007). Mise au point sur l'importance du littoral picard pour l'hivernage du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et son récent déclin. *L'Avocette* 31 (1) : 56-59.
- SOMONT E. & TRIPLETT P. (2001). Les stationnements de Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* à la pointe du Hourdel (baie de Somme). *Avifaune picarde* 11 : 93-98.

## Canard mandarin

*Aix galericulata*

Ansériformes/Anatidés



©Christophe CAPELLE

Originaire de l'est de la Chine, du Japon et du sud-est de la Sibérie, ce canard a été introduit dans différents pays d'Europe occidentale à des fins ornementales.

Certains de ces individus introduits se sont échappés et peuvent parfois se reproduire librement en milieux naturels. Quelques dizaines de couples le font chaque année en France, mais aucun cas n'était connu en Picardie jusque récemment. Tout au plus pouvait-on signaler un couple paradant à Haramont (60) en 1997, dans un hêtre de la forêt de Retz, ou un couple vu le 24 avril 2008 à Daours (80) dans un site propice à la reproduction (secteur humide pourvu d'une riche végétation et d'arbres creux dans lesquels l'oiseau dépose d'ordinaire sa ponte). Mais le 9 mai 2011, une femelle accompagnée de 8 poussins est vue dans une zone humide forestière près de Pont-Saint-Maxence (60), constituant le premier cas avéré de reproduction du Canard mandarin dans notre région.

La première observation de l'espèce en Picardie semble dater de 1979, avec un oiseau vu au Crotoy (80) au début du mois de mai, puis deux mâles le 1<sup>er</sup> décembre de la même année trouvés à Beaufort (60). Depuis, irrégulièrement, des oiseaux sont vus, surtout sur le littoral, mais il existe aussi entre 1997 et 2010 au moins 15 données dans l'Oise, 6 dans l'Aisne et une autre que celle signalée précédemment dans la Somme intérieure. Ces oiseaux sont-ils tous d'origine domestique ou quelques-uns ne peuvent-ils provenir des pays où une population férale, parfois importante, s'est développée (Belgique, Angleterre, Pays-Bas...)? La répartition des premières observations (lorsqu'un oiseau est vu plusieurs fois dans un même site, seule la première est prise en compte) n'est pas homogène comme devrait l'être le pattern des rencontres si les échappés de captivité étaient très majoritaires : 1 en janvier, 1 en février, 2 en mars, 2 en avril, aucune en mai, 1 en juin, aucune en juillet, 1 en août, 2 en septembre, 1 en octobre, 3 en novembre et 8 en décembre. Mais cet échantillonnage reste bien trop faible pour pouvoir en tirer une réelle conclusion.

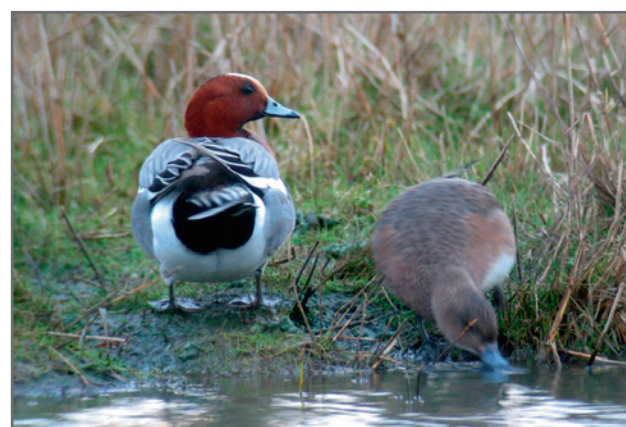
Xavier COMMECY

## Canard siffleur

*Anas penelope*



Ansériformes/Anatidés



©Cédric ROUSSEAU

Nichant à travers l'Eurasie, de l'Islande à la Sibérie orientale en passant par l'Écosse et la Scandinavie, le Canard siffleur est avant tout un migrateur et un hivernant en France où sa reproduction n'est



## 48 • Les oiseaux de Picardie

qu'exceptionnelle. La population passant l'hiver dans notre pays fluctue généralement entre 20 000 et 60 000 oiseaux, avec des effectifs pouvant dépasser les 100 000 individus lors de vagues de froid ramenant des oiseaux de zones d'hivernage plus nordiques (des Pays-Bas, en particulier).

En Picardie, l'hivernage est assez modeste car les zones littorales qui pourraient l'accueillir en plus grand nombre sont, dans leur grande majorité, intensément chassées, de telle sorte que l'abondance de cette espèce dans notre région n'est généralement que très fugace, à moins qu'une suspension de la chasse ne permette le stationnement prolongé d'importants contingents.

Dans l'Aisne, l'espèce est fréquemment notée du mois d'octobre à la fin mars, elle se raréfie fortement en avril, tandis que les retours sont exceptionnels ou rares au mois d'août ou en septembre. Les effectifs restent en général restreints avec, pour la période s'étalant de 1991 au début de 2011, les maxima mensuels suivants : 66 le 2 janvier 2011 à Limé, 56 le 14 février 2003 à Tergnier, 54 le 16 mars 2005 à Bucy-le-Long, 35 le 1<sup>er</sup> avril 1995 à Bichancourt, 3 le 20 mai 2010 à Origny-Sainte-Benoite, 3 le 22 juin 2005 à Origny-Sainte-Benoite, 1 le 29 juillet 2001, 1 le 14 août 2006 à Limé, 6 le 13 septembre 2002 à Neuville-sur-Ailette, 14 le 22 octobre 2005 à Braine, 40 le 12 novembre 2008 à Brissay-Choigny, 72 le 21 décembre 2010 à Limé.

Dans l'Oise, le schéma de la présence est comparable avec, sur la même période, les maxima mensuels suivants : 160 le 4 janvier 2011 à Verberie, 69 le 13 février 2011 à Verberie, 60 le 18 mars 2000 à Beauvais, 10 le 5 avril 2003 à Verberie, 2 en mai 1997, 2002 et 2005 respectivement à Chevrières, Verberie et Le Plessis-Brion, 4 le 28 juin 2006 à Chevrières, 2 le 23 août 2007 à Houdancourt, 7 le 3 septembre 2005 au Plessis-Brion, 4 le 12 octobre 2004 à Pontpoint, 22 le 29 novembre 2003 au Plessis-Brion, 31 le 20 décembre 2010 à Beauvais.

Sur le littoral de la Somme, les effectifs sont maximaux de fin octobre à fin février, avec d'importantes variations interannuelles liées en particulier à des coups de froid hivernaux qui se traduisent par des augmentations des effectifs variables en importance et en durée suivant que la chasse est ou non suspendue. L'arrivée des oiseaux après la reproduction est nette au cours du mois de septembre et se poursuit dans le courant du mois d'octobre. Pour la période 1991-2011, les effectifs mensuels maximaux notés en baie de Somme (ou exceptionnellement dans les bas champs de Cayeux-sur-Mer) sont : 1 849 à la mi-janvier 2011, 408 le 4 février 2005, 527 le 10 mars 2005 au parc ornithologique du Marquenterre (et 400 le 6 mars 2005 face à Saint-Valery-sur-Somme), puis 346 le 6 avril et 18 le 5 mai de la même année 2005, toujours au parc, 10 le 15 juin 2001 à Cayeux-sur-Mer, 15 le 14 juillet 2000, 30 le 30 août 2000, 242 le 26 septembre 2000, 272 le 20 octobre 2001, 284 le 18 novembre 2004, 1 750 le 24 décembre 2010 (après un mouvement de fuite d'environ 6 300 oiseaux noté à Fort-Mahon-Plage dans la matinée du 2 décembre).

Ainsi, les effectifs importants de Canards siffleurs ne sont notés dans notre région que lors des vagues de froid : ces stationnements ne se maintiennent durablement à un niveau élevé qu'en cas de suspension de la chasse. Rappelons que respectivement 1 500 et 2 500 oiseaux ont été notés en janvier 1979 et janvier 1987 à l'occasion d'hivers sévères. En temps normal, le parc ornithologique du Marquenterre accueille en automne et en hiver la quasi-totalité des oiseaux stationnant en Picardie. Après la fermeture de la chasse, ces derniers se mettent à exploiter par dizaines ou par centaines la basse vallée de la Somme et d'autres marais arrière-littoraux.

Sur la période 1991-2005, l'effectif compté à la mi-janvier sur le littoral est en moyenne d'environ 360 oiseaux, et celui-ci se trouve en fait très souvent (9 années sur 15) situé entre 200 et 400 individus. Mais, comme nous l'avons vu, les vagues de froid peuvent conduire à des concentrations bien plus importantes. Pour la période récente 2006-2011, les effectifs moyens comptés en janvier sont de 630 individus, en augmentation sensible par rapport à la première période de référence.

Thierry RIGAUD

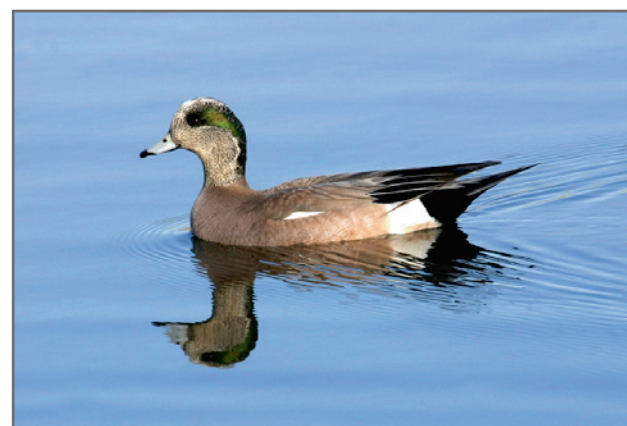
### Canard à front blanc

*Anas americana*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Marc DUQUET

Nicheur de l'Amérique du Nord, ce canard s'égaré parfois en Europe et 48 observations ont été réalisées en France de 1973 à 2005, surtout dans le quart Nord-Ouest. Parmi celles-ci, 3 l'ont été sur le littoral picard : 1 mâle du 17 au 30 juin 1988 au parc ornithologique du Marquenterre ; 2 mâles le 2 octobre 1994 dans la réserve naturelle ; 1 à 2 mâles du 26 mars au 3 avril 2005 dans le secteur du Hâble d'Ault. La donnée de juin a été réalisée en dehors de la période habituelle d'apparition de l'espèce en France, qui s'étale de début septembre à la mi-avril. Il n'existe apparemment pas de données du XIX<sup>e</sup> siècle validées pour le pays.

Xavier COMMECY

## Canard chipeau

*Anas strepera*

A  

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Ce canard niche ponctuellement dans toute l'Europe et aussi en Amérique du Nord; en hiver il se répand dans toutes les contrées au climat accueillant pour les canards de surface.

En Picardie, on peut rencontrer cet oiseau en toute saison mais il est assez rare en période de reproduction. La population nicheuse de cet oiseau a été estimée à une dizaine de couples en plaine maritime picarde en 1982 et 1991 (MOURONVAL & TRIPLET 1991) avec une installation dans le Marquenterre datée de 1977, après que des indices ont été notés les deux années précédentes (HÉDIN 1979). Depuis, cet effectif nicheur pourrait avoir régressé, mais l'absence de recensements récents exhaustifs ne permet pas d'être affirmatif. Ailleurs dans la région, quelques certitudes de reproduction ont été acquises, par exemple en haute vallée de la Somme en 1971 et en 1984. Pour l'Aisne, la population reproductrice a été estimée à six couples (dont la moitié en Thiérache) entre 1990 et 2001 et dans l'Oise aucune certitude n'a été enregistrée mais des cantonnements printaniers sont parfois repérés. C'est donc un nicheur rare en Picardie comme dans les régions voisines, même s'il est capable de s'adapter à des milieux artificiels comme il en a fait la preuve en se reproduisant à plusieurs reprises sur la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage (80) et une fois au moins sur les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite (un couple avec 12 pulli le 23 juin 2010).

Lors de ses migrations, le Canard chipeau est d'observation régulière, le plus souvent en petits groupes, sur les plans d'eau tranquilles. Ces migrations se situent en février et mars (parfois en janvier), puis dans l'autre sens, dès la fin juillet pour culminer en novembre.

En hiver, le nombre d'individus de cette espèce a fortement augmenté lors des comptages de la mi-janvier entre 1991 et 2005, atteignant une moyenne de 150 individus sur la fin de cette période et un maximum de 370 oiseaux comptés en 2002. Cette augmentation des hivernants s'est aussi fait sentir dans toute la France, en particulier dans le Nord-Ouest, sur la même période. La Picardie intérieure accueille régulièrement les trois quarts des effectifs hivernants régionaux, en particulier dans la vallée de l'Oise, avec parfois des regroupements importants : par exemple, 120 le 17 janvier 2010 à Pontpoint (60), et plus de 200 en décembre de la même année.

HÉDIN (1979) a lié l'installation de l'espèce en tant que nicheuse dans notre région à l'augmentation du nombre d'hivernants : il n'y en avait pas dans le Marquenterre avant 1973. Depuis, l'augmentation du nombre d'hivernants ne s'est pourtant pas accompagnée d'un renforcement comparable de la population reproductrice. Comme beaucoup d'autres espèces, le Canard chipeau a sans doute souffert par le passé de dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau très précoces. L'évolution de ces dates d'ouverture a vraisemblablement été favorable à l'espèce en augmentant la réussite de la reproduction mais, dans le même temps, les zones humides arrière-littorales ont, quant à elles, eu tendance à se dégrader.

Xavier COMMÉCY

- HÉDIN J. (1979). Stationnement du Canard chipeau *Anas strepera* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 3 (1-2) : 10-16.

## Sarcelle élégante

*Anas formosa*

BD 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©GUY FLOHART

L'aire de reproduction de cette sarcelle comprend la Sibérie et s'étend jusqu'au Kamtchatka; pour hiverner, celle-ci migre vers l'est et le sud de la Chine, ainsi qu'au Japon.

Avec une telle répartition mondiale, la Sarcelle élégante est évidemment une espèce occasionnelle en France et seulement 16 mentions y sont connues entre 1900 et 2005 pour 27 oiseaux. Parmi celles-ci, un couple vu dans la Somme (sans plus de précisions) en 1965.

Xavier COMMÉCY

## Sarcelle d'hiver

*Anas crecca*

A 

Anatidés/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Anatidé de petite taille, la Sarcelle d'hiver niche à travers toute l'Europe et dans le nord et le centre de l'Asie, essentiellement au dessus de 45° de latitude nord. En France, sa population reproductrice est très restreinte (estimée à quelques centaines de couples au cours des années 2000), la Picardie étant considérée comme faisant partie de ses territoires principaux de nidification.

À vrai dire, on dispose de très peu de cas de reproduction avérés au cours de ces dernières décennies. En dehors de prospections ciblées, il est aléatoire de repérer des femelles accompagnées de leurs jeunes et la reproduction peut donc passer inaperçue. En 1990, MOUTON & FLOHART estimaient la population du sud de la plaine maritime picarde (qui s'étend par ailleurs dans le Pas-de-Calais) entre 12 et 15 couples en 1998 et avaient par ailleurs découvert au moins trois couples nicheurs en basse vallée de l'Authie. En 1991, MOURONVAL & TRIPLETT parviennent à recenser 8 couples : 5 nicheurs certains et 3 possibles ou probables.

Les quelques données récentes (période 1991-2010) que nous avons trouvées sont relatives aux découvertes de couples

nicheurs certains en Thiérache (02) à Bièvres, Lislet, Romery, Hirson, Coingt; d'un couple accompagné de 10 pulli le 20 mai 2001 au Hâble d'Ault (commune de Cayeux-sur-Mer (80); d'un mâle accompagné d'un jeune quasi volant le 4 juin 2003 à Deuillet (02); de 3 pulli de 2 semaines le 20 juillet 2001 dans une prairie inondée à Boves (80); d'un adulte avec 3 jeunes le 9 juillet 2006 à Houdancourt (60); de 7 pulli puis 2 juvéniles respectivement les 15 et 29 juillet 2007 à Cayeux-sur-Mer (80); d'un couple avec 5 jeunes le 18 juillet 2008 à Brancourt-le-Grand (02); de trois adultes et 6 pulli le 21 juillet 2009 à Saint-Quentin (02). La reproduction est donc prouvée dans les trois départements, mais ces preuves restent bien rares.

Les effectifs mensuels maximaux relevés en un même site sur la période 1991-2010 (figure 1) rendent bien compte de la phénologie des stationnements apparaissant sur les sites suivis non chassés : ces stationnements sont habituellement maximaux en hiver, avec une réduction éventuelle des effectifs en cours d'hiver si le froid fait fuir les oiseaux plus au sud plus qu'il n'en provoque l'arrivée. Sur les sites n'accueillant pas de contingents importants d'hivernants, le passage est souvent facilement perceptible en mars et début avril tandis que les effectifs s'effondrent dans le cours de ce mois pour ne laisser que des individus isolés, au sein desquels figurent d'éventuels nicheurs. Le retour des oiseaux s'effectue dès le mois de juillet mais surtout à compter du mois de septembre, mois d'intense migration. Les arrivées peuvent se poursuivre jusqu'au mois de décembre.

À l'échelle de la Picardie, la moyenne des effectifs comptés à la mi-janvier pour la période 1991-2005 est d'environ 1 140, avec une forte variabilité interannuelle et des moyennes mobiles sur 5 ans évoluant à la hausse : pour les 5 premières années, la moyenne est d'environ 730 individus; pour les 5 dernières, elle est de près de 1 820. Pour les années 2006 à 2010, et pour la seule Picardie littorale (qui héberge d'ordinaire l'essentiel de l'effectif hivernant en région), l'effectif moyen compté de la mi-janvier est d'environ 1 030 oiseaux, avec un maximum de 1 882 oiseaux en 2006 et un minimum de 128 en 2009.

Indiquons encore que l'espèce fréquente des milieux variés en toutes saisons, qu'il s'agisse de marais assez largement boisés et fermés, de bassins de décantation des industries agro-alimentaires, ou de milieux beaucoup plus ouverts encore, telles que

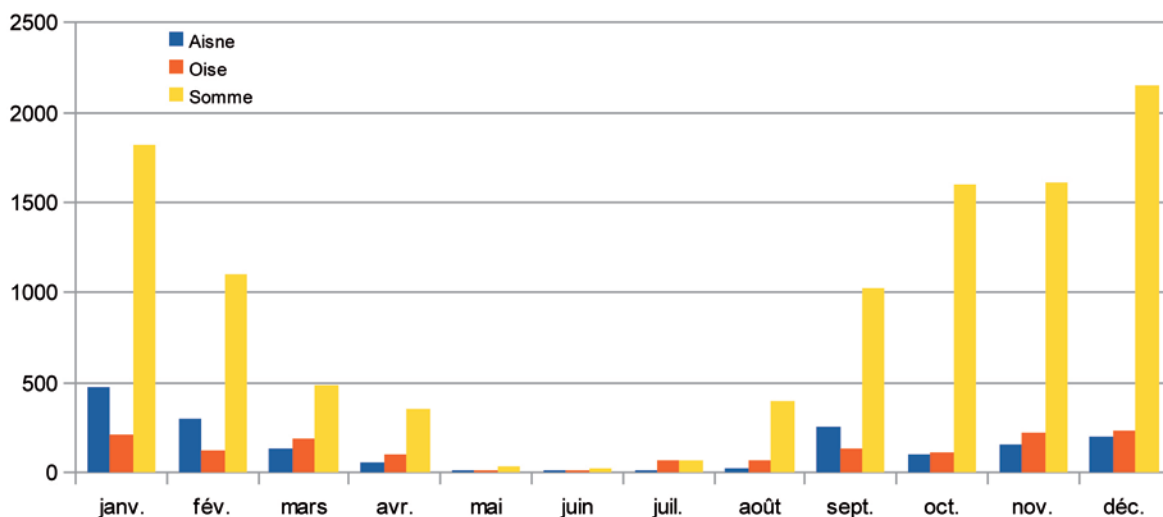


Figure 1 : effectifs mensuels maximaux de Sarcelles d'hiver relevés en un même site dans chacun des trois départements picards sur la période 1991-2010

les vasières littorales. Il s'agit donc d'un anatidé qu'on peut voir un peu partout dans la région et jusque dans l'agglomération de la capitale régionale, où un marais non chassé et fortement envasé accueille des oiseaux quasiment en toutes saisons.

Thierry RIGAUD

- MOUTON J. & FLOHART G. (1990). 1988 : un printemps remarquable en basse vallée de l'Authie (Pas-de-Calais, Somme). *Le Héron* (23) : 11-18.

## Sarcelle à ailes vertes

*Anas carolinensis*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Christophe CAPELLE

Cette sarcelle aussi appelée « Sarcelle de Caroline » est un oiseau nicheur de l'Amérique du Nord et qui hiverne dans ce continent jusqu'en Amérique centrale. Elle est aussi fréquente dans les élevages d'oiseaux en Europe, mais la distribution de la cinquantaine d'observations de cette espèce en France au XX<sup>e</sup> siècle et au début des années 2000 montre une répartition géographique essentiellement occidentale (donc face à l'Amérique dont elle est originaire) et une répartition temporelle non uniforme, ce qui plaide en faveur d'une origine sauvage d'une part prédominante des oiseaux observés.

Pour la Picardie, 7 occurrences de cette espèce sont connues, toutes dans le secteur littoral où ces oiseaux ont souvent stationné. Ainsi, un couple est observé au marais de Rue en avril 1976, puis des oiseaux (des mâles à chaque fois, les femelles étant pratiquement indiscernables sur le terrain des femelles de Sarcelle d'hiver) sont vus au parc ornithologique du Marquenterre (1 du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 1990, qui est peut-être celui vu régulièrement à Boismont au cours de l'été suivant; 2 du 24 octobre au 8 novembre 1992; 1 le 15 janvier 1995, puis du 22 au 24 avril) ainsi qu'au Hâble d'Ault (commune de Cayeux-sur-Mer) avec 1 mâle du 10 avril au 1<sup>er</sup> mai 1997 et 1 autre du 22 janvier au 24 février 2012. Les lieux et dates d'arrivée de ces oiseaux (1 donnée en octobre, 1 en novembre, 2 en janvier, 3 en avril) peuvent laisser penser que certains d'entre eux étaient bien d'origine américaine.

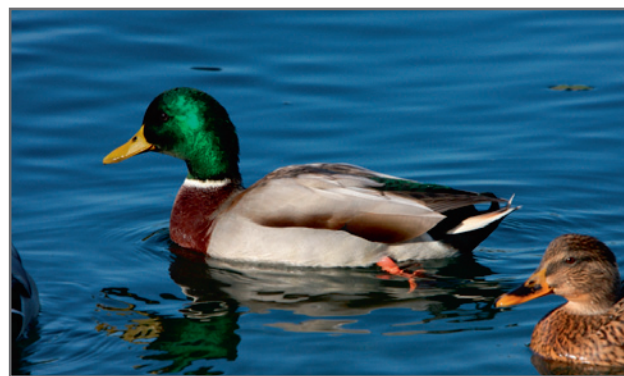
Xavier COMMECY

## Canard colvert

*Anas platyrhynchos*

AC   

Ansériformes/Anatidés



©Yves Dubois

Ce canard commun niche dans toute l'Europe mais aussi en Asie et en Amérique du Nord. Avec peut-être 60 000 couples reproducteurs, la France n'est pas un pays d'importance majeure pour la reproduction de cette espèce (entre 300 000 et 400 000 couples en Allemagne, à peu près autant aux Pays-Bas, à peine moins en Pologne...). En hiver, les oiseaux des pays les plus septentrionaux glissent vers le sud du continent; ce mouvement est accentué lors de vagues de froid sévères.

Des rassemblements importants de Canards colverts sont régulièrement observés dans la région au cours des quinze dernières années :

- Dans l'Aisne, 8 sites ont accueilli, et souvent régulièrement, plus de 500 individus. Parmi ceux-ci, le plan d'eau de l'Ailette avec un maximum de 1 600 comptés en janvier 2004 et 1 500 en décembre 2000... et 12 mois avec plus de 1 000 oiseaux (en janvier 1994, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004; en février 2003; en décembre 1995, 1999, 2000, 2001, 2002). On peut remarquer que de tels rassemblements ne se voient plus depuis plusieurs années, probablement du fait des importants aménagements touristiques effectués sur le site. L'autre site où plus de 1 000 oiseaux ont été vus est l'ensemble des gravières de Villers-en-Prayères, avec 1 134 oiseaux en janvier 1996. Ailleurs, les effectifs maxima enregistrés sont les suivants : Boué (759 le 22 novembre 2009...), Vermand (750 le 25 décembre 2009), Saint-Quentin (750 le 17 janvier 2010), Limé (690 le 21 novembre 2004...), Osly-Courtil (537 le 15 janvier 1993...), Barenton-Bugny (500 le 12 juillet 2001). On relève aussi 7 autres sites où plus de 400 Colverts ont été vus au moins une fois : Attilly, Caulaincourt, Chivres-en-Laonnois, Essomes, Largny-sur-Automne, Liesse, Pommiers.
- Dans l'Oise, 6 sites ont accueilli, souvent régulièrement, plus de 500 individus. Pour ces sites, on peut retenir les données maximales suivantes : Creil (1 900 en janvier 2003); Auger-Saint-Vincent (1 500 en janvier 1991 et également plus de 1 000 oiseaux en janvier 1993, 1999, 2000, 2001 et 2004); Longueil-Sainte-Marie (731 le 16 août 2002...), Mortefontaine (600 le 18 janvier 2004...), Ribécourt-Dreslincourt (722 le 15 janvier 1997...), Trosly-Breuil (659 le 15 janvier 2000)... On relève aussi deux sites où plus de 400 colverts ont été vus au moins une fois : Le Plessis-Brion et Verberie.
- Dans la Somme, un seul site accueille très régulièrement plus de 1 000 Colverts (et même 2 000 en janvier 1979) : il s'agit du parc ornithologique du Marquenterre. Seuls deux autres sites ont occasionnellement accueilli plus de 400 oiseaux : Roye et Roule-Grand.

C'est dès la fin de l'été, à cause du regroupement des reproducteurs et des jeunes dans des sites moins dérangés par la chasse, que les effectifs augmentent. Par la suite, c'est l'apport de migrateurs qui permet d'atteindre les valeurs mises en évidence ci-dessus. Rapidement à la fin du mois de janvier, l'espèce se cantonnant tôt, les groupes fondent et, en avril, seuls restent les reproducteurs. L'espèce est alors omniprésente sur les plans d'eau mais cette abondance résulte d'innombrables lâchers à des fins cynégétiques d'oiseaux plus ou moins domestiques. Ces oiseaux lâchés ne ressemblent parfois que de très loin à des Canards colverts et, en prenant part à la pollution génétique de la souche sauvage, probablement éteinte dans notre région, contribuent à y constituer (comme, hélas, dans bien d'autres) une sorte de gigantesque basse-cour à ciel ouvert. Sont aussi parfois observés des individus produits d'hybridation (vraisemblablement en captivité) avec d'autres espèces, en particulier avec le Canard pilet : par exemple, 2 mâles le 6 novembre 1987 et 1 mâle le 27 septembre 1997 au parc ornithologique du Marquenterre, et 1 autre mâle du 6 novembre au 10 décembre 2011 à Boué (02). Tous types confondus, on peut estimer à 200 le nombre de couples reproducteurs en plaine maritime picarde et au moins autant dans la Somme intérieure et dans chacun des deux autres départements picards.

Xavier COMMECY

- TRIPLET P. (2006). Reproduction exceptionnellement tardive du Canard colvert *Anas platyrhynchos*. *Avifaune picarde* 16 : 54.
- TRIPLET P., CARRUETTE P. & SUEUR F. (2006). Sexe ratio du Canard colvert *Anas platyrhynchos* au Parc ornithologique du Marquenterre : premiers éléments. *Avifaune picarde* 16 : 52-54.

## Canard noir

*Anas rubripes*

Ansériformes/Anatidés

A 

Espèce protégée



©Marc DUQUET

Ce canard que l'on pourrait aisément confondre avec une femelle mélanique de Canard colvert habite les zones humides, notamment littorales, de l'est de l'Amérique du Nord. Les cinq mentions de cette espèce homologuées en France depuis 1972 proviennent toutes de la façade Manche-Atlantique et concernent à chaque fois des individus observés à l'unité. Dans ce contexte, l'origine des quatre oiseaux observés ensemble le 12 août 1994 en baie de Somme paraît particulièrement douteuse et il est plus que vraisemblable qu'il se soit agi d'une fratrie échappée de captivité.

Cédric ROUSSEAU

## Canard pilet

*Anas acuta*

A  

Ansériformes/Anatidés



©Jean-Michel LECAT

Nichant dans tout l'hémisphère nord, principalement au delà de 45° de latitude nord, le Canard pilet fréquente la France surtout pendant ses migrations et son hivernage.

En Picardie, comme dans l'ensemble de la France, c'est un reproducteur très rare. Un ensemble de cas de reproduction concernant la plaine maritime, diversement documentés, sont présumés ou avérés selon les années, entre 1975 et 1995. Pour cette période, la reproduction est avérée au parc ornithologique du Marquenterre (en 1980), au Hâble d'Ault (en 1980, 1981 et 1994 et déjà en 1964), en baie d'Authie (en 1983), en basse vallée de l'Authie (marais de Fresne à Nampont avant 1990), au marais de Rue (en 1994 et déjà en 1980), en basse vallée de la Somme (chaque année, de 1992 à 1994). C'est en 1994 qu'est noté le plus fort effectif nicheur avec un total de 6 couples, dont 4 couples (ayant fourni respectivement, 9, 6, 2 et 2 jeunes à l'envol) en basse vallée de la Somme, 1 au Hâble d'Ault et 1 au marais de Rue. L'abondance relative de ces nicheurs a été interprétée comme résultant des précipitations importantes de l'hiver et du printemps correspondants. Toutefois, au printemps 2001, après des records historiques de précipitations et les crues exceptionnelles survenues dans le département de la Somme, une telle abondance ne s'est pas renouvelée : un seul couple est trouvé nicheur. L'année suivante, alors que les niveaux d'eau sont encore élevés, aucune reproduction n'est notée. Des cas de reproduction ou de nidification sur le littoral ont à nouveau été constatés depuis, mais ils restent rares et ne concernent que quelques oiseaux : un nid est découvert en 2007 en basse vallée de la Somme sans que des jeunes ne soient trouvés ultérieurement ; une femelle accompagnée de 7 pulli est observée au mois de mai 2008 au Hâble d'Ault. En résumé, même si la baie de Somme et ses satellites constituent le principal site de reproduction du Canard pilet en France, cette population nicheuse est bien précaire. Dans ce contexte de rareté à l'échelle nationale, l'observation en 2002 d'un cas certain de reproduction dans le nord de l'Aisne est tout à fait remarquable ; celui-ci concerne une femelle vue avec ses 7 pulli âgés d'environ une semaine le 1<sup>er</sup> juin à Brancourt-le-Grand.

Après sa reproduction dans les pays nordiques, le Canard pilet entame une migration postnuptiale qui va conduire une part importante des oiseaux jusqu'en Afrique sub-saharienne. Ce transit se traduit par l'arrivée des premiers oiseaux à la fin du mois

d'août. Les arrivées sont plus nettes en septembre et le passage bat son plein en octobre et novembre, mois à partir duquel commence un hivernage important sur le littoral picard. C'est souvent à la fin janvier qu'apparaissent les premiers oiseaux de retour d'Afrique, reconnus à leur plumage teinté d'ocre qui trahit leur séjour dans des eaux chargées en oxydes métalliques de l'Afrique tropicale. La remontée printanière bat son plein de la fin février

à la fin mars, puis décline nettement dès le début du mois d'avril pour se tarir à la fin de ce mois. À partir de fin avril - début mai, les oiseaux encore présents dans notre région doivent être suivis avec attention car ce sont des reproducteurs potentiels. Voyons plus précisément l'intensité et la phénologie du passage et des stationnements hivernaux dans nos départements intérieurs (figure 1) puis sur le littoral de la Somme.

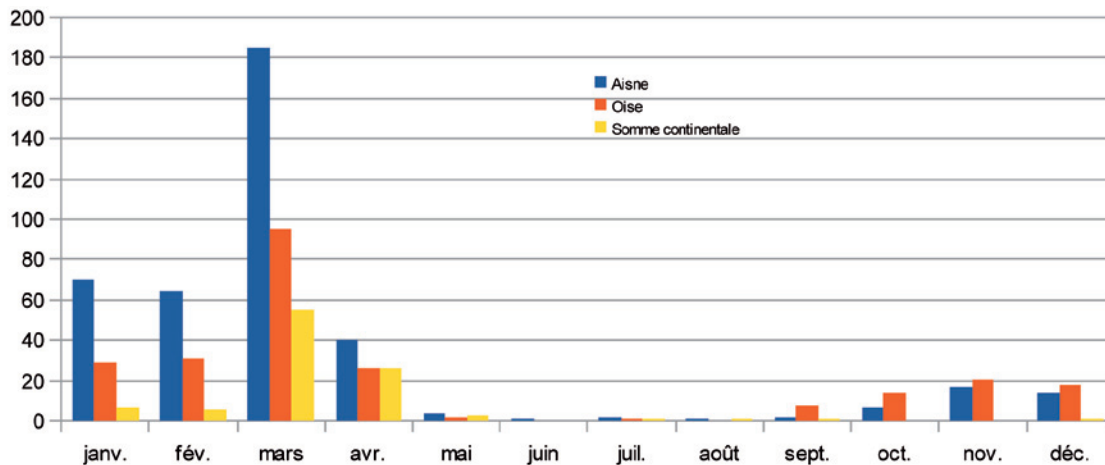


Figure 1 : nombre d'observations du Canard pilet réalisées en Picardie intérieure sur la période 1992-2009

- Dans l'Aisne, les effectifs maxima enregistrés en lien avec ces données sont de : 25 le 15 janvier 2001 à Nouvion-et-Catillon, 107 le 27 février 2009 à La Fère, 240 le 17 mars 2002 à Manicamp (vol migratoire), 430 le 1<sup>er</sup> avril 1995 à Bichancourt, 2 les 15 et 24 mai 2001 à Origny-Sainte-Benoite et Beautor, 3 le 2 juin à Origny-Sainte-Benoite, 1 les 14 et 16 juillet 1995 à Fresnoy-le-Grand, 2 le 16 août 2009 à Bucy-le-Long, 1 le 25 septembre 1999 à Barenton-Bugny et le 29 septembre 2005 à Neuville-sur-Ailette et 1 autre le 29 septembre 2006 à Boué, 10 le 15 octobre 2004 à Origny-Sainte-Benoite, 13 le 8 novembre 2008 à Mont-Saint-Père (vol migratoire), 3 le 16 décembre 2002 à Tergnier. Ceci donne un aperçu de la phénologie de la présence de l'espèce dans le département et de la faiblesse des stationnements observés pendant la migration postnuptiale et l'hivernage, probablement pour partie du fait de la pression de chasse s'exerçant à ces périodes.
- Dans l'Oise, les maxima mensuels relevés pour cette même série de données sont les suivants : 25 le 23 janvier 1999 à Pontpoint, 123 le 23 février 2003 à Varesnes, 230 le 17 mars 2002 à Varesnes, 171 le 7 avril 1989 à Verberie, 5 du 8 au 23 mai 1996 à Chevrières, 2 le 3 juillet 1994 à Le Vaumain, 5 le 22 septembre 2006 à Chevrières,

27 le 19 octobre 2005 à Pontpoint et à Verneuil-en-Halatte, 31 le 2 novembre 2004 à Villers-Saint-Sépulcre, 16 le 5 décembre 1997 à Pontpoint.

- Dans la Somme continentale, les maxima mensuels correspondants sont : 42 le 23 février 2002 à Roye, 75 le 10 mars 2002 à Roye, 32 le 12 avril 2002 à Camon, seuls mois où des groupes de plus de 5 individus sont repérés.

Sur le littoral picard, les effectifs en halte migratoire et en hivernage sont sans commune mesure avec les stationnements notés à l'intérieur : le Canard pilet trouve dans les vasières intertidales et les marais arrière-littoraux ses milieux de prédilection. La réserve naturelle de la baie de Somme et certains autres secteurs de la baie relativement peu accessibles aux chasseurs dans certaines conditions (grandes marées...) lui offrent des gagnages accessibles et des remises diurnes sûres.

Pour la baie de Somme (et, à la marge, les bas-champs de Cayeux-sur-Mer), les effectifs mensuels maximaux disponibles pour la période 1992-2011 (début de cette dernière année) sont représentés dans la figure 2.

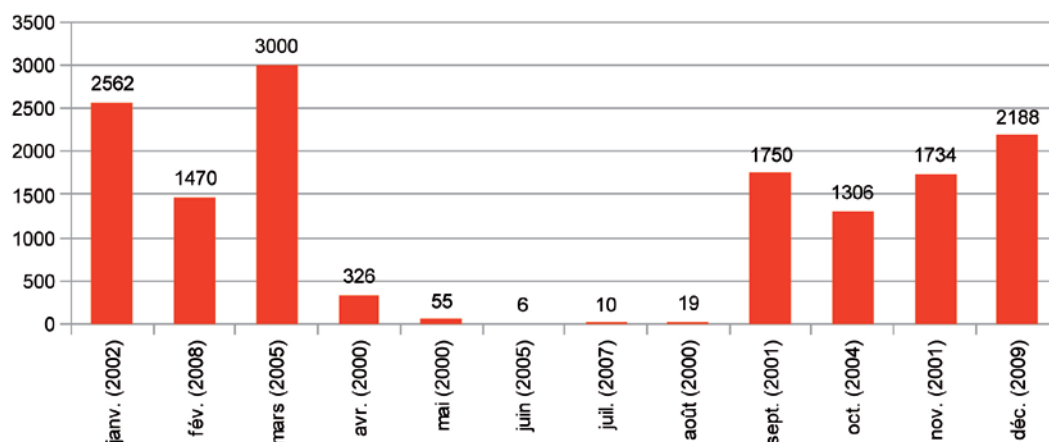


Figure 2 : effectifs mensuels maximaux de Canard pilet comptabilisés en baie de Somme sur la période 1992-2011 (entre parenthèses, les années auxquelles ces effectifs ont été atteints)

Les effectifs comptés à la mi-janvier lors des recensements International Wetlands depuis le début des années 1990 se situent entre environ 1 000 et 2 500 oiseaux, avec de fortes fluctuations inter-annuelles. Sur la période 1991-2005, l'effectif moyen compté est d'environ 1 070 oiseaux, mais la moyenne des effectifs comptés pour les cinq dernières années de cette période est d'environ 1 870 oiseaux, cet effectif élevé traduisant une tendance à l'augmentation pendant cette période de référence. Pour les années 2006 à 2011, la moyenne de l'effectif hivernant se situe en retrait de la moyenne des cinq années précédentes, avec tout de même près de 1 340 individus. Il est donc assez délicat de mettre en évidence une tendance bien établie. Sur les vingt dernières années, l'hivernage de l'espèce peut toutefois être considéré comme stable, voire en augmentation.

Thierry RIGAUX

## Sarcelle d'été

*Anas querquedula*



Ansériformes/Anatidés



©Benoît HENRION

Nicheuse de nombreux pays d'Europe, cette espèce est totalement migratrice et les oiseaux européens hivernent pour leur quasi-totalité dans les vallées humides du sud du Sahara et en petites quantités dans le bassin méditerranéen.

Si c'est parfois dans les tout derniers jours de février que les premières Sarcelles d'été sont vues (les observations les plus précoces sont datées du 17 de ce mois en 2000 et du 14 en 1982 sur le littoral), c'est surtout au début du mois de mars que leur présence est détectée. À la fin de ce mois, des groupes lâches de plusieurs dizaines d'oiseaux sont souvent repérés, le maximum connu pour la période récente étant de 72 le 21 mars 2000 à Cayeux-sur-Mer (Hâble d'Ault). Ce passage continue en avril tandis que les groupes de plus de 10 oiseaux sont très rares après le milieu du mois de mai. Quelques couples se reproduisent dans notre région. Ils sont difficiles à repérer et les estimations pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle sont de cinq couples dans l'Aisne, autant dans l'Oise et entre trente et quarante couples dans la Somme, surtout sur sa frange littorale.

À partir du milieu du mois de juillet, les observations de groupes de plus de 10 individus se multiplient marquant le début du passage de l'espèce. Ils sont encore plus réguliers pendant le mois d'août avec un maximum de 156 vus le 3 août 2008 à Cayeux-sur-

Mer (Hâble d'Ault). Ces effectifs fondent en septembre (maximum hors norme de 30 individus le 15 septembre 1973 sur le littoral) et ensuite ce n'est que sur la frange maritime que quelques oiseaux peuvent accidentellement être vus : deux cas en octobre, trois cas en novembre et un mâle trouvé mort (la mort était récente) le 21 décembre 1997 en baie de Somme.

Considérée comme en mauvais état de conservation en Europe et dont les effectifs nicheurs sont en forte diminution, la Sarcelle d'été reste d'observation régulière dans les trois départements picards mais son statut d'oiseau nicheur y est précaire.

Xavier COMMECY

## Sarcelle à ailes bleues

*Anas discors*



Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Sébastien SIBLET

Anciennement appelée « Sarcelle soucrourou », cette sarcelle originaire d'Amérique du Nord niche du sud de l'Alaska au centre des États-Unis et hiverne depuis le sud de ce pays jusqu'au nord de l'Amérique du Sud.

Elle a été vue 55 fois en France de 1962 à 2005 et la répartition saisonnière de ces observations plaide pour une origine sauvage d'une grande majorité de ces oiseaux.

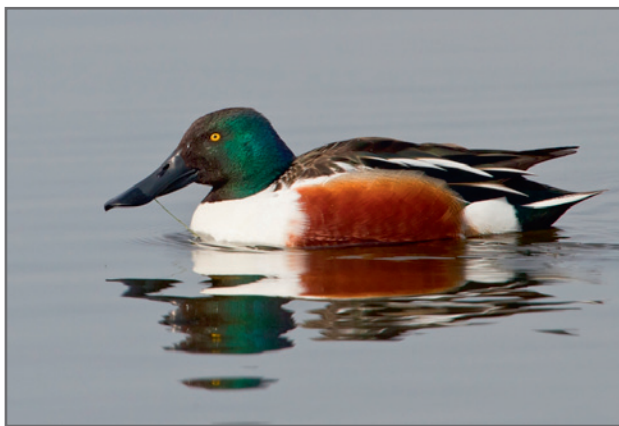
C'est en Picardie qu'a été effectuée la première détermination nationale de l'espèce, avec une femelle tirée à la chasse le 3 décembre 1962 en baie de Somme (une autre donnée en date du 24 novembre d'un oiseau qui aurait été tué à la chasse est à considérer avec prudence). Une information concernant un mâle le 22 décembre 1979 à Pierrepont-sur-Avre (80) a également été homologuée. La dernière donnée connue est relative à une série d'observations d'un mâle vu du 30 mars au 12 avril 1997 au Hâble d'Ault (80).

Xavier COMMECY

## Canard souchet

*Anas clypeata*

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Nichant à travers l'Eurasie et en Amérique du Nord, surtout au dessus de 40° de latitude nord, le Canard souchet est en France un nicheur peu commun (1 000 à 1 500 couples dans les années 2000), surtout présent lors de ses migrations et en hivernage (pour la période 1974-2006, entre 10 000 à 40 000 oiseaux sont comptabilisés chaque année à la mi-janvier sur l'ensemble du territoire national).

En Picardie, cette espèce niche régulièrement en plaine maritime mais sa reproduction est rare ailleurs. Dans l'intérieur des terres, c'est avant tout lors de ses migrations que le Souchet est noté tandis que la façade littorale accueille, en plus des nicheurs et des oiseaux en halte migratoire, un contingent d'hivernants devenu significatif. Plus précisément, le statut du Souchet dans chacun des départements picards peut être résumé comme suit :

Dans l'Aisne, l'espèce peut être observée tout au long de l'année, avec peu de données de juin à août, et les maxima mensuels suivants au cours de la période allant de 1991 à début 2011 : 78 le 7 janvier 2010 à Pommiers, 50 le 19 février 2001 à Beautor, 130 le 16 mars 2003 à Tergnier (115 le 26 mars 2008 à Manicamp), 360 le 1<sup>er</sup> avril 2005 à Bichancourt, 42 le 4 mai 2002 à Bohain-en-Vermandois, 15 le 8 juin 2001 à Origny-Sainte-Benoite, 25 le 29 juillet

2001 à Tergnier, 20 le 19 août 2009 à Origny-Sainte-Benoite (et 19 le 17 août 2008 à Bucy-le-Long), 26 le 9 septembre 2006 à Courtemont-Varenes, 59 le 16 octobre 2004 à Pommiers, 110 le 21 novembre 2004 à Limé, 70 le 13 décembre 2010 à Pommiers. C'est donc un hivernant peu abondant (avec souvent des groupes de quelques oiseaux, rarement de plusieurs dizaines), surtout noté lors de ses haltes migratoires prénuptiales (en particulier dans les prairies inondables de la moyenne vallée de l'Oise) et un reproducteur occasionnel avec 8 jeunes observés le 18 juillet 2008 à Brancourt-le-Grand.

Dans l'Oise, les maxima mensuels au cours de la même période sont les suivants : 43 le 31 janvier 2010, 15 le 26 février 2000 à Pontpoint, 162 le 30 mars 2008 à Chevières, 94 le 7 avril 2007 à Chevières, 12 le 5 mai 2008 à Chevières, 31 le 28 juin 2002 à Cinqueux, 20 le 30 juillet 2000 à Houdancourt et le 31 juillet 1999 à Chevières, 45 le 3 août 2008 à Vez, 30 le 25 septembre 1999 à Chevières, 39 le 3 octobre 1998 à Pontpoint, 80 le 13 novembre 1999 à Chevières et 24 le 10 décembre 2000 à Morlincourt. Il est considéré comme nicheur certain aux bassins de décantation de Vez en 1986 (1 couple et 8 pulli le 3 août), au marais de Sacy en 2005 (1 couple à Sacy-le-Grand) et probable en 2001 et 2006 à Houdancourt (5 juvéniles le 28 juin 2001, 1 femelle avec 3 juvéniles le 16 juillet 2006).

Ces données relatives aux deux départements strictement intérieurs sont représentées figure 1.

Dans la Somme, les données concernent surtout le littoral même si le Canard souchet est également noté lors de ses migrations, surtout prénuptiales, à l'intérieur des terres. Les maxima mensuels enregistrés en un site donné (voir figure 2) sont les suivants : 510 le 14 janvier 2006 à Fort-Mahon-Plage, 450 le 27 février 2005 à Fort-Mahon-Plage, 815 le 19 mars 2006 (518 le 20 mars 2009 à Cayeux-sur-Mer), 926 le 3 avril 2005 au parc ornithologique du Marquenterre, 48 le 5 mai 2007 à Cayeux-sur-Mer, 42 le 10 juin 2000 au parc ornithologique du Marquenterre, 276 le 27 juillet 2005 au parc ornithologique du Marquenterre, 687 le 25 août 2005 au parc ornithologique du Marquenterre, 1 060 les 18 septembre 2005 et 16 septembre 2006 à Fort-Mahon-Plage (1 036 le 28 septembre 2008 au parc du Marquenterre), 2 500 le 19 octobre 2008 à Fort-Mahon-Plage, 1 140 le 7 novembre 2000 au parc du Marquenterre (1 130 le 1<sup>er</sup> novembre 2008 à Fort-Mahon-Plage), 550 le 7 décembre 2002 à Fort-Mahon-Plage. Ceci est bien différent de la situation du début du XX<sup>e</sup> siècle où MAGAUD D'AUBUSSON précise pour le littoral : « Il est rare d'en trouver pendant l'hiver ».

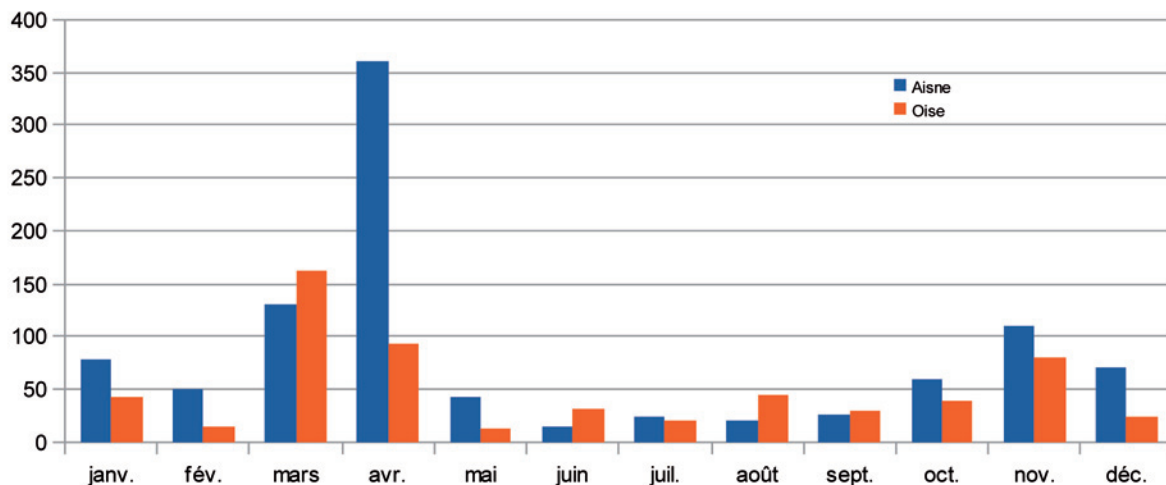


Figure 1 : effectifs mensuels maximaux de Canards souchets relevés en un même site de l'Aisne ou de l'Oise pour la période allant de 1991 à début 2011



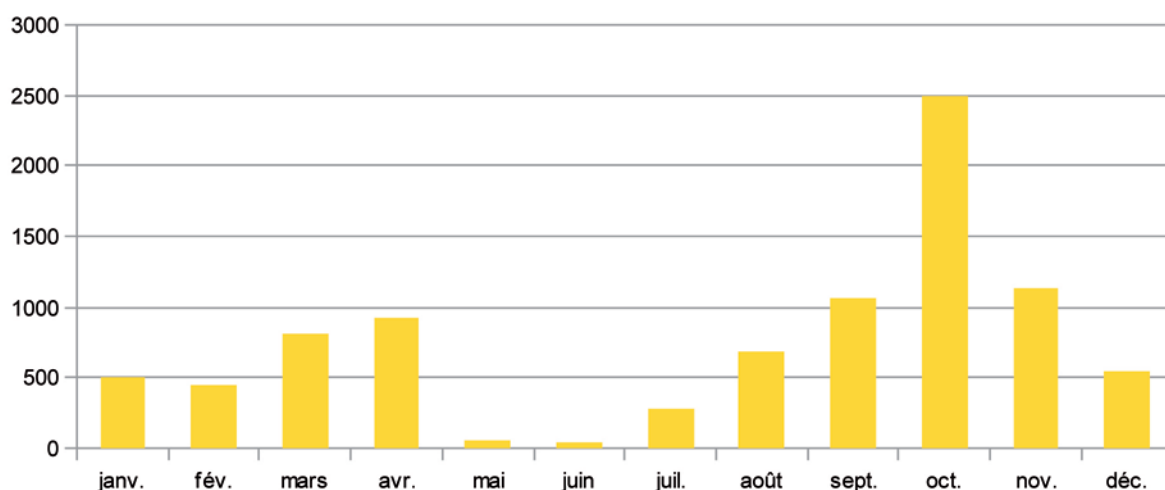


Figure 2 : effectifs mensuels maximaux de Canards souchets relevés en un même site de la Somme pour la période allant de 1991 à début 2011

Comme détaillé par RIGAUX, CARRUETTE & DECORY (2007), la station d'épuration par lagunage de Fort-Mahon-Plage et le parc ornithologique du Marquenterre constituent les deux sites stratégiques pour les haltes migratoires postnuptiales et l'hivernage du Canard souchet en Picardie littorale tandis que, lors du passage pré-nuptial, les oiseaux se répartissent entre un plus grand nombre de localités : Hâble d'Ault et ses satellites, basse vallée de la Somme, parc ornithologique, station de lagunage de Fort-Mahon-Plage et de multiples sites accessoires. Entre 1991 et 2005, l'effectif moyen compté en plaine maritime picarde à la mi-janvier est de 172 individus mais cette moyenne n'a qu'un sens relatif, une progression tendancielle forte de l'effectif hivernant étant intervenue au cours de cette quinzaine d'années. Pendant les six années suivantes, l'effectif moyen compté a oscillé entre 831 (le record de la mi-janvier a été obtenu en 2006) et 86 en 2010, avec une moyenne de 306 individus qui confirme la progression enregistrée précédemment : un hivernage significatif et régulier, bien que d'importance variable, s'est donc installé sur le littoral picard. Rappelons qu'à l'intérieur des terres, l'effectif hivernant est modeste et se situe pour la période 1991-2005 entre une dizaine et une centaine d'oiseaux.

L'effectif nicheur actuel dans la Somme n'est pas précisément connu : en haute vallée de la Somme, la population est estimée à 3 à 4 couples entre 1983 et 1987, tandis que le bastion de l'espèce se situe en plaine maritime picarde. En 1991, un recensement tendant vers l'exhaustivité (MOURONVAL & TRIPLET 1991) conclut à un effectif nicheur minimal de 81 couples, 91 femelles ayant même probablement déposé une ponte. Cette estimation situait l'importance de la population picarde entre 8 et 13,5% de la population nationale. D'après les auteurs précités, l'abondance constatée n'était pas ponctuelle, mais acquise depuis plusieurs années, la réduction de la période de chasse en 1979 et la suppression complète de la chasse de mars en 1980 ayant manifestement permis à la population reproductrice locale d'augmenter sensiblement avant de se stabiliser vers l'effectif recensé. Vraisemblablement, l'effectif nicheur actuel se situe nettement en deçà des 80 à 90 couples, du fait de la tendance à l'abaissement du niveau d'eau dans la plupart des zones humides arrière-littorales. Le manque de recensements de terrain suffisamment complets ne permet pas d'être catégorique à ce sujet et de quantifier la baisse présumée.

Thierry RIGAUX

- RIGAUX T., CARRUETTE P. & DECORY P. (2007). Le Hâble d'Ault, le parc ornithologique du Marquenterre et la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage : trois sites de la plaine maritime picarde (Somme) complémentaires pour l'accueil du Canard souchet *Anas clypeata* lors de ses haltes migratoires et de son hivernage. Actes du colloque « Les bas-champs picards : enjeux entre terre et mer – 22 & 23 octobre 2004 » : 47-56.

## Sarcelle marbrée

*Marmaronetta angustirostris*



Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Grégory LÉPOUTRE

Décrite assez tardivement par Ménétries en 1832, la Sarcelle marbrée, petit canard au plumage brun beige clair ponctué de taches blanchâtres, a des mœurs bien discrètes. Elle se laisse d'ailleurs difficilement observer, se réfugiant volontiers au sein de la végétation des étangs qu'elle fréquente. Elle niche de façon sporadique depuis l'ouest de la Méditerranée (Espagne, Maghreb) jusqu'à l'Asie occidentale et ses effectifs mondiaux, estimés en 2002 entre 14 000 et 26 000 oiseaux adultes (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2011), ont connu un déclin important au cours du XX<sup>e</sup> siècle du fait de la destruction généralisée de ses habitats. L'espèce est en conséquence considérée comme vulnérable par l'UICN même si, grâce à des mesures d'aménagement des sites de reproduction potentiels, ses effectifs semblent dernière-

ment en augmentation après une légère remontée des couples nicheurs en Espagne.

Migratrice partielle encline au nomadisme, la Sarcelle marbrée ne se montre plus que rarement en France (moins de vingt données homologuées depuis 1980), alors qu'elle était encore notée en tant que nicheuse occasionnelle en Camargue au début du XX<sup>e</sup> siècle. La Sarcelle marbrée peut aussi être maintenue en captivité et s'échapper. Pour une telle espèce se pose ainsi toujours la question de la naturalité des individus observés mais les dates (de fin juillet à début octobre) et les comportements relevés plaident en faveur de l'origine sauvage, probablement espagnole, de la plupart des oiseaux observés pendant les trente dernières années en Picardie. À noter qu'un certain nombre de ces données, même relativement récentes, sont de source cynégétique, et ce bien que l'espèce soit intégralement protégée... On peut se douter que d'autres ne seront jamais portées à la connaissance du CHN.

Du reste, la première mention picarde concerne un individu tué sur une mare de chasse des bas-champs de Cayeux-sur-Mer (80) le 25 septembre 1981. Ne manquons pas de signaler que la Picardie est à ce jour la seule région française à enregistrer une observation de sarcelle marbrée dans chacun de ses départements : un probable juvénile présent du 22 août au 2 septembre 1991 sur un bassin de décantation de la sucrerie de Chevrières (60), ainsi qu'un individu observé pendant quelques minutes le 15 octobre 2004 à Thenelles (02) également sur l'un des bassins de décantation de la sucrerie d'Origny-Sainte-Benoite. Signalons enfin une donnée en date du 30 décembre 1997 à Amiens (promenade de la Hotoie), mais qui se rapporte à n'en pas douter à un échappé de captivité (peut-être du parc zoologique tout proche).

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Marmaronetta angustirostris* (<http://www.birdlife.org>).

## Nette rousse

*Netta rufina*

Ansériformes/Anatidés



©Jean-Michel LECAT

Ce canard niche en de nombreux points de l'Europe tempérée et méditerranéenne. L'espèce est abondante à l'est de la mer Noire et jusqu'aux portes de l'Asie; elle est plus occasionnelle ailleurs mais totalise tout de même plusieurs milliers de couples en Espagne. Elle est en lente expansion géographique depuis le

début du XX<sup>e</sup> siècle et, en particulier, dans la moitié nord de la France depuis les années 1990. Elle hiverne principalement dans le delta du Danube et autour de la mer Noire pour les populations de l'Est, ainsi qu'en Camargue et en Espagne pour l'essentiel des oiseaux de l'Europe de l'Ouest (on peut toutefois la rencontrer aussi sur les grands lacs du nord des Alpes).

Comme en beaucoup de régions que l'espèce a colonisées, les premières reproductions constatées en Picardie sont le fait d'oiseaux captifs ou issus de captivité. Il en est ainsi pour cette femelle vue avec un poussin au Hâble d'Ault (80) le 18 juillet 1983. Dans les années suivantes, de nombreux indices avec des couples cantonnés au printemps sont obtenus en plaine maritime picarde mais, bien que probable depuis au moins 2003 (SUEUR & al. 2004), la reproduction à partir d'oiseaux sauvages reste incertaine. Depuis cette date, des certitudes de reproduction en plaine maritime picarde ont été obtenues, mais concernant toujours un nombre très réduit de couples.

En dehors de ces quelques cas, qui restent exceptionnels, la Nette rousse est un oiseau qui est présent en hiver, avec de faibles effectifs (toutes les observations se rapportent à moins de dix individus, le plus souvent un ou deux) surtout dans l'Aisne et dans l'Oise (respectivement 52 et 63 données pour les mois de décembre, janvier et février depuis 1995) et très occasionnelle dans la Somme en dehors du littoral (13 données). Le mois d'avril voit le passage régulier de quelques Nettes sur les plans d'eau proches du littoral, parfois en nombre relativement grand (18 le 25 avril 2002 au Hâble d'Ault); on peut penser qu'il s'agit alors essentiellement de migrants rejoignant leurs sites plus nordiques et, depuis quelques années, des quelques rares reproducteurs locaux. De mai à août, les observations sont rares dans l'Aisne, l'Oise et la Somme intérieure (8 données seulement au total), puis le nombre d'observations augmente un peu de septembre à novembre tout en restant très modéré.

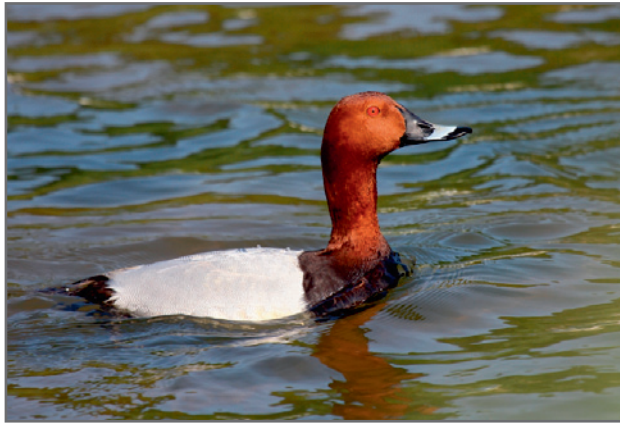
Le statut actuel de la Nette rousse est bien différent de celui qui lui était attribué au XIX<sup>e</sup> siècle : elle est absente des collections d'oiseaux naturalisés et BAILLON la donne comme très rare au début de ce siècle. Le cas d'un oiseau tué au Crotoy (80) en avril 1909 fait même l'objet d'une note dans une revue ornithologique nationale (BEAUQUESNE 1909), ce qui témoigne du caractère exceptionnel de l'événement.

Xavier COMMECY

- BAUQUESNE (Baron de) (1909). Rencontres fortuites – La Marèque du Chili. *Revue française d'Ornithologie* 1 (5-6) : 75-76
- SUEUR F., BELLARD G., ROBERT J.-C., TRIPLET P., VIOLET A. & VIOLET F. (2004). Premiers cas de nidification de la Nette rousse *Netta rufina* en Picardie. *Alauda* 72 (1) : 69-70.

**Fuligule milouin***Aythya ferina*A  

Anseriformes/Anatidés



©Pascale BÉCUE

Le Fuligule milouin ne présente pas un statut de conservation défavorable en Europe bien que la population nicheuse française soit considérée comme en déclin. En Picardie, c'est un nicheur rare, mais un hivernant plus commun aux effectifs bien plus abondants. Espèce chassable, ce canard plongeur fréquente principalement, en période de reproduction, les plans d'eau douce qu'ils soient naturels ou artificiels dès lors qu'ils bénéficient d'une végétation immergée suffisante. Dans notre région, il est visible toute l'année dans les trois départements, mais avec des disparités importantes, que ce soit pour le nombre de couples nicheurs ou pour celui des hivernants.

Le Fuligule milouin est une acquisition récente de l'avifaune nicheuse picarde. Son installation date des années 1960 dans le département de l'Aisne, plus précisément sur les étangs du Vermandois. Ce secteur abritera jusqu'au milieu des années 1980 près de la moitié de la population nicheuse de la région, estimée à une centaine de couples. Dans la Somme, la reproduction n'apparaît qu'en 1970 au Hâble d'Ault avant de gagner d'autres sites de la vallée de la Somme où les effectifs nicheurs demeureront marginaux. Dans l'Oise, l'implantation de l'espèce est moins bien connue, mais celle-ci est parvenue à coloniser les étangs et gravières bordant la vallée de l'Oise, où les effectifs ne dépassaient cependant pas les dix couples à la fin des années 1980.

Depuis, la situation a bien changé puisque le Fuligule milouin a vu ses effectifs nicheurs régresser en France dans les années 1980, et la Picardie n'a pas échappé à ce recul. En 1995, elle n'accueillait pas plus d'une cinquantaine de couples et le faible nombre d'observations ces dix dernières années plaide en faveur d'une régression plus importante encore. Néanmoins, les sites où les preuves de reproduction certaine sont les plus régulières sont : le Hâble d'Ault pour la Somme, la vallée de l'Aisne pour le département de l'Aisne et le marais de Sacy-le-Grand pour l'Oise.

En dehors de la période estivale où se croisent les oiseaux nicheurs et quelques oiseaux de passage, le stationnement des Fuligules milouins sur les plans d'eau de la région s'étale essentiellement de septembre à mars. Ce sont les départements continentaux qui accueillent le plus grand nombre d'oiseaux : régulièrement plus de 90% des effectifs entre 1991 et 2005. Ces effectifs sont assez fluctuants d'une année sur l'autre et dépendent en grande

partie des conditions hivernales et notamment des périodes de gel prolongé ; ils sont régulièrement proches de 2000 individus au comptage de la mi-janvier, peut-être en augmentation entre 1991 et 2005 et le maximum atteint l'a été en 1999 avec 3645 oiseaux comptés dans la région. Cet effectif hivernant est à rapprocher du tableau de chasse régional estimé par l'ONCFS pour la saison 1998-1999 à 6500 Milouins tués en Picardie (près de 15% du tableau national), à raison de 500 dans l'Aisne, 2800 dans l'Oise et 3200 dans la Somme. Ces chiffres montrent que ce ne sont pas dans les départements les plus accueillants pour l'hivernage de l'espèce que sont réalisés les plus forts prélèvements. La population hivernante française semble stable depuis une vingtaine d'années (DECEUNINCK & FOUQUE 2010).

Outre les périodes de gel prolongé, le stationnement d'oiseaux peut être perturbé par les activités de plein air comme la chasse ou les loisirs nautiques. La modification des ressources alimentaires liées à l'évolution des sites ou aux aménagements pratiqués peut également être source de variations. C'est le cas pour le plan d'eau de l'Ailette, dans le département de l'Aisne, qui a longtemps été pour cette espèce le site d'accueil hivernal le plus important de la région, avec des stationnements réguliers de plusieurs centaines d'oiseaux. Les aménagements touristiques réalisés à partir de 2004 ont conduit à une chute brutale des effectifs hivernants, évolution que l'on ne trouve pas sur les autres sites, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale. Les années futures permettront de dire si la tendance a pu être inversée.

Ailleurs dans l'Aisne, ce sont les gravières bordant l'Oise aux alentours de Tergnier qui constituent le deuxième site d'accueil, avec parfois des effectifs très importants, tel celui atteint en janvier 1999 avec près de 1300 oiseaux recensés. Les anciennes gravières de la vallée de l'Aisne semblent, ces dernières années, montrer une progression pour l'hivernage de cette espèce.

Dans le département de l'Oise, ce sont également des sites artificiels qui accueillent la majeure partie des effectifs hivernants. Ainsi les gravières de Moru-Pontpoint puis celles de Longueil-Sainte-Marie ont accueilli au cours de ces dernières années des effectifs régulièrement supérieurs à 500 oiseaux avec des maxima proches du millier.

Le département de la Somme abrite moins d'oiseaux hivernants mais dispose néanmoins de sites où les effectifs peuvent avoisiner les 300 individus en plaine maritime picarde.

À noter que les observations d'oiseaux hybrides de cette espèce avec d'autres espèces de fuligules sont relativement fréquentes en nature. Le plus souvent, ce sont des mâles, plus facilement identifiables, qui sont repérés. Pour la Picardie, on compte par exemple, un mâle hybridé de Fuligule nyroca les 9 et 29 décembre 2006, puis du 20 octobre au 21 décembre 2007 à Fort-Mahon (80), un mâle hybridé de Fuligule morillon les 12 et 13 avril 1986 au Hâble d'Ault (80), et même un mâle hybridé de Nette rousse le 12 décembre 2010 à Verberie (60).

Yannick Le SCOUARNEC

- DECEUNINCK B. & FOUQUE C. (2010). Canards dénombrés en France en hiver : importance des zones humides et tendances. *Ornithos* 17 (5) : 266-283.

## Fuligule à bec cerclé

*Aythya collaris*

A 

Espèce protégée



Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Ce fuligule est originaire de l'Amérique du Nord, où ses effectifs progressent depuis la fin des années 1980, ce qui peut expliquer la croissance du nombre d'observations en Europe. Plusieurs données – de l'ordre d'une dizaine en général – sont recueillies chaque année en France.

Dans l'Oise, 38 observations ont été réalisées depuis 1989; elles sont réparties dans 7 localités pour probablement 13 oiseaux. Lorsque le sexe a été précisé, ce sont surtout des mâles qui ont été reconnus, la seule exception étant une femelle du 14 novembre au 3 décembre 1989 à Verneuil-en-Halatte. Plusieurs de ces oiseaux ont séjourné et parfois longuement. Les dates de premières détections ont été une fois en octobre (1 du 26 octobre au 28 décembre 1996 à Pontpoint), trois fois en novembre, cinq fois en décembre. Parmi ces oiseaux détectés pour la première fois en décembre, un oiseau a séjourné du 19 décembre 1998 au 28 février 1999 à Verneuil-en-Halatte; mais il pourrait s'agir d'un hybride, ce qui fait considérer l'origine de cet oiseau comme suspecte par plusieurs des observateurs, des individus de cette espèce étant parfois maintenus en captivité dans des parcs. Un Fuligule à bec cerclé est revu sur ce site le 24 avril et est alors considéré comme un oiseau sauvage. Il y a aussi 3 oiseaux arrivant en janvier, 1 en février et 1 en mars du 7 au 14 en 1998 à Verneuil-en-Halatte. Une donnée sort de ce cadre : 1 du 13 au 18 avril 1997 à Saint-Vaast-lès-Mello.

Il ne semble pas y avoir eu d'observation de cette espèce dans l'Aisne et seulement 4 occurrences sont connues dans le département de la Somme, toutes à des dates tardives : 1 le 23 avril 1997 à Bouvaincourt-sur-Bresle, 1 les 10 avril et 1<sup>er</sup> mai 1997 au Hâble d'Ault, commune de Cayeux-sur-Mer; 1 le 4 avril et 2 le 25 en 1999 sur ce même site.

Xavier COMMECY

## Fuligule nyroca

*Aythya nyroca*

A 

Espèce protégée



Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Le Fuligule nyroca niche de l'Europe orientale jusqu'à l'Asie centrale et hiverne essentiellement en Afrique du Nord et, en plus petit nombre, dans les plaines proches des mers Noire et Caspienne, dans le golfe Persique, le nord de l'Inde et en Chine méridionale.

Ce canard est vu de façon régulière en France un peu partout sur le territoire – environ 150 oiseaux par an en moyenne sur la période 2003-2008 (REEBER 2012). Quelques cas de nidification sporadiques sont par ailleurs renseignés plus à l'ouest de son aire habituelle de reproduction (Italie, Espagne, Allemagne, Belgique...); peut-être est-ce à cela qu'il faut rapporter l'information étonnante datée de 1842 selon laquelle il aurait niché une fois dans le Nord près de Dunkerque, site assez proche de notre région.

Ce n'est que lors de ses migrations et de son hivernage que l'espèce peut être vue en Picardie.

- Dans l'Aisne, depuis 1995, 35 données ont été obtenues pour probablement 24 oiseaux différents dans 9 localités, les oiseaux stationnant peu. À chaque fois, un seul individu a été repéré et 3 femelles pour 9 mâles ont été identifiées (pour les autres, le sexe de l'oiseau n'a pas été rapporté). À l'exception d'un mâle le 30 septembre 2002 au plan d'eau de l'Ailette (où près de 50% des observations axonnaises ont été réalisées), les Fuligules nyroca sont vus au cours des mois de novembre (2 cas dans la seconde moitié de ce mois), de décembre (8 cas), de janvier (8 cas), de février (3 cas), de mars (3 cas) et d'avril, en l'occurrence le 21 à Origny-Sainte-Benoite. Le stationnement le plus prolongé connu se rapporte à un mâle ayant stationné du 1<sup>er</sup> novembre 2003 au 6 janvier 2004 sur le lac de l'Ailette.
- Dans l'Oise, depuis 1980, on compte 76 données dans 17 localités pour au moins 56 oiseaux avec 4 femelles pour 30 mâles identifiés. Quatre fois (dans des sites ou des années différentes) deux oiseaux sont repérés et une fois, il y en a trois ensemble le 21 janvier 1981 à Pontpoint et quatre ensemble le 5 décembre 1999, encore à Pontpoint. Ces oiseaux sont découverts 3 fois en septembre (la date la plus précoce étant le 10 en 2005), 8 fois en octobre, 7 fois en novembre, 12 fois en décembre, 15 fois en janvier, 1 fois en février (le 7 en 2001) et en dehors des dates normales, un mâle stationne du 26 au 31 mars 2006 au Plessis-Brion.
- Dans la Somme, hors littoral, les seules données «récentes» semblent être une femelle découverte le 14 octobre 1981 à Cléry-sur-Somme, et un mâle en janvier 1990 à Péronne. Sur les sites

littoraux, l'espèce n'est guère plus présente avec seulement 28 données de 1970 à 2010 pour beaucoup moins d'oiseaux, même si trois y sont vus le 28 janvier 1979. L'originalité pour cette région vient de la détection de deux oiseaux tardifs les 2 et 3 mai 1989 au Hâble d'Ault, là où un autre individu avait déjà été vu le 6 mai 1979; tardif aussi était ce mâle présent du 10 au 17 avril 2004 au parc du Marquenterre.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce était déjà donnée comme irrégulière sur nos côtes, mais avec tout de même 9 individus prélevés (principalement en janvier) entre 1867 et 1878, dont un oiseau tué le 3 avril 1875.

Sans être très rare, le Fuligule nyroca est donc une espèce occasionnellement présente en Picardie, le plus souvent en petit nombre, généralement de septembre à février et très exceptionnellement en dehors de cette période.

Xavier COMMECY

- REEBER S. (2012). Fuligule nyroca *Aythya nyroca* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 86.

## Fuligule morillon

*Aythya fuligula*

Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Si ce fuligule niche et hiverne dans quasiment toute l'Europe, sa répartition en période de reproduction n'est uniforme que dans le nord du continent et plus dispersée dans le sud.

Il n'y avait pas de certitude de sa nidification en France dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et seule la Picardie était considérée en 1936 comme une terre d'accueil possible de cet oiseau. Les ornithologues régionaux de l'époque l'indiquent comme assez régulier au printemps et à l'automne sur nos marais et plus abondant en hiver sur le littoral.

Dans un contexte d'expansion vers l'ouest de l'Europe, l'espèce, qui s'est reproduite de manière régulière dans notre pays à partir du début des années 1960 (dans la Dombes, puis en Alsace...), a été trouvée comme nicheuse certaine en Picardie, d'abord dans sa frange littorale (en 1978 au parc du Marquenterre, au Hâble d'Ault en 1981), puis sur quelques plans d'eau intérieurs : en 1983 à Péronne (80), au plan d'eau de l'Ailette (02) en 1984 l'année de sa mise en eau, à Vauciennes (60) en 1989; mais dans chaque département, l'existence de stationnements estivaux laisse penser que des repro-

ductions ont pu avoir lieu au cours des années antérieures (dès 1977 à Vermand (02) par exemple, ou en 1983 à Sacy-le-Grand (60)...).

Actuellement, cet Anatidé à la reproduction tardive – les jeunes ne sont généralement pas vus avant la fin du mois de juin et c'est surtout au milieu du mois de juillet que l'on peut les trouver – se reproduit de manière dispersée dans nos trois départements. Chaque année, quelques couples avec leurs jeunes sont vus et l'on peut estimer qu'environ 15 à 20 couples se reproduisent dans le département de l'Aisne, 5 à 10 couples dans l'Oise et 5 à 10 couples dans la Somme, surtout dans sa partie littorale.

Dans les derniers jours de juillet, la taille des groupes repérés augmente légèrement, premiers signes de l'arrivée des migrateurs; seul le plan d'eau de l'Ailette (02) peut alors parfois accueillir plus de cent oiseaux (124 le 27 juillet 2000, par exemple). Cette arrivée progressive se fera jusqu'en octobre, mois où le nombre d'oiseaux en stationnement est nettement plus important, mais c'est surtout pendant le mois de décembre que cet afflux est net. Les comptages de la mi-janvier ont permis de recenser un total régional d'environ 500 individus au début des années 1990 et d'environ 1000 au début des années 2000 (avec un maximum de 1293 oiseaux en 2004), pour un total français d'environ 50000 hivernants.

C'est, à cette époque de l'année, dans le département de l'Aisne que le Fuligule morillon est le plus abondant, avec aux alentours de 700 oiseaux en moyenne chaque hiver. Parfois, des oiseaux hybrides avec d'autres espèces sont observés (par exemple, un mâle hybride de Fuligule nyroca est vu au cours de l'hiver 2010-2011 dans l'Oise, le 12 décembre à Verberie et le 29 janvier à Rivecourt).

Le plan d'eau de l'Ailette était un site majeur pour l'hivernage de cette espèce, avec environ 500 oiseaux régulièrement comptés (maximum de 520 le 6 janvier 2004); mais les aménagement touristiques récemment réalisés autour de celui-ci l'ont rendu moins attractif et les effectifs dénombrés au milieu de l'hiver vont désormais rarement au delà de la centaine d'oiseaux. Ailleurs dans le département, des groupes de taille notable peuvent aussi être vus sur différents plans d'eau de la vallée de l'Aisne ou encore sur les gravières autour de Beautor et deTergnier.

Dans le département de l'Oise, 200 oiseaux sont vus en moyenne au cœur de l'hiver, avec parfois des rassemblements plus importants : notamment 600 le 20 janvier 2001 et 480 le 15 décembre 1996 à Pontpoint, 313 le 15 janvier 1997 à Creil...

Pour le département de la Somme, les stationnements sont extrêmement réduits dans les vallées, faute de sites calmes et non chassés, et sur le littoral, quelques dizaines d'individus hivernent au parc du Marquenterre, sur le lagunage de Fort-Mahon-Plage ou au Hâble d'Ault.

Lors de coups de froid, les stationnements ne sont pas beaucoup plus importants, l'arrivée de migrateurs chassés des eaux plus septentrionales étant compensée par la fuite d'autres devant la prise en glace des eaux. Des poses fugaces permettent parfois d'en voir de belles troupes, comme par exemple le groupe de 348 oiseaux signalé le 26 décembre 2001 sur les gravières de Saint-Firmin-lès-Crotoy. En février, dès la fin de la chasse, et surtout en mars, il est fréquent de repérer quelques migrateurs sur les plans d'eau de la région; ils disparaîtront rapidement, ne laissant sur place que les quelques couples reproducteurs locaux.

Xavier COMMECY

- DECORY P. (2007). Nidification remarquable d'un Fuligule morillon *Aythya fuligula* au Hâble d'Ault. *L'Avocette* 31 (1) : 5-6.

## Fuligule milouinan

*Aythya marila*

A 

Anseriformes/Anatidés



©Yves DUBOIS

Nicheurs d'Islande, de la Fenno-Scandinavie et des toundras du nord de la Russie (ainsi que dans l'extrême nord du continent américain en ce qui concerne la sous-espèce *mariloides*, plus petite), les Fuligules milouinans se dispersent dans toute l'Europe en hiver mais l'essentiel des populations européennes se concentre alors le long des côtes du Danemark, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Quelques milliers d'individus hivernent chaque année en France, essentiellement dans les estuaires de la Vilaine et de la Loire.

- Dans l'Aisne, 23 observations sont consignées depuis 1994. Le Fuligule milouinan y a été noté de mi-novembre (1 le 10 en 2003 au plan d'eau de l'Ailette) à la fin février (2 ensemble le 20 en 2010 à Bucy-le-Long et le 22 en 1996 à Missy-sur-Aisne). En mars, il a déjà été observé sur 4 sites différents (avec par exemple, 3 oiseaux ensemble le 8 mars 2011 à Brissay-Choigny). Deux données apparaissent un peu hors normes : 1 le 3 avril 2011 à Brissay-Choigny et 1 le 5 avril 2002 au plan d'eau de l'Ailette. La très grande majorité des observations se fait en janvier et ne concerne qu'un oiseau à la fois.
- Dans l'Oise, 89 données sont connues depuis 1981. Après la découverte d'un oiseau précoce le 8 novembre 2000 à Pont-Sainte-Maxence, il y a 10 autres données pour ce mois. On note ensuite 25 données pour le mois de décembre dont un maximum de 6 oiseaux stationnant de la fin de ce mois en 2001 au début de janvier 2002 à Pontpoint. Puis 26 données sont obtenues en janvier, 14 en février et 13 en mars, dont le dernier le 17 en 2006 à Houdancourt, et un maximum de 6 le 5 mars 1988 à Verneuil-en-Halatte.
- Dans la Somme, hors littoral, il n'y a que 7 données depuis 1992. Quatre d'entre elles se rapportent au mois de janvier dont 5 le 15 en 1997 à Bourdon et 4 le 19 janvier 1997 à Abbeville, puis 2 au mois de mars (1 le 14 en 1992 à Belloy-sur-Somme et 1 le 31 en 1995 à Long). Antérieurement, il y avait eu une femelle vue le 16 novembre 1982 à Estrées-Mons.

Sur le littoral, d'après les informations collectées depuis 1995, on peut remarquer que les arrivées se font timidement en octobre (4 données), puis progressivement en novembre où l'on compte 12 données, parmi lesquelles 5 oiseaux le 27 en 1997 à Fort-Mahon-Plage. Il y a 31 données en décembre, dont une concentration hors norme de 125 individus le 18 décembre 2010 devant Fort-Mahon au cœur d'une vague de froid; 43 données en janvier (dont 45 oiseaux le 20 en 2002, toujours devant Fort-Mahon-Plage) et

encore 40 données de février (maximum de 13 individus le 13 en 2008, ou encore 12 le 11 en 2000 et une donnée antérieure de 80 oiseaux le 16 février 1986 en face de Cayeux-sur-Mer). Les 47 données de mars (dont 5 concernent des groupes de plus de 10 individus : 16 les 11 et 18 mars, puis 15 le 25 en 2006 et 11 le 16 en 2003 au Hâble d'Ault; 12 le 25 mars 2008 en mer, au nord de la baie de Somme) montrent l'existence d'un passage migratoire à cette époque. En avril, il n'y a déjà plus que 24 données. Ensuite, il arrive que quelques oiseaux estivent. Des observations ont ainsi été faites en mai 1997, 2000 et 2006; en mai et juin 1981; en juin, juillet et août 2003. Cela avait déjà été le cas en mai et juin 1981. Une observation du 23 septembre en 2001 peut correspondre à une première trace de passage d'autant qu'il y a aussi des données de fin septembre en 1983 et 1987.

Les données du XIX<sup>e</sup> siècle montrent une présence régulière de novembre à début février; 10 exemplaires sont prélevés au Crotoy pour enrichir la collection Marmottan entre 1867 et 1878.

Le Fuligule milouinan est donc une espèce peu abondante dans notre région, que l'on rencontre principalement en fin d'automne, en hiver et lors de la remontée prénuptiale en mars. Il est surtout présent sur le littoral mais des observations d'oiseaux isolés ou de petits groupes peuvent être faites également à l'intérieur des terres, principalement pendant cette période mais aussi, occasionnellement au printemps, voire en été.

Xavier COMMÉCY

## Eider à duvet

*Somateria mollissima*

A 

Anseriformes/Anatidés



©Édouard DANSETTE

Sous la forme de plusieurs sous-espèces, ce gros canard marin se reproduit à proximité des eaux côtières froides d'Amérique du Nord, de l'ouest du Groenland, de la Sibérie orientale et de la plupart des pays du nord de l'Europe, mais seulement en très petit nombre – 4 couples en 2010 en France, en Bretagne et en Aquitaine (LE NEVE 2011). Son aire d'hivernage s'étend bien plus au sud, des oiseaux pouvant être vus jusque près des côtes du nord-ouest de la Méditerranée ou sur les lacs d'Europe centrale.

Si actuellement des Eiders à duvet peuvent être observés tous les mois de l'année devant les côtes picardes, il ne doit pas en avoir toujours été ainsi, puisque l'observation ou le tir d'un Eider en baie

	Aisne		Oise		Somme		Picardie	
	Nombre de données	Nombre d'oiseaux	Nombre de données	Nombre d'oiseaux	Nombre de données	Nombre d'oiseaux	Nombre de données	Nombre d'oiseaux
Janvier	6	15	5	7	2	5	13	27
Février								
Mars			1	3	1	1	2	4
Avril								
Mai	1	1					1	1
Juin	1	1					1	1
Juillet								
Août								
Septembre								
Octobre	1	1					1	1
Novembre	1	13	2	2	4	21	7	36
Décembre	2	2	1	1	4	5	7	8
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>78</b>

Tableau 1 : répartition calendaire des observations d'Eider à duvet en Picardie intérieure (années 1980 à 2010)

de Somme pouvait faire l'objet de publications dans les revues ornithologiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle : on compte quatre références de ce type entre 1899 et 1933.

Au milieu des années 1970, l'espèce est signalée surtout d'octobre à décembre avec des effectifs maximaux relativement faibles en novembre (entre 10 et 20 oiseaux). Quelques données sont obtenues pendant ces années en mars et avril, révélant les traces d'une migration pré-nuptiale à cette période de l'année. En 1978, ce statut se modifie avec l'installation d'un estivage de quelques oiseaux d'avril à juillet.

Progressivement les effectifs repérés en hiver augmentent aussi (environ 500 en décembre 1983 par exemple). À la fin des années 1980, c'est l'importance numérique de l'estivage qui s'accroît (une centaine d'individus en mai, juin et jusqu'à 135 fin juillet 1990; 720 en mai 1995...). En 1995 et 1996, les effectifs hivernants atteignent un maximum de plus de 2000 oiseaux (2038 comptés en février 1996). Depuis l'hiver 1998, la taille des groupes d'hivernants recensés a beaucoup diminué et celle-ci n'est plus actuellement que de quelques dizaines à parfois 100 ou 200 oiseaux. La valeur moyenne du nombre d'oiseaux présents calculée pour le mois de janvier entre 1991 et 2005 est ainsi de 339 individus, faisant des côtes picardes un secteur notable pour l'hivernage de l'espèce en France. Toutefois, l'importance de cet hivernage a encore sensiblement diminué au cours des dernières années.

L'estivage est quant à lui toujours remarquable, mais avec des effectifs très fluctuants selon les années : de quelques dizaines d'oiseaux à une centaine. Des cas de reproduction en baie d'Authie ont été signalés par des chasseurs au cours des années 1990 (dont un en 1999), mais aucun élément sérieux ne permet de confirmer ces témoignages.

Loin de la mer, les données sont occasionnelles sans qu'on puisse pour autant les qualifier de rares. Le tableau 1 recense les 32 données renseignées sur la période 1980-2010 en Picardie intérieure (il existe également 3 ou 4 données antérieures datant d'avant les suivis réguliers d'oiseaux dans la région)

On peut remarquer que souvent les oiseaux ne sont pas vus seuls, et même parfois en groupes de taille assez importante (17 le 23 novembre 1969 au Hamel (80), 13 les 11 et 19 novembre 1995 et 6 du 13 janvier au 14 avril 1996 à Tergnier (02)...). Ces arri-

vées interviennent principalement en période de migration (en novembre surtout, et secondairement en mars) ainsi qu'en hiver, mais aussi, mais de manière unique, en fin de printemps : un mâle immature le 16 juin 1995 à Soissons (02). Des stationnements de longue durée se déroulent parfois et donnent lieu à des suivis : un mâle est ainsi présent du 22 décembre 1998 à fin de l'année 2000 à Pontpoint (60). En fait, un oiseau est repéré du 22 décembre 1998 au 22 mai 1999, puis du 29 septembre 1999 au 31 mai 2000, et enfin du 14 juillet à la fin de l'année 2000. S'agit-il réellement toujours du même oiseau? Dans la vallée de la Marne, un autre séjour particulièrement prolongé a également été rapporté : un mâle stationne à Château-Thierry (02) du 22 janvier 1996 à la fin de 1997. Près du plan d'eau de l'Ailette, un autre oiseau est resté du 15 janvier au 30 mars 1989 à Monampteuil (02)... Dans près de 70% des cas (pour les 21 observations précisant l'âge des oiseaux observés), ce sont des individus immatures qui sont vus.

Xavier COMMECY

- Le NEVÉ A. (2011). Eider à duvet *Somateria mollissima* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 147.

## Eider à tête grise

*Somateria spectabilis*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Ludovic SCALABRE

Si aucune mention de cette espèce qui niche autour de l'océan glacial Arctique et hiverne très au nord de l'Europe n'est connue en Picardie parmi les sept obtenues en France depuis le début du siècle dernier, un mâle immature figure en revanche dans la collection Baillon. Cet oiseau a été prélevé le 1<sup>er</sup> octobre 1847 au Crotoy (80).

Xavier COMMECY

## Harelde boréale

*Clangula hyemalis*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Sylvain HOUPERT

Comme son nom le suggère, cette espèce niche dans l'océan Arctique et c'est principalement en mer Baltique que l'essentiel de ses populations européennes hivernent. Le nombre d'oiseaux vus chaque hiver en France fluctue actuellement autour de la trentaine d'oiseaux – plus exceptionnellement, 77 oiseaux sont dénombrés au cours de l'hiver 2007-2008 (PAUL 2012). Occasionnellement, quelques individus sont repérés en Picardie, le plus souvent sur le littoral, mais parfois aussi sur les eaux continentales.

- Dans l'Aisne, 6 oiseaux ont été vus en mars 1989, janvier 1992, novembre 1998, novembre 1999, décembre 1999 et la dernière mention se rapporte à une observation tardive d'un mâle les 28 et 29 avril 2001 à Nizy-le-Comte.
- Dans l'Oise, 3 oiseaux ont été vus : une femelle le 6 novembre 1988 à Commelles, une femelle ou immature le 17 décembre 1988 à Pimprez et une femelle ou immature le 18 novembre 1993 à Verneuil-en-Halatte.
- Dans la Somme, en dehors du littoral, seule la donnée d'une femelle vue les 4 et 18 décembre 1982 à Estrées-Mons est connue.

Sur le littoral, quelques dizaines d'observations ont été réalisées entre 1975 et 2010. Les premières sont parfois signalées en octobre (3 cas après le 20), mais c'est entre le milieu du mois de novembre et le milieu du mois de février qu'elles sont les plus fréquentes. Après quelques données enregistrées pour le mois de mars, c'est en avril que les derniers oiseaux de passage en Picardie sont vus, presque toujours avant le 15. Exceptionnellement, des observations estivales sont réalisées : un mâle immature du 8 au 11 juin 1985 au parc du Marquenterre, un mâle quasiment en plumage nuptial en juin 2012 sur ce même site, un autre individu le 14 mai 1989 au Hâble d'Ault. La plupart du temps, les données concernent un seul individu. Aussi faut-il relever les observations en mer de 6 mâles le 16 février 1985, de 4 indivi-

us en janvier 1992, et 3 autres en décembre 1996 ou encore en janvier 2008.

Xavier COMMECY

- PAUL J.-P. (2012). Harelde boréale *Clangula hyemalis* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 87.

## Macreuse noire

*Melanitta nigra*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Guy FLOHART

Ce canard qui affectionne les eaux côtières se reproduit en Islande, au nord des îles Britanniques et surtout en Scandinavie (essentiellement en Norvège) et en Sibérie. En hiver, les oiseaux se regroupent en mer Baltique, en mer du Nord et dans l'Atlantique le long des côtes, atteignant en nombre la péninsule Ibérique et même l'Afrique du Nord.

Assez commun sur notre littoral, cet oiseau est d'observation très irrégulière loin de celui-ci :

- Pour l'Aisne, nous n'avons ainsi trouvé que ces informations pour les années 1980 à 2010 : un mâle les 2 et 6 janvier, puis une femelle les 9 février et 1<sup>er</sup> mars 1997 à Tergnier; un individu les 29 et 30 mars 2001 à Bucy-le-Long; deux (un mâle et une femelle) le 6 avril 2003 au plan d'eau de l'Ailette, une femelle ou immature les 16 et 17 décembre sur le lac de Monampteuil et le 18 octobre à Tergnier en 2008.
- Pour l'Oise, des informations pour quatre à six oiseaux sont connues pour la même période : une femelle le 27 février 1983 à Beaufort, un mâle les 27 décembre 1988 et 7 janvier 1989 à Longueil-Sainte-Marie (probablement le même oiseau), un oiseau le 9 janvier 2000 à Pontpoint, où un mâle est aussi vu le 23 avril 2000, puis un du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 2005 à Beauvais.
- Pour la Somme intérieure, nous n'avons trouvé trace que d'une information ancienne : un oiseau tué en haute vallée de la Somme le 22 janvier 1882. Cette information figurait encore dans une publication de 1912, ce qui donne une idée du caractère déjà rare à cette époque des apparitions de la Macreuse noire à l'intérieur des terres.

En mer ou sur les communes littorales, le statut de l'espèce est bien différent. C'est par centaines et souvent par milliers que l'on peut voir cet oiseau. Et ceci n'est pas nouveau puisque BAILLON (donc dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) indiquait que ce sont des « quantités prodigieuses » de Macreuses que l'on pouvait



voir devant les côtes de Picardie de novembre à mars. Actuellement, l'arrivée des oiseaux se fait dans le courant du mois d'août et parfois des groupes importants sont déjà vus en début de mois (555 le 5 en 2000 ou 800 le 5 en 2002) voire dès juillet (500 le 22 juillet 2001, 900 le 15 juillet 2010). Cette arrivée se poursuit en septembre et octobre. Dès ce dernier mois, des groupes de plus de 1 000 oiseaux peuvent être vus et un maximum de 2 800 individus a été atteint le 31 octobre 2004. Entre les années 1995 et 2010, on dénombre un total de 24 mois (allant de novembre à février) au cours desquels plus de 1 000 oiseaux sont comptés, avec des maxima de 7 000 en janvier 2006, 3 800 en janvier 2005, 3 000 en décembre 2004, janvier 2005 et 2006). En mars, un mouvement de remontée se dessine avec 7 données de plus de 1 000 oiseaux pour ce seul mois dont 4 000 en 2001, 3 200 en 2005, mouvement qui se prolonge en avril : 6 groupes de plus de 1 000 dont 2 100 en 2001 et 2 000 en 2005 et ceci jusqu'en fin de mois. En mai, il ne reste généralement que quelques dizaines d'individus, parfois quelques centaines. En juin, les oiseaux encore présents sont habituellement moins de dix, mais deux données font exception : 550 le 16 juin 1999 et 200 le 20 juin 1990.

L'espèce est chassable, et pâtissait autrefois d'une chasse qui s'effectuait à partir de bateaux. Mais à l'heure actuelle, c'est surtout aux pollutions par les hydrocarbures que les troupes de macreuses paient un lourd tribut, comme en témoignent les cadavres mazoutés régulièrement trouvés sur nos plages.

Xavier COMMECY

## Macreuse à front blanc

*Melanitta perspicillata*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



La Macreuse à front blanc, également appelée « Macreuse à lunettes », niche près des lacs, des mares et des cours d'eau de la toundra de l'Alaska au Labrador. En hiver ou en dehors de la période de reproduction, elle fréquente les eaux côtières et les estuaires abrités.

C'est aussi sous le nom de « Canard du Nord » ou de « Canard marchand » que l'on trouve des descriptions de cette macreuse sur les côtes picardes au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est alors considérée comme irrégulière (1895) ou accidentelle (en 1844, 1867 et 1886). De 1869 à 1888, 11 oiseaux en tout sont tirés au Crotoy pour alimenter la collection Marmottan, ces prélèvements ayant été effectués en janvier, février, novembre et décembre. Au cours de ce siècle, la baie de Somme et la côte du Calvados étaient les rares secteurs de France où était tirée cette espèce, la chasse aux macreuses y étant très pratiquée. Il semble qu'elle était alors plus fréquente qu'actuellement puisqu'il existe seulement deux mentions attestées pour le XX<sup>e</sup> siècle : un mâle le 9 mars 1992 au Hâble d'Ault (commune de Cayeux-sur-Mer) et un autre en mer, face à la même commune, les 4, 11 et 12 janvier 1997 (il existe également une mention relativement ancienne dans le département de l'Aisne, se rapportant à une femelle tuée en décembre 1945 dans les marais de Saint-Simon). Tout récemment, une femelle a été déterminée (sous réserve d'homologation) les 26 et 27 décembre 2010 en mer devant Fort-Mahon-Plage à l'occasion d'un coup de froid sévère ; celle-ci se trouvait au sein d'un important groupe de Macreuses noires et de quelques Macreuses brunes.

Xavier COMMECY

## Macreuse brune

*Melanitta fusca*

A 

Ansériformes/Anatidés



©Ludovic SCALABRE

C'est en Suède et en Finlande que l'on trouve l'essentiel des populations reproductrices européennes de cette macreuse, mais celle-ci se reproduit aussi dans plusieurs autres pays de l'Europe arctique continentale. En hiver, la majeure partie de ces oiseaux se regroupe dans la mer Baltique et plus occasionnellement ailleurs, y compris en petit nombre mais de façon régulière sur les plans d'eau de l'intérieur du continent.

C'est ainsi que cette espèce est d'occurrence assez régulière en Picardie continentale :

- Dans l'Aisne, il existe 17 données entre les années 1980 et 2010 (une seule donnée étant prise en compte si les oiseaux stationnent et sont vus plusieurs fois). L'observation la plus précoce est celle de ces trois oiseaux présents du 25 novembre au 2 décembre 2001 à Courtemont-Varennes. Il y a 8 autres données pour ce mois de décembre, avec par deux fois 2 oiseaux ensemble. Pour le mois de janvier, nous avons relevé 6 données dont une concerne 4 oiseaux ayant séjourné du 19 janvier au 11 février 2008 à Brissay-Choigny. Les derniers oiseaux sont vus en février avec 2 du 13 au 15 en 2005 sur le plan d'eau de l'Ailette ou 5 du 16 au 21 en 2008 sur ce même site. Parmi toutes ces observations, qui concernent au moins 24 individus, seulement 7 femelles ou immatures ont été déterminées.
- Dans l'Oise, 10 données : un oiseau le 22 novembre 1998 à Saint-Vaast-lès-Mello et un autre du 24 au 29 novembre 2007 à Verberie, signant le début du passage. Parmi les données de décembre, deux se distinguent avec 6 oiseaux du 24 au 27 en 1997 à Pimprez, puis 6 encore du 12 au 27 en 2008 à Verberie. Quatre autres données sont connues pour le mois de janvier dont 2 femelles ou immatures en stationnement à Pontpoint du 28 décembre 1999 au 3 mars 2000. Au cours de ce mois, 9 femelles ou immatures ont été déterminées.
- Pour la Somme intérieure, des données imprécises de janvier, février et avril sont rapportées mais il y a trace de 10 femelles ou jeunes le 12 novembre 1983 à Famechon.

La quantité de données et les effectifs comptés sont bien plus importants sur le littoral, mais sont sans commune mesure avec ce qui est obtenu pour la Macreuse noire. Pour la période 1980-2010, on ne comptabilise en tout et pour tout que 9 mois, allant de novembre à mars, au cours desquels des groupes dépassant la centaine d'unités sont recensés. Les effectifs mensuels maximaux

enregistrés sont de 220 le 28 novembre 2010, 680 le 31 décembre 2010 face à la commune de Fort-Mahon, 440 le 31 janvier 1996, 300 le 15 février 1998 et 150 le 13 mars 2005. Ces maxima montrent bien les périodes de présence importante de l'espèce devant nos côtes avec, en particulier, un passage migratoire entre la fin de février et le mois de mars, mais ce ne sont le plus souvent que quelques oiseaux, voire quelques dizaines, qui sont vus pendant cette période. La relative faiblesse de ce passage peut tenir au fait que les zones d'hivernage régulièrement fréquentées par la Macreuse brune sont peu nombreuses en France, et avec moins de 1 000 individus en moyenne chaque année, la population nationale hivernante de cette espèce est en déclin depuis les années 1990. Des données ne sont pas régulièrement obtenues au cours du mois d'avril et elles ne concernent alors que quelques individus. Il n'y a pas d'observations pour les mois de mai et de juin et celles de juillet à début septembre sont exceptionnelles. C'est généralement en octobre que les premiers oiseaux arrivent sur nos côtes (maximum de 16 le 30 octobre 2005).

Comme pour la période récente, la littérature ancienne signale la présence de la Macreuse brune – parfois appelée à l'époque «Macreuse double» en raison de sa taille supérieure à celle des autres macreuses – en nombre restreint au sein des troupes hivernales de Macreuses noires.

Xavier COMMECY

## Macreuse à ailes blanches

A 

*Melanitta deglandi*

Ansériformes/Anatidés



Autrefois considérée comme la sous-espèce asiatique de la Macreuse brune *M. fusca stejnegeri*, la Macreuse à ailes blanche n'est considérée comme une espèce à part entière que depuis 2006. Deux sous-espèces sont distinguées : *M. d. stejnegeri* qui niche en Sibérie et *M. d. deglandi* qui, elle, se reproduit en Amérique du Nord.

À l'occasion d'une inspection de la collection d'oiseaux naturalisés Marmottan, deux ornithologues ont découvert en 2006 que l'un des spécimens étiquetés à l'époque comme une Macreuse brune capturée le 4 décembre 1886 au Crotoy (80) était en réalité une Macreuse à ailes blanches (JIGUET 2007). On ne peut pas véritablement dire qu'il y a eu erreur de détermination à l'époque, car ce n'est qu'en 1887 – soit un an après la capture – que fut faite l'isolation de la sous-espèce *stejnegeri* de la Macreuse brune, et donc bien avant que cette dernière ne soit élevée au rang d'espèce. Cette donnée (reconnue 120 ans après la naturalisation de ce spécimen et validée par le CHN) est non seulement la seule enregistrée en France, mais c'est aussi la première mention de cette sous-espèce pour tout le Paléarctique occidental, où seules deux autres données sont connues (en juin 1996 en Finlande et en avril-mai 2003 en Islande) alors qu'existent aussi 8 observations de la sous-espèce nominale *M. d. deglandi*, toutes localisées en Islande.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- JIGUET F. & la CAF (2007). En direct de la CAF. Première mention pour la France de la Macreuse à ailes blanches sibérienne. *Ornithos* 14 (1) : 38-42.

## Garrot d'Islande

*Bucephala islandica*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©François MÉRANGER

Oiseau des zones arctiques (Islande, Groenland, est du Canada...), ce canard a toujours été d'une grande rareté en Europe occidentale et seulement deux données sont connues en France au XIX<sup>e</sup> siècle et trois au XX<sup>e</sup>, dont un mâle tué à la chasse le 8 février 1985 à Saint-Valery-sur-Somme (80) qui fut ensuite naturalisé. À l'occasion d'une sévère vague de froid, un mâle aurait été parfaitement reconnu le 22 janvier 1985 sur le canal de la Somme entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme (80); mais l'auteur de l'observation ne l'a malheureusement pas communiqué au CHN et celle-ci n'est donc pas validée. À cette même époque, des observations de femelles de Garrot d'Islande ont paru dans la presse cynégétique... Que faire de ces signalements non étayés? Quoi qu'il en soit, cette espèce reste des plus accidentelles.

Xavier COMMECY

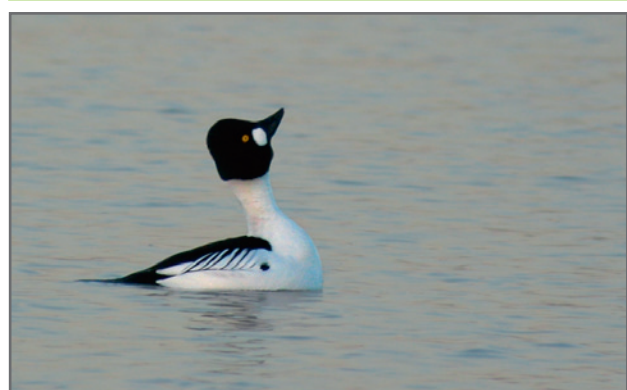
## Garrot à œil d'or

*Bucephala clangula*

A 

Espèce protégée

Ansériformes/Anatidés



©Cédric ROUSSEAU

Ce canard est un nicheur du nord de l'Europe, depuis la Grande-Bretagne où il est localisé, jusqu'à la Sibérie et le nord-est de la Chine, en passant par la Fenno-Scandinavie, où il est relativement abondant. Il ne se reproduit que de façon exceptionnelle en France (jamais plus d'un couple par an), mais peut y être observé

chaque hiver, alors qu'il se répand près des côtes, sur les grands plans d'eau et les fleuves de toute l'Europe (plus occasionnellement toutefois dans le sud du continent).

Sur la période allant de 1997 à 2006, l'effectif hivernal comptabilisé dans le pays est en moyenne de 2 600 oiseaux (parfois jusqu'à 3 800 individus), sans tendance notable ni à l'augmentation ni à la diminution. En Picardie, la moyenne recensée pour le mois de janvier est d'environ 20 oiseaux (maximum de 40 en 1997) que l'on trouve aussi bien près des côtes qu'à l'intérieur des terres, la part respective de ces deux zones étant variable selon les années.

C'est généralement en octobre que les premiers oiseaux apparaissent : le 16 octobre 2004 à Pommiers (02), ou encore le 21 octobre 2007 ainsi qu'en 1978 sur le littoral... Mais c'est de décembre à février que l'espèce est la plus régulière, souvent en petits groupes et parfois en troupes plus importantes : 45 le 12 février 2003 à Bazoches (02), 15 le 21 février 2010 à La Fère (02), 12 le 10 février 2008 en plaine maritime picarde. Sur ces différents sites, il n'est pas rare que des parades nuptiales soient observées, et même des accouplements (le 7 mars 2010 à La Fère, par exemple)... Lors de vagues de froid exceptionnelles, les effectifs atteints peuvent être beaucoup plus importants. C'est ainsi qu'en janvier 1979, sur la Somme canalisée, entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme, 113 oiseaux sont présents le 19 janvier (80 le 22...). En règle générale, la présence des Garrots à œil d'or est plus marquée lors de coups de froid, mais l'espèce est régulière dans notre région chaque hiver.

Le passage pré-nuptial est net lors du mois de mars, beaucoup plus marqué par un nombre important de sites d'observations que par la taille des groupes repérés (tout de même 13 le 22 mars 2006 à Brissay-Choigny (02) et 11 le 2 mars 2003 à Verberie (60), par exemple). Les derniers oiseaux disparaissent habituellement en avril ou mai (dernier le 20 mai 2002 à Courcelles-sur-Vesles (02)), mais parfois des individus isolés peuvent être vus en été : une donnée pour chacun des mois de juin, juillet et août en plaine maritime picarde (s'agit-il alors d'oiseaux aptes à voler?). De telles observations peuvent aussi avoir lieu loin de la mer, telle celle se rapportant à un mâle présent du 3 au 11 juin 1989 à Wallu (60), ou encore l'observation étonnante d'un groupe de 11 oiseaux le 15 juin 1994 à Pontpoint (60).

Xavier COMMECY

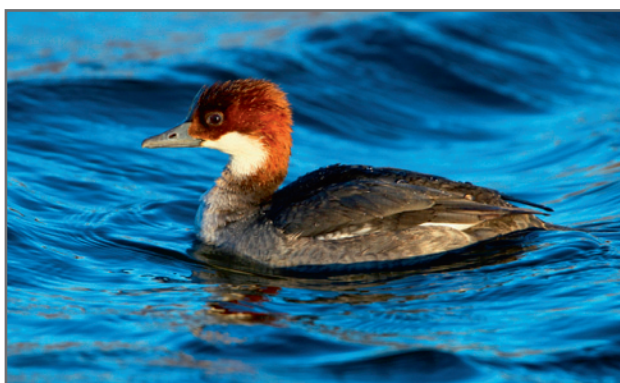
## Harle piette

*Mergellus albellus*

Ansériformes/Anatidés



Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

Nicheur de la Suède à la Sibérie orientale, le Harle piette se disperse dans les eaux du nord de l'Europe en hiver et est régulièrement poussé plus au sud en cas d'hivers rigoureux.

Pour la Picardie, ce petit canard plongeur est l'oiseau des hivers froids. En effet, s'il est possible de voir quelques Harles piettes chaque hiver, c'est le plus souvent en tout petit nombre, alors qu'en cas d'hiver plus rigoureux au nord de notre pays, ces oiseaux sont beaucoup plus nombreux. C'est ainsi que, lors de l'hiver 1979, plusieurs dizaines d'oiseaux sont vus en janvier à Vermand, dans l'Aisne, tandis que dans la Somme, un minimum de 33 individus sont comptés. En 1985, 12 sont vus sur l'Oise le 25 janvier et il y en a d'autres en plusieurs points du département. Plus de 120 sont comptés dans la Somme à la fin du mois de janvier et au début de celui de février (67 – parmi lesquels 27 mâles – le 22 janvier au Hâble d'Ault, 50 le 2 février à Cléry-sur-Somme...). En 1995, à la fin du mois de janvier et en février, des Harles piettes sont vus en de nombreux endroits : 36 sur le plan d'eau de l'Ailette (02), 19 à Tergnier (02), 16 au Hâble d'Ault... au minimum 180 oiseaux sont présents dans la région en février et il en sera de même l'année suivante. Cette année-là, ils sont arrivés plus tôt et le comptage de mi-janvier 1996 permettra de compter 359 individus (contre un effectif moyen de 54 oiseaux entre 1991 et 2005), avec des maxima de 43 en vallée de la Marne (02), 76 sur l'Oise autour de Creil, 73 sur la Somme à Bourdon ou encore 71 le 11 janvier sur le canal de la Somme d'Abbeville à Boismont...

En dehors de ces années exceptionnelles, il n'est pas habituel de rencontrer plus de 10 oiseaux ensemble et, le plus souvent, il s'agit de femelles ou d'immatures. L'arrivée des premiers Harles piettes se fait en très petit nombre à la fin du mois de novembre mais il y existe deux données plus précoces : les 18 octobre 1998 à Château-Thierry (02) et 26 octobre 1999 à Pontpoint (60), avec une femelle ou immature dans les deux cas. Dès la fin des vagues de froid, la grande majorité des oiseaux disparaissent rapidement et au mois de mars, les observations de Harles piettes, si elles sont régulières, n'intéressent en général que des effectifs très réduits (avec quand même 37 individus le 9 mars 1996 à Longueuil-Sainte-Marie (60)). Les données obtenues ultérieurement concernent essentiellement des oiseaux blessés ou amoindris comme, par exemple, cette femelle présente au Hâble d'Ault jusqu'en septembre 1997 et vue régulièrement auparavant. Il semble par contre que la femelle vue le 8 mai 1985 à Long-le-Câtelet ou que celui vu les 19 et 20 avril 1991 au Hâble d'Ault, tous deux bien volants, soient de véritables retardataires.

Les 12 oiseaux naturalisés que comprend la collection Marmottan ont tous été prélevés au cours des mois de janvier et février; ceci permet de supposer que la présence régulière du Harle piette en Picardie survenait, à cette époque, à la même période qu'aujourd'hui.

Xavier COMMECY

## Harle huppé

*Mergus serrator*

A 

Espèce protégée



Ansériformes/Anatidés



©Aurélien AUDEVARD

Anatidé répandu en tant que nicheur dans tout le nord de l'hémisphère nord, le Harle huppé hiverne, en ce qui concerne ses populations européennes, le long des côtes, de la mer Baltique à l'océan Atlantique, mais aussi autour du bassin méditerranéen et de la mer Noire. Il ne niche que de façon très ponctuelle en France – 3 couples en 2010 dans l'Archipel de Chaussey, Manche (DEBOUT & GALLIEN 2011).

En Picardie, il s'agit d'une espèce régulière sur le littoral et plus occasionnelle sur les eaux intérieures.

- Dans l'Aisne, quelques dizaines d'observations sont rapportées, essentiellement en janvier, mois auquel jusqu'à 9 oiseaux ont été vus le 15 janvier 1996 à Attilly. Les observations de février ne concernent toutes qu'un oiseau à la fois, tandis qu'on dispose pour le mois de mars de 4 données (de 1 à 3 oiseaux) et de 3 données pour le mois d'avril (1 mâle le 3 en 1995 à Fresnoy-le-Grand, 1 les 13 et 18 en 2000 au plan d'eau de l'Ailette et 1 couple le 5 en 2008 à Brissay-Choigny). Seules 2 données sont connues pour le mois de décembre (1 femelle à Courtemont-Varenes le 20 en 1998 et 1 femelle ou immature le 5 en 2009).
- Dans le département de l'Oise, on peut remarquer 3 données du mois de janvier (1 les 15 et 17, puis 1 femelle les 16 et 18 en 1996 à Verberie et 5 femelles le 12 en 1997 à Verneuil en Halatte), une donnée en février (1 le 28 en 1999) et enfin, une donnée tardive en avril (3 mâles le 22 à Chevières). En fin d'année, on peut relever une donnée d'octobre (1 femelle le 6 à Pontpoint), 7 données pour le mois de novembre (1 femelle le 11 en 1988, 2 femelles le 21 en 1990, 4 femelles le 24 en 1990, 1 femelle le 22 en 1996, 2 femelles le 22 en 1997 à Pontpoint, 3 immatures le 7 novembre 2003 à Bailleul-sur-Thérain et 1 femelle le même jour au Plessis-Brion), et enfin une donnée en décembre (1 le 21 à Chevières).
- Dans la Somme, hors littoral, l'espèce est particulièrement rare : 2 femelles ou immatures stationnent sur la Somme du 6 au 10 janvier 1997 et 3 mâles sont vus le 10 janvier de la même année à Cappy.

Sur le littoral, il est vu chaque année et parfois en nombre. L'hivernage, en mer, est régulier et concerne d'ordinaire quelques dizaines d'oiseaux, parfois bien plus. C'est ainsi que 350 individus sont comptés en janvier 1999. L'effectif moyen de la mi-janvier calculé entre 1991 et 2005 est d'une cinquantaine d'oiseaux, mais cette valeur recouvre une grande irrégularité des effectifs

selon les années. Lors des passages, quelques groupes importants sont parfois notés : 145 le 29 février 2008 ou encore, 100 le 28 novembre 1992. Ces deux mois, avec celui d'avril (250 le 6 en 1975 et 70 le 6 en 1996, par exemple), sont ceux lors desquels les effectifs les plus importants sont comptabilisés, les premiers oiseaux arrivant à la fin du mois d'octobre et les données du mois de mars ne concernant plus d'une dizaine d'oiseaux que de façon occasionnelle, mais peut-être en partie par déficit de prospection à cette époque de l'année dans le secteur d'hivernage privilégié par l'espèce, situé entre Ault et Cayeux-sur-Mer.

Des données plus tardives existent (12 ont été rapportées pour le mois de mai entre 1985 et 2010, avec même des parades observées dans un groupe de 12 oiseaux le 2 mai 1998 au parc du Marquenterre), mais celles-ci n'intéressent le plus souvent qu'un individu. On peut également signaler l'estivage complet d'une femelle parfaitement volante au parc ornithologique en 1987, ainsi que deux autres observations pour le mois de juin (en 1998 et 1999) et une en août 2001.

En définitive, s'il est régulier dans notre région aux passages et en hiver, principalement en mer, le Harle huppé n'y est un estivant que très occasionnel. Ce statut est vraisemblablement celui qu'il devait aussi avoir au XIX<sup>e</sup> siècle, si on en croit la littérature consultée.

Xavier COMMECY

- DEBOUT G. & GALLIEN F. (2011). Harle huppé *Mergus serrator* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 148.

## Harle bièvre

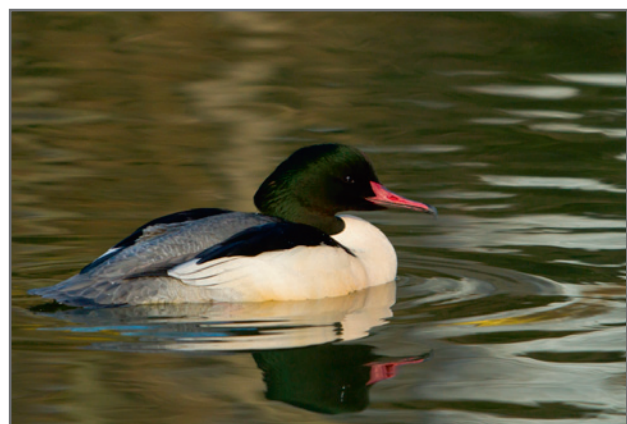
*Mergus merganser*

A 

Espèce protégée



Ansériformes/Anatidés



©Édouard DANSSETTE

Le Harle bièvre est un migrateur partiel nichant principalement du nord de l'Europe (Écosse, Scandinavie) jusqu'à l'est de la Russie, ainsi qu'en Amérique du Nord. En hiver, on le trouve de la France au Japon pour les populations eurasiatiques et il descend jusqu'au Mexique pour les populations nord-américaines. Nicheur très rare en France, localisé à la Haute-Savoie, au Jura et au Doubs, avec une trentaine de couples, il est plus répandu en hiver, avec plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus, hivernant principalement sur les lacs du nord-est du pays. L'espèce reste, en Picardie, un hivernant peu commun avec des effectifs très variables selon les conditions météorologiques.

Certains hivers n'enregistrent en effet que peu d'observations (4 sur l'hiver 2003-2004, 5 sur les hivers 2000-2001 et 2004-2005) et de très faibles effectifs, excepté dans l'Aisne, avec par exemple un groupe de 17 oiseaux le 24 février 2003 à Mondrepuis, un autre de 9 le 9 janvier 2003 à Pommiers et un dernier de 8 le 15 janvier 2005 en forêt d'Hirson. À l'inverse, certaines années, les observations sont très nombreuses et avec des groupes beaucoup plus importants. Ainsi, sur la période récente, l'hiver 1996-1997 a été le plus marquant avec plus de 170 observations rapportées et des groupes de plusieurs centaines d'individus : 139 à Cambron (80) le 3 janvier, 291 à Boismont (80) le 4 janvier, 255 à Saigneville (80) et 173 à Compiègne (60) le 5 janvier, 336 à Creil (60), 147 à Trosly-Breuil (60) et 188 à Bourdon (80) le 15 janvier, 64 à Péronne (80) le 16 janvier... Le total cumulé cette année-là lors du comptage de mi-janvier s'élève à plus de 1 200 oiseaux. On peut également citer l'hiver 1995-1996 qui vient en seconde position avec 46 citations. Plus anciennement, on peut relever aussi l'hiver 1984-1985, avec par exemple 73 oiseaux (dont 19 mâles) comptés sur l'Oise entre Pont-Sainte-Maxence et Verberie (60) le 25 janvier 1985 ou celui de 1978-1979 avec 49 oiseaux (dont 10 mâles) le 2 février à Cléry-sur-Somme (80). Les dates auxquelles sont atteints ces effectifs importants montrent l'abondance de Harles bièvres dans la région comme fortement corrélée à l'irruption de vagues de froid.

À l'exception d'une observation très précoce en août 1969 sur le littoral et d'une femelle le 7 septembre 1991 à Chevroières (60), les premiers oiseaux sont souvent notés au cours du mois de novembre et il ne s'agit généralement que d'individus isolés, avec des maxima de 2 femelles à Beauvais (60) le 4 novembre 2010 et de 3 femelles le 21 novembre 1998 à Filain (02) (lac de Monampteuil). Des groupes plus importants sont observés à partir de début décembre mais restent exceptionnels : 62 en migration à Fort-Mahon (80) le 2 décembre 2010 et 30 posés à Beauvais le 3 décembre 2010. Les effectifs les plus importants sont notés au cours du mois de janvier. Ainsi l'effectif régional maximal enregistré est celui du 15 janvier 1997 totalisant 1 364 individus, répartis sur 18 sites des trois départements, et dont les principaux groupes ont été mentionnés ci-dessus. Des gros groupes sont encore régulièrement notés jusque fin février : 51 à Azy-sur-Marne (02) le 3 février 1992, 22 le 1<sup>er</sup> février 1997 à Pont-Sainte-Maxence (60), 94 puis 52 les 22 et 29 février 1996 sur le plan d'eau de l'Ailette (02). Au mois de mars, les observations sont encore régulières mais ne concernent plus qu'un, deux ou trois individus à la fois, la seule exception étant un groupe de 47 individus le 21 mars 2000 à Cayeux-sur-Mer (80). On ne note plus ensuite que quelques observations de femelles ou d'immatures isolés : le 8 avril 2001 à Pimprez (60), le 13 avril 1999 à Neuville-sur-Ailette (02), le 24 avril 2003 et le 7 mai 1997 à Cayeux-sur-Mer (80), le 4 mai 1997 à Vieux-Moulin (60), la date extrême revenant à une femelle observée régulièrement tout au long du printemps 2001 à Cayeux-sur-Mer jusqu'au 25 juin.

Guénael HALLART

## Érismature rousse

*Oxyura jamaicensis*



Ansériformes/Anatidés



©Jean-Philippe PARIS

Ce canard, originaire d'Amérique du Nord, a été introduit à des fins ornementales en Grande-Bretagne au cours des années 1960 et essaime depuis lors dans toute l'Europe occidentale. Ce ne serait qu'une espèce allochtone de plus dans notre paysage ornithologique s'il n'existait en Europe une autre espèce d'érisma-ture, qui elle est native de notre continent, à savoir l'Érismature à tête blanche, devenue très rare et à la limite de l'extinction. Or les deux espèces s'hybrident et en cas de compétition territoriale, la confrontation se conclue généralement en défaveur de l'espèce autochtone et en danger. En conséquence, afin de préserver cette dernière et sachant que l'Érismature rousse n'est pas menacée dans ses territoires originels, des mesures d'éradication par tir sélectif sont entreprises dans toute l'Europe, à l'instar de celles déjà réalisées plusieurs fois en Picardie.

L'espèce s'est déjà reproduite en de nombreuses localités de France – surtout dans le quart nord-ouest du pays, avec encore 13 à 16 couples en 2010 (DUBOIS 2011) – mais, à notre connaissance, et bien que les observations d'oiseaux isolés ou en petits groupes y soient multiples, aucun cas n'était signalé dans notre région avant l'observation le 7 août 2011 sur le lagunage de Quend - Fort-Mahon (80) d'un couple accompagné de 4 jeunes, vraisemblablement nés à proximité. Ces oiseaux ont immédiatement fait l'objet d'un signalement à l'ONCFS, et au moins deux d'entre eux ont été abattus.

Il semble que la première mention française de l'espèce provienne du Hâble d'Ault (80) : il s'agissait d'une femelle, le 14 décembre 1974. Depuis, on trouve trace de 78 données, correspondant à un minimum de 29 arrivées pour 37 oiseaux, si l'on ne tient compte que de la première observation des oiseaux concernés lorsque ceux-ci ont stationné de façon prolongée. Parmi ces observations, 9 ont été réalisées dans l'Oise pour probablement 4 individus différents, la première en 1989, et toutes les autres proviennent de Picardie maritime. La répartition calendaire de ces données (figure 1) ne fait pas apparaître de période privilégiée d'arrivée de l'espèce dans notre région.

Suite aux mesures d'éradication qui ont été prises, le nombre de données annuellement récoltées semble bien diminuer, après avoir atteint un maximum au début des années 2000. C'est ainsi qu'il n'y aurait eu qu'une observation dans la région en 2008 et

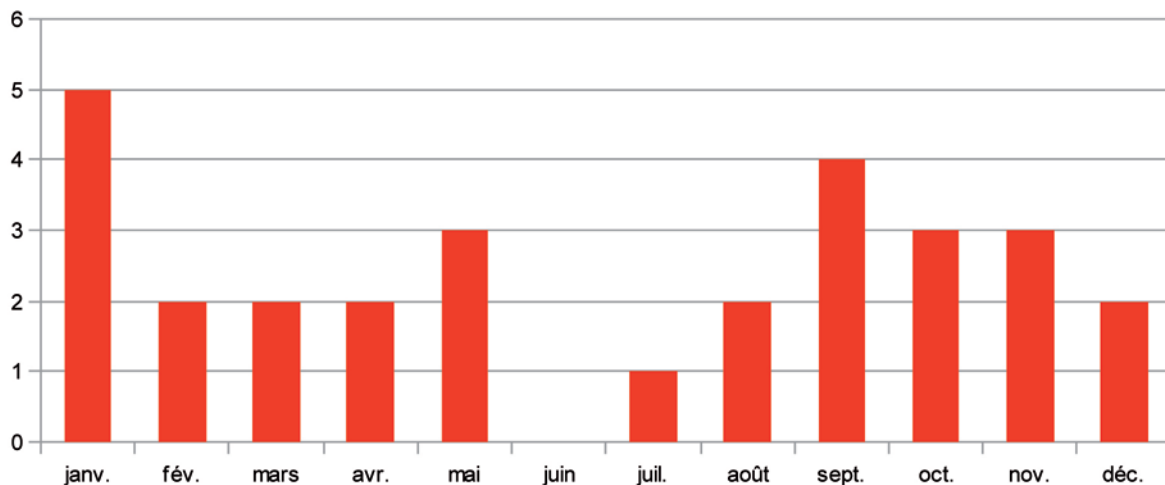


Figure 1 : répartition calendaire des dates d'arrivée d'Érismatures rouges observées en Picardie (tannées 1974 à 2010)

en 2009 et, apparemment, aucune en 2010. Mais le cas de reproduction de 2011 cité plus haut montre bien que la vigilance doit se poursuivre.

Xavier COMMECY

- DUBOIS P.-J. (2011). Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 148-149.

l'est du bassin Méditerranéen. Au total, les effectifs mondiaux sont estimés entre 7 900 et 13 100 individus (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012).

Moins d'une trentaine de données de l'espèce en France ont été validées depuis 1987, et pour la Picardie, une seule observation est connue, du reste incertaine, concernant un oiseau le 20 décembre 1947 à Noyelles-sur-Mer (80).

Xavier COMMECY & Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Oxyura leucocephala* (<http://www.birdlife.org>).

## Érismature à tête blanche

*Oxyura leucocephala*

Ansériformes/Anatidés



Espèce protégée



©Grégory LEPOUTRE

Après avoir frôlé l'extinction dans le sud de l'Espagne, plus proche territoire de reproduction pour la Picardie depuis sa disparition de Corse, l'Érismature à tête blanche y revoit actuellement ses effectifs progresser grâce aux mesures prises pour sa conservation (dont celles visant à contraindre la progression de l'Érismature rousse, espèce introduite avec laquelle elle entre en compétition). Les populations de l'ouest de la Méditerranée étaient estimées en 2002 aux environs de 3 000 individus, répartis entre l'Espagne et le nord du Maghreb. Des noyaux de population un peu plus étoffés existent en Turquie, au Moyen-Orient et dans le sud-ouest de l'Asie (Russie et Kazakhstan), région depuis laquelle peuvent provenir des oiseaux venant hiverner, de façon disséminée, dans

## Gélinotte des bois

*Bonasa bonasia*

Galliformes/Tétraonidés



©Hugo BOURDIN

La Gélinotte des bois est un nicheur sédentaire en France, présente dans l'est du pays, des Ardennes aux Alpes-de-Haute-Provence et localement dans le Massif central. Elle a récemment disparu des Pyrénées. Au-delà, son aire de répartition est discontinue en Europe occidentale, se limitant essentiellement aux régions montagneuses, puis plus régulière vers le nord et l'est de l'Eurasie jusqu'au Japon.

En Picardie, la Gélinotte aurait été chassée jadis par les rois près de Compiègne (60). Sur la période récente, les observations sont très rares et limitées à l'extrême nord-est de la région.

L'espèce a été découverte sur le massif forestier d'Hirson - Saint-Michel (02) en 1988. Un à trois couples nicheurs probables y sont ensuite notés régulièrement jusqu'en 1996. La dernière observation certaine remonte à 2002. En 2008-2009, la découverte d'un indice et une observation probable sur un même secteur de ce massif laisse supposer la présence possible d'au moins un couple.

Cette toute petite population est en continuité avec les populations plus importantes, mais en déclin, des Ardennes belges et françaises limitrophes. Elle constituerait par ailleurs la limite occidentale absolue de l'aire de répartition de l'espèce, ce qui en accentue la fragilité. Elle est ainsi considérée comme en danger critique d'extinction dans notre région.

Plusieurs observations incertaines ont été rapportées pour des forêts et bois situés un peu plus à l'ouest, notamment sur le massif du Nouvion-en-Thiérache et à proximité du massif du Régnival. Celles-ci restent cependant à confirmer, ce qui n'est pas chose aisée étant donnée l'extrême discrétion de l'espèce.

Guénael HALLART.

### Colin de Virginie

*Colinus virginianus*



Galliformes/Phasianidés



Cet oiseau aux allures de grosse caille qui fréquente les milieux broussailleux est un gibier sédentaire largement répandu en Amérique du Nord et centrale. En France, entre 1959 et 1975, celui-ci a fait l'objet d'un programme massif d'introduction à des fins cynégétiques, mais n'a pas véritablement réussi à faire souche, si ce n'est en Sologne où ne subsistaient à priori que quelques dizaines de couples au début des années 2000. Des lâchers sont encore occasionnellement pratiqués de nos jours et sont parfois suivis de reproductions. La seule mention picarde d'un couple observé au printemps 1984 dans un secteur de bocage résulte très vraisemblablement d'un de ces lâchers.

Cédric ROUSSEAU

### Perdrix rouge

*Alectoris rufa*



Galliformes/Phasianidés



©Henry DE LESTANVILLE

Ce n'est qu'à son statut de gibier que la Perdrix rouge doit sa présence en Picardie. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières introductions d'élevage sont effectuées et en font un gibier recherché, au moins dans le département de l'Oise (GRAVES 1841). Cette espèce strictement sédentaire habite naturellement les deux tiers méridionaux de la France (en étant plus rare toutefois en Bretagne, dans les Landes et les zones montagneuses froides en hiver). On la trouve aussi dans le nord-ouest de l'Italie et dans toute la péninsule Ibérique. En dépit de sa préférence pour les climats doux et ensoleillés, elle est également parvenue à faire souche dans une grande partie de l'est du Royaume-Uni, où elle fût introduite dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout en restant relativement peu commune, la Perdrix rouge se rencontre un peu partout dans notre région et en tous mois de l'année, peu ou prou dans les mêmes milieux (cultures de plaine) que la Perdrix grise. Comme ailleurs en France où des lâchers sont pratiqués, il est difficile de savoir à laquelle de ses trois sous-espèces appartiennent les individus observés, d'autant plus qu'une partie de ces oiseaux d'élevage est produite par hybridation avec la Perdrix Choukar.

La présence de cette espèce qui, aux yeux des naturalistes de terrain, a perdu l'attrait de son caractère sauvage (il n'est pas rare de voir des oiseaux fraîchement libérés déambuler au cœur des villages et des agglomérations), n'est peut-être pas systématiquement rapportée. Les quelques 150 observations centralisées dans la base de Picardie Nature depuis 1997 se prêtent néanmoins à une analyse intéressante. On notera tout d'abord que près de la moitié des observations ont lieu de mars à mai et concerne en majorité des couples (surtout en mars-avril), puis des individus isolés (mai). Ceci correspond bien au comportement naturel de reproduction de l'espèce : après dislocation des groupes hivernaux, les couples se cantonnent en février-mars et la ponte a lieu généralement en mai. La couvaison est ensuite assurée par la femelle seule et les couvées, comprenant de 10 à 16 œufs, éclosent 25 jours environ après la ponte complète, donc fin juin, début juillet. Les preuves de reproduction restent toutefois peu nombreuses : des poussins sont observés avec leurs parents à Hailles (80) le 1<sup>er</sup> juillet 1997, à Saveuse (80) le 1<sup>er</sup> juillet 2000, à Brancourt-le-Grand (02) le 18 juillet 2008, ainsi qu'à Courteuil (60) le 8 août 2008. Il est possible que certains des couples cités proviennent de lâchers dits « de printemps » mais ce sont plus souvent des « lâchers de repeuplement » de jeunes en été, jugés plus efficaces qui sont effectués. Il est donc vraisemblable que la plupart des reproductions dans notre région soient le fait de survivants issus des « lâchers de tir » des automnes précédents (les sociétés de chasse tendent à substituer ces lâchers de Perdrix rouges à ceux de Perdrix grises, en arguant de ne pas altérer les souches locales de ces dernières). En fin d'été, les jeunes se rassemblent en compagnies, parfois constituées de plusieurs familles, menées par un ou plusieurs adultes : une telle compagnie, composée de 15 jeunes et d'un adulte, a été observée le 20 août 2010 à Levergies (02). Ainsi, les groupes d'au moins 6 individus sont-ils très majoritairement notés d'octobre à décembre, période totalisant près d'un tiers de toutes les observations et durant laquelle les mentions d'oiseaux isolés, ayant peut-être pour un temps échappé aux fusils, sont aussi relativement nombreuses.

Sans doute la Perdrix rouge ne parviendrait-elle pas à s'installer durablement en Picardie sans l'apport régulier d'oiseaux d'élevage, d'autant plus qu'elle ne fait pas chez nous l'objet de plans de chasse visant à pérenniser son peuplement, contrairement à

la Perdrix grise. Pourtant, le nombre de Perdrix rouges tirées en Picardie pendant la saison de chasse 1998-1999 est étonnamment élevé : 49 900 oiseaux tirés ; 4 500 dans l'Aisne, 29 600 dans l'Oise et 15 800 dans la Somme (ONCFS 2000) ; on peut penser que beaucoup ne sont que des oiseaux lâchés peu de temps avant le tir. Toujours est-il que cette espèce n'est peut-être pas un sujet d'observation aussi dénué d'intérêt qu'il n'y paraît et qu'elle mériterait un peu plus de notre attention.

Cédric ROUSSEAU

- GRAVES L. (1841). *Précis statistique sur le canton de Senlis, arrondissement de Senlis (Oise)*, 276 p.

## Perdrix grise

*Perdix perdix*

AC  

Galliformes/Phasianidés



©Florian ROQUINARC'H

On trouve des Perdrix grises nicheuses dans presque toute l'Europe ; leurs densités sont faibles dans les pays méridionaux et elles manquent aux latitudes les plus septentrionales, la répartition vers le nord de cette espèce ne dépassant pas le sud de la Scandinavie. C'est en France, et en particulier dans les grandes plaines agricoles du nord et du centre-ouest du pays, qu'elle est la plus abondante. La Picardie est ainsi l'une des régions d'Europe où l'espèce est la plus commune.

Hôte des plaines de cultures, la Perdrix grise est sédentaire et s'est adaptée pendant des siècles aux modifications que les travaux agricoles apportent annuellement à son environnement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle était considérée comme très commune : « Les patries de prédilection de la Perdrix Grise de France sont nos provinces du Nord les moins boisées, les plus fertiles et les mieux cultivées, la Flandre, la Picardie, l'Artois, la Normandie, la Bretagne, l'Île-de-France » (TOUSSENEL 1864). Mais lorsque l'agriculture s'est intensifiée, à grand renfort de pesticides et autres biocides faisant disparaître les sites refuges et les insectes, proies essentielles à la survie des poussins, les populations de Perdrix grises de ces milieux ont considérablement diminué. Ce déclin a été estimé en France entre 20 et 50% au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, et a entraîné la diminution de la densité des reproducteurs dans les zones favorables (comme la Picardie), voire la disparition de l'espèce ailleurs.

Pourtant, le prélèvement par la chasse est estimé à 1,5 millions d'oiseaux par an pour toute la France, et à 215 000 pour la Picar-

die au cours de la saison de chasse 1998-1999 (ONCFS 2000), sans compter la mortalité par saturnisme due à l'ingestion des plombs par l'oiseau : il a été montré en Grande-Bretagne que « 1,4% des Perdrix grises trouvées mortes avaient au moins une bille de plomb dans le gésier, mais la plupart des perdrix intoxiquées se cachent pour mourir et ne sont pas retrouvées » (MATEO 2009). Les densités actuelles de la Perdrix grise dans la région sont comprises entre 10 (parfois moins) et 30 couples pour 100 hectares, densités variables selon les années et les secteurs (REITZ 2009).

Quand on relit l'extrait donnant le statut de cette espèce il y a environ 150 ans par TOUSSENEL, on comprend bien que la réponse à cette diminution ne réside certainement pas, comme le font certaines sociétés de chasse, dans des lâchers de quantités d'oiseaux d'élevage peu de temps avant l'ouverture de la chasse. Très vulnérables, ces oiseaux ne sont que des cibles, incapables pour leur très grande majorité de s'adapter et de faire souche dans nos campagnes. Cette vulnérabilité des oiseaux introduits semble justifier de la part des associations de chasse une incitation permanente à la limitation des prédateurs, et en particulier des renards, alors que des oiseaux sauvages dans un environnement préservé avec des haies, des bandes enherbées et une nourriture abondante peuvent bien mieux s'accommoder d'une pression naturelle de prédation. La météorologie, et en particulier celle du printemps, est un facteur essentiel de la réussite de reproduction, bien plus que la prédation (BRO & al. 2009). La taille moyenne des compagnies vues à la fin de l'été est de 6 à 9 jeunes, valeurs très variables selon les années.

L'enquête STOC-EPS réalisée chaque printemps nous renseigne sur l'effectif des oiseaux prêts à se reproduire ; elle montre la lente érosion de l'espèce en Picardie comme dans le reste de la France. Fréquemment contactée au début des années 2000 (dans plus de 20% de l'ensemble des points échantillonnés au début des années 2000, et plus de 40% des points échantillonnés situés dans les milieux agricoles), celle-ci ne l'est plus que sur 10 à 20% des points dix ans plus tard. Classée entre la dixième et la quinzième place des espèces les plus fréquentes (nombre d'oiseaux vus) sur ces mêmes points, elle se classe souvent, dix ans plus tard, au delà de la vingtième place. Aussi les occasions de voir 7 couples cantonnés à partir d'un seul point (observation rapportée des plateaux du Santerre en 2001) sont-elles maintenant devenues bien rares.

Après la saison de chasse, les survivants se regroupent et dès les premiers grands froids, il n'est pas rare de voir des groupes de 15 à 20 oiseaux, frileusement regroupés dans les champs. Le nourrissage par agrainage effectué par certaines associations de chasseurs doit bien aider à la survie hivernale de ces oiseaux... faute d'avoir su préserver un milieu naturel et varié offrant les meilleures chances, en toutes saisons, de survie à l'espèce.

Xavier COMMECY

- BRO E, MAYOT P, MILLOT F. & REITZ F. (2009). À propos de l'aménagement de l'habitat pour la Perdrix grise de plaine. *Faune sauvage, cahiers techniques* 283.
- MATEO R. (2009). Lead poisoning in wild birds in Europe and the regulations adopted by different countries. in Watson R.T., Fuller M., Pokras M. & Hunt W. G. (Eds.). *Ingestion of Lead from Spent Ammunition : Implications for Wildlife and Humans*. The Peregrine Fund, Boise, Idaho, États-Unis.
- REITZ F. (2009). Situation de la Perdrix grise en France. Colloque Perdrix grise, ONCFS, Amiens, 12-13 mars 2009.



## Caille des blés

*Coturnix coturnix*

Galliformes/Phasianidés

A  



©Henry de LESTANVILLE

« Pèttt-tédét... Pèttt-tédét... Pèttt-tédét » : les paysans connaissent bien et depuis longtemps le chant de la Caille dans les champs de céréales et les prés de fauche, reconnaissant en lui l'injonction « Paie tes dettes... Paie tes dettes », qui reste aujourd'hui un bon moyen mnémotechnique pour retenir son chant répétitif. Migratrice, cette espèce se reproduit en Europe occidentale méridionale et tempérée. Pour passer l'hiver, la quasi-totalité des oiseaux européens se retrouvent en Afrique, mais une tendance à un hivernage dans les régions européennes les plus chaudes se dessine depuis quelques années.

En Picardie comme dans les régions voisines, la Caille peut être contactée dans tous les openfields et milieux prairiaux fauchés. C'est généralement après la mi-avril, surtout en fin de mois que les premiers chanteurs sont détectés mais parfois plus tôt : le 5 mars 2000 à Gury (60), le 7 mars 1986 au Hâble d'Ault (80), le 23 mars 2009 à Ramicourt (02), le 1<sup>er</sup> avril 2002 à Choisy-la-Victoire (60)... mais la présence d'oiseaux issus de lâchers cynégétiques peut expliquer ces dates anormales. Inféodée aux plaines ouvertes, elle évite en revanche les zones forestières et les bocages trop denses. L'essentiel des populations vit dans les cultures, essentiellement de céréales et de protéagineux. Les autres populations associées aux systèmes prairiaux sont devenues très minoritaires, du fait d'une part de la constante raréfaction des surfaces toujours en herbe (STH) en Picardie (en régression de presque 60% entre 1970 et 2000) et d'autre part de l'intensification des pratiques de gestion prairiale (pâturage intensif, ensilage, enrubannage, premières fauches en mai associées à des fertilisations et traitements...). Il n'existe que peu de données sur les densités de mâles chanteurs en Picardie; il a été noté par exemple 0,4 à 0,7 couples sur 100 hectares dans les milieux cultivés et prairiaux de la plaine maritime picarde. Nous avons noté 4 mâles chanteurs distants de 100 à 200 mètres les uns des autres près de Montdidier (FRANÇOIS 1996) ainsi que dans d'autres openfields, plus rarement dans des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise. Signalons aussi l'effectif remarquable de 14 chanteurs noté le 19 août 2010 à Bernot (02).

La plupart des Cailles des blés nous quittent au cours du mois de septembre, mais quelques unes peuvent s'attarder, par exemple une le 11 octobre 1998 à Contre (80), voire être contactées en hiver : le 6 décembre 1953 dans le Vermandois (02), le 30 décembre 2008 à Noyelles-sur-Mer (80), en janvier 1986 à

Lanchères (80) ou encore le 17 janvier 2010 en baie de Somme. Comme pour les données très précoces, une origine captive de ces oiseaux parfois lâchés à des fins de tir ne peut être exclue.

En France, les effectifs de l'espèce sont variables selon les années et, d'après les résultats de l'enquête STOC-EPS, celle-ci ne connaît apparemment pas de déclin avéré sur la période récente, probablement du fait de son adaptation aux milieux de grandes cultures qui progressent dans toutes les plaines. Dans les années 1970, une très importante régression de l'espèce avait été notée en Picardie comme dans toute la France, en particulier à cause de très mauvaises conditions climatiques sur les quartiers d'hivernage.

Rémi FRANÇOIS

- FRANÇOIS R. (1996). Synthèse des observations ornithologiques réalisées sur la carte de Montdidier (1/50 000) Oise/Somme pendant la période 1988-1992. *L'Avocette* 19 (1-2) : 27-42.

## Faisan vénéré

*Syrnaticus reevesii*

C  

Galliformes/Phasianidés



©Benoît HENRION

Doit-on considérer cet oiseau comme un élément de la faune de Picardie? Originaire des forêts du centre et du nord de la Chine, il est présent en Europe suite à des introductions volontaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, semble-t-il vers 1870 en France. Toujours est-il qu'il y a maintenant des populations reproductrices spontanées en Europe et en particulier en Picardie. Il n'est pas très présent en France et on ne le trouve installé que dans quelques départements du quart nord-ouest du pays. Il semblerait ne pas nuire aux autres espèces d'oiseaux autochtones.

On rencontre maintenant régulièrement cette espèce sédentaire dans les bois et forêts des trois départements picards : certains individus ne sont que des oiseaux de tirs, fraîchement relâchés et en sursis, d'autres sont territoriaux et se reproduisent localement. Mais à vrai dire, cet oiseau de chasse, introduit, intéresse peu les ornithologues picards et n'a été signalé que de 6 communes dans le département de l'Aisne, de 17 dans celui de l'Oise et de 13 dans celui la Somme.

Parfois polygame, le mâle, au plumage particulièrement élégant, peut-être vu accompagné de plusieurs femelles au printemps. En revanche, les informations sur la réussite des couvées, bien qu'il y en ait quelques-unes, sont encore rares dans la région.

Xavier COMMÉCY

## Faisan de Colchide

*Phasianus colchicus*

Galliformes/Phasianidés



©Sébastien GHEVAERT

Aujourd'hui présente dans toute l'Europe tempérée, l'Amérique du Nord, l'Australie ainsi que dans quelques pays de l'Afrique du Nord, cette espèce est originaire de la Géorgie (autrefois appelée la Colchide) et a été importée, semble-t-il, par les Romains dans toutes les terres qu'ils avaient conquises pendant la période antique.

En Picardie comme partout en France, le suivi de cet oiseau relâché avant chaque saison comme gibier de tir par certains chasseurs est délaissé par les observateurs de nature. Dans quelques régions dont la nôtre, l'espèce a fait souche et des populations parviennent à se maintenir sans réintroduction régulière d'individus issus d'élevages. L'habitat traditionnel de ce faisan est diversifié : zones forestières – souvent dans les secteurs embroussaillés –, zones humides, paysages agricoles alternant bois et cultures... Dans notre région, c'est dans les fonds de vallées et dans les dunes littorales que se situent les populations reproductrices les plus denses, et des jeunes non volants sont régulièrement vus de début juin à la mi-août. Malheureusement, pour contenter une partie du monde de la chasse, des lâchers d'oiseaux de tirs se perpétuent alors que, dans le même temps, des actions favorisant le maintien de souches reproductrices sont entreprises.

En dépit de ses origines exogènes, il faut donc considérer cet oiseau maintenant bien implanté et reproducteur régulier comme un élément à part entière de l'avifaune picarde. Il y a lieu de se préoccuper toutefois des incidences biologiques de sa présence (prédation sur l'herpétofaune, en particulier) et de s'interroger en conséquence sur le bien-fondé de la poursuite du renforcement de ses populations.

Xavier COMMECY

## Plongeon catmarin

*Gavia stellata*

Gaviiformes/Gaviidés



Espèce protégée



©Marc DUQUET

Cette espèce de plongeon est la plus habituelle en hiver dans notre région. Elle nous arrive des régions circumpolaires où elle niche et depuis lesquelles elle migre vers les régions moins septentrionales afin de passer l'hiver en mer. Elle est observée en nombre parfois important depuis la côte, mais est aussi régulière en petit nombre sur les étangs et gravières de la plaine maritime. Sa présence devient occasionnelle sur les plans d'eau à mesure qu'on s'éloigne de la mer dans les trois départements.

Sur le littoral picard, les premières observations se font parfois dès le début du mois de septembre, avec comme date la plus précoce le 6 septembre 1984, mais cela reste exceptionnel car ce n'est qu'en octobre et en novembre que les observations sont régulières. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les 9 oiseaux tirés devant le Crotoy (80) qui figurent dans la collection Marmottan, 4 l'avaient été en septembre et 1 en avril. Des groupes importants sont vus régulièrement en décembre et surtout en janvier, que ce soit au sud ou au nord de la baie de Somme. Au cœur de l'hiver, il est habituel de pouvoir dénombrer plusieurs centaines d'oiseaux, plus ou moins loin du trait de côte : entre les années 1991 et 2008, les effectifs recensés à la mi-janvier sont en moyenne d'environ 400 individus et varient dans une fourchette allant de seulement 10 oiseaux à plus de 3 300. Ces effectifs peuvent en effet parfois largement dépasser le millier d'individus comme cela s'est produit par exemple en 2005 (plus de 3 000 oiseaux) et en 2004 (1 500 oiseaux). Certaines années, ces comptages de la mi-janvier montrent que la moitié des Plongeurs catmarins comptés en France le sont devant les côtes picardes. Très rapidement, dès la seconde moitié de janvier, les effectifs semblent fondre et à partir de mars c'est souvent à l'unité que cette espèce est observée. Mais il se peut que cette rareté apparente soit en partie due à un déficit de prospection à cette période de l'année. Parfois quelques individus sont encore vus dans les mois suivants et exceptionnellement jusque début juin, le plus tardif ayant été repéré le 4 juin 1977.

En dehors de la plaine maritime picarde, nous avons relevé 30 données entre 1974 et 2009 : 12 dans l'Aisne, 11 (pour 12 oiseaux) dans l'Oise et 7 dans la Somme (dans le cas de stationnements prolongés, seule la date d'arrivée a été prise en compte). La répartition mensuelle de ces observations est représentée figure 1.

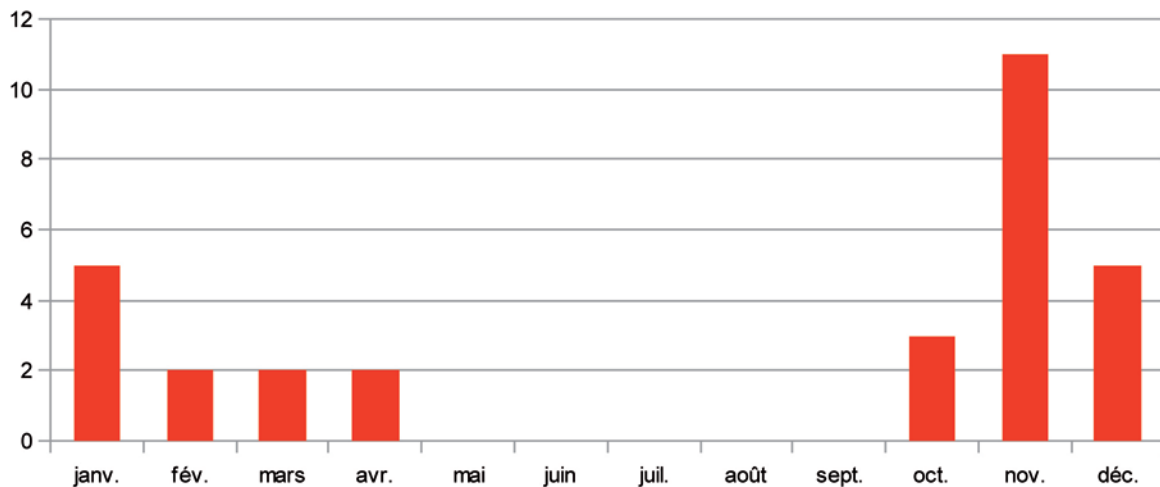


Figure 1 : répartition calendaire des dates d'arrivée de Plongeon catmarin observés en Picardie intérieure (années 1974 à 2009)

On peut remarquer le net passage autour du mois de novembre (surtout dans la seconde partie du mois), avec une donnée précoce le 20 octobre 2005 au plan d'eau de l'Ailette (02), alors que les données hivernales restent relativement rares. Les deux données d'avril (dans la première moitié du mois) sont intéressantes; un faible passage pré-nuptial est ainsi révélé. Un autre fait remarquable pour ces données obtenues loin de la mer mérite d'être souligné : beaucoup d'oiseaux stationnent plusieurs jours : sur 25 cas, 6 concernent des stationnements de plus d'un mois, les plus remarquables étant ceux d'un oiseau présent du 15 mars au 2 juin 1979 dans le secteur de Gamaches (80) et d'un autre vu du 9 novembre 1994 au 8 mai 1995 à Pontpoint (60). La durée de ces stationnements ne doit pas occulter qu'en définitive, le Plongeon catmarin, souvent abondant près des côtes, s'avère en réalité bien rare sur les plans d'eau intérieurs.

Xavier COMMECY

### Plongeon arctique

*Gavia arctica*

Gaviiformes/Gaviidés



Espèce protégée



©Grégory LÉPOUTRE

Nicheur de toutes les zones circumpolaires de l'Eurasie et du continent nord-américain, le Plongeon arctique hiverne en mer et sur les grands lacs continentaux.

Cette espèce est repérée chaque hiver ou presque sur le littoral picard, mais avec des effectifs faibles (moyenne inférieure à 3 oiseaux par an pour les comptages de la mi-janvier entre 1995 et 2009) bien que des groupes importants puissent très exceptionnellement être contactés (jusqu'à 150 individus le 28 décembre 1985). Classiquement, des oiseaux sont vus à l'unité entre octobre (la date la plus précoce relevée est celle du 20 septembre 1984) et novembre. Ils sont plus réguliers en décembre et janvier, puis de moins en moins fréquemment observés jusqu'en mai (avec comme date la plus tardive, celle du 28 mai 1982, en exceptant le cas de stationnement prolongé de 1982 à 1985 présenté ci-après). On ne peut ainsi réellement parler d'un hivernage significatif très près de nos côtes pour cette espèce mais des prospections aériennes et en bateaux un peu plus au large ont révélé la présence du Plongeon arctique en quantités plus significatives. Il est donc probable que les groupes rapportés comme étant des plongeurs non déterminés spécifiquement et observés loin au large à partir de la côte comptent de multiples Plongeon arctiques. Le partage du résultat des études d'impact des projets d'implantation de parcs éoliens offshore devrait faire progresser considérablement nos connaissances sur cette question.

	1 <sup>re</sup> décade	2 <sup>e</sup> décade	3 <sup>e</sup> décade
Janvier	23	51	24
Février	17	11	26
Mars	7	2	5
Avril	5	2	3
Mai	2	2	1
juin			
Juillet			
Août			
Septembre			1
Octobre	1		4
Novembre	1	11	1
Décembre	19	15	18

Tableau 1 : nombre d'observations du Plongeon arctique sur le littoral picard entre 1974 à 2009

Hors littoral, nous avons relevé 17 données pour 20 oiseaux : 2 dans l'Aisne (un juvénile du 18 novembre 1995 au 16 décembre 1995 à Tergnier; un le 23 décembre 2002 à Trélou-sur-Marne), 13 dans

l'Oise (pour 16 oiseaux) et 2 dans la Somme. Les dates d'arrivée de ces oiseaux se répartissent comme suit : 7 fois en novembre, 9 fois en décembre, 2 fois en janvier, 1 fois en mars et, fait inhabituel, 1 fois en mai : le 20 en 1989 à Chevrières (60). C'est donc essentiellement lors du passage postnuptial que quelques oiseaux se « perdent » dans les eaux intérieures picardes. Ainsi, bien que le Plongeon arctique soit beaucoup moins fréquemment observé près de nos côtes que ne l'est le Plongeon catmarin, ses incursions accidentelles à l'intérieur des terres ne sont finalement qu'à peine deux fois moins nombreuses que celles de cette autre espèce. Celles-ci occasionnent souvent des stationnements allant de quelques jours à quelques semaines, les plus longs durant plus d'un mois : ainsi connaît-on, sur le seul site de Moru-Pontpoint (60), un individu ayant stationné du 8 novembre au 13 décembre 1984, un adulte du 16 au 30 novembre 1997 et, donnée exceptionnelle, un individu vraisemblablement blessé présent du 14 mars 1982 au 18 janvier 1985. Également, à Verneuil-en-Halatte (60), un oiseau était présent du 24 novembre au 15 décembre 1990. On peut remarquer que, parmi tous ces oiseaux observés loin du littoral, un seul a été déterminé comme étant d'âge adulte.

Xavier COMMECY

## Plongeon imbrin

*Gavia immer*

Gaviiformes/Gaviidés



©Yves Dubois

Nicheur d'Islande, du Groenland et de l'Amérique du nord, le Plongeon imbrin hiverne principalement en mer ; l'estimation du nombre d'individus hivernant dans les eaux françaises est actuellement d'une centaine d'oiseaux.

Il s'agit de la plus rare des trois espèces de plongeurs observables en Picardie maritime (45 oiseaux contactés de 1975 à 2010) et celle-ci n'est pas repérée chaque année. C'est le plus souvent à l'unité qu'elle est vue, l'année 1999 faisant exception avec 4 individus repérés simultanément, devant l'année 1968 qui avait permis de contacter un groupe de 3 oiseaux le 11 février. Cette relative rareté était aussi de règle au XIX<sup>e</sup> siècle puisque seulement un spécimen tué le 1<sup>er</sup> décembre 1873 au Crotoy figure dans la collection Marmottan et la capture d'un autre oiseau en 1780 sur les côtes picardes est signalée dans un ouvrage de 1875. On trouve également mention d'un individu en plumage nuptial tué le 15 mai 1913 au Crotoy. Aujourd'hui, en plaine maritime, le Plongeon imbrin est parfois visible de novembre à mars et surtout au cours du mois de décembre. En dehors de cette période,

seules 3 observations ont été réalisées : en avril, mai (le 16 en 1982) et octobre (le 30 en 2003).

	1 <sup>e</sup> décade	2 <sup>e</sup> décade	3 <sup>e</sup> décade
Janvier	3	5	3
Février	4	1	2
Mars	1	2	
Avril		1	
Mai	1		
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			1
Novembre		1	2
Décembre	5	8	5

Tableau 1 : répartition calendaire des dates d'arrivée de Plongeurs imbrin en Picardie (années 1975 à 2010)

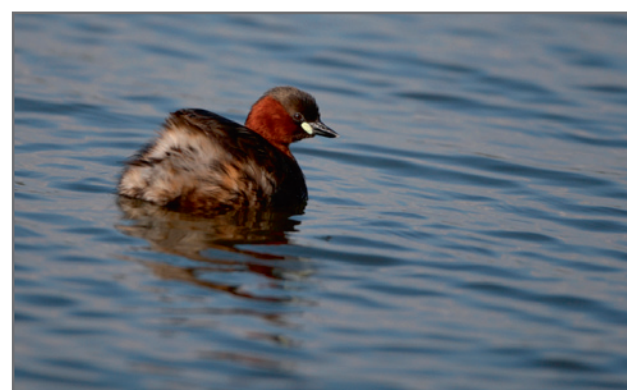
À distance du littoral, sont connues 11 données concernant 13 oiseaux : 5 dans l'Aisne et 6 (pour 8 oiseaux) dans l'Oise auxquelles on peut ajouter une donnée de seconde main, dans la Somme à la fin de l'année 1973 et qui n'est pas datée précisément. Les oiseaux sont repérés pour la première fois : en novembre (4 cas), décembre (6 cas) et janvier (1 cas). Pour chacune de ces observations, les observateurs ont pu constater des stationnements de quelques jours à quelques semaines. Par exemple, on retiendra pour les stationnements les plus longs : 1 à 2 individus du 29 novembre au 27 décembre 1997 à Verneuil-en-Halatte (60), 1 oiseau du 3 novembre au 5 décembre 1998 au plan d'eau de l'Ailette (02), 1 du 17 novembre au 25 décembre 2002 à Beauvais (60), 1 à 2 du 12 décembre 2009 au 5 janvier 2010 à Pont-Sainte-Maxence (60), 1 du 2 au 28 décembre 2009 à Rivecourt (60). Lorsque des détails ont été transmis, il apparaît à plusieurs reprises que ce sont des immatures qui ont été déterminés, mais c'est bien un oiseau adulte qui a séjourné au plan d'eau de l'Ailette (02) du 30 décembre 1999 au 9 janvier 2000.

Xavier COMMECY

## Grèbe castagneux

*Tachybaptus ruficollis*

Podicipédiformes/Podicipédidés



©Benoît HENRIEN

La sous-espèce nominale du Grèbe castagneux niche dans presque toute l'Europe occidentale jusqu'au sud de la Scandinavie, ainsi qu'en de nombreux autres pays autour de la Méditerranée, mais pas moins de sept autres sous-espèces en tout occupent l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et le sud de l'Asie. En hiver, les oiseaux européens les plus orientaux migrent vers l'ouest.

Ce petit Grèbe est présent toute l'année en Picardie et c'est un nicheur bien réparti et régulier, mais il est souvent difficile à comptabiliser, d'une part du fait des milieux qu'il fréquente (souvent des plans d'eau avec beaucoup de végétation) et d'autre part à cause de la fréquence et de la durée de ses plongées quand il se sent observé.

En hiver, on le trouve sur de nombreuses zones humides et un total maximum de 750 oiseaux a été repéré en 2004 lors du comptage concerté de la mi-janvier sur l'ensemble de la région; la moyenne relevée entre 2001 et 2005 a été de 584 oiseaux, ce qui représente presque 10% des Grèbes castagneux comptés en France à cette époque de l'année. En cas d'hiver rigoureux, le nombre d'oiseaux comptés diminue. C'est ainsi que seulement 186 castagneux furent dénombrés pour toute la région à la mi-janvier 1997. Ces oiseaux sont souvent vus en petits groupes (de l'ordre de la dizaine d'individus ou moins) mais quelques sites accueillent chaque année une part importante de ce total, en particulier en vallée de la Bresle où les gravières et mares autour de Gamaches (80) permettent souvent de voir 250 à 300 oiseaux (NOËL 2003). Ailleurs, on peut trouver quelques dizaines d'individus en haute vallée de la Somme (79 le 2 décembre 1981...), une cinquantaine en vallée des Évoissons (exceptionnellement près de 150 en décembre 1986), autant sur les grandes gravières du sud de l'Oise (44 le 28 octobre 1986 à Verneuil-en-Halatte...). On peut aussi signaler qu'en cas de grands froids, les oiseaux chassés des plans d'eau pris en glace se réfugient rapidement sur les rivières. C'est ainsi qu'il a pu être repéré 52 oiseaux le 5 janvier 1997 sur la Somme entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme, 52 le 18 janvier 1987 sur l'Aisne entre Choisy-au-Bac (60) et Vic-sur-Aisne (02). Ils peuvent aussi dans de telles conditions aller passer quelques jours en eaux saumâtres : les observations sont ainsi régulières aux embouchures de la Somme ou de la Maye.

Le passage de printemps est peu marqué mais visible en de nombreux points à la fin du mois de février et en mars; celui d'automne est souvent bien plus net (les oiseaux stationnent plus longtemps et il y a de nombreux jeunes) ce qui permet, sur les sites régulièrement suivis, d'observer une augmentation régulière des effectifs à partir de la fin du mois de juillet et souvent jusqu'en novembre. Par exemple, entre 80 et 100 oiseaux ont déjà pu être observés sur les bassins de la station de lagunage de Quend – Fort-Mahon (80) à cette époque de l'année, quelques dizaines au parc ornithologique du Marquenterre ou sur divers bassins de décantation de la région : Roye et Estrées-Mons dans la Somme, Aulnois-sous-Laon (site détruit depuis le milieu des années 1990) et Origny-Sainte-Benoite (avec un effectif remarquable de 135 oiseaux le 7 septembre 2009) dans l'Aisne, Chevières dans l'Oise...

Ce grèbe est un nicheur régulier, dispersé dans de nombreux sites, même de taille modeste pourvu qu'une abondante végétation s'y développe, encore que cela ne soit pas là une règle absolue : par exemple, un adulte est vu le 23 mai 2003 accompagné de 3 pulli sur une mare d'inondation temporaire qui s'était formée dans une pâture en bordure de route nationale à La Capelle (02); ces 3 jeunes étaient encore là un mois plus

tard, alors que l'étendue de cette mare s'était considérablement réduite. Chaque année, et même sans recherche particulière, des dizaines de couples sont repérés dans les trois départements : par exemple, 10 couples en 1989 dans l'Aisne, 33 à 35 dans l'Oise, 22 dans la Somme; 37 couples en 1995 dans l'Aisne, 28 dans l'Oise, 27 dans la Somme; 41 couples en 2000 dans l'Aisne, 37 dans l'Oise, 38 dans la Somme... Quelques sites permettent l'installation d'un nombre conséquent de couples : 14 au parc ornithologique du Marquenterre en 1999 (où il ne s'est reproduit pour la première fois qu'en 1991, et alors qu'il n'y avait que 5 couples en 1998), 13 en vallée de la Bresle en 2000, 6 en vallée de la Noye... Ceci laisse apparaître, au moins en certains sites, une augmentation du nombre de couples nicheurs dans la région depuis quelques années. Par exemple, l'espèce n'apparaît comme nicheuse qu'après 1983 dans le Marquenterre. Cela peut s'expliquer quand on relève que les couples s'installent souvent dans les milieux artificiels (gravières en tous genres, bassins de décantations...) ceinturés de végétation où ils construisent leur nid et se cachent à la moindre alerte. En vieillissant, ces milieux artificiels deviennent plus favorables à l'espèce.

L'activité reproductrice de l'espèce est très étalée dans le temps dans notre région : les chants peuvent exceptionnellement retentir dès le mois de janvier, mais c'est surtout de la mi-février et jusqu'en avril ou mai qu'il est entendu. Les jeunes apparaissent le plus souvent début juin, mais quelques cas beaucoup plus précoces sont connus : 1 jeune le 12 avril 1990 à Boves (80), 4 poussins le 27 avril 1959 dans le Vermandois (02)... Entreprendre une seconde couvée ou une couvée de remplacement semble être la règle pour le Grèbe castagneux et de très nombreux jeunes sont encore repérés en août voire dans les premiers jours de septembre. Sur quelques dizaines de couples suivis, la moyenne est d'un peu plus de 2 jeunes à l'envol par couple.

Parfois victime de la chasse (alors qu'il s'agit d'une espèce protégée), le Grèbe castagneux a aussi des prédateurs naturels. Ainsi, dans la Somme, des cas de prédation par les Goélands marin et argenté ou par le Busard des roseaux ont déjà été observés, de même que sont relatées plusieurs captures, accidentelles ou intentionnelles, par le Héron cendré (CARRUETTE 1991, RIGAUX 2007). Malgré ces risques, le Grèbe castagneux reste bien présent sur de nombreux plans d'eau de Picardie en toutes saisons.

Xavier COMMÉCY

- CARRUETTE P. (1985). Le Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* en vallées de la Poix, des Évoissons et de la Selle de Juillet 1979 à Janvier 1985. *L'Avocette* 9 (2-3) : 51-71.
- CARRUETTE P. (1991). Note sur le régime alimentaire inhabituel de quelques oiseaux. *L'Avocette* 15 (1) : 23-25.
- NOËL F. (2003). Observations ornithologiques en basse vallée de la Bresle 1999-2001. *L'Avocette* 28 (1-2) : 4-11.
- RIGAUX T. (2007). Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie). *L'Avocette* 31 (1) : 61.

## Grèbe huppé

*Podiceps cristatus*

Podicipédiformes/Podicipédidés



©Jean-Pierre CAPPE

Le Grèbe huppé niche sur divers plans d'eau dans toute l'Europe, hormis l'Islande et le nord des pays scandinaves; mais on trouve aussi des populations – essentiellement migratrices – vers l'est jusqu'en Corée. En hiver, des groupes constitués d'un grand nombre d'individus se forment en mer et sur les lacs d'Europe occidentale.

Cet oiseau a vu ses effectifs augmenter grandement suite à l'arrêt des persécutions qu'il subissait : la mode fut à une époque, en l'occurrence au début du XX<sup>e</sup> siècle, aux manchons en dépouille de Grèbes huppés. Aujourd'hui, il peut être vu toute l'année sur toutes les eaux de la Picardie, aussi bien en mer que sur les plans d'eau douce, de préférence ceux de grandes dimensions. Cette augmentation a été remarquée en toutes saisons, que ce soit en hiver ou au cours de la période de reproduction.

En hiver, sur le littoral, il est parfois possible de repérer d'énormes groupes de Grèbes huppés en mer depuis le rivage : par exemple 2600 le 18 décembre 1977, plus de 1500 le 26 janvier 1986, 2400 le 12 décembre 1987, 1700 le 28 décembre 1995, 3540 le 14 janvier 1996, 1170 le 4 février 1997... En plus de ces oiseaux en stationnement, on peut parfois en voir d'autres aux mêmes périodes en mouvements actifs. Ceci montre clairement, l'importance des regroupements de Grèbes huppés en mer à cette époque de l'année en Manche et en mer du Nord. Sur les plans d'eau douce, en plaine maritime ou à l'intérieur, les effectifs rencontrés sont évidemment beaucoup plus faibles. On connaît toutefois quelques chiffres remarquables : une centaine d'hivernants à Tergnier (02) et presque autant à Pontpoint (60) en 1996, 130 autour de Gamaches (80) en décembre 2000... En 2004, mis à part les oiseaux stationnant en mer, ce sont 840 individus qui étaient comptés à la mi-janvier, avec 328 oiseaux dans l'Aisne, 336 dans l'Oise et 176 dans la Somme. Dans ce dernier département, il était estimé qu'une centaine d'oiseaux hivernaient en 1989, pour quelques dizaines dans l'Aisne et dans l'Oise à la même époque, mais la couverture ornithologique des ces deux départements était alors très partielle. En dépit de cette remarque, l'augmentation est donc particulièrement nette.

Le Grèbe huppé était considéré comme une espèce accidentelle au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le département de la Somme, uniquement observable aux passages. Plus récemment, en 1980, il était considéré comme faiblement représenté en hivernage en Picardie continentale, avec moins d'une dizaine d'individus présents en janvier ou décembre en vallée de la Somme et même parfois absent en période hivernale en haute vallée de la Somme en 1981-1982 (COMMECY & DUPUICH 1983) alors que, dans cette

même zone, 52 individus étaient comptés lors du recensement de la mi-janvier en 2004. Il apparaît que seulement une dizaine d'individus hivernaient dans le département de l'Aisne entre 1980 et 1985, et que dans la Somme, l'espèce était encore absente en hiver avant les années 1980 en vallée de la Noye et avant 1982 en vallée des Évoissons (alors que respectivement 20 et 12 oiseaux étaient repérés dans ces secteurs en janvier 2004). La clémence nouvelle des hivers ne peut à elle seule expliquer les augmentations constatées. En effet, actuellement, lors de vagues de froid, si les Grèbes huppés hivernants disparaissent des étangs pris en glace, ils se réfugient sur les rivières proches et réapparaissent dès la début du dégel sur les plans d'eau, même partiellement dégelés. C'est ainsi qu'ont pu être vus 59 oiseaux sur les rivières de l'Oise fin janvier 1997 et 26 le 15 janvier sur la Somme entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme. Il y a donc bien eu un changement dans le statut de cette espèce. En de nombreux secteurs de vallées, les gravières et autres carrières inondées ont favorisé les stationnements des Grèbes huppés et les rivières servent de refuge à ces oiseaux en cas de prise des plans d'eau par la glace.

En ce qui concerne la reproduction, les changements observés sont tout aussi importants. Actuellement plusieurs centaines de couples sont vus chaque année sans recherche particulière et une estimation documentée de 300 à 400 couples nichant chaque année à la fin du XX<sup>e</sup> siècle en Picardie peut être donnée (150-200 dans la Somme, 85-100 dans l'Aisne et 70-80 dans l'Oise). Que de changements depuis un siècle! Le Grèbe huppé ne nichait apparemment pas dans l'ouest de la région au XIX<sup>e</sup> siècle et la première reproduction sur les plans d'eau du nord de la baie de Somme ne date que de 1983 (Villers-sur-Authie) alors qu'il était connu au sud (un couple occupe le Hâble d'Ault avant 1974, là où il peut y en avoir une dizaine aujourd'hui). Au Hamel (80), une première nidification est constatée en 1975, dans une partie de la vallée de la Somme où les densités de nicheurs sont de nos jours parmi les plus importantes de la région. En vallée de la Noye, l'espèce n'a niché qu'à partir de 1976 (alors qu'une vingtaine de couples y étaient comptés à la fin des années 1990) et il a fallu attendre la fin des années 1970 pour la voir s'installer au marais du Bout-du-Monde à Amiens (actuellement, jusqu'à 8 couples peuvent s'y reproduire chaque année). En vallée des Évoissons, une première nidification est suivie en 1982... actuellement, plusieurs couples y sont réguliers. Entre 1975 et 1985, l'espèce est ainsi signalée comme nicheuse sur 19 nouvelles cartes au 1/50000 de Picardie. Au parc ornithologique du Marquenterre, là où plusieurs couples sont réguliers maintenant, la première nidification ne date que de 1991, et en basse vallée de la Somme, un premier nid n'est trouvé qu'en 1994.

Ce dynamisme peut s'expliquer par la création de nouvelles surfaces d'eau libre (creusement de gravières) en divers endroits de la région, par un plus grand respect de l'espèce (même si celui-ci n'est pas total) qui lui permet d'installer son nid jusque dans les espaces urbains favorables (avec l'utilisation possible de déchets plastiques ou métalliques en supplément des végétaux traditionnellement utilisés pour construire le nid) et par une augmentation de l'amplitude de la période de reproduction (des nids peuvent être trouvés en tous mois de l'année en Picardie et la réussite est parfois possible s'il n'y a pas eu de prise en glace du site pour les nidifications commencées au cœur de l'hiver). D'autres facteurs peuvent aussi avoir eu une influence dans cette progression :

- une bonne réussite des nidifications (moyenne de plus de 2 jeunes à l'envol sur plusieurs centaines de nichées suivies, les nichées de plus de 5 poussins et jusqu'à 8 étant rares, mais pas exceptionnelles);
- la multiplication des couvées au cours d'une même année (COMMECY, en 1986, estime ainsi à plus de 20% le nombre de couples entreprenant une seconde couvée après la réussite de la pre-

mière et quelques rares cas de trois couvées successives dans l'année sont connus);

- l'adaptabilité de l'espèce : un nid a ainsi été repéré à Brancourt-le-Grand (02) lors des inondations ayant laissé de grandes mares d'eau sur les plateaux cultivés; mais sans réussite semble-t-il. De même quelques nids sont parfois trouvés sur des rivières au courant faible.

Habituellement, les nids sont visibles d'avril à juin (80% des signalements entre le 15 avril et le 15 juin) et 90% des jeunes sont vus entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août. Les périodes de migrations (du milieu du mois de février à début mai, puis de septembre à novembre) permettent de voir quelques groupes importants sur les grands plans d'eau intérieurs, en particulier à l'automne : 200 le 13 septembre 2002, 135 le 18 septembre 2001, 100 le 13 novembre 2010 au plan d'eau de l'Ailette (02); 120 à Tergnier (02) fin octobre 2001, 147 en septembre 1999 autour de Gamaches (80), 135 le 7 novembre 1998 à Pontpoint (60)... À cette période de l'année, ces effectifs importants peuvent s'expliquer par l'arrivée de migrants parmi les regroupements de nicheurs et de jeunes locaux.

Au final, le Grèbe huppé est l'une des rares espèces qui se soient bien accommodées de la dégradation continue des milieux humides et dont les effectifs ont augmenté régulièrement. Toutefois, sa phase d'expansion semble aujourd'hui achevée ou tout au moins fortement ralentie.

Xavier COMMECY

- CARRUETTE P. (1991). Première nidification du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* au Parc ornithologique du Marquenterre en eau saumâtre. *L'Avocette* 12 (2) : 21-22.
- COMMECY X. (1986). Éco-éthologie du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* en Picardie. *L'Avocette* 10 (1) : 5-29.
- COMMECY X. (1991). Dates anormales de reproduction du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* en Picardie. *L'Avocette* 15 (1) : 19-20.
- COMMECY X. & DUPUICH H. (1983). Une saison en haute vallée de la Somme. Le statut de quelques oiseaux d'eau. *L'Avocette* 7 (1-2) : 63-85
- MASSON D. (1981). Répartition, dynamisme et évaluation des effectifs nicheurs du grèbe huppé *Podiceps cristatus* dans la Somme (1978 -1980). *L'Avocette* 5 (3-4) : 50-55.
- MOURONVAL J.-B. (1988). Nidification précoce du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* dans la Somme. *L'Avocette* 12 (2) : 88-89.
- ROYER P. (1991). Note sur la nidification hivernale du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* dans la vallée de l'Avre (Somme). *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 29-39.

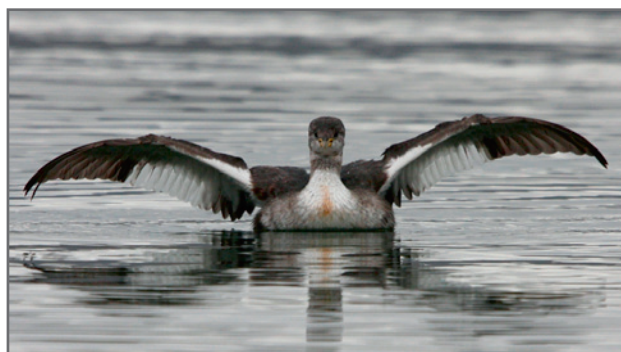
## Grèbe jougris

*Podiceps grisegena*

Podicipédiformes/Podicipédidés



Espèce protégée



©Yves DUBOIS

Nicheur sous sa forme nominale du nord-est de l'Europe, le Grèbe jougris hiverne le long des côtes, mais aussi dans les mers et les lacs intérieurs de l'ouest du continent. Il est considéré comme un migrateur rare en France – un peu plus de 180 oiseaux observés par an en moyenne entre 2003 et 2008 (CHAMPION 2012) – et s'est reproduit de façon très ponctuelle dans le pays – peut-être à partir de 2005, mais de façon certaine en 2007 dans l'Aube, au lac de la Forêt d'Orient (CROSET 2011). Une autre sous-espèce, *P. g. holboellii*, occupe la Sibérie orientale et l'Amérique du Nord.

Ce Grèbe est présent régulièrement sur le littoral de mi-septembre à fin avril, mais on ne peut parler d'un véritable hivernage, les observations ne montrant pas de stationnements continus. Le passage d'automne est diffus : il ne concerne le plus souvent que quelques individus vus ensemble et ne stationnant que peu de temps. Ce passage est difficile à distinguer des observations hivernales qui, elles aussi, ne concernent que quelques oiseaux. Le passage de printemps est plus net en février et semble même parfois commencer en janvier (avec une donnée exceptionnelle de 35 individus ensemble le 14 janvier 1990 devant Cayeux-sur-Mer). Les observations en dehors de cette période sont anecdotiques et irrégulières, mais il existe néanmoins des données pour tous les mois de l'année. Le statut de l'espèce au XIX<sup>e</sup> siècle, tel que l'on peut le déduire des captures réalisées devant le Crotoy (80) pour enrichir la collection Marmottan, semble comparable. Il y a ainsi eu 19 oiseaux tirés entre 1868 et 1882, dont deux à des dates originales en 1873 : un oiseau pris le 25 mai et un jeune de l'année le 23 juillet.

Hors plaine maritime picarde, nous avons relevé 53 données pour la période 1974-2007. Elles concernent souvent des oiseaux isolés sauf cinq fois 2 oiseaux, une fois 3 et une donnée hors norme de 7 individus le 22 novembre 1988 au plan d'eau de l'Ailette (02). Ces 53 données se répartissent comme suit : 4 dans l'Aisne, 46 dans l'Oise et 3 dans la Somme. La répartition calendaire des dates d'arrivée de ces oiseaux est représentée figure 1.

La répartition de ces arrivées montre qu'en dehors du littoral, ce Grèbe apparaît dès la seconde moitié d'août (les 16 et 30 de ce mois, plus précisément) ou début septembre (les 2, 3 et 5), ce qui semble marquer un passage postnuptial qu'on ne décèle pas sur le littoral. Puis on peut noter des passages en octobre et en novembre. Le passage prénuptial de fin mars (les 15 et 24) à début mai (dernière observations le 8), et surtout en avril, est régulièrement remarqué. Le plus souvent, les oiseaux ne font que de brèves haltes migratoires. Il y a cependant quelques exceptions : un oiseau a séjourné du 30 novembre au 27 décembre 1996 à Longueuil-Sainte-Marie (60), un autre du 1<sup>er</sup> décembre 1988 au 10 avril 1989 à Verberie (60). Dans l'Aisne, en 2009, des observations se rapportant à au moins deux oiseaux différents – peut-être trois – sont réalisées à Brissay-Choigny (un oiseau vu les 7 et 21 mars, puis un le 27 avril, identifié à cette date comme un immature mais qui, s'il s'agit du même individu, serait donc resté sur place pendant près de deux mois) et à Châtillon-sur-Oise (un adulte en plumage nuptial les 27 et 29 mars). Le stationnement le plus remarquable se rapporte à un oiseau vu régulièrement du 20 janvier 1996 au 2 mars 1996, puis du 11 mai au 27 décembre 1996, à Verneuil-en-Halatte (60). Comme cela a déjà été dit, la reproduction du Grèbe jougris est exceptionnelle en France. Ce dernier oiseau a-t-il tenté une telle installation en Picardie? Comme celui-ci a toujours été vu seul, sa nidification n'a de toute manière pas été possible.

Xavier COMMECY

- CHAMPION M. (2012). Grèbe jougris *Podiceps grisegena* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 87-88.
- CROSET A. (2011). Grèbe jougris *Podiceps grisegena* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 147.

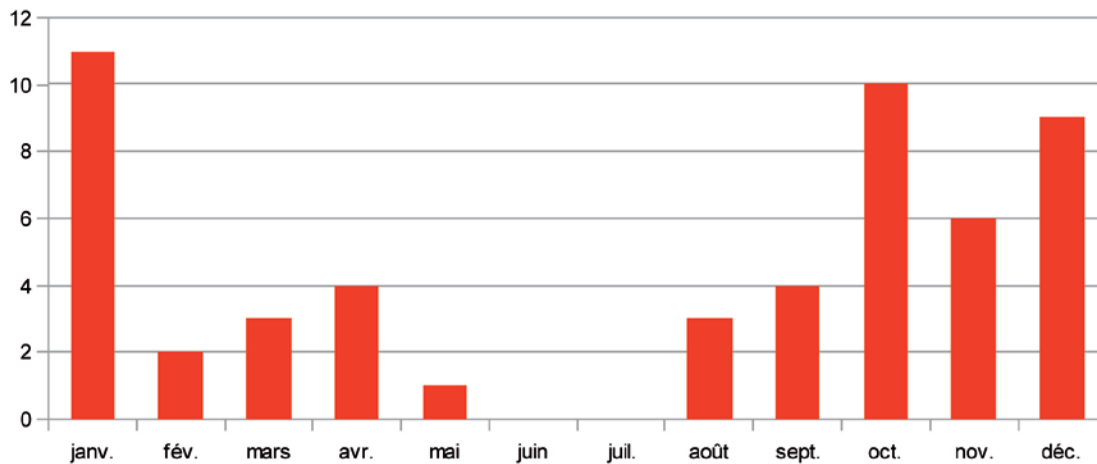


Figure 1 : répartition calendaire des dates d'arrivée de Grèbes jougris observés en Picardie intérieure (années 1974 à 2007)

## Grèbe esclavon

*Podiceps auritus*

A 

Espèce protégée

Podicipédiformes/Podicipédidés



©François MÉRANGER

Le Grèbe esclavon niche dans une grande partie de la zone tempérée continentale de l'hémisphère nord. Si quelques couples se reproduisent dans le nord de la Grande-Bretagne et en Islande, c'est surtout sur les zones humides du Nord-Est que se trouvent la

majeure partie des populations européennes. Celles-ci hivernent, en mer du Nord, dans la Manche et le nord de l'Atlantique, ainsi que sur les mers intérieures du continent.

Peu fréquent sur le littoral comme loin de la mer, cette espèce n'est présente en Picardie qu'aux périodes de migration et n'est jamais observée en grand nombre. Sur le littoral, ce n'est qu'au cours des mois de novembre à mars que l'on a quelques chances de la repérer, mais le plus souvent à l'unité, même à la période privilégiée que semble être la fin du mois de mars. Les données d'avril à mai sont anecdotiques, tout comme celles de la fin août à la mi-octobre, rares et non régulières. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce apparaît comme plus régulière en avril, puisque 9 des 16 oiseaux prélevés au Crotoy (80) figurant dans la collection Marmottan l'ont été au cours de ce mois, les autres l'étant en novembre, décembre et février.

En dehors de la plaine maritime picarde, pour la période 1974-2007, nous avons relevé 31 données et plus de 80% d'entre elles concernent des oiseaux isolés. Seules font exception les données suivantes : 2 oiseaux ensemble le 1<sup>er</sup> novembre 1979 à Boves (80), le 2 février 1996 à Pontpoint (60) et (probablement les mêmes oiseaux) du 2 au 8 mars 1996 à Longueil-Sainte-Marie (60), 5 le 9 novembre 1996 à Pontpoint et enfin 4 le 29 janvier 2000 au plan d'eau de l'Ailette (02) et 4 (les mêmes oiseaux à 40 kilomètres de distance?) le même jour à Berny-Rivière (02). Ces 31 données se répartissent comme suit : 8 dans l'Aisne, 17 dans l'Oise et 6 dans la Somme. La répartition temporelle des dates d'arrivée de ces oiseaux est représentée figure 1.

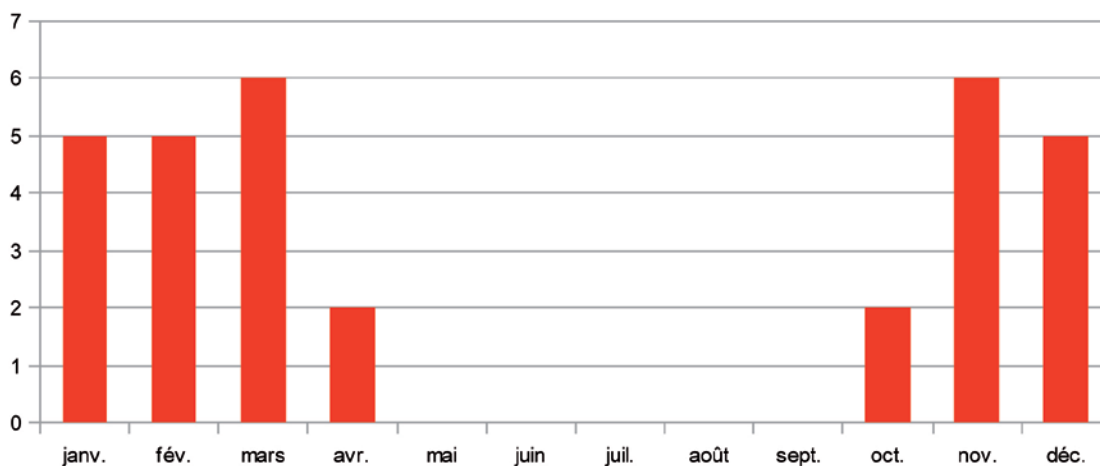


Figure 1 : répartition calendaire des dates d'arrivée de Grèbes esclavons observés en Picardie intérieure (années 1974 à 2007)



Pour cette espèce, la phénologie d'apparition sur les eaux continentales suit plus ou moins celle décrite pour la plaine maritime picarde : présente de décembre à février, un peu plus abondante aux passages de mars et de novembre et très occasionnelle en octobre et avril mais toujours avec des effectifs très faibles. Quelques stationnements sur plusieurs jours ont pu être constatés : un du 5 février au 11 mars 1995 et un du 8 novembre 2000 au 5 décembre à Pontpoint (60); un du 18 janvier 2001 au 25 mars à Tergnier (02); un du 26 décembre 2003 au 23 mars 2004 à Verberie (60)... mais la plupart des oiseaux n'ont été vus qu'une seule fois. Quelle que soit la saison, le Grèbe esclavon reste en définitive bien rare dans nos régions.

Xavier COMMECY

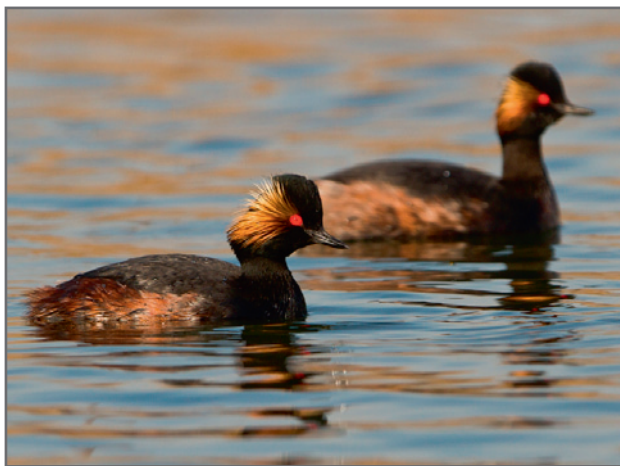
## Grèbe à cou noir

*Podiceps nigricollis*

Podicipédiformes/Podicipédidés



Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Présent sur trois continents, le Grèbe à cou noir niche en colonies dispersées de l'Espagne à la Chine, entre les latitudes 45° et 55° nord, et plus fréquemment dans l'est de l'Europe pour la sous-espèce *P. n. nigricollis* qui nous concerne. Deux autres sous-espèces occupent le sud et l'est de l'Afrique et le nord de l'Amérique. En hiver, les oiseaux nicheurs de l'Europe se dispersent essentiellement dans le sud-ouest du Paléarctique.

En quelques années, le statut de ce grèbe a considérablement évolué en Picardie : donné comme rare dans tout le nord de la France au XIX<sup>e</sup> siècle, et encore considéré comme un hivernant et un migrateur relativement rare jusqu'au début des années 1980, il est depuis devenu un nicheur localisé mais habituel dans les trois départements. Observé de façon plus régulière tout au long de l'année, c'est même dorénavant en hiver qu'il est le moins souvent vu.

Les premières nidifications sont détectées au printemps 1983 en plaine maritime picarde avec trois couples produisant huit jeunes dans le marais de Rue (80). Cette reproduction avait été précédée par l'observation dans les années antérieures d'adultes stationnant tardivement au printemps sur plusieurs sites littoraux. Il faudra attendre dix ans pour que vienne une nouvelle preuve de reproduction, cette fois-ci dans le marais

du Hâble d'Ault. Depuis lors, dans les différents sites arrière-littoraux favorables, la nidification est restée irrégulière et concerne toujours un nombre réduit de couples (en général moins de cinq).

Hors plaine maritime picarde, une certitude de reproduction est obtenue au plan d'eau de l'Ailette (02) en 1984, année de sa mise en eau. À l'époque apparaissent à la surface de nombreux branchages et restes d'arbres abattus, traces du milieu disparu sous les eaux, auxquels un couple de Grèbes à cou noir et plusieurs Mouettes rieuses qui les accompagnent accrochent leurs nids. Dès l'année suivante, la « mise au propre » de ces endroits ne laisse pas de telles opportunités et il n'y aura plus de nidification de cette espèce en ce site. Ailleurs, en plusieurs localités, quelques données d'oiseaux stationnant au printemps (avril, mai), et parfois même en parade, étaient rapportées. On notait aussi alors quelques observations estivales qui se détachaient des dates traditionnellement connues pour la migration d'automne (dès le début août); marquaient-elles une dispersion d'oiseaux reproducteurs proches? C'est à la fin des années 1980 et au début des années 1990 que les reproductions dans de nouveaux sites vont se multiplier : en 1989 à Guignicourt (02) (4 pulli le 28 août); en 1993 à Chevrières (60); en 1994 à Grand-Laviers (80); en 1996 à Lislet-Montcornet (02) (2 couples) et Vauciennes (60); en 1998 à Chevrières (4 couples); en 1999 à Marcy-sous-Marle (02) (4 à 6 couples); en 2001 à Eppeville (80) (19 couples); en 2006 à Vecquemont (80) (7 couples); en 2009 à Origny-Sainte-Benoite (02) (environ 10 couples nicheurs pour un minimum de 14 pulli le 9 juillet, après des tentatives constatées depuis au moins l'année 2005 dont certaines avaient vraisemblablement déjà été fructueuses); en 2010 à Bucy-le-Long (02) et à Beau-rieux (02)... Dans la plupart de ces sites, les nidifications se succèdent, plus ou moins régulièrement, année après année. La plupart d'entre eux sont des bassins de décontamination des eaux d'industries agroalimentaires (sucrieries, légumeries...). Comme quelques autres espèces, le Grèbe à cou noir montre sa grande dépendance vis-à-vis de ces milieux artificiels pour sa reproduction à l'intérieur des terres; il est ainsi tributaire de l'avenir des industries agroalimentaires en Picardie et des techniques utilisées pour le traitement de leurs effluents. Les stations d'épuration par lagunage des eaux usées domestiques pourraient constituer des sites alternatifs, comme le montre la reproduction répétée et réussie de l'espèce sur le petit site de Villers-Bocage (80). Celui de Fort-Mahon plage (80), où l'espèce séjourne en nombre sans parvenir à se reproduire, montre en revanche que la capacité d'accueil de ces bassins est fortement conditionnée par leur conception. Des aménagements pourraient sans doute être réalisés sur ce site pour permettre l'installation de couples reproducteurs. Les inondations exceptionnelles connues par notre région au printemps 2001, en laissant sous l'eau jusqu'au milieu de l'année 2003 de grandes surfaces de milieux cultivés autour desquelles une végétation palustre a pu progressivement se développer, ont permis au Grèbe à cou noir de s'y reproduire : 6 couples ont ainsi été suivis à Bohain (02) en 2002, produisant 10 jeunes à l'envol, après que des stationnements estivaux avaient été constatés en 2001. Ailleurs, des reproductions probables sont signalées (mais il n'y a pas eu assez de suivi pour avoir des certitudes de reproduction) : en 1993 en vallée de la Bresle; en 2000 à Crécy-sur-Serre (02); en 2001 à Barenton-Bugny (02), Houdancourt (60), Vez (60) et Roye (80), là encore des sites artificiels de traitement d'eaux industrielles. Actuellement, une petite dizaine de ces sites intérieurs accueillent chaque année un total 30 à 40 couples reproducteurs.



Figure 1 : localisation des couples de Grèbes à cou noir nicheurs sur la période 2005-2011

En dehors de la période de reproduction, c'est en plaine maritime que le Grèbe à cou noir est le plus régulièrement observé, les données hivernales restant toutefois assez rares comme cela a déjà été dit. Cette rareté est confirmée à l'intérieur des terres d'où ne proviennent, pour la période allant de 1977 à 2007, que 27 observations réalisées entre la mi-octobre et la fin février et qui ne concernent le plus souvent qu'un seul individu. La migration est nette de mars à début mai, et c'est sans surprise en avril qu'est noté le maximum d'observations (avec parfois des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux repérés en mer, mais aussi à l'intérieur des terres, notamment à Origny-Sainte-Benoite, avec 90 individus le 15 avril 2010). En mai, les cas de reproduction s'étant multipliés, il est parfois difficile de faire la part des migrateurs et des futurs reproducteurs. De même, à l'issue de la saison de reproduction, les nombreuses observations d'août à septembre peuvent correspondre à une migration ou à une dispersion locale. Des groupes importants sont ainsi repérés (une dizaine d'oiseaux à la fin des années 1990 et jusqu'à 30-40 au début des années 2000 sur les bassins de la station de lagunage de Quend - Fort-Mahon, ou encore un effectif de 129 individus, jeunes compris, à Origny-Sainte-Benoite le 31 juillet 2010), groupes qui s'amenuisent au cours des mois d'octobre et novembre jusqu'à généralement disparaître totalement en hiver.

Xavier COMMECY

- BOUTINOT S. (2000). Note sur la nidification du Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* dans l'est de la Picardie. *Avifaune picarde* 9 : 32.

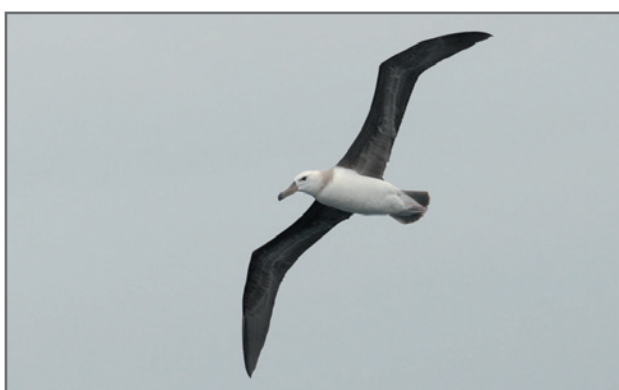
## Albatros à sourcils noirs

*Thalassarche melanophris*



Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Jean-Philippe PARIS

Un Albatros a été vu le 12 juin 1988 au large de Cayeux-sur-Mer (80) et cette observation a été homologuée comme Albatros *sp.* Comme pour 6 autres observations françaises pour lesquelles l'espèce n'a pu être précisément déterminée, celle-ci concerne très probablement l'Albatros à sourcil noir, nicheur de plusieurs îles autour de l'Antarctique et fréquentant plus largement les eaux polaires à subtropicales de l'hémisphère sud. Il s'agit en effet de la seule espèce ayant pu être identifiée en Europe, à l'occasion notamment de 9 observations réalisées en France entre 1980 et 2005. Ces données françaises sont, dans leur ensemble, réparties de façon relativement homogène au cours de l'année.

À noter qu'une donnée d'Albatros hurlleur *Diomedea exulans*, oiseau nicheur d'îlots de l'Atlantique sud, aurait été obtenue au XIX<sup>e</sup> siècle mais, en l'absence de naturalisation, une incertitude importante subsiste quant à l'appartenance spécifique de celui-ci. La seule référence française qui soit attestée pour cette espèce concerne d'ailleurs un oiseau capturé près de Dieppe, Seine-Maritime, vers 1830. Les circonstances de cette capture ne permettent pas d'exclure que cet oiseau soit arrivé par bateau jusque les côtes françaises; l'Albatros hurlleur est donc à ce jour inscrit en catégorie D en France.

Xavier COMMECY & Cédric ROUSSEAU

## Fulmar boréal

*Fulmarus glacialis*



Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Florent VIOLET

Le Fulmar boréal est une des espèces marines les plus abondantes de l'hémisphère nord. En hiver, cet oiseau pélagique vagabonde au dessus des mers et océans. C'est la sous-espèce *F. g. glacialis* qui se reproduit en France, mais les mensurations relevées sur un cadavre trouvé en janvier 1986 sur les côtes picardes, laissent penser que celui-ci pouvait appartenir à la sous-espèce américaine (MERCIER 1986). Sur la population européenne d'environ 3 millions de couples, la population française est très marginale, avec un maximum de 1237 couples totalisés en 1998 (CADIOU & LANG *in* CADIOU 2004).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Fulmar boréal était un nicheur cantonné à l'Islande. À partir de 1713, la sous-espèce européenne commence une expansion qui va lui permettre de coloniser progressivement l'Europe. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il s'installe ainsi dans les Shetland, puis en 1903 en Écosse. Les côtes de la Manche, côté britannique, sont investies en 1951. Le premier cas de reproduction en France

est constaté en 1960 en Bretagne. La population nicheuse nationale est actuellement bien localisée, entre sa zone la plus méridionale, la Bretagne et sa zone la plus au nord, les côtes du Nord - Pas-de-Calais. Entre ces deux régions se situent les falaises de Normandie et de Picardie, qui ensemble hébergent plus des deux tiers des couples nicheurs du pays. Les derniers recensements – en attendant ceux de l'étude nationale organisée par le GISOM prévus pour 2012 – indiquent, hors Picardie, les effectifs suivants : 300 à 365 couples en Bretagne (QUEMMERAI-AMICE & CADIOU 2007 *in* CADIOU 2008), 716 à 735 couples pour les régions Haute et Basse-Normandie, (CADIOU, PONS & YÉSOU 2004) et 26 à 36 couples pour le Nord - Pas-de-Calais (DUMONT & QUATRELVRE 2008). L'unité utilisée pour ces dénombrements est principalement le SAO (Site Apparement Occupé), comme le recommande le GISOM, mais parfois aussi le couple ou le SAR (Site avec Reproduction Certaine). Nous ne reviendrons pas ici sur la problématique du recensement de cette espèce, décrite déjà à plusieurs reprises dans la littérature et entre autre pour la Picardie par VIOLET et CADIOU (2003).

Donné comme très rare en Picardie au XIX<sup>e</sup> siècle, le Fulmar boréal avait encore ce statut en 1973. Les ramassages systématiques d'oiseaux morts sur le littoral picard n'ont pas permis de trouver un seul Fulmar mort entre 1967 et 1969, preuve de sa rareté à l'époque. Les premiers le seront en 1970 et, depuis, il est régulièrement trouvé. Ceci montre l'évolution locale du statut de l'espèce. C'est en 1979 que le premier couple reproducteur est trouvé sur les falaises du sud de la baie de Somme. Jusqu'à cette date, l'oiseau n'était qu'un migrateur, repéré essentiellement en avril, puis en juillet et août (MERCIER 1986).

La particularité de la population picarde, d'abord suivie depuis l'arrivée des premiers oiseaux en 1972 par ROBERT et MERCIER, puis par VIOLET depuis 1997, est sa très forte évolution à partir de 1990 comparativement à celles des autres régions concernées. Cette évolution se manifeste à la fois par une variation de la date d'arrivée des premiers individus et par l'augmentation importante des effectifs nicheurs recensés à partir de 1996. L'arrivée sur les sites de reproduction est ainsi passée de mars ou avril à la fin des années 1970 à novembre depuis 2003. Actuellement, à l'exception des oiseaux migrateurs, le seul mois où les falaises picardes ne sont pas occupées par l'espèce est le mois d'octobre. Cette

évolution remarquable s'explique par le vieillissement et la fidélité à son site de reproduction de la population locale. Conjointement à ce glissement temporel, s'est opérée à partir de 1996 une augmentation de la population nicheuse : augmentation progressive de 1 à 10 couples lors des années 1970, 10 à 20 couples entre 1980 et 1996 (période durant laquelle le site de reproduction fut le moins suivi), 40 à 70 couples entre 1995 et 2000, 50 à 60 couples pour les années 2000. Cette augmentation brutale ne peut guère s'expliquer par une modification des lieux (physionomie des falaises), ni par une quelconque protection, mais plus vraisemblablement à la fois par l'amélioration de la méthodologie de recensement utilisée, associée à un nombre élevé d'heures passées à rechercher les éventuels SAO, et par le vieillissement de la population locale. En effet, sachant qu'il faut une moyenne de 9 ans avant que les individus fréquentant les sites puissent atteindre leur maturité sexuelle, on peut attribuer cette progression tout simplement à l'âge relativement jeune de la colonie picarde et au temps nécessaire pour qu'une population pérenne puisse s'implanter. Ceci est confirmé par l'évolution observée à partir de 2000. La population nicheuse reste stable, autour des 60 SAO, et peu de sites sont nouvellement occupés. L'effondrement de certains pans de falaise, entraînant la disparition de quelques sites fidèlement occupés depuis plusieurs années semble être compensé par l'occupation continue de certains autres sites qui n'étaient jusqu'alors utilisés qu'en début de saison de reproduction, puis désertés au cours du mois de juin. Rien n'a permis de dire s'il s'agissait des mêmes couples occupant avec une maturité sexuelle atteinte après plusieurs années d'échec ou bien d'une occupation des sites par des couples expérimentés cherchant un nouveau site de nidification.

Le dénombrement des poussins a confirmé également la bonne santé de la colonie avec un taux de production de l'ordre de 0,56 (VIOLET & CADIOU 2003), confirmé légèrement à la baisse lors des dernières années : 26 poussins pour 51 SAO en 2008, soit 0,51 ; 25 poussins pour 55 SAO en 2009, soit 0,45 et 28 poussins pour 62 SAO en 2010, soit 0,45. Le taux d'envol, était de 87% entre 1997 et 1999.

L'étude réalisée entre 1997 et 2002 a également fourni quelques informations sur la population picarde et sur le comportement de l'espèce. Ainsi l'effectif maximum en individus se situe-t-il entre

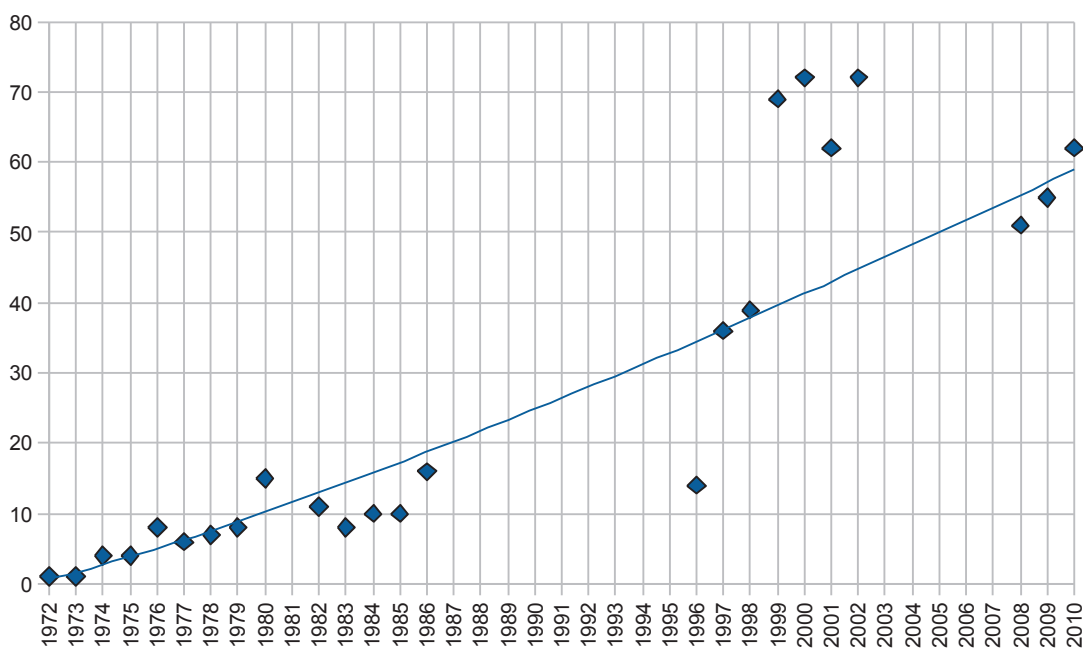


Figure 1 : nombre de sites apparemment occupés par le Fulmar boréal sur les falaises picardes (années 1972 à 2010)

mars et avril, du fait de la présence à la fois des reproducteurs effectifs et des immatures commençant leur quête de site de reproduction, avec simulation de parade et d'accouplement. Une estimation à 35% a été réalisée pour la proportion d'immatures parmi la population totale observée à cette époque. Une fois le départ de ces derniers, seuls subsistent les reproducteurs. Les sites de reproduction sont aussi bien des cavités naturellement présentes dans la falaise que des plates-formes suffisamment larges pour accueillir deux oiseaux et stabiliser un œuf. Les meilleurs sites sont systématiquement réoccupés d'une année sur l'autre, facilitant le repérage chaque année et le suivi du taux d'occupation du site. Le cycle de reproduction a pu être confirmé, avec des copulations autour de la deuxième quinzaine d'avril, la ponte de l'unique œuf autour de la deuxième quinzaine de mai et l'éclosion entre la fin du mois de juin et la troisième décennie de juillet. Quatre stades ont pu être observés dans le développement des poussins avant d'atteindre la taille de l'adulte (53 jours en moyenne). Le départ du site du jeune s'échelonne entre mi-août et mi-septembre.

Exceptionnellement, et de manière anecdotique, quelques oiseaux peuvent être déportés loin des côtes à l'intérieur des terres : un le 31 mai 1995 à Villers-Bretonneux (80), un le 13 septembre 1996 à Neuville-sur-Ailette (02) et un le 28 janvier 1999 récupéré en détresse à Lamotte-Warfusée (80). Tous ces contacts ont été réalisés à plus de 100 kilomètres du littoral.

Florent VIOLET

- CADIOU B. (Coord.) (2008). Oiseaux marins nicheurs de Bretagne, 2007. Contrat de projets État-Région (CPER 2007-2013), programme « sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel ». *Rapport, Bretagne Vivante* - SEPNB/Conseil Régional de Bretagne, 27 p.
- DUMONT P. & QUATRELVRE C. (2008). Suivi de la reproduction des oiseaux nicheurs des falaises du cap Blanc-Nez en 2007. *Le Héron* 41 : 17-24.
- MERCIER É. (1986). Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) migrateur sur le littoral picard : identification infraspécifique et essai de calendrier. *L'Avocette* 10 (2-3-4) : 61-72.
- MERCIER É. (1987). Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette* 11 (1) : 15-40.
- VIOLET F. & CADIOU B. (2003). Contribution à la connaissance du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* en France : étude de la population picarde de 1997 à 2002. *Alauda* 71 (2) : 97-118.

## Puffin cendré

*Calonectris diomedea*

Procellariiformes/Procellariidés



©Grégory LÉPOUTRE

Nicheur de plusieurs îles et des côtes de la Méditerranée, le Puffin cendré se reproduit aussi en quelques secteurs de l'océan Atlantique, dans lequel il hiverne, souvent loin des côtes.

Cette espèce pélagique est signalée comme ayant été vue une fois par BAILLON, donc avant 1833, et il semble bien que cela soit la seule mention pour la région alors que son passage sur le littoral du Nord – Pas-de-Calais est bien moins exceptionnel (elle a été vue environ une année sur deux au cours des dix dernières années au cap Gris-Nez). On peut penser que celle-ci passe aussi assez régulièrement près de nos côtes, mais la fenêtre littorale de Picardie étant étroite et sa configuration peu propice à l'observation des oiseaux marins, la pratique du guet à la mer n'y semble pas suffisamment assidue pour permettre de la détecter.

Xavier COMMÉCY

## Puffin majeur

*Puffinus gravis*



Procellariiformes/Procellariidés



©Grégory LÉPOUTRE

Ce puffin se reproduit sur quelques îles de l'Atlantique sud et hiverne dans tout l'Atlantique.

Des publications du XIX<sup>e</sup> siècle indiquent que l'on pouvait trouver quelques fois des cadavres de cette espèce australe sur les côtes picardes après des tempêtes. On trouve trois données pour le XX<sup>e</sup> siècle : un mâle tué le 25 novembre 1904 à Cayeux-sur-Mer, un oiseau trouvé mort le 27 janvier 1974 et un observé au large de Cayeux-sur-Mer le 18 septembre 1983.

Xavier COMMÉCY

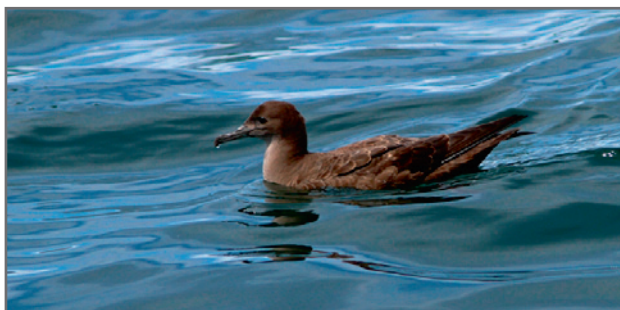
## Puffin fuligineux

*Puffinus griseus*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Sébastien SIBLET

Nicheur de quelques îles au large de l'Amérique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le Puffin fuligineux peut se rencontrer en dehors de la période de reproduction dans tous les océans du monde.

Dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, il est rapporté comme ayant été trouvé sur les côtes picardes, mais avant 1850 environ. Il faut considérer ces données avec circonspection car notre actuel Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa* était appelé à l'époque « Pétrel-Puffin fuligineux ». Un peu plus tard, on retrouve bien différenciés des Pétrels des oiseaux prélevés au Crotoy (80) en date du 25 septembre 1872, du 9 juin 1875 – il est précisé que c'était après une grosse tempête – et du 5 septembre 1888.

Plus récemment, depuis 1980, on trouve 11 observations réalisées en face des côtes picardes. Toutes, mis à part deux oiseaux vus le 25 juin 1996, ont été réalisées entre le 26 juillet et le 5 novembre : 1 en juillet, 3 pour 4 oiseaux en septembre, 2 en octobre et 1 en novembre. À plus d'un siècle d'intervalle, les rares dates d'observations sont bien inscrites dans les mêmes périodes et cernent la dispersion postnuptiale des populations australes, celle-ci étant observée de façon plus marquée un peu plus au nord, au Cap Gris-Nez, avec parfois plusieurs centaines d'oiseaux dénombrés en l'espace d'une seule journée.

Xavier COMMECY

## Puffin des Anglais

*Puffinus puffinus*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Édouard DANSETTE

Plusieurs dizaines de milliers de couples de ce puffin occupent les côtes ouest de la Grande-Bretagne et quelques autres colonies sont installées en Bretagne – entre 135 et 244 sites apparemment occupés en 2010 (LE Nuz 2011) – mais aussi en Islande, à Madère, aux Açores et au nord-est des États-Unis. En hiver, il fréquente l'océan Atlantique, principalement dans sa partie sud-ouest.

De 1978 à 2010, 23 observations ont été réalisées en Picardie, toutes faites au dessus de la mer à partir du littoral. Deux seulement sont du printemps : elles ont été obtenues lors du mois d'avril et marquent le retour des oiseaux vers leurs lieux de reproduction. Les autres : 3 du mois d'août (la plus précoce datant du 4<sup>e</sup> jour de ce mois), 12 de septembre, 3 d'octobre et une de la mi-novembre. Parmi les centaines d'oiseaux venus de Grande-Bretagne et qui passent devant les caps du Pas-de-Calais, rares sont ceux qui longent les côtes picardes : l'essentiel des Puffins des Anglais poursuivent leurs routes bien au large.

Xavier COMMECY

- LE Nuz (2011). Puffin des Anglais *Puffinus puffinus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 149.

## Puffin des Baléares

*Puffinus mauretanicus*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Grégory LEPOUTRE

Nicheur exclusivement de l'archipel des Baléares, avec seulement un peu plus de 3 000 couples en 2009 (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012), ce puffin en danger d'extinction hiverne en Méditerranée et dans l'Atlantique nord.

La surveillance des migrations au large des côtes permet parfois de repérer quelques individus de cette espèce ; mais cela n'a été le cas que 9 fois en l'espace de 20 ans. Ces données se répartissent entre les mois d'août (observation la plus précoce : 5 le 19 août 2001) et de novembre (observation la plus tardive : 5 le 7 novembre 2010), souvent en petites quantités, exceptés les 40 individus vus le 3 octobre 2010 devant Quend-Plage (80). Une pratique plus assidue du guet à la mer permettrait assurément de le repérer plus souvent en fin d'été et début d'automne, surtout depuis que l'aire géographique explorée par cette espèce après la reproduction s'est considérablement étendue en Manche. Le Puffin des Baléares ne la fréquentait quasiment pas il y a encore quelques décennies, son statut est donc encore en pleine évolution.

Xavier COMMECY

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Puffinus mauretanicus* (<http://www.birdlife.org>).

## Puffin yelkouan

*Puffinus yelkouan*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



©Alain GUILLEMONT

Il n'existe que trois données enregistrées dans la base de données de l'association Picardie Nature concernant cette espèce qui est une nicheuse rare des îles méditerranéennes. On peut même se demander si la distinction entre celle-ci et d'autres espèces de petits puffins a bien été faite à l'époque (septembre 1997, août 1998 et mai 1999), alors que le complexe *P. puffinus/P. yelkouan/P. mauretanicus* était encore mal défini. Toujours est-il qu'au niveau national, aucune donnée de Puffin yelkouan provenant de l'Atlantique et de la Manche n'a été validée au XX<sup>e</sup> siècle.

Pour le siècle précédent, cette question se pose aussi à propos de deux observations rapportées par BAILLON : une femelle tuée le 14 septembre 1851 et un mâle le 25 septembre 1854 au Crotoy (80). Ces dernières données concernent des oiseaux qui ont pu être examinés en main, mais qui n'ont pas été naturalisés ; le doute subsiste donc sur la présence effective de cette espèce en Picardie.

Xavier COMMECY

## Puffin de Macaronésie

*Puffinus baroli*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Procellariidés



Auparavant connu sous les noms de «Petit Puffin», de «Puffin obscur» ou encore de «Puffin mineur», cet oiseau a été rebaptisé en 2006 suite aux découvertes génétiques dissociant les taxons qui étaient rassemblés dans le groupe des petits Puffins, dans lequel il était considéré comme la sous-espèce européenne *P. assimilis baroli* du Puffin semblable. Son nouveau nom fait référence aux îles sur lesquelles il se reproduit (Açores, Madère, Canaries), avec moins de 10000 couples recensés (les autres espèces ou sous-espèces du groupe nichent sur divers îles et îlots des différents bassins océaniques du globe).

Comme l'indiquent certains de ses anciens noms, il s'agit effectivement du plus petit des Puffins observables dans les eaux euro-

péennes ; et comme il s'éloigne peu de ses sites de nidification, c'est également le plus rare : seulement un peu plus d'une cinquantaine d'observations sont reconnues en France, principalement dans le golfe de Gascogne et sur les sites intensifs de guet à la mer (cap Gris-Nez, Ouessant...).

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, trois données se rapportant à des captures sont admises pour la région et les auteurs indiquaient bien qu'il ne s'agissait pas d'une autre espèce de Puffin : une de mars 1900 au Crotoy (80), une de septembre 1885 à Cayeux-sur-Mer (80) suite à une violente tempête et une datant d'avant 1815, puisque citée à cette date pour un individu tué sur les côtes picardes.

Xavier COMMECY

## Océanite tempête

*Hydrobates pelagicus*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Hydrobatidés



©Grégory LEPOUTRE

Cette espèce niche sur les côtes et îlots rocheux de nombreux endroits de l'Atlantique et de la Méditerranée et si seulement quelques centaines de couples se reproduisent en France (majoritairement en Bretagne pour ce qui concerne la sous-espèce nominale, tandis que la répartition de la sous-espèce méditerranéenne *H. p. melitensis* reste assez mal connue), son observation est bien plus fréquente en hiver dans les secteurs littoraux de notre pays.

L'Océanite tempête reste cependant rarement observé sur le site de guet à la mer voisin du cap Gris-Nez, et il n'est pas plus régulier en Picardie, loin s'en faut. Si entre 1867 et 1888, 15 exemplaires sont prélevés au Crotoy (80) en vue d'une collection d'oiseaux naturalisés (tirs effectués en septembre, octobre, novembre et, pour l'un d'entre eux, le 6 mai 1883), seules 8 données sont connues depuis 1900, provenant toutes du littoral entre les mois de septembre et de décembre, à l'exception d'un cadavre trouvé le 7 mai 1977. D'un siècle à l'autre, le statut de rareté de l'espèce dans notre région est donc resté inchangé.

Xavier COMMECY

## Océanite culblanc

*Oceanodroma leucorhoa*

A 

Espèce protégée

Procellariiformes/Hydrobatidés



Cette espèce se reproduit en grand nombre sur les côtes nord-américaines et islandaises ainsi qu'au nord des îles Britanniques. Après la période de reproduction, elle gagne le Sud et c'est ainsi qu'elle peut être trouvée en grands effectifs dans le golfe de Gascogne et jusque devant les côtes africaines, mais elle n'est jamais abondante en Manche et en mer du Nord.

Entre 1872 et 1885, 18 exemplaires (sous le nom d'époque de «Thalassidrome de Leach») sont tout de même prélevés au Crotoy (80) en vue d'une collection d'oiseaux naturalisés (tirs effectués entre les mois de septembre et de février). Pour la période plus récente, seulement cinq données sont connues depuis 1983 sur la côte picarde, et aucune loin de celle-ci alors que cela se produit parfois en France à la suite de fortes tempêtes. Ces cinq données sont du 9 octobre 1983, 3 janvier 1990, 3 janvier 1995 (celles-ci concernent un oiseau à la fois, tous trois trouvés morts), 25 octobre 1998 et 25 septembre 2004. Sur les côtes françaises, les migrateurs sont habituellement vus entre septembre et décembre (principalement en septembre et octobre sur les sites nordistes de seawatch du Clipon et du cap Gris-Nez où, bien que très peu abondant, il s'avère bien moins rare que l'Océanite tempête).

L'Océanite culblanc (encore appelé jusque récemment «Pétrel cul-blanc») est donc présent, avec probablement de très petits effectifs, en automne et en début d'hiver au large de la Picardie.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. & MERCIER É. (1995). Découverte d'un Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa* en janvier sur les côtes picardes. *L'Avocette* 19 (1-2) : 44.
- VIOLET F. (1998). Observation d'un Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa* en baie de Somme. *Avifaune picarde* 6 : 50.

## Fou de Bassan

*Morus bassanus*

A 

Espèce protégée

Pélécaniformes/Sulidés



©Florian ROQUINARCI

Le Fou de Bassan niche en quelques points de l'océan Atlantique, en colonies pouvant rassembler plusieurs milliers de couples. Une seule de ces colonies est connue en France; elle se trouve dans la

réserve naturelle des Sept-Îles, en Bretagne. Quelques couples isolés tentent parfois de se reproduire en Méditerranée. En hiver, ce grand oiseau marin explore l'ensemble des mers de l'ouest de l'Europe et peut être vu jusqu'au large de l'Afrique, dans le golfe de Guinée.

Ce piscivore occasionnel à l'intérieur des terres peut être vu tous les mois de l'année le long des côtes picardes. De 1995 à 2008, du relevé des maxima mensuels observés, sans programme de suivi standardisé, il apparaît que l'espèce est habituellement peu abondante en hiver, entre la fin du mois de novembre et la mi-mars, avec en général quelques dizaines d'individus. Ce constat admet néanmoins quelques exceptions notables probablement liées à des conditions météorologiques particulières : pour le mois de décembre, 430 en 2006 et 1 150 en 2004; pour le mois de février, 135 en 2008, 120 en 1996. Le passage de printemps est régulièrement observé de fin mars à début mai (souvent quelques dizaines d'oiseaux, parfois plus d'une centaine et exceptionnellement davantage : 413 le 5 mai 2001, par exemple). Un minimum est détecté en début d'été – en juin, juillet et début août – alors que les oiseaux sont sur leurs sites de nidification. La dispersion des jeunes permet souvent l'observation de grands groupes en fin du mois d'août (souvent plusieurs centaines d'individus vus en pêche) de même qu'en septembre, octobre et début novembre (maximum de 670 le 28 octobre 2006, 945 le 6 octobre 2007, 695 le 30 octobre 2007). Cette phénologie des stationnements est en accord avec celle définie par SUEUR & al (1999), établie à partir d'un cumul d'observations réalisées entre 1975 et 1998 et sur la base d'effectifs comptés par décennie. La comparaison tend à montrer que l'abondance des oiseaux observés sur notre littoral est plus forte désormais puisque certains records journaliers de la période récente avoisinent ou dépassent les effectifs cumulés par décennie.

En dehors des eaux marines, les rares apparitions de l'espèce loin de la mer sont généralement le fait de tempêtes. L'espèce a ainsi été observée

- dans l'Aisne avec 3 données (le 6 décembre 1951 et le 19 décembre 1957 à Vermand, le 15 février 1988 à Saint-Simon);
- dans la Somme avec un oiseau en décembre 1954 à Péronne et un autre individu trouvé en forêt de Crécy le 11 octobre 1981. Souillé de mazout, ce dernier sera nettoyé et relâché deux semaines plus tard en bord de mer.

Xavier COMMECY

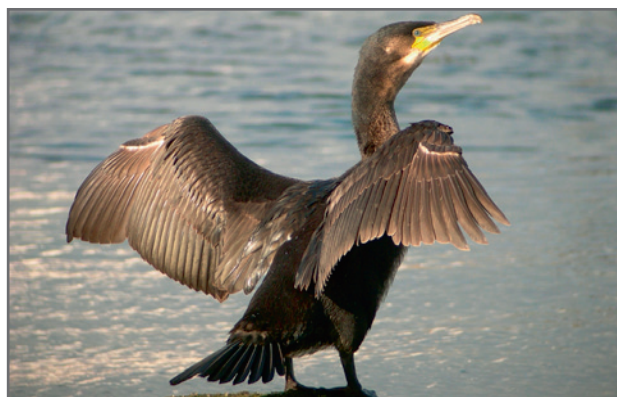
## Grand Cormoran

*Phalacrocorax carbo*

A   

Espèce protégée

Pélécaniformes/Phalacrocoracidés



©Aurélien AUDEVARD

Nicheur de la plupart des côtes européennes occidentales mais aussi en Afrique, en Asie et dans l'est de l'Amérique du Nord. Des colonies à l'intérieur des terres existent aussi en de nombreux pays; les oiseaux les plus septentrionaux sont migrateurs.

Cette espèce était connue comme nicheuse, probablement en grand nombre, sur les falaises picardes au XIX<sup>e</sup> siècle, mais sans distinction pour les auteurs anciens entre les falaises situées en Seine maritime et celles de la Somme. Aussi l'espèce devait-elle être régulière à cette époque en plaine maritime picarde. Dans les années 1970, la situation est bien différente : le Grand Cormoran n'est que d'observation irrégulière sur le littoral, les effectifs repérés sont faibles (maxima de 5 en 1974, une dizaine en 1976...). Il est alors rarement observé hors de la plaine maritime : par exemple, aucune observation n'est rapportée de 1974 à 1979 dans l'Aisne et il n'est pas cité dans les avifaunes locales de cette période (moyenne vallée de la Somme, vallées des Évoissons et de la Noye...). Cette raréfaction est due aux destructions directes subies tant en France que dans les autres pays d'Europe où son statut permettait son tir. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que celui-ci évolue : sa protection est effective depuis quelques années, et les périodes de migration (mars-avril et juillet-août, périodes s'étendant progressivement) permettent des observations de plus en plus régulières et avec des effectifs de plus en plus conséquents, tant sur le littoral (maxima de 70 en août 1981, de 136 en 1984, de 200 en 1986...) que loin de la mer. Ceci est lié à la forte augmentation de la taille des populations nicheuses dans les pays de l'Europe septentrionale (surtout Danemark et Pays-Bas) dont les reproducteurs et leurs jeunes vont passer l'hiver plus au sud. Le nombre d'hivernants augmente en baie de Somme (moins de 10 au début des années 1980, une vingtaine en 1984, une trentaine en 1987...) mais reste très anecdotique en dehors de cette zone. Par exemple, lors du comptage de la mi-janvier 1990, aucun Grand Cormoran n'est repéré dans l'Aisne ni dans l'Oise, et seulement 5 sont vus dans la Somme « continentale ». L'augmentation du nombre des hivernants en France (et donc en Picardie) amène les pisciculteurs et pêcheurs à demander que leur soient accordées des dérogations pour pouvoir de nouveau détruire ces piscivores. Pour répondre à cette demande, des opérations de recensements sont organisées en hiver. Pour les trois départements picards, les résultats obtenus sont rapportés dans le tableau 1.

À l'image de ce qui s'est passé ailleurs en France, l'augmentation des effectifs de Grands Cormorans hivernant en Picardie a

été importante dans les années 1990 et s'est poursuivie dans les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, certes de manière plus modérée, mais cette augmentation s'est révélée plus importante dans nos trois départements que dans le reste du pays. La forte augmentation enregistrée en janvier 2011 dans le département de l'Oise doit correspondre à un déplacement d'oiseaux dormant les années précédentes quelques kilomètres plus au sud, toujours dans la vallée de l'Oise mais dans le département voisin du Val-d'Oise. Des dérogations permettant les tirs raisonnés de ces oiseaux hors saison de reproduction ont été délivrées; elles montrent leur inefficacité pour un objectif de diminution du nombre d'oiseaux et de leurs prétendus dégâts, et n'ont souvent comme conséquence que d'éclater les gros dortoirs en plusieurs petits. La part des oiseaux localisés dans la plaine maritime picarde est restée modeste en hiver et c'est surtout le long des grandes vallées de notre région que ces oiseaux se sont rassemblés. Ceci n'interdit pas de voir quelques centaines d'oiseaux cherchant leur nourriture dans les eaux marines. Le soir venu, les oiseaux au nord de nos côtes rejoignent les dortoirs de Conchil-le-Temple (62), les autres se dirigeant pour la plupart vers le parc ornithologique du Marquenterre et le dortoir d'Arry (80). Seules quelques dizaines d'oiseaux dorment dans nos falaises et moins nombreux encore sont ceux qui gagnent la Normandie. Dès la fin juillet, la taille des groupes explose, si bien que c'est en fin d'été que les plus gros groupes peuvent être vus sur le littoral, quand se joignent aux reproducteurs locaux accompagnés de leurs jeunes les oiseaux se dispersant depuis les colonies des pays voisins, ainsi que l'a montré l'observation d'oiseaux porteurs de bagues (ces oiseaux étrangers ne faisant en général que passer). Alors qu'à la fin des années 1980 n'étaient présents que quelques dizaines d'oiseaux, en 1995 ce sont 228, 338 et 325 oiseaux qui ont été comptés (respectivement fin juillet, août et début septembre). L'effectif de 500 oiseaux est dépassé en août de l'année suivante et en 2000 les comptes s'établissent ainsi : 410, 1 188 et 1 132 pour ces trois mois (et encore plus de 1 000 oiseaux seront vus au début de septembre 2001); en 2008 un maximum de 2 530 oiseaux est enregistré. Hors plaine maritime, la phénologie des stationnements est bien différente : les suivis de dortoirs montrent que les maxima sont hivernaux, de décembre à février, avec une arrivée progressive des oiseaux en octobre et novembre, un effondrement des stationnements en mars et une quasi-absence d'avril à début septembre. Le pic de la fin de l'été si conséquent sur le littoral n'apparaît pas.

	Aisne		Oise		Somme		Taille moyenne des dortoirs	Effectif total régional	% France
	Dortoirs	Effectif total	Dortoirs	Effectif total	Dortoirs	Effectif total			
Janvier 1997	2	516	0	0	5	570	149	1 086	
Janvier 1999	5	335	2	54	3	461	85	850	1,0
Janvier 2001	6	805	0	0	6	711	126	1 516	
Janvier 2003	3	852	2	437	9	672	140	1 961	
Janvier 2005	6	1 253	4	476	8	767	139	2 495	2,5
Janvier 2007	11	1 615	3	284	9	772	116	2 671	2,7
Janvier 2009	8	1 178	1	102	12	1 008	109	2 288	2,6
Janvier 2011	12	907	10	320	8	1 225	82	2 452	2,5

Tableau 1 : comptages hivernaux de Grands Cormorans aux dortoirs (années 1997 à 2011)



Le statut de l'espèce en tant qu'oiseau nicheur a lui aussi bien changé en un siècle. Disparu des sites rupestres du sud du littoral au début du XX<sup>e</sup> siècle (du moins en ce qui concerne sa partie picarde, au sens administratif du terme), c'est dans un marais que sont recueillies les premières preuves de reproduction de l'espèce avec un juvénile non volant trouvé au Hâble d'Ault entre 1950 et 1972 (RANSON 1972). Sur ce même site, des indices d'une reproduction probable sont obtenus en 1980 et 1982 avec des nids au cœur de la roselière. En 1984, des stationnements estivaux en vallée de la Somme entre Long-le-Câtelet et Fontaine-sur-Somme font penser à une reproduction possible. C'est en 1988

que la première reproduction certaine loin du littoral pour le siècle est suivie, toujours en vallée de la Somme, à Péronne; les nids sont construits sur de grands arbres (COMMECY 1989). Ce site se pérennise et depuis lors est suivi chaque année. Un second site de reproduction est découvert en 1992 en plaine maritime picarde dans un marais situé entre Arry et Bernay-en-Ponthieu. Il s'agit encore d'une colonie arboricole, dont RIGAUX (2003) retrace le développement dans un bilan relatif à la reproduction de l'espèce sur le littoral picard et ses confins normands. Les colonies de Péronne et d'Arry sont parmi les cinq plus importantes de France en 2006 (MARION 2008).

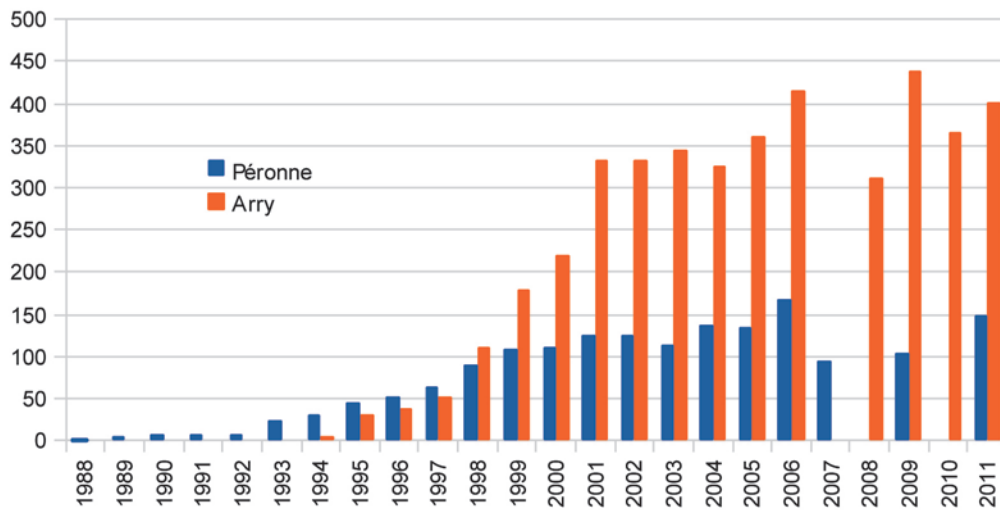


Figure 1 : évolution des effectifs nicheurs des colonies de Grands Cormorans de Péronne et d'Arry depuis 1988

Une autre colonie est repérée en 2007, un peu plus en amont de la vallée de la Somme, à Voyennes, avec moins d'une dizaine de couples. Dans l'Aisne, un cas de reproduction de deux couples resté sans suite apparente est noté en 2005. L'espèce s'installe plus fortement dans ce département en 2007. En 2008, 21 nids et 25 jeunes sont notés à La Fère, et 3 nids et 5 jeunes à Villers-en-Prayères. Ce n'est finalement qu'en 2007 ou 2008 que l'espèce se réinstalle sur les falaises du sud de la baie de Somme, avec un minimum de 62 couples repérés en 2008, prolongement des colonies occupant les falaises normandes. Actuellement, l'effectif régional reproducteur du Grand Cormoran est donc de l'ordre de 700 couples. Cette explosion du nombre des nicheurs dans les colonies arboricoles peut s'expliquer par l'augmentation à l'échelle européenne de la sous-espèce *sinensis*, les colonies côtières attribuées aux sous-espèces *carbo* et *norvegicus* n'ayant vu leurs effectifs se développer que modérément (MARION 2008).

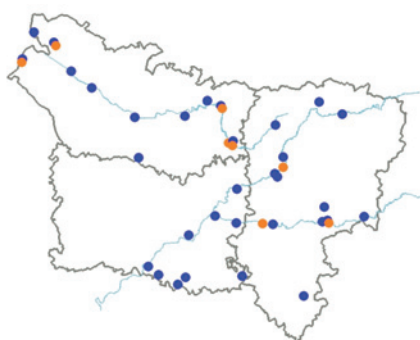


Figure 2 : localisation des colonies de reproduction (en orange) et des dortoirs hivernaux (en bleu) connus en 2009-2010

En conclusion, après une période où l'espèce était devenue rare en Picardie, le Grand Cormoran y est aujourd'hui une espèce abondante, que ce soit en période de reproduction, lors de ses migrations ou en hivernage.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- COMMECY X. (1989). Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* nicheur en Picardie continentale. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* (59) : 197-200.
- MARION L. (2008). Recensement national des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en France en 2006. *Alauda* 76 (2) : 135-146.
- RANSON N. (1972). Liste des oiseaux nicheurs en Picardie. *Bulletin d'information et de liaison du GEPOP* : 11-12.
- RIGAUX T. (2003). La reproduction du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* sur le littoral picard, son arrière-pays et ses confins normands in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 93-96.
- RIGAUX T., DUFOUR P. & AUDRECHY B. (2007). Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*, nouvelle espèce reproductrice des falaises de la Somme. *L'Avocette* 31 (1) : 32-33.
- SUEUR F. (1989). Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 87-98.
- SUEUR F. (1999). Un Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* de type maroccanus au Hâble d'Ault (Somme). *Avifaune picarde* 7 : 92.

## Cormoran huppé

*Phalacrocorax aristotelis*

A 

Espèce protégée

Péléciformes/Phalacrocoracidae



©Florian ROQUINARCIH

La sous-espèce européenne du Cormoran huppé pouvant habituellement être observée en Picardie, *P. a. aristotelis*, niche en France essentiellement sur les côtes de Bretagne et de Basse-Normandie, et ailleurs en Europe en Grande-Bretagne et en Norvège. Marginalement, quelques couples se reproduisent aussi dans les falaises du pays de Caux, aux environs d'Antifer, à moins d'une centaine de kilomètres des côtes picardes les plus proches.

Dans ce contexte plaçant notre région entre deux secteurs de reproduction importants de l'espèce, et à proximité d'un site de nidification secondaire très voisin, on pourrait s'attendre à rencontrer régulièrement ce Cormoran sur le littoral picard. C'est loin d'être le cas : 12 occurrences seulement sont connues pour le XX<sup>e</sup> siècle (dont 3 correspondent à des oiseaux trouvés morts ou affaiblis). Au XIX<sup>e</sup> siècle, celui-ci n'était pas plus abondant, puisque donné comme accidentel : un adulte tué en septembre 1821 près d'Abbeville, par exemple. La sédentarité des nicheurs près de leurs colonies de reproduction explique vraisemblablement la rareté des apparitions de cette espèce sur notre littoral.

Xavier COMMECY

## Pélican blanc

*Pelecanus onocrotalus*

A 

Espèce protégée

Péléciformes/Pélicanidae



©Jean-Luc HERCENT

Ce pélican niche en Grèce et en Turquie, autour de la mer Noire, mais également en Afrique et en Asie. L'essentiel des oiseaux européens hivernent au nord du golfe Persique, en mer Rouge et dans la vallée du Nil.

Lors de l'observation d'une telle espèce, une question vient à chaque fois à l'esprit : s'agit-il d'un individu sauvage ou d'un échappé de captivité ? À l'image des bilans nationaux, nous avons éliminé ici les quelques observations d'oiseaux visiblement trop peu farouches, stationnant longuement ou porteurs de bagues plastiques. Restent deux données qui pourraient se rapporter à des oiseaux sauvages : un le 10 septembre et 22 octobre 2000 à Cayeux-sur-Mer (80), et un en migration active le 24 avril 2010 à Ault (80).

À l'échelle de la France, il existe 64 observations pour 76 individus entre 1900 et 2005, réparties dans tout le pays et dont on considère qu'une partie se rapporte probablement à des oiseaux sauvages. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce était aussi donnée comme accidentelle.

Xavier COMMECY &amp; Thierry RIGAUD

## Butor étoilé

*Botaurus stellaris*

A   

Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés

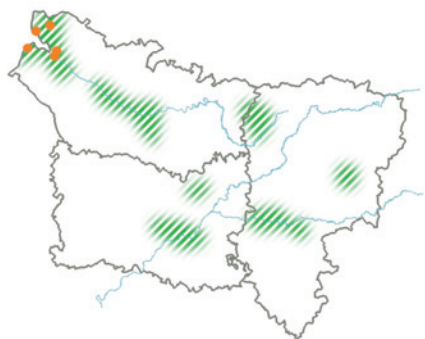


©Thierry TANCREZ

Le Butor étoilé niche de l'Europe à l'Asie avec des populations encore abondantes en Ukraine, Pologne, dans les pays Baltes... et ponctuellement en Afrique du Nord. L'espèce est partiellement sédentaire mais des mouvements hivernaux existent des régions les plus septentrionales et orientales vers d'autres où l'eau gèle plus rarement ou de manière plus partielle. Elle est considérée comme menacée en Europe et vulnérable en France (DUHAUTOIS & MARION 1999). En Picardie, la situation n'est pas meilleure puisqu'elle a été placée, en 1995, dans la liste des espèces en danger.

Le Butor étoilé est un oiseau discret aux mœurs crépusculaires, difficile à observer même pour les amateurs éclairés. Il peut être contacté toute l'année en Picardie où se côtoient des individus migrateurs, nicheurs et hivernants. Pour déterminer la population nicheuse en raison de la discrétion de l'espèce, c'est le recensement des mâles chanteurs qui reste le meilleur indicateur de son évolution. Les premiers chants sont entendus généralement dans le courant du mois de mars pour s'intensifier au cours des mois

d'avril et de mai. Les premiers recensements systématiques, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ont montré, qu'avec 105 chanteurs, la Picardie était le deuxième noyau de reproduction du Butor étoilé avec 20% de la population nationale derrière le littoral méditerranéen (HUNAULT 2009). La situation a bien changé depuis, puisqu'en 2008, avec seulement six individus répertoriés, elle ne représentait plus que 2% de la population nationale. La région picarde est donc devenue une zone de reproduction marginale pour cette espèce, enregistrant une diminution de 80% de sa population nicheuse par rapport aux années 1970. Du début du XX<sup>e</sup> siècle aux années 1980, le Butor étoilé fréquentait les trois départements notamment les marais de la plaine maritime (Somme), les vallées de la Somme (Aisne et Somme) et de l'Aisne, le marais de Sacy-le-Grand (Oise) et le marais de la Souche (Aisne). Nous avons aussi trouvé la mention d'un oiseau prélevé à Crépy-en-Valois (60) en avril 1868. Aujourd'hui, la population du Butor étoilé semble se restreindre au département de la Somme dans les marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde. Dans l'Oise et l'Aisne, les dernières recherches récentes tendent à supposer une disparition avérée ou proche. Cette régression drastique des effectifs nicheurs depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas propre à la Picardie et s'inscrit dans un recul de la population à l'échelle nationale, voire européenne (DUHAUTOIS & MARION *op. cit.*). Si cette situation résulte de multiples facteurs, il est certain qu'une évolution défavorable de l'habitat du Butor étoilé explique en partie la baisse de la population picarde. Cet oiseau fréquente, pour sa reproduction, les marais disposant d'une surface d'hélophytes en eau d'une vingtaine d'hectares d'un seul tenant au minimum. La présence de canaux au sein de ces rose-lières par effet de lisières augmente les territoires de chasse pour le Butor et renforce le pouvoir attractif des sites qui en disposent. Les dernières études menées lors d'un programme LIFE-Nature (2001-2006) ont montré l'importance des niveaux d'eau dans la sélection des sites de reproduction pour le Butor étoilé ainsi qu'une grande sensibilité au mode de gestion des rose-lières (POULIN & LEFÈVRE 2004). Le maintien d'un niveau d'eau élevé et constant au moment de l'élevage des jeunes semble même de rigueur permettant entre autres de maintenir un accès à la nourriture proche du nid et de limiter ainsi la prédation des jeunes lors d'un éloignement trop long de la femelle (BRETAGNOLLE 2004). La situation est similaire dans les régions voisines, notamment en Champagne-Ardenne et dans la région Nord-Pas-de-Calais. On ne peut toutefois pas considérer que ce déclin soit irréversible au regard de l'exception normande. En effet, dans cette région, l'évolution des effectifs a suivi une évolution inverse, c'est-à-dire une augmentation de la population depuis les années 1970. Les aménagements réalisés dans l'estuaire de la Seine y ont probablement largement contribué.



**Figure 1 :** secteurs de nidification du Butor étoilé au cours de années 1980 à 2000 et localisation (points oranges) des mâles chanteurs repérés en 2008

Hors période de nidification et compte tenu des difficultés à observer le Butor étoilé, il est délicat d'estimer le nombre d'oiseaux de passage ou hivernants. On peut néanmoins constater

qu'à défaut de concerner un grand nombre d'oiseaux, les observations sont régulières en dehors de la période de reproduction. Les épisodes de grand froid poussent parfois les oiseaux à augmenter leurs déplacements pour la recherche de nourriture, ce qui les rend plus visibles et aussi plus vulnérables. Ainsi, on peut souligner les observations remarquables de janvier 1997 où huit Butors étoilés avaient été observés sur les berges de la Somme. Cette observation nous laisse également supposer que les effectifs hivernants sont largement sous-estimés, mais on reste bien loin de la situation décrite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région littorale picarde : «Le Grand Butor est abondant en hiver sur les côtes (une seule pièce de roseaux en cache des douzaines)», et plusieurs spécimens font partie des collections réalisées à cette époque. On connaît par ailleurs mal l'impact des activités de plein air, et notamment de la chasse, sur ces effectifs fréquentant actuellement notre région en dehors de la période de reproduction. Les observations hivernales laissent à penser qu'une recolonisation de la région sera possible dès lors qu'une attention sera portée sur la restauration des sites de reproduction historiques, dans la mesure où ceux-ci n'ont pas encore disparu. Toutefois, le fort boisement d'une partie importante des zones humides de nombreuses vallées, non endiguée par la pratique de la chasse au gibier d'eau, qui ne maintient en général l'ouverture des milieux qu'aux abords des huttes pour faciliter les tirs, ne permet pas d'imaginer de retrouver les effectifs reproducteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle, à moins d'un changement dans ces pratiques.

Yannick LE SCOURNEC

- BRETAGNOLLE V. (2005). Les facteurs limitants des populations de Butor étoilé en France in *Actes du séminaire européen sur le Butor étoilé – Quels apports pour la connaissance de l'espèce et la gestion des rose-lières ?* – Décembre 2004 – Angerville l'Orcher (Seine-Maritime).
- DUHAUTOIS L. & MARION L. (1999). Butor étoilé *Botaurus Stellaris* in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* SEO/LPO, Paris, 560 p.
- HUNAULT S. (2009). *Plan national d'action en faveur du Butor étoilé 2008-2012.* MEN-LPO.
- POULIN B. & LEFÈVRE J. (2005). Caractérisation de l'habitat des Butors en Camargue in *Actes du séminaire européen sur le Butor étoilé – Quels apports pour la connaissance de l'espèce et la gestion des rose-lières ?*, décembre 2004, Angerville l'Orcher (Seine-Maritime).

## Blongios nain

*Ixobrychus minutus*

A  

Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés



©Grégory LÉPOUTRE

Quasi menacé en France, le Blongios nain y est un nicheur rare, avec un nombre de couples estimé entre 500 et 800 en 2006, répartis sur la plupart des zones humides du territoire (Camargue, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne et Centre) mais absents cependant de Bretagne et de Normandie. Moins menacé dans le reste de son aire de répartition, qui s'étend vers l'est jusqu'aux frontières avec la Chine, il gagne en hiver l'Afrique subsaharienne, où résident également des populations sédentaires (ainsi qu'en Australie). Avec, en 2005, environ 12% des effectifs nationaux, la Picardie est historiquement un des bastions de l'espèce en France.

De petite taille, vivant le plus souvent à couvert dans ou en bordure des roselières, ce petit héron est plutôt discret, ce qui ne facilite pas les recensements. Les premiers oiseaux sont généralement repérés en mai. Il existe cependant quelques observations au mois d'avril, la plus précoce d'entre elles se rapportant à 3 oiseaux vus le 1<sup>er</sup> avril 2001 au marais de Sacy-le-Grand (60). C'est souvent au crépuscule, de mi-mai à fin juin, que l'on peut entendre le chant du mâle, ressemblant à un aboiement lointain et régulier. On l'aperçoit parfois à découvert, posé sur une branche basse à l'affût ou plus rarement en vol lors des manifestations nuptiales ou du nourrissage des jeunes. Les deuxième et troisième décades de mai sont consacrées à la ponte et à la couvaison, les première et deuxième décades de juin à l'éclosion et au nourrissage des jeunes au nid, ceux-ci s'émancipant dès la fin juin. À partir de la fin juillet, parfois jusqu'en octobre, c'est la migration vers les quartiers d'hiver au sud du Sahara. En Picardie, il n'y a qu'une vingtaine d'observations au cours du mois de septembre entre 1995 et 2010, et deux du mois d'octobre : un oiseau le 1<sup>er</sup> octobre 2004 à Verneuil-en-Halatte (60) et un très tardif le 23 octobre 2004 à Vecquemont (80).

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960, la situation régionale de l'espèce n'était que très partiellement connue, celle-ci étant considérée comme « assez commune » (230 couples estimés en 1970). À partir des années 1970, les connaissances s'affinent et l'on constate un effondrement inquiétant au début des années 1980 : moins de 50 couples sont alors recensés. Une légère progression est notée depuis une vingtaine d'années pour atteindre les effectifs actuels, évalués entre 66 et 96 couples lors des derniers recensements spécifiques effectués en 2001 et 2005. La vallée de la Somme (de Saint-Quentin à Abbeville) concentre environ 60% des couples, les deux autres sites majeurs étant les marais de la Souche au nord-est de Laon (02) et le marais de Sacy-le-Grand (60) (GAVORY & LEGRIS 2009). Il apparaît dans notre région que le Blongios nain affectionne les marais tourbeux anciens caractérisés par une mosaïque de saulaies, nupharaies et roselières réparties autour de surfaces en eau plus ou moins vastes ; il est quasiment absent des gravières.

Du fait de son statut de vulnérabilité aux niveaux européen et national et de la relative importance des effectifs régionaux, le territoire picard représente un enjeu majeur pour la conservation de l'espèce.

Sylvain BOURG

- GAVORY L. & LEGRIS S. (2009). Le Blongios nain *Ixobrychus minutus* en Picardie au début du XXI<sup>e</sup> siècle : bilan des recensements de 2001 et 2005. *L'Avocette* 33 (1) : 6-14.
- GAVORY L. & LEGRIS S. (2009). Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en Picardie : synthèse des principales données disponibles de 1860 à 2005. *L'Avocette* 33 (1) : 15-29.

## Bihoreau gris

*Nycticorax nycticorax*



Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés



©Guy LOUVON

Le Bihoreau gris niche localement dans de nombreux pays d'Europe essentiellement méridionale, son aire de répartition se limitant au nord au niveau de la Belgique et des Pays-Bas et s'étendant vers l'est presque jusqu'en Chine. L'espèce est aussi présente en Asie du Sud et de l'Est, ainsi qu'en Amérique du Nord, les populations les plus septentrionales gagnant l'hémisphère sud en hiver (c'est ainsi que la plupart des oiseaux européens hivernent au sud du Sahara).

Si de nombreuses espèces de hérons ont vu leurs effectifs fortement augmenter au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle suite à la mise en place de mesures de protection, ce n'est pas vraiment le cas du Bihoreau. Son comportement essentiellement nocturne peut expliquer cela : il n'était probablement que peu détruit avant sa protection légale qui, finalement, n'aurait amélioré que de façon marginale ses conditions de vie dans notre région. Pourtant, des changements dans le statut de cette espèce ont pu être remarqués récemment, tant en période hivernale que de reproduction.

L'espèce est donnée comme irrégulière et rare par les auteurs anciens pour le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1970 à 1980, le Bihoreau gris est régulièrement observé sur le littoral picard de mai à octobre, sans toutefois que la nidification soit prouvée, mais il n'apparaît pas dans les différentes synthèses locales, hors littoral, publiées jusque la fin des années 1990. Entre 1974 et 2009, les observations restent occasionnelles en toutes saisons en dehors de la plaine maritime et nous avons relevé 35 données (en excluant le site de nidification de Péronne, dans la Somme) : 9 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise, les autres dans la Somme, surtout en vallée de la Somme. La répartition de ces données s'établit comme suit : 4 en avril (la plus précoce le 21 en 2008) ; 7 en mai, 7 en juin et juillet, 5 en août, 3 en septembre et 2 en octobre (le 20 comme date la plus tardive). Ces oiseaux, comme ceux observés sur le littoral jusqu'aux années 1990, correspondent vraisemblablement au passage des quelques reproducteurs des maigres colonies septentrionales de l'Europe (Belgique et Pays-Bas), à des oiseaux en dispersion postnuptiale et peut-être à quelques oiseaux non reproducteurs stationnant en été... à moins que des cas isolés de nidification ne soient passés inaperçus à l'époque.

Étonnamment, la première reproduction picarde prouvée ne l'a pas été sur le littoral, mais en haute vallée de la Somme, à Péronne en 1988 (COMMECY 1989). En 1993, des juvéniles non volants sont observés à Noyelles-sur-Mer (80), constituant la première certitude de reproduction en plaine maritime picarde. Depuis, les reproductions sont irrégulièrement prouvées en haute vallée de la Somme et sont quasiment annuelles sur le littoral, en particulier au parc ornithologique du Marquenterre, la présence d'oiseaux captifs ayant attiré régulièrement quelques couples (de 2 à 5 chaque année) depuis le début des années 2000.

Cet oiseau est habituellement considéré comme un migrateur strict, rejoignant ses quartiers hivernaux au sud du Sahara, seuls quelques oiseaux restant en Europe méridionale à cette saison. Pendant les années 1970, quelques observations hivernales sont signalées dans la moitié sud de la France, même en dehors de la frange méditerranéenne. Depuis 1997, des oiseaux (jusqu'à 6 en 2001) passent parfois l'hiver sur le littoral picard – et uniquement là dans notre région –, le plus souvent à l'intérieur du parc du Marquenterre.

Malgré ces changements sensibles, le Bihoreau gris reste une espèce rarement observée en Picardie, si ce n'est en quelques sites privilégiés.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1989). Nidification du Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax* en Picardie. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 59 (1) : 84-86.

## Crabier chevelu

*Ardeola ralloides*

Ciconiiformes/Ardéidés

A 

Espèce protégée



©Thierry TANCREZ

Le Crabier chevelu (ou Héron crabier), petit héron migrateur hivernant en Afrique subsaharienne, niche en petit nombre en Espagne et en France (près de 600 couples actuellement, essentiellement en Camargue, où plus de 550 couples sont comptés en 2007). Il est nettement plus abondant dans le sud-est de l'Europe (Roumanie, Hongrie, Bulgarie...) et ce jusqu'au Moyen-Orient, autour de la mer Noire et de la mer Caspienne.

En Picardie, il s'agit d'une espèce accidentelle. En 1911, MAGAUD D'AUBUSSON indiquait à son sujet : « on l'aurait tué en avril et en novembre. Baillon ne fait mention que d'une seule capture ». On

remarquera ici l'usage du conditionnel, attestant que l'espèce était déjà perçue comme rare dans notre région à l'époque. Suite au travail d'expertise entrepris récemment dans la collection Baillon, l'indication apportée par cet auteur vient d'être retrouvée : il s'agit d'un oiseau tiré dans le marais Saint-Gilles, près d'Abbeville (80), le 10 mai 1817.

En baie de Somme, la donnée certifiée la plus ancienne concerne un adulte en plumage nuptial tué au cours des années 1960 dans les mollières du nord de l'estuaire et qui fut naturalisé pour une collection privée. Depuis lors, quelques rencontres ont eu lieu dans le secteur littoral. Après un oiseau observé le 12 juin 1975 au Hâble d'Ault, il a fallu attendre 14 ans pour que soit réalisée une nouvelle observation de l'espèce, à savoir celle d'un individu les 9 et 16 juin 1989 à Rue (80). Deux ans encore s'écoulaient avant que ne soit vu un autre oiseau le 25 mai 2001 au parc ornithologique du Marquenterre. Puis, en 2002, un individu est présent du 11 au 13 juillet dans le marais du Crotoy, après que deux oiseaux ont été observés le 8 juin au Hâble d'Ault (TRIPLÉ & SUEUR 2002). Enfin, avant le signalement tout récent d'un oiseau le 17 avril 2011 à Rue, la dernière donnée connue provenait du parc du Marquenterre, avec un oiseau le 16 juillet 2007 (CARRUETTE 2007). Il est intéressant de remarquer que quasiment toutes les observations listées ci-dessus concernent des oiseaux adultes en plumage nuptial et sont concentrées entre fin mai et mi-juillet. Le Crabier chevelu se montrant très discret au moment de sa nidification, l'hypothèse d'une reproduction irrégulière, en particulier en 2002, n'est pas totalement à exclure, d'autant plus que celui-ci a eu tendance, à la fin des années 1990, à remonter vers le nord (installations en Bretagne, dans la Dombes...). Toutefois, cette phase d'expansion semble à présent terminée, et les données picardes pourraient tout aussi bien concerner des oiseaux en dispersion dont la nidification aurait échoué dans une autre région.

En dehors du littoral, les observations sont des plus rares. Rappelons néanmoins qu'un nid a été découvert par René de Naurois le 20 mai 1950 près de Péronne, en haute vallée de la Somme (DEJONGHE & PERRIN DE BRICHAMBAUT 1991). Trois données plus récentes sont connues : un adulte observé le 5 mai 1988 en moyenne vallée de l'Oise à La Fère (02), un oiseau vu en mai 2002 près de Beaurieux (02) aux abords de l'Aisne en crue et, dans l'Oise, un oiseau immature présent sur les gravières du Plessis-Brion du 7 au 12 août 2007.

Xavier COMMECY & Philippe CARRUETTE

- CARRUETTE P. (2007). Présence du Héron crabier *Ardeola ralloides* en plaine maritime picarde. Historique. *L'Avocette* 31 (1) : 31.
- DEJONGHE J.F. & PERRIN DE BRICHAMBAUT J. (1991). Sur la nidification ancienne du Héron crabier *Ardeola ralloides* dans les marais de la Somme. *Alauda* (59) : 59-60.
- TRIPLÉ P. & SUEUR F. (2002) Séjour prolongé du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* dans la plaine maritime picarde en 2002. *Avifaune picarde* 13 : 46.

## Héron garde-bœufs

*Bubulcus ibis*



Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés



©Thierry TANCREZ

Le «Garde-bœufs», comme il est d'usage de l'appeler familièrement, présente une large aire de répartition. On le trouve sur la plupart des continents, dans le sud de l'Europe, en Afrique, dans le sud-ouest asiatique, ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud.

Essentiellement sédentaire, il n'a colonisé notre région que récemment, une dizaine d'années après sa première mention en plaine maritime picarde : un immature le 24 juin 1980 près de Noyelles-sur-Mer. Le premier cas de nidification est noté en 1992, année à compter de laquelle l'espèce a également tenté d'hiverner sur place. Depuis lors, la reproduction a pu être suivie annuellement au parc ornithologique du Marquenterre, avec un effectif maximum de 26 couples atteint en 2007 (voir figure 1).

En dehors du parc, la reproduction a également été notée à Boismont dès 1998, avec un à deux couples cette année-là, de même qu'en 1999. Il n'y a toutefois pas eu de suite en ce site. Alors que la colonie du parc ornithologique est implantée dans des pins laricio, c'est à l'intérieur de feuillus que les quelques couples repro-

ducteurs de Boismont avaient établi leurs nids. Dans les deux cas, les nicheurs se sont installés au sein de colonies multispécifiques de grands échassiers regroupant, au parc ornithologique, Hérons cendrés, Cigognes blanches, Spatules blanches et Aigrettes garzettes et, à Boismont, Hérons cendrés et Aigrettes garzettes, Grandes Aigrettes et Spatules blanches.

Les Hérons garde-bœufs s'alimentent avant tout dans les prairies pâturées où ils accompagnent souvent bovins et chevaux, se nourrissant entre leurs pieds et se laissant occasionnellement véhiculer sur leurs dos. Ils ne fréquentent pas les vasières estuariennes, ni même, semble-t-il, la partie végétalisée des estuaires (appelée localement mollières) pourtant exploitée pour l'élevage ovin. Comme le font les Aigrettes, les Hérons garde-bœufs se regroupent à l'approche de la nuit au sein de dortoirs dont le dénombrement simultané serait nécessaire pour suivre au plus près l'évolution des effectifs réellement présents.

Pour la période s'étalant de 1998 (année des premiers hivernages complets) à début 2011, les effectifs mensuels maximaux relevés en plaine maritime picarde ont été les suivants : 69 en janvier (le 15 janvier 2001), 40 en février (le 20 février 2000), 40 en mars (le 25 mars 2000), 68 en août (le 8 août 2000), 93 en septembre (le 8 septembre 2000), 118 en octobre (le 15 octobre 2001), 136 en novembre (le 15 novembre 2001), 151 en décembre (le 5 décembre 2001). Ces maxima mensuels donnent l'impression d'une présence maximale en hiver mais sont à interpréter avec prudence, car il faut les resituer dans une dynamique plus globale de la population. En réalité, tous les maximaux sont relatifs aux années 2000 et 2001, durant lesquelles l'espèce a connu son maximum d'expansion numérique en Picardie pour la période récente. Les dénombrements de la mi-janvier effectués sur la période 1992-2011 nous apportent un complément d'information précieux quant à l'évolution de la présence de l'espèce au cœur de l'hiver en plaine maritime picarde, les stationnements à cette période de l'année n'ayant débuté qu'en 1998. Ces chiffres nous montrent en effet une abondance maximale en janvier 2001, suivie d'un effondrement en janvier 2002 consécutif à la vague de froid intervenue au cours de l'hiver. Celle-ci a eu raison de l'exceptionnel hivernage qui avait commencé et permis d'enregistrer l'effectif record de 151 Garde-bœufs le 5 décembre 2001. La comparaison directe avec les effectifs nicheurs montre que la

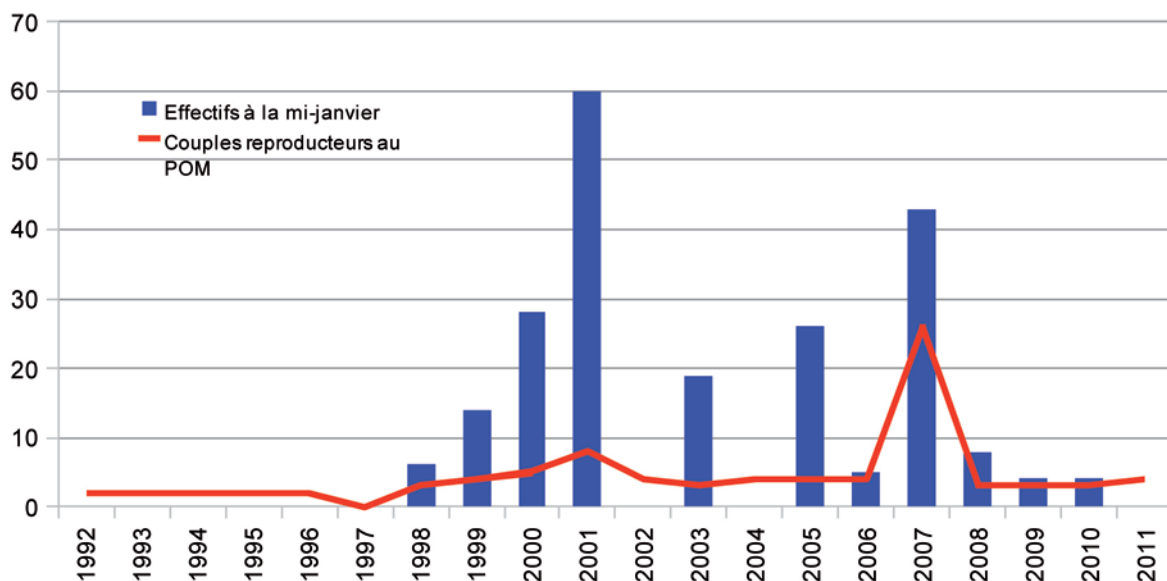


Figure 1 : effectifs dénombrés à la mi-janvier sur le littoral picard (années 1998 à 2011) et nombre de couples reproducteurs au parc ornithologique du Marquenterre (années 1992 à 2011)

population reproductrice a elle aussi été sévèrement impactée puisqu'elle est passée de 8 à 10 couples en 2001 à 3 ou 4 en 2002.

En dehors de la plaine maritime picarde, les observations sont très rares. Ainsi connaît-on pour la période 1995-2011 :

- dans le département de l'Aisne, 5 données : 1 le 15 janvier 1998 à Attilly, 2 le 22 mai 1998 à Pierrepont, 2 le 16 avril 2005 à Bucy-le-Long, 1 le 1<sup>er</sup> mai 2008 à La Fère et 1 le 10 août 2008 à Brissay-Choigny;
- dans le département de l'Oise, 4 données : 1 le 1<sup>er</sup> mai 2005 à Houdancourt, 2 du 7 au 10 janvier 2006 à Saint-Félix, 1 le 28 avril 2009 à Houdancourt, 1 le 4 décembre 2009 à Fitz-James;
- pour l'intérieur du département de la Somme (en amont d'Abbeville pour la vallée de la Somme), 3 données : 1 le 19 janvier 2001 à Lœuilly, 2 le 28 janvier 2001 à Gamaches, 1 les 11 et 17 février 2001 à Nampty.

Il est difficile de se prononcer précisément sur l'avenir dans notre région de cette espèce qui n'a conquis que très récemment la France (la première reproduction en Camargue ne date que de 1957). Quoi qu'il en soit, son dynamisme démographique a été absolument remarquable, probablement favorisé par les évolutions climatiques en cours conduisant, tendanciellement, à des hivers plus doux. La vulnérabilité du Héron garde-bœufs aux hivers sévères reste forte dans la mesure où il est, à l'origine, principalement sédentaire. Toutefois, celui-ci semble faire preuve de capacités de recolonisation particulièrement élevées.

Thierry RIGAUX & Philippe CARRUETTE

- CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003). La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba* hivernant en plaine maritime picarde in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 131-135.

## Aigrette garzette

*Egretta garzetta*

Ciconiiformes/Ardéidés



©Benoît HENRION

Petit héron d'une blancheur immaculée, l'Aigrette garzette est une espèce plutôt méridionale qui se reproduit pour l'essentiel dans le sud de l'Europe et de l'Asie, ainsi qu'en Afrique. Principalement migratrices, ses populations européennes gagnent le nord de l'Afrique en hiver, de nombreux oiseaux poussant même leur voyage jusqu'au delà du Sahara. En France, sa présence s'est long-

temps cantonnée au sud du pays, où elle était encore considérée au XIX<sup>e</sup> siècle comme une espèce très occasionnelle sur le littoral.

Ce n'est qu'au cours des années 1970 que l'Aigrette garzette franchit la Loire; le premier cas de reproduction au nord du fleuve a d'ailleurs lieu en 1978, au parc ornithologique du Marquenterre. Depuis, l'abondance de cette espèce sur le littoral picard s'est progressivement et considérablement renforcée (CARRUETTE 1990) et au site de reproduction du parc ornithologique s'est ajoutée en 1996 la colonie reproductrice de Boismont, en basse vallée de la Somme (COMMECY 1996). Mais la croissance de la population nicheuse du parc ne s'est pas faite sans quelques à-coups : tout d'abord, après trois années successives de reproduction d'un couple, l'année 1981 est celle d'un premier échec. Il faudra attendre 1985 pour que deux couples de l'espèce nichent à nouveau. L'année 1986 est une nouvelle «année blanche» puis, à compter de 1987, la reproduction devient annuelle jusqu'à ce jour. En 2011, l'effectif reproducteur était d'environ 80 couples au parc (où le maximum connu fut de 146 couples en 2008) et de 16 couples à Boismont (où le maximum relevé fut de 24 couples en 2009).

Sur le littoral picard et son arrière-pays, l'abondance de l'Aigrette garzette est maximale en fin d'été lorsque les contingents de nicheurs et de non nicheurs sont renforcés par la production de jeunes de l'année. C'est sur leurs dortoirs nocturnes – l'activité de l'espèce se limitant à la journée – que les aigrettes peuvent être le plus facilement comptées. Ainsi les effectifs mensuels maximaux suivants ont-ils été enregistrés au parc ornithologique (au dortoir ou à la colonie) : 306 le 15 janvier 2005, 250 le 20 février 2000, 234 le 28 mars 2000, 224 le 9 avril 2005, 204 le 5 mai 2005, 214 le 2 juin 2005, 233 le 22 juillet 2004, 597 le 8 août 2000, 775 le 8 septembre 2000, 358 le 7 octobre 2007, 645 le 12 novembre 2000, 514 le 23 décembre 2000. Il existe d'autres dortoirs, parfois importants, mais qui ne sont pas régulièrement dénombrés. Un suivi satisfaisant de la phénologie de la présence de l'Aigrette garzette et des évolutions interannuelles de son abondance nécessiterait pourtant de préciser leur fréquentation au moyen de séances d'observations concertées. Ces comptages simultanés sont d'autant plus nécessaires qu'a pu être constatée ces dernières années une large désertion du dortoir du parc en cours d'automne au profit d'autres sites, tels celui de Saint-Valery-sur-Somme, établi récemment en plein cœur de la cité (291 individus le 18 octobre 2009). Les autres principaux dortoirs complémentaires à celui du parc ornithologique sont ceux de Boismont (224 individus le 8 novembre 2008), de Cayeux-sur-Mer (à l'est du Hâble d'Ault) ou encore de Groffliers, situé dans le Pas-de-Calais, mais qui accueille pour partie des oiseaux se nourrissant en Picardie dans la journée (et notamment dans la baie d'Authie et ses rechlôtures).

À l'automne, les effectifs diminuent progressivement, une partie des oiseaux partant vers le sud pour des destinations pas toujours bien connues, mais ce n'est qu'à l'occasion de vagues de froid que l'espèce se raréfie fortement, comme en témoigne par exemple le maintien d'un important effectif en novembre 2000 (645 oiseaux le 12 novembre, comme signalé précédemment) alors que la météo était restée clémente jusqu'à cette date.

À la mi-janvier, l'effectif moyen compté au cours de la période 1991-2011 est d'environ 125 individus, mais cette moyenne ne rend pas compte des importantes fluctuations interannuelles essentiellement liées à la rigueur de l'hiver : ainsi, 417 oiseaux sont comptés en janvier 2001 mais seulement 51 l'année suivante (cf. figure 1). Après les rigueurs déjà intervenues au moment du comptage de la mi-janvier, l'effectif de 1997 est nul, ceux de 2010 et 2011 sont respectivement de 34 et 54 oiseaux, si l'on ne comp-

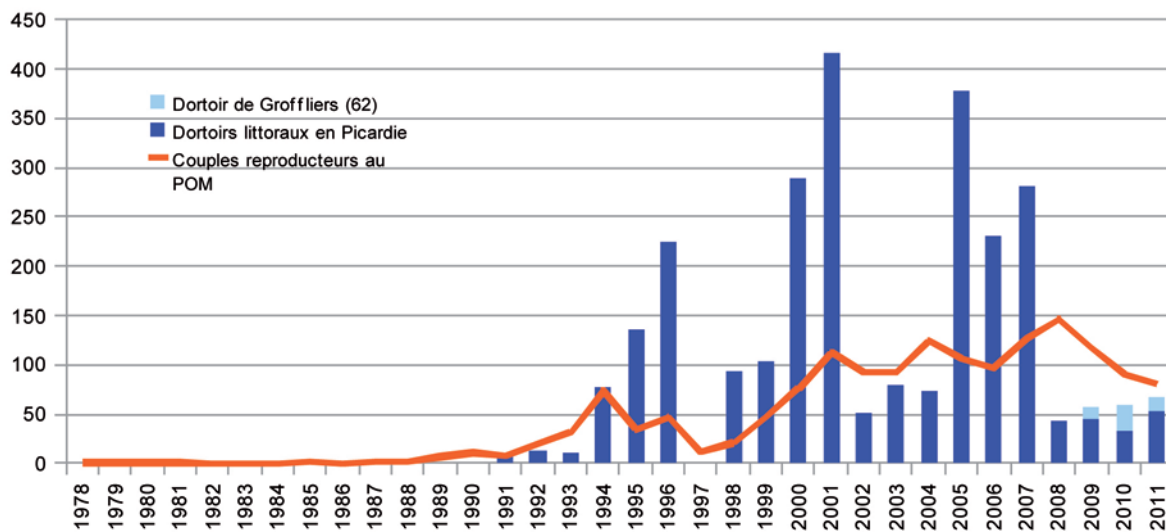


Figure 1 : effectifs d'Aigrettes garzettes dénombrées à la mi-janvier sur le littoral picard (années 1991 à 2011) et nombre de couples nichant au parc ornithologique du Marquenterre (années 1978 à 2011)

tabilise pas les quelques oiseaux dormant à Groffliers (62). Les oiseaux qui ont choisi de passer l'hiver sur place peuvent payer un lourd tribut aux coups de froid : en janvier 2009, pas moins d'une dizaine de cadavres sont trouvés aux pieds des arbres d'un des dortoirs d'aigrettes de la plaine maritime picarde; ils sont très maigres et leurs masses sont inférieures à celle considérée comme minimale dans la littérature. Ceci avait aussi été noté lors du coup de froid de janvier 2002. Il est probable que ces observations ne donnent qu'un aperçu des pertes subies dans ces conditions difficiles par la population littorale picarde. Cependant, cette mortalité hivernale n'affecte qu'assez peu, semble-t-il, l'effectif reproducteur, la croissance de la population reproductrice régionale n'ayant par exemple subi au printemps et à l'été 2002 qu'une très légère baisse, dans un contexte toutefois de croissance au cours des années antérieures.

Sur le littoral, l'Aigrette garzette s'alimente très largement sur l'estran, dans les chenaux des mollières (prés salés ou schorre), les mares de chasse ou de l'estran sablo-vaseux dépourvu de végétation. En été, des groupes pouvant parfois avoisiner une centaine d'oiseaux se constituent et pratiquent des pêches collectives dans le chenal de la Somme, en plein cœur de la baie. L'espèce ne délaisse pas pour autant les marais dulçaquicoles. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les poissons qui constituent d'ordinaire l'essentiel de son régime alimentaire. À la suite de fortes pluies conduisant à l'inondation de prairies, elle a été observée plusieurs fois profitant de l'accessibilité des lombrics, dont elle peut faire transitoirement sa pitance exclusive l'espace de quelques heures ou de quelques jours. Elle a aussi été vue consommant des batraciens ou des insectes (sauterelles, libellules et papillons). Les boisements dans lesquels les couples reproducteurs installent leurs colonies peuvent être aussi bien des bois de résineux (colonie du Marquenterre) que de feuillus (à Boismont). Il en est de même pour les dortoirs : dans les bas-champs de Cayeux-sur-Mer, par exemple, le dortoir utilisé depuis quelques années est constitué d'une plantation dense de thuyas non taillés atteignant 5 à 10 mètres de hauteur.

L'espèce est nettement moins abondante à l'intérieur des terres. Néanmoins, alors qu'elle y était encore exceptionnelle il y a quelques décennies, elle y est devenue plus régulière. Ainsi, dans l'intérieur du département de la Somme, dans l'Aisne et l'Oise, les observations se multiplient en toutes saisons, mais aucun cas de reproduction n'est encore avéré. La figure 2 et le tableau 1 per-

mettent permet d'apprécier de manière quantitative la présence de l'Aigrette garzette dans chacun des départements picards. Y sont représentés, d'une part, l'ensemble des données collectées mois par mois sur la période 1992-2010 (en considérant comme une seule et unique donnée toutes les observations successives manifestement attribuables aux mêmes individus), et, d'autre part, les effectifs mensuels maximaux relevés entre ces différentes observations.

	Aisne	Oise	Somme intérieure
Janvier	2	3	6
Février	1	2	5
Mars	1	2	0
Avril	1	2	4
Mai	4	2	6
juin	2	1	1
Juillet	4	3	4
Août	7	7	11
Septembre	4	3	11
Octobre	6	5	3
Novembre	3	3	1
Décembre	1	2	4

Tableau 1 : effectifs maximaux d'Aigrettes garzettes notés en Picardie intérieure (années 1992 à 2010)

Ces données montrent des similitudes dans la phénologie observée dans les trois départements, en particulier le fait que les maxima départementaux ont tous été atteints en fin de l'été et, pour être plus précis, tous au cours des mois d'août et de septembre de la même année 2008 : 7 oiseaux le 17 août 2008 à La Fère (02), 7 oiseaux également le 21 août 2008 à Houdancourt (60) et 11 individus les 29 août et 9 septembre 2008 à Péronne (80), au sein d'un dortoir ayant perduré entre le 25 juillet et le 14 octobre. Il est raisonnable de penser que cette concordance temporelle pourrait découler du nombre important de couples qui se sont reproduits cette même année sur le littoral, les groupes observés étant vraisemblablement constitués d'oiseaux en dispersion après la saison de reproduction. D'ailleurs, le nombre d'observa-



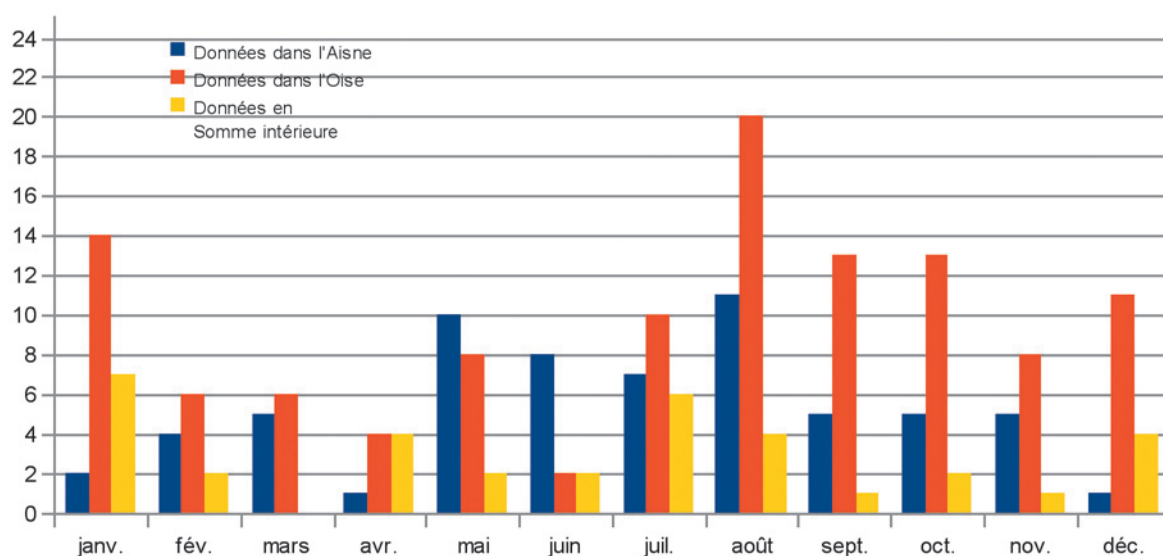


Figure 2 : phénologie de présence de l'Aigrette garzette en Picardie intérieure (nombre de données cumulées sur la période 1992-2010)

tions à l'intérieur des terres en période postnuptiale semble avoir considérablement diminué depuis lors, en parallèle de la chute de l'effectif reproducteur dans la région. Mais on peut aussi noter quelques différences dans la distribution de ces données : la présence hivernale a été nettement plus remarquée dans l'Oise que dans l'Aisne, où les données de mai et de juin sont en revanche un peu plus nombreuses. Ce phénomène récent, constaté depuis 2001 (BOUCHINET 2002), s'inscrit dans la tendance observée depuis les années 1990 de forte augmentation du nombre d'oiseaux hivernant en Europe, elle-même liée à l'extension de l'aire de reproduction de l'espèce vers le nord (OLIOSO 2009). Remarquons enfin que la quasi-totalité des données proviennent de vallées, ce qui se comprend aisément eu égard à la dépendance de l'Aigrette garzette au milieu aquatique.

De toutes ces informations, il ressort que, malgré sa vulnérabilité aux froids hivernaux pouvant provoquer de sévères pertes dans ses rangs, l'Aigrette garzette a su faire preuve d'un véritable dynamisme en investissant la Picardie comme « tête de pont » de sa colonisation du nord de la France. À notre connaissance, elle ne se reproduit toujours que sur le littoral, son territoire de prédilection, mais il n'est pas exclu qu'elle puisse nicher à l'intérieur des terres comme elle le fait déjà fréquemment au sud de la Loire et depuis peu dans le Nord - Pas-de-Calais : il ne serait pas étonnant que pareille découverte soit faite prochainement en Picardie.

Thierry RIGAUX & Cédric ROUSSEAU

- BOUCHINET F. (2002). Première observation hivernale d'une Aigrette garzette dans l'Oise. *L'Avocette* 26 (2-3) : 37.
- CARRUETTE P. (1990). Statut de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 14 (3-4) : 137-143.
- CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003). La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba* hivernant en plaine maritime picarde in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 131-135.
- COMMECY X. (1996). Un second site de nidification de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* en Picardie. *L'Avocette* 20 (1-2) : 18-19.
- OLIOSO G. (2009) in GÉROUDET P. & OLIOSO G. *Grands Échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Paris : 71

## Grande Aigrette

*Casmerodius albus*



Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés



©Benoît HENRON

La Grande Aigrette niche majoritairement au centre et au sud-est de l'Europe et, jusqu'à une époque encore récente, n'hivernait que plus au sud de ces régions, sur le pourtour de la Méditerranée. Il y a une trentaine d'années, ses apparitions en France restaient rares ; depuis, on l'observe régulièrement et avec des effectifs de plus en plus importants. C'est ainsi qu'en 1994, ce grand échassier blanc a niché pour la première fois dans notre pays, au lac de Grand-Lieu, en Loire Atlantique.

En Picardie, l'hivernage de la Grande Aigrette ne devient habituel que vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'espèce est d'ailleurs absente des collections réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle et, entre les années 1978 et 1987, ne faisait encore que de furtives apparitions dans la région. Entre 1970 et 1996, les périodes de migrations sont localisées de la mi-février à début avril puis de mi-octobre à début décembre, avec quelques observations estivales. (COMMECY & al. 1996). D'abord suivie près du littoral, l'espèce est notée en progression importante à l'intérieur des terres au début des années 2000 (BAVEREL 2004). Des groupes de taille remarquable sont notés en hiver : par exemple

12 en décembre 2002 sur le plan d'eau de l'Ailette (02), 20 en décembre 2003 sur les étangs forestiers près d'Hirson (02), 40 en février 2008 à Cléry-sur-Somme (80), 23 le 5 décembre 2009 à Bucy-le-Long (02), 31 le 17 janvier 2012 à Condren (02)... L'espèce est aussi observée, mais en plus petit nombre, dans le département de l'Oise. Près du littoral, 20 Grandes Aigrettes sont observées en janvier 2000, 33 en octobre 2003, 29 en décembre 2007. Dans ce secteur, les comptages International Wetlands, réalisés chaque année dans des conditions comparables au milieu du mois de janvier, rendent compte de cette augmentation : alors que jusqu'en 2000, jamais plus d'un oiseau n'était comptabilisé à cette occasion, 3 le sont en 2001, 5 en 2002, 14 en 2003, 25 en 2006, 38 en 2008, 46 en 2011, 54 en 2012...

Un estivage continu débute en 1997 en baie de Somme et dans l'Oise, avec un ou deux individus au maximum. En 2000, 9 oiseaux sont observés le 6 août au parc du Marquenterre. Jusqu'en 2007, un ou deux oiseaux passent l'été sur le site et c'est cette année-là qu'est découvert le premier cas régional de reproduction de l'espèce, constaté sur le site de Boismont (à 15 kilomètres environ au sud-est du parc ornithologique), avec 3 nids accueillant des jeunes (COMMECY 2006) mais le nombre de couples était peut-être plus important. En 2008, 5 nids y sont comptabilisés et des naissances sont ensuite constatées au moins de juin, avec un minimum de 4 poussins sur 2 ou 3 nids. L'espèce niche au sein de la colonie d'ardéidés avec les Spatules blanches, les Hérons cendrés et les Aigrettes garzettes. À ce site, sur lequel la reproduction est constatée depuis chaque année, est venu s'ajouter en 2012, au sud de la baie de Somme, un second site où, apparemment, parmi 4 couples installés, un seul serait parvenu à mener sa nichée jusqu'à l'envol après les fortes précipitations du printemps. Pour le reste, loin du littoral, bien que des indices soient obtenus chaque année, la première preuve de reproduction certaine est encore à apporter.



**Figure 1 :** principaux secteurs occupés par la Grande Aigrette en période internuptiale et localisation (en orange) des sites de nidification

Cette espèce, désormais en expansion partout en Europe, est devenue dans notre région un oiseau facilement observable, surtout en hiver, près des zones humides. À la manière du Héron cendré, elle peut aussi chasser les campagnols et autres petits mammifères dans les prairies et les jachères agricoles, à distance de l'eau. Elle résiste beaucoup mieux aux vagues de froid que sa cousine, l'Aigrette garzette, qui paie un lourd tribut aux fortes rigueurs hivernales. La taille plus importante de la Grande Aigrette et la diversité de son régime alimentaire ne sont probablement pas étrangères à cette endurance.

Didier BAVEREL

- BAVEREL D. (2004). Statut de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Picardie. *L'Avocette* 28 (1- 2) : 5-11.

- CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003). La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba* hivernant en plaine maritime picarde in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 131-135.
- COMMECY X., BAWEDIN V. & CARRUETTE P. (1996). Statut de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Picardie. *L'Avocette* 20 (1-2) : 30-31.
- COMMECY X. (2006). 9<sup>e</sup> recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 30 (2) : 38-41.
- VIOLET F. (2003). Effectif record de Grandes Aigrettes *Ardea alba* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 15 : 81-82.

## Héron cendré

*Ardea cinerea*



Espèce protégée

Ciconiiformes/Ardéidés



©Nathanaël HERRMANN

Assez cosmopolite, ce héron niche dans une vaste zone à travers le monde : Afrique, Inde et toute l'Eurasie à l'exception des régions les plus septentrionales. Hormis les oiseaux les plus nordiques, l'espèce est sédentaire.

Si le Héron cendré est aujourd'hui régulièrement observé chaque mois de l'année et en de nombreux points de la région, il n'en a pas toujours été ainsi. Au début des années 1970, les différentes avifaunes locales le donnent comme étant irrégulier, surtout présent pendant les périodes migratoires et toujours en petit nombre. Il pouvait alors être absent plusieurs semaines de sites favorables comme le sont les vallées de la Somme et de ses affluents en début d'été. À cette époque, une seule colonie de reproduction est connue, apparemment depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, dans une commune proche du littoral, à Boismont. Suite à la protection de l'espèce en 1974, les effectifs observés augmentent progressivement et celle-ci devient régulière dans les sites suivis de février à avril, puis de fin juillet à octobre-novembre, parfois avec des effectifs importants : 180 le 29 juillet 1989 à Nampont-Saint-Martin (80), 95 en migration active le 10 septembre 1989 à Quend-Plage (80). Les observations hivernales deviennent alors également plus fréquentes, mais avec effectifs plus réduits (une ou deux dizaines d'oiseaux pour les secteurs de vallées suivis, guère plus sur le littoral) et les rassemblements de plus de 10 individus sont rares. Espèce difficile à recenser avec les méthodes habituellement utilisées pour le comptage de mi-janvier, on peut relever le nombre de 430 oiseaux repérés dans la région en

janvier 2004, ce qui est probablement loin de représenter l'ensemble des individus présents à cette période dans les trois départements.

Ces changements, en relation avec une augmentation globale des effectifs en Europe, s'expliquent par l'installation progressive de plusieurs colonies de reproduction loin du littoral et par l'augmentation de taille de la colonie originelle de Boismont. Cette dernière compte une vingtaine de nids jusqu'au milieu des années 1970, elle grossit progressivement pour atteindre les 100 nids en 1982, puis 200 nids en 1994, nombre autour duquel les effectifs fluctuent depuis lors, après être passés par un maximum de 240 nids en 1999. Ces effectifs semblent toutefois connaître une diminution depuis 2005. Au début des années 1960, une colonie d'une dizaine de couples est connue en vallée de la Bouvaque à Drucat (80); mais celle-ci ne perdurera pas. En 1979, deux nids sont construits à Cléry-sur-Somme dans l'est du département de la Somme; cette colonie comptera une trentaine de nids avant que les nicheurs ne soient détruits sur les nids à coups de fusil en 1984. Les rescapés s'installent non loin de là à Péronne – Sainte-Radegonde, colonie toujours présente qui a compté près de 150 nids avant de régresser devant la concurrence des Grands Cormorans (COMMECY 1994). L'année suivante, en 1980, un couple s'installe au parc ornithologique du Marquenterre, colonie toujours existante actuellement et qui compte environ 70 couples au début des années 2010. Les colonies se multiplient ensuite dans le département (NEVEU & ROYER 1994).

En 1986, une première « colonie » (un couple) pour le département est repérée dans l'Oise à Villers-Saint-Sépulcre en vallée du Thérain (LECOMTE 1988). Elle ne se pérennisera pas même si l'année suivante un autre couple sera repéré. C'est en 2001 qu'une nouvelle colonie s'installe à Saint-Martin-Longueau (60) avec 20 nids. Cette colonie sera suivie jusqu'en 2006 avec un maxi de 25 nids occupés. En 2006, une colonie est découverte à Saint-Pierre-es-Champs (60). Elle est suivie depuis : 10 nids en 2006, 6 nids en 2007, 7 nids en 2008, 12 nids en 2009, 7 nids en 2010. Une nouvelle colonie d'une dizaine de nids est suivie à Baugy (60) depuis 2007.

Pour le département de l'Aisne, en 1986, une colonie est trouvée à Montcornet. Elle s'avère fugace alors que celle qui s'installe l'année suivante au marais d'Isle à Saint-Quentin est toujours en activité, avec en moyenne une trentaine de nids chaque année. Une colonie de 24 nids est découverte à Fontenoy, en vallée de l'Aisne en 2000; elle rassemble 38 nids en 2002, 50 nids (dont une trentaine occupée) en 2004. Les autres principales vallées du département sont également investies par l'espèce : à Fonsommes, à proximité des sources de la Somme, une petite colonie semble s'installer (1 couple en 2009 et en 2010, 3 couples en 2011 et en 2012). À Dury, situé une quinzaine de kilomètres en aval de la colonie du Marais d'Isle, 15 nids sont dénombrés en mars 2009, 28 en avril 2010. En moyenne vallée de

l'Oise, à Travecy, 11 nids occupés sont notés en mars 2010. Bien plus en amont, à Vadencourt, en Thiérache, une colonie est connue des observateurs locaux depuis plusieurs années. Suivie irrégulièrement, elle comptait une trentaine de nids en 2011 (dont au moins 18 nids occupés avec certitude) et de 45 à 50 nids en 2012 (dont il était difficile, par manque de visibilité, de vérifier l'occupation). À seulement quelques kilomètres de là, sur la même commune, 5 nids occupés sont découverts en 2011 au sein d'une petite corbeautière, dont au moins 3 étaient encore occupés en 2012. Une autre colonie se forme en 2008 à Neuville, toujours en vallée de l'Oise; elle comptait une quinzaine de nids en 2010 et en 2011.

Le tableau 1 (d'après COMMECY 2006) reprend les résultats obtenus lors d'enquêtes régionales, déclinaisons locales d'enquêtes nationales sur la reproduction de cette espèce dont les bilans sont régulièrement publiés dans la revue naturaliste régionale *L'Avocette*.

Il faut remarquer que dans ce tableau, entre chaque année de comptage concerté, plusieurs colonies disparaissent et d'autres se créent, ceci n'apparaissant pas dans ce bilan. Généralement les colonies de grandes tailles sont pérennes. Ces augmentations du nombre de colonies et du nombre de nicheurs sont nettes en une trentaine d'années mais elles sont moins importantes en Picardie qu'elle le sont en moyenne en France.

Les supports des nids sont variables. Le plus souvent il s'agit de grands arbres (frênes, aulnes, saules, peupliers ou chênes) de bordures des vallées ou de bois de plateaux peu éloignés. On peut signaler deux exceptions : la colonie (mixte) du parc ornithologique du Marquenterre, où les nids sont installés non pas dans des feuillus mais dans des conifères (des pins laricio) et l'éphémère petite colonie de Neuville-sur-Ailette (02), près du plan d'eau de l'Ailette, où les couples s'installèrent dans des saules bas (moins de 2 mètres de haut) au cœur d'une petite roselière.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1994). Mise en évidence d'une compétition interspécifique entre le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Héron cendré *Ardea cinerea*. *L'Avocette* 18 (3-4) : 63-67.
- COMMECY X. (2006). 9<sup>e</sup> recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 30 (2) : 38-41.
- LECOMTE Y. (1988). Première nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans l'Oise (60). *L'Avocette* 12 (2) : 94-96.
- NEVEU G. & ROYER P. (198). La nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans le département de la Somme : historique et installation d'une colonie dans la vallée de la Noye. *L'Avocette* 18 (1-2) : 5-10.
- SUEUR F. (1979). Le Héron cendré *Ardea cinerea* dans la Somme. *L'Avocette* 3 (3-4) : 43-45.

	Aisne		Oise		Somme		Picardie	
	Nombre de colonies	Nombre de couples	Nombre de colonies	Nombre de couples	Nombre de colonies	Nombre de couples	Nombre de colonies	Nombre de couples
1981	0	0	0	0	4	101	4	101
1985	0	0	0	0	4	209	4	209
1989	1	?	1	1	5	281	7	282
1994	7	78	2	2	7	459	16	539
2000	3	81	0	0	8	481	11	562
2007	10	223	2	20	20	535	32	778

Tableau 1 : colonies de Héron cendrés recensés en Picardie (années 1981 à 2007)

## Héron pourpré

*Ardea purpurea*

Ciconiiformes/Ardéidés



©Benoît HENRION

Essentiellement nicheur de la moitié sud de l'Europe, de l'Atlantique jusqu'à l'est de la mer Noire, et plus loin vers l'est jusqu'aux frontières chinoises, le Héron pourpré est un migrateur rejoignant l'Afrique équatoriale en hiver, où vivent également des populations sédentaires (de même qu'en Asie du Sud).

Bien qu'environ 200 couples de couples se reproduisent régulièrement aux Pays-Bas, au nord de notre région, cette espèce n'a, semble-t-il, jamais été reproductrice régulière en Picardie, seuls quelques cas ponctuels de nidification ayant été rapportés : au Hâble d'Ault au début des années 1970, en vallée de la Somme au Hamel en 1976 (nid avec ponte) et en 1977. Cela semble bien être tout, avec le cantonnement d'un couple dans une roselière inondée du marais de Nampont-Saint-Martin (80) dans le Marquenterre, du début du mois de mai à la fin du mois de juin 2001, cas pour lequel aucune certitude de reproduction n'a pu être obtenue.

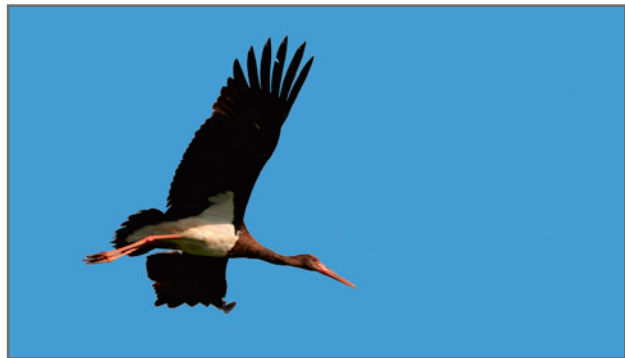
En revanche, les observations en périodes de migration sont régulières, mais ne concernent chaque année que quelques individus (moyenne de 2 à 3 observations par an au cours des dix dernières années). Au printemps, les oiseaux sont vus en avril et lors de la première moitié du mois de mai, exceptionnellement plus tôt : le 23 mars 1969 en plaine maritime et le 23 mars encore en 2003 à Vauciennes (60). Cette même année, deux observations en juillet et début août en bordure des marais de Sacy-le-Grand (60) laissent planer le doute quant à une éventuelle reproduction sur ce site. C'est surtout fin juillet et au cours du mois d'août que la migration post-nuptiale est observable – un oiseau a cependant été vu en migration vers le sud au dessus de la mer le 18 juin 2005 depuis la plage de Cayeux-sur-Mer (80) – et quelques observations sont connues ensuite, très irrégulièrement au cours du mois de novembre (une observation particulièrement tardive aurait été renseignée pour le 25 de ce mois en 2002 à Sacy-le-Grand (60), mais celle-ci doit être considérée avec circonspection). Il est difficile de préciser l'origine des quelques oiseaux observés chaque année de passage dans notre région, certains d'entre eux pouvant être des immatures en dispersion nés plus au sud ; mais on peut quand-même raisonnablement penser qu'ils proviennent en grande majorité des Pays-Bas, relativement proches, et peut-être plus marginalement d'Allemagne ou de Pologne. Toujours est-il que, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les périodes de passages relevées étaient sensiblement les mêmes, l'observation la plus tardive signalée étant du 12 octobre 1878.

Xavier COMMECY

## Cigogne noire

*Ciconia nigra*

Ciconiiformes/Ciconiidés



©Jean-Loup RIDOU

La Cigogne noire est une espèce migratrice nichant en Eurasie de la France à l'est de la Chine et hivernant en Afrique sub-saharienne, en Inde et en Asie du Sud-Est. Elle est nicheuse sédentaire en Afrique du Sud, en Espagne et au Portugal. Cette espèce a fortement progressé en Europe au cours des quarante dernières années, reconquérant petit à petit l'Europe de l'Ouest d'où elle avait disparue.

En France, la Cigogne noire ne serait nicheuse que depuis 1973 pour la période récente. Actuellement, elle reste une nicheuse rare occupant plus ou moins régulièrement 19 départements du Nord-Est, du Val-de-Loire et d'une partie du Centre-Ouest, avec un total estimé à 60 couples nicheurs en 2010 (ONF 2010). Elle est par ailleurs une espèce migratrice peu commune et une hivernante occasionnelle dans notre pays.

En Picardie, la Cigogne noire est une nicheuse rare et localisée, apparue récemment. Déjà suspectée avant 1995, sa nidification est prouvée dans les massifs forestiers du nord-est de l'Aisne avec la découverte d'un nid en 1999 (ONF 2009) puis de deux en 2002 (LARZILLIÈRE 2003). L'effectif nicheur régional peut être estimé entre 5 à 7 couples et semble à peu près constant sur ces 5 dernières années. Tous ces couples ont été repérés et suivis dans le nord-est du département de l'Aisne. Plusieurs tentatives de reproduction en Picardie ont échoué à cause de dérangements involontaires (travaux forestiers, agrainage pour les sangliers...). La préservation de cette espèce nécessite de respecter rigoureusement sa tranquillité en période de nidification.

Un suivi est réalisé par le réseau Cigogne noire national et, en particulier, les coordinateurs locaux de l'association SEProNaT et de l'ONF. En 2009, un couple suivi produit 3 jeunes à l'envol. En 2010, les deux couples suivis réussissent également leur nidification pour un total de 7 jeunes à l'envol. Au cours de la saison de reproduction, les adultes sont observés se nourrissant sur les zones humides intraforestière (ruisseaux, ornières...), mais également sur les zones humides du bocage dans un rayon de 5 à 10 kilomètres autour du nid. Les premières cigognes sont notées sur les sites de reproduction dès le mois de mars. C'est le cas notamment en 2010 avec deux observations de deux individus au cours de la troisième décennie du mois de mars. Loin de là dans la Somme, sur les communes de Saint-Aubin-Rivière, Le Mazis et Inval-Boiron (80) situées en vallée du Liger, un adulte est repéré dès le 9 avril 2011 et sera contacté sur place jusqu'au 26 mai au moins ; un cas de reproduction n'est pas exclu dans ce secteur favorable.

En dehors de cette période, quelques individus sont notés en migration pré-nuptiale dans les trois départements du 20 avril à fin mai. Il s'agit alors d'individus isolés, à l'exception de 2 individus ensemble le 25 avril 2006 à Sacy-le-Grand (60) et de 2 le 11 mai 1986 en forêt de Retz.

A noter une observation de 2 individus en vol à Sailly-Bray (80) vers la forêt de Crécy le 28 mai 2011 qui peut laisser penser à une tentative de nidification sur ce secteur. Une autre observation difficile à interpréter est celle d'un individu observé sur la côte picarde le 18 juin 1975.

La migration postnuptiale semble beaucoup plus marquée avec des observations s'étalant principalement de mi-juillet à mi-septembre. Au cours de ce passage, des groupes de 5 à 8 individus sont assez réguliers, avec un effectif maximal connu de 16 individus en vol le 19 septembre 2008 à Mont-Saint-Père (02). Les dates extrêmes pour la période récente sont : un individu observé à Fort-Mahon (80) le 23 septembre 2000, et un individu le 3 octobre 1999 à Saint-Pierre-es-Champs (60). Parmi les données plus anciennes il est fait mention d'une observation du 10 octobre 1909 dans la Somme. La fréquence des observations d'oiseaux en migration postnuptiale sur la côte picarde a fortement augmenté au cours des trente dernières années, celles-ci étant maintenant devenues régulières. Le pic migratoire s'y est légèrement décalé par rapport à ce qu'il était il y a dix ans : essentiellement concentré sur la mi-août entre 1986 et 1998, il est maintenant plutôt centré sur la fin juillet et le début du mois d'août (P. Carruette, comm. pers.). Quelques cas de mortalité sont connus en Picardie au cours de cette migration postnuptiale : un individu est tiré le 6 août 1998 au Hâble d'Ault (80) et un juvénile percuté une ligne électrique la même année. Une seule observation hivernale est connue pour notre région : un individu a été observé à la mi-janvier 2003 au bord d'un étang forestier à Hirson (02) (LARZILLIÈRE 2003).

Le baguage de jeunes au nid, notamment en France et en Belgique, nous apporte quelques informations. Ainsi, le 28 juillet 2002, un juvénile porteur d'une bague de couleur fut observé au parc ornithologique du Marquenterre. Celui-ci provenait d'un nid de 4 jeunes bagués en forêt de Saint-Hubert (Belgique). Par ailleurs, un juvénile soigné au centre UNFCS-SEProNaT d'Hirson, bagué et relâché en Thiérache le 4 août 2002, a été recontacté en migration postnuptiale le 3 août 2003, puis le 26 août 2007 sur les lacs aubois (LARZILLIÈRE 2008). Enfin, en septembre 2012, un oiseau qui avait été bagué au nid en 2009 en forêt domaniale de Saint-Michel, est retrouvé abattu en Mauritanie, à proximité du fleuve Sénégal.

Chez nos voisins, la nidification de la Cigogne noire est connue depuis au moins 1995 dans les Ardennes, avec en 2010 un minimum de 12 couples suivis. Elle a niché également localement dans le Nord et niche régulièrement en Wallonie en secteur frontalier.

Guénael HALLART & Laurent LARZILLIÈRE

- ÉTIENNE P. & CARRUETTE P. (2003). La Cigogne noire *Ciconia nigra* dans le Marquenterre in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMÉCY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 123-124.
- LARZILLIÈRE L. (2003). Cigogne noire *Ciconia nigra*. *Le Charme* 13, SEProNaT.
- LARZILLIÈRE L. (2008). Cigogne noire *Ciconia nigra*. *Le Charme* 18, SEProNaT : 25.
- LARZILLIÈRE L. (2008). La Cigogne noire *Ciconia nigra*. *Le Charme* 10, SEProNaT : 20-23.
- ONF (2009). Cigogne noire info N° 2, juin 2009.
- ONF (2010). Cigogne noire info N° 4, août 2010.
- TRIPLET P. (1981). Note sur la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) dans la Somme. *L'Avocette* 5 (3-4) : 69-71.

## Cigogne blanche

*Ciconia ciconia*

A     
Espèce protégée

Ciconiiformes/Ciconiidae



©Stéphane BOUILLAND

La Cigogne blanche est une espèce nicheuse assez commune en Europe, en Asie occidentale et en Afrique du Nord ; il existe aussi une petite population reproductrice isolée en Afrique du Sud. Elle est présente dans une grande partie ouest de la France ainsi que dans l'Est et le Centre, pour un total de plus de 1 500 couples en 2010 (CAUPENNE & WEY 2011). Autrefois uniquement estivante, partant en Afrique pour l'hiver, elle séjourne maintenant en de nombreuses localités toute l'année. Il s'agit d'un oiseau nicheur peu commun et hivernant occasionnel en Picardie.

On trouve trace dans la littérature naturaliste régionale de la reproduction de la Cigogne blanche en 1836 et, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dans les marais arrière littoraux de la plaine maritime picarde entre 1928 et 1932, puis en 1944. Plus récemment, l'espèce y a également niché de 1978 à 1980. Trois autres données de reproduction relativement anciennes nous viennent du département de l'Aisne en 1943 et 1978, et du département de l'Oise en 1989, avec un couple s'installant en moyenne vallée de l'Oise. Depuis une vingtaine d'années, en particulier dans la Somme et surtout en plaine maritime picarde, les reproductions sont beaucoup plus fréquentes.

Les retours des quartiers d'hivernage commencent généralement dès la mi-février, culminent ensuite vers la mi-mars et vont jusque début mai, pour les oiseaux bagués aux Pays-Bas notamment. Les effectifs en migration ont nettement augmenté à partir de 1998, mais des groupes de taille importante avaient déjà été signalés antérieurement : 11 migratrices sont observées le 17 mars 1931, et en 1980, un groupe de 32 oiseaux est remarqué en avril au dessus de Saint-Quentin-en-Tourmont, un autre de 28 oiseaux en mai à Noyelles-sur-Mer (80). Un groupe de 50 Cigognes blanches en vol est noté au dessus de Montataire (60) le 25 mars 1990.

La période de nidification en Picardie s'étale de mi-mars à fin juillet. La date de ponte la plus précoce est notée le 17 mars et l'envol le plus tardif noté le 23 juillet. À l'inverse du couple de l'Oise de 1989 ou de ce qui a été constaté dans bien d'autres régions, aucun couple de la Somme ne niche sur des poteaux électriques. En 2007 et 2008, un couple a niché au cœur du village de Saint-Quentin-en-Tourmont (80), sur un réverbère couvert de lierre.

La reproduction a été constatée récemment dans les trois départements picards.

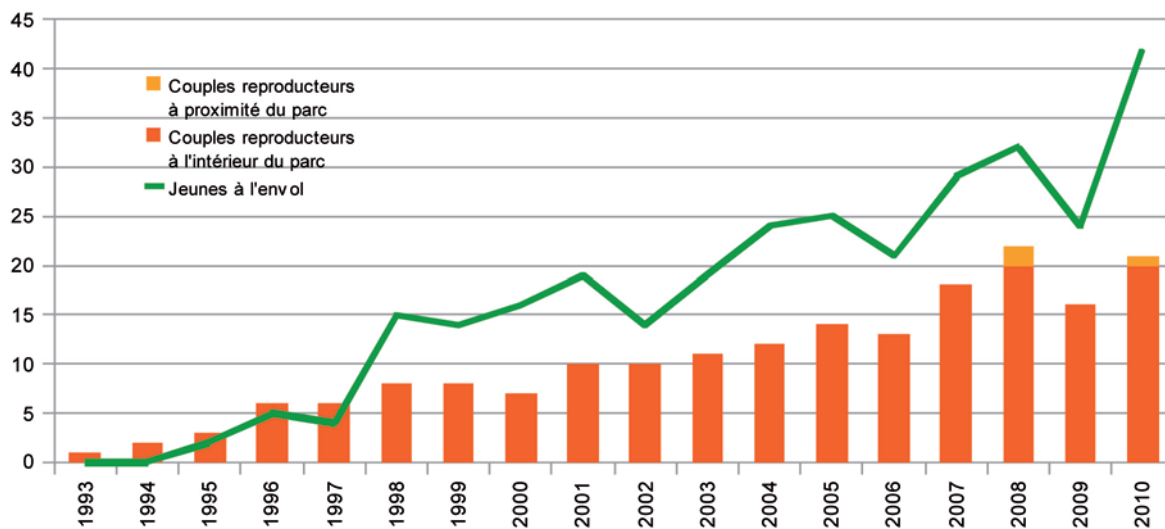


Figure 1 : reproduction de la Cigogne blanche au parc ornithologique du Marquenterre (années 1993 à 2010) avec, en 2008 et 2010, les installations à proximité immédiate du parc

• Dans la Somme : les responsables du parc ornithologique du Marquenterre ont entamé en 1975 un programme de réintroduction de l'espèce en Picardie, avec dans un premier temps des cigognes éjointées venues du Maroc, puis à partir de 1989, avec des oiseaux volants d'origine alsacienne, belge ou polonaise. Ces réintroductions aboutissent à une première nidification d'oiseaux issus de captivité en 1980. De nouvelles tentatives en 1984 et 1989 se soldèrent par des échecs. Ce n'est finalement qu'en 1995 que les premiers jeunes locaux prennent leur envol au parc. Aujourd'hui, la majorité des oiseaux nicheurs dans et autour de celui-ci ne sont pas bagués ou proviennent d'autres régions (Belgique, Pays-Bas, baie de Seine, Calvados...). Avec le temps, les individus âgés issus de réintroduction deviennent minoritaires (7 en 2010). Ces oiseaux peuvent avoir une grande longévité : par exemple, un oiseau électrocuté en février 2009 à Port-le-Grand (80) avait atteint l'âge de 21 ans et s'apprêtait à entamer une nouvelle reproduction. (COMMECY 2011)

Les oiseaux du parc ont progressivement colonisé les secteurs voisins, favorisés par la pose de plates-formes par des particuliers ou des institutions : en 1998 à Quend, puis dans la partie nord de la plaine maritime picarde, située dans le département voisin du Pas-de-Calais (ÉTIENNE & CARRUETTE 2002) et, plus récemment, en basse vallée de la Somme (Boismont, Noyelles-sur-Mer et Saigneville en 2004, Épagne en 2009, Fontaine-sur-Somme en 2010).

• Dans l'Oise : un couple mixte, d'origine néerlandaise et française, a tenté de se reproduire en vallée de l'Epte en 2003 ainsi que les années suivantes. Il y niche régulièrement depuis 2006.

	Nombre de couples	Nombre de naissances	Nombre de jeunes à l'envol
2006	1	3	3
2007	1	2	0
2008	1	4	4
2009	1	3	2
2010	1	3	?
2011	1	3	2
2012	1	3	?

Tableau 2 : reproduction de la Cigogne blanche dans le département de l'Oise (années 2006 à 2009)

• Dans l'Aisne : un couple a également niché de façon continue de 2006 à 2010 en Thiérache, en haute vallée de l'Oise, entre les communes de Malzy et de Marly-Gomont, mais a subi bien des turpitudes. Si ce couple est parvenu à mener 3 jeunes à l'envol en 2006 et en 2007, l'envol d'un jeune en 2008 reste incertaine. Le couple s'était réinstallé cette année-là dans un arbre voisin de celui qui portait le premier nid, tombé lors d'un orage au cours de l'hiver. L'année suivante, ce nouveau nid est à son tour détruit à la suite de violentes intempéries, alors qu'il contenait au moins deux jeunes âgés de quelques jours. Un troisième nid est construit en 2010 à 2 kilomètres de là, en bordure d'un étang privé. Si la couvaison semble bien avoir démarré fin mai, celle-ci n'a pas été menée à son terme, et le couple déserte le secteur dès la fin juin. Au mois de mars 2011, alors que le couple est apparemment de retour sur la zone, l'arbre porteur du nid est abattu en toute connaissance de cause, et depuis lors, la nidification n'a plus été notée. De façon presque concomitante, un autre couple s'est reproduit dans le département au marais d'Isle, à Saint-Quentin ; celui-ci a produit 2 jeunes en 2008 et 4 en 2009.

Au total, ce sont 33 couples qui ont niché en 2009 en Picardie, 30 en 2010 et 34 en 2012.

La période postnuptiale reste le moment où la Cigogne blanche peut être le plus facilement observée en migration un peu partout sur notre territoire. Les mouvements sont perceptibles dès la fin juillet et jusqu'à fin septembre, avec un pic de passage dans la dernière quinzaine d'août. On peut alors observer quelques dizaines d'oiseaux migrant ensemble, exceptionnellement plus d'une centaine (en 2004 et en 2007 par exemple en moyenne vallée de l'Oise, ou encore, l'effectif maximum de 132 oiseaux en un seul vol relevé le 22 août 2000 sur le site de migration de Brassoir dans l'Oise). Signalons aussi un total d'au moins 139 oiseaux qui, bloqués par les conditions climatiques, ont stationné dans l'Aisne en plusieurs groupes, entre Saint-Quentin, Laon et Soissons, du 14 au 18 août 2010.

Les observations se font ensuite plus rares d'octobre à novembre. On relate des cas d'hivernage sur la côte picarde dès 1877 et, plus récemment, en 1963 et 1974. À l'inverse des idées reçues, l'hivernage, dans la région n'est donc pas né de la réintroduction des oiseaux sur le parc du Marquenterre. Depuis 1979, celui-ci devient régulier avec de 1 à 3 individus. Le nombre d'hivernants augmente progressivement, en particulier avec la fréquentation en quête de nourriture de la décharge de Mons-Boubert, située à une quinzaine de kilomètres.

Le nombre maximum d'oiseaux hivernants sur le parc fut de 32 en 2001, de 28 en 2005 (en Normandie, pas moins de 45 oiseaux ont hiverné durant l'hiver 2004-2005). En 2009 et 2010, l'effectif n'est que de 16. Un autre cas d'hivernage provient de l'Oise, où un individu a séjourné à La Neuville-sur-Ressons (60) du 11 décembre 1993 au 22 février 1994, date à laquelle l'oiseau a été retrouvé tué. Plus récemment, des oiseaux sont aussi observés en hiver hors de la baie de Somme, près des décharges des grandes villes : une cigogne du 3 au 23 janvier 2009 entre Cagny et Boves (80), deux du 8 octobre au 28 novembre 2009 à Saint-Maximin (60), dont une sera trouvée morte le 8 février 2010 sur la commune limitrophe de Gouvieux, et le nombre de cas a continué d'augmenter au cours de l'hiver 2010-2011 (Saint-Fuscien (80), Bacouel-sur-Selle (80)...).

On assiste à une croissance des populations de Cigognes blanches dans l'ouest de l'Europe depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, tandis que les populations continentales augmentent plus modérément. Les populations nicheuses d'Espagne, du Portugal et des Pays-Bas ont doublé entre 1994 et 2004, alors qu'elles triplaient dans le même temps en France (passant de 315 à 941 couples) pour atteindre en 2008 les 1 400 couples. En Normandie, il y avait 10 couples en 1993, 45 couples en 2002, puis on constate une explosion démographique faisant monter les effectifs à 118 couples en 2008 et au moins 200 en 2012. La pose de plates-formes dans les biotopes qui lui sont favorables et une certaine tranquillité devraient permettre l'expansion de l'espèce dans notre région au cours prochaines années.

Henry DE LESTANVILLE & Philippe CARRUETTE

- BOUTINOT S. (2000). Passages remarquables de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* en août 2000 en Picardie. *Avifaune picarde* 9 : 50.
- CAUPENNE M. & WEY G. (2011). Cigogne blanche *Ciconia ciconia* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 152.
- COMMECY X. (2011). Cigognes blanches de Picardie, que nous apprend leur baguage ? *L'Avocette* 35 (1) : 24-29.
- ÉTIENNE P. & CARRUETTE P. (2002). La Cigogne blanche. DELACHAUX & NIESTLÉ, Paris, 180 p.
- ÉTIENNE P. & CARRUETTE P. (2003). Le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sur le littoral picard : approche historique et contemporaine in RIGAUD T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 119-121.
- DE LESTANVILLE (2005). La Cigogne blanche *Ciconia ciconia* nicheuse dans l'Oise en 2006. *L'Avocette* 29 (3) : 55-57.
- SUEUR F. (1978). Nidification d'un couple de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* dans l'Aisne. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 75.

## Ibis falcinelle

*Plegadis falcinellus*

Ciconiiformes/Threskiornithidés



©Yves DUBOIS

Nicheur de quelques contrées de l'Europe du Sud-Est (surtout en Ukraine, Roumanie...), mais aussi d'Espagne et de France – en Camargue depuis les années 2000 en particulier, avec 473 couples recensés en 2010 (KAYSER 2011) –, l'Ibis falcinelle vit aussi en Amérique, en Asie et en Australie; ses populations européennes hivernent en Afrique subsaharienne.

Bien que l'espèce soit actuellement en augmentation en France et dans l'Europe du Sud, après avoir énormément régressé suite aux dégradations subies par les milieux humides, elle reste rare en Picardie, où seuls 15 signalements ont été effectués depuis 1975 (certains oiseaux pouvant rester plusieurs jours), parmi lesquels une seule donnée ne provient pas du littoral (4 oiseaux le 4 juin 2003 à Marcy-sous-Marle (02), sur des bassins de décantation d'une sucrerie). Sur le littoral de la Somme, les données se répartissent ainsi : mai (un le 24 en 1986), puis juillet (4 données, la plus précoce les 4 et 7 en 2007, puis le 28 en 1990 et un autre probable en 1999), août (4 cas, les 4 et 12 en 2001; les 21 et 24 en 2006), septembre (le 18 en 1988) et enfin octobre (le 28 en 1988; et aussi les 12, 18 et 25 en 2009, mais en trois endroits différents assez éloignés; pourrait-il s'agir du même oiseau?).

Autrefois, l'espèce était aussi donnée comme irrégulière en mai (dans des publications de 1866 et de 1911 par exemple) ou accidentelle (ouvrage de 1842) et des captures sont décrites quelques fois pour le XIX<sup>e</sup> siècle (une femelle adulte en novembre 1836 à Abbeville, un oiseau le 22 septembre 1881 sur le littoral, un mâle adulte en octobre 1885 à Sailly-Bray – commune de Noyelles-sur-Mer, par exemple) et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (dont des données pour le mois de novembre). On peut remarquer aussi ces informations circonstanciées de 7 oiseaux tués en septembre 1909 parmi une bande de 30 à Quend-Plage ou de 15 oiseaux vu ensemble en septembre 1936 en baie de Somme.

À la lumière de ces données anciennes et des données plus récentes, c'est apparemment en fin d'été et en début d'automne que la rencontre avec cet ibis est la plus probable.

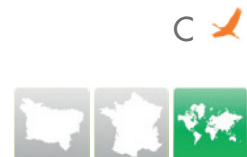
Xavier COMMECY

- KAYSER Y. (2011). Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 153.

## Ibis sacré

*Threskiornis aethiopicus*

Ciconiiformes/Threskiornithidés



©Sylvain HOUPERT

Originnaire d'Afrique subtropicale, d'Irak et autrefois d'Égypte, cet échassier blanc à la tête et au cou noirs dénudés ne fait partie que

depuis peu de l'avifaune nicheuse de notre pays. Introduits dans le parc animalier de Branféré (Morbihan) en 1976, une vingtaine d'oiseaux laissés en totale liberté se sont rapidement multipliés à l'intérieur du parc jusqu'à former une population forte de 280 individus en 1991, année où fut constatée une première tentative de reproduction à l'état sauvage au lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique (YÉSOU 2005). Depuis lors, l'Ibis sacré s'y reproduit annuellement, ainsi qu'en plusieurs sites du Morbihan, de l'estuaire de la Loire, et jusqu'en Charente-Maritime. Faisant preuve d'une grande capacité à exploiter différentes ressources alimentaires, ses effectifs dans l'ouest de la France augmentent fortement pour atteindre 5 000 à 6 000 individus à la fin des années 2000. De manière analogue, un autre noyau de population d'environ 300 individus s'est établi sur le littoral méditerranéen à partir de quelques oiseaux introduits en 1982 au parc zoologique de Sigean, dans l'Aude (KAYSER & al. 2005). Outre les dérangements aux activités humaines qu'elle occasionne, l'expansion de cette espèce acclimatée pose problème du fait de nombreux cas de prédation relevés sur les œufs et les poussins d'autres oiseaux (sternes et guifettes notamment), et ceux de petits ardéidés (Aigrettes garzettes, Hérons garde-boeufs, Bihoreaux gris, Crabiers chevelus) au sein des colonies mixtes dans lesquelles elle niche. Afin de tenter de limiter cette progression, des interventions (tirs d'individus et destructions d'œufs) sont mises en place depuis 2007; celles-ci semblent déjà porter leurs fruits sur la côte méditerranéenne où les couples à l'état sauvage ont quasiment disparu.

Au sortir de la période de reproduction, les Ibis sacrés de l'ouest de la France se dispersent sur toute la façade atlantique et régulièrement jusqu'aux côtes du nord de la Bretagne, parfois même un peu plus au nord et à l'est à l'intérieur des terres. Ainsi des individus isolés sont-ils observés sur le littoral picard en juillet 1989 au parc du Marquenterre, en juillet-août et octobre-novembre 1990 en réserve naturelle de la baie de Somme, et à Cayeux-sur-Mer le 3 août 2002. Deux autres observations sont faites au printemps : l'une le 4 mai 1989 au Hâble d'Ault, et l'autre le 24 avril 1996 dans la réserve naturelle de la baie de Somme. Enfin, une seule donnée provient de Picardie intérieure et concerne un oiseau observé le 30 août 1993 à Pontpoint (60).

Cédric ROUSSEAU

- KAYSER Y., CLÉMENT D. & GAUTHIER-CLERC M. (2005). L'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* sur le littoral méditerranéen français : impact sur l'avifaune. *Ornithos* 12 (2) : 84-86.
- YÉSOU P. (2005). L'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans l'ouest de la France : historique et statut actuel. *Ornithos* (12) 2 : 81-83.

## Spatule blanche

*Platalea leucorodia*

Ciconiiformes/Threskiornithidés



Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Si l'on peut rencontrer cette espèce dans pratiquement toute l'Europe, ses sites de reproduction y sont très ponctuellement localisés du sud de l'Espagne au nord des Pays-Bas et de l'ouest de la France aux bords de la mer Noire. Au delà vers l'est, son aire de répartition s'étend de façon marginale jusqu'en Corée, mais pour un nombre réduit d'oiseaux reproducteurs (une centaine de couples en Russie et autant en Chine). Après avoir connu une chute importante de ses effectifs dans les années 1960 et 1970, l'espèce est actuellement en augmentation numérique, l'ensemble des quelques dizaines de sites disséminés en Europe accueillant vraisemblablement un peu moins de 20 000 couples en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. En hiver, l'essentiel de ces oiseaux européens rejoignent l'Afrique, mais quelques centaines d'oiseaux passent la mauvaise saison sur le continent, surtout autour de la Méditerranée.

En dehors de la plaine maritime picarde, la Spatule blanche reste occasionnelle dans notre région. Entre les années 1982 et 2011, sont connues :

- pour l'Aisne, 10 données, dont 1 à la fin du mois de février, 1 en mai, 6 en juin – dans lesquelles figurent un oiseau stationnant du 12 au 22 en 2011 à Bucy-le-Long et 3 oiseaux vus ensemble à Fesmy-le-Sart le 13 juin 2008 – et 2 en septembre, auxquelles on peut ajouter 2 données plus anciennes, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, obtenues au mois de mars, et 1 donnée plus récente concernant 2 oiseaux présents au moins du 14 au 19 juillet 2012 à Boué (02);
- pour l'Oise, 14 données, obtenues en avril (2 le 16 en 1995 à Chevrières), en mai, en septembre (dont 1 juvénile séjournant du 22 septembre au 4 octobre 2006 au Plessis-Brion), en novembre (dont 19 oiseaux en migration active le 6 novembre 2011 à Pont-Sainte-Maxence) et en décembre (1 le 24 en 2006 et 1 les 14 et 20 en 2011);
- pour le département la Somme, 7 données, dont une obtenue le 30 janvier 2001, puis lors des mois de mars, juillet, août et novembre.

La Spatule blanche n'est donc observable, en dehors du secteur littoral, qu'au moment des deux passages migratoires et exceptionnellement en hiver mais, sauf exception, elle n'y stationne pas.

Sur le littoral, la situation est bien différente, même si l'espèce y était autrefois assez rare : il n'y a ainsi que deux exemplaires tirés en avril et en septembre au Crottoy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la collection Marmottan. Au début de ce siècle, BUFFON, selon les informations de BAILLON, la signale comme visible aux deux passages sur les côtes picardes, distinguant même deux espèces, celle « à huppe » et celle « sans huppe » ! Depuis 1975, des individus estivent régulièrement dans le Marquenterre, alors qu'elle n'y était encore connue que comme une migratrice, et au milieu des années 1980, des comportements reproducteurs sont observés sans que la nidification soit effective. Il faut attendre le printemps 1994 pour qu'un premier couple niche au parc du Marquenterre, la réussite n'étant pas certaine pour cette année-là. Ce couple est rejoint dès l'année suivante par d'autres et la colonie grossit progressivement. Il y a ainsi 6 couples présents en 2000, une vingtaine en 2005, 45 en 2009, 55 en 2010 et 60 en 2011. De surcroît, la productivité en jeunes est forte : presque 3 par couple à l'envol en 2011, par exemple. Durant la même période, un second site de nidification est découvert dans un bois privé à une dizaine de kilomètres de ce premier site, à Boismont, en basse vallée de la Somme. Après que des stationnements prolongés et des tentatives de reproduction ont été repérés les années précédentes, au moins trois couples s'y reproduisent avec succès en 2007 et la reproduction se perpétue depuis avec quelques couples présents chaque année.



Lors de leurs migrations, des Spatules en vol ou en stationnement sont très régulièrement observées. Le baguage coloré a montré qu'il s'agit principalement d'oiseaux rejoignant ou revenant des colonies hollandaises qui sont alors concernés, mais des oiseaux marqués en France (de Brière ou du lac de Grand Lieu, en Loire-Atlantique...), au Danemark, en Belgique, en Allemagne et en Espagne sont aussi parfois repérés. Leurs nombres sont parfois importants, régulièrement quelques dizaines, une centaine d'oiseaux et même parfois plus de 200 sont vus, surtout à la fin du mois de juillet, en août et en septembre quand les juvéniles sont nombreux. Le record absolu est atteint le 4 août 2012 avec 474 oiseaux au parc du Marquenterre, dont principalement des jeunes. Au printemps, c'est après la mi-mars et en avril que les vols migratoires ou les poses sont réguliers. Il est lamentable d'avoir à signaler des tirs occasionnels mais réguliers sur cette espèce intégralement protégée que l'on ne peut confondre avec une espèce gibier. Ces actes délictuels ne servent ni l'image de la chasse au gibier d'eau ni celle de notre région.

Depuis le début des années 1990, chaque hiver, une dizaine de Spatules blanches tentent d'hiverner dans la plaine maritime picarde et ce n'est qu'après plusieurs jours de froid intense, prenant en glace tous les points d'eau, qu'elles nous quittent. En dehors de tels épisodes particulièrement rigoureux, un hivernage complet peut avoir lieu.

Xavier COMMECY

- CARRUETTE P. & DURAND N. (2000). Nidification de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* au Parc du Marquenterre. *Avifaune picarde* 9 : 99-100.
- CARRUETTE P. & JANNIN F. (1989). Passage migratoire remarquable de Spatules blanches (*Platalea leucorodia*) en 1988 dans le Marquenterre. *L'Avocette* 13 (1) : 22-26.
- SUEUR F. (2000). Nouveau site de Nidification de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* en Picardie. *Avifaune picarde* 9 : 98.
- TRIPLET P., SUEUR F., CARRUETTE P. & VIOLET F. (2006). Mise au point sur l'implantation d'une population nicheuse de Spatule blanche *Platalea leucorodia* en Baie de Somme. *Avifaune picarde* 16 : 50-51.
- VIOLET F. (1998). Contrôle dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme d'une Spatule blanche *Platalea leucorodia* née en France. *Avifaune picarde* 5 : 97-98.
- VIOLET F. (2000). Trois nouvelles observations de Spatules blanches *Platalea leucorodia* nées au lac de Grand-Lieu (Loire Atlantique). *Avifaune picarde* 10 : 143-144.

## Flamant rose

*Phoenicopterus roseus*

Phœnicoptérimorphes/Phœnicoptéridés



©Pascale BÉCUE

Nichant principalement sur le pourtour du continent africain et de la Méditerranée, le Flamant rose ne se reproduit que de façon très ponctuelle dans notre pays, la seule colonie française se trouvant à l'étang du Fangassier, en Camargue, et accueillant actuellement – dans des conditions normales – entre 10 000 et 14 000 individus. Même si l'effectif de cette population camarguaise peut sembler considérable, celle-ci est en fait particulièrement vulnérable, le succès de sa reproduction étant fortement dépendant des conditions climatiques et du niveau d'eau entretenu par l'activité de saunaison (récolte du sel). Par exemple, en 2007, pour 3 260 couples installés, aucune naissance n'a eu lieu, et en 2009, et ce malgré la présence de plus de 12 000 couples, moins de 400 oiseaux ont vu le jour, alors que le nombre habituel de naissances est de l'ordre de 4 000 à 5 000 – exceptionnellement plus de 9 000 en 2004 (BÉCHET 2011).

L'espèce est partiellement migratrice, et il n'est pas facile de présenter son statut dans notre région en raison de plusieurs facteurs. Le Flamant rose, espèce mythique pour certains, est régulièrement présent dans des collections présentant des oiseaux vivants et il s'en évade parfois. De ce fait, voir un Flamant rose en Picardie, est-ce voir un oiseau sauvage loin de ses sites habituels ou plutôt un échappé de captivité? Par ailleurs, il n'est pas garanti que tous les «Flamants roses» vus en Picardie soient de souche européenne, d'autres espèces étant aussi fréquemment maintenues en captivité (le Flamant des Caraïbes, *P. ruber* encore considéré il y a peu comme appartenant à la même espèce, ou encore le Flamant du Chili *P. chilensis* ou le Flamant nain *P. minor*, originaire d'Afrique). De surcroît, une nouvelle complexification est intervenue depuis 1983 avec la reproduction régulière d'oiseaux volants et vagabonds de quelques couples de ces différentes espèces en Allemagne, dans la réserve de Zwillbrocker-Venn (Rhénanie du nord) et dont l'incursion occasionnelle en Picardie a pu être attestée par l'observation d'un oiseau bagué (COMMECY 2004).

Toujours est-il que les observations de flamants sont régulières dans nos trois départements, essentiellement sur le littoral et très occasionnellement dans les zones humides loin du bord de mer. Parmi ces occurrences, plusieurs semblent réellement correspondre à des oiseaux méditerranéens (mais les observateurs ne notent pas systématiquement les critères permettant de bien identifier l'espèce observée). L'origine naturelle de certains oiseaux est déjà attestée par les données anciennes. Par exemple, MAYAUD en 1945 présente plusieurs données dans la Somme, la plupart sur le littoral, si ce n'est une provenant de la vallée de la Bresle, et il reprend en particulier l'étonnant rapport de BEAUQUESNE (1909) qui, après enquête, a vérifié le récit suivant : « une bande d'une vingtaine de Flamants roses ou Phénicoptères s'est abattue à la même époque (soit au milieu du mois de mars 1909) par temps de neige sur la mare d'un hutier de Morlaix près du Crotoy et cet heureux chasseur en a tué deux ». Une telle donnée datée d'avant la mode des collections d'oiseaux vivants concerne bien des oiseaux sauvages. Cette origine a aussi été attestée plus récemment par la lecture d'une bague colorée portée par un individu dans un groupe de 5 oiseaux (3 adultes et 2 immatures) ayant stationné quelques jours en baie de Somme en juin 2010. L'oiseau avait été marqué en 2005 en Camargue.

En dehors du littoral, nous n'avons trouvé que de neuf données depuis le bilan publié en 1945 :

- dans l'Aisne : 1 du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 1967 à Vermand et 1 juvénile du 3 mars au 27 juillet 2002 à Brancourt-le-Grand sur un site cultivé inondé; aussi 4 oiseaux en vol le 9 juin 2008 à Audigny;
- dans l'Oise : 1 du 12 au 21 mai 1986 à Pontpoint, 1 du 7 au 15 février 1988 à Hainvillers et 1 le 18 septembre 1993 à Vauciennes, 1 le 14 juillet 1994 à Chevrières;
- dans la Somme intérieure : 12 en vol migratoire le 2 mars 1983 à Blangy-Tronville et 1 juvénile le 22 juillet 2008 à Vecquemont.

Pour ces quelques données, comme pour celles issues du littoral, les observations sont un peu plus fréquentes en fin d'été (dispersion des jeunes de l'année, phénomène pouvant cependant aussi bien concerner des oiseaux d'origine sauvage que des oiseaux évadés de captivité) et au printemps, période de migration pour les oiseaux sauvages. Notons enfin que, sur le littoral, des observations en hiver existent aussi. Si les observations d'individus isolés sont majoritaires, celles de petits groupes sont possibles aussi, certains pouvant stationner sur le littoral quelques jours ou quelques semaines.

En conclusion, il est possible de rencontrer des flamants « roses » en Picardie en tous mois de l'année, et certains d'entre eux peuvent être des oiseaux sauvages européens. Il est cependant recommandé à tous d'essayer de déterminer précisément l'espèce des oiseaux observés et de prêter attention à la présence éventuelle de bagues qui permettraient d'en déterminer l'origine. Ainsi le statut de cet oiseau dans notre région pourra-t-il continuer d'être clarifié.

Xavier COMMECY

- BAUQUESNE (Baron de) (1909). Rencontres fortuites – La Marèque du Chili. *Revue française d'Ornithologie* 1 (5-6) : 75-76
- BÉCHET A. (2011). Flamant rose *Phoenicopterus roseus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 155.
- COMMECY X. (2004). À propos de l'observation d'un Flamant rose *Phoenicopterus ruber* porteur d'une bague colorée. *L'Avocette* 28 (3) : 63-65.
- SUEUR F. (1979). Le Flamant rose *Phoenicopterus ruber* dans la Somme. *L'Avocette* 3 (1-2) : 23-24.

## Bondrée apivore

*Pernis apivorus*

Accipitriformes/Accipitridés



©Alain De Broeyer

Visiteuse d'été en Europe, la Bondrée apivore se reproduit dans presque toute la France, sauf dans les plaines méditerranéennes, et dans presque tout le Paléarctique occidental. Ce rapace migrateur hiverne en Afrique tropicale entre septembre et avril.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Bondrée nichait déjà sur les arbres élevés de la région d'Abbeville et de l'estuaire de la Somme, mais elle était considérée comme rare. Quelques dizaines d'années plus tard, l'inventaire de 1936 l'indiquait « nidificatrice assez commune dans les bois de presque toute la France, sauf la zone méditerranéenne ». L'enquête atlas de 1975 révélait cependant que cette espèce était de distribution sporadique dans le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie et la Normandie. À cette époque, dans la région picarde,

elle nichait sur la bordure littorale ainsi que dans le nord et l'est du département de l'Aisne, mais assez curieusement, n'était pas notée dans le département de l'Oise. L'enquête réalisée pour l'atlas régional de 1984-1987 combla cette lacune en mettant en évidence la nidification dans tous les grands massifs forestiers de ce département. L'estimation proposée donnait alors une fourchette comprise entre 130 et 175 couples pour la région. Vingt ans plus tard, l'enquête sur les rapaces nicheurs de 2000-2001 donne des effectifs compris entre 304 et 431 couples, COMMECY (2002) donnant quant à lui l'estimation de 275 couples pour la région, dont 50 couples dans la Somme, 75 dans l'Oise et 150 dans l'Aisne, département accueillant deux bastions de l'espèce, en Thiérache et dans le sud du département. Les grandes forêts de l'Oise offrent un milieu favorable à l'espèce et une étude collective récente a permis d'établir, sur le massif forestier de Compiègne, une densité de 15 couples pour 100 km<sup>2</sup> (LEGRIS 2008). La Bondrée apivore est aussi présente dans les bois de taille moyenne de la Somme, où les densités relevées varient entre 2 et 6 couples pour 100 km<sup>2</sup>.

Les premiers individus de retour d'Afrique sont notés après le 20 mars (le 28 mars 1995 dans l'Aisne, le 29 mars 1997 dans l'Oise, le 1<sup>er</sup> avril dans la Somme), mais la majorité d'entre eux ne reviennent dans notre région qu'à compter de la mi-avril, le mouvement s'intensifiant jusque dans la dernière décade de mai pour décroître par la suite. Les dernières Bondrées migratrices traversent notre pays alors que les premières nicheuses s'installent. Dès le retour de ces dernières, les parades nuptiales – lors desquelles les mâles ont pour habitude caractéristique de frapper des ailes au dessus de leur corps en survolant leur territoire – débutent et sont visibles jusqu'en juin. Suivent la ponte, puis la naissance et l'élevage des jeunes en plein cœur de l'été, alors que sont à leur maximum les populations d'hyménoptères dont la Bondrée fait sa nourriture préférée, en particulier des larves et des nymphes, directement extraites des couvains. C'est vers le 20 août que sont notés les premiers envols du nid.

Les observations des trente dernières années situent le début des mouvements postnuptiaux à la fin juillet, l'afflux se développant en août avec, à la fin de ce mois, un pic qui se prolonge jusqu'à la première décade de septembre et qui diminue progressivement vers le mois d'octobre (les derniers individus ont ainsi été signalés le 18 octobre en 1995 dans l'Oise, le 20 dans la Somme en 1995 et le 23 dans l'Aisne en 2002... plus exceptionnelle encore est l'observation d'un oiseau le 11 novembre 2009 au nord de la baie de Somme). Des groupes importants de Bondrées peuvent traverser notre région à cette occasion, comme le montre cette donnée de 81 individus vus le 14 septembre 2008 à Mont-Saint-Père (02) en l'espace d'à peine une heure de suivi de la migration ! Mais plus souvent, ce sont des oiseaux isolés ou seulement de petits groupes qui sont repérés lors de ces passages.

Pierre ROYER

- LEGRIS S. (2008). Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp (60) en 2007-2008. *L'Avocette* 32 (1) : 8-18.

**Élanion blanc***Elanus caeruleus*A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©André LABETAA

Cette espèce polytypique est représentée par quatre ou cinq sous-espèces réparties en Afrique et en Eurasie. En Europe, l'Élanion blanc est présent dans la péninsule Ibérique et le sud-ouest de la France où la nidification est devenue régulière à partir de 1990 : 47 couples cantonnés en 2010 dans le bassin de l'Adour, en Aquitaine, bastion de l'espèce dans notre pays, pour une population reproductrice nationale ne dépassant pas les 50 couples (DELAGÉ & GRISSER 2011).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Élanion a fait l'objet de deux données dans les départements limitrophes de la Picardie : une capture à Cassel (Nord) en mai 1830, puis une à Dieppe (Seine-Maritime) le 1<sup>er</sup> septembre 1841. À la même époque – en 1830 – DEGLAND signale un oiseau tué en Picardie en mai (d'après SÉLYS-LONGCHAMPS 1842).

Au XX<sup>e</sup> siècle, une seule autre mention picarde est connue : un adulte observé dans l'Aisne, à Amigny-Rouy, le 20 juillet 1992. Mais cinq données récentes ont été obtenues depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle : un adulte le 8 juin 2006 dans le marais de Nampont-Saint-Martin (80), un oiseau en migration le 3 septembre 2010 à Ramicourt (02), un présent du 29 novembre au 9 décembre 2010 à La Chapelle-en-Serval (60), un qui aurait été vu le 23 mai 2011 à Caillouël-Crépigny (02) (mais dont l'observation n'a apparemment pas fait l'objet d'une demande d'homologation régionale) et enfin, un oiseau en vol vers le nord début mai 2012 à Condé-en-Brie (02). Sans doute l'augmentation récente du nombre d'apparitions de cet élégant rapace dans notre région traduit-elle sa progression en France et le succès de sa reproduction. On ne peut qu'espérer l'y voir encore plus à l'avenir.

Pierre ROYER

- DELAGÉ F. & GRISSER P. (2011). Élanion blanc *Elanus caeruleus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 155-156.

**Milan noir***Milvus migrans*A  

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Édouard DANSETTE

Réparti en tant que nicheur dans toute l'Europe, l'Afrique, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, le Milan noir hiverne en Afrique – surtout au sud du Sahara – pour ce qui concerne les populations européennes, et en Asie du Sud-Est s'agissant des oiseaux les plus orientaux. En France, il se reproduit régulièrement au sud d'une ligne Vannes – Charleville-Mézières, la nidification restant toutefois sporadique dans le quart nord-est du pays. Les oiseaux français hivernent principalement du Ghana à la Sierra Leone, dans le delta du Niger et, depuis récemment, quelques individus passent même l'hiver dans notre pays, en Crau et en Camargue.

Le Milan noir n'apparaît pas dans la littérature ornithologique traitant de la Picardie au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'inventaire national dressé par MAYAUD en 1936 disait ainsi : « nidificateur sur presque toute la France sauf l'Ouest et le Nord-Ouest ». La première mention en Picardie ne date que de 1955 et relate l'observation d'un individu en migration dans le Vermandois (02). Par la suite, l'expansion géographique de l'espèce en Europe de l'Ouest constatée dans les années 1960-1970 a favorisé son installation dans l'est du département de l'Aisne. L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie la donne ainsi, pour les années 1983 à 1987, nicheuse certaine sur trois cartes au 1/25000 et nicheuse probable sur deux autres cartes de la frange est de la région Picardie, alors qu'entre 1970 et 1975, dates des recherches du premier atlas des oiseaux nicheurs de France, celle-ci n'avait été remarquée comme nicheuse probable que sur une unique carte. Les secteurs de nidification de l'époque se situent dans le camp militaire de Sissonne, les marais de Liesse et de Marchais, ainsi qu'en Thiérache. Pour les années qui suivent, dans l'Aisne, le Milan noir est donné comme nicheur probable en 1989 à Marchais, comme nicheur possible à probable en Thiérache (un à deux couples entre 1986 et 1995, un couple en 1995 à Lerzy; un en 1997 à Martigny, un en 1998 à La Bouteille) et comme nicheur probable en 2001 à Saponay, dans le sud du département. Ceci conduit, pour les années 1980 à 2000, à une estimation régionale fluctuant selon les années entre 3 et 5 couples.

Alors que l'espèce semblait avoir disparu en tant que nicheuse de Thiérache au début des années 2000, c'est étonnamment en 2005 dans la Somme, en vallée de l'Avre près d'Amiens, que des certitudes de reproduction sont obtenues. Il est regrettable que les auteurs de cette donnée aient choisi de ne pas la diffuser pour ce qui reste une première départementale. Le couple se serait réinstallé dans le même secteur en 2006 et à quelques kilomètres de là en 2010. Dans le même temps, depuis 2005 et

chaque année jusqu'en 2010, quelques observations printanières et estivales dans des secteurs favorables laissent à penser que probablement un ou deux couples nichent à nouveau en Thiérache. L'espèce est également citée comme nicheuse probable en 2008 et 2009 dans le Soissonnais, où le centre d'enfouissement technique d'Allemant – tout comme celui de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, en Thiérache – favorise la présence de ce rapace grand consommateur de charognes. Le Milan noir présente donc toujours vraisemblablement une petite population nicheuse en Picardie, a priori toujours limitée à moins de 5 couples.

C'est lors des périodes de migration que l'espèce est le plus souvent observée dans notre région. Celle de printemps domine largement celle d'automne car elle représente à elle seule 70% des observations réalisées. Un flux migratoire sensible traverse la Picardie à partir de la mi-avril, mais il existe tout de même pas moins de 19 observations obtenues au cours du mois de mars pour la période 1995-2010, particulièrement après le 15 de ce mois. Ce passage dure jusqu'au 10 mai au moins et décroît par la suite.

Dès le mois d'août des oiseaux sont observés en migration vers le sud. Les mouvements se prolongent jusque fin septembre. Des individus isolés font parfois l'objet d'observations tardives jusque fin octobre, exceptionnellement plus tard, avec par exemple un oiseau en migration vers le sud le 11 novembre 1979, ou encore un le 28 novembre 1978 en baie de Somme. Dans l'Aisne, c'est en décembre 2002 qu'un oiseau est vu le 14 à Beautor et un le 16 à Neuville-sur-Ailette; il pourrait s'agir du même individu. Un hivernage, fait exceptionnel pour la moitié nord de la France, a même eu lieu dans le Marquenterre en 1986 : un oiseau y a été repéré du 23 janvier au 19 février.

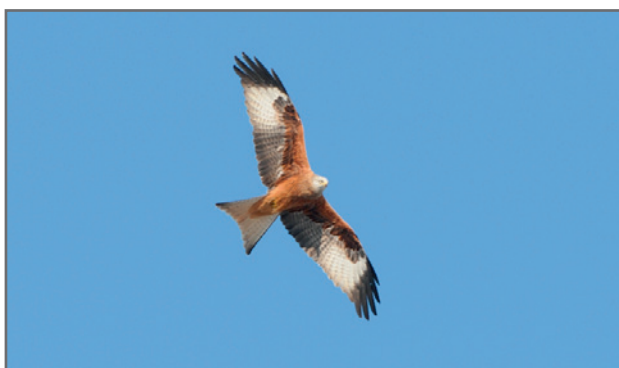
Pierre ROYER

## Milan royal

*Milvus milvus*

A     
Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Nicolas VALET

Les populations de cette espèce monotypique et de répartition presque exclusivement européenne sont assez clairsemées en dehors de quelques pays concentrant la majeure partie des populations nicheuses. En effet, l'Espagne, la France et l'Allemagne accueillent encore actuellement à elles trois plus de 75% des effectifs mondiaux (Espagne : 2000-2200 couples, France : 3300-3900 couples, Allemagne : 10500-13000 couples, KNOTT, NEWBERY & BAROV (2009)). Mais dans ces trois pays, après avoir connu une période d'augmentation consécutive à la protection officielle de toutes les espèces de rapaces, les populations montrent depuis

le début des années 1980 un déclin significatif, parfois assez grave localement (moins 15% en France entre 1980 et 2000, mais avec des effectifs relativement stables depuis, moins 25% environ en Allemagne entre 1991 et 1997, et surtout une baisse de 46% en Espagne entre 1994 et 2004). Fort heureusement, des augmentations remarquables dans quelques autres pays du nord de l'Europe viennent un peu contrebalancer cette évolution négative, notamment en Suisse, Pologne, Suède (où l'on est passé de 30-50 couples dans les années 1970 à environ 1200 couples en 2003) et au Royaume-Uni (où, après un programme de réintroductions débuté en 1989, la population nicheuse a atteint les 1350 couples en 2008 et continue d'augmenter). Compte tenu de ces différentes tendances, la baisse de la population globale est estimée à environ 16% sur les 35 dernières années, ce déclin classant le Milan royal parmi les espèces à surveiller à l'échelon européen.

Cet élégant rapace figurait parmi les espèces nicheuses en Thiérache (nord-est de l'Aisne) dans les années 1980, ce qui était inédit pour la région. Après une tentative en 1979 ayant échoué suite au tir d'un des deux partenaires (oiseau bagué en Allemagne) dans la région de Guise, un couple s'installe en 1980 en forêt du Val-Saint-Pierre (au nord de la vallée de la Serre). Progressivement, ce noyau s'étoffe et c'est une dizaine de couples qui sont visibles cinq ans plus tard, avant que la population ne s'effondre jusqu'à ne plus concerner qu'un seul couple en 1995. Il faudra attendre l'année 2010 pour qu'une probabilité de reproduction soit retrouvée dans le nord-est du département avec des observations répétées et des parades en haute vallée de l'Oise. Ce secteur reste relativement proche du département des Ardennes, dans lequel 140 couples cantonnés étaient encore recensés lors de l'enquête nationale 1979-1982, mais où la population s'est effondrée depuis (celle-ci était suspectée éteinte depuis le début des années 2000, avant que ne soient trouvés quelques rares indices de reproduction dans l'est de ce département).

Des observations réalisées en période estivale dans l'Oise, en particulier en forêts de Laigüe et de Compiègne en 1979 (soit à la même époque que l'installation dans l'Aisne) pourraient concerner des oiseaux nicheurs, mais aucun élément n'est venu confirmer cette hypothèse.

Aucun indice de reproduction n'a pu être trouvé pour cette espèce au cours de l'enquête rapaces 2000-2001. Le Milan royal ne fait donc peut-être plus actuellement partie de l'avifaune nicheuse de Picardie. Cette régression à l'échelle de notre région s'inscrit dans la tendance générale décrite ci-avant. Les causes en sont connues : destruction des ses habitats (dégradation du bocage, conversion de prairies en cultures céréalières), fermeture des décharges à ciel ouvert où il trouvait un complément alimentaire, et surtout empoisonnements, volontaires et involontaires, dus à l'emploi inconsidéré de rodenticides.

La plupart des oiseaux originaires du nord, du centre et de l'est de l'Europe étant migrateurs et prenant majoritairement la direction de l'Espagne en automne, la Picardie est régulièrement survolée lors des deux passages par des individus, la plupart du temps isolés. Cependant, des groupes relativement importants sont parfois observés : ainsi, 7 oiseaux sont vus ensemble le 27 septembre 2009 à Thenailles (02) (6 encore le 18 octobre, avec des observations plus ponctuelles dans le secteur jusqu'à la fin novembre, ce qui laisse présumer un stationnement prolongé). Le statut régional de l'espèce semble en définitive revenu à ce qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle son passage pré-nuptial était décrit comme suit dans le nord de la France : celui-ci débute dès le mois de mars, se prolonge jusque fin avril, puis cesse en mai. Absent

en été, le Milan royal est « considéré comme rare, [et] ne nous visite qu'en automne ou en hiver » vers 1850. Quelques individus figurent d'ailleurs parmi les oiseaux tués sur la côte à cette saison : une femelle adulte au Crotoy le 19 octobre 1878 ; une jeune femelle de l'année dans le même secteur le 25 octobre 1861... Les données récentes reflètent un passage postnuptial plus marqué se déroulant en deux temps : d'abord un premier pic en août, puis un second vers la mi-octobre (on peut signaler ici le passage exceptionnel d'un total de 22 individus en l'espace d'une seule journée à Brassoir (60) le 22 octobre 2012) qui se termine début novembre dans les trois départements. Au total, quelques dizaines d'observations sont faites chaque année, se rapportant souvent à de jeunes oiseaux (il a été constaté dans plusieurs secteurs, notamment dans le centre de la France et en Suède, que les adultes sont principalement sédentaires alors que les individus immatures sont plus volontiers migrateurs).

Une présence hivernale est aussi parfois repérée : assez régulièrement sur le littoral (par exemple 3 individus à Boismont (80) tout l'hiver 2009-2010), mais ponctuellement aussi à l'intérieur des terres, avec notamment le séjour d'un oiseau du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1988 à Saint-Maur (60), l'hivernage complet d'un maximum de 3 individus de décembre 2008 à début mars 2009 à Brancourt-le-Grand (02), et plus récemment un oiseau vu le 8 janvier 2011 à Ribemont (02) et deux autres respectivement le 10 décembre 2011 à Ceuilly (02) et le 23 décembre 2011 à Plomion (02).

Pierre ROYER & Cédric ROUSSEAU

- KNOTT J., NEWBERY P. & BAROV B. (2009). Action plan for the red kite *Milvus milvus* in the European Union. RSPB/BirdLife International, 58 p.
- SPINELLI F. (1995). Le statut du Milan royal dans l'Oise. *L'Avocette* 19 (3-4) : 67-72.

## Pygargue à queue blanche

*Haliaeetus albicilla*

Accipitriformes/Accipitridés



Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

Nicheur de quelques pays du nord de l'Europe et jusqu'aux côtes orientales du nord de l'Asie, cet aigle pêcheur est en légère progression numérique depuis quelques années. En hiver, il peut vagabonder en de nombreux pays d'Europe occidentale, et en France, une vingtaine d'individus sont généralement vus chaque année (DAUMAL 2012)

Entre 1850 et 1900, le Pygargue à queue blanche était régulièrement observé de passage en baie de Somme au cours des mois d'octobre et de novembre, puis en février et mars. Quelques individus devaient vraisemblablement aussi y hiverner ; les dates des captures réalisées au nord et au sud de l'estuaire entre 1868 et 1901 se situent toutes dans cette période et concernent en très grande majorité de jeunes individus. Un couple a séjourné une huitaine de jours pendant l'hiver 1889 à l'entrée de la baie de Somme, et il est rapporté la capture d'un individu, une femelle adulte, en octobre 1897 à Cayeux-sur-Mer.

Les effectifs cumulés au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles confirment cette description et 62% des données collectées en Picardie concernent le passage postnuptial. Celui-ci débute après le 20 octobre, culmine en novembre – en particulier dans la dernière décennie – et cesse après le 10 décembre. Entre 1900 et 1950, l'espèce devient moins fréquente et seules quelques données sont signalées dans la littérature ornithologique : un juvénile est tué le 6 juillet 1930 au Crotoy, à une date inhabituelle (CHABOT 1930), et un autre le 7 novembre 1931 à Noyelles-sur-Mer (PAREL 1932). Le Pygargue à queue blanche était ainsi qualifié de rare dans les années 1940. Plus tard, une donnée en 1966 le signale sur le littoral picard au cours du quatrième camp organisé par le Groupe Ornithologique Parisien. Des observations sont par la suite réalisées au Hâble d'Ault en 1975, 1978 et novembre 1979 (BECQUET 1981).

Pour la période récente, il faut attendre 1978 pour que le Pygargue soit signalé à l'intérieur des terres en Picardie, plus précisément dans l'Aisne : un individu immature séjourne du 28 décembre 1978 au 20 février 1979 à Caulaincourt. L'année suivante, on mentionne la présence d'un immature au même endroit. Mais des données anciennes pour ce département dataient de novembre 1910 et de fin février à mi-mars 1953. Dans l'Oise, l'espèce est signalée à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle à Gouvieux, et un individu subadulte a longuement séjourné du 6 décembre 1984 au 2 février 1985 à Mortefontaine. Un oiseau sera vu plus tard le 8 mars 1986 à Vauciennes. L'hivernage de deux individus immatures sera particulièrement bien suivi entre le 28 octobre 1982 et le 6 février 1983 dans le Marquenterre. Un des deux oiseaux portait une bague qui attestait son origine finlandaise. De nombreuses informations furent recueillies à cette occasion sur le régime alimentaire des Pygargues dans le parc ornithologique (ÉTIENNE 1985).

Les observations suivantes concernent des oiseaux en migration postnuptiale, toujours en novembre : un le 9 novembre 1983 dans la réserve de la baie de Somme et un autre en vol le 23 novembre à Cambron (80) ; un immature du 5 au 11 novembre 1988 au parc ornithologique du Marquenterre ; un le 24 novembre 1989 au-dessus de la réserve de la baie de Somme ; un le 21 novembre 1993 au-dessus du marais d'Arry (80) ; un immature le 10 novembre 1994 en baie de Somme et le 14 novembre en baie d'Authie.

En 2008, un oiseau immature est découvert le 26 décembre au Hâble d'Ault au nord des gravières de Woignarue. Ayant adopté pour dortoir nocturne de grands arbres situés à peu plus de 2 kilomètres de là, il séjournera jusqu'en mars 2009 sur le site et permettra des observations très régulières entre ces deux dates. C'est peut-être lui qui sera vu et photographié (oiseau de même âge) en vol vers le nord le 14 avril au-dessus du parc ornithologique du Marquenterre. Récemment, le 16 février 2012, un autre immature a pu être observé posé à Viry-Nouveau (02), en moyenne vallée de l'Oise.

Quoique plus régulier sur le littoral, ce grand rapace reste donc d'observation occasionnelle en Picardie.

Pierre ROYER

- BECQUET G. (1981). La Hâble d'Ault in *Le Sauvaginier picard, Association picarde des chasseurs de gibier d'eau de la Somme* : 24.
- CHABOT F. (1930). Capture d'un Pygargue au Crotoy. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* : 637.
- DAUMAL T. (2012). Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* in *Les migrateurs rares en France en 2008. Ornithos* 19 (2) : 90.
- ÉTIENNE P. (1985). Le régime alimentaire du Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* en hivernage dans la Somme. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 55 : 357-361.
- PAREL A. (1932). Capture d'un Pygargue en baie de Somme. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 2 : 201.
- DE VALICOURT J. (1947). *La Picardie et ses chasses*. Toison d'or, Paris, 226 p.

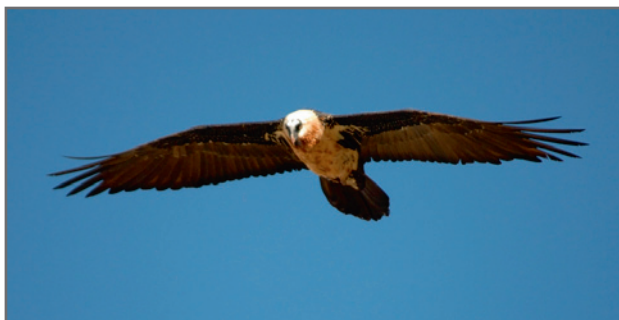
## Gypaète barbu

*Gypaetus barbatus*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Alain GUILLEMONT

Ce grand rapace charognard doit son nom populaire de « casseur d'os » à la technique qu'il emploie pour briser les os trop volumineux pour être directement ingérés, consistant à les lâcher – parfois à plusieurs reprises – depuis une grande hauteur au dessus de rochers. Il se reproduit dans les secteurs de haute montagne de trois continents : en Asie (jusqu'à la Chine et la Mongolie), en Afrique (au Maghreb, ainsi que dans l'est et la pointe sud du continent) et dans le sud de l'Europe, représenté par la sous-espèce *G. b. aureus*, en particulier dans les Pyrénées françaises et espagnoles, en Corse, en Grèce (dont la Crète)... jusqu'en Asie Mineure et au Proche-Orient. Par ailleurs, l'espèce fait depuis plusieurs années l'objet d'un programme de réintroductions dans les Alpes, d'où elle avait été exterminée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, victime d'empoisonnements indirects et d'une chasse systématique. La progression de ces populations alpines d'oiseaux réintroduits (France, Suisse, Italie, Autriche) est lente – les jeunes oiseaux ne sont en âge de se reproduire qu'après 5 ou 7 ans, et les reproductions ne sont pas annuelles – mais encourageante. La population française, en constante augmentation depuis 2002, comptait 51 couples en 2010 (RAZIN 2011), dont 35 dans les Pyrénées, 7 dans les Alpes et 9 en Corse (pour un total de seulement 16 jeunes à l'envol, et un échec complet de la reproduction en Corse, ce qui est plus que préoccupant). La population européenne est estimée entre 300 et 700 couples reproducteurs, soit 900 à 2 100 individus (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2004).

Certains des oiseaux réintroduits sont munis de bagues, marques alaires ou balises de détection afin de suivre la réussite de ces réintroductions. C'est grâce à cette dernière technique qu'a été obtenue ce qui semble bien être la première donnée de cette espèce pour la Picardie, avec la réception d'un signal émis par un oiseau survolant le sud d'Amiens (80) le 12 juin 2011 (d'après le site internet de l'université de Zürich consacré au suivi des oiseaux réintroduits : [http://](http://www.wild.uzh.ch/bg/index_f.htm)

[www.wild.uzh.ch/bg/index\\_f.htm](http://www.wild.uzh.ch/bg/index_f.htm)). Cet individu baptisé « Sardona », né en captivité le 1<sup>er</sup> mars 2010 au parc naturel et animalier de Galdau (Suisse) et relâché dans la nature le 13 juin 2010, a effectivement entrepris au printemps 2011 un long périple qui le mènera jusque dans le Cotentin, puis à la frontière néerlandaise après un rapide survol de la Picardie. Cette présence très loin des zones montagneuses est assez surprenante, mais pas complètement exceptionnelle : les grands vautours sont, dans leurs jeunes années, assez coutumiers de telles grandes excursions et généralement, après quelques mois ou années, retournent près des sites où ils sont nés pour s'y reproduire. Ce fut le cas dès le début du mois de juillet 2011 pour cet oiseau dont, malheureusement, aucune observation directe n'a pu être rapportée dans notre région. Voici pourtant bel et bien une espèce de plus dans la liste des oiseaux de Picardie.

Xavier COMMECY

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Gypaetus barbatus* (<http://www.birdlife.org>).
- RAZIN M. (2011). Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* in *Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. Ornithos* 18 (3) : 156.

## Vautour fauve

*Gyps fulvus*

AC 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Alain DE BROYER

Le Vautour fauve est un oiseau généralement sédentaire, habitant les zones montagneuses autour de la Méditerranée et au Moyen-Orient, jusqu'aux frontières avec la Chine. Ce grand rapace est particulièrement rare en Picardie.

Les colonies les plus proches se trouvent dans l'Aveyron (Grands Causses), dans la Drôme (Baronnies et Diois) et, depuis peu, dans les Alpes. L'espèce avait disparu de ses sites historiques des Causses et des Alpes dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des programmes de réintroduction ont été entrepris dans les années 1980 afin de lui permettre de recoloniser ces anciens territoires. Ces populations sont en lente progression à ce jour : l'effectif reproducteur français approchait les 800 couples en 2007 (NÉOUZE & LÉCUYER 2011).

Des mouvements erratiques printaniers ou estivaux de ce planeur très dépendant des courants thermiques ont lieu d'avril à septembre. Ces déplacements concernent souvent des oiseaux immatures, qui empruntent généralement les reliefs de l'est de la France jusqu'aux Ardennes. C'est dans ce cadre que quelques données sont occasionnellement obtenues. Une première capture près d'Abbeville au XIX<sup>e</sup> siècle (specimen cité par BAILLON en 1833 sous le nom de *Vultur kolbii*, c'est-à-dire le « Vautour chasse-fiente » ou « Vautour indien ») peut finalement être attribuée au Vautour fauve. Suite à de nombreuses discussions dont on trouve trace dans la littérature de l'époque, TEMMINCK en 1935 proposera en effet

une nouvelle classification des Vautours, dans laquelle l'individu capturé près d'Abbeville sera reclassé parmi les Vautours fauves. Plus récemment, on relève aussi : 1 individu le 15 août 1973, 1 le 19 et 20 juin 1999 et 1 le 19 juin 2000, tous au dessus de la baie de Somme. Quatre oiseaux sont observés en vol au dessus de la forêt de Retz (02) le 18 mai 1997 ; un autre est vu le 2 mai 2001 à La Capelle (02), puis recueilli épuisé le 6 mai et réhabilité. De même, un juvénile affaibli de 5 kg 500 était trouvé le 5 juillet 2006 à Warvillers (80). Pris en charge par un centre de soins dans l'Oise, il a été relâché dans le massif des Baronnies. Enfin, deux individus sont repérés en forêt de Compiègne (60) le 24 mai 2008, puis revus deux jours plus tard à Antheuil-Portes (60), et un individu a stationné quelques jours au centre d'enfouissement technique (décharge) près de Boves (80), du 23 juin au 6 juillet 2011.

La dynamique d'accroissement des populations espagnoles et françaises a favorisé les échanges inter-colonies et les voyages d'exploration dans le nord de l'Europe ces dernières années, jusqu'en Allemagne et aux Pays-Bas. Simultanément, la fermeture de sites de nourrissage en Espagne, suite à l'application d'une directive européenne de 2003, a pu aussi accentuer transitoirement les mouvements de Vautours fauves à travers la France en quête de nourriture (TERRASSE 2006). Ces deux faits peuvent expliquer l'augmentation récente du nombre d'observations en Picardie.

Henry de LESTANVILLE

- NÉOUZE R. & LÉCUYER P. (2011). Vautour fauve *Gyps fulvus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 157.
- TERRASSE M. (2006). Évolution des déplacements du Vautour fauve *Gyps fulvus* en France et en Europe. *Ornithos* 13 (5) : 273-299.

## Vautour moine

*Aegypius monachus*

Accipitriformes/Accipitridés



©Grégory LÉPOUTRE

Le Vautour moine est un nicheur des zones montagneuses que l'on retrouve en populations dispersées en Espagne (90 % des oiseaux du continent européen) et en France, et vers l'est, depuis la Grèce jusqu'à la Chine et l'est de la Mongolie. Après avoir fait l'objet de plusieurs programmes de réintroduction, ses effectifs reproducteurs en France (Grands Causses et Baronnies, essentiellement) comptaient 22 couples en 2010 (NÉOUZE & LÉCUYER 2011).

En 1997 et 2008 ont été réalisées dans l'Aisne les deux seules observations picardes connues pour cet oiseau : un le 1<sup>er</sup> juin 1997 à Versigny, l'oiseau reconnu grâce à ses marques était issu

d'un relâcher dans les gorges de la Jonte (Grands Causses), et un oiseau en migration active vers le sud le 1<sup>er</sup> juin 2008 à Croix-Fonsomme. Cette deuxième donnée s'inscrit dans un afflux sans précédent de vautours observés sur tout le territoire français ; l'augmentation des effectifs consécutive aux mesures de protection explique probablement la multiplication des observations dans le nord de la France et les pays voisins.

Xavier COMMECY

- NÉOUZE R. & LÉCUYER P. (2011). Vautour moine *Aegypius monachus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 158.

## Circaète Jean-le-blanc

*Circaetus gallicus*

Accipitriformes/Accipitridés



©Yves DUBOIS

Espèce monotypique, ce rapace consommateur de serpents niche depuis le pourtour méditerranéen, jusque l'Asie centrale, l'Inde, la Mongolie et les îles de la Sonde ; il hiverne en Afrique dans la zone sahélienne. En France, l'espèce se reproduit au sud d'une ligne reliant la Vendée au Loiret et au Jura.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Circaète Jean-le-blanc faisait l'objet de quelques citations mais gardait le statut de rare en Picardie : « l'Aigle Jean-le-Blanc, excessivement rare, se tue quelquefois dans les garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont, embouchure de la Somme » (COCU 1933) ; « Le Jean-le-Blanc paraît en automne au dessus des garennes (de la plaine picarde) allant rapidement au sud et au printemps, se dirigeant, plusieurs à la fois vers le nord, ce qui ne les empêche pas de manger quelques lapins... » (LABILLE 1858). Il est donné comme étant un migrateur exceptionnel à la fin de ce siècle dans l'Oise.

Plusieurs des observations contemporaines concernent des oiseaux aux deux passages dans la plaine maritime picarde (3 données) : un oiseau le 25 septembre 1990 au parc du Marquenterre ; un individu au passage pré-nuptial le 30 mai 1998 en réserve naturelle de la baie de Somme ; un le 27 avril 2008 au Crottoy. On peut aussi signaler, à la frontière avec le Pas-de-Calais, un individu chassant au nord de la baie d'Authie le 25 septembre 1995, et qui faisait peut-être partie du duo observé au nord de ce secteur (dunes de la baie de Canche) du 15 juillet au 5 septembre (sans qu'il y ait eu d'indice laissant supposer une reproduction).

D'autres observations, au nombre de 16, ont aussi eu lieu à l'intérieur des terres, toujours aux deux passages. Ainsi l'espèce

est-elle signalée dans les marais de Laon et de Sissonne (02) en 1968 ; un oiseau est vu le 3 septembre 1982 à Boué (02), traversant l'étang dans sa longueur ; un oiseau est observé le 30 avril 1983 à Autrepes (02), survolant l'Oise qui forme à cet endroit une vallée bocagère proche d'une forêt ; deux individus différents sont vus le 4 avril 1984 au nord de Laon (Verneuil-sur-Serre, Vesles-et-Caumont) dans des paysages de vallées marécageuses ; un est observé le 9 septembre 1984 à Péroy-les-Gombries (60) (DUPUICH 1984). Pour la période plus récente, un oiseau est repéré le 7 mai 1995 à la Chaussée-Tirancourt (80), en vallée d'Acon ; deux données proviennent du département de l'Oise en 1999 (un individu en forêt domaniale de Compiègne les 29 et 30 avril, puis un le 3 septembre à Grandvilliers) ; un oiseau est vu à la mi-juillet 2007 dans le sud de l'Aisne. En 2008, sont signalés un oiseau en vol le 14 septembre à Amigny-Rouy (02), un le 20 juillet et un adulte les 6 et 7 septembre à Houdancourt (60). En 2009, un oiseau est observé le 21 juin au camp militaire de Sissonne (02), un autre le 30 août à Mont d'Origny (02). En 2010, l'espèce est uniquement contactée dans l'Oise : le 19 juin à Sacy-le-Grand et le 12 août à Margny-sur-Matz. Enfin, la dernière observation signalée à ce jour (donnée pas encore examinée par le CHR) daterait du 11 octobre 2011, à Saint-Valery-sur-Somme (80).

Toutes les observations contemporaines ont été réalisées à une période où les données se sont multipliées en Belgique, Pays-Bas, Champagne-Ardenne. Les zones comprises entre la baie d'Authie et la Baie de Canche offrent de nombreux milieux attractifs pour l'espèce. Cette dernière ayant niché en 2007 en Île-de-France, les observations vont peut-être se multiplier dans notre région et pourraient éventuellement se conclure par l'installation en Picardie de ce magnifique rapace.

Pierre ROYER

- COCU G. (1933). Captures d'oiseaux peu communs en Baie de Somme. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 3 : 90-94.
- DUPUICH H. (1984). Le Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* dans l'Aisne : observations récentes. *L'Avocette* 8 (1-2) : 27-28
- LABILLE J. (1858). *Les bords de mer. Points de vue, Coquillages, Oiseaux, poissons, divers autres animaux, etc... observés principalement sur les côtes des départements du Pas-de-Calais et de la Somme.* Boulogne-sur-Mer, 216 p.

## Busard des roseaux

*Circus aeruginosus*

Accipitriformes/Accipitridés

A     
Espèce protégée



©Jean-Loup RIDOU

Ce rapace occupe, en été, une large bande à travers toute l'Europe d'ouest en est, de l'Espagne au centre de la Scandinavie. En hiver, de nombreux individus restent en Europe méridionale mais beaucoup aussi partent en Afrique, survolant le Sahara pour rejoindre les plaines du centre de ce continent.

L'oiseau porte bien son nom : le Busard des roseaux est un nicheur presque exclusif des zones humides. Au début des années 1990, faisant exception à la règle, quelques couples se sont reproduits dans des champs cultivés (COMMECY 1990). Cela a été remarqué aussi dans d'autres régions, très probablement suite à l'irruption d'oiseaux hollandais chassés des polders, lieux habituels de nidification, par une importante vague de mises en cultures. Ce phénomène ne fut chez nous qu'épisodique et, actuellement, la quasi-totalité des couples se trouvent en zones humides. Ceux-ci s'installent préférentiellement dans de grandes roselières ; mais l'espèce sait aussi s'adapter à de plus petites surfaces en roseaux, et parfois même à certains espaces agricoles, à condition que les alentours lui conviennent pour chasser.

Autrefois assez commun, au moins à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce grand rapace a ensuite connu, comme bien d'autres, une période de relative rareté. Ainsi, au début des années 1980, moins de trente couples étaient connus pour toute la Picardie : une dizaine dans l'Aisne, une quinzaine dans la Somme et moins de cinq dans l'Oise. Ces effectifs furent revus à la hausse à la fin des années 1980 (environ 45 couples) et une nouvelle enquête menée en 2000-2001 a permis d'affiner ces valeurs et d'avancer une estimation à 70 couples reproducteurs pour la région : une dizaine de couples dans l'Aisne, un peu moins dans l'Oise et environ 50 couples dans la Somme. En 1994, SUEUR proposait, sur la base des années 1991 et 1992, le chiffre de 150 à 220 couples pour le seul département de la Somme. Cet auteur est toutefois revenu quelques années plus tard sur son estimation jugée trop généreuse, celle-ci résultant peut-être de l'impression de relative abondance engendrée par les nidifications supplémentaires en milieux cultivés évoquées plus haut, lesquelles nidifications n'ont finalement été que temporaires. Il y a tout lieu de penser qu'à l'heure actuelle, le nombre de couples nicheurs dans la région est sensiblement le même qu'au début des années 2000. La progression observée des effectifs sur plusieurs décennies semble bien réelle et non la conséquence d'une meilleure couverture géographique de la part des observateurs. Elle comporte cependant quelques disparités : légère décroissance en environ 30 ans dans l'Aisne suite à une dégradation des zones humides du Laonnais ; progression sensible dans l'Oise et augmentation manifeste des effectifs reproducteurs dans la Somme, que ce soit dans les vallées ou en plaine maritime (une vingtaine de couples en moyenne actuellement, contre seulement un à trois dans les années 1970 et un peu plus d'une dizaine au milieu des années 1980). Cet effectif d'une vingtaine de couples nicheurs est dépassé lors des années où un hiver bien arrosé augmente la surface des zones inondées au printemps ; il peut alors atteindre une trentaine de couples.

Deux pôles d'importance variable structurent la population picarde du Busard des roseaux : d'une part, la vallée de la Somme avec ses affluents et son débouché, la plaine maritime picarde, où l'on trouve près des deux tiers des couples régionaux nicheurs, d'autre part les marais du centre de l'Aisne. Ailleurs, les installations sont plus ponctuelles, en fonction de la présence de zones humides favorables.



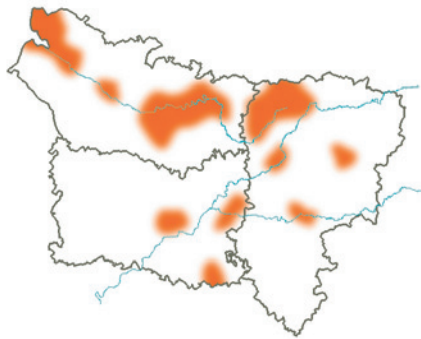


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Busard des roseaux

Après la reproduction, adultes et jeunes exploitent tous les milieux ouverts, en particulier les milieux cultivés où ils trouvent leur nourriture. Ils sont alors rejoints par de nombreux oiseaux ayant niché au nord de notre région (les populations hollandaises restent abondantes), et en conséquence, les observations sont assez nombreuses à cette période de l'année. Sur le littoral, les suivis de la migration permettent de repérer chaque année entre 10 et 20 oiseaux en migration active de début septembre à fin octobre (un peu plus largement parfois entre fin août et début novembre, le maximum journalier de 6 oiseaux y ayant été d'ailleurs noté un 15 août). Des mouvements migratoires d'ampleur impressionnante peuvent aussi être vus loin des côtes, comme lors du 14 septembre 2008, jour où le nombre d'oiseaux comptabilisés atteint 12 à Brassoir (60), 15 à Mont-Saint-Père (02) et pas moins de 65 à Mont-d'Origny (02) ! Cet important afflux de migrants a également été observé en d'autres sites de Belgique et de France, les quatre jours consécutifs à cette date enregistrant des records nationaux d'effectifs journaliers de Busards des roseaux au passage postnuptial (151 à Andance, Ardèche, le 14 septembre ; respectivement 71, 241 et 95 les 14, 15 et 16 septembre à Gruissan, Aude ; 177 le 17 septembre au Fort de la Revère, Alpes-Maritimes – source : [www.migraction.net](http://www.migraction.net)). L'effectif relevé à Mont-d'Origny en fait le 4<sup>e</sup> site où l'espèce a été la plus notée dans le pays lors de cet épisode migratoire.

Les données hivernales (après la mi-novembre et avant la fin février), encore rares jusqu'à la fin des années 1980, épisodiques par la suite, sont devenues régulières depuis les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, principalement en plaine maritime picarde, où plus d'une dizaine d'oiseaux ont été comptés aux dortoirs à plusieurs reprises (COMMECY 2003).

Au printemps, les observations se multiplient en mars, avec le retour des premiers migrants. Il en passera jusqu'au milieu du mois de mai alors que les couples reproducteurs sont déjà installés. Les parades, souvent spectaculaires (chants en vol, piqués, loopings...), se repèrent parfois en fin du mois de mars et surtout en avril-mai. Lors des beaux jours, cette excitation peut se communiquer aux couples voisins (et même quelquefois à d'autres rapaces). Dans les secteurs densément peuplés, on peut alors voir une dizaine d'oiseaux paradant simultanément. Après la nidification, durant laquelle les oiseaux se font plus discrets, les premiers jeunes volants sont généralement vus en juillet.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1990). Premières nidifications picardes du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en milieu cultivé. *L'Avocette* 14 (1) : 38-40.

- COMMECY X. (2003). Évolution récente du statut hivernal du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en plaine maritime picarde in RIGAUD T. (COORD.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 117-118.
- SUEUR F. (1994). Estimation des populations nicheuses de rapaces diurnes dans la Somme. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie* (12) : 79-80.

## Busard Saint-Martin

*Circus cyaneus*



Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Benoît HENRION

Présent dans une grande partie des régions froides ou tempérées de l'hémisphère nord, jusqu'au delà du cercle polaire, le Busard Saint-Martin est principalement sédentaire en Europe de l'Ouest, et migrateur là où les hivers sont les plus rigoureux. En France, il se reproduit sur tout le territoire, à l'exception du Nord-Est, du Sud-Est et de la frange côtière normande et bretonne.

Assez rare et nicheur accidentel dans les environs d'Abbeville au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce garde ce statut au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que peu de données la concernent, si ce n'est un cas de nidification possible près de Flixecourt (80) (BOYD 1919). Le Busard Saint-Martin conserve son statut de nicheur rare jusque dans les années 1980 en Picardie. L'atlas 1970-1975 le signalait nicheur sur seulement 9 cartes régionales au 1/50 000 – soit environ 20 % des cartes. Une progression régulière se confirmait les années suivantes dans le département de la Somme : nicheur certain en forêt de Crécy de 1976 à 1978, dans le Sud-Ouest amiénois, dans la vallée de la Somme à l'ouest d'Amiens, sur la carte d'Hallencourt et de Doullens en 1981. Ainsi, entre 1976 et 1982, 43 à 44 cas de nidification étaient recensés dans la Somme (ROBERT & ROYER 1984). Le département de l'Aisne échappait à cette évolution puisqu'on considérait que l'espèce s'était raréfiée dans le Vermandois entre 1955 et 1980, et une situation analogue était notée pour le département de l'Oise, avec l'existence d'un seul indice de nidification sur une unique carte en 1975.

La cartographie réalisée au cours de l'enquête régionale sur les oiseaux nicheurs en 1984 montre une nette progression de l'espèce dans le département de la Somme : forte présence à l'ouest d'Amiens, dans le Vimeu, l'est du Ponthieu, tandis qu'il reste encore rare et localisé ailleurs en Picardie. À cette époque, le Busard Saint-Martin occupait 13 cartes sur 24 au 1/50 000

dans la Somme, pour seulement 4 cartes dans l'Aisne et 7 dans l'Oise et aucun indice de nidification certaine, signe de la rareté de l'oiseau.

La dernière enquête sur les rapaces 2000-2001 estime à 180 couples l'effectif picard. La Somme reste au premier rang avec ses 75 couples tandis que l'Aisne et l'Oise en accueillent chacun une cinquantaine. La répartition reste ainsi inégale entre les trois départements. Dans l'Oise, où de nombreux observateurs s'accordent pour qualifier l'espèce de relativement rare, les grands secteurs de culture intensive sont désertés, et leurs sont préférées des zones plantées de bois de petite ou de moyenne superficie, comme c'est le cas dans le Sud amiénois. Plus généralement, en Picardie, les couples s'installent au sol dans les clairières de reboisement, les taillis sous futaie avec une importante strate herbacée (roncières), les friches et les champs de céréales dès le mois d'avril. Lorsque le milieu et les ressources alimentaires le permettent, les reproducteurs se regroupent en colonies lâches dans certains secteurs.

La nidification du Busard Saint-Martin au cœur des champs de céréales (par ailleurs souvent riches en proies, des rongeurs notamment) fait suite à la disparition de ses habitats originels ; il y est moins affecté que son cousin le Busard cendré pour deux raisons : d'une part, il ne niche pas exclusivement dans ce type de milieu et, d'autre part, plus précoce, il parvient assez régulièrement à achever sa reproduction avant les travaux agricoles. Les pontes comptent de 2 à 5 œufs et sont déposées depuis la première décennie d'avril jusqu'en juin. Les premiers poussins éclosent autour de la mi-mai et jusqu'au mois de juillet. Les premiers vols ont lieu de fin juin à fin juillet.

La migration pré-nuptiale des oiseaux en partance pour les pays les plus septentrionaux débute dès la fin du mois de février et s'amplifie jusqu'aux derniers jours de mars. Elle diminue ensuite régulièrement pour cesser au mois de mai. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le passage post-nuptial était noté de juillet à octobre dans toute la France (LABILLE 1858). Actuellement, des oiseaux venus du nord et du centre de l'Europe apparaissent en Picardie dès la fin du mois d'août ; ceux-ci traversent notre pays pour gagner la péninsule Ibérique, où la plus grande partie d'entre eux s'installeront dans les secteurs cultivés. Ces mouvements d'automne deviennent importants à la mi-octobre et ne cessent d'augmenter pour atteindre un pic à la mi-novembre. Plus tard, les observations concernent les premiers hivernants et des mouvements durant la mauvaise saison s'étalent jusqu'en février, en fonction des conditions météorologiques. Ces hivernants se regroupent en dortoirs pouvant accueillir de une à plusieurs dizaines d'individus et différents types de milieux sont utilisés pour passer la nuit : mollières de la baie de Somme, marais des vallées ou de la plaine maritime, coupes et friches dans les forêts (Crécy (80), Compiègne (60)...) et cultures.

Pierre ROYER

- BOYD A.W. (1919). Birds in the north of France 1917-1918. *Ibis* 1 : 56-57.
- LABILLE J. (1858). *Les bords de mer. Points de vue, Coquillages, Oiseaux, Poissons, divers autres animaux, etc...*, observés principalement sur les côtes des départements du Pas-de-Calais et de la Somme. Boulogne-sur-Mer, 216 p.
- ROBERT J.-C. & ROYER P. (1984). Statut des Busards *Circus* sp. dans la Somme. *Picardie Écologie - Série II* (1) : 12-39.

## Busard pâle

*Circus macrourus*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Alain DE BROYER

Cette espèce niche de l'Europe de l'Est à l'Asie centrale ; elle hiverne en Afrique au sud du Sahara, au Moyen-Orient et en Asie, et sa migration l'amène régulièrement à se montrer jusqu'en France (81 individus répertoriés entre 1900 et 2005, le nombre d'observations ayant par ailleurs fortement augmenté récemment, avec plus d'une cinquantaine de données pour les seules années 2006 et 2007).

Sur les deux individus figurant dans la collection de BAILLON (réalisée au début du XIX<sup>e</sup> siècle), l'un est une femelle adulte tuée à Épagne-Épagnette (80). Pour ce siècle, MAGAUD D'AUBUSSON (1900) précisait déjà au sujet du Busard pâle qu'il «ferait des apparitions accidentelles dans notre région».

Parmi les observations récentes en Picardie, une seule a pour le moment été homologuée et concerne un mâle vu le 21 septembre 2006 à Mont d'Origny (02). Mais sont aussi rapportés : un oiseau qui aurait été vu en mars 2008 dans la Somme, un mâle en migration à Vermand (02) le 23 août 2009, un autre à Ramicourt (02) le 26 août 2011, et enfin un jeune mâle de 2<sup>e</sup> année en stationnement les 6 et 7 octobre 2011 à Mont-d'Origny. Ces apparitions plus fréquentes ces toutes dernières années suivent logiquement l'augmentation du nombre d'observations constaté sur l'ensemble du territoire national.

Pierre ROYER

## Busard cendré

*Circus pygargus*

A  

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Édouard DANSETTE

Le Busard cendré niche de l'Afrique du Nord à l'Asie centrale, dans le sud-ouest de l'Europe (Portugal, Espagne, France) et hiverne depuis l'Afrique sahélienne jusqu'en Afrique du Sud.

Entre 1850 et 1900, il présentait le même statut que de nos jours : «visiteur d'été qui arrive dans le département de la Somme vers la mi-avril et repart fin août». On le donnait alors nicheur parmi les herbes dans les endroits marécageux, dans les bruyères et au milieu des coupes de bois, et il semblait moins rare que le Busard Saint-Martin. Des observations en période de nidification étaient réalisées en 1918 dans les champs de blé proches de la forêt de Crécy et près de Péronne (CONGREVE 1918). L'inventaire des oiseaux de France de 1936 indiquait : «nidificateur commun dans les landes ou marais de l'ouest et du centre de la France, d'Artois et de Picardie...». Plus tard, il est donné comme exceptionnel et il nichait très occasionnellement dans la haute vallée de la Somme vers les années 1960 (*vide* Noël RANSON). Dans le Vermandois (02), la reproduction de l'espèce n'est pas connue entre 1947 et 1971, mais 10 couples se reproduisaient un peu plus au sud, toujours dans le département de l'Aisne dans la vallée de la Souche en 1965 et 1966, population rapidement disparue puisque seules des tentatives de cantonnements y sont encore repérées en 1970. L'espèce n'y est plus observée en reproduction depuis les années 1980. Le premier atlas des oiseaux nicheurs de France révélait la rareté de l'espèce dans notre région entre 1970 et 1975 avec seulement 7 cartes au 1/50 000 occupées pour une seule nidification certaine, soit environ 15 % des cartes de Picardie. En France, depuis les années 1970, le Busard cendré désertait ses milieux de prédilection pour coloniser les plaines agricoles. Deux raisons expliquent cette évolution : l'intensification de la culture des céréales qui a créé des zones de nidification plus attractives (mais malheureusement, la fauche des végétaux de ces nouveaux milieux occupés détruit chaque année de nombreuses nichées) et la disparition des milieux traditionnellement choisis par l'oiseau (marais et landes). Notre région n'a pas échappé à ce phénomène puisqu'à partir de 1985 le nouvel atlas faisait apparaître la nidification sur 17 cartes au 1/25 000, soit environ 10 % des cartes de Picardie. Dans les années 1980, des cas de nidification certaine sont régulièrement inventoriés, majoritairement en Thiérache pour 40 à 70 couples connus dans le département de l'Aisne. Cet effectif est repris par l'enquête rapaces nicheurs 2000-2001 qui estime d'autre part à moins de 10 couples l'effectif reproducteur du département de l'Oise et à un maximum de 50 couples celui de la Somme. Les secteurs de grandes forêts de l'Oise sont défavorables au Busard cendré et expliquent ce faible effectif qui semble tout de même sous-estimé. Les champs de blé, d'orge, de luzerne, les prairies humides accueillent les nids. La population picarde atteint donc 130 couples (entre 117 et 154) au début des années 2000, ce qui représente alors 3 % des Busards cendrés nicheurs en France. Une meilleure prospection des plaines cultivées dans un but de protection des couvées pourrait expliquer les résultats plus importants obtenus au cours de la dernière enquête.

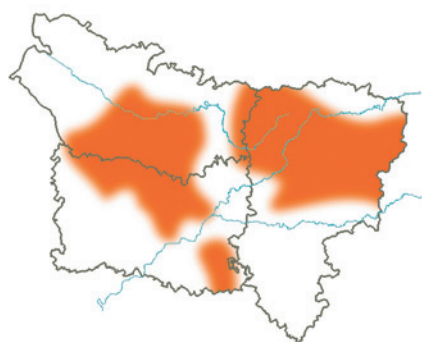


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Busard cendré

La migration pré-nuptiale débute dans les premiers jours d'avril, la moyenne des données obtenues se situant autour du 20 de ce mois (avec 80 % de ces données comprises entre le 10 avril et le 10 mai). La date de retour la plus précoce concerne un oiseau observé le 29 mars (en 1983). La saison de reproduction se déroule ensuite de la manière suivante : parades entre le 25 avril et le 19 mai, œufs déposés du 12 mai à juillet, poussins du 16 juin au 7 août et premiers envols le 7 août. Le nombre de jeunes à l'envol, tributaire de l'abondance des proies, varie entre 2 et 4. Après la saison de nidification débute le passage d'automne, qui s'étale du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre (70 % des migrateurs passent entre le 10 août et le 10 septembre, la moyenne se situant autour du 1<sup>er</sup> septembre). La date extrême connue concerne un mâle vu le 12 novembre 1995 à Gentelles (80).

Pierre ROYER

- CONGREVE M. (1918). Ornithological and Oological notes from the river Somme valley at its mouth hand near Péronne. *Ibis* 6 : 348-362.

## Autour des palombes

*Accipiter gentilis*

A   

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Cédric GIRARD

L'Autour des palombes est distribué dans les zones boisées d'Eurasie et d'Amérique du Nord. Trois sous-espèces occupent l'Europe, dont deux la France (*A. g. gentilis* sur le continent et *A. g. arrigonii* en Corse).

L'inventaire de 1936 évaluait les effectifs français à 1 000 couples de ce «nidificateur des forêts de toute la France» et lui donnait le statut d'espèce rare et, du XIX<sup>e</sup> jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, il était considéré comme très localisé dans la Somme : nicheur dans les collines boisées des environs d'Abbeville et peu commun, et pour cause, la faible couverture forestière de ce département n'offre guère de biotopes favorables à l'espèce. Cependant, celle-ci a niché dans le Sud-Ouest amiénois en 1964 et en 1968, et d'où il semble avoir disparu dans les années 1970. Le dernier bastion connu dans ce département se situe dans la vallée de la Bresle, à proximité de la forêt d'Eu (76) où il a niché jusque dans les années 1980 et y est peut-être revenu en 2011, dans le secteur de Liomer (80).

L'enquête « rapaces nicheurs » 2000-2001 révèle l'absence apparente de l'Autour des palombes des départements de la Somme

et de l'Oise. En Picardie, il fait son retour sur la marge orientale de la région où il se reproduit dans les grands massifs forestiers qui constituent son milieu de prédilection (forêt d'Hirson, vallée de la Souche et sud du département). La population picarde actuelle est estimée entre 24 et 34 couples soit 0,5 % de l'effectif national. Les deux noyaux principaux pour la région sont : la Thiérache, au nord-est de l'Aisne, qui accueille plus de la moitié des couples et les forêts du sud de l'Aisne. Toutefois, en dépit de la rareté des observations dans l'Oise, il est probable que l'Autour niche aussi dans les grandes forêts de ce département (deux aires attribuées à cette espèce sont découvertes au mont Saint-Pierre, en forêt de Compiègne, le 9 avril 1997). Les densités atteignent 1 à 2 couples pour 100 km<sup>2</sup> dans les zones où l'espèce niche, alors que la densité moyenne relevée en France est de l'ordre de 5 couples pour 100 km<sup>2</sup>.

Un passage pré-nuptial très discret concerne quelques individus entre février et avril. Les mouvements post-nuptiaux sont plus documentés. En effet, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, MAGAUD D'AUBUSSON cite : « des individus venant du nord sont signalés au passage d'automne ». Les données contemporaines permettent de mieux appréhender ce passage dès le milieu du mois de septembre. Il se prolonge en octobre et culmine à la fin de ce mois et début novembre. La majorité des données proviennent du littoral picard, où il reste rare néanmoins, mais la migration apparaît également sur les sites de suivi de la vallée de l'Oise. Cependant les observations ne concernent chaque année que quelques individus, dont quelques-uns sont parfois vus en hiver.

Après avoir subi en France une période de régression qui a connu son paroxysme dans les années 1970 (les causes en étant les intoxications par les pesticides et les persécutions humaines – tirs, dénichage, piégeage...), l'Autour des palombes a vu ses effectifs remonter dès sa protection légale en 1972 et l'interdiction des produits organochlorés en agriculture. Aujourd'hui, les populations picardes se reconstituent mais restent limitées en raison de la distribution des massifs forestiers, essentiellement présents au sud et à l'est de la région.

Pierre ROYER

- MAGAUD D'AUBUSSON L. (1900). Note sur les oiseaux de proie observés dans la région de l'estuaire de la Somme. *Le Naturaliste* 22 : 200-201.

## Épervier d'Europe

*Accipiter nisus*

Accipitriformes/Accipitridés



©Guy LOUWON

L'Épervier d'Europe est une espèce paléarctique polytypique : elle est représentée par six sous-espèces à travers le monde. Il est considéré comme un nicheur sédentaire, un migrateur et un hivernant relativement commun dans notre pays qui, avec un effectif compris entre 26 600 et 42 600 couples (CHARTIER *in* THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004) est de façon assez nette le pays d'Europe accueillant la plus forte population reproductrice de l'espèce (14 à 18 % des effectifs européens).

Alors qu'il était considéré comme « assez commun » au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'arrondissement d'Abbeville – quoique moins abondant en hiver –, l'Épervier d'Europe était qualifié de commun dans le département de la Somme par de nombreux auteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle. On estime même à l'époque qu'il est aussi commun que la Buse variable et que le Faucon crécerelle. L'inventaire de 1936 indiquait également : « nidificateur très commun dans toute la France et sédentaire, migrateur au double passage ».

En Picardie, dans les années 1970, ce petit rapace occupait seulement les grandes forêts de l'Aisne et de l'Oise, ainsi que les grands bois de l'ouest de la Somme et du littoral. Son absence apparaissait évidente dans les zones de grandes cultures, de même que dans les vallées, malgré la présence de milieux favorables : bois, bocages, milieux boisés. L'explication réside dans le fait que, jusqu'à sa protection en 1972, ce petit rapace subissait des persécutions. De plus, il a beaucoup souffert de l'emploi de pesticides organochlorés (DDT) en agriculture. Son régime alimentaire, essentiellement constitué de petits oiseaux, lui a valu le statut d'oiseau de proie le plus contaminé en Europe.

L'atlas régional de 1985-1989 affiche une répartition géographique comparable à celle enregistrée dans les années 1970, corroborée par l'enquête FIR-UNAO de 1982 menée avec une meilleure prospection (on peut néanmoins penser que l'apparente absence de l'espèce constatée à l'époque dans le département de la Somme tient bel et bien d'une prospection insuffisante). Dans l'Aisne, on recensait 6 à 11 couples et seulement quelques-uns dans l'Oise.

Les différentes enquêtes réalisées entre 1975 et 2002 en Picardie ont permis de constater un net retour de l'Épervier d'Europe. Elles montrent un pourcentage de présence croissant sur les cartes prospectées : 45 % en 1975 (60 % au niveau national), 59 % en 1987 (96 % au niveau national), 71 % en 2002 (95 % au niveau national). Cependant, il faut constater que l'évolution des effectifs se fait plus lentement que dans d'autres régions et que les populations seraient encore loin d'atteindre des densités optimales.

La dernière enquête « rapaces nicheurs » de 2000-2001 estimait à 600 couples la population picarde, répartie comme suit : 300 couples dans l'Aisne (où la Thiérache accueillait à elle seule un tiers des effectifs), 150 dans l'Oise et autant dans la Somme. Les densités relevées varient de 0,77 couple pour 100 km<sup>2</sup> dans les zones cultivées où subsistent de petits bois à 8 couples pour 100 km<sup>2</sup> dans les secteurs les plus favorables. En 1997, des prospections menées au nord de la baie de Somme ont conduit à une estimation de 13 couples pour 100 km<sup>2</sup> dans le Marquenterre (BAWEDIN & COMMECY 1997), valeur qui se rapproche des plus fortes densités connues en Grande-Bretagne (14 couples pour 100 km<sup>2</sup>), et dans la vallée des Évoissons (80), dans les années 1990, ROBERT estimait la petite population d'Éperviers à 3 couples pour 100 km<sup>2</sup> (à titre de comparaison, la densité moyenne en France atteignait en 2001 les 6 couples pour 100 km<sup>2</sup>). Cette grande disparité dans la distribution picarde peut s'expliquer : les pôles les plus denses

se situent actuellement dans le nord et le sud du département de l'Aisne, dans l'est de l'Oise et dans le nord-ouest et le sud de la Somme (Marquenterre, Ponthieu, Vimeu), là où se trouvent les plus grands massifs forestiers. Ailleurs, si l'espèce a pu reconquérir des zones autrefois désertées, les grandes cultures et l'intensification des pratiques agricoles ne favorisent pas sa recolonisation.

En Picardie, l'Épervier d'Europe s'installe pour nicher au mois de mars. Des observations réalisées dans le département de la Somme montrent qu'il construit préférentiellement son nid dans les bois de conifères. Les premières manifestations nuptiales débutent vers la mi-mars, avec les parades des mâles se prolongeant jusqu'en juin (le 5 juin 1987 dans les Évoissons). Le suivi d'un couple entre 1987 et 1990 en vallée des Évoissons démontre la fidélité des oiseaux à leur territoire de nidification et le succès de la reproduction, avec 4 à 5 jeunes à l'envol.

L'hivernage a lieu dans tous les milieux : forêts, zones humides intérieures et côtières, villages, territoires urbains et même au centre des villes (COMMECY 1992). Des oiseaux venus du nord et de l'est de l'Europe viennent grossir les effectifs locaux dès le mois de septembre (9 données de contrôles ou de reprises d'oiseaux bagués sont connues dans la région depuis 2001 : un oiseau originaire de Belgique en septembre, deux oiseaux en provenance de Belgique et un des Pays-Bas en octobre, un provenant du Danemark en novembre, deux provenant des Pays-Bas en décembre, et enfin deux oiseaux belges en janvier). Les vagues de froid peuvent aussi être à l'origine de mouvements hivernaux.

La migration de printemps – déjà connue au XIX<sup>e</sup> siècle au niveau de l'estuaire de la Somme – se situe principalement en mars. Les données contemporaines permettent de l'appréhender de fin février à début avril, avec des effectifs modestes (par exemple, 27 repérés en 2009 à la pointe du Hourdel (80) lors d'un suivi de la migration de printemps, avec une moyenne horaire d'environ 0,2 oiseau par heure), sans commune mesure avec les « rushs » migratoires connus en automne. Les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle décrivent un passage postnuptial compris entre octobre et décembre, ce qui reste vrai de nos jours puisqu'un mouvement de forte amplitude se dessine entre fin octobre et début novembre. Les données issues du suivi de la migration active au nord de la baie de Somme montrent que l'effectif transitant chaque automne sur ce site privilégié d'observation se situe aux environs de 500 individus : 580 en 2003, 444 en 2007, 612 en 2010, 1 226 en 2011, avec des maxima journaliers pouvant dépasser la centaine d'oiseaux.

En définitive, l'Épervier d'Europe, bien qu'ayant beaucoup souffert d'empoisonnements et de persécutions, est maintenant d'observation régulière un peu partout dans notre région, jusque dans les agglomérations. Mais pourra-t-il supporter longtemps la diminution des populations de nombreuses espèces d'oiseaux dont lui-même dépend pour survivre et se reproduire ? D'autre part, la densité moyenne en France est à peine la moitié de ce qu'elle est dans les pays voisins (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne) et il est fort probable que la contamination chimique persiste.

Pierre ROYER

- BAWEDIN V. & COMMECY X. (1997). Les rapaces nicheurs du Marquenterre en 1997. *L'Avocette* 21 (1-2) : 22.
- COMMECY X. (1992). L'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*, rapace urbain et suburbain en Picardie. *L'Avocette* 16 (1-2) : 15-17.
- FOURNIER M. (1988). Nidification de l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* dans le Marquenterre (Somme). *L'Avocette* 12 (2) : 83-84.

## Buse variable

*Buteo buteo*

A   

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Jean-Loup Riou

Ce rapace de taille moyenne, considéré comme le plus commun d'Europe et de France, est représenté, selon les auteurs, par pas moins de 7 à 16 sous-espèces à travers le monde, réparties en trois groupes. Les populations reproductrices françaises, appartenant toutes à la race type *B. b. buteo*, se situent au premier rang en Europe : entre 125 000 et 163 000 couples nicheurs (NORE *in* THIOLLAY & BRETIGNOLLE 2004), soit plus de 13 % des effectifs européens. La Picardie accueille une population autochtone sédentaire, à laquelle viennent s'ajouter en hiver des oiseaux venus du nord et de l'est du continent.

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, on qualifiait l'espèce de commune et sédentaire, nicheuse sur les grands arbres des bois des environs d'Abbeville, ainsi qu'en forêt de Crécy. L'atlas des oiseaux nicheurs de 1975 donne quelques précisions sur la répartition des couples nicheurs en Picardie. Celle-ci est assez inégale : les cartes prospectées dans le nord de la région révèlent une absence dans les secteurs de grandes cultures, de même que dans certaines zones de l'Aisne. N'oublions pas, qu'à cette époque, les populations de Buses variables demeureraient au plus bas et venaient juste de bénéficier du statut d'espèce protégée. Des densités élevées dans l'est de la région sont à mettre en relation avec un habitat plus favorable, constitué de forêts et de milieux bocagers. Par la suite, la situation s'est améliorée petit à petit, comme on peut le constater dans le second atlas des oiseaux nicheurs réalisé en 1987, puisque toutes les cartes de la région montrent sa présence. Cependant, si une progression de l'espèce est manifeste, il faut moduler cette tendance lorsqu'on consulte l'atlas régional au début des années 1980 : la reconquête des espaces favorables n'avait pas atteint son maximum.

L'enquête rapace la plus récente, réalisée en 2000-2001, montre sa présence sur 43 des 44 carrés centraux explorés. La Buse variable connaît des densités élevées dans le nord de l'Aisne (carte IGN d'Hirson) et le sud du département (carte IGN de Château-Thierry). Le nombre de couples estimé atteint un total de 1 150 sur les trois départements. L'Aisne, dotée d'habitats plus favorable à l'espèce, accueille 500 à 600 couples, soit 43 à 52 % de l'effectif picard (cet effectif était estimé entre 140 et 170 couples dans les années 1970, puis entre 400 et 500 couples dans les années 1980). La Somme se situe au 2<sup>e</sup> rang, avec 250 à 300 couples, soit 21 à 26 % de la population régionale (pour seulement 17 à 24 couples dans les années 1970 et 25 à 30 couples en 1980). Enfin, 200 à 250 couples se répartissent dans l'Oise, représentant 17 à 21 % de la population régionale (alors qu'on dénombrait 40 à 70 couples

dans la décennie 1970 et 80 à 100 couples dans les années 1980). Les densités varient de un couple pour 200-300 hectares à un couple pour 500-600 hectares dans les zones les plus favorables.

Les parades nuptiales, successions de vols en piqué, inaugurent la période de reproduction dès les premiers beaux jours de février (le 6 février 1999 étant la date la plus précoce rapportée) ; elles deviennent plus prononcées en mars jusque mi-avril et se prolongent jusque début mai (le plus tard, le 6 mai 2000). La construction des nids assez souvent réutilisés d'une année sur l'autre est notée entre le 15 mars et le 15 avril, les pontes entre mi-avril et début mai et les éclosions vers la mi-juin. Les jeunes, en moyenne deux par couvée, prennent leur envol au mois de juillet.

La migration pré-nuptiale, signalée aussi au XIX<sup>e</sup> siècle au début du printemps sur les côtes du Pas-de-Calais et de la Somme, débute dès la fin février, culmine dans la deuxième décennie de mars et se poursuit jusque début avril. Les premiers migrateurs en route vers leurs quartiers d'hiver traversent la région picarde fin juillet. Il s'agit alors souvent d'oiseaux immatures. Le véritable passage post-nuptial déjà décrit en partie dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, débute fin août et se prolonge jusqu'à la mi-novembre. Un flux massif de migrateurs apparaît en octobre, principalement dans la dernière décennie, où on assiste à un déferlement d'individus venus du nord de l'Europe. Il se poursuit jusqu'au milieu de novembre. Les suivis contemporains de la migration sur le littoral picard confirment ces dates et permettent d'évaluer le passage quotidien de Buses variables à un peu moins d'une dizaine d'oiseaux lors des jours favorables du mois d'octobre, avec des pics plus importants, par exemple 41 oiseaux en migration active le 20 octobre 1985, 26 le 26 octobre 2010, 20 le 30 octobre 1984, 20 le 17 octobre 2003... La littérature ancienne cite aussi des jours de passage plus massifs à la même période, par exemple les 24 octobre et 11 novembre 1929 (des mouvements peuvent encore être observés au mois de décembre, mais sont généralement liés à de mauvaises conditions météorologiques dans le nord de l'Europe). Ces oiseaux, dont les résultats de reprise d'oiseaux bagués révèlent l'origine (Norvège, Suède, Allemagne, Belgique...) viennent grossir les populations de France et de Picardie et constituent une part des hivernants. Signalons qu'un individu de la sous-espèce *B.b.vulpinus* (la Buse des steppes), habitante du nord-est de l'Europe, figure dans les collections du muséum de Colmar et provient de Beauvais (60), où il avait été prélevé en octobre 1928. Il s'agit, en Picardie, de la seule donnée connue pour cette sous-espèce comptant une trentaine de mentions validées en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les micromammifères constituent l'essentiel du régime alimentaire de la Buse variable, qui sait aussi se contenter d'insectes ou de vers de terre glanés au sol, ou d'animaux morts écrasés sur les routes. Cependant, des proies vivantes de plus grande taille peuvent être occasionnellement recherchées, en témoigne cette tentative infructueuse de capture d'une Gallinule poule-d'eau au parc ornithologique du Marquenterre en décembre 1998.

Comme dit plus haut, bien que ce rapace soit de loin le plus abondant de France, il est de répartition inégale et sa densité varie en fonction des secteurs fréquentés. En Picardie, il faut constater que, depuis sa protection en 1972, l'espèce a reconquis des territoires qu'elle avait désertés avant les années 1970, victime d'empoisonnements et de persécutions. Désormais, toutes les cartes prospectées accueillent des couples, mais les profondes modifications dans le paysage ont marqué un coup d'arrêt à la reconquête des milieux favorables. En particulier, les transformations des prairies en zones cultivées ont freiné la progression de ses populations.

Pierre ROYER

## Buse pattue

*Buteo lagopus*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©François MÉRANGER

Ce rapace qui niche dans l'extrême nord de l'Eurasie et du continent nord-américain est un migrateur et hivernant rare en France et en Picardie. À l'occasion de vagues de froid sur le nord de l'Europe il peut être présent en nombre plus important dans le nord-est du pays, jusqu'à présenter certaines années des phénomènes de type invasif, en particulier en 1997 (environ 70 individus mentionnés) et en 2010 (environ 50 observations) alors que ce sont le plus souvent moins d'une quinzaine d'oiseaux qui sont signalés chaque année en France. Avec un peu plus de 11 % des observations répertoriées dans notre pays, la Picardie se classe au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises les plus visitées par l'espèce, derrière le Nord - Pas-de-Calais (18 %), la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et l'Alsace. Parmi toutes les autres régions de France, rares sont celles cumulant plus de dix mentions.

En Picardie, on peut généralement observer la Buse pattue (qui doit ce nom au fait que ses tarsi sont recouverts de plumes, signe d'affinités nordiques que ne possède pas la Buse variable) de novembre à fin janvier, parfois dès octobre lors de mouvements migratoires (exceptionnellement plus tôt) et l'hivernage sur le littoral picard peut parfois se terminer début avril (le 18 avril 1976 au Hâble d'Ault, par exemple). Hors littoral, les dates extrêmes relevées se rapportent à l'observation d'un individu le 3 octobre 1993 à Juvigny (02), puis à celle d'un juvénile stationnant du 11 octobre 2005 au 22 mars 2006 à Puits-la-Vallée (60) ou encore, plus anciennement, à un oiseau vu le 4 avril 1981 à Mont-Saint-Jean (02).

L'espèce est historiquement connue comme hivernante occasionnelle en baie de Somme et dans le Vermandois. Dans ce dernier secteur toutefois, seulement deux contacts ont été obtenus entre 1950 et 1980. Entre 1970 et 1986, pour 35 oiseaux repérés en Picardie, certains suivis tout au long de l'hiver, 23 l'ont été sur le littoral, aucun dans l'Oise (DUPUICH & FLOHART 1987). Des sites d'hivernage complémentaires ont été trouvés en 2005 et 2006 lors de prospections sur le plateau picard dans la Somme et l'Oise et des observations occasionnelles peuvent se faire en tous points de la région lors des migrations.

Peu d'observations ont été réalisées au milieu des années 1980 dans l'Aisne : 1 le 7 mars 1987 à Chamouille, par exemple.

Les données récentes (1997-2010) révèlent qu'il s'agit quasi exclusivement d'individus juvéniles et qui, généralement, ne sont présents qu'à l'unité : on pourra citer, pour exception, dans une série d'observations réalisées entre le 31 octobre et le 12 décembre 2010 à Mont-d'Origny (02), la présence simultanée de deux oiseaux les 9 et 11 décembre (sous réserve d'homologation nationale). L'espèce reste en tout cas rare dans la région : elle n'y est pas observée chaque année et, quand elle l'est, c'est toujours en petit nombre. Mais les difficultés d'identification de cette buse ne facilitent pas sa détection sur le terrain ; celle-ci pourrait se révéler un peu plus régulière qu'il n'y paraît. Elle affectionne en hiver les milieux ouverts comme les polders, les baies et bocages dégradés, les friches où pullulent les rongeurs... et certains oiseaux peuvent se montrer fidèles à leur site d'hivernage picard pendant plusieurs années : un mâle adulte est ainsi présent tous les hivers à Lachaussée-du-Bois-d'Écu (60) depuis 2007.

Henry de LESTANVILLE

- DUPUICH H. & FLOHART G. (1987). Statut de la Buse pattue *Buteo lagopus* en Picardie et Nord - Pas-de-Calais. *L'Avocette* 11 (1) : 1-13.

## Aigle criard

*Aquila clanga*

Accipitriformes/Accipitridés



©Marc DUQUET

Ce petit aigle qui se reproduit de la Pologne à l'océan Pacifique hiverne principalement au Moyen-Orient et dans le Sud-Est asiatique. Son hivernage en France, essentiellement en Camargue et dans les Landes, est devenu régulier depuis le début des années 2000 ; mais il reste relativement rare dans le pays (330 données homologuées depuis la création du CHN en 1981, avec en général moins de 15 données par an sur cette période, mais beaucoup plus depuis que sont prises en compte les données obtenues par géolocalisation de l'oiseau estonien baptisé «Tönn», équipé d'une balise et qui, depuis 2008, traverse notre pays à chacune de ses migrations pour aller hiverner en Espagne).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce était donnée comme accidentelle dans les environs d'Abbeville et de l'estuaire de la Somme, où plusieurs captures sont connues, et pour le département de l'Aisne, il existe la référence suivante : «Parmi les oiseaux de proie, on doit remarquer l'aigle noir ; on l'a aperçu quelquefois dans nos contrées ; un de ces animaux fut surpris, il y a quinze ans, par un garde à cheval, dans la forêt de Villers-Cotterêts» (BRAYER 1824). Il faut cependant savoir que

le terme d'«aigle noir» de l'époque concernait les deux espèces actuellement connues comme l'Aigle criard et l'Aigle pomarin, et deux «formes» de l'aigle noir étaient distinguées, la noire et la brune, désignant respectivement l'une et l'autre de ces deux espèces.

En Picardie, une demi-douzaine d'observations concernent cet aigle depuis 1982, année lors de laquelle deux jeunes individus de la forme claire «fulvescens» ont fréquenté la baie de Somme entre le 11 novembre et le 3 décembre. Parmi les proies capturées durant les séances d'observation figuraient notamment des Goélands argentés. Un individu immature de la même forme, peut-être l'un de ces deux oiseaux, fut également vu le 25 novembre au Hâble d'Ault, au sud de l'estuaire (MOUTON 1983). Puis, le 20 août 1984, est rapportée l'observation d'un oiseau immature dans la réserve naturelle de la baie de Somme (CARON 1986), alors que de telles observations estivales sont rarissimes en France et, le 30 octobre 1995, un individu en migration vers le sud-est est signalé au parc ornithologique du Marquenterre.

Un peu plus à l'intérieur des terres, un oiseau (encore un immature de la forme «fulvescens») est mentionné le 14 mars 2009 à Le Boisle (80), alors que plus loin encore, dans le département de l'Oise, un individu aurait été vu le 18 janvier 1992 à Betz. À ces observations directes, on peut ajouter la donnée relative à Tönn qui, d'après les relevés de sa balise, a survolé le département de l'Aisne lors de l'automne 2010, et qui selon le tracé approximatif établi, serait notamment passé au-dessus du camp militaire de Sissonne, du plan d'eau de l'Ailette et aurait quitté le département par le sud en traversant la Marne près de Château-Thierry (information birdmap). Mais pour ce passage dans notre région, la seule donnée officiellement retenue par le CHN est celle précisément géolocalisée grâce à une émission de la balise à Ostel le 10 octobre à 10h00.

À noter que, avec cette dernière donnée, seules celles de 1982 ont à ce jour fait l'objet d'une validation par le CHN. L'espèce reste donc bien exceptionnelle dans notre région.

Pierre ROYER

- BRAYER J.-B.-L. (1824). Statistique du département de l'Aisne, 1<sup>re</sup> partie : 22-23
- CARON V. (1986). Observation estivale d'un Aigle criard (*Aquila clanga*). *L'Avocette* 10 (2-3-4) : 95-96.
- MOUTON J. (1983). Observation d'Aigles criards *Aquila clanga* en baie de Somme. *L'Avocette* 7 (3-4) : 206-209.
- [http://birdmap.5dvision.ee/index.php?lang=EN&curr\\_year=2010&curr\\_season=Autumn&selfreq=multi#](http://birdmap.5dvision.ee/index.php?lang=EN&curr_year=2010&curr_season=Autumn&selfreq=multi#)

## Aigle pomarin

*Aquila pomarina*

Accipitriformes/Accipitridés



Ce rapace migrateur niche, pour l'essentiel, dans les forêts humides d'Europe centrale, depuis l'est de l'Allemagne jusqu'à la Russie et, plus au sud, dans les Balkans, en Turquie et dans le Caucase. Ses principaux quartiers d'hivernage se situent dans le sud-est de l'Afrique, et c'est par le détroit du Bosphore que transite la majeure partie du flux des migrateurs. L'espèce est rarement signalée en France (jamais plus de 5 données par an jusque 2005) mais, depuis récemment, y niche de façon régulière : un couple nicheur est connu depuis 2003 en région Franche-Comté, produisant presque chaque année un jeune

(seule l'année 2004 a vu la reproduction échouer) et ce jusqu'en 2010. La femelle de ce couple n'étant pas revenue de migration en 2011 et le mâle n'ayant pas trouvé de nouvelle partenaire avec laquelle s'apparier (MICHALAT 2012), on peut malheureusement penser que ces reproductions de l'espèce dans notre pays ne resteront qu'épisodiques.

En Picardie, un individu adulte de forme sombre a été signalé le 18 février 2000 en baie de Somme. L'auteur de cette observation évoque un individu probablement échappé de captivité (à cause d'un plumage usé) et n'a apparemment pas jugé utile de soumettre cette donnée à homologation. Dans ces circonstances, même si nous mentionnons cette observation, celle-ci ne permet en aucun cas d'affirmer que des Aigles pomarins sauvages aient déjà survolé le sol picard.

Pierre ROYER

- MICHALAT P. (2012). Aigle pomarin *Aquila pomarina* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 301.

## Aigle botté

*Aquila pennata*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Jean-Philippe PARIS

Les populations européennes de ce petit aigle migrateur se répartissent entre l'ouest (péninsule Ibérique, France) et l'est (Balkans, Turquie, Ukraine, Biélorussie, Russie) du continent, mais l'espèce est également présente en Afrique du Nord et son aire de répartition s'étend vers l'est jusqu'en Asie centrale. Hivernant en Afrique subsaharienne, l'Aigle botté est généralement de retour en France en mars-avril. Après la saison de reproduction, on peut habituellement observer des individus jusque fin octobre, et parfois même en hiver dans le sud du pays.

Discrète et peu étudiée, l'espèce affectionne les forêts morcelées inscrites dans un paysage bocager. En France, où elle atteint sa limite nord-ouest de répartition ; elle est relativement commune dans le piémont pyrénéen (où l'on compte la moitié des couples français) et on trouve quelques populations clairsemées dans le Massif central, la région Centre et la Bourgogne... Au total, la population française est estimée entre 380 et 650 couples (FOMBONNAT in THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004). On a assisté ces dernières décennies à une régression de son aire de répartition dans la moitié nord de la France : l'Aigle botté est encore nicheur dans l'Yonne (89) et peut-être en forêt de

Fontainebleau (77). En Champagne-Ardenne, le dernier couple nicheur a été trouvé en 1985. Toutefois, depuis la fin des années 1990, l'espèce, sans voir augmenter nettement ses effectifs, semble progresser et occuper de nouveaux sites, en particulier dans la partie nord de son aire de répartition (en forêt d'Orléans notamment).

En Picardie, les dernières observations d'Aigles bottés présumés nicheurs datent du début des années 1970 en forêt de Compiègne (60), de la fin des années 1980 dans le Laonnois (02) et de 1991 dans le Noyonnais (60). Actuellement, ce rapace n'est donc plus qu'un migrateur très rare dans la région, ses migrations ou déplacements erratiques ne donnant lieu qu'à quelques observations :

- Dans l'Aisne : un tué lors de l'hiver 1937 ou 1938 à Holnon, un individu de forme claire le 19 octobre 1997 à Neuville-sur-Ailette, un le 21 mai 2006 à Malzy, un le 1<sup>er</sup> juillet 2006 à Macquigny, un de forme claire le 23 août 2008 à Mont d'Origny, un le 14 septembre 2008 à Amigny-Rouy, un de forme claire à Lesquielles-Saint-Germain le 8 mai 2010, un de forme claire le 2 juin 2012 à Rogécourt.
- Dans l'Oise : deux le 30 juin 1984 à Ourscamp, un tué en 1987 en forêt de Laigue, un de forme sombre le 18 mars 1989 au Bois-du-Roi, un le 3 mars 1990 à Brétigny, un de forme claire le 14 avril 1991 à Porquericourt, un probable les 26 et 31 mai 2004 à Houdancourt (60).

L'Aigle botté est donc un rapace bien rare en Picardie, qui semble même n'avoir jamais été observé dans la Somme.

Henry DE LESTANVILLE

## Aigle royal

*Aquila chrysaetos*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Morgan BOCH

Espèce polytypique se reproduisant dans une grande partie des zones paléarctique et néarctique, l'Aigle royal était jadis connu jusque dans les régions de plaine de nombreux pays d'Europe (il nichait encore en forêt de Fontainebleau et en Champagne au XIX<sup>e</sup> siècle), mais les persécutions qu'il a subies pendant plus de deux siècles l'ont contraint à se réfugier dans les secteurs montagneux les plus reculés (Écosse, sierras espagnoles, Pyrénées, Alpes, nord de la Scandinavie...). Depuis 1972 et la protection intégrale des rapaces, les effectifs de l'espèce en France se reconstituent (entre 420 et 440 couples nicheurs au début des années 2000), celle-ci regagnant des secteurs de moyenne montagne qu'elle avait désertée (Massif central, Préalpes, Jura...).



Parfois, l'erratisme des jeunes les emmène loin de leurs montagnes natales ; c'est ainsi que trois captures ont été rapportées au XX<sup>e</sup> siècle, toutes dans l'Aisne : un à Roupy avant 1940, un près de Soissons en décembre 1950 et un près de Vervins le 15 mars 1953. L'espèce était déjà connue depuis longtemps dans la région, puisqu'un mâle immature prélevé à Neuilly-l'Hôpital (80) figure dans la collection Baillon ; cet exemplaire n'est pas daté, mais la plupart des oiseaux figurant dans cette collection ont été prélevés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. DE NORGUET cite par ailleurs un Aigle royal tué près d'Abbeville en 1870.

Pour la période récente, un individu a été signalé dans l'Aisne le 20 novembre 2008 à Holnon, puis revu le lendemain à Bellicourt, à une dizaine de kilomètres de là, mais cette donnée n'a pas été examinée par le CHR.

Pierre ROYER

## Aigle de Bonelli

*Aquila fasciata*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Accipitridés



©Alain GUILLEMONT

Cet aigle, le rapace le plus menacé de France avec seulement 31 couples en 2011 (SCHER 2012), se reproduit sur le pourtour méditerranéen, principalement au Moyen-Orient, ainsi que dans la péninsule indienne et dans le sud-est de la Chine.

L'espèce est tout à fait exceptionnelle pour la région, la première observation concernant un individu immature de premier hiver (les jeunes sont connus pour être erratiques, alors que les adultes sont sédentaires) qui séjourna du 2 octobre 1995 au 22 mars 1996 dans le massif dunaire jouxtant la réserve naturelle de la baie de Somme, et où il a été vu consommant des Foulques macroules, des Fuligules morillons et des Huîtriers pie.

Une deuxième mention de l'espèce en Picardie a été obtenue très récemment, mais dans des circonstances particulièrement navrantes : grâce à la bague qu'il portait, le cadavre d'un rapace trouvé à Marly-Gomont (02) fin décembre 2012 a pu être identifié comme un jeune Aigle de Bonelli qui avait été bagué au nid en mai 2012 en Espagne. L'impact de plomb relevé sur la bague de l'oiseau laisse facilement imaginer la cause de son décès.

Pierre ROYER

- SCHER O. (2012). Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 301.

## Balbusard pêcheur

*Pandion haliaetus*

A 

Espèce protégée

Accipitriformes/Pandionidés



©Édouard DANSETTE

Le Balbusard pêcheur se reproduit en de nombreuses régions d'Europe, particulièrement dans le nord-est. Il niche également sur les autres continents, à l'exception de l'Afrique, où les oiseaux européens passent l'hiver.

Autrefois commun sur les rivières et plans d'eau, le Balbusard a subi des persécutions au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle à cause de sa réputation de voleur de poissons. Son absence dans les collections d'oiseaux naturalisés réalisées à cette époque montre sa rareté. L'utilisation des pesticides dans les années 1950 à 1970 (en particulier du DDT) a accéléré sa destruction partout en Europe. L'abandon de ces pesticides et la protection internationale dont l'espèce bénéficie ont permis de restaurer les populations européennes. En France, en 2011, la population corse est ainsi remontée à 35 couples, tandis que les effectifs continentaux sont estimés entre 40 et 55 couples, dont la plus grande partie en région Centre – forêt d'Orléans et parc de Chambord, principalement (WAHL & DOMINICI 2012). D'autres régions voient depuis peu s'installer des Balbusards : en 2005, un couple a réussi une couvée dans l'Essonne, un autre revient en Moselle en 2008, tandis que d'autres ont tenté de s'installer en Maine-et-Loire, Bretagne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Exclusivement piscivore, le Balbusard s'arrête pendant ses migrations sur les lacs, fleuves et étangs où il recherche ses proies : carpes, tanches, brochets, etc. Des individus sont régulièrement vus en migration active, à distance de tout plan d'eau – par exemple à Ramicourt (02), dans un secteur de grandes cultures, les 14 septembre 2008, 29 septembre 2010 et 29 avril 2012 – mais c'est le plus souvent lors de ses haltes migratoires que le Balbusard pêcheur peut être observé en Picardie, fréquentant les vallées et plans d'eau de l'intérieur de la région, ou à proximité du littoral en plaine maritime. En baie de Somme, on a ainsi pu le voir capturer des mulots et des flets à marée montante.

C'est habituellement en avril qu'apparaissent les premiers oiseaux de retour d'Afrique, mais parfois dès le mois de mars (23 données, surtout dans les derniers jours de ce mois, mais une fois le 6 mars 2002) et exceptionnellement plus tôt : un le 27 février 2000 au plan d'eau de l'Ailette (02). Le pic migratoire printanier se situe entre la dernière décade d'avril et la première décade de mai, puis le flux décroît jusqu'en juin. Les haltes migratoires restent généralement brèves ou quasiment inexistantes au printemps,

probablement à cause de la concurrence qui règne sur les zones de nidification septentrionales et qui pousse les oiseaux à remonter au plus vite. De rares stationnements printaniers prolongés en quelques sites favorables – au plan d'eau de l'Ailette ou au marais de Sacy-le-Grand (60) – laissent toutefois espérer l'installation de couples dans un avenir plus ou moins proche.

Dès le mois d'août, les migrateurs d'automne traversent la région, avec un pic entre la fin de ce mois et début septembre. Près de 80 % des observations se font à cette époque de l'année, d'une part du fait que les effectifs se trouvent renforcés par les jeunes de l'année, et parce que, d'autre part, les oiseaux se permettent de stationner plus longtemps sur les sites favorables – jusqu'à 36 jours pour un individu en 1977 –, et il arrive que plusieurs oiseaux séjournent simultanément sur un même site. Des haltes tardives ont parfois lieu en octobre, voire jusque début novembre (l'observation la plus tardive étant datée du 18 novembre 1984, avec deux autres données connues pour ce mois) et exceptionnellement en décembre : un le 5 décembre 1998 à Sacy-le-Grand (60) et les 13 et 30 décembre 2010 en haute vallée de la Somme, dans le secteur de Remaucourt (02), avant leur départ définitif pour des contrées plus méridionales.

Pierre ROYER

- WAHL R. & DOMINICI J.-M. (2012). Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 302.

## Faucon crécerelle

*Falco tinnunculus*

Falconiformes/Falconidés



©Cédric ROUSSEAU

Sous la forme de nombreuses sous-espèces, le Faucon crécerelle montre une aire de répartition particulièrement étendue (Europe, Asie et une grande partie de l'Afrique). Présente dans tout le Paléarctique occidental (à l'exception de l'Islande, de l'extrême nord du continent et de quelques îles où elle est remplacée par des sous-espèces endémiques) la sous-espèce européenne *F. t. tinnunculus* se reproduit, vers l'est, jusque la Sibérie orientale. Les populations du nord et de l'est de l'Europe sont migratrices.

Ce petit rapace, le plus commun en France après la Buse variable, semble avoir toujours été relativement abondant en Picardie. Il est d'observation plus fréquente en hivernage qu'en période de nidification (environ deux fois plus de cantons d'hivernage que

de reproduction sur les secteurs suivis). La migration est nettement repérée tant sur la partie littorale qu'à l'intérieur des terres dès la fin du mois de juillet, mais surtout à partir du mois d'août ; elle est maximale d'octobre à début novembre. Les reprises de bagues ont montré que ces oiseaux de passage, d'abord les jeunes de l'année puis les adultes, arrivent essentiellement de l'axe Belgique – Pays-Bas – nord de l'Allemagne – Suède (COMMECY 2005). Ils peuvent, selon les années, être rejoints par d'autres visiteurs au fur et à mesure de l'hiver, en fonction des conditions météorologiques régnant au nord de notre région. En cas de grands froids dans nos trois départements, les Faucons crécerelles peuvent disparaître ou presque pendant quelques jours ou quelques semaines et ne revenir qu'avec le retour de températures plus clémentes (COMMECY 1989). À l'occasion de ces périodes de froid, les quelques téméraires restants doivent s'adapter et des comportements étonnants pour l'espèce ont pu être observés : consommation de mollusques, d'algues – consommées volontairement ? –, attaques répétées sur des oiseaux...

Dès les premiers beaux jours du mois de février, les hivernants repartent et les parades commencent pour les futurs nicheurs locaux. Plusieurs tentatives d'évaluation de la population nicheuse en Picardie ont été tentées ; elles montrent que certains milieux étaient encore peu occupés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, comme les zones de cultures intenses. À l'inverse, les vallées et secteurs boisés ou bocagers sont bien exploités, avec des densités mesurées d'un couple pour environ 1 000 hectares au début des années 1980 (COMMECY 1984), et même s'il est considéré alors comme moins abondant que la Buse variable dans les biotopes bocagers du nord-est de l'Aisne. Un milieu original est régulièrement occupé au sud de la baie de Somme : les falaises ; ce faucon sait donc se montrer rupestre. Les installations de couples en périphéries de villages sont habituelles, de même que dans les grandes villes, où les zones industrielles, présentant souvent de vastes pelouses, savent le fixer.

Au début des années 1980, une estimation de 250 à 500 couples est avancée pour l'Aisne, actualisée à un minimum de 400 couples au début des années 2000 (avec une extrapolation maximale de 800 couples) ; l'Oise semble être le département picard où l'espèce est la moins abondante, avec environ 400 couples (et une extrapolation maximale de 600 couples) et dans la Somme ce sont environ 600 couples qui sont estimés s'y reproduire (avec une extrapolation maximale de 800 couples) soit environ 1 400 couples reproducteurs dans la région. L'espèce retrouve ainsi des effectifs vraisemblablement proches de ceux du début du XX<sup>e</sup> siècle, après avoir connu une importante diminution (THIOLLAY 1994), puis un redressement suite à sa protection légale. Cette progression des effectifs dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas été régulière, cet oiseau restant tout de même sensible aux modifications du paysage. Pour illustrer cette affirmation, nous pouvons prendre l'exemple des marais de la Souche (02), où une division par trois des effectifs nicheurs a été constatée en l'espace de 20 ans (entre 1970 et 1990), suite à la mise en culture de nombreuses zones de ce secteur et à l'arrachage des haies qui en a résulté. Il semble d'ailleurs que le Faucon crécerelle soit en régression dans plusieurs régions de France, comme dans près de la moitié des pays d'Europe (STRENNIA in THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004). Malgré tout, il reste le rapace le plus abondant de Picardie.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1984) Picardie in Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France, Enquête FIR/UNAO 1979-1982. Ministère de l'Environnement et D.P.N. : 161-167.

- COMMECY X. (1989). Réaction des Faucons crécerelles (*Falco tinnunculus*) face à une vague de froid. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 84-86.
- COMMECY X. (2005). Histoires de Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* bagués en Nord-Pas-de-Calais – Picardie. *L'Avocette* 29 (3) : 31-32.
- THIOLLAY J.-M. (1994). Faucon crécerelle in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989*. Paris, 776 p.

## Faucon kobez

*Falco vespertinus*

Falconiformes/Falconidés



©Édouard DANSETTE

Le Faucon kobez se reproduit dans les pays de l'Est, de la Hongrie à la Russie, et hiverne dans les savanes du sud-ouest de l'Afrique. Il effectue une migration en boucle qui l'amène régulièrement en France au printemps, alors qu'il passe plus à l'est en automne. Habituellement, à peine quelques centaines d'individus sont signalés chaque année dans notre pays mais, du fait de conditions météorologiques particulières sur le bassin méditerranéen, le printemps 2008 a vu l'afflux de plusieurs milliers d'oiseaux (plus de 4 284 données, pour être précis), tout particulièrement dans le sud-est du pays (LEGENBRE 2012). C'est en effet à l'est d'une ligne reliant Strasbourg aux Pyrénées orientales que l'espèce est la plus régulièrement et fréquemment observée. Les observations sont généralement bien plus rares en régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Île-de-France (avec tout de même, en 2008, 27 données dans le Nord – Pas-de-Calais et 5 données dans la Somme). Ce passage de printemps (au total, quelques dizaines de données dans la région) regroupe les deux tiers des observations de l'année, concentrées au mois de mai (90 % des données correspondant au passage prénuptial, dont une majorité se situent entre le 1<sup>er</sup> et le 20 mai). Les mouvements d'automne sont plus étalés dans le temps et concernent l'autre tiers des données.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Faucon kobez était un migrateur qualifié de rare en France (une jeune femelle capturée le 11 septembre 1869 au Crotoy (80) figure dans la collection Marmottan), et l'espèce conserve encore ce statut dans notre région. L'essentiel des observations picardes (quelques dizaines de données jusqu'à présent) sont réalisées au printemps à proximité du littoral. Dans ce secteur, les observations d'individus isolés en février et mars restent marginales : le record de précocité, vraiment atypique, est obtenu le 14 février 1976 avec l'observation

d'un mâle. Le passage cesse totalement dès le début du mois de juin.

À l'automne, le Faucon kobez traverse notre région de juillet (un vu le 19 en 1995) à début novembre avec un léger pic au milieu du mois d'août. Les contacts concernent essentiellement des mâles et quelques immatures, en nombre réduit par rapport au passage printanier.

À l'intérieur des terres, on pourra retenir les quelques données suivantes :

- dans l'Aisne: une femelle le 18 mai 1996 à Chivres-en-Laonnois, une femelle le 22 mai 1996 à Liesse Notre-Dame (les deux communes sont proches) ;
- dans l'Oise : un mâle le 15 mai 1988 à Sacy-le-Grand, un le 10 septembre 1989 dans le marais de Sacy-le-Grand, une femelle les 20 et 21 mai 1992 dans le marais de Sacy-le-Grand, une femelle le 7 juin 2003 près de la forêt de Chantilly, un mâle le 23 août 2008 à Houdancourt ;
- dans la Somme : deux oiseaux immatures (une femelle et un mâle) le 16 mai 2008 à La Chaussée-Tirancourt.

Pierre ROYER

- LEGENDRE F. (2012). Faucon kobez *Falco vespertinus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 90-93.

## Faucon émerillon

*Falco columbarius*

Falconiformes/Falconidés



©Aurélien AUDEVARD

Petit rapace peuplant le nord de l'Holarctique, le Faucon émerillon se reproduit dans les pays froids du nord et de l'est de l'Europe (Islande, nord des îles Britanniques, Scandinavie, et territoires de l'ex-URSS). Il hiverne dans une grande partie de l'Europe tempérée et méridionale, ainsi que dans quelques régions d'Afrique du Nord. En Picardie, il a le statut de migrateur et d'hivernant ; il est régulier mais pas excessivement commun.

C'est sur le littoral qu'une majorité d'observations de Faucons émerillons au passage et en hivernage sont réalisées. La préférence de l'espèce se porte en effet sur les milieux dégagés dans lesquels elle peut chasser ses proies favorites que sont les oiseaux de petite taille : l'Alouette des champs, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, le Rougegorge familier, la Grive mauvis... mais aussi le Bécasseau variable et la Bécassine des

marais sur le littoral. Mais que ce soit près de la mer ou dans nos plaines agricoles, on peut parfois voir des oiseaux regagner à la tombée de la nuit un dortoir qui, souvent, est situé dans des marais.

Entre 1858 et 1900, le Faucon émerillon figurait sur la liste des oiseaux capturés au Hâble d'Ault et au Crotoy au passage d'automne. Les dates s'inscrivent dans la période des mouvements bien connus de nos jours grâce au suivi de la migration postnuptiale. Les premières observations ont généralement lieu vers la mi-septembre (date la plus précoce relevée : le 3 septembre 1999 à Cayeux-sur-Mer (80)). Leur nombre ne cesse ensuite d'augmenter jusqu'à atteindre un pic en octobre, puis les effectifs décroissent en novembre et ne sont plus repérés que les hivernants, peu nombreux. Ainsi, au banc de l'Illette (baie de Somme), les observations sont régulières jusque début novembre et certains jours du mois d'octobre permettent d'assister au passage de plusieurs oiseaux (un maximum de 5 oiseaux en migration active ayant été atteint le 10 octobre 2010). Il en va de même pour les suivis de la migration assurés à distance du littoral : 5 oiseaux le 11 octobre 2004 et 3 le 5 novembre 2000 à Morienvall (60).

Des individus tués en période d'hivernage figurent dans la collection d'oiseaux naturalisés dite « Marmottan » au XIX<sup>e</sup> siècle. La présence hivernale s'étend habituellement de fin novembre à mars autour de l'estuaire de la Somme et à l'intérieur des terres.

Le passage de printemps débute en mars, mais il est de faible ampleur : par exemple, seulement 6 migrateurs comptabilisés entre le 16 mars et le 1<sup>er</sup> mai 2011 au cours de 18 séances d'observation effectuées au cours de ce printemps à la pointe du Hourdel, Cayeux-sur-Mer (80). Les derniers migrateurs, en Picardie continentale comme sur le littoral, sont vus fin avril et parfois au début du mois de mai. La modestie de ce passage pré-nuptial est déjà signalée dans les écrits des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle : « de passage au printemps...mais en très petit nombre ». Nous avons ainsi relevé, pour le mois de mai, deux observations hors littoral le 2 mai 2008, respectivement à Chartèves (02) et à Saint-Pierre-lès-Bitry (60), et quelques autres en plaine maritime picarde, dont la plus tardive se rapporte à un individu rencontré le 11 mai 2009 à Woignarue (80). Quelques migrateurs passent sans doute inaperçus encore un peu plus tard puisque, sur le site d'observation de la migration de la pointe de Grave (Aquitaine), des Émerillons sont régulièrement notés jusqu'au milieu du mois de mai.

Au vu des données disponibles, il est difficile d'établir une tendance quant à l'évolution de la fréquentation de la Picardie par ce petit faucon.

Pierre ROYER

## Faucon hobereau

*Falco subbuteo*

Falconiformes/Falconidés



De répartition paléarctique, le Faucon hobereau se reproduit dans toute l'Europe, à l'exception de l'Islande, de l'Irlande, du nord de la Grande-Bretagne, de la Suède et de la Finlande. Totalement migrateur, il passe l'hiver dans les savanes arborées de l'Afrique tropicale.



©Henry de LESTANVILLE

Alarmes affolées des Hirondelles rustiques, cris perçants des Hirondelles de fenêtre : dans le ciel d'un village du plateau picard, deux silhouettes noires aux ailes falciformes tombent vertigineusement sur des proies égarées en cette fin d'été. Des jeunes hirondelles inexpérimentées feront les frais de ces attaques surprises dont les Hobereaux sont coutumiers. Mais le régime alimentaire de ces faucons est très varié : outre les hirondelles et martinets, ils consomment aussi bon nombre de passereaux des zones cultivées comme les Alouettes des champs, les Bergeronnettes printanières et grises... et aussi de nombreux odonates ou des gros coléoptères (dont les Hannetons foulons, sur le littoral). Lors des émergences de mai ou juin, on peut les voir, au-dessus des marais de la vallée de la Somme, de la Souche, ou de Sacy..., se « gaver » de dizaines de jeunes imagoes de libellules fraîchement sortis de leur état larvaire, dont les ailes diaphanes retombent en tournoyant... Ce régime alimentaire décrit avec des observations réalisées en Picardie est semblable à ce qui est connu pour l'espèce dans les autres populations de plaine en France.

En Picardie, les premiers Faucons hobereaux arrivent pendant la deuxième quinzaine d'avril mais nous avons connaissance de 4 données obtenues au cours du mois de mars depuis une trentaine d'années, dont les plus précoces sont le 17 sur le littoral en 1991 ou le 18 en 1996 à Néry (60). Toutefois, c'est essentiellement début mai que les contacts avec ce faucon se multiplient. Le passage postnuptial permet de repérer quelques oiseaux en migration active sur les sites de suivi, régulièrement de la fin août au début du mois d'octobre, plus occasionnellement ensuite.

Les derniers oiseaux sont souvent observés en octobre, l'essentiel de la population ayant progressivement quitté la Picardie avec le gros des effectifs d'hirondelles et de martinets au cours du mois de septembre. Les tous derniers oiseaux peuvent parfois être repérés en novembre : 5 cas ont ainsi été rapportés dans la région au cours de ce mois dont 1 le 2 en 2003 à Pimprez (60), les autres sur le littoral, la plus tardive étant datée du 17. Alors qu'en hiver l'espèce se trouve normalement en Afrique, des mentions exceptionnelles pour l'Europe ont été obtenues en décembre 1985, février 1986 (COUVREUR & MERCIER 1986) et décembre 1996 sur le littoral.

Tous les types de milieux sont utilisés en dehors du cœur des villes où l'oiseau ne niche pas. On peut quand même l'y observer, chassant les hirondelles et martinets. Les vastes zones humides constituent les paysages les plus attractifs pour ce chasseur de passereaux

et d'odonates. Les observations les plus nombreuses concernent en effet les vallées tourbeuses de la Somme et ses affluents (Avre, Selle, Noye, Ancre...), la plaine maritime picarde, les vallées de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents, les marais de la Souche, de Sacy... Dans ces secteurs de grande qualité écologique, le Faucon hobereau peut être considéré comme relativement commun. Il en va différemment de l'essentiel des espaces intensément cultivés (60 % de la surface régionale). Au milieu des openfields, le Hobereau est plus sporadique et le plus souvent concentré aux abords des bois et bosquets ou près des villages et il peut parfois installer son nid sur des pylônes électriques (ROYER 2004). On le trouve également de façon assez dispersée dans les paysages bocagers de Thiérache, du Pays de Bray, du Vimeu... Les grandes forêts permettent de l'observer, le plus souvent en lisière, mais aussi au milieu des massifs, dans les grandes clairières comme celles issues des tempêtes des années 1980-1990 en forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp.

Les densités régionales précises restent assez mal connues, faute d'études exhaustives sur des territoires représentatifs et suffisamment vastes. En revanche, les suivis annuels des rapaces nicheurs par échantillonnages donnent des chiffres intéressants, mais certainement sous-estimés ; COMMECY (2008) avance les effectifs suivants :

- de 2 à 4 couples en 2008 sur la carte au 1/50 000 de Hirson, en Thiérache ;
- de 1 à 3 couples en 2001 sur la carte au 1/50 000 de Noailles, dans le sud de l'Oise ;
- de 1 à 2 couples en 2008 sur la carte au 1/50 000 de Moreuil, sur la vallée de l'Avre.

Nous pensons que, sur cette dernière feuille, les effectifs sont nettement supérieurs, avec de l'ordre de 0,5 à 1 couple par commune en vallée de l'Avre. En effet, nos observations depuis une vingtaine d'années dans les secteurs les plus favorables des vallées de la Somme, de l'Oise moyenne, de l'Avre etc. nous amènent à proposer des densités moyennes de l'ordre de :

- 1 couple nicheur par commune dans les tronçons les plus favorables des plus grandes vallées avec zones humides de qualité : vallée de la Somme entre Bray et Abbeville, moyenne vallée de l'Oise d'Origny-Sainte-Benoite à Thourotte (où nous avons cartographié une quinzaine de couples nicheurs probables à certains entre Vendeuil et Thourotte en 1993) (FRANÇOIS 1993), en vallée de la Souche, vallée de l'Avre, à l'aval de Moreuil...
- 1 couple nicheur toutes les 2 ou 3 communes dans les vallées moins larges et avec des milieux naturels plus dégradés : vallées des Évoissons, de la Bresle, de la Noye, de la Selle, du Thérain, de l'Avelon, de l'Automne, de la Serre, de l'Aisne...

Dans les années 1980, une douzaine de couples étaient repérés entre la baie de Somme et la basse vallée de l'Authie. Entre les estuaires de la Canche et de l'Authie, ce sont 9 à 12 couples qui étaient repérés dans les années 1990. Des chiffres assez comparables étaient avancés dans les années 1980 pour la plaine maritime picarde, en vallée de l'Authie aval et les vallées autour d'Amiens, avec un minimum de 1 couple pour 100 km<sup>2</sup>. A cette époque, le minimum de la population régionale était estimé à 50 couples. Aujourd'hui, nous pensons que ce chiffre peut correspondre à la seule population de la vallée de la Somme et de ses affluents (Avre, bassin de la Selle, Noye, etc.).

Le Hobereau nichait déjà aux environs d'Abbeville au XIX<sup>e</sup> siècle mais une réelle augmentation démographique a eu lieu depuis plusieurs décennies dans notre région comme dans l'ensemble de la France, avec des facteurs de multiplication des populations régionales de 2 à 10 en plusieurs régions similaires et voisines de la nôtre (Nord - Pas-de-Calais, Haute-Normandie) entre la fin des

années 1970 et des années 1990, même si cet accroissement a pu être accentué par l'amélioration de la pression de prospection.

Aujourd'hui, nous pensons que la population picarde, plus concentrée sur les vallées, peut atteindre 200 à 300 couples nicheurs avec :

- une centaine de couples dans la Somme, dont une cinquantaine en vallée de la Somme et ses affluents ;
- 50 à 100 couples dans l'Oise et dans l'Aisne, dont une cinquantaine en vallée de l'Oise, à cheval sur les deux départements.

En cela les estimations sont cohérentes avec celles des régions limitrophes :

- dans le Nord - Pas-de-Calais, les estimations du milieu des années 1990 donnaient 150-200 couples avec une répartition homogène sur tout le territoire et des densités de l'ordre de 1 à 5 couples pour 100 km<sup>2</sup>.
- en Basse et Haute-Normandie, l'estimation était de 300 à 600 couples suite à l'enquête rapaces nicheurs 2000-2002 ; cette estimation serait peut-être à revoir à la baisse d'après les informations obtenues entre 2002 et 2006.

Rémi FRANÇOIS

- COMMECY X. (2008). Les rapaces nicheurs en Picardie. Suivi annuel. Année 2008. *L'Avocette* 32 (1) : 31-32.
- COUVREUR B. & MERCIER É. (1986). Double cas d'hivernage de Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) dans le département de la Somme (80). *L'Avocette* 10 (2-3-4) : 79-84.
- FRANÇOIS R. (1993). Programme de préservation et de valorisation de la moyenne vallée de l'Oise. Contribution à l'inventaire floristique et faunistique de la ZICO. DESS Génie Écologique, Université d'Orsay / Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 30 p.
- ROYER P. (2004). Un cas de nidification du Faucon hobereau *Falco subbuteo* sur un pylône d'une ligne à haute tension dans le département de l'Oise. *L'Avocette* 28 (1-2) : 12-13.

## Faucon d'Éléonore

*Falco eleonorae*



Espèce protégée

Falconiformes/Falconidés



©Ludovic SCALABRE

Ce grand faucon se reproduit principalement sur les côtes de la mer Méditerranée et l'essentiel des oiseaux européens hivernent à Madagascar. En dehors des secteurs méridionaux de notre pays, les observations de ce faucon en France sont des plus rares, avec généralement un peu moins d'une centaine d'oiseaux par an (LEGENDRE 2012).

Un juvénile en phase sombre vu le 9 octobre 1992 au dessus de la réserve naturelle de la baie de Somme semble bien être la seule donnée régionale, mais cette observation n'a pas été soumise à homologation (pour le quart nord-est du pays, seules sont attestées

une poignée de données provenant de Seine-et-Marne et du Nord, départements limitrophes de la Picardie). Elle doit donc être reprise avec circonspection, même si son auteur était bien conscient de la rareté de l'espèce.

Xavier COMMECY & Jérôme MOUTON

- LEGENDRE F. (2012). Faucon d'Éléonore *Falco eleonora* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 94-95.

## Faucon lanier

*Falco biarmicus*

Falconiformes/Falconidés



©André LABETAA

Le Faucon lanier est actuellement une espèce occasionnelle en France. Alors qu'il est bien répandu dans les régions sèches à désertiques de l'ensemble du continent africain, son aire de nidification dans le Paléarctique est restreinte à l'Italie, la Grèce, la Croatie (*F. b. feldeggii*), au nord-ouest de l'Afrique (*F. b. erlangeri*) et, marginalement, à d'autres pays de l'est de la Méditerranée. En 2005, GÉNSBØL estimait sa population européenne entre 230 et 320 couples, dont 70 % environ en Italie. Ce rapace est essentiellement sédentaire, quand bien même les immatures effectuent des mouvements de dispersion en automne et en hiver auxquels sont rattachées la plupart des 50 mentions françaises entre 1885 et 2005, principalement obtenues de fin septembre à mi-mars.

Loin de ses sites habituels, l'observation d'un tel oiseau, fréquemment utilisé en fauconnerie, laisse toujours planer un doute sur son origine sauvage. C'est ainsi qu'il faut s'interroger sur les deux données picardes : un le 22 mai 1994 à Montepilloy (60) et un à l'automne 2005 en baie de Somme. L'absence de l'espèce dans les collections réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle renforce la probabilité d'une origine captive des oiseaux observés ces dernières décennies en Picardie. Sur les grands lacs champenois, où quelques oiseaux ont hiverné en 1982-1983 et 1984-1985, l'un des oiseaux au moins, porteur d'une bague, était assurément issu de captivité.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- GÉNSBØL B. (2005). Guide des rapaces diurnes. Delachaux & Niestlé, Paris, 399 p.

## Faucon sacre

*Falco cherrug*

Falconiformes/Falconidés



©Alain GUILLEMONT

Occupant localisé des plaines de l'Europe de l'Est à l'Asie, le Faucon sacre est une espèce occasionnelle dans le reste du continent. Il n'en existe qu'une quinzaine de mentions en France, dont celles attribuées à une jeune femelle baptisée « Piros » née en Hongrie, dont le passage dans le sud du pays fin juillet 2009 est attesté grâce à la balise satellite dont elle était équipée (REEBER, DUQUET & le CHN 2010).

Une mention validée est connue dans le département de la Somme : un individu observé au Hâble d'Ault le 28 mai 1997. L'origine sauvage de ce faucon reste à prouver, car l'espèce est utilisée en fauconnerie, mais il n'a toutefois pas été vu de marques de captivité sur cet oiseau.

Pierre ROYER

- REEBER S., DUQUET M. & le CHN. (2010). Piros, le Faucon sacre *Falco cherrug* hongrois dans le sud de la France. *Ornithos* 17 (4) : 246-249.

## Faucon gerfaut

*Falco rusticolus*

Falconiformes/Falconidés



©Alain DE BROYER

Ce grand faucon originaire des zones arctiques est un migrateur occasionnel en France, tout comme en Picardie. Il n'hiverné nor-

malement qu'au dessus de 60° de latitude nord et il n'en existe que 15 mentions dans le pays depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Faucon gerfaut est mentionné deux fois précisément sur le littoral picard :

une femelle de l'année tuée au Crotoy en novembre 1897 et un autre en 1898, tué en baie de Somme après avoir été pris dans un filet vertical monté sur la plage à marée basse, destiné à la capture des harengs à marée montante. Il est rapporté aussi des captures à Feuquières-en-Vimeu (80) et à Oisemont (80) ; peut-être ces données correspondent-elles à la mention présente dans la liste de BAILLON qui date de 1833 (sous le nom de *Falco islandicus*). Il n'est connu que trois autres données en France pour ce siècle.

Plus tard, au cours de l'hiver 1908, un individu est capturé à Saint-Simon (02) et en 1911, VAN KEMPEN signale « je viens d'acheter montés, une série d'oiseaux tués dans le département de la Somme, parmi lesquels se trouvent les pièces suivantes très rares » et il cite un jeune Faucon gerfaut de l'année.

La dernière donnée connue en Picardie se rapporte à l'observation de deux oiseaux de forme claire le 5 janvier 1979 à Noyon (60), l'un d'eux étant revu le 8 au même endroit.

Pierre ROYER & Xavier COMMECY

## Faucon pèlerin

*Falco peregrinus*

Falconiformes/Falconidés



Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

Ce rapace particulièrement cosmopolite est représenté sur tous les continents par de nombreuses sous-espèces. En France, il niche principalement dans les régions montagneuses (Pyrénées, Massif central, Alpes, Jura, Vosges) et sur les falaises des côtes rocheuses (falaises normandes, de la vallée de la Seine et du Cotentin). Les oiseaux les plus méridionaux sont sédentaires, tandis que ceux du nord de l'Europe hivernent dans une zone comprise entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Nord. Deux sous-espèces nichent en France : *F. p. peregrinus* et *F. p. brookei*, celle-ci étant localisée à la Corse et à quelques sites provençaux. La population nationale a été estimée entre

1 100 et 1 400 couples en 2002 (MONNERET in THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004).

Un couple de Faucons pèlerins occupait les quelques kilomètres de falaises picardes au XIX<sup>e</sup> siècle et appartenait à une population plus vaste estimée à une soixantaine de couples répartis le long des falaises normandes. Ces oiseaux, sédentaires, occupaient des petits entablements ou des cavités, avec une densité estimée à un couple tous les 1 000 à 1 500 mètres sur la côte du Pays de Caux, valeur donnée en 1862 et reprise par différents auteurs jusque 1949, preuve de la stabilité apparente de l'espèce. Malgré les persécutions (tirs au fusil, prélèvement des œufs pour des collections ou destruction de jeunes au nid) on qualifiait encore cette espèce de commune au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

À l'intérieur des terres, il aurait niché régulièrement dans une peupleraie de la vallée des Évoissons (80) jusque dans les années 1950 et un individu naturalisé provenant de cette commune en serait le témoignage, mais l'oiseau naturalisé provenait-il bien d'un couple nicheur en cette localité ? Les cas de nidification dans les arbres existent bien mais sont exceptionnels. L'incertitude persiste donc sur cette mention. Après les années 1950, le Faucon pèlerin ne s'est plus reproduit sur les falaises picardes entre Ault et Mers-les-Bains, tandis que le dernier couple nicheur normand disparaissait après 1962. La cause de l'extinction de ce majestueux rapace dans notre région est bien connue à l'échelle mondiale : l'utilisation de pesticides organochlorés, en particulier le DDT, stérilisant les adultes et leurs œufs.

Il faudra attendre un demi-siècle avant que le Faucon pèlerin occupe à nouveau les falaises de notre littoral. Les premiers signes encourageants concernaient la présence de 4 couples reproducteurs ayant produit 9 jeunes à l'envol en Haute-Normandie en 1994 (GUILLEMONT, ROBERT & BELLARD 1995). De 1994 à 1999, la présence en période hivernale de un à deux couples au sud du bois de Cise laissait présager le retour du Faucon pèlerin en tant que reproducteur. La recolonisation débuta bien en 1999 : un couple tenta de s'installer au nord de Mers-les-Bains mais, faute de cavité pour nicher, passa du côté normand et produisit trois jeunes dans une grotte au sud du Tréport (Seine-Maritime), puis deux en 2000. En 2001, deux couples s'installaient côté picard entre Ault et Mers-les-Bains, tandis qu'un troisième occupait les falaises normandes entre le Tréport et Dieppe, mais aucun cas de reproduction ne fut répertorié. En 2002, l'effondrement de blocs de craie au cours de l'été créait une cavité favorable à l'installation d'un couple au nord de Ault couronnée par l'envol de trois jeunes (ROBERT, BELLARD & BELLARD 2003). Depuis, l'espèce s'est installée chaque année dans ce petit secteur de falaises picardes entre Ault et Mers-les-Bains : la nidification est avérée en 2004, 2005, 2006... et 2012 (avec peut-être même deux couples certaines années), mais des jeunes ne sont pas produits chaque année.

De 1950 à 1994, c'est à dire pendant la période où la population nicheuse de Picardie maritime avait disparu, le Faucon pèlerin était encore observé, mais uniquement en période inter-nuptiale (ces observations hors sites de reproduction existent toujours actuellement). Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Faucon pèlerin passait déjà annuellement en migration en baie de Somme. Le retour printanier était signalé en mars. Les données contemporaines permettent de saisir les premiers mouvements dès le mois de février et ils se prolongent jusque fin avril et même une partie du mois de mai. Les auteurs de l'époque signalaient un mouvement automnal en octobre et novembre sur le littoral picard.

De nos jours, le passage débute en septembre, culmine en octobre, pour cesser vers la mi-novembre. Parmi les faucons qui transitent en automne en Picardie figurent en forte proportion d'immatures, bien que l'âge des oiseaux ne soit pas toujours précisé par les auteurs de ces observations. D'ailleurs, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les oiseaux capturés au Crotoy (80) en septembre, octobre et novembre sont tous des jeunes.

Les observations hivernales, dues à quelques oiseaux qui s'établissent pour la saison sur le littoral picard, s'étalent de la mi-novembre à la mi-février. Ailleurs, aujourd'hui comme autrefois, des oiseaux exploitent les plaines agricoles à la recherche de proies et chaque année une dizaine d'observations de Faucons pèlerins sont obtenues au dessus des bois et cultures des plaines picardes. Cette situation existait aussi il y a bien longtemps et en 1855, TOUSSENEL décrit une scène de chasse du Faucon pèlerin contre des canards à Ribemont (02) et affirme que l'espèce est régulière dans les contrées marécageuses du nord de la France, le long des rives de la Somme et de l'Oise, contrairement à ce qu'affirmaient auparavant d'autres auteurs tels que TEMMINCK. La fréquentation hivernale régulière au sud de la baie de Somme semble à l'origine de la recolonisation des falaises picardes ; on peut espérer que, de même, les stationnements hivernaux remarqués ici ou là ailleurs dans la région verront l'installation prochaine de nouveaux couples. En effet, des nidifications sont de plus en plus souvent constatées en France sur des sites artificiels, tels des silos agricoles, des pylônes électriques, des bâtiments de centrales thermiques, et même sur de hauts édifices au cœur des grandes villes. Ces derniers temps, les observations répétées autour de la tour Perret à Amiens laissent présager une telle installation.

Parmi les proies capturées par le Faucon pèlerin sur le littoral picard figurent : des Canards colvert et siffleurs, des Sarcelles d'hiver et des Tadornes de Belon, des Foulques macroules, des limicoles tels que le Vanneau huppé, l'Huîtrier pie, le Courlis cendré, l'Avocette élégante, le Grand Gravelot, le Chevalier aboyeur, les Bécasseaux maubèche, variables et minute... mais aussi d'autres oiseaux comme la Tourterelle des bois et des passereaux, tels la Corneille noire ou le Rougegorge familier. La prédation sur un Grèbe à cou noir a également été observée. Sur les falaises, ce sont surtout des Pigeons biset et colomblins, des Tourterelles turques et des Mouettes rieuses qui sont capturés et consommés.

Pierre ROYER

- GUILLEMONT A., ROBERT J.-C. & BELLARD J. (1995). Le Faucon pèlerin niche à nouveau en Normandie. *Ornithos* 2 (2) : 92-93.
- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (2001). Sédentarisation du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (L.) en Picardie maritime. *Avifaune picarde* 12 : 39-44.
- ROBERT J.-C., BELLARD J. & BELLARD G. (2003). Le retour du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans les falaises picardes in RIGAUD T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 103.

## Râle d'eau

*Rallus aquaticus*



Espèce protégée

Gruiformes/Rallidés



©Jean-Loup Ridou

« Hgrrrrroouuuuüiikk...Hgrrrrroouuuuüiikk...Hgrrrrroouuuuüiikk rrrouuüiikk » : du fond d'une petite cariçaie ou d'une phragmitaie inondée fusent des couinements rauques de cochon ; le Râle d'eau se fait le plus souvent connaître de la sorte. Particulièrement discret et méfiant, il est difficile à observer : il est, dans la grande majorité des cas, repéré grâce à ses émissions vocales tonitruantes qui lui ont valu son nom de râle. C'est dans toute l'Europe, exceptée l'Islande et dans les plus hautes latitudes du continent, que l'on trouve cette espèce (représentée par la sous espèce nominale *R. a. aquaticus*), mais elle est aussi présente en Afrique du Nord et dans une grande partie du continent asiatique, où ses populations sont principalement migratrices.

Le Râle d'eau est inféodé aux massifs de grands ou petits héliophytes de l'alliance phytosociologique du *Phragmiton australis parvo* : roselières à Baldingère *Phalaris arunudinacea*, Grande Glycérie *Glyceria maxima* ou Cresson de fontaine *Nasturtium officinale* ; cariçaies à Laïche des marais *Carex riparia* et Laïche à feuilles aigües *Carex acutiformis*, souvent mélangés à Laïche paniculée *Carex paniculata* ; phragmitaies ou typhaie inondées... En bord d'étang ou de rivière, il peut se contenter parfois de « petits marais » en périphérie de boisements. Mais ses densités ne sont élevées que dans les grands marais tourbeux de la région : vallée de la Somme (bastion régional de l'espèce), marais arrières-littoraux, vallée de la Souche, marais de Sacy... On le trouve aussi de manière dispersée en période de reproduction dans les petites vallées alluviales ou tourbeuses, les bords de grandes mares, les rares gravières correctement réaménagées avec des pentes douces... Nous avons noté des densités assez élevées dans les milieux les plus favorables de type roselières inondées en bordure de mares ou d'étangs (plaine maritime picarde, marais de Sacy (60) et de la Souche (02), vallée de la Somme...), avec des densités de l'ordre d'un chanteur par hectare ; mais parfois, les mâles chanteurs peuvent être proches les uns des autres de quelques dizaines de mètres seulement.

En hiver, le Râle d'eau fréquente tous types de milieux ripariaux, et en cas de gel prolongé, se réfugie au bord des cours d'eau non pris en glace, même de petite taille. Plusieurs dizaines d'individus sont ainsi recensés chaque hiver à la mi-



janvier dans les zones humides de la région, mais cette valeur est considérée comme non significative de la taille réelle des populations présentes, les modalités de l'enquête annuelle n'étant pas adaptées au recensement de l'espèce. Une arrivée d'oiseaux venus des régions plus orientales ou nordiques (il y a quelques rares données de baguage d'oiseaux repris en Picardie et bagués en Allemagne et en Belgique) est repérable chaque année à partir de la fin du mois d'août ou du début de mois de septembre et surtout au cours des mois d'octobre et de novembre.

L'espèce apparaît en nette augmentation au niveau national depuis 2001, comme beaucoup d'espèces des milieux paludicoles, mais cette embellie fait suite à une forte diminution dans les années 1980 qui a pu être quantifiée dans certaines régions voisines. On peut émettre l'hypothèse que le réchauffement généralisé des hivers en France depuis une vingtaine d'années a pu favoriser l'espèce qui, par ailleurs, peut profiter de l'apparition de milieux artificiels comme les gravières, bassins de décantation... Ce cumul de deux facteurs pourrait peut-être compenser, pour cette espèce peu exigeante, la réduction généralisée des zones humides de qualité.

Rémi FRANÇOIS

## Marouette ponctuée

*Porzana porzana*

Gruiformes/Rallidés



©Pascale BÉCUE

La Marouette ponctuée est un oiseau nicheur des zones humides de la plus grande partie de l'Europe, à l'exception de l'extrême nord, mais qui est surtout abondant dans les pays de l'Est (Biélorussie, Roumanie, Ukraine...). Ses populations hivernent principalement dans les pays du bassin méditerranéen, dans l'est de l'Afrique et, pour certaines d'entre elles, en Asie (Inde et Pakistan).

Dans notre région, c'est en fait surtout à partir de la fin du mois de mars, et plus encore en avril (22 observations rapportées pour ce seul mois) que cette espèce se fait repérer, notamment par son petit appel flûté. Au XIX<sup>e</sup> siècle, 6 oiseaux ont été prélevés (sous le nom de « Marouette tachetée » ou de « Petit Râle ») au cours de ces deux mois au Crotoy entre 1869 et 1875 et un à Longpré-les-Corps-Saints (80) : l'espèce était alors probablement assez abondante. Considérée comme commune dans les

marais de la Somme en 1806 (sous la plume de GÉRARDIN, spécialiste de l'espèce au point que la Marouette portait le nom local de « Gérardine »), elle conserve ce statut dans les marais de la Picardie maritime en 1860. Pour l'année 1842, un texte de TOUSSENEL indique même que les chasseurs de l'époque tiraient en Picardie 10 à 20 Marouettes ponctuées pour un Râle des genêts... qui était pourtant à l'époque un gibier abondant. Elle a donc bien régressé depuis puisqu'elle est classée dans les espèces en danger de disparition dans la région depuis le début des années 1990, avec une population variant entre 5 et 20 à 30 couples selon la pluviosité du printemps rendant plus ou moins accueillantes les zones humides régionales. C'est en Picardie maritime que subsistaient l'essentiel de ces couples, les autres étant parfois trouvés en Thiérache (2 ou 3 couples) et, ponctuellement, dans quelques marais des vallées de la Somme et de l'Oise : par exemple 8 chanteurs étaient recensés en mai 1968 dans le marais de Sacy-le-Grand (60), alors qu'elle y est rare de nos jours. Cette régression est due à la dégradation et à l'assèchement des zones humides ainsi qu'à la populiculture (elle-même pour partie liée au déclin de l'élevage traditionnel) qui la privent de ses biotopes. Depuis, l'état des marais ne s'est pas amélioré et l'espèce est encore plus rare en tant que nicheuse, exception faite du printemps de l'année 2001 où environ 25 mâles chanteurs sont repérés en plaine maritime picarde en raison des très hauts niveaux d'eau atteints cette année-là.

Au cours du mois d'août, le passage des migrateurs et peut-être la dispersion des derniers jeunes nés localement permettent une observation plus régulière de cette espèce : 39 données recueillies pour ce seul mois entre 1997 et 2010, dont quelques groupes (8 le 28 août 2001 à Vauciennes (60), par exemple), mais c'est généralement à l'unité que l'espèce est contactée et quelques oiseaux sont parfois capturés à des fins de baguage, sans protocole particulier, ce qui prouve leur relative abondance du moment. S'il y a encore 30 données pour le mois de septembre, la Marouette est quasiment absente dès le mois d'octobre. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, MAGAUD D'AUBUSSON précisait : « souvent, au commencement de l'hiver, on en rencontre encore quelques-unes » et, en effet, à notre époque, seules quelques rares données de Marouettes ponctuées ont pu être obtenues en hiver sur le littoral picard : 5 entre 1980 et 2010, au cours des mois de décembre (2 cas), janvier (2 cas) et février (1 cas).

Les observations récentes, conservées dans la base de données régionale, se répartissent entre les trois départements picards de la façon suivante : 61 proviennent de l'Oise, 41 de la Somme et 12 de l'Aisne. Ainsi, il est encore possible de rencontrer cette espèce devenue bien rare dans les zones humides de la région lors de ses migrations, mais beaucoup plus occasionnellement en période de reproduction. Tout récemment, au cours des mois d'août et septembre 2012, un petit groupe de Marouettes ponctuées, comptant jusqu'à 7 à 8 individus, a fait le bonheur de nombreux ornithologues et photographes, en se laissant admirer, parfois à seulement quelques mètres, dans le marais communal du Crotoy (80), en bordure d'une piste cyclable.

Xavier COMMÉCY

- SANNIER J.-M. (2000). Une population résiduelle de Marouettes ponctuées *Porzana porzana* dans la région de Sénarpon, vallée de la Bresle (Somme/Seine-Maritime). *Avifaune picarde* 10 : 117-119.

## Marouette poussin

*Porzana parva*

Gruiformes/Rallidés

A 

Espèce protégée



©Sylvain CORDELIER

Cette marouette niche de manière dispersée en France et plus généralement en Europe de l'Ouest. Elle est plus fréquente dans le centre ou l'est de l'Europe et jusqu'en Asie centrale et au nord-ouest de la Chine. C'est au sud du bassin méditerranéen et en Afrique de l'Ouest qu'elle hiverne. En France, la reproduction, estimée à 10-20 couples dans les années 1990 ne semble plus régulière : pour ces dernières années, seuls quelques mâles chanteurs ont pu être repérés, l'effectif de 8 atteint en 2011 constituant un « record » (Issa 2012). Le passage de l'espèce est aussi repéré hors période de nidification, principalement dans le sud du pays, mais les données rapportées concernent généralement moins d'une vingtaine d'individus chaque année (FAURE 2012).

La Marouette poussin fréquente les zones humides et plus précisément les roselières, les cariçaies mais aussi, occasionnellement les bassins de lagunage et de décantation, milieux artificiels bien représentés en Picardie depuis l'essor de certaines industries agro-alimentaires. Pour autant, ce petit rallidé n'a probablement jamais été fréquent dans la région et sa nidification est seulement signalée comme possible dans le Marquenterre dans les années 1970 et peut-être aussi en 1991.

C'est lors de ses migrations qu'elle est parfois détectée. Nous avons ainsi relevé 11 données dans la région depuis 1980. Quatre de ces données sont obtenues au printemps, dont un chanteur le 8 avril 2000 à Villers-sur-Authie (80), là où deux oiseaux avaient déjà été détectés, en mai 1988 et deux fois en mai 1994 ; mais la Marouette poussin peut chanter lors de ses arrêts migratoires et le suivi réalisé sur le site n'a pas permis de retrouver ces oiseaux après ces contacts. À la fin de l'été, on note 3 données du mois d'août (dont 2 proviennent du département de l'Oise : un adulte les 29 et 30 en 1981 à Vauciennes et un juvénile du 20 au 26 août 2000 à Vez) et 4 du mois d'octobre, plutôt en fin de mois, venant des communes littorales.

La phénologie des observations de Marouette poussin en Picardie se distingue donc du schéma observé en France, où prédominent les données printanières (de fin mars à fin mai principalement) : il n'est pas exclu qu'une partie des données rapportées n'aient pas été soumises à homologation.

Xavier COMMECY

- FAURE A. (2012). Marouette poussin *Porzana parva* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 94-95.
- ISSA N. (2012). Marouette poussin *Porzana parva* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 303.

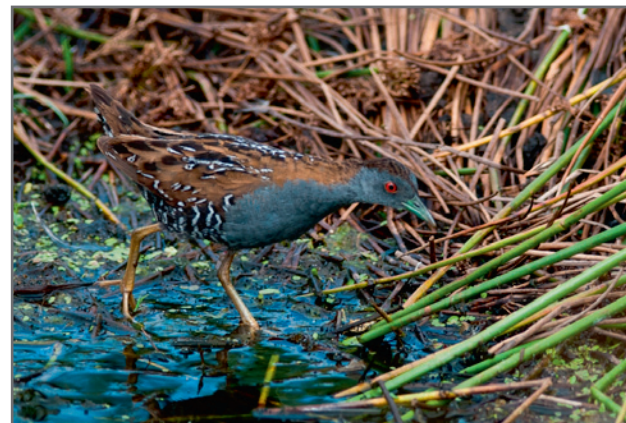
## Marouette de Baillon

*Porzana pusilla*

Gruiformes/Rallidés

A  

Espèce protégée



©Alain DE BROYER

La Marouette de Baillon niche de manière dispersée en divers points de l'Europe, de l'Asie Mineure et de l'Afrique. Les oiseaux européens hivernent en Afrique. L'espèce est considérée comme une nicheuse très rare et irrégulière en France.

Cette espèce a été découverte et décrite dans les marais de Picardie par BAILLON, qui a essentiellement observé dans le canton d'Abbeville, en particulier sur le littoral ; nous avons ainsi une preuve de sa présence dans notre région au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette présence y est encore attestée, toujours dans le même secteur géographique, au début du XX<sup>e</sup> siècle : l'espèce semble régulière comme nicheuse jusque dans les années 1930.

Le premier atlas national des oiseaux nicheurs la mentionne encore comme reproductrice possible entre 1970 et 1975. Ensuite, les données sont rares, en période de nidification : un chanteur entendu en 1994 à Noyelles-sur-Mer (donnée non homologuée), et deux ou trois la même année en basse vallée de l'Authie (à Villers-sur-Authie, deux chanteurs sont entendus entre les 23 et 28 mai). Du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2002, 4 chanteurs sont recensés en réserve naturelle de la baie de Somme. Enfin, un oiseau est repéré les 29 et 30 août 1981 à Vauciennes (60).

Ces trois dernières mentions sont les seules homologuées pour la Picardie par le CHN pour les 30 dernières années, ce qui illustre la grande rareté de l'espèce dans notre région. Il n'y a d'ailleurs pas beaucoup plus de données pendant les périodes de migrations : deux observations auraient été faites en fin d'été sur le littoral, une à la fin du mois d'août 1976 et l'autre à la fin du mois de septembre 1978.

En Picardie, comme dans toute la France, l'espèce est donc devenue particulièrement rare et, à l'instar de l'évolution constatée dans de nombreuses autres régions, la régression des zones humides n'est sous doute pas étrangère à ce fort déclin.

Xavier COMMECY

## Râle des genêts

*Crex crex*

Gruiformes/Rallidés

A 

Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Le Râle des genêts se reproduit ponctuellement en Europe de l'Ouest et de façon plus continue dans l'Est, et ce jusqu'en Asie centrale, tout en étant toutefois très peu présent dans les régions bordant la Méditerranée. L'espèce est totalement migratrice et, pour l'essentiel, passe l'hiver dans l'est de l'Afrique subsaharienne (mais aussi, à l'occasion, au Maghreb et en quelques sites d'Afrique de l'Ouest).

«Crex-Crex... Crex-Crex...Crex-Crex...» entre mai et juin, son chant râpeux et rauque, bimodal et lancinant, emplie les nuits sans vent des prés de fauche humides de la vallée inondable de l'Oise, baignés de brume. Arrivant chez nous au tout début du mois de mai, ce rallidé compte à l'heure actuelle parmi les oiseaux les plus menacés de France et d'Europe occidentale. En effet, si le «Roi des Cailles» comme on l'appelle aussi, trouvait encore, il y a quelques décennies, des sites de reproduction dans les openfields cultivés des plateaux plutôt secs (il était considéré comme très abondant dans toute notre région jusque dans les années 1950), il est désormais concentré dans les zones humides prairiales. Son abondance était telle que nous avons pu trouver dans un texte ancien la description de pluies de Râles des genêts en septembre 1841 en Picardie et dans tout le nord de la France, avec des prélèvements de 40 à 50 oiseaux tués par jour et par chasseur, à tel point que l'auteur dit son dégoût pour l'espèce que l'on servait sur toutes les tables à cette époque ! Mais de nos jours, il n'y a plus guère que la ZICO de la moyenne vallée de l'Oise entre Noyon (60) et Brissay-Choigny (02) pour l'accueillir régulièrement. En Picardie, seul cet espace alluvial de qualité, encore préservé grâce aux pratiques relativement extensives des derniers éleveurs de la vallée, offre encore des milliers d'hectares de prés de fauche régulièrement inondés, favorables à l'espèce. La principale population de Picardie s'y maintient ainsi depuis des décennies, alors que les autres noyaux de peuplement se sont écroulés. Celle-ci, bien suivie depuis le début des années 1990 par les ornithologues de Picardie Nature et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, compte même aujourd'hui parmi les dix plus importantes populations reproductrices de France (NOËL & al. 2004), avec des effectifs fluctuant selon les années entre quelques mâles chanteurs et une trentaine. Les variations interannuelles de population sont toujours très importantes chez cet oiseau, en Picardie comme ailleurs en France et en Europe. Dans les pays proches, notamment en Belgique et aux Pays-Bas,

on relève même des années présentant des pics de populations alternant avec des années d'absence. Chez nous, en moyenne vallée de l'Oise, alors que certaines années sèches n'ont permis de repérer que 2 ou 3 mâles chanteurs (en 1991, 1992 et 1996), des effectifs considérables ont pu être enregistrés lors d'années plus humides (en 1993 avec 26 chanteurs, en 2003 avec 30 chanteurs, en 2012 avec 24 à 25 chanteurs). L'année 2009, particulièrement humide au printemps, a constitué un record avec 48 à 53 chanteurs notés sur l'ensemble de la région (6 dans l'Oise et entre 42 et 47 dans l'Aisne, dont 32 à 34 en moyenne vallée de l'Oise). Ainsi le département de l'Aisne a-t-il abrité cette année-là la deuxième population nationale après celle du Maine-et-Loire, traditionnel département de présence importante de l'espèce pour le pays.

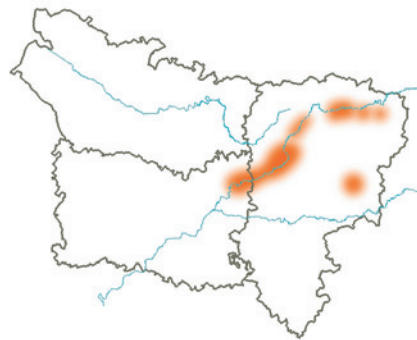


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Râle des genêts

Bon an mal an, la population moyenne régionale avoisine les 15 à 20 chanteurs. Le maintien de tels effectifs depuis une trentaine d'années, alors que presque tous ceux des bastions des autres régions ont connu des chutes considérables, est un fait très positif et remarquable. En effet, toutes les zones humides de France subissent des dégradations et destructions croissantes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces altérations de la qualité des milieux, en particulier celle des milieux prairiaux, se sont considérablement accrues depuis plusieurs décennies. Les principales causes de destruction des habitats propices au Râle des genêts concernent l'évolution de l'agriculture, avec trois phénomènes majeurs :

- une régression très forte de l'agriculture herbagère au profit de pratiques tournées vers les céréales, oléagineux et protéagineux, nombreux étant les éleveurs qui, arrivés à l'âge de la retraite, ne trouvent pas de repreneurs des parcelles en STH (Surfaces Toujours en Herbe). En Picardie, environ 60 % de la STH ont ainsi disparu entre 1970 et 2000 ;
- les derniers éleveurs ont intensifié leurs pratiques dans l'objectif de dégager assez de revenus pour garder leur exploitation : augmentation des intrants (phytosanitaires et engrais), dates de fauche plus précoces notamment avec l'enrubannage, mise à l'herbe du bétail ;
- la déprise agricole : les terres les plus humides sont délaissées, notamment au profit de la populiculture.

La Picardie abrite encore de l'ordre de 10 000 à 12 000 hectares de prairies humides de fond de vallée, essentiellement situés en moyenne vallée de l'Oise (environ 6 000 hectares), en plaine maritime picarde, en Bray humide, dans les marais tourbeux... (FRANÇOIS (Coord.) 2006). Ce sont ces secteurs de prairies humides qui condensent les contacts avec les mâles chanteurs de ces dernières décennies, même s'il faut souligner la présence occasionnelle de quelques individus dans des milieux annexes de type mégaphorbiaies (dans les marais de la Souche notamment), jachères sur les plateaux et parfois aussi dans des cultures sur limons de plateau en bordure de la vallée de l'Oise ou dans

la Somme. Les centaines d'hectares (environ 400 en 2009) en propriété ou en location par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie situés en moyenne vallée de l'Oise abritent jusqu'à 40 à 50 % des effectifs régionaux connus (FRANÇOIS & DE SAINT-RAT (Coord.) 2009). Ce bastion est donc, dans une certaine mesure, relativement préservé par la maîtrise foncière de cet organisme, à laquelle s'ajoutent les mesures agro-environnementales proposées aux agriculteurs. Ces dernières sont fondamentales pour gérer de façon plus favorable des centaines d'autres hectares de prairies humides de fauche, et, tout simplement, pour soutenir l'élevage herbager afin de conserver de vastes entités de prairies alluviales de fond de vallée (800 hectares sous contrat de 1994 à 1999, 1 270 de 1999 à 2004, 1 180 hectares de 2005 à 2009, et environ 1 550 hectares en 2009, soit 50 % des 3 000 hectares de la ZPS...). Rappelons en effet que le Râle des genêts recherche préférentiellement des entités de plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant (au moins 30 à 40 hectares) non fragmentés par des milieux boisés, cultivés ou artificiels (gravières).

C'est habituellement en juillet, à la fin de la saison de reproduction, que les derniers Râles des genêts sont entendus ; mais on peut présumer que quelques-uns restent un peu plus longtemps, car lorsque cette espèce était encore abondante et chassable, elle était régulièrement tirée par les chasseurs de plaine, donc au cours du mois de septembre.

Rémi FRANÇOIS

- FRANÇOIS R. (Coord.) (2006). Proposition de stratégie patrimoniale du Conservatoire des sites naturels de Picardie. Rapport interne non publié, 32 p.
- FRANÇOIS R. & DE SAINT-RAT C. (coord.), Boca F., Grossiord F., Testud G. (2009). Bilan patrimonial de 15 ans d'actions du CSNP en moyenne vallée de l'Oise. Rapport interne non publié, 20 p.
- NOËL F., DECEUNINCK B., MOURGAUD G. & BROUYER J. (2004). Plan national de restauration du Râle des genêts. LPO/Birdlife International. Rapport, 65 p.

## Gallinule poule-d'eau

*Gallinula chloropus*

Gruiformes/Rallidés



©Jean-Loup RIOU

Nicheuse de presque toute l'Europe – elle manque toutefois dans l'extrême Nord et en Islande –, la Poule d'eau se reproduit aussi en Afrique du Nord, en Amérique et en Asie.

En Picardie, elle niche dans de nombreux sites humides : les bords de grands étangs et le long des cours d'eau et des canaux, les milieux artificiels tels que bassins de décantation, les mares de villages... aussi bien en eaux douces que légèrement saumâtres, et même si ces sites ne sont que de petite taille. Opportuniste, elle investit rapidement les secteurs temporairement inondés. Une telle dispersion des couples n'incite guère les observateurs de la région à noter sur leurs carnets des informations sur cet oiseau ; tout au plus certains notent-ils les dates des premiers nids (parfois dès la mi-mars, le plus souvent au cours du mois d'avril), les premiers poussins (exceptionnellement au début du mois d'avril, le plus souvent début mai), ou encore les dernières éclosions (des poussins de quelques jours régulièrement observés en juillet, parfois plus tardivement : le 23 août 1998, exceptionnellement le 31 septembre en un site proche du littoral). Quelques tailles de familles sont régulièrement relevées et la moyenne est, selon les années, de 2,5 et 3,5 poussins par couple, mais des familles avec 7 poussins sont parfois observées et une famille avec 8 jeunes est même repérée en 1995. Chaque année, quelques dizaines de cas certains de reproduction sont ainsi obtenues sans recherche particulière, ce qui illustre l'abondance de l'espèce.

Dès la fin de l'été, quelques rassemblement constitués par le regroupement de familles, peuvent être vus : 149 le 18 août 2001 à Gamaches (80), 54 le 27 septembre 2008 à Grand-Laviers (80)... regroupement des reproducteurs locaux et de leurs jeunes en des endroits où leur nourriture, essentiellement des végétaux aquatiques, est abondante et facilement accessible. Comme pendant l'hiver, ces concentrations ne sont pas la règle et l'on peut rencontrer des Poules d'eau en de nombreux sites, que ce soit en groupes ou de façon plus disséminée.

Dans notre région, l'espèce peut être sédentaire ou partiellement migratrice. Estimer la taille de la population hivernante régionale n'est pas plus facile que d'estimer celle qui se reproduit, du fait de la dispersion de l'espèce en une multitude de sites et de sa relative discrétion. De 1991 à 2005, chaque hiver, à la mi-janvier, 1 000 à 2 000 individus sont recensés. Quelle part cela représente-t-il des oiseaux effectivement présents dans nos trois départements ? Les données de baguage sont rares dans la région, malgré les efforts faits au parc ornithologique du Marquenterre. Nous avons toutefois pu relever le cas d'un oiseau marqué en janvier 2001 en ce lieu et repris le printemps suivant en Allemagne, à 685 kilomètres de là, preuve de la présence de voyageurs au long cours parmi les oiseaux contactés en hiver.

Quelques effectifs de grandes tailles sont parfois rapportés : 208 le 15 décembre 2001 à Gamaches (80), 201 le 17 janvier et 140 le 27 décembre 2009 à Fonsomme (02), 148 le 17 janvier 2010 autour de la réserve naturelle des Marais d'Isle (02), 132 le 15 janvier 2001 à Trosly-Breuil (60)... et parfois, à l'occasion des comptages des anatidés de la mi-janvier, les observateurs cumulent les effectifs dispersés sur des tronçons de vallées : 250 à 450 (ce maximum obtenu en 1995) comptés chaque année dans la vallée de la Somme entre Corbie et Brie, 126 le 14 janvier 2008 sur l'Oise de Creil à Compiègne... En cas d'hivers particulièrement froids, les effectifs comptabilisés sont plus élevés, ce qui peut résulter de l'arrivée d'hivernants venus de loin ou de la plus grande facilité à effectuer les comptages lorsque les oiseaux ont été chassés des petits secteurs humides pris en glace et qu'ils tendent à se regrouper ; on en voit alors souvent sur les fleuves et les rivières.

Xavier COMMÉCY

**Talève sultane***Porphyrio porphyrio*AC 

Espèce protégée

Gruiformes/Rallidés



©Yves DUBOIS

La Talève sultane a beaucoup souffert de sa persécution par le tir, au point qu'elle avait quasiment disparu d'Europe : il n'en restait que peu de couples en Sicile et dans le sud-est de la Russie au milieu de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (l'espèce est néanmoins plus abondante dans l'hémisphère sud : Afrique, Asie du Sud-Est, Océanie). Elle a été réintroduite avec succès dans le sud de l'Espagne au milieu des années 1980. Depuis, cette population se développe activement. Elle a atteint la France (après le Portugal) au début des années 1990 et se reproduit désormais dans sa frange méditerranéenne avec une population en croissance régulière (une centaine de couples en 2011 pour moins d'une trentaine de couples en 2005 (CLÉMENT 2012)).

Ce n'est pas dans cette dynamique qu'il faut rechercher l'origine des rares données picardes, lesquelles sont bien plus anciennes. À l'image de ce qui était annoncé dans l'inventaire de MAYAUD en 1936, à savoir que l'espèce était « occasionnelle en France », seulement 3 données anciennes sont connues pour notre région et concernent des oiseaux tués : un en 1917 à Cléry-sur-Somme (80), un en 1924 à Flavy-le-Martel (02), un au début des années 1970 au Crotoy (80).

Xavier COMMECY

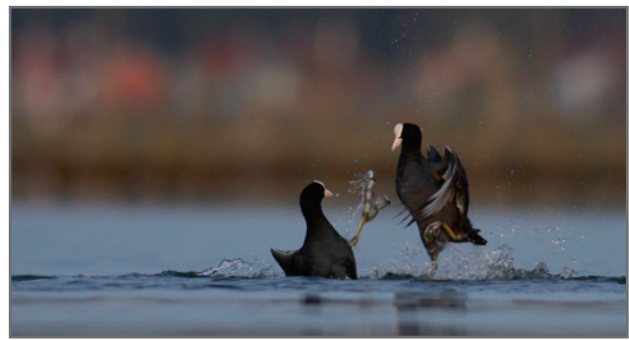
- CLÉMENT D. (2012). Talève sultane *Porphyrio porphyrio* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 304.

**Foulque macroule***Fulica atra*A   

Gruiformes/Rallidés



La Foulque macroule peuple une bonne partie du monde : dans tout le continent eurasiatique (à l'exception des latitudes les plus élevées), en Afrique du Nord et en Océanie. Elle est largement répandue en France, tout en étant un peu plus rare toutefois dans le tiers sud du pays en dehors des grandes vallées fluviales et du littoral.



©Florian ROQUINARCH

Cet oiseau est probablement, en toute saison, celui que l'on repère le plus fréquemment sur les secteurs en eau de notre région, mais généralement en plus grand nombre en hiver. Dès le mois de juillet et progressivement au cours des mois suivants, les migrateurs arrivent. La taille des groupes, qui peut déjà être conséquente en juillet, augmente et les effectifs présents sont souvent importants à partir d'octobre. Par la suite, les conditions climatiques pourront faire évoluer la taille de cette population hivernante picarde. Les résultats du recensement international des oiseaux d'eau de la mi-janvier 2004 donnent un aperçu de la distribution de cette population hivernante dans notre région : des Foulques macroules ont été vues et comptées dans 176 sites (un site peut comporter souvent plusieurs points d'eau) pour un total de près de 25 000 oiseaux. Parmi ces sites, 16 accueillent cet hiver-là plus de 500 oiseaux chacun. L'espèce est bien présente dans les trois départements et 91 % des oiseaux comptés l'ont été en Picardie continentale, c'est-à-dire en dehors de la plaine maritime picarde.

Plusieurs sites peuvent être qualifiés de majeurs pour les rassemblements hivernaux de la Foulque macroule dans notre région :

- Dans l'Aisne, le plan d'eau de l'Ailette, où l'on compte régulièrement plus de 1 000 Foulques en hiver (et beaucoup plus lorsque la prise en glace fait fuir les oiseaux des petits plans d'eau et les concentre sur ce grand lac, avec, par exemple, plus de 3 500 à la mi-janvier 2005) ; les gravières autour de Tergnier et La Fère, avec régulièrement 1 200 à 1 500 oiseaux... ;
- dans l'Oise, on peut mettre en évidence les sites de Pontpoint et Pont-Sainte-Maxence, avec régulièrement environ 1 500 oiseaux et parfois plus de 2 000, les gravières de Verneuil-en-Halatte, avec fréquemment plus d'un millier d'oiseaux... ;
- dans la Somme, la basse vallée de la Bresle avec 2 500 à 3 000 oiseaux sur les étangs autour de Gamaches, fait exception, les sites de regroupements importants étant rares dans les vallées de l'intérieur du département. Cette faiblesse des rassemblements dans les zones humides de la Somme doit être rapprochée de l'importante intensité de la chasse en ces sites. Près du littoral, quelques sites non chassés, tels le parc ornithologique du Marquenterre (environ 500 oiseaux, parfois le double), les bassins de lagunage de Quend - Fort-Mahon (régulièrement un peu moins d'un millier d'oiseaux parfois jusqu'à 1 500), la réserve du Hâble d'Ault (souvent 500 à 800 oiseaux sans atteindre régulièrement le millier), associés à de nombreux sites d'importance plus modeste, expliquent les 2 000 à 2 500 Foulques régulièrement comptabilisées en hiver. Cet effectif départemental peut parfois dépasser les 3 000 oiseaux (3 300 en janvier 2004, par exemple). Selon les conditions météorologiques, l'importance de ces différents sites pour l'accueil des oiseaux est très variable. En cas de grands froids, il peut ne rester que quelques centaines d'oiseaux au total. Dans ces cas là, il n'est pas rare d'en repérer quelques dizaines ou quelques centaines en mer, « attendant » que la glace fonde pour réoccuper les secteurs traditionnels.

Dès le mois de février si les températures sont clémentes, mais surtout à partir de mars, la taille des groupes d'hivernants diminue très vite : les migrateurs repartent et les reproducteurs locaux se cantonnent. Tous les milieux comportant de l'eau libre, ou presque, peuvent accueillir des couples : étangs, mares même de taille moyenne et y compris dans les villages ou dans des secteurs boisés, bassins de décantation et même bras de rivière où le courant est peu marqué. L'essentiel est que les oiseaux y trouvent des matériaux pour construire leur nid, amas de végétaux accroché à la végétation riveraine ou à un quelconque objet dépassant de l'eau. Après une rapide construction, la couvaison commence. Les poussins fraîchement éclos peuvent être vus de début avril à début août, voire exceptionnellement début septembre : l'espèce réalise souvent une seconde couvée après l'émancipation des jeunes de la première, ou une couvée de remplacement lorsque la première a échoué. Le pic des éclosions a lieu en mai et juin. La taille moyenne des familles observées en Picardie est d'environ 3 jeunes (plusieurs centaines de familles comptées) et si l'on rencontre le plus fréquemment des familles de un ou deux poussins, on en trouve aussi de 7, 8 et parfois même 9 poussins. Devant la taille de telles nichées, on peut envisager la ponte de deux femelles dans un même nid.

En 1995, la population reproductrice picarde était estimée à environ 500 couples (250 dans la Somme, au moins 120 dans l'Aisne et à peu près autant dans l'Oise). Depuis cette date, il ne semble pas y avoir eu de fluctuation notable du nombre de reproducteurs et cet effectif peut encore être considéré comme valable à ce jour.

Xavier COMMECY

## Grue cendrée

*Grus grus*



Espèce protégée

Gruiiformes/Gruidés



©Guy LOUVON

Mi-novembre : en vallée inondable de l'Oise, des dizaines de grands oiseaux gris tournent au-dessus des prairies en partie inondées depuis peu, remplissant le ciel d'incessants «Krou-Kroouu-Groou» trompettants. Elles finissent par se poser sur des flaques au milieu des prés entre Tergnier et La Fère. Elles viennent du nord de l'Europe (Suède, Finlande ou Allemagne) ou des contrées plus orientales (Biélorussie, Pologne...) où elles se reproduisent. Actuellement, en France, seule une petite population se reproduit en Lorraine ; elle comptait un minimum de 11 à 13 couples en 2011 (SALVI & TOLLUÉ 2012).

Chaque année, la Picardie reçoit la visite de centaines de Grues cendrées en migration postnuptiale, un peu moins lors de la migration de retour des plaines espagnoles, du sud de la France ou du nord de l'Afrique où elles ont hiverné. L'axe de migration le plus emprunté dans la région est le grand corridor migratoire alluvial de la vallée de l'Oise : orienté nord-est/sud-ouest, cette grande vallée est parallèle à l'axe principal de migration des Grues qui traversent la France et dont la vallée de l'Oise constitue la bordure occidentale ; encore plus à l'est de la région et proche de la Champagne-Ardenne, des groupes sont régulièrement observés et parfois posés le long de la vallée de l'Aisne. Des troupes isolées sont occasionnellement notées ailleurs en Picardie, en particulier sur le littoral. Lorsque de forts vents d'est dévient l'orientation générale des vols, des troupes importantes peuvent être vues occasionnellement jusque dans l'ouest de notre région. Ce fut par exemple le cas en novembre 1982 où jusqu'à un millier d'oiseaux furent observés sur la frange littorale.

Les stationnements les plus fréquents ont lieu le long de l'Oise, essentiellement entre Thourotte (60) et Guise (02). Il s'agit le plus souvent de courtes haltes, en particulier au cours des mois de mars et d'avril quand les oiseaux sont pressés de regagner leurs quartiers de nidification d'Europe du Nord. Des individus isolés sont notés en stationnements pré-hivernaux (décembre) en haute vallée de l'Oise, notamment vers Malzy et Englancourt (02) mais parfois aussi ailleurs. Il y a quelques données obtenues au cours du mois de janvier dans les trois départements, et un hivernage de 3 à 5 oiseaux a été observé lors de l'hiver 2006-2007 autour de Cuiry-les-Chaudardes (02) en vallée de l'Aisne et un oiseau isolé autour du plan d'eau de l'Ailette au début des années 1990. Dès la fin du mois de février (après le 20 du mois), les passages commencent.

Il n'y a pas de nidification récente connue de la Grue cendrée en Picardie à la différence de quelques régions de France (en Lorraine actuellement, mais aussi de façon ponctuelle en Basse-Normandie, et avec quelques possibles tentatives en Aquitaine). Des individus isolés ont été occasionnellement observés jusqu'en avril, voire mai, par exemple en haute vallée de l'Oise entre Guise et Hirson où les prairies inondables lui sont favorables. Un stationnement plus étonnant a été noté entre le 21 avril et le 9 mai 2002 sur les inondations temporaires de Hallu (80) au milieu des grandes cultures du Santerre. Au Moyen-âge, l'espèce s'est reproduite en Picardie comme dans beaucoup de régions de France. Par exemple, en forêt domaniale de Compiègne, le canton « Les Grueries » ferait référence à un ancien secteur de nidification de l'espèce. Il reste toutefois assez peu probable que la Picardie puisse prochainement de nouveau accueillir des nids de ce grand rallidé. Les zones humides prairiales de qualité, même les plus étendues comme celles de la vallée de l'Oise dans l'Aisne, semblent tout de même un peu trop étriquées et surtout trop peu tranquilles pour assurer de bonnes conditions de reproduction à terre.

Au niveau international, les effectifs sont estimés à environ 400 000 individus, dont 250 000 en Europe de l'Ouest qui passent par la France lors de leurs migrations (COUZI & PETIT 2005). De plus, une augmentation de ces effectifs a été notée : la population migrant par l'Europe de l'Ouest a été multipliée par 2,7 entre 1988 et 2005 (COUZI & PETIT *op. cit.*). Cet accroissement est nettement perceptible en France dans les bastions d'hivernage les plus proches de notre région, situés en Champagne-Ardenne au niveau du lac du Der : la décade du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2010 a ainsi permis le recensement maximal simultané d'environ 68 000 oiseaux. La décade du 11 au 20 novembre a permis le recensement de 74 500 oiseaux, population record pour le site (source : <http://champagne-ardenne.lpo>).

fr/grues/synthese\_comptage.htm, avril 2011). Les observations en Picardie semblent, elles aussi, en augmentation.

Rémi FRANÇOIS

- COUZI L. & PETIT P. (2005). *La Grue cendrée. Histoire naturelle d'un grand migrateur*. Éditions Sud-Ouest, 189 p.
- SALVI A. & TOLLIE M. (2012). Grue cendrée *Grus grus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 304-305.

## Outarde canepetière

*Tetrax tetrax*

A 

Espèce protégée

Gruiformes/Otididés



©Jean-Pierre FORMET

L'Outarde canepetière se reproduit en quelques points de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, surtout dans sa partie méridionale, mais aussi dans une grande partie de l'Asie centrale jusqu'au nord-ouest de la Chine ; les reproducteurs les plus septentrionaux sont des migrateurs se regroupant, pour l'essentiel, dans la région méditerranéenne.

Autrefois nicheuse en Picardie, cette espèce a disparu progressivement comme dans la plupart des régions de France, et dès 1936, elle n'y est plus considérée comme nicheuse régulière. Les derniers couples reproducteurs ont été suivis en 1968 dans l'Aisne, autour de Saint-Quentin. L'espèce aurait été présente en Thiérache jusqu'en 1975, sans certitude de reproduction (plaines au sud de Sains-Richaumont). Ensuite, l'atlas régional présente pour les années 1983 à 1987 deux indices de reproduction probable dans le sud-est du département dans le secteur du camp de Sissonne, mais il n'y a déjà plus aucune certitude de reproduction et ces données peuvent provenir de la dispersion des quelques oiseaux qui se reproduisaient encore dans la Champagne crayeuse voisine.

Dans l'Oise, la région de Beauvais était encore fréquentée jusqu'à la fin des années 1970, et dans la Somme, alors que l'Outarde canepetière était donnée comme nicheuse occasionnelle dans les garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont en 1860 (mais considérée aussi comme un très bon gibier, ainsi qu'il est précisé dans la littérature de l'époque !), elle nichait probablement encore dans la région de Croixrault dans les années 1960.

Dans ces trois départements, les années suivant ces dates de dernières reproduction (ou au minimum de cantonnements estivaux), des observations éparses ont été réalisées : en 1976 à Aulnois-sous-Laon et en 1978 à Flavy-le-Martel dans l'Aisne ; à Le Hamel dans la Somme en 1972 ou 1973... mais elles sont des

plus rares et déjà bien anciennes. Ensuite, seules des données de seconde main et non vérifiées signalent cette espèce dans le département de la Somme : une femelle juvénile tuée à l'ouverture de la chasse en septembre 1974 à Vaudricourt ; Canepetière aurait également encore été de passage régulier en fin d'été jusqu'au début des années 1980 dans le secteur de Nampont-Saint-Martin. Plus récemment, un indice de reproduction aurait été obtenu au printemps 2000 dans la grande plaine de Fontaine-le-Sec à Oisemont. Les observations de rassemblements postnuptiaux regroupant adultes et jeunes de l'année, comme il en était signalé autrefois à la fin du mois d'août et jusque fin septembre et début octobre, ne sont donc plus qu'un souvenir. Les plus proches reproducteurs sont maintenant localisés en Poitou-Charentes et les effectifs y sont en déclin : 288 chanteurs recensés en 2008, et 232 en 2011, pour un effectif national estimé entre 1677 et 1875 chanteurs en 2008, la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône) et le Languedoc-Roussillon étant les deux autres bastions de l'espèce dans notre pays (ATTIÉ & CAUPENNE 2012).

Xavier COMMÉCY

- ATTIÉ C. & CAUPENNE M. (2012). Outarde canepetière *Tetrax tetrax* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 305.

## Outarde barbue

*Otis tarda*

A 

Espèce protégée

Gruiformes/Otididés



©Grégory LÉPOUTRE

En période de reproduction, la « Grande Outarde » comme elle est aussi appelée, est répandue de façon discontinue du Maroc à l'est de la Chine. Les populations les plus proches de la France sont localisées en Espagne (plus de 10 000 couples), en Hongrie (un millier de couples), en Allemagne... L'espèce est essentiellement sédentaire mais, en hiver, une certaine dispersion de ces oiseaux peut s'observer. Ainsi, depuis la création du CHN en 1981, moins d'une quinzaine de données ont été homologuées en France.

Il semble bien que l'Outarde barbue ait niché en Picardie, mais il y a bien longtemps. Ainsi, GÉRARDIN (1806) l'indique comme une migratrice qui repart en hiver et la considère comme bien plus commune que l'Outarde canepetière dans le département de l'Aisne. Il la donne comme parfois présente en grand nombre dans ce département ; on peut supposer que cette dernière affirmation est étayée par l'information que nous avons retrouvée sous la plume de BRAYER (1824) qui rapporte que l'hiver 1784, des quantités de Grandes Outardes sont arrivées dans l'Aisne : « Certains en avaient tant tuées qu'ils en avaient fait de la soupe »...

à une époque où la viande n'était pas au menu de chaque jour ; cela donne une idée des massacres qui se sont faits alors. D'autre part, BUFFON (1845) indique que les Grandes Outardes que l'on vend sur les marchés de Paris viennent de Champagne et de Picardie (et que l'espèce est plus rare en Lorraine et Poitou...) ; il précise que l'espèce est surtout abondante en hiver.

La situation a rapidement changé dans la région. Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les observations ou captures ne sont plus rapportées qu'à l'unité dans chacun des trois départements picards, et ces mentions ne concernent plus que l'hivernage ou les migrations. Dans l'Aisne, un oiseau est tué en 1885 à Essigny-le-Grand, une femelle le 4 mars 1926 près du Câtelet, deux oiseaux tués à Ribemont lors de l'hiver rigoureux 1928-1929... Dans l'Oise, une femelle est tuée le 25 décembre 1925 près de Crisolles. Dans la Somme, l'espèce est présentée comme de passage accidentel fin février et début mars près du littoral en 1860 et au début du XX<sup>e</sup> siècle ; il est précisé dans un texte de 1911 qu'elle était beaucoup plus régulière autrefois et qu'elle s'arrêtait dans les dunes littorales. En définitive, en Picardie, c'est en 1929 qu'a pu être observée la dernière Outarde barbue.

L'espèce étant en régression dans les noyaux de reproduction les plus proches, il y a peu de chance de rencontrer à nouveau ces gros oiseaux dans les plaines de nos régions à moins qu'il ne s'agisse d'oiseaux relâchés à des fins de repeuplement. Des expériences sont actuellement tentées en Grande-Bretagne et en Allemagne et celles-ci ont déjà provoqué quelques observations en plusieurs régions de France.

Xavier COMMECY

- BRAYER J.-B.-L. (1824). *Statistique du département de l'Aisne, 1<sup>re</sup> partie* : 22-23

## Huîtrier pie

*Haematopus ostralegus*

Charadriiformes/Hématopodidés



©Jean-Michel LECAT

Nicheur en Europe, mais aussi à l'ouest et à l'est de la Russie, l'Huîtrier pie présente des populations reproductrices à la fois sur la façade atlantique et sur le pourtour de la Méditerranée.

En Picardie, c'est avant tout un hivernant abondant sur le littoral : la baie de Somme et, plus largement le littoral picard, sont un des bastions hivernaux de l'espèce en France, avec la baie du mont Saint-Michel.

Les dénombrements de la mi-janvier permettent de bien situer l'importance de cet hivernage et de mettre en évidence une tendance à l'accroissement. Pour la période 1991-2011, les effectifs comptés à la mi-janvier ont été en moyenne de 8 444 individus, et de 9 344 pour la période 2001-2011 (RIGAUX 2007). Ces effectifs frisent le niveau d'importance internationale estimé à 10 200 individus (WETLANDS INTERNATIONAL 2006). Ce seuil a été atteint voire dépassé en 1998, 1999, 2002, 2008, 2011, en comptabilisant les effectifs de la baie d'Authie, sachant que les oiseaux qui s'y nourrissent rejoignent souvent la baie de Somme à marée haute, dès lors que le coefficient de marée est important.

Le littoral picard assure une fonction de refuge lors des vagues de froid pour des oiseaux hivernant habituellement en Europe plus septentrionale : par exemple, 15 000 le 23 janvier 1997. En 2007, RIGAUX notait : « la baie d'Authie accueille une fraction minoritaire mais non négligeable de ces oiseaux, excepté en 2008, année pour laquelle l'effectif compté dans cet estuaire est très faible : 130 individus. Autrement, pour les années 2005, 2006 et 2007, les effectifs accueillis par la baie d'Authie sont compris approximativement entre 1 200 et 1 500 oiseaux ». Cet effectif était de 130 en 2008, 340 en 2009, 1 320 en 2010, de telle sorte que la baie d'Authie revêt une importance nationale pour l'espèce (seuil d'environ 500 oiseaux).

L'évolution de l'importance des stationnements littoraux au cours de l'année est bien connue (SUEUR & TRIPLET 1999). Par rapport à la période 1975-1998 décrite par ces auteurs, il n'y a pas eu d'évolution majeure, si ce n'est une tendance assez marquée à l'atteinte d'effectifs très élevés, voire records, dès le mois d'août (14 240 oiseaux le 25 août 2000, 12 850 le 15 août 2001), ce qui constitue une nouveauté notable. Les stationnements sont importants à compter de ce mois jusqu'au mois de février, puis les effectifs décroissent fortement au cours du mois de mars pour être minimaux d'avril à juin (de l'ordre du millier d'oiseaux au plus bas des effectifs).

Alors que beaucoup d'oiseaux estivent sans nicher, les reproducteurs sont relativement rares. D'après l'enquête nationale sur les Limicoles nicheurs conduite au cours des années 1995 et 1996 (RIGAUX 1997), la population reproductrice est considérée comme assez bien suivie et semble en léger déclin : 20 à 22 couples en 1995, puis 16 à 17 en 1996, pour 19 à 26 en 1983-1984. Cette diminution n'est pas probante pour la période considérée et nous ne disposons pas de données actualisées permettant de cerner l'état de la population reproductrice locale actuelle qui reste du même ordre de grandeur.

Quoi qu'il en soit, l'espèce niche tard et se cantonne dans des secteurs (renclôtures parsemées de huttes de chasse, mollières, secteurs d'estran plus sableux...) où elle est confrontée à une pression de dérangement qui peut faire échouer la reproduction : promeneurs s'installant durablement trop près du nid, chiens non tenus en laisse pouvant capturer les poussins, travaux de fauche et de tonte réalisés autour des mares cynégétiques en mai, juin ou juillet... sont autant de sources de dérangement qui se cumulent. La création ou le renforcement de zones de quiétudes et l'adaptation du calendrier de certaines activités permettraient probablement à cette espèce, et à d'autres, de mieux réussir sa reproduction.

Dans nos départements continentaux, l'Huîtrier pie est une rencontre rare, voire exceptionnelle :

- pour l'Aisne, nous disposons de 5 données relativement récentes : 1 individu le 22 décembre 1982 à Malzy, 1 les 7 et 22 avril 1995 à Amigny-Rouy, 1 le 13 novembre 1999 à Tergnier, 1 le 11 décembre



2000 sur le plan d'eau de l'Ailette en vidange et un oiseau présent du 16 mars au 18 mai 2002 à Fresnoy-le-Grand et Bohain ;

- pour l'Oise, nous avons connaissance de 11 données récentes : un individu est noté du 24 au 26 février 1992 à Verneuil-en-Halatte, 1 le 30 juin 1994, 1 les 18, 19 et 30 mars 1995 à Pontpoint, 1 le 10 juin 1995 à Chevières, 1 les 11 juin et 22 octobre 1995 à Pontpoint, 1 les 7 et 16 avril 1997 à Pontpoint, 1 le 11 août 2002 à Houdancourt, 1 le 17 septembre 2009 au Plessis-Brion, 2 le 12 septembre 2000 à Grandvilliers, 1 le 26 février 2011 à Varesnes ;
- pour la Somme continentale, 6 données : 1 le 10 novembre 1987 à Fouencamps, 1 le 12 janvier 1997 à Longpré-les-Corps-Saints, 1 le 15 janvier 1997 à Bourdon, 1 le 31 janvier 1998 à Forest-l'Abbaye, 1 le 16 avril 1998 à Estrées-Mons, 1 le 12 avril 2001 à Bourdon.

En conclusion, essentiellement inféodé au littoral, l'Huîtrier pie stationne une grande partie de l'année en très grand nombre en baie de Somme. C'est toutefois un nicheur au statut précaire qui doit bénéficier à ce titre d'une attention particulière, de même qu'il convient de suivre attentivement l'évolution des populations hivernantes compte tenu de la responsabilité internationale de la Picardie vis à vis de la conservation de l'espèce.

Thierry RIGAUX

- LESOT S. & TRIPLET P. (1996). Effets des dérangements sur l'utilisation de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme et de ses ressources alimentaires par l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*. *Avifaune picarde* 2 : 79-81.
- RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette* 21 (1-2) : 2-9.
- RIGAUX T. (2007). Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en Plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2005 à 2008. *L'Avocette* 31 (1) : 34-55.
- TRIPLET P., LENGIGNON A., BACQUET S. & GAUDRY O. (1997). L'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* en baie de Somme au cours de la vague de froid de janvier 1997. *Avifaune picarde* 3 : 103-106.
- VIOLET F., BACQUEVILLE A. & SUEUR F. (2000). Stationnement remarquable d'Huîtriers pie *Haematopus ostralegus* en baie de Somme. *Avifaune picarde* 9 : 66.
- WETLANDS INTERNATIONAL (2006). *Waterbirds population estimates*. Fourth edition. Wetlands International, Wageningen, The Netherlands.

## Échasse blanche

*Himantopus himantopus*

Charadriiformes/Récurvirostridés



©Pascale BÉCUE

Ce limicole aux pattes démesurément longues se reproduit plus ou moins communément depuis le sud-ouest de l'Europe, ne dépassant pas la latitude des Pays-Bas, jusque l'Asie centrale. Les populations de ces zones gagnent en hiver l'Afrique ou l'Asie du Sud-Est, continents où habitent également des populations de mœurs sédentaires (dans presque toute l'Afrique subsaharienne notamment, ainsi qu'au Moyen-Orient, dans le sous-continent indien et en Australie).

Migratrice assez commune et nicheuse occasionnelle en Picardie. Les premiers oiseaux de retour de leurs quartiers d'hiver sont généralement vu en avril, la donnée la plus précoce datant du 1<sup>er</sup> avril 1999 à Amiens. Ces arrivées d'avril se font surtout dans le département de la Somme et principalement à proximité du littoral : seulement 5 données proviennent du département de l'Aisne et 4 du département de l'Oise pour 28 du département de la Somme au cours de ce mois. Puis, au mois de mai, l'espèce est vue dans les trois départements picards. Alors qu'elle n'était donnée que comme très irrégulière au XIX<sup>e</sup> siècle (un couple aurait toutefois niché en 1849 dans les dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont (80), d'après M. de LAMOTTE), celle-ci est désormais mentionnée tous les ans depuis 1997 dans la Somme, et plus fréquemment aussi depuis le début des années 2000 dans l'Aisne et dans l'Oise.

À l'échelon national, les effectifs nicheurs de l'Échasse blanche ont augmenté de plus de 20 % depuis les années 1970. Le phénomène a pu être ressenti en Picardie, où la nidification est devenue plus régulière à partir de 1989 (CARRUETTE & al. 1994, DELOISON 1997, MATHOT 2001). Malgré cette progression, l'espèce reste classée, au plan national, comme à surveiller dans le livre rouge des oiseaux menacés et à surveiller en France.

L'espèce est signalée nicheuse certaine :

- dans l'Aisne : à Bohain-en-Vermandois en 2000, à Besny-et-Loisy en 2001 ; à Origny-Sainte-Benoite en 2000 (NOËL & ARBOUCH 2001), 2009 (année ayant compté un maximum de 9 nids occupés sur le site mais qui, après que la plupart de ces nids ont été submergés de par l'élévation du niveau d'eau, n'a vu la réussite que de 1 à 3 couples et la naissance de 4 pulli), 2010 (2 couples observés le 29 mai et 1 juvénile vu le 31 juillet) et 2011 (6 oiseaux et au moins un nid occupé garni de 3 œufs le 2 mai) ; à Boué en 2012 (1 couple ayant donné naissance à 4 pulli) ;
- dans l'Oise : à Chevières en 1994 (2 pulli le 6 juin), à Houdancourt en 2000 (2 couveurs observés le 14 mai et 4 pulli le 1<sup>er</sup> juillet) et en 2004 (1 couple observé le 19 mai et 1 pullus le 23 juin) ;
- dans la Somme : à Grand-Laviers en 1993 et 1995 ; à Saint-Quentin-en-Tourmont au parc ornithologique du Marquenterre en 1989, 1999, 2000 et 2002 ; à Cayeux-sur-Mer au Hâble d'Ault en 1989 ; à Roye en 1989 ; au Crotoy en 1995 et en 2001 ; à Épénancourt en 1997 ; à Noyelles-sur-Mer en 1994, 1995, 2000 et 2001 ; à Ham en 1995 ; au sud de la baie d'Authie en 1999, 2000, 2001 et 2003 (RIGAUX 2000) ; à Villers sur Authie en 2001 (MOUTON 2003), à Boismont en 2001 ; à Hallu en 2002, à Punchy en 2003 ; à Eppeville en 2004.

Le tableau 1 indique le nombre d'individus adultes présents en Picardie en période de reproduction pour les années 1997 à 2011. On remarquera la variabilité des effectifs relevés selon les années – y compris sur le plan de la répartition géographique – et le fait qu'aucune véritable tendance ne semble se dessiner depuis que l'espèce est présente de façon significative dans la région.

	Aisne	Oise	Somme intérieure	Plaine maritime	Picardie
1997	0	0	2	6	8
1998	1	0	4	3	8
1999	7	6	8	34	55
2000	8	9	9	31	57
2001	32	5	28	8	73
2002	2	4	30	4	40
2003	0	0	26	6	32
2004	4	2	13	3	22
2005	4	0	10	5	19
2006	0	8	14	5	27
2007	1	8	13	0	22
2008	2	10	48	7	67
2009	19	7	2	22	50
2010	14	4	2	25	45
2011	19	2	5	17	43

**Tableau 1:** présence de l'Échasse blanche en Picardie en période de reproduction (nombre total d'oiseaux adultes pour les 1997 à 2011)

Sur le littoral, l'Échasse blanche utilise les lagunes et les marais arrière-littoraux comme sites de nidification, alors qu'à l'intérieur des terres elle s'installe très majoritairement sur les bassins de décantation des industries agroalimentaires ou, de manière exceptionnelle, dans les secteurs de grandes cultures inondés, comme ce fut le cas lors du printemps 2001 (expliquant, par le fait, les effectifs importants relevés cette année-là dans le département de l'Aisne et dans la Somme intérieure).

L'espèce quitte généralement la région dans le courant du mois d'août. À cette époque, les rassemblements de couples reproducteurs locaux ou voisins donnent l'occasion d'observer des groupes de tailles relativement importantes. C'est ainsi qu'aux bassins de décantation de Grand-Laviers (80) ont pu être notés des groupes de 18 individus le 12 août 2000, 17 le 31 août 2002, 31 le 9 août 2003, 25 le 18 août 2007 et 24 le 2 août 2008. Quelques retardataires sont encore notés début septembre (8 données du 1<sup>er</sup> au 11), l'oiseau le plus tardif ayant été vu le 30 septembre 2006 à Grand-Laviers.

William MATHOT

- BAWEDIN V. (1994). Nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'abbeylois (80) en 1993. *L'Avocette* 18 (3-4) : 69-70.
- CARRUETTE P., DANCOISNE C. & GAVORY L. (1994). L'Échasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. *L'Avocette* 18 (3-4) : 71-77.
- DELOISON G. (1997). Nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. *L'Avocette* 21 : 20-21.
- LENGIGNON A., MONTEL F. & SUEUR F. (2000). Nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* sur la Plaine Maritime Picarde en 2000. *Avifaune picarde* 10 : 121-124.
- MATHOT W. (2001). Deuxième cas de nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Oise. *L'Avocette* 25 (1-2) : 26-29.
- MOUTON J. (2003). Implantation de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en plaine maritime picarde in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 137-138.
- NOËL F. & ARBOUCH H. (2001). Les bassins de décantation d'Origny Sainte-Benoite (02), site de nidification de l'Avocette élégante

*Recurvirostra avosetta* et de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus*. *L'Avocette* 25 (3) : 64-66.

- RIGAUX T. (2000). Reproduction perturbée d'une colonie d'Avocettes élégantes *Recurvirostra avosetta* et d'Échasses blanches *Himantopus himantopus* implantée dans les bas champs du sud de la baie d'Authie (Somme) – Propositions pour une meilleure réussite de la reproduction. *L'Avocette* 24 (1-2) : 19-22.

## Avocette élégante

*Recurvirostra avosetta*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Récurvirostridés



©Henry de LESTANVILLE

L'Avocette niche principalement le long des côtes de nombreux pays d'Europe, depuis la Méditerranée jusque la mer Baltique et le sud de la Feno-Scandinavie, en Asie également, autour de la mer Noire et jusqu'en Chine, ainsi qu'au Maghreb et dans quelques pays d'Afrique australe et orientale, continent dans lequel un nombre important d'oiseaux européens passent l'hiver.

Ce petit échassier particulièrement élégant est avant tout un oiseau des marais salants, des lagunes saumâtres, des polders, baies et estuaires et c'est donc logiquement sur la façade littorale de la Picardie et sa plaine maritime qu'il est le plus observé. Il y est d'ailleurs présent tout au long de l'année, en nombre moindre en hiver. Les comptages de la mi-janvier mettent en évidence cette faible abondance hivernale, avec un effectif variant principalement entre 50 et 100 individus au cours des années 2000, mais révèlent également une tendance à l'augmentation puisque, au cours des années 1991 à 1999, l'espèce avait été absente 5 années sur 9 tandis que son effectif moyen était seulement de 7 individus. Le retour des oiseaux, nicheurs locaux ou migrateurs en halte, qui se dessine parfois dès le mois de février (avec des maxima de 100 à 120 oiseaux entre 2002 et 2009), s'effectue principalement au cours du mois de mars et au début avril. De beaux groupes peuvent alors être observés en baie de Somme (en particulier, dans le bassin de chasse du Crotoy) où les effectifs avoisinent ou dépassent parfois le millier d'oiseaux : pour les années récentes, on pourra par exemple retenir les chiffres de 860 le 18 mars 2009, 700 le 24 mars 2002, 660 le 19 mars 2006, 575 le 8 avril 2003. La taille des groupes décline ensuite fortement, ne restant sur place que les oiseaux nicheurs. À l'inverse, les stationnements postnuptiaux sont en général peu marqués, le littoral ayant même tendance à être pour partie déserté par les nicheurs locaux dès le mois d'août,

après le gonflement des effectifs provoqué en cours d'été par la naissance des jeunes. En septembre, l'espèce n'est plus présente qu'à raison de quelques dizaines d'oiseaux (maximum modeste de 65 le 21 septembre 2005). C'est généralement seulement lors du mois de décembre (exceptionnellement en novembre : 215 oiseaux en halte le 21 novembre 2004 en baie d'Authie) que sont observés de façon irrégulière de gros effectifs. Ces stationnements, qui peuvent résulter de mouvements de fuite d'oiseaux ayant commencé leur hivernage plus au nord, dans la mer des Wadden, sont généralement fugaces.

La reproduction de l'Avocette sur le littoral picard est un fait relativement récent puisque la première nidification contemporaine de l'espèce remonte à 1975, date à laquelle 12 couples s'installèrent avec succès au parc ornithologique du Marquenterre. Au cours de la décennie qui suivit, le nombre de nicheurs ne cessa de croître pour atteindre une bonne centaine de couples au milieu des années 1980. Ensuite, différents facteurs de régression de la colonie (compétition spatiale avec d'autres espèces, prédation, vols des œufs par ou pour des collectionneurs...) ont conduit à une régression de l'effectif reproducteur jusqu'à une vingtaine de couples au début des années 1990 (le minimum ayant été atteint en 1993). Le rétablissement d'un meilleur respect de la tranquillité des oiseaux et différentes mesures de gestion (dont une plus grande maîtrise des niveaux d'eau) ont permis de restaurer une population nicheuse se rapprochant de la centaine de couples. Mais la colonie du parc ornithologique, malgré différentes tentatives pour la préserver (dont la pose de clôtures électriques), reste soumise à la prédation et au dérangement d'un certain nombre de mammifères : renards et surtout sangliers, dont la population dans le Marquenterre et son massif dunaire a connu une forte augmentation au cours des dernières décennies.

Parallèlement à l'installation et au développement d'une colonie au parc ornithologique, l'Avocette a commencé à se reproduire en divers autres secteurs du littoral : polders de la baie d'Authie, mares des marais arrière-littoraux, basse vallée de la Somme (jusqu'aux bassins de décantation de Grand-Laviers) et, plus au sud, Hâble d'Ault et sa périphérie (ayant bénéficié de quelques aménagements propices), tandis que, transitoirement, l'espèce avait cherché à nicher sur le domaine maritime (au banc de l'ilette en 1981 et 1996) où différents facteurs (fréquentation touristique, évolution naturelle des milieux...) ont eu raison de cette installation éphémère. L'espèce se reproduit également, et parfois en nombre (plusieurs dizaines de couples), sur une mare aménagée de la « Maison de l'Oiseau » à Lanchères, au bénéfice d'un large public de visiteurs. En définitive, si le succès de reproduction de l'Avocette est devenu incertain au parc ornithologique du Marquenterre après la phase de croissance qui a suivi son implantation, la multiplication des sites de nidification minimise à présent le risque d'un échec généralisé de cette reproduction sur le littoral. Des dispositions pourraient cependant être adoptées pour en améliorer la réussite, notamment en favorisant la quiétude de différents sites pendant les phases les plus sensibles, et en y évitant donc des travaux de gestion (fauche de la végétation des berges...) ou des dérangements intenses ou prolongés (divagation des chiens, par exemple).

Alors que la littérature ancienne mentionne l'Avocette élégante de passage sur les côtes picardes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et il est même précisé qu'elle y stationne peu, nous n'avons trouvé aucune référence à cette espèce en dehors du littoral pour cette époque. Ce n'est que depuis la fin des années 1970, grâce au développement de l'ornithologie de terrain et à l'augmentation

de ses populations, que celle-ci est plus régulièrement observée. Dès les premières synthèses ornithologiques parues dans la revue naturaliste régionale *l'Avocette*, les premières mentions apparaissent : 1 le 2 mai 1976 à Aulnois-sous-Laon (02) et 8 le même jour à Fouencamps (80) ; 2 le 3 avril 1977 à Villers-en-Prayères (02) et 2 le 15 mai à Aulnois-sous-Laon (02)... Le relevé des données engrangées depuis 1997 montre que près de 200 observations ont été réalisées en Picardie en dehors de la plaine maritime, dont plus de 130 dans le département de l'Aisne, une cinquantaine dans celui de l'Oise et une vingtaine dans la Somme. C'est à la mi-mars, parfois un peu plus tôt, que chaque année ou presque, les premiers oiseaux sont vus. Les bassins de décantation, les gravières, les flaques ou mares des champs cultivés arrêtent les migrateurs pour quelques heures ou quelques jours. Ils sont souvent en petit nombre. De temps en temps le groupe atteint la dizaine d'oiseaux, le maximum étant de 31 le 21 mars 2001 à Longueil-Sainte-Marie (60). Avant cette période, on peut aussi noter : 46 le 6 septembre 1990 à Verneuil-en-Halatte (60) et surtout 80 le 20 novembre 1994 à Chevrières (60). Les observations du mois de mai sont nombreuses mais, comme celles des mois de juin et de juillet, concernent essentiellement la reproduction de l'espèce. Les observations en août et septembre sont rares : les nicheurs ont quitté les lieux et il y a peu de migrateurs en halte. Trois observations du mois d'octobre et trois du mois de novembre signent un petit passage migratoire à cette époque, et il y a quelques données pour le mois de décembre : 6 dans l'Aisne (1 le 7 en 1999 à Villers-en-Prayères, et 5 en 2004 au plan d'eau de l'Ailette, à Courtemont-Varesnes, Pommiers, Tergnier et Villers-en-Prayères) et 4 dans l'Oise (6 le 21 en 1996 à Verneuil-en-Halatte, 18 le 30 en 1999 à Beauvais, puis 1 le 19 en 2004 et 3 le 23 en 2008 à Verberie). À distance de la mer, seules deux rencontres avec cet oiseau ont eu lieu au cours du mois de janvier : 1 du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février 1996 à Pontpoint (60) et 1 le 14 janvier 2012 à Origny-Sainte-Benoite (02).

C'est dans l'Aisne que les premières reproductions de l'Avocette en Picardie continentale ont été observées, en 1994 à Origny-Sainte-Benoite (GAVORY 1996), puis en 1996 à Aulnois-sous-Laon, où 4 jeunes furent produits par un couple. Dans ces deux cas, les reproductions se sont déroulées dans des bassins de décantation d'industries agroalimentaires. Depuis l'année 2000, quelques nidifications sont plus régulièrement enregistrées dans ce département. Cette année-là, un couple est découvert avec ses 2 jeunes non volants à Thenelles et un couple avec, là aussi, 2 jeunes non volants à Origny-Sainte-Benoite (NOËL & ARBOUCH 2001). En 2001, c'est à Bohain-en-Vermandois et à Brancourt-le-Grand que 4 couples sont vus. Puis en 2004, 3 couples produisant au moins 9 jeunes sont vus à Brissay-Choigny ; 4 jeunes en 2005 et 4 couples sont encore trouvés en 2006 à Brancourt-le-Grand.

En 2008, l'espèce se reproduit à Fesmy-le-Sart et Brancourt-le-Grand (4 jeunes sur chaque site). En 2009, la reproduction est suivie en 4 sites : Bucy-le-Long (un couple), Fesmy-le-Sart (un couple et 4 poussins), La Fère (2 couples vus couvant) et Origny-Sainte-Benoite (avec 2 couples produisant au moins 3 poussins). En 2010, l'espèce a niché à Fesmy-le-Sart (4 et 3 pulli), à Origny-Sainte-Benoite (au moins deux nichées et 7 jeunes au total) et Châtillon-sur-Oise (minimum 7 jeunes issus de deux nichées)... ainsi qu'en 2011, en ces mêmes localités ou en des sites voisins (à Boué et à Neuville, notamment).

Dans le département de l'Oise, l'année 2004 a permis l'observation de cantonnements à Beauvais ; ceux-ci sont restés sans

suite, mais en 2006, le 14 juin, 2 grands poussins seront notés sur les bassins de décantation de Chevrières, où seront également trouvés 10 jours plus tard un couple avec 3 poussins, ainsi qu'un œuf non éclos.



**Figure 1** : localisation des couples nicheurs d'Avocettes élégantes sur la période 2005-2011

Dans le département de la Somme, plusieurs couples se sont installés en 2001 dans des champs cultivés au cœur du plateau du Santerre, à proximité de mares temporaires résultant des inondations que le département a connues cette année-là (BAVEREL 2002) : 3 couples à Verpillières élevant chacun 3 jeunes qu'il était très surprenant d'observer se cacher derrière des feuilles de betteraves au moindre dérangement ! L'année suivante, 5 couples sont trouvés sur 3 sites voisins et en 2003 un couple se cantonne, toujours à Verpillières, mais apparemment sans succès du fait de l'assèchement des mares. Depuis lors, c'est principalement dans les bassins de décantation des industries agroalimentaires que les Avocettes s'installent parfois : 3 couples à Eppeville en 2004, 4 couples à Ham et 3 à Yonval en 2005, 2 couples à Roye en 2007 (ainsi que 3 ou 4 en 2008 et 1 en 2009), 3 couples à Irlès en 2008. Ces tentatives de reproduction sont souvent couronnées de succès et produisent fréquemment des jeunes à l'envol.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- BAVEREL D. (2002). Inondations du printemps 2001 en Picardie. Suivi du stationnement et de la nidification des oiseaux d'eau sur 6 sites de la Picardie continentale. *L'Avocette* 26(1) : 12-39.
- GAVORY L. (1996). Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* dans le département de l'Aisne et en Picardie en 1994. *L'Avocette* 20 (1-2) : 17.
- NOËL F. & ARBOUCH H. (2001). Les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite (02) : site de nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* et de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en 2000. *L'Avocette* 25 (3) : 64-66.
- TRIPLET P. & CARRUETTE P. (1996). Restauration d'une colonie d'Avocettes *Recurvirostra avosetta* en baie de Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre, Réserve Naturelle de la Baie de Somme). *Avifaune picarde* 2 : 82-90.
- TRIPLET P., SUEUR F. & CARRUETTE P. (2001). Effectif nicheur record d'Avocettes *Recurvirostra avosetta* en Baie de Somme. *Avifaune picarde* 11 : 107-108.

## Œdicnème criard

*Burhinus oedicanus*

A  

Espèce protégée

Charadriiformes/Burhinidés



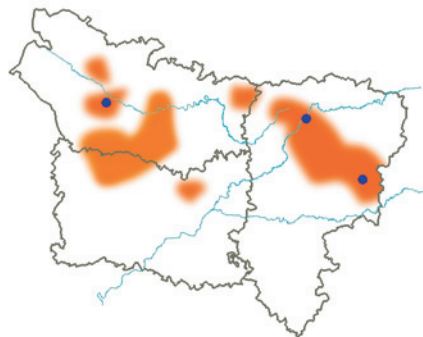
©Cédric ROUSSEAU

«Crrrrrrroooooouuuli...Croooooouuuli...Crrrrrrroooooouuuli...» ; la plaine céréalière des abords du camp de Sissonne résonne de plusieurs trilles par cette belle nuit de mai. Plusieurs mâles volent et chantent de concert au-dessus des champs crayeux de betteraves et de maïs. L'Œdicnème criard, qui porte fort bien son surnom de «Courlis de terre» que souvent les paysans picards connaissent, fréquente les grandes plaines céréalières où l'érosion a dégagé les limons et mis à nu les «blancs», ces terres caillouteuses où affleure la craie. En Europe, cet oiseau est un nicheur régulier en Espagne, en France et au Portugal. Ailleurs, en Italie, en Grèce, en Roumanie..., il est de répartition plus clairsemée et il est absent dans toute la moitié nord du continent. C'est un migrateur total pour les oiseaux les plus septentrionaux, plus sédentaire pour les oiseaux méridionaux. Les migrateurs peuvent traverser la Méditerranée mais l'hivernage est surtout important dans la péninsule ibérique.

Notre région accueille des populations qui comptent parmi les plus importantes de la moitié nord de la France, avec celles de Champagne-Ardenne (qui sont indissociables car en continuité géographique évidente entre le Marlois-Laonnois et la Champagne «pouilleuse») mais elles sont bien faibles par rapport à celles de la moitié sud du pays (Poitou-Charentes, Grands Causses, Crau...) qui sont fortes de plusieurs milliers de couples. Cette espèce menacée en Europe ne fait l'objet, en Picardie comme dans les régions voisines, d'aucune mesure particulière de conservation, si ce n'est sur quelques sites ponctuels (une partie du camp de Sissonne par exemple), car il existe très peu de secteurs qui lui sont favorables référencés en ZPS au titre de la Directive «Oiseaux» de l'Union européenne. La carte de répartition régionale de l'espèce suit fidèlement celle des «blancs» crayeux secs, ingrats pour la culture des céréales mais propices à celle des betteraves. L'Œdicnème recherche les parcelles emblavées tardivement, dont la végétation est éparse en mai et juin, période de sa nidification. On le retrouve ainsi dans les trois départements picards, mais avec des effectifs nettement plus importants dans la Somme (essentiellement dans le Sud-Amiénois et l'est du Vimeu) et l'Aisne (Saint-Quentinois, Vermandois, Marlois et Champagne picarde vers Sissonne) que dans l'Oise (plateau picard vers Breteuil et Crèvecœur, et également un peu aux alentours de Ressons-sur-Matz et de Compiègne).

Nous ne savons pas si ses effectifs, encore trop méconnus dans la région, sont actuellement stables ou en déclin. Depuis une vingtaine d'années, les secteurs connus du Sud-Amiénois semblent

occupés de façon durable. En vallée des Évoissons au sud d'Amiens en revanche, des secteurs comme celui de Famechon ont été désertés alors que d'autres sont occupés épisodiquement. Les recensements se révèlent parfois difficiles tant les mâles chanteurs volent simultanément la nuit sur de nombreux territoires. De plus, les cantons sont occupés de façon irrégulière d'une année sur l'autre, notamment en fonction des rotations des cultures. Les auteurs anciens signalaient régulièrement l'Édicnème criard dans leurs listes avifaunistiques et en particulier en plaine maritime picarde, dans les secteurs dunaires d'où il a actuellement complètement disparu, les derniers indices de reproduction probable datant du milieu des années 1970. FLOHART estimait la population régionale à plus de 150 couples pour le milieu des années 1970 ; MALVAUX (1996) et GAVORY (1995) donnaient quant à eux une population d'une centaine de couples, ce qui révélait un déclin de l'espèce en Picardie (GAVORY 2009). Pour les années 2004 et 2005, une étude régionale a permis d'estimer la population nicheuse : 24 à 37 couples dans le département de l'Aisne, 16 à 20 couples dans celui de l'Oise et 36 à 59 couples pour le département de la Somme ; soit pour la région, entre 76 et 116 couples recensés, avec une estimation régionale retenue de 150 couples (GAVORY & COUVREUR 2009) revenue au niveau de celle proposée trente ans auparavant.



**Figure 1 :** principaux secteurs actuels de reproduction de l'Édicnème criard et localisation (en bleu) des rassemblements postnuptiaux connus

Les premiers oiseaux nous reviennent en mars (10 données recueillies entre 1995 et 2010 pour ce mois, dont une le 1<sup>er</sup> en 2009 à Ramicourt (02)) mais surtout au cours du mois d'avril. Le départ se fait progressivement au cours des mois de septembre à novembre, et peut être précédé de rassemblements post-nuptiaux. De tels regroupements assez importants ont ainsi été localisés dans la Somme près d'Airaines et à Mont-d'Origny dans l'Aisne. Ils peuvent avoisiner, et même dépasser, la centaine d'individus (par exemple, près d'Airaines, 95 le 16 septembre 2004, 148 le 1<sup>er</sup> octobre 2005, 128 le 14 octobre 2009, 162 sur l'ensemble des deux sites traditionnels de ce secteur le 27 septembre 2011... et à Mont-d'Origny, 103 le 6 octobre 2008, 109 le 27 septembre 2009, 102 le 6 octobre 2011, 101 le 15 septembre 2012). D'autres « dortoirs » postnuptiaux restent probablement à découvrir dans les secteurs de plus forte concentration. Ces stationnements se poursuivent généralement jusque fin novembre, les premiers gels provoquant le départ des derniers oiseaux. Les observations en décembre sont exceptionnelles : hormis une donnée maintenant ancienne en date du 5 décembre 1955, au moins 9 individus étaient encore présents début décembre 2009 sur le site d'Airaines.

Rémi FRANÇOIS

- FRANÇOIS R. (1997). Nouvelles observations d'Édicnèmes criards *Burhinus oedicanus* dans le Nord-Ouest de l'Oise. *Le Pic mar*, GEOR60 : 16-18.

- GAVORY L. (2009). Statut de l'Édicnème criard *Burhinus oedicanus* en Picardie : synthèse et analyse des données disponibles (1978 à 2005). *L'Avocette* 33 (2) : 69-77.
- GAVORY L. & COUVREUR B. (2009). L'Édicnème criard *Burhinus oedicanus* en Picardie en 2004-2005 : effectifs et répartition des couples nicheurs et des stationnements postnuptiaux, analyse. *L'Avocette* 33 (2) : 47-60.
- MALVAUX F. (1996). *L'Édicnème criard en France*. Groupe ornithologique normand. Caen.

## Courvite isabelle

A

*Cursorius cursor*

Charadriiformes/Glaréolidés



©Alain GUILLEMONT

Cet oiseau qui occupe essentiellement l'Afrique du Nord et la péninsule Arabique n'est qu'occasionnel en Europe. Seules 25 données sont connues en France, dont 5 seulement depuis 1980.

Parmi les données anciennes figurent deux mentions d'oiseaux capturés dans la Somme avant 1840 : un près du littoral et un autre près d'Amiens.

Xavier COMMECY

## Glaréole à collier

A

*Gareola pratincola*

Espèce protégée

Charadriiformes/Glaréolidés



©Nicolas VALET

Ce limicole à bec court, dont la morphologie détonne avec celle des autres Charadriiformes du continent, niche depuis le pourtour de la Méditerranée jusqu'aux frontières avec la Chine, et hiverne en Afrique subsaharienne. Dans notre pays, elle n'est vue régulièrement qu'en Camargue, où elle se reproduit – 46 couples recensés en France en 2010, répartis entre la Camargue, les départements du Gard et de l'Hérault (VINCENT-MARTIN 2011) – ; elle n'est qu'occasionnelle ailleurs.

En Picardie, trois captures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (29 mai 1879, en 1883 et en 1889) et seulement 6 observations plus récentes sont connues, concernant un seul oiseau à chaque fois : trois proviennent du Hâble d'Ault (un le 24 mai 1992, un du 26 au 28 juin 1994 et un les 7 et 8 mai 2011), une du Crotoy (le 25 juin 1999) et deux de Fort-Mahon, concernant probablement le même individu, les 9 et 30 septembre 2006. Toutes ces données obtenues sur le littoral l'ont été à des dates classiques d'observation de cette espèce en dehors de la zone méditerranéenne.

Xavier COMMECY

- VINCENT-MARTIN N. (2011). Glaréole à collier *Glareola pratincola* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 162.

## Glaréole à ailes noires

*Glareola nordmanni*

Charadriiformes/Glaréolidés



Cette glaréole niche de la Roumanie au Kazakhstan et hiverne au sud de l'Afrique. Occasionnellement, aux deux passages, quelques oiseaux s'égareront en Europe occidentale. De 2000 à 2010 – exception faite de 2003 – l'espèce a été notée annuellement en France, à raison d'une à quatre observations par an. Au total, une trentaine de données sont homologuées en France – surtout en Camargue – et trois sont admises pour la Picardie : un oiseau trouvé mourant le 25 octobre 1974 (date tardive pour le pays), et un oiseau observé les 23 et 24 mai 1993 à Noyelles-sur-Mer (80) qui, probablement, est le même que celui vu les deux jours suivants au Hâble d'Ault.

Xavier COMMECY

## Petit Gravelot

*Charadrius dubius*

Charadriiformes/Charadriidés



©Henry DE LESTANVILLE

Ce gravelot niche dans presque toute l'Europe, à l'exception de l'Islande et des contrées les plus nordiques, ainsi que dans une grande partie de l'Asie (jusqu'au Japon et l'Indonésie) et en Afrique du Nord. Ses populations européennes hivernent surtout en Afrique subsaharienne.

Le retour des Petits Gravelots se fait habituellement dans les premiers jours de mars, exceptionnellement dès février : 1 le 23 février 1997 à Verneuil-en-Halatte (60). En dehors de cette donnée très précoce, on peut relever comme dates d'arrivées en mars : dans l'Aisne, le 2 en 2003, le 14 en 2004 et 2007, le 7 en 2009... ; dans l'Oise, le 8 en 2007 et 2008 ; dans la Somme hors littoral, le 15 en 2003, le 4 en 1995 ou encore le 7 en 1998. Les premières arrivées sont donc assez groupées. Le passage continue au cours du mois d'avril mais cette espèce ne fait pas de grands rassemblements et les données de plus de dix individus ne sont pas fréquentes.

Rapidement les couples se cantonnent et, dans les trois départements, il est possible de contacter des couples reproducteurs. On les trouvera en bordure des plans d'eau présentant des zones de sol nu. Le Petit Gravelot est assez répandu dans les gravières et sablières de la région, même en cours d'exploitation ; sur le littoral, il établit son nid essentiellement dans les secteurs de galets colmatés à végétation rase. Mais on peut aussi le trouver dans des milieux plus originaux : cultures, épandages de décombres, friches industrielles, zones de travaux routiers ou de constructions, terre-plein central gravillonné d'un carrefour routier ou, récemment, en 2011, sur une allée fréquentée du parc du Château de Chantilly (60), où un couple a pondu 4 œufs et 2 jeunes sont allés jusqu'à l'envol...

La population reproductrice picarde peut être estimée à un peu plus d'une centaine de couples : 20 à 30 couples dans l'Aisne dont une dizaine en Thiérache ; une vingtaine de couples dans l'Oise, essentiellement dans les bassins de décantation d'industries et les gravières ; une dizaine dans la Somme hors littoral et 60 à 80 couples en plaine maritime picarde. La littérature ancienne ne donne que peu d'informations sur cette espèce : sa présence est régulièrement signalée et sa reproduction est sûre au moins sur la frange littorale, mais elle est peu détaillée.

Les oiseaux repartent dès les mois de juillet et août, sans que là encore ne soient remarqués de groupes importants : il en est rarement observé plus d'une dizaine ensemble, pouvant regrouper les oiseaux locaux avec leurs jeunes et leurs migrants. Durant tout le mois de septembre, on peut encore régulièrement rencontrer quelques-uns. Quelques attardés peuvent parfois être vus en octobre : une donnée au cours de ce mois dans l'Aisne (le 11 octobre 2002), 5 données dans l'Oise (dont la plus tardive en date du 18 octobre 1997) et 8 observations dans la Somme littorale (avec comme date la plus tardive le 20 octobre).

Xavier COMMECY

- GINTZBURGER A. & GINTZBURGER B. (1990). Note sur la nidification du Petit Gravelot *Charadrius dubius* - Scopoli dans l'Oise. *L'Avocette* 14 (3-4) : 144.

## Grand Gravelot

*Charadrius hiaticula*

Charadriiformes/Charadriidés

A  

Espèce protégée



©Stéphane BOUILLAND

Espèce polytypique, le Grand Gravelot niche au nord-est du Canada, au Groenland, en Islande et dans le nord-ouest de l'Europe (de la Scandinavie jusqu'au nord-ouest de la France) et le nord de la Russie.

En France, la sous-espèce type *C. h. hiaticula* niche en petit nombre, la population française étant estimée à 200-250 couples en 2011 (PURENNE 2012), répartis entre le Nord et le Finistère. La Picardie accueille actuellement une dizaine de couples. Ceux-ci sont principalement installés au sud de la baie de Somme, dans les bas-champs de Cayeux, que ce soit dans les zones de galets et gravières situées en retrait du cordon de galets qui les protègent des submersions marines, ou au sein même de ces levées de galets qui se développent de façon remarquable au nord de Cayeux-sur-Mer.

Cette population nicheuse est présente depuis au moins la fin des années 1960 et il en était dénombré 6 couples en 1975. Un suivi régulier et attentif réalisé entre 1994 et 2000 (ROBERT & BELLARD 2003) a permis de recenser dans ce secteur des bas-champs de Cayeux de 4 à 10 couples, l'effectif nicheur recensé ayant varié simplement entre 8 et 10 couples au cours des quatre dernières

années de cette période. Les aménagements réalisés au sein de la réserve de chasse (créations de plans d'eau et d'îlots, pose de clôtures prévenant certains dérangements) lui ont probablement été profitables, même si ses effectifs restent très limités. L'espèce a aussi niché occasionnellement dans la réserve naturelle de la baie de Somme (notamment en 1993) mais sa reproduction n'y est pas du tout régulière.

Après un hivernage modeste mais devenu assez fréquent, le Grand Gravelot revient tôt sur ses sites de reproduction, à savoir dès le mois de février pour les plus précoces. Puis, en mars, c'est une première vague de migrants qui transitent par notre littoral en provenance de leurs quartiers d'hiver ibéro-marocains. Elle conduit au stationnement occasionnel au cours de ce mois de quelques centaines d'oiseaux, exceptionnellement davantage (record exceptionnel de 2 500 individus) en baie de Somme. Une seconde vague, beaucoup plus importante, déferle de la fin avril à début juin (essentiellement au mois de mai) et concerne des hivernants tropicaux : les effectifs en halte migratoire atteignent alors régulièrement des milliers d'individus (par exemple, 4 000 le 19 mai 2008 en baie de Somme) animant de leurs vols et de leurs cris dissyllabiques caractéristiques les étendues de vasières de la baie de Somme ou de la baie d'Authie, où ils se nourrissent. Le dénombrement des oiseaux en halte est alors délicat – surtout en baie de Somme – car les reposoirs sont dispersés en différentes localités de ces baies. Les effectifs maximaux recensés s'élèvent à environ 6 500 individus pour la baie de Somme (le 16 mai 1999) et régulièrement de l'ordre du millier d'oiseaux pour la baie d'Authie. C'est principalement, à cette époque, que des observations du Grand Gravelot sont réalisées à l'intérieur des terres. Elles concernent cependant la plupart du temps des effectifs très réduits, le cœur du passage étant noté, comme sur le littoral, au cours du mois de mai :

- Dans l'Aisne, sur une soixantaine de mentions disponibles entre 1995 et 2009, environ les trois quarts se rapportent en effet au passage prénuptial (entre le 10 mars et le 23 juin, date que nous rapportons à la migration printanière au vu de la phénologie des stationnements en baie de Somme et à la multiplicité des données de juin). La plupart des observations concernent un à quelques individus, mais quelques données se rapportent à 10 individus ou plus : 15 le 20 et 21 le 22 mai 2001 à Origny-Sainte-Benoite, 25 le 3 juin 2001 à Nizy-le-Comte, 38 le 2 juin 2001 à Marcy, 12 le 15 mai 2002 à Limé, 18 le 15 mai 2005 à Bucy-le-Long, 32 le 4 juin 2005 à Origny-Sainte-Benoite, 12 le 28 mai 2006 à Neuville-sur-Ailette, 12 les 9 mai 2009 et 20 mai 2010 à Origny-

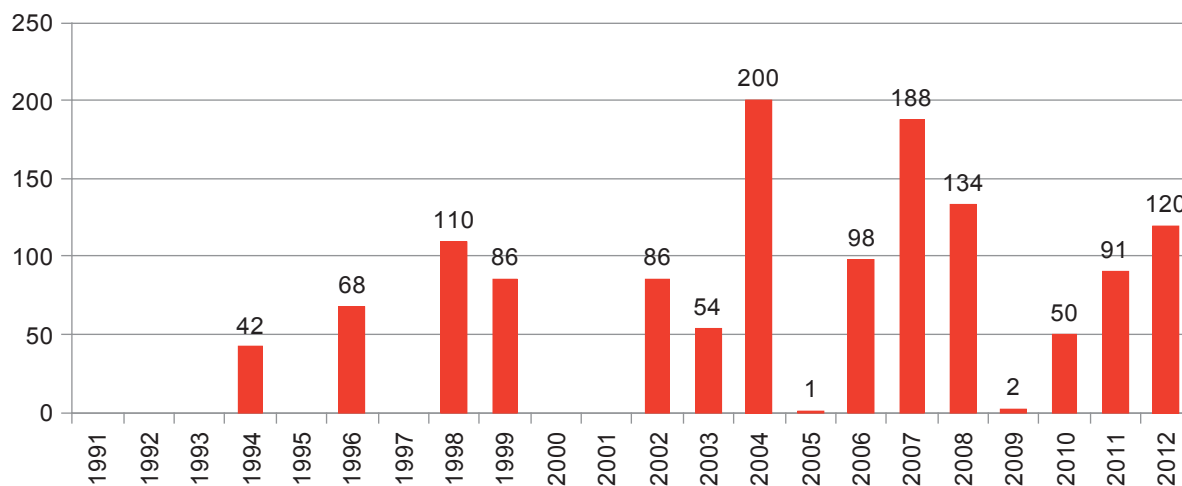


Figure 1 : effectifs de Grands Gravelots relevés à la mi-janvier sur le littoral picard (années 1994 à 2012)

Sainte-Benoite, 10 le 21 mai 2009 à Bucy-le-Long. Ces maximaux correspondent bien au pic du passage noté sur le littoral, schématiquement du 10 mai à début juin.

- Dans l'Oise, où le nombre de mentions disponibles avoisine les 200 depuis 1997 (du fait d'une pression d'observation plus importante), une forte majorité des données concernent également le passage pré-nuptial : une dizaine d'entre elles sont relatives à des groupes de 10 individus et plus. Elles s'inscrivent, à l'exception d'une mention précoce de 11 individus le 16 avril 2001 à Pimprez, entre le 12 mai et le 2 juin, avec un maximum remarquable de 84 individus le 12 mai 2009 à Houdancourt. Une autre mention antérieure à 1997 concerne un effectif également important de 62 oiseaux le 16 mai 1996 à Chevrères. La date d'arrivée la plus précoce est le 12 mars 2003 (et il y en a une autre de 10 oiseaux du 14 mars 1986) tandis que la date la plus tardive pour ce passage est le 21 juin 2001. Il y a 9 mentions en mars, 6 en avril, 70 en mai, 16 en juin. Il est difficile de savoir si les observations de Grands Gravelots obtenues entre les 15 et 24 juillet 2000 puis les 7 et 8 août à Houdancourt ou les quatre mentions entre le 2 et le 9 juillet 2001, ou celles du 4 juillet 1998 ou du 18 juillet 1987 se rapportent à des retardataires de la migration pré-nuptiale ou à des pionniers déjà en migration post-nuptiale.
- Dans la Somme, en dehors de la plaine maritime, 41 observations ont été obtenues depuis 1997 et comme dans les deux autres départements, elles s'étalent de mars (8 le 15 en 2003 à Punchy) à juin (1 le 16 en 2003 à Hallu) avec surtout des individus isolés ou en petits groupes le maximum à noter étant de 18 le 24 mai – mois où il y a le plus de données : 15 – à Fouquecourt en 2003.

Le retour des populations nordiques n'intervient d'ordinaire qu'à compter de la mi-juillet et le passage se prolonge jusqu'au mois d'octobre. Mais c'est en août et septembre que l'intensité migratoire est maximale : à cette occasion aussi, les haltes migratoires peuvent compter des milliers d'individus (par exemple, 3 800 le 26 août 1995 ou 2 900 le 25 août 2002 en baie de Somme et 1 000 en baie d'Authie le 5 septembre 1998), peut-être un peu limitées dans leur abondance ou leur durée par la pratique de la chasse sur une part importante des estrans qui lui sont favorables.

Lors de ce passage post-nuptial, les mentions intérieures sont plus rares qu'au printemps : 16 données dans l'Aisne disponibles depuis 1998, de l'ordre de 70 dans l'Oise et 18 de la Somme intérieure. Si on écarte les données de début juillet, les dates extrêmes de ce passage seraient le 14 juillet 1995 (02) et le 22 novembre à Pontpoint (60).

Les données de 10 oiseaux et plus sont également plus rares :

- dans l'Aisne : 13 en vol migratoire le 14 septembre 2001 à Thennes, 10 le 15 septembre 2008 et 14 le 17 septembre 2009 à Bucy-le-Long ;
- dans l'Oise : 11 le 15 septembre 2000 et 11 le 19 septembre 2005 à Houdancourt enfin le 12 octobre 2001, est observé un groupe exceptionnel pour la saison de 22 individus, à Houdancourt ;
- dans la Somme : 28 le 9 septembre 2001 à Hattencourt.

Quand les Gravelots, de retour de leurs quartiers de reproduction nordiques, font halte sur notre littoral, ils croisent des oiseaux locaux qui, parfois, n'ont pas achevé leur reproduction. Après le passage qui s'étiole au cours du mois d'octobre, les stationnements du Grand Gravelot sur le littoral deviennent modestes. Dès le mois de novembre, les effectifs comptés sont presque toujours inférieurs à la cinquantaine d'oiseaux, même si les effectifs alors réellement présents sont probablement un peu supérieurs, comme tendent à l'indiquer les quelques mentions de groupes de plus de 100 oiseaux notés entre novembre et janvier.

Comme évoqué ci-dessus, les stationnements hivernaux sont modestes mais semblent en augmentation. En 1999, ROBERT et BELLARD écrivaient (*in* SUEUR & TRIPLET 1999) : « en hivernage, le Grand Gravelot était une espèce peu commune, voire rare en baie de Somme jusqu'aux années 1990 ». Ils citent par ailleurs les données suivantes ne portant pas sur le cœur de l'hiver : 10 individus le 8 février 1975, 1 le 1<sup>er</sup> décembre 1973 et 1 le 23 février 1974, ce qui montre à quel point la présence hivernale de l'espèce était ténue. Ces auteurs ajoutent que le Grand Gravelot devient de plus en plus fréquent. Cette tendance s'est prolongée et accentuée au cours des années 1990 et 2000, comme en témoignent les résultats des dénombrements d'oiseaux d'eau de la mi-janvier de la période 1991-2012 (figure 1), avec un maximum recensé de 200 oiseaux en 2004. Les effectifs comptés sont toutefois irréguliers, avec des absences apparentes qui, certaines années au moins, pourraient relever d'un problème de détection des oiseaux : présents en petit nombre, ils peuvent passer d'autant plus inaperçus que leurs reposoirs à marée haute se situent essentiellement, à cette période, en fond de baie (devant Saint-Valery-sur Somme) ou sur les cordons de galets de la Mollière, au sud de la baie.

En conclusion, on retiendra que la Picardie accueille une petite population littorale reproductrice, qui se situe en marge méridionale de l'aire de reproduction de l'espèce. La fonction d'escale majeure des baies de Somme et d'Authie confère à notre région une responsabilité importante quant au devenir de populations plus nordiques. Cette fonction est menacée à long terme par l'ensablement des estuaires : si ce dernier a pu être considéré comme favorable à l'espèce parce qu'elle se nourrit principalement sur le haut estran, on peut craindre que ses habitats de prédilection ne perdent finalement en surface et en qualité. Ce qui menace à coup sûr et à plus court terme la qualité de l'étape que représente notre littoral pour ce gravelot, c'est la multiplication des sources de dérangement de toutes natures, en lien, en particulier, avec les activités récréatives. La réserve naturelle de la baie de Somme doit constituer à minima un havre de tranquillité pour cette espèce, de même que les sites protégés du sud de la baie doivent mettre les populations reproductrices à l'abri des dérangements. Un important travail reste à accomplir en ce sens sur la partie du cordon de galets classée en arrêté préfectoral de protection de biotope ; au printemps 2011, celle-ci ne bénéficiait encore d'aucune mesure effective de prévention des dérangements : absence de signalétique, liberté de divagation des chiens, etc.

Thierry RIGAUX

- PURENNE R. (2012). Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 306-307.
- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (2003). Les Gravelots *Charadrius sp.* Nicheurs des bas-champs de Cayeux-sur-Mer, de 1994 à 2000. *in* RIGAUX T. (Coord.), COMMECY X. & BAWEDIN V. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 97-102.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C., SUEUR F. & TERNOIS V. (1999). Gestion des pelouses graveleuses pour les oiseaux : le cas des Gravelots au Hâble d'Ault. *Avifaune picarde* 8 : 59-65.



## Gravelot kildir

*Charadrius vociferus*

Charadriiformes/Charadriidés

A 

Espèce protégée



©Adrien MAUSS

Polytypique, le Gravelot kildir niche en Amérique et n'atteint qu'occasionnellement les rivages européens, et ceci principalement en période hivernale. Six mentions de cette espèce sont retenues pour la France, toutes au XX<sup>e</sup> siècle. L'observation de 3 oiseaux le 15 septembre 1973 en baie de Somme reprise par SUEUR (2007) ne figure pas parmi ces observations.

Xavier COMMECY

## Gravelot à collier interrompu

*Charadrius alexandrinus*

Charadriiformes/Charadriidés

A  

Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

L'aire de nidification du Gravelot à collier interrompu est très vaste et différentes sous-espèces ou populations se répartissent depuis l'Europe de l'Ouest et le nord-ouest de l'Afrique, en passant par le Moyen-Orient et l'Asie centrale, jusqu'au nord-est de la Chine et la pointe orientale de la Russie. Dans le nord-ouest de l'Europe, il s'agit d'un nicheur et migrateur peu commun. La population reproductrice française, répartie le long des différentes côtes du pays, est estimée entre 1 292 et 1 531 couples en 2011 (JEAN-BAPTISTE & PURENNE 2012).

En Picardie, où l'espèce était déjà connue comme nicheuse au XIX<sup>e</sup> siècle, le Gravelot à collier interrompu fréquente le littoral, des cordons de galets d'Ault au sud jusqu'au poulieu sableux de la pointe de Routhiauville au nord, ainsi que les espaces remaniés (anciennes carrières) du Hâble d'Ault qui offrent des plans d'eau pourvus d'îlots aux berges peu pentues et peu végétalisées, constitués d'un mélange de sable et de galets et sur lesquels le Gravelot peut pondre ses œufs en toute discrétion. En dehors du littoral, la présence de l'espèce est anecdotique ; seules 6 données sont connues entre 1996 et 2010, toutes dans le département de l'Oise : le 15 janvier 2003 à Auger-Saint-Vincent, le 27 mars 1998 à Verberie, le 27 mars 2009 à Rivecourt, le 20 avril 1989 à Pontpoint, le 3 mai 2003 à Houdancourt et le 8 mai 2007 à Lieuvillers, avec un seul oiseau à chaque fois.

La population reproductrice régionale du Gravelot à collier interrompu a subi d'importantes fluctuations spatio-temporelles ces dernières décennies, semble-t-il avant tout au gré de l'évolution des habitats, largement conditionnée par la dynamique sédimentaire affectant notre littoral. Ainsi, au début des années 1980, le banc de l'Illette – aujourd'hui constitué de dunes végétalisées atteignant plusieurs mètres de hauteur – n'est qu'une modeste étendue de sable recouverte de coquilles de Coques *Cerastoderma edule* qui est encore recouverte lors des plus fortes marées de vives eaux. À cette époque, pendant la fin du printemps et le début d'été, les faibles coefficients de marée épargnent le banc de toute submersion. Ce dernier, avec sa couverture de coquillages, représente alors un site de reproduction privilégié pour le Gravelot, accueillant de l'ordre de 25 couples de 1981 à 1984. Cette population décline ensuite. Sur le domaine public de la réserve naturelle de la baie de Somme, la population reproductrice est aujourd'hui nulle ou presque. Deux ou trois facteurs peuvent avoir provoqué cette chute de l'effectif nicheur :

- l'évolution géomorphologique, ayant provoqué un changement important des habitats ;
- l'augmentation des populations de Sangliers *Sus scrofa* et de la population introduite de Mouflons de Corse *Ovis orientalis musimon*, ces deux mammifères étant des sources potentielles de destruction des couvées et des nichées, par prédation (sangliers) ou par piétinement (mouflons) ;
- l'augmentation de la fréquentation humaine au sein de la réserve : de nombreux groupes de promeneurs (randonneurs, naturalistes...) parcourant à pied le haut de plage.

En revanche, deux autres sites accueillent encore une population assez importante à la fin des années 1990 et dans les années 2000. Il s'agit :

- au sud, du secteur de galets du Hâble d'Ault et des cordons de galets du domaine public maritime de la Mollière, au nord de Cayeux ;
- au nord, du secteur de haut de plage et de dunes embryonnaires de la pointe de Routhiauville, au nord de Fort-Mahon.

La population reproductrice des zones de galets a été bien suivie par ROBERT & BELLARD (2003) qui, de 1994 à 2000, montrent des fluctuations entre un minimum de 25 couples et un maximum de 40. Celle de la baie d'Authie sud (pointe de Routhiauville) fait l'objet de dénombrements réguliers et de mesures de protection (mise en défense de certains secteurs) depuis quelques années. Cette initiative conjointe des structures cynégétiques concernées (fédération de chasse et association de chasse de la baie d'Authie sud) et des pouvoirs publics (prise d'un arrêté préfectoral) mérite d'être soulignée et encouragée même si la protection théorique instaurée est loin d'être intégralement respectée : la surveillance n'en est pas simple, les surveillants (stagiaires) inégalement motivés et efficaces tandis que la police de

la nature assermentée (ONCFS, en particulier) dispose de trop peu de moyens pour être suffisamment présente.

En 2008, les stagiaires, dont le travail est rapporté par LECOMTE & TRIPLET (2008), ont repéré 25 nids sur le site dont près de la moitié ont donné lieu à des éclosions, la plupart des cas d'échec étant attribués à la prédation – par la Corneille noire en particulier –, des cas de submersion par la marée étant rapportés par ailleurs. Le nombre de nids repérés en 2005 et 2006 aurait atteint respectivement 32 et 47 nids. En 2010, de nombreux nids et poussins ont été trouvés au sud de la zone protégée, montrant la difficulté à établir à l'avance la bonne délimitation de la zone à protéger : il faut composer avec la vocation sociale et touristique de ce secteur et l'aptitude du Gravelot à collier interrompu à réussir certaines de ses nichées dans des lieux fréquentés, même en l'absence de protection particulière. Les zones de repli offertes par des dunes embryonnaires très développées en arrière du haut de plage pourraient expliquer cette résistance relative à la fréquentation car nous avons effectivement constaté que les poussins et adultes pouvaient s'y réfugier. Il semblerait par ailleurs hautement souhaitable de prolonger la période de protection des gravelots au-delà de la fin juin, car le mois de juillet est encore un mois sensible pendant lequel les actions de protection sont prolongées dans les sites normands bénéficiant de mesures conservatoires. Sur le site de la pointe de Routhiauville, nids et poussins fraîchement éclos ont déjà été observés au cours du mois de juillet.

Globalement, le Gravelot à collier interrompu est présent sur nos côtes de la mi-mars (pour les premiers) à la fin octobre, avec une présence maximale au cours de la période de reproduction, les premières pontes étant notées vers le début d'avril. Les haltes migratoires de centaines d'oiseaux notées dans les années 1976 à 1998 ont disparu. Seules sont notées quelques concentrations postnuptiales, principalement en baie d'Authie (78 le 27 juillet en 2002, 103 le 21 août 2002, 97 le 31 juillet 2004, 71 le 5 septembre 2004, 103 le 19 août 2006...) ou à la Mollière (commune de Cayeux-sur-Mer) : 72 le 23 juillet 2005, 118 le 6 août 2011.

Désormais, en dehors de ces périodes de présence traditionnelles, des oiseaux sont notés en très petit nombre en hiver, y compris au mois de janvier. Alors que les dénombrements d'oiseaux d'eau de la mi-janvier n'avaient permis de la noter qu'à trois reprises entre 1991 et 2005, l'espèce a été vue chacune des trois années suivantes, toujours à raison de quelques individus toutefois (RIGAUX 2007).

En conclusion, l'avenir du Gravelot à collier interrompu dans notre région est difficile à prévoir. La dynamique sédimentaire pourrait faire évoluer la situation de façon défavorable en baie d'Authie sud (mais l'inverse est aussi envisageable !) tandis que l'intensité de la fréquentation touristique (comprenant notamment son corollaire de chiens non tenus en laisse) est une pression problématique. En tout état de cause, la pratique du char à cerf volant doit être évitée sur les hauts de plage de la pointe de Routhiauville et dans l'ensemble de la réserve naturelle de la baie de Somme. Les populations de sangliers et de mouflons semblent représenter une autre menace pour ce gravelot. Pour ces raisons, sous réserve que des mesures de surveillance et de protection soient renforcées (en particulier au sein de l'arrêté préfectoral de protection de biotope de la Mollière), ce sont les populations établies dans les bas-champs de Cayeux-sur-Mer et les cordons de galets du domaine public maritime qui semblent les moins menacées à l'horizon des décennies à venir.

Thierry RIGAUX

- JEAN-BAPTISTE J. & PURENNE R. (2012). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 307-308.
- LÉCONTE J-P & TRIPLET P. (2008). La reproduction 2008 du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* en baie d'Authie. Bilan des mesures de protection, 21 p.
- RIGAUX T. (2007). Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2005 à 2008. *L'Avocette* 31(1) : 34-55.
- ROBERT J.C. & BELLARD J. (2003). Les Gravelots *Charadrius sp.*, nicheurs des bas-champs de Cayeux-sur-Mer, de 1994 à 2000. in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 97-103.

## Gravelot de Leschenault

*Charadrius leschenaultii*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Charadriidés



Ce gravelot oriental, se reproduit de l'ouest de la Chine au sud de la Mongolie et de la Sibérie pour la sous-espèce type *C. l. leschenaultii* ; en Turquie et en Afghanistan pour la sous-espèce *C. l. crassirostris*. Il hiverne en Afrique orientale, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

Quelle que soit la sous-espèce, la France et en particulier la Picardie sont bien éloignées des sites où l'on peut espérer rencontrer régulièrement ce limicole. Moins de dix données ont d'ailleurs été acquises dans notre pays au XX<sup>e</sup> siècle dont deux en baie de Somme : un cadavre frais d'une femelle le 17 mai 1980 et un autre individu, vivant cette fois, le 17 juillet 1994. Les deux données ont été acceptées par le CHN, qui a aussi retenu ces deux autres observations du 28 juillet 2002 en baie de Somme et du 25 juillet 2003 en baie d'Authie sans qu'il ait été possible d'exclure l'éventualité, dans ces deux cas, d'une autre espèce orientale, le Gravelot mongol *Charadrius mongolus*, espèce encore plus rare en France et fortement ressemblante.

Xavier COMMECY

## Pluvier guignard

*Charadrius morinellus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Charadriidés



©Édouard DANSETTE

Le Pluvier guignard habite la toundra du nord de l'Écosse, de la Norvège et de la Suède, avec 9 000 à 21 000 couples en Europe, et jusqu'à la Mongolie et la Sibérie orientale. Quelques nidifications ont été suspectées ou prouvées en Italie, Autriche, Grèce, Roumanie et aux Pays-Bas. En France, il s'est reproduit dans les Vosges en 1968 et, plus récemment, dans les années 1990 dans les Pyrénées-Orientales avec de 1 à 3 couples, mais aucun nouveau cas n'a été enregistré depuis 1999. Il hiverne en Espagne et dans l'Atlas marocain.

Le Pluvier guignard est devenu rare au passage migratoire en France depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle – les effectifs dénombrés pendant la période 2003-2008 varient, selon les années, entre 581 à 1 192 oiseaux (LEGENDRE 2012) –, époque à laquelle il était commun dans le Pas-de-Calais, en Champagne, et même en Beauce. La chasse a probablement fortement contribué à son déclin car c'est un oiseau qui se montre très confiant envers l'homme.

En Picardie, le Pluvier guignard est aujourd'hui un migrateur rare alors qu'il semblait assez régulier dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur le littoral, où il était chassé en avril et mai puis en août et septembre. Il n'existe que trois mentions de 1900 à 1979, dont une le 2 juin 1974. Puis nous avons trace de 7 données de 1980 à 1988.

Pour la période plus récente, les données montrent qu'il fait halte régulièrement en plaine maritime picarde – nous avons ainsi 30 données dans ce secteur sur les 41 obtenues en Picardie depuis 1990 – mais aussi dans les plaines céréalières avec végétation rase (depuis 1990, il y a 4 observations dans l'Oise, 6 dans l'Aisne et une dans la Somme hors littoral), sans que nous ayons pu répertorier un site régulier à ce jour, alors que c'est le cas dans la région voisine de la Champagne-Ardenne. Mais ceci s'explique peut-être par un manque de prospection de nos plaines en fin d'été. Une recherche suivie a ainsi montré la succession de 8 individus à Attilly (02) entre le 19 août et le 2 septembre, dont 5 ensemble le 27 août 2009. Les oiseaux sont le plus souvent vus à l'unité. Le plus grand groupe comptait 10 individus le 25 août 2007 à Brégy (60).

Ce passage migratoire postnuptial s'effectue d'août à novembre avec deux pics de passages, l'un avec les adultes au cours de la dernière décennie d'août (6 données littorales et 3 dans les plaines céréalières) et jusqu'à début septembre, l'autre avec les juvéniles dans la deuxième décennie de septembre. Il y a aussi 2 données d'octobre : un oiseau le 11 octobre 2009 à Airaines (80) et un autre le 4 octobre 2010 en baie d'Authie. L'observation la plus tardive concerne le stationnement d'un individu du 4 au 8 novembre 2009 au parc ornithologique du Marquenterre.

Le passage pré-nuptial, beaucoup plus discret (14 données depuis 1990, dont 9 littorales), a lieu de la mi-avril au début du mois de juin. Le premier, assez précoce a été noté le 8 avril 1995 à Guise (02). Le pic de passage se fait fin avril et début mai. Les oiseaux remontent rapidement sur leurs lieux de nidification. On note parfois des stationnements : un individu du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 1998 à Vauciennes (60), date la plus tardive connue dans la région pour ce passage.

Grâce à une enquête annuelle menée depuis 2002 en France, on a aujourd'hui une meilleure connaissance de l'espèce ; ceci permettra peut-être à l'avenir de trouver des sites de halte réguliers dans notre région.

Henry DE LESTANVILLE

- LEGENDRE F. (2012). Pluvier guignard *Charadrius morinellus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 96-97.

## Pluvier bronzé

*Pluvialis dominica*

A 

Charadriiformes/Charadriidés



©Aurélien AUDEVARD

Ce pluvier, qui ressemble au Pluvier doré et fréquente les mêmes types de milieux, est une espèce nord-américaine, occasionnelle en Europe, qui se reproduit dans la toundra de l'Arctique canadien, de l'Alaska jusqu'à la baie d'Hudson et la terre de Baffin. Son aire de répartition chevauche celle du Pluvier fauve sur la côte ouest de l'Alaska. Migrateur au long cours, ce limicole passe par l'Atlantique et hiverne en Amérique du Sud, de la Bolivie à la Terre de Feu.

Une cinquantaine de données sont homologuées en France depuis 1981, surtout de septembre à octobre et principalement en Bretagne, avec quelques données en avril, mai, juillet, novembre et une donnée hivernale à Ouessant (29) pendant l'hiver 1986-1987.

Pour notre région, on relève un individu le 10 mai 1996 au Hâble d'Ault (80), un adulte les 22, 23 septembre et 3 octobre 2004 au parc ornithologique du Marquenterre (80), un le 21 janvier 2006 à Fort-Mahon (80), un juvénile (ou oiseau de 1<sup>er</sup> hiver) du 9 au 20 octobre 2007 au parc ornithologique du Marquenterre (80). Seules les données acquises au parc ornithologique du Marquenterre ont été homologuées par le CHN, les autres observations ne lui ayant pas été soumises pour examen.

Les incursions de cette espèce en Europe semblent liées aux cyclones et tempêtes tropicales de fin d'été dans l'Atlantique, déviant des individus jusque sur nos côtes. La fréquence accrue de ces phénomènes climatiques extrêmes pourrait permettre de plus fréquentes observations.

Henry DE LESTANVILLE

**Pluvier fauve***Pluvialis fulva*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Charadriidés



©Aurélien AUDEVARD

Originaire des contrées septentrionales de l'extrême nord de la Sibérie jusqu'à la mer de Béring et à l'Alaska, ce pluvier est un grand migrateur hivernant généralement dans les régions tropicales du Pacifique, en Nouvelle-Zélande, en Asie du Sud-Est et en Inde, voire jusqu'en Afrique de l'Est.

Le Pluvier fauve, qui utilise le même habitat que le Pluvier doré, est un oiseau occasionnel en Picardie comme dans toute la France (21 données homologuées à ce jour de 1994 à 2010). Les observations se répartissent entre fin avril et fin octobre, principalement dans le nord de l'Europe, coïncidant avec l'arrivée des Pluviers dorés. On y a observé un pic de données en 2000 sans que l'on puisse expliquer ce phénomène : 25 données pour l'Europe, 5 pour la France et 1 pour le Nord - Pas-de-Calais, mais juste en limite de la Picardie, avec un adulte en plumage nuptial en baie d'Authie nord (80/62) les 22 et 23 mai 2000.

La Picardie détient la première donnée homologuée française : un mâle adulte tué à la chasse le 17 juillet 1994 à Saint-Valery-sur-Somme (80). Puis on peut remarquer un oiseau du 11 au 16 octobre 2009 au parc ornithologique du Marquenterre (80).

L'amélioration des connaissances permet de le différencier sur le terrain de son proche parent, le Pluvier bronzé, depuis une vingtaine d'années seulement, une durée si brève qu'elle ne permet pas encore d'esquisser une tendance dans l'évolution de sa présence.

Henry DE LESTANVILLE

**Pluvier doré***Pluvialis apricaria*A 

Charadriiformes/Charadriidés



©Édouard DANSETTE

Nicheur des toundras arctiques d'Islande, d'Europe du Nord et de Sibérie, ce limicole particulièrement continental hiverne dans une large partie de l'Europe tempérée et sur le pourtour du bassin méditerranéen.

C'est surtout dans les cultures et les prairies que l'on cherchera le Pluvier doré en Picardie, en toutes saisons, mais c'est presque uniquement en bordure du littoral qu'on le trouvera de début mai à mi-juillet, alors en très petits nombres. Les oiseaux se regroupent en revanche en troupes parfois très importantes de la fin de l'été à la fin de l'hiver et les groupes de plusieurs centaines d'individus, souvent associés aux Vanneaux huppés, ne sont pas rares. Ces groupes atteignent même parfois plusieurs milliers d'oiseaux.

Quelques recensements collectifs ou individuels ont été réalisés sur les différents plateaux picards ; ils donnent une idée de la taille des rassemblements parfois observables chez nous. Par exemple, ces dernières années (jusqu'à 2010), il a été comptabilisé :

- dans la Somme : 1 100 oiseaux le 18 novembre 2001 sur les plateaux du Ponthieu ; 2 200 le 11 novembre 2001, 10 000 en un seul groupe à Villers-Bretonneux le 22 novembre 2002 ou encore 9 800 le 29 octobre 2003, 1 300 le 7 novembre 2004 et 5 000 le 3 février 2008 sur les plateaux du Santerre, 900 le 24 février 2008 en plaine maritime picarde ;
- dans l'Oise : 3 200 le 9 décembre 2001, 3 300 le 4 novembre 2001, 3 000 le 28 décembre 2002 sur les plateaux du Valois ; 12 000 en un seul groupe le 17 janvier 2004 sur les plateaux picards de l'Oise, 4 000 le 28 novembre 2008 sur les plateaux du Clermontois ;
- dans l'Aisne : 2 460 le 5 janvier 2008 près de Château-Thierry ; puis en vallée de l'Oise, 1 260 le 25 janvier 2006 ; en vallée de l'Aisne, 4 000 le 2 mars 2002, 3 000 le 7 mars 2003 ; dans le Tardenois, 1 800 le 30 décembre 2002, sur les collines laonnoises, 1 100 le 3 février 2004 et 1 000 le 22 janvier 2006 ; dans la plaine laonnoise, 1 800 le 3 janvier 2003 ; dans le Vermandois, 1 000 le 8 mars 2003, 1 500 le 19 décembre 2008, 900 le 8 mars 2009...

Il apparaît nettement, à la lecture de ces rencontres avec quelques groupes records, que le maximum du passage ou des haltes migratoires de Pluviers dorés dans notre région de fin octobre à fin novembre, puis en février et en mars, avec un hivernage qui est très dépendant des températures locales : il suffit de quelques jours de gel rendant inaccessibles les ressources alimentaires en

durcissant le sol pour que ces immenses bandes fuient la Picardie. C'est alors dans les secteurs au climat plus doux (littoral) ou dans les zones avec encore beaucoup d'herbages que quelques oiseaux essaient de rester tout l'hiver... à moins qu'un gel trop fort ne fasse disparaître tout pluvier de la région. En général, il n'y a, le plus souvent, que peu d'oiseaux de la mi-décembre à début février en Picardie, sauf en cas de grand gel lors d'une remontée précoce ; les groupes observés peuvent alors être très importants et même atteindre des tailles records, mais ils séjournent généralement peu de temps. À l'inverse, au cours des mois de février et mars, des groupes peuvent stationner quelques jours, souvent dans les cultures de céréales d'hiver et les derniers oiseaux sont vus en petits nombres en avril (le 25 en 2001 ou le 29 en 2004 par exemple) et exceptionnellement plus tard (11 mai 2002 et 22 mai 1986 et dans l'Oise). De tout petits groupes peuvent être vus sur la bordure littorale en été et, dès la première moitié du mois de juillet, il est possible de rencontrer quelques Pluviers dorés un peu partout dans la région. Un premier passage se dessine nettement en août (souvent de l'ordre du millier d'oiseaux sur la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage) occasionnellement accompagnés, dans l'Aisne, de rares Pluviers guignards ; puis c'est en octobre ou novembre que les grands groupes arrivent.

L'avenir des grands stationnements de Pluviers dorés dans les secteurs d'openfields régulièrement fréquentés dans notre région pourrait s'obscurcir avec le développement de l'énergie éolienne. Comme pour les Vanneaux huppés, auxquels les pluviers sont souvent associés, ce qui apparaît le plus préoccupant est la perte d'habitat qui pourrait résulter de l'implantation de parcs éoliens sur les sites de halte migratoire les plus stratégiques. Espérons que les zones très sensibles pourront être évitées et que la tolérance des oiseaux à ces nouveaux équipements s'avèrera aussi élevée que possible dans les secteurs où ils seront implantés.

Le Pluvier doré est donc un occupant régulier, parfois abondant, des plaines picardes qui assurent une fonction importante de halte migratoire pour des cohortes considérables de migrateurs. La conciliation du développement éolien avec le maintien de la fonctionnalité des principaux sites d'accueil des Pluviers dorés apparaît comme un objectif important à poursuivre.

Xavier COMMECY

## Pluvier argenté

*Pluvialis squatarola*

A 

Charadriiformes/Charadriidés



©Florian ROQUINARC'H

Se reproduisant dans les très hautes latitudes arctiques, le Pluvier argenté est, comme de nombreux limicoles, un fantastique voyageur. Il transite par notre région lors de ses migrations entre ses quartiers d'hiver les plus méridionaux (s'étendant jusqu'en Afrique du Sud) et ses habitats de reproduction circumpolaires. Certains passent aussi l'hiver sur notre littoral.

Les effectifs accueillis par la baie de Somme (et, marginalement, la baie d'Authie) pendant l'hiver sont assez modestes (environ 330 en moyenne pour les années 2000 à 2006) au regard du nombre d'oiseaux hébergés par l'ensemble des côtes françaises : environ 28 000 pour ces mêmes années. L'effectif régional atteint ainsi à peine 1,2 % de l'effectif hivernant national.

Les arrivées de migrants en provenance de leurs quartiers de reproduction s'effectuent à compter du mois d'août mais restent modestes jusqu'à la mi-septembre (généralement inférieurs à la centaine d'oiseaux) puis peuvent prendre davantage d'importance : par exemple, 220 le 2 septembre 1999 en baie de Somme.

Mais c'est surtout lors du passage prénuptial, à la fin avril et au cours du mois de mai, que s'effectuent des haltes migratoires parfois impressionnantes : au mois de mai, les dénombrements permettent de compter à coup sûr des centaines d'oiseaux, et bien souvent des milliers s'ils sont effectués sur les sites de rassemblement appropriés. C'est généralement au cours des deux premières décades de mai que les haltes migratoires sont les plus imposantes (3 300 dans la première décade de mai 1996, 3 000 le 12 mai 2001), lesquelles décroissent fortement au cours de la dernière décade de mai pour ne laisser au maximum que quelques dizaines d'oiseaux début juin. L'estivage se réduit à quelques individus – parfois quelques dizaines – tout au plus.

Sur la période 1974-2010, les observations à l'intérieur des terres ne concernent en général que des oiseaux isolés mais permettent également d'avoir un aperçu complémentaire de la phénologie des deux migrations :

- dans l'Aisne, on note 14 données qui se répartissent comme suit : une donnée atypique en février (le 11 février 2007 à Viffort), 5 en mai, 1 en juin (le 2), 1 en septembre, 3 en octobre, 2 en novembre séparées de 2 jours et pouvant concerner les 2 mêmes individus et une tardive en décembre (le 18 en 2002 à Besny-et-Loisy) ;
- dans l'Oise, 33 données se répartissant de la façon suivante : 1 en avril (le 22), 21 en mai, 1 en juin (le 5 juin 1986) 1 en août, 2 en septembre, 3 en octobre, 2 en novembre et 2 en décembre.
- dans la Somme, 11 données se répartissant de la façon suivante : 1 en avril (le 30), 6 en mai, 3 en juin et 1 en août.

Dans ces trois départements, les observations loin du littoral ne concernent généralement que 1 à 3 individus, exceptée une donnée ancienne de 7 ensemble le 2 mai 1979 à Aulnois-sous-Laon (02) puis des données de 4 oiseaux ensemble, le 18 mai 1995 à Fresnoy-le-Grand (02), le 21 août 2005 à Formerie (60) et le 28 août 2001 à Verpillères (80). En définitive, 61 % des données continentales concernent des rencontres avec un seul oiseau. L'espèce est trouvée principalement dans des bassins de décantation, les abords de plans d'eau artificiels ou des affleurements de nappes phréatiques en zones de culture (en 2001 en particulier).

Sur notre littoral, il est difficile de mettre en évidence une tendance dans l'évolution des effectifs en halte migratoire ou en hivernage. Pour les premiers, on manque de dénombrements significatifs à l'échelle de l'ensemble de la baie où les oiseaux peuvent se disperser hors période de chasse. Pour les seconds (effectifs hivernants), la réserve naturelle de la baie de Somme accueillant la quasi-totalité des oiseaux, il est possible d'accéder à l'effectif présent dans

l'estuaire. GAVORY (2009) montre pour la période 1991-2005 une première phase (1991-1995) pendant laquelle les effectifs comptés sont faibles (environ 190 en moyenne) avant une forte augmentation pendant la période 1996-1998 (700 oiseaux en moyenne) avant que les effectifs ne diminuent à nouveau et ne se stabilisent à une valeur plus faible d'environ 350 oiseaux de 2002 à 2005. Cet effectif relativement modeste est du même ordre de grandeur que ceux comptés en moyenne pendant la période 1975-1998 : l'abondance du Pluvier argenté à la mi-janvier sur notre littoral peut donc être considérée comme relativement stable depuis 35 ans environ.

Thierry RIGAUX

## Vanneau sociable

*Vanellus gregarius*

Charadriiformes/Charadriidés



©Christophe CAPELLE

Ce vanneau est un migrateur et un hivernant occasionnel dans nos contrées ; il est originaire du sud de la Russie et du Kazakhstan. En Europe, on le trouve généralement accompagnant les bandes de Vanneaux huppés.

En France, les observations sont faites au printemps entre février et avril, avec un pic dans la seconde quinzaine de mars, puis en automne de fin septembre à début décembre, avec un passage marqué en octobre et novembre. L'axe principal de migration passe par la Lorraine, l'Île-de-France et le Centre-Ouest, avec des cas d'hivernage dans cette dernière région.

En Picardie, 6 ou 7 oiseaux ont été reconnus : un adulte en plumage nuptial du 23 mai au 6 juin 1998 à Vauciennes (60), cette première mention de l'espèce en Picardie étant la donnée printanière la plus tardive connue en France à ce jour (mais une présence estivale a été noté dans l'Indre du 26 juin au 25 septembre 2009) ; un oiseau de premier hiver le 5 novembre 2000 à Estrées-Mons (80), qui est peut-être celui vu les 24 et 25 novembre à Romescamps (60) ; un le 3 janvier 2003 à Cerny-les-Bucy (02) ; un adulte les 9 et 10 mars 2003 à Boismont (80) ; un oiseau en plumage internuptial le 23 mars 2004 à Brancourt-le-Grand (02), et enfin un du 9 au 13 mars 2010 à Deuillet (02). Ces données ont été homologuées, à l'exception de celles acquises à Cerny-les-Bucy et Brancourt-le-Grand.

Cette espèce est en régression dans son habitat d'origine et gravement menacée d'extinction – la population reproductrice mondiale était estimée à 5 600 couples en 2006 (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012) – mais elle est pourtant de plus en plus observée dans notre pays depuis les années 1980 : près de 80 données homologuées jusqu'en 2005 et déjà près de 30 nouvelles homologations depuis. Cette ten-

dance pourrait résulter à la fois d'une augmentation de la pression d'observation (et notamment de la recherche de l'espèce dans les bandes de Vanneaux huppés) mais aussi de l'affirmation progressive d'une nouvelle voie de migration plus occidentale, qui conférerait aux individus l'ayant adopté un avantage sélectif (meilleure survie) et conforterait progressivement ces nouvelles habitudes migratoires.

Henry DE LESTANVILLE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2012). Species factsheet : *Vanellus gregarius* (<http://www.birdlife.org>).

## Vanneau à queue blanche

*Vanellus leucurus*

Charadriiformes/Charadriidés



©Thierry QUELLENNEC

Ce limicole, qui a ses bastions dans les steppes désertiques d'Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan, Iran, Irak), est un migrateur occasionnel en Europe. Il y a niché récemment à Chypre, puis en Roumanie depuis l'année 2000 avec 22 à 25 couples nicheurs. Il fréquente les milieux humides, les vasières et les prairies pâturées, tout comme le Vanneau huppé.

En France, la première donnée remonte à 1840 avec un individu tué à la chasse dans l'Hérault (34) ; la deuxième est plus récente et concerne un individu présent du 13 au 14 mai 1996 en Seine-et-Marne (Kiss & al. 2001).

La troisième mention française, et la plus occidentale à l'époque, concerne un oiseau observé dans la Somme : un adulte les 13 et 14 mai 2000 à Martainneville (80). (GAVORY. 2002)

Depuis, quelques autres observations ont été réalisées, dont l'une récemment à quelques kilomètres au nord de la Picardie à Conchil-le-Temple (62) du 9 au 13 septembre 2010. Il existe une seule autre mention homologuée en France : un individu dans l'Indre (36) en juillet 2009.

Cette espèce semble en extension vers le nord-ouest sans que l'on puisse expliquer clairement ce phénomène et un afflux s'est produit en 2000 dans toute l'Europe (38 données).

Henry DE LESTANVILLE

- GAVORY L. (2002). Première mention du Vanneau à queue blanche *Vanellus leucurus* en Picardie et troisième française. *L'Avocette* 26 (2-3) : 67.
- KISS B., SZABO L & DUQUET M. (2001). Le Vanneau à queue blanche, une nouvelle espèce nicheuse pour l'Europe. *Ornithos* 8 (3) : 107-107.

## Vanneau huppé

*Vanellus vanellus*

Charadriiformes/Charadriidés

A  



©Jean-Philippe PARIS

Nichant de l'Europe de l'Ouest à travers l'Asie centrale et la Sibérie jusqu'au nord de la Chine, le Vanneau huppé est présent dans de nombreuses régions françaises, mais sa population reproductrice semble y connaître un net déclin depuis le début des années 1960.

Seules les enquêtes nationales sur les limicoles nicheurs déclinées en Picardie pour les années 1983 et 1984, puis 1995 et 1996, permettent d'avoir une vision globale de la situation de l'espèce dans notre région. D'après RIGAUX (1997), la population nicheuse s'y élevait à 320-368 couples en 1995 et à 258-301 couples en 1996 pour une estimation de 210 à 267 couples en 1983-1984 ;

- Dans la Somme, l'effectif relevé à proximité du littoral apparaissait comme assez stable, avec 197-221 couples pour 1995-1996, contre 201-211 en 1984, tandis que l'effectif recensé à l'intérieur du département passait de 2 couples en 1983-1984 à une fourchette de 10-21 couples en 1995-1996, une augmentation notable mais qui résulterait essentiellement d'un effort de prospection.
- Dans l'Aisne, l'effectif était de 73-94 couples en 1995 et de 30-45 couples en 1996, soit une progression importante par rapport aux 17-21 couples recensés en 1983-1984 due en grande partie à une étude attentive de la ZICO de la moyenne vallée de l'Oise, à celle de la vallée de l'Aisne, des marais de la Souche et de sites plus ponctuels disséminés, notamment en Thiérache.
- Dans l'Oise en revanche, l'effectif compté en 1995 et 1996 (respectivement 29-32 et 21-25 couples) se situait en deçà de celui enregistré en 1983-1984 (33-36 couples) et la régression effective de l'espèce était constatée sur quelques sites, tels les marais du Lys, dont la population nicheuse se trouvait au bord de l'extinction. En Thiérache, aucun recensement exhaustif n'a été réalisé depuis lors, mais les observateurs qui la fréquentent considèrent qu'elle accueillerait ces dernières années (2009 à 2011) de l'ordre de 150 à 200 couples (G. HALLART & C. ROUSSEAU, comm. pers.), ce qui constitue une forte progression par rapport aux résultats des deux recensements précédents, progression dont l'ampleur apparente doit toutefois être fortement relativisée par le caractère partiel des dénombrements menés dans les années 1980 et 1990. Dans ce secteur réputé pour son bocage, la régression des prairies a conduit les Vanneaux à se reporter sur les champs cultivés de maïs. Les premières nichées, qui devraient éclore normalement vers la mi-avril, sont quasi systématiquement détruites par le travail des champs, mais les couples reproducteurs effectuent alors souvent une nichée de remplacement dont le succès reste difficile à estimer à cause de la hauteur de la végétation.

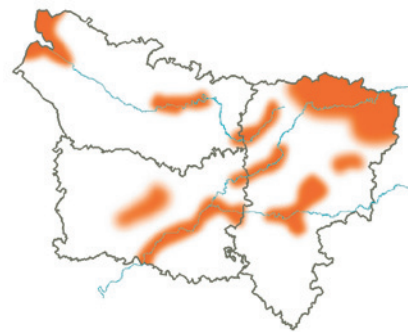


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Vanneau huppé

Il est manifeste que la régression des prairies qui s'est opérée en maints secteurs de la région n'est pas de bon augure pour l'avenir de notre petite population reproductrice régionale. Si le rôle de la Picardie en matière d'accueil des populations reproductrices du Vanneau huppé n'est pas majeure à l'échelle nationale, il en va autrement de la fonction d'accueil qu'elle exerce vis-à-vis des populations migratrices, qui non seulement la traversent, mais y font aussi régulièrement halte dès l'été, au cours de l'automne, et même en hiver lorsque les conditions météorologiques sont favorables, c'est-à-dire avec une relative douceur. Quelques chiffres illustrent l'importance des stationnements observés dans les trois départements de la région, par exemple :

- dans l'Aisne : un groupe estimé à 10 000 individus se nourrit dans les cultures à Cerny-lès-Bucy le 3 décembre 2001, environ 5 000 oiseaux stationnent à Cuiry-lès-Chaudardes le 17 février 2002, 5 000 à Joncourt le 21 octobre 2009, 4 000 en novembre 2009 à Guignicourt, Barenton-sur-Serre et Bucy-le-Long, 3 500 le 22 août 2002 et 2 800 le 7 septembre 2003 à Limé...
- dans l'Oise : près de 10 000 à Creil et 6 000 à Houdancourt à la mi-janvier 2004, 8 300 le 6 décembre 2001 au Ployron, 7 000 le 4 novembre 2005 à Lachaussée-du-Bois-d'Écu, plus de 5 000 le 31 octobre 1999 à Fresnoy-le-Luat, 4 300 le 6 novembre 2012 à Tricot, 4 000 le 11 février 2001 à Therdonne...
- dans la Somme : 41 150 le 6 novembre 2007 autour du Plessier-Rozainvillers, 14 000 le 27 octobre 2001 à Rosières-en-Santerre, 12 970 répartis en 18 groupes autour de Bouchoir le 3 février 2000, 9 200 le 6 novembre 2012 à Montdidier, 9 000 le 30 novembre 1997 à Agenvillers, 8 730 le 14 février 2001 à Rollet...

Ces grands groupes d'oiseaux, auxquels se mêlent fréquemment Étourneaux sansonnets et Pluviers dorés, stationnent d'ordinaire dans des zones d'openfields, sur les plateaux, dans des secteurs en général très pauvres sur le plan de la diversité biologique. Ces secteurs, pour la plupart bien ventés et peu habités, sont actuellement convoités pour le développement de la production d'énergie éolienne. Or l'état de connaissance sur la vulnérabilité des groupes de vanneaux face à l'implantation de parcs éoliens semble encore très parcellaire : quelle sera l'étendue des pertes d'habitats favorables autour des éoliennes ou des parcs éoliens ? Ce doute est particulièrement embarrassant dans un contexte où un certain consensus existe quant à l'opportunité de développer l'énergie éolienne tout en préservant au mieux les richesses faunistiques régionales. Espérons que la mobilisation des experts les plus compétents et l'avancée des connaissances permettront de proposer, et de faire accepter, des recommandations pour orienter les implantations. D'ores et déjà, il semble également opportun d'améliorer nos acquis sur l'importance et la localisation précise des stationnements majeurs de Vanneaux huppés dans notre région, de telle sorte que, par précaution, dans l'attente d'informations plus précises, les zones les plus stratégiques puissent faire l'objet d'un moratoire d'installation, si les pouvoirs publics en acceptent le principe.

Les forts stationnements automnaux sont précédés de petites concentrations postnuptiales qui commencent dès le mois de juin avec l'arrivée des premiers migrateurs, et se renforcent progressivement. La migration est maximale en octobre et encore en novembre (comme le montrent les suivis réalisés au banc de l'ilette en baie de Somme ou à Brassoir(60)), sachant que les coups de froid peuvent aussi provoquer des mouvements très importants. D'après TROLLIET & GIRARD (2000), le prélèvement annuel d'environ 435 000 vanneaux à l'échelle nationale interviendrait essentiellement de novembre à janvier, mais il est possible que les prélèvements réalisés en Picardie (estimés à 24 400 oiseaux : 5 300 dans l'Aisne, 2 400 dans l'Oise et 16 700 dans la Somme) soient opérés plus tôt en saison compte tenu de la position septentrionale de la région. Il est difficile d'apprécier les conséquences démographiques de ces prélèvements cynégétiques. Elles permettent de relativiser la mortalité susceptible d'être générée par le développement de l'énergie éolienne. En revanche, si les populations sont capables de supporter des mortalités automnales et hivernales relativement importantes, les pertes d'habitats évoquées précédemment sont nettement plus préoccupantes.

Thierry RIGAUX

- LENGIGNON A., BACQUET S. & TRIPLETT P. (1998). Les effectifs de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* en Plaine Maritime Picarde en 1998. *Avifaune picarde* 5 : 101.
- RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette* 21 (1-2) : 2-9.
- TRIPLETT P. & SUEUR F. (1997). Les effectifs de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* nicheurs de la Plaine Maritime Picarde. *Avifaune picarde* 4 : 107-113.
- TROLLIET B. & GIRARD O. (2000). Le Vanneau huppé, le Pluvier doré et autres Limicoles in Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 1998-1999. *Faune sauvage*. cahiers techniques 251 : 168-182.

## Bécasseau maubèche

*Calidris canutus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Jean-Michel LECAT

Nichant en Sibérie pour la sous-espèce *C. c. canutus* ou dans le nord-est Canadien et le Groenland pour la sous-espèce *C. c. islandica*, le Bécasseau maubèche est un grand migrateur qui passe en nombre sur nos côtes et y hiverne en quantité variable et limitée.

Comme en atteste la reprise d'un oiseau porteur d'une bague frappée à Washington et tué en baie de Somme, des oiseaux de provenance américaine peuvent fréquenter notre région.

À l'intérieur des terres, c'est un visiteur inhabituel dont la phénologie peut être appréhendée par le nombre d'occurrences mensuelles rencontrées dans le jeu de données disponibles pour la période 1996-début 2011 :

- Ainsi, dans l'Aisne, nous disposons de 8 données surtout obtenues au cours du mois de mai : 2 oiseaux à Brancourt-le-Grand le 5 mai 1988, 5 le 19 mai 2001 et 2 le 23 juillet 2006 à Origny-Sainte-Benoite, 1 le 3 juin 2001 à Nizy-le-Comte, 2 le 5 mai 2003 à Bohain-en-Vermandois, 2 le 24 mai 2003 et 1 le 15 mai 2010 sur l'étang de Boué, 1 le 3 septembre 2009 à Châtillon-sur-Oise.
- Dans l'Oise, le nombre de données est légèrement supérieur pour cette même période : on compte 11 rencontres, obtenues au cours des mois de mai (5 données), juin (1 donnée) et septembre (5 données), qui dans leur grande majorité ne concernent qu'un seul individu (seules exceptions en 1999 et 2007), réalisées à Chevrières (le 8 mai 1996, puis 3 oiseaux le 18 septembre 1999), à Pontpoint (les 6,7 et 9 septembre 1996), à Houdancourt (les 4,8 et 9 septembre 2000, les 5 et 7 septembre 2001, le 29 septembre 2004, 2 oiseaux le 11 mai 2007, les 19 mai et 12 juin 2009), au Plessis-Brion (les 16 et 18 mai 2005) et à Beauvais (le 9 mai 2007).
- Pour la Somme intérieure, il existe un peu plus de données, surtout en mai (6 données pour 8 oiseaux), mais aussi au cours de la migration postnuptiale avec 4 données au cours du mois d'août ou dans les tous premiers jours de septembre.

En conclusion, l'espèce est vraiment très rare dans l'intérieur des terres et y est rencontrée surtout au mois de mai.

Sur le littoral, l'espèce peut être vue quasiment tout au long de l'année avec, pour la période indiquée ci-dessus, les maxima mensuels représentés figure 1.

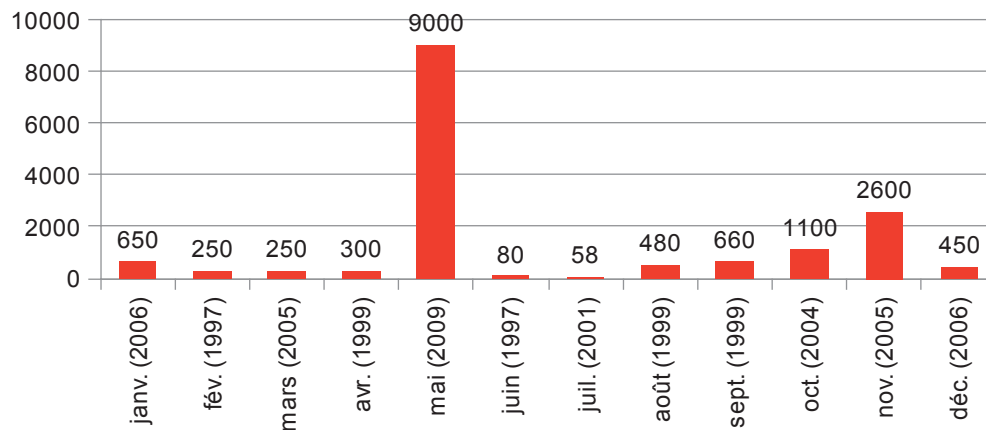
Ces données sont des effectifs mensuels maximaux et peuvent donc présenter un caractère exceptionnel, voire extrême. Toutefois, ils traduisent bien plusieurs réalités constatées de longue date : le passage printanier est concentré sur le mois de mai et peut se révéler alors extrêmement intense, avec des effectifs comptés atteignant fréquemment plusieurs milliers d'individus à cette période si des dénombrements adaptés sont entrepris. Le minimum d'abondance survient en juin-juillet (absence ou présence de seulement quelques individus) et le passage postnuptial devient sensible à partir du mois d'août, pour culminer d'ordinaire en septembre ou octobre, la donnée de 2 600 individus obtenue le 1<sup>er</sup> novembre étant exceptionnelle... L'hivernage est d'ordinaire assez réduit mais présente une assez grande variabilité. En 1999, pour la période 1975-1998, l'hivernage de l'espèce en baie de Somme était considéré comme irrégulier et ne concernait « tout au plus que quelques dizaines d'individus les années les plus fastes ». Il présente une tendance à l'augmentation au cours de la période 1991-2011 bien révélée par les dénombrements de la mi-janvier (RIGAUX 2007) : ainsi, au cours des années 1991-2000, l'effectif moyen compté (44 individus) était encore modeste ; il est passé à 398 individus pour la période 2001-2009, traduisant une véritable évolution dans le statut hivernal de l'espèce.

L'évolution observée est convergente avec la nette tendance croissante enregistrée à l'échelle de la globalité du littoral français, peut-être en relation avec l'extension du réseau de réserves sur le domaine maritime. Cette hypothèse d'explication éventuelle ne permet pas toutefois de comprendre la croissance récente de l'hivernage observée en baie de Somme.

Thierry RIGAUX

- RIGAUX T. (2007). Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2001 à 2008. *L'Avocette* 31 (1) : 34-55.





**Figure 1** : effectifs maximaux mensuels de Bécasseaux maubèches relevés sur le littoral entre 1996 et début 2011 (entre parenthèses, l'année à laquelle ces effectifs ont été atteints)

## Bécasseau sanderling

*Calidris alba*

Charadriiformes/Scolopacédés



Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Nichant dans l'Arctique (Sibérie, nord-est du Canada et Groenland), le Bécasseau sanderling est un migrateur et un hivernant assez commun en France. C'est le cas aussi en Picardie où, comme dans le reste de la France, il est observé essentiellement sur le littoral. Ses milieux de prédilection sont les secteurs sableux ou sablo-vaseux des baies de Somme et d'Authie et de leurs abords ainsi que les grandes plages sableuses situées entre ces deux baies, au droit de Quend-Plage et de Fort-Mahon-Plage.

Pour la période 1995-2010, les effectifs maximaux mensuels disponibles sont les suivants : 520 en janvier, 146 en février, 227 en mars, 650 en avril (le 28 avril 2005), 4 500 en mai (les 12 mai 2009 et 19 mai 2008), 1 600 en juin (mais en tout début de mois : le 1<sup>er</sup> juin 2008), 2 650 en juillet (mais en toute fin de mois : le 31 juillet 2005), 2 100 en août, 1 350 en septembre, 980 en octobre, 1 000 en novembre, 630 en décembre.

L'espèce est donc quasiment présente toute l'année, avec un minimum d'abondance qui intervient en fait entre la mi-juin et le début de juillet, période pendant laquelle l'espèce peut être absente ou passer inaperçue compte tenu de très faibles effectifs, mais, dès le mois de juillet, les effectifs observés grimpent rapidement pour devenir maximaux pour le passage postnuptial,

dès la fin de ce mois, au mois d'août et jusque début septembre. Les effectifs comptés peuvent alors avoisiner et même dépasser 2 000 individus. L'espèce est encore abondante en octobre et, avant que la situation n'évolue considérablement, tend à se faire vraiment très peu abondante en hiver. En effet, à l'échelle nationale, comme locale, la présence hivernale de ce petit échassier a considérablement évolué comme en témoignent les résultats des dénombrements internationaux de la mi-janvier.

En Picardie, la synthèse des dénombrements effectués de 1991 à 2005 montre une tendance à la croissance des effectifs comptés qui serait probablement plus affirmée en l'absence des fluctuations inter-annuelles potentiellement imputables pour partie à des difficultés de détection des oiseaux. L'effort particulier produit pour obtenir des recensements exhaustifs à la mi-janvier limite cependant ce risque. Les effectifs maximaux comptés en 2000 et 2003 (234 et 252 individus respectivement) ont été largement dépassés depuis, avec, en particulier, 520 oiseaux à la mi-janvier 2006 sur la façade maritime nord et plus de 600 individus sur l'ensemble de la côte à la mi-janvier 2010. Mais l'effectif compté à la mi-janvier 2011, après une période de neige et de froid prolongée, n'était que de 120 individus...

Au printemps, le passage s'affirme en avril, et plus encore en mai ; il atteint son apogée vers le milieu ou la fin de ce mois (2 400 lors de la troisième décennie de mai 2001, 4 500 le 19 mai 2008 entre l'estuaire de la Maye et le Crotoy) et il est encore actif début juin (encore 1 600 le 1<sup>er</sup> juin 2008) pour décliner ensuite très fortement (par exemple, 40 le 7 juin 2008 en réserve naturelle de la baie de Somme). Fin juin-début juillet, le Sanderling est pratiquement absent ou seulement présent en très petite quantité.

Il n'est pas facile de recenser cette espèce de façon exhaustive en baie de Somme, et, plus globalement, sur le littoral picard. En effet, les reposoirs de marée haute de cet oiseau ne sont pas toujours situés dans la portion de littoral la mieux suivie, localisée entre l'estuaire de la Maye et le banc de l'Ilette. Les dénombrements concertés conduits sous l'égide de Picardie Nature ont permis de repérer d'autres reposoirs essentiels, mais qui ne fonctionnent pas nécessairement toute l'année : ce sont les hauts de plage de Quend et Fort-Mahon, même à bonne distance des baies, un ensemble de bancs coquilliers situés entre la Maye et le Crotoy (utilisés plusieurs années en mai), et les cordons de galets de la Mollière, sur la commune de Cayeux-sur-Mer, plutôt utilisés en fin d'été avec, par exemple, 1 800 individus le 19 août 2006 et encore 1 000 le 24 septembre de cette même année. En baie d'Authie, c'est la pointe de Routhiauville et les

environs du débouché du sentier dit «des pêcheurs» qui accueillent d'ordinaire les Sanderlings à marée haute.

Le Bécasseau sanderling se nourrit de façon caractéristique sur le bas estran sableux des plages du Marquenterre, en bordure de la zone de déferlement des vagues. Après les tempêtes conduisant à l'arrachage de nombreuses moules des bouchots sur lesquelles elles sont cultivées et l'accumulation d'autres coquillages échoués sur la plage (Couteaux, Myes et Lutraires...), il ne dédaigne pas de picorer la chair des bivalves entrouverts. Au printemps, et notamment au mois de mai, il fréquente davantage la partie interne des estuaires, où des vases se mêlent aux sables. En été, pourvu qu'on fréquente les abords du chenal de la Somme dans sa partie aval (secteur de la baie dangereux et où les risques de dérangement de la faune sauvage – oiseaux et phoques – sont potentiellement importants), on le voit beaucoup se nourrir sur les bancs de sables qui se découvrent progressivement dans le delta externe de la baie.

À l'intérieur des terres, nous disposons pour la période récente d'une trentaine de mentions qui se répartissent comme suit :

- dans l'Aisne, 13 mentions, toutes acquises pendant les périodes migratoires :
  - pré-nuptiale avec 11 données dont 1 une en avril (le 29 : 2 à Bucy-le-Long), 8 en mai (max de 3 individus le 5 mai 1998 à Brancourt-le-Grand, 4 individus le 15 mai 2001, 6 individus le 23 mai 2010 à Origny-Sainte-Benoite et 8 le 15 mai 2005 à Bucy-le-Long) et 2 en juin (1 le 2 juin 2001 à Origny-Sainte-Benoite, et 4 oiseaux tardifs le 23 juin 1995 à Bucy-le-Long) ;
  - post-nuptiale avec 2 données : 1 le 13 septembre 2002 à Barenton-Bugny et 6 le 17 septembre 2006 à Bucy-le-Long.
- dans l'Oise, 22 données obtenues presque tout au long de l'année : 1 donnée en février (1 le 14 février 2003 à Houdancourt), 1 en avril (1 le 28 avril 2008 à Beauvais), 15 en mai (avec des maxima remarquables pour cette espèce de 8 individus le 3 mai 1998 à Longueil-Sainte-Marie et de 6 individus le 12 mai 2009 à Houdancourt), 1 en août (concernant 2 individus le 13 août 1997 à Pontpoint), 2 en septembre, 1 en novembre (2 le 15 novembre 2002 à Houdancourt), 1 donnée en décembre (1 oiseau le 11 décembre 2000 à Le Plessier-sur-Saint-Just).
- dans la Somme en dehors de la plaine maritime, seulement 5 données ont été obtenues, 4 en mai et 1 en septembre.

En dehors des observations exceptionnelles de la fin juin et du mois de décembre, ces différentes données continentales s'inscrivent bien dans les périodes de passage intense de ce bécasseau. Les oiseaux observés à l'intérieur des terres appartiennent-ils aux populations reproductrices (restreintes) de l'extrême nord de l'Europe, ou à celles bien plus abondantes de Sibérie ? Nous disposons de peu ou pas d'informations sur le sujet.

En revanche, concernant les oiseaux en halte migratoire sur le littoral, un programme de marquage par bagues colorées a permis d'identifier en partie la provenance des oiseaux faisant escale chez nous : des oiseaux porteurs de drapeaux rouges (bagués en hiver au Ghana) ou blancs (bagués en hiver en Mauritanie) ont été contactés à plusieurs reprises en baie de Somme, où l'on a repéré également un certain nombre d'oiseaux bagués (avec des drapeaux verts) en Islande qui leur sert d'étape pour regagner les zones de reproduction du Groenland et, peut-être, du Canada.

Compte tenu de l'importance absolument remarquable des effectifs stationnant lors des deux migrations sur le littoral picard, la Picardie a une responsabilité particulière à exercer pour la conservation de cette espèce. Même si celle-ci est d'un naturel

extrêmement confiant, il est souhaitable qu'elle puisse continuer à bénéficier d'une quiétude satisfaisante, notamment sur ses reposoirs de marée haute, quiétude dont tireront également parti toutes les autres espèces partageant les mêmes sites de repos.

Thierry RIGAUX

- RIGAUX T. (1984) Le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) sur le littoral picard (département de la Somme). *L'Avocette* 8 (1-2) : 41-48.
- RIGAUX T. & BAWEDIN V. (2003). Le Bécasseau sanderling *Calidris alba* sur le littoral picard : mise au point sur les variations saisonnières d'abondance et les effectifs maxima observés en baies de Somme et d'Authie in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 83-87.

## Bécasseau minute

*Calidris minuta*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Jean-Michel LECAT

Il s'agit du plus petit limicole d'Europe. Pour un œil averti, il est aisément identifiable de par sa taille et les caractéristiques de son plumage. En halte migratoire il n'est pas rare de l'observer sur les estrans sablo-vaseux, notamment en baie de Somme, à la recherche d'invertébrés aquatiques. Il peut être accompagné d'autres limicoles comme le Bécasseau variable ou le plus rare Bécasseau de Temminck. Il niche principalement dans la toundra arctique russe et traverse l'Europe pour passer l'hiver en Afrique ; une petite proportion passe cependant l'hiver sur les côtes françaises (Camargue, Vendée, Loire-Atlantique...). Pour le voir en Picardie, il faut observer pendant la migration pré ou post-nuptiale, principalement sur la frange littorale mais également à l'intérieur des terres sur des gravières, des bassins de décantation, les anciennes sucreries, là où des secteurs de sol nu lui permettent de se nourrir.

Au printemps, il revient de ses quartiers hivernaux vers les mers, le pic de passage étant atteint début mai. Il est possible de voir des individus jusqu'à juin et même tout au long de l'été. Ces oiseaux sont des erratiques, ou des migrateurs précoces qui entament déjà leur migration post-nuptiale. Cette migration débute réellement mi-juillet avec un pic début septembre, des oiseaux pouvant être vus jusqu'à début novembre. L'hivernage de cette espèce reste cependant rare (DECORY 2007). Le nombre de Bécasseaux minutes en stationnement qui transitent par notre région est modeste ; il est principalement observé à l'unité à l'intérieur des terres, mais il arrive que des groupes conséquents soient

trouvés, comme le 5 octobre 2001 sur les bassins de décantation de Grand-Laviers (80), où furent vus 130 individus. Sur le littoral, ce sont plusieurs centaines de Bécasseaux minutes qui peuvent être observés en nombre cumulé au moment du pic de passage mais les effectifs comptés simultanément dépassent exceptionnellement quelques dizaines d'individus.

Aucune tendance significative n'est remarquée dans notre région, ce qui est en partie dû à l'existence de fortes variations interannuelles. En revanche, le Bécasseau minute hiverne de plus en plus en France, tendance remarquée notamment dans le pas de temps 1980-2000.

Adrien DORIE

- DECORY P. (2007). Hivernage d'un Bécasseau minute *Calidris minuta* au Hâble d'Ault lors de l'hiver 2004-2005. *L'Avocette* 31 (1) : 14.

## Bécasseau de Temminck

*Calidris temminckii*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Aurélien AUDEVARD

Nicheur de l'Arctique, du sud de la Norvège à l'extrême est de la Sibérie, le Bécasseau de Temminck est un grand voyageur qui hiverne dans les marais des savanes de l'ouest africain. C'est un migrateur relativement rare en France : en moyenne, sur la période 2003-2008, environ 400 individus sont signalés chaque année dans le pays (LEGENDRE 2012).

En Picardie, on peut le rencontrer dans les trois départements ; occasionnellement loin du littoral, plus régulièrement près de celui-ci. Dans l'Aisne, l'Oise ou la Somme intérieure, c'est souvent dans les bassins de décantation des sites agroalimentaires qu'il est observé mais il a aussi été contacté plusieurs fois dans les secteurs restés inondés plusieurs mois sur les plateaux cultivés au début des années 2000, ce qui montre l'existence d'un passage régulier au dessus des terres de notre région.

Dans l'Aisne, nous avons trouvé 16 observations : la plus précoce est datée du 20 mars 2005 à Fesmy-le-Sart puis une autre le 25 avril 1998 à Brancourt, seule donnée pour ce mois ; 9 données du mois de mai dont 3 le 17 en 1992 à Barenton-Bugny la plus tardive étant le 20 en 2001. Le retour est noté en juillet : 5 données ont été recueillies jusqu'à la fin de ce mois.

Dans l'Oise, 29 données sont connues : 12 au cours du mois de mai dont 9 individus le 8 en 2008 à Houdancourt. Le retour se fait

après la mi-juillet (3 à Houdancourt le 19 en 1998), se prolonge en août et se termine en septembre où 9 données sont recueillies, la dernière avec 2 oiseaux le 20 en 2008 à Rivecourt.

Dans la Somme intérieure, 2 le 12 mai 2004 marquent le passage de printemps puis il faut attendre le mois de juillet (le 20 en 2005) pour le revoir et il y a aussi 4 données pour le mois d'août.

En Picardie intérieure, le Bécasseau de Temminck est donc noté lors de ses deux migrations : au printemps, essentiellement au mois de mai, puis, lors du passage postnuptial, principalement de la mi-juillet à la fin août.

Sur le littoral, il peut apparaître dans la première décade d'avril mais c'est surtout à la fin de ce mois et au cours du mois de mai qu'il est régulier et il y a deux données pour le début du mois de juin. Le retour est remarqué après la mi-juillet (le 14 en 2006), le maximum est net entre la fin du mois d'août et le milieu du mois de septembre. Il y a quelques rares données ensuite, dont une de la mi-octobre et une autre, exceptionnelle, de 5 oiseaux vus le 12 décembre 1993 à Noyelles-sur-Mer.

Xavier COMMECY

- LEGENDRE F. (2012). Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 98.

## Bécasseau minuscule

*Calidris minutilla*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Alain DE BROYER

Ce petit bécasseau niche dans le sud de l'Alaska et dans les régions subarctiques du Canada. Il hiverne du sud des États-Unis jusqu'au centre du Pérou et au Brésil, ainsi que dans les Antilles. Il n'est qu'accidental en Europe. L'espèce n'a été repérée que onze fois en France jusqu'en 2005 et à deux nouvelles occasions depuis.

Les seules données picardes reprises par le CHN, au nombre de deux, sont anciennes et se rapportent à des oiseaux tirés : un oiseau tué le 14 septembre 1935 près de Saint-Valery-sur-Somme et un autre le 8 octobre 1978 au Hâble d'Ault, qui avait été bagué le 28 septembre de la même année à Claven (île d'Helgoland) en Allemagne. Ces deux dates se situent dans la période habituelle de présence de l'espèce dans notre pays, maximale en septembre-octobre.

Xavier COMMECY

## Bécasseau de Baird

*Calidris bairdii*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Sylvain HOUPERT

Il a fallu attendre l'année 2008 pour que la première donnée de ce bécasseau vivant dans des contrées très septentrionales (extrême est de la Sibérie, Alaska, nord du Canada et du Groenland) soit obtenue en Picardie. Il faut dire que la première observation française ne date que de 1927 et que, jusqu'en 2010, seulement 48 données de cette espèce ont été homologuées dans le pays. Grands migrateurs, ces oiseaux hivernent en Amérique centrale et du Sud et restent rares dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest. C'est ainsi que le parc ornithologique du Marquenterre a accueilli un oiseau de première année les 29 et 30 septembre 2008.

Mais à peine trois ans plus tard, l'espèce a de nouveau pu être contactée sur notre littoral, avec un individu en plumage juvénile présent du 2 au 4 octobre 2011 au Hâble d'Ault, commune de Cayeux-sur-Mer.

Xavier COMMECY

## Bécasseau tacheté

*Calidris melanotos*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Sylvain HOUPERT

Nicheur de l'Arctique nord-américain et de la Sibérie, le Bécasseau tacheté hiverne en Amérique du Sud et, pour une petite partie de ses populations, autour de l'Australie. Migrateurs au long cours, quelques individus s'égarant parfois sur les côtes de l'Ouest européen. L'espèce est ainsi d'observation régulière en France (annuelle depuis 1970 et principalement sur la façade atlantique) avec, certaines années, plus d'une dizaine d'oiseaux signalés (maximum annuel connu depuis 2003 de 50 oiseaux observés au cours de l'année 2008 – CHAMPION 2012). La fréquence des observations de ce bécasseau a même conduit à son retrait début 2007 de la liste des espèces soumises à homologation nationale.

Dans l'Oise, pas moins de 7 ou 8 oiseaux différents ont déjà été repérés : un – le premier – le 17 septembre 1988 à Chevrières, puis un le 11 septembre 1994 à Vauciennes, un le 19 octobre 1996 et un le 11 octobre 1998 à Chevrières. En 2000, deux données sont obtenues avec un oiseau le 20 mai 2000 à Vauciennes, puis un du 24 au 28 juillet à Houdancourt. Peut-être est-ce le même oiseau qui est vu le 2 août à Vauciennes, à quelques kilomètres de là. Quoi qu'il en soit, ces deux données estivales se rapportent à des individus adultes. Ensuite, il faut attendre 2008 pour suivre le stationnement d'un oiseau, immature celui-là, du 6 au 11 septembre à Houdancourt.

Sur le littoral, ce bécasseau est encore plus fréquent : en 17 ans, de 1994 à 2010, il a été vu 9 années, et même plusieurs fois certaines années. Nous disposons également d'une donnée antérieure : un les 13 et 14 octobre 1985. Ces observations littorales se font du printemps au début de l'automne, principalement en septembre : un adulte du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 1994, un le 28 mai 1998, un du 3 au 5 août en 2009, 8 données en septembre (dont une fois deux ensemble le 17 en 2006 à Grand-Laviers, seule fois où plus d'un oiseau est vu). Les dernières observations ont lieu en octobre : 3 cas, dont un tardif du 25 au 31 octobre. Pour 10 oiseaux vus à l'automne dont l'âge a été renseigné, on peut remarquer la présence de 8 juvéniles et de 2 adultes. Souvent, les individus repérés séjournent quelques jours, le stationnement le plus long concernant un oiseau présent du 13 septembre au 31 octobre 2003 au parc ornithologique du Marquenterre.

Ce bécasseau américain est donc relativement régulier dans la région, excepté dans l'Aisne, département dans lequel il n'a jamais été identifié à ce jour.

Xavier COMMECY

- CHAMPION M. (2012). Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 99-100.
- DECORY P. (2004). Stationnement d'un Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* à Grand-Laviers (80) lors de l'automne 2003. *L'Avocette* 28 (3) : 69-70.

**Bécasseau cocorli***Calidris ferruginea*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Alexander HILEY

Nichant dans l'extrême nord de la Sibérie centrale, ce bécasseau, un peu plus grand, plus haut sur pattes et pourvu d'un plus grand bec que le Bécasseau variable, est un très grand voyageur puisque les oiseaux qui transitent par notre région vont hiverner, dans leur grande majorité, en Afrique subsaharienne.

Si cet oiseau est essentiellement observé sur le littoral en halte migratoire, il n'est pas exceptionnel pour autant à l'intérieur des terres avec, depuis 1998, une vingtaine d'observations répertoriées dans l'Aisne, plus d'une soixantaine dans l'Oise et 14 dans la Somme en dehors de la plaine maritime. La grande majorité des données concerne des groupes de 1 à 5 oiseaux. C'est avant tout lors de la migration postnuptiale qu'il est observé (plus de 80 % des observations pour l'Oise) et cette migration est notée entre le 18 juillet (en 1998) et le 26 octobre, date très tardive (2 individus à Rivecourt en 2009).

Les chiffres suivants relatifs au nombre d'observations par mois pour les deux départements de l'intérieur permettent de mieux cerner le déroulement de ce passage : 7 données en juillet, 32 en août, 48 en septembre, 3 en octobre, avec les maxima suivants : 9 le 12 septembre 1998 à Vez, 10 le 4 septembre 2000 et 8 le 20 septembre 2001 à Houdancourt (60), chiffres qui confirment que l'intensité maximale du passage interviendrait en septembre à l'intérieur. Restons prudents sur ce point car il n'est pas exclu que la situation puisse résulter d'un différentiel d'intensité de prospection entre août et septembre. Un décalage se dessine

en revanche de façon assez nette entre le passage des adultes, qui intervient essentiellement en juillet et août, et le passage des juvéniles, plus tardifs, qui culmine en septembre. Ce différentiel est perçu aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres.

Le passage pré-nuptial est moins marqué : 11 données en mai, 4 en juin, dont 6 données du printemps 2001 pendant lequel les remontrées de nappes phréatiques avaient favorisé le stationnement d'oiseaux dans le département de l'Aisne au milieu de parcelles de grandes cultures inondées (maximum de 5 oiseaux le 2 juin 2001).

Les autres données (de l'ordre de 180 réunies depuis 1997) proviennent du littoral, dont 4 du mois d'avril, une trentaine de mai, et 5 de juin, ce qui illustre la dissymétrie entre l'importance des haltes migratoires pré et postnuptiales observées : le passage pré-nuptial est peu noté et les effectifs observés sont très modestes. La donnée la plus précoce est celle de 3 individus au Crotoy le 20 avril en 1996 (3 données en avril au total, toutes réalisées lors de la dernière décennie), la plus tardive étant du 27 juin en 1998 (avec un individu au parc ornithologique du Marquenterre). L'effectif maximal est noté le 8 mai 2002 avec 16 oiseaux en baie d'Authie. Une seule autre donnée se rapporte à plus de 5 individus, toutes les autres concernent entre 1 et 3 oiseaux.

Le passage postnuptial est bien plus fourni (139 données si on lui affecte toutes les données de juillet) avec 25 mentions en juillet, 58 en août, 44 en septembre, 9 en octobre et 3 en novembre. Les données de début juillet sont rares et le passage ne devient vraiment net qu'à compter de la mi-juillet : 16 données sur les 25 du mois se rapportent d'ailleurs à la 3<sup>e</sup> décennie, avec un maximum d'abondance connu, pour la période étudiée, de 19 le 29 juillet 1998 au parc du Marquenterre. Au mois d'août, ce maximum atteint 51 individus le 25 de ce mois (2002) en réserve naturelle de la baie de Somme. En septembre, les effectifs maximaux enregistrés sur ce site depuis 1998 sont de 58 le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

On est loin des abondances maximales et moyennes relatives entre 1975 à 1998 (SUEUR & TRIPLET, 1999), avec des maxima absolus de 250 oiseaux en juillet, 400 en août et environ 200 en septembre et des moyennes d'une centaine d'individus pour la première et la dernière décennie du mois d'août (certes influencées par les maxima rarement atteints). En octobre, les groupes observés ne comptent plus que de 1 à 4 oiseaux. La donnée la plus tardive est enregistrée le 23 novembre 1997 avec l'observation d'un individu isolé au parc ornithologique du Marquenterre. Il semble donc que les effectifs en halte migratoire postnuptiale sur notre littoral soient en diminution sensible.

Thierry RIGAUX

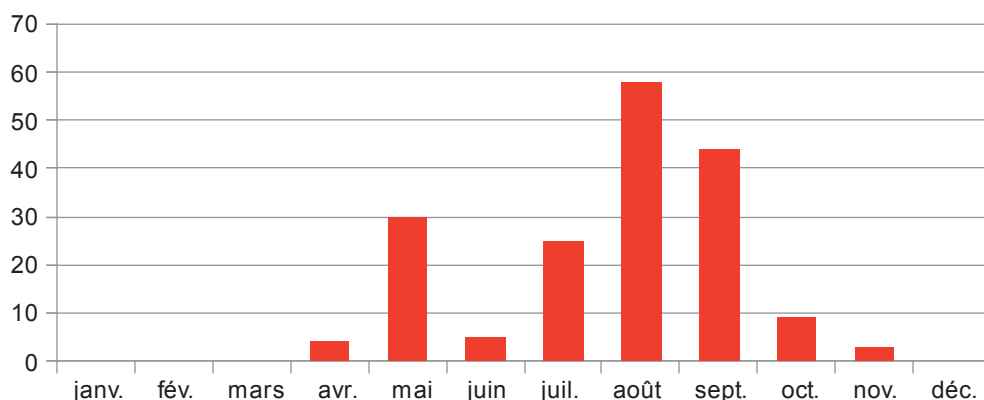


Figure 1 : phénologie de passage du Bécasseau cocorli sur le littoral picard (années 1997 à 2011)

**Bécasseau violet***Calidris maritima*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Jean-Philippe PARIS

Nicheur des hautes latitudes nord (Groenland, Islande, nord de la Norvège, Sibérie et nord du Canada), ce bécasseau, très maritime en dehors de la période de reproduction, hiverne surtout en Grande-Bretagne et au sud de la Norvège... et pour quelques centaines d'individus, le long des côtes françaises, tout particulièrement en Bretagne.

Son observation n'est actuellement pas annuelle en Picardie et celles réalisées l'ont été uniquement sur le littoral. Grâce aux 10 données relevées dans la littérature ornithologique régionale depuis 1974 (avec une seule donnée comptabilisée pour les rares cas de stationnements de plusieurs jours), on peut distinguer un passage prénuptial de fin avril (le 30 avril 1995) à début juin (2 juin 2000), mais c'est au cours du mois de mai que la chance de voir cette espèce est la plus élevée. La descente se remarque de mi-août (19 août 1984) à mi-novembre (15 novembre 1997). Mise à part une donnée exceptionnelle de 22 oiseaux le 24 mai 1974 devant Ault, la quasi-totalité des observations concernent des oiseaux isolés.

L'espèce ne peut donc être considérée comme hivernante en Picardie, mais seulement comme une migratrice dont les poses, probablement brèves, ne sont qu'occasionnellement repérées. Au XIX<sup>e</sup> siècle, au vu des spécimens prélevés en baie de Somme figurant dans la collection Marmottan, on peut penser que le Bécasseau violet était un peu plus abondant que de nos jours : 11 oiseaux prélevés, dont 1 le 21 octobre 1883, 8 en novembre et 2 en décembre. Il était donné en 1911 comme irrégulier sur notre littoral.

La rareté de cette espèce le long des côtes picardes est à mettre en relation avec l'absence des types de milieux qu'elle affectionne (côtes naturelles rocheuses, jetées portuaires...) alors qu'elle est connue pour dédaigner les plages sableuses et les estuaires.

Xavier COMMECY

**Bécasseau variable***Calidris alpina*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Jean-Michel LECAT

Trois sous-espèces de ce bécasseau peuvent transiter par notre région. Elles nichent du Groenland au nord-ouest de la Russie en passant par la Fenno-Scandinavie, les îles Britanniques et l'Islande. Ces oiseaux hivernent le long des côtes de l'ouest de l'Europe et en petit nombre autour de la Méditerranée et de la mer Noire. La reproduction du Bécasseau variable en France est tout à fait exceptionnelle et aucun cas n'est rapporté pour la Picardie.

C'est donc lors de ses migrations et de son hivernage que cette espèce est rencontrée chez nous, la présence d'oiseaux au cœur de la période de reproduction étant très limitée. Il fréquente avant tout le littoral où les vastes étendues sablo-vaseuses intertidales des baies de Somme et d'Authie lui offrent les ressources alimentaires qu'il apprécie.

La phénologie des stationnements en baie de Somme est bien connue : les effectifs sont maximaux de novembre à février (avec des effectifs qui se situent généralement entre 5 000 et 10 000 individus, valeur rarement dépassée : maximum de 17 800 le 16 janvier 1997 et de 20 000 le 5 novembre 1999, cette dernière valeur pouvant coïncider avec un dernier flot migratoire) puis fléchissent rapidement à la fin du mois de février : en mars, les effectifs maximaux comptés ne sont plus que d'environ 3 000 oiseaux. En avril, ces effectifs décroissent encore, avant un rebond pouvant être noté fin avril ou au cours du mois de mai. Ce rebond correspond à l'escale de migrants ayant hiverné plus au sud et dont la halte, du fait de la fonte des effectifs hivernants, est plus facilement repérée à cette époque qu'en février ou mars : par exemple, 1 515 le 29 avril 2001 en baie d'Authie et, en baie de Somme, 2 500 le 16 mai 1999 et 5 000 le 5 mai 2001. Mais en juin, les grandes cohortes de Bécasseaux variables ont déserté pour quelque temps le littoral picard et seuls quelques dizaines ou centaines d'oiseaux, tout au plus, peuvent alors y être notés.

Le retour des migrants après la reproduction s'amorce au mois de juillet, plus nettement à compter de la mi-juillet : lors de la troisième décennie, les effectifs peuvent friser les 2 000 individus (1 900 le 31 juillet 2005). À cette période de l'année, les oiseaux utilisent volontiers comme reposoir de marée haute les levées de galets du sud de la baie de Somme (encore 2 550 le 1<sup>er</sup> août 2004 sur ce site, par exemple) plutôt que la réserve naturelle, mieux suivie, de telle sorte que cette abondance peut passer en partie inaperçue. Les effectifs restent cependant généralement inférieurs à 3 000

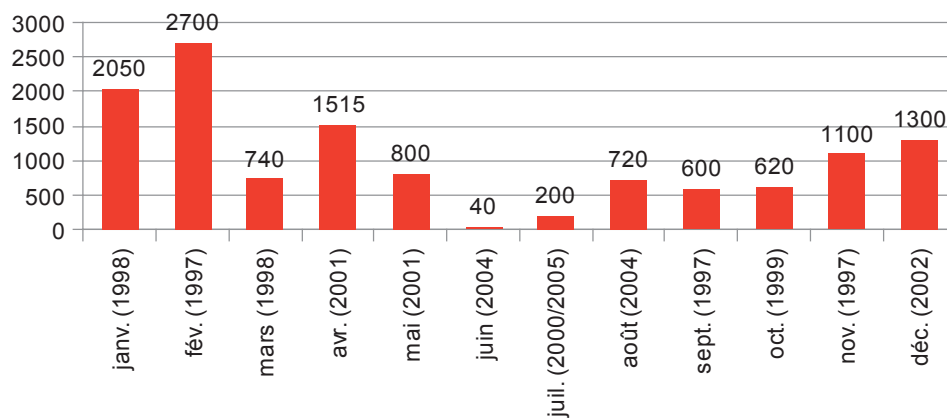


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Bécasseaux variables relevés en baie d'Authie entre 1997 et 2011 (entre parenthèses, l'année à laquelle ces effectifs ont été atteints)

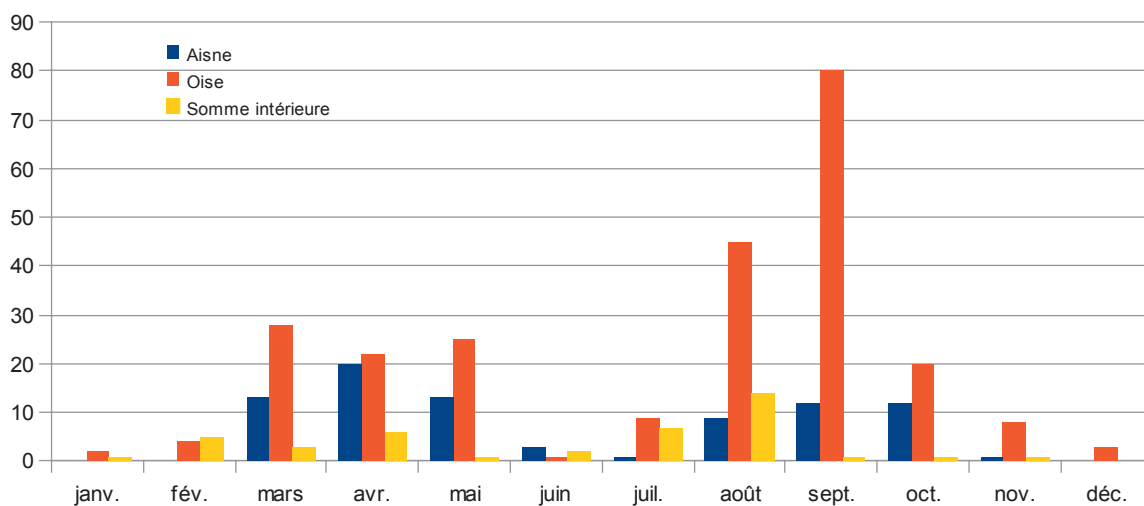


Figure 2 : phénologie de passage du Bécasseau variable en Picardie intérieure (nombre de données cumulées sur la période 1997-début 2011)

oiseaux (2 800 le 23 septembre 2006, par exemple) avant l'arrivée du mois d'octobre, au cours duquel des arrivées massives peuvent être notées : 5 500 oiseaux sont déjà comptés le 2 octobre 2004, 6 000 oiseaux étant dénombrés au cours de la dernière décade du mois en 1999 et 2001. En novembre, les effectifs comptés se situent généralement entre 5 000 et 8 000 individus.

En baie d'Authie, le même schéma s'applique dans les grandes lignes (figure 1), mais les stationnements automnaux et hivernaux sont non seulement plus réduits mais aussi plus irréguliers qu'en baie de Somme : au cœur de l'hiver, l'effectif compté peut osciller entre quelques centaines et 1 000 à 2 000 individus.

Dans l'intérieur des terres, le Bécasseau variable est d'observation beaucoup moins fréquente, mais ce sont surtout les effectifs observés qui sont bien en retrait par rapport à ceux rencontrés sur le littoral. Les observations sont effectuées lors des deux passages migratoires, qui sont l'un et l'autre bien marqués (figure 2).

Pour ce qui est des effectifs observés, on pourra remarquer que :

- dans l'Aisne, 7 observations concernent des groupes de 10 oiseaux et plus : 20 et 12 respectivement les 18 et 25 mars 1998 à Brancourt-le-Grand, 10 le 29 avril 2001 à Crécy-sur-Serre, 15 le 10 septembre 2005 à Limé, 10 le 14 septembre 2001 à Thenelles, 12 le 17 septembre 2006 et 10 le 15 mai 2005 à Bucy-le-Long ;
- dans l'Oise, malgré l'abondance de données, seulement 3 d'entre elles concernent des groupes d'au moins 10 oiseaux : 13 le 19

mars 2003 et 12 le 31 août 2005 à Houdancourt, 12 le 24 mars 2008 à Chevrières ;

- dans la Somme, en dehors de la plaine maritime, on note des troupes de 18 oiseaux le 13 mai 2007 et de 11 le 16 septembre 2006 à Roye.

Il n'est pas aisé de mettre en évidence des tendances relatives à l'abondance de cet oiseau dans notre région, et tout particulièrement sur notre littoral. La série de données la plus robuste dont nous disposons est relative aux stationnements de la mi-janvier grâce aux dénombrements organisés par Wetlands International déclinés à l'échelle régionale par Picardie Nature. Sur la base du récapitulatif opéré pour la période 1991-2005, il apparaît que les stationnements hivernaux sur le littoral picard se sont situés 12 années sur 15 entre 5 000 et 11 000 oiseaux, et que leur moyenne était de 7 560 oiseaux pour les 15 années. Cet effectif se situe sensiblement au dessus de l'effectif moyen proposé pour la période 1974-1998, sur laquelle une tendance à l'augmentation des stationnements hivernaux recensés en janvier était déjà décelée. Cette augmentation se poursuivrait donc actuellement.

Espérons en tout cas que les impressionnantes cohortes hivernales de ces oiseaux, formant des nuages aux formes et aux couleurs étonnamment changeantes lors de leurs vols groupés, continueront pour longtemps à faire partie intégrante du spectacle offert par notre littoral.

Thierry RIGAUD

**Bécasseau falcinelle***Limicola falcinellus*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Édouard DANSETTE

Ce bécasseau niche en Fenno-Scandinavie et au nord-est de la Russie et hiverne au sud de l'Afrique. Lors de ses migrations, quelques individus peuvent transiter par l'Europe occidentale et il est observé chaque année en petit nombre en France, le plus souvent près des côtes (180 mentions pour 246 individus entre 1901 et 2005).

Il n'est qu'irrégulier en Picardie et hormis deux adultes repérés du 18 au 20 mai 2000 à Vauciennes (60), les données proviennent du littoral. Quelques-unes se rapportent au XIX<sup>e</sup> siècle – sous le nom de l'époque de « Bécasseau platythynque » ou « Bécasseau éliorode » – et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les données contemporaines homologuées, outre celle de Vauciennes déjà signalée, concernent un individu le 25 août 1986 au parc ornithologique du Marquenterre, et un autre oiseau le 23 mai 2010 au Crotoy.

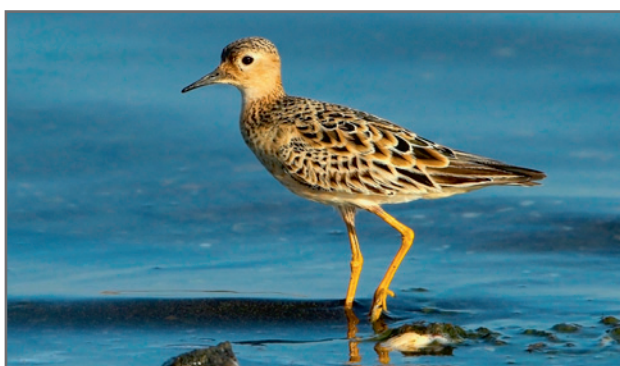
Trois observations supplémentaires auraient été faites le 29 septembre 1978 au Hâble d'Ault, début août 1999 au Crotoy et le 26 juillet suivant en baie de Somme, toutes ces mentions concernant un seul individu.

Xavier COMMECY

**Bécasseau rousset***Tryngites subruficollis*A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Aurélien AUDEVARD

Le Bécasseau rousset est un nicheur des toundras de l'Arctique américain et hiverne en Amérique du Sud, principalement en Argentine. Il est particulièrement vagabond et peut être observé chaque année en quelques exemplaires en France, tout comme sur les côtes de l'ouest de la Grande-Bretagne ; il s'agit même de l'un des bécasseaux américains les plus fréquemment observés dans notre pays (160 mentions y ont été homologuées de 1924 à 2005 et près d'une trentaine de mentions nouvelles se sont ajoutées entre 2006 et 2010).

En Picardie, il a surtout été repéré sur le littoral, mais il existe tout de même deux observations dans l'Oise : un oiseau les 1 et 4 septembre 1988 à Vauciennes et un le 17 de ce mois à Chevrolières (peut-être le même individu).

Sur le littoral, les 6 données homologuées se répartissent entre 5 données de fin d'été ou de début d'automne, correspondant à la principale période d'apparition de l'espèce en France, et une donnée printanière, nettement plus remarquable, obtenue à Fort-Mahon-Plage, en baie d'Authie, le 1<sup>er</sup> juin 2008. Parmi les autres mentions – se rapportant à la dispersion et la migration postnuptiales –, 4 proviennent de Saint-Quentin-en-Tourmont (parc ornithologique du Marquenterre ou domaine public maritime de la réserve naturelle de la baie de Somme) : un oiseau de première année du 28 août au 9 septembre 1982, un du 23 août au 11 septembre 1983, un du 27 juillet au 8 août 1986, et un du 21 au 23 août 1987. La dernière provient du Hâble d'Ault (commune de Cayeux-sur-Mer) : un oiseau de première année le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Par ailleurs, deux autres observations assez récentes, mais non homologuées, sont signalées sur le littoral le 26 juillet 1985 et le 10 août 1987, et il existe aussi deux données plus anciennes : un oiseau le 6 août 1957 à Woignarue et une donnée du XIX<sup>e</sup> siècle à Feuquières-en-Vimeu (80).

Xavier COMMECY

**Combattant varié***Philomachus pugnax*A 

Charadriiformes/Scolopacédés



©Aurélien AUDEVARD

Le Combattant varié niche de l'ouest de l'Europe à la Sibérie orientale, surtout en Russie. En France, où sa reproduction n'est qu'occasionnelle dans l'Ouest, le Combattant est un hivernant très peu abondant : c'est avant tout un migrateur qui transite par notre pays.



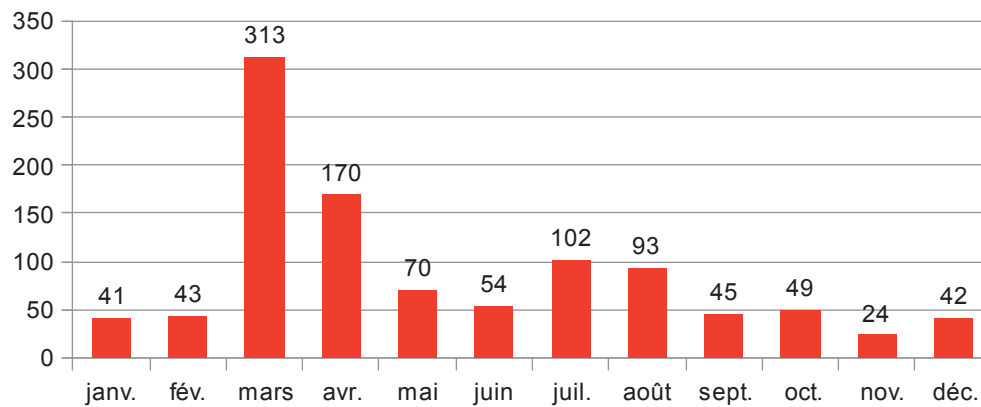


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Combattants variés relevés en plaine maritime picarde sur la période 1992-début 2011

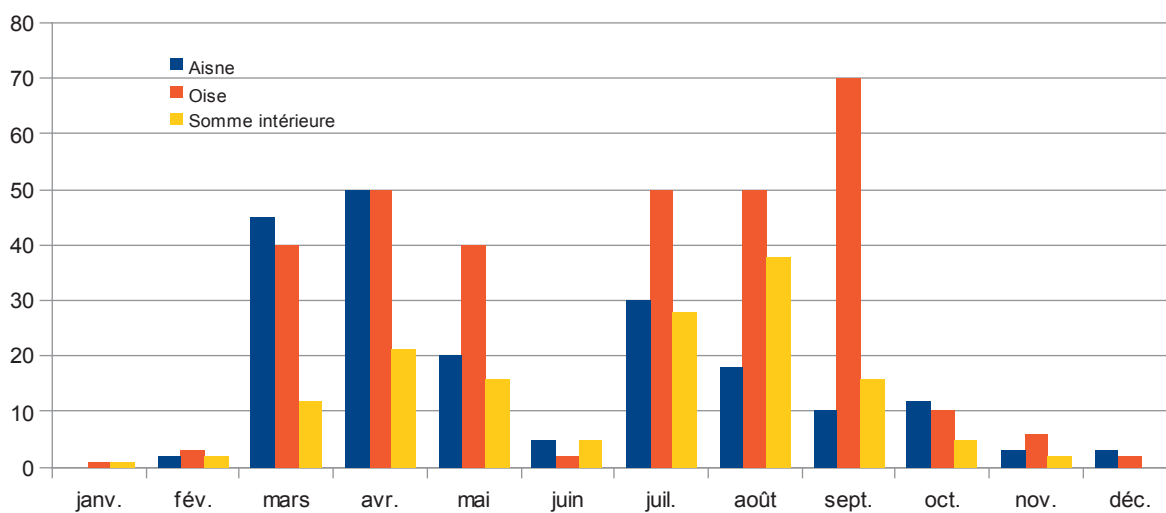


Figure 2 : phénologie de passage du Combattant varié en Picardie intérieure (nombre de données cumulées sur la période 1992-début 2011)

Cette description vaut également pour la Picardie où nous n'avons aucune preuve de reproduction pour les dernières décennies. En 1911, MAGAUD d'AUBUSSON estimait que l'espèce nichait en Picardie «très accidentellement dans les prairies marécageuses voisines de la mer». De nos jours, elle n'est plus que de passage – et hivernante en très petites quantités – dans la région, où elle fréquente les prairies humides, les bassins de décantation des industries agro-alimentaires, de même que, secondairement, certaines carrières humides.

Les effectifs maximaux mensuels durant la période 1992-début 2011 représentés figure 1, tous obtenus en plaine maritime picarde, fournissent un aperçu de la phénologie des stationnements tout au long de l'année.

L'espèce peut donc être vue tout au long de l'année, avec un maximum d'abondance situé entre mars et mai, puis de juillet à août, et un minimum hivernal marqué, appréciation qui est confortée par l'examen du nombre réduit de données entre décembre et février, l'espèce étant déjà nettement moins courante à compter du mois de novembre. Sa présence régulière en janvier et février est assez récente : en 1999, seulement une donnée pour chacun de ces mois était connue, alors qu'elles sont quasi annuelles depuis.

Pour les départements intérieurs, la distribution des données collectées au cours de la même période (figure 2) confirme les périodes de plus forte présence constatées en plaine maritime.

Dans chacun des trois départements, on pourra retenir les effectifs mensuels maximaux suivants (pour lesquels on pourra remarquer les faibles effectifs des groupes rencontrés en juin et pendant la période hivernale) :

- dans l'Aisne : 20 individus le 27 février 2001 à Beautor, 214 le 22 mars 1995 à Amigny-Rouy, 70 le 13 avril 2003 à Bohain-en-Vermandois, 30 le 5 mai 1998 à Brancourt-le-Grand, 4 le 29 juin 2009 à Origny-Sainte-Benoite), 45 le 25 juillet 2002 à Bohain-en-Vermandois, 25 le 3 août 1999 à Fresnoy-le-Grand, 13 le 22 septembre 1998 à Brancourt-le-Grand, 12 le 5 octobre 1998 à Brancourt-le-Grand et, enfin, un seul oiseau à chaque fois sur 3 sites différents en décembre ;
- dans l'Oise : 1 le 15 janvier 1995 à Creil (donnée hivernale exceptionnelle), 5 le 28 février 2001 à Pontpoint, 72 le 26 mars 2003 à Houdancourt et, sur le même site, 25 le 23 avril 2003, 21 le 12 mai 1999, 2 en juin (pour 2 données différentes) et 11 le 20 juillet 2008, 13 le 8 août 1999 à Chevrières, 15 le 17 septembre 1998 à Vauciennes, 6 le 11 octobre 1998 à Chevrières, 2 en novembre (pour 6 données et 6 localités différentes) et 1 en décembre (pour 2 données, respectivement à Chevrières et Pont-Sainte-Maxence) ;
- dans la Somme intérieure : 1 le 14 janvier 2010 à Amiens, 1 en février à Mézières-en-Santerre et à Chilly, 14 le 17 mars 2007 à Roye, 59 le 21 avril 2002 à Hallu, 18 le 1<sup>er</sup> mai 2011 à Roye, 9 le 24 juin 2001 à Villers-sur-Authie, 54 le 8 juillet 2001 à Roye, 41 le 2 août 2002 à Fouquescourt, 35 en septembre 2000 à Roye, 20 le 27 octobre 2001 à Rosières-en-Santerre, 3 le 4 novembre 2001 à Chilly.

Au vu de ces données, la Picardie ne paraît pas présenter un caractère aussi important pour les haltes migratoires du Combattant varié que pour d'autres espèces de limicoles, mais il reste opportun pour cette espèce, comme pour bien d'autres, de conserver tous les milieux naturels qui lui sont encore favorables, car il semble bien qu'elle soit en déclin dans ses secteurs de haltes traditionnels et majeurs situés en Camargue, le long du littoral de Vendée et en Loire-Atlantique.

Thierry RIGAUX

## Bécassine sourde

*Lymnocyptes minimus*

A 

Charadriiformes/Scolopacidés



©Aurélien AUDEVARD

Cette espèce niche de la Fenno-Scandinavie à la Sibérie. En Picardie, comme dans le reste de la France, c'est une migratrice et une hivernante peu commune et, au moins en apparence, peu abondante : contrairement à la Bécassine des marais, il est rare de voir des groupes importants de cette espèce.

La figure 1 montre, pour la période de référence de 1996 à 2010, la phénologie des stationnements pour l'ensemble de la région.

L'espèce peut être vue dans une multitude de types de zones humides : marais, prairies humides, fossés, pentes douces de certains plans d'eau (y compris de gravières)... mais sa discrétion la fait sans doute passer souvent inaperçue puisqu'il est fréquent

qu'elle ne soit découverte qu'au moment où elle s'envole des pieds de l'observateur.

Certains tableaux de chasse montrent d'ailleurs que l'espèce est plus abondante que ne le soupçonnent probablement de nombreux ornithologues. Ainsi, le bilan des prélèvements cynégétiques établi par la fédération des chasseurs de l'Aisne indique un tableau de 218 Bécassines sourdes déclarées dans ce département pour la saison de chasse 2009-2010. En plaine maritime picarde, le plan de gestion du marais de Sailly-Bray, sur la commune de Noyelles-sur-Mer, et dont le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral était gestionnaire, indiquait un tableau de chasse d'une moyenne de 74 oiseaux par an pour ce seul site, au cours des saisons de chasse pour les hivers 1995-1996 et 1997-1998 (avec comme quantités extrêmes, 55 et 98 oiseaux tués). Pour l'ensemble de la Picardie et la saison de chasse 1998-1999, TESSON et LERAY (*in* ONCFS 2000) estiment le prélèvement à 3 900 individus répartis comme suit : 700 dans l'Aisne, 1 000 dans l'Oise, 2 200 dans la Somme (et 49 000 tirées pour toute la France).

Pour les données d'observations disponibles à compter de 1996, nous disposons de :

- une vingtaine de données dans l'Aisne, émanant de 7 sites : Brancourt-le-Grand, Mauregny-en-Haye, Origny-Sainte-Benoite, Versigny, Fonsomme, Tergnier (avec notamment 3 individus, le 8 mars 2011) et Boué, où l'espèce est assez fréquemment notée, parfois avec des effectifs relativement importants (3 les 13 octobre, 31 octobre et 2 novembre 2006, plus encore en février 2008, avec au moins 6 oiseaux vus ensemble au cours de ce mois, notamment le 24, et dernièrement 4 oiseaux le 28 mars 2012) ;
- 50 données dans l'Oise, provenant de 8 communes : Pont-Sainte-Maxence, Verberie, Pontpoint, Houdancourt, Lamorlaye, Varesnes, Longueil-Sainte-Marie, avec seulement 7 données concernant au moins 2 individus (6 données de Verberie avec un maximum de 4 individus le 29 mars 2003 et 3 individus à Pontpoint le 3 décembre 2000) ;
- plus de 80 données dans la Somme, dont une petite cinquantaine obtenues en baie de Somme (principalement en réserve naturelle, où un maximum de 10 oiseaux sont vus ensemble le 20 octobre 2002) et 34 données provenant du territoire « continental » de 14 communes : Cayeux-sur-Mer, Nampont, Boismont, Villers-sur-Authie, Saint-Quentin-en-Tourmont, Martainneville, Blangy-Tronville, Fort-Mahon plage, Verpillières, Saigneville, Belloy-sur-Somme, Boves, La Chaussée-Tirancourt, Saint-Valery-sur-Somme.

La Bécassine sourde est quasiment absente de la région de la mi-avril à début octobre (seulement une observation dans la

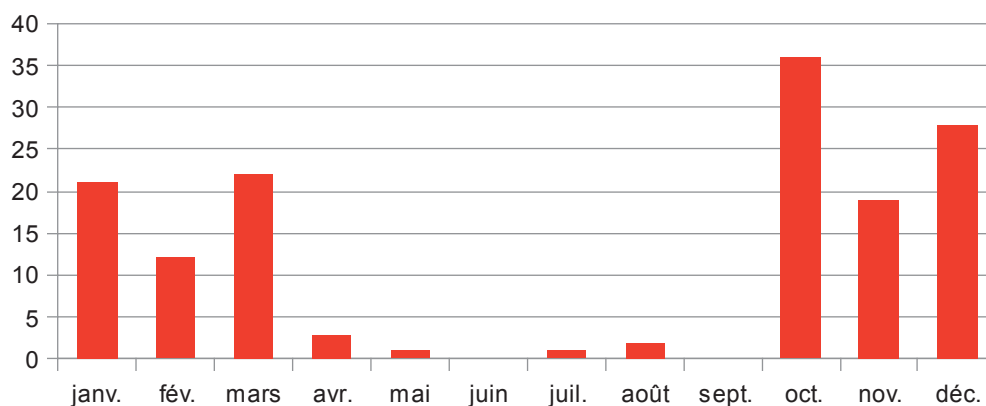


Figure 1 : phénologie des stationnements de Bécassines sourdes en Picardie (nombre cumulé de données pour la période 1996-2010)

Somme intérieure en mai, une dans l'Aisne en août et une sur le littoral de la Somme) ; le mois d'octobre concentre le maximum d'observations et il y a un peu plus de données pour le mois de mars que pour ceux de janvier et février, possibles traces d'un passage à ce moment-là. Ce statut est d'ailleurs conforme à celui que l'on peut reconstituer pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à partir des oiseaux tirés en baie de Somme pour la collection Marmottan, l'essentiel des exemplaires étant prélevé pendant les mois d'octobre et novembre, quelques-uns en septembre et en décembre.

En conclusion, la Bécassine sourde est finalement relativement commune dans notre région à certaines périodes de l'année, mais elle est discrète. Il est difficile d'apprécier l'évolution des effectifs transitant ou hivernant dans notre région et de savoir si l'espèce se maintient dans un état de conservation favorable face à la raréfaction des zones humides et aux prélèvements cynégétiques dont elle fait l'objet.

Thierry RIGAUX

- CASSORRET G., LEU H. & TRIPLET P. (1998). Plan de gestion du marais de Saily-Bray 1998-2002. Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, 45 p.

## Bécassine des marais

*Gallinago gallinago*

A  

Charadriiformes/Scolopacidés



©Jean-Loup RIDOU

La Bécassine des marais niche dans tout le nord de l'Europe et jusque dans l'est de la Sibérie, les populations les plus septentrionales et orientales étant migratrices.

« MmèèèÈÈÈÈèèè...MmèèèÈÈÈÈèèèèèèè » : une petite chèvre semble voler au-dessus des prés humides, entre chien et loup. Ce type de spectacle est exceptionnel en Picardie : les chevrotelements (produits par les rectrices écartées lors du vol de parade nuptiale) du mâle cantonné de Bécassine des marais sont très difficiles à entendre. En effet, cette bécassine, si elle reste relativement abondante au passage et en hivernage, ne se reproduit plus qu'exceptionnellement en Picardie. Seules quelques zones humides restent attractives pour cette espèce exigeante : elle recherche de vastes pâtures extensives toujours humides et partiellement inondées (flaques peu profondes) entre mai et juin, dans un paysage ouvert.

Ce type de biotope ne se trouve plus guère dans la région qu'en plaine maritime picarde, en vallée inondable de l'Oise entre Noyon et La Fère, dans les marais de Sacy... Des observations de nicheurs possibles ont été relatées en mai et juin – qui sont les deux mois de la reproduction potentielle lors desquels les passages pré-nuptiaux ont quasiment cessé et les déplacements post-nuptiaux n'ont pas encore repris – en maintes zones humides et parfois en bassins de décantation, mais le plus souvent sans preuves de reproduction.

Les effectifs reproducteurs recensés en Picardie sont faibles (12 couples maximum lors de l'enquête de 1995-1996, avec 10 couples dans l'Aisne et 2 dans la Somme), mais ils peuvent tout de même correspondre à 5-10 % des effectifs nationaux connus (100-200 couples lors de cette enquête). Mais une nouvelle enquête réalisée en 2004 n'a permis de contacter qu'un seul couple dans un milieu artificiel dans l'Oise (DECORY 2004), signe d'un déclin de la petite population nicheuse régionale qui s'est confirmé depuis.

Autant ces effectifs reproducteurs sont faibles, autant les effectifs lors des deux passages sont importants : des milliers d'oiseaux stationnent dans les prairies humides de toute la région. Des troupes de plusieurs centaines (200-300) peuvent être observées, par exemple en moyenne vallée de l'Oise ou dans les vastes prairies légèrement inondées en plaine maritime picarde (GAVORY & DECORY 2004)... Le plus souvent, cette espèce se rencontre par petites troupes de quelques individus ou dizaines d'individus. Les passages post-nuptiaux culminent en août et septembre.

Comme beaucoup d'autres limicoles (Vanneau huppé, Pluvier doré...), ces oiseaux stationnent dans notre région en hiver tant que les terres humides ne sont pas gelées. Les forts coups de gel les font fuir vers d'autres régions à climat plus doux (Bretagne, Basse-Normandie, marais du Sud-Ouest ou plus loin vers la péninsule Ibérique...). La chasse de cette espèce est très importante en certains secteurs, en particulier la plaine maritime picarde et la vallée de la Somme, ou encore dans le marais de Sacy... Ailleurs, les terrains aménagés pour la chasse à la bécassine (appelées « platières », elles sont le plus souvent fauchées avant le mois d'août) sont plus ponctuels. Les prélèvements picards sur cette espèce sont probablement importants, de l'ordre d'au moins plusieurs milliers chaque année, – 4 900 pour la saison 1998-1999 (ONCFS 2000) – sans qu'il soit aisé d'avancer des chiffres très précis.

Des données de reprise de bague ont pu déterminer l'origine de quelques oiseaux. Par exemple, COMMECY (2006) relate le tir d'oiseaux porteurs de bagues en plaine maritime picarde : un le 10 septembre 2006 à Boismont, qui avait été bagué en Pologne à Opolskie le 19 juillet 2006, et un le 28 septembre 2006 à Noyelles-sur-Mer qui avait été bagué en Charente-Maritime le 27 octobre 2005.

Rémi FRANÇOIS

- COMMECY X. (2006). Baguages, contrôles et reprises des oiseaux en Picardie. Année 2006. Bulletin interne non diffusé, 19p.
- DECORY P. (2004). Enquête 2004 sur les Bécassines des marais *Gallinago gallinago* nicheuses en Picardie. *L'Avocette* 28 (1-2) : 22.
- GAVORY L. & DECORY P. (2004). Stationnements exceptionnels de Bécassine des marais *Gallinago gallinago* en 2000 et 2001 en plaine maritime picarde. *L'Avocette* 28 (3).

## Bécassine double

*Gallinago media*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



Nicheuse de Russie et, plus sporadiquement dans le nord de l'Europe occidentale, cette grande bécassine hiverne dans l'est de l'Afrique tropicale et méridionale. La Bécassine double est une espèce dont les observations sont soumises à homologation nationale et peu nombreuses sont les données qui sont transmises à cette instance de validation. La plupart des données (260 mentions disponibles de 1901 à 2005) provenaient d'individus tués à la chasse mais cette source d'information s'est tarie avec la protection officielle de l'espèce : sur la période 1981-2005, seule une capture à la chasse et 35 observations par des ornithologues ont été validées par le CHN.

Les contacts avec l'espèce s'effectuent principalement lors des deux passages, entre mars et mai d'une part, et d'août à novembre d'autre part, mais avec une forte dissymétrie, le passage postnuptial étant beaucoup plus remarqué : la troisième décennie d'août et septembre concentrent l'essentiel des données.

La Picardie, où la chasse au gibier d'eau est très développée (surtout dans la Somme), a longtemps été l'une des principales régions pourvoyeuses de données avec la région Nord - Pas-de-Calais : près de 80 données homologuées, issues de toutes origines mais essentiellement du milieu cynégétique, ont été acquises jusqu'en 1980 (principalement au cours des années 1960 et 1970). Parmi ces mentions, 47 ont été obtenues lors du mois d'août, 23 en septembre, 4 en octobre, les rares autres données venant des mois de novembre, décembre et janvier.

Des données encore plus anciennes sont également intéressantes. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les oiseaux tirés sur le littoral picard pour alimenter la collection Marmottan, on trouve deux oiseaux prélevés en avril. Les autres ont été tirés en août (un oiseau), septembre (4 oiseaux), octobre (un oiseau). À noter aussi un oiseau tiré le 12 avril 1873 à Ailly-sur-Somme (80). Pour un marais arrière-littoral (Sailly-Bray, sur la commune de Noyelles-sur-Mer), il est fait mention de 5 oiseaux tués en 1913 : 3 le 19 août et les 2 autres en septembre. Enfin, HECQUET en 1865, donnait l'espèce comme régulière au passage en avril et en août.

Comme dans le reste de la France, les observations directes contemporaines sont des plus rares : la donnée d'un individu présent du 23 août au 2 septembre 1984 au parc ornithologique du Marquenterre est la seule donnée récente homologuée.

De multiples autres mentions non homologuées relatives à la plaine maritime picarde sont rapportées par SUEUR (2007). Elles concernent notamment l'observation d'un individu le 24 août 1987 au parc ornithologique du Marquenterre, tandis que sont encore signalés des oiseaux levés régulièrement dans le marais de Sailly-Bray, en août et septembre : 4 en 1992, 3 en 1993, 2 le 23 août 1994. Trois données hivernales sont également relatées : un oiseau du 14 au 19 janvier 1980 en baie de Somme, deux individus le 18 janvier 1987 à Boismont et un le 22 janvier. L'observation d'un individu en mai 1999 à Port-le-Grand est aussi signalée.

Quelques autres observations plus ou moins récentes non homologuées sont encore à mentionner : une donnée dans l'Aisne, à Vendeuil, avec un individu le 23 décembre 1972, une à Rue (80)

le 14 septembre 2009, et un oiseau capturé à des fins de baguage en mars 2008 au marais de Sailly-Bray, où l'espèce semble décidément bien souvent contactée.

En conclusion, la discrétion de la Bécassine double, qui n'est facilement repérable que lorsqu'on provoque son envol en traversant ses terrains d'alimentation, conjuguée à l'arrêt des remontées d'information du monde de la chasse – sans qu'on puisse pour autant penser qu'elle échappe désormais à tout prélèvement cynégétique –, rend difficile la définition d'une tendance quant à l'évolution de l'abondance de cet oiseau dans notre région.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUD

- HECQUET M. (1865). Remarques sur la migration des oiseaux. Mémoires de la société impériale d'émulation d'Abbeville : 240-246.

## Bécassin à bec court

*Limnodromus griseus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



Encore appelé il y a peu «Limnodrome à bec court», le Bécassin à bec court vient du grand Nord américain (Canada, Alaska), où il fréquente les prairies humides, les tourbières de la toundra et les muskegs à végétation basse. Il hiverne sur les littoraux atlantique et pacifique, à partir du sud des États-Unis (Californie, golfe du Mexique...) jusqu'au nord de l'Amérique du Sud (Pérou, Colombie, Venezuela, les deux Guyanes et le Brésil), mais aussi en Amérique centrale (îles des Caraïbes et des Antilles). Quelques individus parviennent accidentellement en Europe occidentale (une dizaine de mentions jusqu'à aujourd'hui, sans compter les 24 observations réalisées aux Açores depuis 1960). L'espèce n'a été observée qu'à deux reprises en France : 1 adulte du 27 août au 10 octobre 1998 à Séné, Morbihan, et un juvénile du 22 au 27 octobre 2012 au bassin de chasse du Crottoy (80). La première observation a été homologuée par le CHN ; la seconde, qui concerne notre région, a été examinée et devrait être prochainement homologuée.

Yves DUBOIS

## Bécassin à long bec

*Limnodromus scolopaceus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Aurélien AUDEVARD

Nicheur en Alaska, au nord-ouest du Canada et en Sibérie, ce bécassin auparavant appelé *Limnodrome* hiverne sur les côtes des Amériques, du sud des États-Unis au Pérou et au Brésil.

Pour la période 1976-2005, le CHN répertorie 30 mentions en France de ce rare limicole : seulement 3 d'entre elles ont été obtenues en dehors du littoral, dont 1 dans l'Oise les 26 et 27 septembre 1987 à Vauciennes (ROUGE 1989). Mais 11 nouvelles données ont été acquises dans le pays depuis cette date. La plupart des contacts sont obtenus lors de la migration postnuptiale et tout particulièrement en septembre et octobre, la première décennie d'octobre apparaissant comme la plus favorable à la rencontre de l'espèce.

Sur le littoral picard, un oiseau tué à Woignarue le 8 mai 1976 a fourni la première donnée française. Il y a d'autres présomptions d'observation de ce bécassin en Picardie, en particulier au parc ornithologique du Marquenterre, mais seule une d'entre elles, réalisée en ce lieu, a été homologuée : un individu le 9 octobre 2007 (sur ce même site, les observations effectuées les 4, 5 et 7 mai 1990 d'un oiseau identifié par ses découvreurs comme un Bécassin asiatique *Limnodromus semipalmatus*, espèce dont la présence en France n'a pas encore pu être attestée, n'ont été retenues par le CHN que comme relevant d'un Bécassin sp.).

Le Bécassin à long bec, bien que bien moins exceptionnel en France que son cousin le Bécassin à bec court, reste donc d'un grand niveau de rareté dans notre région, avec seulement trois données homologuées.

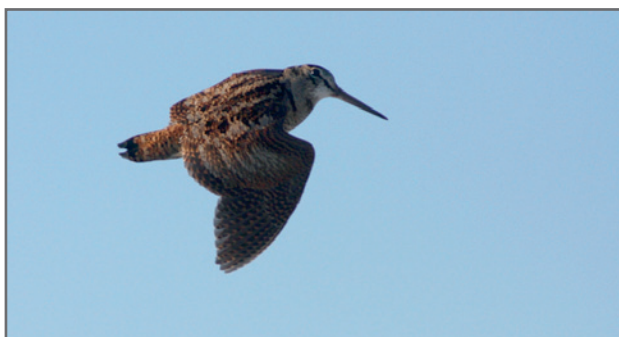
Xavier COMMECY

- ROUGE A. (1989). Observation d'un *Limnodrome* à long bec *Limnodromus scolopaceus* à Vauciennes (Oise). *L'Avocette* 13 (1) : 10-14.
- SUEUR F., MOURONVAL J.-B. & VANDROMME D. (1990). Deux limicoles orientaux dans le Marquenterre : le *Limnodrome* asiatique (*Limnodromus semipalmatus*), nouvelle espèce en Europe occidentale, et la Bargette de Terek (*Xenus cinereus*), première mention picarde du 20ème siècle. *L'Avocette* 14 (2) : 74-77.

## Bécasse des bois

*Scolopax rusticola*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Florian ROQUINARCH

« RrrrrroooooorrrPsiit... RrrrrroooooorrrPsiit... RrrrrroooooorrrPsiit » : deux mâles croûlent au fond de la forêt de Compiègne au crépuscule d'avril. Puis deux autres viennent les rejoindre et ces mâles territoriaux se poursuivent un instant avant de s'éloigner au-dessus des frênaies-aulnaies sur argiles des environs de Pierrefonds. Ce spectacle, on peut aussi l'apprécier dans quasiment toute l'Europe,

excepté dans le sud-est de ce continent. En France, la Bécasse des bois est considérée comme une espèce à surveiller. Elle est beaucoup plus abondante en Fenno-Scandinavie, dans les pays baltes et en Russie. Les effectifs hivernants en France sont estimés à plus de 40 000 individus par an, et les nicheurs à plus de 10 000 mâles à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

En Picardie aussi, l'espèce semble plus abondante en hiver avec des arrivées entre les mois d'octobre et décembre. Lors d'hivers particulièrement rigoureux, les observations de cet oiseau, ordinairement très discret, sont beaucoup plus fréquentes. Augmentation réelle des effectifs ou meilleure détectabilité de l'espèce, obligée de se déplacer devant le gel des sols qu'elle sonde pour trouver sa nourriture ? La découverte occasionnelle de nombreux cadavres sur les laisses de mer dans ces périodes aux conditions climatiques extrêmes permet de penser qu'il y a alors aussi un apport d'individus nordiques.

La Bécasse des bois est connue nicheuse dans toutes les grandes forêts relativement humides du sud de la région, avec des populations importantes dans les forêts de Compiègne, Laigue, Ourscamp, Halatte, Villers-Cotterêts, Saint-Gobain où elle est bien répartie (PICHENOT & TOMBAL 2006), dans les forêts du nord de l'Aisne (Saint-Michel, Hirson, Andigny...) ou dans des massifs plus réduits : Versigny, Massif de Thiescourt, Bray humide... On la trouve aussi dans des forêts plus sèches comme celles de Chantilly (60) ou d'Ermenonville (60)... où on peut l'observer au crépuscule ou même la nuit tombée aux côtés de l'Engoulevent d'Europe.

De nombreuses données concernant les densités, les territoires, etc. dans la forêt de Compiègne sont disponibles suite aux nombreux travaux de BOUCKAERT (1985) : des tailles de territoires de 350 hectares par couple (bien que l'espèce soit polygame) sont avancées. De nombreux nids ont aussi été trouvés dans l'Oise certaines années (FERRAND 1985). Une ponte a notamment été trouvée en 1988 par un forestier dans un massif plus réduit, celui de Thiescourt-Attiche (FRANÇOIS 1996). On peut supposer que les populations de Bécasse des bois du Sud picard utilisent des réseaux de massif forestiers avec, comme base, les grandes forêts, mais aussi les bois satellites de moindre surface.

Dans la Somme, l'espèce a été notée nicheuse dans le Marquenterre, avec la découverte d'indices de nidification probable. Elle était signalée nicheuse certaine en forêt de Crécy en 1870.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, la population nicheuse a été estimée à 150-200 couples au milieu des années 1990 et en Picardie, à la même période, la population était estimée à quelques dizaines de couples. Nous supputons aujourd'hui que les effectifs nicheurs sont plus proches de quelques centaines que de quelques dizaines.

L'origine de certains oiseaux hivernants trouvés en Picardie a pu être mise en évidence par COMMECY (2006) : un oiseau bagué dans l'Aisne en hiver retrouvé en été deux ans et demi plus tard en Biélorussie à 2 700 kilomètres de là ; un bagué dans l'Aisne et retrouvé en Finlande suite à une collision avec un véhicule ; un bagué en février dans l'Aisne repris un an et cinq mois après à 1 992 kilomètres de là, en Grande-Bretagne... Ces études issues du baguage ont par ailleurs permis de montrer la fidélité au site d'hivernage à quelques kilomètres près.

Des données précises sur le régime alimentaire ont été obtenues sur la base de l'analyse de gésiers d'oiseaux tués à la chasse dans le Marquenterre entre novembre et février : les proies dominantes de ce régime alimentaire hivernal étaient des larves d'insectes, puis les imagos de coléoptères, les végétaux chlorophylliens puis les Dermaptères et les crustacés oniscoïdes (SUEUR 1983).

Autant l'espèce présente une chorologie restreinte en période de reproduction, autant elle peut être observée dans toute la région en hiver et au passage, en particulier dans les bois humides (elle abonde en vallée de la Somme en hiver alors qu'elle n'y niche pas), mais aussi dans les bois de plateau sur sables ou argiles avec des sols à couche humifère développée, où elle peut trouver sa pitance. Elle fait fréquemment partie des tableaux de chasse des chasseurs au bois, malgré la difficulté à la repérer et la tirer ; c'est ainsi que l'enquête ONCFS (2000) concernant la saison de chasse 1998-1999 estime à plus de 35 000 le nombre de Bécasses des bois tirées en Picardie, dont 21 600 pour le seul département de la Somme (et plus d'un million prélevées dans toute la France).

Rémi FRANÇOIS

- BOUCKAERT V. (1985). La Bécasse des bois. *Nos Chasses*, avril n° 2 : 95.
- COMMECY X. (2006). Histoire de Bécasses. *L'Avocette* 30 (1) : 27-30.
- FERRAND Y. (1985). Mise au point sur la nidification de la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) en France. Bulletin mensuel de l'ONC n°91 : 30-34.
- FRANÇOIS R. (1996). Synthèse des observations ornithologiques réalisées sur la carte de Montdidier (1/50 000) Oise/Somme pendant la période 1988-1992. *L'Avocette* 19 (1-2) : 27-42.
- PICHENOT J. & TOMBAL G. (2006). Aperçu de la faune du massif forestier de Saint-Gobain et de ses abords. *L'Avocette* 30 (1) : 20-27.
- SUEUR F. (1983). Le régime alimentaire de la Bécasse des bois *Scolopax rusticola* dans le Marquenterre (Somme). *L'Avocette* 7 (1-2) : 100-101.

## Barge à queue noire

*Limosa limosa*



Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

Ce limicole a plusieurs fois inspiré les observateurs picards et quelques écrits publiés dans notre revue régionale permettent de retracer l'histoire de cet oiseau dans la région.

Actuellement, la Barge à queue noire est un oiseau que l'on trouve présent toute l'année sur le littoral picard, mais il n'en a pas toujours été ainsi : ce n'est que depuis le milieu des années 1990 que cet oiseau est devenu un hivernant régulier en Picardie. Auparavant, les premiers oiseaux de retour d'hivernage étaient vus au cours du mois de février, essentiellement dans la seconde moitié de ce mois, et des oiseaux étaient présents, avec des effectifs variables, jusqu'aux derniers jours d'octobre ou début novembre. Autrefois, c'était seulement occasionnellement qu'un individu isolé était repéré en dehors de ces mois (14 janvier 1979, 9 février 1981, 3 janvier et 30 décembre 1982, mi-janvier 1988...).

Le premier hivernage complet est documenté pendant l'hiver 1994-1995 et concerne 7 individus. Année après année (sauf pour l'hiver 1996-1997), cet hivernage se poursuit avec des effectifs en hausse : une cinquantaine d'oiseaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plus de 100 au début des années 2000, 244 en décembre 2007... et ceci même en cas de gel important et prolongé (CARRUETTE 2007).

On peut s'interroger sur l'origine de ces oiseaux qui ont changé le statut de l'espèce en Picardie maritime. Il faut se rappeler que deux sous-espèces de Barges à queue noire peuvent être vues en Picardie : *Limosa limosa islandica* qui niche en Islande, aux Féroé, aux Shetland et dans le nord de la Norvège, et qui hiverne essentiellement près des côtes de l'Angleterre, de l'Irlande et pour quelques milliers d'exemplaires (moins de 5 000 en moyenne) en France, en particulier dans la baie du mont Saint-Michel, et la sous-espèce *L. l. limosa* nicheuse de l'Europe de l'Ouest à la Russie et qui hiverne principalement dans les plaines inondées et estuaires de l'Afrique de l'Ouest – surtout au Sénégal. Les reprises et les observations d'oiseaux porteurs de bagues colorées confirment la présence des deux sous-espèces aux passages en Picardie, et un contrôle hivernal d'un oiseau porteur d'une bague islandaise a été fait récemment. Pour autant, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible d'imputer avec certitude l'intégralité de l'essor de l'hivernage récent à la sous-espèce *limosa*. Cette hypothèse restera à vérifier par des lectures de bagues ou autres moyens diagnostiques (relevés de balises...).

Actuellement, comme avant l'installation de ces hivernages littoraux, le passage printanier est remarqué de début mars à mi-avril et se prolonge discrètement en mai et même début juin ; mais s'agit-il alors de migration pré-nuptiale ? À cette époque, il s'agit alors le plus souvent d'oiseaux immatures qui estivent sur place, quelques dizaines d'oiseaux tout au plus sont ainsi concernés. Au plus fort du passage, quelques dizaines d'oiseaux peuvent être vus en de nombreux points du littoral, parfois quelques centaines (875 le 11 mars 1987 par exemple) et exceptionnellement des milliers (plus de 2 000 le 16 mars 1996). À partir de 1999, une analyse des dates de ces passages au parc du Marquenterre montre une arrivée de plus en plus précoce et actuellement il n'est pas rare de constater une augmentation des effectifs présents dès le début du mois de février.

En 1995, un bilan portant sur les quinze années antérieures (MOURONVAL & TRIPLET 1995) indique 8 cas de reproduction certaine et 3 cas probables en basse vallée de la Somme (communes de Noyelles-sur-Mer et Boismont) dans des pâtures humides ou en cultures (5 couples étant suivis en 1995). Avant cette période, seules des observations de vols nuptiaux ou l'audition occasionnelle de chants d'individus cantonnés au cours des années 1970 laissaient penser que la nidification était localement possible (CARRUETTE 1991). Depuis 1996, quelques couples cantonnés (un ou deux) de Barges à queue noire sont très régulièrement repérés chaque année dans ce même secteur, mais les certitudes de reproduction restent rares. Rappelons que cette espèce est une nicheuse rare en France (100 à 150 couples annuellement).

Dès la mi-juin et parfois un peu plus tôt, les premiers migrateurs réapparaissent en provenance de leurs lieux de nidification, mais c'est surtout au cours du mois d'août que les traces de ces passages sont les plus nets : régulièrement une centaine d'oiseaux sont vus en stationnement et exceptionnellement davantage (348 le 17 août 2006, par exemple). En octobre, ne restent que les candidats à un hivernage local parfois rejoints de manière éphémère par quelques migrateurs.

Loin du littoral, le statut de l'oiseau est bien différent ; pour le décrire nous pouvons nous appuyer sur une analyse des 45 obser-

vations réalisées dans l'Oise de 1978 à 1994 (SPINELLI 1995). Il apparaît ainsi que l'oiseau est le plus souvent observé dans les bassins de décantation, aux deux passages. C'est entre la deuxième décennie de mars et la mi-avril que les oiseaux sont les plus souvent observés au printemps ; généralement les stationnements sont brefs, avec une taille moyenne des groupes de 5 individus et quelques fois un peu plus : 44 le 20 mars 1994, 24 les 21 et 28 avril 1989 à Chevrières... Une seule donnée de février (le 19 en 1993) était connue alors. Les stationnements lors du passage de retour sont repérés de fin juin à fin août avec deux données en dehors de cette période : 1 le 31 octobre 1991 et 1 autre le 23 octobre en 1994. Pour cette période, un maximum de 13 oiseaux ensemble est relevé le 3 août 1986 à Vauciennes. Depuis, quelques observations remarquables sont venues compléter ce panorama (par exemple, 35 le 3 avril 1996 à Chevrières) ou modifier à la marge les périodes de présence décrites : 1 du 9 au 25 septembre 1994 puis 1 le 1<sup>er</sup> septembre 1998 à Chevrières et 1 le 2 septembre 1999 à Rivecourt.

Les quelques dizaines d'observations obtenues du département de l'Aisne ou de la Somme intérieure pour cette période montrent les mêmes dates de présence que dans l'Oise avec comme dates extrêmes relevées pour le printemps : 7 le 10 mars 1980 à Cléry-sur-Somme (80) et 1 le 27 mai 1975 à Reneuil (02), puis pour le passage de descente : 1 le 27 juin 1976 à Aulnois-sous-Laon (02) et 3 le 21 août 1987 à Roye (80).

Depuis ce bilan, comme sur le littoral, une tendance à un passage plus précoce est supposée avec quelques observations lors des derniers jours de février (3 fois le 27 de ce mois) : 1 à Viry-Nouzeuil (02) en 1998, 5 à Tergnier (02) en 1999 et 34 à Beaufort (02) en 2001. La taille importante de ce dernier groupe est dépassée par les observations de 82 oiseaux posés le 17 mars 1996 à Chevrières (60) et de 72 le 4 mars 2001 à Condren (02). Mais ces légères modifications ne laissent pas penser qu'il va rapidement s'établir un hivernage comme celui qui s'est opéré sur le littoral, et il n'existe par ailleurs, dans notre région, aucun indice de reproduction de l'espèce loin de la plaine maritime.

Xavier COMMÉCY

- CARRUETTE P. (1991). Note sur la nidification probable de la Barge à queue noire *Limosa limosa* en Picardie. *L'Avocette* 15 (1) : 17-18.
- CARRUETTE P. (2007). Évolution des stationnements de Barges à queue noire *Limosa limosa* de 1973 à 2007 au Parc du Marquenterre (Somme). *L'Avocette* 31 (1) : 1-4.
- MOURONVAL J.-B. & TRIPLET P. (1995). Importance de la Plaine Maritime Picarde (Somme) pour la reproduction des oiseaux d'eau. *Bull. Mens. ONC* 201 : 12-27.
- SPINELLI F. (1995). Statut de la Barge à queue noire *Limosa limosa* dans l'Oise. *L'Avocette* 19 (1-2) : 15-20.

## Barge rousse

*Limosa lapponica*

A 

Charadriiformes/Scolopacidés



©Jean-Michel LECAT

Appartenant à la grande « famille » des limicoles nichant à de très grandes latitudes, la Barge rousse se reproduit du nord de la Scandinavie au fleuve lenisseï. En France, c'est une migratrice et hivernante peu abondante qui fréquente avant tout les vasières littorales lors de ses étapes migratoires ou de son hivernage. L'hiver, seuls quelques milliers d'oiseaux stationnent sur les côtes de la France, presque tous sur le littoral atlantique ou de la Manche (pour environ 5 000 à 10 000 individus), ce qui est très modeste au regard des effectifs hivernant en Mauritanie (environ 500 000 oiseaux en janvier 1980, par exemple) ou, dans une moindre mesure, dans les vasières du nord-ouest de l'Europe (de l'ordre de 100 000 oiseaux répartis entre la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne et l'Irlande).

Le statut de l'espèce en Picardie s'inscrit naturellement dans ce cadre général : situé sur la grande voie de migration est-atlantique, le littoral picard voit défiler des cohortes de migrants alors que les apparitions de l'espèce, à l'intérieur des terres, sont très peu fréquentes et même rares.

Passons d'abord en revue ces incursions continentales qui sont repérées dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme pour la période 1992-2010 :

- Dans l'Aisne, seules 6 occurrences sont à signaler pour cette période : 17 le 5 mai 1998 à Brancourt-le-Grand, 1 le 2 juin 2001

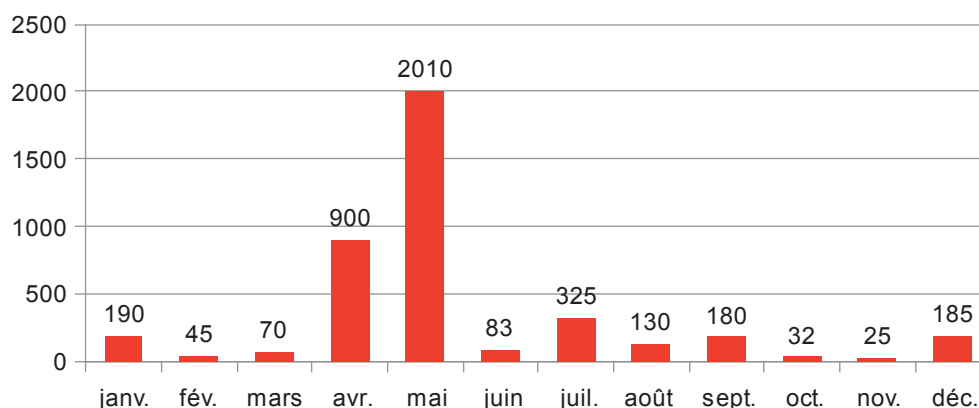


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Barges rousses notés sur le littoral picard (années 1995 à 2010)

à Régny, 1 le 14 juillet 2001 à Thenelles, 1 le 4 mai 2002 à Bohain-en-Vermandois, 1 le 20 mai 2002 à Origny-Sainte-Benoite, 1 le 26 septembre 2005 à Villers-en-Prayères.

- Dans l'Oise, les observations consignées sont plus nombreuses pour la période 1988-2010 : 1 du 11 au 19 septembre 1988 à Berneuil-sur-Aisne, 2 le 28 avril 1989 à Verneuil-en-Halatte, 3 juvéniles du 27 au 29 septembre puis 1 jusqu'au 31 octobre 1991 à Pontpoint, 3 les 1<sup>er</sup> et 2 mai 1992, et même 4 le 3 à Chevières, puis, sur ce même site, 1 le 6 juillet 1992, 1 le 5 mai 1993 et 1 le 25 septembre 1994, 1 à Verneuil-en-Halatte le 26 août 1999, 1 le 2 août 2000 à Vez, 1 le 9 mai 2004 à Verberie, 1 le 10 mai 2009 à Rivecourt et enfin 1 le 19 septembre 2009 à Varesnes.
- Dans la Somme : 2 observations d'un oiseau le 12 mai 2004 à Daours et le 20 mai 2004 à Roye.

Ces données sont à rapporter à la migration pré-nuptiale pour les observations de mai et juin et post-nuptiale pour celles de juillet à septembre. La donnée de 17 individus le 5 mai 1998 est remarquable, tant l'espèce est rare dans les terres.

Sur notre littoral, la Barge rousse est bien plus régulière et abondante. Après la reproduction, et dès la fin du mois de juillet, des migrants apparaissent sur nos côtes. Le passage se prolonge en septembre et octobre, mais ne se traduit pas par d'importantes augmentations des effectifs d'oiseaux en stationnement : à cette période, ce sont généralement de une à quelques dizaines d'oiseaux qui sont comptabilisés, très rarement plus d'une centaine. Le passage laisse quelques rares hivernants (de quelques individus à quelques dizaines) avec occasionnellement des effectifs un peu plus conséquents, apparemment en corrélation avec des vagues de froid sur la zone d'hivernage nordique évoquée ci-dessus.

Pour la période 1991-2005, la moyenne des effectifs comptés sur le littoral picard à la mi-janvier n'atteint pas les 25 oiseaux, avec en fait de fortes fluctuations, l'effectif compté ayant varié entre 0 et 190. Pour la période plus récente (2006-2011), les effectifs de la mi-janvier sont presque toujours aussi faibles, avec une moyenne d'environ 30 oiseaux (0 en 2006, 2 en 2007, 4 en 2008, 28 en 2009, 26 en 2010, 130 en 2011).

Le mois de janvier est certainement le mieux suivi concernant les stationnements de la Barge rousse sur le littoral picard (essentiellement en baie de Somme), les effectifs mensuels maximaux relevés aux autres moments de l'année permettent néanmoins de dégager les périodes privilégiées de passage indiquées plus haut (figure 1).

Le retour des oiseaux de leurs quartiers d'hiver méridionaux ne se fait véritablement sentir qu'au cours de la dernière décennie d'avril, mais il prend alors souvent à cette période, ou à peine plus tard au début du mois de mai, un caractère spectaculaire avec quelques milliers d'oiseaux en migration active (2 159 le 3 mai 2007 à la pointe du Hourdel, LEPRÉTRE 2006) ou en halte migratoire dans la baie de Somme. Ces stationnements massifs de migrants ne durent généralement que quelques jours et peuvent passer en partie inaperçus certaines années si la pression d'observation n'est pas suffisante aux moments critiques. Après ce pic, quelques centaines d'oiseaux peuvent encore être vus jusque la seconde décennie de mai, période après laquelle les effectifs chutent fortement.

Pendant leurs haltes migratoires, les Barges rousses fréquentent le cœur des baies de Somme et d'Authie mais peuvent aussi s'alimenter en grand nombre sur les estrans sableux du sud de la baie et dans la réserve Authie-Somme, en particulier dans le delta

externe de la baie d'Authie. Des groupes d'oiseaux, à la manière des Courlis corlieux, peuvent aussi exploiter des prairies arrière-littorales lors de la migration printanière. Ceci n'est cependant pas régulièrement observé et la régression des prairies riches en lombrics au sein de la plaine maritime ne favorise probablement pas la fréquence de ce comportement.

Il est difficile de dégager une tendance quant à l'évolution de l'abondance de ce limicole sur notre littoral. La sauvegarde de ses grands quartiers d'hivernage est évidemment essentielle de même que le maintien de bonnes conditions de reproduction (habitats ouverts, nourriture...) dans ses contrées nordiques.

Thierry RIGAUD

- LEPRÉTRE A. (2006). Suivi de la migration pré-nuptiale à la pointe du Hourdel. Baie de Somme (80). *L'Avocette* 30 (1) : 34-38.

## Courlis corlieu

A 

*Numenius phaeopus*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Jean-Luc HERCENT

Assez aisément distinguable en général du Courlis cendré, le Courlis corlieu se caractérise par une taille moindre, un bec plus court et un sourcil blanc particulièrement apparent du fait de deux bandes latérales sombres l'encadrant. Mais c'est souvent son cri qui permet de le repérer et de le distinguer immédiatement de son cousin. Nichant à des latitudes importantes (en Islande, ponctuellement dans le nord des îles Britanniques, et de la Scandinavie à l'ouest de la Sibérie, jusqu'à la vallée de l'énisseï et au Taïmyr) et hivernant pour l'essentiel en Afrique de l'Ouest (en particulier, au banc d'Arguin en Mauritanie), le Courlis corlieu ne fréquente notre région que lors de ses migrations : en avril et mai pour la migration pré-nuptiale, et de juillet à septembre pour la migration post-nuptiale.

Ses incursions en Picardie intérieure restent assez rares et ne concernent en général qu'un à quelques individus. Les oiseaux en halte migratoire y sont peu courants et la rencontre avec cet oiseau se limite parfois à la reconnaissance d'un cri émis au cours d'un trajet migratoire nocturne.

Plus précisément, pour la période 1992-2010, les données disponibles se constituent :



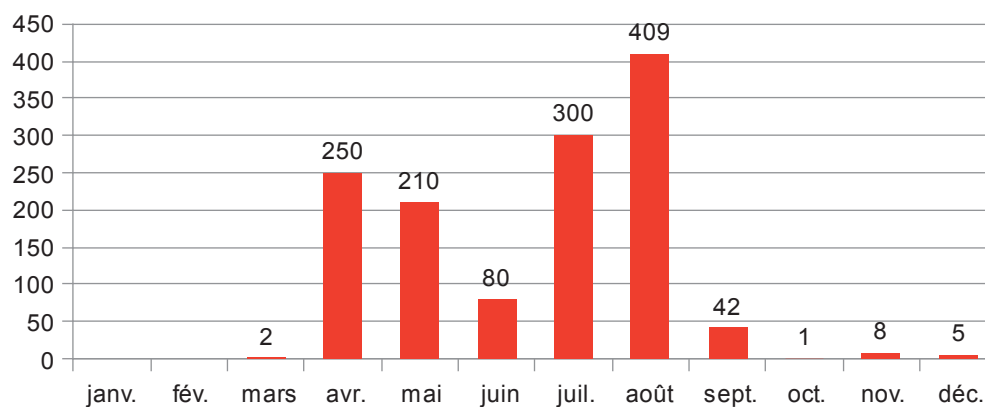


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Courlis corlieu notés sur le littoral picard (années 1992 à 2010)

- dans l'Aisne, de 11 mentions, dont 7 pour avril, 1 pour mai, 1 pour août, 2 pour septembre (parmi ces données, celle du 13 avril 2003 mérite d'être soulignée car elle relate une halte migratoire de 15 oiseaux se nourrissant à Fesmy-le-Sart, les autres concernant de 1 à 4 individus) ;
- dans l'Oise, de 8 mentions concernant de 1 à 4 individus et réparties comme suit : 2 en avril, 3 en mai, 1 en juillet (le 18 juillet 2000 à Houdancourt) et 2 en septembre ;
- dans la Somme intérieure, de 10 mentions, dont 3 pour avril, 3 pour mai, 1 pour juillet, 1 pour août et 2 pour septembre.

Sur le littoral, il en va autrement : l'abondance des ressources alimentaires offertes par nos deux estuaires (baies de Somme et d'Authie) et par les prairies arrière-littorales, permet des stationnements qui peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus. La partie des oiseaux qui se nourrit le jour dans les prairies en retrait du trait de côte (comportement nettement plus développé au printemps qu'en fin d'été) rejoint le littoral (baie de Somme principalement, ou exclusivement) en fin de journée pour y passer la nuit. La plupart des oiseaux se nourrissent dans les vasières et les mollières (chenaux et zones herbacées) ou encore (en petit nombre) sur les lasses de haute mer. Au mois d'août, du fait de la chasse pratiquée sur la majeure partie du littoral, ils se concentrent pour la plupart dans la réserve naturelle de la baie de Somme. À marée haute, lorsque le coefficient de marée est important ou que les dérangements sur le domaine public maritime sont intenses, la plupart des oiseaux rejoignent le parc ornithologique du Marquenterre, qui représente un havre de tranquillité particulièrement précieux pour leur repos.

Les dates extrêmes de présence enregistrées se situent, au printemps, dans la seconde décennie de mars et, en automne, à la toute fin du mois de novembre (8 individus le 23 novembre 1980), voire au tout début de décembre (5 individus le 1<sup>er</sup> décembre 1985) mais, comme déjà signalé, les effectifs ne sont importants qu'en avril-mai (le maximum noté en baie de Somme est de 384 individus le 6 mai 2000), ainsi qu'en juillet-août (avec un maximum compté d'environ 600 individus, mais les effectifs maximaux estivaux de ces dernières années se situent plutôt entre 200 et 400 individus). La figure 1 représente, pour la période 1992-2010, les effectifs mensuels maximaux notés sur le littoral (on notera, parmi ces données, que l'effectif de 80 oiseaux enregistré en juin ne l'a été qu'en toute fin de ce mois, le 27 juin 2009).

Globalement, il semble que les effectifs de cette espèce en stationnement sur notre littoral soient plutôt en régression : à notre

connaissance, et malgré un suivi régulier de la réserve naturelle de la baie de Somme, il n'a pas été observé, au cours des dix dernières années, d'effectifs dépassant les 500 individus. Quoi qu'il en soit, il est certain que la raréfaction croissante des prairies dans le Marquenterre est défavorable aux haltes migratoires printanières pendant lesquelles le Courlis corlieu peut fréquenter en nombre ce type de milieu. Les mollières (prés salés) disséquées par des chenaux (ou filandres) et les zones de vasières estuariennes sont vitales pour les escales de ce grand migrateur. Leur conservation et le maintien de zones de tranquillité suffisantes sont cruciaux pour qu'il puisse continuer à les exploiter.

Thierry RIGAUX

## Courlis à bec grêle

*Numenius tenuirostris*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



Ce courlis de petite taille compte parmi les espèces d'oiseaux les plus menacées du Paléarctique. Ses sites de nidification sont mal connus, situés quelque part dans le sud-ouest de la Sibérie. Après avoir été relativement abondant dans différents pays d'Europe ou d'Afrique du Nord (Hongrie, Grèce, Sicile, Tunisie, Algérie, Maroc...) où il faisait escale ou hivernait, le Courlis à bec grêle a connu un déclin vertigineux qui a débuté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, déclin qui s'est poursuivi sans cesse au point que la population mondiale était estimée à moins de 50 individus en 2006 par Wetlands International.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, MAYAUD (*vide* VANGELUWE & *al.* 1998) indiquait en 1944 encore 14 observations en France entre 1828 et 1883. En 1867, DEGLAND et GERBE signalent avoir trouvé l'espèce sur des marchés parisiens en provenance de la baie de Somme et d'autres localités de la Picardie.

Pour le XX<sup>e</sup> siècle dans son intégralité, et malgré l'augmentation de la pression d'observation, seules 10 données sont répertoriées pour la France (la dernière en 1968), dont deux pour le seul littoral picard : un oiseau est tué au Crotoy le 15 mai 1904 et un autre en baie d'Authie le 25 juillet 1930 (VAN KEMPEN 1912, CHABOT 1931, VANGELUWE & *al.* 1998). Ce sont les dernières mentions de l'espèce en Picardie.

Le déclin de ce courlis menacé d'extinction, s'il n'est pas déjà éteint, pourrait être dû essentiellement à la mise en culture des régions de steppe dans lesquelles il se reproduisait.

Thierry RIGAUX

- CHABOT F. (1931). Notes concernant les captures intéressantes en baie de Somme et marais de Picardie. Printemps et Automne 1930. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 1 : 100-101.
- VANGELUWE D., HANDRINOS G. & BULTEAU V. (1998). Le point sur le Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris*. Où l'observer, comment l'identifier. *Ornithos* 5 (1) : 22-35.

## Courlis cendré

*Numenius arquata*

A  

Charadriiformes/Scolopacidés



©Cédric ROUSSEAU

La sous-espèce du Courlis cendré fréquentant notre région, *N. a. arquata*, niche de l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Volga et l'Oural. Plus grand limicole d'Europe, le Courlis cendré trouve essentiellement en Picardie une terre de halte migratoire et d'hivernage, l'espèce fréquentant principalement le littoral picard et sa plaine maritime.

Mais le Courlis cendré fait aussi partie des oiseaux nicheurs de notre région et sa présence y est sans doute ancienne. En 1995, son statut reproducteur est défini comme suit. La population picarde se répartit en 3 secteurs : la plaine maritime picarde (où la nidification d'un nombre réduit de couples, 1 à 2, est très occasionnelle), les marais de la Souche (où elle comptait 4 à 6 couples en 1965, et seulement 2 au moment du bilan) et enfin la vallée inondable de l'Oise (région de La Fère, où 10 à 15 couples ont été découverts en 1985). L'effectif régional total était alors évalué à une quinzaine de couples (FRANÇOIS 1995). Depuis cette date, la situation n'a guère changé fondamentalement mais s'est plutôt détériorée : au cours des années récentes, la moyenne vallée de l'Oise (entre Noyon et La Fère) n'accueille plus que 5 à 10 couples alors que l'enquête sur les limicoles nicheurs de 1995-1996 (RIGAUX 1997) avait conduit à estimer sa population reproductrice dans ce secteur à 17-19 couples en 1995 et 13-17 couples en 1996. En revanche, quelques couples sont repérés chaque année en haute vallée de l'Oise, en amont de Guise, où la reproduction n'était pas connue auparavant, en dehors d'un couple reproducteur probable à Malzy depuis 1995. Ainsi 5 à 7 couples s'y sont cantonnés en 2011, répartis de Monceau-sur-Oise à Sorbais. Mais on dispose de peu d'informations sur la réussite des tentatives de reproduction de ces dernières années. Retenons toutefois l'observation d'un

adulte avec un jeune le 28 juin 2009 à Romery, où le couple semble occuper traditionnellement une prairie à laiches épargnée par le fauchage précoce, celle plus ancienne d'un autre couple accompagné d'un jeune en 1998 à Malzy, ou encore, bien plus récemment, la présence particulièrement étonnante de 3 jeunes déjà âgés de 2 à 3 semaines vus accompagnés de leurs parents les 21 et 22 avril 2012 à Saint-Algis. Le déclin de l'élevage bovin et la raréfaction des prairies de fauche nécessaires à la reproduction du Courlis cendré dans notre région sont très préoccupants quant aux perspectives de maintien de cette espèce parmi l'avifaune reproductrice de Picardie. Aussi conviendrait-il, non seulement de maintenir les incitations au maintien des prairies et à la pratique de fauches tardives actuellement proposées aux éleveurs en moyenne vallée de l'Oise, mais aussi de chercher à promouvoir ce mode de faire-valoir des sols sur l'Oise amont, de La Fère jusqu'aux environs d'Hirson.

Sur le littoral, aucun indice sérieux de reproduction effective ne semble avoir été recueilli au cours des dix ou vingt dernières années et on peut considérer que l'espèce y est, à ce titre, éteinte. En revanche, alors que l'espèce peut être observée sur tout le territoire régional en petit nombre lors de ses migrations ou de ses haltes migratoires, le Courlis cendré est particulièrement abondant en baie de Somme pendant l'essentiel de l'année, grâce à l'abondance de la nourriture et à la quiétude relative du site. Ses effectifs y sont très fréquemment voisins du millier d'individus du mois de juillet au mois d'avril, le mois de mai étant le seul mois de l'année au cours duquel l'espèce est très peu abondante, cette rareté se prolongeant jusqu'à la seconde décennie du mois de juin. Pour la période récente (de 1992 à début 2011), les effectifs maximaux mensuels enregistrés dans la base de données pour la baie de Somme donnent un aperçu de l'abondance de l'espèce dans cet estuaire (voir figure 2).

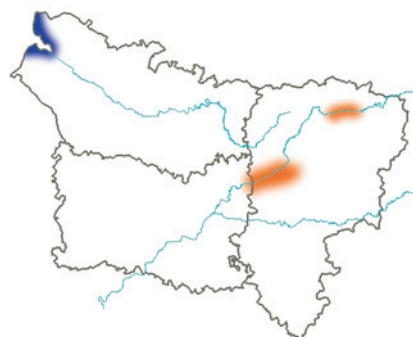


Figure 1 : secteurs actuels de reproduction (en orange) et d'hivernage (en bleu) du Courlis cendré

En période de chasse, et quand la pression de cette dernière est forte, les oiseaux s'alimentent essentiellement sur l'estran de la réserve naturelle tandis qu'un contingent variable d'oiseaux (pouvant atteindre quelques centaines d'individus) se nourrit dans la journée dans les terres, avant de rejoindre la baie pour y passer la nuit. Les oiseaux effectuant ces incursions « continentales » se nourrissent probablement essentiellement de lombrics. En décembre 2009, la capture de ces invertébrés est observée à plusieurs reprises et les courlis sont alors victimes de tentatives de kleptoparasitisme de la part de Goélands cendrés recherchant alors la compagnie de ces fournisseurs potentiels de nourriture. Dès que la pression de chasse est modérée ou faible, des courlis se nourrissent dans les secteurs estuariens situés en dehors de la réserve naturelle, en particulier dans le triangle Le Crotoy – Saint-Valery-sur-Somme – Le Hourdel et passent même parfois la marée haute dans les mollières, que ce soit entre le Hourdel et le Cap Hornu ou entre le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme. Pendant les vagues de froid, des mouvements de fuite

vers le sud sont régulièrement observés sur le littoral (par exemple, 4 500 le 31 décembre 1978 depuis Quend-Plage...) et l'effectif de Courlis cendrés présents peut alors encore augmenter si l'éstran n'est pas trop gelé et si la suspension de la chasse permet l'expression des capacités d'accueil de l'ensemble des espaces intertidaux des estuaires. C'est ainsi que, le 15 janvier 1997, les effectifs comptés en milieu de journée ont atteint les 3 960. Les données acquises lors des recensements de la mi-janvier permettent d'évaluer comment évolue la fréquentation hivernale de notre littoral et de sa plaine maritime : pour la période 1991-2005 (GAVORY 2009), on note une augmentation des effectifs comptés. Ainsi, la moyenne des cinq dernières années (2001-2005) se monte à 1 274 individus contre 701 pour les cinq premières (1991-2005). Cette tendance s'est poursuivie au delà puisque, pour la période 2008-2011, la moyenne des effectifs comptés est d'environ 1 900 individus. Les très forts hivernages notés en 2009-2010 et 2010-2011 dans des conditions climatiques rigoureuses (avec près de 3 000 individus comptés en janvier) ont bien entendu « dopé » cette moyenne (cf *infra*).

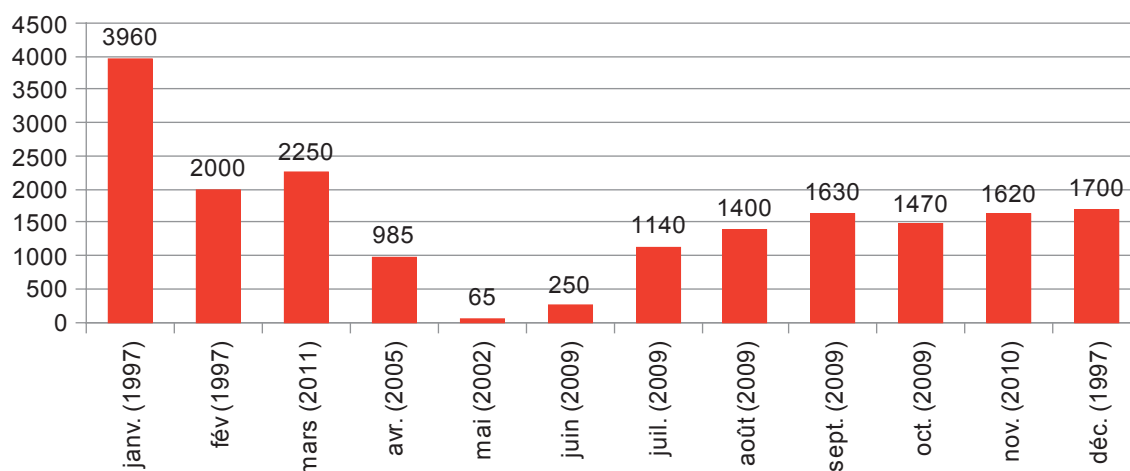
En dehors de la zone maritime, le Courlis cendré reste d'observation occasionnelle, zones de reproductions exclues. C'est ainsi que depuis 1997 nous avons connaissance de quelques données d'oiseaux en halte migratoire ou en vol dans les trois départements, le plus souvent 1 à 3 oiseaux sauf indications reprises ci après :

- dans l'Aisne, 11 données en janvier (avec un maximum de 29 oiseaux) ; les reproducteurs peuvent arriver dès le début du mois de février et repartent généralement en juillet (les observations ne sont pas reprises ici) ; 9 données en août ; 3 en septembre ; 1 en octobre (4 oiseaux) ; 2 en novembre ; 1 en décembre.
- dans l'Oise, 28 données en janvier (avec un maximum de 25 oiseaux) ; 7 en février (maximum de 27 oiseaux) en dehors des sites de reproduction ; 7 en août (maximum de 10 oiseaux) ; 6 en septembre ; 5 en octobre ; 13 en novembre (maximum de 5 oiseaux) ; 21 en décembre (maximum de 20 oiseaux).
- dans la Somme, en dehors de la plaine maritime, 4 données en janvier (avec un maximum de 8 oiseaux) ; 1 en février ; 1 en mars ; 2 en avril (maximum 14 oiseaux) ; 2 en juin ; 2 en juillet ; 5 en août ; 2 en septembre ; 2 en octobre ; 1 en novembre ; 2 en décembre (maximum de 16 oiseaux).

Souffrant d'une situation démographique européenne peu favorable à l'échelle du Paléarctique occidental, le Courlis cendré a pu bénéficier d'un moratoire cynégétique d'une durée de 5 ans à partir de 2008. Il se pourrait qu'il en ait déjà profité, les effectifs comptés en baie de Somme à compter de ce moratoire s'étant situés plutôt un peu au-delà des effectifs habituels. Mais il est

encore trop tôt pour en juger définitivement car l'abondance constatée répond aussi aux conditions climatiques. Quoi qu'il en soit, on peut déjà observer avec satisfaction que les chasseurs de gibier d'eau ont, dans leur grande majorité, respecté la protection temporaire de l'espèce et que le dérangement lié à la pratique de la chasse n'a pas empêché la protection réglementaire de produire des effets bénéfiques. L'impact du moratoire a été particulièrement visible en baie d'Authie, où la présence du Courlis cendré est d'ordinaire beaucoup plus discrète qu'en baie de Somme, tout particulièrement en période estivale. Ainsi, alors que la baie de Somme accueille en général de l'ordre du millier de Courlis cendrés en juillet et août, c'est souvent sur les doigts d'une ou deux mains qu'on les dénombre en baie d'Authie au cours de ces mois. Plus tard en saison, la périphérie de la baie peut en revanche être utilisée par quelques centaines d'oiseaux aux périodes les plus favorables. Au cours des hivers récents (2009-2010 et 2010-2011), la fréquentation de la baie d'Authie a été remarquablement importante du fait de la conjonction de conditions climatiques ayant conduit à une arrivée massive d'oiseaux hivernant d'ordinaire plus au nord et du moratoire sur la chasse de l'espèce qui a permis aux baies d'Authie et de Somme de jouer leurs rôles de refuges climatiques. Toutefois, l'utilisation diurne de la baie d'Authie (quelques centaines d'oiseaux au maximum, semble-t-il) est restée relativement modeste comparée au nombre d'oiseaux venant la rejoindre à la tombée de la nuit. Ainsi, au dortoir, sont comptés 933 oiseaux le 17 janvier 2010, 1 030 le 21 janvier 2011 et 1 150 le 14 février 2011 ; ces effectifs constituent des chiffres records pour la baie d'Authie. Dans les bas-champs de Cayeux-sur-Mer et les environs du Hâble d'Ault, la pression de chasse limite souvent fortement les stationnements, lesquels prennent une certaine importance (quelques dizaines d'oiseaux, parfois plusieurs centaines) en cas de suspension de la chasse ou de très faible pression, la tolérance des oiseaux à cette activité ayant augmenté, comme déjà signalé, avec l'instauration du moratoire et son respect par une grande majorité des chasseurs. Début février 2012, en pleine vague de froid (qui avait déjà commencé à éprouver l'espèce), ce moratoire concernant le Courlis cendré a été brutalement abrogé : cette décision, contestée par les associations de protection de la nature, a infligé des pertes sévères qu'il est toutefois difficile de quantifier sérieusement.

En conclusion, l'importance des haltes migratoires et de l'hivernage du Courlis cendré sur le littoral picard pourrait être minorée par rapport aux années récentes par l'abrogation du moratoire cynégétique tandis qu'il conviendra aussi de rester vigilant vis à vis du développement d'activités récréatives



**Figure 2 :** effectifs mensuels maximaux de Courlis cendrés comptabilisés en baie de Somme sur la période 1992-2011 (entre parenthèses, les années auxquelles ces effectifs ont été atteints)

potentiellement très perturbatrices. Le maintien d'une population reproductrice en Picardie semble encore nettement plus incertain. Le développement des carrières et de la populi-culture en vallée de l'Oise, la régression des prairies de fauche liée aux difficultés de l'élevage ou à certaines de ses mutations sont très préoccupantes. On peut enfin s'interroger sur les effets écologiques à terme des travaux engagés pour réduire les crues de l'Oise à l'aide de la création d'aires de surstockage et qui pourraient catalyser une évolution défavorable des orientations et des pratiques agricoles. Les menaces portant sur le Courlis cendré – auxquelles s'ajoute le processus d'ensablement de la baie de Somme – sont donc considérables aux différents stades de son cycle de vie.

Thierry RIGAUX

- FRANÇOIS R. (1995). Recensement en 1994 des couples nicheurs de Courlis cendré *Numenius arquata* dans les prairies inondables de la vallée de l'Oise entre Chauny et La Fère (Aisne). *L'Avocette* 19 (3-4) : 79-87.
- RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette*. 21 (1-2) : 2-9.

## Chevalier arlequin

*Tringa erythropus*

A 

Charadriiformes/Scolopacédés



©Édouard DANSETTE

Nicheur de l'Arctique, du nord de la Scandinavie au nord-est de la Sibérie, et hivernant principalement en Afrique tropicale, le Chevalier arlequin se contente, pour l'essentiel, de transiter dans notre région lors de ses migrations et les effectifs en transit observés sont généralement modestes, presque toujours inférieurs à la centaine d'individus et rarement supérieurs à la dizaine d'oiseaux. Comme pour la plupart des limicoles, c'est surtout sur le littoral qu'on pourra le rencontrer (les effectifs maximaux mensuels relevés sur la côte picarde parmi le jeu de données disponibles pour la période 1998-début 2011 sont représentés figure 1).

L'hivernage, dont SUEUR & TRIPLET (1999) signalaient qu'il tendait à devenir plus régulier tout en ne concernant qu'un ou deux oiseaux, s'est un peu renforcé depuis : il a été constaté 12 années sur 14 au mois de janvier entre 1998 et 2011 et plusieurs données concernent de 3 à 7 individus. Alors que l'espèce n'avait pu être trouvée lors des recensements de la mi-janvier de 1991 à 1998, elle a été notée tous les ans de 1999 à 2005 : le statut hivernal de l'espèce sur le littoral a bel et bien évolué en quelques décennies, même si l'hivernage ne concerne qu'un nombre d'oiseaux très réduit. La littérature ancienne retrouvée ne cite que cette donnée tardive : 1 tué le 3 novembre 1876 au Crottoy (80).

La phénologie des haltes migratoires est conforme à celle décrite en 1999, avec un passage prénuptial intense mais bref centré sur la dernière décennie d'avril (record d'environ 200 individus en baie de Somme) et la première décennie de mai, et un passage postnuptial plus étalé, surtout actif, semble-t-il, d'août à octobre.

À l'intérieur, les observations ne sont pas rares mais on ne dispose pas, pour la période récente, de données de présence franchement hivernales. La migration prénuptiale est bien plus remarquable dans l'Aisne que la postnuptiale alors que les observations sont plus équilibrées dans l'Oise :

- Dans l'Aisne, les dates extrêmes de présence pour la période 1998-2010 sont les suivantes : 1 le 1<sup>er</sup> mars 2001 et 2 le 22 septembre 1998. Les nombres de données par mois sont les suivants : 6 pour mars, une quarantaine pour avril (à noter, les 30 oiseaux vus le 29 avril 2001 à Crécy-sur-Serre sur une flaque et les 22 le 28 avril 2003 à Ciry-Salsogne), 9 pour mai, 2 pour juin, 3 pour juillet, 4 pour août, 4 pour septembre.
- Dans l'Oise, les dates extrêmes de présence pour la période 1998-2010 sont : 2 le 15 février 1988 à Verneuil-en-Halatte (ceci peut-il être considéré comme de l'hivernage ?), 3 le 16 mars 2005 et 1 le 15 novembre 2008. Les nombres de données par mois sont les suivants : 4 pour mars, une trentaine pour avril, une vingtaine pour mai, 2 pour juin, 1 pour juillet, une trentaine pour août

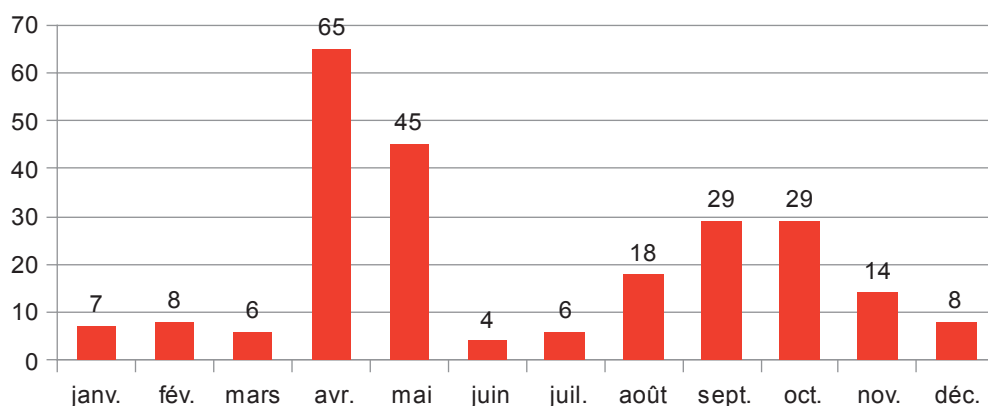


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Chevaliers arlequins notés sur le littoral picard (années 1998 à 2011)

(essentiellement sur les sites de Houdancourt et Chevrières), une quarantaine pour septembre, 2 pour octobre, 3 pour novembre.

- Dans la Somme intérieure, les dates extrêmes de présence pour la période 1998-2010 sont le 1<sup>er</sup> avril 2003 (2 individus) et le 2 septembre 2002 (1 individu). Les nombres de données par mois sont les suivants : 15 pour avril, 11 pour mai, 1 pour juin, 1 pour juillet, 12 pour août, 1 pour septembre.

Thierry RIGAUX

## Chevalier gambette

*Tringa totanus*



Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

Polytypique, cette espèce niche de l'Irlande à la Sibérie occidentale, en passant par la Tunisie et la Turquie et il n'est donc pas inféodé aux territoires nordiques comme le sont de nombreux limicoles transitant dans notre région. En hiver, les Chevaliers gambettes se répandent du nord-ouest de l'Europe aux abords du bassin méditerranéen et, pour certaines populations, jusqu'en Afrique tropicale.

Figurant parmi les espèces de chevaliers les plus communes et les plus abondantes dans notre région, le Gambette n'en est pas moins une rencontre relativement inhabituelle à l'intérieur des terres. C'est que, plus encore que d'autres espèces de chevaliers, il apprécie particulièrement pour ses haltes migratoires les espaces intertidaux du littoral picard, et, en particulier, les grandes vasières

des baies de Somme et d'Authie qui accueillent l'essentiel de ses cohortes migratrices.

En tant que nicheuse, l'espèce semble avoir toujours été rare dans notre région et cantonnée au littoral. Cependant, la naturalisation de poussins provenant du littoral picard au cours du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle et les cas de reproduction avérés en 1963 et 1964 montrent qu'elle s'y reproduisait au moins occasionnellement. Pour la période récente, les enquêtes «Limicoles nicheurs» pour les saisons de reproduction 1983-1984 puis 1994-1995 ont permis de confirmer le statut extrêmement précaire de l'espèce parmi les espèces nicheuses de Picardie. Ainsi, RIGAUX (1997) écrit au sujet du Chevalier gambette : «Trouvé nicheur certain ou probable en 1983-1984, il n'a pas été noté du tout en 1995 tandis que 1996 a fourni l'occasion d'une rencontre avec un oiseau cantonné en vallée de la Somme (en amont d'Abbeville). Ce cantonnement semble bien être resté sans suites. Le Chevalier gambette n'est plus en Picardie qu'un nicheur tout à fait occasionnel, menacé par la dégradation des rares habitats qui lui conviennent». Cette appréciation reste valable aujourd'hui : en effet, depuis, aucun indice solide de reproduction n'a été recueilli à notre connaissance, certains vols nuptiaux pratiqués par des oiseaux en halte migratoire ne constituant aucunement des indices sérieux d'une reproduction locale.

En dehors de la période de reproduction, l'espèce est surtout notée lors de ses passages pré et postnuptiaux. Des deux migrations, c'est celle de printemps qui donne lieu aux observations les plus fréquentes et aux stationnements les plus massifs, comme le montre la figure 1 représentant les effectifs mensuels maximaux relevés sur le littoral disponibles pour la période 1997-2010 dans la base de données associative.

Même si quelques données supérieures à certains de ces maxima recensés pourront probablement être produites, elles ne remettront pas en cause substantiellement la description qui peut être faite des migrations et haltes observées sur notre littoral. Sur celui-ci, le passage pré-nuptial commence timidement au mois de mars et ne prend en général de l'ampleur qu'au cours de la dernière décade d'avril (pendant laquelle son abondance varie fortement d'une année sur l'autre) pour culminer pendant les deux premières décades du mois de mai. Les dénombrements concertés réalisés à l'échelle de la globalité de la baie de Somme (ou des principaux secteurs accueillant l'espèce) conduisent régulièrement à l'observation de plusieurs milliers d'oiseaux en halte migratoire. Les records d'abondance notés en baie de Somme ont été atteints le 12 mai 2009 (9 000 oiseaux), le 19 mai 2008 (6 500 oiseaux) et le 12 mai 2001 (5 300

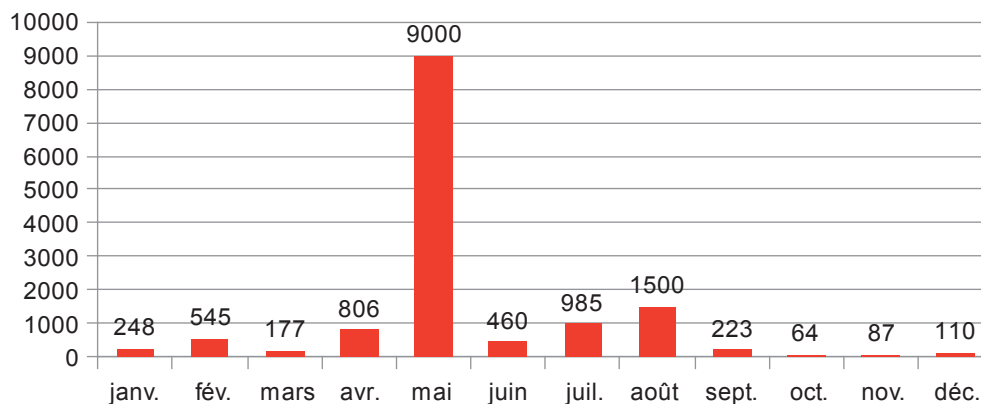


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Chevaliers gambettes relevés sur le littoral picard (années 1997 à 2010)

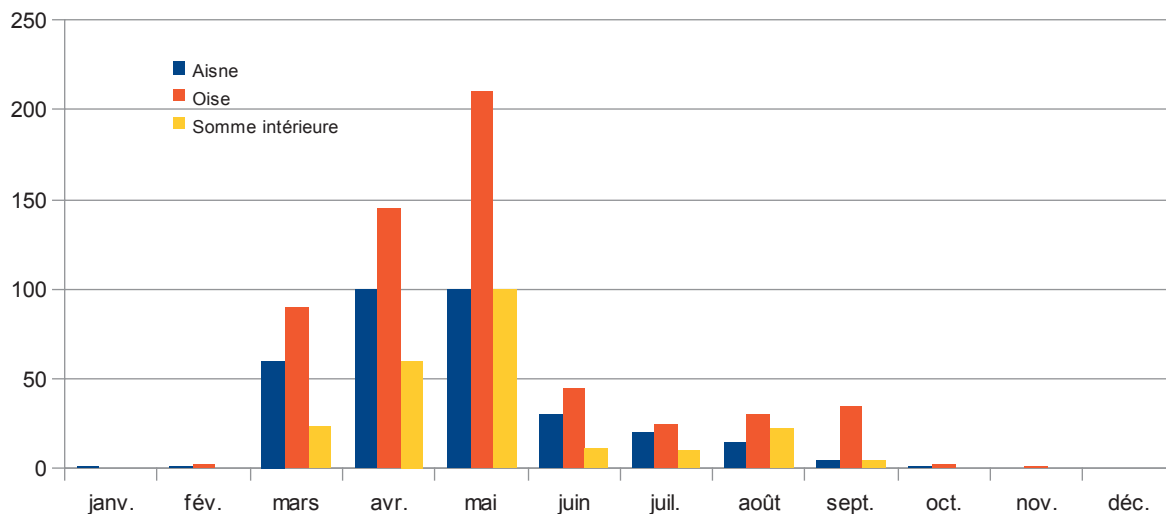


Figure 2 : phénologie de passage du Chevalier gambette en Picardie intérieure (nombre de données cumulées sur la période 1992-2010)

oiseaux). C'est dire l'importance de cet estuaire dans le cycle de vie des populations de cette espèce. La baie d'Authie n'est pas en reste, car en dépit de son étendue plus réduite, elle accueille au printemps un grand nombre d'oiseaux : systématiquement plus d'une centaine, parfois davantage (par exemple, 430 individus le 25 mai 2001).

Lors du passage postnuptial, perceptible certaines années dès la fin du mois de juin ou le début de juillet (540 oiseaux en migration active le 6 juillet 2002 à Fort-Mahon-Plage), le schéma est assez différent : les stationnements de grande importance sont rares (tels celui de 2 500 individus posés en baie de Somme fin juillet 1996, non représenté car antérieur à 1997, ou encore celui de 1 500 individus atteint le 16 août 1997), les effectifs restant limités en général à quelques centaines d'oiseaux.

En dehors de ces passages migratoires, et donc de septembre à mars ainsi qu'au mois de juin (sauf rares exceptions), les observations ne concernent plus que quelques dizaines d'individus. L'hivernage, qui reste modeste (une centaine d'oiseaux comptés en moyenne depuis 1999 lors du dénombrement de la mi-janvier) a connu toutefois un essor important au cours des années 1990 ; il était en effet presque inexistant auparavant. À cette période hivernale, le Chevalier gambette fréquente tout particulièrement le port du Crotoy et ses abords (en particulier, le « bassin des chasses ») où il bénéficie d'une certaine tranquillité.

Il est difficile de dessiner une tendance solidement établie quant à l'évolution de l'abondance de cet oiseau lors de ses migrations. Les effectifs maximaux observés en baie de Somme ne sont pas en baisse et nous avons même enregistré des records d'abondance récemment, mais ces effectifs ne rendent peut-être pas très bien compte de l'importance numérique du flux global : dans bien des situations, le renouvellement permanent du stock d'oiseaux en halte à effectifs à peu près constants peut occulter l'importance numérique du flux et nous manquons de séries chronologiques suffisamment longues et comparables dans l'étendue des espaces prospectés. Concernant l'hivernage, la tendance nette à l'augmentation enregistrée au niveau national (d'environ 3 000 oiseaux au milieu des années 1980 à environ 5 500 dans les années 2000) s'observe également en Picardie maritime, mais les capacités d'accueil hivernales de l'espèce y apparaissent toutefois très restreintes.

À l'intérieur des terres, l'espèce est régulièrement notée (figure 2) même si les effectifs observés sont bien plus faibles que sur le littoral.

Pour chaque département, les effectifs maximaux observés au cours de la période 1992-2010 lors des différents mois de l'année sont :

- Dans l'Aisne : 6 le 15 janvier 2001 à Villers-en-Prayères, 1 le 27 février 2001 à Beautor, 47 le 17 mars 2003 à Bohain-en-Vermandois (ou encore 45 le 22 mars 1995 à Amigny-Rouy), 42 le 10 avril 2006 à Neuville-sur-Ailette), 40 le 17 mai 2010 à Origny-Sainte-Benoîte (ou encore 36 le 14 mai 2005 à Bucy-le-Long), 48 le 2 juin 2001 à Origny-Sainte-Benoîte, 6 le 25 juillet 1998 à Brancourt-le-Grand, 10 le 21 août 1999 à Barenton-Bugny, 5 le 18 septembre 2008 à Bucy-le-Long, 2 le 29 octobre 2002 à Villers-en-Prayères.
- Dans l'Oise : 21 le 28 février 1998 à Morienvall, 27 le 22 mars 2006 à Houdancourt, 49 le 21 avril 2001 à Chevrières, 45 le 18 mai 2005 à Houdancourt, 15 le 6 juin 2000 à Houdancourt, 63 le 12 juillet 2009 à Varesnes, 17 le 8 août 2002 à Vez, 10 le 9 septembre 2000 à Houdancourt, 1 les 11 et 12 octobre 1998 à Chevrières, 2 le 21 novembre 1999 à Pontpoint. Comme dans l'Aisne, le passage postnuptial est nettement plus discret dans l'ensemble et les effectifs observés moins importants, à l'exception du groupe record de 63 oiseaux vus en juillet 2009 à Varesnes.
- Dans la Somme, en dehors de la plaine maritime : 6 le 19 mars 2006 à Daours, 25 le 21 avril 2002 à Verpillières, 69 le 13 mai 2004 à Daours, 26 le 7 juin 2005 à Daours, 11 les 8 et 15 juillet 2001 à Roze, 3 le 15 août 1997 à Roze, 2 le 19 septembre 1998 à Roze.

De ces observations, il ressort que le passage printanier à l'intérieur des terres est nettement mieux perçu que le passage postnuptial et que son début est relativement mieux marqué au mois de mars que sur le littoral. Si on écarte le groupe hors normes de 63 oiseaux vu à Varesnes en juillet 2009, les effectifs maximaux notés en été et jusqu'au début de l'automne sont aussi nettement plus faibles que ceux relevés au printemps. Par ailleurs, ne manquons pas de signaler que les inondations de nappes phréatiques qui ont persisté de 2001 à 2003 dans la région ont permis un nombre considérable d'observations, les autres ayant souvent lieu sur les bassins de décantation d'industries agroalimentaires et sur certaines carrières inondées.

En définitive, bien qu'elle ne constitue pas une zone de reproduction régulière pour le Chevalier gambette, la Picardie porte

néanmoins une responsabilité importante dans la conservation des populations de cette espèce eu égard aux importants effectifs qui, au printemps, la traversent et y font halte, principalement sur le littoral.

Thierry RIGAUX

- RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette* 21 (1-2) : 2-9.
- SUEUR F. (1983). Le Chevalier gambette *Tringa totanus* sur le littoral picard. *L'Avocette* 7 (1-2) : 49-62.
- SUEUR F. (1987). Les Chevaliers gambette et aboyeur *Tringa totanus* et *T. nebularia* aux mois de juillet et août en baie de Somme (résultat 1986). *L'Avocette* 11 (3) : 116-121.

## Chevalier stagnatilis

*Tringa stagnatilis*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

Ce chevalier nicheur du centre de l'Eurasie, de l'est de la Biélorussie à l'est du lac Baïkal, et hivernant de l'Afrique à l'Australie, transite par un couloir migratoire principal situé bien à l'est de notre région. Mais quelques individus passent régulièrement à l'ouest de ce corridor en faisant halte en France. En moyenne, un peu plus de 70 oiseaux par an sont repérés chaque année dans le pays, principalement sur le littoral méditerranéen, mais ce nombre semble à la baisse depuis 2006 (OLIOSO 2012).

Sans être très rare dans notre région, ce limicole n'est pas d'observation annuelle. Il existe pour la Picardie 43 données régulièrement réparties depuis 1975 : 31 sont localisées dans des sites proches du littoral et 12 ailleurs. Leur répartition temporelle montre un passage de printemps de la fin du mois d'avril à la mi-mai (avec aussi une donnée littorale précoce de la mi-mars). Ce passage est moins marqué (8 données) que celui de descente, comme cela est remarqué pour tout le pays où la perception des deux passages est toutefois plus équilibrée. La migration postnuptiale est perçue dès la fin du mois de juin (5 cas), bien marquée au cours des mois de juillet et août et se termine en octobre (2 données vers le milieu de ce mois). Dans les collections constituées entre 1869 et 1876 sur le littoral, 5 exemplaires ont été prélevés entre le 18 avril et le 15 mai, dates s'accordant avec les observations actuelles.

Ces dernières concernent un seul oiseau simultanément, à l'exception de deux individus vus ensemble le 31 juillet 1999 à Che-

vrières (60). Les stationnements observés sont généralement très brefs, de quelques jours au plus. Le séjour d'un oiseau du 27 juin au 14 août 1995 au parc du Marquenterre est donc d'une durée tout à fait exceptionnelle.

Xavier COMMECY

- OLIOSO G. (2012). Chevalier stagnatilis *Tringa stagnatilis* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 100-101.

## Chevalier aboyeur

*Tringa nebularia*

A 

Charadriiformes/Scolopacidés



©Sébastien GHEVAERT

Le Chevalier aboyeur niche en Écosse et du nord de la Scandinavie au Kamtchatka, en passant par la Russie. Alors qu'il hiverne en petit nombre en France, sur les côtes atlantiques et méditerranéennes (à raison de quelques centaines d'individus au maximum), il est quasiment absent au cœur de la mauvaise saison en Picardie, où sa présence est essentiellement due à ses migrations et haltes migratoires pré et postnuptiales.

Ce chevalier fréquente avant tout les vasières littorales mais aussi les marais doux et saumâtres et autres zones humides intérieures. On le voit en particulier dans les chenaux qui dissèquent les molières (schorre) de nos baies et dans les mares de chasse qui les parsèment.

Les maxima mensuels représentés figure 1, tous obtenus sur le secteur littoral pour la période 1992-2010, permettent de situer les périodes d'abondance maximale de l'espèce à avril-mai, puis de juillet à septembre. On notera que le record de 490 individus connu pour notre région et acquis en baie d'Authie a été obtenu à la fin du mois de juillet (le 27 juillet 2005). L'observation de 90 oiseaux le 15 juin 1999 en baie de Somme mérite aussi d'être soulignée, car cette date se situe en dehors des périodes migratoires privilégiées de l'espèce. Ces deux données dissimulent en fait une véritable période de moindre abondance de l'espèce à la charnière des mois de juin et de juillet. On remarquera par ailleurs la rareté hivernale qui a déjà été soulignée. Signalons toutefois que l'année 2011 a permis l'observation d'un oiseau dans les bas-champs de Cayeux-sur-Mer du 9 au 15 janvier en période de vague de froid : l'oiseau était probablement en repli d'une aire d'hivernage située encore plus au nord.

Le Chevalier aboyeur est aussi d'occurrence régulière à l'intérieur des terres, en général en beaucoup plus petites quantités, bien

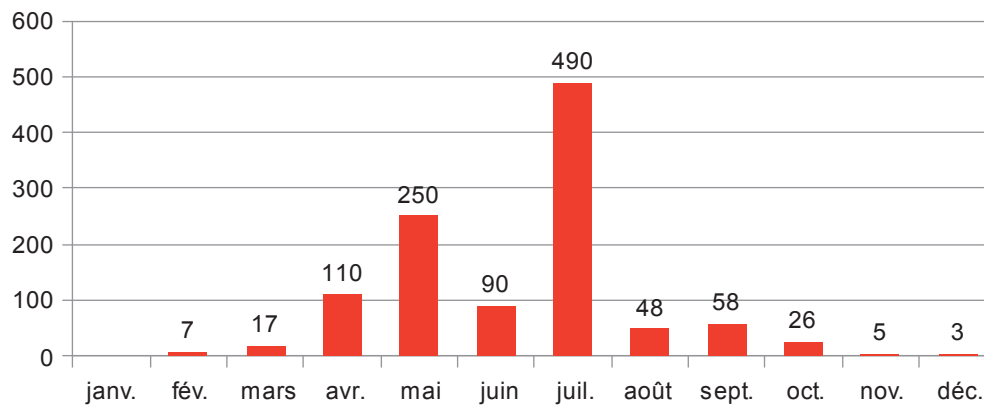


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Chevaliers aboyeurs relevés sur le littoral picard (années 1992 à 2010)

que quelques beaux groupes aient déjà été observés avec des maxima respectifs de 63, 57 et 87 oiseaux dans l'Aisne, l'Oise et la Somme intérieure pour la période 1992-2010. La figure 2 montre, pour cette période, le nombre de données cumulées par mois (sans exclusion des doubles comptes occasionnels) en Picardie intérieure, et le tableau 1 rassemble les effectifs maximaux observés parmi cet ensemble de données.

	Aisne	Oise	Somme intérieure
Janvier	0	0	0
Février	0	0	0
Mars	0	4	0
Avril	50	57	23
Mai	63	38	87
Juin	9	17	3
Juillet	20	15	6
Août	15	37	23
Septembre	22	15	18
Octobre	1	2	1
Novembre	0	1	0
Décembre	0	0	0

Tableau 1: effectifs maximaux de Chevaliers aboyeurs notés en Picardie intérieure (années 1992 à 2010)

Ces chiffres, qu'il s'agisse du nombre de données ou des effectifs maximaux observés, montrent les mêmes périodes de plus forte présence de l'espèce que sur le littoral. Le passage pré-nuptial (concentré principalement sur la seconde quinzaine d'avril et le mois de mai) est un peu plus resserré dans le temps que la migration post-nuptiale (se déroulant essentiellement de la mi-juillet à la fin septembre, mais se prolongeant au moins jusque fin octobre) et c'est généralement au printemps que l'on observe les groupes les plus importants. On pourra par ailleurs retenir comme dates extrêmes d'observation pour l'intérieur de la région :

- pour l'Aisne : un oiseau le 1<sup>er</sup> avril 2003 à Neuville-sur-Ailette et un autre le 1<sup>er</sup> avril 2005 à Fesmy-le-Sart ; un le 25 octobre 2004 à Thenelles ;
- pour l'Oise : 4 individus le 11 mars 2009 à Bitry et un oiseau le 11 novembre 2008 à Chevrières ;
- pour la Somme intérieure : un oiseau le 10 avril 2009 à Belloy-sur-Somme et un autre le 10 avril 2011 à Daours, un le 15 octobre 2001 à Fonches-Fonchette.

Thierry RIGAUX

- SUEUR F. (1987). Les Chevaliers gambette et aboyeur (*Tringa totanus* et *T. nebularia*) aux mois de juillet et août en baie de Somme (résultat 1986). *L'Avocette* 11 (3) : 116-121.

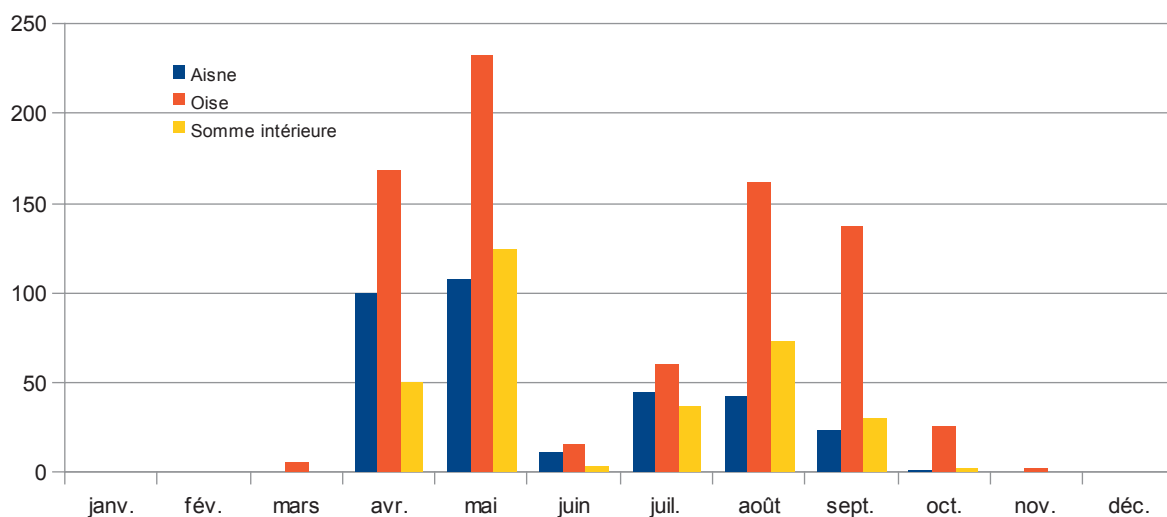


Figure 2 : phénologie de passage du Chevalier aboyeur en Picardie intérieure (nombre de données cumulées sur la période 1992-2010)



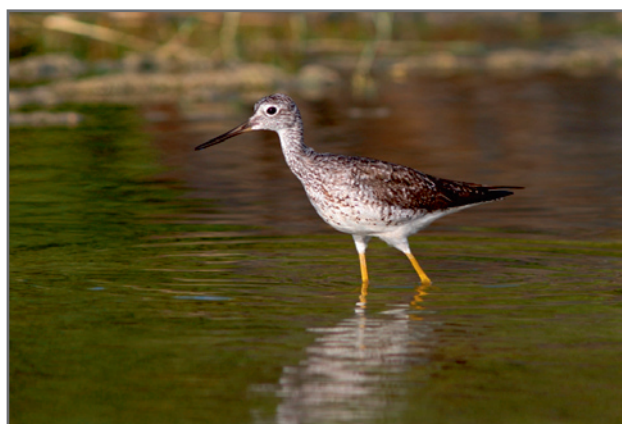
## Chevalier criard

*Tringa melanoleuca*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Sébastien SIBLET

Accidentel en Europe, ce chevalier originaire d'Amérique du Nord n'a été repéré qu'exceptionnellement en France : 6 données seulement ont été homologuées entre 1987 et 2008. Parmi ces observations, on retiendra celle d'un individu le 2 janvier 1996 à Cayeux-sur-Mer (80), première donnée hivernale pour le pays et seule donnée pour la Picardie. Les autres mentions ont été obtenues au Havre (76) les 26 et 27 août 1987, à Locmariaquer (56) les 18 et 19 novembre 1989, à Chalamont (01) le 26 avril 1990, à Belle-Île-en-Mer (56) du 22 au 30 septembre 1990, et, plus récemment, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13) le 21 mai 2008.

Xavier COMMECY

## Chevalier à pattes jaunes

*Tringa flavipes*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Aurélien AUDEVARD

Ce chevalier est un nicheur du nord de l'Amérique qui hiverne dans le sud de ce continent. Les migrations qu'il entreprend entre ses zones de reproduction et d'hivernage conduisent quelques individus à s'égarer jusqu'en Europe, principalement sur les zones littorales. L'espèce a fait l'objet de 50 observations homologuées

en France (dont 11 pour la période 2006-2010). Elle est annuelle depuis 1995 et sa présence a été notée tout au long de l'année, avec davantage de mentions en avril-mai, puis en août-septembre.

Seulement deux mentions concernent la Picardie, et toutes les deux sont anciennes : un oiseau en mai 1977 au Hâble d'Ault (Cayeux-sur-Mer (80)) et un le 3 juin 1978 à Aulnois-sous-Laon (02).

Quelques autres observations, non homologuées, sont rapportées pour le littoral picard par SUEUR (2007) : un oiseau les 5 et 8 août 1981 au parc ornithologique du Marquenterre, un les 17 et 18 juillet 1982 à Saint-Firmin-lès-Crotoy et un le 11 juillet 1984, encore au parc ornithologique du Marquenterre. On ne manquera pas, d'autre part, de signaler un oiseau, identifié par son découvreur comme un immature, vu le 28 août 2010 à l'étang de Boué (02) – en Thiérache, bien loin du littoral – dont l'observation ne semble pas, à ce jour, avoir été soumise à homologation.

Que ce soit à l'échelle régionale ou nationale, la détection récente de l'espèce, coïncidant avec l'essor de l'ornithologie de terrain, et les données disponibles rendent impossible l'établissement d'une tendance.

Xavier COMMECY

## Chevalier culblanc

*Tringa ochropus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

C'est un oiseau nicheur de la Scandinavie jusqu'en Sibérie orientale à travers tout le continent. Il hiverne dans le sud de l'Angleterre, dans la partie nord de la France mais surtout en Afrique, le long des côtes de la Méditerranée, au Maroc et jusqu'en Afrique Centrale.

Parmi les espèces dont le statut hivernal a récemment changé, probablement en lien avec le réchauffement climatique global, on trouve le Chevalier culblanc. Ainsi en 1983, COMMECY et SUEUR ne parlent pas d'hivernage pour cette espèce sur le littoral mais signalent quelques retardataires en décembre et un retour des premiers migrateurs vers la fin du mois de mars. De même en 1911, MAGAUD D'AUBUSSON indique : « on le rencontre quelquefois en hiver quand le froid est modéré ». Ailleurs en Picardie, quelques très rares contacts ont pu être obtenus en hiver et un individu a

été décrit comme hivernant trois années de suite, de 1980 à 1982, sur les bords de la rivière Poix, dans la Somme (CARRUETTE 1984). Aujourd'hui, sans être abondant ce chevalier est régulièrement détecté tous les mois de l'hiver, aussi bien sur le littoral qu'en bordure des plans d'eau de la Picardie intérieure (même au bord de petites mares ou de fossés), et plus d'une dizaine d'oiseaux sont recensés lors des comptages de mi-janvier. Ce n'est qu'au début des années 1990 que quelques hivernants sont repérés, d'abord à l'unité puis en plus grand nombre : par exemple, 16 en 2004, 20 en 2006...

C'est au cours du mois de mars que le nombre de contacts et la taille des groupes augmentent, en relation avec le démarrage du passage prénuptial. On peut alors régulièrement rencontrer ce chevalier dans les milieux humides avec des secteurs d'eau libre. Les groupes sont alors généralement de moins d'une dizaine d'oiseaux. Ce passage de printemps se continue en avril et quelques observations peuvent encore être réalisées en mai puis le passage postnuptial commence. Il est net dès la fin du mois de juin, généralisé à de nombreux secteurs en eau dans toute la région en juillet avec des groupes dépassant souvent la dizaine d'oiseaux. L'espèce est encore fréquente en août puis se raréfie progressivement en septembre et les données d'octobre et novembre sont peu abondantes. Pour illustrer ceci, on peut donner l'exemple du site de Châtillon-sur-Oise (02) en 2010, où 23 oiseaux sont comptés le 23 juin, 16 le 24 juillet, 19 le 31 juillet, 20 le 12 août, 45 le 15 août, 8 le 25 août, puis seulement 3 le 7 septembre.

La nidification du Chevalier culblanc a été signalée dans un ouvrage de vulgarisation sur le littoral picard (HÉDOUIN 1973) ; on peut raisonnablement penser que c'est par erreur et aucun indice sérieux n'a jamais été rapporté dans notre région, ni-même dans les régions voisines.

Xavier COMMECY

- CARRUETTE P. (1984). Note sur l'hivernage du Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) en vallées des Évoissons et de la Poix. *L'Avocette* 8 (1-2) : 32-34.
- HÉDOUIN J. (1973). Notre baie qui êtes à eux... in *La Baie de Somme*. Delattre, Saint-Valery-sur-Somme, 95 p.

## Chevalier sylvain

*Tringa glareola*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

Nicheur nordique, de la Scandinavie à l'est de la Russie, ce chevalier, pour ce qui concerne ses populations occidentales, hiverne en Afrique subsaharienne et, de manière exceptionnelle, en Europe.

C'est essentiellement au cours du mois d'avril qu'apparaissent les premiers individus, mais il existe 3 données de mars dont un individu précoce le 9 mars 2004 à Daours (80). En mai, les rencontres avec cet oiseau sont fréquentes. Le plus souvent, ce sont un ou deux exemplaires qui sont vus et l'observation de groupes de 17 le 17 avril 1995 à Chevières (60), de 15 le 21 avril 2003 à Houdancourt (60) et de 10 le 4 mai 2012 à Romery (02) font figure d'exceptions. Il y a peu de contacts au cours du mois de juin, que ce soit dans les terres ou près du littoral. Les observations du début du mois pourraient correspondre à la fin du passage prénuptial alors que celles de la fin du mois se rattachent sans doute au début du passage de retour : il n'y a en effet que deux observations entre le 10 et le 20 de ce mois.

En juillet, et surtout en août, les observations sont fréquentes dans les secteurs humides présentant des vasières où l'oiseau cherche sa nourriture ; les groupes observés sont alors le plus souvent de petite taille et nous n'en avons relevé qu'une vingtaine de plus de 10 individus, presque tous au cours du mois d'août, dont 47 le 9 juillet 1989 à Vauciennes (60), 37 le 12 août 2003 à Eppeville (80), 34 le 8 juillet 2003 à Origny-Sainte-Benoite (02). Ceci montre que, si les observations sont plus fréquentes en août, des groupes importants peuvent être notés dès la fin de la première décennie de juillet. Les derniers oiseaux sont vus le plus souvent en septembre mais il y a 13 données d'octobre dont seulement 3 après le 15 de ce mois. Les plus tardifs ont été vus le 31 en baie de Somme en 2007 et, en dehors du littoral, le 19 en 1996 à Chevières (60).

Quelques données se démarquent de la phénologie de présence décrite ci-dessus, en particulier l'hivernage d'un oiseau, dont il semble qu'il était blessé, du 11 novembre 1995 au 13 janvier 1996 à Chevières (60). On connaît aussi deux, puis un oiseau, respectivement les 2 et 4 janvier 1995 à Moru-Pontpoint (60) et, récemment, un individu à Port-le-Grand (80) le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Xavier COMMECY

## Chevalier bargette

*Xenus cinereus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Aurélien AUDEVARD

Ce limicole qui niche de l'est de la mer Baltique à la Sibérie orientale, est observé annuellement en France, principalement en Camargue, lors des migrations voire en hivernage, mais seulement une centaine d'individus ont été repérés au XX<sup>e</sup> siècle dans notre pays.

En Picardie, il n'existe que très peu de données, lesquelles proviennent toutes du littoral. Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux oiseaux ont été tués à la chasse au mois de mai, dont un le 18 en 1883 (MAYAUD, 1936). Ensuite, il a fallu attendre la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour avoir de nouvelles données mais, sur les trois observations existantes, deux seulement ont fait l'objet d'une homologation par le CHN : celle se rapportant à un oiseau vu du 3 au 5 juin 1990 au parc ornithologique du Marquenterre (SUEUR & al. 1990), et une autre en date du 7 mai 2002, sur le bassin de chasse du Crotoy.

Patrick DECORY

- SUEUR F., MOURONVAL J.-B. & VANDROMME D. (1990). Deux limicoles orientaux dans le Marquenterre : le Limnodrome asiatique (*Limnodromus semipalmatus*), nouvelle espèce en Europe occidentale, et la Bargette de Terek (*Xenus cinereus*), première mention picarde du 20<sup>ème</sup> siècle. *L'Avocette* 14 (2) : 74-77.

## Chevalier guignette

*Actitis hypoleucos*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Cédric ROUSSEAU

Le Chevalier guignette est un nicheur relativement rare en France – principalement dans la moitié est du pays – mais très commun lors de ses migrations lorsqu'il rejoint les pays du nord de l'Europe – où il est abondant, l'espèce se reproduisant aussi dans le nord de l'Asie, jusque l'est de la Sibérie et le Japon – après avoir passé l'hiver au sud du Sahara (pour ce qui concerne l'essentiel des populations du nord-ouest de l'Europe).

Ce petit chevalier dont le statut hivernal récent a changé en Picardie y est un nicheur très occasionnel. C'est surtout au moment des migrations qu'il est aisé de rencontrer cet oiseau. Il est possible de le lever le long des cours d'eau comme au bord de tous les plans d'eau, grands ou petits, artificiels ou non, d'eau douce ou salée.

Au printemps, les premiers migrants sont vus généralement en mars mais c'est en avril et surtout en mai qu'ils se font remarquer. Mais, même à cette période, les groupes de plus de 10 oiseaux

sont peu fréquents. En juin, les données sont rares mais dès juillet des oiseaux repassent, parfois en quantité : 127 oiseaux par exemple le 23 juillet 2006 à Origny-Sainte-Benoite (02). En août, moment de l'intensité maximale du passage, la taille des groupes dépasse régulièrement plusieurs dizaines d'oiseaux et parfois la centaine (par exemple, 65 le 31 juillet 2010 à Châtillon-sur-Oise (02), 107 le 6 août 2008 à Bucy-le-Long (02)). Dès septembre, les effectifs en halte migratoire diminuent et, progressivement, il y a de moins en moins d'oiseaux repérés. Jusqu'à il y a peu, les données après la fin octobre étaient rares et totalement absentes en hiver.

Depuis le début des années 1980, d'abord de manière tout à fait exceptionnelle, puis de plus en plus régulièrement, quelques oiseaux sont vus en hiver, dans un premier temps plutôt sur le littoral puis en tous points de la région, même en cas de gel prononcé. Depuis le début des années 2000, plusieurs oiseaux – le plus souvent observés isolément en plusieurs sites – sont vus lors des comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier et ceci dans toute la région. C'est à un changement de statut auquel nous avons pu assister en quelques années seulement.

À contrario, le statut de cet oiseau en tant que nicheur n'a pas évolué : déjà considéré comme nicheur occasionnel au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la Somme, c'est un qualificatif qui peut être conservé. Quelques certitudes de reproduction ont été obtenues : au moins 3 cas au cours des années 1970 sur le littoral et, occasionnellement, le long de quelques rivières loin de la mer, notamment deux fois en Thiérache (02) en 1981 (à Boué) (DUPUICH 1983) et 1985 (à Marquette) et une fois en vallée des Évoissons (à Famechon (80)) en 1983.

Les certitudes de reproduction sont difficiles à obtenir et les cas d'estivages repérés régulièrement en plusieurs endroits de la région ne permettent cependant pas d'en déduire que l'espèce y niche. Dans les régions voisines, seuls quelques cas sont connus en Champagne-Ardenne et en Île-de-France en 1995.

Xavier COMMECY

- DUPUICH H. (1983). Note sur la nidification du Chevalier guignette *Tringa hypoleucos* dans l'Aisne. *L'Avocette* 7 (1-2) : 86-88.

## Chevalier semipalmé

*Catoptrophorus semipalmatus*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Sébastien SIBLET

Deux sous-espèces sont reconnues pour cette espèce ; toutes les deux occupant l'Amérique du Nord : *C. s. inornatus* originaire du centre du Canada et du nord des États-Unis et *C. s. semipalmatus* qui niche sur le littoral atlantique de ce continent.

Parmi les deux données validées pour la France, la plus ancienne concerne la Picardie : une capture antérieure à 1867 près d'Abbeville (MAYAUD 1936). La seconde se rapporte à un oiseau de première année vu en Vendée les 12 et 13 septembre 1998. Cet oiseau a été reconnu comme appartenant à la sous-espèce *C. s. inornatus* alors que la sous-espèce de l'exemplaire picard n'est pas précisée.

Xavier COMMÉCY

## Tournepieuvre à collier

*Arenaria interpres*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacidés



©Alain DE BROYER

Nichant ponctuellement au nord-est du Canada et sur le littoral arctique, du Groenland à l'Eurasie et en Alaska, le Tournepieuvre à collier est, en France, exclusivement un migrateur et un hivernant.

Avec sa fenêtre littorale placée sur la grande voie de migration est-atlantique fréquentée par tant de limicoles migrateurs, la Picardie se trouve sur l'un des axes migratoires privilégiés du Tournepieuvre. Toutefois, comparativement à d'autres régions voisines, la Picardie est relativement peu fréquentée par l'espèce car celle-ci n'y trouve pas ses milieux rocheux de prédilection.

Pour la période s'étalant de 1992 à début 2011, nous disposons des informations suivantes pour les départements intérieurs :

- dans l'Aisne : à l'exception d'une seule observation automnale du 1<sup>er</sup> septembre 2011 à Origny-Sainte-Benoite, les données (au nombre de 10) se rapportent au passage prénuptial, avec une donnée du 29 avril et 8 obtenues au cours du mois de mai. Les groupes ont une taille de un à deux individus, excepté le petit vol migratoire de 7 individus vu et entendu le 7 mai 2001 à Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy.
- dans l'Oise : une donnée hivernale est remarquable (un oiseau se nourrit aux côtés des Gallinules poules-d'eau sur la pelouse du plan d'eau du Canada à Beauvais le 8 janvier 2011) tandis que, curieusement, les données de passage postnuptial (6 dont 1 en juillet, 4 en août, et 1 en septembre) sont, dans ce département, plus fréquentes que celles relatives à la migration de printemps (seulement 2 pour cette dernière). Toutes les données de l'Oise concernent un seul individu.
- dans la Somme intérieure : 4 données, toutes enregistrées au cours du mois de mai.

Sur le littoral, la présence de l'espèce est naturellement bien plus marquée, comme le montre la figure 1 rassemblant les maxima mensuels observés entre 1992 et 2011.

On notera l'effectif remarquable de 169 oiseaux observé le 19 mai 2008 et, bien qu'en dehors de la période précitée, les 15 oiseaux vus le 31 décembre 1978 à Quend-Plage, ainsi que, plus récemment, l'observation d'au moins 60 oiseaux en réserve naturelle de la baie de Somme au cours du mois d'août 2012.

En résumé, alors que le bilan sur l'avifaune de la baie de Somme réalisé par SUEUR et TRIPLET en 1999 soulignait déjà l'absence de données en février, il se confirme que l'espèce est très peu abondante en hiver : elle est absente ou seulement observée à raison d'un seul oiseau, ou seulement parfois quelques-uns. Ce n'est, sauf exceptions, qu'au passage prénuptial que des groupes comptant des dizaines d'oiseaux peuvent être vus occasionnellement. Le pic de la migration prénuptiale a lieu entre la fin avril et la mi-mai. Au delà, l'estivage est nul ou extrêmement faible et le retour des oiseaux a lieu à compter de juillet, mais surtout au cours du mois d'août. Le maximum d'abondance observé en Picardie reste ainsi de la hauteur de 250 à 300 individus au cours de la dernière décennie d'avril de la période 1975-1998 en réserve naturelle de la baie de Somme.

Thierry RIGAUD

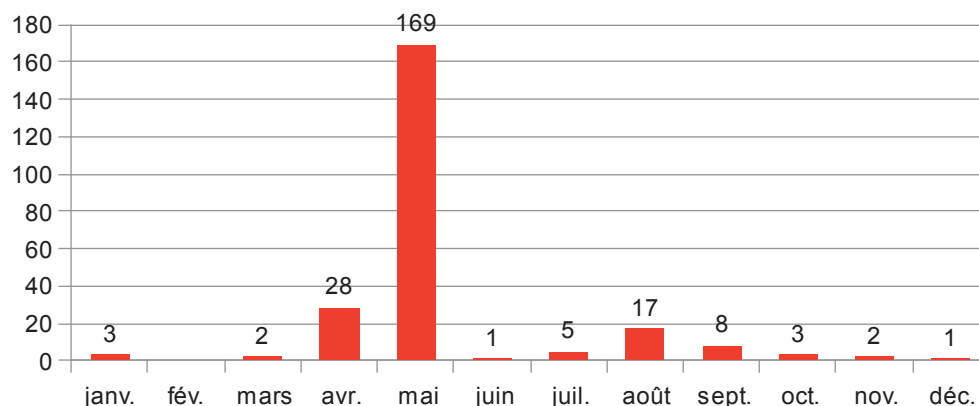


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Tournepieuvres à collier relevés sur le littoral picard (années 1992 à 2011)

## Phalarope de Wilson

*Phalaropus tricolor*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Emmanuel ROY

Nicheur du centre du Canada occidental et de l'ouest des États-Unis, ce phalarope est rarement vu en Europe. Pour la France, seules 67 mentions ont été homologuées de 1967 (date de la première donnée) à 2005, dont deux dans la Somme : un oiseau a séjourné du 25 juin au 2 juillet 1995 au parc ornithologique du Marquenterre et un autre individu, juvénile, a été contacté sur le même site le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Depuis 2006, une dizaine d'observations supplémentaires ont pu être homologuées en France mais aucune ne concerne la Picardie.

Xavier COMMECY

## Phalarope à bec étroit

*Phalaropus lobatus*

Charadriiformes/Scolopacidés



©Édouard DANSETTE

Nicheur circumpolaire, jusqu'en Islande et le nord de l'Europe, ce phalarope hiverne dans les mers et océans, principalement de l'hémisphère sud. Il est considéré comme un migrateur rare en France : sur la période 2003-2008, la moyenne est d'une cinquantaine d'oiseaux repérés chaque année, surtout lors des mois d'août et de septembre (REEBER 2012).

Au cours de leurs migrations, des individus de cette espèce s'arrêtent assez régulièrement pour quelques heures ou quelques jours sur le littoral, dans des marais ou des bassins de décantation de nos trois départements. De 1974 à 2008, soit en 35 ans, des Phalaropes à bec étroit ont été signalés 21 années en Picardie, principalement sur le littoral.

Dans l'Aisne, l'espèce a été repérée à quatre reprises : le 10 juin 1979 à Aulnois-sous-Laon (PIGEON 1981), les 17 et 18 septembre 2004 et 9 septembre 2005 à Origny-Sainte-Benoite, les 9 et 10 août 2009 à Châtillon-sur-Oise (3 de ces oiseaux au moins ont pu être identifiés comme des juvéniles).

Dans l'Oise, on compte deux observations les 20 et 21 octobre 2004 à Vauciennes et le 27 avril 2005 à Houdancourt.

Dans la Somme intérieure, des oiseaux sont vus le 4 septembre 1987 à Dompierre-Becquincourt, le 20 juin 1993 à Péronne et le 15 août 2010 à Roye.

En bord de mer, les observations sont plus nombreuses. Les premiers migrateurs arrivent début mai (le 8 pour la date la plus précoce) et les contacts sont occasionnels jusque fin juin : 8 données pour ces deux mois, correspondant à des oiseaux apparemment différents – nous n'avons compté qu'un contact lorsque plusieurs observations correspondaient visiblement au séjour d'un même individu. Une observation originale du 13 au 16 juillet 1977 est à noter, puis c'est le début du passage postnuptial à partir de la mi-août (le 12 pour la date la plus précoce) à la fin octobre avec 25 observations pour 35 individus au minimum. À cette période de l'année, les oiseaux parfois en groupe (maximum 4 le 7 octobre 2001) peuvent régulièrement séjourner quelques jours. À partir de la mi-août, ce sont souvent des oiseaux de première année qui sont déterminés. Ensuite, les observations sont plus éparées : un le 17 novembre 2001, un les 4 et 19 décembre 1999 et un le 21 décembre 1982.

Le statut ancien pour cette espèce devait être assez similaire, avec des observations occasionnelles (les 28 et 29 juillet 1967 à Vermand (02), par exemple) et l'étonnant rapport de 1933 indiquant 8 mâles et 5 femelles capturés entre le 14 et le 16 octobre 1933 sur le littoral ou celui de « trois exemplaires qui ont été tués à la pointe de Saint-Quentin le 11 octobre 1889 ».

Xavier COMMECY

- PIGEON P. (1981). Observation d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* et d'un Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* sur les bassins de la sucrerie d'Aulnois-sous-Laon (02) *L'Avocette* 5 (1-2) : 28-29.
- REEBER S. (2012). Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 103-104.

## Phalarope à bec large

*Phalaropus fulicarius*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Scolopacédés



©Édouard DANSETTE

Nicheur circumpolaire, ce phalarope hiverne principalement dans les mers et océans de l'hémisphère sud. En France, cette espèce ne donne lieu annuellement qu'à quelques dizaines, voire quelques centaines d'observations : la moyenne établie sur les années 2003 et 2007 est de 179 individus, avant que ne soit atteint en 2008 un effectif record de 692 oiseaux (OLIOSO 2012). Ces observations ont lieu en grande majorité sur la façade atlantique, et, dans une moindre mesure, sur les sites de suivis de la migration jouxtant la mer du Nord et la Manche (Le Clipon et le cap Gris-Nez, notamment)

En Picardie, des Phalaropes à bec large ont été signalés 20 années sur 35 entre 1974 et 2008, souvent sur le littoral et plus rarement à l'intérieur des terres.

En bord de mer, c'est à la fin du mois d'août (le 21 pour la date la plus précoce et le 28 pour la seconde donnée de ce mois) que les premiers oiseaux peuvent être vus. De septembre à mi-octobre, le passage postnuptial est apparent, les contacts se faisant plus fréquents (15 cas connus, une seule observation étant prise en compte en cas de stationnement), avec un seul individu dans la quasi-totalité des cas.

De la mi-octobre à la fin mars, la fréquence de l'espèce est moindre : 18 cas en 37 ans pour ces 5 mois et demi. Au cœur de cette période, la présence semble même occasionnelle en hiver : 7 oiseaux différents vus de début décembre à fin février pendant ces 37 années de suivi. À la mi-novembre 2009, 4 oiseaux étaient présents simultanément.

Deux observations obtenues en fin mai et début juin peuvent marquer le passage pré-nuptial. Contrairement au Phalarope à bec étroit, ces oiseaux stationnent peu sur notre littoral : du 19 au 27 octobre 1996, du 10 au 21 septembre 1998 et cas exceptionnel à l'échelle du pays, un oiseau est resté au Hâble d'Ault du 23 janvier au 29 avril 2005, prenant progressivement son plumage nuptial avant de disparaître, espérons-le, vers ses quartiers de reproduction.

Loin de la mer, nous ne connaissons que 6 observations :

- 4 dans l'Aisne : un le 7 juillet 1979 à Aulnois-sous-Laon (BAVEREL 2002), un du 27 au 30 avril et le 27 septembre 2002 au plan d'eau de l'Ailette et un le 25 août 2005 dans la station de lagunage de Chamouille ;

- 2 dans l'Oise : un le 30 novembre 2003, observé et photographié se nourrissant sur une flaque d'eau sur un parking de supermarché à Trosly-Breuil (PAULIN 2009), et un dernier le 23 août 2007, sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Houdancourt.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le statut de cette espèce devait être semblable, au regard des captures réalisées entre septembre et décembre et de quelques rares observations de décembre à février.

Xavier COMMECY

- BAVEREL D. (2002). Un Phalarope à bec large sur le plan d'eau de l'Ailette (Aisne) du 27 au 30 avril 2002. *L'Avocette* 26 (2-3) : 42.
- OLIOSO G. (2012). Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 101-102.
- PAULIN M. (2003) Observation d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* dans l'Oise. *L'Avocette* 28 (1-2) : 16.
- PIGEON P. (1981). Observation d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* et d'un Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* sur les bassins de la sucrerie d'Aulnois-sous-Laon (02). *L'Avocette* 5 (1-2) : 28-29.

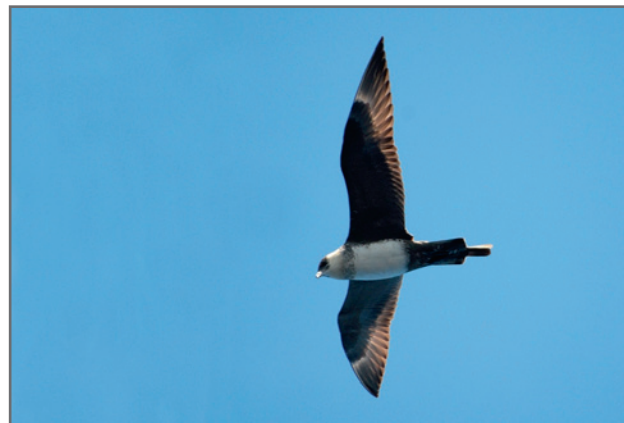
## Labbe pomarin

*Stercorarius pomarinus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Stercorariidés



©Alain GUILLEMONT

Oiseau nicheur des toundras de la Russie, de l'Alaska et du Canada, le Labbe pomarin hiverne dans les eaux des différents océans du globe, principalement dans l'hémisphère sud et à plus ou moins grande distance des côtes. Dans l'Atlantique Nord, il se répand autour de l'équateur et au large des côtes européennes. Il peut être observé en France, depuis les terres, lors de ses migrations, principalement en Manche, sur la façade atlantique et enfin en Méditerranée, où il est rare lors du passage postnuptial et un peu plus commun lors de la remontée, contrairement à ce qui est observé en Manche et en mer du Nord. L'espèce reste très occasionnelle à l'intérieur des terres.

Dans l'Aisne, cet oiseau a été reconnu à deux reprises : un stationne du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1999 à Viry-Nouveau et un autre les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2005 au plan d'eau de l'Ailette. Dans les deux cas, il s'agissait d'un oiseau juvénile.

Sur le littoral, seule l'observation du 2 mai 2001 marque la migration pré-nuptiale alors que celle d'automne est plus visible, tout en restant assez discrète : il n'y a qu'une cinquantaine d'observations rapportées depuis 1975. La migration postnuptiale observée devant

nos côtes commence en août (il existe toutefois une donnée de la mi-juillet), elle est maximale en septembre, diminue en octobre et s'achève en novembre (5 données) ou dans les tous premiers jours de décembre (9 décembre 2006). Quelques rares observations sont faites en hiver : deux cadavres (peut-être morts depuis quelques semaines) ont été trouvés en janvier entre 1975 et 2010 et deux adultes ont été observés le 3 janvier 1995.

Considéré comme présent quelquefois devant les côtes picardes en 1819, il est plus souvent décrit comme accidentel ensuite par différents auteurs. Il y a tout de même 10 oiseaux collectés entre 1869 et 1886 au Crotoy : 2 au mois d'août, 7 en septembre et 1 un octobre.

Les données obtenues dans notre région ne permettent de dégager aucune tendance quant à l'évolution de l'abondance de cette espèce. Aucune tendance manifeste n'apparaît non plus à l'échelle nationale malgré l'existence de sites de suivi bien placés, comme ceux du Nord - Pas-de-Calais. Cette espèce est en effet beaucoup plus facilement observable sur les sites d'observation de la migration des oiseaux marins que sont le cap Gris-Nez et la jetée du Clipon (Dunkerque), où le flux de migrateurs est parfois impressionnant au passage postnuptial : par exemple, 165 individus le 8 octobre 2011 et 362 le 9 novembre 2007 au cap Gris-Nez. Il semble que ces oiseaux passent, pour leur grande majorité, à une certaine distance des côtes picardes et ne soient par conséquent pas visibles.

Xavier COMMECY

## Labbe parasite

*Stercorarius parasiticus*



Espèce protégée

Charadriiformes/Stercorariidés



©Grégory LÉPOUTRE

Le Labbe parasite niche dans la toundra circumpolaire, par exemple sur les côtes de Norvège, et en Islande. Il se reproduit également en Écosse. En hiver, il est pélagique et occupe principalement l'Atlantique Sud et l'océan Indien. Les mouvements migratoires qui le conduisent de ses sites de reproduction jusqu'à ses quartiers d'hiver conduisent de nombreux oiseaux à longer nos côtes à des distances variables.

De tous les labbes, c'est celui que l'on peut voir le plus fréquemment et avec une relative abondance sur le littoral picard, surtout lors de la migration postnuptiale, comme en témoignent les observations suivantes : 26 le 26 octobre 2006 (abondance exception-

nelle pour la date), 15 le 30 septembre 1984, 14 le 30 septembre 2006, 13 les 8 octobre 2006 et 21 septembre 1995... Trois autres journées fournissent, en septembre et octobre, des données de plus de 10 oiseaux. Le passage est donc intense en septembre et octobre, mais il est déjà net au mois d'août et peut commencer dans les derniers jours de juillet. Le mouvement migratoire décline au cours du mois d'octobre pour se terminer dans le courant du mois de novembre. Quatre observations de fin décembre, janvier et février montrent qu'un hivernage au moins irrégulier peut se dérouler devant nos côtes. Le passage de printemps est occasionnellement repéré en avril ou début mai : il est moins perceptible qu'en automne, les oiseaux passant probablement plus au large.

La littérature ancienne le donnait aussi comme étant le plus fréquent des labbes sur les côtes picardes : 22 oiseaux tirés au Crotoy entre 1869 et 1887 ont été collectés. L'un d'eux l'a été le 29 juin 1877 (il est précisé qu'il était en parure de noce) et deux autres en mai. La plupart des captures se rapportent aux mois d'août (3 cas), septembre (16 cas) et octobre (1 cas).

Loin de la mer, cette espèce marine est très occasionnelle : dans le département de l'Aisne, deux oiseaux ont été tués le 15 septembre 1957 à Bohain et à Laon et, dans l'Oise, nous connaissons 3 observations, toutes réalisées au dessus des gravières de Pont-point : le 28 juillet 1990 (un adulte), le 5 juillet 1992 (un subadulte) et le 23 octobre 1994 (un immature).

En conclusion, le Labbe parasite peut être observé exceptionnellement en Picardie continentale, mais assez facilement sur le littoral lors du passage postnuptial entre le mois d'août et le mois d'octobre. L'importance du flux migratoire y est cependant bien inférieure à celle perceptible au cap Gris-Nez et au Clipon, ce qui limite l'investissement des ornithologues picards dans le suivi de cette espèce et d'autres espèces pélagiques.

Xavier COMMECY

## Labbe à longue queue

*Stercorarius longicaudus*



Espèce protégée

Charadriiformes/Stercorariidés



©Alain GUILLEMONT

Espèce nicheuse des hautes latitudes arctiques (Eurasie, Groenland, Amérique du Nord), le Labbe à longue queue hiverne surtout entre l'Antarctique et le sud de l'océan Atlantique. Au cours des dernières années, le nombre d'oiseaux comptés en France

fluctue entre une trentaine (en 2003) et un peu moins de 200 oiseaux (en 2007) (DAUMAL 2012).

Il n'existe que de rares observations contemporaines de cet oiseau dans notre région alors qu'il est de passage régulier à quelques dizaines de kilomètres plus au nord, au niveau du cap Gris-Nez, dans le Pas-de-Calais. Ceci peut s'expliquer par le comportement de ces oiseaux qui ne suivent pas la côte et volent au large une fois passé le détroit de la Manche. La difficulté de la détermination de l'espèce peut aussi concourir au faible nombre des mentions obtenues sur notre littoral.

Les 7 observations connues en Picardie depuis 1975, pour autant d'oiseaux, ont été obtenues pour 5 d'entre elles devant les côtes en janvier, août, octobre et novembre (2 fois). La donnée de janvier (obtenue en 1976 à Cayeux-sur-Mer) est particulièrement étonnante, l'espèce ne semblant pas avoir été vue en France métropolitaine de décembre à mars au cours de la période 1900-2005, d'après le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France* paru en 2008.

Loin du littoral, l'espèce est encore plus exceptionnelle. Seules deux observations nous sont connues : un le 29 septembre 1979 au Hamel (80) et un le 15 septembre 2012 à Daours (80).

Le Labbe à longue queue était déjà considéré comme accidentel au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (et nous avons aussi trouvé la trace d'une mention plus ancienne : deux oiseaux trouvés après une tempête en novembre 1779) mais cela n'empêche pas la présence de 27 oiseaux tirés au Crotoy entre 1819 et 1886 dans la collection Marmottan ! Les quelques données rapportées du début du siècle dernier l'indiquent présent en septembre et octobre.

Xavier COMMECY

- DAUMAL T. (2012). Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus* in *Les migrateurs rares en France en 2008. Ornithos* 19 (2) : 104-105.

## Grand Labbe

*Stercorarius skua*



Espèce protégée

Charadriiformes/Stercorariidés



©Grégory LÉPOUTRE

Nichant en Islande, aux îles Féroé, en Écosse, au Siptzberg, en Norvège, à Jan-Mayen et au nord-ouest de la Russie, le Grand Labbe hiverne dans l'Atlantique.

Dans notre région, comme dans le reste de la Manche et en mer du Nord, le passage postnuptial est plus net que le passage pré-nuptial. Ces mouvements sont essentiellement perceptibles à partir des côtes, mais quelques rares observations ont pu être réalisées loin de la mer, sur des plans d'eau. Elles concernaient alors un seul oiseau à chaque fois :

- deux observations dans l'Aisne : les 3 octobre 1976 à Vermand et 25 octobre 2005 à Chamouille (plan d'eau de l'Ailette) ;
- deux observations aussi dans l'Oise : les 2 mai 1992 à Glatigny et 11 novembre 2007 au Plessis-Brion ;
- une observation (ancienne) dans la Somme avec le recueil d'un oiseau blessé en octobre 1958 sur l'hippodrome d'Amiens.

Sur le littoral, nous connaissons des données pour tous les mois de l'année, celles de mai à juillet étant toutefois exceptionnelles, à un moment où ces oiseaux se trouvent normalement sur leurs sites de reproduction. Les observations faites à cette période sont les suivantes : au mois de mai, un oiseau le 2 en 2001 face à Cayeux-sur-Mer puis un (peut-être le même) du 6 au 8 de ce mois en réserve naturelle de la baie de Somme ; en juin, un le 22 en 1996 au niveau du Hâble d'Ault ; enfin, en juillet, un le 1<sup>er</sup> en 1990 au sud de la baie de Somme. Remarquons ainsi la double originalité (date et lieu) de l'observation du 2 mai 1992 dans l'Oise.

La migration postnuptiale débute vers la mi-août, elle est maximale en septembre et continue jusqu'en novembre mais, même au plus fort de cette période de passage, les observations ne sont pas régulières et il est rare de voir plus d'un oiseau par jour. Mais ceci tient sans doute à l'absence de régularité des séances de guet à la mer

En hiver, les observations en bord de mer de ce Grand Labbe ne sont pas exceptionnelles mais restent occasionnelles. Cette rareté semble valoir aussi pour la plus haute mer à en juger par le faible nombre d'oiseaux trouvés morts sur nos plages (moins de 10 en 30 ans) malgré des opérations régulières de ramassage des oiseaux échoués. Une exception notable est à signaler pour les premiers jours de l'année 2008, au cours desquels une dizaine d'oiseaux sont vus sur le littoral le 7 janvier. Plusieurs individus sont encore présents les jours suivants. Des scènes de chasse spectaculaires sont alors observées et concernent l'attaque de limicoles, de laridés et même de Tadornes de Belon. Des tempêtes hivernales avaient déjà donné lieu à l'observation simultanée de plusieurs oiseaux (3 le 18 février 1990, par exemple) mais n'avaient jamais conduit, à ce jour, à l'observation d'une telle quantité d'oiseaux et sur une période si longue (une dizaine de jours).

Le passage de printemps, comme évoqué ci-dessus, est plus modeste que celui d'automne et se déroule de la mi-mars à la fin avril. Il est à peine perceptible.

Cette espèce est donc visible en toute saison sur les côtes picardes, mais en petites quantités, alors que le cap Gris-Nez voisin voit défilé annuellement quelques milliers de ces oiseaux lors de la migration postnuptiale. Le Grand Labbe semble aujourd'hui plus régulier qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – MARCOTTE en 1860 le donnait alors comme « accidentel » – ou qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, MAGAUD D'AUBUSSON lui donnant le même qualificatif en 1911. Ce dernier détaille les deux captures qu'il en a faites (les 16 octobre 1893 et 11 novembre 1895) et précise que ces « prises » ont été réalisées après de forts coups de vent. Enfin, un seul exemplaire figure dans la collection Marmottan : il avait été tiré au Crotoy le 3 février 1886.



Malgré la position peu favorable de notre région pour l'observation des espèces pélagiques, les données régionales montrent une augmentation de l'abondance de l'espèce par rapport à la situation décrite au XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette appréciation est partagée au niveau national et cette augmentation s'avère concomitante de la progression numérique et géographique de l'espèce à partir de l'Écosse.

Xavier COMMECY

## Mouette blanche

*Pagophila eburnea*

Charadriiformes/Laridés



©Yves DUBOS

Ce laridé (aussi appelé parfois « Goéland sénateur ») niche et hiverne dans les zones circumpolaires arctiques. Seules quatre données ont été authentifiées en France, dont deux seulement depuis 1900 : un immature à Brest (29) au cours de l'hiver 1984-1985 et un oiseau de 2<sup>e</sup> année du 21 janvier au 26 février 2009 à Gujan-Mestras (33). À ces quatre données s'ajoute la mention d'un oiseau capturé à Ault (80) en avril 1906... mais le spécimen a été égaré.

Nous avons trouvé trace, sous la plume DE NORGUET en 1870, d'une autre mention en baie de Somme, sans plus de précision. Il devait reprendre cet avis de SÉLYS-LONGCHAMPS qui écrivait en 1842 : « Vulgairement *mouette sénateur*. Indiquée comme de passage accidentel sur les côtes de Hollande et de Picardie par MM. Temminck et Baillon ». Il ne peut donc s'agir de l'oiseau de 1906. Dans cette publication, on retrouve, bien localisées, toutes les mentions des autres espèces rarement observées en Picardie et rapportées antérieurement par d'autres auteurs. Dans ces conditions, même s'il faut prendre avec circonspection cette information, elle ne peut être rejetée et ceci ajouterait une donnée pour l'espèce en France.

La relation de l'observation plusieurs jours de suite d'un oiseau à Port-le-Grand (80) en 2001, bien qu'ayant été publiée (MONTEL 2002), n'a pas été reprise dans un bilan national sur l'espèce en 2008 ; en conséquence elle ne peut, en l'état actuel, être considérée comme valide.

Xavier COMMECY

- MONTEL F. (2002). Une Mouette ivoire ou Mouette blanche *Pagophila eburnea* en Basse Vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 13 : 77-79.

## Mouette de Sabine

*Xema sabini*

A

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Cette mouette nicheuse de l'extrême nord de l'Europe, de l'Alaska et du Canada, hiverne au large des côtes africaines et du nord-ouest de l'Amérique du Sud.

La Picardie se situant entre ses zones de reproduction et d'hivernage, les observations de cet oiseau devraient être régulières. Il n'en est rien car la Mouette de Sabine est un oiseau particulièrement pélagique qu'on observe peu depuis les côtes. Les données continentales sont rares en France en dehors de conditions météorologiques particulières, des tempêtes extrêmes pouvant déporter des oiseaux loin de la mer. Un tel événement n'a toutefois jamais été enregistré récemment en Picardie ; aussi la donnée ancienne d'un oiseau tué fin septembre 1930 à Bohain-en-Vermandois (02) est-elle remarquable.

Sur le littoral, 18 données sont connues entre la mi-janvier et la mi-avril de 1974 à 2010 avec surtout des rencontres en février, puis plusieurs contacts en octobre et novembre. Deux données se distinguent : un oiseau de 2<sup>e</sup> année le 13 mai 1987 en baie de Somme et un individu le 10 décembre 2000 au Hourdel. Les données des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se rapportant à cette espèce montrent aussi cette rareté avec seulement 4 données mentionnées en mai et septembre, dont un mâle en plumage nuptial près de Cayeux-sur-Mer en 1897.

Xavier COMMECY

## Mouette tridactyle

*Rissa tridactyla*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Cédric ROUSSEAU

Nicheuse des falaises et des îlots rocheux autour de l'Atlantique Nord, et parfois des immeubles des villes côtières, cette mouette est principalement pélagique en hiver et se disperse vers le sud jusqu'au nord-ouest de l'Afrique ou en Méditerranée occidentale.

Bien que située entre deux zones de nidification d'une certaine importance, le Pas-de-Calais et les falaises de Seine-Maritime abritant chacune en 2003 de l'ordre du millier de couples, la Mouette tridactyle n'est pas un oiseau abondant dans notre région. Il peut en revanche y être vu en toutes saisons.

L'espèce est régulière et apparemment relativement abondante au large comme l'attestent les découvertes d'oiseaux morts, le plus souvent mazoutés. C'est ainsi qu'entre 1967 et 1979 des ramassages réguliers sur le littoral picard ont permis de trouver 199 Mouettes tridactyles, surtout en hiver (COMMECY 1982). Parfois, l'hécatombe est importante (à cause de tempêtes ou de dégazages en mer) : par exemple, 104 sont trouvées mortes de début janvier à la mi-février en 1981, 17 le 25 janvier 1998, 28 le 28 février 1999. En dehors de l'hiver, on peut aussi trouver des cadavres de cette espèce, par exemple : 25 le 10 mai 1970... témoignant éventuellement d'un passage au large à cette période de l'année, ou un peu plus tôt.

Heureusement, des observations d'oiseaux bien vivants peuvent être réalisées depuis les côtes. Elles sont régulières de janvier à avril, occasionnelles en mai et juin, régulières de nouveau en juillet et surtout à partir d'août. C'est en novembre et décembre que la Mouette tridactyle est contactée le plus souvent et qu'elle est la plus abondante : 200 le 11 novembre 1999, 120 le 15 novembre 2008... Bien que les falaises picardes, prolongement des falaises du pays de Caux abritant les colonies d'Antifer et de Fécamp, pourraient être à priori favorables à l'installation de cette espèce, il n'y a jamais été constaté de tentative de reproduction.

Loin de la mer, l'espèce est rare en Picardie, comme c'est le cas dans toute la France. C'est souvent suite à des tempêtes d'ouest que quelques oiseaux sont vus. Par exemple, la tempête de janvier 1998 a poussé un assez grand nombre de Mouettes tridactyles dans l'intérieur des terres : tandis qu'une dizaine de données sont alors acquises en Île-de-France, de multiples observations sont réalisées dans l'Aisne et dans l'Oise. Ainsi, les 10 et 11 janvier, des Mouettes tridactyles sont vues sur des plans d'eau à Château-Thierry (02), Chauny (02), Mont-

Saint-Père (02) et Viry-Nouveau (02) et à Pimprez (60). Quelques jours auparavant, c'était à Pontpoint (60) que deux oiseaux (un adulte et un immature) avaient été vus. En dehors de cette séquence exceptionnelle, nous avons relevé les données continentales suivantes : un oiseau trouvé mort en 1978 à Lesquielles-Saint-Germain (02) (date précise non connue), un individu présentant des taches de pétrole sur le plumage le 23 janvier 1995 à Pontpoint (60), encore un oiseau en ce même site le 18 janvier 2000 et, plus récemment, un individu le 11 février 2009 à Tergnier (02).

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1982). Une expérience originale, 13 ans de ramassages d'oiseaux morts sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 1-39.

## Goéland railleur

*Chroicocephalus genei*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Le Goéland railleur niche ponctuellement autour de la Méditerranée, de la mer Noire et des côtes de l'Ouest et du Nord de l'Afrique ; il hiverne dans ces mêmes mers et jusqu'au golfe Persique. L'effectif nicheur français, réparti entre les départements du Var, du Gard, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, présente une tendance à l'augmentation au cours des dernières années (passant de 400 couples en 2005 à plus de 700 en 2010) en dépit d'une légère baisse intervenue en 2011 (SADOU 2012).

Malgré cette vie très méridionale, deux observations sont connues dans le département de la Somme : l'une, ancienne, relative à une femelle tuée en septembre 1898 au Crotoy et l'autre, plus récente, concernant un oiseau observé les 25 et 26 mai 2002 à Hallu (BOUSSEMART & GAVORY 2005). Cette dernière observation a été réalisée dans une mare née d'inondations causées par les fortes précipitations que la région avait connues précédemment. Ces circonstances météorologiques exceptionnelles avaient créé des zones humides au cœur des plateaux cultivés du Santerre dans des secteurs habituellement secs. Les observations de cet oiseau loin de ses zones habituelles de reproduction sont occasionnelles pour toute l'Europe.

Xavier COMMECY

- BOUSSEMART A. & GAVORY L. (2005). Un Goéland railleur *Larus genei* dans la Somme en 2002. *L'Avocette* 29 (3) : 51-52.
- SADOU N. (2012). Goéland railleur *Chroicocephalus genei* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 310.

## Mouette de Bonaparte

*Chroicocephalus philadelphia*

Charadriiformes/Laridés

A 

Espèce protégée



©Sylvain HOUPERT

Cette mouette niche en Alaska et au Canada et ses incursions sur les rivages français sont bien rares : 12 données ont été homologuées en France entre 1900 et 2005, principalement sur la façade atlantique. L'espèce tend à être davantage remarquée ces dernières années puisque 8 des 12 observations mentionnées ci-dessus l'ont été depuis 2000.

De plus, une douzaine de mentions supplémentaires ont pu être homologuées depuis 2006, dont la première mention picarde réalisée le 24 avril 2010 : un oiseau en plumage nuptial est repéré sur la plage du Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer. Il a pu de surcroît être photographié.

Le mois d'avril semble être l'un des mois les plus propices, si ce n'est le plus propice, à l'observation de cette espèce en France.

Xavier COMMECY

## Mouette rieuse

*Chroicocephalus ridibundus*

Charadriiformes/Laridés

A  

Espèce protégée



©Florian ROQUINARCI

La Mouette rieuse est l'un des laridés les mieux représentés en Europe occidentale. Elle est répartie bien au delà, puisqu'elle niche

à travers l'Eurasie, de l'Islande au Kamtchatka. C'est un oiseau nicheur relativement abondant en France (entre 35 000 et 40 000 couples dans les années 2000). Son hivernage y est également important puisqu'il se situe autour du million d'individus d'après les recensements effectués en 1996-1997 et en 2004-2005.

En Picardie, la Mouette rieuse est également commune et elle est présente tout au long de l'année, généralement en troupes de tailles variables. La constitution de colonies de reproduction au printemps ou de dortoirs en automne et en hiver favorise ce grégarisme.

C'est au cœur de l'hiver que les Mouettes rieuses acquièrent leur plumage nuptial et progressivement la totalité des oiseaux rencontrés vont arborer une tête marron chocolat paraissant noire à distance, et qui indique l'approche de la saison de reproduction. Dès le mois de mars, elles se rassemblent sur les sites de nidification et constituent des groupes particulièrement bruyants. Malheur à l'intrus qui pénètre dans le périmètre défendu : les attaques en piqué et cris se multiplient. Certaines espèces comme le Grèbe à cou noir profitent d'ailleurs de cette agressivité pour s'immiscer au sein des colonies de Mouettes, installées dans des zones humides. Les nids, entassements de débris divers essentiellement végétaux, sont rapidement construits, accrochés à un support dépassant de l'eau. Dans le meilleur des cas, il peut s'agir d'un îlot, d'une souche ou d'une branche morte ou encore d'une touffe isolée de végétation (carex, joncs ...). Mais n'importe quel élément artificiel peut faire l'affaire : un ponton métallique, un tuyau, un sac plastique rempli... Quelques rares cas de nids situés nettement au-dessus de l'eau, accrochés dans des branches d'arbres ou arbustes, ont déjà été notés : à Ham (80) en 2009 et plus régulièrement au parc ornithologique du Marquenterre, où les couvées entreprises dans ces conditions se concluent régulièrement par un échec. Serrés les uns aux autres ou plus lâchement répartis, les nids accueillent des pontes qui comptent habituellement 4 œufs. Les sites occupés sont souvent des milieux artificiels, gravières plus ou moins vieilles, bassins de décantation d'usines agroalimentaires, plans d'eau de loisir, mares de hutte occasionnellement... Des marais naturels sont aussi occupés.

Quelques recensements exhaustifs à l'échelle de la région ont été organisés. Seuls ceux-ci permettent d'avoir une idée sérieuse de la taille de la population régionale, les colonies étant souvent instables et rarement pérennes. En 1998, (COMMECY 1999), 2 049 à 2 132 couples ont ainsi été dénombrés, répartis en 13 colonies : 4 dans l'Aisne pour environ 530 couples, 3 dans l'Oise pour environ 40 couples et 6 dans la Somme pour environ 1 500 couples. En 1988, un précédent recensement avait permis de repérer 1 800 couples en 15 colonies. On note donc une légère augmentation durant ces 10 ans. Mais c'est au cours de la période antérieure que le statut reproducteur de la Mouette rieuse a véritablement évolué dans la région : en 1956, aucune nidification n'était connue et en 1963, on ne comptait encore que 3 couples !

On peut remarquer l'importance des sites artificiels comme lieux d'implantation des colonies (8 cas sur 13 en 1998) et la part prépondérante des sites littoraux ou arrière-littoraux : 61 % du nombre de couples en 1998. La taille des colonies est très variable. Par exemple, en 1998, on compte 6 petites colonies de moins de 50 couples, une entre 50 et 100 couples, 3 entre 100 et 300 couples et 3 de plus de 300 couples. La colonie du parc du Marquenterre figurait alors parmi les six plus importantes colonies du pays et ce bien que la Picardie n'occupe pas une place prépondérante pour cette espèce en France, où environ 40 000

couples ont été estimés pour l'année 1998. Dans l'ensemble du pays les colonies de petites tailles représentent aussi environ la moitié des cas (Yésou & al. 2004).

La dernière enquête sur les effectifs reproducteurs a été conduite de 2009 à 2011 dans le cadre du recensement national coordonné par le Groupement d'intérêt scientifique sur les oiseaux marins (GISOM). Les données de cette enquête ne sont pas totalement exploitées mais elles permettent de préciser l'ordre de grandeur de la population reproductrice régionale avec encore de l'ordre de 2 000 couples nicheurs, répartis quantitativement d'abord dans la Somme, puis dans l'Aisne et enfin dans l'Oise. La population reproductrice est donc relativement stable depuis une vingtaine d'années.

En hiver, les Mouettes rieuses se réunissent en dortoirs sur des plans d'eau de la Picardie continentale ou dans les estuaires. Les comptages des arrivées aux dortoirs permettent de mesurer l'importance de l'exploitation de l'intérieur des terres, sans comptabiliser en revanche les individus qui se nourrissent sur le bord de mer durant la journée. Durant l'hiver 1996-1997, environ 30 000 oiseaux ont ainsi été comptés (environ autant dans les eaux littorales que sur les sites continentaux : 6 dortoirs dans l'Aisne pour environ 4 000 oiseaux, 6 dortoirs dans l'Oise pour environ 5 000 oiseaux et 2 dans la Somme pour environ 21 000 oiseaux). Un deuxième comptage hivernal concerté en 2004-2005 permet de comptabiliser environ 23 500 oiseaux (dont 10 400 oiseaux dans l'Aisne, 5 500 dans l'Oise et 7 600 dans la Somme, hors littoral). En janvier 2012, un dernier dénombrement des dortoirs permet de recenser près de 40 000 individus dans l'ensemble de la région (dont 22 122 dans l'Aisne, 14 440 dans la Somme, 3 400 dans l'Oise – COMMECY 2012). Aucune tendance quantitative nette n'apparaît donc dans l'évolution de l'exploitation hivernale de l'intérieur des terres au cours des 15 dernières années.

En dehors de ces rassemblements de fin de journée, c'est sur le littoral, à la fin de l'été (fin juillet et surtout en août) que des rassemblements très importants peuvent être notés ; il n'est ainsi pas rare de voir plus de 10 000 de ces oiseaux, de jour, en baie de Somme, cet effectif ayant même atteint plus d'une fois les 30 000 oiseaux. Ces derniers viennent en partie des colonies locales mais les reprises de bagues ont montré un apport important d'individus venus des pays plus nordiques, d'abord de Belgique et des Pays-Bas (où les populations nicheuses sont très importantes : respectivement plus de 10 000 et 25 000 couples) puis, la saison avançant, de contrées de plus en plus lointaines (COMMECY & TRIPLET 1985).

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- COMMECY X. & TRIPLET P. (1985). Analyse des reprises de bagues de Laridés dans la Somme. *L'Avocette* 9 (1) : 14-28.
- COMMECY X. (1999). Recensement des colonies de reproduction de mouettes rieuses *Larus ridibundus* en Picardie - Année 1998. *L'Avocette* 23 (1-2) : 7-9.
- COMMECY X. (2012). 3<sup>e</sup> recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2011-2012) - Résultats en Picardie. *L'Avocette* 36 (1) : 4-7.
- ROYER P. (1979). Les mouvements hivernaux des Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*). *L'Avocette* 3 (1-2) : 17-19.
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1982). Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 104-121.
- YÉSOU P., ISENMANN P. & LEBRETON J.-D. (2004). Mouette rieuse in CADIOU B., PONS J.-M. & YÉSOU P. (Eds) *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Éditions Biotope, Mèze : 97-101.

## Mouette pygmée

*Hydrocoloeus minutus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Cette petite mouette se reproduit de l'est de la Finlande à la Sibirie orientale et, en très petit nombre, en Europe centrale et jusqu'aux Pays-Bas vers l'ouest. En hiver, on la trouve essentiellement dans les eaux côtières européennes de l'Atlantique et des mers Baltique, Méditerranée, Noire et Caspienne. En France, un cas de nidification a eu lieu sur le lac de Grand-Lieu (45) en 1994 et plusieurs cantonnements ont été notés mais, dans notre pays, la Mouette pygmée est avant tout une hivernante et une migratrice.

Dans notre région, l'essentiel du passage printanier (essentiellement perceptible sur le littoral) se fait de la fin du mois de mars au début du mois de mai, avec un maximum au cours des deux premières décades du mois d'avril. Ce passage peut parfois se prolonger au cours des premiers jours de juin.

Quelques jours de passages remarquables ont ainsi été constatés à Cayeux-sur-Mer : 1 376 oiseaux comptés en migration au dessus de la mer le 24 mars 2001, 357 le 21 avril 2001... et trois autres jours avec plus de 250 oiseaux comptés en migration en avril. Des stationnements importants sont parfois aussi repérés à cette occasion. Deux sites sont remarquables de ce point de vue : le Hâble d'Ault, au sud de Cayeux-sur-Mer permet régulièrement de suivre des concentrations d'oiseaux se nourrissant au dessus des différents plans d'eau : 1 250 le 13 avril 2003, 714 le 8 avril 2003, 600 le 13 avril 1997, 510 le 10 avril 2003 (13 autres données de plus de 200 individus, toutes en avril sauf 2 en fin du mois de mars). L'autre site est constitué par les bassins de lagunage des eaux usées des communes de Quend et de Fort-Mahon-Plage où l'année 1997 a été remarquable : 120 sont vues le 31 mars, 985 le 17 avril, 3 500 le 18, 1 750 le 20 et encore 40 le 3 mai. La concentration observée le 18 avril est l'une des plus importantes observées en France (RIGAUX 2000). Une telle abondance n'a pas été retrouvée sur ce site mais des observations de plusieurs dizaines d'oiseaux s'y font régulièrement. Le 4 avril 2002, dans la baie de Somme, est repéré un autre stationnement, encore plus exceptionnel, de 4 500 individus, constitué à 99 % d'adultes en plumage nuptial.

Ces mois de présence importante succèdent à ceux de l'hiver (décembre, janvier, février), pendant lesquels les Mouettes pygmées sont peu abondantes : les observations ne concernent souvent qu'un ou deux oiseaux mais des groupes plus importants peuvent être notés en mer : par exemple, 27 le 30 décembre

2001, 40 le 28 janvier 2008, 67 le 6 février 2005. Quelques individus sont parfois trouvés morts au cours de ces mois à l'occasion de ramassages d'oiseaux échoués.

Les données estivales, assez peu nombreuses, concernent souvent peu d'oiseaux : 7 le 20 juin 1998, 10 le 5 juillet 1997, 17 le 12 août 2012... Les observations au cours du mois de septembre se rapportent aussi en général à de tout petits groupes et c'est en octobre que l'abondance de la Mouette pygmée est maximale lors du passage postnuptial : 210 le 25 octobre 2004, 115 le 31 octobre 2004... effectifs notés au cours de séances de guet à la mer. Cependant, seulement 4 autres données de plus de 20 oiseaux en stationnement ou au passage postnuptial sont connues, dont celle concernant 110 individus le 14 novembre 1999.

Hors littoral, pour 91 données figurant dans la base de données de Picardie Nature entre 1985 et 2010, les observations ont été, pour l'essentiel, obtenues dans l'Oise. Plus d'une vingtaine l'ont été dans l'Aisne et moins de dix dans la Somme. La répartition de ces contacts permet de montrer que la Mouette pygmée peut être vue en hiver : 13 données de novembre à février, tous les mois étant concernés avec généralement un ou deux oiseaux à la fois. Proportionnellement, elle est donc plus régulière en hiver loin du littoral que près de la mer. Le passage de printemps est net avec 4 données de mars, un trentaine en avril (dont notamment 45 oiseaux le 22 avril 2010 à La Fère (02) ; respectivement 12, 8, 23 et 16 oiseaux les 20 avril 1997, 16 avril 2003, 18 avril et 28 avril 2010 à Pontpoint (60) ; 10 oiseaux le 29 avril 2006 et à Origny-Sainte-Benoîte) et 21 pour le moins de mai (dont 11 oiseaux le 2 mai 2011 à Origny-Sainte-Benoîte). Les observations d'été sont rares (4 données début juin, 2 en juillet) ; le passage d'automne ne commence véritablement qu'en août (avec 8 données dont 9 individus observés le 15 août 2010 à Rivecourt (60)) et se prolonge en septembre (3 données) et octobre (6 données). L'espèce est donc régulière en petites quantités en Picardie continentale et y est principalement observée lors du passage pré-nuptial.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- RIGAUX T. (2000). Le passage pré-nuptial de la Mouette pygmée *Larus minutus* sur la façade occidentale de la France. *Ornithos* 7 (3) : 129-132.

## Mouette atricille

*Larus atricilla*

Charadriiformes/Laridés

A 

Espèce protégée



©Marc DUQUET

Cette mouette nicheuse des côtes de l'Amérique du Nord, du Mexique ainsi que des Caraïbes hiverne dans le Pacifique et l'Atlantique Sud et s'égaré parfois en Europe. Quelques dizaines d'observations (37 jusqu'en 2005) ont ainsi été obtenues en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle, réparties sur toute l'année sauf pendant le mois de juin. Une seule est connue pour le XIX<sup>e</sup> siècle dans le pays, avec un oiseau tué au Crotoy (80) le 29 juin 1877.

Il a fallu plus d'un siècle avant que cette espèce ne soit revue en Picardie, avec un immature présent du 28 décembre 2005 au 5 janvier 2006 à Bailleul-sur-Thérain (60). Cette observation, homologuée par le CHN, a été réalisée à l'occasion d'un afflux d'oiseaux sur les côtes françaises (7 cas) et de Grande-Bretagne (53 cas) suite au passage de l'ouragan Wilma qui a emporté ces oiseaux depuis le continent américain jusqu'à l'Europe.

Depuis, aucune nouvelle observation de cette espèce n'a été rapportée en Picardie et il semble qu'il n'y ait eu qu'une nouvelle mention pour la France.

Xavier COMMECY

## Mouette de Franklin

*Larus pipixcan*

Charadriiformes/Laridés

A 

Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

La Mouette de Franklin niche dans le centre de l'Amérique du Nord. Elle hiverne le long des côtes du Pacifique et est occasionnelle en Europe de l'Ouest et en France, où une trentaine d'observations ont été homologuées à ce jour. La multiplication des données depuis la prise en compte des informations en 1981 par le CHN est sans doute liée à l'augmentation de la pression d'observation. D'ailleurs, les quatre années 2006 à 2009 totalisent à elles seules 14 des observations homologuées précédemment citées.

La seule donnée dont nous ayons connaissance pour la Picardie (un immature de premier été signalé le 14 septembre 1994 à Quend-Plage (80)) n'a pas fait l'objet d'une homologation.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

## Mouette mélanocéphale

*Larus melanocephalus*

Charadriiformes/Laridés

A 

Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

Nicheuse à l'aire de répartition très dispersée de l'Ukraine (où se reproduisent l'essentiel des couples européens) à la Grande-Bretagne et de l'Espagne au nord de la Pologne. En hiver, les oiseaux de ces différentes colonies se dispersent largement en Europe et le baguage a montré d'importants échanges entre toutes ces populations. La situation générale de l'oiseau en Europe résume son statut actuel qui a bien changé en quelques dizaines d'années. Durant les années 1970 et 1980, jusqu'alors essentiellement cantonnées aux bords de la mer Noire, les Mouettes mélanocéphales se sont plus régulièrement répandues vers l'Europe centrale ; elles sont arrivées jusqu'aux Pays-Bas et ont fait souche en de nombreux nouveaux sites. C'est ainsi qu'après quelques cas sporadiques de reproduction en Camargue après 1965, des installations se produisent, entre 1976 et 2000, en plusieurs régions de France, du Pas-de-Calais à la Vendée, de l'Auvergne au Bas-Rhin... , parfois avec des effectifs importants. Depuis, les populations reproductrices de l'espèce en France continuent leur progression numérique, passant de moins de 4 000 couples en 2005 à plus de 7 000 couples environ à partir de 2009, pour dépasser la barre des 9 000 couples en 2011 (PIN 2012).

C'est dans ce contexte qu'une première nidification de l'espèce est suivie en Picardie, d'abord sur le littoral, où elle est effective en 1994 après des cantonnements de quelques couples (un ou deux selon les années) de 1988 à 1993 qui n'ont pas connu de réussite. Il en est de même pour ce couple cantonné à Chevrières (60) en 1995 ou celui de Guignicourt (02) en 1997 et la première reproduction loin du littoral est constatée en 1999 dans les bassins de décantation d'une sucrerie à Roye (80) (COMMECY 1999). De telles installations à distance des côtes et en milieux artificiels avaient déjà été signalées en France (8 cas) avant celui de Roye. Depuis, quelques cas sont régulièrement relevés dans les trois départements de la région : dans l'Aisne à Bucy-le-Long, Deuillet et Vermand ; dans l'Oise à Houdancourt, Varesnes, Rivecourt – avec 6 à 8 couples en 2009 et 10 à 20 couples en 2010 – et aux marais de Sacy-le-Grand ; dans la Somme à Roye, Ham... Dans toutes ces situations (sauf l'exception signalée), un à trois couples seulement sont concernés sans qu'il y ait toujours certitude de réussite de la reproduction par manque de suivi des observations sur certains sites mais, par exemple, la reproduction est avérée en 2009 et 2011 à Deuillet avec au moins un jeune produit.

Sur le littoral, quatre sites (parc du Marquenterre, maison de l'Oiseau à Lanchères, marais du Crotoy et Hâble d'Ault) accueillent l'espèce, en colonies parfois nombreuses – plusieurs dizaines de couples et même plus de deux cents en 2005 au parc du Marquenterre – mais les échecs y sont réguliers. En 2009, 72 couples nicheurs sont encore comptabilisés dans cette zone protégée, mais ils n'étaient plus que deux en 2010 et 2011. À la maison de l'Oiseau, l'effectif nicheur est passé de 5 couples en 2009, à 3 en 2010 et un seul en 2011.

Aujourd'hui, on peut observer la Mouette mélanocéphale tout au long de l'année alors qu'elle était donnée comme rare ou accidentelle au XIX<sup>e</sup> siècle (seulement deux exemplaires figurent dans la collection Marmottan, preuve de cette rareté à une époque où tant d'oiseaux étaient tirés pour enrichir les collections). Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1960, dans les sites littoraux, qu'elle est régulièrement observée, lors des migrations.

Ces migrations sont nettes de fin mars à début juin, puis de fin juillet à début novembre et seulement quelques individus sont parfois vus en hiver. Des concentrations exceptionnelles sont à souligner : plus de 1 150 Mouettes mélanocéphales ont été comptées au dortoir en baie d'Authie le 28 mars 2010 et plus de 1 000 le 6 avril suivant. Ce phénomène s'est renouvelé en 2011 avec 305 oiseaux le 11 mars et 810 le 25 de ce mois. Ces observations sont à mettre en relation avec l'importante colonie reproductrice de Conchil-le-Temple (62), installée dans une ancienne gravière aménagée et distante de seulement quelques kilomètres du dortoir situé dans l'estuaire.

Loin de la mer, la présence de l'oiseau est dorénavant elle aussi plus régulière. Nous avons pu relever (en dehors des sites de reproduction les années où celle-ci est constatée) : 2 données de janvier dans l'Oise (le 4 à Pontpoint et le 28 à Pont-Sainte-Maxence en 1997), 2 de février, 9 de mars, 17 d'avril, 11 de mai, 5 de juin, 3 de juillet, 1 d'août, 3 d'octobre et, enfin, un oiseau du 6 au 30 novembre 2008 à Vermand (02), un le 15 décembre 1995 au plan d'eau de l'Ailette (02) et un autre du 1<sup>er</sup> au 27 novembre 2005 sur ce même site. Le passage des mois d'avril et mai est donc bien marqué.

En conséquence, nous pouvons dire que la Mouette mélanocéphale n'est plus une espèce rare en Picardie, mais elle reste peu abondante en tant que nicheuse et d'observation bien occasionnelle en hiver.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- CARRUETTE P., DUFOUR J. & SUEUR F. (1998). Statut reproducteur, migratoire et hivernal de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie. *Avifaune picarde* 6 : 103-108.
- CARRUETTE P. & DUPONCHEL C. (2004). Nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* au Parc ornithologique du Marquenterre (Réserve naturelle de la Baie de Somme). Historique et origine des oiseaux. *L'Avocette* 28 (3) : 54-57.
- CARRUETTE P. & DUPONCHEL C. (2004). Destinées des jeunes Mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus* baguées au Parc ornithologique du Marquenterre (Réserve naturelle de la Baie de Somme) *L'Avocette* 28 (3) : 58-59.
- COMMECY X. (1999). Première nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie intérieure. *L'Avocette* 23 (1-2) : 3-4.
- PIN C. (2012). Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 309.
- RAEVEL P. (1992). Migration et hivernage de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* dans le nord de la France (Nord - Pas-de-Calais – Somme). *L'Avocette* 16 (3-4) : 35-46.

**Goéland cendré***Larus canus*

Charadriiformes/Laridés



©Alain De Broeyer

Le Goéland cendré niche essentiellement en Scandinavie, dans le nord de la Grande-Bretagne et secondairement dans quelques pays du nord-est du continent. En hiver, il se répand dans les eaux des mers Baltique, du Nord, dans l'Atlantique et même en Méditerranée. C'est un nicheur rare en France, dont la première reproduction a été notée dans le pays en 1966 (en Haute-Savoie) ; elle a été repérée depuis dans un peu plus d'une dizaine de départements, dont la Somme, mais ses installations sont souvent non pérennes.

Les premières reproductions en Picardie ont été suivies en 1975 et 1976 au parc du Marquenterre. L'espèce s'y est de nouveau reproduite en 1980 avec 2 couples. Le succès en terme de jeunes à l'envol est très faible comme cela est le cas pour les colonies marginales. En dehors du parc du Marquenterre, un ou deux couples cantonnés ont été vus certaines années jusqu'en 2009 au sein d'une colonie de Mouettes rieuses dans les bassins de décantation de la sucrerie de Grand-Laviers (80). De 2009 à 2011, un à deux couples se sont cantonnés sur le toit d'une résidence de mars à août à Fort-Mahon-Plage. L'un d'entre eux donnera au moins un poussin en 2010. En 2012, deux couples sont cantonnés : l'un d'eux construit un nid, y commence apparemment l'incubation des œufs mais se fait évincer par des Goélands argentés, dont un couveur est observé en lieu et place exacte du nid initial du Goéland cendré. La tentative de reproduction du Goéland argenté se conclura finalement par un échec. Seuls cinq départements, dont la Somme, étaient occupés par l'espèce en 2010, l'essentiel des couples se trouvant dans le

Nord - Pas-de-Calais. La population française était alors de l'ordre de 50 couples. Les quelques reproducteurs du nord de la France font partie, avec ceux de Wallonie et pour un total de moins de 150 couples, d'un noyau méridional par rapport à l'essentiel de la population européenne (CAMBERLEIN 2010).

Pourtant, le Goéland cendré est parfois présent en grand nombre sur la côte picarde, surtout en hiver, et en particulier lors des vagues de froid qui peuvent provoquer l'arrivée massive d'oiseaux. Les maxima mensuels dont nous avons connaissance sur le littoral pour les années 1991 à 2010 sont représentés figure 1 (on y remarquera l'effectif tout à fait exceptionnel pour l'automne atteint le 9 octobre 2002).

Ces chiffres sont fournis à titre indicatif et n'ont pas tous la même signification car certains correspondent au cumul des oiseaux vus dans la journée sur le littoral et d'oiseaux arrivant au dortoir littoral le soir, en provenance de l'intérieur des terres. En effet, tous les oiseaux n'occupent pas le bord de mer dans la journée mais beaucoup vont se nourrir dans les champs d'une vaste zone (s'étendant sur plusieurs dizaines de kilomètres à l'intérieur des terres) et reviennent pour la nuit au dortoir situé au cœur de la baie de Somme, devant Saint-Valery-sur-Somme. Et c'est à cette occasion que les maxima sont comptés. Ainsi, la donnée de 6 230 oiseaux en décembre 2004 comprend 5 570 individus rentrant au dortoir en fin de journée.

Sur le littoral-même, plusieurs milliers d'individus sont régulièrement comptés de la fin du mois de juillet à la fin du mois de septembre (parfois plus de 6 000 oiseaux) et ils sont encore souvent un ou deux milliers tout au long de l'hiver.

Les mouvements migratoires sont repérables, surtout en mars, et les effectifs d'oiseaux en stationnement sont minimaux d'avril à juin, période pendant laquelle quelques centaines de non reproducteurs sont présents.

En dehors du littoral, sans être rare, le Goéland cendré n'est ni fréquent ni abondant :

- dans l'Aisne, depuis 1995, au moins 128 données sont connues durant la période s'étendant de 1995 à 2010 et les observations de plus de 10 oiseaux ne sont pas légion (70 le 10 janvier 2010, 55 le 11 janvier 2009, 45 le 7 mars 2005 à Saint-Quentin, 50 le 15 janvier 1997 au plan d'eau de l'Ailette, 51 posés dans les labours le 6 janvier 2010 à Becquigny, 41 le 15 janvier 2003 à Attilly...). C'est surtout en janvier et décembre que l'espèce est présente tandis qu'il existe 5 données de mai, 1 de juillet, 2 d'août, et 3 d'octobre.
- dans l'Oise, la situation, sur la même période, est comparable avec 186 données, dont, par exemple : 160 le 10 février 1996 à Pont-

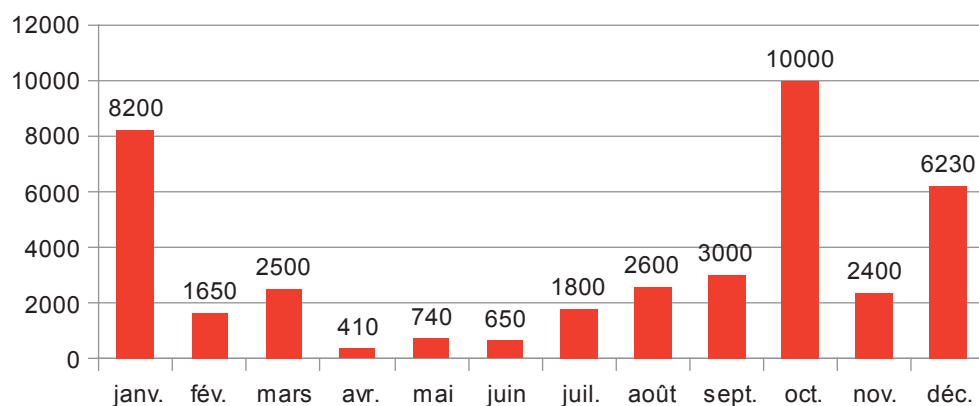


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Goélands cendrés relevés sur le littoral picard (années 1991 à 2010)

point, 150 le 1<sup>er</sup> novembre 1997 à Lévigney, 54 le 22 février 2003, 52 le 3 février 1996, 46 le 7 janvier 1993 à Pontpoint, 43 le 11 janvier 1996 à Pont-Sainte-Maxence, 42 le 15 janvier 2003 à Creil... Le minimum de présence est noté en avril (4 données), mai (3 données), juin (3 données), juillet (2 données), août (6 données) et septembre (1 donnée)... tandis que le maximum d'abondance est hivernal (décembre et janvier).

- Il en va de même pour le département de la Somme, hors littoral et plaine maritime, où 99 données sont rapportées. La proximité de la mer permettant des observations chaque mois de l'année mais, à distance du littoral, les effectifs sont faibles. Tout à l'est du département, en haute vallée de la Somme à Péronne, un dortoir rassemblant plusieurs espèces de laridés accueille chaque hiver une dizaine de Goélands cendrés.

Il semble que la situation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles était bien différente. BUFFON en 1845 ne le donnait comme abondant que pour les seuls mois de novembre et décembre et la constitution des grandes collections d'oiseaux naturalisés dans les années 1880 n'a permis de prélever que trois oiseaux. L'un d'eux a été tué le 13 septembre 1869 « suite à une grosse tempête » comme il est indiqué dans le texte original : ce commentaire pourrait indiquer que la présence de l'espèce était considérée comme inhabituelle à cette époque.

Il semble bien que les Goélands cendrés observés en Picardie appartiennent à la seule sous-espèce *canus* et il n'y a que des suspicions basées sur la taille de quelques cadavres sans autre argument convaincant de la présence occasionnelle de la sous-espèce *heinei* originaire de la partie orientale de la Russie.

Xavier COMMECY & Pierre CAMBERLEIN

- CAMBERLEIN P. (2010). Le Goéland cendré *Larus canus* en France : un oiseau nicheur persévérant et atypique. *Ornithos* 17 (4) : 209-216.
- SUEUR F. & TRIPLETT P. (1982). Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 104-121.

## Goéland à bec cerclé

*Larus delawarensis*

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Nicheur de l'Amérique du Nord, le Goéland à bec cerclé hiverne au sud de son aire de reproduction, et en particulier en Amérique centrale. La première détermination de l'espèce en France ne date que de 1973 et, depuis 1985, il est d'observation annuelle dans le pays avec des effectifs croissants (32 oiseaux pour l'hiver 2007-2008 – LEGENDRE 2012).

Occasionnel à l'intérieur, il a tout de même fait l'objet de trois observations en 2009 dans l'Aisne, probablement dues à un même individu : le 1<sup>er</sup> février à Savy, le 14 février à Vermand et le 28 mars à Holnon. Ne sont connues par ailleurs que trois observations sur le littoral : un immature le 30 septembre 1994 à Quend-Plage, un subadulte le 12 août 1998 en réserve naturelle de la baie de Somme et, tout récemment, un adulte le 31 décembre 2012 à Cayeux-sur-Mer.

Xavier COMMECY

- LEGENDRE F. (2012). Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 108-109.

## Goéland brun

*Larus fuscus*

Charadriiformes/Laridés



©Jean-Philippe PARIS

Plusieurs sous-espèces de ce goéland sont décrites et sont distinguables sur le terrain. On peut ainsi différencier : *L. f. fuscus*, qui niche au nord de la Norvège, au sud de la Finlande et autour de la Baltique et hiverne en Afrique de l'Est et qui est considéré uniquement comme occasionnel en Europe de l'Ouest, *L. f. graellsii* qui niche en Islande, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal et en France, où la grande majorité des reproducteurs appartient à cette sous-espèce, avec environ 23 000 couples en 1997-1998, et enfin la sous-espèce, *L. f. intermedius*, nicheuse dans l'ouest et le sud de la Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas et dans la région Nord – Pas-de-Calais, avec quelques centaines de couples nicheurs et dont l'aspect est plutôt intermédiaire entre les sous-espèces *graellsii* et *intermedius* (individus dits « de type hollandais ») (DUBOIS 2002). Ces deux dernières sous-espèces hivernent pour la plupart depuis les îles Britanniques jusqu'au large de l'Afrique de l'Ouest. Certains auteurs distinguent aussi *L. f. heuglini* chez les reproducteurs de Sibérie occidentale.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce goéland n'était considéré, en Picardie, que comme un migrateur, de plus indiqué comme assez rare. Il ne figure d'ailleurs que trois oiseaux prélevés pour les collections de l'époque, au moment des migrations, en septembre et octobre. À cette époque, il y a peu de reproducteurs en France, seulement quelques petites colonies en Bretagne. Progressivement, le nombre de reproducteurs français augmente et atteint 1 000 couples en 1955. Depuis les années 1960, les populations des sous-espèces *graellsii* et *intermedius* ont augmenté rapidement dans toute l'Europe, pendant que celle de *fuscus* diminuait. C'est ainsi que la population française (*L. f. graellsii*) est estimée à 7 400 couples en 1970, 23 000 en 1988. Dans le même temps, comme



cela a été repéré en Grande-Bretagne dès 1945, des couples quittent leurs milieux d'origine, les bords de mer, pour s'installer en milieu urbain. C'est ainsi que les rares cas picards de reproduction de l'espèce ont été constatés sur des toits à Amiens (quelques-uns depuis 2000) et Mers-les-Bains depuis 1999 (4 à 5 couples recensés en 2009, 11 en 2011) alors que les côtes picardes sont intercalées entre les fortes populations normandes de *L. f. graellsii* et celles de *L. f. intermedius* du Nord - Pas-de-Calais.

Sur le littoral, le Goéland brun est surtout abondant de la fin du mois de juillet au début de celui d'octobre et il n'est pas rare alors de compter plusieurs centaines à plusieurs milliers d'oiseaux sur les plages. Du mois de novembre à celui de février, ce sont quelques dizaines d'oiseaux qui sont comptés et un peu plus ensuite, le maximum des stationnements printaniers étant repérable à la mi-avril. À cette époque, les passages visibles peuvent aussi concerner des nombres importants de migrateurs : 541 le 13 avril 2007 et 484 le 18 avril 2009 comptés depuis Le Hourdel (Cayeux-sur-Mer) ou encore 828 le 19 avril 2009 comptés au bois de Cise (Ault). Le nombre d'oiseaux présents est minimal en mai et juin et ne concerne, sauf exceptions, que quelques oiseaux. Il ne semble pas y avoir de changements ces 15 ou 20 dernières années dans le pattern de la présence de cet oiseau sur le littoral, alors que cela est bien différent dans l'intérieur de la Picardie.

Nous n'avons pas trouvé mention de Goélands bruns en Picardie intérieure dans la littérature avant 1970 ; les avifaunes locales (moyenne vallée de la Somme, haute vallée de la Somme, vallées des Évoissons et de la Selle, vallée de la Noye) parues dans les années 1970 et au début des années 1980 ne signalent pas cette espèce, même de passage. Quelques observations d'individus, souvent isolés, sont occasionnellement faites au cours des années 1980 et, au début des années 1990, il arrive parfois d'en rencontrer quelques petits groupes dans les cultures. Les premiers signalements de plus de 100 individus ensemble loin des côtes ont été obtenus en 1998 dans la Somme, en 2000 dans l'Oise et en 2001 dans l'Aisne. Depuis, l'augmentation de la fréquence se poursuit et l'on peut signaler quelques groupes importants renseignés par les observateurs. C'est ainsi que l'on trouve ces informations, pour le département de l'Aisne : 2 000 le 6 novembre 2008 et 1 500 le 25 novembre 2009 à Vermand, 1 000 le 13 novembre 2008 et 600 le 19 février 2009 à Holnon... ; pour le département de l'Oise : 1 000 le 30 juin 2010 à Rivecourt, 800 le 25 octobre 2009 à Pont-Sainte-Maxence... et, pour celui de la Somme : 440 le 13 août 2002 à Rollot, 302 le 12 août 2003 à Roye...

Si nous relevons les dates où des groupes de plus de 100 individus sont comptés, on s'aperçoit que tous les mois de l'année sont concernés et surtout ceux de mars, août et septembre. Les oiseaux sont souvent vus se nourrissant sur les décharges à ciel ouvert, ce qui explique principalement cette augmentation mais aussi dans les champs labourés et les plans d'eau. Les bassins de décantation servent souvent de dortoirs nocturnes.

Il y a très peu de reprises ou de contrôles d'oiseaux bagués de cette espèce dans la région. Elles proviennent principalement d'oiseaux nés en Belgique, aux Pays-Bas ou en région Nord - Pas-de-Calais. Dans cette dernière région, un nombre plus important de données et de contrôles de bagues indique une importante proportion d'oiseaux originaires de Belgique et des Pays-Bas, mais aussi de Grande-Bretagne, de Norvège ou de Suède, et secondairement du Danemark et d'Allemagne (COMMECY 2007).

Xavier COMMECY & Pierre CAMBERLEIN

- COMMECY X. (2007). Lectures de bagues colorées sur le littoral picard. *L'Avocette* 31 (1) : 19- 29.

- DUBOIS P.-J. (2002). Origines diverses de la récente population nicheuse de Goélands bruns *Larus fuscus* dans le Nord - Pas-de-Calais. *Ornithos* 9 (5) : 219-221

## Goéland argenté

*Larus argentatus*



Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Yves DUBOIS

Pour décrire le statut régional de cette espèce nous ne distinguerons pas les deux sous-espèces habituellement observables en France : *Larus argentatus argenteus* (nicheuse en Europe de l'Ouest) et *L. a. argentatus* (nicheuse de l'Europe du Nord, du nord de la Russie...), les observateurs ne distinguant pas – et c'est bien compréhensible – ces deux groupes dans leurs rapports.

Le Goéland argenté est observable toute l'année en Picardie, aussi bien sur le littoral que loin de celui-ci et souvent en grand nombre. Très tôt en saison, dès le mois de février les couples s'installent bruyamment sur des toits en ville (Amiens ou villes côtières), ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de voisinage. Cette installation urbaine dans notre région, comme dans beaucoup d'autres en France, concerne des effectifs assez réduits et est relativement récente : environ une vingtaine d'années (premier cas en 1984 à Mers-les-bains pour la Picardie). Mais elle tend à prendre de l'importance : en 2009, par exemple, 42 couples cantonnés sont recensés à Mers-les-Bains sur les toits des maisons et 150 sur ceux d'installations industrielles. À Amiens, les services d'Amiens Métropole indiquent une population nicheuse comprise entre 110 et 156 couples pour la période 2009-2011, sans que ne soit distinguée dans leur communication la part relative des oiseaux installés en ville d'une part et dans la zone industrielle de l'autre. Mais c'est bien sûr sur le littoral, à savoir au niveau des falaises du sud de la baie de Somme, que les populations reproductrices de ce goéland sont les plus importantes. Des recensements assez réguliers y ont été menés. Ils montrent une certaine variabilité dans le nombre de couples installés en fonction des places disponibles, le nombre de ces dernières variant annuellement avec les effondrements de front de la falaise et la création, ou au contraire l'élimination, de plates-formes favorables à l'établissement des nids. En réponse, de nombreux couples peuvent s'installer au pied de la falaise sur l'estran de galets. La réussite de la reproduction de ces couples est très incertaine : dérangements de nids par des personnes mal intentionnées et submersion marine par les dernières marées de fort coefficient conduisent à de nombreux échecs. Les années de dénombrement ont montré que ce sont ainsi environ 300 à 400 couples qui se reproduisent sur les quelques kilomètres des falaises picardes. Mais cette population est en déclin sensible ces dernières années, probablement en lien avec le renfor-

cement de l'installation dans les villes : de 2009 à 2011, seulement 100 à 150 couples ont niché dans ces falaises. Occasionnellement quelques couples s'installent au parc ornithologique du Marquenterre (où des opérations de régulation sont autorisées pour détruire des individus qui se spécialisent sur la prédation d'autres espèces nicheuses de ce site, en particulier les Avocettes élégantes) ou au Hâble d'Ault, ou encore dans des secteurs humides du Marquenterre, mais ces installations ne se sont pas montrées pérennes. Les effectifs picards reproducteurs représentent généralement moins de 5 % des couples nicheurs français (PONS 2004).

En fin de nidification, les adultes et les jeunes se dispersent et l'on note une augmentation progressive des effectifs stationnant en baie de Somme. À la mi-août, ces effectifs culminent et il n'est pas rare de compter plus de 10 000 de ces oiseaux sur le littoral. Ils sont rejoints le soir par d'autres qui sont allés rechercher leur nourriture dans les terres, pour partie dans les cultures récoltées mais aussi, massivement, dans les décharges d'ordures ménagères. Celle d'Amiens, localisée sur la commune de Boves, accueille souvent des effectifs importants : plusieurs centaines d'oiseaux, parfois plusieurs milliers, y ont déjà été dénombrés. Mais un changement important est intervenu au cours des dernières décennies dans le comportement des oiseaux exploitant cette décharge : alors que les oiseaux qui s'y alimentaient regagnaient le littoral à une époque, la plupart d'entre eux passent désormais la nuit dans l'agglomération amiénoise, généralement sur des toits de supermarchés ou dans la zone industrielle.

Sur le littoral, la lecture des bagues colorées vient compléter depuis quelques années la découverte de rares cadavres d'oiseaux bagués et montre dès le mois d'août une présence importante d'oiseaux néerlandais et belges, et secondairement d'individus venus d'Angleterre ou d'autres régions françaises – en particulier du Nord - Pas-de-Calais (COMMECY 2007). En automne, les effectifs fluctuent au gré des migrations tout en restant élevés. En hiver, quelques comptages concertés des dortoirs de toute la région ont été effectués. Celui de l'hiver 2004-2005, comme celui de l'hiver 1996-1997, a permis de repérer environ 10 000 oiseaux presque exclusivement au niveau du dortoir de la baie de Somme. Celui de janvier 2012 a permis d'en compter près de 20 000 dont 17 500 sur le littoral (COMMECY 2012). Ceci représente là encore un peu moins de 5 % du total des Goélands argentés comptés à cette époque en France. Ces rassemblements importants ont entraîné des autorisations de destruction ciblées au niveau des bouchots de mytiliculture du nord de la baie de Somme, mesures plus symboliques qu'efficaces, des oiseaux issus de toute l'Europe du nord étant susceptibles de passer quelques heures ou quelques jours sur place. Ces oiseaux peuvent certes consommer des moules avant leur ramassage mais des mesures de protection passive généralisées seraient bien plus efficaces et plus satisfaisantes. Elles sont peut-être plus contraignantes à mettre en place que des coups de feu tirés jusqu'au sein d'une réserve naturelle et blessant mortellement de multiples oiseaux s'approchant du lieu d'élevage des coquillages. Il serait sans doute bienvenu, au minimum, de faire évoluer la pratique de ces tirs, en limitant fortement ceux qui blessent des oiseaux en les promettant à une mort lente.

Loin du littoral, l'observation du Goéland argenté est plus occasionnelle mais régulière, le plus souvent en petit nombre (sauf cas particulier de la décharge d'ordures ménagères d'Amiens) : moins de 10 oiseaux le plus souvent, parfois quelques dizaines ou plus dans les grandes vallées de l'Oise ou de l'Aisne et également autour de la décharge d'Holnon, près de Saint-Quentin (avec, par exemple, au moins 420 oiseaux au dortoir le 5 février 2009). Irrégulièrement des groupes plus importants sont repérés, que ce soit en automne ou, de manière plus originale, en été au hasard

des migrations. Le passage de printemps passe plus inaperçu. Comme sur le littoral, c'est au cours des mois de mai, juin et début juillet que l'espèce est la moins abondante.

Xavier COMMECY & Thierry RIGAUX

- COMMECY X. (2007). Lectures de bagues colorées sur le littoral picard. *L'Avocette* 31 (1) : 19-29.
- COMMECY X. (2012). 3<sup>ème</sup> recensement national des laridés hivernant en France (hiver 2011 – 2012). Résultats en Picardie. *L'Avocette* 36 (1) : 4-7.
- PONS J.M. (2004). Goéland argenté *Larus argentatus* in CADIOU B., PONS J.M. & YÉSOU P. (Eds), *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Éditions Biotope, Mèze : 122-127.
- RIGAUX T. (2003). Avifaune reproductrice des falaises haut-normandes et picardes : valeur patrimoniale et distribution spatiale in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 25-34.
- ROBERT J.-C. (1999). Nidification du Goéland argenté *Larus argentatus argenteus* à Amiens (Somme). *Avifaune picarde* 8 : 73-74.
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1982). Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 104-121.
- VINCENT T. (1986). Nidification urbaine du Goéland argenté *Larus argentatus*, première donnée pour le département de la Somme. *L'Avocette* 10 (1) : 30-32.

## Goéland leucophée

*Larus michahellis*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Un petit point taxonomique s'impose ici avant d'aborder le statut picard de cette espèce, le groupe des Goélands argentés (au sens large) ayant connu plusieurs révisions taxonomiques au cours des dernières années. Les regroupements et séparations d'espèces et sous-espèces ont été fréquents dans ce taxon au fur et à mesure de l'avancée des connaissances (comportementales, génétiques...) et des techniques d'observation.

Nous parlerons ici de la sous-espèce *Larus michahellis michahellis*. Il y a quelques années, il était habituel et admis de séparer les « Goélands argentés » en deux groupes, les « Goélands argentés à pattes roses » (*Larus argentatus*...) et il en existe de nombreuses sous-espèces et les « Goélands argentés à pattes jaunes », appelés Goélands leucophées *Larus cachinnans*. Ce groupe a ensuite été lui aussi séparé en deux : d'une part les Goélands pontiques *Larus cachinnans* nichant à l'est de l'Europe (autour de la mer Noire), et d'autre part les Goélands leucophées *Larus michahellis* nichant essentiellement autour du bassin méditerranéen. Pour finir, cette espèce a été récemment divisée en deux sous-espèces : *L. m. michahellis* dont il est question ici

et *L. m. atlantis* nicheur des îles macaronésiennes (Canaries, Madère, Açores...) dont les observations en France sont occasionnelles. Et nous avons fait au plus simple...

Avant les années 1970, une incertitude demeure sur le statut taxonomique des rares données de Goélands argentés à pattes jaunes rapportées dans notre région ; mais, quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980 que ces observations deviennent régulières, preuves d'un changement de statut des oiseaux de cette forme. Avant cette époque, il n'était recensé que quelques milliers de couples nicheurs en France, mais la mise à disposition d'importantes quantités de nourriture dans les décharges à ciel ouvert a permis la progression considérable du nombre de couples nicheurs tant en France (40 000 couples actuellement dans le secteur méditerranéen) qu'en Espagne (250 000 couples) et en Italie (50 000 couples)... (BEAUBRUN & al. 2004).

Dès la fin de la saison de reproduction, ces oiseaux se dispersent et, grâce aux programmes de marquage des oiseaux par bagues colorées, il a été possible d'en suivre le trajet. Il est ainsi apparu que certains oiseaux, de plus en plus nombreux au fur et à mesure des années, ont remonté le Rhône, puis le Rhin, débouchant en mer du Nord et commençant à partir de juillet un retour vers le sud le long des côtes de la Manche puis de l'Atlantique (COMMECY 1997). Rapidement, par sa répétition, cette dispersion est devenue migration annuelle, totalement intégrée dans le cycle biologique de l'espèce. C'est dans ce cadre que le littoral picard a vu sa fréquentation devenir régulière au cours des années 1980. Le nombre d'oiseaux présents a augmenté continuellement pour atteindre plusieurs centaines en fin d'été au cours des années 1990. À cette époque, l'importance des stationnements de Goélands leucophées sur le littoral diminue progressivement au cours de l'automne et il ne reste que quelques rares individus en hiver. Depuis une dizaine d'années, ce statut change encore : les oiseaux de cette espèce sont de plus en plus nombreux en dehors des mois de présence devenus traditionnels (juillet, août, septembre) et actuellement ces Goélands leucophées peuvent être vus toute l'année, en petit nombre (quelques dizaines en hiver, printemps et été). Au cours de leurs séjours sur le littoral régional, les oiseaux se tiennent presque exclusivement sur l'estran sableux de la partie nord de la baie de Somme, les autres faciès littoraux n'étant quasiment pas utilisés.

Une autre évolution récente du statut régional de l'espèce est perceptible : oiseau exclusivement littoral ou presque entre 1970 et 2000, il est désormais très régulièrement observé dans l'Aisne et dans l'Oise. Dans ces deux départements, on le rencontre en particulier dans les grandes vallées et parfois en grand nombre (plusieurs dizaines d'individus) et ceci surtout en hiver (de fin octobre à février). Il existe aussi des observations – quoique plus occasionnelles – en dehors de cette période. Les effectifs concernés en fin d'été ont d'ailleurs énormément augmenté ces dernières années : plusieurs centaines d'oiseaux parfois, et le 15 août 2008 ce sont plus de 1 600 individus qui sont notés sur 6 communes autour de Villers-Saint-Genest (60).

En même temps, le statut européen de l'espèce évolue également : trouvant espaces et nourriture favorables au cours de leurs nouveaux voyages à partir de leur bassin méditerranéen d'origine, de nombreux couples se sont installés pour se reproduire loin du littoral. Ces installations ont d'abord eu lieu le long des deux fleuves qui leur ont servi de guides pour leurs prospections (Rhône et Rhin) puis en d'autres localités à l'intérieur de notre pays : vallées angevines (où ce goéland pose des problèmes de prédation à l'encontre d'autres espèces), vallée de la Seine et Île-de-France... pour les secteurs les plus proches de notre région.

De plus, cette espèce peut s'installer pour nicher dans les villes, ce qui peut localement poser des problèmes de cohabitation.

Il n'a toutefois pas encore été trouvé de Goéland leucophée nicheur en Picardie et les comportements de reproduction observés sont aujourd'hui insignifiants. Une nouvelle page de l'évolution du statut de cet oiseau dans la région est encore à écrire.

Xavier COMMECY

- BEAUBRUN P.-C. & AL. (2004). Goéland leucophée in CADIOU B., PONS J.-M. & YESOU P. (Eds.). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000) : 128-133.
- COMMECY X., HOOGENDOORN W. (TED) & RAEVEL P. (1997). Le Goéland leucophée *Larus cachinnans michaellis* dans le nord de la France. *L'Avocette* 21 (1-2) : 10-15.
- SUEUR F. (1998). Goélands pontiques *Larus cachinnans ponticus* et Goélands leucophées *Larus cachinnans michaellis* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 6 : 119-121.

## Goéland pontique

*Larus cachinnans*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Dans la complexe classification du « groupe du Goéland argenté », le Goéland pontique fait partie des taxons méridionaux. Il est maintenant considéré comme une espèce à part entière, distincte du Goéland leucophée, auquel il fut longtemps, et jusqu'à il y a peu, rattaché. Ce goéland niche de la Pologne et des bords de la mer Noire au Kazakhstan. Bien que les oiseaux de l'Est soient phénotypiquement différents de ceux de l'Ouest, le Goéland pontique est actuellement considéré comme monotypique. Les oiseaux hivernent en mer Noire et en Israël et de la mer Caspienne au golfe Persique. Quelques-uns s'égarer vers l'ouest du continent européen ; ce trajet, accidentel jusque dans les années 1990, est devenu plus régulier et intéresse maintenant de plus en plus d'oiseaux : de 50 oiseaux en 2003 et 38 oiseaux en 2004, l'effectif dénombré a régulièrement augmenté pour atteindre 218 oiseaux en 2008, dont une grande majorité se répartissent entre l'Alsace et le Nord - Pas-de-Calais (CHAMPION 2012). Les progrès de l'ornithologie de terrain (notamment dans l'identification des individus immatures) et une meilleure détection de l'espèce par les observateurs n'est sans doute pas étrangère à cette forte augmentation du nombre de données.

La première mention française de cet oiseau a été obtenue en baie de Somme avec un individu bagué trouvé mort en mai 1960.

Aujourd'hui, après sa première détection visuelle en février 1997 sur la plage du Touquet (62), on peut le rencontrer sur les côtes, les fleuves et les grands plans d'eau de toute la France, en petit nombre, à partir de la fin de l'été mais surtout en hiver.

Quelques observations réalisées en Picardie peuvent être attribuées à cette espèce. Mais les changements récents intervenus dans la classification des goélands ont amené certains observateurs à ne pas toujours distinguer spécifiquement, lors d'observations de goélands du groupe des « goélands à pattes jaunes », le Goéland pontique du Goéland leucophée. Ceci concerne les données anciennes, mais aussi actuelles. Aussi, sous le terme Goéland leucophée (anciennement *L. c. michahellis*) doivent se cacher quelques données de Goélands pontiques.

La première détermination régionale de l'espèce sur un oiseau vivant est datée du 28 novembre 1998 au parc du Marquenterre (80). Quelques-unes sont obtenues les hivers suivants et, comme déjà dit plus haut, la combinaison probable d'une amélioration de la compétence des observateurs (mieux documentés), d'un meilleur report des observations sous la bonne identité et d'une augmentation générale de l'espèce en Europe de l'Ouest conduit à l'obtention de plusieurs données en 2008, sur le littoral mais aussi loin de celui-ci : deux à Pontpoint (60) le 11 novembre, deux le 19 janvier et un le 16 mars, puis un fin novembre à Holnon (02) et Vermand (02)... En 2009 et 2010, l'espèce est toujours présente en tout petit nombre sur le littoral. À l'intérieur des terres, il est repéré à raison de un ou deux individus, en janvier et décembre, à Gouvieux et Saint-Maximin (60) et aussi au dortoir sur l'étang d'Isle de Saint-Quentin (02). À noter un oiseau vu en dehors des dates habituelles le 7 mars 2010 à Châtillon-sur-Oise, toujours dans l'Aisne.

Il est probable qu'une meilleure attention sur les grands goélands à tête blanche permettra de suivre encore mieux l'évolution de la présence de cette espèce dans la région.

Xavier COMMECY & Pierre CAMBERLEIN

- CHAMPION M. (2012). Goéland pontique *Larus cachinnans* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 106-107.
- SUEUR F. (1998). Goélands pontiques *Larus cachinnans ponticus* et Goélands leucophées *Larus cachinnans michahellis* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 6 : 119-121.

## Goéland à ailes blanches

*Larus glaucoides*

A   
Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Ce goéland néarctique, nicheur dans le sud et l'ouest du Groenland, est un hivernant très rare en France, principalement sur les plages et dans les ports de la façade atlantique, mais également en Manche et en mer du Nord.

Son arrivée en France, en nombre plus ou moins important, fait généralement suite aux tempêtes de début d'année en Atlantique (par exemple en 1984, 1988, 2002, 2008 et 2009).

En Picardie, il était signalé par DEGLAND et GERBE en 1867 comme étant parfois tué en baie de Somme, d'où proviennent deux exemplaires trouvés sur les étals des marchés parisiens. Seulement quatre autres observations, toutes provenant du littoral, ont été réalisées au XX<sup>e</sup> siècle et ont été homologuées à compter de la mise en fonction du CHN : en décembre 1972 et le 25 août 1973 en baie de Somme, le 28 décembre 1985 à Quend et enfin le 24 janvier 2010 au Hâble d'Ault. Ces deux dernières données se rapportent à des oiseaux immatures de 2<sup>e</sup> année. Une possible observation plus récente encore, en date du 13 janvier 2012 à Saint-Valery-sur-Somme, n'a pu être validée faute d'éléments permettant d'écarter l'éventualité d'un Goéland bourgmestre.

Une seule observation, homologuée, est connue à distance du littoral, sur l'étang communal de Bailleul-sur-Thérain (60), les 25 et 26 janvier 2009.

Au vu de l'augmentation du nombre de données françaises (3 au XIX<sup>e</sup> siècle, 5 entre 1901 et 1980, puis 196 jusqu'en 2008), on peut penser qu'un certain nombre d'oiseaux a pu passer inaperçu chez nous.

Xavier COMMECY

## Goéland bourgmestre

*Larus hyperboreus*

A   
Espèce protégée

Charadriiformes/Laridés



©Édouard DANSETTE

Nicheur des côtes d'Islande, des îles Svalbard et de la Sibérie, ainsi que du nord du Canada et de diverses îles arctiques, le Goéland bourgmestre hiverne dans les mers et océans septentrionaux, mais peut aussi se rencontrer en petit nombre le long des côtes atlantiques jusque celles de la péninsule Ibérique.

La population hivernante française semble généralement se situer entre 10 et 35 individus mais, dans la seule région Nord - Pas-de-Calais, il y a eu au moins 23 oiseaux en 1995, 18 en 1996, 25-30 au cours de l'hiver 1997-1998 et 12 en 2007-2008 (DUBOIS 2012).

L'espèce est moins abondante et régulière sur les côtes picardes, où sa présence n'est pas notée chaque année. Les observations n'y concernent que des oiseaux isolés. Les tirs effectués au XIX<sup>e</sup> siècle permettent d'attester de sa présence aux mois de novembre et décembre (4 cas entre 1867 et 1882). Plus récemment, quelques oiseaux ont été repérés et, comme plusieurs ont pu stationner longtemps, il est difficile d'estimer combien d'individus sont concernés : un aurait stationné ainsi devant le Hourdel du 6 août 1983 au 17 novembre 1984 et un, peut-être le même, avait déjà été vu sur ce site les 6 février et 3 mars 1983. Comme dans les autres régions françaises, c'est en hiver (janvier et décembre) que les données sont les plus fréquentes mais elles restent ici irrégulières. Les oiseaux semblent arriver en novembre. Il y a peu de données à partir du mois de mars mais il existe tout de même des données printanières (une donnée en mai en baie d'Authie) et estivales (par exemple, un le 26 juillet 1987 au parc ornithologique du Marquenterre et un immature le 18 août 2002 à Saint-Valery-sur-Somme).

Le Goéland bourgmestre n'est donc observé qu'occasionnellement sur les côtes picardes, principalement l'hiver. À l'intérieur des terres, n'ont été portées à notre connaissance que deux observations : un jeune oiseau de 1<sup>er</sup> hiver sur la décharge d'Holnon (02) le 4 janvier 2008, et un autre, identifié comme un immature de 2<sup>e</sup> hiver, le 19 janvier 2009 à Saint-Maximin (60).

Xavier COMMECY

- DUBOIS Y. (2012). Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 107.

## Goéland marin

*Larus marinus*

Charadriiformes/Laridés



©Grégory LÉPOUTRE

Cette espèce qui se reproduit dans l'est de l'Amérique du Nord et dans le nord-ouest de l'Europe, principalement en Bretagne pour la France, hiverne pour ses populations européennes, de l'Islande et de la Norvège jusqu'au sud de l'Espagne, avec des incursions jusqu'au Maroc.

Comme son nom l'indique, le Goéland marin est inféodé aux espaces maritimes. Ce lien avec la mer se traduit en Picardie par sa rareté dans les départements intérieurs de l'Aisne et de l'Oise où ses apparitions ne sont qu'occasionnelles (et il en est de même dans les régions périphériques à la nôtre) :

- Dans l'Aisne, nous comptabilisons 7 observations : des mentions anciennes sont relatives à l'observation d'oiseaux les 17 avril 1973, 6 novembre 1974, 4 avril et 14 novembre 1976. Pour la période 1995-2010, 3 autres observations effectuées au cœur de l'hiver peuvent être relatées : un individu le 28 février 1999 à Tergnier, 6 le 15 janvier 2000 et 2 le 15 janvier 2001 à Attilly.
- Dans l'Oise, deux données sont répertoriées pour la période 1995-2010 : un groupe remarquable de 10 individus est noté le 15 janvier 2009 au sein de la déchetterie de Bailleul-sur-Thérain en compagnie de nombreux Goélands argentés et, plus récemment encore, un oiseau le 10 mars 2011 à Rivecourt.
- Dans la Somme intérieure, l'espèce est également très rare : un immature de 3<sup>e</sup> année le 27 juin 1987 à Barly, par exemple.

Il en est autrement sur le littoral où, naturellement, l'espèce est beaucoup plus fréquente et abondante. Les effectifs y sont toutefois très fluctuants au long de l'année avec une abondance maximale en fin d'été et en automne (décembre compris). À cette période de l'année, les effectifs maximaux comptés peuvent atteindre 1 500 à 2 000 individus (l'abondance étant maximale en septembre-octobre), ce qui fait du littoral picard une des zones de halte les plus importantes en France avec la région Nord - Pas-de-Calais. Les adultes et subadultes représentent alors en général une très forte majorité des oiseaux présents, leur abondance chutant pendant les mois de reproduction (mai, juin).

Les effectifs mensuels maximaux recensés pour la période récente (1995-2010), obtenus en général en baie de Somme (exceptés ceux atteints le 2 janvier 2000 et le 8 février 2004 en baie d'Authie), sont représentés figure 1.

Malgré cette abondance remarquable sur nos côtes, le Goéland marin n'exploite que modérément les ressources alimentaires offertes par les baies elles-mêmes. Il est rarement vu en train de s'alimenter activement et ce comportement est en tout cas marginal au regard des bandes de centaines ou de milliers d'oiseaux qui peuvent se reposer sur les bancs de sable et vont probablement se nourrir en mer. C'est surtout dans la partie externe (delta marin) des baies de Somme et d'Authie que les grandes concentrations sont observées, mais on peut voir le Goéland marin en tout point du littoral. Ici et là, on le verra se nourrir de cadavres de poissons, de méduses, etc. Mais ce goéland peut être aussi un prédateur redoutable capable de tuer des oiseaux vivants, surtout lorsque des conditions hivernales rigoureuses ont affaibli ces derniers : les captures d'un Canard siffleur et d'une Grive litorne ont, par exemple, été observées tandis qu'on voit parfois des Goélands marins (peut-être des oiseaux spécialisés) survoler à basse altitude les bandes d'oiseaux d'eau (limicoles ou anatidés) afin de les faire envoler et de repérer les éventuels individus blessés ou amoindris. Un comportement de parasitisme envers le Faucon pèlerin a même pu être observé (MÉQUIN 2007).

En période de reproduction, le Goéland marin est présent en petit nombre sur notre littoral et s'y est établi – au moins transitoirement – comme nicheur en 2001, avec la reproduction d'un couple sur une gravière du Hâble d'Ault, et la production de deux jeunes à l'envol. Ceci n'a pas donné lieu à une implantation durable de l'espèce sur le site. En revanche, SUEUR (2007) signale la reproduction de l'espèce depuis quelques années sur les toits de la verrerie de la commune de Mers-les-Bains. Dans cette commune, il note encore trois couples cantonnés en 2011. En revanche, le Goéland marin ne niche pas sur les falaises de Mers à Ault, car ce n'est pas un oiseau adapté aux fortes pentes de nos falaises de craies et à l'étroitesse des sites de reproduction qu'elles offrent. À Antifer (Seine-Maritime) l'échec répété de la reproduction de l'espèce a

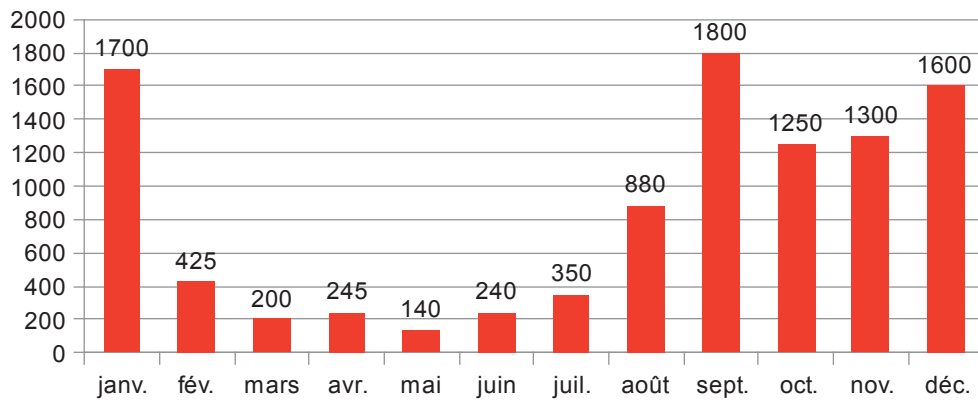


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels de Goéland marins relevés sur le littoral picard (années 1995 à 2010)

été souligné, les poussins étant tombés plusieurs années de la falaise où ils étaient nés. Sur les falaises du cap Blanc-Nez, dans le Pas-de-Calais, un couple a tout de même niché avec succès sur un éboulis de 2005 à 2008. À Oye-Plage (62), un couple niche sur un radeau prévu pour les sternes. Un couple a niché sur les toits à Boulogne-sur-Mer (62) depuis 2006 et à Dunkerque (59) en 2009 au moins.

Nous disposons de quelques informations sur l'origine géographique des Goélands marins fréquentant notre littoral en fin d'été et en début d'automne grâce au baguage et, en particulier, à la lecture de bagues colorées. Il en ressort que les oiseaux fréquentant nos côtes viennent en partie de la Norvège, pays accueillant une population reproductrice importante.

Thierry RIGAUX

- MÉQUIN N. (2007). Un Goéland marin *Larus marinus* parasite un Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. *Avifaune picarde* 17 : 56
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1982). Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 104-121.

## Sterne naine

*Sternula albifrons*

Charadriiformes/Sternidés



©Yves DUBOIS

La Sterne naine présente une vaste aire de répartition : Europe occidentale, Asie, quelques points de l'Afrique de l'Est et ouest de

l'océan Indien. En hiver, elle gagne les côtes de nombreux pays de l'hémisphère sud.

De nos jours, l'espèce est considérée comme exceptionnellement nicheuse en Picardie. Les mentions anciennes concernent avant tout le littoral picard. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, et au début du XX<sup>e</sup>, des petites colonies de reproduction existaient sur les bancs coquilliers du littoral, au pied des dunes. En 1985, une tentative de reproduction avait eu lieu au Hâble d'Ault et, un peu plus récemment, un cas de nidification (avec production de 3 pulli) a été relaté en 1998 à Viry-Nouveau (02), en moyenne vallée de l'Oise (BARDET 1999). Il s'agissait d'une ancienne gravière, dont le réaménagement avait été, cas tout à fait exceptionnel en Picardie, à peu près cohérent sur le plan écologique : le couple s'était installé sur un petit îlot sablo-graveleux, pensé et aménagé spécialement pour les sternes, dépassant à peine la surface de l'eau au printemps. Ces nidifications des années 1980-1990 sur le littoral et en vallée de l'Oise sont restés des faits isolés et exceptionnels, tout comme dans les régions voisines du Nord - Pas-de-Calais et de la Haute-Normandie, où deux couples ont été notés en 2007 en vallée de la Seine. Dernièrement, en 2012, une nouvelle tentative a été notée dans l'Aisne, sur un étang de la vallée de l'Oise, mais celle-ci s'est soldée par un échec : alors que les deux partenaires du couple étaient vus se relayant sur le nid à la mi-juin, le site fut déserté quelques jours plus tard après de fortes intempéries et une rapide montée des eaux (tout comme disparaurent les quelques couples d'Avocettes élégantes et d'Échasses blanches qui avaient aussi entrepris une nidification).

Autant cette petite sterne est bien représentée, en France, sur les littoraux et dans les grandes vallées alluviales de la Loire et de l'Allier qui lui sont très favorables, autant les vallées picardes, toutes profondément rectifiées, endiguées et canalisées ne présentent plus de dynamique morphogénétique adaptée pour créer et déplacer des îlots sableux et graveleux au gré des fortes crues. Il n'y a aujourd'hui plus aucun banc de sable ou de cailloux favorable aux sternes dans les lits majeurs des rivières picardes, alors que ces milieux existaient avant les grands travaux d'endiguement des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En conséquence, les seuls espaces de substitution potentiellement favorables sont artificiels : il s'agit des gravières récentes, dont des îlots à sol caillouteux ne sont pas encore envahis par la végétation. Il en va de même dans les grandes vallées de la Seine et de ses affluents en Haute-Normandie, où elle a tenté de nicher en 2008.

L'essentiel des observations concerne le littoral. Les deux passages migratoires peuvent donner lieu à l'observation de nombreux oiseaux, par exemple 112 le 21 avril 2005, 155 le 7 mai 2006,...

ou 117 le 25 juillet 2000, 120 le 1<sup>er</sup> août 2008, 119 le 24 août 2008... Les premiers oiseaux sont habituellement vus dans les tout premiers jours du mois d'avril (la date la plus précoce connue étant le 2 en 2000, au dessus de la mer devant Fort-Mahon) ; les mouvements repérables sont quasiment nuls au cours du mois de juin et dans la première moitié du mois de juillet. Maximaux au mois d'août, encore réguliers pendant le mois de septembre mais avec des effectifs dépassant rarement la dizaine d'oiseaux, les passages cessent au cours du mois d'octobre. (les oiseaux les plus tardifs ont été vus le 17 octobre 1998 devant Cayeux-sur-Mer).

La Sterne naine fréquente aussi parfois les grandes vallées picardes en période de passage migratoire, où l'on peut même la voir en ville (parc Saint-Pierre à Amiens (80) ou au-dessus de l'Oise à Compiègne). À chaque fois, les effectifs sont très réduits, de l'ordre de quelques individus. Elle peut aussi être occasionnellement notée en dehors des grandes vallées, comme les deux oiseaux vus le 10 juin 2004 au plan d'eau de l'Ailette, dans l'Aisne, peut-être attirés par les radeaux implantés là pour les Sternes pierregarin. Il faut remarquer qu'il n'y a eu que 5 observations de cette espèce depuis 1998 dans l'Aisne. Avec 14 cas rapportés, les données en provenance du département de l'Oise sont à peine plus nombreuses, et seulement deux données sont connues en Somme intérieure, une en mai et une très tardive en date du 4 octobre 2000 à Boves.

Rémi FRANÇOIS

- BARDET O. (1999). Première nidification de la Sterne naine *Sterna albifrons* en Picardie continentale. *L'Avocette* 23 (1-2) : 5-6.

## Sterne hansel

*Gelochelidon nilotica*

A  **Espèce protégée**

Charadriiformes/Sternidés



©Grégory LEPOUTRE

Présente sur plusieurs continents (Amérique du Nord et Amérique du Sud, Asie centrale et nord-ouest de la Chine), cette sterne niche aussi de façon disséminée autour de la Méditerranée, ainsi qu'en un petit nombre de sites localisés entre le nord de l'Allemagne et le Danemark. Sa population française, localisée sur le littoral méditerranéen, présente une nette tendance à l'augmentation, puisque celle-ci a plus que triplé en l'espace de 7 ans, passant d'à peine plus de 200 couples en 2005 à environ 700 couples en 2011 (SADOUL 2012). En hiver, c'est dans les eaux chaudes de l'Afrique, des Amériques et d'Asie qu'elle évolue.

Aujourd'hui comme autrefois, la Sterne hansel est une espèce rare en Picardie, que l'on contacte parfois au moment des passages.

Seul MAGAUD d'AUBUSSON ne la trouve pas rare puisqu'il indique en 1911 : « Je l'ai observée presque tous les ans, mais en petit nombre ». De 1973 à 2010, seules 11 données sont connues sur le littoral : 2 en avril, avec comme date la plus précoce le 19 en 2008 ; 2 fois un 1<sup>er</sup> mai, dont deux oiseaux ensemble en 2010 ; 3 en juillet (un oiseau le 1<sup>er</sup> en 1997), 3 en septembre et un dernier oiseau le 3 octobre en 1974. Peut-être était-elle effectivement un peu plus présente au XIX<sup>e</sup> siècle, puisque l'on relève 9 oiseaux tués entre 1868 et 1880 en mai au Crotoy.

Loin de la mer, 3 données déjà anciennes sont connues : dans l'Aisne en mai 1949 et en août 1953, dans l'Oise le 13 juin 1984 à Pontpoint.

Xavier COMMECY

- SADOUL N. (2012). Sterne hansel *Gelochelidon nilotica* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 312.

## Sterne caspienne

*Hydroprogne caspia*

A 

**Espèce protégée**

Charadriiformes/Sternidés



©Jean-Luc HERCENT

Cette grande sterne niche en de nombreux endroits dans le monde : Amérique du Nord, Asie centrale, Afrique, Australie... ; en Europe on la trouve autour des mers Baltique et Noire et, exceptionnellement, de la Méditerranée. En hiver, elle se disperse dans de nombreuses mers du monde. Elle est considérée comme une migratrice rare en France, avec des effectifs fluctuant ces dernières années (2006 à 2008) autour de 300 individus (LEGENDRE 2012).

En Picardie c'est surtout sur le littoral que l'on peut espérer la rencontrer, mais pas forcément chaque année : entre 1974 et 2011, seules 14 années comportent des observations de cette espèce, avec parfois une seule donnée pour l'année. Dans 40 % des rencontres, plus d'un oiseau est vu... mais généralement dans ces cas-là, il ne s'agit que de 2 ou 3 oiseaux.

C'est aux deux passages que l'on peut observer la Sterne caspienne dans notre région. En bord de mer, au printemps, les données sont étalées entre le 4 avril et le 16 mai. Le suivi continu de la migration active réalisé au Hourdel (80), en bord de mer, de début avril à fin mai 2009 a montré que cette sterne pourrait être un peu moins rare que nous le pensions. En effet, 7 oiseaux y ont été notés entre le 15 avril et le 14 mai (avec 3 individus

le 15 avril). Une donnée du 21 juin 2008 après une autre du 20 juin 1992 se distinguent, puis c'est le retour, repéré du 10 juillet au 18 septembre avec un retardataire le 5 octobre 2001. Le statut ancien de l'oiseau ressemble à celui décrit ici pour la période moderne avec simplement une date un peu plus tardive obtenue le 20 octobre 1868 au Crotoy.

Loin de la mer, nous n'avons trouvé trace que de 6 données : 2 dans l'Aisne (2 oiseaux le 23 août 2008 et 1 le 6 mai 2009 à La Fère) ; 3 dans l'Oise (les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1995, puis le 23 avril 2003 à Pontpoint, ainsi que le 5 septembre 1998 à Sacy-le-Grand) et une seule dans la Somme (un oiseau le 16 avril 2008 à Amiens). On peut remarquer que ces quelques données intérieures se placent dans les dates de passage maximum sur le littoral.

Xavier COMMECY

- LEGENDRE F. (2012). Sterne caspienne *Hydropogone caspia* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 110-111.

## Guifette moustac

*Chlidonias hybrida*

Charadriiformes/Sternidés



©Yves DUBOIS

Cette guifette, nicheuse du sud et de l'est de l'Europe passe l'hiver dans les eaux tropicales de l'Afrique de l'Ouest. En France, les colonies sont localisées dans les grandes zones humides du centre et de l'ouest de la France : Dombes, Brière, lac de Grand-Lieu... et la population française est estimée selon les années entre 3 000 et un peu moins de 4 000 couples (TROTIGNON 2012).

Bien que les colonies de reproduction au nord-est de notre région soient très éloignées, les observations de cet oiseau sont assez régulières en Picardie, tant sur le littoral que loin de celui-ci.

À l'intérieur des terres, nous avons relevé 33 données entre 1974 et 2010, qui concernent le plus souvent un oiseau (11 du département de l'Aisne, 16 de celui de l'Oise et 6 de la Somme). Elles se répartissent entre les mois d'avril (6 observations, les plus précoces étant de 3 oiseaux le 4 avril 2000 à Houdancourt (60) et de 2 le 14 à Brion en 2007 (02)... mais c'est surtout en fin de mois que les contacts se font), puis au cours du mois de mai (14 données dont 12 ensemble le 24 à Pontpoint (60) en 1992), juin (9 données), juillet (une seule occurrence avec 2 oiseaux le 30 à Cléry-sur-Somme (80) en 1984), août (5 oiseaux le 2 à Limé (02) en 2006, 1 le 10 à Bucy-le-Long (02) en 2008) et septembre (2 le 5 à

Sacy-le-Grand (60) en 1998 et 1 le 17 à Vecquemont (80) en 2005). On peut noter que le passage pré-nuptial est un peu plus marqué que celui d'automne. Remarquons aussi qu'une série d'observations entre le 20 mai et le 20 juin en 2002 à Sacy-le-Grand (60) ne concerne pas nécessairement des oiseaux en migration : le site est favorable à la reproduction de l'espèce. D'ailleurs, d'autres oiseaux ont été vus sur ce même site les années précédentes et suivantes et, dans les régions voisines à la nôtre, quelques cas isolés de reproduction ont occasionnellement été avérés (Pas-de-Calais en 2001 et 2002, Marne en 2002, Seine-Maritime en 2007).

Sur le littoral, l'espèce est observée presque chaque année ; les premières dans la seconde moitié d'avril (1 le 19 au Hâble d'Ault en 1995, 1 le 26 en 2000, 1 le 27 en 2003...) et parfois en nombres assez importants (32 le 30 avril 1998 en baie de Somme, autant le 19 mai 1999, 18 le 26 juin 1982 en totalisant les effectifs de plusieurs groupes en différents points du littoral, 15 le 8 juin 1999 à Boismont...). Les observations de mai sont régulières et le passage se termine en juin. Les données en fin de ce mois et en juillet sont très irrégulières et sont à peine plus nombreuses en août (avec tout de même 8 oiseaux ensemble le 21 en 1978). Les dernières Guifettes moustac sont vues en septembre : 4 les 5 et 8 en 1978, un juvénile le 20 en 2000 et exceptionnellement en octobre (un retardataire le 9 en 1984 au Hâble d'Ault). Mais il existe par ailleurs des données d'hivernage régulières dans le sud de la France.

Xavier COMMECY

- TROTIGNON J. (2012). Guifette moustac *Chlidonias hybrida* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 312.

## Guifette noire

*Chlidonias niger*

Charadriiformes/Sternidés



©Alain DE BROYER

Quelques Guifettes noires nichent actuellement en France (dans le centre et l'ouest du pays, avec moins de 300 couples (TROTIGNON 2012) mais l'essentiel des populations européennes se reproduit à l'est et au nord-est du continent : pays baltes, Pologne, Roumanie... Ces populations hivernent sur le littoral occidental de l'Afrique.

Considérée autrefois comme une espèce nicheuse de la plupart des marais de France, elle a subi un net déclin au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En Picardie, elle est encore donnée comme nicheuse en 1860 dans les marais voisins de la mer (à l'époque sous le nom



de « Sterne épouvantail » ! Pourquoi cet attribut ?). Une dizaine de couples nichaient encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au marais de Dozet à Gouvieux (60), dernier indice de nidification connu dans la région alors qu'en 1936, elle est considérée comme nicheuse sur tous les marais de France. Aujourd'hui, il peut arriver que quelques individus en plumage nuptial stationnent fin juin ou début juillet dans des sites favorables à la reproduction (Saint-Quentin (02), Ham et Roye (80)), souvent au cœur des colonies de reproduction de Mouettes rieuses, mais aucun indice probant de nidification n'a été obtenu depuis 1936 dans la région. Par ailleurs, la faiblesse numérique des colonies françaises ainsi que leur éloignement ne permettent pas d'espérer actuellement une réinstallation chez nous. C'est donc essentiellement lors de ses deux migrations que l'on verra cet oiseau, sur le littoral comme loin de celui-ci.

C'est à la fin du mois d'avril et surtout au cours du mois de mai qu'il est habituel de rencontrer des Guifettes noires en chasse au dessus de l'eau. La date la plus précoce obtenue sur le littoral est le 2 avril 2004 (2 oiseaux) et en terres, le 3 avril 2003 à Limé (02) et en 1995 à Viry-Nouveau, mais nous n'avons relevé que 11 autres données avant le 20 avril sur le littoral. La taille des groupes présents peut être importante, surtout sur le littoral (200 le 9 mai 1989, 100 le 26 avril 1978...), et plus modeste sur les plans d'eau intérieurs :

- dans l'Aisne : 20 le 4 juin 2001 à Nizy-le-Comte sur des cultures inondées, 20 le 15 mai 2002 à Courcelles-sur-Vesles, 18 le 11 mai 2009 à Origny-Sainte-Benoite, 12 le 9 mai 2003 à Marle, 12 le 20 mai 2003 à Bucy-le-Long ;
- dans l'Oise : 15 le 9 mai 2004 à Pontpoint ;
- dans l'intérieur de la Somme : 17 le 29 avril 1982 à La Chaussée-Tirancourt, 9 le 30 avril 1980 à Cléry-sur-Somme, 7 le 13 mai 1975 à Bray-sur-Somme...

Quelques suivis de la migration active en bord de mer permettent d'obtenir des nombres cumulés importants : 222 le 10 mai 1993, 150 le 10 mai 1998... en quelques heures.

En juin et jusque début juillet, les observations sont occasionnelles et dès la fin de ce dernier mois elles deviennent plus régulières. C'est à cette période que les groupes les plus importants sont vus sur le littoral : 160 le 19 août 1990, 150 le 20 août 1998, 205 le 25 août 1983, 200 le 30 août 1983, 250 le 29 septembre 1981... Sur les marais loin de la mer, les effectifs restent assez faibles : les maxima notés sont rarement supérieurs à la dizaine d'oiseaux : 15 le 12 septembre 2003 sur le plan d'eau de l'Ailette (02), 11 le 13 septembre à Beauvais (60), 14 le 4 septembre 1987 à Roye (80)...

Les derniers oiseaux sont généralement observés début septembre à l'intérieur des terres (le 14 en 2005 dans l'Oise) et en fin de ce mois sur le littoral. Quelques données d'oiseaux plus tardifs sont connues à l'intérieur des terres comme près du littoral. Ainsi deux oiseaux sont notés le 21 septembre 2004 sur le plan d'eau de l'Ailette (02), la donnée la plus tardive étant du 22 octobre 2000 sur le même site. Près de la mer, les oiseaux les plus tardifs ont été vus le 8 novembre 2008 à Grand-Laviers et le 17 au Hâble d'Ault. Nous n'avons trouvé que 8 observations après le 20 octobre dont 3 autres de novembre.

Xavier COMMECY

- TROTIGNON J. (2012). Guifette noire *Chlidonias niger* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 312-313.

## Guifette leucoptère

*Chlidonias leucopterus*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Sternidés



©Édouard DANSETTE

Cette guifette niche de façon ponctuelle depuis le nord-ouest de l'Italie, en étant plus répandue à partir des frontières orientales de l'Europe, jusqu'à l'ouest de la Mongolie. Un noyau isolé de peuplement existe de sucroît au nord-est de la Chine. Elle hiverne en Afrique, au sud du Sahara et dans le sud de l'Asie, jusqu'en Australie. Elle a niché en 2008, 2010 et 2011 en France (malheureusement sans succès) sur le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique (TROTIGNON 2012).

Avec une telle répartition et une population modeste, la Guifette leucoptère est une migratrice rare en Picardie comme dans toute la France (139 individus observés en 2008 – PAUL 2012). Dans nos trois départements, entre 1974 et 2008, 23 années ont donné lieu à des observations, avec rarement plus de deux observations par an.

Sur le littoral, c'est surtout lors de la migration postnuptiale que quelques oiseaux peuvent être vus : les premiers sont repérés fin juillet mais c'est principalement en août qu'elle se montre (12 données). Il y a encore 8 observations connues en septembre, 1 le 16 octobre 1983 au Hourdel (Cayeux-sur-Mer) et 1 très tardive le 13 novembre 2002 au Hâble d'Ault. Occasionnellement, elle est aussi repérée au printemps : 8 observations ont été rapportées, s'étalant du 30 avril au 25 juin. Toutes les observations sont comptabilisées : il peut y avoir un même oiseau compté ici deux fois s'il a été vu à quelques jours d'intervalle, mais la plupart du temps, ces oiseaux ne stationnent pas chez nous. On trouve par ailleurs dans la littérature mention de trois captures effectuées en mai entre 1870 et 1880 au Crotoy (80). Souvent, un seul oiseau est vu et seules 7 données, toutes obtenues au marais du Crotoy, concernent plus d'un individu : 7 le 6 septembre 1992 (4 adultes et 3 juvéniles), 4 le 30 avril 1999 et 4 le 20 mai 2007... Loin de la mer, sont rapportées 11 observations : 8 de l'Oise (le 9 août 1981 à Chevrières, le 23 septembre 1986 à Pontpoint, le 21 mai 1988 à Pimprez, les 21 mai, 16 et 20 septembre 1989 à Vauciennes, où un oiseau a également été vu le 15 août 1990 et enfin le 17 mai 2007 à Verberie) ; 2 de l'Aisne (les 10 et 11 avril 2005 à Fesmy-le-Sart, observation dont on peut remarquer la précocité) et 1 seule dans la Somme intérieure (le 14 septembre 1976 à Hamelet).

Xavier COMMECY

- PAUL J.-P. (2012). Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* in Les migrants rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 109.
- TROTIGNON J. (2012). Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 313.

## Sterne caugek

*Sterna sandvicensis*



Espèce protégée

Charadriiformes/Sternidés



©Nicolas VALET

Si les nicheurs européens de cette espèce que l'on trouve de l'ouest du continent à la mer Caspienne hivernent en Atlantique de l'Afrique de l'Ouest au Portugal et dans les mers intérieures du sud de l'Europe, les populations américaines hivernent, quant à elles, de la mer des Caraïbes à la Patagonie. Il s'agit d'une espèce nicheuse peu commune en France, localisée à quelques sites dispersés le long des côtes du pays, de la Méditerranée à la mer du Nord, dont la population fluctue selon les années dans une fourchette approximative de 4 000 à 7 500 couples (LE NEVÉ 2012).

Sur le littoral picard, c'est au début du printemps, le plus souvent à la fin du mois de mars et rarement plus tôt (12 mars 1981, 13 mars 1992, 14 mars 1984 et 2001, 19 mars 1988, soit seulement 5 données connues avant la dernière décade de mars en 35 ans de suivis) que les premières Sternes caugek sont repérées. Rapidement, au cours du mois d'avril, ce sont des dizaines d'oiseaux qui sont visibles en migration active ou en stationnement (avec un maximum enregistré de 150 le 19 avril 1979) et le mouvement continue jusqu'au début du mois de mai avec parfois des mouvements timides encore perceptibles jusque dans les premiers jours de juin. C'est entre la mi-mai et la mi-juin que l'espèce est la plus discrète sur le littoral (en dehors des cas de reproduction) car, dès la fin de ce mois, les mouvements de retour sont repérables. Il n'est pas rare alors d'observer plusieurs centaines – et parfois même un à deux milliers – de Sternes caugek posées dans la réserve naturelle de la baie de Somme ou en nombre à peine moins élevé en baie d'Authie. Ces oiseaux proviennent essentiellement des populations néerlandaises, allemandes, danoises et britanniques d'après les lectures de bagues qui ont pu être réalisées. Dès le mois de septembre, le nombre des oiseaux en stationnement diminue (mais des groupes de plusieurs centaines d'individus peuvent encore être parfois rencontrés) et, habituellement, les dernières Sternes caugek sont repérées, en nombre réduit, dans la seconde partie du mois d'octobre et rarement plus tard (5 données entre 1975 et 1999 sont connues pour ce mois de novembre : le 4 en 1979, le 12 en 1988 et 1999, les 16 et 17 en 1983).

Depuis quelques années, les aires d'hivernage de ces oiseaux semblent concerner des eaux plus septentrionales qu'auparavant et les côtes de la Manche, surtout au large de la Normandie, accueillent régulièrement quelques oiseaux. C'est probablement dans ce cadre que les observations deviennent régulières au

cours du mois de novembre dans les années 2000 en Picardie et que deux observations d'un oiseau ont été obtenues les 11 décembre 2004 et 22 janvier 2006 en baie de Somme. Ces dernières années, des stationnements de 100 à 200 oiseaux sont réguliers sur la plage de Cayeux-sur-Mer jusque fin octobre, constituant peut-être les prémices de l'installation d'hivernants plus nombreux dans un proche avenir.

La Sterne caugek n'est redevenue un oiseau nicheur que récemment dans la région. Sa reproduction est signalée comme irrégulière au début du XX<sup>e</sup> siècle et, entre cette date et 1997, aucune certitude de nidification n'existe. Cette année-là, un nid et, en 1998, deux nids sont élaborés et des œufs y sont déposés au parc ornithologique du Marquenterre, mais la reproduction échouera. En 2006, une colonie importante (près de 200 couples) s'installe au Hâble d'Ault : des jeunes iront jusqu'à l'envol mais le succès de la reproduction sera faible. Depuis, chaque printemps jusqu'en 2010, quelques dizaines de couples occupent des îlots pour la reproduction, mais celle-ci a un succès faible ou nul. De même, des installations de quelques couples au parc ornithologique du Marquenterre entre 2005 et 2007 se sont soldées pour la plupart par des échecs et l'espèce ne tente plus actuellement de s'y installer. Au Hâble d'Ault, bien que le site ait un statut de réserve de faune sauvage, des chiens ont été vus à plusieurs reprises sur les sites de reproduction en présence d'oiseaux nicheurs, ces incursions étant bien sûr problématiques...

Loin de la mer, les observations de cette grande sterne sont très rares : 1 le 29 décembre 1993 à Cléry-sur-Somme (80) – date hors norme –, 1 le 20 juin 2003 à Ermenonville (60), 4 le 9 mai 2009 à Origny-Sainte-Benoite (02) et 1 le 24 juin 2010 à Brissay-Choigny (02).

Xavier COMMECY

- LE NEVÉ A. (2012). Sterne caugek *Sterna sandvicensis* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 313-314.

## Sterne pierregarin

*Sterna hirundo*



Espèce protégée

Charadriiformes/Sternidés



©Alexander HILEY

C'est dans une large bande s'étendant du nord du continent américain à la Chine et du nord de l'Afrique au cercle polaire que la Sterne pierregarin se reproduit. Les oiseaux européens passent l'hiver sur les côtes de la moitié sud du continent africain.

La Sterne pierregarin est un oiseau qui a connu une profonde évolution de sa chorologie régionale depuis un siècle. Autant cette sterne était connue pour nicher sur le littoral au XIX<sup>e</sup> siècle au sein du massif dunaire du Marquenterre, et non à l'intérieur des terres, autant cette situation s'est inversée depuis quelques décennies. En effet, l'essentiel des effectifs concerne aujourd'hui les grandes vallées de l'Oise et de l'Aisne, alors que les tentatives de reproduction sur le littoral sont maintenant très limitées (par exemple en 1985 et en 1998). En vallée de l'Oise, la nidification de l'espèce en amont de La Fère (02) est un phénomène récent, puisqu'elle n'était pas encore mentionnée dans le Saint-Quentinois entre 1950 et 1980. L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie paru en 1995, établi avec des observations réalisées entre 1983 et 1987, ne mentionne d'ailleurs pas l'espèce dans notre région pour cette période, si ce n'est une tentative de reproduction en juin 1985 au Hâble d'Ault (80). C'est en 1990 que fut notée la première reproduction à l'intérieur des terres picardes, près de Creil, à Moru-Pontpoint (60), où deux couples se sont reproduits avec succès, en présence de deux autres couples. En 1988 et 1989, un premier couple avait du reste commencé une implantation sur l'un des bassins de décantation de Chevrières (60), situé non loin de là. Depuis lors, avec la prolifération des gravières alluviales, sont apparues les principales colonies connues, essentiellement en vallée de l'Oise, puis progressivement en vallée de l'Aisne et de leurs affluents : à Bucy-le-Long (02), à Vailly-sur-Aisne (02)... En effet, l'espèce occupe prioritairement les gravières en exploitation ou en cours de réaménagement à même de lui procurer les îlots sableux ou graveleux qu'elle affectionne pour installer son nid, souvent au sein de colonies de Mouettes rieuses. De tels îlots spécialement aménagés dans d'anciennes gravières pour les sternes (ainsi que pour les Petits Gravelots, qui leur sont très souvent associés) sont d'ailleurs encore beaucoup trop peu nombreux en Picardie, et il est bien dommage que la très grande majorité des plans d'eau ne soit jamais réaménagée pour l'espèce (en particulier dans les vallées de la Bresle, de la Somme, des Évoissons, du Thérain, de la Serre, de la Marne...) alors qu'un peu de pragmatisme dans la gestion écologique suffit à favoriser son installation. Ainsi, les quelques micro-îlots façonnés en vallée de l'Oise, par exemple à Viry-Nouveau (02), à La Fère (02), au Plessis-Brion (60) et tout récemment à Rivecourt (60), donnent tous de bons résultats quand les niveaux d'eau ne sont pas trop élevés. Des colonies de quelques individus, mais pouvant parfois atteindre de 10 à 20 couples, y sont notées bon an mal an. De manière étonnante, les aménagements similaires effectués en plaine maritime picarde, au niveau du Hâble d'Ault, ne donnent apparemment pas les résultats escomptés. Reste qu'il est souvent crucial de limiter le développement de la végétation ligneuse (saulaies) qui colonise bien trop vite ces îlots graveleux et fait disparaître les colonies, comme cela a été le cas pour celle proche de la piscine de Beautor (02). De même, il est essentiel que les plans d'eau soient aménagés de sorte que le dérangement soit le plus faible possible à moins de 100 mètres de ces îlots. La profession des exploitants de granulats a ainsi une responsabilité certaine dans le développement – ou a contrario dans la régression – des populations continentales de cet oiseau qui reste assez menacé dans le nord de la France car inféodé à des milieux artificiels et par nature fugaces. Par exemple, à Moru-Pontpoint, à partir des 2 à 4 couples implantés en 1990, la population a atteint 45 individus en juillet 1993, et une vingtaine de couples en 1995. Finalement il ne reste ces dernières années que quelques couples, sur un micro-îlot trop proche des chemins touristiques longeant le site. Les menaces sont plus importantes encore pour les quelques autres colonies implantées dans des gravières en cours d'exploitation, comme à Deuillet (02) ou à Vendeuil (02) en vallée de l'Oise, où le « réaménagement » a été tristement effectué par le carrier puisque celui-ci a tout simplement détruit les îlots de reproduction favorables aux oiseaux (FRANÇOIS 2001). Plus

en aval, des destructions similaires ont également été constatées à Beautor (02), ou encore à Longueil-Sainte-Marie (60). En dehors des gravières, des couples isolés sont plus ou moins irrégulièrement notés, dans des bassins de décantation ou dans des étangs (comme par exemple à Fesmy-le-Sart (02), à la frontière avec le département du Nord, où 1 à 2 couples nichent quasi annuellement depuis 2007), sur des nids flottants de foulques composés d'amas de végétaux héliophytiques et hydrophytiques, et même exceptionnellement sur le toit ou au pied de huttes de chasse (vallée de la Somme) ou encore sur de vieux pilotis. De simples radeaux, comme ceux installés à l'intention de l'espèce sur le plan d'eau artificiel de l'Ailette (02), donnent aussi, comme dans beaucoup de régions d'Europe, des résultats intéressants.



Figure 1 : colonies ou couples nicheurs de Sternes pierregarin isolés repérés en 2009 et 2010

La période d'observation de la Sterne pierregarin dans notre région commence habituellement en avril, avec un pic régulier à la fin du mois, mais il y a tout de même 23 observations obtenues durant le mois de mars au cours des 25 dernières années, issues des trois départements picards mais avec des effectifs toujours faibles (moins de 10 individus). Lors du maximum du passage, les effectifs relevés en quelques heures sur la côte peuvent être importants : par exemple, 559 le 30 avril 1999, 487 le 24 avril 2005... puis encore en mai : 420 le 5 mai 2001, 245 le 25 mai 1998... et parfois quelques dizaines au début du mois de juin. Les premiers mouvements de retour sont perceptibles dès la fin du mois de juin (50 le 26 juin 1997), mais sont en général concentrés sur la fin du mois de juillet : 735 le 27 juillet 2002, 700 le 31 juillet 2005... et lors de la première quinzaine du mois d'août : 1 600 le 14 août 1998, 1 114 le 15 août 1999, 1 100 le 15 août 2000... ou au cours du mois de septembre : 1 600 le 30 septembre 2006 pour les maxima enregistrés sur le littoral. Les derniers groupes d'oiseaux descendant vers le sud sont notés généralement à la fin du mois de septembre, mais il y a tout de même 44 données obtenues lors du mois d'octobre (dont 2 oiseaux les 8 et 9 octobre 2003 dans l'Oise à Houdancourt (60) ou 1 287 le 8 octobre 2006 passant le long de la côte en 5 heures devant Fort-Mahon (80)). Occasionnellement les observations peuvent se poursuivre jusque début novembre et même au delà, mais exclusivement sur le littoral, avec par exemple une dernière mention le 4 décembre 2001 au Hâble d'Ault ou le 15 décembre 2006 en baie de Somme, avec un oiseau seulement à chaque fois.

Rémi FRANÇOIS

- FRANÇOIS R. (2001). Occupation temporaire d'une gravière en exploitation par la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en vallée de l'Oise près de Ribemont (Aisne). *L'Avocette* 25 (3) : 67-69.
- GAVORY L. & LITOUX J. (1995). Nidification de la Sterne Pierregarin *Sterna hirundo* dans le département de l'Aisne (1992-1994). *L'Avocette* 19 (1-2) : 9-13.
- ROUGE A. (1990). Nidifications de la Sterne Pierre-Garin *Sterna hirundo* dans l'Oise. *L'Avocette* 14 (3-4) : 145-148.

## Sterne arctique

*Sterna paradisaea*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Sternidés



©Nicolas VALET

Espèce de répartition circumpolaire, la Sterne arctique niche dans plusieurs pays du nord de l'Europe (Islande et quelques sites de Grande-Bretagne, Fenno-Scandinavie) et de façon occasionnelle à des latitudes moins élevées, y compris en France (Bretagne) où jamais plus de 1 à 3 couples ne tentent de se reproduire depuis 2005 (LE NEVÉ 2012). Cette sterne hiverne dans les eaux du pôle Sud, ce qui fait d'elle l'un des plus grands migrateurs réguliers : elle passe des eaux arctiques aux eaux antarctiques deux fois par an !

Elle n'est probablement pas rare sur le littoral picard mais sa grande ressemblance avec l'espèce beaucoup plus commune qu'est la Sterne pierregarin fait que peu d'observateurs recherchent la distinction des deux espèces lors de leurs observations. Pourtant, chaque année, quelques oiseaux sont reconnus. La migration pré-nuptiale est peu marquée et de 1974 à 2008 nous n'avons relevé que 6 observations se rapportant à cette période ; elles sont groupées entre le 9 avril et le 12 mai, essentiellement dans la seconde moitié du mois d'avril. La moyenne annuelle du nombre d'oiseaux observés à cette période est d'un peu plus de cinq. Une donnée originale de par sa date a été enregistrée en 2008 avec un oiseau le 21 juin. La migration postnuptiale est beaucoup plus souvent notée. Elle commence habituellement à la mi-juillet (rarement plus tôt : le 4 en 1989) et l'essentiel du passage se fait jusqu'à la fin du mois d'août avec parfois des effectifs importants comptés : plusieurs fois plus de 10 oiseaux et des maxima de 25, 38 et même 40 le 1<sup>er</sup> août 1988 pour cette dernière valeur. Quelques retardataires sont parfois vus : entre 1974 et 2008, 8 données ont été relevées au cours de la première moitié du mois de septembre (maximum de 16 oiseaux en 1980) puis 6 le 22 en 1994 et même 3 données en octobre les 6 (en 1988), 10 (en 1999) et 25 (en 1997). Les rares reprises de bagues que nous connaissons – seulement 2 ! – montrent une origine néerlandaise et suédoise pour ces migrateurs de fin d'été. Le statut ancien de l'espèce sur le littoral est semblable à celui décrit ici.

Loin de la mer, les données sont très occasionnelles, comme dans toute la France. Nous connaissons neuf observations, 6 de l'Oise, toutes réalisées au printemps au dessus des gravières de Pontpoint (1 le 17 avril 1996, 2 le 20 avril 1998, 9 le 23 avril 2003 et 1 les 18 avril, 4 et 6 mai 2005 – un même oiseau en stationnement ?) et 3 de l'Aisne en 2009 (6 le 29 avril et 1 le 6 mai à La Fère, et 1 le 29 mai à Brissay-Choigny).

Xavier COMMECY

- LE NEVÉ A. (2012). Sterne arctique *Sterna paradisaea* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 314.

## Sterne de Dougall

*Sterna dougallii*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Sternidés



©Édouard DANSETTE

Cette sterne niche sur les côtes est de l'Amérique du Nord, dans les Caraïbes, dans l'ouest de l'Australie, aux Açores et en quelques points du nord-ouest de l'Europe (Bretagne et îles Britanniques). Elle hiverne dans l'Atlantique Sud et dans les mers de l'Indochine et de l'Australie.

En 1839, GUÉRIN-MÉNEVILLE indiquait « D'après Monsieur de la Motte, quelques individus de cette espèce nicheraient sur les côtes de Picardie sur les mêmes lieux que les Pierre-Garins » ; cette Sterne de Dougall est d'ailleurs considérée par ce même auteur comme « très commune sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse ». En 1861, MARCOTTE écrivait « on l'a vue nicher sur nos côtes » ce qui laisse supposer que, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle ne nichait déjà plus en Picardie.

Même en dehors de la période de nidification, la Sterne de Dougall reste de nos jours un oiseau rarement observé sur le littoral picard. Entre 1974 et 2009, nous n'avons trouvé trace que de 4 observations : 1 juvénile le 17 juillet 1982, 1 adulte et 2 juvéniles le 4 août 1983, 2 adultes les 20 juillet et 14 août en 2000.

Globalement, cette Sterne a vu ses populations fortement régresser, en Bretagne comme dans le reste de l'Europe, en lien avec le piégeage des oiseaux en Afrique, les dérangements et la prédation sur les sites de reproduction. Ainsi, la population nicheuse française, encore forte de 76 couples en 2003, ne comprenait plus qu'une cinquantaine de couples en 2009, et seulement 9 à 11 couples en 2011 qui ont tous échoué dans leur reproduction (JACOB & CADIOU 2012). Ce déclin ne devrait pas faciliter la survenue de nouvelles observations dans notre région.

Xavier COMMECY

- GUÉRIN-MÉNEVILLE F.-É. (1839). *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature*. Tome 9. Paris, 676 p.
- JACOB Y. & CADIOU B. (2012). Sterne de Dougall *Sterna dougallii* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 314.

## Guillemot de Troïl

*Uria aalge*

Charadriiformes/Alcidés



©Édouard DANSETTE

Le Guillemot de Troïl est un nicheur des falaises côtières d'Islande, de Grande-Bretagne et secondairement de Suède, de Norvège mais aussi de France et d'Espagne ; il se reproduit aussi au Canada. En hiver, il occupe les eaux de l'Atlantique et des différentes mers du nord de l'Europe.

Suite aux pollutions marines, les populations reproductrices françaises de cette espèce ont considérablement diminué (localisée à quelques sites des côtes et des îles de Bretagne, celle-ci est stable depuis plusieurs années aux environs de 300 couples – CADIOU & LE NUZ 2012). Mais cette chute des effectifs avait commencé bien plus tôt et l'on peut penser que la chasse intense dont l'espèce était l'objet n'est pas étrangère à ce recul. C'est ainsi que le Guillemot de Troïl était donné comme reproducteur des falaises bretonnes, normandes et picardes au XIX<sup>e</sup> siècle et que des descriptions de la récolte des œufs sur ces falaises étaient encore faites en 1869. Les auteurs anciens indiquaient bien ces trois régions dans leurs écrits, y avait-il réellement des couples reproducteurs sur les falaises de la Picardie administrative, prolongement des falaises normandes ? Le doute subsiste car aucune commune n'est citée dans ces références, la configuration des falaises dans notre région est peu favorable à l'installation de l'espèce et l'on peut de plus remarquer qu'il n'y a pas de Guillemots étiquetés provenant de notre région et prélevés au cours de l'été dans les collections d'oiseaux réalisées au cours de ce siècle.

Les observations d'oiseaux vivants devant les côtes picardes sont régulières mais concernent habituellement peu d'oiseaux, les rapports en citant plus d'une dizaine étant rares : on peut ainsi noter 42 oiseaux le 31 janvier 1999, 22 le 27 février 2000... Une donnée très récente d'une centaine d'oiseaux en janvier 2011 est donc exceptionnelle. Les périodes de plus grande fréquence de l'espèce dans la région, signes du passage de migrateurs, se situent en octobre et en février. Les derniers oiseaux sont généralement vus à la mi-mars. Aussi les observations d'un oiseau le 5 mai 2001 ou de 5 individus le 9 juin 1992 sont-elles remarquables. Le retour du Guillemot se fait timidement fin septembre (avec un oiseau précoce le 14 en 2001) mais c'est surtout d'octobre à février qu'il est remarqué.

Les ramassages d'oiseaux morts, activité initiée par Picardie Nature à la fin des années 1960 et régulièrement poursuivie

depuis, ont montré une présence habituelle de cette espèce dans les eaux au large de nos côtes en mai, mais aussi en juin, et quelques rares cadavres ont même été trouvés en juillet et août (pour 2672 Guillemots trouvés morts entre 1967 et 1989 – MERCIER & COMMECY 1990). Grâce au baguage, l'origine de ces oiseaux est relativement bien connue et pour près d'une centaine d'individus bagués trouvés, les colonies d'origine sont essentiellement localisées sur les côtes est de l'Irlande, de l'Écosse et de toute l'Angleterre. Secondairement, ils proviennent d'Allemagne, de Suède ou de Norvège.

Xavier COMMECY

- CADIOU B. & LE NUZ M. (2012). Guillemot de Troïl *Uria aalge* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 316.
- MERCIER É. & COMMECY X. (1990). Statuts du Petit Pingouin (*Alca torda*) et du Guillemot de Troïl (*Uria aalge*) au large de la Picardie. (Évolution depuis 23 ans d'après les données de ramassage d'oiseaux morts). *L'Avocette* 14 (2) : 43-56.

## Guillemot de Brünnich

*Uria lomvia*

Charadriiformes/Alcidés



©Marc DUQUET

Cette espèce de Guillemot niche au Canada, au Groenland, en Islande, au Spitzberg et au nord de la Scandinavie. En hiver, elle se disperse dans les eaux de l'océan glacial arctique et un peu au sud du cercle polaire. Seules trois mentions françaises sont reconnues depuis 1978 : la plus récente concerne un oiseau vivant vu à Audinghen (62) le 3 février 2003, les deux autres se rapportant à des oiseaux trouvés morts sur le littoral du Finistère à l'occasion de marées noires en 1978 et 1981 (NIOF 2008).

En Picardie, au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques oiseaux ont aussi été trouvés morts près de Cayeux-sur-Mer (80), mais il n'y pas eu de découvertes depuis : malgré des milliers d'alcidés trouvés échoués et examinés depuis 1970, aucun n'a été déterminé comme appartenant à cette espèce. Ceci tend à confirmer que les incursions du Guillemot de Brünnich dans des eaux aussi méridionales pour lui que celles de la Manche restent tout à fait exceptionnelles.

Xavier COMMECY

## Pingouin torda

*Alca torda*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Alcidés



©Marc DUQUET

L'espèce niche sur les falaises côtières de l'Islande à la Bretagne et en Fenno-Scandinavie. En hiver, cet oiseau uniquement marin se répand dans les eaux européennes et il est ainsi abondant dans le golfe de Gascogne et jusqu'en Méditerranée. Les populations nicheuses de France ont été très affectées par les pollutions aux hydrocarbures et leurs effectifs sont très faibles depuis plusieurs dizaines d'années (entre une trentaine et une quarantaine de couples actuellement dans les colonies d'oiseaux marins de Bretagne – CADIOU & LE NUZ 2012).

La fréquence et surtout l'importance de la taille des groupes observés depuis les côtes picardes sont très variables. Selon les années, seulement une ou deux données d'oiseaux vivants sont rapportées et, d'autres années, ce sont des dizaines et parfois des centaines d'oiseaux qui peuvent être vus. L'espèce est habituelle au large des côtes françaises, surtout dans le golfe de Gascogne, et l'on peut penser que ce sont les mouvements des proies dus à des variations des températures des eaux marines qui expliquent cette variabilité. Par contre, il apparaît que la présence en nombre (plus d'une centaine individus pêchant) du Petit Pingouin – comme il est aussi appelé – en face de nos côtes devient de plus en plus régulière (2003, 2006, 2011 pour les dernières années), conséquence plausible d'un réchauffement climatique général. Cette présence importante du Pingouin torda en hiver est un retour à la situation antérieure constatée au milieu des années 1970. À cette époque, MERCIER et COMMECY (1990) ont montré la brutale diminution du nombre d'oiseaux de cette espèce stationnant dans les eaux de la Manche, diminution qu'ils reliaient alors à une modification des capacités écologiques d'accueil de ces eaux, peut-être due à un changement de température.

C'est en octobre ou début novembre (à cette époque de l'année, des passages de plusieurs milliers d'oiseaux par jour sont parfois décelables au cap Gris-Nez, dans le Pas-de-Calais) et en février que la probabilité de voir cet alcidé devant les côtes picardes est la plus forte, marquant en cela le passage des migrateurs. En hiver (décembre-janvier), observer cette espèce est beaucoup plus aléatoire. Grâce au baguage, l'origine de ces oiseaux est relativement bien connue et, sur plus de cent oiseaux bagués retrouvés, la plupart provenaient des côtes de l'est de l'Irlande et de l'ouest de l'Angleterre ; d'autres étaient arrivés d'Écosse ou de Norvège.

Actuellement, les observations d'oiseaux vivants sont centrées sur la période hivernale avec une arrivée fin septembre (le 30 en 1998) ou début octobre (le 6 en 2006) mais, le plus souvent, au cours de ce dernier mois avec un départ des derniers oiseaux en fin du mois de mars ou dans les premiers jours d'avril (le 3 en 2005 par exemple). Les ramassages d'oiseaux morts, activité initiée par Picardie Nature à la fin des années 1960 et régulièrement poursuivie depuis, ont aussi montré une présence régulière de cette espèce dans les eaux au large de nos côtes en mai et juin et quelques cadavres ont aussi été récoltés en juillet et en août (pour un total de 1 478 Pingouins trouvés entre 1967 et 1989). Ce passage des oiseaux au cours du mois de mai avait déjà été détecté au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec la présence de plusieurs oiseaux tirés au cours de ce mois et mis en collections. Il y a trace aussi d'oiseaux prélevés en août, et la littérature de l'époque cite l'espèce comme occasionnelle en été. La drastique diminution du nombre de reproducteurs dans des colonies géographiquement proches de notre région doit sans doute expliquer les modifications d'effectifs constatés.

Occasionnellement, suite à des tempêtes, quelques individus peuvent s'égarer et être trouvés loin de la mer. Trois cas sont connus dans la Somme, jusqu'à une quarantaine de kilomètres du bord de la mer : à Flixexourt, Novion-en-Ponthieu et Gapennes.

Xavier COMMECY

- CADIOU B. & LE NUZ M. (2012). Pingouin torda *Alca torda* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 316.
- MERCIER É. & COMMECY X. (1990). Statuts du Petit pingouin (*Alca torda*) et du Guillemot de Troil (*Uria aalge*) au large de la Picardie. (Évolution depuis 23 ans d'après les données de ramassage d'oiseaux morts). *L'Avocette* 14 (2) : 43-56.

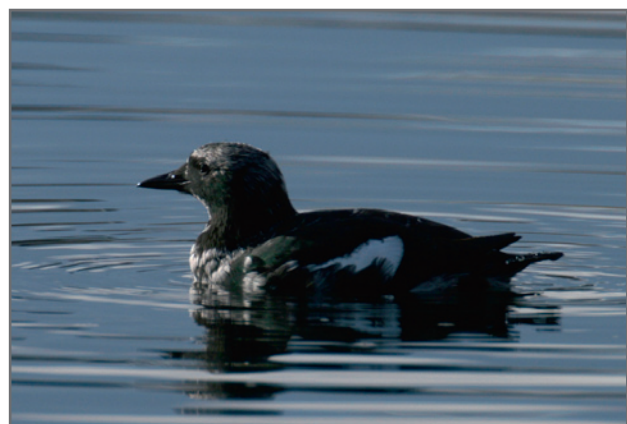
## Guillemot à miroir

*Cephus grylle*

A 

Espèce protégée

Charadriiformes/Alcidés



©Christophe CAPELLE

Cet alcidé considéré comme très sédentaire ne se rencontre habituellement en Europe que sur les côtes des pays les plus septentrionaux (Islande, Irlande, Écosse et Fenno-Scandinavie, y compris sur le pourtour de la Baltique) où il se reproduit. Aussi n'est-il qu'un migrateur et hivernant occasionnel en France : 48 données ont été homologuées jusqu'en 2005.

En Picardie, au cours de la période récente, aucune observation documentée n'a été réalisée. Les seules données de présence se

rapportent au XIX<sup>e</sup> siècle et sont peu nombreuses : une femelle adulte le 18 février 1873, une femelle de 1<sup>ère</sup> année le 13 octobre 1877 et un mâle de 1<sup>ère</sup> année le 28 novembre 1880. Une autre référence à cette espèce, localisée au Hâble d'Ault, mais non datée, figure dans une « contribution à l'étude des oiseaux en Picardie » publiée en 1913.

On remarquera que toutes ces mentions sont très anciennes. L'absence de découverte de Guillemots à miroir parmi les dizaines de milliers d'oiseaux (dont des milliers d'alcidés) ramassés morts sur les plages picardes depuis 1968 confirme la très grande rareté de l'espèce près de nos côtes.

Xavier COMMECY

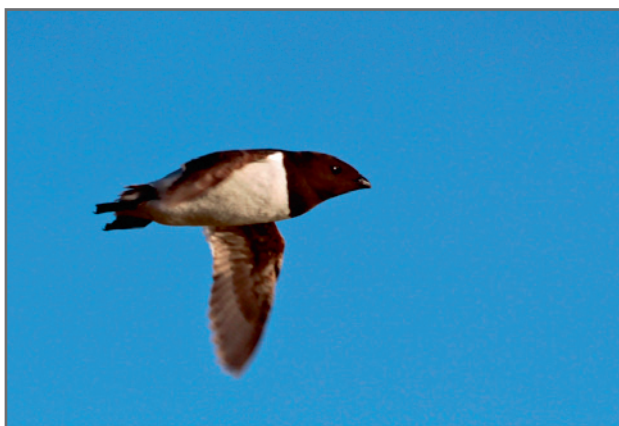
## Mergule nain

*Alle alle*

Charadriiformes/Alcidés

A 

Espèce protégée



©Sébastien SIBLET

Cet petit Alcidé niche sur quelques îles de l'océan Arctique et hiverne au large dans les eaux des océans Arctique et Atlantique. Il est occasionnel sur toutes les côtes de France, un peu plus régulier sur celles du quart nord-ouest du pays (de façon assez variable toutefois : seulement 12 oiseaux repérés en 2008, alors que 741 individus avaient été comptabilisés l'année précédente – CHAMPION 2012).

En Picardie, il était considéré, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comme accidentel près des côtes de la mer du Nord et de la Manche en hiver lors des tempêtes. Un individu trouvé mort le 18 mai 1888 au Crotoy (80) est le seul exemplaire en provenance des côtes picardes figurant dans les grandes collections d'oiseaux réalisées à cette époque, preuve de sa rareté d'alors. Quelques autres cas sont rapportés par la suite : le 30 janvier 1905, le 27 novembre 1928... et il semble avoir été un peu plus régulier dans les trente dernières années du XX<sup>e</sup> siècle avec 31 données en 28 ans entre 1968 et 1995. Mais ces données se rapportent le plus souvent à des oiseaux morts trouvés lors d'opérations de ramassages d'oiseaux échoués sur le littoral picard. Ces données sont les plus abondantes en novembre (15 cas) puis au cours des mois d'hiver (jusque fin février et à partir de la fin du mois d'octobre) et ensuite très exceptionnelles (un cas à chaque fois) pendant les mois de mai, juillet (individu trouvé mort le 24 en 1986 à Cayeux-sur-Mer ; VIEZ 1988), août et septembre. Il semble moins abondant chez nous depuis, puisque ne sont connues que quatre données récentes (deux

en novembre, une en décembre et une en janvier) au cours des 16 dernières années.

De manière tout à fait accidentelle, des oiseaux isolés emportés par des tempêtes ont pu être trouvés à des dizaines de kilomètres des côtes, dans le département de la Somme, aux dates suivantes : le 15 décembre 1973 à Cahon, le 3 novembre 1974 à Mareuil-Caubert et le 24 novembre 1977 à Corbie.

L'espèce est donc rare dans notre région et l'observation d'oiseaux vivants est tout à fait exceptionnelle, aussi parce que la configuration de nos côtes ne se prête pas bien à la pratique du guet à la mer.

Xavier COMMECY

- CHAMPION M. (2012). Mergule nain *Alle alle* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 111.
- VIEZ C. (1988). Mention estivale du Mergule nain *Alle alle* dans la Somme. *Alauda* 56 : 70.

## Macareux moine

*Fratercula arctica*

Charadriiformes/Alcidés

A 

Espèce protégée



©Florian ROQUINARCH

Oiseau nicheur des côtes rocheuses d'Islande, de Norvège de Grande-Bretagne et, à l'état relictuel, de France – seule subsiste une petite population sur les îles bretonnes, avec entre 150 et 205 terriers apparemment occupés recensés en 2011 (LE Nuz 2012) –, le Macareux moine est une espèce encore localement abondante sur ces sites de reproduction mais en fort déclin suite à un ensemble de menaces : captures accidentelles ou non, pollutions par les hydrocarbures, surpêche et surtout réchauffement des eaux océaniques qui, en bousculant la répartition de ses espèces-proies, peut le priver des poissons essentiels à sa survie... En hiver, il se disperse dans l'océan Atlantique, en particulier dans le golfe de Gascogne et, pour quelques-uns, en Méditerranée.

Actuellement, il est très rare de rencontrer un Macareux moine près des côtes picardes et aucun ne semble y avoir été vu depuis l'an 2000, le dernier étant un oiseau trouvé mort le 28 février 1999. Il était plus abondant autrefois et, en 1830, BUFFON le signalait comme régulier en août sur les côtes de la Picardie et en particulier en baie de Somme. En 1860 et 1865, il est donné comme d'observation irrégulière au cours de l'année sur

les côtes picardes et les collections réalisées entre 1875 et 1886 comportent 9 individus obtenus au Crotoy dont 3 jeunes prélevés en juillet et août, les autres l'ayant été en hiver ou lors de la migration de printemps (mars et avril). Parfois, les tempêtes pouvaient alors en amener de grandes quantités et BAILLON père signalait en avril 1781 que sur la plage de Montreuil-sur-Mer (62), soit à quelques kilomètres au nord de la baie de Somme : « Le vent du nord nous a envoyé cet hiver des milliers de Macareux morts et noyés dans la mer ».

Les 15 données obtenues sur la côte picarde entre 1975 et 1999, se répartissent entre les mois de janvier (1), février (5), mars (2) avril (2) octobre (1) et décembre (4). Il faut remarquer que 12 de ces mentions se rapportent à la découverte d'oiseaux morts, touchés par une pollution aux hydrocarbures. On note ainsi, d'un siècle à l'autre, la disparition des oiseaux en période estivale. La drastique diminution de la taille des populations nicheuses bretonnes – 10 000 couples dans les années 1940-1950 pour à peine 200 actuellement – et la contraction de l'aire nationale de reproduction (l'espèce nichait encore à Antifer, en Seine-Maritime, jusque dans les années 1930-1940) ne sont sans doute pas étrangères à cette évolution majeure. Le Macareux moine est ainsi devenu en un siècle une espèce très occasionnelle en Picardie.

Xavier COMMECY

- Le Nuz O. (2012). Macareux moine *Fratercula arctica* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 317.

## Ganga cata

*Pterocles alchata*

Ptéroclidiformes/Ptéroclidés



©Ludovic SCALABRE

Le Ganga cata est une espèce méditerranéenne sédentaire qui ne se plaît que dans les milieux steppiques et dont les populations européennes sont, à notre époque, confinées à quelques secteurs favorables de la péninsule Ibérique et, en France, à la plaine de Crau, au nord de la Camargue. La petite population nicheuse française a connu un fort déclin depuis les années 1980 et semble se stabiliser entre 115 et 180 couples (OLIOSO 2008).

C'est dans la liste de DE NORGUET datant de 1865 que nous avons trouvé trace de cette espèce. Il y est indiqué qu'elle est accidentelle et que quelques Ganga cata ont été tués en baie de

Somme. Ce paragraphe n'étant pas inclus dans celui consacré au Syrrhapte paradoxal (ou « Ganga paradoxal ») qui est une espèce proche, la confusion semble exclue entre les deux espèces et il n'y a à priori aucune raison de ne pas accorder de crédit à la citation de DE NORGUET. D'ailleurs, plusieurs observations hivernales du Ganga cata à travers le pays (jusque dans le département du Nord) sont connues au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les apparitions de l'espèce à l'extérieur de la Crau, même dans un voisinage proche, sont devenues exceptionnelles. Il y a donc très peu de chances qu'elle soit revue un jour en Picardie.

Xavier COMMECY & Cédric ROUSSEAU

- OLIOSO G. (2008). Le Ganga cata in GÉROUDET P. & OLIOSO G. (2008). *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris : 499.

## Syrrhapte paradoxal

*Syrrhaptus paradoxus*

A   
Espèce protégée

Ptéroclidiformes/Ptéroclidés



Derrière ce nom étrange se cache un oiseau nichant de l'Asie centrale jusqu'à la Chine et qui, d'ordinaire, hiverne sur ses sites de reproduction.

Que vient donc faire cette espèce dans une avifaune de Picardie, si loin de ses contrées d'origine ? En fait, celle-ci est sujette de manière très irrégulière à des phénomènes invasifs en Europe et c'est ainsi que les années 1863, 1888 et 1908 virent des milliers d'oiseaux traverser le continent, parmi lesquels des centaines, et peut-être plus, arrivèrent en France. D'autres invasions de moindre ampleur furent également signalées en 1859 et 1891. Certaines années, des oiseaux restèrent sur place pour y nicher sans pour autant parvenir à faire souche.

En Picardie, les trois invasions majeures citées donnèrent lieu à plusieurs signalements dans la Somme, en particulier celle de 1863 lors de laquelle des oiseaux furent trouvés en nombre dans les secteurs proches du littoral (Hautebut le 15 juillet, Saint-Quentin-en-Tourmont le 6 septembre...). On pourra également noter les données suivantes : un mâle et une femelle le 14 mai 1888 à Saint-Valery-sur-Somme, puis un mâle le 18 mai de la même année à Cayeux-sur-Mer (VIAN 1888).

Parmi les 8 données reconnues en France pour le XX<sup>e</sup> siècle, une provient du département de l'Aisne, avec un oiseau trouvé mort le 25 janvier 1960 près d'Omissy et un autre vu à plusieurs reprises pendant un mois à la même époque sur le site. Cette année-là, trois autres observations furent faites dans le quart nord-est de la France...

Xavier COMMECY

- VIAN J. (1888). Retour du Syrrhapte paradoxal en France. *Bulletin de la société zoologique de France* (13) : 154-156.



## Pigeon biset

*Columba livia*

Columbiformes/Columbidés



©Aurélien AUDEVARD

Fallait-il placer cette espèce dans un ouvrage qui a comme objectif premier de présenter les oiseaux sauvages d'une région ? Car, à vrai dire, le Pigeon biset n'existe pas ou plus en Picardie.

La forme sauvage de cette espèce *Columba livia* occupe encore une bonne partie de l'Europe, y compris les îles et l'Afrique du Nord, mais il existe de nombreux croisements entre les Bisets vrais et les pigeons de ville (forme *urbica* de l'espèce) aux phénotypes variés parfois bien éloignés de celui de l'espèce originelle. En France, des populations où la totalité des représentants ont un aspect « sauvage » ne se rencontrent plus qu'en Corse ; partout ailleurs, des plumages bariolés montrent l'hybridation entre la forme « sauvage » et la forme urbaine.

Le Pigeon biset est un oiseau rupicole ; aussi le rencontre-t-on occupant les falaises littorales. Son cousin des villes a d'ailleurs gardé ce choix puisqu'on le trouve nicheur, et parfois en nombre posant de réels problèmes, sur ou dans des bâtiments dont les toits, poutres métalliques, bordures cimentées, etc. ont remplacé les fissures, cavités et corniches naturelles.

Sur les falaises littorales du sud de la Somme, on peut voir des oiseaux ressemblant le plus au véritable Pigeon biset, mais on trouve toujours parmi eux quelques individus au plumage non académique qui ne permettent pas d'imaginer que l'on est en présence d'individus totalement sauvages.

Délaissée des naturalistes depuis bien longtemps, on ne peut dire depuis combien de temps cette espèce n'est plus présente dans la région sous sa forme sauvage initiale. D'ailleurs, nous n'avons pu trouver dans la littérature naturaliste ancienne aucune référence au Pigeon biset en Picardie sans qu'y soit associée une notion d'espèce plus ou moins domestiquée.

Xavier COMMECY

## Pigeon colombin

*Columba oenas*

Columbiformes/Columbidés



©Régine LE COURTOIS-NIVART

Du bassin méditerranéen au sud de la Scandinavie et de la Grande-Bretagne à l'Europe centrale, on peut rencontrer ce pigeon essentiellement sédentaire mais dont les populations les plus nordiques sont migratrices.

Le passage de printemps est assez discret : au début du mois de mars, quelques dizaines d'oiseaux par jour peuvent ainsi être vus sur le littoral, puis ce sont des passages épars qui ne concernent plus que quelques oiseaux par jour jusque la fin avril.

Le Pigeon colombin est un nicheur bien réparti dans toute la région et on le trouve régulièrement dans les secteurs boisés où son nid n'est pas difficile à découvrir. C'est dans les grandes forêts du sud de l'Oise qu'il apparaît le plus fréquent et avec des densités assez fortes. Les nids dans les cavités des vieux arbres ne sont pas les seuls que l'on peut trouver ; l'espèce peut aussi s'installer dans des terriers de lapins, des bâtiments... Une originalité régionale réside dans l'occupation par cette espèce, en nombre réduit (quelques couples) de cavités dans les falaises littorales. Mais il a aussi été repéré, dans l'Oise, utilisant régulièrement les tuyaux d'arrivée d'eau des bassins de décantation des sucreries pour faire son nid. Tout ceci illustre l'adaptabilité de l'espèce.

Le suivi automnal de la migration effectué au banc de l'Ilette (nord de la baie de Somme) a permis de bien cerner la phénologie et l'importance numérique de ce pigeon. On observe ainsi une augmentation progressive du passage après la mi-septembre jusqu'à la mi-octobre puis une diminution jusque fin novembre voire début décembre. Lorsque la migration bat son plein, ce sont plusieurs centaines d'oiseaux qui peuvent être vus certains jours : 925 le 14 octobre et 750 le 5 en 2007, 471 le 8 octobre 2010 ou 321 le 14 octobre 2009... À la même période, quelques dizaines d'oiseaux – mais tout de même 71 le 19 octobre 2008 à Mont-d'Origny (02) – peuvent être repérés passant au dessus des sites de suivi de la migration loin du littoral.

Peu recherché par les observateurs de notre région, le Pigeon colombin est ainsi un oiseau bien présent en Picardie, tout autant que dans les régions voisines.

Xavier COMMECY

## Pigeon ramier

*Columba palumbus*



Columbiformes/Columbidés



©Jean-Luc HERCENT

Nicheur de toute l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'ouest de l'Asie, le Pigeon ramier a vu ses effectifs européens augmenter lorsque l'oiseau originairement hôte des milieux agricoles et boisés s'est installé dans les milieux urbanisés où il est maintenant un nicheur régulier avec un étalement très important des reproductions dans le temps.

Le Pigeon ramier s'est donc désormais installé au cœur de certaines villes de Picardie. Ainsi, en 2010, un nid a été installé dans un arbre taillé en espalier, à une hauteur comprise entre 2 mètres 50 et 3 mètres, en plein cœur de la rue de Noyon à Amiens, une des voies piétonnes les plus fréquentées de la capitale régionale.

L'enquête STOC-EPS reflète l'abondance de l'espèce au printemps puisqu'elle est toujours placée parmi les dix espèces les plus fréquemment contactées (présent dans plus de 60 % des points échantillonnés) et qu'elle est souvent la plus abondante, preuve que même à cette période de l'année, des bandes sont régulièrement contactées.

Si les nicheurs picards sont considérés comme majoritairement sédentaires, l'automne voit passer des quantités d'oiseaux originaires du nord et du nord-est du continent. Et pour une fois, ce n'est pas sur le littoral que l'on peut assister aux passages les plus spectaculaires. La migration est régulièrement notée au banc de l'lette de la mi-octobre à début décembre, avec des jours lors desquels plusieurs centaines d'oiseaux sont vus en mouvement (1 012 le 17 novembre 2008, 521 le 15 octobre 2009...) mais ceci n'est rien en regard de l'importance des flux notés dans l'Aisne et l'Oise.

Dans l'Aisne, 13 763 sont vus le 29 octobre 2006 à Fossoy ; 26 600 sont comptés en 12 jours à Mont-d'Origny du 14 septembre au 19 novembre 2008 avec un maximum de 12 600 oiseaux le 19 octobre, de même avec 6 500 le 18 octobre... Dans l'Oise, à Morienvil (hameau de Brassoir), 21 950 sont comptés passant le 31 octobre 1999, 33 860 le 7 novembre 1999, 50 000 le 24 novembre 2002 ou encore, plus récemment, 22 700 le 12 novembre 2011. Quels spectacles ! La plupart de ces oiseaux continuent leur route vers le sud et beaucoup traverseront la chaîne des Pyrénées pour gagner l'Espagne. Cependant, en hiver, des bandes de plusieurs centaines à quelques milliers d'individus peuvent prolonger leur

séjour en Picardie ; elles sont plus abondantes dans les secteurs les plus forestiers.

Le passage de printemps est moins remarquable, mais un suivi au sud de la baie de Somme en 2009 a tout de même permis de repérer en deux mois plus de 600 oiseaux en mouvement au Hourdel (commune de Cayeux-sur-Mer) et 216 en 13 jours au bois de Cise (commune de Ault), site sur lequel le passage de 807 individus a pu être noté le 27 mars 2011.

Xavier COMMECY

## Tourterelle turque

*Streptopelia decaocto*



Columbiformes/Columbidés



©Henry de LESTANVILLE

La Tourterelle turque est originaire d'Inde, du Sri Lanka et du Myanmar ; elle a gagné l'Europe au cours du siècle dernier et occupe aujourd'hui tout le continent, son aire de présence s'étendant à ce jour jusqu'au cercle arctique en Scandinavie. Le nord de l'Afrique et l'Asie jusqu'au Népal sont également occupés.

La première observation de cette espèce en France date de 1950 et a été réalisée dans les Vosges. Le premier nid est découvert deux ans plus tard en Champagne et les premières mentions de cette espèce dans les régions voisines de la Picardie sont signalées en 1960 à Caen, Calvados, et l'année suivante en région parisienne, période pendant laquelle elle s'implante dans différentes localités picardes.

L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie de 1995 retrace l'installation de l'espèce en Picardie : les premières Tourterelles turques furent notées à Amiens (80) fin juillet 1957. Dans ce département, elle est apparue d'abord dans les villes (Amiens en 1957, Abbeville en 1961), puis dans les agglomérations de moindre importance (Doullens et Le Crotoy en 1961, Corbie vers 1967), ensuite dans les villages (Famechon en 1968, Cappy, Chipilly, Daours... en 1976, Cléry-sur-Somme en 1977, etc.). En 1981, elle ne peuple pas encore tous les villages et elle peut parfois s'y installer une année pour disparaître l'année suivante.

Dans l'Aisne, la Tourterelle turque est notée pour la première fois en 1959 à Saint-Quentin ; dans l'Oise, tout d'abord à Formerie en 1961 puis à Baron et Compiègne en 1962, Clermont-de-l'Oise et Creil l'année suivante. De 1970 à 1976, cette tourterelle est présente pendant la période de nidification sur presque toutes les

cartes 1/50 000 de Picardie, à l'exception de trois cartes, qui sont d'ailleurs contiguës : Attichy, La Fère et Soissons. Cette absence apparente est très probablement due à un manque de prospection, le sud de l'Aisne ayant été assez délaissé par les ornithologues lors de cette première enquête nationale concernant les oiseaux nicheurs.

Pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie des années 1983 à 1986, la Tourterelle turque a, cette fois, été rencontrée sur toutes les cartes 1/50 000, si ce n'est sur deux cartes situées en périphérie de notre aire d'étude et qui ne concernent que très partiellement le territoire régional : Château-Porcien et Fismes. Les raisons de cette absence apparente sont les mêmes que pour l'atlas national.

En grande partie sédentaire, notamment dans l'intérieur des terres, la Tourterelle turque est dorénavant présente toute l'année dans notre région. Elle est surtout visible dans les villes, les villages et les parcs urbains, mais elle a aussi été observée dans des bois et bosquets de la zone littorale. Elle peut se reproduire toute l'année, avec un maximum d'intensité en juin, et les reproductions hivernales sont fréquentes. Le chant nuptial, omniprésent au printemps, s'entend aussi en automne et en hiver. L'espèce est très grégaire et l'on peut observer des rassemblements atteignant parfois plusieurs centaines d'individus en automne et en hiver, notamment autour des silos des coopératives agricoles si du grain est accessible aux oiseaux.

Sur le littoral, de nets mouvements migratoires concernant des individus du nord de l'Europe ont été observés. Ces derniers peuvent atteindre voire dépasser la dizaine d'oiseaux par jour entre la fin du mois d'août et la mi-octobre ; ils sont plus réduits ensuite jusque début décembre. Mais ce flux de migrateurs reste modeste : un maximum de 192 migrateurs est enregistré au cours de la saison postnuptiale en 1988.

L'espèce souffre apparemment peu des vagues de froid, car elle présente des densités normales pendant les saisons de nidification qui y succèdent. En France, sa progression récente est très nette, comme le montrent les résultats du STOC-EPS : près de quatre fois plus de contacts obtenus en 2009 qu'en 1989.

Thierry NANSOT

## Tourterelle des bois

*Streptopelia turtur*

A  

Columbiformes/Columbidés



©Benoît HENRION

La Tourterelle des bois est une nicheuse de toute l'Europe méridionale et tempérée ainsi que de l'Afrique du Nord ; migratrice stricte, elle hiverne en Afrique tropicale.

Les premiers oiseaux peuvent être vus en Picardie dans les premiers jours d'avril, voire dès la fin du mois de mars (le 29 en 1981 sur le littoral), mais c'est surtout aux alentours de la mi-avril qu'ils sont habituellement repérés. Quelquefois, des groupes d'oiseaux posés peuvent être vus à cette période (deux de plus de 20 individus, un en avril et un en mai) alors que ces groupes sont beaucoup plus habituels en fin d'été (21 de plus de 20 individus en août et septembre).

Les nombreux signalements de chanteurs dans des milieux variés (bois, jardins, vallées...) montrent la relative abondance de cette espèce dans la région en période de reproduction dans les trois départements. Elle est contactée dans 10 à 20 % des points échantillonnés par la méthode STOC-EPS. Dans toute l'Europe, une tendance marquée à la régression de l'espèce est relevée. En France, cette diminution a été évaluée à environ 20 % au cours des années 2000 ; la Picardie est concernée également. La destruction de ses milieux de reproduction, l'utilisation exagérée de pesticides, une chasse excessive, en particulier au printemps dans le sud-ouest de la France, et des conditions d'hivernage difficiles sont avancées à l'échelle européenne comme causes de cette baisse significative.

La surveillance de la migration au nord de la baie de Somme ne permet qu'imparfaitement de cerner le passage postnuptial et seulement quelques oiseaux, et parfois quelques dizaines, sont comptés des derniers jours du mois d'août aux premiers jours du mois d'octobre. Il en est de même au dessus des sites de suivis loin du littoral.

Les derniers oiseaux sont vus habituellement vers la fin du mois de septembre, quelques-uns un peu plus tard mais, pour la période 1992 à 2010, nous ne connaissons que 8 données pour le mois d'octobre, y compris en fin de mois. La donnée exceptionnelle d'une Tourterelle des bois le 8 novembre 1962 est la plus tardive connue dans notre région.

Xavier COMMECY

## Perruche à collier

*Psittacula krameri*

C  

Psittaciformes/Psittacidés



©Pascale BÉCUE

Nicheuse d'Afrique et d'Asie, cette perruche a été introduite en Europe et prospère dans quelques pays : sa population est esti-

mée à 30 000 individus en Grande-Bretagne (surtout autour de Londres), à 6 000 individus en Belgique... Depuis le début des années 1990, cette perruche se reproduit en quelques régions de France (Nord - Pas-de-Calais, région parisienne, alentours de Marseille...) et les effectifs sont estimés, au milieu des années 2000, à plusieurs milliers d'individus dans le pays.

Une vingtaine d'observations sont connues en Picardie, les premières sur le littoral en septembre 1987 puis, plus régulièrement, depuis le début des années 1990. Ces présences sont peut-être à mettre en relation avec des mouvements d'oiseaux belges ou anglais... ou plus certainement avec les populations d'Île-de-France pour ceux vus dans le sud de l'Oise.

Un minimum de 6 données a déjà été obtenu dans Amiens et sa périphérie, où le groupe le plus important a été de 7 individus se rassemblant en dortoir dans une zone commerciale le 2 avril 2004. Au moins 6 sites d'observation sont répertoriés dans l'Aisne (Aulnois-sous-Laon, Boué, Charmes, Esquéhéries, Hirson et Suzy) et 5 dans l'Oise (Chevrières, Gouvieux, Orry-la-Ville, Saint-Martin-le-Noeud, Chantilly). Bien qu'à notre connaissance, la reproduction ne soit pas encore prouvée dans ce dernier département, celle-ci ne saurait tarder : les effectifs y sont estimés à 50 individus dans le cadre de l'enquête nationale consacrée aux populations d'espèces allochtones et des cas d'agressions envers l'Écureuil roux *Sciurus vulgaris* sont rapportés de l'étang de Commelles, sur la commune d'Orry-la-Ville (NIANANÉ *in* DUBOIS 2012), signe possible d'une défense de territoire.

Cette espèce n'est pas recherchée par les observateurs. Pourtant, son dynamisme peut être préoccupant pour les espèces cavernicoles avec lesquelles elle est susceptible d'entrer en compétition. Cette menace, conjuguée aux dégâts qu'elle peut causer aux productions fruitières, devrait inciter les naturalistes picards à mieux suivre le développement de son implantation en Picardie.

Xavier COMMECY

- DUBOIS P.J. (2012). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2<sup>e</sup> enquête nationale). *Ornithos* 19 (4) : 225-250.

## Coucou geai

*Clamator glandarius*

Cuculiformes/Cuculidés



A 

Espèce protégée



©Yves DUBOIS

Oiseau de l'Europe du Sud, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et subsaharienne, le Coucou geai hiverne en Afrique de l'Ouest,

entre le Sahara et l'équateur. En France, où quelques centaines de couples sont présents, les effectifs les plus importants sont localisés sur le pourtour méditerranéen, mais l'espèce peut aussi être rencontrée sur les premiers reliefs de l'arrière-pays (Corbières, Aspres, Albères). Ce n'est qu'au milieu des années 1940 que sa présence y est devenue régulière, et il n'était jusqu'alors considéré que comme accidentel dans le pays.

Avec une telle répartition, cet oiseau ne fait pas partie de l'avifaune régulière de la Picardie et seulement 4 données sont documentées, toutes obtenues en plaine maritime picarde : un oiseau vu le 21 mars 1981 au Hâble d'Ault, observé après des fortes tempêtes de sud-ouest, un juvénile stationnant du 31 août au 3 septembre 1995 à Saint-Quentin-en-Tourmont (le Champ Neuf), un adulte présent du 22 février au 1<sup>er</sup> avril 1997 au parc ornithologique du Marquenterre, et enfin un adulte du 12 au 26 juin 2012 dans les renclôtures du sud de la baie d'Authie.

Xavier COMMECY

## Coucou gris

*Cuculus canorus*

Cuculiformes/Cuculidés

A 

Espèce protégée



©Marc STEINMETZ

Plus souvent entendu que vu, le Coucou gris, oiseau symbole du retour du printemps, est un migrateur strict qui passe l'hiver au sud de l'équateur dans les savanes tropicales de l'Afrique et aussi en Asie du Sud-Est. Il se reproduit à la belle saison dans toute l'Europe avec 4,2 millions de couples estimés, dans presque toute l'Asie et le nord du Maghreb. En France les 500 000 couples estimés occupent la totalité du territoire national.

Abondant en Picardie, il est repéré chaque année dans 20 à 30 % des points échantillonnés par l'enquête STOC-EPS et il est régulièrement classé dans les 20 à 30 espèces les plus souvent contactées dans cette enquête. Il est vrai qu'il est facilement détectable grâce à son chant. On peut rencontrer l'oiseau dans de très nombreux milieux et seule la présence d'arbres et arbustes, même en faible densité, lui est indispensable pour se percher.

Il n'a pas été constaté de déclin récent de l'espèce dans notre région alors qu'une tendance à la baisse des effectifs est signalée en Europe, notamment dans les pays de l'Ouest, mais les données des cinq dernières années semblent montrer une remontée de ses effectifs. Oiseau parasite, il ne construit pas de nid mais occupe celui des autres, le jeune à peine né expulsant les œufs

ou les poussins de l'espèce hôte. En Picardie, comme dans de nombreuses régions, le Coucou gris – il existe aussi une forme rousse, très minoritaire – dépose ses œufs le plus souvent dans des nids de Rousserolles effarvates (jusqu'à 50 % des cas dans les rares études qui ont été menées localement), d'Accenteurs mouchets, de Fauvettes, de Pouillots...

Totalement migrateur, c'est le plus souvent dans les derniers jours de mars ou les tout premiers jours d'avril qu'il se fait entendre ; il n'apparaît pas de tendance à une précocité accrue de ces premières dates de détection au cours des dernières années. Un amusant dicton local du début du siècle évoque ce retour des migrants « C'est sur le dos du Milan que le Coucou revient au printemps » (ROLLAND 1903). Quelques données en dehors de cette période sont connues (2 mars 2005 à Saint-Quentin (02), 13 mars 1966 en moyenne vallée de la Somme ou, encore plus hors norme, le 21 février 2007 à Guyancourt-sur-Noye (80)). Rapidement l'oiseau est moins démonstratif et il se fait moins loquace dès le début de l'été. Quelques-uns peuvent parfois être entendus jusqu'à la mi-juillet mais, ensuite, c'est le hasard des rencontres visuelles qui permettent de dire que les derniers oiseaux quittent notre région au cours du mois d'octobre, les occurrences étant déjà peu fréquentes après la mi-septembre. Le plus souvent, il s'agit alors d'oiseaux de première année. La date la plus tardive connue semble être le 31 octobre 1993 près du littoral.

Xavier COMMECY

- ROLLAND E. (1903). *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*. Librairie Rolland, Paris, 11 tomes.

## Effraie des clochers

*Tyto alba*

Strigiformes/Tytonidés



©Jean-Loup RIDOU

Ce rapace nocturne est à l'origine un oiseau rupestre qui, suite au phénomène de déforestation qui a atteint son apogée il y a 200 ans, a colonisé de nombreux lieux. Présente sur tous les continents, à l'exception des plus hautes latitudes, l'Effraie des clochers a une vaste aire de répartition dans le monde, occupant les régions aux climats tempérés à chauds. En France, elle est présente partout, si ce n'est en montagne et dans les zones où la température moyenne est inférieure à -3° C en janvier, et on estime l'effectif national entre 20 000 à 50 000 couples. L'Effraie des clochers préfère les milieux

ouverts de bocage plutôt que les vastes openfields et niche dans les bâtiments (églises, granges, greniers, pigeonniers...).

En Picardie, cette chouette était considérée, dans les années 1980, comme le rapace nocturne le plus commun et sa répartition était alors homogène en dehors des grands massifs forestiers, où elle est absente. Les effectifs sont difficiles à déterminer car la fluctuation interannuelle des populations peut être importante et les données de prospection ne couvrent pas toutes les cartes de la région.

Les causes de mortalité sont multiples, mais la plus visible est la collision avec les véhicules routiers. On a ainsi dénombré, entre 1997 et 2008, 67 oiseaux retrouvés morts sur le bord de nos routes. Des études européennes montrent une mortalité suite aux chocs avec des véhicules à la hauteur de 10 % environ de la population totale, surtout parmi les jeunes de l'année. Beaucoup d'oiseaux meurent aussi lors d'hivers rigoureux et longs faisant disparaître jusqu'à 75 à 85 % d'une population.

L'Effraie des clochers est considérée en France comme étant en régression depuis une vingtaine d'années. On assiste à la disparition progressive des populations les plus septentrionales. Le remembrement et la disparition des haies et prairies ne lui ont pas été favorables. L'engrillagement des clochers d'églises a supprimé beaucoup de sites potentiels : sur 137 églises prospectées en 1996 en Picardie, 53 étaient obturées. La pose de nichoirs dans les églises par les communes et dans les bâtiments ou les granges par les particuliers, ainsi que la plantation de haies sur certains tronçons de routes et d'autoroutes, obligeant l'oiseau à traverser ces axes à une altitude plus élevée, permettraient d'améliorer localement la reproduction et la survie de l'espèce.

Henry DE LESTANVILLE

## Petit-duc scops

*Otus scops*

Strigiformes/Strigidés



©Nicolas VALET

Le Petit-duc est un hôte estivant régulier de l'arc méditerranéen – mais il est sédentaire en Corse. La population française est estimée à 5 000 couples.

Ce petit hibou est actuellement, en Picardie, un migrateur et un nicheur occasionnel rare et il y était probablement nicheur régulier en faible densité au XIX<sup>e</sup> siècle (5 nids découverts à Gouvieux (60) en 1890 par exemple). Disparu du Vermandois (02) en 1959, il était encore présent en forêt de Compiègne (60) en 1926 et en

1968 ainsi que noté nicheur très probable à Mont-Notre-Dame, au sud de l'Aisne, en 1980. Il a été récemment redécouvert en forêt d'Ermenonville (60), avec un chanteur en 1999 (BARAILLER 2001) et, dans ce même site ont été obtenus jusqu'en 2004 un à deux contacts par an (mis à part en 2002) ; mais aucun nouvel indice de présence n'a été rapporté depuis.

Les données en dehors de ces sites sont extrêmement rares et ponctuelles : un oiseau – très probablement un migrateur – est tué par une automobile en plaine maritime picarde au cours des années 1970. Par ailleurs, la donnée d'un chanteur en 1970 dans le marais de Woignarue doit être considérée avec prudence, une confusion avec le chant du Crapaud alyte *Alytes obstetricans* étant possible. Enfin, bien plus récemment dans l'Oise, un individu a été contacté le 28 avril 2010, à Lachapelle-Saint-Pierre, à plus d'une vingtaine de kilomètres des grands massifs forestiers de ce département.

Dans les régions voisines, après une raréfaction à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans les années 1980, il existe de nouveau quelques données en régions Centre et Île-de-France, et plus récemment, en Seine-et-Marne en 2003. Dans les Ardennes, les données de reproduction sont rares jusque dans les années 1970-1980 et elles semblent disparaître ensuite ; en Normandie et en Nord - Pas-de-Calais, l'espèce n'est pas connue.

Henry DE LESTANVILLE

- BARAILLER J.-L. (2001). Observations d'un Hibou petit-duc scops *Otus scops* en forêt d'Ermenonville (Oise) en 1999. *L'Avocette* 25 (3) : 61-63.

## Harfang des neiges

*Bubo scandiacus*

Strigiformes/Strigidés

A 

Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

Ce rapace a une répartition circumpolaire du nord de la Scandinavie en Europe, en passant par la Sibérie et le Canada. Des couples ont aussi niché en Islande, dans le sud de la Norvège, et aux îles Shetland de 1967 à 1975. Le biotope du Harfang des neiges est la toundra arctique avec amas rocheux, mais aussi les polders et prairies en hiver, saison lors de laquelle il est d'observation annuelle en Belgique, aux Pays-Bas, au nord-ouest de l'Angleterre et dans les îles anglo-normandes.

Cette espèce est considérée comme rare jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et reste exceptionnelle dans notre pays. La majorité des mentions en France provient des départements littoraux de Bretagne, de Normandie et du Nord - Pas-de-Calais. Ces observations sont

faites toute l'année avec un maximum à la mi-janvier et de la fin avril à la mi-mai (15 mentions homologuées entre 1980 et 2010).

En Picardie, après la capture d'un oiseau près d'Abbeville (80) en 1799, la dernière mention connue datait de 1802 avec un oiseau tué à Abbeville en 1802 (DE NORGUET 1865) - donnée non reprise à ce jour par le CHN – avant l'observation d'une femelle de 2<sup>e</sup> année du 25 au 28 avril 2010 à Cayeux-sur-Mer (80). Ces dates s'inscrivent bien dans la fin de la période de présence régulière de l'espèce dans notre pays.

L'origine de ces oiseaux n'est pas précisément connue : mouvements de dispersion des jeunes certains hivers très froids en dehors de leur aire de répartition, ou d'individus ayant traversé l'Atlantique sur des bateaux, comme cela a été constaté en 2001 en Belgique ? Quoi qu'il en soit, le Harfang des neiges reste un oiseau migrateur exceptionnel en Picardie.

Henry DE LESTANVILLE

## Grand-duc d'Europe

*Bubo bubo*

Strigiformes/Strigidés

A 

Espèce protégée



©Jean-Loup RIDOU

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne d'Europe. C'est une espèce sédentaire présente dans une grande partie de l'Eurasie et de l'Afrique du Nord.

En France, le Grand-duc avait fortement régressé jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Protégée seulement depuis 1976, l'espèce est maintenant en progression et elle est ainsi actuellement nicheuse dans les régions accidentées d'un arc allant des Pyrénées aux Ardennes et comprenant notamment le Massif central, les Cévennes, la Provence, les Alpes, le Jura, les Vosges et la Lorraine pour un effectif total dépassant les 1 500 couples. En plaine, il reste un hivernant occasionnel.

En Picardie, il est observé exceptionnellement dans l'Aisne et l'Oise, sans preuve de nidification.

Il est ainsi mentionné dans l'Oise au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce même département, dans les années 2000, un individu est photographié sur un château. Cet individu semble y avoir été observé régulièrement pendant plusieurs années.

Dans l'Aisne, en 1992, un individu est observé à Mondrepuis (02) sur un site potentiellement propice à sa nidification. Au cours

des années 2000, une mention incertaine de chanteur a été produite sur le même secteur. Il a aussi été rapporté une observation récente, mais qui n'a pu être confirmée, dans le secteur de Château-Thierry. Récemment aussi, le 16 décembre 2010, un individu est pris dans une cage-piège destinée aux renards à Chambry (02) au cours d'un long épisode neigeux, et un oiseau a été photographié en mars 2011 (localité non précisée).

Ces rares données ont été vérifiées parmi les nombreuses citations orales circulant et qui rapportent la présence de Grands-ducs, nom donné à peu près à tous les rapaces nocturnes repérés par les non-connaisseurs.

Dans les régions voisines, le Grand-duc d'Europe est nicheur dans le département du Nord (où 6 à 8 couples produisent une vingtaine de jeunes par an), dans les Ardennes, dans le nord-ouest de l'Allemagne, en Wallonie et au Luxembourg. L'espèce y utilise principalement les grandes carrières en exploitation pour se reproduire, mais peut aussi se contenter de sites plus « ordinaires » (dans les arbres, sur d'anciens nids construits par d'autres rapaces ou de grands échassiers, et parfois à même le sol). Cette population proche compte environ 200 couples et représente un potentiel de colonisation à court terme pour notre région.

Guénael HALLART

## Chevêche d'Athéna

*Athene noctua*

Strigiformes/Strigidés



©Cédric ROUSSEAU

Cette espèce nocturne, essentiellement sédentaire, se rencontre dans toute l'Europe méridionale et tempérée, où elle est présente avec de fortes densités. Elle occupe également le nord de l'Afrique et une bonne partie du continent asiatique, jusqu'aux côtes orientales de ce dernier.

Cette « petite chouette aux yeux d'or », comme elle est souvent appelée, est sédentaire et peu commune dans notre région. Cette espèce anthropophile issue de milieux ouverts et steppiques a colonisé le nord de la France suite aux déboisements importants du Moyen-Âge et au modelage du territoire par les hommes pour la polyculture et l'élevage. Elle est donnée comme commune dans la Picardie maritime au XIX<sup>e</sup> siècle et dans le nord de la Somme en 1916.

Depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on a constaté partout en Europe sa raréfaction (diminution de 20 à 50 % de ses effectifs

depuis les années 1970). Les causes en sont les pesticides utilisés par l'agriculture, l'augmentation du trafic routier, et la disparition de son milieu.

Son nom picard, le « Cahouant », se rapporte à son chant si particulier. Elle occupe principalement les milieux agricoles traditionnels : bocages semi-ouverts, vieux vergers, prairies avec arbres têtards et, en plaine, les zones périphériques des villages et les fermes isolées avec une mosaïque de milieux favorables. Pour survivre, elle a besoin de cavités pour nicher, de perchoirs pour chasser et de prairies à l'herbe suffisamment rase pour qu'elle puisse repérer ses proies.

La population picarde était estimée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle à un minimum de 70 couples dans un article traitant de l'espèce à l'échelle nationale (GÉNOT & LECOMTE 1998). Cette valeur était tirée de la lecture de quelques publications qui relaient des recherches locales mais géographiquement limitées (MORONVILLE 1992 ; MORONVILLE 1994 ; FRANÇOIS 1996), elle peut être considérée comme sous-estimée à la lueur des connaissances actuelles, et surtout due à un important manque de prospection.

Dans la région, la répartition de l'espèce, telle que nous la connaissons actuellement, se compose de noyaux de populations et, entre ceux-ci, les sites où la Chevêche d'Athéna se cantonne sont très dispersés. Les plus importants de ces noyaux sont localisés dans les bocages traditionnels du Pays de Bray, de la Thiérache, et de la plaine maritime picarde (FLIPO 2003). Quelques études récentes nous permettent aujourd'hui d'obtenir des renseignements sur la répartition et les effectifs dans les trois départements picards :

- Dans la Somme, le bocage à l'ouest de Rue et Quend est encore bien occupé avec 27 à 50 mâles chanteurs dont 23 cantons repérés au début du XX<sup>e</sup> siècle mais un déclin récent est très probable tant les paysages agricoles se détériorent rapidement. Nous manquons de données dans le Vimeu, les secteurs de Doullens et de Péronne, mais les effectifs doivent y être assez maigres. On compte aussi une petite population dans les franges bocagères normandes de l'Oise et de la Somme en 1994, avec 15-16 mâles chanteurs à l'est d'Aumale (76). D'autres secteurs avec encore quelques pâtures et vieux arbres accueillent quelques oiseaux par petits noyaux. Le total départemental ne doit finalement pas excéder les 70 à 110 couples.
- Dans l'Oise, la Chevêche occupe les régions non boisées, surtout dans l'ouest du département : franges bocagères normandes et plateau picard (60-105 couples) ; Pays de Bray (65-90 couples) ; Pays de Thelle (8-15 couples) ; Vexin (22-35 couples) ; Clermontois (8-10 couples) ; Noyonnais (20-30 couples) ; Valois-Multien (15-25 couples) d'après DE LESTANVILLE (2005). On peut ainsi avancer une population reproductrice comprise entre 300 et 320 couples pour ce département, toutes les zones potentiellement favorables n'ayant pas été explorées.
- Dans l'Aisne, en Thiérache, une prospection intensive menée dans les années 2000 laisse apparaître des effectifs importants avoisinant les 300 à 400 couples, même si elle est considérée comme étant en régression depuis quelques années. Dans le Tardenois, 6 couples, 56 mâles chanteurs et 7 individus ont été comptés sur 525 km<sup>2</sup> en 2005 et 2006. Quelques couples subsistent dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, et on manque d'information pour les secteurs autour de Château-Thierry, le Vermandois et le Laonnois. La population reproductrice a été évaluée entre 300 et 500 couples en 2002 pour tout le département.

En conséquence, on peut estimer la population picarde entre 670 et 930 couples nicheurs.

La conservation de prairies, la valorisation économique des vergers hautes tiges et des haies et, dans une moindre mesure, la pose de nichoirs pour pallier le manque de cavités naturelles, sont autant d'actions qui pourront aider cette petite chouette à subsister dans notre région.

Henry DE LESTANVILLE

- DE LESTANVILLE H. (2005). La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans l'Oise (1999-2004). *L'Avocette* 29 (3) : 33-43.
- FLIPO S. (2003). Résultats du suivi pendant six années (1994-1999) d'une population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans un secteur bocager de la plaine maritime picarde in RIGAUD T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 105-112.
- FRANÇOIS R. (1996). La Chouette chevêche *Athene noctua* dans le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme. *L'Avocette* 20 (1-2) : 25-28.
- GÉNOT J.-C. & LECOMTE P. (1998). Essai de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en France. *Ornithos* 5 (3) : 124-131.
- MORONVILLE J. & MORONVILLE P. (1992). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans le nord amiénois. *L'Avocette* 16 (1-2) : 23-32.
- MORONVILLE P. (1994). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans les vallées de l'Avre et la Noye. *L'Avocette* 18 (1-2) : 39-41.

## Chouette hulotte

*Strix aluco*

Strigiformes/Strigidés



©Benoît HENRION

La Chouette hulotte, espèce essentiellement sédentaire, occupe toute l'Europe jusqu'à l'est de l'Oural, à l'exception des plus hautes latitudes et de la plupart des îles, ainsi que toute une frange bordant le sud de la Chine.

C'est le rapace nocturne le plus commun en Picardie. Cet oiseau affectionne particulièrement les grands arbres à cavités. On le trouve ainsi en forêt, dans les bois de plaine et dans le bocage, mais également dans les vallées boisées, dans les parcs et jardins d'agglomérations et dans les bâtiments.

Historiquement, cette espèce est connue au XIX<sup>e</sup> siècle comme présente un peu partout dans notre région, dans la Somme notamment, depuis Abbeville jusqu'au centre d'Amiens et en vallée de la Selle. L'enquête régionale des oiseaux nicheurs 1970-1975 la signale sur 83 % des cartes prospectées. Elle est mentionnée sur

un minimum de 189 communes entre 1994 et 2009. Dans le département de l'Oise, le plus boisé, elle occupe, de 1994 à 2009 au moins 467 communes. Les données du département de l'Aisne sont loin d'être exhaustives et nous viennent principalement des grands massifs forestiers de Retz, de Coucy et de Saint-Gobain...

Le chant de la Hulotte est audible tout au long de l'année, avec un regain d'activité dès le mois de février et jusqu'en mai, puis de fin septembre à fin novembre. Certains individus ont un chant spécifique en « ocarina » très proche du chant de la chouette de Tengmalm, espèce d'affinité montagnarde absente de notre région : ce chant a été noté dans l'Oise à Juvignies, en forêt de Compiègne et dans la Somme, en plaine maritime picarde (sur la commune de Rue), où un oiseau cantonné près d'une maison émet ce chant atypique depuis 2006.

La période de nidification s'étale de mars à mai, parfois plus tôt dès janvier et donc en plein hiver certaines années, en rapport possible avec les hivers doux et le cycle de pullulation des rongeurs, qui constituent la plus grande part de ses proies. Mais la Chouette Hulotte s'attaque à une grande variété de petits animaux dont les oiseaux – des passereaux en général – font partie, et parfois même aux jeunes d'autres rapaces (Faucons crécerelles, Chevêches d'Athéna et Hiboux moyen-duc) qui sont pris au nid.

La Hulotte subit, comme les autres rapaces nocturnes, une mortalité routière non négligeable, mais plus difficile à détecter de par ses mœurs forestières : 14 par collision avec des véhicules, un pris dans deux barbelés, et deux sans précision mentionnée de 1998 à 2008 en Picardie. La préservation des vieux arbres creux dans la gestion forestière doit être accentuée afin que cette espèce maintienne ses effectifs, notamment dans les grands massifs, mais à défaut cet oiseau se contente très bien de nichoirs artificiels.

Henry DE LESTANVILLE

## Hibou moyen-duc

*Asio otus*

Strigiformes/Strigidés



©Guy LOUVON

Espèce de répartition holarctique, le Hibou moyen-duc est relativement commun en France mais c'est le moins fréquent de nos rapaces nocturnes à large répartition. De plus, il paraît moins abondant dans l'Ouest que dans le Sud. On estimait en 2000 ses effectifs entre 10 000 et 30 000 couples. Le Hibou moyen-duc a accompli une expansion vers l'ouest ces dernières décennies



pour nicher jusque dans le Finistère en 1975. Il est plus localisé en Normandie et reste rare en Aquitaine et en Corse.

En Picardie, on retrouve ce rapace campagnard en milieux ouverts à semi-ouverts : en plaine agricole, dans les petits bois de résineux, dans les alignements d'arbres en fond de vallée, dans le bocage, sur les larris. Il est présent dans les boisements peu denses des massifs forestiers du sud de l'Aisne et de l'Oise, dans le domaine du Marquenterre et en forêt de Crécy, et dans les grandes vallées de notre région. Il niche dans les vieux nids inoccupés, parfois dans les bâtiments.

Son régime alimentaire spécialisé ne le met pas en concurrence directe avec l'Effraie des clochers, avec laquelle il cohabite parfois, mais il doit craindre la concurrence et la prédation de ses jeunes par la Chouette hulotte dans les milieux forestiers, comme cela a été montré en Grande-Bretagne.

Ce rapace est difficile à étudier de par sa grande discrétion et sa vie strictement nocturne. La population fluctue en fonction de la pullulation cyclique des Campagnols des champs *Arvicola arvensis* et, en Picardie, l'évaluation de cette population est trop imprécise pour pouvoir estimer une tendance réelle de ses effectifs..

En hiver, les oiseaux se rassemblent en dortoirs, dans les bois et, parfois, jusque dans les centres urbains. Les quelques dortoirs repérés dans la région regroupaient de 2 à 15 individus. Ces dortoirs peuvent être réguliers année après année. Ainsi l'un d'eux a été suivi de 2000 à 2004 à Pont-Sainte-Maxence (60) et certains oiseaux étaient perchés à moins de cinquante centimètres du niveau de l'eau. C'est aussi le cas au marais d'Isle de Saint-Quentin (02) où, pendant 3 ans au moins, un dortoir a regroupé jusqu'à une dizaine d'oiseaux dans les mêmes conditions.

Comme tout rapace nocturne, il n'échappe pas à la mortalité routière (30 cas rapportés entre 1996 et 2007 en Picardie) mais la mortalité due aux campagnes de traitement par le poison afin d'éliminer les rongeurs semble aussi être importante.

Henry de LESTANVILLE

## Hibou des marais

*Asio flammeus*

Strigiformes/Strigidés



©Benoît HENRION

Ce hibou, appelé aussi « Hibou brachyote » à cause des courtes aigrettes qui ornent sa tête, vit du nord de l'Amérique

à l'Eurasie jusqu'au 70° parallèle en Scandinavie, et vers l'est jusqu'au Turkestan et en Mandchourie. Il habite la toundra, les openfields, les prairies et marais, les massifs dunaires et les friches herbeuses où les campagnols abondent. Sa nidification en France est fluctuante, tant en nombre que dans sa localisation, avec en général une population inférieure à 50 couples, principalement répartie dans la moitié nord et près des côtes. On peut estimer la population picarde à quelques couples occasionnels.

Il est connu comme nicheur irrégulier depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en plaine maritime picarde. Plus récemment, il a niché en 1973 et 1975 au parc ornithologique du Marquenterre, en moyenne vallée de l'Oise entre Noyon et la Fère et au marais de Bresles en 1977. On a ensuite noté 4 cas de nidification certaine entre 1983 et 1986, et un dernier cas en 1991 dans la vallée de la Noye (NEVEU & ROYER 1991).

Le Hibou des marais migre de ses quartiers septentrionaux vers notre région de la fin septembre à la mi-avril, parfois dès la fin juillet et jusqu'en mai ; ce que les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle signalaient déjà. Il est observé annuellement dans la Somme, en particulier en plaine maritime picarde, et plus irrégulièrement dans l'Oise et l'Aisne. Cette espèce peut effectuer de vastes déplacements dans son aire de répartition : un individu bagué dans l'Aisne a été repris 6 ans plus tard près d'Astrakhan, en république soviétique de Kalmoukie, soit près de 3 200 kilomètres à l'est.

On assiste parfois à des afflux d'oiseaux, comme durant l'hiver 2002-2003 où au moins 4 oiseaux hivernent sur un site littoral, le Hâble d'Ault, permettant des observations très régulières ou ces 8 vus ensemble le 5 février à Marly-Gomont (02) et qui eux aussi seront vus pendant quelques jours... (DECORY 2003). Ces stationnements hivernaux importants sont parfois suivis d'estivages (DECORY 2004). Lors de l'hiver 2011-2012, l'afflux hivernal de Hiboux des marais a été plus important encore : ainsi, le 26 février 2012, pas moins de 22 individus différents sont observés en divers lieux du littoral picard.

Les haltes migratoires ou dortoirs hivernaux peuvent se rencontrer aussi à l'intérieur des terres, au gré des pullulations de rongeurs. Ils se composent généralement de 2 à 7 individus, avec un maximum compté de 11 oiseaux le 24 octobre 2007 à Francastel (60). Ceci permet, par récolte des pelotes de réjection et analyse des restes trouvés, de connaître son régime alimentaire ; nous avons ainsi pu constater qu'il y avait peu de concurrence alimentaire avec le Hibou moyen-duc, autre espèce de hibou hivernant en Picardie (COMMECY & PICHENOT 2006).

Il est difficile d'évaluer des tendances fiables pour cette espèce nomade, qui est donc en Picardie un migrateur, un hivernant et un nicheur occasionnel, même si l'on a pu constater une baisse des effectifs nicheurs sur ses sites historiques de nidification en Alsace.

Henry de LESTANVILLE

- COMMECY X. & PICHENOT J. (2006). Analyse comparative du régime alimentaire de deux Hiboux. *L'Avocette* 30 (1) : 18-19.
- DECORY P. (2003). Afflux de Hiboux des marais *Asio flammeus*. Hiver 2002/2003 - Région Picardie. *L'Avocette* 27 (1-2) : 27-29.
- DECORY P. (2004). Estivage d'un Hibou des marais *Asio flammeus* au Hâble d'Ault en 2003. *L'Avocette* 28 (3) : 66-67.
- NEVEU G. & ROYER P. (1991). Nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* dans la vallée de la Noye (80). Statut de l'espèce. *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 53-56.

## Engoulevent d'Europe

*Caprimulgus europaeus*



Espèce protégée

Caprimulgiformes/Caprimulgidés



©Thomas CHEVREZY

L'Engoulevent d'Europe est un migrateur et un nicheur localisé en Picardie, en limite nord de son aire de répartition qui comprend toute l'Europe et s'étend à l'est jusqu'à la Chine. Cette espèce crépusculaire arrive de ses quartiers d'Afrique début mai (date d'observation la plus précoce pour la Picardie : le 26 avril 1986 au parc ornithologique du Marquenterre) pour repartir en septembre.

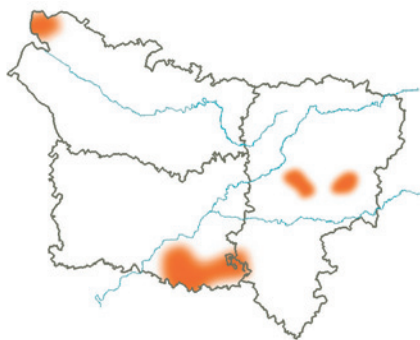


Figure 1 : principaux secteurs actuellement identifiés de reproduction de l'Engoulevent d'Europe

Cet oiseau est, dans notre région, étroitement lié à un habitat spécifique composé de landes à callunes et de sables décalcifiés ou encore aux clairières des dunes littorales boisées. Dans l'Aisne, il était encore présent en petit nombre dans les forêts de Thiérache à la fin des années 1990 (avec un minimum de 5 couples connus à l'époque, mais qui ne se sont vraisemblablement pas maintenus) et, encore à l'heure actuelle, dans le Laonnois (dans quelques forêts et au camp militaire de Sissonne, avec une dizaine de couples) ; il semble en revanche absent du Soissonnais et du Tardenois. Dans le sud de l'Oise, il est présent en forêts d'Ermenonville et de Pontarmé, ainsi que dans les bois attenants, avec plus de 20 couples connus (22 chanteurs repérés en 2009 et 23 chanteurs en 2010). Dans la Somme, on le trouve dans les dunes boisées du Marquenterre et de Fort-Mahon, avec un minimum de 30 couples en 1985 et au moins 24 couples en 1999. La population picarde est ainsi forte d'environ 60 à 70 couples. On a assisté à une régression de son habitat ces dernières années, par le reboisement naturel des parcelles occupées, entraînant une diminution des effectifs repérés. Un plan de réhabilitation des

landes, comme celui engagé par le parc naturel régional Oise-Pays-de-France, représente une mesure indispensable pour assurer la conservation de la population à long terme.

Henry de LESTANVILLE

- BARAILLER J.-L. (2001). L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt d'Ermenonville (Oise). *L'Avocette* 25 (3) : 78-81.

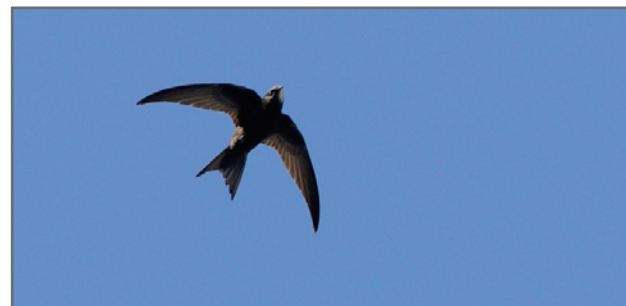
## Martinet noir

*Apus apus*



Espèce protégée

Apodiformes/Apodidés



©Jean-Luc HERCENT

Le Martinet noir est un oiseau nicheur et migrateur commun qui passe l'hiver loin de notre région, en Afrique équatoriale et tropicale, au sud de l'Équateur jusqu'au centre de l'Afrique du Sud. Espèce passant presque toute sa vie en vol, elle remonte au printemps vers l'Europe, où elle occupe tout le continent – et plus loin vers l'est, jusqu'en Asie centrale – à l'exception de zones situées à l'extrême nord (nord de la Scandinavie, Islande).

Les oiseaux qui passeront la saison de reproduction en Picardie arrivent principalement au mois de mai bien que des individus puissent se présenter dans nos cieux au début du mois d'avril. Ainsi, parmi les données collectées depuis 1997, les observations les plus précoces concernent un individu le 2 avril 2004 à Beauvais (60), deux autres le 3 avril 2010 à Chevières (60), puis un le 8 avril 2009 à Rivecourt (60) et un autre le 9 avril 2006 à Viry-Noueuil (02).

Les observations d'arrivants dans la première décennie d'avril sont exceptionnelles et représentent seulement environ 1 % des observations au cours de ce mois ; celles-ci sont ensuite plus nombreuses : 21,6 % dans la deuxième décennie et 77,2 % dans la troisième. Les rassemblements au dessus des points d'eau sont parfois importants un peu plus tard en saison et il n'est pas rare de voir plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'oiseaux chassant ensemble (1 900 le 30 mai 1994, 3 000 le 27 mai 1991 au Hâble d'Ault (80)...).

Il semblerait qu'en raison du réchauffement climatique le Martinet noir revienne d'Afrique une vingtaine de jours plus tôt en moyenne qu'il y a 30 ans ; c'est ce que montre une étude de la LPO Franche-Comté pour l'est de la France. En plaine maritime picarde, la date moyenne d'arrivée de l'oiseau a été calculée au 26 avril jusqu'en 1994, et au 18 avril entre 1995 et 2000.

Pendant la saison de nidification, le Martinet noir est aisément observable dans nos villes et villages avec ses cris stridents et son vol rapide et acrobatique, souvent en groupe, capturant avec

sa large bouche ce qu'on peut appeler du « plancton aérien » (insectes et autres petits animaux). L'espèce choisit comme lieux de nidification des anfractuosités de murs, des maisons en ruines, des loges abandonnées par d'autres oiseaux... et il s'installe souvent sous les toits. Il est en général fidèle à son nid qu'il réutilise chaque année.

Le Martinet noir ne reste pas longtemps parmi nous, de 3 mois à 3 mois et demi, et dès la nidification terminée, il quitte notre région pour rejoindre ses quartiers d'hiver africains à partir du mois de juillet. À la mi-août, il devient d'observation occasionnelle en Picardie. Toutefois, il est intéressant de signaler quelques observations nettement plus tardives. Ainsi, nous trouvons comme date la plus extrême lors de ce passage en migration postnuptiale le 11 novembre 1988 en baie de Somme, puis le 21 octobre 1987 en forêt de Compiègne (« étangs de Saint-Pierre »), ensuite le 20 octobre 2006 (2 individus) et le 17 octobre 2004 à Lierval (02) (1 individu), le 14 octobre 1988 au parc ornithologique du Marquenterre ou encore un le 7 octobre 2010 (1 individu) et le 3 octobre 2010 (1 individu) à Mont-d'Origny (02)...

Dans l'immédiat, le statut de l'espèce n'est pas préoccupant au niveau mondial, ni même en France mais, à terme, l'espèce pourrait avoir des problèmes pour nicher à cause de certaines pratiques de réfection des maisons ou d'un manque de nourriture (raréfaction des insectes consécutive à l'utilisation de produits chimiques agricoles).

Damien IBAÑEZ

## Martinet pâle

*Apus pallidus*

A   
Espèce protégée

Apodiformes/Apodidés



©Grégory LÉPOUTRE

En dehors de son aire de reproduction (les régions circum-méditerranéennes), les rencontres avec cet oiseau qui hiverne en Afrique sont exceptionnelles. À l'occasion d'une série d'observations groupées très au nord de son aire habituelle à l'automne 2005 (Pas-de-Calais, Landes, Vendée...), un oiseau est vu le 8 novembre 2005 au Hâble d'Ault (80) dans de bonnes conditions de lumière permettant de bien le différencier du Martinet noir. C'est à ce jour la seule mention connue de cette espèce en Picardie.

Xavier COMMECY

## Martinet à ventre blanc

*Apus melba*

A 

Espèce protégée

Apodiformes/Apodidés



©Ludovic SCALABRE

Le Martinet à ventre blanc est un oiseau nicheur des falaises du sud de l'Europe qui hiverne en Afrique tropicale. Quelques milliers de couples occupent le sud-est de la France mais régulièrement des oiseaux sont vus en France très au nord de leur aire de reproduction.

Parmi ces données, on peut citer les observations d'un individu le 23 avril 1983 à Ailly-le-Haut-Clocher (80), celle du 8 septembre 2008 en réserve naturelle de la baie de Somme et celle du 7 septembre 2011 à Ressons-sur-Matz (60), qui semblent bien être les seules données picardes. La dernière donnée, trop récente, n'a pas encore été validée à ce jour par le comité d'homologation régional.

Xavier COMMECY

- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (1998). Première observation du Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans la Somme. *Avifaune picarde* 5 : 102.

## Martin-pêcheur d'Europe

*Alcedo atthis*

A      
Espèce protégée

Coraciiformes/Alcédinidés



©Sylvain CORDELIER

Strictement inféodé aux milieux aquatiques, le Martin-pêcheur peut être rencontré en tous points de la Picardie et en toutes saisons pourvu qu'il y ait une surface d'eau libre, en particulier une rivière.

Pour qu'il se cantonne et se reproduise, ces éléments suffisent à la condition qu'il trouve également où creuser son nid. Ce nid est un tunnel de quelques dizaines de centimètres de long ouvrant sur une paroi verticale : classiquement dans une berge de rivière, plus exceptionnellement une micro-falaise constituée par la terre retenue dans les racines d'un gros arbre tombé à cause du vent ou un milieu plus artificiel (tas de terre...). Les sites du nid et celui de pêche peuvent être disjoints de quelques centaines de mètres ; aussi n'est-il pas rare de voir un Martin-pêcheur, poisson au bec, au dessus de secteurs où il n'y a pas d'eau libre, en transit entre ces deux zones. C'est alors le signe qu'il nourrit ses jeunes.

Estimer le nombre de couples nicheurs de cette espèce dans la région n'est pas simple. Plusieurs raisons concourent à la difficulté de l'exercice : d'une part, il n'y a jamais eu de recensement dédié effectué, chacun se contentant de noter au hasard de ses observations l'oiseau ; d'autre part, le nombre de couples est extrêmement variable d'une année à l'autre.

Le Martin-pêcheur est évidemment très sensible à la prise en glace de l'eau libre le privant de son unique ressource alimentaire. Ainsi, lors des printemps succédant à un hiver rigoureux marqué par une longue durée de gel intense, les observations de cet oiseau sont rares : la mortalité hivernale a sévi. Par exemple, après l'hiver 1985, moins de dix observations printanières ont été réalisées dans la région. Mais l'espèce est prolifique, pouvant faire plusieurs nichées successives au cours de l'année (COUVREUR 1985) de telle sorte que la population peut se reconstituer rapidement à partir des couples survivants. En année moyenne, il doit bien y avoir plus d'une centaine de couples reproducteurs dans nos trois départements (121 indices apportés lors de l'enquête sur les oiseaux nicheurs de Picardie au milieu des années 1980). Dans les régions voisines, la littérature indique : 250 couples en région Nord – Pas-de-Calais, 500 en région Normandie, 100 à 150 couples en Île-de-France...

Les jeunes se dispersent rapidement après leur émancipation, permettant la reconstitution ou le renouvellement de la population régionale. C'est ainsi que régulièrement, en fin d'été, des oiseaux apparaissent en bordure du littoral. Le baguage a aussi apporté de rares informations montrant des déplacements lointains : deux jeunes oiseaux bagués près d'Amiens ont été repris quelques semaines plus tard, l'un aux Pays-Bas, l'autre dans l'Orne.

En hiver, tant que les conditions sont favorables, il est fréquent de voir – souvent après l'avoir entendu, car l'oiseau n'est pas avare de ses cris – un Martin-pêcheur en tous sites aquatiques de la région. En cas de gels prolongés, les couples installés dans des secteurs où un courant suffisant ou une chute d'eau auront pu maintenir un peu d'eau libre auront plus de chance de survivre et de perpétuer l'espèce au printemps suivant.

Xavier COMMECY

- COUVREUR B. (1985). Quelques observations pendant la nidification du Martin-pêcheur *Alcedo atthis* en 1982 dans la Somme. *L'Avocette* 9 (1) : 32-37

## Guêpier d'Europe

*Merops apiaster*

A  

Espèce protégée

Coraciiformes/Méropidés



©Jean-Loup Ribou

Oiseau migrateur, le Guêpier d'Europe est présent en France uniquement durant la période estivale pour y nicher. Il migre et hiverne ensuite en Afrique tropicale de l'Ouest, du Sénégal au Ghana pour la population française. En Picardie, c'est principalement dans l'Aisne qu'on le trouve nicheur et à de rares occasions dans la Somme. Ayant un statut de conservation mondiale de préoccupation mineure selon l'UICN, cette espèce est cependant en déclin en Europe avec un statut défavorable. La tendance actuelle serait à la stabilisation à l'échelle nationale (8 000 à 9 000 couples nicheurs) après une diminution au cours des années 1970 à 1990.

Nicheur rare au XIX<sup>e</sup> siècle, limité au domaine méditerranéen dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le Guêpier d'Europe a, dans la seconde moitié, accru son aire de répartition vers l'ouest et le nord de la France (remontant par petits sauts la vallée du Rhône). Paradoxalement, la première mention en Picardie date de juillet 1840 à Pont-Rémy, non loin d'Abbeville dans la Somme, où une vingtaine d'individus établirent une colonie dans une grande falaise de terre criblée de trous creusés par les Hirondelles de rivage. Il faudra attendre ensuite le début des années 1900 avec une quinzaine de couples nicheurs notés à Pinchefalise (80), commune proche du littoral (*vide* une information imprécise datée de 1902), puis 1910... et attendre ensuite son retour près de 60 ans. En effet, une première vague d'expansion importante s'est déroulée dans les années 1960 et 1970. L'espèce atteint entre autres l'Île-de-France et l'Aisne : un couple a niché en 1967 et 1968 à Bucy-le-Long (commune du Soissonnais) et quelques couples ont été notés en 1970, 1973 et 1976 dans le Laonnois. Une seconde vague est observée à la fin des années 1980 et les oiseaux s'installent alors de façon plus régulière, avec des effectifs variables. En 1995, au moins 4 sites de reproduction sont répertoriés dans le Laonnois pour un minimum de 30 couples. En 1997, la reproduction est certaine sur d'autres sites à Agnicourt-et-Séchelles (4 couples), Sissonne (2 couples au minimum), Nizy-le-Comte (2 couples), Lappion (1 couple). En 2000, l'espèce est aussi présente dans les marais du nord-est du Laonnois en période favorable sur cinq autres communes. En 2001, elle est redécouverte nicheuse en vallée de l'Aisne dans l'est du Soissonnais, avec 14 couples répartis sur 3 sites, dont 12 sur la colonie principale, mais aussi dans la Somme, avec un petit noyau reproducteur

d'au moins 5 couples dans le secteur Corbie-Daours-Vecquemont (presque un siècle après sa dernière reproduction dans ce département, mais ces nidifications resteront sans suite). Dans l'Aisne, la colonisation se poursuit (sur la principale colonie notamment : 18 couples en 2002, 13 en 2003, 18 en 2004, 22 en 2007, 2 en 2009 ; sur un autre lieu de reproduction du département : 5 couples en 2004, 3 en 2007, 8 en 2008, 6 en 2009). L'espèce continue de se développer le long de la vallée de l'Aisne avec, par exemple, 27 couples en 2009 sur trois autres communes (et même une vingtaine de couples sur un seul de ces sites en 2010). En 2008, d'autres colonies sont aussi découvertes dans le Tardenois avec 6 couples sur deux sites, ainsi qu'en vallée de l'Oise : 6 couples en 2010 par exemple. On retrouve l'espèce également entre Laon et Soissons (15 couples en 2008, 14 en 2009) et en expansion notable au nord de Laon sur une colonie importante (31 couples en 2009, 26 en 2010). En 2011, 2 couples se sont installés dans les dunes du Royon, entre Quend-Plage et Fort-Mahon-Plage, et des apports de nourritures au nid, puis des jeunes à l'envol, ont été observés. Un effectif maximal de 7 oiseaux a été enregistré au cours de l'été (B. Blondel, comm. pers.). Ces couples ne sont pas revenus en 2012.

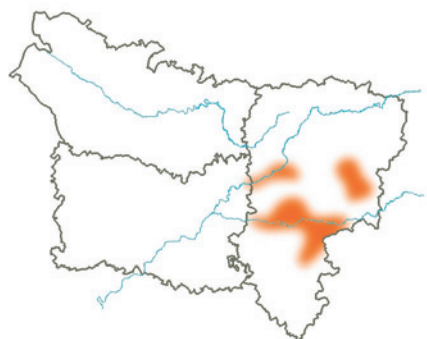


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Guépier d'Europe

Le Guépier d'Europe affectionne les milieux ouverts, souvent près de l'eau, où les insectes sont nombreux. Il creuse un terrier pour nicher dans un substrat meuble. Dans l'Aisne, c'est la plupart du temps dans des fronts de taille de gravières en exploitation qu'il est découvert, voire dans d'anciennes petites sablières, mais aussi dans des talus fraîchement retaillés, des tas de sable et parfois des fossés. Les premiers oiseaux arrivent vers la mi-mai, parfois même en début de mois (35 le 17 mai 2002, 45 le 4 mai 2003, 49 le 16 mai 2004, 45 le 12 mai 2005, 25 le 12 mai 2007 en une même localité de la vallée de l'Aisne) ; ces groupes pré-nuptiaux semblent ensuite s'éclater en différentes petites colonies de reproduction allant de 1 à 2 couples jusqu'à 20 à 30 pour les plus importantes. La date la plus précoce de migration pré-nuptiale est le 14 avril 2004 (3 individus en migration dans le Soissonnais), à noter aussi 6 individus le 2 mai 1997 à Cuvilly (60), les deux autres données pour l'Oise concernant un individu le 1<sup>er</sup> juin 2008 à Senlis et un autre entendu à Orry-la-Ville le 9 juin 2010. Pour la Somme, 5 individus sont notés au Crotoy le 20 mai 2008. La période de nidification va s'étaler de mi-juin à fin juillet. En août, les groupes mixtes composés d'adultes et de jeunes se rencontrent alors plus facilement ; les colonies sont désertées pour la recherche de nourriture sur d'autres territoires. Les premiers rassemblements post-nuptiaux se forment dès la mi-août : 50 individus le 11 août 2002 à Cuiry-les-Chaudardes, 87 à Ciry-Salsogne le 5 septembre 2003, 68 à Bucy-le-Long le 19 août 2004, un dortoir de 169 oiseaux à Ciry-Salsogne

le 20 août 2004, 197 le 11 août 2009 à Cuiry-les-Chaudardes, 180 le 25 août 2009 et 60 le 3 septembre 2010 à Manicamp. La dernière décade d'août et la première décade de septembre voient le départ définitif de ce « chasseur d'Afrique » pour ce continent.

La population nicheuse de l'Aisne semble être d'une centaine de couples en cette fin de première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Cependant de nombreuses menaces potentielles pèsent sur les milieux de reproduction. Dans leur majorité, les sites ne sont pas protégés et sont tributaires de modifications liées à l'exploitation de carrières de granulats, aux dégradations par érosion naturelle ou par destruction plus ou moins consciente. En outre, sur des sites d'installation connus, des dérangements causés par des photographes animaliers ou des « naturalistes » peu scrupuleux ne sont pas à exclure. Enfin, l'utilisation massive d'insecticides par l'agriculture constitue également une menace permanente pour cette espèce essentiellement insectivore : quelques rares analyses de pelotes de réjection récoltées sur les colonies de Parfondru (02) en 1993 et de Montceau-le-Waast (02) en 1985, montrent la consommation d'hyménoptères (bourdons de deux espèces, abeilles, guêpes et frelons) et de quelques coléoptères (MORONVILLE 1998). Il n'a pas été trouvé à cette occasion de restes d'odonates (libellules), qui sont des proies habituelles de l'espèce — quelques ailes d'individus de cette famille sont trouvées à l'entrée d'un trou occupé en 2001 à Vecquemont (80) (X. Commeccy, comm. pers.).

Richard KASPRZYK

- MORONVILLE P. (1998). Données sur le régime alimentaire du Guépier d'Europe *Merops apiaster* dans l'Aisne. *L'Avocette* 22 (1-2) : 10-11.

## Rollier d'Europe

*Coracias garrulus*



Espèce protégée

Coraciiformes/Coraciidés



©Grégory LEPOUTRE

Au niveau mondial, le Rollier d'Europe occupe en période de nidification le sud de l'Europe, ainsi que la frange nord du Maghreb. Les principaux bastions de l'espèce sont la péninsule Ibérique, l'est des Balkans (Bulgarie, Roumanie) et la Turquie, mais il a disparu dans la dernière décennie de plusieurs pays d'Europe de l'Est. Son hivernage est localisé dans deux zones distinctes en Afrique au sud du Sahara : de l'est du Sénégal au Cameroun et de l'ouest de l'Ethiopie jusqu'au Congo et

l'Afrique du Sud. En France, c'est toute la frange littorale méditerranéenne et le haut delta du Rhône qu'il occupe de manière éparse et sa population, peut-être en augmentation, a été estimée entre 800 et 1 000 couples en 2007.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que l'espèce soit des plus rares en Picardie. Toutes les données ont été obtenues dans l'ouest de la Somme : deux au XIX<sup>e</sup> siècle puis quatre autres au XX<sup>e</sup>. L'une est ancienne et concerne un oiseau tué en octobre 1911 à Eu, commune de Seine-Maritime frontalière (CHABOT 1912) ; les trois autres sont plus récentes : un oiseau du 14 au 23 septembre 1978 au parc ornithologique du Marquenterre, un le 8 juillet 1989 à Forest-Montiers et un autre le 22 juillet 1994 à Herre-les-Rue. Ces observations se rapportent probablement à des oiseaux en dispersion postnuptiale mal orientée.

Xavier COMMÉCY

- CHABOT F. (1912). Capture d'un Rollier d'Europe dans la Somme. *Revue française d'Ornithologie* 2 (38) : 330.

## Huppe fasciée

*Upupa epops*

Coraciiformes/Upupidés



Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

La Huppe fasciée habite une large partie de l'Europe. Elle est beaucoup plus abondante dans la partie sud occidentale mais son aire de répartition s'étend bien à l'est du continent. Les latitudes les plus hautes occupées se situent dans les pays baltes. En hiver, l'essentiel de ces oiseaux se retrouvent au sud du Sahara et, pour quelques-uns, en Afrique du Nord.

La Huppe était considérée en 1936 comme nicheuse dans toute la France, mais rare dans le Nord. À partir des années 1970, un effondrement des populations est constaté dans tout le pays en lien avec la disparition des insectes (qui composent l'essentiel de sa nourriture) suite à l'intensification des traitements agricoles.

Pour la Picardie, la présence de 5 oiseaux tirés entre 1869 et 1885 au Crotoy (80) dans la collection Marmottan, ou la description de ses sites de reproduction dans le secteur littoral en 1860 montre que l'espèce n'était pas très rare à l'époque. Il existe d'ailleurs des noms locaux pour cet oiseau : l'« agachette », par exemple, preuve de sa popularité. La Pie bavarde

porte, elle, le nom d'« agache » ; la huppe est donc la « petite Pie » en picard, en rapport avec son plumage bariolé de taches blanches... On lui donnait aussi localement le nom de « Bout-bout » en relation avec son chant.

Dans le Vermandois (02), elle est trouvée communément jusqu'en 1955, comme cela est aussi le cas en plaine maritime picarde jusqu'en 1960. Une vingtaine de couples dispersés sont repérés entre 1983 et 1987 pour toute la région et les derniers cas de reproduction certaine obtenus l'ont été en Thiérache (02) en 1992. Dans ce secteur de la Picardie, la population nicheuse est estimée à 5 couples jusqu'au début des années 2000 et 4 à 5 autres sont supposés nicher dans le camp militaire de Sissonne (02). Depuis, seules des observations de fin juin dans le département de l'Oise, en 2009 à Pontoise-lès-Noyon et à Néry (mais aussi, antérieurement une le 15 juin 1974 à Pondron et une le 11 juin 1990 à Macquelines) et, plus récemment encore, à Mortefontaine le 11 juin 2010, laissaient supposer que quelques rares couples s'installent encore dans notre région actuellement ; et c'est effectivement le cas puisqu'un couple a niché en 2012 à Fère-en-Tardenois (02), produisant 2 ou 3 jeunes à l'envol.

Même les observations de migrateurs deviennent occasionnelles. De 1995 à 2010, en Picardie continentale, nous avons connaissance d'un oiseau vu le 25 mars 2010 à Versigny (02), un autre le 27 mars 2010 à Bertaucourt-Epouillon (02) et un le 29 mars 2010 à Rivecourt (60), puis nous relevons 15 données pour le mois d'avril, les plus précoces étant le 8 en 1992 à Apremont (60), le 9 à Gentelles (80) et le 10 en 2003 à Lierval (02) et 14 données en mai, essentiellement avant le 15 de ce mois, ce qui marque bien la période de passage de l'espèce au printemps. Ensuite, il faut attendre la fin du mois d'août (à l'exception d'un oiseau le 20 juillet 2000 à Houdancourt (60)) pour trouver trace de quelques migrateurs, passage qui continue très faiblement au cours du mois de septembre (une observée le 9 en 2005 à Amiens (80) fournissant la date la plus tardive). Plus anciennement, une observation du 27 mars 1957 est rapportée dans l'Aisne, une autre du 28 mars 1968 en forêt de Compiègne (60) ou encore du 1<sup>er</sup> avril 1990 à Liancourt-Saint-Pierre (60)... et sont connues des observations tardives réalisées le 20 septembre 1985 à Petit-Villers (60) ou même une du 27 octobre 1955 ! Mais le nombre de Huppées fasciées fréquentant la région était alors bien plus important.

Dans le secteur littoral, les données sont un peu plus régulières, là aussi essentiellement en avril et mai (avec une observation le 5 avril 2008 comme date la plus précoce) puis en août et septembre (dont une le 22 septembre en 1998) mais leur nombre reste réduit : seulement quelques données chaque année.

Comme cela a pu être constaté en d'autres endroits de France, très exceptionnellement, un individu peut être vu en hiver : c'est ce qui s'est produit le 10 janvier 1982 au parc ornithologique du Marquenterre.

Xavier COMMÉCY

## Torcol fourmilier

*Jynx torquilla*

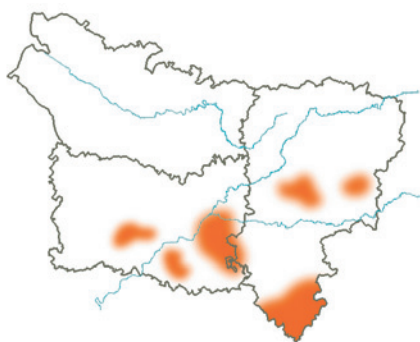
Piciformes/Picidés



©Jacques PERSYN

Le Torcol est un oiseau que l'on repère surtout grâce à son chant répétitif et nasillard. Son plumage est de la même couleur que l'écorce des arbres, ce qui lui permet de passer inaperçu lorsqu'il chante perché. Une fois observé, il ressemble plus à un passereau qu'à un pic, groupe auquel il est apparenté. Cette espèce est liée au bocage, mais en Picardie, il fréquente surtout les clairières et les grandes coupes forestières, surtout si ces milieux sont parsemés de vieux arbres morts, pour y nicher et si des sols ras voisins lui permettent de chasser les fourmis dont il se nourrit. Il atteint dans notre région une de ses limites septentrionales en tant que nicheur pour le nord-ouest du pays, mais on le trouve dans presque toute l'Europe. Alors qu'il est pratiquement absent du département de la Somme, c'est dans l'Oise que l'on note les plus belles densités, notamment en forêts de Compiègne et de Hez. Dans l'Aisne, on l'observe surtout en Brie, au camp militaire de Sissonne et dans la vallée de la Marne, et ceci dans différents biotopes : coteaux, vergers et forêts.

Strictement insectivores, les Torcols quittent la Picardie pour l'hiver. Les tout premiers retours ont lieu fin mars - début avril (la donnée la plus précoce connue datant du 24 mars 1999) mais la majorité des arrivées se fait dans la seconde moitié du mois d'avril. En automne, le passage postnuptial est discret ; il se déroule en août et septembre, avec des attardés en octobre : la mention la plus tardive connue est celle d'un individu le 25 octobre 1999 à Chamouille (02).



**Figure 1** : principaux secteurs actuels de reproduction du Torcol fourmilier

Si le Torcol n'a jamais été répandu dans la région, il semblait toutefois plus commun dans la moitié nord de la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa régression tient vraisemblablement à la combinaison

de plusieurs facteurs (disparition du bocage, abattage des vieux arbres dans les vergers, emploi de produits phytosanitaires détruisant les fourmis) qui l'ont amené à se réfugier dans les clairières et les coupes forestières, notamment après la tempête de janvier 1990. Ainsi, en 1995, en forêt de Compiègne, 24 chanteurs étaient entendus ; mais seulement 7 l'étaient en 2007 en raison de la fermeture naturelle de ces milieux. On peut par ailleurs penser que le changement de mode de régénération forestière par l'ONF, avec la réduction des grandes coupes à blanc – celles-ci restant toutefois globalement dommageables pour la biodiversité –, risque d'amoinrir considérablement les possibilités d'accueil de nos forêts vis-à-vis de cette espèce.

Pascal MALIGNAT

## Pic cendré

*Picus canus*

Piciformes/Picidés



Ce pic se reproduit localement dans les forêts de la Bretagne à la Chine et jusqu'en Norvège. En France, il est considéré comme absent au nord d'une ligne Caen-Paris-Metz et pourtant certaines données occasionnelles assez récentes peuvent laisser penser que de rares couples sont encore présents dans quelques forêts picardes : la forêt de Retz (02), où il était connu jusqu'à la fin des années 1970, autour du plan d'eau de l'Ailette (02) (en décembre 1996) et la forêt de Compiègne (60) (en juin 2008)...

Dans la Somme, un chanteur a été entendu dans les pinèdes du Marquenterre les 25 novembre 1975 et 29 août 1976 et un mâle et une femelle avaient été capturés en septembre 1900 à Cayeux-sur-Mer.

Des recherches s'imposent pour préciser le statut régional de cette espèce et, s'il se reproduit encore en Picardie, c'est alors sans aucun doute un des oiseaux nicheurs les plus rares de la région.

Xavier COMMÉCY

## Pic vert

*Picus viridis*

Piciformes/Picidés



©Yves DUBOIS

Oiseau nicheur sédentaire de toute l'Europe jusqu'au sud de la Scandinavie, il est absent des îles (sauf de la Grande-Bretagne mais absent d'Irlande). Comme tous les pics, les Pics verts recherchent les arbres pour vivre et se reproduire, mais la réalité n'est pas aussi simple.

En Picardie, l'oiseau est bien présent et l'enquête STOC-EPS a permis de le détecter année après année dans environ 20 % des points échantillonnés. S'il est facilement vu ou entendu grâce à ses cris et chants sonores (le fameux « rire » du Pic vert) dans les milieux forestiers, cette enquête a aussi permis de montrer que près d'un contact sur trois était réalisé dans les milieux agricoles. Si, bien sûr, il est absent des grandes cultures, un bosquet ou une ligne de grands arbres lui suffisent pour s'installer dans ces milieux cultivés. On le rencontre aussi dans les villes, s'il y trouve de grands espaces verts, et dans les zones humides arborées. Bien réparti dans tous les secteurs de notre région, il atteint des densités de 1 couple pour 100 hectares en milieux favorables. Il est plus abondant dans les zones où l'on trouve de grands arbres, où il fera son nid, et dans les zones dégagées (clairières, pâtures, pelouses...) où il cherche sa nourriture au sol, en plus des insectes et larves qu'il capture dans les troncs et branches. Il est bien représenté en plaine maritime picarde et occupe aussi bien les forêts de feuillus que celles de conifères âgés.

Le Pic vert résiste assez bien aux périodes de gel prolongées et il n'a pas été constaté de mortalité importante suite à ces vagues de froid ; son bec fort lui permet de dégager ses proies même dans des substrats gelés. Lors de la dispersion des jeunes en fin d'été, il est parfois possible de surprendre son vol ondulé caractéristique au-dessus des plaines ouvertes : il s'agit sans doute d'un oiseau à la recherche d'un nouveau territoire.

Cette sédentarité est prouvée aussi par l'absence quasi complète d'observation de Pic vert en migration sur les sites de suivis réguliers alors que certains autres pics (épeiches, épeichettes) y sont assez régulièrement contactés. L'intensification des cultures, la disparition des vergers hautes-tiges, le font toutefois régresser dans les secteurs très dégradés et des signes de déclin ont pu être signalés au milieu des années 1980 dans notre région. Mais il n'apparaît pas pour l'instant de régression à long terme de l'espèce dans nos trois départements.

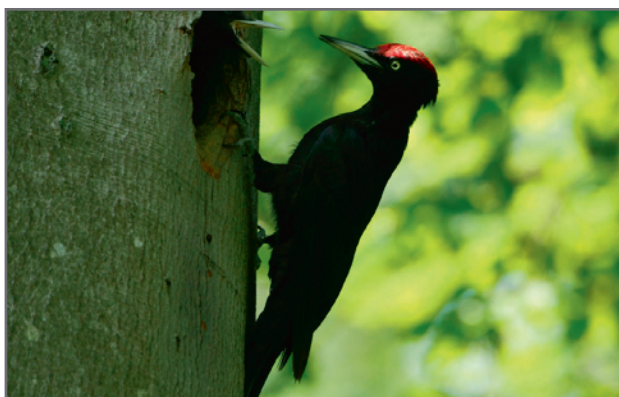
Xavier COMMECY

## Pic noir

*Dryocopus martius*

Piciformes/Picidés

A     
Espèce protégée



©Benoît HENRION

Le Pic noir niche dans quasiment toute l'Europe, hormis dans le bassin méditerranéen où il est très localisé. En France, cet oiseau n'était connu que des régions montagneuses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et il n'y a d'ailleurs pas d'exemplaire provenant de la Picardie dans la collection Marmottan. À partir du milieu des années 1950, l'espèce commence une expansion vers l'ouest et vers le sud, occupant les forêts des régions de plaines.

C'est ainsi que les premières observations de Pics noirs en Picardie semblent dater de 1944 (un tué le 17 décembre à Ribemont (02)) puis de 1960 (un tué à la mi-novembre près d'Albert (80))... Ces oiseaux sont les précurseurs d'une arrivée progressive de l'espèce. Dès 1962 (et peut-être quelques années avant), les premiers cas de nidification sont signalés en forêt de Hez-Froidmont (60). En 1966, des individus sont observés en forêts d'Ermenonville et de Compiègne (60) puis, dans le milieu des années 1970, en forêt d'Halatte (60). La reproduction est prouvée dans la Somme en 1979 en forêt de Namps-Wailly, après que des indices y ont été recueillis les années précédentes, ainsi qu'en forêt de Crécy (80). Dans le milieu des années 1980, la reproduction du Pic noir est probable dans le Laonnois, certaine en forêt de Retz et des installations sont prouvées en Thiérache. Tout à l'ouest de la région, un mâle est noté en 1988 et l'espèce niche probablement dans les pinèdes des dunes boisées du Marquenterre depuis cette période, mais en très petit nombre.

La situation en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle peut se résumer ainsi : l'oiseau est bien présent dans les forêts de l'Oise et de l'Aisne et plus localisé, mais en expansion, dans la Somme :

- Dans l'Aisne, une étude collective (LEGRIS 2011) en 2009 a permis de localiser 14 couples cantonnés dans la ZPS de Saint-Gobain (12 couples en forêt de Saint-Gobain et 2 dans celle de Coucy-Basse). Du nord (Thiérache) au sud et au centre du département, les contacts et découvertes de l'oiseau avec souvent des preuves formelles de reproduction sont fréquentes. Il y a ainsi au moins une cinquantaine de couples reproducteurs dans ce département d'après les données rapportées année après année.
- Pour le département de l'Oise, une étude collective (LEGRIS 2008) conduite en 2007 et 2008 a permis de localiser 51 couples cantonnés dans la ZPS de Compiègne-Laigue-Ourscamp (avec respectivement 35, 12 et 4 couples pour ces trois massifs forestiers). Ailleurs, d'autres prospections ont permis d'estimer le nombre de couples cantonnés à 3 en forêt de Chantilly, 6 en forêt d'Ermenonville, 4 en forêt de Hez-Froidmont... Au total, c'est à un minimum de 80 couples que l'on peut estimer la population de Pics noirs de ce département.
- Dans la Somme, département moins riche en milieux forestiers étendus, il y a quelques couples en vallées de la Somme et de l'Avre. D'autres sont localisés dans les forêts du Sud amiénois, en forêt de Crécy-en-Ponthieu et dans le massif du Marquenterre. Au total, un peu plus d'une dizaine de couples doivent être présents.

Les observations de ce grand pic, facilement repérable de par sa taille et le volume sonore de ses émissions vocales, sont assez régulières en dehors de ses lieux connus de reproduction. Elles doivent correspondre à des oiseaux explorant de nouveaux sites car l'espèce, qui a besoin d'un grand territoire, est considérée comme sédentaire. Elle n'est d'ailleurs notée qu'exceptionnellement en migration active : 5 au cours de l'automne 2010 (dont 2 le 22 août et 2 le 30 septembre) lors des suivis réguliers au nord de la baie de Somme.

Xavier COMMECY

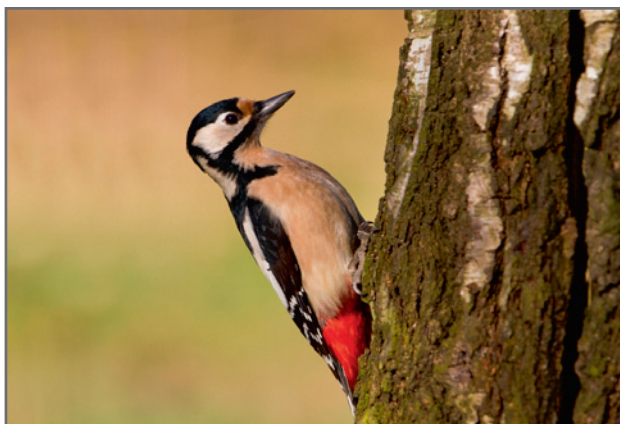


- LEGRIS S. (2008). Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp (60) en 2007-2008. *L'Avocette* 32 (1) : 8-18.
- LEGRIS S. (2011). Étude des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur la zone de protection spéciale « Forêts picardes : massif de Saint-Gobain » résultats 2008-2009. *L'Avocette* 35 (1) : 1-8.

## Pic épeiche

*Dendrocopos major*

Piciformes/Picidés



©Édouard DANSETTE

Le Pic épeiche est un nicheur de toute l'Europe que l'on peut rencontrer toute l'année, des forêts septentrionales à la Méditerranée et des côtes atlantiques à la taïga sibérienne.

Particulièrement remarquable par ses tambourinements que l'on peut entendre dès la fin de l'hiver et pendant le printemps, le Pic épeiche fréquente tous les boisements de la région, même de petite taille pour peu qu'il y trouve des arbres d'un diamètre suffisant pour y creuser la loge dans laquelle il élèvera ses jeunes. A la fin des années 1980, il a été contacté dans plus de 90 % des cartes 1/50 000 qui couvrent la Picardie et souvent avec des certitudes de nidification, ce qui prouve son abondance. Les densités relevées montrent une fréquence de 0,2 à 0,6 couple pour 10 hectares.

L'enquête STOC-EPS montre que l'on peut contacter le Pic épeiche sur 10 à 20 % des points échantillonnés de manière aléatoire dans la région et que cette fréquence s'élève à 48 % dans les points situés en forêt. Le plus souvent, lors des séances d'observation consacrées à cette enquête, l'oiseau est repéré en un seul exemplaire.

Si l'espèce est habituellement sédentaire, quelques migrateurs nordiques peuvent toutefois être repérés lors des suivis ; cette migration peut prendre même parfois un caractère invasif, comme en 2008 où, à partir du banc de l'Ilette en baie de Somme, 38 oiseaux en mouvement sont vus entre le 11 septembre et le 26 octobre (avec un maximum de 10 le 21 septembre). Le flux de migrants observés à l'automne sur ce site atteint même 50 individus en 2005. Pour marquer le caractère variable de ces brusques mouvements migratoires, on peut relever que, dans les mêmes circonstances, un seul oiseau a été repéré en 2009 et seulement deux en 2006 et 2007. Le suivi au printemps sur les sites du sud de la baie de Somme n'a pas permis de repérer de tels mouvements de retour.

Xavier COMMECY

## Pic mar

*Dendrocopos medius*



Espèce protégée

Piciformes/Picidés



©Guy LOUVON

Connu comme étant essentiellement sédentaire, le Pic mar est un nicheur des grandes forêts de l'Europe tempérée continentale, de la pointe de la Bretagne à l'est de la Turquie.

En Picardie, le Pic mar était considéré par le passé comme une espèce migratrice rare ; d'ailleurs, aucun spécimen ne figure dans la collection Marmottan, essentiellement constituée d'oiseaux tirés sur le littoral. En 1936, il lui est donné le statut de nicheur rare dans le nord de la France, mais sera par la suite indiqué comme un nicheur bien représenté en forêt de Compiègne en 1968. Entre 1970 et 1975, des indices de nidification sont obtenus dans plusieurs forêts du sud de l'Oise. Des certitudes de reproduction sont acquises dans ce département en 1981, puis en 1985 dans l'Aisne : forêts du Nouvion, de Saint-Michel et d'Hirson. Depuis, la situation de l'espèce est mieux connue et celle-ci s'avère présente en de nombreux points de la région, essentiellement dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Ce pic affectionnant des futaies âgées et en particulier celles de chênes, il n'est pas sûr que la multiplication des contacts soit due à une augmentation des prospections. En effet, les forêts picardes ayant été pour beaucoup dévastées pendant la Première Guerre mondiale, il a fallu du temps pour que leur évolution conduise au milieu recherché par cette espèce ; c'est donc vraisemblablement à leur vieillissement que le Pic mar doit son expansion.

Aujourd'hui, la situation régionale du Pic mar se présente de la façon suivante :

- Dans l'Aisne, une étude collective (LEGRIS 2011) menée en 2009 a permis de localiser un minimum de 147 couples cantonnés dans la ZPS de Saint-Gobain (90 couples en forêt de Saint-Gobain, 54 dans celle de Coucy Basse et 3 dans des bois privés contigus). Le Pic mar est aussi bien présent dans les forêts de Thiérache, où une estimation de 50 à 100 couples a été avancée en 2002, ainsi que dans les bois du sud du département : 7 cantons à Mont-Saint-Père, 6 à Beuvardes et 5 à Viels-Maisons, en forêt de Retz... Au total, les effectifs s'élèvent probablement à bien plus de 300 couples reproducteurs.
- Dans l'Oise, une étude collective (LEGRIS 2008) en 2007 et 2008 a permis de localiser 368 couples cantonnés dans la ZPS de Compiègne-Laigue-Ourscamp (avec respectivement 230, 112 et 26 couples pour ces trois massifs forestiers). Ailleurs, d'autres prospections ont permis de repérer de nombreux couples cantonnés dans les forêts de Chantilly, d'Ermenonville, de Hez-Froidmont... Un suivi dédié a permis de contacter 88 couples en forêt d'Halatte. Les densités calculées dans ces forêts s'élèvent en moyenne à 2 couples pour 100 hectares, atteignant plus de 5 couples aux 100 hectares dans les secteurs les plus favorables.

Au total, c'est à un minimum de 600 couples de Pics mars que l'on peut estimer la population de ce département.

- Dans la Somme, beaucoup moins riche en milieux forestiers étendus, ce n'est que très récemment que des indices sérieux de cantonnements ont été relevés, en forêt de Crécy (2009 et 2010 notamment) et à Boves (2006 et 2012).

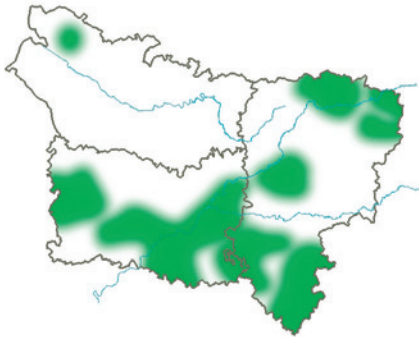


Figure 1 : principaux secteurs actuels de présence du Pic mar

Loin de ses sites de reproduction, les observations de cet oiseau restent bien rares : par exemple, le 20 novembre 1998 et le 20 avril 2006 sur le littoral.

L'avenir du Pic mar en Picardie sera largement conditionné à court et moyen terme par l'évolution des modalités d'exploitation de la forêt. La demande faite par l'État à l'ONF de mieux rentabiliser les forêts publiques et les efforts développés pour améliorer la production économique des boisements privés à travers une sylviculture qualifiée de « dynamique », dans un contexte global de promotion de l'énergie bois, conduisent à s'interroger sur la place qui sera laissée à l'espèce dans les forêts picardes.

Xavier COMMECY

- LEGRIS S. (2008). Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp (60) en 2007-2008. *L'Avocette* 32 (1) : 8-18.
- LEGRIS S. (2011). Étude des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur la zone de protection spéciale « Forêts picardes : massif de Saint-Gobain » résultats 2008-2009. *L'Avocette*. 35 (1) : 1-8.
- TOMBAL G. (2006). Statut du Pic mar *Dendrocopos medius* dans le massif de Saint-Gobain (02). *L'Avocette* 30 (1) : 34-35.

Le Pic épeichette est une espèce de distribution paléarctique, sédentaire et peu commune en Picardie. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il était considéré comme très rare et uniquement aux passages dans la région d'Abbeville.

De petite taille, souvent actif à la cime des arbres, le Pic épeichette se trahit par un cri aigu en rafale caractéristique poussé à toutes périodes de l'année. Au printemps, son tambourinage long (1,3 secondes de durée moyenne) se distingue de celui du Pic épeiche. Il creuse dans du bois tendre ou mort des loges à orifice rond caractéristique, de diamètre inférieur à celles du Pic épeiche.

Espèce dispersée, le Pic épeichette est distribué en Picardie dans les vallées boisées et les forêts. Son habitat naturel (la forêt alluviale à aulnes, trembles, chênes pédonculés) a largement été détruit au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais les plantations de peupliers qui se sont développées au cours de la même période dans les vallées picardes semblent avoir compensé pour cet oiseau le déclin du milieu initial (DEVILLERS 1988 ; TOMBAL 1996).

Le Pic épeichette est également localisé dans certains secteurs forestiers éloignés des vallées, montrant une préférence pour la chênaie-charmaie âgée, où il côtoie le Pic mar. Ainsi, il est disséminé dans les forêts, certains bois et parcs avec grands arbres. L'enquête STOC-EPS, avec environ 300 points échantillonnés chaque année, ne permet de le détecter annuellement qu'une à trois fois, voire pas du tout en 2001.

Sa densité régionale n'est jamais abondante, reflétant la moyenne française, estimée de 1 à 10 couples nicheurs par km<sup>2</sup> en 1994. Dans les marais boisés de la vallée de l'Ourcq (02), convertis à grande échelle en plantations de peupliers, on recense en moyenne 1 mâle chanteur par km<sup>2</sup> au début des années 2000.

Gérard TOMBAL

- DEVILLERS P. (1988). Pic épeichette in DEVILLERS P. (Coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
- TOMBAL J.-C. (1996). Pic épeichette in TOMBAL J.-C. (Coord.). *Les Oiseaux de la Région Nord – Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995*. *Le Héron* 29 : 82.

## Pic épeichette

*Dendrocopos minor*

Piciformes/Picidés

A     
Espèce protégée



©Régine LE COURTOIS-NIVART

## Alouette calandre

*Melanocorypha calandra*

Passériformes/Alaudidés

A 

Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

Cette alouette est une nicheuse du Maghreb, du sud de l'Europe jusqu'aux steppes de l'Oural ; elle est présente dans l'est de la Turquie et le nord-ouest de l'Iran. En France, les apparitions de cette espèce sédentaire en dehors de ses sites de reproduction (principalement situés en Provence) sont très occasionnelles, d'autant plus que sa population nicheuse est particulièrement réduite, avec moins de 80 couples répertoriés jusqu'en 2006, mais semble toutefois suivre une dynamique favorable : les effectifs reproducteurs sont ainsi estimés entre 170 et 221 couples en 2011, notamment grâce à la « (re)colonisation de sites de reproduction dans le Gard et les Pyrénées-Orientales » (VINCENT-MARTIN & FLITTI 2012).

Deux données sont connues en Picardie pour le XX<sup>e</sup> siècle (un individu les 22 novembre 1975 et 29 avril 2006 en baie de Somme) et une plus ancienne, puisqu'un mâle prélevé à Crécyc-en-Ponthieu (80) figure dans la collection Baillon. La date précise n'est pas mentionnée, mais cette collection a été réalisée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Xavier COMMECY

- VINCENT-MARTIN N. & FLITTI A. (2012). Alouette calandre *Melanocorypha calandra* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 317-318.

## Alouette calandrelle

*Calandrella brachydactyla*

Passériformes/Alaudidés



©Édouard DANSETTE

Cette alouette se reproduit essentiellement dans les pays méditerranéens mais aussi plus à l'est autour de la mer Noire et en Afrique du Nord. Il existe en France, en dehors de l'arc méditerranéen et de la Corse, quelques noyaux isolés de population, notamment dans le centre ouest du pays, dont l'un, comportant moins d'une dizaine de couples, est implanté dans le sud de la région parisienne. Tous ces oiseaux hivernent en Afrique occidentale subsaharienne.

Les rares données picardes sont surtout obtenues au printemps ; elles correspondent à des oiseaux en migration ayant dépassé leurs territoires de nidification au cours de leur voyage de retour (ce que l'on appelle l'« overshooting »). C'est ainsi qu'après des mentions imprécises du XIX<sup>e</sup> siècle – elle est présente sur la liste des oiseaux de l'arrondissement d'Abbeville (80) en 1833 et donnée comme accidentelle en été en Picardie en 1842, statut qu'elle conserve dans une publication de 1860 pour l'arrondissement d'Abbeville, donc très probablement pour la côte picarde –, quelques données plus récentes ont

été obtenues. Parmi celles-ci, 5 concernent la côte picarde : le 8 mai 1993, le 7 septembre 1994, le 14 mai 1995 et le 14 avril 2006 avec un oiseau à chaque fois, mais aussi deux ensemble le 23 juin 2005. Encore plus originale est cette donnée de deux oiseaux présents les 8 et 9 mai 1996 à Pontpoint (60).

Cette alouette méridionale est donc une espèce accidentelle dans la région depuis bien longtemps.

Xavier COMMECY

## Cochevis huppé

*Galerida cristata*

Passériformes/Alaudidés



©Florian ROQUINARCH

Le Cochevis huppé occupe une aire mondiale très vaste qui descend en Afrique du Nord et occupe plus au sud une bande qui s'étend d'ouest en est du Sénégal au nord de l'Éthiopie. Vers l'est, en Asie, elle s'étend jusqu'en Corée et atteint l'Inde et l'Arabie méridionale au sud et l'Estonie au nord. La sous-espèce *G. c. cristata* est nicheuse de l'Europe centrale jusqu'au nord-ouest de l'Espagne et au nord-est de l'Italie. C'est d'ailleurs la seule sous-espèce présente, mais de façon inégalement répartie, en France. Les nicheurs français semblent sédentaires mais ceux des pays plus nordiques sont parfois retrouvés en France.

Nicheur sédentaire en Picardie, une des régions de France où il serait le mieux représenté, le Cochevis huppé fréquente les milieux ouverts ; dunes, cultures, vignes, parkings d'établissements scolaires ou de supermarchés, zones industrielles... Des chanteurs sont notés dès le mois d'avril et jusqu'en juin dans les trois départements picards. La nidification est constatée à Breuil-le-Sec (60) avec la construction d'un nid le 23 juillet 2001. L'espèce est mentionnée nicheuse probable à Cayeux-sur-Mer (80) le 1<sup>er</sup> mai 1997 et un transport de nourriture est constaté à Saint-Saulieu (80) le 29 avril 1998.

La migration est très peu notée en Picardie. Des mouvements de fuite consécutifs aux vagues de froid sont parfois mentionnés : par exemple, le 1<sup>er</sup> janvier 1979 sur la côte samarienne.

Dans l'Aisne, l'espèce est peu commune et localisée. Les données en provenance de ce département ne représentent que 5 % des données picardes fournies pour une période qui s'étend de 1992

à 2008. Dans l'Oise, la répartition est plus homogène et, pour cette même période, les données totalisent 55 % des données picardes. Dans la Somme continentale, les données proviennent principalement des vallées au détriment des plateaux.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Cochevis huppé était considéré comme commun partout en France, mais avec une distribution plus clairsemée que l'Alouette des champs. En 1916, sur le front près de Martinsart (80), quelques troupes de Cochevis sont signalés au cours du mois de novembre, preuve de l'abondance de l'oiseau à cette époque.

En France, les effectifs d'oiseaux nicheurs seraient en diminution de 20 à 50 % depuis les années 1970 et l'espèce y est considérée en déclin comme dans tous les pays d'Europe et principalement dans l'Europe du Nord où elle ne niche plus en Suède, en Norvège et en Finlande. En Picardie, depuis 1960, une régression de l'espèce est également constatée en milieu rural. La population pour toute la Picardie est estimée à une centaine de couples entre 1992 et 1996 et entre 25 à 40 couples au début des années 2000, peut-être moins encore aujourd'hui... Cette régression due aux cultures intensives avec utilisation de pesticides a rééquilibré l'importance relative des zones urbaines et semi-urbaines dans l'accueil de la population régionale. Les cochevis sont désormais davantage observés dans les agglomérations mais, même dans ces dernières, ils semblent régresser : Amiens (au début des années 1980, la population amiénoise a été estimée à 40 couples (TRIPLET 1981), effectif qui est loin d'être actuellement), Beauvais, Compiègne (pour 3 à 5 couples connus en 1987, un seul est retrouvé en 2008), Grandvilliers, Breteuil, Laon... Cependant, ce déplacement des populations agricoles vers les milieux urbains ne semble pas être une solution pérenne pour l'espèce. Le devenir des populations de type urbain est incertain et la fragilité de sa situation semble due aux dérangements excessifs, aux nouveaux prédateurs, etc. Il semble en revanche que l'avenir de l'espèce soit tributaire d'un aménagement plus écologique des milieux ruraux.

William MATHOT

- TRIPLET P. (1981). Le Cochevis huppé *Galerida cristata* dans la Somme. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 51 : 323-328.

## Alouette lulu

*Lullula arborea*

Passériformes/Alaudidés

A     
Espèce protégée



©Guy FLOHART

L'Alouette lulu se reproduit du nord de l'Espagne et de l'Italie jusqu'au sud de la Scandinavie, et à l'est, de la Slovénie jusqu'à l'Ukraine. L'espèce aime les milieux à végétation herbacée avec quelques buissons, les lisières de forêts et les zones de cultures. Nicheuse, migratrice et hivernante globalement peu commune en France, elle est plutôt rare en Picardie et, comme ailleurs dans le pays, semble avoir régressé à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

La remontée apparente des effectifs nicheurs en France et en Europe au cours des vingt dernières années explique vraisemblablement l'augmentation significative du nombre d'oiseaux observés en migration, mais ne semble pas s'être opérée dans notre région, bien au contraire. En effet, le nombre de sites où la nidification certaine de l'Alouette lulu est connue a considérablement diminué entre les années 1970 et 1980 et, à ce jour, l'essentiel de la population picarde se trouve concentré en un seul site, le camp militaire de Sissonne (02), où ses effectifs ne dépasseraient pas les 50 couples (données de 1995) et où un nombre maximal de 13 oiseaux a été enregistré le 4 juin 2006. Toutefois, la présence d'oiseaux ailleurs dans la région pendant la période estivale laisse supposer d'autres nidifications possibles : 14 données en juin de 1998 à 2009 (12 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise et 1 dans la Somme) et 5 en juillet de 2005 à 2008 (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme). L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie paru en 1995 donne une carte avec reproduction certaine de l'espèce dans le sud de l'Oise entre 1983 et 1987, en un site où la nidification n'a plus été notée par la suite. En 2010, des recherches spécifiques effectuées dans le sud de l'Oise sur quatre communes n'ont donné aucun résultat. Dans l'Aisne, d'autres prospections ont été menées dans les vallées de la Marne et du Surmelin et ont permis d'obtenir un contact à Crézancy, un à Connigis et un à Passy-sur-Marne.

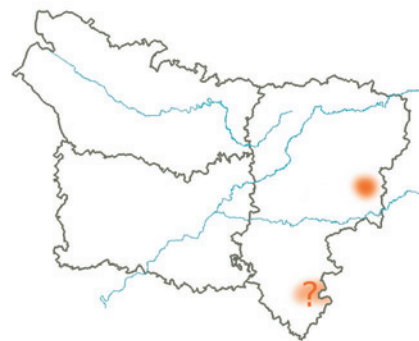


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction de l'Alouette lulu

En août, une seule observation fait état de la présence de l'Alouette lulu en Picardie : 50 le 19 août 2006 à Joncourt (02). Cette donnée, au regard de son effectif, s'apparente d'ailleurs plus à un rassemblement migratoire postnuptial qu'à une présence estivale. Commenant plus habituellement vers la mi-septembre, le passage postnuptial apparaît par ailleurs plus important sur le littoral que dans les terres, alors que le phénomène est inversé pour le passage pré-nuptial. Le suivi assuré au banc de l'Ilette (baie de Somme) entre 2007 et 2011 a permis de situer le pic migratoire habituel au cours de la seconde quinzaine d'octobre, avec des effectifs saisonniers variant entre 1 442 en 2010 et 3 596 en 2011 et des maxima journaliers pouvant dépasser les 350 individus. La comparaison des comptages effectués au cours de la fin des années 1980 et de la fin des années 2000 met en lumière une augmentation sensible du flux migratoire, tendance observée sur d'autres

sites tels que les falaises de Carolles en Normandie. Pour ce qui est de l'intérieur des terres, les effectifs en migration sont effectivement beaucoup plus modestes : par exemple 42 le 23 octobre 2004 à Pontpoint (60), 22 le 9 octobre 2005 à Chartèves (02), 27 le 14 octobre 2008 et 24 le 25 octobre 2008 à Mont-d'Origny (02), 38 le 12 octobre 2011 à Ramicourt (02).

La présence hivernale, considérée comme régulière jusqu'en 1975, est devenue très rare depuis la fin des années 1990, avec guère plus d'une quinzaine de données pour les mois de décembre et janvier dans les trois départements. Le retour dans notre région s'effectue dès le début février, mais le flux le plus important est noté en mars, avec 34 données régionales pour le mois et un effectif remarquable de 120 oiseaux le 12 mars 2006 à Formerie (60).

William MATHOT

## Alouette des champs

*Alauda arvensis*

Passériformes/Alaudidés



©Henry DE LESTANVILLE

Oiseau symbolique des milieux cultivés, cette alouette au nom si évocateur de son milieu de prédilection anime, une bonne partie de l'année, les espaces agricoles de son chant puissant émis en vol. Anime... ou animait, devra-t-on peut-être dire dans quelques années, étant donné le rythme auquel ses populations déclinent en Picardie comme ailleurs en France et en Europe.

Dans notre pays, l'enquête STOC-EPS, a mis en évidence une chute des effectifs nicheurs de l'ordre de 16 % en une vingtaine d'années. La déclinaison picarde de cette enquête montre une régression comparable et, si l'oiseau n'a pas encore disparu de l'essentiel des points favorables suivis, le nombre de chanteurs détectés chaque année diminue. La Picardie est pourtant l'une des régions de France où l'Alouette des champs est la plus abondante, avec des maxima de 10 à 17 couples par km<sup>2</sup> sur les plateaux du Santerre. On ne retrouve de telles valeurs que dans les plateaux de Champagne et c'est bien dans le quart nord-est du pays qu'elle est la plus densément présente (site

vigie-nature 2012) avec des densités moyennes de 2 à 4 chanteurs par km<sup>2</sup>.

En dehors des champs cultivés, on trouve l'Alouette des champs dans plusieurs milieux ouverts de la région : prairies, friches, dunes embryonnaires, prés salés littoraux, pelouses des zones industrielles... L'enquête régionale des années 1980 sur les oiseaux nicheurs avait montré son absence ou sa grande rareté dans le nord-est de la région, la Thiérache, secteur où le bocage était omniprésent. L'arrachage des haies, le retournement de prairies au profit des cultures intensives a dû augmenter les surfaces occupées par l'espèce dans ce contexte de régression, mais malheureusement au détriment des espèces typiques du bocage. Bien sûr, l'Alouette des champs ne se rencontre pas dans les secteurs boisés.

Bien que présente toute l'année dans la région, l'Alouette des champs y effectue aussi des passages migratoires significatifs qui peuvent être notés chaque année. À l'automne, les suivis littoraux ont permis de repérer des passages quotidiens de plusieurs centaines d'oiseaux, régulièrement en octobre et début novembre, parfois des maxima de plus de 1 000 oiseaux en une journée dans la 3<sup>e</sup> décade du mois d'octobre... alors que cet oiseau est connu pour migrer encore plus activement de nuit. Dans l'Aisne aussi, des passages migratoires de plusieurs centaines d'oiseaux par jour sont notés, surtout fin octobre, sur la falaise Bloucard à Mont-d'Origny. Dans l'Oise, sur le site migratoire de Morienvall, au lieu-dit Brassoir, c'est à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre que les plus importants effectifs sont notés. Des passages quotidiens de plus de 2 000 oiseaux ont été notés pendant l'année 2000 : 3 231 le 3 novembre, 2 498 en 4 heures le 4 novembre, 2 256 en 3 heures 30 le 5 novembre...

Les reprises de bagues montrent que les oiseaux passant à cette époque dans l'ouest de notre région sont issus des pays scandinaves, des Pays-Bas et de la partie flamande de la Belgique. Dans l'est de la région, ce sont surtout des oiseaux originaires du Brabant belge et du Limbourg ou encore des Pays-Bas qui sont notés. La plupart de ces oiseaux continuent leur route vers le sud-est du pays et l'Espagne, revenant dès les mois de février et de mars pour nicher ; le passage est alors beaucoup plus discret.

En hiver, les oiseaux se regroupent en bandes constituées de quelques dizaines d'individus exploitant les milieux cultivés et les bordures littorales. L'origine de ces oiseaux n'est pas connue : populations locales renforcées de migrants ? En cas de coup de froid, ces bandes hivernantes gagnent en nombre et, en cas de neige, d'importants rassemblements se font sur les secteurs où le vent a découvert le sol. Si ce dernier est complètement recouvert, les oiseaux disparaissent pour la plupart... peut-être vont-ils alors vers le littoral, souvent plus dégagé, où des rassemblements considérables de plusieurs milliers d'oiseaux peuvent être observés. C'est dans ces conditions météorologiques exceptionnelles que sont notés d'immenses troupes dans les mollières (ou prés salés) du littoral. Ainsi lors de l'hiver 2009-2010, ce sont au moins 10 000 alouettes qui ont séjourné transitoirement sur l'ensemble des végétations halophiles des baies de Somme et d'Authie et des dépressions séparant les cordons de galets de la Mollière (commune de Cayeux-sur-Mer). Cette fonction de refuge, exceptionnelle mais stratégique, constitue un argument supplémentaire en faveur de la conservation des prés salés de nos estuaires picards.

Xavier COMMECY

## Alouette haussecol

*Eremophila alpestris*

Passériformes/Alaudidés

A 

Espèce protégée



©Stephan PETEN

La sous-espèce *Eremophila alpestris flava*, qui fréquente notre région, niche en Eurasie à des latitudes élevées, de la Scandinavie au nord du lac Baïkal, et hiverne le long des côtes de la mer Baltique, de la mer du Nord et de la Manche. Les oiseaux des autres sous-espèces européennes, beaucoup plus orientales (Bulgarie, Grèce...) ne doivent très probablement pas être rencontrés dans notre région.

L'Alouette haussecol est une hivernante assez régulière en Picardie mais qui reste très rare sur le plan quantitatif et limitée à la frange littorale du territoire. À l'échelle de la France, l'effectif hivernant a varié entre 39 et 144 individus au cours des années 2002 à 2008 (Champion 2012) et sa distribution traditionnelle s'étend de la frontière belge à la baie du mont Saint-Michel, avec une fréquentation toute particulière des estuaires picards – Canche (62), Authie (62/80) et Somme (80) –, qui confèrent à la Picardie une place de premier plan dans l'accueil hivernal de cette espèce en France.

Les arrivées se produisent généralement au cours du mois d'octobre : la date la plus précoce connue est le 6 octobre 1993 avec deux individus – ou encore, le 6 octobre 1998 avec un individu – si l'on excepte la donnée d'un oiseau le 30 septembre 2007,

observation dont l'auteur n'est pas connu. Elles sont plus massives en novembre et l'hivernage peut se poursuivre jusque début avril et même au-delà : la date la plus tardive connue chez nous est le 14 mai 1997 à Cayeux-sur-Mer mais une observation encore plus tardive a eu lieu récemment dans le Nord - Pas-de-Calais (28 mai 1998), quelques données estivales existant même pour la Bretagne !

L'effectif hivernant sur notre littoral est très variable d'une année sur l'autre, ce qui se traduit également par des fluctuations importantes de l'effectif à l'échelle nationale puisque les côtes picardes constituent le principal bastion de l'espèce. L'effectif hivernal régional est en général de l'ordre de quelques dizaines d'oiseaux, mais il y a des années où les effectifs comptés sont réduits voire nuls – par exemple, au cours de l'hiver 1976-1977 selon MOUTON & TRIPLET (1984), puis lors des hivers successifs de la période 1989-1994 – ou au contraire plus importants. Ainsi, lors de l'hiver 1997-1998, l'effectif compté sur le littoral picard atteint au minimum 42 oiseaux (plus gros groupe compté) et 123 si l'on additionne tous les oiseaux vus de manière non simultanée – mais au cours d'une même décennie, la 3<sup>e</sup> de décembre – sur les différents sites habituels du littoral picard, tandis qu'une abondance maximale est notée à Oye-Plage (62), avec 190 individus le 26 décembre. À la mi-novembre 2004 est observé un groupe de 70 oiseaux : c'est l'effectif maximal que nous connaissons pour la décennie 2000-2009 (voir figure 1).

Les milieux fréquentés sont principalement les laisses de haute mer des plages sableuses, sablo-vaseuses ou de galets, tandis que les oiseaux s'aventurent parfois plus bas sur l'estran, sans doute à la recherche de graines diverses que la marée a déposées. Les zones d'estran sablo-vaseux colonisées par une végétation clairsemée (à salicornes, notamment) sont également utilisées de même que les dépressions des cordons de galets. On peut ainsi voir l'espèce des cordons de galets du Hâble d'Ault (plus rare sur ce site ces dernières années) ou de la Mollière (nord de Cayeux) et de la pointe du Hourdel jusqu'aux hauts de plages du Crotoy et de la Pointe de Saint-Quentin (abords du banc de l'Illette) jusqu'à la pointe de Routhiauville en baie d'Authie, en passant par les plages de Quend et Fort-Mahon, fréquentées de façon plus occasionnelle.

À l'intérieur des terres, l'espèce est occasionnelle à exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national. En Picardie, elle ne semble jamais avoir été notée à distance du littoral. Historiquement, il

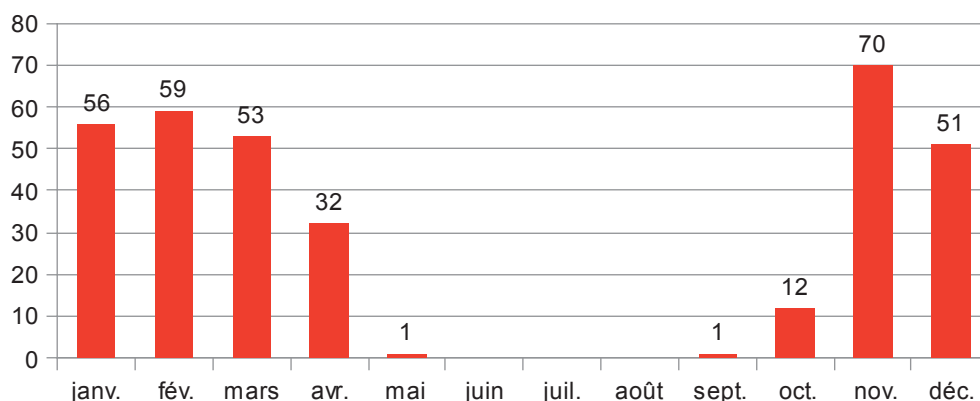


Figure 1 : effectifs maximaux mensuels des groupes d'Alouettes haussecol observés sur le littoral picard (années 1999 à 2010)

semble que l'espèce était accidentelle dans la Somme au XIX<sup>e</sup> siècle (par exemple, un oiseau le 17 avril 1885 est ainsi rapporté). Au cours de l'hiver 1962-1963, particulièrement rigoureux, 160 individus sont notés sur un kilomètre de côte de galets le 9 décembre. Il s'ensuivra des périodes où les observations seront absentes ou rares et des périodes de plus grande affluence, comme décrit ci-dessus. Il est difficile de définir une tendance dans l'évolution de l'abondance de cette espèce au cours des dernières décennies.

Thierry RIGAUD

- CHAMPION M. (2012). Alouette haussecol *Eremophila alpestris* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 111-112.
- MOUTON J. & TRIPLETT P. (1984). Note sur les stationnements de l'Alouette haussecol *Eremophila alpestris*, du Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* et de la Linotte à bec jaune *Acanthis flavirostris* sur le littoral picard (Somme). *Picardie Écologie* 1 : 54-57.

## Hirondelle de rivage

*Riparia riparia*

Passériformes/Hirundinidés



© Régine LE COURTOIS-NIVART

La moins connue des trois espèces d'hirondelles habituellement présentes dans notre région est celle qui s'installe pour nicher loin des lieux de vie de l'homme. Ce qu'elle recherche est une paroi abrupte où elle creusera un terrier pour faire son nid, le plus souvent en colonies comportant de quelques couples à parfois plusieurs centaines. Comme les autres hirondelles, elle est aussi une migratrice totale. Transsaharienne, elle revient en Europe qu'elle occupe très largement, au début du printemps, souvent au cours du mois de mars, très rarement plus tôt (la date la plus précoce connue en Picardie est le 26 février 2000). On a pu reconnaître une avancée d'une quinzaine de jours pour sa date d'arrivée au cours des vingt dernières années du XX<sup>e</sup> siècle sur la côte picarde (SUEUR 1999). Le suivi des migrateurs actifs montre des passages réguliers tout au long du mois d'avril – parfois plus de 100 par jour en cas de conditions météorologiques favorables – et plus ponctuellement début mai.

Très rapidement, les premiers oiseaux arrivés se rassemblent autour des sites de reproduction, souvent près des zones humides où ils ont coutume de chasser. Il est très difficile de donner une estimation du nombre de couples nicheurs régionaux

ainsi qu'une tendance sur l'évolution des populations présentes. Plusieurs raisons expliquent cette difficulté :

- La nature des supports utilisés pour creuser les nids rend ces sites instables et ils sont rarement pérennes : éboulements, colonisation végétale les rendent rapidement défavorables. De plus, ces falaises sont souvent la conséquence d'actions humaines : bords de gravières creusées, tas de sables, talutage... et d'autres travaux peuvent détruire ces sites. Le réaménagement de très nombreuses gravières conduit à l'élimination des berges abruptes. Il conviendrait, lors de telles opérations, de conserver quelques berges présentant un profil adéquat pour favoriser le maintien de cette espèce.
- Pour ces grandes migratrices, des conditions difficiles d'hivernage éliminent parfois d'importantes quantités d'individus et les années suivantes voient en conséquence les effectifs reproducteurs s'effondrer. Il faudra souvent plusieurs saisons pour retrouver des effectifs significatifs.

L'Hirondelle de rivage dispose tout de même de quelques sites plus naturels à occuper dans notre région : falaises mortes des versants de certaines vallées intérieures, berges des rivières à débit très variable comme la haute et la moyenne vallée de l'Oise, ainsi que d'autres petites rivières du nord-est de la région. Dans ces cas, les nids sont souvent dispersés de manière linéaire et les densités sont faibles alors qu'en milieu artificiel, en particulier les gravières, elles sont ponctuellement fortes.

L'enquête sur les oiseaux nicheurs des années 1980 a montré une concentration des colonies en plaine maritime picarde et dans les grandes vallées – Aisne et Oise surtout – c'est-à-dire, sans surprise, dans les secteurs où les creusements de gravières sont les plus fréquents. À cette époque, on trouvait également quelques dizaines de terriers au sommet des falaises littorales du sud de la baie de Somme. Les bonnes années, plusieurs milliers de couples d'Hirondelles de rivage se reproduisent sans doute en Picardie, mais moins de quelques centaines seront présents après une période d'hivernage critique.

À la fin de la reproduction, l'espèce pouvant parfois faire deux couvées successives, les oiseaux se rassemblent près des plans d'eau, parfois par milliers : ce sont même plus de 10 000 individus qui sont observés les 3 et 7 septembre 1995 à Camon (80). Ils sont rejoints par des oiseaux de passage : le baguage, dans des roselières où se forment des dortoirs, a montré que de nombreux oiseaux venus des îles Britanniques étaient présents en août. Au cours de ce mois, quelques dizaines d'oiseaux par jour sont remarqués en migration active sur les sites de suivi et il est possible de voir d'importants regroupements sur les estrans sableux de la baie de Somme ou de la baie d'Authie, ou encore sur les cordons de galets des bas-champs de Cayeux-sur-Mer. Ces groupes peuvent compter des milliers d'individus mais il semble que leur importance ait nettement régressé à la fin des années 2000. En septembre, l'essentiel des Hirondelles de rivages sont parties vers le sud et les contacts deviennent de plus en plus rares ; ils sont peu fréquents dans la première moitié d'octobre et exceptionnels ensuite : moins de dix données connues après le 15 octobre, parmi lesquelles la plus tardive concerne un oiseau en migration active le 25 novembre 2011 sur le littoral.

Xavier COMMECY

## Hirondelle rustique

*Hirundo rustica*

Passériformes/Hirundinidés



Espèce protégée



©Pascale BÉCUR

Bien connue de tous de par son habitude à nicher presque exclusivement dans les bâtiments, l'Hirondelle rustique (encore parfois nommée l'Hirondelle de cheminée) occupe pratiquement toute l'Europe (à l'exclusion de l'Islande) en été. On la trouve aussi en Afrique du Nord et en Amérique du Nord.

Le retour printanier de ses quartiers d'hiver africains est guetté par tous : c'est pour chacun le symbole du retour du printemps. Généralement, c'est au début de mars, parfois dans les tout premiers jours de ce mois, que les premières hirondelles sont vues. On les repère alors souvent dans les zones humides de l'intérieur des terres et, dès les premiers jours chauds qui suivent, elles quittent les vallées pour occuper leurs futurs sites de reproduction, territoires défendus avec force chants et poursuites aériennes. Il peut arriver que ces précurseurs soient victimes du retour d'une période froide. La disparition pendant plusieurs jours des insectes est alors fatale, comme elle pourra l'être plus tard en saison pour les jeunes au nid. Cette migration de printemps est remarquable sur le littoral : des journées d'observations ponctuelles lors de conditions favorables (vent de sud-est) ont permis le comptage au Hourdel (commune de Cayeux-sur-Mer) de 7 220 oiseaux en migration active le 4 mai 2006, 6 200 le 29 avril 2012, 1 606 le 3 mai 2007... Un suivi continu du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2009 a permis d'y compter 5 431 oiseaux (avec un maximum de 1 113 le 13 mai). L'Hirondelle rustique a été l'espèce la plus abondante contactée au cours de ce suivi printanier. C'est au milieu du mois de mai que le passage a été le plus net et il n'était pas encore totalement achevé à la fin de ce mois.

En période de reproduction, l'enquête STOC-EPS a permis de révéler une baisse de 12 % de la population française depuis 1989. Très fort en début de période, ce déclin est plus modéré actuellement et certaines années montrent même une légère augmentation ; la tendance est du même type pour toute l'Europe, où l'espèce est actuellement considérée comme en déclin modéré.

Dès la fin juin, les premiers mouvements vers le sud sont détectables, mais c'est au milieu du mois d'août qu'ils prennent leur importance. Le suivi effectué sur le littoral permet régulièrement de compter plusieurs centaines d'oiseaux par jour jusqu'au

début du mois d'octobre (2 300 le 30 septembre 2012), quelques dizaines quotidiennement dans la première moitié de ce mois, puis encore quelques-unes jusqu'au début du mois de novembre et plus irrégulièrement ensuite. Loin du littoral, c'est surtout fin septembre que les derniers oiseaux sont vus et les données d'octobre sont rares, sauf exceptionnellement en 2004, où entre le 14 et le 17 des dizaines d'oiseaux en migration vers le sud sont observés en de nombreux sites de la région par plusieurs observateurs. Cette même année, un oiseau encore plus tardif est repéré le 25 novembre à Villers-sur-Authie, commune arrière-littorale. Dans l'Aisne, nous connaissons quatre données obtenues en dehors des périodes habituelles : les 27 octobre en 2004 et 2010, le 28 octobre en 2003 et une plus tardive du 2 novembre 2003 à Villers-en-Prayères. Dans l'Oise, nous avons une donnée du 20 octobre 2002 à Varesnes et une du 8 novembre 2002 à Moru-Pontpoint.

Au total, pour la Picardie, entre 1997 et 2010, il existe 27 données du mois de novembre. Elles ont été obtenues lors de 9 années sur cette période de 14 ans et certaines années sont remarquables. Par exemple, il y a 10 données pour la seule année 1997 dont deux en des sites hors littoral (Le Boisle et Lawarde-Mauger, dans la Somme).

Comme dans toute la France, sont connues quelques rares observations régionales d'Hirondelles rustiques au cœur de l'hiver, surtout sur le littoral : en décembre 1979 et 2000 (3 observations cette dernière année et jusqu'à 5 oiseaux ensemble le 10), en janvier et février 1982 (avant le 15 : ensuite il peut s'agir de migrateurs très précoces). Mais aussi loin du bord de mer : 1 le 4 décembre 1999 à Boves (80) et 2 le 21 décembre 2000 à Blangy-Tronville (80). Le devenir de ces oiseaux n'est pas assuré en cas de grands froids et il n'a jamais été constaté d'hivernage régional complet ; aussi pouvons nous encore attendre chaque année le retour des premières hirondelles.

Xavier COMMÉCY

## Hirondelle de fenêtre

*Delichon urbicum*

Passériformes/Hirundinidés



Espèce protégée



©Régine LE COURTOIS-NIVART

Nicheuse de presque toute l'Europe et de l'Afrique du Nord, l'Hirondelle de fenêtre hiverne en Afrique, au sud du Sahara.



L'espèce est considérée en diminution dans toute la France et il en est probablement de même en Picardie, bien que les données chiffrées manquent. Le STOC-EPS la montre présente dans environ 10 % des points prospectés, mais elle est, la plupart du temps, contactée lorsque ces points sont situés dans les milieux bâtis... là où elle construit ses nids.

Généralement, ces nids sont groupés en colonies de quelques dizaines voire plus d'une centaine, boules d'argile presque complètement fermées, accrochées à quelque façade de bâtiment, sous une avancée de toit, d'un porche ou autre décoration ou disposées dans le coin supérieur des fenêtres. L'examen de ces rassemblements montre souvent de nombreux nids anciens non réaménagés, mais cela ne signifie pas nécessairement une diminution du nombre de couples car les nids ne sont pas systématiquement repris d'une année sur l'autre. Ceci montre tout de même que de nombreux sites favorables ne sont pas ou plus utilisés. Quelques sites de nidification plus originaux ont été relevés dans la région : sous un pont en plaine maritime picarde (une dizaine de couples), dans les premiers mètres d'une grotte, le long des falaises littorales (plusieurs dizaines de couples dispersés sur environ 6 kilomètres : 79 couples en 2000, par exemple), dans une infrastructure métallique (stations de péage d'autoroute : une trentaine de couples à Chambry et à Saint-Quentin (02))... La nidification peut parfois être très tardive comme en attestent ces poussins nourris au nid le 9 septembre 2007 à Saint-Valery-sur-Somme (80) ou encore ceux repérés le 2 novembre 1986 à Creil (60).

Les premiers oiseaux sont parfois vus dans les derniers jours de mars (1977, 1991, 1996, 2004, 2008, 2009...) mais c'est surtout début avril qu'arrivent généralement les premiers individus et, très rapidement, des couples occupent les sites de nidification des années précédentes. Ce passage de printemps est observable jusqu'à la fin du mois de mai. Les différents suivis de la migration active au sud de la baie de Somme ont pu montrer entre la mi-avril et la fin mai une moyenne à supprimer de 5 oiseaux à l'heure en 2009 et parfois des jours avec de forts mouvements : 1 520 oiseaux en une dizaine d'heures les 21 et 24 mai 2008, plus de 2 500 oiseaux en 5 heures 45 le 29 avril 2012.

Les mouvements de retour se font remarquer dès la fin août et à cette occasion des rassemblements sont régulièrement observés : quelques dizaines ou quelques centaines d'oiseaux, souvent vus alignés sur des fils électriques. Les derniers individus sont généralement observés mi-octobre ; les suivis permettent de repérer irrégulièrement quelques dizaines de migrants par jour de la fin du mois d'août à la fin du mois de septembre, avec parfois des jours remarquables, tels le 6 septembre 2010 lors duquel 217 oiseaux furent comptés. Quelques retardataires sont parfois repérés : le 10 novembre 2010, le 12 novembre 1989, le 30 novembre 1995, les 6 et 15 décembre 2000... Ces deux dernières observations exceptionnelles ont été réalisées à Urcel et Bruyères-et-Montbérault, dans l'Aisne.

Un suivi de quelques colonies de reproduction représentatives de la situation picarde serait à entreprendre pour évaluer l'éventuel déclin de cette espèce. Celui-ci a été estimé en France à 41 % entre 1989 et 2009 mais, depuis 2001 les effectifs nationaux présentent une certaine stabilité.

Xavier COMMECY

## Hirondelle rousseline

*Cecropis daurica*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Hirundinidés



©Pascale BECUE

Cette hirondelle est une acquisition récente de l'avifaune nicheuse française (depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle seulement) et elle reste une nicheuse localisée en France avec moins de 200 couples connus dans le sud-est du pays (100 à 150 couples estimés dans les années 2000). Ailleurs, on la trouve dans le sud de l'Europe, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, au Tian-Shan et au Cachemire ; c'est une hivernante sahélienne.

En Picardie, quelques rares oiseaux ont été vus au moment de la migration de printemps : un le 27 avril 1980 au Hâble d'Ault, commune de Cayeux-sur-Mer (80), un le 4 mai 2006 au Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer (80), un autre le 24 avril 2009 au bois de Cise, au sud d'Ault (80) et, récemment, un adulte le 26 juillet 2012 au dessus de l'étang de Boué (02).

Par ailleurs, de manière très surprenante au vu de l'aire de répartition de l'oiseau, la donnée la plus tardive de France, acquise dans d'excellentes conditions mais dans une ambiance hivernale, a été obtenue au Hourdel (80) le 30 novembre 2006 !

Xavier COMMECY

## Pipit de Richard

*Anthus richardi*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Motacillidés



©Aurélien AUDEVARD

Alors qu'il niche en Russie, du sud-ouest de la Sibérie au lac Baïkal, et dans l'est du Kazakhstan, le Pipit de Richard est un migrateur rare en France où son hivernage est très marginal, mais régulier dans le Midi, l'essentiel des oiseaux passant l'hiver en Asie. Actuellement (années 2005 à 2008) le nombre d'oiseaux repérés chaque année en France est de l'ordre de quelques dizaines (maximum de 81 atteint en 2007 sur cette période – DAUMAL 2012).

En Picardie, ce grand pipit, dont le cri particulier déclenche souvent l'attention de l'observateur, n'est pas aujourd'hui une rencontre habituelle alors que TEMMINCK, citant LAMOTTE qui étudiait essentiellement les oiseaux de la côte, indique en 1815 : « passe régulièrement en Picardie ». Son attirance pour les milieux ouverts de dunes, landes, prairies et friches le conduit à fréquenter de façon privilégiée le littoral, où il est noté presque exclusivement lors de la migration postnuptiale (un individu observé le 24 février 1974 en réserve naturelle de la baie de Somme constitue la seule exception connue). D'ordinaire, c'est sur le littoral du Marquenterre qu'il est alors repéré : dans les dunes embryonnaires de la pointe de Routhiauville (Fort-Mahon-Plage/baie d'Authie), il a été observé le 15 novembre 2008 et, sur le spot de suivi du banc de l'Ilette (nord de la baie de Somme, Saint-Quentin-en-Tourmont), l'espèce est probablement de passage chaque année ou presque. Depuis 1999, elle est généralement détectée lors des années de suivi relativement intense, soit en migration active soit en halte migratoire, sur le banc ou ses abords : 1 oiseau en 1999 (le 24 octobre), 4 en 2003 (2 le 13 octobre, 1 les 16 et 18), 4 en 2007 (2 le 30 septembre, 2 le 16 octobre), 2 en 2009 (1 les 9 et 18 octobre), 2 en 2010 (le 9 octobre).

Mais nous connaissons aussi 2 observations dans l'Oise qui se rapportent à cette migration : un oiseau est observé le 25 septembre 1966 à Hondainville et un le 19 octobre 2009 à Ressons-sur-Matz. Une observation du 27 novembre 1998 à Pontpoint, parfois rapportée, n'a pas été validée par le comité d'homologation départemental et l'auteur lui-même considère qu'elle n'est pas à prendre en compte. Une autre mention est faite dans l'est du département de la Somme, à Moislains, le 14 octobre 2011, mais doit aussi être considérée avec prudence en l'absence d'homologation régionale. Enfin, dans l'Aisne, la seule donnée connue est ancienne et se rapporte à une observation tardive, quasi hivernale, le 12 décembre 1950 à Saint-Quentin.

La migration postnuptiale s'étend donc dans notre région de la fin septembre au mois de novembre, avec un maximum d'intensité au cours du mois d'octobre. Un cas d'hivernage exceptionnel – ou de début d'hivernage – a été noté du 23 novembre au 20 décembre 1996 dans les mollières du sud de la baie de Somme (BARDET & GAVORY 1997) tandis qu'une donnée atypique mais ancienne se rapporte à un couple tué au Crotoy le 30 avril 1869. Pour le début de ce siècle, le Pipit de Richard était donné par plusieurs auteurs comme étant observé annuellement sur le littoral de la Somme (en septembre et octobre) et l'on y trouvait des individus à vendre pour la consommation sur les marchés de Paris (TEMMINCK 1815, DEGLAND & GERBE 1867).

Thierry RIGAUD

- BARDET O. & GAVORY L. (1997). Stationnement hivernal prolongé d'un Pipit de Richard *Anthus richardi* en baie de Somme. *L'Avocette* 21 (1-2) : 18.
- DAUMAL T. (2012). Pipit de Richard *Anthus richardi* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 113.

## Pipit rousseline

*Anthus campestris*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Motacillidés



©Édouard DANSETTE

Le Pipit rousseline niche du Portugal à l'est de la Russie ; il est absent du nord de l'Europe et des îles britanniques et présente une répartition dispersée dans de nombreux pays. En France, il est surtout reproducteur en zone méditerranéenne et n'est présent que localement ailleurs. Migrateur total, c'est au sud du Sahara, en Arabie et en Asie qu'on le trouve en hiver.

La littérature ancienne le donne comme un migrateur annuel au printemps et en automne ; il aurait niché en 1955 dans les dunes de Fort-Mahon (80). Un seul site de reproduction est connu pour la période récente en Picardie : le camp militaire de Sissonne dans l'Aisne où 4 couples au minimum sont localisés en 1995. Isolée – les plus proches nicheurs sont localisés dans la région Champagne-Ardenne –, cette très petite population est menacée et plusieurs prospections partielles de ce camp n'ont pas permis de la retrouver au début des années 2000. Des présomptions d'installation sont acquises en 2008, mais pour seulement deux couples.

En dehors de ce terrain militaire, ce grand pipit n'est vu occasionnellement qu'en migration. C'est ainsi que, en dehors du littoral, depuis 1995, nous avons relevé :

- dans l'Aisne : 9 données pour un total de 19 oiseaux avec, en particulier, 1 le 21 août 2005 à Retheuil, 8 le 26 août 2009 à Mont-d'Origny, 1 le 4 avril 1997 à Neuville-sur-Ailette ;
- dans l'Oise : 36 données. Pour ce département, il faut signaler le cas du site de Morierval-Brassoir où un suivi épisodique de la migration a permis d'obtenir 20 données, réparties sur pratiquement toutes les années entre 1997 et 2010. Ces observations se répartissent ainsi : 8 au printemps (7 en avril, l'oiseau le plus précoce ayant été repéré le 12, et 1 le 4 mai 2002) et 12 en automne (4 en août, la date la plus précoce de contact étant le 19, et 8 en octobre, le dernier oiseau étant vu le 28). Le site est-il exceptionnellement bien placé ou sa seule fréquentation importante par les observateurs explique-t-elle un tel nombre de contacts ? Ailleurs, 6 observations sont faites au printemps, dont une le 28 mars 1983 à Précy-sur-Oise (date la plus précoce pour la région) et une le 19 avril 2003 à Crépy-en-Valois, et 10 en automne du 9 septembre 2010 à Cuvilly au 15 octobre 1996 en forêt de Compiègne ;
- dans la Somme intérieure : 3 données d'automne, dont un migrateur précoce le 13 août 1997 à Corbie.

Au total, pour la Picardie intérieure, cela fait 15 mentions au printemps (du 29 mars au 4 mai), 32 à l'automne (du 19 août au 25 septembre) et 3 données d'octobre, dont la plus tardive est obtenue le 28. La quasi-totalité de ces contacts concernent un

oiseau et le maximum enregistré après la donnée de 8 oiseaux déjà signalée pour Mont-d'Origny, a été de 3 ensemble le 15 mars 1996 au mont Saint-Marc, en forêt de Compiègne (60).

Les observations réalisées sur le littoral, mieux suivi, sont assez nombreuses lors de la migration postnuptiale ; lors de celle-ci, les contacts sont réguliers, sans être quotidiens, du 21 août au 3 octobre et, plusieurs individus peuvent être vus au cours d'une même matinée d'observation. Ainsi, en 1985, 11 individus sont observés le 5 septembre, 9 le 18... mais une donnée plus tardive obtenue hors de ces suivis systématiques est datée du 17 octobre 1990. Toujours sur le littoral, il existe aussi 3 observations au printemps, en avril, ce qui est peu par rapport à l'automne, et que l'on peut éventuellement mettre sur le compte d'un suivi des passe-reaux migrateurs moins régulier que celui effectué à l'automne.

Xavier COMMECY

## Pipit à dos olive

*Anthus hodgsoni*

Passériformes/Motacillidés



Rarement observé en Europe de l'Ouest, le Pipit à dos olive est un nicheur essentiellement asiatique : il niche dans l'Oural mais principalement en Asie septentrionale jusqu'au Kamtchatka, au sud jusqu'en Mongolie, ainsi qu'en Mandchourie et au Japon (île d'Hokkaido). Ce pipit fréquente les forêts, les milieux buissonneux, les lisières forestières et même des milieux plus ouverts, tels que des prairies.

En France, il n'avait fait l'objet que de 15 observations homologuées jusqu'en 2009, la plupart d'entre elles réalisées à Ouessant (29). Depuis, le 14 octobre 2011, un oiseau a été observé dans de bonnes conditions à deux reprises dans le parc ornithologique du Marquenterre et a pu être photographié. La donnée, non encore publiée, a cependant été soumise au CHN, qui l'a acceptée. La parution prochaine de cette observation exceptionnelle viendra donc confirmer l'appartenance de ce Pipit oriental à la liste officielle des espèces d'oiseaux déjà vues en Picardie.

Thierry RIGAUX

## Pipit des arbres

*Anthus trivialis*

Passériformes/Motacillidés



©Édouard DANSETTE

Ce passereau qu'on trouve aussi en Asie se reproduit dans toute l'Europe, au nord de l'Espagne (à l'exception de l'Islande, de la Corse et de la Sicile) et c'est dans la partie nord du continent qu'il est le plus abondant. Migrateur total, c'est en Afrique qu'il passe l'hiver.

Le Pipit des arbres ne souffre pas autant que le Pipit farlouse de la régression des activités d'élevage en Picardie. En effet, s'il affectionne les espaces prairiaux en lisière de bois, il est surtout inféodé aux marges des milieux boisés ou aux paysages semi-boisés tels que les lisières, coupes, clairières forestières, pelouses-ourlets calcicoles avec buissons, friches buissonnantes... Il colonise très rapidement (en moins d'un an) des coupes forestières ou des clairières naturelles issues de tempêtes comme celles des grandes forêts de l'Oise (Compiègne, Laigue), où il peut même être abondant les premières années suivant un chablis.

En Picardie, l'enquête STOC-EPS le fait apparaître dans moins de 10 % des points échantillonnés. Au niveau national, grâce à cette même enquête, nous constatons que l'espèce a apparemment connu une régression dans les années 1990, puis aurait augmenté de 33 % depuis 2001. Nous supposons que les reboisements de terres agricoles qui génèrent, juste après les plantations, des milieux favorables pendant les quelques premières années, peuvent avoir un impact sur les populations. L'espèce est toutefois en déclin au niveau européen. En Picardie, nous avons ainsi pu observer simultanément la désertion de coteaux calcaires qui se sont reboisés en 20 ans, ou qui ont été reboisés artificiellement, et la colonisation de nouveaux milieux, par exemple le long des délaissées autoroutières, ou dans d'anciennes pâtures plantées de feuillus dans le cadre de reboisements de terres agricoles.

Les densités que nous avons pu observer sur des ourlets ou friches calcicoles, ou dans des coupes ou plantations forestières, peuvent atteindre un chanteur à l'hectare dans les biotopes les plus favorables.

Les premiers individus de retour au printemps sont souvent notés début avril mais il a tout de même été obtenu 26 données au cours du mois de mars durant les 30 dernières années, avec chaque année ou presque quelques précurseurs repérés lors de ce mois, la date la plus précoce étant le 6 mars 1991, puis le 14 mars 1998 dans l'Oise.

Les derniers migrateurs sont observés jusqu'à la fin du mois d'octobre, mais les observations après le 15 de ce mois sont déjà occasionnelles avec comme dates les plus tardives, le 30 octobre 2011 à Ramicourt (02) et le 25 octobre 2008 à Brassoir (60). Les séances de suivi migratoire sur la côte et à l'intérieur des terres permettent de repérer le passage de quelques dizaines ou centaines d'oiseaux. Citons pour illustrer ceci les 75 et 70 oiseaux comptés respectivement les 24 et 26 août 2008 à Mont-d'Origny (02), où un petit passage régulier est décelable, comme sur le site de Brassoir (60), à la fin du mois d'août et au début de celui de septembre. Sur le littoral, plus régulièrement suivi, le passage commence à la mi-août, s'intensifie ensuite avec plusieurs dizaines d'oiseaux par jour, avec une apogée début septembre, et se termine progressivement fin octobre. Quelques jours remarquables peuvent être cités : 150 le 12 septembre 1985 ou 143 le 5 septembre 2010... En 2010, année bien suivie dès la troisième décennie d'août, l'effectif saisonnier recensé au banc de l'Ilette (baie de Somme) se monte à 902 individus. Faute d'un suivi régulier dès le mois d'août, il n'est pas possible sur ce site de dégager de tendances quant à l'évolution du flux de migrateurs depuis plusieurs décennies.

Rémi FRANÇOIS

## Pipit farlouse

*Anthus pratensis*

Passériformes/Motacillidés



©Pascale BÉCUE

Le Pipit farlouse est un oiseau nicheur de toute la moitié septentrionale de l'Europe ; les populations les plus nordiques sont essentiellement migratrices et se répartissent, en hiver, jusque dans l'Europe méditerranéenne, voire en Afrique du Nord.

Le Pipit farlouse fait partie de la guildes des oiseaux prairiaux qui ont considérablement régressé en Picardie, comme dans toute la France, depuis plusieurs décennies. En effet, fort logiquement, cette espèce prairiale a suivi la régression des surfaces en herbe de la Picardie. Notre région a perdu la majorité de sa STH (Surface Toujours en Herbe) entre 1970 et 2000 avec une régression supérieure à 50 %, alors que la moyenne sur la France entière était de moins 30 % sur ces 30 ans (PISLOR 2005). De profondes mutations agricoles ont ainsi fait disparaître la majorité des systèmes prairiaux favorables au Pipit farlouse.

Conséquemment, les populations de ce passereau ne se retrouvent plus concentrées, en période de reproduction, qu'en quelques régions naturelles encore vouées à l'élevage : en plaine maritime picarde et dans la vallée de la Somme aval, la vallée inondable de l'Oise à l'amont de Thourotte, en Thiérache, dans le pays de Bray... Il possède aussi de belles populations nicheuses dans les secteurs couverts de végétation halophile (appelés « mollières » en Picardie) des baies de Somme et d'Authie, et ce malgré la submersion occasionnelle d'une partie de ces milieux.

En France, ce pipit a connu une régression de l'ordre de 70 % entre 1989 et 2001, et de 53 % depuis 2001. À l'échelle régionale, les suivis annuels STOC-EPIS permettent de noter l'espèce en petit nombre en période de reproduction sur moins de 10 % des carrés (par exemple, 18 contacts sur les 356 points échantillonnant 36 carrés en 2008). Il est clair que le Pipit farlouse est devenu un nicheur assez rare en Picardie. Les premiers oiseaux chanteurs sont notés en général entre fin février et début mars. En moyenne vallée de l'Oise, l'un des bastions de l'espèce, nous avons obtenu au cours des années 1995 à 1999 des densités de l'ordre de 0,5 à 1 chanteur par hectare au sein des secteurs de prairies de fauche inondables les plus favorables, sur des quadrats de plusieurs dizaines d'hectares entre Chauny (02) et Noyon (60).

Si ce pipit est concentré en quelques secteurs principaux en période de nidification, on peut le retrouver partout en stationnement lors des passages migratoires. Au cœur de l'hiver, selon les conditions météorologiques, il peut se raréfier en cas de grands froids. C'est essentiellement dans les milieux humides qu'on le rencontrera alors : prairies ou cultures partiellement inondées, marais

où il établit fréquemment ses dortoirs nocturnes (par exemple, 150 dans une phragmitaie à Fesmy-le-Sart (02) le 29 février 2012).

Les flux migratoires d'automne concernent des dizaines de milliers d'individus qui traversent toute la région sur un très large front (comme l'ensemble des régions du nord de la France) du nord-est vers le sud-ouest. Les séances de suivis migratoires effectués à l'intérieur des terres peuvent parfois comptabiliser des centaines d'oiseaux en une matinée, lors des flux principaux des mois d'octobre et novembre. La côte concentre le flux de milliers d'oiseaux : ainsi près de 6 200 individus ont été recensés entre le 6 septembre et le 30 novembre 2006, avec des maxima de 1 735 et 950 les 8 et 10 octobre. En 2010, ces valeurs atteignent 7 300 oiseaux avec un pic de 3 670 le 1<sup>er</sup> octobre... et des flux du même ordre de grandeur sont vus chaque année, le total compté ayant ainsi déjà été de plus de 10 500 oiseaux entre le 4 septembre et le 14 novembre 1985.

De même au printemps, les suivis effectués au sud de la baie de Somme (Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer, ou bois de Cise, au sud d'Ault) permettent d'assister au passage de centaines d'oiseaux par jour en mars et en avril, avec des pics journaliers réguliers (au cours de la seconde ou de la troisième décennie d'avril) pouvant atteindre des milliers d'oiseaux : 4 000 le 23 avril 2010, 6 000 le 11 avril 2011, par exemple. Les effectifs comptés au banc de l'Illette depuis les années 1980 ne montrent pas de tendance évolutive manifeste. Aux falaises de Carolles (baie du mont Saint-Michel), un certain déclin semble en revanche se dessiner sur la période couvrant les 25 dernières années, mais les données de la période 2009-2012 sont assez stables.

Rémi FRANÇOIS

- PISLOR E. (2005). *La régression des prairies en France. Déterminisme de l'érosion des surfaces de prairies et conséquences pour l'environnement*. Rapport Stage ENSAIA, 50 p.

## Pipit à gorge rousse

*Anthus cervinus*

Passériformes/Motacillidés



©Alain DE BROYER

Le Pipit à gorge rousse est un oiseau nicheur des toundras arctiques de l'extrême Nord norvégien à l'Alaska à travers toute la Sibérie. Selon la contrée d'origine, ses populations hivernent à l'est de l'Afrique ou en Asie. Habituellement, moins d'une centaine d'oiseaux sont déterminés chaque année en France (exceptionnellement 110 en 2008 – FAURE 2012), essentiellement dans l'est du pays au cours du passage de printemps. Ce passage migratoire commence au début du mois de mars ; il est surtout impor-

tant en fin du mois d'avril et au début du mois de mai et se termine dans les premiers jours de juin. Le passage d'automne, plus discret se manifeste dès le début du mois de septembre et se termine en novembre. Ce passage est plus fréquemment rapporté depuis quelques dizaines d'années mais cela semble dû davantage à une compétence accrue des observateurs – de par une meilleure connaissance du cri d'appel de ce pipit – qu'à un réel changement de statut de l'espèce.

Notre région se trouvant beaucoup plus à l'ouest que la frange occidentale de la route habituelle prise par cette espèce en migration, les données sont rares : seulement 11 sont consignées. Parmi celles-ci, 8 proviennent du littoral, dont 4 pour le passage pré-nuptial en mars (le 25 en 1981) et mai (dernière le 14) et 4 pour le passage post-nuptial : 3 en septembre (la plus précoce le 19) et 1 le 3 novembre (ces observations concernent toutes un seul oiseau à chaque fois, à l'exception d'une des données de septembre et de celle de novembre, qui se rapportent à deux individus). Deux autres mentions ont été acquises dans le département de l'Oise : une le 12 mai 1988 à Verneuil-en-Halatte et une le 20 octobre 1998 à Morierval, alors que, pour le département de l'Aisne, une seule donnée est connue (un oiseau en migration le 14 octobre 2008 à Mont-d'Origny).

L'espèce est donc rare dans la région, mais potentiellement observable chaque année lors de ses deux migrations, pré et post-nuptiales.

Xavier COMMECY

- FAURE A. (2012). Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 112-113.

### Pipit spioncelle

*Anthus spinoletta*

Passériformes/Motacillidés



©Jean-Michel LECAT

Ce pipit niche dans les pelouses des montagnes méridionales et centrales européennes, de l'Espagne aux Carpates et il hiverne parfois au pied de ces montagnes ou entreprend de grands mouvements qui l'amènent dans des sites humides de toute l'Europe tempérée.

C'est donc en hiver que l'on peut rencontrer cet oiseau en Picardie, parfois en groupes de plusieurs dizaines d'individus se nourrissant dans la journée ou se regroupant en dortoir dans les marais. Le plus souvent, c'est à l'unité ou à raison de quelques exemplaires qu'il est signalé.

Dans les trois départements picards, le retour est repéré à la fin du mois de septembre ou plus souvent pendant le mois d'octobre. Il y a ainsi 3 données du mois de septembre dans l'Oise et même une le 30 août 1981 à Vauciennes ; 3 mentions pour ce même mois de septembre dans le département de la Somme, le 9 octobre étant la date la plus précoce connue pour le département de l'Aisne.

En Picardie, une seule donnée de plus de 100 individus est connue : 120 le 4 mars 1999 à Camon (80). Mais les groupes hivernaux de plusieurs dizaines d'oiseaux ne sont pas exceptionnels en plaine maritime picarde : par exemple, 83 le 15 décembre 2007 à Villers-sur-Authie et 80 le 28 février 2009 au marais de Sailly-Bray (Noyelles-sur-Mer). La taille maximale des groupes observés est de 50 dans l'Aisne (le 24 décembre 2001 à Neuville-sur-Ailette) et de 42 dans l'Oise (le 24 mars 2004 à Houdancourt). Les contacts les plus réguliers sont obtenus au cours du mois de mars, ce qui signe le passage à cette époque-là, tandis que les observations d'avril sont déjà plus éparpillées : 5 dans l'Aisne, 25 dans l'Oise et 10 dans la Somme (avec une donnée de 65 individus le 5 avril 2008 à Villers-sur-Authie), certains pouvant parfois encore être vus au début du mois de mai (2 données dans l'Oise).

Espèce peu démonstratrice et au plumage peu chatoyant en hiver, le Pipit spioncelle est donc une espèce régulière en Picardie en dehors de la période de reproduction et c'est dans les zones humides qu'on les trouvera : berges d'étangs, abords des roselières, bassins de décantation, mais aussi prairies et chemins inondés, cultures s'il y a des flaques d'eau ou mollières sur le littoral. Dans ces dernières, il cohabite avec le Pipit maritime *Anthus petrosus*, le premier préférant les secteurs de végétation plutôt rasés et inondés alors que le second fréquente assidûment les petits chenaux qui dissèquent les prés salés.

Xavier COMMECY

### Pipit maritime

*Anthus petrosus*

Passériformes/Motacillidés



©Jean-Philippe PARIS

Plusieurs sous-espèces du Pipit maritime occupent l'Europe : *A. p. petrosus* qui niche dans les îles britanniques, l'ouest et le nord-ouest de la France, du nord du Cotentin à la Charente-Maritime, semble sédentaire ; *A. p. littoralis*, lui, est reproducteur de Scandinavie et du nord-ouest de la Russie, et ce sont probablement des individus de cette sous-espèce que l'on rencontre en hiver en Picardie.

Dans notre région, il n'est présent qu'en bord de mer et n'est reconnu qu'occasionnellement en dehors : 4 janvier 1995 à Famechon (80), 1 le 24 novembre 2000 à Saint-Germer-de-Fly (60)... et un point

figure sur la carte de Soissons (02) dans l'Atlas des oiseaux de France en hiver réalisé entre 1977 et 1981 (MAOUT in YEATMAN-BERTHELOT & JARRY 1991). C'est dans les tout derniers jours de septembre que les premiers Pipits maritimes peuvent être vus sur nos côtes (avec une exception datée du 18 août 1988) et, après la mi-octobre, les premiers groupes de plus de 10 individus peuvent être vus : 70 le 23 octobre 2005 et 60 le 16 octobre 2011 en baie d'Authie. La taille de ces groupes augmente ensuite progressivement et, de novembre à janvier, l'observateur attentif pourra comptabiliser plus d'une centaine d'oiseaux, un maximum de 200 oiseaux ayant été rapporté le 6 novembre 1998 de la réserve naturelle de la baie de Somme ou le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en baie d'Authie. Les effectifs peuvent être encore importants en février, tout au moins en début de mois (par exemple, 110 le 3 février 2012 en baie d'Authie). Mais en mars, les observations sont plus occasionnelles et ne concernent que quelques oiseaux. La fin de l'hivernage et du passage pré-nuptial peut parfois se faire en avril : un oiseau le 18 en 1988.

Pendant leur présence dans notre région, les Pipits maritimes fréquentent avant tout les parties de l'estran couvertes d'une végétation halophile, de la haute slikke (à végétation discontinue à salicornes et à spartines) au schorre intégralement couvert de végétation. On les observe donc en particulier dans les deux baies picardes, mais aussi dans les dépressions séparant les cordons de galets littoraux du nord de Cayeux-sur-Mer. Les oiseaux exploitent en particulier les petits chenaux qui découpent les mollières (schorre), où ils se nourrissent de petits crustacés, de petits mollusques, de graines et débris végétaux.

La nidification de cette espèce n'a pas été prouvée en Picardie, même si quelques observations ont été réalisées au cours du mois de juin (en 1978, en 2003 ou en 2010 sur les communes littorales de Quend-Plage, Cayeux-sur-Mer ou Le Crotoy).

Xavier COMMECY

- GAVORY L. & BARDET O. (1997). À propos des sous-espèces du pipit maritime *Anthus petrosus* observées sur le littoral picard. *L'Avocette* 21 (1-2) : 19.

## Bergeronnette printanière

*Motacilla flava*

Passériformes/Motacillidés



©Henry de LESTANVILLE

Espèce polytypique se reproduisant dans la quasi-totalité du Paléarctique, la Bergeronnette printanière présente plusieurs sous-espèces en Europe. La grande majorité des populations nicheuses de France et de Picardie est constituée d'individus de la sous-

espèce nominale *M. f. flava*, mais pas moins de 5 sous-espèces sont connues dans notre pays (sans compter les formes produites par hybridation de ces sous-espèces), dont 3 ont déjà été signalées en Picardie (ces sous-espèces seront décrites plus loin).

Pour les picards, la Bergeronnette printanière est un oiseau principalement lié aux milieux cultivés, alors que dans la plupart des régions de France, elle est une espèce typique des prés et prairies humides, milieux qu'elle occupe aussi chez nous. Lors de l'enquête STOC-EPS dans notre région, elle est habituellement contactée sur près d'un point sur deux situé en milieux agricoles et fait partie des rares espèces qui sont régulièrement contactées dans les milieux peu hospitaliers que sont les secteurs de cultures intensives. Dans les régions voisines, en Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Île-de-France sa distribution ressemble à la nôtre mais, en Normandie, elle est plus dispersée et plus inféodée aux plaines basses et humides.

Nicheuse aujourd'hui abondante et bien répartie dans toute la région (sauf dans les secteurs où un bocage serré a résisté, comme dans une partie de la Thiérache), elle semblait moins abondante au début du XX<sup>e</sup> siècle et même absente de toute la frange littorale jusqu'en 1952. Elle est actuellement détectée dans 20 à 30 % des points échantillonnés, tous milieux confondus.

Cette bergeronnette est totalement migratrice. Elle arrive régulièrement au cours du mois de mars, les premières en début de mois, mais depuis quelques années des observations plus précoces ont été obtenues : 1 le 17 février 2002, 1 le 18 février 1995 et 1 le 27 février 1999 dans l'Oise, 1 le 28 février 1998 dans la Somme. Il y a même quatre données que l'on peut qualifier d'hivernales : 1 le 29 janvier 1986 à Grand-Laviers (80), 1 le 5 février 2000 à Chevrières (60), 1 le 20 janvier 2002 en Forêt de Compiègne (60) et 1 le 3 février 2002 à Sacy-le-Grand (60) dans un pré. La migration se poursuit tout le mois d'avril et même pendant les premiers jours de mai. Les suivis de la migration pré-nuptiale sur le littoral permettent de détecter régulièrement plusieurs dizaines d'oiseaux chaque jour pendant cette période. Certains jours, les effectifs d'oiseaux en migration active sont même de plusieurs centaines : par exemple, 651 le 4 mai 2006, 474 le 2 mai 2007...

Alors que passent les derniers migrants, les reproducteurs locaux sont installés. En mai et en juin, les couples très démonstratifs marquent leurs territoires de leurs chants caractéristiques émis d'un perchoir ou en vol. Les nourrissages peu discrets sont surtout observables en juin et début juillet.

Dès la fin juillet et surtout en août, ces oiseaux se réunissent en soirée dans quelques sites, principalement des phragmitaies. Ces rassemblements nocturnes qui ont pu être repérés tant sur le littoral qu'à l'intérieur des trois départements picards atteignent régulièrement plusieurs centaines d'oiseaux. Ils sont plus nombreux et de tailles souvent plus importantes sur le littoral. Le baguage montre qu'à cette époque de l'année les printanières locales sont rejointes par des migratrices venues de Grande-Bretagne ou des pays de l'Europe septentrionale : on peut la trouver nicheuse jusqu'au cercle polaire. Passant assez tôt, au dessus des sites de suivi de la migration post-nuptiale, on note assez peu cette espèce mais en début de période de suivi, des totaux journaliers de quelques dizaines d'oiseaux et exceptionnellement quelques centaines sont relevés : 300 le 12 septembre 1987, par exemple, sur le littoral picard. Les derniers passages sont notés régulièrement autour du 20 septembre. Quelques retardataires sont vus régulièrement en octobre aussi bien en plaine maritime picarde qu'ailleurs et la date la plus tardive obtenue semble bien être le 5 novembre 1995 à Cuvilly (60) dépassant de 2 jours une observation du 3 novembre 1990.

La sous-espèce nominale de la Bergeronnette printanière n'est pas la seule à se reproduire dans notre région, puisque nichent de façon habituelle en plaine maritime picarde des couples de la sous-espèce *M. f. flavissima*, connue sous le nom de **Bergeronnette flavéole**. Il s'agit de la forme la plus répandue dans îles Britanniques et sa répartition française se limite à une frange littorale allant de la frontière belge à la pointe de la Bretagne (avec quelques cas de reproduction sporadiques signalés un peu plus à l'intérieur des terres) ; il semble d'ailleurs qu'elle était naturellement présente sur notre littoral avant que des individus de la forme type ne s'y installent. La cohabitation entre les deux sous-espèces occasionne la formation de couples mixtes et des oiseaux d'aspect intermédiaire produits par ces couples, appelés « Bergeronnettes de la Manche », sont assez régulièrement observés à proximité des côtes picardes.



Bergeronnette flavéole

©Henry de LESTANVILLE

Mais les observations de la Bergeronnette flavéole en Picardie ne se limitent pas à la frange littorale. Sans être rares, celles-ci sont toutefois rapportées assez irrégulièrement. Parmi les 79 données « continentales » enregistrées pour la période 1974-2008, 23 ont été obtenues dans l'Aisne, 46 dans l'Oise (où 14 données ont été acquises au cours de la seule année 2002) et 10 dans la Somme intérieure. C'est entre le 1<sup>er</sup> et le 15 avril que les premières individus sont repérées, généralement à l'unité, avec une exception d'un oiseau le 30 mars 1987 à Montlognon, dans l'Oise. Dans ce département, l'année 2002 a été remarquable avec notamment des observations quotidiennes qui mentionnent 12 oiseaux du 9 au 15 juin 2002. Sur le littoral, les effectifs sont à cette saison parfois bien plus importants (81 le 4 avril 1999, 65 le 12 avril 2000...) et elles arrivent (ou sont repérées) souvent plus précocement (1 le 24 mars en 2001, 13 le 28, 7 le 30 en 1979...). Nous connaissons encore 13 observations réalisées au cours du mois de mai hors littoral et 1 du 1<sup>er</sup> juin. Par contre il y a 5 données des derniers jours de juin ou premiers jours de juillet – hors rares sites de reproduction connus – ; ceci montre probablement le début du mouvement de descente de cette sous-espèce. Il y a quelques données d'août et les dernières sont vues début septembre : 6 données pour ce mois, la plus tardive étant datée du 14 dans l'Aisne en 2001.

Étonnamment, les données sont plus rares en août et septembre sur le littoral ; cette rareté est-elle réelle ou résulte-t-elle d'un déficit de détection plus probable de la sous-espèce, difficile à déterminer à ce moment de l'année au sein des importants groupes de Bergeronnettes printanières qui fréquentent le secteur ? Soulignons enfin que 2 observations hivernales très étonnantes ont été réalisées sur le littoral : 1 le 5 février 1985 à Froise et 1 du 28 décembre 1985 au Hâble d'Ault.

Autre sous-espèce qui, elle, ne fait que transiter par notre région, la **Bergeronnette scandinave** *M. f. thunbergi* se reproduit de la Scandinavie à la Sibérie. En France, son passage est surtout remarqué dans le sud et la moitié est du pays, mais il en existe un cer-

tain nombre d'observations répertoriées en Picardie : 24 données, dont 6 dans l'Aisne, 13 dans l'Oise et 5 dans la Somme. À l'exception de deux observations hors norme concernant un individu le 6 avril 1996 en baie de Somme et un autre le 9 avril 2000 à Château-Thierry (02), c'est vers la fin avril et en mai, surtout en début de ce mois, que des oiseaux de cette forme sont repérés, le plus souvent à l'unité ; mais parfois aussi en petits groupes pouvant atteindre la dizaine d'individus. Seulement 5 données marquent le passage d'automne : une de fin août et deux de début septembre, puis deux données d'octobre (1 le 8 et 2 le 14 en 2000 à Morienval-Brassoir dans l'Oise), mais la distinction entre les différentes sous-espèces est difficile à faire à ce moment-là de l'année.

Enfin, la forme la plus rare de la Bergeronnette printanière connue dans notre région est la **Bergeronnette des Balkans** (ou Bergeronnette à tête noire) *M. f. feldegg* qui, comme son nom l'indique, niche principalement dans le sud de l'Europe centrale et jusqu'au Moyen-Orient. Elle n'est qu'occasionnelle en France et, en Picardie, seules deux données sont connues et validées par le CHN : 1 mâle le 30 avril 1985 à Estrées-Mons (80) et 1 le 7 avril 2002 à Séry-Magneval (60).

Xavier COMMECY

## Bergeronnette citrine

*Motacilla citreola*



Espèce protégée

Passériformes/Motacillidés



©Henry de LESTANVILLE

Cette bergeronnette qui niche de la Pologne à la Mongolie et qui hiverne en Asie, est un migrateur occasionnel en Europe de l'Ouest, et donc en France. Toutefois, son expansion vers l'ouest devrait permettre des observations plus fréquentes dans nos contrées. Ainsi, alors que 14 mentions étaient validées par le CHN jusqu'en 2005, les années 2006 à 2009 ont fourni une quinzaine de mentions supplémentaires.

En ce qui concerne notre région, trois observations auraient été faites dans la Somme. Celles-ci ont été prises en considération dans des synthèses mais n'ont pas été soumises à homologation (et la place de l'espèce sur la liste officielle des oiseaux de Picardie reste donc à faire) : la première concerne un adulte en plumage nuptial le 27 avril 1999 au parc ornithologique du Marquenterre ; la seconde, un juvénile le 5 septembre 1999 en réserve naturelle de la baie de Somme. La troisième et dernière donnée, répertoriée dans la base de données informatisée de Picardie Nature, se rapporte à deux individus et aurait été obtenue le 29 mai 2006, sur la commune de Heucourt-Croquoison.

Patrick DECORY

## Bergeronnette des ruisseaux

*Motacilla cinerea*



Espèce protégée

Passériformes/Motacillidés



©Aurélien AUDEVARD

La Bergeronnette des ruisseaux niche du nord de l'Afrique au sud de la Scandinavie et de l'ouest de l'Europe au Caucase. Elle occupe aussi en grande partie le nord-est du continent asiatique. Les oiseaux reproducteurs des hautes latitudes hivernent plus au sud, les autres sont essentiellement sédentaires.

Les densités les plus élevées de ce passereau se rencontrent, dans notre région, sur les ruisseaux et rivières à cours rapide et fond graveleux. De fait, cette belle bergeronnette n'est pas très abondante et considérée comme peu commune depuis plusieurs décennies dans la région. On la compte en plus grand nombre sur les rivières de première catégorie (à vocation salmonicole) et leurs affluents : sur le plateau Picard (Évoissons, Bresle, Selle et Celle, Authie, et Noye dans la Somme ; Thérain, Brèche et Aronde dans l'Oise ; haute vallée de la Serre dans l'Aisne), en Thiérache (Gland, Petit Gland, Oise amont, Thon...) et dans le Pays de Bray (Avelon et ses affluents). On la trouve aussi, en densités souvent plus faibles, sur les rivières à fonds sableux des plateaux tertiaires du sud de l'Oise et de l'Aisne : Automne, Troësne ; rus des grandes forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp, Villers-Cotterêts, Saint-Gobain et, dans une moindre mesure, dans le parc naturel régional Oise - Pays-de-France. Elle est plus occasionnelle le long des autres rivières et points d'eau de la région. Nous avons observé en plusieurs secteurs des densités maximales atteignant 2 à 3 couples par kilomètre de rivière, par exemple sur les Évoissons, la Bresle, l'Automne, la Selle...

Elle installe le plus souvent son nid sous des ponts ou dans d'anciens moulins, sur les parois bordant les rivières, et n'est que peu ou pas sujette à la prédation et au dérangement. Elle peut nicher au cœur des villages, voire des centres urbains, pour peu que les dessous des ponts soient tranquilles.

Le suivi des migrateurs actifs en fin d'été et en automne permet de repérer quelques oiseaux. Assez régulières sur le littoral entre la fin du mois d'août et le début du mois de novembre, avec un maximum concernant quelques dizaines d'oiseaux par jour à la mi-septembre, ces observations sont plus occasionnelles ailleurs.

Cette bergeronnette est en déclin en Europe, ce qui a aussi été noté en France depuis 2001 grâce à l'enquête STOC-EPS, mais ce déclin est à la limite des valeurs significatives. Par contre, elle connaît de fortes fluctuations démographiques dues aux hivers rigoureux, de la même manière que le Martin-pêcheur d'Europe,

par exemple. Ainsi, dans notre région, il y a eu très peu d'observations au cours de l'année 1985 après un hiver très rigoureux. Des disparitions locales peuvent aussi être constatées comme, par exemple, en plaine maritime picarde, où elle ne niche plus ou alors de manière très occasionnelle depuis la fin des années 1970 alors qu'elle y était bien présente auparavant.

Rémi FRANÇOIS

## Bergeronnette grise

*Motacilla alba*



Espèce protégée

Passériformes/Motacillidés



©Cédric ROUSSEAU

De répartition paléarctique, nicheuse de toute l'Europe et de l'Afrique du Nord, la Bergeronnette grise présente plusieurs sous-espèces, dont deux sont connues en Picardie : la sous-espèce type *M. a. alba* et, plus marginalement, la Bergeronnette de Yarrell *M. a. yarrellii*, qui peuple ordinairement les îles Britanniques. Les populations qui se reproduisent dans les plus hautes latitudes sont totalement migratrices et gagnent les pays du pourtour méditerranéen pour y passer l'hiver ; le taux de sédentarité est d'autant plus élevé que l'on gagne les zones méridionales.

En Picardie, la Bergeronnette grise est, sous sa forme type, une reproductrice que l'on peut rencontrer en de très nombreux endroits, dans les zones humides qu'elle affectionne mais aussi dans les villes et villages autour d'une mare ou d'un plan d'eau, sur les falaises littorales ou en forêts pour peu qu'une rivière aux berges accueillantes les traverse.

Présente toute l'année dans notre région, elle n'est vue qu'occasionnellement en hiver, ce qui ne semble pas avoir été le cas au XIXe siècle ; elle n'était alors signalée que de fin février à fin octobre. Dans les données recueillies en Picardie depuis 1995, on note une centaine de données pour chacun des mois de janvier, novembre et décembre avec en moyenne 2 à 4 oiseaux par rapport (et l'on peut penser que pour ces mois les observations sont systématiquement relevées) alors que, pour le seul mois de mars, ce sont plus de 550 données qui ont été communiquées. De même, on compte plus de 500 données pour le mois d'octobre mais là, la moyenne d'oiseaux rencontrés telle qu'elle apparaît dans les comptes-rendus est d'environ 22. Ce mois-là, des groupes importants sont repérés (se nourrissant dans les milieux cultivés ou en dortoirs) : 350 le 11 octobre 2008 à Antheuil-Portes (60), 320 le 7 en 2000 à Saint-Étienne-Roilaye (60) et 6 autres données de plus de 100 individus (suivis migratoires exclus)... Il n'y a que



3 groupes connus de plus de 100 pour le mois de septembre et 4 pour celui d'août. Le seul autre mois où de tels groupes ont été repérés est celui de mars avec 180 le 1<sup>er</sup> en 2001 à Condren (02), 130 le 29 en 2008 à Varesnes (60) et 105 le 11 en 1998 à Houdancourt (60). Les mois de passage sont ainsi bien marqués. Ils se repèrent aussi lors des suivis de la migration active. C'est ainsi qu'au printemps, au Hourdel ou au Bois de Cise (2 sites littoraux), quelques dizaines d'oiseaux peuvent être vus chaque jour de mi-mars (début des suivis) à début mai avec parfois des jours remarquables : 49 le 27 avril 2007, 238 le 15 mars 2008 ou 117 le 12 mars 2011... À l'automne, au nord de la baie de Somme, après quelques oiseaux en mouvement visibles chaque jour de la fin du mois d'août à la mi-septembre, ils sont plusieurs dizaines repérables de la mi-septembre à la mi-octobre sans qu'il y ait de jours de passages massifs (maximum entre 40 et 50 oiseaux par jour) puis le mouvement se poursuit en diminuant d'intensité jusqu'au début du mois de novembre. Aux mêmes périodes, ces suivis dans des sites non littoraux montrent aussi ces passages et celui de Brassoir à Morienvil (60) permet de voir passer certains jours des quantités très importantes : 427 le 6 octobre 2000, 383 le 14 octobre 1995, 327 le 19 octobre 1998...

Beaucoup moins fréquente en Picardie, la **Bergeronnette de Yarrell** se reproduit en Grande-Bretagne, en Irlande et probablement dans les parties nord de l'Europe de l'Ouest. Si elle peut hiverner sur ses sites de reproduction britanniques, une partie de la population migre vers la France, l'Espagne et même le Maroc. Dans notre région, elle peut être vue tous les mois de l'année, mais elle est très occasionnelle de la mi-mai au début du mois d'octobre. Et pour cause ! Elle n'y niche qu'en très petit nombre : 1 à 5 couples repérés selon les années (Bawedin 1995, 2003), souvent en couple mixte avec la Bergeronnette grise, et presque exclusivement dans la frange littorale (Sueur 1978). Les cas de reproduction en dehors de cette zone sont des plus rares même si le premier cas décrit en France l'a été à Gouvieux (60) en 1894. Puis, nous pouvons citer : une femelle avec une plaque incubatrice trouvée morte le 18 mai 1980 à Beaufort (60) ou un couple mixte le 4 mai 1998 à Pontpoint (60). Seulement deux autres observations ont été réalisées au mois de juin depuis.



Bergeronnette de Yarrell

©Édouard DANSETTE

La présence hivernale de la Bergeronnette de Yarrell en Picardie était inconnue au XIX<sup>e</sup> siècle ; à cette époque, elle était considérée comme rare aux deux passages sur la frange littorale où il semble que ce ne soit que depuis les années 1990 que cet hivernage se soit régularisé (Sueur 1991), toujours avec très peu d'individus. Auparavant, entre 1977 et 1981, soit pendant l'enquête « Atlas des oiseaux de France en hiver », ce n'est que sur seulement 3 cartes au 1/50 000 (2 littorales et sur celle de Poix) que l'espèce avait été notée. Actuellement, loin de la mer, dans le département de la Somme, quelques oiseaux sont régulièrement notés en décembre et janvier.

Dans le département de l'Oise, il n'y a que 5 données pour le mois de décembre depuis 1988 et 7 pour celui de janvier (dont

2 concernant un oiseau séjournant à Chevrières du 10 au 17 en 1998). Il n'y a par contre aucune donnée connue pour cette période dans le département de l'Aisne où l'espèce semble moins présente : seulement 9 observations rapportées en une quinzaine d'années, toutes de fin février à début mai. Le mois de mars est le mois où la Bergeronnette de Yarrell est vue le plus fréquemment, parfois avec plus d'une dizaine d'oiseaux rassemblés. Il faudra ensuite attendre le mois d'octobre pour en voir en dehors des rares sites de reproduction. Si ce passage automnal ne laisse pas voir habituellement de migrateurs actifs, il est plus repérable au printemps. C'est ainsi que 5 oiseaux en vol migratoire ont pu être vus le 27 mars 2006, et autant le 6 avril de la même année, au-dessus de la pointe du Hourdel (80).

Vincent BAWEDIN, Xavier COMMECY & Damien IBAÑEZ

- BAWEDIN V. (1995). Statut de la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* en Picardie. *L'Avocette* 19 (3-4) : 77-78.
- BAWEDIN V. (2003). Précisions sur le statut de la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* en Picardie maritime in RIGAUD T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 89-92.
- SUEUR F. (1978). Nidification de la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* dans le Marquenterre *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 78-79.
- SUEUR F. (1991). Hivernage de la bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* dans le Ponthieu (Somme). *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 64.

## Jaseur boréal

*Bombycilla garrulus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Bombycillidés



©Édouard DANSETTE

L'aire de répartition nuptiale de ce passereau de la taïga occupe les hautes latitudes de l'hémisphère nord et ce sont ses déplacements hivernaux qui l'amènent plus au sud vers l'Europe centrale. Irrégulièrement, lors de mouvements à plus grande échelle, des oiseaux arrivent en France, surtout dans l'est et le nord du pays. C'est ainsi qu'il est, en Picardie, comme un oiseau migrateur et hivernant occasionnel.

Bien que recherchant aussi les insectes en période de nidification, le Jaseur boréal est surtout un grand consommateur de baies et c'est se nourrissant dans les arbres (parcs, haies, lisières de bois) par petits groupes qu'il est observé en hiver dans la région, mais de façon irrégulière. En effet, il est rare que plus d'une dizaine d'individus soient observés au cours d'un hiver : parmi les mentions récentes, on trouve 16 individus ensemble en février 2003 à Chantilly (60), 1 à Quend (80) le 25 novembre 2007, 2 oiseaux à Manicamp (02) le 31 janvier 2009, un groupe de 15 oiseaux

le 15 février 2009 à La-Neuveville-en-Hez (60), 1 individu en baie d'Authie le 25 décembre 2010 ; 1 trouvé mort à Bussy-lès-Daours (80) le 1<sup>er</sup> janvier 2011... et aucune observation n'est signalée en Picardie en 2004, 2006 ou 2008.

À l'inverse, ce sont les invasions massives, liées aux fluctuations des fructifications des arbres à baies dans le nord de l'Europe, qui amènent parfois en France plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux. Plusieurs de ces afflux ont ainsi amené des oiseaux en plus ou moins grand nombre en Picardie au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : en 1839, 1845, 1850, 1867, 1901, 1966 (invasion quantitativement importante dans la région), 1979 et 1989.

En 2005, ce sont plusieurs centaines de Jaseurs qui ont été observés de mi-février aux premiers jours d'avril 2005 à travers l'Aisne et l'Oise. Quelques données remarquables ont été obtenues à cette occasion : 56 à Mauregny-en-Haye (02) le 17 février, 40 à Bresles (60) le 18 février, 100 à Saint-Gobain (02) le 20 février, 148 à Hirson (02) le 25 février, 100 à Suzy (02) le 4 mars, 150 en forêt de Chantilly (60) le 19 mars... Un tel phénomène invasif semble se reproduire fin 2012, avec plusieurs observations près du littoral à partir de début novembre (dont un groupe d'une cinquantaine d'individus au gué de Blanquetaque, entre Port-le-Grand et Noyelles-sur-Mer, le 17 novembre), suivies de plusieurs autres observations de groupes plus ou moins importants ou d'individus isolés dans la Somme et dans l'Aisne.

Les observations en migration active sont rares ; le suivi de la migration réalisé en 2010 au banc de l'Ilette, en baie de Somme, a néanmoins permis de comptabiliser 27 oiseaux dans la dernière décade d'octobre. Mais il n'y a pas eu d'arrivée massive cet hiver-là en Picardie, quelques troupes ayant tout de même été observées dans d'autres régions de France.

L'abondance du Jaseur boréal est donc très fluctuante d'une année sur l'autre et on ne note pas, en Picardie, de tendance particulière quant à l'évolution des effectifs observés.

Sylvain BOURG

## Cincle plongeur

*Cinclus cinclus*

Passériformes/Cinclidés



©Jacques PERSYN

Le Cincle plongeur est présent de façon discontinue dans l'ensemble de l'Europe et de l'Asie, et localement en Afrique du Nord. En France, c'est un nicheur sédentaire, présent dans les régions accidentées à

l'est d'une ligne reliant l'Aisne à l'Aquitaine. En Picardie, en limite de cette aire de présence, l'espèce est considérée en danger, en raison de sa répartition géographique restreinte et de ses fortes dépendances aux anciens ouvrages d'arts et à la qualité des cours d'eau.

C'est en 1974 que le Cincle plongeur a été découvert à l'extrémité nord-est de notre région ; six couples sont alors connus sur l'Oise en amont d'Hirson (02). Depuis lors, le département de l'Aisne est le seul de Picardie où l'espèce se reproduit. Les recherches menées dans les années qui suivirent permirent de découvrir régulièrement de nouveaux couples. Ainsi, en 1979, il est découvert sur le Thon ; en 1980, sur le Gland et l'Artoise ; en 1982, sur l'Oise en aval d'Hirson et, en 1994, sur la Serre. Au total, ce sont 23 couples qui sont connus à la fin des années 1990 (LITOUX 2000). En mai 1998, un individu est observé un peu plus à l'ouest, sur le Lerzy, sans preuve de reproduction. En avril et en juin 2000, c'est sur le Noirrieu, en forêt du Nouvion-en-Thiérache qu'un individu est observé. Il va y être revu à la fin de l'hiver ainsi qu'au printemps 2001 et un nid est trouvé en 1982. De nouvelles recherches dans les années 2008-2010 permettent de découvrir de nouveaux cantons de l'espèce, notamment sur le Vilpion où il était déjà suspecté en 1998. En 2010, l'effectif nicheur total est ainsi estimé entre 30 et 35 couples.

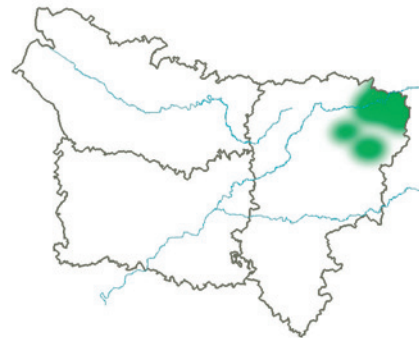


Figure 1 : secteurs actuels de présence du Cincle plongeur

Le Cincle est naturellement lié à des cours d'eau rapides, aux fonds caillouteux et aux eaux de bonne qualité, tels que ceux présents en milieu forestier en amont d'Hirson. Dans ce contexte, l'espèce peut exploiter la presque totalité du cours d'eau et établir son nid sur des supports naturels (berges, parois schisteuses) surplombant l'eau. Elle atteint ainsi une densité très importante sur l'Oise en amont d'Hirson avec 6 couples sur 12 km. Cependant, celle-ci peut aussi s'adapter à des rivières plus lentes, y compris dans des contextes plus agricoles, parfois même dominés par les cultures. Les oiseaux vont alors se cantonner aux abords d'ouvrages d'art susceptibles de créer en aval une zone de courants et de remous favorable et qui vont de plus leur offrir des supports pour nicher. La plupart des couples picards nichent ainsi sous des ponts ou sur d'anciens moulins. Le Cincle n'est pas particulièrement farouche et peut nicher dans le centre de villages, y compris à proximité de rejets d'eaux usées ou sur des sites très fréquentés par l'homme. Plusieurs nids sont ainsi installés sur des rebords de fenêtres de moulins habités. Nos Cincles semblent sédentaires et se cantonnent très tôt sur les territoires. Un chanteur a ainsi été observé le 6 novembre 2009 à Hirson, deux adultes sont observés paradant mi-janvier 2010 à Étréaupont... Les premières pontes ont lieu courant mars et des jeunes sortant du nid ont été observés dès le 8 avril à Saint-Michel. Une seconde nichée a lieu en mai-juin. Un couple, accompagné d'un grand jeune, est ainsi observé renforçant le nid le 1<sup>er</sup> mai 2010 à Hirson. Cette petite population picarde se prolonge vers l'est dans une grande partie des Ardennes et vers le nord dans l'Avesnois où l'effectif nicheur est de l'ordre de 30 couples.

Ailleurs dans la région, le Cincle a fait l'objet de quelques observations dans le département de la Somme, traces de dispersions occasionnelles de l'espèce. Il a ainsi été observé sur l'Authie au début des années 1970, sur le Liger aux environs de Molliens-Dreuil en 1973, à Camon en 1978 et en mai 1991 à Amiens.

Guénael HALLART

- LITOUX J. (2000). Le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* en Picardie. *L'Avocette* 24 (1-2) : 3-14.

## Troglodyte mignon

*Troglodytes troglodytes*

Passériformes/Troglodytidés



©Jean-Pierre CAPPE

Le Troglodyte mignon est une espèce de répartition holarctique, sédentaire et très commune en Picardie.

Agité et peu discret, le Troglodyte n'hésite pas à se montrer et se manifeste presque toute l'année par une strophe vocale énergique. C'est par excellence l'oiseau de la friche, de la broussaille. Vivant près du sol, il se glisse dans la végétation basse, dans le roncier épais, dans le fourré de clématite, de lierre ou de chèvrefeuille. Ainsi, le Troglodyte est chez lui partout : forêts, bois, parcs urbains, jardins, friches, broussailles des dunes, coupes forestières, jardins en friche, bords de chemins embroussaillés.

D'avril à juin, il cache son nid en boule dans la végétation fourrée. Lorsqu'il vit près de l'homme, il n'hésite pas à nicher sous un toit abandonné ou sous un pont. Ainsi, les nombreux ponceaux aménagés en forêt de Compiègne (60), sont une bénédiction pour le Troglodyte à la recherche d'un site de nidification discret et protégé. De même, on trouve souvent son nid dans les premiers mètres des cavités souterraines visitées par les naturalistes à la recherche des chauves-souris en hibernation.

Ainsi que le montre l'enquête STOC-EPS, le Troglodyte est un des oiseaux les plus abondants de la région et les mieux répartis parmi les différents points d'écoute, avec régulièrement 40 % de présence détectée. Il se classe parmi les 10 espèces les plus fréquemment repérées en Picardie par cette enquête. Sa densité régionale a été estimée, selon les milieux, de 14 à 116 couples par km<sup>2</sup>.

En hiver, il est tout aussi présent et peut occasionnellement former des dortoirs, ce qui n'a cependant été que peu noté en Picardie (par exemple, une dizaine d'oiseaux ensemble dans une grange proche du littoral).

Gérad TOMBAL

## Accenteur mouchet

*Prunella modularis*

Passériformes/Prunellidés



©Guy LOUVION

Nicheur de presque toute l'Europe mais moins densément présent dans les pays méridionaux, l'Accenteur mouchet est sédentaire dans les régions où les conditions hivernales lui permettent de rester sur place. Il devient migrateur là où le gel et la neige le chassent et prend alors la direction des diverses régions d'Europe où les conditions climatiques sont plus clémentes.

L'espèce est très régulièrement présente en de nombreux sites pourvus d'une abondante végétation basse, dans les jardins, les sous-bois, les marais atterris, les dunes arbustives, les bords d'autoroute... Cet oiseau est souvent solitaire pendant la période de reproduction. L'enquête STOC-EPS permet aux observateurs picards de le détecter dans environ 20 % des points échantillonnés.

À la fin de l'été, une discrète migration s'effectue. Les suivis réguliers au banc de l'Ilette en baie de Somme ont permis de repérer entre 10 et 20 migrants quotidiens de la fin du mois d'août à la mi-septembre, avec des pics réguliers de 30 à 40 oiseaux et parfois plus par jour en fin du mois de septembre ou au début de celui d'octobre puis une diminution progressive de ces passages migratoires jusque début décembre.

En hiver, il est discret mais bien présent et le baguage a permis de mettre en évidence des concentrations dans des sites favorables : par exemple, plus de 50 individus bagués en une journée dans une jachère en décembre à Méricourt-sur-Somme (80), dont un oiseau porteur d'une bague posée en Belgique.

Dès les premiers jours ensoleillés de la fin de l'hiver, c'est l'un des premiers oiseaux à chanter. Le mois de mars est la période la plus favorable pour entendre son chant. Le départ des hivernants se fait en toute discrétion et les suivis des migrants à cette période ne mettent pas en évidence ce passage.

Xavier COMMECY

## Accenteur à gorge noire

*Prunella atrogularis*

Passériformes/Prunellidés



Cette espèce d'accenteur, partiellement migratrice, se reproduit dans la chaîne de l'Oural et en Asie centrale, dans les pays bordant

la frontière nord-est de la Chine. Observée pour la première fois en 1987 en Europe occidentale, cette espèce y reste extrêmement rare.

Loiseau vu dans un jardin à Chézy-sur-Marne (02), un mâle de 1<sup>er</sup> hiver qui s'est montré à la mangeoire du 7 au 24 décembre 1997 puis, en 1998, du 10 janvier au 20 février et une fois encore le 18 mars, constitue la seule mention de l'espèce homologuée en France.

Xavier COMMECY

## Accenteur alpin

*Prunella collaris*

Passériformes/Prunellidés



©Yves DUBOIS

La sous-espèce nominale *P. c. collaris* niche depuis les montagnes du Maroc aux Carpates et à l'Italie en passant par l'Espagne et la France. D'autres sous-espèces occupent un arc montagneux qui va des Balkans et de la Grèce au Turkménistan en passant par la Turquie et l'Azerbaïdjan puis jusqu'à la Chine et le Japon, au sud, en passant par l'Himalaya et jusqu'à la Russie orientale au nord en passant par le Caucase.

En France, l'Accenteur alpin peuple les principaux massifs montagneux : Alpes, Pyrénées, Corse mais aussi, et de façon moins régulière, les Vosges, le Massif central et le Jura. C'est principalement dans les Alpes, les Pyrénées et la Corse que l'espèce se reproduit généralement de 1 800 à 3 000 mètres d'altitude. Dans les autres massifs, elle est rare et localisée.

L'Accenteur alpin hiverne à plus basse altitude, où il est parfois vu loin de ses régions habituelles d'hivernage. C'est à cette occasion qu'il a été noté dans le département de l'Oise le 11 novembre 1999 à Boran (BAS 2001). Il semble bien que ce soit la seule donnée d'Accenteur alpin pour la Picardie.

William MATHOT

- BAS Y. (2001). Première observation d'un Accenteur alpin *Prunella collaris* dans l'Oise. *L'Avocette* 25 (3) : 59-60.

## Rougegorge familier

*Erithacus rubecula*

A     
Espèce protégée

Passériformes/Turdidés



©Stéphane BOUILLAND

Le Rougegorge familier est une espèce de distribution européenne, essentiellement sédentaire et très commune en Picardie, en particulier en hiver.

Qualifié à juste titre de « familier » car il se rapproche de l'homme l'hiver, le Rougegorge sait pourtant être discret pendant la saison de reproduction. Solitaire, il marque son territoire presque en toutes saisons par son chant.

Le Rougegorge est l'oiseau du sous-bois ombré et dense surmonté de grands arbres ; pour nicher, il aime un sol à strate herbacée pauvre, garni de feuilles mortes. Aussi est-il présent un peu partout en Picardie : dans les forêts, les bois, les parcs urbains ; il occupe également les massifs d'argousiers des dunes, les friches arborées, les landes. L'enquête STOC-EPS permet de le détecter dans environ 20 à 30 % des points échantillonnés. Sa densité a été estimée à 10 couples nicheurs par km<sup>2</sup> dans le bocage et à 48 couples par km<sup>2</sup> dans les marais boisés. En forêt, on compte en moyenne 4 chanteurs au km<sup>2</sup>.

Un passage migratoire prénuptial intervient de février à avril. La période de reproduction s'étale d'avril à juillet, au cours de laquelle deux couvées sont souvent menées à bien. La migration postnuptiale s'observe pendant les mois de septembre et octobre.

La plupart des Rougegorges nichant en Picardie sont sédentaires, mais certains d'entre eux effectuent une migration courte vers le sud de la France et l'Espagne (ISENMANN 2003). Des migrants issus d'Europe du Nord (ceci nous est connu par des reprises d'oiseaux bagués en provenance de Belgique, Pays-Bas, Allemagne) viennent renforcer la population locale à partir de septembre. L'hiver, des mouvements migratoires accompagnent les vagues de froid.

Gérard TOMBAL

- ISENMANN P. (2003). *Le Rougegorge*. Belin, 72 p.
-

**Rossignol philomèle***Luscinia megarhynchos*

Passériformes/Turdidés

A  

Espèce protégée



©Yves Dubois

Reproducteurs dans toute l'Europe occidentale – à l'exclusion d'une partie de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves – ainsi que dans le nord de l'Afrique, la Mongolie et le nord-ouest de la Chine, les Rossignols sont des migrants transsahariens stricts.

Bien que difficilement observable car se tenant la quasi-totalité du temps à couvert dans la végétation, cet oiseau est bien connu grâce à son chant très sonore que l'on peut entendre de jour comme de nuit, en particulier à son retour de ses quartiers d'hivernage quand il réoccupe ses sites de reproduction. Ce retour se produit début avril et semble de plus en plus précoce depuis la fin des années 1980 : 10 données du mois de mars ont été enregistrées dans la base de données de l'association, la plus précoce étant le 18 mars 2000 à Retondes (60).

C'est dans les milieux denses qu'on l'entendra le plus facilement : marais boisés, bois à la strate arbustive développée, buissons des parcs urbains... Localement, on le trouve avec de fortes densités dans le massif dunaire, là où argousiers, troènes et sureaux forment un milieu difficilement pénétrable. Des densités allant jusqu'à 10 couples par hectare ont été relevées en Picardie, mais le nombre d'oiseaux présents peut varier d'une année à l'autre, probablement en fonction de la survie hivernale sur ses sites africains. L'oiseau peut être fidèle à ses sites de reproduction : c'est ainsi qu'au cours des années 1980 à Boves (80) un même oiseau a été capturé à des fins de baguage au printemps pendant 8 ans, presque chaque année – 2 années sans capture – et à quelques mètres près d'une année sur l'autre. N'oublions pas que chaque année il faisait un aller-retour entre la Picardie et l'Afrique tropicale.

L'enquête STOC-EPS permet de contacter l'espèce dans environ 20 % des points d'écoute dans nos trois départements et il se classe régulièrement dans les 30 espèces les plus contactées au cours de cette enquête. Aucune évolution significative d'abondance n'a été constatée localement alors que le Rossignol philomèle est considéré comme en légère augmentation en France ces dernières années et comme possédant des effectifs stables en Europe après une régression au début des années 1980.

Les dates de départ de l'oiseau sont difficiles à cerner : essentiellement repéré au chant au printemps, il est de moins en moins loquace au fur et à mesure de l'avancée de sa reproduction.

Aussi le silence de l'oiseau ne signifie-t-il pas nécessairement son absence en fin d'été. Ses migrations, essentiellement nocturnes, passent inaperçues sur les sites de suivi de la migration active et même le baguage met mal en évidence les mouvements migratoires de l'espèce. Il faut donc se référer à quelques rares contacts pour situer son départ de la région au cours du mois d'août, même s'il existe quelques données obtenues au cours du mois de septembre, la plus tardive datant du 21 septembre 1980 en plaine maritime picarde.

Xavier COMMECY

**Gorgebleue à miroir***Luscinia svecica*

Passériformes/Turdidés

A  

Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

La Gorgebleue à miroir est une espèce polytypique qui se reproduit sous des latitudes variables. La sous-espèce *L.s. svecica*, à miroir roux, se reproduit à des latitudes élevées (au delà de 55°N, sauf exceptions localisées) depuis la Scandinavie jusqu'à l'est de la Sibérie et l'Alaska occidental. *L.s. cyanecula*, à miroir blanc (parfois absent ou peu visible) est la sous-espèce qui se reproduit en Picardie : elle niche du nord-ouest de la France au travers de l'Europe centrale jusqu'en Russie européenne occidentale. Une dernière sous-espèce, de taille plus petite (*L.s. namnetum*), occupe un ensemble de zones favorables de la façade atlantique, du bassin d'Arcachon jusqu'en Ile-et-Vilaine. Numériquement, cette dernière population est la plus forte du pays : plus de 10 000 couples, alors que la population nicheuse de *L.s. cyanecula* est vraisemblablement de l'ordre de 3 000 à 5 000 couples (NIOF 2008)

Cette espèce est une acquisition assez récente pour l'avifaune nicheuse picarde. Elle a longtemps été seulement considérée comme migratrice occasionnelle, ne donnant lieu qu'à de très rares observations. Pour illustrer cette rareté, on peut signaler qu'une note dans la Revue française d'Ornithologie signale son observation en 1910 au château d'Ecuiry, dans le département de l'Aisne (COTTREAU 1911). Et cette rareté s'est prolongée jusqu'au tout début des années 1980, alors que des populations reproductrices commençaient à se développer dans le Nord - Pas-de-Calais.

Ce n'est qu'en 1986 que, pour la première fois, deux couples reproducteurs sont repérés dans un marais de la plaine maritime picarde à Forest-Montiers (marais de Neuville) (FOURCY & ROBERT

1987). Très rapidement, l'espèce s'installe dans tous les milieux humides de la région : dès 1987 à Genvry dans l'Oise. En 1988, au moins 5 sites sont localisés dans la vallée de la Somme (COMMECY & SUEUR 1991) puis en 1989 dans les marais de Sacy (60) (SPAGNUOLO 1989)... Actuellement, la Gorgebleue est présente dans toutes les zones humides de la région, parfois avec des densités importantes et ce sont plusieurs centaines de couples qui se reproduisent annuellement dans nos trois départements. Cette installation dans de nouveaux secteurs a été remarquée dans de nombreuses régions de la moitié nord de la France, peut-être à partir des florissantes populations belges ou néerlandaises. En Picardie, quelques chanteurs ont parfois été repérés dans des champs cultivés de colza mais il n'a pas encore été prouvé de reproduction en ce type de milieu, contrairement à ce qui a pu être établi dans d'autres régions de France.

La Gorgebleue est un migrateur qui arrive tôt au printemps : fin février pour les plus précoces (un oiseau le 27 février 1997 à Ponthoile (80), seule donnée régionale connue pour ce mois entre 1995 et 2011), mais surtout début mars, les oiseaux ayant montré une tendance très nette à arriver de plus en plus tôt entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. S'agit-il là d'un simple effet statistique lié à l'augmentation des populations ? Quoiqu'il en soit, les mâles chantent alors rapidement pour marquer leur territoire. Dès fin mai ou début juin, les premiers jeunes sont repérables.

En août et début septembre, de nombreux migrateurs passent. Les derniers oiseaux, pour la période 1995-2011, ont été repérés le 28 septembre 1997 à Cayeux-sur-Mer (80) et le 29 en 1996 à Chevrolières (60). Les reproducteurs picards et leurs jeunes hiverneront, pour certains dans le sud de l'Espagne ou du Portugal comme l'ont montré quelques contrôles d'oiseaux bagués, tandis que d'autres traverseront la Méditerranée.

Seules quelques rares observations de la sous-espèce *svecica* sont rapportées pendant les périodes de migrations au cours du XX<sup>e</sup> siècle comme cela l'était déjà au XIX<sup>e</sup> siècle (par exemple le 21 mai 1985 à Sailly-Bray - FOURCY 1986). Remarquons à ce propos que, pour cette sous-espèce rare en France, seules les données obtenues dans d'excellentes conditions d'observation peuvent être admises : en effet, chez les individus de la sous-espèce *cyane-cula*, souvent capturés lors de séances de baguage, le miroir blanc n'est pas toujours visible, même lorsque les oiseaux sont tenus en main. Un geste bien connu des bagueurs consiste à souffler sur les plumes de la poitrine pour pouvoir entrevoir ce miroir blanc. En conséquence, un oiseau observé dans notre région et qui ne présente pas de blanc à la poitrine ne peut être considéré comme un représentant de la sous-espèce *svecica* en l'absence d'autres critères distinctifs.

XAVIER COMMECY & WILLIAM MATHOT

- COMMECY X. & SUEUR F. (1991). Remarques sur l'évolution de l'avifaune nicheuse picarde. *Aves* 28 (2-3) : 127-135.
- COTTEREAU É. (1911). Sur *Sylvia svecica*. *Revue française d'Ornithologie* 2 (23) : 48.
- FOURCY E. (1986). La Gorgebleue à miroir roux *Luscinia svecica svecica* dans la Somme. *Picardie Écologie* 1 : 81-84.
- FOURCY E. & ROBERT J.-C. (1987). Nidification de la Gorgebleue à miroir blanc *Luscinia svecica cyane-cula* dans le département de la Somme. *Alauda* 55 : 71-73.
- SPAGNUOLO A. (1989). Premiers indices de reproduction de la Gorge-bleue à miroir blanc *Luscinia svecica cyane-cula* dans les marais de Sacy, Oise. *L'Avocette* 13 (1) : 5-6.
- SUEUR F. (1998). Expansion écologique de la Gorge-bleue à miroir *Luscinia svecica* dans le Marquenterre. *Avifaune picarde* 6 : 116-118.

## Rougequeue noir

*Phoenicurus ochruros*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Turdidés



©Jacques PERSYN

Le Rougequeue noir niche dans pratiquement toute l'Europe jusqu'au sud de la Scandinavie mais uniquement dans le sud de la Grande-Bretagne où son expansion est encore en cours.

En Picardie, on peut penser qu'il est régulièrement réparti dans toute la région, son habitat de prédilection ne manquant nulle part : le milieu bâti. Originellement rupestre, il s'est adapté à cet habitat de substitution que représentent pour lui les parois verticales des bâtiments. Comme dans les falaises et carrières où on peut encore le rencontrer chez nous, il sait maintenant établir son nid dans les anfractuosités des constructions humaines. Bien repérable grâce à son chant caractéristique, l'oiseau est facile à contacter. Dans la déclinaison picarde de l'enquête STOC-EPS, s'il n'est présent que dans à peu près 10 % des points échantillonnés, il l'est dans environ 70 % des points réalisés en milieu urbain (soit une quarantaine de points échantillonnés chaque année à la fin des années 2000). Régulièrement réparti, il peut être aussi assez abondant. C'est ainsi que 8 chanteurs sont contactés au printemps 2009 dans un village de 500 habitants du sud-est d'Amiens en bordure du plateau du Santerre, valeur apparemment stable depuis des années.

Parfois, des mâles de deuxième année civile ont un plumage qui ressemble plus fortement à celui des femelles qu'à celui de son sexe. Cette forme appelée *cairii* réserve bien des surprises à celui qui, levant la tête pour apercevoir l'oiseau chanteur qu'il a entendu, ne repère que ce qui apparaît comme une femelle... en train de chanter. Quelques cas de reproduction réussie de cette forme ont été rapportés dans le département de la Somme (Famechon, Gentelles (80)).

Le Rougequeue noir est surtout un estivant qui revient de ses quartiers d'hivernage en mars avant de disparaître en novembre mais, dès la seconde moitié de septembre, il est moins abondant. Occasionnellement, quelques oiseaux, le plus souvent à l'unité, peuvent hiverner – ou, au moins, être observés en hiver – que ce soit sur le littoral ou ailleurs dans les trois départements de la région. Rares dans les années 1970 et 1980, ces données hivernales se multiplient à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et, certaines années, une dizaine de cas sont rapportés.

Xavier COMMECY

- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (2000). La forme *cairii* du plumage chez le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* en Picardie. *Avifaune picarde* 10 : 139-142.

## Rougequeue à front blanc

*Phoenicurus phoenicurus*

Passériformes/Turdidés



©Benoît HENRION

Ce beau petit turdidé aux couleurs tropicales égaye nos forêts, non seulement par son plumage mais aussi par son chant aux terminaisons imitatives. Toujours en mouvement, cet oiseau vif passe d'un reposoir à l'autre, alarmant en hochant la queue. C'est l'hôte des futaies claires aussi bien de feuillus que de pins, mais aussi du bocage, des parcs et des jardins, en résumé des biotopes riches en insectes et en cavités - que ce soit dans de vieux arbres ou dans de vieux murs - qu'il utilise pour nicher. Il est présent dans toute l'Europe à l'exception de l'Islande. En France, il est absent de Corse, de l'ouest de la Bretagne et des plaines méditerranéennes.

Signalé comme nicheur commun en Picardie au XIX<sup>e</sup> siècle, il a fortement régressé dans la région et en particulier dans le département de la Somme. Il a notamment subi une diminution de ses effectifs dans les années 1970 qui pourrait s'expliquer par la sécheresse ayant sévi à l'époque sur ses sites d'hivernage du Sahel. Il reste néanmoins bien présent à ce jour dans l'Aisne et les forêts de l'Oise, en particulier au cœur des bocages de Thiérache (où une estimation de 200 à 300 couples nicheurs a été donnée pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle) et du pays de Bray, ainsi que dans les forêts de Compiègne-Laigue et d'Ermenonville. Il est en revanche maintenant quasiment absent de la Somme, tout en étant toutefois un peu plus représenté en plaine maritime picarde.

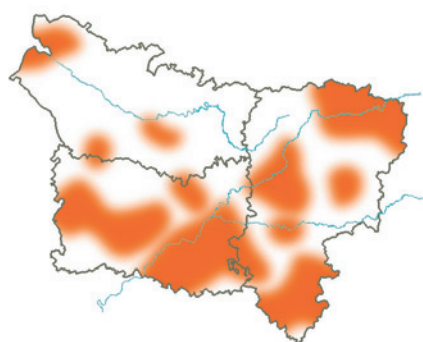


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Rougequeue à front blanc

Ce visiteur d'été nous revient en avril (exceptionnellement plus tôt : un le 28 mars 1960 dans le Vermandois (02), et plus récemment deux individus le 27 mars 2011 à Éparcy (02)) et chante

dès son arrivée. Après avoir niché, il déserte les sites de reproduction en août et c'est en septembre que la migration bat son plein pour s'achever en octobre (date la plus tardive : le 2 novembre 1990 à Chevières (60)). C'est durant ces périodes de passage qu'il est possible de l'observer entre deux étapes nocturnes dans tous types de milieux : haies, parcs, zones agricoles ou urbaines.

Le Rougequeue à front blanc est un bon indicateur de l'état de santé des biotopes qu'il fréquente. Grand consommateur d'insectes, il est très sensible à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la destruction des arbres à cavités sur ses sites de nidification. Dans l'Oise, il avait pratiquement disparu des villes et villages et avait trouvé refuge dans les forêts domaniales exemptes de traitements chimiques. Heureusement, depuis les années 1990 et 2000, ses effectifs semblent augmenter et il se rencontre de nouveau en petit nombre en milieu urbain et rural.

Pascal MALIGNAT

## Tarier des prés

*Saxicola rubetra*

Passériformes/Turdidés



©Jean-Loup RIDOU

Le tarier des prés niche depuis le sud-ouest de l'Europe et des îles Britanniques jusqu'à l'Iran et la Sibérie occidentale, mais il est toutefois absent du sud de la péninsule Ibérique. Migrateur, on le retrouve en hiver en Afrique tropicale, les données européennes à cette époque de l'année étant rares.

« Trac... Trac-Trac-Trac »... nous sommes à la mi-juin, en vallée inondable de l'Oise, entre Noyon et Chauny : un petit oiseau orangé et noir s'agite nerveusement à notre passage au bord des prairies de fauche inondables. Il se perche sur une tige de Patience crépue *Rumex crispus* et continue d'alarmer. Les jeunes volants viennent de quitter le nid et les parents sont particulièrement vigilants. Dans quelques jours, si le soleil est là, les éleveurs faucheront les prés à cette époque de l'année comme tous les ans. Ces pratiques de fauche des prairies sont essentielles pour le maintien des populations picardes de ce petit turdidé. En effet, la quasi-totalité des noyaux de population picarde est centrée sur les zones humides où dominent les prairies de fauche : vallée inondable de l'Oise entre Thourrotte (60) et Hirson (02), affluents de l'Oise en Thiérache (02),

pays de Bray humide à l'amont de Aux-Marais (60), secteurs fauchés de la plaine maritime picarde (Noyelles-sur-Mer (80), par exemple).

Ont pu être observées et cartographiées, entre La Fère (02) et Noyon (60), des populations avec des densités proches de 0,5 à 1 couple par hectare dans les secteurs de prairies de fauche inondables les plus favorables à l'espèce, c'est-à-dire fauchées à partir de la fin juin, ou, pour les parcelles sous contrat de fauche tardive (mesures agro-environnementales) à partir de mi-juillet (FRANÇOIS 1993). Il est clair que, dans ces cas-là, les mesures de fauches tardives et de bandes refuges pour le Rôle des genêts favorisent nettement les autres oiseaux prairiaux exigeants, au premier rang desquels se trouve le Tarier des prés. Ces densités sont conformes à celles observées ailleurs en France ou en Europe, en milieu prairial fauché de vallée inondable ou de moyenne montagne, et traduisent une grande qualité de milieu géré de façon durable par des activités agricoles adaptées. On trouvait en effet, au milieu des années 1990, environ une centaine de couples nicheurs au sein de la ZPS de la moyenne vallée de l'Oise (LEMAIRE & FRANÇOIS 1996). L'espèce est capable de reconquérir des cantons délaissés suite à des changements de pratiques agricoles. Ainsi, à Varesnes et à Babœuf au sud de Noyon (60), des parcelles en maïs remises en prairies de fauche extensives par le CENP il y a moins de dix ans ont été recolonisées progressivement par plusieurs couples nicheurs sur une vingtaine d'hectares. De même, des secteurs prairiaux fauchés très tôt en mai dans les années 1980 ont pu être recolonisés dans les années 2000 par des petits noyaux de populations suite à des retours de pratiques de fauche tardive. D'autres milieux sont colonisés en Picardie, plus atypiques, comme les vastes ourlets sur sols secs calcaro-sableux du camp militaire de Sissonne près de Laon. L'absence d'utilisation agricole du site permet à quelques dizaines de couples de se reproduire au sol sans crainte de destruction des nichées par l'Homme. La population régionale est grossièrement estimée à 150-200 couples, avec une centaine de couples sur le bastion principal de la vallée de l'Oise entre Thourotte et Hirson, les nidifications en amont de Brissay-Choigny et de Vendeuil (02) étant devenues plus sporadiques au cours des dix dernières années. En Picardie comme dans toute la France et les pays voisins, ce passereau prairial subit de plein fouet les conséquences de certaines évolutions agricoles, à commencer par la régression des prairies de fauche, mais aussi l'intensification des pratiques (fauches plus précoces et enrubannage, passage de la fauche au pâturage, fertilisations...). En France, d'après les données du programme STOC-EPS, il connaît une régression de 72 % depuis 1989, et de 39 % depuis 2001. En vallée de l'Oise, à l'amont de Thourotte, plusieurs milliers d'hectares de secteurs où nichait l'espèce au début des années 1990 ont été transformés en gravières (plus de 1 000 ha), peupleraies, champs de maïs, pâtures intensives... La population a ainsi fortement régressé en dehors des secteurs encore préservés par des mesures agro-environnementales et par les acquisitions foncières du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie ou des collectivités locales (sur près de 400 ha). Dans le département de la Somme, alors qu'il était considéré comme un nicheur commun au XIX<sup>e</sup> siècle, il a aujourd'hui totalement disparu en tant que nicheur, exception faite de quelques rares couples en plaine maritime picarde. La population occupant les dunes du Marquenterre a, quant à elle, disparu dès 1975. Sur les plateaux cultivés des trois départements picards, il est maintenant totalement absent, alors qu'avant les années 1980, on pouvait encore régulièrement le voir occuper les talus bordant les chemins creux.

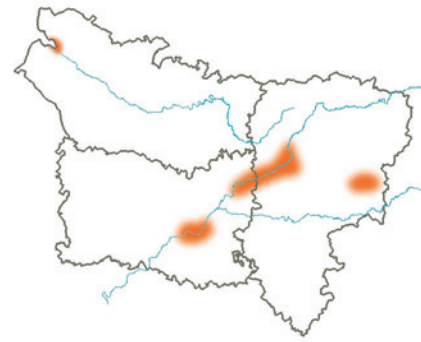


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Tarier des prés

Les premiers oiseaux sont de retour généralement à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai. Cependant, des précurseurs peuvent parfois être repérés : nous connaissons ainsi 4 données des derniers jours de février et 12 obtenues au cours du mois de mars pour ces trente dernières années. Au cours de ce passage, on peut alors les observer un peu partout en Picardie, notamment dans des milieux atypiques (vallée tourbeuse de la Somme, vallées du plateau picard, prairies et champs cultivés de plateau...) et quelques rassemblements sont occasionnellement observables : 10 le 27 avril 2001 à Lataule (60) par exemple... Les Tariers des prés nous quittent progressivement au cours des mois d'août et de septembre, quelques groupes de plus d'une dizaine d'oiseaux en halte migratoire sont parfois rencontrés alors : 30 le 12 août 2007 à Trosly-Breuil (60), 50 le 11 septembre 2004 à Morierval (60)... signe du passage à ces moments-là d'oiseaux des populations plus nordiques. En octobre, le nombre de contacts obtenus chute (51 cas depuis 1995) et aucun regroupement de plus de 4 oiseaux n'a été noté. Il y a encore 6 observations du mois de novembre – le contact le plus tardif en dehors du littoral ayant été obtenu le 27 novembre 2001 à Neuville-sur-Ailette (02). De manière étonnante, comme cela se produit aussi parfois ailleurs dans le pays, et alors que ces oiseaux devraient se trouver en Afrique, deux rencontres ont eu lieu en hiver : une le 6 décembre 2007 à Cayeux-sur-Mer (80) et une le 13 janvier 2000 à Camon (80).

Pour sauver cette espèce de la disparition en tant que nicheuse dans notre région, il est urgent d'y encourager le retour à une agriculture herbagère extensive, à l'instar des opérations agro-environnementales instaurées en moyenne vallée de l'Oise, en particulier dans les autres régions traditionnelles d'élevage, comme le Pays de Bray, la Thiérache, la plaine maritime picarde, la Brie...

Rémi FRANÇOIS

- FRANÇOIS R. (1993). Programme de préservation et de valorisation de la moyenne vallée de l'Oise. Contribution à l'inventaire floristique et faunistique de la ZICO. DESS Génie Écologique, Université d'Orsay, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 30p.
- LEMAIRES T. & FRANÇOIS R. (1996). Étude de l'hydrosystème fluvial et des milieux aquatiques de la moyenne vallée de l'Oise. 3<sup>e</sup> partie : synthèse et propositions de gestion. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, rapport, 93 p.



## Tarier pâtre

*Saxicola torquatus*

Passériformes/Turdidés

A 

Espèce protégée



©Guy LOUVON

Le Tarier pâtre est un migrateur partiel nichant dans une grande partie de l'Eurasie, dont l'Europe occidentale, centrale et méridionale, ainsi qu'en Afrique. Les populations européennes hivernent principalement sur la façade atlantique et le pourtour méditerranéen alors que les populations asiatiques hivernent surtout au Moyen-Orient, en Inde et en Asie du Sud-Est. Plusieurs sous-espèces peuvent être rencontrées en Europe : *S.t.rubicola* occupant l'essentiel de l'Europe, dont la Picardie, *S.t.hibernans* présente en Grande-Bretagne et dans le Finistère, ainsi que le « Tarier oriental » *S.t.maurus* & *al.*, dénomination sous laquelle sont regroupées plusieurs variétés peuplant la Sibérie, l'Asie centrale et le Caucase et dont certaines sont parfois considérées comme des espèces à part entière. En France, il s'agit d'un nicheur relativement commun et d'un migrateur assez répandu sur l'ensemble du territoire. En hivernage, il devient peu commun dans la moitié ouest et le sud du pays et il est même plutôt rare ailleurs.

En Picardie, le Tarier pâtre est un nicheur commun par endroits et présent dans presque l'ensemble de la région. Il y occupe les milieux herbeux parsemés de buissons : bords de routes, talus de chemin de fer, bocage, prairies extensives, pelouses sèches, massifs dunaires, friches diverses, coupes et clairières forestières... Espèce assez spécialisée, elle n'apparaît ainsi que dans moins de 10 % des points échantillonnés par l'enquête STOC-EPS, mais avec une fréquence d'environ 2 % pour les points suivis dans le département de la Somme, et entre 4 et 9 % selon les années dans les points situés dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Ses effectifs semblent assez variables, tendant globalement à la baisse. Ainsi le nombre de couples nicheurs dans la Somme aurait été divisé par 5 à 10 du début des années 1970 au milieu des années 1980 d'après l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie de 1995, et le peuplement apparaît maintenant très clairsemé dans les paysages de cultures. La population régionale était estimée à un peu plus de 500 couples en 1994, dont plus de 100 couples dans le camp militaire de Sissonne (FRANÇOIS 1996), mais elle est probablement inférieure à l'heure actuelle. Les densités relevées peuvent cependant parfois être très importantes. Ainsi, en 1999 à Hirson (02), près d'une dizaine de territoires se succèdent le long de la D1050, à raison d'environ un couple tous les kilomètres. En 1994 au camp de Sissonne, la densité était d'environ 2 couples au km<sup>2</sup>, et une densité supérieure à 4 couples au km<sup>2</sup> est même notée à Sailly-Bray sur la commune de Noyelles-sur-Mer (80) en 1991.



Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Tarier pâtre

Les premiers couples sont de retour sur leurs territoires dès le début du mois de mars, la plupart des cantons étant réoccupés au cours de ce mois. Les chanteurs se font parfois entendre dès la fin février (un chanteur le 21 février 1998 à Vieux-Moulin (60)), plus généralement à partir de début mars jusqu'à début juillet. Les premiers nourrissages de jeunes sont notés dès la mi-avril (le 16 avril 1997 à Cayeux-sur-Mer (80)), puis tout au long du printemps. Des jeunes volants sont observés dès la fin de ce même mois (par exemple 2 jeunes non émancipés à Ponthoile (80) le 27 avril 1997). Deux, voire trois nichées peuvent se succéder.

Le passage migratoire pré-nuptial est peu marqué, avec des groupes ne dépassant pas les 6 individus (effectif en halte migratoire noté le 14 mars 1998 à Pontpoint (60)), et semble se concentrer sur le mois de mars. Toutefois un adulte en migration active est encore noté le 16 avril 1997 à Villers-en-Prayères (02). Le passage post-nuptial est un peu plus repérable, avec des groupes dépassant parfois la dizaine d'individus (notamment 13 en halte migratoire le 20 août 2001 à Morienvall (60)). Il semble principalement concentré de mi-août à fin octobre. Cependant, des mouvements sont notés dès début juillet : 5 en vol migratoire le 8 juillet 2001 à Sissonne (02) par exemple. Les hivernants sont assez rares mais réguliers, principalement sur la côte et dans le sud de l'Oise. Quelques observations sont parfois aussi réalisées à cette période de l'année dans le sud de l'Aisne et en moyenne vallée de l'Oise ; elles concernent toujours un faible nombre d'individus (jamais plus de 2 oiseaux vus ensemble à l'intérieur des terres et un maximum de 11 individus le 20 janvier 2001 à Cayeux-sur-Mer pour le littoral).

Pour ce qui est du **Tarier oriental**, parmi la trentaine d'observations homologuées en France, très majoritairement réalisées en automne, une seule provient de Picardie : il s'agit d'un mâle observé le 9 avril 1989 au Hourdel, sur la commune de Cayeux-sur-Mer (80). Deux autres données ont été publiées mais n'ont pas été soumises à homologation nationale : un le 13 avril 1980 au parc du Marquenterre (SUEUR 1981) et un mâle probablement de cette sous-espèce le 25 novembre 2007 en réserve naturelle de la baie de Somme. Pour les deux premières observations, un doute subsistait entre les deux sous-espèces de Tarier pâtre sibériens (*S. t. maurus* et *S. t. stejnegeri*), que certains ornithologues considéraient depuis récemment comme des espèces bien différenciées, à savoir le Tarier de Sibérie et le Tarier de Stejneger. Pour ce dernier, aucune donnée en France n'a encore été validée à ce jour.

Xavier COMMECY & Guénael HALLART

- FRANÇOIS R. (1996). Étude du Tarier pâtre *Saxicola torquata* dans les clairières de la forêt domaniale de Compiègne (Oise). *L'Avocette* 20 (1-2) : 20-24.
- SUEUR F. (1981). Un Traquet pâtre oriental *Saxicola torquata stejnegeri* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 5 (1-2) : 75.

## Traquet motteux

*Oenanthe oenanthe*

Passériformes/Turdidés



Espèce protégée



©Yves DUBOIS

Nicheur d'une grande partie de l'Europe avec plusieurs sous-espèces décrites, c'est un nicheur peu commun en France, localisé à des milieux particuliers tels que les dunes et les pelouses rases littorales ou d'altitude, mais aussi à quelques milieux plus originaux comme les terrils dans le nord de la France ou des friches industrielles. En résumé, il affectionne tout ce qui peut présenter un aspect désertique lui rappelant ses biotopes africains ancestraux.

Le Traquet motteux était un nicheur bien plus abondant autrefois et il était régulièrement réparti dans les trois départements. Mais, entre 1930 et 1970, les populations de plaine se sont effondrées partout en France. Aussi s'est-il réfugié, en Picardie comme dans les régions voisines de la nôtre, dans les quelques milieux où il trouvait encore ce dont il avait besoin : des insectes et une végétation rase. Au bout du compte, c'est sur le littoral, et en particulier au sud de celui-ci, que l'on trouve les derniers Traquets motteux nicheurs réguliers de notre région. Cette population d'abord estimée à 18 couples entre Cayeux-sur-Mer et Ault en 1994, se révèle forte d'au moins 26 couples repérés sur ce même secteur en 1999. Ces chiffres, vraisemblablement encore valables pour les années 2000, et la densité moyenne ainsi obtenue de 1,6 couples pour 10 hectares, montrent qu'il s'agit d'un secteur de peuplement important pour l'espèce (COMMECY 1999). Au nord du littoral picard, dans le Marquenterre, alors que 3 à 5 couples nicheurs étaient régulièrement observés jusque dans les années 1990, il n'a plus été relevé d'indices récents de reproduction. Réelle absence ? Cela montre du moins une forte diminution de l'espèce, et il y a par ailleurs bien longtemps qu'il n'y a pas eu de certitude de sa nidification en dehors du littoral pour toute la région.

En périodes de migrations, l'espèce est bien plus régulière et d'observation fréquente en de nombreux milieux ras, en particulier dans les cultures et sur les bords de routes, ou encore sur les clôtures barbelées des prairies. C'est surtout après le 20 mars qu'il peut être vu un peu partout lors de ses haltes migratoires, parfois en groupes lâches pouvant compter plus d'une dizaine d'individus (par exemple 12 le 9 mai 2009 à Parpeville (02), 10 le 4 mai 2008 au camp de Sissonne (02), 8 le 15 mai 2010 à Joncourt (02)). Nous avons relevé 8 données entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars depuis 1997 en Picardie, toutes sur le littoral, à l'exception d'une le 14 à Rollot (60). Après le 20 mai, les contacts sont rares en dehors des

sites de reproduction littoraux, avec une seule donnée récente en juin, à savoir le 4 en 2009 à Babœuf (60). Il existe par ailleurs une donnée antérieure datée du 27 février 1978 à Saint-Gratien (80). Quant au départ, il se remarque surtout après le 10 août, toujours en de nombreux points comme pour le passage pré-nuptial, et quelques précurseurs peuvent occasionnellement être détectés : par exemple le 29 juillet 2007 à Lataule (60), le 10 août 2008 à Fresnes-en-Tardenois (02)... La migration est plus visible à la fin du mois d'août et en septembre. Les groupes qui sont alors parfois repérés sont généralement constitués de moins de 10 individus ; toutefois 34 sont comptés proches les uns des autres le 18 septembre 2009 au Crotoy (80). Ce passage diminue en octobre et nous avons connaissance de 10 données en novembre, toutes situées à Cayeux-sur-Mer, à l'exception d'un individu observé le 15 novembre 2010 à Mont-d'Origny (02). Comme dans d'autres régions de France, quelques hivernants peuvent parfois être détectés, alors qu'ils devraient normalement se trouver à cette époque de l'année en Afrique subsaharienne : un le 30 décembre 1971, un le 3 décembre 2000 et un le 8 décembre 2001, toujours et encore à Cayeux-sur-Mer. Mais ils ne restent pas sur place.

La sous-espèce *leucorhoa*, nicheuse de l'est du Canada, du Groenland et de l'Islande, est parfois déterminée par les observateurs : un les 18 et 26 septembre 1992, les 23 et 26 avril 1994, ainsi que le 26 septembre 2004 et le 24 avril 2005 sur le littoral. Hors littoral, un individu est observé le 1<sup>er</sup> mai 1973 à Corbie (80). À noter que cette sous-espèce avait déjà été signalée en Picardie dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle au travers d'un cas rapporté par BAILLON en 1833.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1999). Recensement des Traquets motteux *Oenanthe oenanthe* au Hâble d'Ault, Somme. *L'Avocette* 23 (1-2) : 15-17.

## Traquet pie

*Oenanthe pleschanka*

Passériformes/Turdidés



Espèce protégée



©Aurélien AUDEVARD

Ce Traquet niche du sud-est de l'Europe au Moyen-Orient et jusqu'en Mongolie. Il hiverne en Afrique orientale et s'égare rarement en France : 5 mentions homologuées, toutes automnales, parmi lesquelles un jeune de l'année repéré le 6 octobre 1998 à Cayeux-sur-Mer (80). Il ne s'agissait alors que de la seconde donnée française connue.

Xavier COMMECY

## Merle à plastron

*Turdus torquatus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Turdidés



©Christophe CAPELLE

Facilement reconnaissable à son croissant blanc sur la poitrine, le Merle à plastron est représenté en Europe occidentale par deux sous-espèces : *T. t. alpestris* qui occupe les massifs montagneux continentaux et *T. t. torquatus* qui niche dans les îles Britanniques, en Scandinavie et occasionnellement en France. Le Merle à plastron est un nicheur, un migrateur peu commun et un hivernant rare en France.

C'est la sous-espèce nominale que nous pouvons avoir la chance d'observer en Picardie. Elle n'est notée, dans notre région, qu'au cours des deux passages migratoires. À cette occasion l'espèce est vue dans différents milieux : friches, pâtures, pelouses calcicoles (larris), zones humides, clairières et landes des forêts...

La migration pré-nuptiale, bien notée (127 données et 298 oiseaux pour la période de 1992 à 2009) débute à la mi-mars, (l'oiseau le plus précoce a toutefois été noté le 25 février 2011 à Ramicourt (02), suivi d'un individu le 17 mars 1995 à Orrouy (60)), mais c'est surtout en avril que l'espèce est notée et près de 70 % des données de Merle à plastron, pour la période 1992 à 2009, proviennent de ce même mois. Les derniers sont vus à la mi-mai avec, comme date limite, le 13 mai 2002 à Cayeux-sur-Mer (80). Au cours de ce passage un suivi de la migration, sur une zone de chablis du mont Saint-Marc en forêt de Compiègne (60), a permis de noter des effectifs conséquents pour l'espèce en avril 1998 : 12 le 20, 17 le 25, 14 le 26, 11 le 26 (SENGEZ 2001). Le sud du bois de Cise, sur le littoral, constitue sans doute un autre site privilégié pour l'observation de la migration de printemps ; 24 individus ont ainsi été observés le 23 avril 2010 au moment du pic de passage.

La migration post-nuptiale, beaucoup plus discrète, s'étend de la fin septembre à la fin novembre. Les premiers migrateurs sont vus le 20 septembre 1997 à Vieux-Moulin en forêt de Compiègne (60) et les derniers le 20 novembre 2000 à Hirson (02). C'est principalement en octobre et novembre que l'espèce est notée, le mois de septembre ne fournissant que deux mentions. Le nombre d'observations acquises jusqu'en 2009 au cours de cette migration est faible et les effectifs modestes (30 données pour 66 oiseaux) ; un maximum de 4 individus est noté le 10 novembre 1998 au parc ornithologique du Marquenterre

(80). Il semblerait qu'un manque de prospection en soit la cause. Cependant, il est intéressant de noter que le suivi de la migration pré-nuptiale est aussi soumis aux mêmes conditions. Depuis, un suivi régulier au banc de l'Ilette au nord de la baie de Somme, lieu privilégié pour l'observation de cette migration, nous permet d'avoir des relevés plus conséquents : 24 oiseaux y ont été vus entre le 13 et le 19 octobre 2009, 10 entre le 16 et le 25 octobre 2010 et les données des années 2003 à 2006, obtenues lors de suivis moins réguliers, confirment que ce mois d'octobre est celui du maximum du passage post-nuptial en Picardie maritime. La falaise Bloucard, à Mont-d'Origny (02), autre lieu privilégié de suivi de la migration, a notamment permis d'observer un beau passage de migrateurs : 60 le 8 et 20 le 14 octobre 2011.

Comme pour la France dans son ensemble, il n'y a pas de tendance discernable quant à l'évolution de l'importance des effectifs de cette espèce transitant par notre région.

William MATHOT

- SENGEZ M. (2001). Le Merle à plastron *Turdus torquatus* dans l'Oise au printemps 1998. *L'Avocette* 25 (3) : 78-81.

## Merle noir

*Turdus merula*

A   

Passériformes/Turdidés



©Cédric ROUSSEAU

Nicheur de toute l'Europe, y compris dans la plupart des îles, le Merle noir est présent toute l'année en Picardie et ses effectifs autochtones sont renforcés en hiver par l'arrivée d'oiseaux venant essentiellement de l'Europe du Nord ou de la Grande-Bretagne.

En période de reproduction, on le trouve dans tous les milieux naturels de nos trois départements et l'enquête STOC-EPS montre, année après année, que c'est l'espèce la plus fréquemment rencontrée, régulièrement dans plus de 60 % des points échantillonnés. On le trouve également au cœur des villes : jardins, parcs public, etc. lui suffisent. En Picardie comme ailleurs, c'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que cet oiseau, originellement forestier, a investi ce milieu artificiel.

La période de reproduction de cet oiseau, qui paie un lourd tribut à la prédation – en particulier celle des chats – et à la circula-

tion automobile, est très longue, l'espèce pouvant faire plusieurs couvées successives. Observer des jeunes au début du mois de mars (c'est-à-dire issus d'une ponte déposée en février) ou, au contraire, des nourrissages de poussins lors du mois d'août n'est pas exceptionnel.

En hiver, les rassemblements de plusieurs dizaines d'oiseaux dans des milieux où ils peuvent trouver leur nourriture en abondance sont fréquents : ils raffolent en particulier des fruits charnus comme la pomme, mais aussi de *pyracantha* *Pyracantha coccinea*, d'aubépines *Crataegus* sp... Même dans ces conditions, les altercations entre oiseaux proches sont fréquentes, chacun essayant de se réserver un petit secteur personnel. En milieu moins favorable, les grandes cultures par exemple, une haie, un coin de pâture ou un petit bosquet permettent à de tels groupes de s'installer.

Cette abondance hivernale est due à l'arrivée – parfois massive – d'oiseaux d'autres régions de France ou d'Europe. Si les suivis de la migration active en Picardie continentale montrent peu ce passage, on remarque néanmoins sur le littoral, de début septembre à début décembre, que les observations de Merles noirs en migration sont quotidiennes et atteignent en novembre souvent plusieurs dizaines d'oiseaux (dont des maxima de 50 à 60). Des jours exceptionnels de passages de plusieurs centaines d'individus ont occasionnellement été relevés chez nos voisins du Nord - Pas-de-Calais. Par contre, le mouvement de retour est plus discret, et dès le mois de janvier, les luttes territoriales et les chants sont remarquables.

Xavier COMMECY

- SUEUR F. (1983). Nidifications hivernales du Merle noir *Turdus merula*. *L'Avocette* 7 (3-4) : 213.

## Grive à gorge noire

*Turdus atrogularis*

Passériformes/Turdidés



©Édouard DANSETTE

Cette grive orientale, nicheuse de l'Oural au centre de la Sibérie et qui hiverne au nord de l'Asie, est considérée par certains comme une sous-espèce de la Grive à gorge rousse *Turdus ruficollis* et par d'autres, comme une espèce à part entière. Une dizaine de données seulement sont connues en France pour le

XX<sup>e</sup> siècle et 4 pour le XIX<sup>e</sup> dont une à Feuquières-en-Vimeu (80), en novembre 1842.

Xavier COMMECY

## Grive litorne

*Turdus pilaris*

Passériformes/Turdidés



©Édouard DANSETTE

Cette grive niche de la moitié est de la France aux extrémités orientales de l'Europe, et du nord du continent au nord de l'Italie. Très abondante en Scandinavie, elle est plus localisée ailleurs.

Considérée comme migratrice et hivernante commune au XIX<sup>e</sup> siècle dans notre région, elle y est alors inconnue comme reproductrice. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle n'est nicheuse qu'en quelques très rares localités en France, mais son statut change après les années 1950. Partant de l'est du pays, avec des installations d'abord dans le Jura, puis en Franche-Comté, en Alsace... elle gagne, au milieu des années 1970, la Champagne et continue son expansion au milieu des années 1980 vers le nord-ouest. D'autres oiseaux issus essentiellement des populations de la haute Belgique et du Luxembourg progressent vers le sud-ouest, atteignant la région Nord - Pas-de-Calais au début des années 1970. C'est cette avancée qui permettra de constater la première nidification de l'espèce en Picardie en 1978, à Hirson, dans l'Aisne, au bord d'un étang forestier (DUPUICH 1987). Au début des années 1980, les observations de couples nicheurs se multiplient dans le nord-est de ce département, et à la fin de cette décennie, la Thiérache accueille entre 20 et 30 couples. À cette époque, des observations tardives au cours des mois d'avril et de mai sont réalisées dans l'Oise et dans la Somme (jusqu'en plaine maritime picarde) et laissent penser que cette progression va toucher toute la région. Le premier cas de reproduction dans l'Oise est ainsi suivi en 1986 à Mortefontaine, et dans la Somme à Querrieu en 1990 (MORONVILLE 1992). Tout à l'ouest de la région, cette reproduction est constatée en 1993 après que des indices forts aient été relevés les années précédentes. Comme dans toute la France, une contraction vers l'est de cette aire de reproduction se manifeste dans notre région depuis le début des années 2000 et il semble ne plus y avoir actuellement de reproduction dans le département de la Somme. Dans l'Oise, quelques couples subsistent au nord du département, dans les vallées

autour de Noyon. Dans l'Aisne, le nombre de couples a aussi régressé : seuls quelques indices ont été obtenus ces dernières années (2011) en Thiérache, 10 à 15 couples nichent encore régulièrement en vallée de la Marne dans le sud du département, et quelques-uns se maintiennent dans le centre, en vallée de la Souche.

En dehors des quelques reproducteurs, la Grive litorne reste une migratrice et une hivernante abondante. Ces oiseaux arrivent début octobre, les données de septembre étant occasionnelles, et sur les sites de suivis de la migration, quelques jours de forts passages sont remarquables. Sur le littoral, on peut signaler, en 2010 : 4 589 migrants pendant la saison, dont 1 538 oiseaux le 21 octobre et 683 le 26 ; 1 880 migrants le 27 octobre 2007 ; 1 880 le 27 octobre 2009 ; 1 050 le 2 octobre 2006... Sur les autres sites, à l'intérieur des terres, les périodes de passages sont similaires, mais les effectifs notés bien moindres : 260 le 9 novembre 1996, 230 le 4 novembre 1997, 215 le 24 octobre 2010 à Morienvil (60) ; 145 le 20 décembre 2010 et 140 le 24 octobre 2010 à Ramicourt (02) ; 113 le 31 octobre 2010, 108 le 23 octobre 2010 et 102 le 17 octobre 2011 à Mont-d'Origny (02) ; 82 le 16 octobre 2009 à Boves (80)... Le passage de printemps se déroule surtout en février et mars, si bien qu'à partir des premiers jours d'avril les stationnements en dehors des sites de reproduction se font assez rares. Entre ces deux périodes, des rassemblements comptant parfois un grand nombre d'oiseaux ont lieu dans les prairies, les vergers, les vallées... Nous avons ainsi relevé pour ces quinze dernières années :

- dans l'Aisne : 3800 le 29 janvier 2006 à Acy, 800 le 15 mars 1997 à Amigny-Rouy, 650 le 6 février 2005 à Verdilly... (et 3 groupes de plus de 500 en février et dans les premiers jours de mars) ;
- dans l'Oise : 4 250 le 2 février 2003 à Pimprez, 1 600 le 15 janvier 2006 à Villers-Saint-Genest, 1 000 le 23 février 2003 à Babœuf... et 15 groupes de plus de 500 individus entre novembre et février, surtout lors de ce dernier mois (8 fois) ;
- dans la Somme : 6 580 le 2 février 2003 autour de Rue (en plusieurs groupes), 2 500 le 1<sup>er</sup> février 1997 à Saint-Quentin-en-Tourmont... (et 5 groupes de plus de 500 entre la fin du mois d'octobre et le mois de février). Cette liste montre que le mois de février est celui où les grands groupes sont le plus souvent repérés.

En résumé, particulièrement fréquente en hiver et lors de ses migrations, la Grive litorne peut néanmoins être vue toute l'année en certains secteurs de Picardie, où elle niche en petites quantités.

Xavier COMMECY & Hugues DUPUICH

- DUPUICH H. (1987). La Grive litorne (*Turdus pilaris*) : expansion dans le Nord de l'Aisne (02) et évolution 1978-1984. *L'Avocette* 11 (2) : 63-69.
- MORONVILLE P. (1992). Expansion occidentale en Picardie de la Grive litorne *Turdus pilaris*. *L'Avocette* 16 (1-2) : 6.

## Grive musicienne

*Turdus philomelos*



Passériformes/Turdidés



©Régine LE COURTOIS-NIVART

La Grive musicienne est une espèce de distribution européenne, nicheuse, migratrice et hivernante très commune en Picardie. Elle niche de la péninsule Ibérique et de la France à travers l'Europe jusqu'en Iran et au centre de la Sibérie.

Vivant parfois discrètement près de l'homme, la Grive musicienne révèle sa présence, dès le mois de mars, par l'un des chants les plus inventifs de l'avifaune picarde. Partout observable dans la région, elle peuple de préférence les milieux boisés au stade arbustif et se rencontre dans les clairières, les taillis, les lisières, les haies, les bords de canaux, les peupleraies, les bois, les parcs urbains, les forêts de feuillus et de conifères.

Sans être aussi abondante que le Merle noir, dont elle partage souvent le biotope, la Grive musicienne est l'un de nos oiseaux les plus communs et l'enquête STOC-EPS permet de la retrouver année après année dans environ 30 % des points échantillonnés. Sa densité régionale a été évaluée de 4 à 60 couples nicheurs par km<sup>2</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, on a assisté à une progression de l'espèce, la Grive musicienne colonisant les habitats favorables proches de l'homme (abords de villages, jardins, parcs en ville).

Le cantonnement des couples est précoce dès les mois de février ou début mars et les premières pontes déposées en mars-avril. Deux couvées sont souvent menées à terme.

La migration postnuptiale s'observe de septembre à novembre, culminant en octobre. Une partie des nicheurs picards migre vers le sud de la France et le Maghreb. Ainsi, un individu bagué à Pont-Sainte-Maxence (60) en mars 1967 est repris en Algérie en février 1968. Par ailleurs, la Picardie reçoit l'hiver des Grives musicales issues d'Europe du Nord ; le baguage a ainsi permis de montrer des échanges de Grives musicales entre la Picardie et la Belgique, l'Allemagne, la Norvège et la Pologne.

Le suivi de la migration active au nord de la baie de Somme permet ainsi de voir le passage de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux en octobre et ce passage peut parfois être spectaculaire : 3 500 oiseaux vus au passage le 14 octobre 2009, 2 450 le 13 en 2003, 1 800 le 13 en 1985, 1 095 le 17 en 2006. On peut remarquer la grande coïncidence de ces dates des pics migratoires, année après année.

Loin du littoral, quelques suivis permettent aussi de voir des passages abondants, citons par exemple : pour l'Aisne, 296 le 11 octobre 2009 et 77 le 17 octobre 2011 à Mont-d'Origny ; pour l'Oise : 65 le 4 octobre 2000 à Morienvall, 56 le 16 octobre 1998 au mont Saint-Marc, en forêt de Compiègne, ou encore 100 le 11 octobre 2006 à Verneuil-en-Halatte ; et enfin, dans la Somme : 722 le 10 octobre 2004 et 125 le 5 octobre 2010 à Boves.

Gérard TOMBAL

## Grive mauvis

*Turdus iliacus*

Passériformes/Turdidés



©Jean-Luc HERCENT

La Grive mauvis se reproduit dans toute l'Europe du Nord et jusqu'en Sibérie orientale au delà du 54<sup>e</sup> parallèle (nord des îles Britanniques, nord du Danemark, milieu de la Pologne...). Elle est migratrice et arrive en nombre dans notre pays en hiver, mais elle peut poursuivre sa migration jusqu'au nord de l'Afrique.

Dans notre région, les premiers oiseaux sont habituellement observés après la mi-septembre, exceptionnellement en début de ce mois avec une observation plus précoce encore du 30 août 1981 sur le littoral. Du mois d'octobre au mois de mars, les observations de groupes – quelques dizaines d'oiseaux – de cette espèce sont régulières, le plus souvent associés à des Grives litornes. C'est essentiellement dans les secteurs présentant encore des pâtures arborées entourées de haies qu'on les trouvera cherchant leur nourriture.

Les suivis de la migration active, sur des sites proches du littoral ou ailleurs dans les trois départements, montrent que ces passages se font essentiellement au cours du mois d'octobre et présentent généralement un aspect irrégulier. Après un passage moyen de quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux, surgissent des jours à plus de 10 000 oiseaux passant dans la journée : l'année 2009 a été remarquable à ce point de vue avec 35 000 Grives mauvis passant le 14 octobre (et près de 50 000 entre le 13 et le 15) après un premier pic de 5 000 oiseaux le 5. Ont été aussi relevés : 23 600 migratrices le 26 octobre 2006, 10 000 le 16 octobre 2005, 8 000 le 12 octobre 2003... Ces valeurs impressionnantes ont été obtenues sur le site de suivi localisé au nord de la réserve naturelle de la baie de Somme. Ce passage se termine généralement dans les premiers jours de novembre. Il peut occasionnellement reprendre en cas de vague de froid importante. Certains jours de décembre ou de janvier, si les conditions météorologiques au nord de la région sont particulièrement défavorables, il est possible de voir de nouveau

passer des milliers d'oiseaux dans la journée. Généralement, ces oiseaux stationnent assez peu dans notre région. Les sites de suivi de la migration active loin du littoral permettent régulièrement de repérer, aux mêmes époques, quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux en mouvement en l'espace d'une journée.

Au printemps, les observations s'espacent après la mi-avril mais il y a 3 observations d'un oiseau chanteur entre le 17 et le 21 mai 1998 à La-Chaussée-Tirancourt (80) et une observation hors norme a été réalisée le 5 juillet 1998 à Viry-Nouveau (02).

Xavier COMMECY

## Grive draine

*Turdus viscivorus*

Passériformes/Turdidés



©Jean-Loup RIDOU

La Grive draine est une espèce de répartition européenne, essentiellement sédentaire, assez commune en Picardie. Cette grosse grive, farouche, à la poitrine ponctuée de noir, trahit sa présence par un chant sonore et mélancolique, lancé du haut d'un perchoir dès la fin de l'hiver.

En Picardie, on peut observer la Grive draine partout où elle peut occuper de grands arbres (hêtres, chênes, peupliers, conifères) non loin d'un espace ouvert dans lequel elle trouve à se nourrir (clairières, prairies, pelouses). Ainsi, elle se rencontre dans les forêts, les peupleraies, les bois, les parcs à arbres élevés. L'enquête STOC-EPS ne permet de la contacter que dans moins de 10 % des points échantillonnés. La Grive draine est ainsi à la fois plus localisée et moins abondante que la Grive musicienne. Dans les forêts d'Île-de-France, sa densité a été estimée à 5 couples nicheurs par km<sup>2</sup> (LE MARÉCHAL & LESAFFRE 2000).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Grive draine était moins répandue en secteur forestier et n'y a progressé qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1960, elle profite de la création des multiples espaces verts urbains pour s'infiltrer en ville.

Espèce nicheuse précoce, la Grive draine se cantonne dès février et dépose une première ponte dès mars ou avril dans un nid établi en hauteur dans un grand arbre. Elle conduit souvent à terme une seconde couvée en mai et juin.

Issues d'Europe centrale et du Nord, plusieurs centaines de milliers de Grives draines migrent chaque année à travers la France. Les suivis de migrateurs actifs au nord de la baie de Somme

illustrent ce passage, de manière très groupée année après année du milieu du mois d'octobre à la fin de ce mois, chaque jour des dizaines de Grives draines sont vues au passage et, certains jours, le phénomène devient très spectaculaire : 460 le 13 octobre 2003, 262 le 30 en 2008, 243 le 14 en 2009, 230 le 10 en 2010... Lors des vagues de froid hivernal, de petites bandes de Grives draines erratiques et bruyantes apparaissent, à la recherche de sources de nourriture (spécialement le gui) qu'elles défendent des concurrents et épuisent en quelques jours, avant de se déplacer ailleurs.

Le passage de printemps passe, quant à lui, inaperçu.

Gérard TOMBAL

- LE MARÉCHAL P. & LESAFFRE G. (2000). Les oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région. Delachaux & Niestlé : 232-233.

## Bouscarle de Cetti

*Cettia cetti*

Passériformes/Sylviidés



©Yves DUBOIS

Polytypique, la Bouscarle de Cetti n'est présente en France que par la sous-espèce *C.c.cetti* qui se reproduit depuis le Maghreb et la péninsule Ibérique jusqu'à l'ouest de la Turquie. Elle est présente toute l'année en Picardie mais, vivant au cœur des broussailles et des hautes végétations, est très difficile à observer. Heureusement, son chant puissant et répétitif permet facilement de découvrir sa présence.

Si, actuellement, cet oiseau occupe régulièrement les secteurs de marais, tant sur la côte que dans l'intérieur des terres, il n'en a pas toujours été ainsi. Espèce uniquement méditerranéenne au début du XX<sup>e</sup> siècle, réputée par ailleurs sédentaire, son aire de répartition s'est considérablement développée vers le nord, empruntant principalement la vallée du Rhône et la frange littorale atlantique pour progresser. C'est ainsi que les premiers contacts dans la région sont obtenus au début des années 1960 (1960 dans le Vermandois - Aisne, 1961 dans la Somme et 1964 dans l'Oise). Son apparition dans les régions voisines est quasiment concomitante : la première donnée normande est datée de 1965, la première mention dans le Nord - Pas-de-Calais se rapporte à l'année 1964. Au début de ce XXI<sup>e</sup> siècle, la Picardie reste très proche de la limite septentrionale de distribution européenne de cette espèce. Très rapidement, les milieux favorables à cet oiseau ont été colonisés, essentiellement les zones humides, alors que dans ses secteurs méditerranéens d'origine elle occupe aussi assidûment des milieux secs. Ainsi, dès le milieu des années 1970, plus de 100 couples sont repérés dans notre région, une estimation à 100 chanteurs étant avancée pour le seul département de la Somme en 1978.

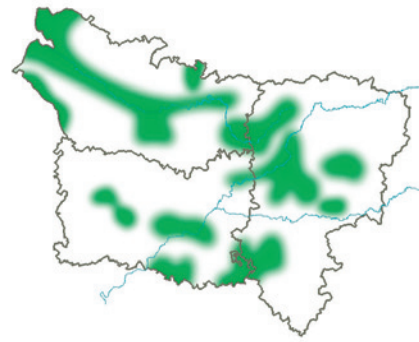


Figure 1 : principaux secteurs actuels de présence de la Bouscarle de Cetti

Oiseau du Sud, la Bouscarle ressent durement la survenue d'un hiver froid. L'hiver 1978-1979, par exemple, a fait chuter de plus de 90 % au printemps suivant le nombre de chanteurs connus l'année précédente ; de même après l'hiver 1981-1982... et ceci a aussi été remarqué dans les régions voisines. Mais l'espèce est prolifique, les mâles peuvent être polygames, et très rapidement, en deux ou trois ans, les sites désertés sont réoccupés (par recrutement local ou par immigration). À la fin des années 1990, une estimation de 250 à 300 couples est avancée pour la population picarde (100 à 300 couples en Normandie, 160 en Nord - Pas-de-Calais à la même période). Dans un marais arrière-littoral, le baguage a permis d'estimer en 2002 la densité de cet oiseau à environ 8 couples pour 100 hectares, l'espèce évitant les secteurs les plus inondés pour se localiser surtout dans leurs périphéries fraîches. Quelques couples peuvent être contactés, de manière assez rare, dans des secteurs non humides, par exemple dans les dunes boisées du sud de la baie de Somme.

Pouvant être entendue toute l'année, la Bouscarle est considérée chez nous comme sédentaire. Par le marquage d'oiseaux nouveaux non repris par la suite, le baguage en toutes saisons dans des marais suivis montre cependant qu'un réel passage existe en octobre-novembre. Dispersion de jeunes oiseaux ou réelle migration impliquant un retour vers les zones de nidification ? Nous ne le savons pas encore. A contrario, les contrôles année après année d'oiseaux reproducteurs sur un même site sont réguliers.

Xavier COMMECY

## Cisticole des joncs

*Cisticola juncidis*

Passériformes/Sylviidés



©Pascale BECUE

La Cisticole des joncs est une espèce polytypique : *C.juncidis* se reproduit du Midi méditerranéen français à l'ouest de la Turquie ; *C.j.cisticola* du Maghreb à l'ouest de la France en passant par les Baléares. C'est donc cette dernière sous-espèce qui est présente en Picardie. Son histoire y est chaotique mais peut facilement s'expliquer.

La Cisticole des joncs est une espèce à large répartition mondiale que l'on trouvait en France, au début du XX<sup>e</sup> siècle, uniquement le long des côtes méditerranéennes. Progressivement, au cours de ce siècle, elle a progressé vers le nord le long des côtes atlantiques. Mais l'espèce est sensible au froid et chaque période de gel intense et prolongé se traduit par la disparition des pionniers septentrionaux et une réduction vers le sud de son aire de répartition.

C'est ainsi que les premiers contacts en Picardie avec cet oiseau sont obtenus en 1973 en plaine maritime picarde (après son arrivée en Vendée à la fin des années 1930, en Bretagne au tout début des années 1970...). Depuis, l'histoire de la Cisticole dans notre région est liée à la rudesse de l'hiver, toujours selon le même schéma : disparition des reproducteurs implantés en cas d'hiver rigoureux, réapparition de quelques individus (souvent en fin d'été suite à la dispersion des reproducteurs plus méridionaux) au cours des années suivantes, installation d'une petite population nicheuse... puis un nouvel hiver froid survient. C'est ainsi qu'aux printemps 1979, 1982, 1985, 1997 aucun chanteur n'est entendu alors que, les années précédentes, des couples étaient repérés en la plaine maritime picarde (Hâble d'Ault, Noyelles-sur-Mer, parc ornithologique du Marquenterre, baie d'Authie...). Au maximum, une vingtaine de chanteurs cantonnés sont vus ces années-là, avec un pic de 27 chanteurs en 2008. Il faut remarquer que ces chants sont souvent entendus en fin d'été et ne sont peut-être pas tous émis par des mâles reproducteurs... mais cet oiseau au cycle biologique particulier est aussi capable de se reproduire dès sa première année. Les milieux occupés sont des secteurs à couverture herbacée dense : prairies à joncs et carex, friches, secteurs de mollières (haut-schorre) dominés par les graminées, plus rarement cultures ou dunes arbustives...

Quelques données hivernales récentes – mais, se faisant silencieuse, elle est difficilement repérable à cette époque de l'année – montrent que la Cisticole tente d'hiverner dans notre région, au risque de périr si un hiver très froid la prive de nourriture.

L'espèce a surtout été notée sur la frange littorale de notre région. Les auditions d'un chanteur à deux reprises en vallée inondable de l'Oise – le 5 juin 2004 à Amigny-Rouy (02) et le 8 mai 2008 à Brissay-Choigny (02) – constituent, avec la mention d'un individu le 23 juin 2009 à Courbes, à quelques kilomètres de là, les seules exceptions franchement continentales. Un autre oiseau a aussi été repéré en dehors de la plaine maritime picarde, mais beaucoup plus proche du littoral, le 9 septembre 2001 à Gamaches, en vallée de la Bresle.

Dans les régions voisines, la Cisticole des joncs est une nicheuse régulière, même loin de la mer en Normandie (100 couples en 1984), et occasionnelle en Nord - Pas-de-Calais (66 couples en 1984). Ces populations sont actuellement les plus septentrionales d'Europe.

Xavier COMMECY

## Locustelle tachetée

*Locustella naevia*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Pascale BECUE

La Locustelle tachetée niche du nord de l'Espagne au sud de la Scandinavie et des îles britanniques jusqu'aux confins est de l'Europe aux portes de la Mongolie. Elle hiverne en Afrique au sud du Sahara. Nicheuse et migratrice peu commune en Picardie comme en France, la Locustelle tachetée fréquente souvent les milieux humides mais se plaît également dans les zones sèches. Sa plasticité écologique, qui lui permet d'occuper d'autres milieux favorables, semble être une des raisons de son expansion géographique en Picardie comme dans l'Europe occidentale.

Les premiers migrateurs pré-nuptiaux arrivent en Picardie généralement dès la première décennie d'avril. Quelques rares oiseaux précoces sont notés en mars. C'est en 1998 que l'espèce a été la plus précoce : cette année-là, un individu a été vu par deux fois, les 20 février et 5 mars, au parc ornithologique du Marquenterre (80) tandis que deux autres sont notés le 31 mars en forêt de Compiègne (60). Un oiseau est noté le 8 mars 1981 à Sacy-le-Grand (60), un à Belloy-sur-Somme (80) le 23 mars 2002 et enfin un le 29 mars 2005 à Saint-Gobain (02).

C'est surtout par son chant que l'observateur détecte puis localise la Locustelle tachetée. En début de séjour, son trille, souvent émis à partir d'un buisson, peut retentir à toute heure du jour et de la nuit. Une fois la période d'intense activité du début de saison terminée, sa discrétion lui permet de passer inaperçue.

L'enquête STOC-EPS sur huit années nous montre que la Locustelle tachetée est rarement observée. Elle est mentionnée sur moins de 10 % des points de contact avec un nombre de données variant de 2 en 2003 à 20 en 2008. Cela s'explique sans doute par le fait que, sur l'ensemble des milieux prospectés pour l'enquête, seuls 6 à 8 % de ceux-ci semblent favorables à la Locustelle tachetée (milieux humides ou buissonneux).

L'espèce est notée dans les trois départements avec un nombre d'observations nettement supérieur dans l'Oise. Bien que ce constat soit probablement et partiellement dû à un phénomène de pression d'observation, il semble que la baisse des effectifs notée localement dans l'Oise à la fin des années 1970 et début des années 1980 soit stoppée. Les informations insuffi-





en août et le baguage montre que les passages de migrateurs n'intéressent qu'un nombre très réduit d'individus. Exceptionnellement, et surtout grâce au baguage, des présences sont relevées au cours du mois de septembre, le 18 étant la date la plus tardive.

Rémi FRANÇOIS

## Lusciniole à moustaches

*Acrocephalus melanopogon*

Passériformes/Sylviidés



En Europe et en Afrique du Nord, la Lusciniole à moustaches est une espèce à répartition méditerranéenne très morcelée. On la trouve également en Europe centrale de l'Autriche et de la Hongrie jusqu'en Roumanie et dans les Balkans, ainsi qu'en Asie Mineure. Ses aires d'hivernage sont africaines, mais elle hiverne aussi dans le nord-ouest de l'Inde.

Une seule capture est connue, près d'Abbeville (80) dans les marais Saint-Gilles au XIX<sup>e</sup> siècle, avant 1833 ; elle est relatée par MARCOTTE (1861) qui la donne comme accidentelle.

Xavier COMMECY

## Phragmite aquatique

*Acrocephalus paludicola*

Passériformes/Sylviidés



©Christophe CAPELLE

Ce phragmite est une des rares espèces inscrites dans la liste rouge mondiale des espèces menacées d'extinction que l'on peut rencontrer régulièrement dans notre région. Le Phragmite aquatique ne fait que passer par la Picardie, ses seuls lieux de nidification étant localisés en Pologne, dans les pays baltes, en Ukraine et très secondairement dans quelques pays limitrophes. Au total, la population mondiale de cette espèce est estimée entre 15 000 et 20 000 couples, en très forte régression dans toute son aire de répartition depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est lors de la migration postnuptiale vers ses lieux d'hivernage africains (essentiellement au Sénégal) que quelques oiseaux sont repérés, le passage prénuptial semblant se dérouler beaucoup plus à l'est.

Les données historiques concernant cette espèce sont rares ; celle-ci semble avoir été occasionnelle mais régulière au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> sur le littoral. L'étude récente (2011) de la collection Baillon déposée au musée George Sand et de la Vallée Noire à La Châtre (C. Goureau & M. Quemin *fade* A. Le Nevé, comm. pers.) a apporté une surprise avec la présence de deux adultes prélevés le 2 juillet 1820 et en juin 1845 dans la vallée de la Somme à Épagne et qui laissent penser qu'à l'époque la reproduction y était possible (un troisième individu est présent dans cette collection, une femelle adulte, mais le lieu exact de prélèvement en juillet 1822 est imprécis : Picardie ou Nord - Pas-de-Calais).

Ensuite, quelques très rares observations (moins de 10) ont été réalisées depuis les années 1970, la plupart sur le littoral, à l'exception d'un oiseau vu le 17 septembre 1994 à Chevrières (60). Pour un certain nombre de données rapportées à cette espèce au cours de cette période, une erreur de transcription est certaine et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, sur nos indications, n'a retenu après 1980 aucune donnée localisée hors des communes de la plaine maritime picarde, si ce n'est celle obtenue dans le département de l'Oise et détaillée ci-dessus.

C'est grâce au baguage que le statut local de cet oiseau a pu être précisé. Une première série d'opérations de baguage dans un milieu favorable a été menée de 1987 à 1991 au Hâble d'Ault. Elles ont permis de baguer 31 oiseaux (données effectivement intégrées dans la base du Muséum de Paris) entre le début du mois d'août et les premiers jours de septembre. De nouvelles opérations sont ensuite menées à partir de 2003, d'abord dans la réserve naturelle de la baie de Somme au niveau de l'anse Bidard, puis les années suivantes, en même temps que sur ce premier site, au niveau d'une renclôture de Noyelles-sur-Mer et au Hâble d'Ault. De 2003 à 2008, 19 oiseaux sont capturés toujours aux mêmes périodes. Au cours du mois d'août 2009, ce sont près de 50 oiseaux qui sont capturés. L'augmentation de la pression de baguage cette année-là n'explique pas à elle seule cette hausse des captures, 2009 semblant avoir été une bonne année pour l'espèce d'après les résultats de captures obtenus dans toute la France. Depuis, de nouvelles captures ont été réalisées : un oiseau est bagué en 2010 et 29 en 2011.

Le baguage a ainsi permis de mieux cerner le passage de cette espèce : les adultes, peu nombreux, passent en début de mois, suivis par les jeunes qui sont réguliers chaque année sur le littoral picard pendant tout le mois d'août et surtout autour du milieu de ce mois. Cette phénologie correspond à ce qui est connu dans d'autres régions de France où est pratiqué le baguage de l'espèce, en particulier dans les grands marais de la côte ouest où, chaque année, plusieurs centaines d'oiseaux sont capturés (la moyenne nationale étant d'environ 330 oiseaux par an sur la période 2003-2008 – Olioso 2012). Depuis 2010, l'effectif bagué en France dépasse même le seuil du millier d'oiseaux.

Étant donné le statut de vulnérabilité du Phragmite aquatique au niveau mondial, ses sites de halte traditionnels au cours de ses migrations sont essentiels pour sa survie, au même titre que ses sites de nidification et d'hivernage. C'est un argument de plus en faveur de la sauvegarde des marais arrière-littoraux picards.

Xavier COMMECY

- BAWEDIN V. (2011). Bilan de la saison de baguage 2009 consacrée à l'opération ACROLA. *L'Avocette* 35 (2) : 38-42.
- COMMECY X. (2007). Opérations ACROLA en Baie de Somme (80). *L'Avocette* 31 (1) : 7-13.
- OLIOSO G. (2012). Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 114-115.

## Phragmite des joncs

*Acrocephalus schoenobaenus*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Henry DE LESTANVILLE

Cette espèce, que l'on peut rencontrer dans pratiquement toute l'Europe, au Moyen-Orient et dans l'ouest de l'Asie, est migratrice et arrive généralement en Picardie entre la mi-mars et la mi-avril pour repartir vers l'Afrique au plus tard début octobre. Dès septembre, les observations de cet oiseau sont très occasionnelles.

Les dates extrêmes de détection de l'espèce montrent une légère différence dans les dates d'arrivée sur le littoral (le 16 mars 1997 à Boismont ou le 17 en 2001 à Cayeux-sur-Mer) et loin de celui-ci (le 22 mars 2008 à Sacy-le-Grand (60), le 28 mars 2010 à Tergnier (02) ou le 29 mars 2009 à La Fère (02)). Cette différence n'apparaît pas à l'automne, pour les dernières observations de l'espèce dans notre région : 10 octobre 2003 à La-Chaussée-Tirancourt (80) et le 18 octobre 1992 à Chevières (60).

Le Phragmite des joncs affectionne particulièrement les zones humides telles que les roselières, les saulaies mais également les végétations à joncs et carex ou à argousiers. Elle peut également occuper plus rarement des milieux relativement secs tels que les friches, les champs de céréales ou de colza. Des études effectuées dans le cadre du programme STOC-Capture sur le marais du Pendé (80) ont montré qu'au moins 10 % des individus étaient fidèles à leur site de reproduction d'une année sur l'autre.

Le Phragmite des joncs n'est pas particulièrement farouche et son observation est assez aisée avant les feuillaisons de la mi-avril. Le chant du mâle, émis lorsqu'il est agrippé le long d'une tige de roseau ou de saule, est une longue série de sons durs et râpeux qui rappelle celui de la Rousserolle effarvatte, mais qui en diffère par de fréquentes coupures de rythme. À son arrivée sur ses sites de reproduction, le mâle peut même chanter la nuit (RADFORD 2010).

L'espèce, commune dans ses milieux de prédilection, est présente sur l'ensemble de la Picardie. Toutefois, le département de la Somme – grâce notamment à la vallée de la Somme et à la plaine maritime – rassemble à lui seul plus de la moitié des observations et des individus contactés. Le département de l'Aisne comporte le nombre le plus faible de mentions et d'individus derrière celui de l'Oise.

L'espèce a toujours été signalée commune par les différents auteurs mais ses effectifs ont nettement diminué en Picardie au début des années 1980 suite à la grande désertification de ses aires d'hivernage au Sahel au cours des années 1960-1980. En 1983, elle n'était

plus notée nicheuse qu'en plaine maritime picarde. Cette baisse d'effectif a entraîné une plus faible compétition interspécifique avec la Rousserolle verderolle pour l'occupation des milieux de reproduction que ces espèces ont en commun. Les populations de Rousserolle verderolle ont ainsi pu se développer. Les effectifs du Phragmite des joncs ont augmenté à partir de 1986 et très nettement vers la fin des années 1990. Depuis, les effectifs semblent relativement stables à l'échelle de la Picardie.

Olivier PICHARD

- RADFORD P. (2010). Sedge Warblers in the Osiers. *Wildlife Sound* Vol.11 (7), Wildlife Sound Recording Society.

## Rousserolle isabelle

*Acrocephalus agricola*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



Cette fauvette paludicole, nicheuse de l'extrême sud-est de l'Europe et de l'Asie centrale, continent au sud duquel elle hiverne habituellement (sous-continent indien), est une migratrice rare en France. Depuis 1981, l'espèce est observée, en moyenne, une à deux fois par an (par exemple, 4 mentions en 2008, en 2009, 2 en 2010) et, dans la plupart des cas, lors de séances de baguage.

Pour notre région, il n'existe qu'une seule donnée : une femelle adulte a été capturée et baguée au Hâble d'Ault, en plaine maritime picarde, le 11 juillet 2009. Cette date est précoce, la majorité des observations françaises ayant eu lieu en automne.

Patrick DECORY

## Rousserolle verderolle

*Acrocephalus palustris*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Aurélien AUDEVARD

Cette espèce migratrice ne reste généralement pas plus de 4 mois sur ses lieux de reproduction. Elle se reproduit du nord-ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne et à l'Oural et jusqu'au sud de la Scandinavie. Les premiers individus arrivent en Picardie dès la deuxième quinzaine du mois d'avril, les derniers partent vers la fin du mois d'août, parfois début septembre. Les effectifs sont

maximaux entre la mi-mai et la mi-juillet. Les premiers départs en migration, vers l'Afrique orientale où elle hiverne, sont enregistrés dès la deuxième décennie de juillet.

La Rousserolle verderolle fréquente préférentiellement les formations arbustives et les hautes herbes des zones humides (mégaphorbiaies à Épilobe hirsute, Laurier de Saint-Antoine, Reine des prés...) mais également les bords de cultures, sablières, bassins de décantation, friches, milieux dunaires littoraux... À la différence du Phragmite des joncs, elle ne fréquente que pas ou peu les roselières humides mais on la rencontre abondamment dans les zones plus sèches en périphérie des marais. Elle se tient le plus souvent à une hauteur de un à deux mètres agrippée à des tiges suffisamment robustes.

L'espèce est présente en France au nord d'une ligne Saint Malo - Mulhouse, mais aussi dans le Jura et les Alpes et la Picardie constitue avec le Nord - Pas-de-Calais l'un des bastions de cette espèce. Les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle la considéraient comme rare mais, en 1918, elle est signalée commune dans la basse vallée de la Somme et dans la région de Péronne. Dans les années 1930, l'espèce semble plus rare car sa nidification dans les régions d'Abbeville et de Laon est rapportée dans les publications ornithologiques nationales. Le premier cas de nidification connu dans le Vermandois date de 1953. Plus récemment, entre 1970 et 1975, l'espèce a été trouvée avec une bonne fréquence en Picardie à l'ouest de la vallée de l'Oise (21 cartes habitées sur 28) mais semblait rare à l'est (une carte habitée sur 14). Le début des années 1980 a vu un fort développement de l'espèce vers l'est et l'ouest jusqu'au littoral picard.

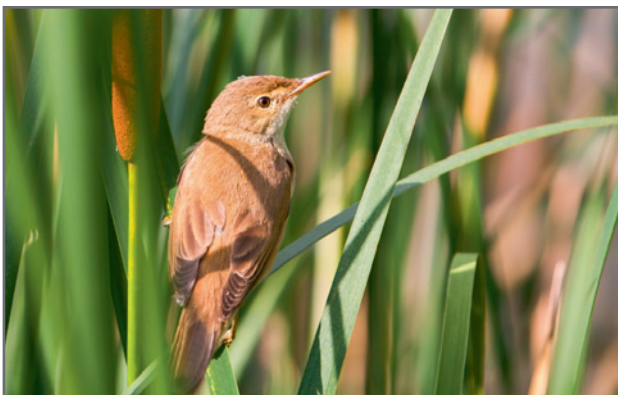
L'espèce est à ce jour bien répartie sur toute la Picardie. Les effectifs sont relativement importants, très probablement plusieurs milliers de couples. Le nombre d'individus répertoriés dans les synthèses ornithologiques régionales annuelles est très variable d'une année sur l'autre, mais il est difficile de déterminer s'il s'agit plus d'une variation d'effectifs interrannuelle que d'une variation de la pression d'observation. De plus, le risque de confusion avec d'autres espèces, tant d'un aspect visuel (avec la Rousserolle effarvate par exemple) que sonore (avec les hypolaïs et les autres espèces du genre *Acrocephalus*), rend difficile l'évaluation de la fiabilité des données.

Olivier PICHARD

## Rousserolle effarvate

*Acrocephalus scirpaceus*

Passériformes/Sylviidés



©Édouard DANSETTE

Cette fauvette paludicole se reproduit à travers l'Europe et le sud-ouest de l'Asie ; la sous-espèce *A. s. scirpaceus*, qui concerne notre région, niche en Afrique du Nord (Maroc, Algérie), sur une grande partie de l'Europe, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'aux contrées méridionales de l'Angleterre et des pays scandinaves, ainsi qu'en Russie.

La Rousserolle effarvate est en Europe un migrateur strict particulièrement inféodé aux zones de marais colonisées par les roseaux. Elle y recherche de préférence les secteurs les plus humides mais peut se rencontrer en densités beaucoup plus faibles dans les secteurs plus secs légèrement envahis par les saules, les Eupatoires chanvrines, les Cirsés maraîchers, ou autres plantes de ces milieux. La superficie des milieux favorables importe peu pour que l'espèce s'installe : un ruban de phragmites le long d'un fossé, une dépression humide envahie de roseaux dans un milieu plus sec ou arbustif lui suffisent. Bien entendu, c'est dans son milieu de prédilection qu'elle est présente en densité importante : jusqu'à 90 couples pour 100 hectares par exemple au marais des Grands Viviers, commune de Villers-sur-Authie (80), en 2002, année qui fut favorable. Les milieux artificiels comme les bassins de décantation sont aussi largement utilisés, avec des densités apparemment fortes d'oiseaux nicheurs, surtout si une phragmitaie se développe sur ces sites, les ressources en nourriture étant importantes dans ce type d'habitat. Il est souvent difficile d'estimer la taille de la population nicheuse occupant un site favorable : par exemple, dans un marais arrière-littoral (Villers-sur-Authie) ou dans un marais de la vallée de la Somme (Boves), le nombre d'oiseaux chanteurs contactés par l'écoute s'est révélé beaucoup plus faible que ce qu'ont montré les résultats obtenus par la méthode du baguage par captures-recaptures.

Étant donnée la diversité des milieux occupés, dont certains peuvent couvrir de grandes superficies, et compte tenu des densités observées, le nombre de couples nicheurs en Picardie est considérable : plusieurs milliers sans doute. Les secteurs principaux où l'espèce est présente se situent en plaine maritime picarde, dans les vallées tourbeuses de la Somme et les grandes zones humides intérieures, comme les marais de la Souche (02), de Sacy (60)... Les seules variations d'abondance observées pour les périodes récentes correspondent à des dégradations par assèchement des marais ; ces pertes sont parfois compensées par le creusement de mares ou gravières ou par le comblement de surfaces d'eau libre avec installation d'une lisière de phragmites, les Rousserolles effarvates s'installant très vite quand elles trouvent un site ayant les caractéristiques recherchées à leur disposition. Mais le maintien d'une population à forts effectifs de cette espèce dans notre région passera par la conservation de grandes zones humides non atterries. Ceci suppose que les gestionnaires de ces milieux poursuivent le travail des chaumiers qui, autrefois, en coupant régulièrement les phragmites à l'automne ou en hiver, permettaient un rajeunissement de ces milieux, les maintenant ainsi dans un état favorable à cette espèce.

Les premiers oiseaux de retour de leurs quartiers d'hiver subsahariens sont repérés par leur chant au milieu du mois d'avril (la base de données de Picardie Nature a enregistré seulement quatre données plus précoces : 2 oiseaux le 15 mars 2009 à Villers-en-Prayères (02), les 26 mars 1981 et 27 mars 1989 dans les marais arrière-littoraux et 3 le 31 mars 2003 à Verberie (60)). Le baguage a montré que le retour des nicheurs locaux se poursuivait tout le mois de mai et même dans les premiers jours de juin. Les reproducteurs quittent les marais où ils sont nés assez tôt en saison, pour la plupart dès fin juillet. La fidélité aux sites de reproduction est la règle d'une année sur l'autre ; nous avons ainsi calculé qu'environ 20 % des oiseaux marqués une année étaient recapturés l'année suivante aux mêmes endroits, alors que les

jeunes qui reviendront se reproduire dans le secteur montrent une dispersion certaine (COMMECY 2011).

Le mois d'août voit le passage de l'essentiel des migrateurs : d'abord les adultes puis les jeunes. Par l'observation, c'est souvent pendant les mois d'août ou de septembre que sont repérés les derniers oiseaux de l'année (il existe néanmoins une observation tardive datée du 11 novembre 2003 à Verberie). Par le baguage, les captures au cours du mois d'octobre sont régulières et exceptionnellement elles peuvent encore se produire dans les premiers jours de novembre (5 cas ces dix dernières années, la plus tardive étant datée du 8 novembre 2009 au Hâble d'Ault (80), marais proche du littoral).

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (2011). La philopatrie chez les oiseaux. Exemples à partir des résultats de baguage dans un marais arrière littoral de Picardie. *L'Avocette* 35 (2) : 66-70.

## Rousserolle turdoïde

*Acrocephalus arundinaceus*

Passériformes/Sylviidés



©Alexander Hiley

Cette grande rousserolle que l'on trouve nicheuse des bords de la Méditerranée jusqu'à la mer Baltique – elle est absente des îles Britanniques – occupe largement l'est de l'Europe. Elle hiverne en Afrique subsaharienne.

Cette espèce migratrice arrive généralement en Picardie au début du mois de mai et quitte la région au cours du mois d'août ; les dernières données sont enregistrées à la fin du mois. Elle est facilement détectable grâce à son chant puissant, rauque et grinçant, que le mâle émet toute la journée, et même la nuit, accroché en haut d'une tige de phragmite ou de roseau. Cet oiseau est typique des zones humides à phragmites inondées toute l'année telles que les végétations de ceintures d'étangs.

La Rousserolle turdoïde est signalée comme étant très commune sur le littoral au XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de l'enquête nationale 1970-1975, elle est présente dans toutes les zones humides régionales importantes (21 cartes au 1/25 000). Son abondance semblait variable : elle était plus commune alors dans le Vermandois et dans les vallées de la Noye et de la Somme que sur le littoral. Lors de l'enquête 1983-1987, elle n'était plus présente que sur 16 cartes au 1/25 000 avec une présence en grande majorité en vallée de la Somme et une étonnante absence en plaine maritime picarde. Le nombre de couples pour la Picardie est alors estimé à moins de 250.

Comme pour toutes les espèces de roselières inondées, les effectifs de la Rousserolle turdoïde ont considérablement diminué en Picardie au cours des trois dernières décennies en raison de l'importante régression de leur habitat naturel. En 1995, le nombre de couples reproducteurs pour la région est estimé entre 40 et 60. Depuis la fin des années 1990, elle n'est plus notée chaque année que dans un ou deux sites. En 2008, elle n'a été contactée qu'à Aulnois-sous-Laon (02) et au Hâble d'Ault (80), d'où son statut « en danger critique d'extinction » dans le référentiel faune de Picardie de 2009. En 2009, elle a été observée le 24 mai à Villers-en-Prayères (02). Cette diminution s'observe dans d'autres régions françaises, ainsi qu'en Europe, d'où son statut d'espèce menacée et vulnérable en France dans la liste rouge de décembre 2008. D'ailleurs, dans les régions limitrophes, la Rousserolle turdoïde est absente de Haute-Normandie et du nord de la Champagne-Ardenne ; tandis que, dans le Nord - Pas-de-Calais, elle n'est présente qu'à l'est de la région.

Olivier PICHARD

## Hypolaïs ictérine

*Hippolais icterina*

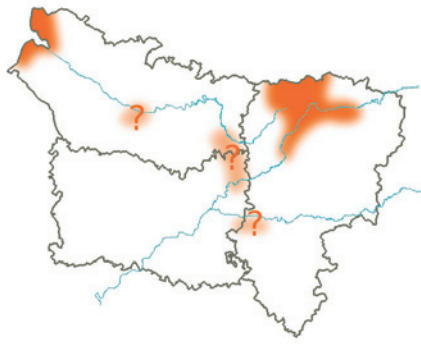
Passériformes/Sylviidés



©Jean-Loup Riou

L'Hypolaïs ictérine est généralement contactée du tout début du mois de mai jusqu'à la fin du mois de juillet. Elle hiverne au sud de l'Afrique tandis que son espèce jumelle, ou espèce sœur, l'Hypolaïs polyglotte, hiverne dans les savanes de l'Ouest. Son aire de reproduction s'étend des côtes de la mer du Nord à la Sibérie occidentale, au nord du 45<sup>e</sup> parallèle.

L'Ictérine occupe les milieux buissonneux, haies, jeunes boisements, îlots et marais boisés, mais aussi les peupleraies, parfois les jardins, même en pleine ville. À la différence de la Polyglotte, l'élément capital pour l'Ictérine est, sauf exception, la présence de quelques grands arbres. Les deux espèces sont par ailleurs très difficiles à distinguer morphologiquement l'une de l'autre. Le chant reste le critère discriminant le plus fiable à condition de parfaitement connaître celui des espèces avec lesquelles elle peut être confondue, dont l'Hypolaïs polyglotte, mais plus encore la Rousserolle verderolle. Le chant du mâle de l'Ictérine, très variable d'un individu à l'autre, compte parmi les plus complexes et variés des espèces d'oiseaux européens. La période de chant est très courte, depuis la deuxième décennie de mai à la première décennie de juin environ (MARCHYLLIE 2007). Il comporte de nombreuses imitations, d'où son nom commun de « Grand Contrefaisant ».



**Figure 1** : principaux secteurs actuels de reproduction de l'Hypolaïs icterine

La Picardie constitue l'une des rares régions de France où les territoires de l'Ictérine et de la Polyglotte se chevauchent sur une bande étroite, si bien que les deux espèces peuvent s'accoupler à l'occasion ; toutefois les femelles hybrides issues de ces unions sont stériles (TOMBAL 2007). En 1935, Jouard indique que l'Ictérine se rencontre dans l'ensemble de la région, excepté le sud de l'Oise. Entre 1970 et 1975, l'enquête nationale place la limite sud de l'Ictérine au niveau d'une ligne Gamaches-Soissons. Elle semble alors assez répandue (20 cartes au 1/50 000 où la reproduction est certaine ou probable). L'enquête 1983-1987 réalisée en Picardie indique une aire de répartition équivalente, mais une diminution importante de la fréquence de l'espèce avec seulement 10 cas de nidification possible ou probable, essentiellement dans le nord-ouest de la Somme et le nord de l'Aisne, avec curieusement une absence totale de contact sur l'ensemble de la frontière littorale au cours de cette période alors que l'espèce y était signalée nicheuse probable en 1981 et 1987. L'ensemble des données, y compris entre 2008 et 2010, montre que l'espèce est particulièrement présente en deux zones géographiques en Picardie : sur une large bande entre Noyelles-sur-Mer et Fort-Mahon-Plage d'une part, et au nord de l'Aisne (en Thiérache et nord du Saint-Quentinois) d'autre part. Des individus ont toutefois déjà été contactés dans l'Oise pour cinq mentions entre 1986 et 1998 (1 le 12 juillet 1986, 1 le 20 juin 1987, 1 le 31 mai 1991 et 2 en 1998) dont 2 au sud de Compiègne qui pourraient être des individus erratiques. Les trois autres mentions sont aussi des observations postérieures au 20 mai et se situent sur la commune de Cuvilly et en vallée de l'Oise à proximité de Noyon. L'espèce est également notée en vallée de la Somme, en aval d'Amiens essentiellement. Il est difficile à ce jour d'estimer l'évolution des populations de l'Ictérine en Picardie. Si ses effectifs ont diminué depuis 1980, comme cela a également été observé en Nord-Pas-de-Calais avec une remontée de ses limites de répartition vers le nord-est, favorisant l'expansion de la Polyglotte, l'aire de répartition de l'Ictérine pourrait s'être stabilisée ces quinze dernières années. Les effectifs ayant globalement régressé au cours des dernières décennies, l'espèce a été classée au rang d'espèce menacée (en danger) dans le référentiel faune de Picardie de 2009. Dans les régions limitrophes, l'Ictérine n'est présente que dans les Ardennes et en région Nord - Pas-de-Calais où les noyaux de plus forte abondance sont nettement séparés d'après une enquête réalisée de 1985 à 1995. D'après cette enquête, l'Ictérine avait ses effectifs les plus élevés dans les plaines humides du versant nord de la région tandis que la Polyglotte avait installé deux bastions dans des districts où les surfaces boisées étaient importantes : Haut-Artois et Boulonnais à l'ouest, Hainaut et Avesnois à l'est (COCHON & al 1987). En Île-de-France, elle est notée nicheuse de 1956 à 1960, en 1968, en 1969, en 1978 et en 1992. Cette espèce mériterait une étude approfondie en Picardie afin de mieux connaître sa répartition et l'évolution de ses effectifs. On peut estimer approximativement sa population à la fin des années 2010 à une centaine de couples pour la région.

Olivier PICHARD

- COCHON F., DENOYELLE D., RICHARD M., SCUOTTO C., TOMBAL C. & TOMBAL J.-C. (2007). Données récentes sur la distribution et les effectifs de l'Hypolaïs icterine *Hypolais icterina* à la limite sud de son aire de répartition. *Le Héron* 40 (2) : 77-84.
- MARCHYLLIE J.P. (2007). À l'écoute d'oiseaux chanteurs remarquables. *Le Héron* 40 (2) : 67-75.
- TOMBAL J.-C. (2007). Cas de présence d'Hypolaïs icterine *Hypolais icterina* et polyglotte *Hypolais polyglotta* dans des espaces identiques ou contigus : chants et autres comportements. *Le Héron* 40 (2) : 85-90.
- TRIPLET P. (1981). L'Hypolaïs icterine *Hypolais icterina* et l'Hypolaïs polyglotte *Hypolais polyglotta* dans la Somme. *L'Avocette* 5 (3-4) : 72-74.

## Hypolaïs polyglotte

*Hypolais polyglotta*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Henry DE LESTANVILLE

Nicheuse de l'Europe de l'Ouest (à l'exception des îles Britanniques) et d'Afrique du Nord, l'Hypolaïs polyglotte est une espèce très commune en Picardie, répartie sur l'ensemble du territoire. Elle est largement présente également dans les régions limitrophes de la Picardie, excepté au nord de la région Nord - Pas-de-Calais. Migratrice, elle arrive généralement dans la région vers la 3<sup>e</sup> décennie d'avril et la quitte vers la mi-septembre pour aller rejoindre une aire d'hivernage très limitée en Afrique occidentale.

L'Hypolaïs polyglotte fréquente les haies, landes avec buissons, jeunes boisements, buissons... Son milieu de prédilection est la friche basse à épineux (ronces, prunelliers, aubépines...).

Cette espèce était absente de Picardie avant 1914. Des individus ont été notés avant cette date mais il s'agissait de l'Hypolaïs icterine car les auteurs ne faisaient alors pas la distinction entre les deux espèces. En 1935, JOUARD la signale comme nicheuse dans l'Oise et le sud de l'Aisne. Au nord de l'Aisne (Vermandois), les premiers contacts ont lieu en 1955.

Comme dans de nombreuses régions de France, elle a considérablement étendu son aire de répartition en Picardie dans les années 1960-1970. Dans l'atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989, l'espèce est déjà présente sur l'ensemble de la Picardie. Ceci était déjà remarquable dès l'inventaire 1970-1975, mais sa densité est renforcée sur la période 1985-1989. Aucune cause n'est connue pour expliquer cette expansion. Malgré la baisse des effectifs notée

en France depuis le début des années 2000, ceux-ci semblent globalement stables en Picardie depuis la fin des années 1990.

L'espèce se laisse aisément observer lorsque le mâle chante perché en haut d'une branche. Son chant incorpore de nombreuses imitations, d'où son nom commun de « Petit Contrefaisant », qui présente des similitudes avec l'Hypolaïs ictérine et la Rousserolle verderolle. L'introduction habituelle de son chant par des motifs répétitifs, détachés et formés de sons simples, est caractéristique de la Polyglotte. Dans la zone de sympatrie avec l'Ictérine, la Polyglotte emprunte des motifs de son chant. Des hybrides stériles entre les deux espèces existent également.

Olivier PICHARD

- JOUARD H. (1935). Sur la répartition en France des deux espèces d'Hypolaïs, et sur quelques-uns des caractères propres à les faire distinguer sûrement. *Alauda* 7 (1) : 87-89.
- TRIPLET P. (1981). L'Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina* et l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* dans la Somme. *L'Avocette* 5 (3-4) : 72-74.

## Fauvette à tête noire

*Sylvia atricapilla*

Passériformes/Sylviidés



Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Cette espèce niche dans toute l'Europe jusqu'à l'ouest de la Russie, excepté en Islande et dans les plus hautes latitudes. L'essentiel des oiseaux européens sont migrants, sauf ceux de la zone méditerranéenne qui ne le sont que partiellement. Ces oiseaux hivernent en Afrique et, depuis quelques années, un hivernage important s'est développé en Grande-Bretagne, avec des oiseaux venant notamment d'Europe de l'Est.

Dès la fin du mois de mars ou souvent au début de celui d'avril, les premiers chanteurs de cette fauvette se manifestent dans de nombreux milieux arbustifs ou boisés, là où ils établiront leur nid. C'est le signe du retour des migrants, les hivernants étant rares et très généralement silencieux. Facilement détectable et abondante dans notre région, la Fauvette à tête noire est l'un des oiseaux les plus fréquents et figure régulièrement parmi les espèces les plus détectées en Picardie à l'occasion de l'enquête STOC-EPS ; elle figure toujours entre la 3<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> place des espèces les plus notées depuis dix ans.

À la fin de l'été, des milliers d'oiseaux traversent la Picardie mais le passage de ce migrateur essentiellement nocturne n'est pas spectaculaire sur les sites de suivis de la migration active : seules quelques dizaines d'oiseaux peuvent être vus certains jours de septembre en migration rampante dans les buissons. Le baguage montre néanmoins que, de la fin du mois d'août à la fin de celui de septembre, plus d'une centaine d'oiseaux peuvent être capturés chaque matin en de nombreux sites : marais boisés, dunes littorales... et des suivis de captures montrent que les oiseaux bagués un matin ne sont pas repris le lendemain : ils ont continué leur route vers le sud.

Dès la fin du mois d'octobre, les observations réalisées se raréfient. Exceptionnelles jusqu'aux années 1950 et apparemment inconnues au XIX<sup>e</sup> siècle, les données recueillies au cours des mois d'hiver deviennent plus fréquentes depuis 1980 (BAWEDIN 2001). Elles sont obtenues pour moitié sur la frange littorale de la région et il semble que l'espèce soit alors assez urbaine, profitant des postes de nourrissage des jardins.

Vincent BAWEDIN & Xavier COMMECY

- BAWEDIN V. (2001). L'hivernage de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* en Picardie : premier bilan sur un demi-siècle. *L'Avocette* 25 (1-2) : 21-25.

## Fauvette des jardins

*Sylvia borin*

Passériformes/Sylviidés



Espèce protégée



©Cédric ROUSSEAU

Cette espèce qui se reproduit dans presque toute l'Europe et jusqu'au centre de la Russie, au nord de la Mongolie, hiverne dans les régions forestières d'Afrique tropicale et méridionale.

La Fauvette des jardins est une nicheuse commune et une migratrice très commune en Picardie comme dans la majeure partie de la France, hormis la région côtière méditerranéenne. C'est une espèce très discrète qui passerait facilement inaperçue sans son chant mélodieux retentissant au cœur des buissons touffus. Contrairement à ce que laisse penser son nom, ce n'est pas dans les jardins qu'elle est la plus répandue. Elle fréquente les taillis en sous-bois de feuillus parsemés ou non de conifères et se plaît aussi bien dans les lieux frais, le long des cours d'eau que dans les zones sèches et chaudes.

Quelques premiers migrants précoces arrivent en Picardie dès la fin du mois de mars : 2 le 27 mars 2002 à Trosly-Breuil (60), 1 le 30 mars 1989 sur le littoral, 2 le 31 mars 1999 à Saint-Félix et Verberie (60) et 1 le 1<sup>er</sup> avril 2004 à Laon (02)... mais c'est surtout à partir de la mi-avril et du début mai que l'espèce devient plus régulière.

Le bilan des données STOC-EPS de la Fauvette des jardins, en Picardie, classe celle-ci dans la tranche des espèces présentes dans plus de 10 % des points d'écoute, soit un nombre de contacts compris entre 28 et 58. L'évolution du nombre de contacts, toujours selon l'enquête STOC, est sur une courbe ascendante et progressive. C'est le long du littoral que ceux-ci ont été les moins nombreux.

La Fauvette des jardins quitte généralement la région en septembre et ses mouvements passent relativement inaperçus, si ce n'est par l'intermédiaire du baguage permettant certains jours de la fin août la capture de plusieurs dizaines d'oiseaux différents. Les individus les plus tardifs ont été notés le 26 septembre 2005 à Lanchères (80) et le 27 septembre 1998 au parc ornithologique du Marquenterre (80).

William MATHOT

## Fauvette épervière

*Sylvia nisoria*

Passériformes/Sylviidés



©Thierry QUELÉNNEC

Cette fauvette se reproduit essentiellement dans les pays de l'est de l'Europe et, plus ponctuellement, dans le sud de la Scandinavie, en Allemagne et dans le nord de l'Italie ; elle hiverne en Afrique de l'Est. C'est une espèce occasionnelle dans toutes les régions de France, où moins de cent données sont connues, mais elle est plus régulièrement observée depuis quelques années, surtout à l'automne.

En Picardie, elle est signalée comme accidentelle dans l'Oise à Gouvieux au XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'au XX<sup>e</sup> elle n'a été observée que dans la Somme, principalement en automne et, plus précisément, au mois de septembre : les 21 septembre 1980 et 4 septembre 1991 à Saint-Quentin-en-Tourmont, une trouvée morte en bord de route le 16 octobre 1993 à Lanchères (donnée non homologuée) et enfin, un oiseau de 1<sup>re</sup> année bagué au parc du Marquenterre (Saint-Quentin-en-Tourmont) le 28 septembre 2009.

La base de données du CHN accessible en ligne fait par ailleurs état d'une observation le 28 avril 1974 à Amiens, seule occurrence printanière remarquée.

L'espèce, accidentelle en toutes saisons, semble donc pouvoir être rencontrée dans notre région surtout au mois de septembre, ce qui coïncide avec le maximum d'occurrence établi sur l'ensemble des données homologuées au niveau national, situé de fin août à fin octobre.

Xavier COMMECY

## Fauvette babillarde

*Sylvia curruca*

Passériformes/Sylviidés



©Cédric ROUSSEAU

Nicheuse du sud-ouest de l'Angleterre jusqu'en Sibérie, absente seulement du grand nord de l'Europe, la Fauvette babillarde hiverne en Égypte, en Asie mineure et au Proche-Orient.

Nicheuse et migratrice peu commune, la Fauvette babillarde, présente jusque dans les parcs et jardins de ville, est peu souvent contactée dans notre région. C'est pourtant de la Picardie à l'Alsace que sont notées les populations les plus denses de France. L'espèce est bien présente, sans être très abondante, dans les dunes littorales arbustives, au sud comme au nord de la baie de Somme, ainsi que dans les haies d'aubépine du bocage arrière-littoral. Elle semble également assez répandue dans le bocage de Thiérache, dans le nord-est de l'Aisne.

La nidification est constatée de façon égale dans les trois départements, avec cependant une densité moindre dans l'ouest du département de l'Oise, mais il est probable que cela soit dû à un manque de prospection dans cette partie de la région. La Fauvette babillarde est d'ailleurs difficile à apercevoir dans les épais buissons, souvent composés d'épineux, qu'elle affectionne ; elle n'est généralement repérée que par son chant. Ses contacts en Picardie, de 1995 à 2008, sont de 40 données annuelles en moyenne avec un maximum de 66 données en 2003 et un minimum de 23 en 1995. L'enquête STOC-EPS révèle une faible densité de population : l'espèce est présente dans moins de 10 % des points de contact avec des effectifs compris entre 2 et 8 individus. Est-ce la conséquence de sa discrétion ou sommes-nous en présence d'un déclin possible ? À l'échelon national, en 1990, la Fauvette babillarde était en tout cas une espèce dont les effectifs nicheurs et la distribution étaient considérés en hausse probable depuis 1970.

La Fauvette babillarde arrive sur son site de nidification vers la mi-avril, rarement avant. Quelques oiseaux précoces ont été notés le 30 mars 1997 à Breuil-le-Vert (60), le 30 mars 1998 à Saint-Félix (60) et le 3 avril 2002 à Montlevon (02).

Après la reproduction, à partir de la mi-août, les Fauvettes babillardes repartent vers leurs sites d'hivernage ; les individus les plus tardifs ont été notés les 7 et 8 octobre 2008 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80).

William MATHOT



## Fauvette orphée

*Sylvia hortensis*

Passériformes/Sylviidés

A 

Espèce protégée



©Régine LE COURTOIS-NIVART

Cette fauvette est essentiellement méditerranéenne, occupant le sud de l'Europe de l'Espagne à la Turquie, à l'exception des îles. Elle hiverne en Afrique. Pour la période récente, c'est un nicheur en régression dans le pays, en particulier dans la partie septentrionale de son aire de présence : elle a disparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Yonne... pour les départements les plus proches de notre région. Elle aurait aussi niché dans le Boulonnais, secteur proche de la Picardie, ce qui explique que l'espèce soit citée par BAILLON (1833) dans sa liste des oiseaux de l'arrondissement d'Abbeville : des migrants devaient parfois être repérés dans notre région.

Xavier COMMECY

## Fauvette grisette

*Sylvia communis*

Passériformes/Sylviidés

A  

Espèce protégée



©Jean-Marie BRIGNON

Cette espèce niche dans le nord-ouest de l'Afrique, dans presque toute l'Europe, de l'Espagne à la Russie et plus à l'est encore jusqu'en Mongolie, et hiverne dans les savanes de l'Afrique tropicale et orientale.

Nicheuse et migratrice commune, la Fauvette grisette est aussi une hivernante exceptionnelle en Picardie. Comme la plupart des espèces du genre *Sylvia*, elle arrive dans notre région vers la deuxième décennie du mois d'avril, avec quelques individus précoces en mars. Les premières migratrices de mars ont été notées : le 15 mars 1998 à Dury (80), le 20 mars 1998 à Verberie (60), le 28 mars 2005 à Neuville-sur-Ailette (02), le 29 mars 2005 à Pimprez (60) et le 31 mars 2001 à Vez (60).

Moins discrète que la Fauvette des jardins et que la Fauvette babillarde, elle est notée nicheuse dans presque tous les milieux de la Picardie avec cependant des effectifs moindres dans les grands massifs forestiers picards, où elle n'est présente qu'en lisière et dans les clairières, et dans les secteurs de grandes cultures où, cependant, elle a été vue dans un champ de colza à Cottenchy (80) en mai 2006. Cette présence dans les champs de colza, fait apparemment récent qui tend à se développer dans la région, montre bien l'opportunisme de l'espèce. Les densités maximales sont observées dans les dunes arbustives du littoral, où 7 chanteurs pour 10 hectares ont été trouvés en 1999 et 4 chanteurs pour 10 hectares en 2009. Les valeurs moyennes en Picardie, tous milieux habités confondus, sont de 1 à 2 chanteurs pour 10 hectares.

Le nombre de données de Fauvettes grisettes, issues de la base de données de Picardie Nature, varie suivant les années selon un rapport de un à quatre ; on connaît ainsi un minimum de 73 données pour 115 oiseaux en 1997 et un maximum de 218 données pour 424 oiseaux en 2004. Les suivis STOC-EPS sur huit années montrent une présence de l'espèce sur plus de 20 % des points d'écoute en général et un taux de 30 % en 2008.

Au cours des années 1970 et au début des années 1980, un spectaculaire effondrement des effectifs nicheurs a pu être noté par les observateurs picards ; cet effondrement était à mettre en relation avec de mauvaises conditions d'hivernage en Afrique. Comme pour la plupart de ses congénères, les remembrements agricoles semblent avoir eu un effet négatif sur les populations de la Fauvette grisette, qui affectionne les taillis à l'abandon permettant le développement d'une strate herbacée ou ligneuse assez dense.

Les derniers migrants postnuptiaux sont vus en octobre : le 5 en 2006 à Lanchères (80), le 14 en 2001 à Orrouy (60) et le 19 en 2002 à La Chaussée-Tirancourt (80). Une étonnante présence hivernale est signalée le 17 décembre 2000 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80), faisant suite à un autre cas : un individu régulièrement vu entre le 3 janvier et le 13 avril 1983 à Amiens (80) (ROBERT 1984), seul réel cas d'hivernage connu pour la France jusqu'au début des années 1990.

William MATHOT

- DUCORDEAU F. (2001) : Observation d'une Fauvette grisette *Sylvia communis* en hiver dans la Somme. *Avifaune picarde* 11 : 31-32.
- ROBERT J.C. (1984). Un cas d'hivernage de la Fauvette grisette *Sylvia communis* dans la Somme. *Alauda* 52 : 69-70.

## Fauvette pitchou

*Sylvia undata*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Pierre SENGEZ

La Fauvette pitchou est régulièrement observée en Picardie bien que la région ne se situe ni dans son aire de reproduction ni dans son aire d'hivernage, qui sont plus atlantiques et méditerranéennes (de la péninsule Ibérique à l'Italie et jusqu'aux régions littorales du sud de l'Angleterre).

La quasi-totalité des observations picardes sont relatées dans la Somme, principalement sur le littoral et, à chaque fois, il s'agit d'individus isolés qui ne sont vus ou entendus que ponctuellement.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, des oiseaux sont capturés près d'Abbeville (80) et à Feuquières-en-Vimeu (80), il est précisé pour certains qu'ils appartiennent à la sous-espèce *dartfordiensis*. Par la suite cette fauvette ne sera signalée qu'en juin 1977, toujours dans la Somme, au parc ornithologique du Marquenterre.

Plus récemment, la migration postnuptiale a permis plusieurs observations en baie de Somme. Ainsi un individu est vu dans des argousiers le 31 octobre 1999 (CALOIN & LUCZAK 2008) et depuis 2006, l'espèce est annuellement observée au cours des mois d'octobre et de novembre.

Dans le département de l'Aisne, on notera deux observations pour lesquelles la coïncidence de lieu est troublante, aux alentours de Soissons, commune de Pommiers, l'une le 11 novembre 1989, et une seconde le 13 janvier 2001 et ce, par deux observateurs différents.

Aurore BOUSSEMARY

- CALOIN F. & LUCZAK C. (2008). À quand l'installation de la Fauvette pitchou *Sylvia undata* dans le Nord - Pas-de-Calais ? *Le Héron* 41 (3) : 11.

## Pouillot de Pallas

*Phylloscopus proregulus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Nicolas VALET

Le Pouillot de Pallas niche en Sibérie centrale et de l'Altaï au nord de la Mongolie. Chaque année depuis 1993, un ou quelques individus de cette espèce asiatique sont observés en France, presque exclusivement en automne et principalement au cours des mois d'octobre et novembre, avec un maximum d'abondance au cours de la 3<sup>e</sup> décennie d'octobre. Le 15 novembre 1995, un individu tardif était repéré au parc ornithologique du Marquenterre ; il s'agit là de la seule donnée régionale homologuée.

À l'échelle nationale et européenne, il semble que le développement de l'ornithologie de terrain ne soit pas la seule cause d'une augmentation de la fréquence des observations au cours des années 1990 et 2000. Une plus grande attention des observateurs aux petits passereaux fréquentant les milieux buissonneux et arbustifs permettrait éventuellement de révéler une présence moins accidentelle sur le littoral picard, à l'image de ce qu'elle est sur les côtes du Nord - Pas-de-Calais, où elle a été régulièrement notée au cours des dernières années.

Xavier COMMECY

## Pouillot à grands sourcils

*Phylloscopus inornatus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Aurélien AUDEVARD

Le Pouillot à grands sourcils est le moins rare des pouillots sibériens visibles en France lors des passages migratoires. L'observation du « PGS », tel qu'il est surnommé par les ornithologues, a longtemps été réservée à une poignée d'ornithologues fréquentant l'île d'Ouessant où ses observations demeurent encore aujourd'hui les plus nombreuses.

Le développement de l'ornithologie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, que ce soit en terme de matériel ou de nombre d'observateurs, a contribué à mieux connaître ces petits passereaux migrateurs de la famille des sylviidés dont la détermination n'est pas toujours aisée. D'ailleurs, preuve de cette augmentation du nombre de détection de l'oiseau, le Pouillot à grands sourcils n'est plus soumis à homologation nationale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (CROUZIER 2006) et, en 2008, pas moins de 170 individus ont été signalés dans le pays (OLIOSO 2012).

Cette espèce s'observe surtout lors de la migration automnale le long des franges littorales. Avec la baie de Somme, la Picardie dispose d'un site particulièrement attractif pour les oiseaux migrateurs mais, paradoxalement, le nombre d'observations de Pouillots à grands sourcils y est très marginal.

Seules 8 données sont disponibles pour notre région dont 7 en baie de Somme où l'espèce est notée, pour la première fois en Picardie, le 22 septembre 1993 au Hâble d'Ault (DUBOIS 1995). Il faudra attendre le 6 octobre 2001 pour revoir cet oiseau en réserve naturelle de baie de Somme (donnée qui n'a pas été soumise à homologation) puis le 29 octobre 2004 à la pointe du Hourdel (donnée qui n'a pas été davantage soumise à homologation) ; 1 les 13 et 17 octobre 2009 au parc du Marquenterre. Enfin, un est capturé à des fins de baguage le 30 septembre 2010 au parc ornithologique du Marquenterre où un (autre ?) sera vu le 25 octobre suivant.

Ailleurs en Picardie, il n'a été observé qu'une fois, le 28 décembre 1996 aux abords du plan d'eau de l'Ailette dans le département de l'Aisne. Outre sa localisation plus continentale, cette observation est d'autant plus remarquable qu'elle a été effectuée au cœur de l'hiver. Ce type d'observation hivernale ne concerne que 2 % des observations nationales de Pouillots à grands sourcils. La période la plus favorable reste la deuxième décennie du mois d'octobre (DUBOIS *op.cit.*).

Il est probable qu'une recherche spécifique à cette période, notamment sur le littoral picard, permettrait d'améliorer les connaissances sur le statut régional du Pouillot à grands sourcils. Actuellement il ne peut être considéré que comme un migrateur accidentel. Par ailleurs, les observations du Pouillot à grands sourcils n'étant que très peu documentées, il est difficile de dresser un portrait type des milieux qu'il utilise en halte migratoire, bien qu'il soit communément admis qu'il fréquente des milieux ouverts, buissonneux et arbustifs.

Yannick LE SCOUARNEC

- CROUZIER P. (2006). Modifications de la liste des espèces soumises à homologation nationale. *Ornithos* 13 (3) : 145.
- DUBOIS P.-J. & le CHN (1995). Les oiseaux rares en France en 1994. *Ornithos* 2 (4) : 161.
- OLIOSO G. (2012). Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 115-116.

## Pouillot brun

*Phylloscopus fuscatus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Marc DUQUET

Le Pouillot brun est originaire d'Asie centrale et septentrionale (Sibérie, Mongolie, nord-est de la Chine) et hiverne en Asie du Sud-Est. Des individus s'égarer parfois vers l'ouest jusqu'en France : quelques-uns y sont observés chaque année. L'un d'eux a été vu le 9 novembre 1994 à Ault-Onival (80). Cette donnée avait été dans un premier temps homologuée par le CHN comme concernant un Pouillot de Schwarz *Phylloscopus schwarzi* – espèce encore plus rare en France et qui n'a pas encore été vue en Picardie –, avant d'être finalement attribuée au Pouillot brun après réexamen.

Xavier COMMECY

- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (1998). Première observation du Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus* en Picardie et en France septentrionale. *Avifaune picarde* 5 : 103-104.

## Pouillot de Bonelli

*Phylloscopus bonelli*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Hugo BOURDIN

C'est souvent par hasard que l'on rencontre ce petit passereau. Son chant qui trahit sa présence peut être confondu avec cer-

tains chants courts du Pouillot siffleur ; c'est une roulade monotone qu'il égraine toute la journée au printemps.

Ce pouillot à affinité méridionale, que l'on trouve aussi au nord-ouest de l'Afrique et, à l'est, en Italie et en Autriche, affectionne les biotopes où la lumière et la chaleur sont bien présentes. Ce n'est pas par hasard si on le trouve le long des coteaux bien exposés, dans les clairières, dans les landes boisées de pins et de bouleaux. C'est souvent sur des sols sableux à calcaires parsemés de callunes qu'il se reproduit.

La Picardie représente actuellement la limite nord de répartition de cet oiseau dans notre pays et, de plus, cette petite population est isolée des populations plus abondantes situées plus au sud. Les Pouillots de Bonelli ne sont régulièrement observés que dans le camp militaire de Sissonne (02) et dans les forêts du sud de l'Oise.

Dans notre région, seule la migration prénuptiale est bien documentée : les oiseaux reviennent – de l'Afrique occidentale au sud du Sahara, où ils ont hiverné – à partir de la seconde quinzaine d'avril, et ce jusqu'en mai ; la date la plus précoce connue est le 7 avril 1997 en forêt d'Ermenonville (60). Parmi ces migrateurs, un grand nombre doit concerner des oiseaux « over-shootés », c'est-à-dire ayant dépassé vers le nord la limite normale de leur voyage migratoire, et non de futurs nicheurs. Nous possédons d'ailleurs peu de données de couples nicheurs certains : un adulte nourrissant ses jeunes en forêt de Saint-Michel (02) en 1985 et un autre en forêt de Compiègne (60) en 2003, ce qui montre sa relative rareté régionale. La migration postnuptiale passe, elle, inaperçue.

L'histoire de la présence du Pouillot de Bonelli en Picardie est floue : la première mention remonte au XIX<sup>e</sup> siècle à Feuquières (80) et il aurait niché en 1870 à Abbeville (80), où un oiseau avait été tué avant 1841. De manière plus imprécise, en 1837, PRIMEVÈRE LESSON signale qu'il « s'avance parfois en France jusqu'en Lorraine et en Picardie ». Au XX<sup>e</sup> siècle, il sera observé dans les trois départements picards mais ces observations seront sans suite et nous ne connaissons pas de traces de reproduction de l'oiseau concernant la première moitié de ce siècle. Dans sa seconde moitié une expansion vers le nord est remarquée en France, quelques observations sont faites en région, et une estimation de 50 couples reproducteurs est avancée en 1995 mais il y a alors peu de suivis dans la région ce qui nous a conduit à effectuer des prospections dédiées.

Des recherches effectuées entre 2000 et 2009 ont ainsi permis de mieux cerner sa répartition régionale. Le camp militaire de Sissonne (02), la forêt de Compiègne (60) et celles du parc des trois forêts dans l'Oise sont les seuls sites de présence régulière. Malheureusement, à la fin de la période de cette enquête, il avait disparu de la forêt de Compiègne et de celle de Pontarmé (60). Il ne resterait plus qu'une dizaine de couples cantonnés en Picardie, principalement en forêt d'Ermenonville, dernier site où l'espèce est encore contactée chaque année. Cette régression a aussi été notée dans la moitié nord de la France depuis une dizaine d'années.

Cette espèce méridionale devrait pouvoir profiter du réchauffement climatique dans le nord de son aire de répartition, notamment en Picardie, mais elle est aussi une espèce spécialisée, habitant des biotopes rares et menacés et, à ce titre, en raison de la diminution des landes boisées qu'elle affectionne, son avenir dans notre région semble bien préoccupant.

Pascal MALIGNAT

## Pouillot siffleur

*Phylloscopus sibilatrix*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Sylviidés



©Jean-Philippe PARIS

Nicheur d'une bonne partie de l'Europe, à l'exception de la péninsule Ibérique et des îles de la Méditerranée, le Pouillot siffleur est un migrateur total que l'on trouvera en hiver dans les forêts et savanes boisées africaines, au sud du Sahara.

En Picardie, il occupe souvent les bois et les forêts. Assez abondant dans les grandes forêts du sud de l'Oise et de l'Aisne, il est présent dans la Somme dans de nombreux bois pourvu qu'ils soient de tailles suffisantes ; il est ainsi absent des bosquets des plateaux cultivés et il est d'ailleurs localisé dans la région voisine du Nord - Pas-de-Calais. Par contre, il peut se cantonner dans des îlots de feuillus au sein des zones de conifères, comme cela a été repéré sur le littoral. Une très forte diminution des effectifs de ce pouillot a été constatée en France (moins 65 % entre 1989 et 2010) comme dans toute l'Europe au cours des années récentes. Cette baisse semble aujourd'hui enrayée et l'espèce a été contactée un peu plus fréquemment au cours des années 2000 dans l'enquête STOC-EPS au niveau national mais, malheureusement, pas en Picardie, où moins d'une dizaine de contacts sont obtenus chaque année.

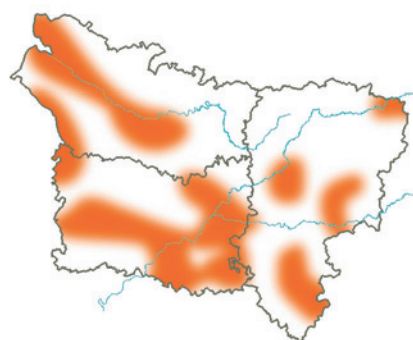


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Pouillot siffleur

Il n'y a que quatre données du mois de mars dans la région, l'essentiel des oiseaux arrivant après la mi-avril. Peu loquace après la période de reproduction, les données de fin d'été sont rares, quelques unes en août et deux de septembre : une le 6 en 1978 et une vers le 15 en 2009. Cette espèce n'est jamais repérable en nombre lors de ses migrations en Picardie.

Xavier COMMECY

**Pouillot véloce***Phylloscopus collybita*

Passériformes/Sylviidés

A  

Espèce protégée



©Jean-Pierre LENFANT

Plusieurs sous-espèces du Pouillot véloce sont décrites dans les divers pays qu'il occupe en été, dans toute l'Europe et une grande partie du nord de l'Asie. En hiver, une large partie des oiseaux européens migrent vers le sud, beaucoup rejoignant l'Afrique à cette époque de l'année. La sous-espèce *P. c. tristis* dite « de Sibérie » a parfois été rapportée par des observateurs de Picardie (décembre 2003, octobre 2009...) mais aucune donnée n'a été homologuée dans la région ; cette sous-espèce étant toutefois citée et décrite dans la liste des oiseaux de l'arrondissement d'Abbeville (80) rédigée en 1833.

Dès les premiers beaux jours ensoleillés, le « Tchiff-tchaff », chant caractéristique de l'oiseau (et aussi dénomination du Pouillot véloce en anglais) retentit. Cela fait alors des mois qu'il n'a pas été entendu en Picardie car très peu de représentants de l'espèce y passent l'hiver ; seuls quelques oiseaux peuvent être vus, à l'occasion, dans l'ensemble de la région. Pour illustrer la modestie de cet hivernage, nous avons recherché dans les nombreux signalements rapportés du Pouillot véloce de 2002 à 2009 en Picardie : il a été contacté en moyenne 12 fois par an entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 14 février (les extrêmes sont de 29 fois en 2002 et de 2 fois en 2008) ; les données sont plus nombreuses en décembre (moyenne de 7 contacts) puis en février (2 fois pour un demi-mois) et en janvier (moyenne de 3 fois par mois).

C'est généralement dans les premiers jours de mars que l'arrivée massive des Pouillots véloces de retour de leurs secteurs d'hivernage (les régions circumméditerranéennes : Espagne, Portugal, Algérie, Maroc... d'après quelques données de baguage) se détecte mais, dès la mi-février, les contacts avec l'espèce peuvent être plus fréquents. Ce retour se prolongera jusqu'au début du mois de mai.

L'espèce est bien répandue pendant la saison de reproduction dans toute la Picardie et généralement avec des densités importantes dans les milieux arborés : souvent 2 à 5 couples pour 10 hectares et jusqu'à 14,5 couples pour 10 hectares dans un bois humide du Marquenterre, densités relevées dans les années 1980. Selon les conditions climatiques régnant sur ses secteurs d'hivernage (qui concernent aussi les pays subsahariens), le Pouillot véloce est sujet à des variations interannuelles d'abondance, la mortalité hivernale pouvant être importante. C'est ainsi que l'enquête STOC-EPS montre depuis l'année 2001 que le Pouillot véloce est l'une des dix espèces les plus fréquemment rapportées dans les résultats de cette recherche, qu'elle est généralement contactée chaque année

dans environ 50 % des points échantillonnés, mais qu'en 2006, elle ne l'avait été que dans 37 % des points. Cette baisse cette année-là a été relevée dans toute la France d'après les résultats consultables sur le site du Muséum national d'histoire naturelle (<http://vigienature.mnhn.fr/page/pouillot-veloce>). Généralement, ces faiblesses ne durent qu'une année et la productivité en jeunes permet dès l'année suivante de retrouver des populations florissantes.

Le baguage a montré le passage de l'espèce en août, septembre et, comme pour les observations directes avec l'oiseau, le nombre de contacts diminue au cours du mois d'octobre pour devenir très faible en novembre. Les suivis diurnes de la migration active permettent mal de détecter ce passage mais, au banc de l'lette il est tout de même nettement perceptible au cours des mois de septembre et d'octobre, beaucoup plus modeste ensuite : 101 Pouillots véloces y ont été comptés en 2011, avec un maximum journalier de 20 individus le 10 septembre

Xavier COMMECY

**Pouillot fitis***Phylloscopus trochilus*

Passériformes/Sylviidés

A  

Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

Peu connu des non-spécialistes, ce pouillot, présent dans tout le nord-ouest de l'Europe, se détecte pourtant facilement grâce à son chant caractéristique dès son retour d'hivernage assez précoce : vers la mi-mars, les premiers chanteurs peuvent être entendus, mais c'est surtout à compter du début du mois d'avril que l'espèce est bien présente. Les premières dates connues sont ainsi : le 17 mars dans l'Aisne et l'Oise et le 18 dans la Somme, pour la période 1995-2011.

Son chant, permet de le distinguer très facilement du Pouillot véloce, espèce très proche et ressemblante. On peut l'entendre dans tous les milieux arbustifs et boisés, même s'il fuit les vieilles forêts. Dans les bois clairs, en bordure des marais, sur les coteaux embroussaillés, dans les friches s'il y a quelques arbres ou arbustes, les dunes boisées et les pinèdes littorales, c'est sans peine qu'on l'entendra et ses densités peuvent être élevées (2 à 4 couples pour 10 hectares). Par contre, on le trouve peu dans les milieux urbains, même lorsque ces derniers paraissent favorables.

Dans notre région, l'espèce est contactée au printemps, au cours de l'enquête STOC-EPS, dans un peu plus de 10 % des points d'écoute, mais elle est signalée en France en net déclin depuis plusieurs années, déclin confirmé dans d'autres pays

d'Europe : cet oiseau relativement septentrional en période de reproduction est vraisemblablement victime du réchauffement climatique.

En fin d'été, le Pouillot fitis est quasiment silencieux. Aussi est-il difficile de détecter ses mouvements migratoires et son départ de la région d'autant qu'il ressemble fort au Pouillot véloce et que les confusions entre les deux espèces sont alors faciles. Il n'est ainsi pas détecté lors des suivis de la migration active diurne qui, de plus, débutent un peu tardivement par rapport au démarrage de sa migration. Le baguage montre que, dès le mois d'août, les captures, certes régulières, sont déjà moins nombreuses que celles du mois précédent et que celles de septembre sont peu fréquentes. Quelques rares données d'octobre (9) ont été rapportées dont les dernières sont : le 6 dans l'Aisne, le 22 dans l'Oise et le 27 dans la Somme. Une donnée hors norme d'un chanteur a été enregistrée le 23 novembre 1978 dans l'Aisne.

Xavier COMMECY

## Roitelet huppé

*Regulus regulus*

Passériformes/Sylviidés



©Édouard DANSETTE

Le Roitelet huppé est une espèce de répartition paléarctique, nicheuse, migratrice et hivernante assez commune en Picardie. Dans les plantations de résineux, cet oiseau attire l'attention au printemps par une strophe aiguë terminée en trille.

La distribution discontinue du Roitelet huppé en Picardie reflète la dissémination régionale des plantations de résineux. C'est un nicheur commun dans les parcelles de conifères des forêts de l'Oise et de l'Aisne, dans les bois de la Somme, dans les plantations de pins laricio du Marquenterre. On le trouve également dans les arboretums, les cimetières, les parcs riches en résineux d'ornement, les futaies le long des voies ferrées désaffectées...

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Roitelet huppé était un nicheur peu commun en France et rare dans la région. Il s'établit en Picardie à partir de 1850 et profite au cours du XX<sup>e</sup> siècle de l'enrésinement des forêts et de la vogue des conifères ornementaux dans les parcs urbains et les jardins particuliers pour élargir sa distribution et renforcer sa population (Le MARÉCHAL & LESAFFRE 2000). La densité régionale de Roitelet huppé nicheur est bien inférieure à celle des Ardennes belges où il dispose de vastes forêts homogènes de résineux (JACOB 1988).

Parades et chants s'observent de la fin du mois de mars à la mi-juillet. La migration pré-nuptiale est peu remarquée en février et mars, alors qu'un net mouvement post-nuptial s'observe en octobre et novembre.

Le suivi des migrants en automne au nord de la baie de Somme montre un passage de faible ampleur habituellement (quelques-uns par jour de la fin septembre au mois de novembre), il peut parfois prendre un caractère éruptif. Par exemple, en 2008, plusieurs dizaines sont vus en mouvement chaque jour dans la seconde moitié du mois d'octobre. Deux jours ont même permis de repérer plus de 100 oiseaux en migration active. Cette année-là, plus de 450 oiseaux seront bagués en Picardie (essentiellement dans le Marquenterre) contre quelques dizaines les autres années. On peut citer également ce stationnement remarquable de 3 000 à 4 000 individus au parc du Marquenterre (80) le 11 novembre 1989 et, de façon plus modeste, ce sont 25 individus qui sont notés le 14 octobre 2000 à Morienvall sur le site de Brassoir (60).

L'hiver, les nicheurs picards reçoivent un renfort de population issu du nord de l'Europe : des oiseaux bagués originaires de Scandinavie, d'Estonie, de Grande-Bretagne, de l'ex-Tchécoslovaquie et même de Russie ont été repris en Picardie. Souvent, les Roitelets huppés locaux et migrants se regroupent alors dans les bois de résineux en petites bandes erratiques, en compagnie de Mésanges noires et huppées.

Gérard TOMBAL

- JACOB J.-P. (1988). Roitelet huppé in DEVILLERS P. (coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique : 300-301.
- LE MARÉCHAL P. & LESAFFRE G. (2000). *Les Oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et sa région*. Delachaux & Niestlé : 255-256.

## Roitelet à triple bandeau

*Regulus ignicapilla*

Passériformes/Sylviidés



©Édouard DANSETTE

Le Roitelet à triple bandeau est une espèce de répartition holarctique, nicheuse, migratrice et hivernante peu commune en Picardie. Discret et moins répandu que le Roitelet huppé, le Roitelet à triple bandeau se distingue à l'oreille de son cousin par une strophe nuptiale moins ornée, en plus de ses différences de plumage.

En Picardie, les deux espèces de roitelets cohabitent dans les résineux, mais le Roitelet à triple bandeau s'accommode également en période de reproduction de futaies de feuillus avec strate arbustive (par exemple à sous-bois de houx) ou d'arbres couverts de lierre (SUEUR & COMMECY 1994).

Le Roitelet à triple bandeau est plus localisé en Picardie que le Roitelet huppé : il est considéré comme nicheur essentiellement dans les forêts de l'Oise (Compiègne, Chantilly, Ermenonville, Halatte, Hez-Froidmont, Thelle, Parc Saint-Quentin...) et de l'Aisne (Andigny, Hirson, Nouvion-en-Thiérache, Retz, Saint-Gobain, Saint-Michel, Vauclair). Il est également observé dans certains bois de la Somme et de l'Aisne. La tendance picarde à l'accroissement des effectifs du Roitelet à triple bandeau à mesure qu'on se dirige vers l'est a été également constatée dans la région Nord - Pas-de-Calais (TOMBAL 1996) et la Belgique (JACOB 1988) mais il faut dire aussi que les plus grands massifs forestiers picards se situent plutôt à l'est de la région.

Absent au XIX<sup>e</sup> siècle du bassin Parisien mais observé nicheur à Gouvieux, en forêt de Chantilly (60), à la fin du siècle, il semble se répandre en Picardie dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, vers 1970, le Roitelet à triple bandeau était essentiellement réparti en France dans les zones montagneuses. Depuis cette date, il semble que l'espèce ait progressé en direction du nord-ouest du pays.

Le mouvement migratoire prénuptial, en mars-avril, est peu caractérisé, alors qu'en octobre-novembre des migrateurs atteignent la Picardie – et le reste de la France –, en provenance de régions plus septentrionales et renforcent la population locale. Mais ce passage n'est pas détecté lors des suivis de migrateurs actifs. Sensible aux hivers froids, le Roitelet à triple bandeau connaît de fortes fluctuations d'effectifs : une raréfaction de l'espèce a ainsi été notée après les hivers 1987, 1990 et 2003.

Gérard TOMBAL

- JACOB J.-P. (1988). Roitelet à triple bandeau in DEVILLERS P. (coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique : 302-303.
- SUEUR F. & COMMECY X. (1994). « Roitelet à triple bandeau » in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*. 1985-1989. Société Ornithologique de France : 592-593.
- TOMBAL J.-C. (1996). « Roitelet à triple bandeau » in TOMBAL J.-Ch. [coord.]. *Les Oiseaux de la Région Nord - Pas-de-Calais*. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Le Héron* 29 : 104-105.

## Gobemouche gris

*Muscicapa striata*

Passériformes/Muscicapidés



©Sylvain CORDELIER

Nicheur de toute l'Europe continentale et des îles Britanniques ainsi que de l'Afrique du Nord, le Gobemouche gris est un migrateur strict qui hiverne au sud du Sahara.

Malgré son abondance, ce petit passereau est fort méconnu et, pourtant, les milieux qu'il fréquente dans notre région sont abondants : bois et forêts clairs, ripisylves, mais aussi parcs urbains et jardins pour peu qu'il y ait de vieux arbres ou d'autres pour y établir son nid. Il n'est contacté que dans moins de 10 % des points échantillonnés par la méthode STOC-EPS, mais beaucoup de ces points sont localisés en grandes cultures, défavorables à cette espèce qui, par ailleurs est particulièrement discrète. Quand il est recherché, le Gobemouche gris est trouvé dans nos trois départements et des densités pouvant atteindre jusqu'à plus de 2 couples pour 10 hectares sont renseignées dans les biotopes favorables.

L'arrivée de l'oiseau se fait généralement après la mi-avril, mais des précurseurs sont parfois notés en début de ce mois et nous connaissons deux données du mois de mars : le 15 en 1997 à La Faloise (80) et le 31 en 2002 à Talmas (80).

La migration d'automne permet parfois de voir quelques groupes lâches d'oiseaux rassemblés occasionnellement par une profusion d'insectes qu'ils capturent d'un petit vol en boucle à partir d'une branche (d'où le nom de Gobemouche). Nous connaissons ainsi 4 données de plus de 10 oiseaux en fin du mois d'août et même 15 ensemble le 15 septembre 1997 à Orrouy (60). Cela signe le pic du passage à cette période. Les derniers oiseaux sont habituellement vus à la fin du mois de septembre et nous avons relevé 4 données du mois d'octobre avant le 8. Exceptionnellement, en Picardie comme en d'autres régions de France, quelques oiseaux plus tardifs peuvent être vus : un le 8 novembre 2002 à Auchy-la-Montagne (60) et un autre le 25 de ce même mois en 1989 à Fresnoy-la-Rivière (60).

Xavier COMMECY

## Gobemouche nain

*Ficedula parva*

Passériformes/Muscicapidés



©Yves DUBOIS

Se reproduisant principalement de la Pologne au sud de la Suède et hivernant en Asie (Inde, Pakistan, sud de la Chine), le Gobe-

mouche nain est une espèce orientale qui est repérée chaque année en France, mais presque exclusivement lors de sa migration postnuptiale (16 oiseaux signalés en France en 2008, dont la plupart proviennent des îles du Finistère, pour une moyenne d'environ 20 oiseaux par an établie sur la période 2003-2008 – DUBOIS 2012).

Les deux mentions picardes connues de cette espèce se rapportent à cette période : un individu capturé le 2 octobre 1968 à Clermont (60) et un autre vu le 23 août 1996 au Hâble d'Ault (80), cette dernière date étant précoce pour le pays, dans lequel la plupart des observations ont lieu de début septembre à début novembre, avec un maximum à la mi-octobre.

L'augmentation de la fréquence des observations au cours des dernières décennies n'est pas imputée intégralement à la croissance de la pression d'observation. Cette évolution a conduit à ce que les mentions de cette espèce ne sont plus soumises à homologation nationale depuis 2006.

Xavier COMMECY

- DUBOIS Y. (2012). Gobemouche nain *Ficedula parva* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 117.

## Gobemouche à collier

*Ficedula albicollis*

Passériformes/Muscicapidés

A 

Espèce protégée



©Grégory LEPOUTRE

Cette espèce niche de manière localisée en Europe orientale, depuis l'est de la France jusqu'à l'Oural ; elle hiverne en Afrique orientale.

Le Gobemouche à collier est un migrateur exceptionnel en Picardie. Il n'a été mentionné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'une seule fois à Gouvieux (60) et la seule observation pour le XX<sup>e</sup> date du 15 juin 1973, avec un mâle en forêt de Compiègne (60). Cette donnée picarde s'inscrit dans une série d'observations rares en dehors de l'axe de migration principal qui conduit les oiseaux vers leurs principaux bastions de reproduction dans le centre de l'Europe. Le comportement du Gobemouche à collier durant sa migration est si peu documenté qu'il est difficile de dresser le profil de l'habitat susceptible de l'accueillir en Picardie. Il semble néanmoins, à l'instar de son « cousin » le Gobemouche noir, qu'il apprécie fortement les vieilles futaies de chênes en régénération riches en cavités naturelles.

Étant donné l'aire de reproduction française, localisée aux régions du Nord-Est, et la stabilité actuelle des effectifs (MALY 1999), cet oiseau restera probablement encore pour longtemps un migrateur exceptionnel en Picardie. De plus, la migration postnuptiale passe presque inaperçue, alors que le retour des quartiers d'hivernage africains est principalement visible dans le tiers oriental du pays et concerne relativement peu d'oiseaux, si on excepte l'afflux observé en 2004 dans le bassin méditerranéen (Gonin & Zucca 2005).

Dans les régions voisines, seule la Champagne-Ardenne accueille une petite population nicheuse. Le département des Ardennes constitue d'ailleurs la limite occidentale de son aire de reproduction (MALY 1997) et, par conséquent, le secteur de présence régulière le plus proche de la Picardie. Même si le département de l'Aisne semble le mieux placé pour accueillir des oiseaux de passage, le faible nombre d'individus concernés et les erreurs d'identification possibles avec le Gobemouche noir ne plaident pas en faveur d'observations régulières du Gobemouche à collier en Picardie.

Yannick LE SCOUARNEC

- GONIN J. & ZUCCA M. (2005). Afflux de Gobemouches à collier *Ficedula albicollis* dans le sud-est de la France au printemps 2004. *Ornithos* 12 (2) : 94-101.
- MALY L. (1997). Le Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* en France : répartition, habitat, effectifs. *Ornithos* 4 (3) : 122-131.
- MALY L. (1999). Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Population. Tendances. Menaces. Conservation*. Paris, SEOF/LPO : 436-437.

## Gobemouche noir

*Ficedula hypoleuca*

Passériformes/Muscicapidés

A 

Espèce protégée



©Grégory LEPOUTRE

Nous sommes à la mi-avril et un oiseau chante haut perché sur une grosse branche d'un chêne. Il est blanc dessous et noir sur le dos : pas de doute, c'est le Gobemouche noir. Son chant nous fait penser à celui du Rougequeue à front blanc, mais il est plus doux et flûté, sans note grinçante. Le Gobemouche noir est revenu de ses sites d'hivernages d'Afrique tropicale et il est en route vers le nord ou le nord-est de l'Europe où il se reproduit. Sur ce chemin, d'autres ont pu s'arrêter en Espagne ou dans le centre de la France, où nichent quelques dizaines de milliers de représentants de l'espèce. En Picardie, ses biotopes sont les vieilles



futaies de feuillus clairsemées (chênaies, chênaies hêtraies, chênaies charmaies, parfois parsemées de vieux pins). Ces parcelles forestières au sol découvert et herbeux lui permettent de chasser les insectes ; les vieux arbres morts avec d'anciennes cavités de pics lui sont par ailleurs nécessaires pour l'installation du nid.

Il est connu comme nicheur localisé depuis le début des années 1970 dans les environs de Beauvais et dans l'extrême sud de l'Oise. Dans les années 1980, suite aux prospections pour l'atlas régional des oiseaux nicheurs, il fut découvert dans les grandes forêts de l'Oise (Compiègne, Laigue, Retz, Hez-Froidmont, Halatte) avec des confirmations de reproduction en 1992. Pour la décennie 2000, il est toujours connu et bien représenté en forêts de Compiègne et de Laigue. Dans les autres sites, les densités sont plus faibles : Saint-Gobain (02) (une vingtaine de chanteurs) (TOMBAL 2005), Halatte (60) (une dizaine), Pontarmé (60) (moins d'une dizaine) et Hez-Froidmont (60) (2 chanteurs).

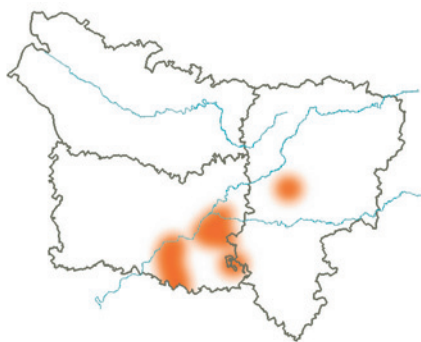


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction du Gobemouche noir

Certains printemps, la migration pré-nuptiale, qui a traditionnellement lieu vers la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai (les dates les plus précoces connues étant les 5 avril 1987 et 9 avril 1997), concerne plus d'oiseaux qu'à l'accoutumée, et on observe alors des migrateurs chanter ou même visiter des cavités. Ce fut le cas en 2001 en forêt d'Ermenonville ou au bois du Roi, sans pour autant que l'espèce ne niche. L'installation de nichoirs permettrait peut-être de fixer ces migrateurs. Dès la mi-juillet, on peut apercevoir des Gobemouches noirs en des lieux où ils ne nichent pas, mais la migration post-nuptiale ne débute véritablement qu'au mois d'août pour culminer en septembre et finir en fin de ce mois, voire exceptionnellement en octobre (la date la plus tardive constatée est le 7 octobre 1981). Durant cette migration, on entend ses cris d'alarme (« bit, bit ») un peu partout, dans les parcs et les squares, en forêt, le long des haies, etc. À cette période, on le rencontre plus souvent que durant la migration pré-nuptiale, car il emprunte au printemps une route plus orientale.

Son statut d'espèce peu commune en Picardie semble stable. Sa répartition géographique est bien cernée depuis une vingtaine d'années, mais d'autres sites sont peut-être à découvrir, notamment dans les forêts de l'Aisne. Sa fidélité aux sites de nidification dépend d'une gestion forestière maintenant de nombreux arbres morts à cavités. Comme dit plus haut, la pose de nichoirs permettrait de favoriser son installation en de nouveaux lieux et d'augmenter ses effectifs.

Pascal MALIGNAT

- TOMBAL G. (2005). Un nouveau site de nidification du Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* : la forêt de Saint-Gobain (Aisne). *L'Avocette* (29) 3 : 45-49.

## Panure à moustaches

*Panurus biarmicus*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Timaliidés



©Christophe CAPELLE

La Panure, anciennement appelée « Mésange à moustaches », est particulièrement inféodée aux grandes phragmitaies inondées. Aussi son aire de répartition est-elle très fragmentée dans toute l'Europe continentale (et la côte sud-est de l'Angleterre) au sud de la Scandinavie ; elle est plus continue au cœur d'une frange traversant l'Asie depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer du Japon. L'espèce est sédentaire mais sujette à des mouvements erratiques en hiver.

La littérature ancienne signale quelques cas de reproduction dans les marais de la vallée de la Somme (Péronne, Corbie et possiblement autour de Long) mais il ne semble pas y avoir eu de continuité dans ces installations. Cela a aussi été le cas en 1988 à Bray-sur-Somme, où 2 à 4 couples se sont installés, sans que cela ne se répète les années suivantes (TULLIÉ 1989).

Ce n'est que sur le littoral que la Panure peut être vue régulièrement, au moins depuis 1965, avec une reproduction prouvée pour la première fois en 1972. Cette arrivée de l'espèce, qui a été constatée tout le long du littoral du nord de la France, est expliquée par une irruption d'oiseaux hollandais, chassés de leurs polders mis en culture cette année-là. Depuis, plusieurs dizaines de couples se reproduisent en quelques marais de la plaine maritime picarde. Le nombre de couples peut baisser de manière importante après un hiver rigoureux, surtout si le froid intervient en fin de cette saison : à cette période, le gésier de cette espèce se transforme structurellement pour passer d'une alimentation essentiellement granivore à une alimentation insectivore ; elle ne peut donc supporter une longue disparition des insectes à cause du froid au printemps. De telles régressions ont été localement observées en 1982 ou en 1985, mais l'espèce est prolifique et peut regagner ses effectifs antérieurs rapidement. À l'inverse, suite à une pluviométrie excédentaire au début du printemps, des sites deviennent favorables à l'oiseau et quelques couples peuvent venir s'y reproduire. Ceci a été le cas en 2002 à Villers-sur-Authie. En moyenne, pour la période récente, la population reproductrice picarde peut être estimée à au moins une trentaine de couples (et probablement moins de cinquante), régulièrement localisés à Cayeux-sur-Mer (Hâble d'Ault), Noyelles-sur-Mer (plusieurs sites), en réserve naturelle de la baie de Somme et occasionnellement ailleurs. Le baguage a montré l'existence d'échanges entre ces différents sites.

En dehors de la période de nidification, il est possible de rencontrer des Panures à moustaches en diverses zones humides de la

région, mais cela reste occasionnel et, au banc de l'Ilette, au nord de la réserve naturelle de la baie de Somme, des migrateurs sont assez régulièrement notés en petits nombres (quelques oiseaux par saison) à l'automne, en octobre ou novembre.

Depuis 1995, il n'y a ainsi que 10 observations dans le département de l'Aisne en 7 sites pour des contacts avec 1 à 7 oiseaux. Dans le département de l'Oise, nous connaissons 13 données acquises en 6 sites pour 1 à 12 oiseaux (12 le 13 octobre 2003 à Beauvais). Antérieurement, des oiseaux avaient été vus en période de reproduction entre 1983 et 1987 dans les marais de Boran. Pour le département de la Somme, en dehors de la frange littorale, seulement deux observations automnales ont été rapportées depuis 1995. La Panure à moustaches reste donc une espèce très localisée en Picardie.

Vincent BAWEDIN & Xavier COMMECY

- SPINELLI F. (1996). Statut de la Panure à moustaches *Panurus biarmicus* dans l'Oise *L'Avocette*. 20 (1-2) : 32-34.
- TULLIÉ L. (1989). Nidification de la Mésange à moustaches (*Panurus biarmicus*) dans la moyenne vallée de la Somme en 1988. *L'Avocette* 13 (1) : 7-9.

## Léiothrix jaune

*Leiothrix lutea*

Passériformes/Timaliidés



©Aurélien AUDEVARD

Originaire du sud de la Chine, ce petit passereau coloré, mieux connu dans les animaleries sous le nom de « Rossignol du Japon », est parvenu à faire souche en France à compter du début des années 1990 à partir d'oiseaux échappés de captivité. On estime qu'à ce jour sa population se reproduisant à l'état sauvage compte entre 3 000 et 5 000 individus, mais répartie de manière très localisée, l'espèce étant essentiellement sédentaire : plusieurs milliers d'oiseaux à la fin des années 2000 dans le Béarn, quelques centaines dans le nord-ouest de l'Île-de-France et quelques dizaines dans les Alpes-Maritimes (BASLY 2007).

Pour la Picardie, une seule donnée est connue : un individu observé début octobre 1990 à Verneuil-en-Halatte (60), soit à une trentaine de kilomètres seulement de la forêt de Montmorancy (Val-d'Oise) où l'espèce est installée depuis 1990. Le Léiothrix jaune semblant continuer sa progression dans le pays, sa présence est à rechercher dans les sous-bois humides du sud du département de l'Oise.

Cédric ROUSSEAU

- BASLY J.-P. (2007). Le Léiothrix jaune *Leiothrix lutea* en Béarn : répartition, effectifs et comportement. *Ornithos* 14 (6) : 370-375.

## Mésange à longue queue

*Aegithalos caudatus*



Espèce protégée

Passériformes/Aegithalidés



©Sébastien GHEVAERT

Il existe cinq sous-espèces de Mésanges à longue queue en Europe, continent qui est entièrement occupé par cette espèce à l'exception des plus hautes latitudes, des îles atlantiques, de quelques îles méditerranéennes... Quatre sous-espèces occupent la France. Les oiseaux sont sédentaires mais, parfois, des mouvements de type invasif peuvent se produire en automne.

C'est la sous-espèce *A. c. europaeus* que l'on trouve en toute saison dans notre région. Nicheuse bien répartie dans tous les milieux boisés et arbustifs, même urbains, des trois départements, ce n'est toutefois pas l'espèce de mésange qui présente la plus forte densité.

Elle se reproduit tôt en saison : construction des nids à la fin du mois de février et surtout dès le début du mois de mars. Aussi est-il fréquent de voir, dès le mois de juin, des bandes de Mésanges à longue queue, souvent accompagnées d'autres espèces, dans la ramure des arbustes à la recherche de nourriture.

Parfois, des individus venus du nord de l'Europe arrivent en nombre dans nos contrées ; c'est peut-être à cela que l'on doit un regroupement étonnant de 200 individus rapporté de Paillart (60) le 29 décembre 1982. Habituellement, chaque automne, quelques centaines d'oiseaux en migration active sont repérés au nord de la baie de Somme et les jours lors desquels on repère plus de 10 Mésanges à longue queue migratrices sont réguliers de la fin du mois de septembre au début du mois de novembre, avec une intensité maximale lors du mois d'octobre. De tels effectifs sont occasionnels ensuite. Le suivi réalisé en 2008 a révélé une petite invasion avec 523 oiseaux comptés dont 455 entre le 7 et le 26 octobre – pour seulement 10 jours de suivi, avec un maximum journalier de 87 le 19. En 2010, année où le suivi a été quotidien pendant toute la saison postnuptiale, 223 oiseaux ont été comptés.

Cette même année 2010 a vu une nouveauté concernant cette espèce. Alors que la sous-espèce *A. c. caudatus*, qui occupe le nord de l'Europe n'avait jamais été déterminée de manière certaine en France, de nombreuses observations de cette forme dite « à tête blanche » ont été faites au cours de l'automne en France dont plusieurs en Picardie : au moins deux sites dans chacun des trois départements picards, avec plusieurs oiseaux à chaque fois.

Xavier COMMECY

**Mésange bleue***Cyanistes caeruleus*

Passériformes/Paridés



Espèce protégée



©Jean-Loup RIDOU

La Mésange bleue est présente dans toute l'Europe, elle est sédentaire mais peut, certains automnes, migrer vers le sud du continent et parfois de manière invasive.

Cette mésange est une des plus connues par tous les picards car elle peut vivre près des habitations toute l'année. Elle est très régulière aux mangeoires en hiver et occupe volontiers les nichoirs artificiels. Il doit en être de même dans les différents pays d'Europe qu'elle occupe.

Cette petite mésange est une nicheuse abondante et bien répartie : elle est contactée dans 20 à 30 % des points échantillonnés avec la méthodologie STOC-EPS. Mais les hivers longs et rigoureux peuvent causer une mortalité importante au sein de ses populations, si bien que, certains printemps, ses effectifs peuvent apparaître relativement réduits. Toutefois, il reste toujours assez d'oiseaux et comme l'espèce est prolifique, les jeunes sont de nouveau présents en nombre à la fin de l'été.

Ces oiseaux peuvent être rejoints en hiver par des migrateurs venus du nord ou du nord-est de l'Europe. Habituellement, quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux peuvent être comptés au cours d'une saison sur les sites de suivi de la migration active d'automne, mais certaines années, ce passage peut prendre un caractère éruptif. Par exemple, uniquement pour ces dernières années, sur le site de comptage du banc de l'Illette en bordure du littoral, les observateurs ont pu relever 6 jours avec plus de 100 migrateurs en 2007 (avec un maximum d'environ 550 le 6 novembre). En 2008, année exceptionnelle, ce sont près de 8 000 Mésanges bleues en migration qui seront comptées dont 810 le 12 octobre, 2 240 le 19, 2 280 le 20, 770 le 22... Cette année-là, l'invasion a été remarquée également à distance du littoral. Par exemple, 260 passent au dessus de Mont-d'Origny (02) le 15 octobre... L'année 2010 a montré, mais à un degré moindre, ce même phénomène avec 6 jours comptant plus de 100 Mésanges bleues passant au dessus du point de suivi au nord de la baie de Somme et 417 le 31 octobre à Mont-d'Origny. En revanche, la migration de printemps ne montre pas de telles concentrations.

Xavier COMMECY

**Mésange charbonnière***Parus major*

Passériformes/Paridés



Espèce protégée



©Cédric ROUSSEAU

Toute l'Europe, Islande exclue, est occupée par cet oiseau, même à des altitudes élevées.

La Mésange charbonnière est probablement l'une des espèces d'oiseaux les plus connues de tous. Il faut dire qu'elle nous facilite bien la tâche en installant très couramment son nid dans les villes et villages, qu'elle n'est pas des plus discrètes quand elle apporte leur becquée à ses jeunes, qui eux-mêmes sont bruyants, et qu'en hiver c'est l'une des plus assidues aux mangeoires. En toute saison, on peut la rencontrer en de nombreux milieux, pour peu qu'il y ait quelques arbres ou buissons où elle trouvera sa nourriture et au printemps quelques vieux arbres ou même un bâtiment présentant des cavités où elle pourra nicher. Elle adopte aussi toutes sortes de nichoirs artificiels qui la rendent encore plus proche de nous : de beaux nichoirs en bois qui lui sont dédiés bien sûr, mais aussi un tuyau planté dans le sol, une boîte aux lettres, une pompe à bras, un récipient oublié... tout peut lui suffire. Seules les forêts de résineux semblent lui déplaire. En conséquence, on la trouvera sans surprise dans toute la région et en abondance. Des valeurs de plus d'un couple pour 10 hectares ont été relevées dans la littérature régionale, le maximum étant atteint dans les marais boisés (en dehors de cas particuliers de pose de nichoirs artificiels rapprochés). L'enquête STOC-EPS montre qu'elle figure chaque année dans les 10 espèces les plus fréquemment détectées, et sur plus de 50 % des points d'écoute. Ces valeurs, relevées au printemps, semblent un peu plus faibles suite à des hivers rigoureux responsables de mortalité mais l'espèce est prolifique et retrouve rapidement les effectifs antérieurs.

Les Mésanges charbonnières nicheuses de nos trois départements sont sédentaires comme le montre le baguage des reproducteurs locaux et de leurs jeunes. Ceci n'exclut pas des dispersions post-nuptiales et « nos » oiseaux sont rejoints en hiver par d'autres venant de pays septentrionaux d'où les rigueurs de l'hiver et sans doute également la pénurie de nourriture les ont chassés. C'est ainsi que, sur le littoral, chaque année, des migrateurs actifs sont repérés de fin septembre à fin novembre, surtout au milieu de cette période et, chaque jour ou presque, une dizaine de migrateurs sont comptabilisés, parfois plusieurs dizaines d'individus. Ainsi, le 10 octobre 2008, ce sont environ 120 oiseaux qui sont vus au banc de l'Illette (réserve naturelle de la baie de Somme), se déplaçant à la lisière des boisements, en mouvement vers le sud le long de l'estran. Des mouvements journaliers importants

peuvent aussi être détectés à l'intérieur des terres : par exemple 159 le 31 octobre 2010 ou 85 le 14 octobre 2008 à Mont-d'Origny (02), mais cela semble moins régulier que sur le littoral. Quelques résultats de baguage montrent une origine belge (5 cas) et lituanienne (1 cas, 1 420 km pour cet oiseau qui, avec ses petites ailes, n'est pourtant pas taillé pour les grands voyages !) mais bien d'autres contrées doivent être concernées. À contrario, le passage de printemps ne montre pas de tels mouvements groupés.

Dans quelques régions voisines, des évolutions de populations ont pu être relevées dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : une augmentation en Nord – Pas-de-Calais, correspondant au développement des espaces verts urbains, et une diminution en Normandie suite à la dégradation du bocage due aux remembrements. En Picardie, comme en France, l'espèce est notée comme étant en augmentation au cours des dernières années mais ses effectifs sont considérés comme stables à l'échelle de l'Europe.

Xavier COMMECY

## Mésange huppée

*Lophophanes cristatus*

Passériformes/Paridés



©Jean-Luc HERCENT

Espèce essentiellement sédentaire, la Mésange huppée est de répartition européenne, limitée à l'est par la chaîne de l'Oural. Hormis les oiseaux de Bretagne, plus petits et plus roux, qui appartiennent à la sous-espèce *L. c. abadii*, les populations se reproduisant en France, aussi bien en plaine que dans les régions montagneuses, sont de la sous-espèce *L. c. mitratus* (d'autres sous-espèces, dont la sous-espèce nominale, plus nordique, existent ailleurs en Europe).

D'un plumage et de comportement plutôt discrets, la Mésange huppée passerait souvent inaperçue si elle ne se signalait pas toute l'année par un cri roulé caractéristique. Comme la Mésange noire, elle épouse la distribution des plantations de conifères. Son habitat préféré est un peuplement âgé d'épicéas, de pins sylvestres, de pins laricio ou de Douglas comprenant des arbres morts où elle peut aménager une cavité de nidification. Elle est toutefois moins strictement inféodée à ce milieu que sa cousine car on peut aussi la rencontrer dans les boisements de feuillus (futaies de hêtres ou de chênes).

En Picardie, l'espèce est présente dans les massifs forestiers de l'Oise (Ermenonville, Halatte, Chantilly, Compiègne, Laigue, Ourscamp-Carlepont, Hez-Froidmont), de l'Aisne (Andigny, Hirson,

Retz, Saint-Gobain, Saint-Michel, Vauclair) et de la Somme (Crécy, Marquenterre). Grâce aux plantations de conifères ornementaux, elle a progressé au XX<sup>e</sup> siècle, pénétrant les parcs et jardins des villes. Témoin, ce grand épicéa solitaire d'un village en bordure de la vallée de l'Ourcq (02) qui retient pendant toute l'année quelques Mésanges huppées.



Figure 1 : principaux secteurs actuels de présence de la Mésange huppée

La période de nidification se situe en avril et mai et la densité régionale des reproducteurs a été estimée à 12 couples nicheurs par km<sup>2</sup> dans les parcelles de conifères et à un couple par km<sup>2</sup> en forêt de feuillus ; cette espèce peut donc être considérée comme localement commune en Picardie. L'automne et l'hiver venus, les Mésanges huppées se joignent volontiers aux bandes erratiques composées d'autres espèces liées aux résineux (Roitelets et Mésanges noires) par le fait qu'elles en consomment les graines.

Gérard TOMBAL

## Mésange noire

*Periparus ater*

Passériformes/Paridés

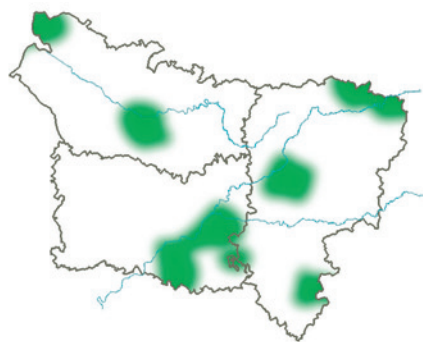


©Édouard DANSETTE

Différentes sous-espèces de cette mésange occupent pratiquement toute l'Europe.

En Picardie, habitée par la sous-espèce nominale *P.a. ater*, cet oiseau est considéré comme sédentaire et on le rencontre en toutes saisons dans son milieu de prédilection : les boisements à conifères abondants. En conséquence, l'espèce a une répartition estivale discontinue dans notre région. Elle occupe de manière régulière les forêts du sud de l'Oise, la frange nord-ouest de l'Aisne, les dunes boisées littorales et n'est contactée qu'occasionnellement ailleurs. Elle n'est d'ailleurs que rarement

mentionnée dans l'enquête STOC-EPS menée chaque année, et apparaît dans l'atlas des oiseaux nicheurs de 1995 comme la mésange la moins commune en Picardie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette « Petite Charbonnière », comme on l'appelait alors, y était considérée comme rare et à peine quelques individus étaient tués à l'automne, ce qui laisse penser que des migrations passant par notre région avaient déjà lieu à cette époque. En 1936, MAYAUD ne citait toujours pas la Picardie parmi les régions où cette espèce se reproduit.



**Figure 1** : principaux secteurs actuels de présence de la Mésange noire en période de reproduction

Parfois, mais assez régulièrement, arrivent dans la région des quantités d'oiseaux migrateurs issus des populations plus nordiques. C'est ainsi que des invasions ont pu être constatées en 1985, 1986, 1988, 1989, 1991, 1993, 2005, 2007, 2008, 2010... Alors qu'habituellement, sur les sites de suivi de la migration active, et en particulier au nord de la baie de Somme, seulement quelques dizaines ou centaines de migrants sont repérés (parfois aucun), des mouvements massifs vers le sud furent notés ces années-là, avec parfois le passage de plusieurs milliers d'oiseaux en une seule journée. Par exemple, en 2010, année où la migration a été régulièrement suivie à l'automne sur le littoral, 19 700 oiseaux sont comptés de début septembre à la mi-novembre, essentiellement du 20 septembre au 5 novembre, et on dénombre 6 jours où plus de 1 000 oiseaux sont vus, le maximum étant atteint le 1<sup>er</sup> octobre avec plus de 2 500 migrants actifs comptés (et près de 5 000 en 3 jours entre le 29 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre). D'autres sites de suivis, plus au sud de notre région, ont fait de tels constats, montrant que ces oiseaux étaient bien des migrants. De même, des chiffres comparables sont atteints en 2008, avec 3 jours à plus de 1 000 oiseaux pour près de 11 000 oiseaux comptés dans la saison, ainsi qu'en 2007, avec un jour à plus de 1 000 oiseaux et un total de plus de 7 000 oiseaux (mais avec un suivi moins régulier pour ces deux années que celui assuré en 2010). À l'occasion de ces invasions, de nombreux groupes de Mésanges noires ont pu être vus en tous points de la région, même là où l'espèce est habituellement absente – y compris dans les plaines cultivées –, voletant de rares conifères en rares bouquets d'arbres. À l'inverse, la migration de printemps reste toujours des plus discrètes et seulement quelques oiseaux sont parfois repérés après la mi-mars et en avril dans des endroits où ils ne nichent pas.

Xavier COMMECY

## Mésange boréale

*Poecile montanus*



Espèce protégée

Passériformes/Paridés



©Christophe CAPELLE

Cette mésange a une large aire de reproduction s'étendant des deux tiers nord-est de la France au nord de la Scandinavie et à l'est de l'Europe ; elle est essentiellement sédentaire et n'a d'ailleurs pas été repérée lors des suivis de la migration active en baie de Somme.

Bien répartie, on la rencontre dans notre région surtout dans son milieu de prédilection : les boisements humides. Elle niche le plus souvent dans des cavités d'arbres qu'elle creuse elle-même. Dans les vallées, elle est abondante et ses densités peuvent atteindre 1 à 2 couples pour 10 hectares. Recherchant des milieux particuliers, elle n'est contactée qu'occasionnellement lors des enquêtes STOC-EPS. Elle est considérée comme en déclin en France et en Europe depuis la fin des années 1980.

Xavier COMMECY

## Mésange nonnette

*Poecile palustris*



Espèce protégée

Passériformes/Paridés



©Sylvain HOUPERT

Considérée comme sédentaire, la Mésange nonnette est une espèce polytypique reproductrice de toute l'Europe, du nord de

l'Espagne au centre de la Fenno-Scandinavie, et vers l'est, jusque l'Asie centrale. On en trouve aussi d'autres populations dans le Caucase et dans l'est de l'Asie, jusqu'aux côtes du Pacifique.

Cette mésange, moins fréquente aux abords des habitations que ses cousines bleues et charbonnières, affectionne les forêts de feuillus, les parcs et les vergers. Elle a besoin, pour placer son nid, de petites cavités déjà disponibles, car au contraire de la Mésange boréale, elle ne les creuse pas. Elle est bien représentée en Picardie et son chant caractéristique permet de la détecter facilement malgré son plumage assez mimétique.

Les pontes peuvent commencer en avril et chaque couple n'effectue généralement qu'une seule nichée. Après la période de nidification, la Mésange nonnette reste solitaire mais peut participer en faible nombre aux fameuses « rondes » de passereaux. Elle semble localement très sédentaire et défend son territoire toute l'année, même au cœur de l'hiver. Pour se nourrir, elle adopte, surtout en hiver, une stratégie qui consiste à disposer de caches pour entreposer à court terme de la nourriture (principalement des graines). Au printemps, elle consomme surtout des insectes.

C'est en automne que l'on observe les rassemblements les plus importants : par exemple 50, en plusieurs groupes séparés, le 4 septembre 1998 en forêt de Chantilly (60) ou 40, là aussi en plusieurs groupes, le 3 octobre 2004 en forêt d'Ermenonville (60). Une telle concentration d'individus est assez exceptionnelle et peut-être mise en relation avec une forte abondance de nourriture dans les parcelles forestières concernées.

En 1995, l'atlas régional des oiseaux nicheurs de Picardie indiquait la Mésange nonnette plus rare que la Mésange boréale sur l'ensemble des trois départements. Il semble, d'après les données recueillies, qu'actuellement, hormis pour le département de la Somme, la Mésange boréale soit plus rare que la nonnette. Les résultats du programme STOC-EPS montrent d'ailleurs que les mésanges spécialistes ont une tendance à la régression à l'échelle nationale. En Picardie, cela semble plus compliqué de lever une telle tendance, les deux mésanges brunes (nonnette et boréale) étant peu contactées avec cette enquête : moins de 10 % des points échantillonnés pour chacune des deux espèces.

Adrien DORIE

## Sittelle torchepot

*Sitta europaea*

Passériformes/Sittidés



©Jacques PERSYN

La Sittelle torchepot est une espèce de distribution paléarctique, sédentaire.

Vive et bruyante, la Sittelle torchepot se repère toute l'année par ses cris ; peu farouche, elle se laisse volontiers observer. C'est un oiseau caractéristique de la futaie claire de feuillus (hêtres, chênes). Pour accueillir la Sittelle, le milieu doit être riche en grands arbres présentant des cavités naturelles ou des trous de Pic épeiche qu'elle calibre avec de la boue à sa taille afin d'y aménager une loge de reproduction.

En Picardie, la Sittelle torchepot est absente des zones de grandes cultures céréalières mais apparaît dès qu'existent des bosquets, même de superficie réduite. On l'observe dans les forêts, les bois, les parcs urbains. L'enquête STOC-EPS permet de la contacter dans environ 20 % des points échantillonnés mais dans presque 50 % de ces points lorsqu'ils sont situés en forêt.

La densité régionale a été évaluée à 2 couples nicheurs par km<sup>2</sup> dans les petits bois et à 14 couples par km<sup>2</sup> en forêt âgée. Une tendance à l'augmentation des effectifs de Sittelles a été constatée depuis quelques décennies en Angleterre et aux Pays-Bas (TOMBAL 1996). Cette dynamique positive sur cette même période semble concerner aussi l'espèce en Picardie d'après le ressenti de divers ornithologues expérimentés, sans qu'il soit possible de la démontrer.

La population picarde de Sittelles est sédentaire. Pourtant, quelques migrateurs issus du nord de l'Europe apparaissent en septembre ou octobre : témoin, cet oiseau bague à Wiesbaden (Allemagne) et repris dans l'Aisne. Habituellement, les suivis de la migration active ne permettent pas de détecter le passage de cette espèce, mais en 2008, entre le 20 septembre et la fin du mois d'octobre, une vingtaine d'individus ont pu être comptabilisés, avec en moyenne un ou deux oiseaux vus par jour et un pic de 6 individus atteint le 27 septembre. Ce caractère invasif est peu mentionné dans la littérature. Une invasion est signalée dans l'est de la France en 2005, cette année-là 6 oiseaux sont vus en mouvement vers le sud au nord de la baie de Somme le 3 septembre après 2 autres le 28 août. Malheureusement le site a été peu suivi au cours de cette période et l'aspect invasif n'a pu être confirmé. En revanche, un afflux exceptionnel est enregistré au cours de l'automne 2012 avec, au 11 octobre (alors que le passage n'est pas terminé), déjà 111 migrateurs notés à Ramicourt (02) et 75 au banc de l'Illette (baie de Somme), site où l'ancienneté du suivi permet de conclure au caractère remarquable et peut-être inédit de l'invasion.

L'hiver, le régime alimentaire de la Sittelle devient granivore ; c'est alors qu'elle visite les plantations de conifères, et parfois les mangeoires. Dès l'automne, elle fait ses provisions ; ainsi, en septembre, dans une prairie à chevaux en lisière de la forêt de Compiègne (60), des Sittelles sont vues s'activant à récolter des grains d'avoine qu'elles calent dans les fentes d'écorces d'arbres proches.

Gérard TOMBAL

- TOMBAL J.-C. (1996). « Sittelle torchepot » in TOMBAL J.-C. (Coord.), *Les Oiseaux de la Région Nord - Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995*. Le Héron 29 : 76.

## Tichodrome échelette

*Tichodroma muraria*

Passériformes/Tichodromadidés

A 

Espèce protégée



©Jean-Christophe DELATTRE

Le Tichodrome échelette est un oiseau montagnard, localisé en Europe au sud du continent, du nord de l'Espagne à la Bulgarie, et présent également en Asie, depuis l'est de la mer Noire jusqu'au centre de la Chine. Habituellement migrateur sur de courtes distances, il peut parfois s'égarer loin des falaises d'altitude en hiver et on peut alors le trouver n'importe où en France, le plus souvent sur de grands bâtiments dont les façades remplacent son habitat traditionnel.

C'est ainsi qu'après une donnée du début du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'arrondissement d'Abbeville (80) avant 1833 (c'est certainement cette donnée que l'on retrouve dans les différentes publications régionales au cours de ce siècle, avec l'appréciation : « accidentel en Picardie »), une autre donnée est obtenue en février 1963 : un Tichodrome est vu sur la façade de la cathédrale de Beauvais (60).

Plus récemment, un individu a été observé en migration active le 1<sup>er</sup> novembre 2005 à Morienvall, près de Pierrefonds (60), alors que des vents soutenus d'est se maintenaient depuis plusieurs jours. Enfin, un oiseau a été observé pendant plusieurs jours au début du mois de décembre 2010, sur les murs de l'hôpital psychiatrique de Prémontré (02).

Cette espèce est donc à rechercher de novembre à février sur les grands édifices en pierre de notre région, tout comme dans les régions voisines : il est ainsi observé hivernant de temps en temps en région parisienne, par exemple à Paris même, sur la façade du Panthéon, lors de l'hiver 2004-2005, et plus récemment au mont Valérien à Suresnes (92) pendant l'hiver 2009-2010. Un individu s'est aussi fait remarquer dans le Pas-de-Calais en février 2008, passant quelques jours sur les falaises près de Wimereux.

Xavier COMMECY & Henry DE LESTANVILLE

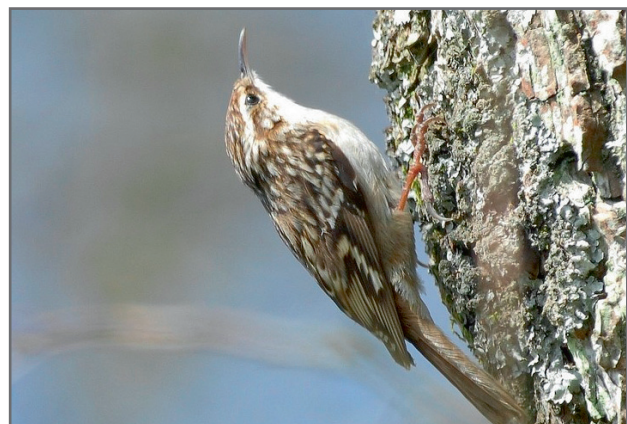
## Grimpereau des bois

*Certhia familiaris*

Passériformes/Certhiidés

A  

Espèce protégée



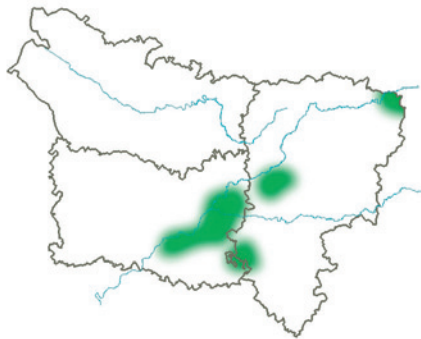
©Jean-Loup RIDOU

Ce passereau, à peine plus petit qu'une Linotte mélodieuse, passe facilement inaperçu, autant en raison des couleurs neutres de son plumage que de ses mœurs discrètes. Le Grimpereau des bois compte trois sous-espèces en Europe : *C. f. macrodactyla* qui niche en différents points de l'Europe de l'Ouest dont la Picardie, *C. f. familiaris* qui se reproduit en Scandinavie, en Europe de l'Est et jusqu'en Grèce et Bulgarie et dont des migrants pourraient passer en Picardie (cette sous-espèce n'y a cependant jamais été décrite) et enfin *C. f. corsa* que l'on trouve en Corse. Tous ces oiseaux sont essentiellement sédentaires.

En Picardie, pour avoir la chance de l'entendre ou de le voir, il faut en parcourir les grands massifs forestiers. Il est présent dans les plantations de résineux (pinèdes et pessières) mais peut aussi être trouvé dans certains secteurs de feuillus (hêtraies, mais surtout dans les vieilles futaies de chênes). Son chant peut se noyer aisément dans le concert printanier des sous-bois et il faut une oreille exercée pour le détecter ; ses émissions vocales constituent d'ailleurs les seuls critères sûrs permettant son identification. Visuellement, les variations de teinte avec son cousin le Grimpereau des jardins ne sont pas aisées, surtout en forêt, où l'éclairage est rarement favorable. C'est seulement tenu en main lors du baguage que la marque alaire, la longueur du bec et de l'ongle du pouce révèlent sans aucun doute son identité. La population isarienne a développé une variante régionale de son chant : il s'agit du chant typique de l'espèce, suivi d'une pause puis d'un cri de mésange, comme si deux espèces étaient présentes. En forêt d'Halatte, où les densités sont très faibles, des individus produisent des chants mixtes « Grimpereau des bois x Grimpereau des jardins » ; dans ce cas, seuls les cris permettent l'identification. De nombreux autres exemples sont connus de la littérature.

Découvert dans les années 1970 dans l'Oise (et on peut penser que son installation dans la région est postérieure à 1936, aucun écrit retrouvé traitant de ses secteurs de présence actuels ne le mentionnant avant cette époque), il y est connu dans les grands massifs forestiers du sud de ce département, notamment dans certains secteurs comprenant de vieilles futaies de chênes. On peut ainsi citer : la forêt domaniale de Com-

piègne (secteur des « Beaux Monts »), celles de Laigue (Mont de l'Écange), d'Halatte et de Retz (bois du Tillet, où les densités relevées sont les plus élevées). On peut le rencontrer aussi dans quelques massifs forestiers de l'Aisne : forêts de Saint-Gobain, de Saint-Michel... En revanche, il n'est pas connu dans le département de la Somme. L'addition des contacts obtenus donne un minimum de 40 chanteurs en forêt de Compiègne et une estimation de 200 couples. Au total, l'effectif régional de l'espèce s'élèverait à près de 300 couples. L'évolution démographique des populations picardes du Grimperau des bois reste toutefois assez mal connue. Dans les années 1980, l'espèce était quasi inconnue et seules quelques données non confirmées faisaient foi. Depuis les années 1990 et 2000, les mentions sont en augmentation, mais vraisemblablement suite à des efforts de prospection.



**Figure 1** : principaux secteurs actuels de présence du Grimperau des bois

Cette population picarde fait partie d'un ensemble d'autres populations relictuelles de la moitié nord de la France. L'espèce est principalement sédentaire, même si de l'erraticisme postnuptial est parfois noté. Les couples se forment généralement dans la deuxième partie de l'hiver et le mâle atteint son intensité maximale de chant en mars. La première ponte a lieu courant avril et une deuxième ponte est habituelle en juin ou début juillet. Il arrive que certains individus se mettent à chanter en automne mais, du fait de la grande discrétion de cette espèce en dehors de la période de reproduction, il est difficile de connaître précisément son activité aux autres époques de l'année.

Adrien DORIE & Pascal MALIGNAT

## Grimperau des jardins

*Certhia brachydactyla*

A  

Espèce protégée

Passériformes/Certhiidés



© Régine Le COURTOIS-NIVART

Le Grimperau des jardins se reproduit en Europe occidentale jusqu'à 55° de latitude Nord, de l'Afrique du Nord à l'ouest de l'Ukraine, à la Georgie et à la Turquie. C'est un oiseau nicheur et sédentaire commun qui occupe tout le territoire français, sauf la Corse où il est accidentel. Il fréquente indifféremment les espaces avec des arbres feuillus ou des conifères en montagne, en plaine et dans les milieux urbains. Ses effectifs français sont estimés à un million de couples à la fin des années 1990.

En Picardie, le Grimperau des jardins est présent toute l'année dans tous les milieux boisés : forêts, bois, peupleraies, marais boisés, vergers, parcs urbains... Il est noté nicheur probable ou certain sur toutes les cartes au 1/50 000 de notre région. Son absence apparente des plateaux picards semble plutôt être due à un manque de prospection qu'à une réelle absence. Selon l'enquête STOC-EPS année 2009, l'espèce est présente dans plus de 10 % des carrés échantillonnés.

Des chants sont entendus dès la mi-janvier mais c'est à partir de février que les premiers comportements territoriaux sont notés. Ainsi, un couple est observé le 21 février 2006 à Cottenchy (80). Le nombre de chanteurs atteint son maximum pendant les mois de mars à juin et c'est en mars que les premières constructions de nid sont notées, comme le 19 mars 2003 à Saint-Vaast-lès-Mello (60). Des jeunes au nid sont vus le 14 mai 1997 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80), des transports de nourriture sont mentionnés le 4 mai 2003 à Babœuf (60) et le 22 mai 2004 à Pontpoint (60).

À l'automne, on observe un certain erraticisme chez les immatures, que l'on retrouve, d'octobre à décembre dans les rondes de mésanges. La période hivernale ne semble pas beaucoup affecter l'espèce. En effet, le nombre d'observations mensuelles est presque constant sur toute l'année (nombre moyen : 78), excepté pendant les mois d'avril à juin (nombre moyen : 179). Cette augmentation du nombre des observations d'avril à juin pourrait s'expliquer par une fréquentation plus importante des



milieux boisés, à cette époque, par les ornithologues et par une plus grande discrétion de l'espèce hors période de nidification.

Il semble que le Grimpereau des jardins ne marque pas de tendance récente d'évolution d'effectif et d'aire de répartition. Il est classé avec un statut non défavorable mais les informations concernant cette espèce sont jugées insuffisantes.

William MATHOT

## Rémiz penduline

*Remiz pendulinus*

A   
Espèce protégée

Passériformes/Rémizidés



©Aurélien AUDEVARD

La Rémiz penduline niche en divers points de l'Europe des bords de la Méditerranée jusqu'à la Scandinavie et, à l'est, jusque la Russie et la Chine ; elle hiverne surtout autour de la Méditerranée et de la mer Noire.

Cet oiseau a toujours été peu fréquent et irrégulier en Picardie et une tendance à l'augmentation de la fréquence des observations apparaît – comme dans bien d'autres régions de France – depuis le début des années 1990.

Dans l'Aisne, une seule observation directe a été rapportée au cours des cinquante dernières années : le 22 octobre 2001 au plan d'eau de l'Ailette, avec deux individus (un adulte et un juvénile) mais, fait très original pour notre région, un nid a aussi été trouvé en été à Villers-en-Prayères en 1998. Il faut remarquer que ce nid n'était pas garni intérieurement (*vide S. Delepine*) ce qui correspond à une construction réalisée par un mâle célibataire qui ne l'a pas achevée, n'ayant sans doute pas trouvé de femelle. Il n'y a donc pas eu reproduction en ce site cette année-là. Peut-être s'agissait-il du travail réalisé lors d'un arrêt prolongé au cours du passage de printemps. Une observation plus ancienne existe, celle d'un individu dans la région de Saint-Quentin rapportée par BOUTINOT en 1960.

Dans l'Oise, une observation printanière (le 4 avril 1992 à Verneuil-en-Halatte) et plusieurs observations de septembre (le 17 en 1994 comme date la plus précoce) à novembre ont été obtenues avec parfois des stationnements de quelques jours : 1 à 4 du 31 octobre au 2 novembre 1999 à Pontpoint, 1 à 2 du 30 septembre au 8 octobre 2000 à Vauciennes (SENGEZ & SENGEZ 2001). Toujours dans ce département, 3 oiseaux sont vus à une date inhabituelle les 18 et 27 décembre 1999 à Pontpoint, puis

2 ou 3 le 30 novembre et 1 le 7 décembre 2002 à Verberie, mais l'espèce est connue pour hiverner ou tenter de le faire en très petits nombres en divers endroits de France.

Dans la Somme intérieure, une donnée du 13 avril 1986 à Gamaches (SANNIER 1992) est à remarquer et sur le littoral, il y a une autre donnée printanière (9 mai 1993 à Noyelles-sur-Mer) et des observations occasionnelles mais régulières au cours des mois d'août, de septembre et d'octobre (dont 4 oiseaux stationnant du 23 septembre au 6 octobre 1993 au Hâble d'Ault). Au banc de l'Ilette, elle a été notée 4 années sur 5 entre 2007 et 2011 au cours de la migration postnuptiale, à raison de 2 à 9 individus par saison. Nous avons trouvé aussi un signalement ancien : un oiseau à Amiens en 1830 (DE NORQUET 1870), l'espèce semblant d'observation plus occasionnelle au cours de ce siècle.

La Rémiz penduline peut donc le plus souvent être repérée dans notre région aux deux passages (avril et mai, puis d'août à octobre – mais surtout en septembre et octobre) et au début de l'hiver.

Xavier COMMECY

- BOUTINOT S. (1960). Observation d'une Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) dans la région de Saint-Quentin. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* 30 : 285-286.
- SANNIER J.M. (1992). Note sur l'observation de la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* à Gamaches (80), vallée de la Bresle. *L'Avocette* 16 (1-2) : 20-22.
- SENGEZ P. & M. (2001). La rémiz penduline *Remiz pendulinus* dans l'Oise. *L'Avocette* 25 (3) : 70-72.

## Loriot d'Europe

*Oriolus oriolus*

A    
Espèce protégée

Passériformes/Oriolidés



©Jean-Loup RIBOU

Le Loriot niche depuis la Méditerranée et l'Afrique du Nord-Ouest jusqu'au sud de la Scandinavie (il est néanmoins absent des îles Britanniques). On le rencontre jusqu'à l'est des pays baltes, en Mongolie occidentale et plus au sud jusqu'en Inde. Il hiverne essentiellement en Afrique orientale.

En Picardie, c'est un nicheur et un migrateur assez peu commun qui, malgré ses couleurs éclatantes, est très difficile à apercevoir dans la frondaison des grands arbres. Oiseau forestier, il est souvent contacté dans les ripisylves et principalement dans les peupleraies.

C'est grâce à son chant et à sa grande activité que le Lorient est régulièrement contacté lors de son arrivée au cours de la troisième décennie d'avril. Depuis 1995, une seule observation d'individus précoces est relatée et concerne un groupe remarquable de 8 oiseaux notés le 26 mars 1997 à Rivery (80). Le retour printanier peut aussi être détecté sur quelques sites privilégiés d'observation de la migration active, surtout au cours de la première décennie de mai : c'est ainsi, par exemple, que 4 oiseaux sont notés en vol vers le nord le 4 mai 2011 au bois de Cise, juste au sud d'Ault (80). Les observations sont plus nombreuses durant le mois de mai

L'espèce est mal connue dans la région. Ses effectifs picards semblent stables et ne montrent aucun signe apparent ni de déclin ni d'augmentation. Une recherche systématique dans les vallées peuplées de grands arbres avec un sous-bois arbustif bien touffu devrait permettre de mieux définir son statut régional. Des estimations de 1 500 à 2 500 couples pour chacun des trois départements picards ont été avancées pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle (ÉTIENNE & MONTEL 1986), mais celles-ci restent relativement incertaines. Les résultats de 8 années d'enquête STOC-EPS montrent en tout cas que le Lorient d'Europe n'est mentionné que sur moins de 10 % des points de contact.

Après l'élevage des jeunes, le nombre d'observations du Lorient baisse régulièrement jusqu'à son départ en août pour le sud de l'Afrique équatoriale. Quelques retardataires sont notés : un le 4 septembre 1998 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80) et un le 14 septembre 2002 à Margny-sur-Matz (60).

William MATHOT

- ÉTIENNE P. & MONTEL F. (1986). Reproduction en Picardie du Lorient *Oriolus oriolus*. *Picardie Écologie - Série 2* (1) : 73-80.
- SUEUR F. (1991). Le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* en Picardie. *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 57-63.

## Pie-grièche écorcheur

*Lanius collurio*

Passériformes/Laniidés



Espèce protégée



©Henry DE LESTANVILLE

Construit à partir des termes latin *lanarius* (boucher) et grec *kolluriôn* (sorte d'oiseau de proie), le nom scientifique de la Pie-grièche écorcheur évoque à double titre ses qualités de chasseresse qu'elle

partage avec les autres membres de la famille des Laniidés (les Pies-grièches). Ces qualités tout à fait singulières dans le monde des passereaux font que d'aucuns considèrent les Pies-grièches comme de véritables rapaces miniatures, contribuant par ailleurs à véhiculer dans l'imaginaire populaire une mauvaise réputation d'oiseau sanguinaire bien injustement méritée. Plus encore que les autres membres de sa famille, l'« Écorcheur » est particulièrement connue pour son habitude à constituer des lardoirs, garde-manger où elle empale ses proies (gros insectes, micro-mammifères, jeunes poussins ou passereaux malades, lézards et amphibiens), souvent encore vivantes, dans le but de les consommer un peu plus tard. On peut comprendre que certains trouvent cette habitude bien funeste ; toutefois celle-ci semble surtout se manifester dans les contrées les plus fraîches et humides où les conditions de chasse peuvent devenir temporairement difficiles. La Pie-grièche écorcheur se distingue par ailleurs des autres Pies-grièches européennes par le fait qu'elle présente un dimorphisme sexuel très marqué : alors que le mâle, paré d'un masque noir, arbore un manteau marron, une calotte et un croupion gris ardoisé, et un ventre clair aux flancs délicatement teintés de rose, la femelle porte une livrée à dominante brun-roux beaucoup plus neutre et des flancs à motifs écaillés. Du fait de son régime alimentaire majoritairement insectivore, c'est un migrateur strict (les mentions hivernales sont très occasionnelles) qui se reproduit dans une très large partie de l'Europe, depuis le nord de la péninsule Ibérique jusqu'à la Sibérie occidentale. Mais la Pie-grièche écorcheur se montre relativement rare dans les plaines méditerranéennes (elle préfère sous ces latitudes les reliefs montagneux, parfois à plus de 2 000 m d'altitude) et elle est quasiment absente au-delà de 65° de latitude nord. L'hivernage se déroule en Afrique de l'Est, le voyage aller-retour s'effectuant de nuit par une migration en boucle autour de la Méditerranée orientale. Des effectifs européens encore nombreux, estimés entre 6 300 000 et 13 000 000 de couples (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2004), la classent dans la catégorie des oiseaux peu menacés. Elle a cependant fortement régressé au cours des dernières décennies dans plusieurs pays d'Europe : Belgique, Suisse, nord-ouest de la France et Angleterre, où après 18 ans d'absence, un couple s'est reproduit avec succès en 2010.

La Pie-grièche écorcheur fait partie de longue date de l'avifaune nicheuse de Picardie, où elle se trouve actuellement en limite nord-ouest de son aire de répartition en Europe occidentale (au sud-ouest, en Basse-Normandie et en vallée de la Seine, se trouve un noyau isolé de population d'environ 200 couples, et plus au nord, l'espèce n'est présente de façon significative que dans l'Avesnois et le sud-est de la Belgique). Bien qu'assez rare en certaines localités, elle est encore commune dans notre région au XIX<sup>e</sup> siècle, et c'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que semble s'amorcer son recul (elle disparaît notamment des environs de Gouvieux (60) entre 1880 et 1905) qui s'amplifiera entre 1925 et 1940. Difficile de désigner ici l'altération du biotope comme la cause de cette première phase de déclin ; celle-ci peut éventuellement s'expliquer par des difficultés rencontrées sur les zones d'hivernage et une certaine inertie des populations dans la reconquête de secteurs jadis occupés. En revanche, l'intensification de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale, en soustrayant à la Pie-grièche écorcheur nombre de territoires favorables (prairies et pâtures riches en insectes et pourvues de perchoirs et de buissons épineux, friches et larris) participa indiscutablement à aggraver cette régression tout au long de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi le département de la Somme ne compte-t-il qu'à peine 5 couples entre 1988 et 1990 (LEFRANC 1993) et à ce jour la nidification y est devenue rare, la dernière preuve de reproduction menée à terme datant de 2003 à Daours, où l'espèce était encore

notée annuellement jusqu'en 2005. Récemment, des mâles isolés, possiblement nicheurs, sont observés en mai 2009 à Bourdon et à Rouvrel, ainsi qu'en juin 2010 à La Faloise et à Eaucourt-sur-Somme, tandis qu'un couple est contacté en 2010 à Beuvraignes. Par ailleurs, l'espèce est encore notée en basse vallée de la Somme (cf *infra*).

La situation apparaît moins critique dans le département de l'Oise, où on peut estimer les effectifs entre 30 et 50 couples. L'espèce y est présente de façon presque continue en moyenne vallée de l'Oise, depuis l'entrée de la rivière dans le département jusqu'à Chiry-Ourscamp. On peut aussi la rencontrer dans les coupes en régénération et aux lisières des massifs forestiers (forêts de Compiègne, de Laigue, d'Ourscamp-Carlepont, prairies sur coteaux à l'est de la forêt de Retz), et une petite population subsiste dans le secteur bocager à l'intérieur du triangle Beauvais-Bresles-Noailles. Des individus ou couples isolés sont par ailleurs repérés çà et là dans la moitié sud du département : Erquery, Villers-sur-Auchy, Saint-Pierre-es-Champs, Fontaine-Chaalis, Montlognon...

C'est encore dans l'Aisne que la Pie-grièche écorcheur se porte le mieux, bien qu'ayant logiquement déserté les paysages de grandes cultures : Vermandois (disparition vers 1965), plaines du Pays de la Serre et du sud-est de la Thiérache, nord Laonnois, région de Montcornet et ouest du Soissonnais, où l'absence y compris dans les vallées tient peut-être à un déficit de prospection. En revanche, après avoir apparemment connu une remontée par endroits au début des années 1980, les effectifs se maintiennent à un niveau convenable ailleurs dans le département : vallées de l'Oise, de la Marne, de l'Aisne en amont de Soissons, vallées de la Serre et de la Vesles, forêts de Saint-Gobain et de Coucy Basse, forêt de Retz, Sud laonnois et camp militaire de Sissonne (plusieurs dizaines de couples), pointe sud du département, et nord de la Thiérache, où la Pie-grièche écorcheur reste localement bien présente (jusqu'à 4 ou 5 couples par commune, comme par exemple à Englancourt, Erloy ou Chigny) mais semble en même temps marquer un repli vers les fonds de vallées, comme cela a pu être observé en haute vallée de l'Oise et dans la vallée du Thon, suite à la dégradation du bocage en plaine (extension de la culture du maïs et du blé, broyage mécanisé des haies vives). En conséquence, les dernières estimations de 200 à 300 couples pour la Thiérache (LITOUX 2002) devraient être revues à la baisse et se situeraient actuellement plutôt entre 150 à 250 couples, pour un total départemental de 300 à 400 couples.

Cette quasi-stabilité des effectifs au cours des vingt dernières années, à comparer avec la dégringolade qu'ont connu ceux de la Pie-grièche grise, au bord de l'extinction en Picardie, ne doit donc pas faire oublier que les mêmes menaces pèsent sur la Pie-grièche écorcheur et commencent à l'atteindre dans des secteurs jusqu'alors relativement préservés.

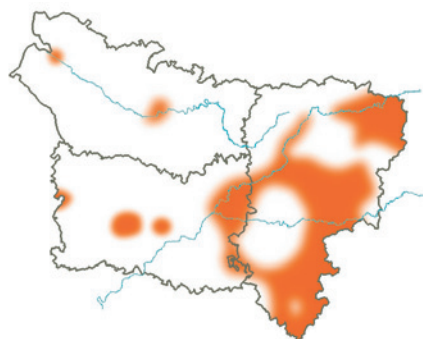


Figure 1 : principaux secteurs actuels de reproduction de la Pie-grièche écorcheur

Concernant les dates de migration, les données picardes s'accordent avec celles relevées plus largement sur le territoire national : les premiers retours ont lieu traditionnellement dès la fin avril et deviennent plus nombreux au cours de la première décennie de mai, les mâles précédant en général les femelles de quelques jours. Toutefois, sans doute du fait de mauvaises conditions météorologiques sur la route de migration, la plus grande partie des arrivées peut se voir retardée de plusieurs semaines, comme cela est constaté au printemps 2011. Deux données de début de saison sortent du lot : un mâle chanteur le 31 mars 2009 à Lerzy (02), et un mâle encore plus précoce observé le 8 mars 1997 à La Fère (02). Il n'est pas impossible pour ce dernier qu'il s'agisse d'un oiseau ayant passé l'hiver dans la région (parmi les quelques mentions hivernales en France, une provient du Pas-de-Calais en décembre 1997). De nombreuses données d'août se rapportent à des séances de nourrissage, et on peut supposer que c'est à partir de la moitié de ce mois qu'une bonne partie des adultes s'envolent pour les quartiers d'hiver. Les jeunes émancipés peuvent alors rester sur le territoire ou divaguer plusieurs jours à plusieurs semaines avant de prendre le départ à leur tour, si bien qu'il n'est pas exceptionnel d'en rencontrer tout au long du mois de septembre dans notre région. En revanche, l'observation d'un jeune à Cayeux-sur-Mer (80) le 4 novembre 2008 est tout à fait remarquable et constitue l'une des quelques mentions les plus tardives de France. Celle-ci fait en outre partie du peu de données émanant du littoral picard : un oiseau en août 1977, une femelle le 2 octobre 1994 dans la réserve naturelle de la baie de Somme, en écartant les un ou deux couples nicheurs repérés à la fin des années 1990 en basse vallée de la Somme (secteurs de Noyelles-sur-Mer et de Saigneville) et apparemment encore présents à la fin des années 2000. La rareté des observations d'individus en halte migratoire dans cette zone, pourtant intensivement suivie et où passent de très nombreux oiseaux, confirme la situation limitrophe de la Picardie dans l'aire de reproduction régulière de l'espèce.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011) Species factsheet: *Lanius collurio* (<http://www.birdlife.org>).
- LEFRANC N. (1993). *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Paris, 240 p.

## Pie-grièche à poitrine rose

A 

*Lanius minor*

Espèce protégée

Passériformes/Laniidés



©Aurélien AUDEVARD

Très ressemblante à la Pie-grièche grise, la Pie-grièche à poitrine rose s'en distingue toutefois par sa taille sensiblement inférieure, par le large bandeau noir lui couvrant non seulement les yeux mais aussi le front et, comme son nom l'indique, par la teinte rosée des parties inférieures de son plumage. C'est aujourd'hui l'un des oiseaux nicheurs les plus rares de France, dont le déclin dramatique au cours du XX<sup>e</sup> siècle, encore accentué ces dernières années, laisse présager son extinction très prochaine dans notre pays : 36 couples recensés en 2007, et seulement 18 en 2009, répartis en trois noyaux de population dans les départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard (RUFRAY & ROUSSEAU 2004) ; ces effectifs restent à peu près stables depuis (PICHARD 2012). Les populations mondiales de l'espèce se maintiennent cependant à un niveau relativement élevé dans une aire de répartition très étendue (du nord-est de la Méditerranée à l'ouest de l'Asie, en passant par l'Europe centrale), si bien qu'elle n'est pas considérée comme menacée. En Europe de l'Ouest, la Pie-grièche à poitrine rose a, comme les autres pies-grièches, incontestablement souffert de la dégradation des milieux agricoles ; mais les brusques variations de l'effectif nicheur français observées au cours de la dernière décennie sont peut-être davantage à mettre sur le compte de pertes occasionnées sur les parcours de migration ou sur les lieux d'hivernage en Afrique australe (LEFRANC 2010).

Jadis appelée « Pie-grièche d'Italie », la Pie-grièche à poitrine rose, était pourtant bien présente sur une grande partie du territoire français au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est alors indiqué qu'elle est « assez commune [en été] dans le nord de l'Allemagne » et qu'« elle se reproduit dans beaucoup de localités du Midi et du nord de la France » (DEGLAND & GERBE 1867). En revanche, aucun cas de reproduction n'est rapporté de Bretagne et de Normandie, et on peut penser que, avant qu'elle n'entame sa régression au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Pie-grièche à poitrine rose se trouvait à l'époque en Picardie en limite de son aire de répartition. D'ailleurs, rien n'indique qu'elle se soit reproduite de façon régulière dans notre région. Les seules mentions anciennes concernent un mâle adulte tué le 16 mai 1885 au Crotoy (80), ainsi qu'un autre mâle tué avant 1914 et qui aurait été issu d'un couple ayant niché dans les environs d'Ault (80). La dernière et la seule donnée enregistrée au cours des 60 dernières années se rapporte à un oiseau de passage en forêt de Compiègne (60) le 15 avril 1975. Pour autant, et malgré le contexte exposé plus haut, de nouvelles observations dans la région ne sont pas impossibles : un individu n'a-t-il pas stationné quelques jours à Loon-Plage (59) en septembre 2009... plus de 40 ans après la dernière observation de cette espèce dans le Nord - Pas-de-Calais ?

Cédric ROUSSEAU

- LEFRANC N. (2010). *Plan national d'action en faveur des pies-grièches*. DREAL Lorraine : 12-41.
- PICHARD A. (2012). Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 318-319.
- RUFRAY X. & ROUSSEAU É. (2004). Oiseau de France. La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* : une fin annoncée. *Ornithos* 11 (1) : 36-38.

## Pie-grièche grise

*Lanius excubitor*

A   

Espèce protégée

Passériformes/Laniidés



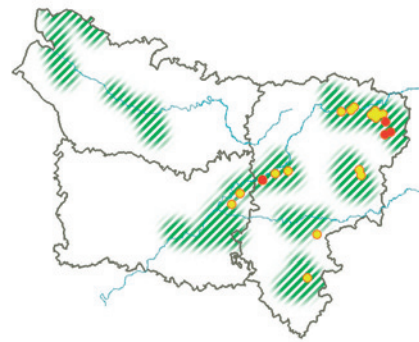
©Jean-Loup Ridou

Se tenant bien en évidence à son poste de chasse, la Pie-grièche grise, tache claire sur fond vert de bocage, se repère en général de loin... dans les rares endroits qu'elle fréquente encore. Considérée comme assez commune en Picardie au XIX<sup>e</sup> siècle, et encore relativement bien présente dans les secteurs favorables de notre région jusque dans les années 1960, elle y subit, comme partout ailleurs en France et en Europe occidentale, une régression continue de ses populations et de son aire de distribution. Ce déclin généralisé s'est encore aggravé récemment au point qu'elle occupe au sein de l'avifaune française la triste place de l'espèce ayant connu le plus fort recul géographique ces 20 dernières années : les effectifs nationaux estimés en 1993-1994 entre 1 700 et 5 500 couples, ne sont plus que de 500 à 1 100 couples en 2009, dont un noyau principal de 300 à 850 couples en région Auvergne. Heureusement pour elle, le maintien global de ses effectifs dans une très large aire de répartition holarctique – pas moins de neuf sous-espèces peuplent l'hémisphère nord, en Amérique du Nord et en Eurasie, la sous-espèce nominale *L.e. excubitor* nichant depuis la Lozère au sud-ouest jusqu'à l'Oural à l'est, et du nord de l'Europe centrale jusqu'au nord de la Scandinavie – fait que la Pie-grièche grise n'est pour l'instant pas menacée à l'échelon mondial, ni même européen : la population européenne est estimée entre 41 000 et 85 000 couples. Sans doute a-t-elle bénéficié en de nombreux endroits d'Europe centrale et de l'Est de biotopes préservés par un système agricole resté jusqu'alors très largement extensif, tel qu'il était chez nous avant la Deuxième Guerre mondiale... mais pour combien de temps encore ? Au vu du déclin dramatique de l'espèce observé en Europe de l'Ouest, l'adoption par les nouveaux états membres de l'Union Européenne de la politique agricole commune, et de son corollaire d'intensification des pratiques agricoles, n'augure rien de bon.

Si l'on excepte un petit noyau de population particulièrement isolé en Basse-Normandie, où subsistent quelques couples depuis une quinzaine d'année (de 4 à 8 en 2009), la Pie-grièche grise se trouve actuellement en Picardie en limite nord-ouest de son aire de reproduction en Europe occidentale. Dans les années 1970, elle était surtout connue comme nicheuse dans l'ouest du département de la Somme (marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde, prairies humides, friches et jeunes peupleraies en basses vallées de la Somme, de l'Authie et en vallée de la

Maye), se montrant de façon plus localisée à mesure que l'on pénètre dans la région en suivant les vallées (vallée de l'Authie, vallée de la Somme entre Abbeville et Amiens, vallées de l'Avre et de la Noye). À l'époque, on la trouve aussi nichant à l'occasion dans des coupes en régénération de la forêt de Compiègne (60), ainsi qu'en vallée de la Marne dans le sud du département de l'Aisne. Au cours des années 1980-1990, ces noyaux de peuplement régressent mais persistent tant bien que mal. En parallèle, un effort de prospection révèle une présence relativement forte dans le nord-est de l'Aisne (Thiérache), et, dans une moindre mesure, dans le centre du département (marais de la Souche, camp militaire de Sissonne, moyenne vallée de l'Oise), présence somme toute logique, en prolongement de celle des oiseaux de Thiérache ardennaise et des couples situés plus au nord (bocage de l'Avesnois, vallée de la Sambre, plaines de l'Escaut et de la Scarpe). Les différents sites occupés montrent la prédilection que la Pie-grièche grise a pour les milieux semi-ouverts (moins de 50 % de boisement, la présence d'arbres offrant une vue dégagée sur le territoire restant néanmoins nécessaire à l'installation du nid), pourvus de points d'eau (mares, étangs, rivières) et de nombreux perchoirs depuis lesquels elle guette ses proies, qu'elle capture au sol : micro-mammifères (surtout des Campagnols des champs *Microtus arvalis*), et plus occasionnellement d'autres petits vertébrés (petits passereaux, lézards et amphibiens). Quand ils sont disponibles, insectes et araignées font également partie du menu, mais représentent en général moins de 15 % de la masse des proies ingérées. Pour faire face aux jours de mauvais temps pendant lesquels la chasse est rendue plus difficile, la Pie-grièche grise a pour habitude, comme la Pie-grièche écorcheur, de se constituer des garde-manger (lardoirs) où elle entrepose et dépèce ses proies. C'est vraisemblablement cette particularité qui lui a valu son nom picard d'« Agache treuelle » (pie cruelle).

En 1995, était estimée entre 50 et 100 couples (Flohart 1995), mais à la fin des années 1990, le constat est plutôt le suivant : 3 à 5 couples en plaine maritime picarde et dans les vallées environnantes, encore quelques couples possibles en coupes forestières dans l'Oise et dans l'Aisne (forêts domaniales de Hez-Froidmont, de Compiègne et de Retz), 1 ou 2 couples en vallée de la Marne, 2 ou 3 autres en moyenne vallée de l'Oise, et peut-être 3 ou 4 dans les marais de la Souche. Seule la population de Thiérache semble alors se maintenir à un niveau correct : Ltoux l'estime à 23 couples en 1999... mais ce nombre ne lui paraît déjà plus valide en 2002. L'extension de la culture du maïs et du blé au détriment des herbages, entraînant la fragmentation des territoires et avec l'emploi de pesticides, la chute de la quantité de proies disponibles, apparaît comme la raison principale de ce déclin. Entre 2000 et 2009, les observations en milieu et période favorables ne proviennent pratiquement plus que du département de l'Aisne, et concernent le plus souvent un seul individu. La présence de couples et le comportement reproducteur, observable de fin février à mi-mai, sont assez rarement notés, y compris en des sites bien connus pour accueillir l'espèce de longue date, ce qui semble montrer une certaine difficulté qu'ont les couples à se constituer et à mener à bien leur nidification. Aussi les preuves récentes de reproductions réussies sont-elles bien peu nombreuses : un mâle nourrit deux jeunes le 30 juin 2001 à Manicamp ; une famille de 6 oiseaux à Sorbais, et trois autres oiseaux à Etréaupont le 10 juillet 2004 ; trois oiseaux le 9 juin 2005 à Deuillet ; trois jeunes à Malzy et trois oiseaux dont au moins un juvénile le 17 juin 2005 à Autrepes ; deux jeunes et un adulte le 23 juin 2006 à Sorbais ; une famille signalée en 2008 à Marchais ; un mâle adulte accompagné d'un jeune le 9 août 2008 à Bazoches-sur-Vesles ; un couple avec au moins deux jeunes à l'envol en juillet 2011 à Besmont.



**Figure 1 :** principaux secteurs (en vert) de nidification de la Pie-grièche grise au cours des années 1980 à 1995 et sites (points jaunes) de reproduction possible à certaine localisés en 2008-2009, parmi lesquels (points rouges) ceux encore occupés en 2010-2011.

Les prospections menées lors de l'enquête 2008-2009 permettent d'évaluer les effectifs picards entre 10 et 18 couples, dont 5 à 10 couples en Thiérache, 2 à 4 couples en moyenne vallée de l'Oise et 1 à 2 couples dans les marais de la Souche. Dans le sud de l'Aisne, les nidifications de 2008 à Bazoches-sur-Vesles, à proximité d'anciennes gravières, et peut-être à Épièdes, au nord de la vallée de la Marne, ne se sont pas confirmées en 2009, mais montrent qu'elles peuvent encore avoir lieu de façon occasionnelle dans ces secteurs qui n'apparaissent plus comme propices à une installation durable. Deux mentions dans l'Oise vont dans le sens d'une nidification possible : un individu le 3 avril et le 31 mai 2008 en forêt domaniale de Laigue, et à une dizaine de kilomètres de là, à Carlepont, en moyenne vallée de l'Oise, un mâle adulte le 16 juin 2009. Mais en ces sites, aucun couple ne sera jamais observé. En Thiérache, on constate un isolement entre les couples occupant les prairies humides de fauche de la haute vallée de l'Oise (de Guise à Etréaupont) et ceux du bocage de la frontière ardennaise. La zone de continuité autrefois assurée par l'Oise entre Etréaupont et Hirson et par son affluent, le Thon, est désormais désertée, bien que le milieu semble toujours en grande partie favorable. Par contre, la disparition des couples encore présents dans les années 1990 à l'extrême nord-est du département (au sud du massif forestier d'Hirson et de Saint-Michel) est à relier directement à la détérioration de l'habitat du fait de mises en cultures. D'ailleurs ces mises en cultures, et les arrachages d'arbres et de haies qui les accompagnent, se sont encore accentués en 2009 et en 2010 dans toute la Thiérache, provoquant vraisemblablement par effet de seuil l'abandon de tous les territoires occupés (plus aucune observation après la fin mars). Ainsi, pour les années 2010 et 2011, seuls 3 à 4 couples nicheurs sont notés dans toute la Picardie : un dans le secteur Bichancourt-Manicamp, en moyenne vallée de l'Oise (un jeune a priori issu de ce couple est observé le 7 juillet 2010 à Quierzy), et trois autres couples dans l'est de la Thiérache à Ivières, Coingt et Besmont. On peut donc malheureusement présager, comme ce fut le cas dans le Nord - Pas-de-Calais, la disparition très prochaine de la Pie-grièche grise de l'avifaune nicheuse régulière de notre région. Tout au plus quelques rares couples pourraient-ils parvenir à se maintenir dans le nord-est de l'Aisne grâce à l'apport d'oiseaux en provenance de l'ouest des Ardennes (entre 15 et 20 couples en 2009 en Thiérache ardennaise et dans le Porcien, mais dans ce département aussi les effectifs sont en fort recul).

Ainsi la Pie-grièche grise ne sera-t-elle peut-être bientôt plus qu'une espèce migratrice et hivernante peu commune en Picardie. La plupart des mentions hivernales provenait d'ailleurs jusqu'alors des secteurs de reproduction, les couples ayant pour usage de se séparer à l'issue de la période de nidification pour occuper des territoires voisins. En toute logique, ces observations se font également de plus en plus rares. À l'hiver 2010-2011, un seul oiseau est contacté sur un

site de reproduction à Éparcy, en Thiérache, et cinq autres individus sont signalés dans toute la région : un dans une coupe forestière le 23 novembre 2010 à Noailles (60), un le 13 décembre 2010 (probablement le même oiseau revu début mars 2011) à Bucy-le-Long (02), un le 15 janvier 2011 près de l'étang de la Papilloterie à Saint-Nicolas-aux-Bois (02), un le 23 février 2011 dans un verger haute-tige à Fesmy-le-Sart (02) et enfin un le 3 mars près de Saint-Germer-de-Fly (60). L'hiver 2011-2012 confirme cet hivernage devenu bien modeste avec également environ une demi-douzaine d'individus contactés dans la région. Au cours des hivers précédents, des observations étaient aussi régulièrement faites en des sites qui ne sont pas, ou plus utilisés pour la reproduction, notamment à Verberie (60), Varesnes (60), Morierval (60) et Boves (80), ce qui laisse penser qu'un certain nombre d'oiseaux d'Europe du Nord vient passer la mauvaise saison chez nous. Par ailleurs, des individus sont parfois notés en migration active ou en halte migratoire : pour ne citer que les mentions les plus récentes, à Morierval le 23 octobre 2004, à Mont-d'Origny (02) (falaise Bloucard) le 7 octobre 2007 et le 21 octobre 2010, à Saint-Quentin-en-Tourmont (80) (banc de l'Ilette) le 30 septembre 2007, le 11 octobre 2008, le 19 octobre 2010 et du 14 au 29 octobre 2011 (5 données pour 3 individus, semble-t-il). Il semble donc bien que le mois d'octobre marque le maximum du passage postnuptial de l'espèce dans notre région. Le passage pré-nuptial est moins facile à mettre en évidence : des observations ponctuelles de fin d'hiver ou de début de printemps dans les marais arrière-littoraux de la plaine maritime Picarde (3 mentions en février et mars 2008) ou encore à Morierval le 1<sup>er</sup> avril 2008 concernent probablement des migrateurs en halte, ou des oiseaux cherchant à se fixer, hélas sans succès.

L'historique régional de la Pie-grièche grise illustre donc bien, en définitive, l'évolution constatée au niveau national, et en particulier la rapidité avec laquelle une espèce animale appartenant à la biodiversité ordinaire peut basculer du côté de la faune en péril. À défaut d'une réelle volonté de la préserver par l'orientation des modes de production agricole dans les secteurs favorables, son destin, en Picardie comme en France, semble malheureusement scellé.

Cédric ROUSSEAU

- COMMECY X. & MERCIER E. (1980). Évolution du statut de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* dans la région de Boves (80), 1973-1979. *L'Avocette* 4 (1-2) : 38-41.
- FLOHART G. (1995) in CommeCY X. (Coord.) & al. Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) : 200-202.
- LEFRANC N. (2010). *Plan national d'action en faveur des pies-grièches*. DREAL Lorraine : 42-67.

## Pie-grièche à tête rousse

*Lanius senator*

Passériformes/Laniidés



©Aurélien AUDEVARD

Cette jolie pie-grièche, de taille légèrement supérieure à celle de la Pie-grièche écorcheur mais au plumage beaucoup plus contrasté, doit son nom à la capuche rousse portée aussi bien par le mâle que par la femelle et, bien que cette dernière soit un peu plus terne, la détermination du sexe sur le terrain n'est pas chose aisée. Depuis le Portugal et le Maroc à l'ouest, l'aire de nidification de la sous-espèce type *L. s. senator* s'étend sur tous les pays bordant l'ouest et le nord de la Méditerranée jusqu'en Turquie, et de façon très sporadique vers le nord jusqu'en Pologne (en Corse et dans les autres îles de l'Ouest méditerranéen, elle est remplacée par la sous-espèce *L. s. badius*). Avec un régime alimentaire très majoritairement insectivore, la Pie-grièche à tête rousse est une migratrice qui passe l'hiver en Afrique, à l'intérieur d'une bande délimitée par l'équateur et le sud du Sahara.

Connue actuellement comme une espèce méridionale, celle-ci était jadis bien plus répandue dans notre pays : au XIX<sup>e</sup> siècle, DEGLAND et GERBE écrivent de la Pie-grièche à tête rousse qu'elle « n'est pas rare aux environs de Lille, où elle se reproduit dans les petits bois » et RASPAIL la note encore comme une nicheuse abondante à Gouvieux (60) jusqu'en 1900, époque à laquelle elle semble entamer son repli vers le sud et un déclin progressif qui s'accéléra fortement dans les années 1960. De nos jours, elle ne niche plus en France qu'en deçà de l'isotherme 19°C en juillet qui joint approximativement Charleville-Mézières (08) à La-Roche-sur-Yon (85), tout en ayant quasiment disparu de régions dans lesquelles elle était encore relativement commune dans les années 1980 (notamment en Alsace et en Lorraine). Si dans le Midi elle habite les landes herbeuses et les garrigues dotées de perchours lui permettant de chasser à l'affût, ce type de milieu ouvert sec se faisant plus rare à mesure que l'on remonte vers le nord, elle choisit généralement de s'installer dans des vergers à hautes tiges pâturés, en plaine ou sur des coteaux ensoleillés, comme on peut le constater dans plusieurs régions. Elle est considérée comme quasi menacée en France, mais les préoccupations à son égard restent toutefois mineures aux niveaux européen et mondial (LEFRANC 2010).

Depuis les années 1930, la nidification de la Pie-grièche à tête rousse en Picardie est exceptionnelle. Les derniers cas connus concernent le département de l'Aisne : une reproduction est constatée en 1955 dans le Vermandois et, entre 1996 et 1998, plusieurs observations montrent qu'un couple s'est reproduit (ou a visiblement tenté de le faire certaines années) à Chézy-sur-Marne, à la pointe sud du département. Il nous faut également mentionner les tentatives infructueuses d'une femelle s'étant appariée à une Pie-grièche écorcheur mâle dans le bocage thiérachien à Englancourt en 1985 et 1986 (quelques autres cas de couples mixtes de pies-grièches sont rapportés d'ailleurs en France, et concernent apparemment toujours un mâle écorcheur et une femelle à tête rousse, dans des secteurs où cette espèce est rare) (SCUOTTO 1986).

Les données récentes témoignant du passage de la Pie-grièche rousse dans notre région sont elles-mêmes si peu nombreuses qu'elles méritent toutes d'être signalées ici :

- La seule observation contemporaine dans le département de la Somme date du 15 août 1994 au Crotoy.
- Dans l'Oise, un oiseau est noté le 12 mai 1985 à Vauciennes, un le 20 août 1988 à Choisy-la-Victoire, un le 23 septembre 1990 à Morierval, un le 17 mai 1997 en forêt de Compiègne et plus récemment, une femelle est observée le 2 juin 2010 à Babœuf et, la même année, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit du même oiseau, le 27 juin à Thiers-sur-Thève.
- C'est dans l'Aisne qu'on a le plus de chances de rencontrer l'espèce : des individus isolés sont observés le 18 mai 1995 à Esqué-

héries, le 1<sup>er</sup> juin 2007 à Sissonne, le 4 mai 2008 à Saint-Algis et une femelle le 10 mai 2012 à Autrepes.

Les apparitions plus fréquentes de la Pie-grièche à tête rousse ces quatre dernières années sont-elles le prélude de son retour en tant que nicheuse en Picardie ? Le contexte de régression généralisée que subissent les pies-grièches dans notre pays ne va pas dans ce sens, mais on peut imaginer que le réchauffement climatique en cours incite quelques oiseaux à tenter de s'installer plus au nord... pour peu qu'ils y trouvent encore un environnement favorable.

Cédric ROUSSEAU

- LEFRANC N. (2010). Plan national d'action en faveur des pies-grièches. DREAL Lorraine : 86-110.
- SCUOTTO C. (1986). Tentative de nidification d'un couple mixte Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* en Thiérache (Aisne). *L'Avocette* 10 (1) : 37-39.

## Geai des chênes

*Garrulus glandarius*



Passériformes/Corvidés



©Benoît HENRION

Le Geai des chênes est une espèce de distribution paléarctique, essentiellement sédentaire et assez commune en Picardie.

Difficile d'ignorer le Geai : il se signale de lui-même par son alarme discordante ; son vol onduleux et son croupion blanc permettent de l'identifier à coup sûr. Le Geai est associé aux bois et forêts de feuillus avec sous-bois de fourrés. Absent des zones de grande culture, il s'installe dès que le milieu s'embroussaille. Son habitat privilégié est la chênaie traitée en taillis sous futaie, les glands constituant environ 50 % de son alimentation. Dans les grandes forêts de l'Aisne et de l'Oise, il est l'une des proies favorites de l'Autour des palombes.

Assez uniformément distribué dans nos trois départements, le Geai figure traditionnellement au catalogue des « nuisibles », statut que ne justifient ni les « dégâts » qu'il est censé causer, ni ses effectifs qui ne sont jamais abondants : la densité régionale de sa population a été estimée de 2 à 5 couples nicheurs par km<sup>2</sup>. Discret pendant la période de nidification (d'avril à juin), le Geai s'observe surtout en automne et en hiver, quand plusieurs individus s'agrègent en une bande bruyante errant en quête de nourriture. Ce vagabondage grégaire peut alors laisser penser que l'espèce

est plus abondante qu'elle ne l'est en réalité. L'enquête STOC-EPS permet de la contacter chaque année uniquement entre 10 et 20 % des points échantillonnés.

La population picarde de Geais des chênes est essentiellement sédentaire, mais un passage migratoire est sensible de fin septembre (parfois dès la première décennie du mois) à octobre ou novembre. Certaines années – par exemple en 1977 (MASSON 1978), en 1996, 2008 ou 2012 –, on observe des invasions parfois massives d'oiseaux venus du nord de l'Europe. Signalons par exemple, les observations réalisées au nord de la baie de Somme lors de suivis de la migration active : 1 321 oiseaux seront vus lors de l'automne 2008 (avec 422 le 27 septembre et 510 le 28) ; en 2012, 412 oiseaux sont observés en mouvement le 9 septembre et 494 le 16 de ce mois. Certaines années, le passage est en revanche extrêmement restreint, ne concernant que quelques individus ou dizaines d'individus dans la saison : 12 en 2007, 24 en 2009. Le passage de printemps est, lui, moins spectaculaire – la mortalité automnale et hivernale affectant les oiseaux ayant fui leurs contrées d'origine peut être considérable – et les observations d'oiseaux migrants à cette période ne concernent le plus souvent qu'un seul individu.

Gérard TOMBAL

- MASSON D. (1978). Mouvements de Geais des chênes *Garrulus glandarius* au cours de l'automne 1977 et du printemps 1978 dans le département de la Somme. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 70-74.
- SUEUR F. (1997). L'invasion 1996 de Geais des chênes *Garrulus glandarius* dans l'ouest de la Somme. *Avifaune picarde* 4 : 117-119.

## Pie bavarde

*Pica pica*



Passériformes/Corvidés



©Marc DUQUET

Bien connue de tous et objet d'expressions traditionnelles (« bavard, voleur... comme une Pie »), la Pie bavarde est une espèce commune qui occupe toute l'Europe à l'exception des îles méditerranéennes et atlantiques. Elle est généralement considérée comme strictement sédentaire et n'est donc repérée que très exceptionnellement en mouvement à partir des sites de suivi de la migration.

Nicheuse facilement repérable par sa taille, son plumage contrasté, le volume sonore de ses cris, la taille et la disposition élevée de son nid, elle est trouvée dans toute la région et était

déjà indiquée comme nicheuse commune au XIX<sup>e</sup> siècle. Classée nuisible à cause de son régime omnivore qui lui fait parfois prélever des couvées, elle est l'objet de nombreuses opérations de destruction à l'aide de cages pièges, d'empoisonnements ou de tirs. En conséquence, on la trouve plus facilement installée dans les villes et villages qu'en campagne. L'enquête STOC-EPS permet de la contacter, en Picardie, chaque année dans 10 à 15 % des points échantillonnés, mais cette proportion s'élève entre 30 et 40 % des points situés en milieu urbain contre moins de 10 % pour les points en campagne et 0 % pour les points forestiers.

La Pie bavarde niche tôt en saison : les constructions de nid sont souvent rapportées dès la mi-février et surtout au cours du mois de mars. Dès le mois de juin, des groupes de plus de 10 individus sont parfois repérés dans des sites où la nourriture abonde.

En hiver, les Pies se rassemblent parfois à la tombée de la nuit et forment des dortoirs occupant des bouquets de grands arbres. Un tel dortoir a été irrégulièrement suivi dans la banlieue sud d'Amiens (80) ; il rassemblait environ 200 oiseaux pendant les hivers 2006, 2007 et 2008. Le maximum d'oiseaux comptés l'a été le 5 mars 2008 avec 324 individus. Cet exemple n'est pas unique et de tels rassemblements hivernaux ont aussi été signalés dans l'Aisne (38 le 1<sup>er</sup> mars 2001 à Tergnier...), dans l'Oise (90 le 19 janvier 2008 à Villers-Saint-Paul, 48 le 26 janvier 2001 à Pontpoint...) et en d'autres sites de la Somme (50 le 20 novembre 2003 à Boves, 38 le 25 décembre 1997 à Rue...).

Ces concentrations hivernales, apparemment dues au regroupement d'oiseaux locaux, ne doivent pas laisser croire à une surabondance de cet oiseau et ceux qui lui reprochent sa prédation sur les jeunes du petit gibier – oiseaux et mammifères – ou de piller les nids de passereaux devraient mieux étudier les mœurs de cette espèce. Ils découvriraient que toutes les études démontrent que la Pie se nourrit à 94 % d'invertébrés, dont 86 % d'insectes, et qu'il a été montré qu'il n'y a pas de corrélation entre la densité des petits passereaux et celle de la Pie bavarde : elle ne représente donc pas une menace réelle pour les populations des autres oiseaux (DIDIER & MULLER 2006).

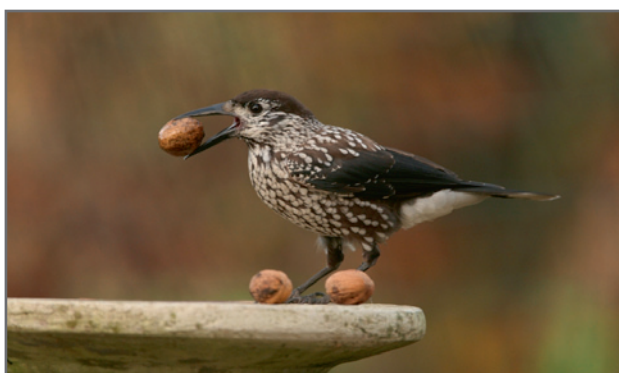
Xavier COMMECY & Thierry RIGAUD

- DIDIER S. & MULLER Y. (2006). La Pie bavarde (*Pica pica*) : oiseau de l'année 2003 en Alsace. Bilan de l'enquête. *Ciconia* 30 (1).

## Cassenoix moucheté

*Nucifraga caryocatactes*

Passériformes/Corvidés



©Stephan Peten

Deux sous-espèces européennes peuvent expliquer l'observation de cette espèce dans notre région : *N. c. caryocatactes*, nicheuse des massifs montagneux du centre et du sud-est de l'Europe, dont les Ardennes, les Alpes, le Jura, les Vosges... qui est sédentaire mais parfois sujette à l'erratisme et *N. c. macrorhynchos*, essentiellement nicheuse de l'Europe de l'Est, de l'Oural au Kamtchatka, sédentaire elle-aussi mais qui effectue de façon irrégulière des invasions vers l'ouest du continent.

De telles invasions en France ont été signalées au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle : 1844, 1911, 1933, 1954, 1968, 1974, 1977, 1985, 1993, 1996 et 1998. C'est à ces phénomènes et donc probablement à la sous-espèce *N. c. macrorhynchos* que doivent être reliées les observations signalées sur le littoral ou ailleurs dans la Somme en 1844 (un mâle tué en octobre à Épagne-Épagnette), en 1911 (un tué en novembre à Suzanne), 1955, 1968, 1985 et 1998 et quelques autres captures réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle (octobre 1817 à Wailly, par exemple). Mais il y a eu d'autres contacts dans ce secteur : en 1913 (le 2 octobre), 1978, 1986, 1991 et 1997. Ces autres observations peuvent concerner des oiseaux issus des populations ouest-européennes en erratisme ou des oiseaux issus d'une invasion précédente et qui, parfois, s'installent dans des endroits favorables au lieu de retourner dans leurs contrées d'origine. Ceci a été vérifié après l'invasion de 1998 dans les Ardennes, où une petite population de la sous-espèce *N. c. macrorhynchos* s'est installée et s'y reproduit depuis. Il semble, en Picardie comme dans toute la France, qu'en dehors de ces années d'invasion, il faille rattacher la grande majorité des observations inhabituelles de Cassenoix moucheté à des individus erratiques de la sous-espèce *N. c. caryocatactes*.

Les irruptions n'ont jamais pris d'ampleur considérable dans notre région et ce ne sont que quelques oiseaux qui ont pu être vus : un seul le plus souvent, mais jusqu'à 4 en octobre 1985. Le mois d'octobre est le mois privilégié pour l'observation de cette espèce avec 7 données sur 9 obtenues sur le littoral depuis 1978 (les deux exceptions étant en juillet 1978 et en septembre 1998).

En dehors du littoral, quelques observations occasionnelles ont été réalisées et certaines peuvent se rattacher à des invasions (1993) :

- dans l'Aisne : 1 le 21 décembre 1981 à Boué, 3 le 30 septembre 1993 à Vervins, 1 le 4 octobre 2008 et le 15 mars 2009 à Mont-d'Origny (falaise Bloucard) et, mais à prendre avec circonspection, une information de seconde main signalant le stationnement d'un oiseau dans un jardin à Beautor du 15 août au 15 septembre 2008.
- dans la Somme : 1 les 28 et 29 février 1984 à Gentelles, 1 le 5 octobre 1987 à Saveuse.

Si la période de fin septembre-octobre est encore bien représentée, on peut donc aussi remarquer quelques signalements de fin d'hiver ou de début de printemps.

Le Cassenoix moucheté est donc une espèce occasionnelle en Picardie, tout comme elle l'est dans les régions voisines, mis à part des les Ardennes, où elle est présente de manière continue.

Xavier COMMECY



## Crave à bec rouge

*Pyrrhocorax pyrrhocorax*

Passériformes/Corvidés

A 

Espèce protégée



©Sébastien SIBLET

Le Crave à bec rouge est un oiseau localisé et essentiellement sédentaire des falaises montagneuses ou de plaines de plusieurs pays d'Europe non septentrionale. Les populations les plus proches de notre région sont britanniques et bretonnes (réduites à quelques dizaines de couples).

Dans ces conditions, à quelle population raccorder les très occasionnelles observations réalisées dans la Somme : une au XIX<sup>e</sup> siècle à Drucat et 3 au XX<sup>e</sup> (un oiseau sur le littoral le 27 juin 1978 au bois de Cise, commune de Ault, puis un les 2 mars et 28 septembre 1998 en baie de Somme) ? Quoi qu'il en soit, l'espèce reste exceptionnelle dans notre région et est considérée comme vulnérable à l'échelle de l'Europe.

Xavier COMMECY

## Choucas des tours

*Corvus monedula*

Passériformes/Corvidés

A   

Espèce protégée



©Florent VIOLET

Ce petit corvidé de la taille d'un pigeon est largement répandu à travers le monde depuis l'Europe du Nord et de

l'Ouest jusqu'en Asie. Il s'agit d'une espèce polytypique : *C. m. monedula* depuis la Scandinavie jusqu'en Europe de l'Est, *C. m. spermologus* en Europe de l'Ouest, et *C. m. soemmerringii* en Europe de l'Est en en Asie. En France, les effectifs nicheurs sont estimés entre 100 000 et 300 000 couples au début des années 2000.

Le Choucas des tours est un oiseau grégaire : ses troupes compactes, aux cris de contact sonores sont souvent observées en compagnie du Corbeau freux ou de la Corneille noire, se nourrissant au sol dans les prés et les cultures ; l'oiseau a un régime omnivore. Même s'ils nichent parfois de façon isolée, les couples, en général unis pour la vie, s'installent le plus souvent en colonies comportant parfois plusieurs dizaines de couples. Ils choisissent alors, en mars ou en avril, des parois rocheuses, des falaises pour y installer leurs nids et peuvent aussi trouver refuge dans des cheminées d'habitations, des clochers et autres édifices, parfois même dans un vieil arbre. La cohabitation avec les colonies de Corbeaux freux a été décrite. Il semble même que la cohabitation entre les deux espèces puissent conduire à la formation de couples mixtes à l'origine d'oiseaux hybrides : un tel individu est observé plusieurs fois à Vercourt (80), commune proche des colonies de reproduction établies à Arry (80) (fide SUEUR 2007). Les colonies sont progressivement abandonnées en juillet ou en août ; les oiseaux de nos régions sont sédentaires et restent à proximité de leur site de nidification, se regroupant en dortoirs parfois importants en automne et en hiver.

Sur tout le territoire picard, le Choucas des tours est commun, les effectifs nicheurs de la sous-espèce locale étant renforcés ensuite par les migrants et hivernants (parfois de la sous-espèce *C. m. monedula* en provenance d'Europe du Nord ou beaucoup plus rarement de la sous-espèce orientale *C. m. soemmerringii*).

Parfois très localisées ou hébergeant moins de dix couples, les colonies ne sont pas toujours facilement repérables. Il semble que les nicheurs sont surtout présents dans les vallées, même si on peut les rencontrer çà et là dans de nombreux bourgs picards. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, une colonie fréquente les falaises du littoral : elle rassemble quelques dizaines de couples.

C'est surtout en automne et en hiver que les bruyantes bandes de Choucas sont facilement repérées avec des effectifs atteignant parfois plus de mille individus dans certains dortoirs, par exemple : 1 200 le 25 octobre 2007 à Villers-sur-Authie (80), 1 000 en décembre 1996 à Pontpoint (60) dans la vallée de l'Oise, 965 en octobre 2008 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80)...

Le passage migratoire pré-nuptial est en général discret : 65 individus au total notés à la pointe du Hourdel pour le suivi migration de 2009. En revanche, le suivi post-nuptial réalisé au banc de l'Ilette révèle le passage de milliers d'individus : 13 464 au total en 2007 ; entre 7 800 et 9 900 chaque année entre 2008 et 2011, le gros du passage se faisant essentiellement entre le début du mois d'octobre et la première décennie de novembre.

La littérature ancienne donne le même type de statut à l'espèce qu'aujourd'hui : bien représentée en reproduction et des troupes abondantes en hiver.

Sylvain BOURG

## Corbeau freux

*Corvus frugilegus*

Passériformes/Corvidés



©Guy LOUWON

Les Corbeaux freux occupent une grande partie de l'Europe tempérée.

Chacun croit bien connaître le corbeau... mais tout gros oiseau noir vu dans les champs n'est pas toujours un corbeau ; il peut aussi s'agir de Corneilles noires ou de Choucas des tours.

Le Freux est en Picardie un nicheur et un hivernant commun ; rarement solitaire on le voit en grandes bandes en hiver, en migration ou lors de ses reproductions de type colonial. Ces colonies, haut perchées dans les arbres peuvent se trouver dans les trois départements de la région ; elles ne regroupent le plus souvent que des oiseaux de cette espèce mais parfois on trouve des colonies mixtes avec d'autres oiseaux arboricoles coloniaux (Hérons cendrés par exemple). Une enquête réalisée en l'an 2000 (COMMECY & NOËL 2001) a permis d'estimer la population nicheuse picarde à environ 20 000 couples, répartis en environ 500 colonies. La taille moyenne des colonies picardes est comprise entre 25 et 50 couples mais les effectifs relevés vont de 1 à 270 couples par colonie (seulement 3 colonies de plus de 200 couples sont connues). Plus du quart de ces colonies ont été repérées en milieu urbain (souvent dans des grands parcs publics ou privés) ce rapport étant un peu plus faible dans le département de l'Aisne. Une petite moitié est trouvée dans des boisements de plateau (les grandes forêts n'étant pas occupées) et le dernier quart est localisé dans les vallées. La frange littorale est, elle, moins densément occupée.

Pour s'installer, ces oiseaux recherchent deux choses : des arbres pour y construire leurs nids – presque exclusivement sur des feuillus – et la proximité d'endroits dégagés (prairies, pelouses, champs cultivés...) où ils recherchent leur nourriture. La tranquillité des sites est, elle, très secondaire : des nids en ville, en bords de routes, dans des cours de fermes... sont régulièrement construits. Ces colonies peuvent être stables d'une année sur l'autre et certaines sont connues depuis des dizaines d'années mais d'autres, en particulier celles installées dans des peupleraies régulièrement récoltées, sont plus mobiles. Dans les années 1990, un suivi dans l'Oise montrait un changement de localisation d'environ 10 % des colonies suivies chaque année, suite à des coupes d'arbres, des travaux dans les secteurs proches, des mesures d'effarouchements...

Le Corbeau freux ne s'est pas toujours localement montré aussi prospère et c'est un élément d'acquisition assez récente pour l'avifaune nicheuse picarde. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'était connu que comme hivernant ou comme oiseau de passage. Après l'installation des premières colonies, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'accroissement du nombre de nicheurs a continué au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, au moins dans la Somme où deux enquêtes séparées de 22 ans nous le montrent (ROBERT 1979, COMMECY & NOËL 2001). C'est ainsi que nous avons pu constater une augmentation moyenne de 18 % du nombre de couples dans ce département durant cette période, mais des disparités locales existent.

Les Corbeaux freux commencent leur reproduction tôt au printemps et dès les premiers beaux jours de l'année, même en hiver, les futurs reproducteurs visitent déjà les colonies dont les nids sont réutilisés chaque année. Les jeunes naissent dès le mois d'avril et fin juin la colonie est désertée. Les oiseaux, adultes et jeunes de l'année ne se dispersent pas totalement et vagabondent par bandes au gré des découvertes de sources alimentaires ; à cette époque des dégâts peuvent être commis dans les cultures de céréales dont les graines suscitent l'appétit de ces oiseaux. À cette saison, comme tout au long de l'année, c'est autour des décharges (ou centres d'enfouissement technique) que l'on trouve le plus de Corbeaux freux. D'ailleurs les colonies sont souvent installées près de ces endroits.

Progressivement, au cours de l'automne, de nouveaux oiseaux arrivent et les groupes voient leurs tailles augmenter, surtout lors des hivers rigoureux. Ces oiseaux viendraient surtout de l'Europe orientale et aussi du Nord. C'est fin décembre que les groupes sont les plus importantes (de 700 à 900 oiseaux pour 200 km<sup>2</sup> en 1991 où 125 couples reproducteurs étaient connus) et dès la mi-janvier les effectifs diminuent. Pendant toute cette saison inter-nuptiale, les Freux se rassemblent en dortoirs importants aux sommets de groupes d'arbres, drainant des oiseaux répartis dans la journée sur des dizaines de km<sup>2</sup>. Les dortoirs sont rejoints en bandes bruyantes volant assez haut et la constitution de prédortoirs permet d'observer des groupes pouvant dépasser plusieurs centaines d'oiseaux posés au sol un peu avant la tombée de la nuit. Toute la troupe s'envole aux dernières lueurs du jour et rejoint les oiseaux qui se sont branchés plus tôt. Depuis une dizaine d'années, la taille de ces dortoirs semble diminuer. Nous sommes affirmatifs sur ce point pour un secteur du sud-est d'Amiens suivi depuis longtemps (COMMECY 1992), mais nous n'avons pas assez d'éléments pour le généraliser à l'ensemble de la région. Cette impression de diminution du nombre d'arrivées d'oiseaux d'autres régions est validée par les suivis de la migration postnuptiale sur le littoral où les journées avec des observations de plusieurs dizaines voire centaines d'oiseaux passant par jour étaient régulières de fin octobre à fin novembre lors des décennies 1980 et 1990 (520 le 2 novembre 1974, 190 le 23 octobre 1986, 250 le 4 novembre 1986...). Ce n'est plus le cas actuellement, avec rarement plus de dix oiseaux en migration active vus quotidiennement (RIGAUX 2011). À contrario, dans l'Oise, des suivis malheureusement plus irréguliers sur le site de Brassoire, permettent de repérer encore dans les années 2000, les jours de forts passages, des vols dépassant plusieurs dizaines d'oiseaux en migration active et parfois plus d'une centaine : 157 le 2 novembre 2008, 165 le 30 octobre ou 184 le 6 novembre en 2005...

Puis c'est le printemps. D'abord visiteurs occasionnels de la colonie occupée l'année précédente, les Freux y sont, dès le début du mois de mars en permanence, réaménageant les anciens nids quand ils n'ont pas été mis à terre par les tempêtes automnales

ou hivernales ou en en construisant de nouveaux ; une nouvelle génération se prépare.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (1992). Les Corvidés sur le plateau picard. *L'Avocette* 16 (3-4), Actes de la 2<sup>e</sup> journée interrégionale d'ornithologie : 47-51.
- COMMECY X. & NOËL F. (2001). Recensement des corbeautières de Picardie, année 2000. *L'Avocette* 25 (1-2) : 10-20.
- LECOMTE Y. (2001). Suivi de corbeautières dans l'Oise. *L'Avocette* 25 (1-2) : 6-9.
- RIGALUX T. (2011). Le suivi de la migration diurne postnuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette : éléments de bilan sur les dernières décennies et tentative d'établissement de tendances évolutives. *L'Avocette* 35 (2) : 43-58.
- ROBERT J.-C. (1979). Les Corbeautières du département de la Somme (2<sup>e</sup> partie et fin). *Documents zoologiques Tome I* (2) : 3-11.

## Corneille noire

*Corvus corone*

Passériformes/Corvidés



©Régine LE COURTOIS-NIVART

La Corneille noire, dans sa forme nominale *C. c. corone*, est un oiseau nicheur de toute l'Europe, moins abondant sur la frange littorale méditerranéenne qu'ailleurs. Mis à part les oiseaux les plus nordiques, elle est surtout sédentaire.

En Picardie, c'est une espèce omniprésente toute l'année ; on peut la trouver dans tous les milieux, y compris en ville. C'est en couples isolés que l'on peut la voir pendant la période de reproduction (à l'opposé du Corbeau freux, elle ne se rassemble pas en colonies pour nicher) mais en petits groupes en hiver. Ces groupes peuvent être repérés dès la fin du mois d'août, mais c'est surtout du mois de novembre à celui de janvier que ces groupes sont vus, cherchant leur nourriture dans les milieux ouverts, les bords de routes ou les décharges. Parfois ces groupes peuvent atteindre plusieurs centaines d'oiseaux : 600 en janvier 2004 à Mareuil-la-Motte (60), 500 le 9 novembre 2002 à La-Neuveville-sur-Ressons (60), 500 le 24 octobre 2004 à Choisy-au-Bac (60)... et 11 autres groupes de plus de 200 individus ont été rapportés en une vingtaine d'années dans la région. Parmi ceux-ci, il arrive qu'une Corneille au plumage bariolé de blanc soit repérée, le leucisme ou parfois l'albinisme frappant cet oiseau noir... et il ne faut pas alors le confondre avec une Corneille mantelée.

On peut penser que des oiseaux migrateurs viennent grossir le nombre de Corneilles régionales à cette période de l'année, même si les suivis de la migration active ne permettent pas de repérer ces

mouvements sur le littoral, et ne le permettent que de manière modérée loin de celui-ci : 110 migrateurs comptés en 3 jours de passages actifs à Morienvall (60) en 1995, 272 en 5 jours en 2001... avec parfois plusieurs dizaines d'oiseaux par jour. Ces fortes valeurs, qui ont été obtenues lors de jours de suivis non consécutifs et qui peuvent inclure des oiseaux locaux ne peuvent en conséquence être généralisés. Ce passage débute tôt dans le mois de septembre et se prolonge en octobre et début novembre mais est toujours de faible ampleur comparé à celui du Corbeau freux. Le passage de printemps est étonnamment plus facilement repéré : les 180 individus vus en vol vers le nord à Cayeux-sur-Mer (80) le 14 mars 1974 représentent un nombre exceptionnel, mais des observations de quelques oiseaux – voire plus d'une dizaine – en migration sont régulièrement rapportées lors des mois de mars et avril en de nombreux points de la région. À cette période, les nicheurs locaux ont déjà commencé leur reproduction ; dès le mois de mars, alors que les arbres n'ont pas encore leurs feuilles, des œufs sont déjà couvés dans les nids.

Xavier COMMECY

## Corneille mantelée

*Corvus cornix*

Passériformes/Corvidés



©Adrien LEPRETRE

Deux ou trois sous-espèces de cette corneille peuvent être vues en France : *C. c. cornix* qui niche en Europe du Nord et à laquelle se rapportent les observations réalisées en Picardie ; *C. c. sharpii* que l'on trouve autour de la Méditerranée et *C. c. sardonius* présente en Sardaigne. La grande majorité des observations de cet oiseau désormais considéré comme un visiteur rare en France (excepté en Corse, où elle se reproduit) sont réalisées dans le sud-est du Pays, à l'est du Rhône, et concernent la sous-espèce méditerranéenne *sharpii* (plus de 90 % des 158 observations répertoriées en 2008 – OLISO 2012).

La littérature ancienne signale une reproduction régulière de cette espèce (ou sous-espèce) dans les bois et dunes du littoral picard. Elle a été nicheuse occasionnelle et non exceptionnelle dans toute la région jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les derniers indices de reproduction datent de la région d'Amiens (80) au début des années 1970 où un individu a été tué en période de reproduction dans une colonie de Corbeaux freux et un oiseau a été observé dans l'importante colonie de cette dernière espèce le 13 mai 1985 à Boismont (80).

Donnée comme présente l'hiver, en assez grand nombre sur le littoral, et régulièrement présente dans toute la Picardie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XX<sup>e</sup>, elle a bien régressé depuis.

Entre 1970 et 1977, des comptages de 130 à 350 oiseaux étaient encore régulièrement effectués sur le littoral picard, où elle fréquentait surtout les plages sablo-vaseuses entre la baie de Somme et celle de l'Authie ainsi que les dunes du Marquenterre (SUEUR 1981). Les effectifs sont ensuite de 22 à 90 entre 1977 et 1988, de 3 à 13 de 1988 à 1994 et, depuis, la Corneille mantelée n'est même plus régulière près de nos côtes. Ainsi, parmi les dix premiers hivers des années 2000, seulement cinq ont donné lieu à des observations de l'espèce, et ces dernières se sont à chaque fois limitées à un seul oiseau.

Les dates d'arrivée, autrefois régulièrement mentionnées au début du mois d'octobre, ont été de plus en plus tardives et s'établissent dans les tout derniers jours d'octobre pour les années 1990. Auparavant, les oiseaux quittaient la région entre la fin du mois de février et les premiers jours d'avril (avec, comme date la plus tardive, le 4 avril en 1981).

Loin du littoral, seuls quelques contacts sont connus depuis ces trente dernières années :

- dans l'Aisne : 1 le 22 février 1985 à Chamouille, 1 le 7 décembre 2000 au plan d'eau de l'Ailette, 1 le 10 décembre 2011 à Maizy ;
- dans l'Oise : 1 le 2 mars 1982 à Lavilletterte, 1 le 22 octobre 1983 à Précly-sur-Oise, 1 le 5 mai 1983 à La-Chapelle-en-Serval ;
- dans la Somme : 1 le 9 janvier 1997 à Domart-sur-la-Luce.

Cette régression extrême de l'espèce serait due à sa sédentarisation sur ses lieux de reproduction et à un recul de son aire de répartition vers l'est de l'Europe devant l'avancée de la Corneille noire sur ses territoires. Elle pourrait aussi avoir subi une compétition croissante avec cette dernière espèce sur son aire d'hivernage : les Corneilles noires exploitent désormais largement les vastes secteurs d'estran du littoral picard où la Corneille mantelée assurait autrefois une part importante de son alimentation (SUEUR 1991).

Xavier COMMECY

- OLIOSSO G. (2012). Corneille mantelée *Corvus cornix* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 117-119.
- SUEUR F. (1981). La Corneille mantelée *Corvus corone cornix* en France. *Alauda* 49 : 300-304.
- SUEUR F. (1991). Utilisation des estrans comme biotopes d'alimentation par la Corneille noire *Corvus corone corone*. *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 98.

## Grand Corbeau

*Corvus corax*

Passériformes/Corvidés



©Aurélien AUDEVARD

Cette espèce nicheuse de la quasi-totalité des pays d'Europe est présente en France dans les massifs montagneux et, en nombre plus restreint, sur les falaises littorales de Bretagne et du sud de la Normandie. Elle est considérée comme sédentaire et en légère augmentation tant numérique que géographique depuis quelques années dans notre pays.

Encore signalé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme nicheur en forêt de Crécy (80) et sur les falaises picardes, le Grand Corbeau devait être autrefois très abondant en Picardie comme dans toute la France : MARCOTTE en 1860 l'appelle d'ailleurs le « Corbeau ordinaire ». Quelques indices permettent de suivre partiellement sa régression. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est signalé uniquement comme un migrateur dans les forêts du sud de l'Oise ; les derniers sites de reproduction connus dans la Somme sont désertés au moins depuis 1932. Quelques rares observations sont faites dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, surtout sur le littoral et essentiellement aux périodes de dispersion postnuptiale, la plupart des observations concernant plus probablement de jeunes individus que des adultes. On peut ainsi relever un oiseau le 10 septembre 1979 à Amiens (80), un le 1<sup>er</sup> novembre 1998 au parc du Marquenterre (80), un le 2 septembre 1999 à Boran-sur-Oise (60) et un le 24 octobre 2012 à Rue (80), au sein d'un groupe de Choucas des tours en migration.

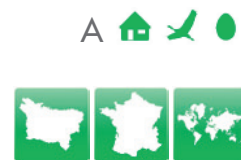
Aujourd'hui, cette espèce ne fait donc plus partie de l'avifaune picarde régulière.

Xavier COMMECY

## Étourneau sansonnet

*Sturnus vulgaris*

Passériformes/Sturnidés



©Édouard DANSETTE

On trouve des Étourneaux sansonnets nicheurs dans toute l'Europe, du nord au sud et de l'est à l'ouest, y compris dans les îles, avec une densité moindre dans les secteurs méditerranéens. En hiver, les populations les plus nordiques et orientales fuient les rigueurs climatiques de leurs pays d'origine et s'installent plus à l'ouest et au sud (Grande-Bretagne, France, Espagne, Italie et Afrique du Nord).

Il semble bien que cet oiseau ait toujours été abondant et en toute saison dans notre région. Cavernicole, tout lui est bon pour installer son nid, que ce soit en milieu naturel ou dans les villes et les villages et ce sont souvent plusieurs nichées successives qui sont réalisées. Espèce ubiquiste, c'est sans surprise qu'on la retrouve dans la liste des espèces les plus fréquemment contac-

tées lors de l'enquête STOC-EPS reconduite année après année. Ainsi figure-t-elle régulièrement dans plus de 30 % des points échantillonnés et, parfois grégaire même au printemps, elle est parmi les espèces les plus abondantes comptées à cette occasion.

Dès l'envol des jeunes, c'est-à-dire dès la fin du mois de juin, des groupes accueillant ces oiseaux de première année se réunissent en dortoirs nocturnes. À l'automne, des oiseaux venus d'autres pays et les adultes rejoignent ces dortoirs et, à la tombée de la nuit, des groupes de milliers d'Étourneaux peuvent être vus tournoyant avant de s'abattre sur le support du dortoir. En milieu naturel, les marais sont souvent choisis, mais des groupes d'arbres en ville peuvent aussi faire l'affaire... et malheur aux véhicules garés en dessous : ils seront souillés par les déjections de ces myriades d'oiseaux.

L'arrivée de ces oiseaux est repérée sur les sites de suivi de la migration active, en particulier sur le littoral. À l'intérieur des terres ont été ainsi comptés, par exemple : au dessus de Ramicourt (02), 1 500 Étourneaux sansonnets passant le 31 octobre 2010 ; à Mont-d'Origny (02), 4 000 le 7 novembre 2010 ; au dessus de Morienvil (60), 1 572 le 4 novembre 2000, 1 591 le 29 octobre 2005, 1 969 le 26 octobre 2008... Mais en baie de Somme, au banc de l'Ilette, il est régulier de voir plus de 5 000 Étourneaux passant en une journée, parfois plus de 10 000 (14 450 le 31 octobre 2009) et même davantage : en octobre 2010, deux journées successives (les 30 et 31) totalisent respectivement 45 000 et 52 600 oiseaux. Ces jours exceptionnels se situent dans la période de maximum d'intensité du passage postnuptial de l'espèce qui se situe chaque année à la fin du mois d'octobre et au début de celui de novembre.

En hiver, l'espèce est présente en nombre dans de très nombreuses localités et les oiseaux se dispersent ou repartent dès le mois de février, laissant sur place les nicheurs locaux. La migration de printemps est discrète et nous n'observons pas de grands groupes tels que ceux vus en automne.

Xavier COMMECY

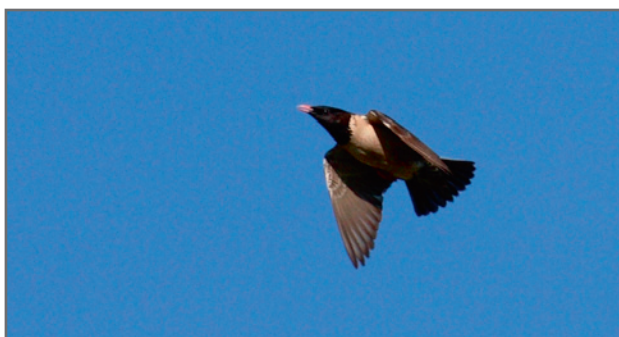
## Étourneau roselin

*Sturnus roseus*

Passériformes/Sturnidés



Espèce protégée



©Pierre GIFFON

Anciennement appelé « Martin roselin », ce sturnidé est un nicheur oriental, du nord de la mer Noire et du Caucase au sud de la Sibérie et à l'Asie centrale. Parfois cet oiseau se perd vers l'ouest de l'Europe, alors que ses aires d'hivernage habituelles se situent encore plus à l'est que ses sites de reproduction. Il y a ainsi plus d'une centaine d'observations connues en France au XX<sup>e</sup> siècle. Parmi celles-ci, après deux données au XIX<sup>e</sup> siècle dans la Somme (à Saucourt et

à Thuisson, un quartier d'Abbeville) dont au moins une antérieure à 1833, quelques-unes plus récentes ont été obtenues sur le littoral de la Somme : un juvénile le 31 août 1989, un adulte le 8 juin 2000, un adulte le 2 août 2008. Ces données correspondent aux dates habituelles d'observation de l'espèce dans le pays.

Xavier COMMECY

## Moineau domestique

*Passer domesticus*

Passériformes/Passéridés



Espèce protégée



©Régine LE COURTOIS-NIVART

Présent partout dans le monde, à l'exception des pôles, le Moineau domestique est un nicheur bien connu dans toute l'Europe. Natif d'Eurasie et d'Afrique du Nord, il a été introduit en Afrique du Sud, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Amérique du Nord, cent oiseaux furent lâchés à Brooklyn, New-York, en 1851 ; l'espèce est à présent commune et largement répandue dans tout le pays.

Une telle distribution et une telle abondance s'expliquent par la grande adaptabilité de l'oiseau : il peut nicher dans de nombreux habitats, et notamment, bien sûr, près de l'homme, en particulier dans ses constructions, et il est capable de mener à bien plusieurs nichées chaque année. Une originalité dans notre région est l'installation régulière de quelques couples reproducteurs dans les anfractuosités des falaises littorales entre Ault et Mers-les-Bains.

Si la plupart des oiseaux sont sédentaires, chaque année des vols migratoires peuvent être vus sur les sites littoraux de Picardie ou ailleurs le long de la Manche et en Bretagne. Ce passage, tel qu'il est repéré au nord de la baie de Somme, se déroule de début septembre à fin octobre ; il concerne quelques centaines d'oiseaux par an mais peut aussi, certains jours, se révéler quantitativement plus important : 200 le 22 octobre 2010, 42 le 8 octobre 2006, 503 le 4 octobre 1989... Loin du littoral, ce passage est exceptionnel et ne concerne que quelques rares individus, tout comme celui de printemps, très discret.

Si cette espèce reste commune et largement répandue, des déclin de ses populations sont cependant observés depuis quelques années, et les causes n'en sont pas encore vraiment comprises. De tels déclin ont été établis plus particulièrement en Grande-Bretagne, mais également dans quelques autres pays du nord de l'Europe. L'espèce est ainsi notée comme en léger déclin au niveau européen, alors qu'elle apparaît stable à l'échelle de notre pays, avec toutefois

quelques tendances à la baisse. Pour notre région, des chutes d'effectifs, au moins temporaires, ont été renseignées récemment, par exemple dans la région de Rue (80) (CARRUETTE 2007). Parallèlement à cela, le Moineau domestique peut encore se montrer localement abondant, en particulier à proximité des exploitations agricoles ou dans les zones pavillonnaires (parfois autour des mangeoires) : 120 le 19 juillet 2005 à Levignen (60), 100 le 17 janvier 2009 à Pont-Sainte-Maxence (60) et 3 autres groupes de plus de 100 individus rapportés dans la base de données de Picardie Nature entre 2000 et 2011.

Xavier COMMECY

- CARRUETTE P. (2007). Évolution des effectifs de Moineaux domestiques *Passer domesticus* bagués sur la commune de Rue (80). *L'Avocette* 31 (1) : 30-31.

## Moineau friquet

*Passer montanus*

Passériformes/Passéridés



©Benoît HENRION

Ce moineau se reproduit dans toute l'Europe et jusqu'en Sibérie mais aussi dans le sud de l'Asie, des États-Unis et l'Australie (après une introduction au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans ces deux derniers pays). Les oiseaux du nord de l'Europe sont partiellement migrateurs mais l'essentiel de ses populations, qui se rapporte à la sous-espèce *P. m. montanus*, est sédentaire. Initialement largement répandue et abondante, cette espèce connaît des régressions importantes depuis quelques dizaines d'années (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse...), liées semble-t-il à une diminution des ressources alimentaires due aux modifications des pratiques agricoles. Mais dans le même temps, l'espèce est en expansion dans le nord (Fenno-Scandinavie) et le sud de l'Europe (en particulier dans les îles méditerranéennes).

En Picardie, l'atlas régional de la fin des années 1980 donnait ce nicheur cavernicole comme bien réparti dans toute la région et potentiellement présent sur toutes les cartes au 1/25 000. La situation a bien changé en une vingtaine d'années. Ainsi est-il devenu très difficile depuis le début des années 2000 de trouver un couple de Moineaux friquets présentant un comportement de nicheur dans la Somme (un seul cas établi : un couple nourrit des jeunes à Suzanne en 2000, et par ailleurs une bande est vue le 10 mai 2001 à Glisy ; pas de donnée connue entre le mois d'avril et le début du mois de juillet dans le département depuis cette date !). Dans l'Oise et l'Aisne, la situation n'en est pas à ce point, mais de légers

déclics locaux semblent apparaître. Dans les plaines agricoles du Valois (60) par exemple, les vieux arbres manquent, si bien que ce moineau exploite en majorité les cavités présentes dans les murs de pierres de vieilles fermes isolées, de cimetières ou d'églises en ruines. Des prospections ont permis de découvrir de tels sites (et d'autres restent sûrement à découvrir), dans lesquels on a pu constater qu'il avait été remplacé par le Moineau domestique plusieurs années après. C'est dans le secteur bocager de la Thiérache, où l'espèce trouve encore des pâtures et des haies où s'alimenter et des arbres creux où installer les nids, que les populations apparaissent comme étant les plus abondantes de la région.

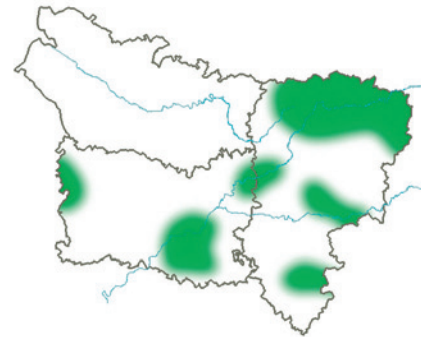


Figure 1 : principaux secteurs actuels de présence du Moineau friquet

À l'automne, des bandes d'oiseaux survolent la région (alors que la migration de printemps a toujours été des plus discrètes). Mais là aussi, l'importance des groupes a bien diminué. Sur le littoral, alors qu'il était régulièrement possible dans les années 1980 d'être survolé certains jours par des centaines de Moineaux friquets entre la fin du mois de septembre et la fin du mois d'octobre (par exemple 800 le 12 octobre 1985, 500 le 31 octobre 1986...), le passage continuant avec moins d'intensité jusqu'à début décembre, de telles situations sont devenues exceptionnelles. Au cours des années 2000, y compris les années où le nombre de jours de suivis a été important, parfois moins d'une centaine de Friquets sont repérés sur toute la saison. Seule l'année 2007 se distingue avec deux jours de passage important (208 le 7 octobre et 303 le 14), mais les autres jours ne montrent que peu ou pas de passage. Loin du littoral, dans les trois départements, les observations témoignant de ces mouvements migratoires sont régulières, mais avec des effectifs faibles (au maximum quelques dizaines d'individus pour les plus remarquables). Elles sont réalisées surtout à la fin du mois d'octobre. Là aussi, une diminution du nombre de jours et de l'importance des passages a été remarquée depuis 2003, notamment sur le site de suivi de Morienvil (60). Ces oiseaux de passage offrent à voir, lors de leurs arrêts, des groupes de grande taille recherchant leur nourriture. Des dizaines de rassemblements de plusieurs centaines d'oiseaux ont ainsi été signalés à l'automne dans les différents départements de la région, mais leur taille semble diminuer elle aussi depuis quelques années. Citons, pour illustrer ceci, 400 oiseaux vus le 24 novembre 1995 à Amigny-Rouy (02) ou encore 300 le 1<sup>er</sup> septembre 1998 à Chevrères (60)... mais des maxima de seulement 200 le 31 septembre 2003 à Houdancourt (60) et de 150 le 8 septembre 2005 sur le même site... et aucun groupe posé dépassant la centaine d'individus depuis lors. Les oiseaux venus du nord se mêlent peut-être parfois aux groupes formés par les natifs de notre région hivernant dans les friches et champs récoltés, souvent non loin des secteurs de reproduction (par exemple dans l'Oise, à Moru, Chevrères, Rozières... et dans l'Aisne, où ont été signalés un groupe de 100 oiseaux le 12 décembre 2009 à Amigny-Rouy, et un autre de 40 oiseaux le 18 janvier 2009 à Oisy). Ils sont observés assez fréquemment en compagnie d'autres fringilles en bandes mixtes (Pinsons, Verdiers, Chardonnerets). Ces rassemble-

ments de Friquets de plusieurs dizaines d'individus peuvent – pouvaient ? – être régulièrement repérés jusqu'en mars.

Xavier COMMECY

- SUEUR F. (1999). Nidification villageoise du Moineau friquet *Passer montanus*. *Avifaune picarde* 8 : 72.

## Moineau soulcie

*Petronia petronia*

Passériformes/Passéridés



©Grégory LEPOUTRE

Ce moineau nicheur du sud de l'Europe occidentale à l'Asie Mineure est présent dans le tiers sud-est de la France, où il est sédentaire.

Seules des données accidentelles du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'arrondissement d'Abbeville (80) – avant 1840, date à laquelle on en trouve trace pour la première fois dans la littérature sous la plume de DEGLAND – permettent de classer cette espèce dans les oiseaux de Picardie. Il n'existe en effet aucune mention récente de ce moineau dans notre région.

Xavier COMMECY

## Niverolle alpine

*Montifringilla nivalis*

Passériformes/Passéridés



©Yves DUBOIS

Cette espèce nicheuse des secteurs montagneux du sud de l'Europe est peu migratrice. Aussi les observations faites en dehors des montagnes où elle se reproduit et de quelques secteurs d'hivernage traditionnels, même parfois localisés loin de son aire de reproduction (Ventoux, montagne Noire...) sont-elles rares. Parmi celles-ci, une seule donnée, ancienne, est connue pour notre région : un oiseau tué près d'Amiens à l'automne 1830 (DEGLAND 1840).

Xavier COMMECY

- DEGLAND C.D. (1840). Catalogue des oiseaux observés en Europe. in *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille* : 171-282.

## Pinson des arbres

*Fringilla coelebs*

Passériformes/Fringillidés



©Jean-Luc HERCENT

Pendant la période de reproduction, cette espèce occupe toute l'Europe, du nord au sud et de l'est à l'ouest. En hiver, les populations du nord-est de l'Europe migrent vers le sud-ouest du continent.

En Picardie, cette migration peut prendre un aspect très spectaculaire. Sur les sites de suivis de la migration postnuptiale continentaux, les journées lors desquelles on peut voir passer plus de 500 Pinsons des arbres ne sont pas rares. Citons par exemple pour les dernières années : à Mont-d'Origny (02), 1 068 le 20 octobre 2008, 2 758 le 23 octobre 2010 ; à Ramicourt (02), 1 150 le 5 octobre 2010 ; à Morienval (60), 576 le 19 octobre 2010 ; à Boves (80), 500 le 12 octobre 2008... Ces passages sont certes déjà remarquables, mais que dire du flux observable certains jours sur le littoral nord de la baie de Somme ! Les automnes 2010 et 2011, qui ont bénéficié d'un suivi quotidien standardisé au banc de l'lette, illustrent bien le caractère impressionnant que peut prendre cette migration. En 2010, plus de 403 000 oiseaux y ont été comptés avec les maxima journaliers suivants : plus de 37 200 le 5 octobre, près de 60 000 le 29 octobre, 70 000 le 30 octobre et 65 000 le 31. En 2011, l'effectif total compté au cours de la saison se monte même à 700 000 individus, avec un pic de 140 000 oiseaux pour la seule journée du 27 octobre. Quels spectacles !

Chaque année, après un début de migration net fin septembre – les premiers mouvements peuvent être décelés fin août et début septembre –, le passage bat son plein en octobre, surtout en fin de mois et continue en décroissant progressivement

en novembre. Sur l'ensemble de la période de suivi au banc de l'Ilette (de la fin des années 1980 à la fin des années 2000), ce flux migratoire saisonnier semble stable (RIGAUX 2011).

En hiver, l'espèce est régulière dans toute la région mais les groupes observés sont généralement de petite taille (quelques dizaines d'oiseaux) : les énormes troupes de migrateurs n'ont pas laissé beaucoup de représentants. Signalons tout de même 300 pinsons le 25 janvier 2009 à Englancourt (02) et 200 le 12 décembre 2009 à Brancourt-le-Grand (02). En automne et en hiver, les Pinsons des arbres mangent essentiellement des graines et des fruits tombés au sol, notamment de certains d'arbres. C'est ainsi qu'ils semblent apprécier tout particulièrement les samares d'érables. Ils recherchent donc leur nourriture dans les bois et les forêts, le long des haies, dans les parcs et jardins... Mais ils fréquentent également les milieux ouverts : les cultures et, sur le littoral, les prés salés, appelés localement mollières, où ils se mêlent souvent à d'autres fringilles, comme les Linottes mélodieuses, les Chardonnerets élégants ou parfois les Pinsons du Nord.

Le passage de printemps est beaucoup plus discret : d'après le suivi réalisé au bois de Cise (entre Mers-les-Bains et Ault) en 2009 et 2010, il se produit principalement au mois de mars (maximum de 595 le 12 mars).

On peut trouver des Pinsons des arbres nicheurs dans de très nombreux milieux, y compris dans les villes, pourvu qu'il y ait quelques arbres. Ce pinson est détecté chaque année dans plus de 60 % des points échantillonnés pour l'enquête STOC-EPS et c'est l'un des oiseaux les plus abondants repérés en Picardie au cours de cette enquête printanière, se classant entre la troisième et la cinquième place des espèces les plus fréquemment contactées.

Xavier COMMECY

- RIGAUX T. (2011). Le suivi de la migration diurne postnuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette : éléments de bilan sur les dernières décennies et tentative d'établissement de tendances évolutives. *L'Avocette* 35 (2) : 43-58.

## Pinson du Nord

*Fringilla montifringilla*

Passériformes/Fringillidés

A 

Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Ce pinson niche, pour l'essentiel de ses effectifs, dans le nord de la Fenno-Scandinavie, et, en tout petit nombre dans quelques pays plus proches : pays baltes, Pays-Bas, nord de l'Italie...

C'est à partir d'octobre (rarement plus tôt, le record de précocité semblant dater du 6 septembre 1989) que des Pinsons du Nord sont vus en migration ou posés à la recherche de nourriture. Sur le littoral, ce passage est quantitativement important et quelques centaines d'oiseaux par jour peuvent être vus entre début octobre et fin novembre, totalisant 4 000 à 5 000 individus par an, avec des jours remarquables : 6 600 les 29 octobre 2010 ou 23 novembre 2007, 5 000 le 3 novembre 1985, 3 000 le 17 octobre 1999... Loin du bord de mer, le passage est aussi repérable chaque année, surtout fin octobre, avec quelques dizaines d'oiseaux par jour dans l'Oise et la Somme, souvent plus dans l'Aisne : 433 le 20 octobre 2008 ou 1 647 le 31 octobre 2010 à Mont-d'Origny... Certains de ces oiseaux peuvent s'arrêter pour quelques jours ou quelques semaines, mais la taille des groupes observés est, sauf exception, rarement importante. De 1995 à 2010, seuls 26 groupes de plus de 100 individus ont ainsi été rapportés, le maximum étant de 500 le 6 novembre 1997 à Vieux-Moulin (60). Des groupes dépassant le millier d'individus n'ont donc pas été retrouvés comme cela avait été le cas antérieurement avec les signalements suivants : 20 000 le 4 janvier 1980 à Pontpoint (60) ou 2 000 le 17 janvier 1987 à Villers-Cotterêts (02).

Les Pinsons du Nord nous quittent habituellement au cours du mois de mars et l'observation printanière la plus tardive de ces 15 dernières années est celle du 27 avril 2002. Si des oiseaux chanteurs sont de temps en temps repérés de fin mars à fin avril, aucun cantonnement comparable à ce qui avait été noté en mai 1980 ou début juin 1978 en forêt de Coucy-Basse (02) n'a été constaté récemment. S'agissait-il de réelles tentatives de nidification comme il en a été observé d'autres en France ?

Xavier COMMECY

## Serin cini

*Serinus serinus*

A   

Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Régine LE COURTOIS-NIVART

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le Serin cini niche dans toute l'Europe continentale, au sud de la mer Baltique, et à l'est jusqu'à la mer Noire. L'essentiel de ces oiseaux hiverne en région méditerranéenne, surtout en Espagne. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne nichait, en France, que dans sa partie méridionale et il était encore confiné aux abords de la Méditerranée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La donnée la plus ancienne retrouvée pour la région est celle d'un oiseau capturé avant 1860 à Abbeville ; un signalement de 1866



doit se référer à cette même donnée (ce qui montre qu'il n'y en a très probablement pas eu d'autre connu entre ces deux dates) et il n'y a pas de Serin cini provenant de Picardie dans les collections d'oiseaux naturalisés réalisées à la fin de ce siècle. L'espèce atteint le Vermandois en 1950 mais le Cini est encore considéré comme absent en tant que nicheur au nord du département de la Somme en 1953. Comme c'est très souvent le cas lors de telles expansions, des individus précurseurs peuvent effectuer des reproductions sporadiques en dehors de l'aire de présence de l'espèce : c'est probablement le cas avec cette femelle qui fut baguée en juillet 1924 à Amiens. Rapidement ensuite, au cours des années 1960, on peut trouver cet oiseau nicheur dans les trois départements de la région.

De manière étonnante pour cet oiseau venu du Sud, il reste très habituellement quelques individus en hiver et ceci en différents secteurs de la région. C'est ainsi qu'entre 1995 et 2010, on peut noter 28 données obtenues au cours des mois de janvier, 26 pour ceux de février ou 25 pour décembre avec de temps en temps des petits groupes, pouvant atteindre une dizaine d'individus. Mars montre le retour de l'oiseau et ce sont 137 données qui sont renseignées pour ce seul mois et 190 pour celui d'avril... Les preuves formelles de reproduction de l'oiseau sont peu abondantes à cause de sa discrétion et les données de juillet à septembre sont moins nombreuses, l'oiseau chantant peu à cette période de l'année.

Quelques observations d'oiseaux en migration active ont été réalisées lors de séances de suivis : en mars puis de la fin du mois de septembre à la mi-novembre, mais surtout au cours du mois d'octobre. Sur le littoral, cette migration est un peu plus perceptible et, par exemple, lors de l'automne 2010, 70 oiseaux ont été comptés. Une petite dizaine d'oiseaux par jour sont parfois contactés au summum de la période de passage et les premiers mouvements sont parfois décelés dès la fin du mois d'août.

Xavier COMMECY

## Verdier d'Europe

*Carduelis chloris*

Passériformes/Fringillidés



©Cédric ROUSSEAU

Nicheur de presque toute l'Europe, le Verdier est un oiseau commun présent toute l'année dans la région.

Il peut être trouvé nicheur dans de nombreux milieux, même en ville. Les densités les plus fortes, dans notre région, sont rencontrées dans les dunes boisées et il est contacté dans 10 à 20 % des points échantillonnés par l'enquête STOC-EPS. S'il est considéré en déclin en France depuis 1990, nous n'avons pas mis en évidence une telle tendance en Picardie.

En fin d'été, ces oiseaux et leurs jeunes se réunissent souvent en dortoirs de quelques dizaines d'individus dans les marais de nos vallées. Ils sont rejoints en hiver par d'autres congénères venus des pays plus nordiques. Au cours des suivis de la migration post-nuptiale effectués au banc de l'Illette (baie de Somme), plusieurs centaines voire plus d'un millier d'individus (1 337 en 2010, 1 291 en 2003...) sont vus en migration active chaque année de la fin septembre (parfois un peu plus tôt) à la fin novembre, le record saisonnier, obtenu en 1985, atteignant 1 924 individus... Si ce sont habituellement quelques dizaines d'oiseaux par jour qui sont vus pendant cette période, il y en a parfois beaucoup plus : 300 le 16 octobre 2003, 155 le 1<sup>er</sup> octobre 2010 ou 144 le 22 septembre de la même année...

Les groupes hivernaux sont réguliers, et peuvent atteindre des tailles conséquentes. C'est ainsi que :

- dans le département de l'Aisne, 200 sont comptés à Alaincourt le 16 septembre 2004 (et il y a eu deux autres groupes de plus de 100 individus en septembre et novembre comptés depuis 1995) ;
- dans le département de l'Oise, 400 sont vus le 31 octobre 2003 à Pierrefonds ou le 26 novembre 2006 à Verberie (et un groupe de plus de 100 oiseaux en août, 7 autres groupes aussi importants en septembre, 8 en octobre, 11 en novembre, 4 en décembre et 1 en janvier ont été rapportés pendant cette période) ;
- dans le département de la Somme, hors littoral, un groupe de 400 a été compté le 2 octobre 1999 à Arvillers et un autre le 20 décembre 2004 à Domart-en-Ponthieu (et aussi un groupe de plus de 100 individus en octobre, 5 autres en novembre, et 1 groupe en décembre, janvier, février et même mars).

L'espèce peut donc se montrer abondante en de nombreux endroits. En bord de mer, de tels groupes sont encore plus réguliers, les oiseaux exploitant les laisses de mer ou les graines et fruits de la végétation halophile. Des groupes de 550 le 23 décembre 2007 ou de 450 le 8 novembre 2003 ont ainsi été notés (et il existe de nombreux signalements de groupes de plus de 100 individus en particulier sur la commune de Cayeux-sur-Mer de novembre à mars).

La migration pré-nuptiale est moins spectaculaire que celle d'automne ; mais 233 individus ont tout de même été comptés du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2009 à la pointe du Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer, au sud de la baie de Somme, faisant du Verdier d'Europe la 24<sup>e</sup> espèce la plus détectée en ce site au printemps.

Xavier COMMECY

## Chardonneret élégant

*Carduelis carduelis*

Passériformes/Fringillidés



©Édouard DANSETTE

Le Chardonneret est un nicheur répandu dans toute l'Europe, il ne manque que dans l'extrême nord du continent. Les oiseaux les plus septentrionaux et les plus orientaux sont strictement migrateurs, ceux des autres régions sont plus sédentaires mais peuvent aussi se déplacer et c'est dans les zones méditerranéennes que se rassemblent beaucoup de ces migrants.

Ce passage vers le sud est remarquable en Picardie sur les sites de suivis de la migration active. Il est régulier, mais généralement en petits nombres, sur les sites intérieurs où l'on peut tout de même relever 56 migrants le 28 octobre 2004, 48 le 11 novembre 2005... à Morienvil (60) mais c'est en bordure du littoral que ces passages sont les plus importants. Dès la fin du mois d'août mais surtout après la mi-septembre et jusque fin novembre avec une intensité maximale en octobre le passage de dizaines d'oiseaux est quotidiennement observé. Quelques jours avec des passages remarquables ont été relevés : 197 oiseaux le 12 octobre 2006, 85 le 16 octobre 2007, 79 le 1<sup>er</sup> octobre 2010... Ces jours-là confirment les périodes de passages importants suivis à la fin du siècle dernier : 200 le 1<sup>er</sup> septembre 1993 et 300 le 9... Ce passage est régulièrement marqué par des stationnements de groupes importants : 250 le 19 septembre 2002 à Vez (60) ou le 24 septembre 2007 à Longueil-Sainte-Marie (60), 200 le 24 octobre 2000 à Orrouy (60)... Nous avons retrouvé 26 données de groupes de plus de cent individus au cours des années 2000 en Picardie. Ces groupes ont été vus : en août (une fois un 31), septembre (15 fois), octobre (7 fois), novembre, décembre et janvier (1 fois chaque mois). Souvent, ces troupes sont vues posées dans des friches riches en chardons de différentes espèces : l'oiseau porte bien son nom. Les relevés signalés des deux derniers mois indiquent la présence importante de l'espèce en hiver dans nos départements mais l'observation de groupes de taille si importante est rare, car ce sont le plus souvent quelques dizaines d'oiseaux au plus qui sont vus ensemble. Dans les mollières ou prés salés de nos estuaires, il peut constituer des bandes hivernales approchant ou dépassant la centaine d'oiseaux ; il y a été vu se nourrir des fruits du Lilas de mer *Limonium vulgare*.

Par ailleurs, il vient souvent aux mangeoires placées dans les jardins urbains. Contrairement à beaucoup d'espèces, le passage de printemps est lui aussi l'occasion de suivre des passages intenses. Par exemple sur le littoral, 486 migrants ont été comptés le

4 mai 2006, 116 le 16 avril 2008... En 2009, un suivi régulier a permis de constater le passage de 1 022 oiseaux en 2 mois au Hourdel (commune de Cayeux-sur-Mer) mais aussi 1 586 oiseaux en 13 jours au bois de Cise (commune de Ault), dont 191 pour le seul 15 avril. Ce passage prénuptial commence à la fin du mois de mars, est maximum en avril et début mai (754 le 6 mai 2012 au bois de Cise) et peut se prolonger jusque dans les premiers jours de juin.

À ce moment, les nombreux reproducteurs locaux ont largement entamé leur nidification. L'enquête STOC-EPS a montré la présence de l'espèce dans environ 10 % des points inventoriés.

Le Chardonneret élégant est, en Picardie comme dans les régions voisines, un oiseau présent toute l'année, nicheur bien réparti et présent en grand nombre au moment des migrations.

Xavier COMMECY

## Tarin des aulnes

*Carduelis spinus*

Passériformes/Fringillidés



©Édouard DANSETTE

Le Tarin des aulnes se reproduit dans pratiquement toute l'Europe mais ce n'est pas un nicheur régulièrement réparti en France, Espagne, Italie et Portugal alors qu'il est abondant en Finlande, Suède, Norvège... En hiver, les oiseaux des pays nordiques se répandent vers le sud.

En Picardie, il est assez fréquent en hiver, en particulier dans les vallées et près des points d'eau, en bandes atteignant souvent quelques dizaines d'oiseaux de septembre au milieu du mois d'avril. Parfois ces troupes peuvent regrouper plusieurs centaines d'oiseaux. Citons par exemple le groupe de 220 vu le 10 février 2006 à Bailleul-sur-Thérain (60) ou celui de 200 vu le 21 février 2009 à Pont-Sainte-Maxence (60)... En dehors de cette période, les observations sont occasionnelles et peuvent correspondre, de temps en temps, à des couples nicheurs possibles, comme en 1986 à Mortefontaine (60), en 1986 à Abbeville (80), et il y a aussi quelques autres observations d'oiseaux chanteurs en avril ou mai à Longpré-les-Corps-Saints (80) en 2006, Vieux-Moulin (60) (en forêt de Compiègne) en 2004... Il n'y a pas d'observations dans la région entre le 21 juillet et le 5 septembre, ce qui montre bien la rareté de l'espèce en été en Picardie malgré l'existence de quelques cas éventuels de reproduction.

À l'automne, des migrateurs sont repérés en migration active au nord du banc de l'ilette en baie de Somme, en quantité parfois très importantes de la fin du mois de septembre, surtout en octobre, jusqu'à la fin du mois de novembre ou au début de décembre. Les effectifs saisonniers comptés varient beaucoup selon les années : de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'oiseaux. Ainsi, environ 3 400 oiseaux en 2011 ont été comptés mais plus de 20 500 sont comptabilisés en 2010, année pour laquelle l'effectif journalier maximal, obtenu le 5 octobre (5 473), dépasse donc l'effectif saisonnier atteint en 2011. En 2009, le maximum journalier enregistré est de 1 518 le 19 octobre avec 2 autres jours à plus de 1 000 oiseaux ; en 2007, un maximum de 3 033 oiseaux est noté le 1<sup>er</sup> novembre...

Loin du littoral, les flux migratoires observés sont beaucoup plus modestes avec, d'ordinaire, seulement quelques dizaines de migrateurs comptés. Le maximum a été obtenu lors de l'automne 1996 à Brassoir, hameau de Morienvall (60), et n'est que de 127 oiseaux. En tous ces points de suivis, rares sont les jours avec plus de dix migrateurs recensés.

Le passage de printemps ne donne pas lieu aux mêmes flux mais il est noté surtout au cours des mois de mars et avril.

Xavier COMMECY

## Linotte mélodieuse

*Carduelis cannabina*

Passériformes/Fringillidés



©Stéphane BOUILLAND

Nicheuse de quasiment toute l'Europe hormis l'Islande et les plus hautes latitudes, la Linotte mélodieuse est essentiellement un oiseau sédentaire.

Le passage postnuptial des oiseaux plus nordiques, suivi depuis le nord de la baie de Somme, ne permet plus actuellement d'en repérer qu'en petit nombre alors que des passages importants de plusieurs centaines d'oiseaux par jour étaient régulièrement notés, essentiellement au cours du mois d'octobre, dans les années 1980. Cet effondrement des populations migratrices automnales comptées entre les années 1980 et les années 2000 est de l'ordre de 90 % (RIGAUX 2011). Étonnamment, les observations réalisées lors de la migration de printemps, qui est pourtant moins bien suivie, sont plus conséquentes : le suivi à la pointe du Hourdel – commune de Cayeux-sur-Mer (80) – en 2009 a permis

de repérer 1 500 Linottes mélodieuses, avec 5 journées à plus de 100 individus et un maximum de 280 le 6 avril. En 2008, 1 100 oiseaux ont été comptés dont 561 le 16 avril... Les suivis plus occasionnels assurés au sommet des falaises du bois de Cise, à quelques kilomètres plus au sud, confirment ce passage centré autour du milieu du mois d'avril. Il est dommage qu'il n'y ait pas eu de suivis de la migration printanière dans les années 1980, car cela nous aurait permis de savoir s'il y a, à cette époque de l'année, une chute du nombre de migrateurs comparable à celle repérée en automne.

En période de reproduction, la Linotte mélodieuse est bien répandue dans les trois départements picards. Elle s'établit en de nombreux milieux et construit notamment son nid dans les épineux. La Picardie reste l'une des régions de France où l'espèce est encore abondante et les résultats de l'enquête STOC-EPS la montre présente dans plus de 10 % des points suivis. Mais cette enquête montre aussi, pour notre région, une chute progressive de 20 à 30 % des contacts au cours de ces 10 premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, tendance confirmée par les résultats nationaux (moins 45 % en France ; moins 77 % depuis 1978) ou en Europe (moins 62 % en Grande-Bretagne entre 1975 et 2000 par exemple), d'après le site du réseau Vigie-Nature (<http://vigienature.mnhn.fr/page/linotte-melodieuse>).

L'espèce est particulièrement abondante pendant la période hivernale et jusque tard au printemps, alors que les premiers couples sont déjà en cours de nidification. En hiver, il n'est pas rare d'en voir des groupes de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines. Ces regroupements les plus importants sont notés sur le littoral, où ce petit fringillidé exploite la végétation halophile des mollières (terme picard désignant les prés salés) des baies de la Somme ou de l'Authie. Ces oiseaux se nourrissent aussi fréquemment dans les secteurs de galets et sur la laisse de mer. Loin du littoral, c'est surtout dans les friches ou les chaumes qu'on les trouvera à cette époque.

Xavier COMMECY

- RIGAUX T. (2011). Le suivi de la migration diurne postnuptiale de l'avifaune au banc de l'ilette (baie de Somme) : éléments de bilan sur les dernières décennies (des années 1980 aux années 2000) et tentative d'établissement de tendances évolutives. *L'Avocette* 2 : 43-58.

## Linotte à bec jaune

*Carduelis flavirostris*

Passériformes/Fringillidés



©Stephan PETEN

La Linotte à bec jaune présente deux populations nettement séparées géographiquement : l'une d'elles se reproduit du Caucase à l'Asie orientale, l'autre dans le nord-ouest de l'Europe, à savoir, plus précisément, dans les îles Britanniques et les montagnes de Scandinavie (essentiellement en Norvège). Ce sont très souvent les oiseaux nichant en Scandinavie, qui hivernent de la Baltique et de la mer du Nord jusqu'en Manche, qui séjournent sur notre littoral même si, probablement, la population de Grande-Bretagne, aujourd'hui très réduite, le fréquenterait également.

Alors que l'espèce était considérée comme une hivernante rare et irrégulière dans le nord de notre pays au début du siècle, SUEUR (in YEATMAN-BERTHELOT 1991) montre que, dans les années 1970, elle y est régulière, de la frontière belge jusqu'à la baie du mont Saint-Michel. Elle exploite avant tout, selon cette source, les terrains incultes, les étoules, les landes, de préférence au voisinage des rivages marins. D'après les observations faites au cours des dernières décennies en Picardie, ce sont plus encore les vastes milieux ouverts littoraux de la zone intertidale qui sont prisés, avec une prédilection pour les secteurs de schorre couverts d'une végétation halophile (spartines, salicornes, suèdes...) et les laisses de mer, où elle recherche de petites graines. Elle constitue des groupes instables, qui, comme ceux des Linottes mélodieuses avec lesquelles elle s'associe parfois, peuvent décoller brutalement sans que la cause de ces envols ne soit toujours bien compréhensible.

Les arrivées de cet oiseau se font généralement au cours du mois d'octobre (la date la plus précoce connue étant le 8 en 1993) ; les derniers individus partent à la mi-mars d'ordinaire et la donnée la plus tardive connue est le 1<sup>er</sup> avril (avec 11 individus).

Les effectifs maximaux comptés sur le littoral picard au cours des années 1970 et du début des années 1980 atteignent des centaines d'oiseaux et même exceptionnellement de l'ordre du millier d'individus : 1000 en novembre 1973, 800 en décembre 1975, encore 400 en janvier 1982. Cette situation de relative abondance ne s'est pas prolongée et, en 1999, GAVORY (in ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT 1999) souligne le fort déclin intervenu dans l'hivernage de l'espèce en France au cours des années 1980 et 1990, la fourchette proposée pour l'effectif hivernant en 1997 à l'échelle nationale étant de 150 à 500 individus.

Selon le Nouvel inventaire des oiseaux de France (2008), cette raréfaction s'est encore poursuivie et s'est même accentuée,

la Linotte à bec jaune ne semblant plus régulière sur le littoral français, et, à fortiori, picard. D'après cette source, cette régression serait probablement imputable, en partie au moins, à de moindres déplacements migratoires de l'espèce en lien avec le changement climatique. Il n'est pas exclu non plus que les populations nicheuses soient en déclin. Ainsi, l'effectif national de 272 oiseaux relevé lors de l'hiver 2002-2003 n'était déjà plus que de 49 oiseaux lors de l'hiver suivant et, continuant sa régression, de seulement 14 oiseaux en 2007-2008 (OLIOSO 2012).

En Picardie, les informations dont nous disposons pour la période 1995-2011 (figure 1) illustrent bien le changement de statut hivernal de l'espèce qui s'est opéré à la charnière des années 1990 et 2000. Le plus remarquable dans cette évolution est l'absence de toute observation cinq années durant, de 2005 à 2009, cette absence prolongée marquant bien le déclin prononcé de l'hivernage, devenu irrégulier et même rare. La situation est quasiment identique dans le Nord - Pas-de-Calais, où les dernières bandes hivernantes de plusieurs dizaines d'individus ont disparu au tournant du siècle.

En dehors du littoral, il existe quelques mentions de cette espèce dans la Somme, 2 individus le 3 décembre 1978 à Estrées-Mons et 6 le 12 janvier 1985 à Conty (2 autres données ont été rapportées ou publiées mais elles semblent devoir être prises avec beaucoup de précautions : dans l'Oise, 9 observés le 14 avril 1983 à Breuil-le-Vert et dans l'Aisne, une notée en Thiérache sans date ni lieu).

Espérons qu'avec le Bruant des neiges et l'Alouette haussecol, qui trouvent encore sur notre littoral des sites d'hivernage réguliers, la Linotte à bec jaune continuera à fréquenter les rivages de Picardie. Le manque d'inflexion dans la façon dont l'homme poursuit son « développement » (production massive de gaz à effet de serre, destruction d'habitats...) ne nous incite pas à l'optimisme à ce sujet. Par ailleurs, le sort qui sera réservé aux espaces intertidaux littoraux que la Linotte affectionne sera également déterminant pour le statut de cette espèce dans notre région. Pour faire face au comblement de la baie et au réhaussement du niveau de la mer, les projets de dépollérisation actuellement à l'étude constituent une opportunité dont la Linotte à bec jaune pourrait bénéficier. Selon DIERSCHKE & BAIRLEIN (2002), le déclin des passereaux nordiques dans la mer des Wadden serait pour partie imputable à la régression par poldérisation des milieux intertidaux engagée à partir des années 1960, tandis que la restaura-

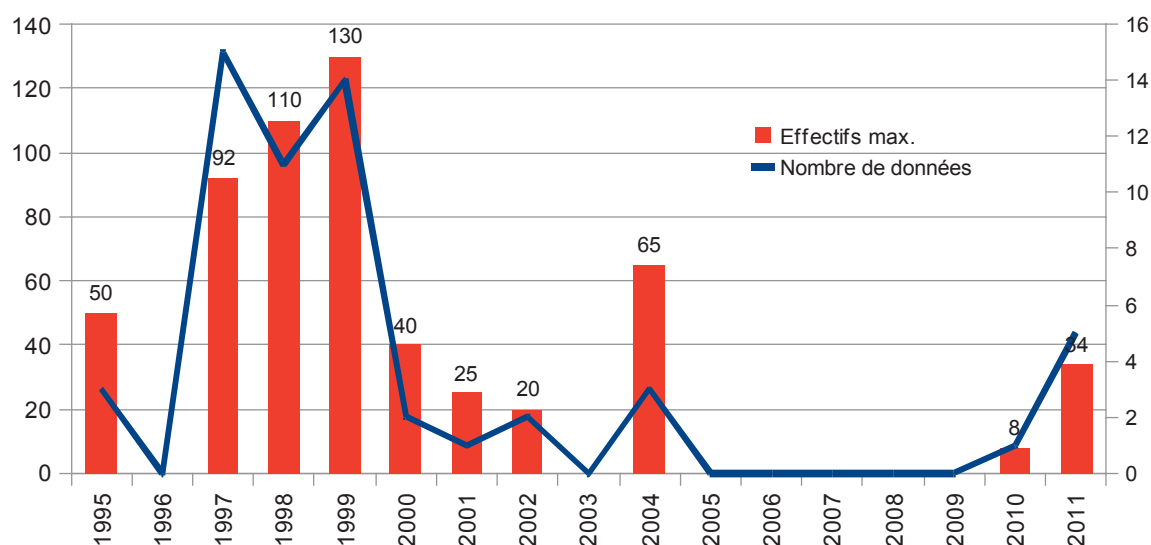


Figure 1 : nombre de données collectées et effectifs maximaux des groupes de Linottes à bec jaune observés sur le littoral picard entre 1995 et 2011

tion récente de surfaces plus importantes de marais littoraux s'est accompagnée d'une augmentation des hivernages des Bruants des neiges, des Alouettes haussecol et des Linottes à bec jaune.

Thierry RIGAUD

- DIERSCHÉ J & FAIRLEIN (2002). Why did granivore passerines wintering in Wadden Sea salt marshes decline? in BOTH C. & PIERSMA T. (Eds.). The avian calendar : exploring biological hurdles in the annual cycle. Proceedings of the 3<sup>rd</sup> Conference of the European Ornithologists' Union, Groningen. August 2001. *Ardea* 90 (3) special issue : 471-477.
- GAVORY L. (1999). Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France* : 190-191.
- OLIOSO G. (2012). Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* in Les migrateurs rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 114-115.
- SUEUR F. (1991). Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* in YEATMAN-BERTHELOT D (1991). *Atlas des oiseaux en hiver 1977-1981* : 472-473

## Sizerin flammé

*Carduelis flammaea*



Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Sylvain HOUPERT

Plusieurs sous-espèces de ce fringille occupent notre continent. La sous-espèce *C. f. cabaret* est surtout nicheuse des pays scandinaves, de Grande-Bretagne, et secondairement des pays alpins et de l'Allemagne. D'autres sous-espèces nichent en Islande, où ces oiseaux semblent sédentaires, au Groenland et en Europe de l'extrême Nord-Est.

Aujourd'hui, le Sizerin flammé n'est plus qu'un migrateur et un hivernant dans la région. En effet, il ne semble plus y avoir de couples reproducteurs alors qu'une petite population, s'était installée dans les dunes boisées au nord du littoral picard en 1976. Cette colonisation, qui avait gagné le sud du littoral picard, était l'expansion de celle commencée en 1965 sur les côtes du Pas-de-Calais et dont les individus étaient probablement originaires de Grande-Bretagne. À la fin des années 1980, un total d'une quarantaine de couples était estimé pour le littoral picard avec quelques installations proches à l'intérieur des terres : en forêt de Crécy, à Regnière-Écluse... Rapidement, un déclin s'observe en Picardie comme dans la région voisine du Nord - Pas-de-Calais. Cette petite population reproductrice régulière disparaît au milieu des années 1990, et un dernier cas de reproduction est encore documenté en 1998.

En hiver, des troupes comptant parfois plusieurs dizaines d'oiseaux sont fréquemment observées, en particulier dans les forêts du sud de l'Oise, et des données venant de nombreux points des trois

départements sont très régulièrement rapportées. Les oiseaux arrivent généralement en octobre, parfois en début de mois, mais des dates plus précoces ont déjà été enregistrées : en particulier, le 18 septembre 1992 pour deux oiseaux ou le 19 en 1996 dans le département de l'Oise et le 4 de ce mois dans celui de la Somme.

Ces hivernants restent en Picardie jusqu'au mois d'avril (avec le 17 en 2002 comme date la plus tardive dans l'Aisne) voire, exceptionnellement, jusqu'au début du mois de mai : 15 le 1<sup>er</sup> mai 1998 ou encore le 3 mai 1992 dans le département de l'Oise mais aussi, tout récemment, le 5 mai 2012 dans le bois de Rompval, entre Mers-les-Bains et Ault (80).

Les données pour cette espèce sont les plus abondantes au cours du mois de novembre. Le suivi de la migration active permet de préciser les périodes de mouvements de cette espèce ; c'est en octobre et, secondairement, en novembre que les migrateurs en vol sont le plus fréquemment repérés. Sur le littoral, le passage est significatif de fin septembre à fin novembre. Il concerne habituellement quelques dizaines d'oiseaux pour la saison mais manifeste une certaine irrégularité : 9 en 2009, 119 en 2010, 50 en 2011. Les maxima journaliers enregistrés au cours de ces dernières années sont notés en 2010 : 20 individus le 29 octobre, 22 individus le 31 octobre, 20 le 26 novembre.

Une abondance exceptionnelle est signalée sur l'ensemble du littoral picard en automne 2005 avec plusieurs centaines d'oiseaux à Brutelles (80), commune des bas-champs de Cayeux-sur-Mer (80). Malheureusement, la légèreté du suivi de la migration cette année-là au banc de l'lette (baie de Somme) ne permet pas de la corréler à un éventuel flux inhabituel de migrateurs.

À l'intérieur des terres, le passage détecté est d'ordinaire assez modeste (rarement plus de 5 ou 6 oiseaux par séance lorsque cette espèce figure dans les bilans), mais peut parfois être plus remarquable, comme par exemple à Mont-d'Origny (02), où ont été comptabilisés 30 individus le 28 octobre 2011.

Xavier COMMECY

- ROBERT J.-C. (1999). À propos de la nidification du Sizerin flammé en Picardie maritime. *Avifaune picarde* 7 : 116.

## Sizerin blanchâtre

*Carduelis hornemanni*



Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Marc DUQUET

Oiseau nicheur du Groenland, du Canada et du nord de l'Eurasie, le Sizerin blanchâtre est essentiellement sédentaire. Aussi les données en France sont-elles très rares : 10 seulement sont homologuées, dont la première a été obtenue au XIX<sup>e</sup> siècle près d'Abbeville (80). Cette mention ancienne est la seule donnée régionale relative à cette espèce.

Xavier COMMECY

## Bec-croisé bifascié

*Loxia leucoptera*

A 

Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Frédéric LE GALLO

Oiseau nicheur des forêts boréales de conifères de Finlande et de Suède, essentiellement sédentaire, le Bec-croisé bifascié est parfois sujet à des invasions qui peuvent exceptionnellement les mener au sud de la Scandinavie, dans le nord de l'Allemagne et parfois même encore plus au sud.

Il n'existe que 9 observations homologuées en France pour le XX<sup>e</sup> siècle (et 4 pour le siècle précédent). L'une d'elles concerne la Picardie puisque deux femelles ont été repérées au sein d'un groupe de Becs-croisés des sapins, du 27 janvier au 27 février 1991 à Fleurines (60), en forêt d'Halatte. Cette présence peut s'expliquer par le développement cette année-là d'une invasion des Becs-croisés des sapins que quelques Becs-croisés bifasciés ont dû accompagner, comme en témoignent d'autres observations réalisées à l'époque en Belgique, au Pays-Bas, au Danemark...

Cette observation réalisée à Fleurines est, à ce jour, la dernière réalisée en France, aucune mention ultérieure n'étant signalée dans le Nouvel inventaire des oiseaux de France ni dans la base de données en ligne du CHN.

Xavier COMMECY

## Bec-croisé des sapins

*Loxia curvirostra*

A   

Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Guy FLOHART

Le Bec-croisé des sapins est un nicheur de presque toute l'Europe, du nord-ouest de l'Afrique, de l'Asie septentrionale et de l'Amérique du Nord. La sous-espèce nominale *L. c. curvirostra* niche de la Grande-Bretagne à la Sibérie, atteignant au sud l'Espagne, l'Italie, les Balkans et l'Asie Mineure, la Corse accueillant la sous-espèce *L.c.corsicana*.

En France métropolitaine, le Bec-croisé des sapins est un nicheur et un migrateur peu commun. Il se reproduit régulièrement dans les forêts de tous les massifs montagneux, Alpes, Jura, Vosges et Pyrénées, mais de façon plus locale dans le Massif central, les Cévennes et la montagne Noire. C'est un nicheur plus rare dans les Ardennes et irrégulier partout ailleurs.

Le Bec-croisé fréquente les boisements de conifères, principalement les épicéas et les pins.

En Picardie, il est noté nicheur dans les trois départements et c'est surtout après d'importantes invasions d'oiseaux venant de l'Europe du Nord et de l'Est que des tentatives de nidification et parfois même des reproductions sont notées ou, le plus souvent, supposées. Ces invasions sont liées aux phénomènes aléatoires de fructification des épicéas dans le nord de l'Europe. Une fructification insuffisante provoque un exode massif des oiseaux vers des régions où les pins, dont la fructification est plus régulière, pourront leur assurer une nourriture abondante.

Les suivis de la migration postnuptiale au nord de la baie de Somme illustrent ce phénomène irruptif. Par exemple en 2010, des migrateurs ont été vus chaque jour ou presque du suivi : quelques-uns dès la fin du mois d'août, puis le nombre quotidien d'oiseaux contactés augmente progressivement à partir de la mi-septembre pour devenir maximal début octobre, avec un maximum de 218 migrateurs atteint le 2, et diminue ensuite progressivement. Au total, 2 429 oiseaux seront comptés au cours de la saison. À contrario, l'année 2009 n'a pas montré un tel phénomène et il n'y a eu que 2 jours lors desquels des Becs-croisés migrateurs ont été contactés pour un total de moins de 30 oiseaux. L'année 2008 fut une année moyenne, avec 366 oiseaux vus pour toute la saison. Les précédentes années d'irruptions constatées ont été 1983, 1990 et 1993.

L'espèce est probablement sédentaire en Picardie depuis les années 1970 dans les bois et forêts de pins du nord de la baie de Somme. Sa nidification y est considérée comme certaine depuis 1981 et l'observation de deux juvéniles à Quend. Par la suite, on peut relever : deux juvéniles quémendant de la nourriture en juin 1982, un mâle paradant à Quend en janvier 1984, des nourrissages de jeunes en juin 1991, une famille de 8 oiseaux le 11 juin 1997... données qui ont toutes été obtenues dans le secteur de dunes boisées du Marquenterre.

Dans le département de l'Aisne, une nidification possible est mentionnée en 1986 et en 1990 et, dans le département de l'Oise, quelques cas de nidification sont notés en 1960, un couple se reproduit à Ormoy-Villers en 1984, une nidification possible est notée en 1986, et enfin 7 adultes et 2 juvéniles sont vus le 22 mai 1998 en forêt de Compiègne. C'est d'ailleurs principalement dans l'Oise que l'espèce est notée : 58 % des observations, de 1996 à 2010, proviennent de ce département. Ce phénomène est probablement dû à l'importance des massifs forestiers qui occupent l'est (forêts d'Ourscamp, de Laigue, de Compiègne) et le sud du département (forêts de Chantilly, d'Ermenonville, d'Halatte et de Hez-Froidmont).

Dans notre région, sur la période de 1996 à 2010, l'espèce est notée toute l'année avec une présence plus marquée de juillet à novembre et un pic d'effectif en octobre, ce qui correspond aux périodes d'invasions nationales qui débutent généralement en juin et durent jusqu'en octobre, voire début novembre. Sur la même période, les fréquences maximales d'observation sont atteintes en : 2002 (85 données), 1997 (51 données), 2005 (31 données)... valeurs ne comprenant pas les données obtenues lors des opérations de suivi de migration active.

Pour les données anciennes concernant cette espèce, nous avons retrouvé ce texte étonnant daté de 1852, sous la plume de JÉHAN : « Dans la Picardie (et la Normandie) ils sont considérés comme des fléaux détruisant les pommes à la recherche des graines ; heureusement, ils sont assez confiants pour qu'on puisse les tuer à coup de bâtons ». L'inventaire de 1936 donnait le Bec-croisé des sapins comme nidificateur régulier dans les Alpes, le Massif central, les Pyrénées et la Corse, avec des soupçons dans le Jura et les Vosges. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les invasions de Becs-croisés paraissent plus fréquentes et étalées sur une plus grande période.

L'espèce est considérée en augmentation probable ou certaine en France. Il semble que le phénomène soit identique en Picardie.

William MATHOT

- CARRUETTE P. (1991). Invasion et nidification probable du Bec croisé des Sapins *Loxia curvirostra* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 15 (2-3-4) : 71-72.
- GAVORY L. (1984). Note sur l'observation de Becs croisés des sapins *Loxia curvirostra* dans la Somme au cours de l'été 1983. *L'Avocette* 8 (1-2) : 29-31.
- JÉHAN L.F. (1852). *Dictionnaire de zoologie ou Histoire naturelle des quatre grands embranchements du règne animal. Histoire naturelle des mammifères et des oiseaux*. Migne, Paris, 924 p.

## Roselin cramois

*Carpodacus erythrinus*



Espèce protégée

Passériformes/Fringillidés



©Marc DUQUET

L'aire de reproduction habituelle du Roselin cramois forme une bande qui s'étend depuis l'Europe orientale jusqu'en Sibérie occidentale. C'est un migrateur qui passe l'hiver dans une zone allant de l'Asie Mineure jusqu'à l'Inde. Il migre à la fin du mois d'août ou au début de septembre puis revient en mai ou en juin.

Dans le cadre d'une expansion vers l'ouest de l'Europe commencée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'espèce niche pour la première fois en France en 1985 (dans le Doubs) et une petite population nicheuse s'installe dans le milieu des années 1990, principalement dans quatre départements : le littoral du Pas-de-Calais (Cap Blanc-Nez, Sangatte, Fort Vert, marais de Tardinghen, Wissant...), le Jura (Les Rousses...), les Vosges (le Hohneck), le Doubs (Frasne, Rémoray). La Belgique est occupée aussi à cette époque. C'est durant ces mêmes années qu'un chanteur est entendu le 7 juillet 1992 dans les dunes de Fort-Mahon (80) mais il ne semble pas y avoir eu de suite, l'oiseau n'ayant pas été retrouvé ensuite.

Néanmoins, la colonisation qui s'était amorcée en Europe de l'Ouest a finalement été éphémère. En France, il y a eu jusqu'à 37 mâles chanteurs en 1994, mais seulement 9 en 1999 et l'espèce a pratiquement disparu de France au début des années 2000. Depuis lors, jamais plus de 5 ou 6 chanteurs ne sont repérés chaque année, et aucune reproduction n'a pu être prouvée depuis 2001 (DUBOIS 2012). Dans ce contexte de rareté de l'espèce, le cantonnement d'un chanteur pendant plusieurs jours au début du mois de juillet 2010 dans les dunes du nord de la baie de Somme fut une réelle surprise.

Lors de ses migrations, le Roselin cramois est régulièrement observé en petit nombre sur le littoral atlantique en automne (surtout en octobre). Son observation reste rare en Picardie, où un individu a été tué près d'Abbeville avant 1860, et un mâle adulte s'est tué sur une verrière de la maison de l'Oiseau le 1<sup>er</sup> juillet 1996 à Lanchères (80).

Xavier COMMECY

- DUBOIS P.-J. (2012). Roselin cramois *Carpodacus erythrinus* in Oiseaux nicheurs rares en France en 2011. *Ornithos* 19 (5) : 319.
- ROBERT J.-C. (1998). Le Roselin cramois *Carpodacus erythrinus* dans la Somme. *Avifaune picarde* 4 : 108.

## Bouvreuil pivoine

*Pyrrhula pyrrhula*

Passériformes/Fringillidés



©Jean-Loup RIDOU

Le Bouvreuil pivoine, toutes sous-espèces confondues, est un oiseau nicheur dans la plupart des pays tempérés de l'Europe. Il atteint sa limite septentrionale de la Scandinavie à la Sibérie et orientale jusqu'au Japon. Les Bouvreuils nordiques sont des migrateurs partiels alors qu'ailleurs ils sont plutôt sédentaires. En France, l'espèce est présente partout, sauf sur le littoral méditerranéen et la Corse, et elle est irrégulière dans le couloir rhodanien et en moyenne Garonne.

Dans notre région, c'est un nicheur réputé sédentaire, mais capable de migration. Les densités sont plus faibles en plaine maritime et sur les plateaux de l'Artois que dans le reste de la Picardie.

Le Bouvreuil pivoine n'est pas facile à repérer en période de reproduction à cause de son chant discret, audible seulement de près. Les résultats de l'enquête STOC-EPS font état d'un faible effectif : il est noté sur moins de 10 % des points d'écoute avec un nombre de contacts variant d'un minimum de 2 en 2001 à un maximum de 14 en 2005. Le nombre de contacts annuels en Picardie, réalisés en dehors de tout protocole, varie de 60 à 155 individus. L'espèce est mal connue et l'évolution de ses effectifs est incertaine. Le Bouvreuil pivoine étant un grand amateur de bourgeons, il semble toutefois qu'il soit sensible aux traitements chimiques appliqués dans les vergers.

En hiver, son grégarisme le rend plus facilement détectable. Des groupes hivernaux ont été notés dans l'Oise : 20 à Gouvieux en 1997, 20 à Senlis en 98 et 23 à Trosly-Breuil en 2002. Cette augmentation hivernale peut être la conséquence d'un apport d'oiseaux venus de régions ou de pays plus septentrionaux. Les suivis de la migration postnuptiale réalisés au nord de la baie de Somme (banc de l'Ilette) ont montré que des Bouvreuils pivoines y passent régulièrement et en nombre non négligeable : plusieurs centaines sont repérés chaque année (700 en moyenne sur la période 2007-2011), dès la fin août mais surtout de début octobre à début novembre. Les maxima quotidiens obtenus sont de 78 oiseaux en migration active le 27 octobre 2009, 61 le 27 octobre 2011, 57 le 20 novembre 2007... Au printemps, les suivis effectués au sud de la baie de Somme, à la pointe du Hourdel et au bois de Cise, mettent aussi en évidence un passage, mais celui-ci est beaucoup plus discret qu'à l'automne et ne concerne que quelques dizaines d'individus.

Un à quatre oiseaux de la sous-espèce orientale, Bouvreuils dits « trompetteurs » ou « des Komis », originaires de la région des Komis, au nord de la Russie, ont été repérés à trois reprises en janvier et février 2006 à Formerie dans l'Oise. Ces contacts interviennent après l'invasion de quelques centaines de Bouvreuils des Komis en automne et en hiver des années 2004 à 2006 dans le nord, le centre et l'est de la France. Cette invasion a été également constatée en Picardie : dans l'Aisne (avec un maximum de 5 oiseaux le 27 décembre 2005 à Lierval) département dans lequel des individus ont aussi été repérés en forêt de Vauclair, à Acy, Boué, Mont-Saint-Père, Courtrizy-et-Fusigny, Hirson, Vieil-Arcy durant l'hiver 2005-2006, et dans la Somme, avec un oiseau au bois de Cise au cours de l'hiver 2004-2005. Plus récemment, 3 oiseaux en migration sont entendus le 17 septembre 2008 à Dercy (02) et 5 le 11 février 2009 à Danizy (02).

William MATHOT.

## Grosbec casse-noyaux

*Coccothraustes coccothraustes*

Passériformes/Fringillidés



©Benoît HENRION

Cet imposant fringillidé niche de l'ouest à l'est de l'Europe et jusqu'en Asie, du bassin méditerranéen au sud de la Scandinavie ; seules ses populations nord-européennes sont migratrices. En hiver, on trouve des Grosbecs en dehors de cette aire de répartition estivale.

Alors que dans les départements de l'Aisne et de l'Oise l'espèce semble bien répartie, elle est assez localisée dans celui de la Somme. C'est ainsi que la base de données de Picardie Nature contient trois fois plus d'informations issues de chacun des deux premiers départements que de ce dernier. Ceci se traduit aussi par l'observation de la taille et de la fréquence des groupes notés pour cette espèce. Dans l'Aisne, le maximum compté est de 45 le 4 mars à Mont-Saint-Père et il y a 24 autres groupes de plus de 10 oiseaux rapportés depuis 1995 : 3 des mois d'octobre, novembre et décembre, 1 de janvier, 9 de février et 5 de mars. Dans le département de l'Oise, le maximum est de 39 le 3 février à Orrouy et il y a 21 autres groupes de plus de 10 oiseaux pendant la même période : 2 des mois de septembre et d'octobre, 1 de novembre et de décembre, 5 de février, et 10 de mars. Pour celui de la Somme, le maximum n'est que de 20 oiseaux le 15 février 2000 à Amiens et les seuls groupes de plus de 10 oiseaux ont été comptés en février (1 fois) et mars (2 fois).

La migration pré-nuptiale est repérée de mars à mai avec, semble-t-il, un maximum d'intensité au cours de ce dernier mois auquel



se rapporte l'effectif journalier maximal : 30 le 4 mai 2011 au bois de Cise, au sud d'Ault (80). En automne, le passage d'oiseaux migrants est parfois observé à distance du littoral : par exemple, 45 le 6 octobre 2010 à Mont-d'Origny (02). Le flux migratoire est perçu des derniers jours de septembre à la mi-novembre mais les dizaines d'observations répertoriées ne concernent que quelques oiseaux. Sur le littoral, l'espèce n'est pas régulièrement observée lors des suivis, mais exceptionnellement quelques dizaines d'oiseaux peuvent être vus au cours d'une même journée : ce fut le cas, par exemple, le 24 octobre 2008 avec 50 individus comptés.

En période de reproduction, l'espèce est toujours plus abondamment notée dans les départements de l'Aisne et de l'Oise que dans celui de la Somme, où elle pourrait se révéler toutefois plus fréquente que les données réunies ne le montrent du fait d'un possible déficit de prospection. Cependant le moindre boisement de ce dernier département limite la superficie des milieux de prédilection du Grosbec, à savoir les bois de feuillus, surtout les hêtraies et les charmaies, et, accessoirement, les réseaux de haies bien développées, tels qu'il en subsiste encore en Thiérache.

L'hiver, le Grosbec fréquente à l'occasion les mangeoires... tel un individu vu pendant plusieurs semaines à Esquéhéries (02) au début de l'année 2006. Celui-ci était porteur d'une bague métallique dont il a seulement pu être déterminé, à distance, qu'elle avait été posée par un bagueur suisse... observation qui, pour le moins, témoigne des déplacements que cette espèce peut effectuer à travers l'Europe.

Xavier COMMECY

## Bruant lapon

*Calcarius lapponicus*

Passériformes/Embérizidés

A 

Espèce protégée



©Édouard DANSETTE

Le Bruant lapon niche à de grandes latitudes, dans l'Arctique eurasiatique, de la Scandinavie à la Sibérie. Une sous-espèce *C.l.subcalcaratus*, un peu plus grande, se reproduit au Groenland et au nord du Canada mais ce sont, pour l'essentiel, des oiseaux scandinaves qui viennent hiverner dans nos contrées.

Le flux d'oiseaux parvenant en France en hiver est restreint et les zones d'hivernage connues se situent principalement sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique : côtes du Nord - Pas-de-Calais, estuaires picards, baie du mont Saint-Michel et Finistère principalement. Au sud de la Loire, les cas d'hivernage ne concernent

que quelques oiseaux pour un effectif hivernant national recensé moyen de 150 individus pour les hivers 2002-2003 à 2007-2008, moyenne dans laquelle rentre en compte un effectif exceptionnel de 270 oiseaux relevé à l'hiver 2007-2008 (DUBOIS 2012).

C'est plutôt lors de ses migrations automnales que le Bruant lapon est recensé sur le littoral picard où il est noté tous les ans, sauf rares exceptions. Et la connaissance que nous en avons provient de deux sources d'information complémentaires :

- les observations d'oiseaux isolés ou de petits groupes en halte migratoire (rencontrés en baies d'Authie et de Somme, dans les poulières de galets de la Mollière, commune de Cayeux-sur-Mer, ou encore dans le Hâble d'Ault) ;
- les observations des oiseaux en migration active, pour lesquels le suivi de la migration au banc de l'Ilette a apporté des informations extrêmement précieuses avec des observations annuelles lors des années bien suivies et un effectif cumulé maximal de 38 individus contactés lors de l'automne 1987. Ces dernières années, un nombre plus restreint d'oiseaux de cette espèce a été compté mais cette diminution pourrait être imputable au déplacement, bien que réduit, du spot d'observation. En tout cas, l'observation de 300 Bruants lapons au cap Gris-Nez lors de l'automne 2007 ou les observations de plusieurs centaines d'oiseaux notées dans le Nord - Pas-de-Calais ou en Normandie au cours de l'automne 2010 semblent indiquer que l'espèce ne s'est pas particulièrement raréfiée récemment en France.

L'hivernage de l'espèce sur le littoral picard n'est pas important. Il est difficile d'affirmer avec certitude que la présence hivernale du Bruant lapon est très rare, irrégulière ou, au contraire, qu'elle passe inaperçue du fait de sa discrétion et de la grande étendue des milieux susceptibles d'accueillir ce petit passereau nordique. C'est au Hâble d'Ault que la présence automnale et hivernale de l'espèce était la plus remarquée dans les années 1980 à 1990, avec un maximum de 40 oiseaux le 27 janvier 1991. Au cours des dernières années, les observations se sont faites plus nombreuses en baie d'Authie, peut-être en raison d'une pression d'observation plus élevée et de l'extension du schorre (prés salés) liée à la dynamique d'ensablement de l'estuaire. Il a ainsi été permis, lors de l'hiver 2009-2010, grâce à des observations répétées, de montrer un hivernage complet d'un groupe d'une petite dizaine d'oiseaux (8 individus notés le 13 décembre, encore 8 le 7 février, avec des observations également en janvier). En 2010, un groupe important de 26 Bruants lapons est noté en baie d'Authie le 23 décembre, dans les mollières (prés salés) de la pointe de Routhiauville. Un stationnement de 18 individus y était noté dès le 3 octobre mais seuls 2 ou 3 oiseaux étaient retrouvés les 9 et 16 janvier 2011.

Globalement, les données sont bien plus nombreuses en octobre, novembre et décembre qu'en janvier, février ou mars. Toutefois, l'effectif record de 40 oiseaux noté pour cette espèce dans notre région a été observé, comme indiqué ci-dessus, le 27 janvier 1991 au Hâble d'Ault, en dehors, donc, des périodes habituelles de présence maximale de ce bruant.

Le suivi de la migration active effectué au banc de l'Ilette – qui est l'un des deux meilleurs sites connus en France pour observer le Bruant lapon en migration active – a permis de mieux cerner l'arrivée ou le passage des premiers oiseaux sur notre littoral.

Ainsi, les dates extrêmes de présence connue sont désormais : un individu le 10 septembre (1998) pour les premières arrivées, et le 8 avril (1993) pour la date la plus tardive de présence printanière.

La récente mise en place d'une observation plus fréquente des mouvements migratoires au bois de Cise, entre Ault (80) et Mers-

les-Bains, a conduit par ailleurs à percevoir un passage prénuptial assez net, au cours du mois de mars 2011 : trois séances d'observation réalisées les 4, 7 et 12 mars ont en effet généré l'observation de migrants chacun de ces trois jours pour un effectif cumulé de 10 oiseaux. Le passage à cette époque pourrait être régulier mais il faut toutefois garder à l'esprit qu'il faisait suite à un afflux automnal apparemment exceptionnel dans le nord-ouest de la France.

Les milieux de prédilection de l'espèce sur notre littoral semblent être les secteurs de transition entre les dunes embryonnaires et les zones de mollières, les cordons de galets, et certains secteurs de prairies rases dans les bas-champs de Cayeux-sur-Mer (secteur du Hâble d'Ault). Le Bruant lapon est souvent associé à des Alouettes des champs avec lesquelles il semble partager certaines exigences. C'est souvent son cri roulé qui permet de le déceler lorsque des troupes mixtes d'oiseaux décollent de ces milieux.

Dans l'intérieur des terres, le Bruant lapon est une rencontre tout à fait exceptionnelle :

- dans l'Oise, une seule donnée est répertoriée : un individu le 1<sup>er</sup> octobre 1961 dans la région de Bury, selon ROUGEOT (1962) qui signale un passage automnal de Bruants lapons dans l'Oise mais qui n'atteste, parmi les « bruants migrants » rencontrés, de l'identification certaine que d'un seul Bruant lapon. Curieusement, l'intitulé de son article « Passage automnal de Bruant lapons dans l'Oise », sans s à Bruant, hésite entre l'emploi du singulier et du pluriel concernant la rencontre de ce migrant rare !
- dans l'Aisne, la détection d'un Bruant lapon le 25 octobre 1993 à Aulnois-sous-Laon semble bien constituer la seule donnée connue pour ce département.
- dans la Somme intérieure, l'espèce est exceptionnelle : une capture est signalée au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Amiens et, pour le XX<sup>e</sup> siècle, deux mentions sont connues (un individu le 16 novembre 1980 à Airaines et un le 19 décembre 1987 à Neuville). Plus récemment (le 12 novembre 2011), 3 oiseaux ont pu être observés à Bernay-en-Ponthieu.

Thierry RIGAUX

- DUBOIS Y. (2012). Bruant lapon *Calcarius lapponicus* in Les migrants rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 119.
- ROUGEOT P.-C. (1962). Passage automnal de Bruant lapons dans l'Oise. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* (32) : 182-183.

## Bruant des neiges

*Plectrophenax nivalis*

Passériformes/Emberizidés



©Julien BOULANGER

Le Bruant des neiges est une espèce nordique qui niche à des latitudes élevées en Amérique du Nord, au Groenland, en Islande et de la Scandinavie à la péninsule de Kola. Il s'agit d'un migrant et d'un hivernant peu commun en France, principalement sur les côtes du nord-ouest du pays, avec quelques centaines d'individus recensés chaque année (maximum de 559 oiseaux atteints lors de l'hiver 2004-2005 pour la période 2002-2008 – Faure 2012).

Peut-être le plus fréquent et, en tout cas, le plus facilement repérable des quatre espèces de passereaux nordiques hivernant ou transitant sur notre littoral, le Bruant des neiges fréquente notre région essentiellement du mois de novembre à la mi-mars. C'est sur les laisses de mer, les hauts de plage, les cordons de galets des bas-champs de Cayeux ou encore les dunes embryonnaires de la réserve naturelle de la baie de Somme ou de la pointe de Routhiauville (en baie d'Authie) que les chances de le rencontrer sont les plus fortes.

Les bandes de ce bruant comptent d'ordinaire quelques exemplaires ou quelques dizaines d'oiseaux, mais on a déjà dénombré des groupes dépassant la centaine d'individus : 171 oiseaux au cours de l'hiver 1996-1997 selon YÉSOU (1998). L'arrivée la plus précoce a été notée le 7 septembre 1995 au Hâble d'Ault et l'observation la plus tardive a été réalisée le 21 avril 1997.

En dehors du littoral, les observations sont rares :

- Dans la Somme, un oiseau est noté le 17 novembre 1984 à Saint-Sauveur et un mâle adulte est observé le 21 novembre 1986 à Famechon (ROBERT 1986), cette dernière observation étant mise en rapport par son auteur avec de fortes tempêtes d'ouest survenues deux jours auparavant. Plus récemment, un oiseau a pu être photographié à Nurlu, au nord de Péronne, le 30 novembre 2011.
- Dans l'Aisne, la seule donnée connue était celle d'un mâle adulte capturé en décembre 1855 à Ribemont avant l'observation d'un oiseau le 21 novembre 2002 à Oulches-la-Vallée-Foulon
- Dans l'Oise, quatre observations sont répertoriées : 1 le 21 novembre 1987 à Vauciennes, 1 le 26 décembre 1987 à Wavignies, 1 le 16 novembre 1996 à Morierval, 1 le 23 novembre 2003 en lisière de la forêt d'Ermenonville... et peut-être une 5<sup>e</sup> (sous réserve d'homologation régionale), avec 1 mâle le 12 novembre 2011 à Fitz-James.

Comme pour de multiples autres espèces dont le recensement exhaustif est délicat, il est difficile de dégager une tendance quant à l'évolution de l'abondance de cette espèce au cours des trente dernières années. En Picardie, comme à l'échelle nationale, le statut de l'espèce paraît stable. Un fait est sûr : il existe de fortes variations interannuelles d'abondance sans qu'il soit facile d'en comprendre le déterminisme. Pour les années les plus récentes, au cours de l'hiver 2007-2008, nous notions un maximum simultané avéré de 32 individus, ce maximum était seulement de 1 oiseau au cours de l'hiver 2008-2009, d'au moins 65 individus pour 2009-2010 et de 46 pour 2010-2011.

Thierry RIGAUX

- FAURE A. (2012). Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* in Les migrants rares en France en 2008. *Ornithos* 19 (2) : 120.
- ROBERT J.-C. (1986). Observation d'un Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* dans la vallée des Évoissons. *Picardie Écologie - Série II* (2) : 81-82.
- YÉSOU P. (1998). Afflux de Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* en France (sept 1996-mai 1997). *Ornithos* 5 : 180-187.

## Bruant à calotte blanche

*Emberiza leucocephalos*

Passériformes/Embérizidés



Nicheur de l'Europe orientale (est de la Russie et Sibérie), ce bruant hiverne en Asie, bien que plusieurs captures ou observations aient été faites en Camargue en hiver. Il est rare en Europe et a fait l'objet de 32 observations homologuées en France au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 2005, et d'au moins 3 nouvelles observations depuis.

L'une de ces données est relative à une femelle (ou un immature) repéré le 26 novembre 1977 au Hamel (80). On ne peut écarter totalement une origine captive pour cet oiseau mais la date d'observation, située au cœur de la période de détection maximale de l'espèce en France (novembre-décembre), accrédite plutôt l'hypothèse d'une origine sauvage.

Cette donnée ancienne est la seule mention régionale de l'espèce.

Xavier COMMECY

## Bruant jaune

*Emberiza citrinella*

Passériformes/Embérizidés



©Jean-Loup Riou

Le Bruant jaune est un nicheur assez abondant en Picardie comme dans toute l'Europe septentrionale. Tous les milieux ouverts lui sont bons, s'il y trouve des haies ou des lisières où il se tient habituellement, gagnant le sol pour rechercher sa nourriture.

Dans des études déjà anciennes en Picardie, on peut trouver des références à des densités de l'ordre de 1 à 2 couples pour 10 hectares. C'est très tôt en saison, dès les premiers beaux jours – le 20 février 2010 à Lesquielles-Saint-Germain (02), par exemple – que les couples s'installent, le mâle marquant son territoire par ses chants répétés. Bien réparti, le Bruant jaune est repéré par l'enquête STOC-EPS dans 30 à 40 % des points échantillonnés soit une fréquence encore plus importante dans les milieux ouverts puisque environ 20 % de ces points sont localisés en forêt, milieu que ne fréquente pas l'espèce, si ce n'est les grandes clairières. Au cours des dix dernières années,

il ne semble pas qu'il y ait eu de diminution de la densité de cette espèce dans la région alors que cela a probablement été le cas dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle au moment où les remembrements liés à une agriculture intensive furent les plus fréquents. Mais des données concrètes manquent pour dessiner une tendance solidement étayée.

Dès la fin de l'été, les Bruants jaunes se font plus discrets et deviennent grégaires. Ils parcourent en bandes parfois nombreuses (85 le 3 janvier 2010 à Oisy (02) par exemple) et souvent mixtes avec d'autres granivores, les milieux agricoles et rejoignent parfois les marais à la tombée du jour pour y passer la nuit.

Les suivis de migration sur le littoral picard montrent des passages réguliers mais de faible ampleur de la fin septembre à la fin novembre avec un maximum (régulièrement une dizaine d'oiseaux vus par jour) dans la première décennie d'octobre. La faiblesse en termes quantitatifs des effectifs vus en ce site peut s'expliquer par un passage migratoire qui ne semble pas être concentré sur le littoral ; ainsi des suivis plus épisodiques à Morienvil - Brassoir (60) montrent également aux mêmes périodes des passages réguliers de 5 à 10 oiseaux avec parfois des valeurs plus importantes : 65 le 12 octobre 2007, 40 le 8... Le passage de printemps semble encore plus modeste, à moins que son éventuelle précocité ne l'ait fait passer inaperçu dans le cadre de suivis démarrant trop tardivement.

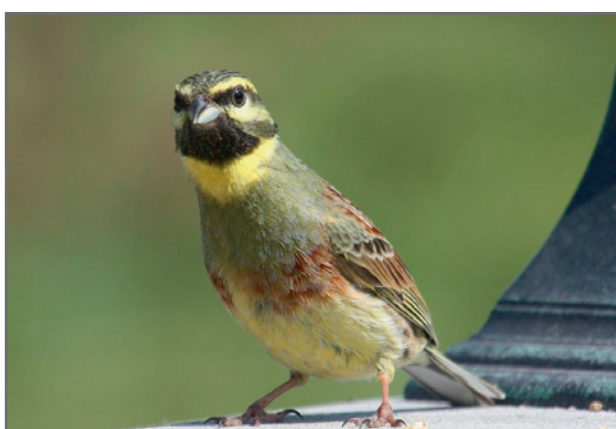
En hiver, les Bruants jaunes de la région continuent leurs vies grégaires – ils fréquentent alors aussi certains espaces littoraux, comme le secteur de contact entre dunes embryonnaires et prés salés, en baie d'Authie –, et il faudra attendre la dispersion du printemps pour les repérer à nouveau largement répartis sur le territoire.

Xavier COMMECY

## Bruant zizi

*Emberiza cirlus*

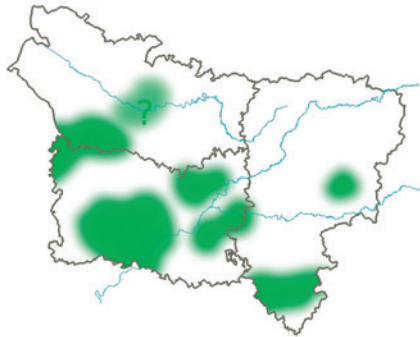
Passériformes/Embérizidés



©Pascale Becue

Le Bruant zizi est un nicheur essentiellement de l'Europe méridionale et de l'Afrique du Nord, la limite nord européenne de son aire de reproduction passant par le nord de la France et le sud de l'Angleterre.

Les observations de ce Bruant, connu pour être essentiellement sédentaire, sont assez occasionnelles en Picardie au cours des mois de décembre et de janvier (respectivement 4 et 3 données entre 1995 et 2010) alors qu'il y en a entre 30 et 50 chaque mois entre mars et juillet. Une légère augmentation du nombre de données au cours du mois d'octobre peut laisser penser que quelques migrateurs nous visiteraient en automne. Au XIXe siècle, l'espèce était donnée comme d'observation fréquente dans le département de la Somme et plus abondante en hiver dans les secteurs proches du littoral. Dans les années 1930, le Bruant zizi était considéré comme absent de l'extrême nord du pays et ce constat est encore valable aujourd'hui.



**Figure 1** : principaux secteurs actuels de présence du Bruant zizi

Actuellement, c'est dans le département de la Somme que l'espèce est la moins fréquente : cantonnée dans les jardins ou quelques coteaux calcicoles, elle est aussi parfois trouvée dans les bordures des agglomérations, là où les travaux provoqués par l'extension urbaine créent des friches, souvent assez fugaces, que quelques couples peuvent occuper. Il semble notamment qu'elle ait disparu des franges sud de la ville d'Amiens (cité scolaire, lycée la Providence) au cours des années 2000 alors qu'elle y avait été auparavant observée de façon régulière pendant plus d'une vingtaine d'années. Il y aurait dorénavant moins d'une dizaine de couples reproducteurs dans ce département. Dans le sud de l'Aisne, on trouve quelques couples dans les jardins et sur les coteaux des vallées. Le Bruant zizi est aussi trouvé ailleurs ponctuellement mais apparaît comme réellement absent du nord du département. Là aussi, il n'y aurait qu'une dizaine de couples reproducteurs chaque année. C'est dans le département de l'Oise que l'espèce est la moins rare, présente dans quelques villages, sur des pelouses calcicoles embroussaillées et parfois dans le bocage lâche du pays de Bray. Au total, on peut penser qu'une cinquantaine de couples fréquentent la région mais, à défaut de recherches ciblées, cette estimation reste incertaine. Le réchauffement climatique en cours pourra peut-être favoriser l'extension de cette espèce en Picardie pourvu qu'elle y trouve encore les habitats naturels nécessaires.

Xavier COMMECY

- DUPUICH H. (1978). Observations de Bruants zizis *Emberiza cirlus* en Thiérache. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 80-81.
- SUEUR F. (2003). Un Bruant zizi *Emberiza cirlus* dans l'Aisne. *Avifaune picarde* 15 : 80.

## Bruant fou

*Emberiza cia*



Espèce protégée

Passériformes/Emberizidés



©Guy FLOHART

Ce bruant, que l'on peut trouver abondamment du Portugal aux rives de la mer Noire, se reproduit aussi jusqu'au nord de l'Autriche et le centre de l'Allemagne. Dans notre pays, cette espèce, considérée comme sédentaire, affectionne habituellement les pentes rocailleuses ensoleillées de la moitié sud et reste bien rare en Picardie puisqu'elle n'y a été notée qu'à trois reprises. Nous trouvons deux données anciennes dans la Somme : un individu observé au Hâble d'Ault en 1913 puis un mâle à Quesnoy-le-Montant (80) le 18 avril 1978.

Depuis, une seule observation est connue et concerne un couple venu se nourrir à la mangeoire en février 1998 dans le sud de l'Aisne, sur la commune de Mont-Saint-Père. À noter que des données, toutes aussi ponctuelles, sont enregistrées dans les régions voisines.

Aurore BOUSSEMARY

## Bruant ortolan

*Emberiza hortulana*



Espèce protégée

Passériformes/Emberizidés



©Stephan PETEN

Nicheur du quart sud-est de la France (quelques milliers de couples), ce bruant strictement migrateur qui gagne l'Afrique tropicale en hiver présente dans notre pays, comme dans toute l'Europe, une aire de reproduction dispersée. Bien que se reproduisant jusque dans le sud de la Scandinavie, il est absent des îles Britanniques et d'une grande partie du nord du continent.

Cité au XVIII<sup>e</sup> siècle par BUFFON en Picardie, il est donné comme nicheur assez commun dans l'arrondissement d'Abbeville en 1860, arrivant fin mars ou en avril et repartant en septembre. Il semble avoir disparu de la Somme au début du XX<sup>e</sup> siècle et, depuis, c'est un migrateur peu commun, si ce n'est rare, en quelque endroit de la région (CARRUETTE & BLED 1986).

Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, nous avons relevé 24 données (2 de l'Aisne, 9 de l'Oise et 13 de la Somme dont 10 sur le littoral). Ces observations sont réparties comme suit : 15 au printemps, de fin avril à fin mai à l'exception d'un le 12 mars 1988 en forêt de Compiègne (60) et 9 en automne du 30 août à la fin septembre excepté un le 17 octobre 1990 en baie de Somme. Les suivis de la migration postnuptiale assurés au banc de l'Ilette (baie de Somme) ont permis de le repérer 4 années sur 5 au cours des automnes 2008 à 2012, à raison d'un à quelques individus.

Le braconnage organisé dans le sud-ouest de la France de cet oiseau dont la délicatesse de la chair est déjà mentionnée dans les écrits anciens vient aggraver les influences d'une agriculture intensive particulièrement néfaste pour cette espèce. Il est difficile d'envisager une remontée de ses effectifs sans un changement radical de ces pratiques.

Xavier COMMECY

- CARRUETTE P. & BLED D. (1986). Observation de Bruants ortolans (*Emberiza hortulana*) à La-Chaussée-Tirancourt (Somme) le 2 mai 1986. *L'Avocette* 10 (2-3-4) : 93-94.

## Bruant rustique

*Emberiza rustica*

Passériformes/Emberizidés

A 

Espèce protégée



©Alain GUILLEMONT

Le Bruant rustique est un nicheur de la Finlande à la Sibérie, qui hiverne en Asie orientale. Accidentellement, quelques oiseaux s'égareront en Europe occidentale. C'est ainsi que 26 oiseaux ont été repérés en France de 1900 à 2005 et, parmi ceux-ci, un individu a été observé du 12 au 16 octobre 2005 dans la réserve natu-

relle de la baie de Somme, à la période de l'année où le maximum des observations sont faites dans notre pays. Une autre donnée publiée (un le 16 octobre 1993 dans la Somme) n'a pas été soumise à homologation et est à prendre avec circonspection, de même que celle se rapportant à deux individus le 27 mars 1993 à Aux-Marais (60).

Xavier COMMECY

## Bruant des roseaux

*Emberiza schoeniclus*

Passériformes/Emberizidés

A   

Espèce protégée



©Pascale BECUE

Le Bruant des roseaux est un nicheur de toute l'Europe qui se montre plus dispersé dans le sud du continent.

Présent toute l'année en Picardie, ce bruant y montre des comportements différents selon les périodes. Solitaire et bruyant pendant la saison de reproduction, il est grégaire et discret en dehors de ces quelques mois.

C'est bien évidemment dans les secteurs humides que l'on recherchera cet oiseau. S'installant assez tôt au printemps, le mâle fait retentir son chant incessant dès le début du mois de mars – parfois plus tôt – dans les marais où il y est presque exclusivement localisé au printemps. Cependant, depuis peu, des chanteurs peuvent être repérés dans des milieux plus secs : cultures de colza en particulier, friches sèches... et ces sites ne sont pas toujours proches de zones humides. Démonstratif, le mâle chanteur, dans son plumage brillant et contrasté de noir et de blanc, s'installe au sommet des arbustes qui parsèment les marais ou sur les plus hautes herbes et il volette de sommet en sommet délimitant son territoire par la vue et le chant. Plus discrète, la femelle est au nid, situé très bas dans la végétation. Les couples de Bruants des roseaux ne sont jamais répartis de manière dense, même dans les milieux qui leur sont les plus favorables : les phragmitaies humides peu serrées avec quelques points hauts pour chanter. Ils peuvent aussi s'installer de manière linéaire, profitant de berges de rivières ou de fossés bordés d'une végétation favorable. Nous avons très peu d'informations concernant les densités de couples reproducteurs dans notre région : 27 à 30 couples pour 100 hectares dans un marais arrière-littoral – Villers-sur-Authie (80) – ; 45 chanteurs sur un peu moins de 100 hectares à Varesnes (60) en 2002, qui fut une année favorable ; 2 couples pour 100 hectares en plaine maritime picarde en des milieux variés (cultures, haies,

fossés, dépressions humides)... Les grandes zones humides de notre région abritent toutes quelques couples de Bruants des roseaux et la diversité des milieux dans lesquels ils acceptent de s'installer permet de penser que plusieurs milliers de couples s'y reproduisent annuellement. Des prospections volontaristes récentes du schorre des estuaires picards (secteurs de « prés salés » encore appelés mollières dans notre région) montrent que ce milieu est utilisé par le Bruant des roseaux pour la reproduction, en dépit du risque de submersion des nids à l'occasion des grandes marées.

Se dispersant rapidement après la nidification, les Bruants des roseaux peuvent être rencontrés dans presque tous les milieux ouverts où ils recherchent les graines dont ils se nourrissent. Le plus souvent, ils retournent le soir dans un milieu humide pour y passer la nuit dans l'abri offert par la haute végétation. Progressivement, la taille de ces dortoirs augmente, les effectifs étant gonflés par l'arrivée de migrants.

Un suivi relativement régulier du passage des passereaux réalisé au banc de l'Ilette, en baie de Somme à la fin des années 1980 et 2000 a montré que la migration de cette espèce est quasi quotidienne du milieu du mois de septembre à la fin novembre. Quelques dizaines d'oiseaux sont repérés chaque jour et au plus fort du passage, à la mi-octobre, jusqu'à une centaine d'oiseaux sont parfois dénombrés en une seule journée.

C'est le cas également loin de la mer à Mont-d'Origny (02) où, par exemple, 101 migrants sont observés le 25 octobre 2008. Le baguage a montré qu'à cette époque, en Picardie, les nicheurs locaux et leurs jeunes ont presque tous déserté le secteur où ils sont nés et que chaque jour de nouveaux oiseaux s'arrêtent pour une nuit, rarement plus longtemps, dans les marais de notre région (COMMECY 2008). Ils continueront, au jour le jour, leur trajet vers le sud, souvent vers les pays circumméditerranéens. Ce n'est qu'à partir de la fin novembre que l'hivernage proprement dit commence, ces oiseaux venus d'ailleurs restent 2 à 3 mois, explorant de jour les cultures des plateaux et revenant passer la nuit dans les marais. Ces migrants viennent de toute l'Europe du nord-ouest (Belgique, Pays-Bas, Danemark, nord de l'Allemagne, Grande-Bretagne...) ainsi que l'ont montré les lectures de bagues. Dès février, le passage dans l'autre sens se déroule. Un suivi réalisé au printemps 2009 à la pointe du Hourdel, au sud de la baie de Somme, a montré que cette espèce était peu notée en migration active : moins de 10 oiseaux par jour et de manière irrégulière. En mars, mois peu suivi en 2009, la migration pourrait être plus intense toutefois : une vingtaine d'individus sont observés en un jour à la mi-mars 2010 au Hourdel et 50 oiseaux sont repérés le 15 mars 2003 à Longueuil-Sainte-Marie (60). Le passage à cette époque de l'année a aussi été montré par le baguage. Au cours de ce mois, les nicheurs, souvent ceux de l'année précédente, reviennent sur le même emplacement et la reproduction peut commencer.

Il est difficile d'établir une tendance quant à l'évolution de l'abondance de ce passereau dans notre région. Toutefois, le suivi réalisé au banc de l'Ilette depuis les années 1980 pourrait indiquer un déclin des populations situées plus au nord et qui transitent par la Picardie. Nous ne sommes pas affirmatifs à ce sujet car le déplacement du point d'observation sur une dune interne pourrait avoir généré un biais, cette espèce ayant tendance à migrer de façon privilégiée au dessus des dunes bordières et du haut de plage. Cette réserve énoncée, on peut se demander s'il nous sera à nouveau possible de comptabiliser autant de migrants qu'en 1988 (année lors de laquelle 2 661 oiseaux ont été comptés), alors

qu'au cours des années 2008 à 2011, seuls 200 à 500 migrants ont été recensés chaque année.

Xavier COMMECY

- COMMECY X. (2008). Suivi d'un dortoir de Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Boves (80). *L'Avocette* 32 (1) : 19-23.

## Bruant proyer

*Emberiza calandra*

A     
Espèce protégée

Passériformes/Embérizidés



©Sylvain BOURG

Le Bruant proyer occupe toute l'Europe jusqu'au sud de la Scandinavie, ainsi que l'Afrique du Nord et une partie de l'Asie.

Oiseau typique des milieux cultivés dans notre région, ce bruant peut, du fait de ses couleurs peu voyantes, passer facilement inaperçu. Et pourtant, dès les premiers beaux jours, il se met en évidence sur ses postes de chant élevés. Tout support peut lui servir : tas de cailloux, piquet de clôture, grande herbe rigide... mais il est le plus facilement détectable lorsqu'il choisit de s'installer sur les fils électriques qui marquent les paysages plats des campagnes et, si l'on tend l'oreille, son trille caractéristique permet de le localiser aisément.

On peut le rencontrer dans toute la Picardie ; il est plus localisé en Thiérache là où le bocage est encore serré. On le rencontre aussi sur la frange littorale et dans les fonds de vallée, mais en densité assez faible.

Peu de choses sont connues sur le cycle annuel de cet oiseau : pas facile de le voir nourrir ses jeunes qui, eux-mêmes, se font peu repérer au sortir du nid. Pas non plus de vols migratoires spectaculaires, que ce soit au printemps ou à l'automne. Aussi les données concernant cet oiseau sont-elles rares sur les sites de suivi de la migration. Toutefois, la répétition de ces surveillances au banc de l'Ilette en baie de Somme lors de la migration postnuptiale, d'abord à la fin des années 1980 puis au cours des années 2000, montre un déclin net de l'abondance de l'espèce entre ces deux périodes. Ceci a aussi été noté depuis les falaises de Carolle jouxtant la baie du mont Saint-Michel.

Où vont les Bruants proyer de nos campagnes en hiver ? Les observations le concernant sont des plus occasionnelles dès la fin de l'été. Et pourtant il est toujours présent, ainsi qu'en attestent les quelques observations automnales ou hivernales, dont certaines

regroupent plusieurs dizaines et parfois quelques centaines d'individus – par exemple 240 le 22 octobre 2005 près d'Airaines (80) –. Ces observations sont surtout réalisées à la tombée de la nuit lorsque les Bruants proyer se réunissent en dortoir dans les milieux cultivés.

Dans ces conditions, seule l'évolution de la population nicheuse peut être commentée, et grâce aux suivis STOC-EPS, on peut affirmer que la situation de cette espèce n'est pas bonne depuis des années, à l'image de la plupart des espèces se reproduisant dans les agrosystèmes ouverts. Dès 1992, RAEVEL et COMMECY signalent cette régression dans le nord de la France comme dans toute la partie septentrionale de son aire de répartition européenne. La reprise de ce programme de suivi depuis 2001 en Picardie a permis de montrer que, si ce bruant est encore régulièrement contacté dans les cultures qu'il fréquente au printemps et où il se reproduit, il est devenu bien rare de contacter plus d'un oiseau par point d'écoute alors que ceci était fréquent il y a une trentaine d'années. Cependant, la chute constatée à la fin des années 1980 semble maintenant enrayée, les valeurs obtenues sur quelques centaines de points d'écoute montrant de faibles variations contradictoires d'une année sur l'autre, ce qui traduit une certaine stabilité des effectifs.

Xavier COMMECY & William MATHOT

- RAEVEL P. & COMMECY X. (1992). Régression du Bruant proyer dans le nord de la France et esquisse du contexte européen. *La Mélanocéphale* 2 (1) : 14-26.

## ANNEXE

### Espèces de catégories D et E

Sont regroupées dans cette annexe les espèces observées au moins une fois en Picardie dont la présence naturelle en France apparaît douteuse, voire impossible. Ces espèces se répartissent en deux catégories :

- la **catégorie D**, rassemblant les espèces dont l'origine naturelle est théoriquement possible mais qui, selon toute vraisemblance, peuvent aussi avoir été plus ou moins volontairement aidées par l'homme pour atteindre notre pays (oiseaux transportés par bateau ou échappés de captivité) ;
- la **catégorie E**, constituée des espèces dont les observations en France sont le fait d'oiseaux manifestement échappés de captivité ou volontairement relâchés en pleine nature. À l'occasion, certains de ces oiseaux ont pu se reproduire naturellement, mais ceux-ci ne sont pas parvenus à former une population viable dans une zone géographique bien définie, tout du moins pas sans apport supplémentaire d'origine humaine.

Concernant la catégorie E, le Nouvel inventaire des oiseaux de France ne donne qu'une sélection d'espèces, limitée à celles qui ont déjà effectivement niché à l'état libre en France ou qui ont tenté de le faire, à celles qui sont susceptibles de s'installer dans notre pays comme elles ont pu le faire dans des pays voisins, et aux espèces pour lesquelles une arrivée naturelle en Europe, bien qu'elle n'ait encore pu être prouvée, reste envisageable. Cette distinction paraissant plus difficile à mettre en œuvre à l'échelle de la région, il a été pris parti de dresser un inventaire aussi exhaustif que possible des espèces « exotiques » pour lesquelles des observations « en pleine nature » ont été rapportées en Picardie (données publiées ou enregistrées dans la base de données informatisée de Picardie Nature, observations relatées sur les listes de discussion Internet régionales, communications personnelles). Seules ont été écartées les espèces domestiques élevées pour la consommation de leur viande ou de leurs œufs (diverses volailles – et par extension, les poules d'ornement –, oies et canards domestiques), à l'exception de deux espèces, l'Oie cygnoïde et le Canard musqué, dont il existe dans le monde des populations sauvages. Ont donc été prises en considération toutes les observations d'anatidés d'ornement et d'oiseaux de cage, même lorsque ceux-ci étaient porteurs de signes attestant d'une vie antérieure en captivité (bagues, notamment).

On peut légitimement se poser la question de l'utilité d'un tel inventaire (comptant 65 espèces à ce jour), car la grande majorité de ces « évasions » ne dépasseront sûrement pas le stade de l'anecdote et resteront sans conséquence sur l'environnement naturel de la région (déjà fortement transformé par l'homme lui-même). Il semble toutefois bien difficile de fixer *a priori* quelles sont les espèces dont une implantation pourrait s'avérer moins anodine à terme et pour lesquelles il aurait été souhaitable de consigner les premières observations (essentiellement dans une optique de mutualisation nationale de ces données). Nous ne pouvons donc qu'encourager les observateurs à communiquer ces observations insolites, en ayant conscience des problèmes d'identification posés par ces espèces souvent très inhabituelles (certaines le sont moins, comme on pourra le voir) dans la région.

Plusieurs pays d'Europe (dont la France, avec la production en 2006 d'une première enquête nationale sur les espèces allochtones) ont pris la mesure du problème posé par l'introduction d'espèces d'oiseaux potentiellement invasives, en particulier l'Espagne, avec la mise en place par la société espagnole d'ornithologie d'un groupe de travail<sup>1</sup> spécialement chargé de cette question et qui, entre autres activités, édite depuis 2003 un bilan annuel des observations d'oiseaux exotiques réalisées sur le territoire national. Ce groupe de travail s'est même attelé en 2007 à la production d'une liste européenne<sup>2</sup> des espèces échappées de captivité ou déjà fortement implantées (SANTOS D.M., CLAVELL J., SOL D. (2007). *Lista europea de aves: categorías C y E*) ; les informations concernant le statut dans différents pays d'Europe des espèces présentées ci-après sont tirées de ce document.

Les en-têtes introductifs des différentes monographies qui suivent sont beaucoup plus succints que pour les espèces des catégories A, B et C : en plus du nom français et du nom scientifique de l'espèce (tirés, sauf rares exceptions de noms plus couramment utilisés en France, de la dernière version multilingue de l'*IOC World Birdlist*<sup>3</sup>) est simplement mentionnée sa catégorie d'inscription sur la liste française (D ou E, la catégorie E ayant été automatiquement adoptée pour les espèces non citées dans le NIOF). Le cas échéant, il est signalé dans le texte lorsque l'espèce traitée est menacée d'extinction à l'échelle mondiale.

Enfin, quelques photographies (parfois réalisées dans des conditions de captivité) offrent un aperçu de la variété des espèces qu'il est possible de rencontrer sur le terrain.

1 <http://www.seo.org/conocenos/grupos-de-trabajo/grupo-de-aves-exoticas>

2 <http://www.seo.org/2012/02/15/lista-de-aves-exoticas-de-espana-y-europa>

3 <http://www.worldbirdnames.org/ioc-lists/master-list>



**Dendrocygne fauve**

E

*Dendrocygna bicolor*

©Cédric ROUSSEAU

Bien que de stature comparable à celle d'un canard, cet anatidé au plumage brun-roux est un plus proche parent des oies, comme le laissent supputer son long cou et ses larges ailes. Essentiellement sédentaire mais néanmoins sujet à d'importants mouvements saisonniers, il occupe les plans d'eau douce, pourvus de végétation mais de préférence en milieu ouvert, dans une large aire répartie sur trois continents (Amérique, Afrique et sous-continent indien) et approximativement délimitée par les deux tropiques.

Élevé comme oiseau d'ornement, le Dendrocygne fauve est susceptible de s'échapper de captivité et trouve logiquement sa place en catégorie E dans plusieurs pays d'Europe occidentale (en catégorie D en Espagne, où une arrivée spontanée ne peut être complètement exclue, l'espèce ayant déjà été observée au Maroc) dont la France, où les observations en nature sont régulières et où deux cas de reproduction ont été signalés en 1999 et 2006. La Picardie enregistre 4 données pour cet oiseau : deux individus le 1<sup>er</sup> mai 1990 au parc ornithologique du Marquenterre ; un le 22 juillet 2006 à Fort-Mahon (80), qui est probablement le même que celui observé au parc ornithologique le 31 juillet de la même année, et enfin un le 20 juillet 2007, toujours au parc ornithologique.

Cédric ROUSSEAU

**Dendrocygne veuf**

E

*Dendrocygna viduata*

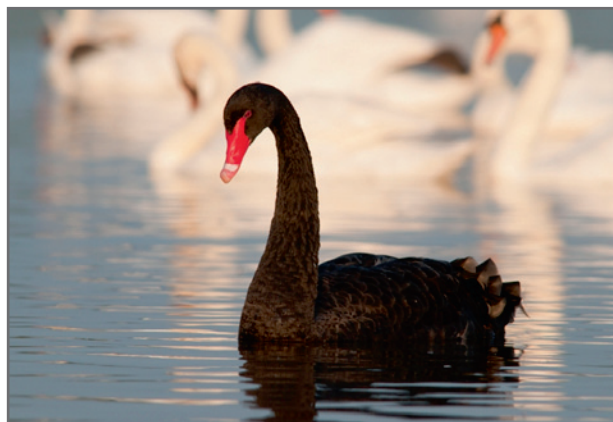
De répartition comparable à celle du Dendrocygne fauve (à l'exception de l'Asie et du nord de l'Amérique centrale), le Dendrocygne veuf s'associe souvent à ce dernier dans les régions où les deux espèces cohabitent. Il s'en distingue par un plumage plus sombre et plus contrasté, et notamment, pour les adultes, par un masque facial d'un blanc éclatant.

Considéré comme échappé de captivité dans les mêmes pays d'Europe que l'espèce précédente, celui-ci est cependant bien plus rarement signalé, en France tout du moins. Ainsi n'a-t-il fait l'objet que de deux observations sur le territoire picard : un oiseau tué à Saint-Valery-sur-Somme (80) le 30 avril 1929, et un autre présent du 18 au 22 mai 1985 au parc ornithologique du Marquenterre.

Cédric ROUSSEAU

**Cygne noir**

E

*Cygnus atratus*

©Stéphane BOUILLAND

Originaire d'Australie, le Cygne noir a été introduit en Europe et se reproduit en Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique et Pays-Bas. Il est observé en France depuis la fin des années 1970, principalement dans le nord du pays, avec une population nicheuse estimée entre 26 et 35 couples pour la période 2008-2011 (DUBOIS 2012).

La première observation rapportée en Picardie date de décembre 1974 (un individu au Hâble d'Ault). Sur le littoral les observations restent ponctuelles mais deviennent plus régulières dans les années 1980 et 1990, et ce tout au long de l'année. Les effectifs restent faibles avec un maximum de 4 individus en 1997, toujours au Hâble d'Ault puis de 5 à la fin du mois de juillet 2007 au nord de la baie de Somme. Il en est de même sur les plans d'eau à l'intérieur des terres où les contacts augmentent surtout depuis le milieu des années 1990 : on signale ponctuellement des individus, souvent isolés ou par petits groupes de 2 ou 3, mais il faut signaler un groupe exceptionnellement important de 29 oiseaux le 29 janvier 2004 à La Fère (02).

Si les premières tentatives de reproduction sur le littoral demeurent infructueuses dans les années 1990, un couple niche de façon certaine en 2008 et 2010 au Crotoy (avec un jeune à l'envol pour cette dernière année) ainsi qu'en 2009 à Péronne (80), dans des marais aux côtés de couples de Cygnes tuberculés.

Comme beaucoup d'espèces introduites, le Cygne noir semble s'implanter durablement en Picardie. Cette évolution est à surveiller d'autant plus que cette espèce peut s'hybrider avec le Cygne tuberculé, comme cela s'est produit en 2011 au marais communal du Crotoy : un jeune issu de cette hybridation est observé au cours de l'été, puis en 2012 sur les plans d'eau du parc ornithologique du Marquenterre.

Sylvain BOURG

- DUBOIS P.-J. (2012). Cygne noir *Cygnus atratus* in Les oiseaux allochtones en France en 2011. *Ornithos* 19 (4) : 227-229.

**Cygne à cou noir**

E

*Cygnus melancoryphus*

Ce cygne, le seul dont le corps est blanc et le cou et la tête sont noirs, fréquente à l'état sauvage les lacs et marais d'Amérique du

Sud, dans une zone ne dépassant pas le sud du Brésil (les populations reproductrices du sud du Chili et de l'Argentine, migratrices, passent l'hiver dans le nord de cette zone).

L'espèce est citée comme échappée de captivité en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Plusieurs observations picardes, surtout réalisées depuis 1984 dans le sud du département de l'Oise (parmi les plus récentes, un adulte observé les 29 août 2004 et 21 mai 2006 sur les étangs du château de Chantilly), pourraient justifier qu'elle figure également dans la liste de catégorie E française. On retiendra aussi la mention plus ancienne d'un adulte présent au parc ornithologique du Marquenterre entre le 13 juillet et le 5 août 1979.

Cédric ROUSSEAU

## Coscoroba blanc

E

*Coscoroba coscoroba*

Habitant comme l'espèce précédente la partie méridionale de l'Amérique du Sud, ce petit cygne blanc au bec rouge vif possède une morphologie un peu atypique qui lui procure une allure de canard et qui, à ne pas y regarder de trop près, rend possible (notamment en vol) sa confusion avec l'Oie des neiges, parfois détenue elle aussi en captivité.

Au cours de l'année 2009, un individu a pu être observé à plusieurs reprises sur l'étang de Toutevoie à Gouvieux (60). À notre connaissance, l'espèce ne figure encore sur aucune liste officielle d'échappés en Europe.

Cédric ROUSSEAU

## Oie cygnoïde

E

*Anser cygnoides*



©Cédric ROUSSEAU

Bien connue dans les basses-cours sous le nom d'«Oie de Guinée», la forme originelle de cette oie, qui s'en distingue notamment par l'absence de tubercule sur le bec, se reproduit sur les lacs et marais autour des frontières bordant la Mongolie, la Russie et la Chine. Elle hiverne plus au sud, sur les lacs et près des côtes de l'est de la Chine et en Corée. Considérée comme vulnérable par l'UICN, sa population mondiale estimée à 90 000 individus semble souffrir d'une perte d'habitats et d'une chasse non raisonnée.

L'espèce est signalée comme échappée de captivité dans plusieurs pays de l'ouest et du nord de l'Europe et fait l'objet de

nombreuses mentions dans les trois départements picards (au moins une trentaine depuis le début des années 2000, et certainement beaucoup d'autres observations non rapportées). Parmi ces mentions, aucune ne semble concerner un oiseau de phénotype sauvage, et on peut donc encourager les observateurs qui viendraient à rencontrer cette oie à porter leur attention sur ce point.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Anser cygnoides* (<http://www.birdlife.org>).

## Oie à tête barrée

E

*Anser indicus*



©Benoît HENRON

Cette oie originaire d'Asie a été introduite à des fins d'ornement dans les parcs et jardins en divers pays d'Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas...) qui accueillent chacun quelques centaines d'oiseaux actuellement, et où des cas de reproduction sont connus (elle est même classée en catégorie C aux Pays-Bas). En France, où l'espèce est moins abondante, quatre cas de reproduction ont été rapportés dans les années 2000.

En Picardie, l'espèce est régulièrement observée. Il peut s'agir d'oiseaux échappés de captivité (comme cet individu présent sur les bassins du parc du château de Chantilly (60) depuis 2006 et toujours présent en 2010) ou d'oiseaux issus de populations férales ayant retrouvé un mode de vie sauvage bien loin de leurs terres d'origine. C'est ainsi que pour les 17 données (seule la première date a été prise en compte lors d'un stationnement) connues en plaine maritime picarde, concernant apparemment toutes des oiseaux distincts, 8 montrent des arrivées comprises entre le 26 mars (5 oiseaux en basse vallée de la Somme en 2005) et le 21 mai (1 oiseau au hâble d'Ault) et pourraient être interprétées comme les traces d'un passage migratoire. Deux observations de la mi-juin peuvent encore entrer dans ce cadre : 1 oiseau le 16 juin 1998 en réserve naturelle de baie de Somme et 3 le 15 juin 2003 en baie d'Authie. Seules les dates suivantes sont inhabituelles pour ce secteur : 1 du 29 juin au 10 août 2002 et 1 du 22 juillet au 9 décembre 2007 en réserve naturelle de la baie de Somme. Toutes les autres données correspondent à des observations hivernales.

Hors littoral, l'année 2008 a permis de récolter 5 données : toutes (dont 3 dans l'Aisne) proviennent d'observations réalisées en janvier, à l'exception de 2 oiseaux vus ensemble les 9 et 14 mars à Glancourt (02), en haute vallée de l'Oise. Peut-

être plus qu'une simple anecdote, cette dernière donnée – en relation avec les quelques observations printanières réalisées sur le littoral – pourrait augurer un début d'évolution du statut de cette espèce dans notre région (et plus largement sur notre continent), avec la mise en place de mouvements saisonniers coordonnés comparables à ceux d'autres espèces introduites dont les populations se sont développées en Europe (celles du Tadorne casarca, en particulier). De même, l'observation d'un couple paradant le 23 juin 2009 à Pouilly-sur-Serre (02) peut laisser présager d'un autre changement de statut régional avec, dans un avenir proche, l'éventualité d'une première reproduction de l'espèce en Picardie.

Xavier COMMECY

## Bernache de Hutchins

E

*Branta hutchinsii*

De taille bien inférieure à la Bernache du Canada, dont elle était jusqu'en 2004 considérée comme une sous-espèce, la Bernache de Hutchins se reproduit dans la toundra de l'extrême nord du continent américain et hiverne principalement en Californie.

Six observations en France de cette oie (qui peut être confondue avec d'éventuels hybrides ou de véritables Bernaches du Canada de petite taille) sont pour le moment reconnues par le CHN, dont un individu de la sous-espèce *minima* présent du 25 février au 11 mars 1996 au parc ornithologique du Marquenterre. Dernièrement, un autre individu (en provenance probable d'Audinghem, dans le Pas-de-Calais) a également été vu en baie de Somme le 28 décembre 2010.

L'origine naturelle de ces différents oiseaux reste très incertaine, l'espèce étant par ailleurs très fréquemment détenue en captivité; celle-ci reste donc classée en catégorie E dans notre pays (comme en Allemagne), alors qu'elle figure en catégorie D en Belgique et en Norvège, et même en catégorie A aux Pays-Bas.

Cédric ROUSSEAU

## Céréopse cendré

E

*Cereopsis novaehollandiae*

Cette grosse oie trapue au plumage gris fréquente les prairies côtières du sud de l'Australie (elle a également été introduite en Nouvelle-Zélande), où les grognements graves poussés par la femelle lui valent le surnom d'«Oie-cochon». Elle figure officiellement en catégorie E en Belgique, et pourrait aussi y figurer en France, ne serait-ce que du fait de plusieurs observations (se rapportant vraisemblablement à un seul et même individu) réalisées au parc ornithologique du Marquenterre entre octobre 2001 et mai 2002.

Cédric ROUSSEAU

## Ouette à ailes bleues

E

*Cyanochen cyanoptera*

L'Ouette à ailes bleues est une petite oie endémique des hauts plateaux d'Éthiopie, où elle souffre de la dégradation et du drainage des zones humides et des prairies et, de façon plus récente, de la

chasse à destination de l'exportation (notamment pour la Chine) alors qu'elle n'est pas consommée localement pour des raisons religieuses. Sa population estimée entre 5 000 et 15 000 individus en 1996 (SCOTT & ROSE) est supposée depuis en net déclin, ce qui justifie son classement comme vulnérable par l'UICN.

Un individu de cette espèce était présent sur les bassins de décanation de la sucrerie d'Origny-Sainte-Benoite (02) le 20 mai 2005; celle-ci n'était apparemment pas encore signalée en Europe, où elle est pourtant commercialisée comme oiseau d'ornement et donc autant susceptible de s'échapper que d'autres espèces.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Cyanochen cyanoptera* (<http://www.birdlife.org>).
- SCOTT D. A. & ROSE P. M. (1996). Atlas of Anatidae populations in Africa and western Eurasia, Wetlands International, Wageningen, Netherlands.

## Ouette de Magellan

E

*Chloephaga picta*



©Michel CARRE

Se reproduisant au sud de l'Argentine et du Chili (aussi représentée par la sous-espèce *leucoptera* aux îles Falkland) et hivernant un peu plus au nord, les populations de cette petite bernache présentent deux phases, différenciées l'une de l'autre par l'étendue des fines barres noires présentes sur le corps, dont la couleur de fond est blanche chez le mâle et roussâtre chez la femelle.

Alors que des observations de cette espèce sont rapportées dans plusieurs pays d'Europe occidentale (dont la Belgique, où depuis le début des années 2000 quelques couples originaires du domaine royal de Laeken nichent en liberté dans les parcs urbains du nord de Bruxelles), la prise en compte de la présence d'une femelle au parc ornithologique du Marquenterre du 7 au 12 avril 1990 permettrait également d'inscrire cette espèce sur la liste de catégorie E française.

Cédric ROUSSEAU

## Tadorne à tête grise

E

*Tadorna cana*

Ce tadorne originaire d'Afrique du Sud et de Namibie, et de ce fait également connu sous le nom de «Tadorne du Cap», ne se différencie guère de son cousin eurasiatique, le Tadorne casarca, que par la couleur grise de sa tête. Il est signalé comme échappé de

captivité dans plusieurs pays d'Europe (Belgique, Suisse, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni) et pourrait également l'être en France grâce à trois mentions sur le littoral picard : une femelle le 4 octobre 1988 et un mâle le 4 novembre 1998 en réserve naturelle de la baie de Somme, puis un individu du 4 au 11 août 2004 à Fort-Mahon (80).

Cédric ROUSSEAU

## Tadorne d'Australie

E

*Tadorna tadornoides*

Espèce tout à fait exotique dans le contexte picard puisqu'elle est originaire d'Australie, ce tadorne n'est observé que de façon extrêmement ponctuelle et anecdotique en Picardie. Un mâle échappé de captivité est observé les 9 et 11 février 1981 en baie de Somme et au parc ornithologique du Marquenterre. L'espèce a par la suite été notée à plusieurs reprises au cours de ces dernières années : un oiseau le 11 janvier 1998 à Cayeux-sur-Mer (80), puis deux individus le 12 janvier 2008, un les 10 et 24 février 2008, un le 16 janvier 2011 au cœur de la baie. Les oiseaux observés se trouvaient en général parmi des Tadornes de Belon, dont ils semblent capables de partager l'habitat et les ressources alimentaires. Le sexe des oiseaux observés n'a pu être identifié mais l'observation du collier blanc a permis de les distinguer de façon certaine du Tadorne de paradis, dont le mâle est relativement semblable à distance. Il existerait quelques autres observations en baie de Somme au cours des années 1990 et 2000, mais celles-ci sont restées imprécises. Toujours est-il que ces quelques mentions permettraient d'ajouter la France à la liste des pays dans lesquels l'espèce est signalée comme échappée de captivité (à savoir Belgique, Suisse, Suède et Royaume-Uni).

Thierry RIGAUX

## Tadorne de paradis

E

*Tadorna variegata*



©Frédéric PLSY

Espèce endémique de Nouvelle-Zélande dont le mâle est assez ressemblant à celui du Tadorne d'Australie, son observation en nature n'est elle aussi officiellement rapportée que de Belgique, de Suisse, de Suède et du Royaume-Uni. Elle a toutefois fait l'objet d'une mention en Picardie, avec la présence d'une femelle immature en réserve naturelle de la baie de Somme du 18 mai au 10 juillet 1989.

Cédric ROUSSEAU

## Canard musqué

E

*Cairina moschata*

À l'état sauvage, ce canard se reproduit sur les lacs et marais du continent américain, depuis le nord de l'Argentine jusqu'au Mexique. Il est par ailleurs présent sous ses formes domestiques dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, où il est connu dans les basses-cours sous le nom de «Canard de Barbarie».

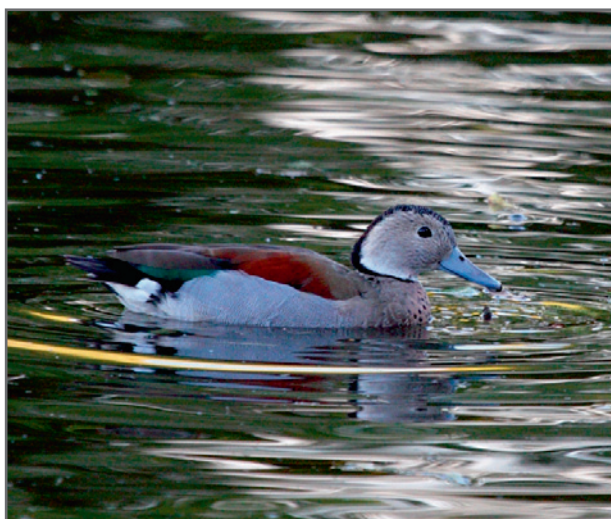
Toutes les observations de cette espèce en liberté dans notre région ne sont sans doute pas rapportées; on pourra néanmoins citer les quelques mentions suivantes : un mâle à la fin des années 1970 à Cléry-sur-Somme (80), un individu du 12 octobre au 22 novembre 2004 sur le plan d'eau de l'Ailette (02), une femelle volante vue à plusieurs reprises à Boué (02) entre fin décembre 2004 et mars 2005, et enfin une femelle à Mers-les-Bains (80) début juillet 2006.

Cédric ROUSSEAU

## Canard à collier noir

E

*Callonetta leucophrys*



©Bernard MALLET

Également appelé par les uns «Calonette à collier noir», ou plus simplement par les autres «Sarcelle à collier», ce petit canard habite à l'origine les lacs et étangs forestiers de l'intérieur du continent sud-américain (Bolivie, Paraguay, nord de l'Argentine), ainsi que de l'est de l'Uruguay et de la pointe sud du Brésil. Il est par ailleurs assez largement détenu en captivité et a été observé en liberté dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, où sa reproduction réussie à été constatée à trois reprises.

Des données se rapportant à cette espèce sont connues des trois départements picards. Pour la Somme, un mâle est présent du 29 juin au 20 août 2004 à Grand-Laviers. Dans l'Oise, un individu est noté le 18 mai 2000 à Chevrières, un autre (le même, peut-être) à Pontpoint du 21 au 29 août 2000; un aussi le 25 janvier 2005 au Plessis-Brion. Dans l'Aisne enfin, un individu est observé le 13 juin 2008 à Origny-Sainte-Benoite, 6 oiseaux volants, peut-être issus d'une même nichée sont vus à Marle à l'automne 2010, et un individu est présent en plein centre de Château-Thierry le 3 janvier 2012.

Cédric ROUSSEAU

## Canard carolin

E

*Aix sponsa*



©Frédéric PELS

Ce beau canard arboricole au plumage bigarré, partiellement migrateur, peuple les étendues d'eau douce et les rivières lentes d'Amérique du Nord, où ses populations ont connu une formidable augmentation de près de 400% au cours des 40 dernières années. Introduit à des fins ornementales en Europe, en particulier en Grande-Bretagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éventualité d'incursions spontanées de sa part sur notre continent semble retenir l'attention des ornithologues européens; il est ainsi noté dans de nombreux pays, classé en catégorie D là où ses apparitions naturelles apparaissent plausibles (et même en catégorie A en Islande). Toujours est-il que, même dans les pays d'Europe du Nord, il s'avère bien difficile de faire la part entre les oiseaux potentiellement d'origine sauvage et ceux qui seraient échappés de captivité, voire issus de petites populations acclimatées localement. En France, les observations ponctuelles sont relativement nombreuses, et de petits groupes sont parfois vus, notamment en vallée de la Marne et dans les environs de Saint-Nazaire, Loire-Atlantique, où la reproduction effective a déjà pu être constatée à deux reprises.

L'espèce s'est également reproduite avec succès en 2005 en Picardie (ISENBRANDT & GAVORY 2005) où une femelle et deux poussins ont été vus du 3 au 20 mai, dans les hortillonnages, sur la commune de Rivery (80). Mais il y a d'autres observations dans la région, la première datant de la mi-novembre 1979, avec un individu tué à la chasse près de Noyon (60). Viennent ensuite une femelle trouvée mourante à Fort-Mahon (80) le 23 octobre 1983, puis un mâle et une femelle le 12 janvier 1991 à Chantilly (60). Quelques années plus tard, 4 oiseaux sont vus le 31 décembre 1997 à Amiens (80), un le 17 janvier 1999 à Chantilly... Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, une quarantaine de données supplémentaires sont connues, provenant très majoritairement du sud du département de l'Oise, sûrement en raison des nombreux étangs d'agrément existant dans ce secteur et de la proximité de ceux du nord de la région parisienne. Pour les deux autres départements, les données sont plus rares : dans la Somme, mises à part les observations liées au cas de reproduction cité plus avant, deux oiseaux sont vus à Yzeux vers le 15 avril 2001, 3 le 21 juillet 2004 à Bertangles, un le 24 janvier 2011 à Méricourt-sur-Somme. Dans l'Aisne enfin, un individu est observé sur le Thon à Éparcy le 28 avril 2003, un autre le 13 avril 2008 à Hirson, et un mâle est présent le 18 mai 2012 sur les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite. La dispersion des dates auxquelles ont eu lieu les différentes observations enregistrées, par ailleurs toutes réalisées à bonne distance du

littoral à l'exception de celle de 1983, plaide en faveur de l'origine captive de la plupart (si ce n'est de la totalité) des oiseaux rencontrés dans notre région.

Xavier COMMECY & Cédric ROUSSEAU

- ISENBRANDT H. & GAVORY L. (2005). Nidification du Canard carolin *Aix sponsa* dans la Somme et en Picardie en 2005. *L'Avocette* 29 (3) : 44.

## Canard à crinière

E

*Chenonetta jubata*

Ce canard australien, aux allures de petite oie, doit son nom à la courte huppe brune qu'il porte sur la nuque. Il est signalé comme échappé de captivité dans plusieurs pays européens (Belgique, Suisse, Espagne, Pologne, Royaume-Uni). Il a également été observé en réserve naturelle de la baie de Somme à deux reprises : un mâle du 15 au 31 juillet 1998, puis une femelle (ou un jeune mâle) du 9 septembre au 28 novembre 2007 ; il pourrait donc aussi figurer en catégorie E française.

Cédric ROUSSEAU

## Canard de Chiloé

E

*Anas sibilatrix*

Également nommé «Canard siffleur du Chili», cet homologue sud-américain du Canard à front blanc, habite, comme son nom l'indique, les zones humides en milieu ouvert du Chili et également de l'Argentine. Certaines de ses populations sont migratrices et hivernent au nord de cette zone (nord de l'Argentine, Paraguay, Uruguay et pointe sud du Brésil). Peut-être sa ressemblance avec son cousin d'Amérique du Nord, qui se montre occasionnellement en Europe de l'Ouest, fait qu'il suscite l'intérêt et qu'il est mentionné dans de nombreux pays, mais curieusement, pas encore officiellement en France. Un mâle de cette espèce a pourtant bien été observé en Picardie, au parc ornithologique du Marquenterre, le 31 août 1986, sans doute déjà accompagné ou rejoint par un autre mâle les jours suivants, puisqu'ils étaient deux les 12 et 13 septembre.

Il existe également une mention ancienne assez déconcertante, faisant l'objet d'une note écrite par le Baron de BEAUQUESNE en 1909 : « deux femelles de marèques du Chili ou canard siffleur du Chili [...] ont été tuées de jour sur un étang voisin de Péronne ». BEAUQUESNE confirme que ce canard n'avait encore jamais été observé en Europe et fait remarquer sa ressemblance avec le Canard siffleur européen mais, curieusement, n'évoque pas du tout le Canard à front blanc – il semble que ce dernier n'était pas connu non plus en France à l'époque (*vide* NIOF 2008). Comparant ces deux femelles naturalisées tuées à Péronne aux deux spécimens mâles possédés par le Muséum de Paris, il souligne par ailleurs la proximité de coloration entre le mâle et la femelle chez le Canard siffleur du Chili et note en particulier que « la plaque verte de la nuque et le roux des flancs [demeurent] aussi accentués dans les deux sexes ». Or le dimorphisme sexuel chez le Canard à front blanc est assez marqué, ce qui rend peu probable une confusion entre les deux espèces. En définitive, même si BEAUQUESNE ne semble pas douter de l'origine sauvage de ces oiseaux, et pour peu que ces derniers aient été correctement identifiés, il reste plus raisonnable de penser qu'il s'agissait déjà

d'individus échappés de captivité car, même après plus de cent ans, il reste encore à prouver que cette espèce peut arriver par ses propres moyens sur notre continent.

Cédric ROUSSEAU

- BEAUQUESNE (Baron de) (1909). Rencontres fortuites – La Marèque du Chili. *Revue française d'Ornithologie* 1 (5-6) : 75-76

## Canard du Cap

E

*Anas capensis*



©Michel CARRE

Comme son nom l'indique, ce canard de la famille des sarcelles est surtout répandu dans la pointe sud de l'Afrique. Ses populations se font plus dispersées à mesure que l'on remonte vers le nord, mais on peut la trouver jusque dans la vallée du grand rift africain et, mais de façon très localisée, en Afrique de l'Ouest (autour du lac Tchad, en particulier).

L'espèce est signalée comme échappée de captivité dans plusieurs pays d'Europe (Belgique, Suisse, Espagne, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni) et pourrait être considérée comme telle également en France, au moins de par l'observation d'un individu le 17 juillet 2004 sur la station de lagunage de Fort-Mahon-Plage (80)

Cédric ROUSSEAU

## Sarcelle tachetée

E

*Anas flavirostris*

Encore appelée « Sarcelle du Chili » ou « Sarcelle à bec jaune », la Sarcelle tachetée habite les zones humides d'Amérique du Sud (à l'exception du nord-est du continent), ses populations les plus australes étant migratrices. Les quatre sous-espèces constituant ce taxon ont récemment été regroupées en deux espèces distinctes : *A. flavirostris* et *A. andium* (la Sarcelle des Andes, qui elle, n'a pas les côtés du bec jaunes). En plus de la France, où cette sarcelle semble s'être reproduite en 1999 dans le Calvados, des observations sont rapportées de Belgique, d'Italie, de Suède et du Royaume-Uni.

En Picardie, il s'agit de l'espèce de canard échappée de captivité la plus fréquemment observée (plus d'une trentaine de données enregistrées depuis 1997), particulièrement en baie de Somme, où elle était souvent détenue par les chasseurs de gibier d'eau. Suite à l'interdiction d'utiliser cette espèce comme appelant, un certain nombre de relâchers en pleine nature ont vraisemblablement eu lieu. Ainsi, après la présence d'un individu remarquée au parc ornithologique

du Marquenterre du 13 au 24 octobre 1996, les observations ont-elles été relativement nombreuses jusqu'en 2000 (avec, sur cette période, un maximum de 3 oiseaux relevé le 28 août 1999 au parc ornithologique, ainsi que le 9 janvier 2000 à Saint-Valery-sur-Somme). Celles-ci se font un peu plus rares depuis lors, avec toutefois un groupe de 4 individus vu à Grand-Laviers le 17 août 2006. De façon un peu similaire, plusieurs observations ont été notées dans le secteur de marais des communes d'Amiens et de Rivery entre mars et septembre 1997 (avec également un maximum de 3 individus le 24 septembre), suivies d'observations ponctuelles d'un seul individu le 30 décembre 1998 et le 10 mars 2001. Dans le département de l'Oise, l'espèce a aussi été observée plusieurs fois sur les bassins de décantation bordant la vallée de l'Oise, en aval de Longueil-Sainte-Marie, en 1998 et en 2000 (par exemple, à Houdancourt, 2 oiseaux du 28 août au 3 septembre 1998, puis 3 oiseaux les 8 et 9 septembre 2000; un peu plus tard, un individu le 28 juillet 2003 à Pontpoint). À l'écart de ces sites, à La Neuville-en-Hez, c'est peut-être un seul et même individu qui a été vu à trois reprises (les 13 novembre 1999, 12 janvier et 18 juin 2000); un oiseau a également été vu à Beauvais le 12 novembre 2000. Enfin, seulement deux observations sont rapportées du département de l'Aisne : un individu le 26 mars 2005 à Beuvarde, et un le 1<sup>er</sup> septembre 2011 sur les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite.

Cédric ROUSSEAU

- SUEUR F. (1998). Mentions récentes de Sarcelle à bec jaune *Anas flavirostris* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 5 : 100.

## Canard à bec tacheté

E

*Anas poecilorhyncha*



©Michel CARRE

Ce canard asiatique, dont le plumage évoque un peu celui d'une femelle de Canard colvert, mais dans une version bien plus sombre et contrastée, possède deux noyaux de populations bien différenciés qui, depuis 2006, sont reconnus comme formant deux espèces distinctes : *A. poecilorhyncha* dans le sous-continent indien et *A. zonorhyncha* (« Canard de Chine » ou « Canard à bec zoné ») en Asie orientale. Il doit son nom à la tache jaune vif qui, chez les deux sexes, orne l'extrémité de son bec (le mâle de l'espèce *poecilorhyncha* porte par ailleurs une tache rouge bien visible à la base de celui-ci).

Alors qu'il est déjà mentionné dans plusieurs pays d'Europe (Suisse, Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas), trois

observations sont connues pour la Picardie, réalisées en 2004 et provenant toutes du même secteur du sud du département de l'Oise, où les rencontres avec les anatidés exotiques sont monnaie courante : un mâle à Boran-sur-Oise le 1<sup>er</sup> mars, une femelle à Gouvieux (étang de Toutedoie) le 7 septembre et enfin un oiseau à Coye-la-Forêt (étangs de Comelles) le 21 novembre.

Cédric ROUSSEAU

## Canard à queue pointue

E

*Anas georgica*

Ce canard aussi appelé « Pilet du Chili » vit sur les zones humides dégagées d'Amérique du Sud, à l'exception du nord-est du continent. S'il possède effectivement une queue effilée, le mâle de cette espèce n'arbore cependant pas l'élégante livrée de son homologue de l'hémisphère Nord. Tout juste ressemble-t-il à une femelle de notre Pilet européen dont la seule coquetterie serait d'avoir coloré de jaune les côtés de son bec, ce qui néanmoins le particularise comme le seul canard d'Amérique du Sud ayant un bec de cette couleur. Seulement signalée jusqu'à présent en Suisse et au Royaume-Uni, l'espèce a fait l'objet de quelques observations d'un individu en baie de Somme au début des années 2000, près du Crotoy.

Cédric ROUSSEAU

## Canard des Bahamas

E

*Anas bahamensis*

Le Canard (ou Pilet) des Bahamas fréquente d'ordinaire les régions côtières des Antilles et du nord de l'Amérique du Sud et, dans une moindre mesure, les plans d'eau douce dégagés de l'intérieur du continent (Argentine, Paraguay, Bolivie). Mentionné comme échappé de captivité dans de nombreux pays d'Europe, des couples sont par ailleurs parvenus à se reproduire de façon autonome en France, en 1999 à Narbonne, Aude, ainsi qu'en 2005 et 2006 à Paris.

En Picardie, des observations sont signalées dans les trois départements : dans la Somme, au parc ornithologique du Marquenterre, avec trois individus le 15 août 1973, un de la mi-septembre à début novembre 1989, un individu leucistique (anomalie de plumage assez répandue chez cette espèce parmi les oiseaux vivant en captivité) le 19 mai 1999 et un oiseau le 25 septembre 2005. Un individu est également observé à Grand-Laviers le 8 août 2006. Dans l'Oise, des oiseaux sont vus – à chaque fois à l'unité – sur les bassins de décantation de Chevières et d'Houdancourt le 28 juin 2008, ainsi que les 9 avril et 12 juin 2009. Dans l'Aisne enfin, un oiseau présent le 16 juin 2005 à Origny-Sainte-Benoite, deux à Bucy-le-Long le 6 août 2008, un à Pommiers le 30 janvier 2009 et un à Fesmy-le-Sart le 9 avril 2011.

Cédric ROUSSEAU

## Sarcelle bariolée

E

*Anas versicolor*

Cette espèce du sud du continent sud-américain, partiellement migratrice, est notamment reconnaissable à sa calotte noire (on veillera toutefois à ne pas la confondre avec le Canard des

Bahamas et avec le Canard à bec rouge *A. erythrorhyncha*, qui ont aussi cette particularité) et comporte trois sous-espèces, parmi lesquelles *A.v.puna* (Sarcelle de la puña) dans les Andes, parfois considérée comme une espèce à part entière et dont le plumage est d'aspect argenté. C'est apparemment un individu de cette sous-espèce qui a pu être observé, accompagné d'un mâle de forme type, le 8 janvier 2011 sur un étang de la commune d'Ermenonville (60). Jusqu'à présent, ce canard exotique n'était officiellement signalé que de Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Cédric ROUSSEAU

## Sarcelle cannelle

E

*Anas cyanoptera*

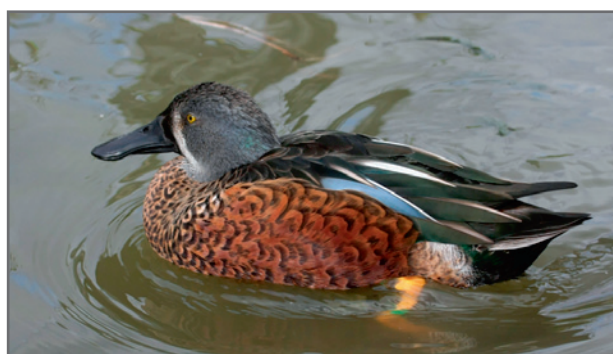
La Sarcelle cannelle est présente dans plusieurs pays du continent américain, tant dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud, la sous-espèce nordique *septentrionalium*, majoritairement migratrice, se reproduisant dans la moitié ouest des États-Unis. La difficulté à distinguer les femelles de cette espèce de celles de la Sarcelle à ailes bleues, dont les incursions occasionnelles en Europe sont avérées, explique sans doute, après levée d'éventuelles confusions, que celle-ci soit signalée dans de nombreux pays européens. C'est notamment le cas de la France, qui compte une quinzaine de mentions depuis celle d'un mâle tué en baie de Somme le 21 février 1981, et qui avait justement été bagué par erreur en Grande-Bretagne à l'automne 1979 comme une Sarcelle à ailes bleues. Un autre mâle aurait également déjà été capturé en mai 1980, là encore en baie de Somme, mais sans véritable certitude a priori. Toujours est-il que, la Sarcelle cannelle étant aussi commercialisée comme canard d'ornement, la preuve qu'elle puisse arriver jusqu'à nous de façon naturelle reste à faire.

Cédric ROUSSEAU

## Canard bridé

E

*Anas rhynchos*



©Michel CARRE

Ce cousin australien du Canard souchet européen n'est à ce jour officiellement cité que d'Espagne et du Royaume-Uni, bien sûr uniquement comme échappé de captivité, tant son apparition naturelle sur le Vieux Continent paraît improbable. La Picardie enregistre une donnée relative à cette espèce, se rapportant à un mâle de la sous-espèce *variegata* (qu'on trouve en Nouvelle-Zélande) présent du 3 au 10 juin 1998 en réserve naturelle de la baie de Somme.

Cédric ROUSSEAU

**Nette demi-deuil**

E

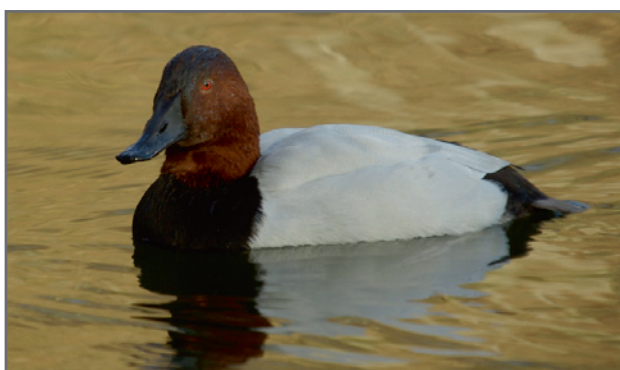
*Netta peposaca*

Avec son plumage noir en grande partie et ses flancs barrés de gris, le mâle de la Nette demi-deuil porte bien son nom, tout comme celui de «Nette à bec rosé» en raison de la couleur de son bec. Il s'agit de l'un des canards les plus répandus dans les zones humides au climat tempéré d'Amérique du Sud. L'espèce est signalée en tant qu'échappée de captivité dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, et seules deux données sont connues en Picardie : un mâle tué à la chasse en baie d'Authie à la fin août 1981, et un individu à Chevrières (60) le 8 avril 2011.

Cédric ROUSSEAU

**Fuligule à dos blanc**

E

*Aythya valisineria*

©Henry DE LESTANVILLE

Ce canard plongeur d'Amérique du Nord, qui se reproduit principalement dans le nord-est du continent et hiverne plus au sud jusqu'au Mexique, ne se distingue guère sur le terrain de son cousin européen, le Fuligule milouin, que par sa taille plus importante et la forme conique de sa tête. Bien que classée en catégorie A aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'espèce n'est encore considérée que comme échappée de captivité en Allemagne et en France, où parmi les quelques couples signalés figure le couple, apparemment non volant, présent à demeure en 2008 et 2009 aux étangs du domaine de Chantilly (60) (étangs de Comelles à Orry-la Ville et Coyer-la-Forêt).

Cédric ROUSSEAU

**Arlequin plongeur**

D

*Histrionicus histrionicus*

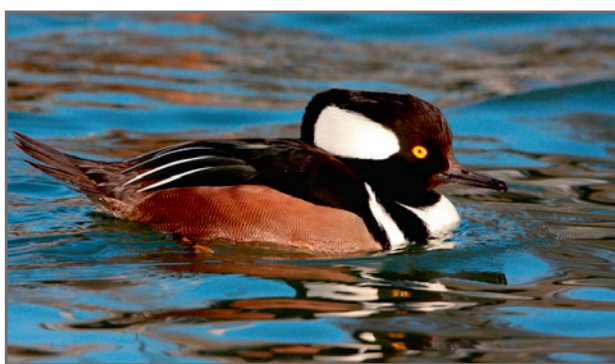
Cette espèce qui niche de la Sibérie au Canada, au Groenland et en Islande n'a apparemment été observée qu'à deux reprises en Picardie, et qui plus est à l'intérieur des terres. La plus récente de ces deux observations remonte au 4 décembre 1993, au plan d'eau de l'Ailette (02). Si cette date automnale peut s'accorder avec l'hypothèse d'un oiseau ayant poussé trop loin sa migration, la localisation continentale rend plus vraisemblable une origine captive. Il en est de même de la mention ancienne d'une femelle qui aurait été observée le 4 décembre 1926 à Morcourt (80), en Somme intérieure. L'espèce est en effet extrêmement rare en France, puisqu'elle n'y a été signalée, en tout et pour tout, qu'une seule autre fois durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle,

à savoir le 24 décembre 1992, date à laquelle deux mâles ont pu être observés à Tétéghem, Nord. Toutefois, l'Arlequin plongeur est classé en catégorie D en France, au bénéfice de données hivernales en provenance des côtes du Pas-de-Calais en 1825 et 1847, époque à laquelle les spécimens de cette espèce détenus en captivité devaient être bien rares, si ce n'est inexistant.

Didier BAVEREL &amp; Cédric ROUSSEAU

**Harle couronné**

D

*Lophodytes cucullatus*

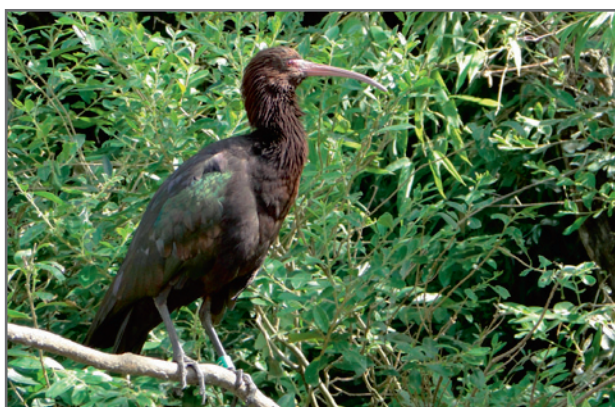
©Bernard MALLET

Le plumage élégant du Harle couronné mâle en fait un oiseau apprécié pour l'ornement des plans d'eau d'agrément. Il s'agit à l'origine d'une espèce nord-américaine, partiellement migratrice, dont les apparitions accidentelles sont reconnues comme plausibles dans plusieurs pays du nord-ouest de l'Europe (des observations datant même du début du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre), mais du reste bien difficiles à certifier, notamment en France, où 25 données sont homologuées à ce jour. La seule donnée picarde, un mâle en mue présent au Hâble d'Ault (80) du 11 août au 26 octobre 1990, est attribuée à un oiseau échappé de captivité.

Cédric ROUSSEAU

**Ibis de Ridgway**

E

*Plegadis ridgwayi*

©Cédric ROUSSEAU

Cet ibis au plumage noir quasi semblable à celui de l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* est également connu sous le nom d'Ibis de la Puna, région de la Cordillère des Andes dont il est originaire. Il est mentionné dans la catégorie E en Belgique et au Royaume-Uni.



Les inondations causées en 2001 et 2002 par les remontées de nappes phréatiques dans certains secteurs de grandes cultures de Picardie ont favorisé le stationnement d'oiseaux d'eau « inhabituels », dont deux individus de cette espèce (DAUMAL 2002) : le premier, porteur d'une bague colorée, du 13 au 22 juin 2001 à Origny-Sainte-Benoite (02), le second du 18 mai au 3 juin 2002 à Brancourt-le-Grand (02), dépourvu de bague mais très certainement lui aussi échappé d'un parc animalier. Trois autres données sont signalées dans la région : un individu le 1<sup>er</sup> mai 2003 à Daours (80), puis deux (dont peut-être le précédent) le 15 août 2003 à Bussy-lès-Daours (80) et enfin un oiseau le 5 mai 2005 à Séry-Magneval (60). Les observations en Picardie sont donc relativement nombreuses pour cette espèce qui n'est pourtant pas citée en catégorie E de la liste française.

Cédric ROUSSEAU

- DAUMAL T. (2002) Intérêt ornithologique des zones de grande culture temporairement inondées de « Picardie intérieure » en 2002. *L'Avocette* 26 (2-3) : 55-66.

## Ibis à tête noire

E

*Threskiornis melanocephalus*

Cet ibis présent dans les deux tiers est du continent asiatique est d'apparence très proche de son cousin africain, l'ibis sacré *T. aethiopicus* ; il ne s'en distingue guère que par ses longues rémiges ornementales grises, et non pas noires, en plumage adulte. Comme celui-ci et comme l'ibis à cou noir *T. molucca*, pas encore mentionné dans notre région, il fait partie des ménageries de parcs zoologiques et peut donc s'échapper de captivité.

Ainsi un groupe dénombré à 5 individus (2 adultes et 3 jeunes) les 12 juillet et 1<sup>er</sup> août 2001 à Boves (80) occasionna-t-il plusieurs observations aux alentours d'Amiens entre le 22 juin 2001 et le 30 mars 2002. Un autre oiseau, isolé, est observé le 22 janvier 2012 à Saingeville.

À signaler qu'à ce jour cette espèce n'est apparemment citée en catégorie E dans aucun pays européen.

Cédric ROUSSEAU

## Spatule d'Afrique

D

*Platalea alba*

Une quinzaine d'observations de cette espèce essentiellement sédentaire nicheuse d'Afrique subsaharienne ont été réalisées en France entre 1987 et 2005. Parmi celles-ci, un oiseau noté du 6 mai au 28 juillet 1990 sur le littoral picard (MOURONVAL 1990). Certaines des données françaises ont été réalisées près de sites touristiques où des oiseaux sont maintenus en captivité et peuvent donc en provenir. Ce n'est pas le cas de l'oiseau vu en Picardie. Il n'est pas complètement exclu qu'une Spatule d'Afrique puisse se mêler aux spatules blanches européennes hivernant jusqu'au Sénégal et parvienne ensuite en leur compagnie en Europe. Aussi cette espèce est-elle inscrite en catégorie D de la liste des oiseaux de France.

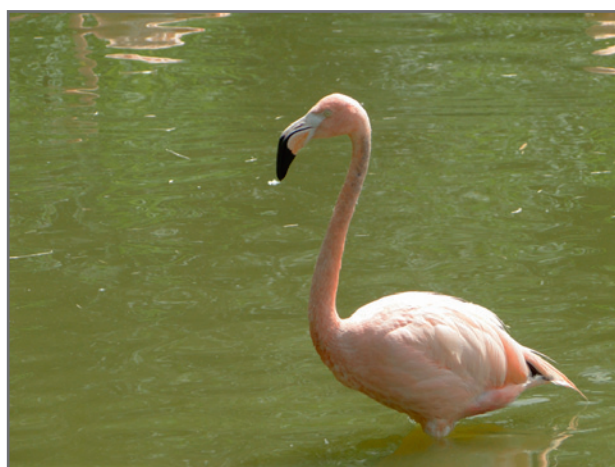
Xavier COMMECY &amp; Cédric ROUSSEAU

- MOURONVAL J.-B. (1990). Observation d'une Spatule d'Afrique *Platalea alba* dans la Somme. *L'Avocette* 14 (1) : 36-37.

## Flamant du Chili

E

*Phoenicopterus chilensis*



©Cédric ROUSSEAU

En moyenne de taille un peu inférieure au Flamant rose *P. roseus* et s'en distinguant à l'âge adulte par la quantité de noir plus importante sur son bec et ses « genoux » roses contrastant fortement avec les pattes de couleur grisâtre, le Flamant du Chili ne fait à l'origine pas partie de la faune européenne, et comme son nom l'indique, est originaire d'Amérique du Sud, où il est considéré comme quasi menacé. Cependant, depuis l'installation en 1983 dans la réserve allemande de Zwillbrocker-Venn de quelques individus a priori échappés d'un parc zoologique, l'espèce s'y reproduit annuellement, en compagnie d'autres flamants (Flamants roses *P. roseus* et Flamants des Caraïbes *P. ruber*) de souche captive. Cette petite colonie comportant une trentaine d'oiseaux a même développé un comportement migratoire, ces derniers ayant pris pour habitude d'hiverner aux Pays-Bas. Par ailleurs, l'espèce niche très régulièrement, mais de façon isolée et parfois en couple mixte, au sein de la grande colonie de Flamants roses de Camargue. Toujours est-il qu'elle reste inscrite en catégorie E dans notre pays. En l'absence de bagues, il est difficile de préciser l'origine des observations faites en France, pour le reste relativement fréquentes, de même que sur le territoire picard.

Depuis le milieu des années 1970, c'est en toute logique sur le littoral que cette espèce se montre le plus souvent, et ce en toute saison (avec cependant une plus grande fréquence d'apparition entre septembre et janvier, suggérant la possible origine « germanique » de ces oiseaux») (COMMECY 2004). Par exemple, de un à quatre individus ont pu être observés en baie de Somme entre mai 1975 et avril 1978. Ces dernières années, les observations se font plus occasionnelles (un individu adulte est signalé le 16 octobre 2008 au parc ornithologique du Marquenterre) et ponctuellement sur des plans d'eau à l'intérieur des terres : un oiseau de moins d'un an, non bagué, est ainsi observé du 23 février au 13 mars 2008 à Varesnes (60), et peut-être le même oiseau entre le 17 et le 23 mars 2008 à Fesmy-le-Sart (02).

Cédric ROUSSEAU

- COMMECY X. (2004). À propos de l'observation d'un Flamant rose *Phoenicopterus ruber* porteur d'une bague colorée. *L'Avocette* 28 (3) : 63-65.

## Flamant nain

D

*Phoenicopterus minor*

Le plus petit des flamants (sa taille avoisine les deux tiers de celle du Flamant rose *P. roseus*) se reproduit pour l'essentiel sur les lacs de l'est africain (vallée du Rift) et aussi, mais en moindre nombre, le long des côtes d'Afrique de l'Ouest, en Afrique du Sud, en Inde et au Pakistan. Il est considéré par l'UICN comme quasi menacé d'extinction en raison d'une apparente diminution de sa population mondiale, (estimée entre 2 220 000 et 3 240 000 individus (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2011) et de l'existence de seulement quatre grandes colonies de reproduction, dont certaines sont - ou pourraient se voir bientôt - fortement exposées aux activités humaines (extraction minière, aménagements hydroélectriques, pollution des eaux). Sont signalés en France (25 données jusqu'en 2005), des individus présumés échappés de captivité, majoritairement sur le pourtour méditerranéen et notamment en Camargue où un couple semble se reproduire assez régulièrement. Mais l'espèce est aussi notée à l'occasion dans des régions bien plus septentrionales. Ainsi un individu immature est-il observé à Bois-mont (80) le 6 juin 1991. L'hypothèse d'oiseaux accompagnant des Flamants roses lors de leur retour en Europe depuis l'Afrique de l'Ouest ne pouvant être totalement écartée, le Flamant nain est placé en catégorie D de la liste française.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Phoeniconaias minor* (<http://www.birdlife.org>).

## Pygargue vocifère

E

*Haliaeetus vocifer*

©Frédéric LEVIEZ

Plus communément appelé « aigle pêcheur d'Afrique », cet élégant rapace au plumage bigarré est largement répandu dans toute l'Afrique subsaharienne : en 2009, les effectifs mondiaux étaient estimés à 300 000 individus matures (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2011). Ses rares incursions spontanées dans le Paléarctique occidental se limitent à l'Égypte.

Particulièrement inattendue et insolite fut donc l'observation de l'un de ces oiseaux pêchant sur l'étang thiérachien de Boué (02) les 23 et 24 juin 2007. Il fait peu de doute que cet individu adulte se soit échappé de captivité, bien qu'il n'en portât aucune marque visible (bon nombre de parcs zoologiques européens exposent cette espèce, qui est également mise à contribution

dans des spectacles de fauconnerie). C'est vraisemblablement le même oiseau qui stationna aux marais d'Harchies (Belgique) en octobre-novembre (source : <http://www.aves.be>). À noter aussi que l'Espagne enregistre sa première donnée de Pygargue vocifère en janvier de la même année, avec l'observation d'un juvénile dans la région de Tolède. On a pu un temps croire en l'origine naturelle de cet oiseau, mais sa présence au même endroit en septembre 2008 laisse plutôt penser qu'il se soit échappé d'un parc situé dans la ville proche de Hinojosa de San Vicente.

À notre connaissance, la donnée picarde serait également la première mention nationale de cette espèce qui n'a pas encore intégré officiellement la catégorie E de la liste des oiseaux de France.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Haliaeetus vocifer* (<http://www.birdlife.org>).
- DUQUET M. (2007). Les nouvelles ornithos françaises en images (avril-juin 2007). *Ornithos* 14-4 : 252.

## Pygargue de Steller

E

*Haliaeetus pelagicus*

L'aire de répartition de cet impressionnant aigle pêcheur se limite aux côtes du Nord-Est asiatique (Kamtchatka, mers de Béring et d'Okhotsk). Victime de la détérioration de son habitat, de la surpêche et d'empoisonnements, ses effectifs, estimés à environ 5 000 individus en 2001 (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2011), diminuent de façon assez sensible, si bien que son statut est qualifié de vulnérable par l'UICN. En Europe, cette espèce est assez fréquemment exposée en parcs zoologiques et dans les spectacles de fauconnerie ; elle est donc susceptible de s'échapper de captivité. Des observations classées en catégorie E sont ainsi rapportées d'Estonie, de Suède et de Finlande (les évadés plus au sud de l'Europe seraient-ils attirés par les climats plus rudes du Nord ?).

En France, un oiseau immature est photographié en mai 2006 dans les Ardennes (DUQUET 2006). Il s'agit clairement d'un oiseau issu de captivité car porteur de jets (liens de cuirs permettant de tenir l'oiseau au poing). Celui-ci aurait également été observé dans l'Aisne, dans les environs de Rozoy-sur-Serre.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Haliaeetus pelagicus* (<http://www.birdlife.org>).
- DUQUET M. (2006). Les nouvelles ornithos françaises en images (mars-mai 2006). *Ornithos* 13 (3) : 199.

## Lagopède d'Écosse

E

*Lagopus lagopus scotica*

La fameuse « Grouse » est la sous espèce du Lagopède des saules *L. lagopus* habitant les landes à bruyères et les reliefs du nord et de l'ouest des îles Britanniques et de l'Irlande. Ce gibier particulièrement prisé outre-Manche avait déjà fait l'objet d'introductions en Bretagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'y est vraisemblablement maintenu pendant près d'un demi-siècle. D'autres lâchers à des fins cynégétiques y furent réalisés dans les années 1920 à 1930 mais n'ont pas permis à l'espèce d'y subsister au-delà d'une quinzaine d'années.

Les quelques mentions picardes (deux oiseaux en décembre 1966 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80), puis d'autres observations au printemps 1972 dans le Marquenterre et aux environs d'Amiens et 1 en vol le 13 décembre 1994, à nouveau à Saint-Quentin-en-Tourmont) sont a priori à relier à de tels lâchers pratiqués occasionnellement dans notre région.

Cédric ROUSSEAU

## Perdrix choukar

E

*Alectoris chukar*

Gibier introduit dès le XIX<sup>e</sup> siècle en France dans les régions méditerranéennes mais aussi en d'autres régions de la moitié nord du pays, dont la Bretagne, l'Île-de-France et le Nord - Pas-de-Calais, la Perdrix choukar est présente à l'état naturel dans une grande partie de l'Eurasie, depuis le sud-est des Balkans jusqu'à l'Asie centrale (elle fait d'ailleurs partie des animaux choisis comme emblèmes nationaux par le Pakistan).

Contrairement à ceux qui furent relâchés dans l'ouest des États-Unis, les oiseaux introduits en France ne sont pas parvenus à former des populations viables et les observations rapportées concernent bien souvent des individus fraîchement lâchés pour le tir, en particulier dans le département de la Somme au cours des années 1970. Il n'y a apparemment pas de mention plus récente de cette espèce dans notre région, mais il est envisageable qu'elle ait parfois été confondue avec la Perdrix rouge, à l'apparence très proche, d'autant plus que bon nombre de perdrix rouges d'élevage sont en fait des hybrides entre les deux espèces et présentent des plumages intermédiaires.

Cédric ROUSSEAU

## Perdrix gabra

E

*Alectoris barbara*

Oiseau national de Gibraltar, la Perdrix gabra est également présente aux îles Canaries, en Sardaigne et à Madère, où elle a été introduite, mais habite pour l'essentiel les zones arides et rocailleuses d'Afrique du Nord.

Les tentatives d'introduction en France entre la fin du xix<sup>e</sup> siècle et le début du xxe siècle, bien qu'ayant créé localement des populations viables sur quelques décennies dans certaines régions provençales, ont en revanche échoué plus au nord, comme ce fut le cas notamment en forêt de Compiègne (60) sous le règne de Napoléon III.

Cédric ROUSSEAU

## Grue couronnée

E

*Balearica pavonina*

Présente en Afrique tropicale sous la forme de deux sous-espèces (*B. p. pavonina* dans l'Ouest, *B. p. ceciliae* dans l'Est), la Grue couronnée a vu ses effectifs diminuer de manière considérable au cours des dernières décennies (vraisemblablement de 30 à 49% de baisse en l'espace de 45 ans, pour une population totale qui compterait à ce jour aux environs de 40 000 individus). Le drainage des milieux humides à des fins agricoles ou industrielles, la chasse et le commerce illégal sont autant de menaces qui pèsent sur elle et justifie son classement comme espèce vulnérable par l'UICN.

La seule donnée française se rapporte à un couple parfaitement volant, s'installant dans le marais de Rue (80) au printemps 1980 et ayant produit et élevé deux jeunes en 1981 (COMMECY & SUEUR 1983). Indubitablement captive, l'origine précise de ces oiseaux reste inconnue, autant que leur devenir, ceux-ci n'ayant plus été vus par la suite. À noter que cette espèce a également fait l'objet de signalements en Belgique, Suisse, Espagne et Italie.

Cédric ROUSSEAU

- COMMECY X. & SUEUR F. (1983). Avifaune de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde, *GEPOP*, 235p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Balearica pavonina* (<http://www.birdlife.org>).

## Grue demoiselle

D

*Anthropoides virgo*



©Michel CARRE

Cette grue niche de la mer Noire au nord de la Chine et hiverne en Inde, au Pakistan ainsi qu'en Afrique du Nord-Est.

Une ancienne donnée, obtenue dans la Somme (un mâle adulte tué aux environs de Corbie en novembre 1903) est classée dans la catégorie des observations d'oiseaux dont l'origine naturelle est possible mais pas certaine, comme cela l'a été pour douze autres données françaises connues aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors que quelques autres sont considérées comme se rapportant à des oiseaux échappés de captivité.

Xavier COMMECY

## Grue du Japon

E

*Grus japonensis*

Symbole de paix, de bonheur et de fidélité au pays du soleil levant, la Grue du Japon est l'une des plus célèbres représentations de l'origami, l'art traditionnel de pliage du papier. Il est dit en effet que quiconque plie mille grues de papier verra son vœu exaucé, si bien que cela est devenu coutume pour encourager la rémission d'un proche tombé gravement malade.

Cette grue au port gracieux ressemble à notre Grue cendrée, mis à part son manteau blanc et sa taille bien supérieure (150cm). Elle est d'autant plus chère au cœur des Japonais qu'elle est en voie de disparition : en 2007, environ 1 700 adultes subsistent en Asie du Nord-Est, dont la majorité au Japon (Hokkaido) et les autres çà et là au nord-est de la Chine, en Corée et à l'extrême sud-est de la Russie. Comme pour la plupart des espèces d'oiseaux menacées,

la cause première de son déclin est la destruction de son habitat (marais pourvus en eaux profondes). Ayant frôlé l'extinction dans les années 1950, la Grue du Japon a fait l'objet de programmes de reproduction en captivité, si bien qu'on la trouve au sein des ménageries de nombreux zoos européens.

C'est très récemment que cet oiseau apparaît en liberté dans notre région : un adulte non bagué est observé les 30 et 31 mars 2010 à Fesmy-le-Sart (02), sur un étang riverain du canal de la Sambre à l'Oise. C'est à coup sûr le même oiseau qui sera repéré les 12 et 13 mai en vallée de la Sambre à Sassegnies (59) (source : liste ornitho 59-62), une vingtaine de kilomètres plus au nord. Fait étonnant, une Grue du Japon sera également signalée début avril à Rue (80), 150 kilomètres à l'est de ces sites. Serait-ce le même individu ou bien un compagnon de cavale? Toujours est-il que l'observation en pleine nature de cette espèce ne semble pas encore avoir été rapportée ailleurs en France, ni même en Europe.

Cédric ROUSSEAU

## Sterne inca

E

*Larosterna inca*



©Frédéric LEVEZ

Cette grande sterne au plumage gris sombre et parée de sculpturales moustaches blanches se reproduit sur une grande partie de la côte est du Pacifique, depuis le nord du Pérou jusqu'au centre du Chili. Ses effectifs semblent connaître dernièrement un déclin relativement rapide, si bien qu'elle est considérée comme quasi menacée par l'UICN.

L'observation d'un adulte le 5 août 1994 à Mers-les-Bains (80) fait partie d'une série d'une vingtaine d'observations réalisées le long du littoral français (depuis le département du Nord jusqu'à celui de Vendée) entre juillet 1994 et janvier 1995 et qui concerneraient peut-être un total de 6 ou 7 individus différents. La Sterne inca étant d'ordinaire peu migratrice, la présence inopinée de ces oiseaux sur nos côtes ne peut être que d'origine humaine (transport par bateau ou commerce zoologique).

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Larosterna inca* (<http://www.birdlife.org>)

## Tourterelle rieuse

E

*Streptopelia roseogrisea*

Difficile à distinguer de la Tourterelle turque, si ce n'est grâce à sa taille légèrement inférieure et à son chant (qui lui en revanche est fort différent et rappelle un peu le « Cocorico! » du coq), la Tourte-

relle rieuse est présente naturellement au nord de l'équateur en Afrique subsaharienne et dans la péninsule Arabique.

Il s'agit de aussi de la tourterelle la plus largement vendue dans les animaleries européennes, si bien que sa forme domestique *S. r. risoria* est parfois observée échappée de captivité. Des reproductions ponctuelles ont pu être constatées dans le sud de la France (et même quelques rares appariements avec la Tourterelle turque). En Picardie, elle a fait l'objet de plusieurs observations dans le département de la Somme, ainsi qu'à Suzy (02), où un mâle chanteur était présent du 25 août au 10 septembre 2003.

Cédric ROUSSEAU

## Tourterelle maillée

D

*Streptopelia senegalensis*

De taille sensiblement inférieure mais présentant des coloris assez proches de ceux de la Tourterelle des bois *S. turtur*, la Tourterelle maillée se reproduit sous la forme de plusieurs sous-espèces dans toute l'Afrique ainsi que dans le sud-ouest du continent asiatique. Occasionnellement migratrice, son expansion en Afrique du Nord permet par ailleurs de penser que, parmi la dizaine d'observations réalisées en France, quelques unes des plus récentes pourraient être d'origine naturelle (d'où, à défaut de preuve, son classement dans la catégorie D de l'avifaune française).

Selon toute vraisemblance, la seule mention picarde de cette espèce au cours de l'été 1973 au parc ornithologique du Marquenterre concernerait un oiseau lâché par un visiteur du parc.

Cédric ROUSSEAU

## Tourterelle masquée

E

*Oena capensis*



©Frédéric LEVEZ

Toute menue, la Tourterelle masquée se remarque par sa queue dont la longueur compte presque pour la moitié de sa longueur totale, le mâle arborant par ailleurs un large plastron noir couvrant la face et le haut de la poitrine. Prisée des amateurs d'oiseaux de cage, elle habite à l'état sauvage toute l'Afrique subsaharienne ainsi que le Moyen-Orient, où elle poursuit son expansion (elle niche désormais au sud d'Israël dans la vallée de l'Arava et dans la quasi-totalité de la péninsule Arabique).

Parmi les trois mentions françaises de cette espèce, toutes attribuées à des oiseaux échappés de captivité, une se rapporte à un mâle observé en août dans le Marquenterre au début des années 1970.

Cédric ROUSSEAU

**Géopélie diamant**

E

*Geopelia cuneata*

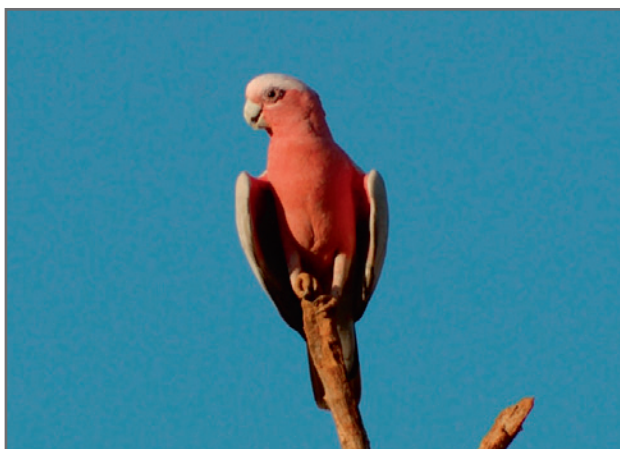
Directement adapté de son étymologie latine, «Géopélie» est le nom récemment utilisé pour désigner le genre des colombes terrestres auquel appartient la Géopélie diamant, l'un des plus petits colombidés du continent australien. Si dans son nom scientifique le terme *cuneata* se rapporte à la longue queue effilée de cet oiseau (par évocation de la forme d'un coin, outil utilisé pour fendre le bois), le qualificatif «diamant» désignerait plutôt la nuée de points blancs qui orne ses ailes.

Mentionnée comme échappée de captivité en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni, cette petite colombe a également fait l'objet d'au moins une observation en Picardie, à savoir dans le village de Monchy-Saint-Éloy (60) – donc à proximité immédiate d'habitations – le 31 août 2000.

Cédric ROUSSEAU

**Cacatoès rosalbin**

E

*Eolophus roseicapilla*

©Georges OLIOSO

Ce cacatoès au manteau gris et à la poitrine rose est le plus commun des cacatoès d'Australie; il est apprécié en Europe en tant qu'animal de compagnie en raison notamment de son caractère affectueux. Apparemment, il n'est pas encore officiellement porté sur les listes d'oiseaux échappés de captivité observés en milieu naturel, ni en France ni ailleurs en Europe. L'observation d'un individu le 5 septembre 2007 au Crotoy (80) pourrait donc constituer une première mention nationale de cette espèce.

Cédric ROUSSEAU

**Cacatoès soufré**

E

*Cacatua sulphurea*

La tête ornée d'une huppe jaune, ce perroquet blanc de taille moyenne (35 cm) peut être confondu avec son cousin australien, le Cacatoès à huppe jaune *C. galerita*, à la stature plus imposante. Victime de la déforestation et du braconnage, ses effectifs ont connu une chute dramatique, tout particulièrement durant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle : son aire de dis-

tribution se limite désormais à quelques îles indonésiennes alors qu'il était autrefois commun dans tout l'archipel. Classé en danger critique d'extinction par l'UICN, sa population mondiale était estimée à moins de 7 000 individus en 2007 (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2011).

Cette espèce a été signalée par deux fois en Picardie : au parc ornithologique du Marquenterre en avril 1991, et quelques années plus tard, sur les bassins de décantation de Grand-Laviers (80), où un individu a séjourné pendant un mois environ en automne. Elle ne semble pas avoir été observée en liberté ailleurs en France, mais figure en catégorie E sur les listes de Belgique et d'Espagne.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Cacatua sulphurea* (<http://www.birdlife.org>).

**Calopsitte élégante**

E

*Nymphicus hollandicus*

Cette perruche, d'ordinaire au plumage gris, est originaire d'Australie. Aussi sociable avec l'être humain qu'elle l'est avec ses congénères, la Calopsitte élégante fait partie des espèces de psittacidés les plus répandues en cages, d'où il lui arrive de s'échapper, si bien qu'elle est assez fréquemment notée en pleine nature (où elle s'est peut-être déjà reproduite, comme cela fut suspecté en 2001 dans le département du Var).

Pour la Picardie, un individu de la forme *lutino* (forme au plumage jaune obtenue par mutations) est signalé le 17 juin 1996 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80). Un autre oiseau est vu le 21 septembre 2003 à Limé (02).

Cédric ROUSSEAU

**Perruche de Pennant**

E

*Platycercus elegans*

Native de l'Est australien, la Perruche de Pennant est connue sous différentes sous-espèces présentant des plumages variés (la forme type arbore un manteau rouge chatoyant duquel ressortent le menton, les bordures alaires et les caudales qui sont d'un bleu lumineux), dont certaines sont élevées comme oiseaux domestiques.

Alors que l'espèce est déjà signalée en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni, l'observation d'un oiseau chanteur le 20 mars 2011 au domaine de Frapotel à Pontpoint (60) en serait la première mention française.

Cédric ROUSSEAU

**Perruche ondulée**

E

*Melopsittacus undulatus*

Cette petite perruche australienne, dont les formes domestiques présentent de très nombreuses variations de plumages, est particulièrement douée pour les jeux et l'imitation; on estime qu'elle occupe la deuxième place au monde parmi les oiseaux les plus détenus en cage, juste derrière le Canari. Elle figure officiellement

sur la liste des échappés de captivité de plusieurs pays d'Europe, mais curieusement pas en France, où elle doit pourtant être observée de temps à autres.

Ainsi est-elle signalée à plusieurs reprises en Picardie, notamment au parc ornithologique du Marquenterre le 22 septembre 1980, le 29 juillet 1990 au Hâble d'Ault (80) et en octobre 1996 à Chauny (02), où un oiseau s'était intégré à une bande de moineaux domestiques se nourrissant dans les cultures.

Cédric ROUSSEAU

## Perroquet jaco

E

*Psittacus erithacus*



©Cédric ROUSSEAU

Également connu sous le nom de «Gris du Gabon», ce perroquet originaire d'Afrique centrale (*P. e. erithacus*) et de l'Ouest (*P. e. timneh*) était déjà connu comme animal de compagnie dans la Rome antique, sans doute prisé pour son intelligence et ses performances vocales (Alex le Perroquet, rendu célèbre par l'éthologue américaine Irène Pepperberg, avait à son vocabulaire plus de 150 mots d'anglais, en comprenait plus de 1 000 et était ainsi capable de tenir de véritables conversations). Souffrant à la fois de sa commercialisation et de la déforestation, il est classé comme quasi menacé par l'UICN.

L'espèce figure sur les listes d'échappés de plusieurs pays d'Europe (Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Portugal, Royaume-Uni) mais pas encore sur la liste française, ce qui pourrait changer avec la mention d'un oiseau observé en baie de Somme entre le 23 et le 26 octobre 1989, ou encore celle d'un autre individu, au plumage particulièrement sombre, vu le 11 mai 2009 à Aubigny (80)

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Psittacus erithacus* (<http://www.birdlife.org>).

## Perroquet youyou

E

*Poicephalus senegalus*

Ce petit perroquet au plumage chamarré est relativement abondant en Afrique de l'Ouest, où il ne semble pas pâtir de sa commercialisation et profiterait même de l'ouverture des milieux consécutive aux déboisements. Il est signalé dans plusieurs pays d'Europe et s'est même implanté par endroits (aux îles Canaries,

dans certaines villes du littoral espagnol et tout particulièrement à Barcelone et peut-être bientôt à Bruxelles où les observations sont de plus en plus fréquentes). En France, quelques cas de nidifications sont rapportés de la région parisienne et il n'est pas impossible que cette espèce connaisse un jour la même expansion dans notre pays que la Perruche à collier. Il en existe pour le moment une seule mention en Picardie, celle d'un oiseau observé en juin 2007 à Rue (80).

Cédric ROUSSEAU

## Hirondelle à ailes blanches

E

*Tachycineta albiventer*



©Alain THOMAS

La seule mention française, et a priori européenne, de cette hirondelle peuplant la quasi-totalité de l'Amérique du Sud se rapporte à un oiseau trouvé mort à Brutelles (80) en août 1980 et qui était très probablement arrivé par bateau sur nos côtes.

Cédric ROUSSEAU

## Martin triste

E

*Acridotheres tristis*



©Régine LE COURTOIS-NIVART

Oiseau de la famille des étourneaux, présent originellement et de façon commune au sud de l'Asie, depuis le Sri Lanka jusqu'à l'Ouzbékistan, il a été introduit en plusieurs points du globe (Afrique du Sud, Madagascar et île de la Réunion, Arabie, Israël, Océanie, Japon, Floride) et est considéré comme l'une des cent espèces végétales et animales les plus envahissantes au monde

(LOWE & al. 2007). Il est assez souvent capturé et maintenu en captivité en raison de ses capacités vocales (l'opération consistant à lui sectionner le filet, muscle situé sous la langue, permet de lui faire reproduire quelques mots simples et airs connus). Des observations ponctuelles ont été signalées un peu partout en France et des couples se sont parfois installés de façon relativement durable (reproduction sur plusieurs années consécutives) en quelques localités. En Picardie, il a pu être observé à l'unité le 2 juin 1998 à Saint-Quentin-en-Tourmont (80) et le 27 juillet 2000 à Breuil-le-Sec (60).

Cédric ROUSSEAU

- LOWE S., BROWNE M., BOUDJELAS S., DE POORTER M. (2007). 100 espèces exotiques envahissantes parmi les plus néfastes au monde. Une sélection de la Global Invasive Species Database (IUCN/ISSG)

## Tisserin gendarme

E

*Ploceus cucullatus*



©Frédéric PELS

Représentant de la famille des tisserins, passereaux ainsi baptisés en raison de leurs nids suspendus constitués d'herbes soigneusement entrelacées, le Tisserin gendarme établit ses colonies bruyantes dans les milieux ouverts à semi-ouverts d'une très grande partie de l'Afrique subsaharienne, souvent même au cœur des zones habitées. Il a également été introduit en différents endroits de la planète (îles de l'océan Indien, Petites Antilles, Vénézuëla, Portugal...). Plusieurs cas de construction de nids sont connus en France (Normandie, région parisienne, Alpes-Maritimes) et dans d'autres pays d'Europe méridionale. Bien que des arrivées accidentelles par bateaux ne puissent être complètement exclues, ces tentatives de nidification, de même que les diverses observations ponctuelles, sont très vraisemblablement à mettre sur le compte d'échappés de captivité, cette espèce étant commercialisée comme animal de compagnie.

Une seule donnée est connue pour la Picardie : 1 individu le 18 décembre 1977 à Brie (80).

Cédric ROUSSEAU

## Tisserin à tête noire

E

*Ploceus melanocephalus*

Cette autre espèce de tisserin occupe peu ou prou les mêmes régions d'Afrique que la précédente (à l'exception du tiers sud du continent), tout en étant peut-être un peu plus attachée à

la présence d'eau là où elle élit domicile. Il n'est d'ailleurs pas facile de les distinguer, les mâles des deux espèces portant des livrées somme toute assez proches rappelant celle du Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala*. Elle est citée dans la catégorie E en Suisse, au Royaume-Uni, au Portugal ainsi qu'en Espagne, pays dans lequel des reproductions ont été régulièrement constatées.

Une observation d'un mâle de la sous-espèce type *melanocephalus* en date du 20 septembre 1980 au parc ornithologique du Marquenterre devrait permettre de l'inscrire sur la liste française.

Cédric ROUSSEAU

## Moineau du Japon

E

*Lonchura domestica*

Alors que certains considèrent cette pseudo-espèce comme une variété domestique de la Nonne à dos blanc *Lonchura striata* (en l'occurrence, *L.s. var. domestica*), passereau granivore vivant en Asie du Sud-Est dont elle semble génétiquement la plus proche, d'autres refusent de lui attribuer toute filiation subsppécifique du fait qu'elle ne correspond à aucun oiseau vivant à l'état naturel dans le Monde. En effet, comme d'autres oiseaux de cages issus de sélections, cette race connue en langue anglaise sous le nom de « Bengalese Finch » (littéralement, le « Pinson du Bengale ») présente de multiples variétés, tout à fait disparates et d'apparences plus ou moins éloignées de l'espèce originelle, parfois même plus ressemblantes à d'autres espèces véritables.

Particulièrement sociable et se montrant par ailleurs bon parent adoptif pour des oiseaux dont l'élevage est plus délicat en captivité, le Moineau du Japon est assez répandu en cage et peut donc à l'occasion s'en échapper. Ainsi un individu qualifié de « peu farouche » par son observateur a-t-il pu être approché alors qu'il se nourrissait au sol à Coyolles (02) le 26 juin 2012.

Cédric ROUSSEAU

## Serin des canaries

E

*Serinus canaria*



©André SCHONT

Oiseau originellement endémique des îles Canaries, de Madère et des Açores, il est sous ses diverses formes domestiques l'oiseau de cage le plus répandu au monde. Curieusement, il est assez rarement rencontré en pleine nature, la raison en étant peut-être

la relative fragilité de ces variétés génétiquement sélectionnées pour leurs plumages ou leurs chants. Il est noté dans plusieurs pays d'Europe, mais pas encore en France... peut-être aussi parce que dédaigné par les observateurs.

Signalons pour la Picardie un individu observé au parc ornithologique du Marquenterre le 2 mai 1992.

Cédric ROUSSEAU

## Gros-bec migrateur

E

*Eophona migratoria*

Ce fringillidé est morphologiquement proche de notre Grosbec européen, mais le mâle adulte s'en distingue notamment par le port d'un capuchon noir et des coloris qui le font vaguement ressembler au Pinson du Nord en plumage nuptial. Bien que ses effectifs ne soient pas évalués, il apparaît comme largement répandu et localement assez commun dans les forêts tempérées et les grands parcs en Asie du Nord-Est. Son nom semble indiquer sa propension à effectuer de grands mouvements migratoires, mais peut-être pas au point de l'amener de façon naturelle jusque dans nos contrées. Il est plus que vraisemblable que la présence de ce mâle le 20 février 2005 à Esquéhéries (02), au sommet d'un charme à proximité des habitations du hameau du Grand-Wez, soit à mettre sur le compte d'une évasion de captivité (comme pour d'autres gros-becs asiatiques, le commerce et l'élevage de cette espèce sont autorisés).

En France, les observations de cet oiseau en liberté ne sont pourtant pas légion, soit qu'il ne soit effectivement pas remarqué, soit qu'il ne retienne pas l'intérêt des observateurs. Aussi ne figure-t-il pas encore dans la catégorie E de l'avifaune française; il est par contre mentionné dans cette catégorie au moins en Suède, au Royaume-Uni (Écosse et îles Shetland), en Espagne, en Belgique et enfin aux Pays-Bas, où la reproduction en milieu naturel aurait été constatée.

Cédric ROUSSEAU

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2011). Species factsheet : *Eophona migratoria* (<http://www.birdlife.org>).

## Paroaire huppé

E

*Paroaria coronata*



©Frédéric LEVEZ

Ce bruant d'Amérique du Sud relativement commun est également connu sous le nom de «Cardinal gris» en raison de sa face

et de sa huppe du même rouge que la robe portée par les dignitaires de l'Église catholique. Son plumage coloré, la qualité de son chant et de ses imitations en font un oiseau de volière apprécié en Europe comme dans ses pays d'origine. Il est pour le moment signalé comme échappé de captivité en Belgique, en Suisse, en Espagne et en Italie.

L'observation d'un individu le 25 mai 1974 au parc ornithologique du Marquenterre constituerait une première et unique mention française.

Cédric ROUSSEAU

## Carouge à tête jaune

D

*Xanthocephalus xanthocephalus*

Fréquentant essentiellement les zones humides à massettes d'Amérique du Nord, le Carouge à tête jaune doit son nom au jaune vif de sa tête et de son poitrail qui tranchent fortement avec le reste noir de son plumage.

Ses populations étant migratrices dans leur grande majorité (du nord vers le sud du continent nord-américain), ses incursions en Europe du Nord (Norvège, Suède, Danemark) peuvent passer pour spontanées, si bien qu'elle est classée en catégorie D dans quelques pays, dont la France avec cette unique donnée se rapportant à un oiseau en mue observé au Hâble d'Ault (80) du 23 août au 15 septembre 1979, date de sa mort. Les mouvements migratoires de cette espèce étant somme toute d'ampleur relativement modeste, il est cependant plus vraisemblable que les oiseaux observés en Europe de l'Ouest, dont celui-ci, soient d'origine captive.

Cédric ROUSSEAU



# Bibliographie générale

## Ouvrages et documents datant de plus de 40 ans (dont la plupart sont consultables sur Internet)

- BAILLON L.-A.-F. (1833). Catalogue des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et mollusques testacés marins observés dans l'arrondissement d'Abbeville. *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* : 54-80.
- BUFFON G.-L. (LECLERC de) (1845). *Œuvres complètes*, tome 6. Furne & Cie, Paris, 732 p.
- CHENU J.-C. (1851). *Chasse au chien d'arrêt. Gibier à plumes*. Marescq & Cie, Paris, 184 p.
- DEGLAND C. D. & GERBE Z. (1867). *Ornithologie européenne ou Catalogue descriptif analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*, 2<sup>e</sup> édition, 2 tomes. Baillière & fils, Paris, 1247 p.
- DE NORQUET A. (1870). Ornithologie du nord de la France. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du nord et des pays voisins*, tome 2, Lille : 381-389.
- GÉRARDIN S. (1806). *Tableau élémentaire d'ornithologie ou Histoire naturelle des oiseaux que l'on rencontre communément en France*, tome 2. Tourneisen fils, Paris, 523 p.
- MAGAUD d'AUBUSSON L. (1911). *Liste raisonnée des échassiers et palmipèdes observés dans la baie de Somme et sur les côtes de Picardie*. Tessier, Orléans, 30 p.
- MARCOTTE F. (1861). Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, 2<sup>e</sup> série, vol. 9 : 217-470.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Blot Éd., Paris, 211 p.
- MÉNÉGAUX H. A. (1911). Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Muséum d'histoire naturelle de Paris. *Bulletin de la Société philomatique de Paris*, 10<sup>e</sup> série, tome 3 : 61-99.
- MÉNÉGAUX H. A. (1912). Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Muséum d'histoire naturelle de Paris (suite et fin). *Bulletin de la société philomatique de Paris*, 10<sup>e</sup> série, tome 4 : 9-78.
- PRIMEVÈRE LESSON R. (1837). *Histoire naturelle générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon*, tome 9. Pourrat frères, Paris, 550 p.
- RASPAIL X. (1905). Une station ornithologique dans l'Oise : nouvelles observations sur les oiseaux ayant niché dans le périmètre du territoire de Gouvieux, suivie de la liste des Oiseaux qui y sont régulièrement ou accidentellement de passage. *Mémoires de Société Zoologique de France* 18 : 32-200.
- SÉLYS-LONGCHAMPS M.-E. (Baron de) (1842). *Faune belge, 1<sup>re</sup> partie. Indication méthodique des mammifères, oiseaux, reptiles et poissons observés jusqu'ici en Belgique*. Dessain, Liège, 310 p.
- TEMMINCK C.-J. (1815). *Manuel d'ornithologie ou Tableau systématique des oiseaux qui se trouvent en Europe*. Dufour, Paris, 618 p.
- TOUSSENEL A. (1853). *L'esprit des bêtes : le monde des oiseaux, ornithologie passionnelle*, vol. 1. Librairie phalanstérienne, Paris, 502 p.
- TOUSSENEL A. (1855). *L'esprit des bêtes : le monde des oiseaux, ornithologie passionnelle*, vol. 2. Librairie phalanstérienne, Paris, 413 p.
- VAN KEMPEN C. (1911). Nouvelle liste d'oiseaux tués dans le département de la Somme. *Revue française d'Ornithologie* 2 (32) : 200-201.
- VAN KEMPEN C. (1912). *Contribution à l'étude des oiseaux du nord de la France*. Amiens, 61 p.

## Ouvrages datant de moins de 40 ans

### Ouvrages de portée nationale ou internationale

- CADIOU B., PONS J.-M. & YÉSOU P. (Eds.) (2004). *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Éditions Biotopie, Mèze, 218 p.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLISO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris, 560 p.
- DUBOIS P.-J. & MAHÉO R. (1986). *Limicoles nicheurs de France*. Rapport SRETIE/LPO/BIROE. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Rochefort, 298 p.
- HAGEMEIJER E. J. M. & BLAIR M.J. (Eds.) (1997). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*, Poyser, Londres, 903 p.
- LANDRY P. & MIGOT P. (Eds.) (2000). Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 1998-1999. *Faune Sauvage. Bulletin technique et juridique de l'ONCFS* n°251.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D (Coord.) (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Études Ornithologiques de France/LPO, Paris, 600 p.
- THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris, 175 p.
- YEATMAN-BERTHELOT & JARRY G. (1991). *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Société Ornithologique de France, Paris, 575 p.
- YEATMAN-BERTHELOT & JARRY G. (1995). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris, 575 p.

### Ouvrages concernant les régions limitrophes de la Picardie

- COLLECTIF CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE CHAMPAGNE-ARDENNE (1991). *Les Oiseaux de Champagne-Ardenne*. COCA, Saint-Rémy-en-Bouzemont, 290 p.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND (1991). Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes. *Le Cormoran* (7) : 1-247.
- KÉRAUTRET L. (1976). Atlas des oiseaux nicheurs du nord de la France, Nord, Pas-de-Calais et Marquenterre. Contribution à l'enquête Atlas des oiseaux nicheurs de France (1970-1975). *Le Héron* 1, supplément, 86 p.
- LE MARÉCHAL P. & LESAFFRE G. (2000). *Les Oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux & Niestlé, Paris, 350 p.
- REGROUPEMENT DES NATURALISTES ARDENNAIS (2011). *Les Oiseaux des Ardennes. Période 1995 à 2007. Analyse, historique, commentaires et anecdotes*, 424 p.
- TOMBAL J.-C. (Coord.) (1996). Les Oiseaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Le Héron* 29 : 1-336.

### Ouvrages et documents régionaux

- BOUTINOT S. (1980). *Étude écologique de l'avifaune du Vermandois. Structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950*. Thèse Doct. Univ. Reims, 444 p.
- COMMÉCY X. (Coord.), MERCIER É. & SUEUR F. (1995). *Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987)*. Picardie Nature/Centrale Ornithologique Picarde, Amiens, 241 p.
- COMMÉCY X. & SUEUR F. (1983). *Avifaune de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde*. GEPOP, Amiens, 235 p.
- GAVORY L. (Coord.) (1995). *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie*. Centrale Ornithologique Picarde/DIREN Picardie/Conseil régional de Picardie, Amiens, 60 p.
- GAVORY L. (2009). *Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant à la mi-janvier en Picardie. Bilan de 15 comptages : 1991 à 2005*, non publié, 73 p.
- MOURONVAL J.-B. & TRIPLETT P. (1991). *Oiseaux d'eau nicheurs en plaine maritime picarde. (Saison de reproduction 1991 pour les anatidés, foulques et limicoles)*. Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau du Département de la Somme. Conseil régional de Picardie, 217 p.
- RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMÉCY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime*. Numéro spécial de l'Avocette. Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 p.
- SUEUR F. (1982). *Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés et rares dans la Somme*. GEPOP, 26 p.
- SUEUR F. (1995). *Liste commentée des oiseaux de Picardie*. Saint-Quentin-en-Tourmont, 61 p.
- SUEUR F. (2007). *Oiseaux de Picardie*. Groupe Ornithologique Picard, 283 p.
- SUEUR F. & COMMÉCY X. (1990). *Guide des oiseaux de la baie de Somme*. EDF/DRAE Picardie/GEPOP, Amiens, 192 p.
- SUEUR F. & TRIPLETT P. (1999). *Les Oiseaux de la baie de Somme*. Syndicat mixte pour l'Aménagement de la Côte picarde, 512 p.

## Synthèses régionales et départementales parues depuis 1976 (dans l'ordre chronologique de leur publication)

Des synthèses ornithologiques, dont sont tirées les informations utilisées pour la rédaction des monographies, ont paru dans les revues naturalistes régionales : dans le *Bulletin d'information et de liaison du GEPOP* en 1976, puis dans *L'Avocette* à compter de 1977, ainsi que dans la revue *Avifaune picarde* pour les années 1989 à 1992 (mais à partir de l'année 1997, c'est essentiellement la base de données informatisée de Picardie Nature qui a été exploitée par l'extraction de données brutes). La plupart de ces synthèses sont régionales, mais quelques-unes ne sont que départementales (jusqu'en 1985) et, quand elles n'ont pu paraître, ont parfois été remplacées par une rubrique moins exhaustive intitulée « Actualités ornithologiques ».

- SUEUR F. (1976). Section ornithologie : synthèse des observations de l'année 1974. *Bulletin d'information et de liaison du GEPOP* 7 : 10-29.
- SUEUR F. (1977). Centrale ornithologique GEPOP. Additions à la synthèse des observations 1974. *L'Avocette* 1 (1) : 1-15.
- ROYER P. & SUEUR F. (1977). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1976. *L'Avocette* 1 (3-4) : 40-60.
- ROYER P. & SUEUR F. (1978). Centrale ornithologique GEPOP. Additions à la synthèse des observations 1976. *L'Avocette* 2 (1) : 21-22.
- DUPUICH H., ROYER P. & SUEUR F. (1978). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1977 dans la Somme. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 35-59.
- PIGEON P. & SUEUR F. (1978). Centrale ornithologique GEPOP. Quelques observations de l'Aisne en 1977. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 60-64.
- DUPUICH H. & SUEUR F. (1978). Centrale ornithologique GEPOP. Quelques observations de l'Aisne en 1977. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 35-59.
- MASSON D. (1979). Centrale ornithologique GEPOP. Additions à la synthèse des observations 1977 dans la Somme. *L'Avocette* 3 (1-2) : 20-21.
- COMMECY X., DUPUICH H. & SUEUR F. (1979). Centrale ornithologique GEPOP. Additions à quelques observations 1978 de l'Aisne en 1977. *L'Avocette* 3 (1-2) : 22.
- DUPUICH H., ROYER P. & SUEUR F. (1979). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1978 dans la Somme. *L'Avocette* 3 (3-4) : 1-37.
- COMMECY X. & SUEUR F. (1979). Centrale ornithologique GEPOP. Additions à la synthèse 1977 des observations dans la Somme. *L'Avocette* 3 (3-4) : 46-47.
- DUPUICH H. & SUEUR F. (1979). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations de l'Aisne en 1978. *L'Avocette* 3 (3-4) : 48-62.
- DUPUICH H. (1980). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1979 dans l'Aisne. *L'Avocette* 4 (1-2) : 1-24.
- COMMECY X. & TRIPLET P. (1980). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1979 dans la Somme. *L'Avocette* 4 (3-4) : 51-114.
- SUEUR F. (1981). Centrale ornithologique GEPOP. Rectificatif et additions à la synthèse des observations 1979 dans la Somme. *L'Avocette* 5 (3-4) : 37.
- COMMECY X., HERNANDEZ O., RIGALUX T. (1982). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1980 dans la Somme. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 40-99.
- DUPUICH H. (1983). Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1980 dans l'Aisne. *L'Avocette* 7 (1-2) : 1-24.
- COMMECY X., RIGALUX T. & SUEUR F. (1983). Synthèse des observations 1981 dans la Somme. *L'Avocette* 7 (3-4) : 89-192.
- COMMECY X., RIGALUX T. & SUEUR F. (1984). Synthèse des observations 1982 dans la Somme. *L'Avocette* 8 (3-4) : 49-122.
- DUPUICH H. (1984). Synthèse des observations 1981 dans l'Aisne. *L'Avocette* 8 (3-4) : 123-138.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1985). Actualités ornithologiques en 1984 en Picardie. *L'Avocette* 9 (1) : 9-13.
- COMMECY X., GAVORY L., RIGALUX T. & SUEUR F. (1985). Synthèse des observations 1983 dans la Somme. *L'Avocette* 9 (4) : 143-186.
- COMMECY X., DUPUICH H. & MERCIER É. (1985). Synthèse des observations 1982 et 1983 dans l'Aisne. *L'Avocette* 9 (4) : 187-199.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1986). Actualités ornithologiques en 1985 en Picardie. *L'Avocette* 10 (1) : 1-4.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1986). Quelques observations ornithologiques de l'Oise (60) ; années 1978 à 1983. *L'Avocette* 10 (2-3-4) : 97-111.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1987). Actualités ornithologiques 1986 en Picardie. *L'Avocette* 11 (1) : 47-51.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE. (1987). Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans l'Aisne (02) en 1984 et 1985. *L'Avocette* 11 (2) : 71-82.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE. (1987). Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans l'Oise (60) en 1984 et 1985. *L'Avocette* 11 (2) : 83-94.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE. (1987). Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985. *L'Avocette* 11 (4) : 133-175.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1988). Actualités ornithologiques 1987 en Picardie. *L'Avocette* 12 (2) : 90-93.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE. (1988). Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986. *L'Avocette* 12 (4) : 170-209.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1989). Actualités ornithologiques, année 1988. *L'Avocette* 13 (1) : 1-4.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., ROUGE A. & SUEUR F. (1989). Synthèse des observations ornithologiques de 1987 en Picardie. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 27-75.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1990). Actualités ornithologiques, année 1989, en Picardie. *L'Avocette* 14 (1) : 1-5.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L. & SUEUR F. (1990). Synthèse des observations ornithologiques de 1988 en Picardie. *L'Avocette* 14 (3-4) : 92-135.
- COMMECY X. (1991). Actualités ornithologiques picardes 1990. *L'Avocette* 15 (1) : 1-6.
- COMMECY X. (1992). Actualités ornithologiques picardes 1991. *L'Avocette* 16 (1-2) : 1-5.
- COMMECY X. (1994). Actualités ornithologiques picardes 1992. *L'Avocette* 18 (1-2) : 1-4.
- COMMECY X. (1995). Actualités ornithologiques picardes 1993. *L'Avocette* 19 (1-2) : 1-8.
- COMMECY X. (1995). Actualités ornithologiques picardes 1994. *L'Avocette* 19 (3-4) : 88-91.
- BARDET O., BAWEDIN V., COMMECY X. & GAVORY L. (1996). Synthèse des observations ornithologiques de 1989 en Picardie. *L'Avocette* 20 (3-4) : 35-59.
- BARDET O., BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L., (1997). Synthèse des observations ornithologiques de 1995 en Picardie. *L'Avocette* 21 (3-4) : 27-63.
- SUEUR F. (1997). Synthèse ornithologique picarde 1989. *Avifaune picarde* 3 : 1-40.
- SUEUR F. (1997). Synthèse ornithologique picarde 1990. *Avifaune picarde* 4 : 1-50.
- PICARDIE NATURE (1998). Synthèse des observations ornithologiques de 1996 en Picardie. *L'Avocette* 22 (3-4) : 27-122.
- SUEUR F. (1998). Synthèse ornithologique picarde 1991. *Avifaune picarde* 5 : 1-48.
- SUEUR F. (1998). Synthèse ornithologique picarde 1992. *Avifaune picarde* 6 : 1-49.
- PICARDIE NATURE (1999). Synthèse des observations ornithologiques de 1997 en Picardie. *L'Avocette* 23 (3-4) : 29-100.
- PICARDIE NATURE (2000). Synthèse des observations ornithologiques de 1998 en Picardie. *L'Avocette* 24 (3-4) : 45-107.
- PICARDIE NATURE (2001). Synthèse des observations ornithologiques de 1999 en Picardie. *L'Avocette* 25 (4) : 85-134.
- PICARDIE NATURE (2002). Synthèse des observations ornithologiques de 2000 en Picardie. *L'Avocette* 26 (4) : 68-97.
- PICARDIE NATURE (2003). Synthèse des observations ornithologiques de 2001 en Picardie. *L'Avocette* 27 (3-4) : 32-67.
- PICARDIE NATURE (2008). Synthèse des observations ornithologiques de 2008 en Picardie. *L'Avocette* 32 (2) : 35-74.
- COMMECY X. (2010). Actualités ornithologiques picardes. Années 2002 à 2007. *L'Avocette* 34 (1) : 6-15.
- PICARDIE NATURE (2010). Synthèse des observations ornithologiques de 2009 en Picardie. *L'Avocette* 34 (2) : 28-66.
- BAVEREL D., COMMECY X. & MATHOT W. (2011). Synthèse 2010 des observations ornithologiques en Picardie. *L'Avocette* 35 (3) : 73-116.

## Synthèses partielles et articles concernant des sites ou secteurs géographiques particuliers (regroupées par auteurs)

### Picardie maritime (littoral picard, plaine maritime picarde et basse vallée de la Somme)

- BACQUEVILLE A. & VIOLET F. (1999). Effectifs des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (Somme) au printemps 1999. *Avifaune picarde* 8 : 39-51.
- COMMECY X. (1982). Une expérience originale : 13 ans de ramassage d'oiseaux morts sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 1-39.
- COMMECY X. (1997). Les oiseaux nicheurs des falaises picardes en 1996 et 1997. *L'Avocette* 21 (1-2) : 16-18.
- COMMECY X. & RIGALUX T. (2004). Synthèse des observations ornithologiques réalisées à la station de lagunage de Fort-Mahon. Années 2002 – 2003 – 2004. *L'Avocette* 28 (3) : 29-36.
- DELOISON G. (1995). La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville -80-. *L'Avocette* 19 (1-2) : 21-23.
- FLIPO S. (1996). Avifaune nicheuse de la plaine maritime picarde en 1994 (milieux prairiaux, palustres et bocagers). *L'Avocette* 20 (1-2) : 1-16.
- GUERVILLE M. (2003). Le printemps 2001 : un printemps ornithologique exceptionnel en basse vallée de l'Authie in RIGALUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 55-60.
- MONTÉL F. & SUEUR F. (2000). Avifaune des bassins de décantation de Grand-Laviers (Somme) de 1981 à 1999. *Avifaune picarde* 10 : 15-50.
- MONTÉL F., SUEUR F. & TRIPLET P. (2000). Synthèse ornithologique 1999 de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 9 : 57-65.
- MONTÉL F., SUEUR F. & TRIPLET P. (2001). Synthèse ornithologique 2000 de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 11 : 59-73.
- MOUTON J. (1992). L'avifaune de la Plaine Maritime Picarde de 1970 à 1990. *L'Avocette* 16 (3-4) : 52-53.
- RAEVEL P. (1986). Effectifs au printemps 1985 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *L'Avocette* 10 (1) : 33-36.
- RIGALUX T. (1998). Première synthèse sur l'intérêt ornithologique de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme). *L'Avocette* 22 (1-2) : 2-9.
- RIGALUX T. (2000). Synthèse ornithologique 1999 de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme). *L'Avocette* 24 (1-2) : 36-44.
- RIGALUX T. (2003). La baie de Somme, un site ornithologique d'exception. Richesses, menaces et propositions d'actions in RIGALUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 9-23.
- RIGALUX T. (2003). Avifaune reproductrice des falaises haut-normandes et picardes : valeur patrimoniale et distribution spatiale in RIGALUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 25-34.

- RIGAUX T. (2003). Synthèse ornithologique 2000-2001 de la station d'épuration par lagunage de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme) (in RIGAUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMÉCY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 35-46.
- RIGAUX T. (COORD.), DELOISON G. & DECORY P. (2000). Les oiseaux nicheurs des falaises picardes au cours de la saison de reproduction 2000. *L'Avocette* 24 (1-2) : 15-18.
- SUEUR F. (1977). Compléments à l'avifaune du Hâble d'Ault. *L'Avocette* 1 (3-4) : 37-39.
- SUEUR F. (1981). Données ornithologiques inédites concernant le littoral picard, année 1975. *L'Avocette* 5 (3-4) : 38-41.
- SUEUR F. (1981). Données ornithologiques inédites concernant le littoral picard, année 1976. *L'Avocette* 5 (3-4) : 42-49.
- SUEUR F. (1983). Recensement des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *L'Avocette* 7 (3-4) : 193-195.
- SUEUR F. (1983). Densité des oiseaux nicheurs en milieu cultivé dans le Marquenterre et calcul de coefficients de conversion des résultats des points d'écoute. *L'Avocette* 7 (3-4) : 196-199.
- SUEUR F. (1983). Densité des oiseaux nicheurs dans un bois humide du Marquenterre et calcul de coefficients de conversion des résultats des points d'écoute. *L'Avocette* 7 (3-4) : 200-205.
- SUEUR F. (1990). L'avifaune aquatique indicatrice de l'évolution de l'estuaire de la Somme. *L'Avocette* 14 (2) : 57-63.
- SUEUR F. (1996). Recensement 1996 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 1 : 68-71.
- SUEUR F. (1996). Actes ornithologiques 1989 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune Picarde* (1) : 1-25.
- SUEUR F. (1996) : Actes ornithologiques 1994 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 1 : 26-31.
- SUEUR F. (1996). Actes ornithologiques 1990 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune Picarde* 2 : 1-23.
- SUEUR F. (1996). Actes ornithologiques 1991 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune Picarde* 2 : 24-49.
- SUEUR F. (1997). Actes ornithologiques 1992 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 3 : 41-68.
- SUEUR F. (1997). Actes ornithologiques 1993 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 5 : 49-74.
- SUEUR F. (1997). Actes ornithologiques 1994 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 4 : 51-74.
- SUEUR F. (1997). Actes ornithologiques 1996 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 3 : 69-75.
- SUEUR F. (1998). Actes ornithologiques 1997 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 5 : 91-96.
- SUEUR F. (1999). Actes ornithologiques 1998 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 7 : 109-115.
- SUEUR F. (2000). Actes ornithologiques 1999 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 9 : 51-56.
- SUEUR F. (2000). Quelques observations ornithologiques 1999 sur la station de dépollution par lagunage de Fort-Mahon (Somme). *Avifaune picarde* 10 : 89-96.
- SUEUR F. (2001). Actes ornithologiques 2000 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 11 : 51-57.
- SUEUR F. (2001). Actes ornithologiques 2000 de la station de dépollution par lagunage de Fort-Mahon (Somme). *Avifaune picarde* 11 : 75-85.
- SUEUR F. (2002). Actes ornithologiques 2001 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 13 : 47-53.
- SUEUR F. (2002). Actes ornithologiques 2001 de la station de dépollution par lagunage de Fort-Mahon (Somme). *Avifaune picarde* 13 : 55-66.
- SUEUR F. (2003). Actes ornithologiques 2002 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 15 : 63-68.
- SUEUR F. (2003). Actes ornithologiques 2000 des bassins de décantation de Grand-Laviers (Somme). *Avifaune picarde* 15 : 69-79.
- SUEUR F., CARRUETTE P. & TRIPLETT P. (1998). Actes ornithologiques 1995 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 6 : 51-74.
- SUEUR F., CARRUETTE P. & TRIPLETT P. (1999). Actes ornithologiques 1996 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 1-31.
- SUEUR F., CARRUETTE P. & TRIPLETT P. (1999). Actes ornithologiques 1997 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 33-60.
- SUEUR F., CARRUETTE P. & TRIPLETT P. (1999). Actes ornithologiques 1998 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 61-91.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLETT P. & VIOLET F. (2000). Actes ornithologiques 1999 de la réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 9 : 1-31.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLETT P. & VIOLET F. (2001). Actes ornithologiques 2000 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 11 : 1-29.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLETT P. & VIOLET F. (2002). Actes ornithologiques 2001 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 13 : 1-30.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLETT P. & VIOLET F. (2003). Actes ornithologiques 2002 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 15 : 5-44.
- SUEUR F. & TRIPLETT P. (2000). Évaluation de l'importance de la Baie de Somme et de sa Réserve Naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale. *Avifaune picarde* 10 : 51-81.
- SUEUR F., TRIPLETT P., VIOLET A. & VIOLET F. (2007). Oiseaux remarquables des bas-champs picards. *Avifaune picarde* 17 : 21-31.
- TRIPLETT P., FLAMANT N. & SUEUR F. (2007). Distribution spatiale d'un peuplement de passereaux et d'espèces proches dans un massif dunaire de la Somme. *Avifaune picarde* 17 : 2-14.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C., ÉTIENNE P. & MONTEL F. (1993). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault, année 1995. *Picardie Écologie* 9 : 37-54.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C. & ÉTIENNE P. (1996). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault, saison 1993. *Avifaune picarde* 1 : 32-45.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C. & SUEUR F. (1996). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault, année 1994. *Avifaune picarde* 1 : 54-57.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C. & ÉTIENNE P. (1996). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault, année 1995. *Picardie Écologie* 9 : 37-54.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C. & SUEUR F. (1997). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1996. *Avifaune picarde* 4 : 75-89.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C., SUEUR F. & VIOLET F. (1998). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1997. *Avifaune picarde* 5 : 75-90.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C., SUEUR F. & VIOLET F. (1999). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1998. *Avifaune picarde* 7 : 93-108.
- TRIPLETT P., ROBERT J.-C., SUEUR F., URBAN M. & VIOLET F. (2000). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1999. *Avifaune picarde* 9 : 33-49.
- TRIPLETT P. & SUEUR F. (1996). Première synthèse ornithologique de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 2 : 51-73.
- TRIPLETT P., SUEUR F., ROBERT J.-C., URBAN M. & VIOLET F. (2001). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2000. *Avifaune picarde* 11 : 33-50.
- TRIPLETT P., SUEUR F., ROBERT J.-C., URBAN M. & VIOLET F. (2002). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2001. *Avifaune picarde* 13 : 31-45.
- TRIPLETT P., SUEUR F., SOMONT E., ROBERT J.-C. & VIOLET F. (2003). Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2002. *Avifaune picarde* 15 : 45-61.
- VIOLET F. (1997) : Recensement 1997 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 4 : 99-106.
- VIOLET F. (1998). Recensement partiel 1998 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 6 : 97-102.
- VIOLET F. (1999). Recensement 1999 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 8 : 33-38.
- VIOLET F. (2000). Recensement 2000 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 9 : 67-71.
- VIOLET A. & VIOLET F. (2000). Premier recensement des oiseaux nicheurs en basse vallée de l'Authie : parcours échantillon autour du Grand Marais (Pas-de-Calais - Somme) en 2000. *Avifaune picarde* 10 : 97-109.

### Picardie intérieure

- BAVEREL D. (2006). Suivi des populations d'oiseaux d'eau sur le plan d'eau de l'Ailette de février 1999 à février 2007. *L'Avocette* 30 (1) : 1-16.
- BAVEREL D. (2002). Inondations du printemps 2001 en Picardie. Suivi du stationnement et de la nidification des oiseaux d'eau sur 6 sites de la Picardie continentale. *L'Avocette* 26 (1) : 12-39.
- CARRUETTE P. & COUVREUR B. (1984). L'avifaune de la vallée des Évoissons et de la Selle de 1979 à 1983. *L'Avocette* 8 (1-2) : 1-26.
- COMMÉCY X. (1979). Fin 1978-début 1979 : une vague de froid sur l'Europe. Observations ornithologiques dans la Somme pendant cette période. *L'Avocette* 3 (1-2) : 27-36.
- COMMÉCY X. (1987). Les oiseaux des plateaux cultivés picards pendant la mauvaise saison 1986-1987. *L'Avocette* 11 (3) : 122-126.
- COMMÉCY X. (2003). Observations ornithologiques en 2003 dans les zones de grandes cultures inondées du Santerre (80). *L'Avocette* 27 incorectement noté 28 (1-2) : 1-3.
- COMMÉCY X. & DUPUICH H. (1983). Une saison en haute vallée de la Somme. Le statut de quelques oiseaux d'eau. *L'Avocette* 7 (1-2) : 63-85.
- COMMÉCY X. & DUPUICH H. (1985). Statut de quelques espèces aquatiques nicheuses de la haute vallée de la Somme. *L'Avocette* 9 (2-3) : 73-87.
- COMMÉCY X. & SUEUR F. (1978). Migrations et hivernage d'oiseaux aquatiques sur un étang de la haute vallée de la Somme : Cléry-sur-Somme. *L'Avocette* 2 (2-3-4) : 82-93.
- DAUMAL T. (2002). Intérêt ornithologique des zones de grande culture temporairement inondées de « Picardie intérieure » en 2002. *L'Avocette* 26 (2-3) : 55-66.
- DE LA PERCHE N. (2001). Avifaune nicheuse des Hardines : un recensement pour la saison 1999. *L'Avocette* 25 (3) : 43-58.
- DORDAIN F. (1981). Chronique ornithologique de la forêt de Compiègne. *L'Avocette* 5 (1-2) : 18-27.
- FRANÇOIS R. (1995). Synthèse des observations ornithologiques réalisées sur la carte de Montdidier -80- entre 1988 et 1992. *L'Avocette* 19 (1-2) : 27-42.
- GAVORY L. (1992). Évolution de l'avifaune des marais de la Souche en 20 années. *L'Avocette* 16 (3-4) : 54-59.
- LEGRIS S. (2008). Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp (60) en 2007-2008. *L'Avocette* 32 (1) : 8-18.
- LEGRIS S. (2011). Étude des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur la zone de protection spéciale « Forêts picardes : massif de Saint-Gobain » Résultats 2008-2009. *L'Avocette* 35 (1) : 1-8.
- LHEUILLER J. (1987). Avifaune des gravières de Moru-Pontpoint (60). *L'Avocette* 11 (3) : 100-108.
- LITOUX J. (2002). Espèces remarquables nicheuses en Thiérache. *L'Avocette* 26 (1) : 2-11.
- MAILLER S. (2006). Étude des densités et caractérisations du peuplement d'oiseaux de 2 bois communaux de la ville d'Amiens (80), les Bois Magneux et Fautimon. Printemps 2006. *L'Avocette* 30 (2) : 46-51.
- MATHOT W. (2001). Les oiseaux d'eau à Moru-Pontpoint. Synthèse 1998. *L'Avocette* 25 (1-2) : 33-40.
- NEVEU G. & ROYER P. (1988). L'avifaune de la confluence des vallées de l'Avre et de la Noye (suite). 2<sup>e</sup> période : 1977-1988. *L'Avocette* 12 (3) : 97-165.

- NEVEU G. & ROYER P. (1995). L'avifaune des vallées de l'Avre et de la Noye -80- (III). Période 1988-1994. *L'Avocette* 19 (3-4) : 45-65.
- NEVEU G. & SUEUR F. (1978). Avifaune de la moyenne vallée de la Somme : sec-teurs de Bray-sur-Somme et Corbie. Les autres vertébrés. *L'Avocette* 2 (1) : 37-39.
- NOËL F. (2003). Observations ornithologiques en basse vallée de la Bresle 1999-2001. *L'Avocette* 27 (1-2) : 4-11.
- PICHENOT J. & TOMBAL G. (2006). Aperçu de la faune du massif forestier de Saint-Gobain (Aisne). *L'Avocette* 30 (1) : 19-27.
- ROYER P. (1977). Intérêt ornithologique de la vallée de la Noye. *L'Avocette* 1 (2) : 22-36.
- ROYER P. (1992). Avifaune de deux vallées picardes : l'Avre et la Noye. *L'Avocette* 16 (3-4) : 60-61.
- ROYER P. (1994). Avifaune du «marais du bout du monde», Amiens -80-. *L'Avocette* 18 (1-2) : 19-38.
- SANNIER J.-M. (1992). Avifaune de la vallée de la Bresle. *L'Avocette* 16 (3-4) : 62-86.
- SANNIER J.-M. (1994). Les oiseaux de la décharge contrôlée de Gamaches - 80-vallée de la Bresle. *L'Avocette* 18 (3-4) : 57-61.
- SANNIER J.-M. (2001). Avifaune et réseau hydrographique secondaire du bassin de la Bresle *Avifaune picarde* 10 : 29-36.
- SUEUR F. (1985). Densité d'oiseaux nicheurs en milieu urbain : Amiens (Somme). *L'Avocette* 9 (1) : 193-195.
- SUEUR F. (1987). Densité d'oiseaux nicheurs en forêt de Crécy (Somme) et com-paraison avec d'autres milieux boisés de Picardie. *L'Avocette* 11 (4) : 128-132.
- SUEUR F. (1988). Comparaison de l'avifaune aquatique de deux gravières. *L'Avocette* 12 (2) : 85-87.
- SUEUR F. (1996). Avifaune de l'étang de Régnière-Écluse (Somme). *Avifaune picarde* 1 : 72-83.
- SUEUR F. (1996). Comparaison des avifaunes nicheuses des milieux cultivés de quelques petits pays picards. *Avifaune picarde* 1 : 84-88.
- SUEUR F. (1997). Stationnements d'oiseaux d'eau sur le canal de la Somme en janvier et février 1997. *Avifaune picarde* 3 : 91-101.
- TRIPLETT P. (1997). Le peuplement avifaunistique du marais de Renancourt (Amiens). *Avifaune picarde* 3 : 79-88.

## Articles consacrés à la migration en Picardie

- COMMECY X. (1989). Migrations et stationnements de limicoles à l'intérieur des terres - région Picardie. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 99-117.
- COMMECY X. & GAVORY L. (1985). Guet à la mer. Résultats 1984. *L'Avocette* 9 (2-3) : 89-97.
- COMMECY X. (2012). Quelques suivis de la migration postnuptiale des oiseaux en Picardie intérieure. *L'Avocette* 36 (1) : 13-28.
- DEHAYE M. & RIGALUX T. (2009). Bilan du suivi expérimental de la migration active diurne de l'avifaune sur le littoral picard au cours du printemps 2009. Suivis sur les sites de la pointe du Hourdel et du bois de Cise, non publié, 32 p.
- FLOHART G. (1987). La migration postnuptiale en baie de Somme (1985). *L'Avocette* 11 (2) : 53-62.
- FLOHART G. (1987). Phénologie de la migration des *Motacillidae* en baie de Somme. *L'Avocette* 11 (3) : 109-115.
- FLOHART G. (1988). La migration postnuptiale en baie de Somme. *L'Avocette* 12 (4) : 210-215.
- FLOHART G. (1992). Migration postnuptiale des oiseaux continentaux en baie de Somme. *L'Avocette* 16 (3-4) : 24-29.
- FLOHART G. & GAVORY L. (1989). Bilan de l'observation de la migration postnuptiale en baie de Somme. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 76-83.
- GAVORY L. & FLOHART G. (1996). Migration postnuptiale des oiseaux continentaux en baie de Somme en 1989. *L'Avocette* 20 (3-4) : 59-68.
- LEPRÊTRE A. (2006). Suivi de la migration pré-nuptiale à la Pointe du Hourdel. Baie de Somme (80) en 2006. *L'Avocette* 30 (1) : 31-33.
- MONTEL F. & SUEUR F. (1981). La migration postnuptiale des passereaux dans le Marquenterre en 1980. *L'Avocette* 5 (3-4) : 56-63.
- RIGALUX T. (2011). Le suivi de la migration diurne post-nuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette (baie de Somme) : éléments de bilan sur les dernières décennies (des années 1980 aux années 2000) et tentative d'établissement de ten-dances évolutives. *L'Avocette* 35 (2) : 43-54.
- SANNIER J.-M. (2003). Les voies de migration baie de Somme/Vimeu/Bresle/Petit Caux (Talou) Seine-Maritime/Somme. *Avifaune picarde* 15 : 1-14.
- SUEUR F. (1981). La migration postnuptiale des passereaux dans le Marquen-terre en 1979. *L'Avocette* 5 (1-2) : 38-74.
- SUEUR F. (1982). La migration des passereaux dans le Marquenterre en 1981. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 122-128.
- SUEUR F. (1986). Migration pré-nuptiale des limicoles sur le littoral picard en 1985. *L'Avocette* 10 (1) : 40-60.

## Articles consacrés au baguage

- CARRUETTE P. (2011). Interprétation de 7 années (2004 à 2010) d'un programme STOC-Captures sur le parc ornithologique du Marquenterre (80). *L'Avocette* 35 (2) : 59-65.
- CARRUETTE P., COMMECY X. & DECORY P. (2011). Cigognes blanches de Picardie, que nous apprend leur baguage ? *L'Avocette* 35 (1) : 24-29.
- COMMECY X., BAROTEAUX F. & MAILLER S. (2004). Programme S.T.O.C. - captures. Bilans 2002, 2003 et 2004 pour la Picardie. *L'Avocette* 28 (3) : 71-81.
- COMMECY X. (2007). Les STOC - Captures en Plaine Maritime Picarde. *L'Avocette* 31 (1) : 15-18.

## Comptes rendus régionaux d'enquêtes et études quantitatives portant sur un groupe d'espèces (dans l'ordre chronologique de leur parution)

### Anatidés et autres oiseaux d'eau (comptages BIROE, puis Wetlands International notamment)

- RIGALUX T. (1990). Stationnements hivernaux d'oiseaux d'eau. Compte rendu du recensement B.I.R.O.E organisé à la mi-janvier 1990 en Picardie. *L'Avocette* 14 (2) : 81-89.
- TRIPLETT P. & SOMONT E. (2003). Evolution des effectifs des principales espèces d'Anatidés et de la Foulque sur la réserve d'avifaune du Hâble d'Ault (Somme) entre 1975 et 2001 in RIGALUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 61-66.
- RIGALUX T. (2003). Bilan du recensement international des oiseaux d'eau de la mi-janvier 2002 en plaine maritime picarde in RIGALUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 47-54.
- RIGALUX T. (2004). Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en plaine maritime picarde à la mi-janvier 2003 à 2004. *L'Avocette* 28 (3) : 12-28.
- GAVORY L. (2005). Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant en Picardie à la mi-janvier 2004 : bilan. *L'Avocette* 29 (1-2) : 1-22.
- RIGALUX T. (2007). Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en Plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2001 à 2008. *L'Avocette* 31 (1) : 36-57.

### Ardéidés

- COMMECY X. (2001). Recensement des Hérons arboricoles nicheurs de France en 2000. Région Picardie. *L'Avocette* 25 (1-2) : 3-5.
- COMMECY X. (2006). 9<sup>e</sup> recensement national des colonies de Hérons et Ai-grettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 30 (2) : 38-41.

### Laridés

- SUEUR F. & TRIPLETT P. (1982) Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 (1-2-3-4) : 110-138.
- COMMECY X. & TRIPLETT P. (1985). Analyses des reprises de bagues de laridés dans la Somme. *L'Avocette* 9 (1) : 18-32.
- COMMECY X. & Spinelli F. (1996). Recensement des laridés hivernants en Picardie - Hiver 1996-97. *L'Avocette* 20 (1-2) : 29.
- COMMECY X. (2004). Recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2004-2005) - Résultats en Picardie. *L'Avocette* 28 (1-2) : 28-30.
- COMMECY X. (2012). 3<sup>e</sup> recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2011 - 2012) - Résultats en Picardie. *L'Avocette* 36 (1) : 4-7.

### Limicoles

- RIGALUX T. (1985). Résultats 1983 et 1984 de l'enquête « Limicoles nicheurs » en Picardie. *L'Avocette* 20 (1-2) : 1-8.
- COMMECY X. (1989). Migrations et stationnements des limicoles à l'intérieur des terres, région Picardie. *L'Avocette* 13 (2-3-4) : 75-93.

## 332 • Les oiseaux de Picardie

- RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette* 21 (1-2) : 4-11.
- RIGAUX T. (2000). Bilan et enseignements du recensement concerté des limicoles en halte migratoire le 6 mai 2000 sur le littoral picard : plaidoyer en faveur de dénombrements simultanés. *L'Avocette* 24 (1-2) : 3-14.

### Rapaces diurnes

- DUPUICH H. (1983). Enquête F.I.R. Sur les populations de rapaces diurnes non rupestres : la situation dans l'Aisne en 1980. *L'Avocette* 7 (1-2) : 20-32.
- DUPUICH H. (1984). Enquête F.I.R. Sur les populations de rapaces diurnes non rupestres : la situation dans l'Aisne en 1981 et conclusions sur les 3 années d'enquête. *L'Avocette* 8 (3-4) : 139-148.
- SUEUR F. (1994). Estimation des populations nicheuses de rapaces diurnes dans la Somme. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie* (12) : 79-80.

### Espèces échappées de captivité

- SUEUR F. (1979). Oiseaux échappés de captivité. *L'Avocette* 3 (3-4) : 41-42.

### Enquête STOC-EPS

- COMMECY X. (2002). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2001. *L'Avocette* 26 (1) : 30-32.
- COMMECY X. (2002). Le STOC-EPS en Picardie - Année 2002 - Seconde année. *L'Avocette* 26 (2-3) : 39-41.
- COMMECY X. (2003). Le STOC-EPS en Picardie - Année 2003 - Troisième année. *L'Avocette* 27 (1-2) : 12-15.
- COMMECY X. (2004). Le STOC-EPS en Picardie - Année 2004 - Quatrième année. *L'Avocette* 28 (1-2) : 23-25.
- COMMECY X. (2005). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2005 - Cinquième année. *L'Avocette* 29 (1-2) : 23-26.
- COMMECY X. (2006). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2006 - Sixième année. *L'Avocette* 30 (1) : 34-37.

- ROYER P. & RIGAUX T. (2003). Haltes migratoires de Limicoles sur le littoral picard : nouvelles données sur l'importance des stationnements et recherche d'une optimisation des méthodes de dénombrement in RIGAUX T. (COORD), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde* : 67-81.

- BAWEDIN V. & COMMECY X. (1997). Les rapaces nicheurs du Marquenterre en 1997. *L'Avocette* 21 (1-2) : 22.
- COMMECY X. (2002). Enquête rapaces nicheurs 2002 - 2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26 (2-3) : 43-52.
- COMMECY X. (2004). Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004. *L'Avocette* 28 (1-2) : 99-117

- COMMECY X. (2006). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2007 - Septième année. *L'Avocette* 30 (2) : 52-57.
- COMMECY X. (2008). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2008 - Huitième année. *L'Avocette* 32 (1) : 24-28.
- COMMECY X. (2010). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2009 - Neuvième année. *L'Avocette* 34 (1) : 18-20.
- COMMECY X. (2011). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2010 - Dixième année. *L'Avocette* 35 (1) : 21-23.
- COMMECY X. (2012). Le STOC-EPS en Picardie. Année 2011 - Onzième année. *L'Avocette* 36 (1) : 8-11.

## Rapports du CHR Picardie

- CHR PICARDIE (2011). *Synthèse des données d'oiseaux rares en Picardie pour les années 2008-2010*, rapport non publié, 23 p.

## À consulter sur Internet

- Le site et la base de données du CHN : <http://www.chn-france.org>.
- Le site du CHR Picardie : <http://chr-picardie.over-blog.com>.
- Le site Migration : <http://www.migration.net> (fournit les données récentes acquises sur les sites littoraux du bois de Cise, de la pointe du Hourdel, du banc de l'Ilette et sur les sites intérieurs suivants : Là-Haut à Ramicourt (02), falaise Bloucard à Mont-d'Origny (02) et Brassoir à Morienvil (60)).
- Le site de Picardie Nature : <http://www.picardie-nature.org> (permet, dans sa partie consacrée à l'observatoire de la faune sauvage, de consulter l'ensemble des numéros parus de la revue *L'Avocette* et d'accéder, grâce à son moteur de recherche, aux articles concernant les différentes espèces).
- Clicnat, outil de saisie et de partage des données naturalistes en Picardie : <http://obs.picardie-nature.org>.

# Index

## A

Accenteur à gorge noire	242	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	43	<i>Anser indicus</i>	313
Accenteur alpin	243	Alouette calandre	225	<i>Anthropoides virgo</i>	322
Accenteur mouchet	242	Alouette calandrelle	226	<i>Anthus campestris</i>	233
<i>Accipiter gentilis</i>	114	Alouette des champs	228	<i>Anthus cervinus</i>	235
<i>Accipiter nisus</i>	115	Alouette haussecol	229	<i>Anthus hodgsoni</i>	234
<i>Acridotheres tristis</i>	325	Alouette lulu	227	<i>Anthus petrosus</i>	236
<i>Acrocephalus agricola</i>	258	<i>Anas acuta</i>	52	<i>Anthus pratensis</i>	235
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	260	<i>Anas americana</i>	48	<i>Anthus richardi</i>	232
<i>Acrocephalus melanopogon</i>	257	<i>Anas bahamensis</i>	318	<i>Anthus spinoletta</i>	236
<i>Acrocephalus paludicola</i>	257	<i>Anas capensis</i>	317	<i>Anthus trivialis</i>	234
<i>Acrocephalus palustris</i>	258	<i>Anas carolinensis</i>	51	<i>Apus apus</i>	217
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	258	<i>Anas clypeata</i>	55	<i>Apus melba</i>	218
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	259	<i>Anas crecca</i>	50	<i>Apus pallidus</i>	218
<i>Actitis hypoleucos</i>	178	<i>Anas cyanoptera</i>	318	<i>Aquila chrysaetos</i>	119
<i>Aegithalos caudatus</i>	273	<i>Anas discors</i>	54	<i>Aquila clanga</i>	118
<i>Aegyptius monachus</i>	110	<i>Anas flavirostris</i>	317	<i>Aquila fasciata</i>	120
Aigle botté	119	<i>Anas formosa</i>	49	<i>Aquila pennata</i>	119
Aigle criard	118	<i>Anas georgica</i>	318	<i>Aquila pomarina</i>	118
Aigle de Bonelli	120	<i>Anas penelope</i>	47	<i>Ardea cinerea</i>	97
Aigle pomarin	118	<i>Anas platyrhynchos</i>	51	<i>Ardea purpurea</i>	99
Aigle royal	119	<i>Anas poecilorhyncha</i>	317	<i>Ardeola ralloides</i>	92
Aigrette garzette	94	<i>Anas querquedula</i>	54	<i>Arenaria interpres</i>	179
<i>Aix galericulata</i>	47	<i>Anas rhynchotis</i>	318	Arlequin plongeur	319
<i>Aix sponsa</i>	316	<i>Anas rubripes</i>	52	<i>Asio flammeus</i>	216
<i>Alauda arvensis</i>	228	<i>Anas sibilatrix</i>	316	<i>Asio otus</i>	215
Albatros à sourcils noirs	81	<i>Anas strepera</i>	49	<i>Athene noctua</i>	214
<i>Alca torda</i>	205	<i>Anas versicolor</i>	318	Autour des palombes	114
<i>Alcedo atthis</i>	218	<i>Anser albifrons</i>	37	Avocette élégante	137
<i>Alectoris barbara</i>	322	<i>Anser anser</i>	38	<i>Aythya collaris</i>	59
<i>Alectoris chukar</i>	322	<i>Anser brachyrhynchus</i>	36	<i>Aythya ferina</i>	58
<i>Alectoris rufa</i>	70	<i>Anser caerulescens</i>	39	<i>Aythya fuligula</i>	60
<i>Alle alle</i>	206	<i>Anser cygnoides</i>	313	<i>Aythya marila</i>	61
		<i>Anser erythropus</i>	38	<i>Aythya nyroca</i>	59
		<i>Anser fabalis</i>	35	<i>Aythya valisineria</i>	319

## B

Balbusard pêcheur.....	120
<i>Balearica pavonina</i> .....	322
Barge à queue noire.....	165
Barge rousse.....	166
Bec-croisé bifascié.....	301
Bec-croisé des sapins.....	301
Bécasse des bois.....	164
Bécasseau cocorli.....	156
Bécasseau de Baird.....	155
Bécasseau de Temminck.....	154
Bécasseau falcinelle.....	159
Bécasseau maubèche.....	151
Bécasseau minuscule.....	154
Bécasseau minute.....	153
Bécasseau rousset.....	159
Bécasseau sanderling.....	152
Bécasseau tacheté.....	155
Bécasseau variable.....	157
Bécasseau violet.....	157
Bécassin à bec court.....	163
Bécassin à long bec.....	163
Bécassine des marais.....	162
Bécassine double.....	163
Bécassine sourde.....	161
Bergeronnette citrine.....	238
Bergeronnette des ruisseaux.....	239
Bergeronnette grise.....	239
Bergeronnette printanière.....	237
Bernache à cou roux.....	42
Bernache cravant.....	41
Bernache de Hutchins.....	314
Bernache du Canada.....	39
Bernache nonnette.....	40
Bihoreau gris.....	91
Blongios nain.....	90
<i>Bombycilla garrulus</i> .....	240
<i>Bonasa bonasia</i> .....	69
Bondrée apivore.....	105
<i>Botaurus stellaris</i> .....	89
Bouscarle de Cetti.....	254
Bouvreuil pivoine.....	303
<i>Branta bernicla</i> .....	41
<i>Branta canadensis</i> .....	39
<i>Branta hutchinsii</i> .....	314
<i>Branta leucopsis</i> .....	40
<i>Branta ruficollis</i> .....	42
Bruant à calotte blanche.....	306
Bruant des neiges.....	305
Bruant des roseaux.....	308
Bruant fou.....	307
Bruant jaune.....	306
Bruant lapon.....	304
Bruant ortolan.....	307
Bruant proyer.....	309
Bruant rustique.....	308
Bruant zizi.....	306
<i>Bubo bubo</i> .....	213
<i>Bubo scandiacus</i> .....	213
<i>Bubulcus ibis</i> .....	93
<i>Bucephala clangula</i> .....	65
<i>Bucephala islandica</i> .....	65
<i>Burhinus oedicephalus</i> .....	139
Busard cendré.....	113
Busard des roseaux.....	111
Busard pâle.....	113
Busard Saint-Martin.....	112
Buse pattue.....	117
Buse variable.....	116
<i>Buteo buteo</i> .....	116
<i>Buteo lagopus</i> .....	117
Butor étoilé.....	89
Cacatoès rosablin.....	324
Cacatoès souffré.....	324
<i>Cacatua sulphurea</i> .....	324
Caille des blés.....	72
<i>Cairina moschata</i> .....	315
<i>Calandrella brachydactyla</i> .....	226
<i>Calcarius lapponicus</i> .....	304
<i>Calidris alba</i> .....	152
<i>Calidris alpina</i> .....	157
<i>Calidris bairdii</i> .....	155
<i>Calidris canutus</i> .....	151
<i>Calidris ferruginea</i> .....	156
<i>Calidris maritima</i> .....	157
<i>Calidris melanotos</i> .....	155
<i>Calidris minuta</i> .....	153
<i>Calidris minutilla</i> .....	154
<i>Calidris temminckii</i> .....	154
<i>Callonetta leucophrys</i> .....	315
<i>Calonectris diomedea</i> .....	83
Calopsitte élégante.....	324
Canard à bec tacheté.....	317
Canard à collier noir.....	315
Canard à crinière.....	316
Canard à front blanc.....	48
Canard à queue pointue.....	318
Canard bridé.....	318
Canard carolin.....	316
Canard chipeau.....	49
Canard colvert.....	51
Canard de Chiloé.....	316
Canard des Bahamas.....	318
Canard du Cap.....	317
Canard mandarin.....	47
Canard musqué.....	315
Canard noir.....	52
Canard pilet.....	52

## C

Canard siffleur.....	47	Chevalier semipalmé.....	178	Cormoran huppé.....	89
Canard souchet.....	55	Chevalier stagnatile.....	174	Corneille mantelée.....	290
<i>Caprimulgus europaeus</i> .....	217	Chevalier sylvain.....	177	Corneille noire.....	290
<i>Carduelis cannabina</i> .....	298	Chevêche d'Athéna.....	214	<i>Corvus corax</i> .....	291
<i>Carduelis carduelis</i> .....	297	<i>Chlidonias hybrida</i> .....	199	<i>Corvus cornix</i> .....	290
<i>Carduelis chloris</i> .....	296	<i>Chlidonias leucopterus</i> .....	200	<i>Corvus corone</i> .....	290
<i>Carduelis flammea</i> .....	300	<i>Chlidonias niger</i> .....	199	<i>Corvus frugilegus</i> .....	289
<i>Carduelis flavirostris</i> .....	298	<i>Chloephaga picta</i> .....	314	<i>Corvus monedula</i> .....	288
<i>Carduelis hornemanni</i> .....	300	Choucas des tours.....	288	<i>Coscoroba blanc</i> .....	313
<i>Carduelis spinus</i> .....	297	Chouette hulotte.....	215	<i>Coscoroba coscoroba</i> .....	313
Carouge à tête jaune.....	327	<i>Chroicocephalus genei</i> .....	185	<i>Coturnix coturnix</i> .....	72
<i>Carpodacus erythrinus</i> .....	302	<i>Chroicocephalus philadelphia</i> .....	186	Coucou geai.....	211
<i>Casmerodius albus</i> .....	96	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> .....	186	Coucou gris.....	211
Cassenoix moucheté.....	287	<i>Ciconia ciconia</i> .....	100	Courlis à bec grêle.....	168
<i>Catoptrophorus semipalmatus</i> .....	178	<i>Ciconia nigra</i> .....	99	Courlis cendré.....	169
<i>Cecropis daurica</i> .....	232	Cigogne blanche.....	100	Courlis corlieu.....	167
<i>Cephus grylle</i> .....	205	Cigogne noire.....	99	Courvite isabelle.....	140
Céréopse cendré.....	314	Cincle plongeur.....	241	Crabier chevelu.....	92
<i>Cereopsis novaehollandiae</i> .....	314	Cinclus cinclus.....	241	Crave à bec rouge.....	288
<i>Certhia brachydactyla</i> .....	279	Circaète Jean-le-blanc.....	110	<i>Crex crex</i> .....	130
<i>Certhia familiaris</i> .....	278	<i>Circaetus gallicus</i> .....	110	<i>Cuculus canorus</i> .....	211
<i>Cettia cetti</i> .....	254	<i>Circus aeruginosus</i> .....	111	<i>Cursorius cursor</i> .....	140
<i>Charadrius alexandrinus</i> .....	144	<i>Circus cyaneus</i> .....	112	<i>Cyanistes caeruleus</i> .....	274
<i>Charadrius dubius</i> .....	141	<i>Circus macrourus</i> .....	113	<i>Cyanochen cyanoptera</i> .....	314
<i>Charadrius hiaticula</i> .....	142	<i>Circus pygargus</i> .....	113	Cygne à cou noir.....	312
<i>Charadrius leschenaultii</i> .....	145	<i>Cisticola juncidis</i> .....	254	Cygne chanteur.....	35
<i>Charadrius morinellus</i> .....	145	Cisticole des joncs.....	254	Cygne de Bewick.....	34
<i>Charadrius vociferus</i> .....	144	<i>Clamator glandarius</i> .....	211	Cygne noir.....	312
Chardonneret élégant.....	297	<i>Clangula hyemalis</i> .....	63	Cygne tuberculé.....	33
<i>Chenonetta jubata</i> .....	316	<i>Coccythraustes coccythraustes</i> .....	303	<i>Cygnus atratus</i> .....	312
Chevalier à pattes jaunes.....	176	Cochevis huppé.....	226	<i>Cygnus columbianus</i> .....	34
Chevalier aboyeur.....	174	Colin de Virginie.....	70	<i>Cygnus cygnus</i> .....	35
Chevalier arlequin.....	171	<i>Colinus virginianus</i> .....	70	<i>Cygnus melancoryphus</i> .....	312
Chevalier bargette.....	177	<i>Columba livia</i> .....	208	<i>Cygnus olor</i> .....	33
Chevalier criard.....	176	<i>Columba oenas</i> .....	208		
Chevalier culblanc.....	176	<i>Columba palumbus</i> .....	209		
Chevalier gambette.....	172	Combattant varié.....	159		
Chevalier guignette.....	178	<i>Coracias garrulus</i> .....	220		
		Corbeau freux.....	289		
				<b>D</b>	
				.....	
				<i>Delichon urbicum</i> .....	231



<i>Dendrocopos major</i> .....	224
<i>Dendrocopos medius</i> .....	224
<i>Dendrocopos minor</i> .....	225
<i>Dendrocygna bicolor</i> .....	312
<i>Dendrocygna viduata</i> .....	312
Dendrocygne fauve.....	312
Dendrocygne veuf.....	312
<i>Dryocopus martius</i> .....	223

## E

Échasse blanche.....	136
Effraie des clochers.....	212
<i>Egretta garzetta</i> .....	94
Eider à duvet.....	61
Eider à tête grise.....	62
Élanion blanc.....	106
<i>Elanus caeruleus</i> .....	106
<i>Emberiza calandra</i> .....	309
<i>Emberiza cia</i> .....	307
<i>Emberiza cirius</i> .....	306
<i>Emberiza citrinella</i> .....	306
<i>Emberiza hortulana</i> .....	307
<i>Emberiza leucocephalos</i> .....	306
<i>Emberiza rustica</i> .....	308
<i>Emberiza schoeniclus</i> .....	308
Engoulevent d'Europe.....	217
<i>Eolophus roseicapilla</i> .....	324
<i>Eophona migratoria</i> .....	327
Épervier d'Europe.....	115
<i>Eremophila alpestris</i> .....	229
Érismature à tête blanche.....	69
Érismature rousse.....	68
<i>Erithacus rubecula</i> .....	243
Étourneau roselin.....	292
Étourneau sansonnet.....	291

## F

Faisan de Colchide.....	73
Faisan vénéré.....	72
<i>Falco biarmicus</i> .....	125
<i>Falco cherrug</i> .....	125
<i>Falco columbarius</i> .....	122
<i>Falco eleonora</i> .....	124
<i>Falco peregrinus</i> .....	126
<i>Falco rusticolus</i> .....	125
<i>Falco subbuteo</i> .....	123
<i>Falco tinnunculus</i> .....	121
<i>Falco vespertinus</i> .....	122
Faucon crécerelle.....	121
Faucon d'Éléonore.....	124
Faucon émerillon.....	122
Faucon gerfaut.....	125
Faucon hobereau.....	123
Faucon kobez.....	122
Faucon lanier.....	125
Faucon pèlerin.....	126
Faucon sacre.....	125
Fauvette à tête noire.....	262
Fauvette babillarde.....	263
Fauvette des jardins.....	262
Fauvette épervière.....	263
Fauvette grisette.....	264
Fauvette orphée.....	264
Fauvette pitchou.....	265
<i>Ficedula albicollis</i> .....	271
<i>Ficedula hypoleuca</i> .....	271
<i>Ficedula parva</i> .....	270
Flamant du Chili.....	320
Flamant nain.....	321
Flamant rose.....	104
Fou de Bassan.....	86
Foulque macroule.....	132
<i>Fratercula arctica</i> .....	206

<i>Fringilla coelebs</i> .....	294
<i>Fringilla montifringilla</i> .....	295
<i>Fulica atra</i> .....	132
Fuligule à bec cerclé.....	59
Fuligule à dos blanc.....	319
Fuligule milouin.....	58
Fuligule milouinan.....	61
Fuligule morillon.....	60
Fuligule nyroca.....	59
Fulmar boréal.....	81
<i>Fulmarus glacialis</i> .....	81

## G

<i>Galerida cristata</i> .....	226
<i>Gallinago gallinago</i> .....	162
<i>Gallinago media</i> .....	163
<i>Gallinula chloropus</i> .....	131
Gallinule poule-d'eau.....	131
Ganga cata.....	207
Garrot à œil d'or.....	65
Garrot d'Islande.....	65
<i>Garrulus glandarius</i> .....	286
<i>Gavia arctica</i> .....	74
<i>Gavia immer</i> .....	75
<i>Gavia stellata</i> .....	73
Geai des chênes.....	286
Gélinotte des bois.....	69
<i>Gelochelidon nilotica</i> .....	198
<i>Geopelia cuneata</i> .....	324
Géopélie diamant.....	324
<i>Glareola nordmanni</i> .....	141
<i>Glareola pratincola</i> .....	140
Glaréole à ailes noires.....	141
Glaréole à collier.....	140
Gobemouche à collier.....	271
Gobemouche gris.....	270

Gobemouche nain.....	270
Gobemouche noir.....	271
Goéland à ailes blanches.....	195
Goéland à bec cerclé.....	191
Goéland argenté.....	192
Goéland bourgmestre.....	195
Goéland brun.....	191
Goéland cendré.....	190
Goéland leucophée.....	193
Goéland marin.....	196
Goéland pontique.....	194
Goéland railleur.....	185
Gorgebleue à miroir.....	244
Grand Corbeau.....	291
Grand Cormoran.....	86
Grand Gravelot.....	142
Grand Labbe.....	183
Grand-duc d'Europe.....	213
Grande Aigrette.....	96
Gravelot à collier interrompu.....	144
Gravelot de Leschenault.....	145
Gravelot kildir.....	144
Grèbe à cou noir.....	80
Grèbe castagneux.....	75
Grèbe esclavon.....	79
Grèbe huppé.....	77
Grèbe jougris.....	78
Grimpereau des bois.....	278
Grimpereau des jardins.....	279
Grive à gorge noire.....	251
Grive draine.....	253
Grive litorne.....	251
Grive mauvis.....	253
Grive musicienne.....	252
Gros-bec migrateur.....	327
Grosbec casse-noyaux.....	303
Grue cendrée.....	133
Grue couronnée.....	322
Grue demoiselle.....	322
Grue du Japon.....	322
<i>Grus grus</i> .....	133
<i>Grus japonensis</i> .....	322
Guêpier d'Europe.....	219
Guifette leucoptère.....	200
Guifette moustac.....	199
Guifette noire.....	199
Guillemot à miroir.....	205
Guillemot de Brünnich.....	204
Guillemot de Troïl.....	204
Gypaète barbu.....	109
<i>Gypaetus barbatus</i> .....	109
<i>Gyps fulvus</i> .....	109
<b>H</b>	
.....	
<i>Haematopus ostralegus</i> .....	135
<i>Haliaeetus albicilla</i> .....	108
<i>Haliaeetus pelagicus</i> .....	321
<i>Haliaeetus vocifer</i> .....	321
Harelde boréale.....	63
Harfang des neiges.....	213
Harle bièvre.....	67
Harle couronné.....	319
Harle huppé.....	67
Harle piette.....	66
Héron cendré.....	97
Héron garde-bœufs.....	93
Héron pourpré.....	99
Hibou des marais.....	216
Hibou moyen-duc.....	215
<i>Himantopus himantopus</i> .....	136
<i>Hippolais icterina</i> .....	260
<i>Hippolais polyglotta</i> .....	261
Hirondelle à ailes blanches.....	325
Hirondelle de fenêtre.....	231
Hirondelle de rivage.....	230
Hirondelle rousseline.....	232
Hirondelle rustique.....	231
<i>Hirundo rustica</i> .....	231
<i>Histrionicus histrionicus</i> .....	319
Huîtrier pie.....	135
Huppe fasciée.....	221
<i>Hydrobates pelagicus</i> .....	85
<i>Hydrocoloeus minutus</i> .....	187
<i>Hydroprogne caspia</i> .....	198
Hypolaïs icterine.....	260
Hypolaïs polyglotte.....	261
<b>I</b>	
.....	
Ibis à tête noire.....	320
Ibis de Ridgway.....	319
Ibis falcinelle.....	102
Ibis sacré.....	102
<i>Ixobrychus minutus</i> .....	90
<b>J</b>	
.....	
Jaseur boréal.....	240
<i>Jynx torquilla</i> .....	222
<b>L</b>	
.....	
Labbe à longue queue.....	182
Labbe parasite.....	182
Labbe pomarin.....	181
Lagopède d'Écosse.....	321
<i>Lagopus lagopus scotica</i> .....	321
<i>Lanius collurio</i> .....	281

<i>Lanius excubitor</i> .....	283	<i>Luscinia svecica</i> .....	244	Mésange noire.....	275
<i>Lanius minor</i> .....	282	Lusciniolle à moustaches.....	257	Mésange nonnette.....	276
<i>Lanius senator</i> .....	285	<i>Lymnocyptes minimus</i> .....	161	Milan noir.....	106
<i>Larosterna inca</i> .....	323			Milan royal.....	107
<i>Larus argentatus</i> .....	192	<b>M</b>		<i>Milvus migrans</i> .....	106
<i>Larus atricilla</i> .....	188	.....		<i>Milvus milvus</i> .....	107
<i>Larus cachinnans</i> .....	194	Macareux moine.....	206	Moineau domestique.....	292
<i>Larus canus</i> .....	190	Macreuse à ailes blanches.....	65	Moineau du Japon.....	326
<i>Larus delawarensis</i> .....	191	Macreuse à front blanc.....	64	Moineau friquet.....	293
<i>Larus fuscus</i> .....	191	Macreuse brune.....	64	Moineau soulcie.....	294
<i>Larus glaucooides</i> .....	195	Macreuse noire.....	63	<i>Montifringilla nivalis</i> .....	294
<i>Larus hyperboreus</i> .....	195	<i>Marmaronetta angustirostris</i> .....	56	<i>Morus bassanus</i> .....	86
<i>Larus marinus</i> .....	196	Marouette de Baillon.....	129	<i>Motacilla alba</i> .....	239
<i>Larus melanocephalus</i> .....	189	Marouette ponctuée.....	128	<i>Motacilla cinerea</i> .....	239
<i>Larus michahellis</i> .....	193	Marouette poussin.....	129	<i>Motacilla citreola</i> .....	238
<i>Larus pipixcan</i> .....	188	Martin triste.....	325	<i>Motacilla flava</i> .....	237
Léiothrix jaune.....	273	Martin-pêcheur d'Europe.....	218	Mouette atricille.....	188
<i>Leiothrix lutea</i> .....	273	Martinet à ventre blanc.....	218	Mouette blanche.....	184
<i>Limicola falcinellus</i> .....	159	Martinet noir.....	217	Mouette de Bonaparte.....	186
<i>Limnodromus griseus</i> .....	163	Martinet pâle.....	218	Mouette de Franklin.....	188
<i>Limnodromus scolopaceus</i> .....	163	<i>Melanitta deglandi</i> .....	65	Mouette de Sabine.....	184
<i>Limosa lapponica</i> .....	166	<i>Melanitta fusca</i> .....	64	Mouette mélanocéphale.....	189
<i>Limosa limosa</i> .....	165	<i>Melanitta nigra</i> .....	63	Mouette pygmée.....	187
Linotte à bec jaune.....	298	<i>Melanitta perspicillata</i> .....	64	Mouette rieuse.....	186
Linotte mélodieuse.....	298	<i>Melanocorypha calandra</i> .....	225	Mouette tridactyle.....	185
<i>Locustella fluviatilis</i> .....	256	<i>Melopsittacus undulatus</i> .....	324	<i>Muscicapa striata</i> .....	270
<i>Locustella luscinioides</i> .....	256	<i>Mergellus albellus</i> .....	66		
<i>Locustella naevia</i> .....	255	Mergule nain.....	206	<b>N</b>	
Locustelle fluviatile.....	256	<i>Mergus merganser</i> .....	67	.....	
Locustelle lusciniotide.....	256	<i>Mergus serrator</i> .....	67	<i>Netta peposaca</i> .....	318
Locustelle tachetée.....	255	Merle à plastron.....	250	<i>Netta rufina</i> .....	57
<i>Lonchura domestica</i> .....	326	Merle noir.....	250	Nette demi-deuil.....	318
<i>Lophodytes cucullatus</i> .....	319	<i>Merops apiaster</i> .....	219	Nette rousse.....	57
<i>Lophophanes cristatus</i> .....	275	Mésange à longue queue.....	273	Niverolle alpine.....	294
Loriot d'Europe.....	280	Mésange bleue.....	274	<i>Nucifraga caryocatactes</i> .....	287
<i>Loxia curvirostra</i> .....	301	Mésange boréale.....	276	<i>Numenius arquata</i> .....	169
<i>Loxia leucoptera</i> .....	301	Mésange charbonnière.....	274	<i>Numenius phaeopus</i> .....	167
<i>Lullula arborea</i> .....	227	Mésange huppée.....	275	<i>Numenius tenuirostris</i> .....	168
<i>Luscinia megarhynchos</i> .....	244				

<i>Nycticorax nycticorax</i> .....	91
<i>Nymphicus hollandicus</i> .....	324

## O

.....	
Océanite culblanc.....	86
Océanite tempête.....	85
<i>Oceanodroma leucorhoa</i> .....	86
Œdicnème criard.....	139
<i>Oena capensis</i> .....	323
<i>Oenanthe oenanthe</i> .....	249
<i>Oenanthe pleschanka</i> .....	249
Oie à bec court.....	36
Oie à tête barrée.....	313
Oie cendrée.....	38
Oie cygnoïde.....	313
Oie des moissons.....	35
Oie des neiges.....	39
Oie naine.....	38
Oie rieuse.....	37
<i>Oriolus oriolus</i> .....	280
<i>Otis tarda</i> .....	134
<i>Otus scops</i> .....	212
Quette à ailes bleues.....	314
Quette d'Égypte.....	43
Quette de Magellan.....	314
Outarde barbue.....	134
Outarde canepetière.....	134
<i>Oxyura jamaicensis</i> .....	68
<i>Oxyura leucocephala</i> .....	69

## P

.....	
<i>Pagophila eburnea</i> .....	184
<i>Pandion haliaetus</i> .....	120
Panure à moustaches.....	272
<i>Panurus biarmicus</i> .....	272

Paroaire huppé.....	327
<i>Paroaria coronata</i> .....	327
<i>Parus major</i> .....	274
<i>Passer domesticus</i> .....	292
<i>Passer montanus</i> .....	293
<i>Pelecanus onocrotalus</i> .....	89
Pélican blanc.....	89
<i>Perdix perdix</i> .....	71
Perdrix choukar.....	322
Perdrix gambra.....	322
Perdrix grise.....	71
Perdrix rouge.....	70
<i>Periparus ater</i> .....	275
<i>Pernis apivorus</i> .....	105
Perroquet jaco.....	325
Perroquet youyou.....	325
Perruche à collier.....	210
Perruche de Pennant.....	324
Perruche ondulée.....	324
Petit Gravelot.....	141
Petit-duc scops.....	212
<i>Petronia petronia</i> .....	294
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> .....	89
<i>Phalacrocorax carbo</i> .....	86
Phalarope à bec étroit.....	180
Phalarope à bec large.....	181
Phalarope de Wilson.....	180
<i>Phalaropus fulicarius</i> .....	181
<i>Phalaropus lobatus</i> .....	180
<i>Phalaropus tricolor</i> .....	180
<i>Phasianus colchicus</i> .....	73
<i>Philomachus pugnax</i> .....	159
<i>Phoenicopterus chilensis</i> .....	320
<i>Phoenicopterus minor</i> .....	321
<i>Phoenicopterus roseus</i> .....	104
<i>Phoenicurus ochruros</i> .....	245
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> .....	246
Phragmite aquatique.....	257
Phragmite des joncs.....	258

<i>Phylloscopus bonelli</i> .....	266
<i>Phylloscopus collybita</i> .....	268
<i>Phylloscopus fuscatus</i> .....	266
<i>Phylloscopus inornatus</i> .....	265
<i>Phylloscopus proregulus</i> .....	265
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> .....	267
<i>Phylloscopus trochilus</i> .....	268
Pic cendré.....	222
Pic épeiche.....	224
Pic épeichette.....	225
Pic mar.....	224
Pic noir.....	223
Pic vert.....	222
<i>Pica pica</i> .....	286
<i>Picus canus</i> .....	222
<i>Picus viridis</i> .....	222
Pie bavarde.....	286
Pie-grièche à poitrine rose.....	282
Pie-grièche à tête rousse.....	285
Pie-grièche écorcheur.....	281
Pie-grièche grise.....	283
Pigeon biset.....	208
Pigeon colombin.....	208
Pigeon ramier.....	209
Pingouin torda.....	205
Pinson des arbres.....	294
Pinson du Nord.....	295
Pipit à dos olive.....	234
Pipit à gorge rousse.....	235
Pipit de Richard.....	232
Pipit des arbres.....	234
Pipit farlouse.....	235
Pipit maritime.....	236
Pipit rousseline.....	233
Pipit spioncelle.....	236
<i>Platalea alba</i> .....	320
<i>Platalea leucorodia</i> .....	103
<i>Platycercus elegans</i> .....	324
<i>Plectrophenax nivalis</i> .....	305

<i>Plegadis falcinellus</i> .....	102	<i>Pterocles alchata</i> .....	207	Rougequeue à front blanc.....	246
<i>Plegadis ridgwayi</i> .....	319	Puffin cendré.....	83	Rougequeue noir.....	245
<i>Ploceus cucullatus</i> .....	326	Puffin de Macaronésie.....	85	Rousserolle effarvatte.....	259
<i>Ploceus melanocephalus</i> .....	326	Puffin des Anglais.....	84	Rousserolle isabelle.....	258
Plongeon arctique.....	74	Puffin des Baléares.....	84	Rousserolle turdoïde.....	260
Plongeon catmarin.....	73	Puffin fuligineux.....	84	Rousserolle verderolle.....	258
Plongeon imbrin.....	75	Puffin majeur.....	83		
<i>Pluvialis apricaria</i> .....	147	Puffin yelkouan.....	85		
<i>Pluvialis dominica</i> .....	146	<i>Puffinus baroli</i> .....	85	<b>S</b>	
<i>Pluvialis fulva</i> .....	147	<i>Puffinus gravis</i> .....	83	.....	
<i>Pluvialis squatarola</i> .....	148	<i>Puffinus griseus</i> .....	84	Sarcelle à ailes bleues.....	54
Pluvier argenté.....	148	<i>Puffinus mauretanicus</i> .....	84	Sarcelle à ailes vertes.....	51
Pluvier bronzé.....	146	<i>Puffinus puffinus</i> .....	84	Sarcelle bariolée.....	318
Pluvier doré.....	147	<i>Puffinus yelkouan</i> .....	85	Sarcelle cannelle.....	318
Pluvier fauve.....	147	Pygargue à queue blanche.....	108	Sarcelle d'été.....	54
Pluvier guignard.....	145	Pygargue de Steller.....	321	Sarcelle d'hiver.....	50
<i>Podiceps auritus</i> .....	79	Pygargue vocifère.....	321	Sarcelle élégante.....	49
<i>Podiceps cristatus</i> .....	77	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> .....	288	Sarcelle marbrée.....	56
<i>Podiceps grisegena</i> .....	78	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> .....	303	Sarcelle tachetée.....	317
<i>Podiceps nigricollis</i> .....	80			<i>Saxicola rubetra</i> .....	246
<i>Poecile montanus</i> .....	276			<i>Saxicola torquatus</i> .....	248
<i>Poecile palustris</i> .....	276	<b>R</b>		<i>Scolopax rusticola</i> .....	164
<i>Poicephalus senegalus</i> .....	325	.....		Serin cini.....	295
<i>Porphyrio porphyrio</i> .....	132	Râle d'eau.....	127	Serin des canaries.....	326
<i>Porzana parva</i> .....	129	Râle des genêts.....	130	<i>Serinus canaria</i> .....	326
<i>Porzana porzana</i> .....	128	<i>Rallus aquaticus</i> .....	127	<i>Serinus serinus</i> .....	295
<i>Porzana pusilla</i> .....	129	<i>Recurvirostra avosetta</i> .....	137	<i>Sitta europaea</i> .....	277
Pouillot à grands sourcils.....	265	<i>Regulus ignicapilla</i> .....	269	Sittelle torchepot.....	277
Pouillot brun.....	266	<i>Regulus regulus</i> .....	269	Sizerin blanchâtre.....	300
Pouillot de Bonelli.....	266	Rémiz penduline.....	280	Sizerin flammé.....	300
Pouillot de Pallas.....	265	<i>Remiz pendulinus</i> .....	280	<i>Somateria mollissima</i> .....	61
Pouillot fitis.....	268	<i>Riparia riparia</i> .....	230	<i>Somateria spectabilis</i> .....	62
Pouillot siffleur.....	267	<i>Rissa tridactyla</i> .....	185	Spatule blanche.....	103
Pouillot véloce.....	268	Roitelet à triple bandeau.....	269	Spatule d'Afrique.....	320
<i>Prunella atrogularis</i> .....	242	Roitelet huppé.....	269	<i>Stercorarius longicaudus</i> .....	182
<i>Prunella collaris</i> .....	243	Rollier d'Europe.....	220	<i>Stercorarius parasiticus</i> .....	182
<i>Prunella modularis</i> .....	242	Roselin cramoisi.....	302	<i>Stercorarius pomarinus</i> .....	181
<i>Psittacula krameri</i> .....	210	Rosignol philomèle.....	244	<i>Stercorarius skua</i> .....	183
<i>Psittacus erithacus</i> .....	325	Rougegorge familier.....	243	<i>Sterna dougallii</i> .....	203

- Sterna hirundo* ..... 201
- Sterna paradisaea* ..... 203
- Sterna sandvicensis* ..... 201
- Sterne arctique ..... 203
- Sterne caspienne ..... 198
- Sterne caugek ..... 201
- Sterne de Dougall ..... 203
- Sterne hansel ..... 198
- Sterne inca ..... 323
- Sterne naine ..... 197
- Sterne pierregarin ..... 201
- Sternula albifrons* ..... 197
- Streptopelia decaocto* ..... 209
- Streptopelia roseogrisea* ..... 323
- Streptopelia senegalensis* ..... 323
- Streptopelia turtur* ..... 210
- Strix aluco* ..... 215
- Sturnus roseus* ..... 292
- Sturnus vulgaris* ..... 291
- Sylvia atricapilla* ..... 262
- Sylvia borin* ..... 262
- Sylvia communis* ..... 264
- Sylvia curruca* ..... 263
- Sylvia hortensis* ..... 264
- Sylvia nisoria* ..... 263
- Sylvia undata* ..... 265
- Syrmaticus reevesii* ..... 72
- Syrrhapte paradoxal ..... 207
- Syrrhaptus paradoxus* ..... 207
- T**
- .....
- Tachybaptus ruficollis* ..... 75
- Tachycineta albiventer* ..... 325
- Tadorna cana* ..... 314
- Tadorna ferruginea* ..... 44
- Tadorna tadorna* ..... 44
- Tadorna tadornoides* ..... 315
- Tadorna variegata* ..... 315
- Tadorne à tête grise ..... 314
- Tadorne casarca ..... 44
- Tadorne d'Australie ..... 315
- Tadorne de Belon ..... 44
- Tadorne de paradis ..... 315
- Talève sultane ..... 132
- Tarier des prés ..... 246
- Tarier pâtre ..... 248
- Tarin des aulnes ..... 297
- Tetrax tetrax* ..... 134
- Thalassarche melanophris* ..... 81
- Threskiornis aethiopicus* ..... 102
- Threskiornis melanocephalus* ..... 320
- Tichodroma muraria* ..... 278
- Tichodrome échelette ..... 278
- Tisserin à tête noire ..... 326
- Tisserin gendarme ..... 326
- Torcol fourmilier ..... 222
- Tourneperre à collier ..... 179
- Tourterelle des bois ..... 210
- Tourterelle maillée ..... 323
- Tourterelle masquée ..... 323
- Tourterelle rieuse ..... 323
- Tourterelle turque ..... 209
- Traquet motteux ..... 249
- Traquet pie ..... 249
- Tringa erythropus* ..... 171
- Tringa flavipes* ..... 176
- Tringa glareola* ..... 177
- Tringa melanoleuca* ..... 176
- Tringa nebularia* ..... 174
- Tringa ochropus* ..... 176
- Tringa stagnatilis* ..... 174
- Tringa totanus* ..... 172
- Troglodyte mignon ..... 242
- Troglodytes troglodytes* ..... 242
- Tryngites subruficollis* ..... 159
- Turdus atrogularis* ..... 251
- Turdus iliacus* ..... 253
- Turdus merula* ..... 250
- Turdus philomelos* ..... 252
- Turdus pilaris* ..... 251
- Turdus torquatus* ..... 250
- Turdus viscivorus* ..... 253
- Tyto alba* ..... 212
- U**
- .....
- Upupa epops* ..... 221
- Uria aalge* ..... 204
- Uria lomvia* ..... 204
- V**
- .....
- Vanellus gregarius* ..... 149
- Vanellus leucurus* ..... 149
- Vanellus vanellus* ..... 150
- Vanneau à queue blanche ..... 149
- Vanneau huppé ..... 150
- Vanneau sociable ..... 149
- Vautour fauve ..... 109
- Vautour moine ..... 110
- Verdier d'Europe ..... 296
- Xanthocephalus xanthocephalus* ..... 327
- X**
- .....
- Xema sabini* ..... 184
- Xenus cinereus* ..... 177

# Crédits photographiques

Il nous est agréable de remercier encore une fois l'ensemble des photographes ayant mis gracieusement leurs clichés à la disposition de cet ouvrage qui, nous l'espérons, par l'aperçu qu'il en donne, saura rendre honneur à leur travail.

- Aurélien AUDEVARD (<http://www.ouessant-digiscoping.fr>)  
- *Photographier la nature en numérique : Toutes les meilleures techniques du terrain à l'ordinateur*. PRÉAU L.-M. & A. AUDEVARD A., Delachaux & Niestlé, septembre 2009, 257 p.
- Pascale BÉCUE (<http://picasaweb.google.com/minurge>)
- Morgan BOCH ([http://www.flickr.com/photos/morgan\\_boch](http://www.flickr.com/photos/morgan_boch))
- Stéphane BOUILLAND (<http://www.stephane-bouilland.com>)  
- *La Baie de Somme au fil du regard*. BÉAL J. (textes) & BOUILLAND S. (photographies). Éditions Martelle (Amiens), avril 2010, 152 p.
- Julien BOULANGER
- Hugo BOURDIN
- Sylvain BOURG
- Jean-Marie BRIGNON
- Christophe CAPELLE
- Jean-Pierre CAPPE (<http://jpnature.blogspot.fr>)
- Michel CARRÉ
- Thomas CHEYREZY
- Sylvain CORDELIER
- Édouard DANSETTE
- Alain DE BROYER
- Jean-Christophe DELATTRE ([www.jc-delattre.fr](http://www.jc-delattre.fr))
- Yves DUBOIS (<http://www.oiseaux.net/photos/yves.dubois> ; <http://www.yvon-piafologie.skyrock.com>)
- Marc DUQUET
- Guy FLOHART
- Jean-Pierre FORMET
- Rémi FRANÇOIS
- Sébastien GHEVAERT (<http://niwrad.npdc.free.fr>)
- Pierre GIFFON
- Cédric GIRARD (<http://www.aube-nature.com>)  
- *Champagne-Ardenne*. DUPONT J. (textes) & GIRARD C. (photographies), Éditions Déclics – Série « Tranches de France », janvier 2008, 126 p.
- Alain GUILLEMONT
- Jean-Christophe HAUGUEL
- Benoît HENRION (<http://betails-de-min-coin.over-blog.com>)
- Jean-Luc HERCENT
- Nathanaël HERRMANN ([www.nathanael-herrmann.fr](http://www.nathanael-herrmann.fr))
- Olivier HERNANDEZ
- Alexander HILEY
- Sylvain HOUPERT (<http://fotooizo.free.fr>)
- André LABETAA
- Jean-Michel LECAT (<http://www.baiedesommeautrement.net>)
- Régine LE COURTOIS-NIVART (<http://www.oiseaux.net/photos/regine.le.courtois.nivart>)
- Frédéric LE GALLO
- Jean-Pierre LENFANT
- Grégory LEPOUTRE (<http://www.ornithopix.over-blog.com>)
- Adrien LEPRÊTRE
- Henry DE LESTANVILLE
- Frédéric LEVIEZ
- Guy LOUVION
- Georges OLIOSO (<http://georges.olioso.oiseaux.net>)
- Bernard MALLET
- Adrien MAUSS
- François MÉRANGER
- Jean-Philippe PARIS (<http://www.baladeornithologique.com>)  
- *Les oiseaux de France : Guide d'initiation*. PARIS J.-P., CHAUSSI G., BEUREL S. & BRÛLOTTE S, Éditions Broquet, juin 2005, 351 p.
- Frédéric PELSY
- Jacques PERSYN
- Stephan PETEN
- Thierry QUÉLENNEC
- Jean-Loup RIDOU  
- *Les oiseaux de l'Aisne*. RIDOU J.-L., Bayard Service Édition, octobre 2012, 190 p.
- Thierry RIGAUX
- Florian ROQUINARC'H (<http://www.breizh-natur.com>)
- Cédric ROUSSEAU
- Emmanuel ROY
- Ludovic SCALABRE
- André SCHONT
- Pierre SENGEZ
- Sébastien SIBLET
- Marc STEINMETZ
- Thierry TANCREZ (<http://l.envol.des.oiseaux.over-blog.fr>)
- Alain THOMAS
- Nicolas VALET (<http://www.fauneo.blogspot.fr>)
- Florent VIOLET





A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Achévé d'imprimé : Mars 2013  
Mise en page : Nord Compo, Villeneuve-d'Ascq

Sur le plan ornithologique, la Picardie est avant tout réputée pour les vastes étendues de la baie de Somme et ses spectaculaires myriades d'oiseaux d'eau. Mais la richesse du patrimoine avifaunistique régional ne se limite pas à ce seul estuaire ; elle est en fait le reflet de la variété des territoires constituant les autres paysages picards : massifs forestiers, bocage, prairies et coteaux des vallées alluviales, grands espaces agricoles, étangs et autres plans d'eau intérieurs... Chacun de ces milieux accueille une faune ailée diverse et parfois particulière.

Cet ouvrage collectif présente les 406 espèces d'oiseaux observées au moins une fois dans la région depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (auxquelles viennent s'ajouter une soixantaine d'espèces, le plus souvent présumées échappées de captivité, n'appartenant pas à la liste officielle des oiseaux de France). S'appuyant sur les données recueillies auprès de plusieurs centaines d'observateurs au cours des trois dernières décennies, les différentes monographies, rédigées pour la plupart par des naturalistes de terrain connaissant bien les espèces traitées dans le contexte régional, abordent les aspects suivants :

- **Historique** : en regroupant des informations précieuses sur les oiseaux de Picardie, trouvées parmi des centaines de références bibliographiques, des ouvrages les plus anciens datant du XVIII<sup>e</sup> siècle aux publications les plus récentes ;
- **Statuts** : en précisant pour chaque espèce son degré d'abondance, le niveau des menaces pesant sur elle et les conditions qui permettent son observation dans la région (avec, dans certains cas, le recours à des tableaux, diagrammes ou cartes de répartition régionales) ;
- **Tendances** : en pointant les déclin ou les progressions – géographiques ou numériques –, connus au fil des années par de nombreuses espèces avec, quand cela a été possible, l'apport d'un regard diagnostique sur ces évolutions et de quelques recommandations en faveur de la conservation de ces espèces dans notre région.

Dans leur grande majorité, ces articles sont illustrés de photographies témoignant du savoir-faire de plusieurs photographes naturalistes de Picardie ou des régions voisines.

Un tel travail a ceci de particulier que, suivant les changements parfois rapides dans lesquels est entraîné notre environnement – et avec lui, sa composante qu'est le monde des oiseaux –, celui-ci aura sans doute tôt fait de mériter des compléments et des actualisations. Néanmoins, jamais à ce jour une avifaune de notre région n'avait été rédigée avec une telle ambition d'exhaustivité.

L'équipe de rédaction : Xavier COMMECY (coordonnateur), Didier BAVEREL, William MATHOT, Thierry RIGAUX et Cédric ROUSSEAU.

[www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org)

[www.patrimoine-naturel-picardie.fr](http://www.patrimoine-naturel-picardie.fr)



La collection «Les cahiers du patrimoine naturel de Picardie» a pour vocation de présenter, expliciter et valoriser les spécificités du patrimoine naturel picard et de ses dynamiques d'évolution.

Elle sert un double objectif de pluralité et de cohérence : pluralité des médias et des diffuseurs ; cohérence issue d'une vision partagée que renforce une caution scientifique. «Les cahiers du patrimoine naturel de la Picardie» sont conçus aussi bien pour le grand public, que pour les élus, les services des collectivités territoriales, les enseignants et les gestionnaires d'espaces naturels.

C'est en comprenant les interactions, les équilibres et l'empreinte des activités humaines sur la biodiversité, qu'il est possible de saisir toute la valeur d'un patrimoine naturel en constante évolution.



L'Avocette 37 (1) / ISSN : 0181-078

29 €

